Transports et Mobilité durable Québec

Interventions archéologiques dans le cadre du projet de reconstruction des ponts Saint-Urbain et Saint-Laurent à Montréal, été 2024-hiver 2025.

Avenue Viger Ouest (BjFj-242), rue Saint-Urbain (BjFj-161 et MTL24-25-15) et rue Saint-Antoine Ouest (MTL25-25-02)

Volume 1 : Rapport ; Annexes 1 et 2

PROJET LES PONTS

PATRIMOINE EXPERTS

Juillet 2025

Photos de la page couverture :

À gauche : Opération 1A, vue générale de la tranchée vers le sud (PATR24N02_0038).

À droite : MTL25-25-02, 1A, Massifs construits à l'approche sud du pont Saint-Urbain, vue vers le nord (PATR24N02_0359).

PROJET LES PONTS

Interventions archéologiques dans le cadre du projet de reconstruction des ponts Saint-Urbain et Saint-Laurent à Montréal, été 2024 – hiver 2025. Avenue Viger Ouest (BjFj-242), rue Saint-Urbain (BjFj-161 et MTL24-25-15) et rue Saint-Antoine Ouest (MTL25-25-02)

Rapport présenté à :

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC (MTMD)

Titulaire du permis de recherche archéologique :

24-PATR-02

Rapport préparé par :

Antoine Loyer Rousselle

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succursale : 3720, rue Archambault (Qc) G1P 3P9. Tél. : 418-614-0646

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Qc) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse de courriel : info@patex.quebec

Juin 2025

Équipe de réalisation

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC (MTMD)

ROCHEFORT, Frank : archéologue
Chargé d'activités en archéologie

St-Laurent, Xavier : ingénieur

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

VILLENEUVE, Josée : archéologue
Coordonnatrice

LOYER ROUSSELLE, Antoine : archéologue
Responsable d'intervention
Terrain, analyse et rédaction

ÉQUIPE DE RECHERCHE, DE RÉDACTION ET D'ÉDITION

FORGET, Annie : archéologue
Infographie et montage

TREMBLAY, Gaëlle : archéologue
Recherche historique (rôle d'évaluation foncière)

CARTOGRAPHIE

BOISARD, Solène : archéologue
Cartographie

NETTOYAGE ET ANALYSE DE CULTURE MATÉRIELLE

LEPAGE, Antoine : archéologue
Nettoyage de la culture matérielle

RENAUD, Myriam : archéologue
Analyse de la culture matérielle

Résumé

Dans le cadre du projet de reconstruction des ponts d'étagement de la rue Saint-Urbain et du boulevard Saint-Laurent, au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) a mandaté Patrimoine Experts pour réaliser les expertises archéologiques qui sont requises dans le cadre des travaux d'implantation de conduits électriques souterrains et de câbles de télécommunications. Les interventions archéologiques ont commencé à l'automne 2022 et doivent normalement se terminer en 2026. Le présent rapport porte sur la troisième campagne d'intervention archéologique (permis 24-PATR-02) réalisée de façon discontinue entre le 12 juin 2024 et le 13 mars 2025. Les interventions ont d'abord été conduites sous forme d'une surveillance archéologique qui pouvait, au besoin, transitionner vers la supervision archéologique, à l'approche des secteurs archéologiques les plus sensibles, puis comme fouille archéologique lors de la mise au jour d'éléments archéologiques. Des temps d'arrêt étaient prévus pour permettre de compléter les interventions archéologiques. Le tout a été accompli par l'archéologue responsable de l'intervention.

Les interventions sont localisées dans la voie nord de l'avenue Viger à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, dans la voie ouest de la rue Saint-Urbain (T-5 et T-6) entre la rue Saint-Antoine et l'autoroute Ville-Marie (R-136), ainsi qu'au croisement de l'avenue Viger et de la rue Saint-Urbain (S3 et S4). Elles ont permis de documenter des éléments archéologiques appartenant à un ancien bâtiment localisé au coin nord-ouest de l'avenue Viger et du boulevard Saint-Laurent (BjFj-242). Le bâtiment, qui a été construit au cours de la seconde moitié du 18^{e} siècle (après 1743) pourrait avoir été reconstruit ou remplacé par un bâtiment en maçonnerie de brique ou de pierre vers le dernier tiers du 19e siècle. Il a été démoli vers 1889. L'assemblage de culture matérielle associé à la démolition du bâtiment ainsi qu'à son occupation, pourraient témoigner en partie des activités du dernier occupant du bâtiment, l'aubergiste Napoléon Mayer, qui a été locataire des lieux entre 1886 et 1889.

Les vestiges et les sols archéologiques de trois autres bâtiments mis au jour à l'intersection entre l'avenue Viger et la rue Saint-Urbain sont rattachés au site archéologique connu BjFj-161. Le terrain, qui a été loti en 1793, a successivement accueilli trois bâtiments construits à différentes époques, mais qui ont tous été démolis entre 1918 et 1940. Deux maisons de bois sont d'abord construites en front est de la rue Saint-Urbain, respectivement avant 1815 pour la première localisée au coin de la rue De Vitré, puis entre 1815 et 1820, pour celle juste au sud. Vers 1865, trois nouveaux bâtiments en maçonnerie de brique et de pierre remplacent les anciennes maisons de bois. Les bâtiments sont démolis entre 1918 et 1940 lors de l'élargissement est de la rue Saint-Urbain. Les vestiges et sols archéologiques sont principalement associés aux plus récents bâtiments érigés vers 1865. Des traces sont possiblement associées aux occupations les plus anciennes.

Les interventions archéologiques effectuées dans la voie ouest de la rue Saint-Urbain (MTL24-25-15) et dans la voie nord de la rue Saint-Antoine (MTL25-25-02) n'ont pas mené à la mise au jour d'éléments archéologiques d'intérêt. Les espaces expertisés et les profondeurs atteintes ont révélé des sols remaniés par des services d'utilité publique existants. Un aménagement rectangulaire en briques rouges,

correspondant à un ancien puits d'accès pour un réseau enfoui (égout ou réseau électrique souterrain), a été observé. Cet aménagement était associé à des dépôts de remblais et déblais de démolition, probablement liés à la démolition d'anciens bâtiments disposant de sous-sols aménagés situés du côté est de la rue Saint-Urbain, démolis entre 1918 et 1940.

Enfin, une bonne partie des vestiges archéologiques documentés ont été conservés en place, soit en bordure ou sous les aménagements construits en 2024 et 2025 (puits d'accès et massifs de conduits électriques et de câbles de télécommunications). Seuls quelques vestiges ou portions de vestiges entrant en conflit avec les travaux ont dû être partiellement dérasés, notamment le vestige 6A103/9A101. Certaines portions des sites documentés sont susceptibles d'être conservées dans les limites ou à la périphérie de certaines opérations archéologiques, particulièrement dans périmètre du site BjFj-161. Si des excavations sont prévues dans les limites non documentées par les travaux, il est recommandé de procéder à une intervention archéologique préalable adaptée à l'ampleur des travaux.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction 1

1.1 Contexte général 1
1.2 Mandats et objectifs 1
1.3 Localisation de l'aire d'étude 2
1.3.1 Limites du projet 2
1.3.2 Localisation, description et calendrier des travaux au terrain 6
1.4 Contenu du rapport 6

Chapitre 2: Méthodologie 7

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire 7
2.2 Méthodologie d'interventions et d'enregistrement 7
2.2.1 Surveillance et fouille archéologique 7
2.2.1.1 Voie nord de l'avenue Viger à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, reconstruction du puits d'accès (PA) 11139, site BjFj-142 8
2.2.1.2 Voie ouest de la rue Saint-Urbain, entre la rue Saint-Antoine et l'autoroute Ville-Marie (R-136), tranchées T-5 et T-6, secteur MTL24-25-15 8
2.2.1.3 Croisement de l'avenue Viger et de la rue Saint-Urbain, zones de surveillance S2, S3 et S4, site BjFj-161 8
2.2.1.4 Voie nord de la rue Saint-Antoine, au coin nord-ouest de la rue Saint-Urbain, zone de surveillance S1 9
2.2.2 Enregistrement des données au terrain 9
2.2.3 Conservation des vestiges 10
2.3 Analyses post-intervention 10
2.3.1 Recherche historique 10
2.3.2 Travaux de laboratoire et analyses spécialisées 11
2.3.2.1 Préparation et analyse de la culture matérielle 11

Chapitre 3: Contextes d'intervention 13

3.1 Cadre environnemental actuel et ancien. 13
3.1.1 Événements du quaternaire 14
3.1.2 Occupation paléohistorique autochtone 15
3.1.3 Occupation historique autochtone 16
3.2 Contexte d'occupation euroquébécoise 16
3.2.1 Le Faubourg Saint-Laurent (1736-1999) et le quartier international (1999-aujourd'hui) 16
3.2.2 Historique des lots expertisés au long de la rue Saint-Laurent 25
3.2.2.1 Premières concessions 25
3.2.2.2 Saint-Laurent Ouest 27
3.2.2.3 Saint-Urbain Est 30
3.3 Sites archéologiques à proximité et historique des interventions archéologiques 35
3.3.1 Sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude 35
3.3.1.1 Le Faubourg Saint-Laurent 40
3.3.1.2 Autres sites d'intérêt 41
3.3.2 Historique des interventions archéologiques 41
3.3.2.1 Interventions antérieures 41

Chapitre 4: Présentation et analyse des résultats des interventions archéologiques. 49

4.1 Avenue Viger voie nord et centrale (BjFj-242) 49
4.1.1 Opération 1, sous-opération 1A 54
4.1.2 Opération 2, sous-opération 2A 61
4.1.3 Culture matérielle 62
4.1.3.1 Lot d'excavation mécanique (1A99) 62
4.1.3.2 Démolition (1A8) et remblaiement post-démolition (1A4, 1A5, 1A6 et 1A7 et 1A12) 62
4.1.3.3 Occupation intérieure (1A9) et extérieure (1A10) 65
4.2 Croisement de l'avenue Viger et de la rue Saint-Urbain (BjFj-161) 67
4.2.1 Opération 6 67
4.2.1.1 Sous-opération 6A 67
4.2.1.2 Sous-opération 6B 71
4.2.1.3 Sous-opération 6C 72
4.2.1.4 Sous-opération 6D 74
4.2.2 Opération 7, sous-opération 7A 76
4.2.3 Opération 8, sous-opération 8A 79
4.2.4 Opération 9, sous-opération 9A 85
4.2.5 Vestiges et culture matérielle du bâtiment 144 De Vitré, d'après

Goad 1881 ..... *89*
4.2.5.1 Mur arrière sud 6A105 90
4.2.5.2 Mur de façade nord 7A103 90
4.2.5.3 Culture matérielle 92
4.2.6 Vestiges et culture matérielle du bâtiment du 146 De Vitré, d'après Goad 1881 ..... *92*
4.2.6.1 Mur mitoyen sud 6A101-6A103-9A101 95
4.2.6.2 Mur de façade ouest 9A100 96
4.2.6.3 Drain de grès 9A 98
4.2.6.4 Mur de coin de façade nord-ouest 8A101 98
4.2.6.5 Mur de façade nord 7A101 99
4.2.6.7 Culture matérielle 101
4.2.7 Vestiges du bâtiment du 47 rue Saint-Urbain (Goad 1881) *105*
4.2.7.1 Mur arrière est 6A100 107
4.2.7.2 Plancher 6A200 107
4.2.7.3 Culture matérielle 107
4.3 Rue Saint-Urbain, voie ouest (MTL24-25-15) 109
4.3.1 Opération 1 ..... *109*
4.3.2 Opération 2 ..... *114*
4.4 Rue Saint-Antoine, voie nord (MTL25-25-02) 119
4.4.1 Opération 1, sous-opération 1A *119*

Chapitre 5: Conclusion et recommandations. 121

5.1 Recommandations 121
5.1.1 Rue Saint-Urbain, voie ouest (MTL24-25-15) *121*
5.1.2 Rue Saint-Antoine Ouest, voie nord (MTL25-25-02) *122*
5.1.3 Croisement de l'avenue Viger et de la rue Saint-Urbain (BjFj-161) *122*
5.1.4 Avenue Viger Nord (BjFj-242) *122*

Bibliographie. 125

Annexe 1 superposition des plans anciens 129

Annexe 2 Tableaux des lots et propriétaires 145

Liste des tableaux

Tableau 1.1 Avancement des travaux du projet de reconstruction des ponts d'étagement Saint-Urbain et Saint-Laurent, en mars 2025. 5

Tableau 3.1 Sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude. 36

Tableau 3.2 Interventions antérieures (zones d'interventions archéologiques) localisées à proximité du projet. 39

Tableau 4.1 Sous-opérations archéologiques des sites MTL24-25-15, MTL25-25-02, BjFj-161 et BjFj-242. 50

Tableau 4.2 Vestiges dégagés sur le site BjFj-242. 52

Tableau 4.3 Vestiges du site BjFj-161 rattachés au bâtiment 144 rue De Vitrée. 90

Tableau 4.4 Vestiges du site BjFj-161 dans le périmètre du bâtiment 146 rue De Vitrée. 93

Tableau 4.5 BjFj-161, séquence chronoévénementielle du 146 rue De Vitrée. 95

Tableau 4.6 Vestiges du site BjFj-161 rattachés au bâtiment 47 rue Saint-Urbain. 106

Tableau 4.7 BjFj-161, séquence chronoévénementielle du 47 rue Saint-Urbain. 106

Liste des plans

Plan 1.1 Localisation du lieu d'intervention, sites BjFj-161, BjFj-242 et MTL24-25-15 3

Plan 1.2 Localisation du lieu d'intervention, sites BjFj-161, BjFj-242 et MTL24-25-15 sur fond de carte topographique.. 4

Plan 3.1 Localisation des sites archéologiques et des zones d'informations archéologiques à proximité de la zone d'étude.. 37

Plan 3.2a Interventions antérieures et actuelles dans l'emprise du projet (BjFj-161, MTL22-25-07, MTL24-25-15, MTL25-25-02).. 45

Plan 3.2b Interventions antérieures et actuelles dans l'emprise du projet (BjFj-161, BjFj-242, MTL23-25-11).. 46

Plan 4.1 Opération 1, sous-opérations et vestiges architecturaux, BjFj-242.. 51

Plan 4.2 Opérations 6, 7, 8 et 9, sous-opérations et vestiges architecturaux, BjFj-161.. 69

Plan 4.3 Opérations 1 et 2, sous-opérations et vestiges architecturaux, secteurs MTL24-25-15 et MTL25-25-02.. 111

Liste des figures

Figure 3.1 Extrait du « plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle-France » par Chaussegros de Léry de 1717 (BAnQ numérique). 18

Figure 3.2 Extrait du « plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle-France » par Chaussegros de Léry de 1735 (BAnQ)..... 19

Figure 3.3 Extrait du plan de la ville de Montréal de Michel de Couagne de de 1749 (BAnQ)..... 20

Figure 3.4 Extrait du plan de la ville de Montréal de Louis Franquet de 1752 (BAnQ)..... 21

Figure 3.5 Extrait du plan de la ville de Montréal de Jourdain dit Labrosse de 1760 (BAnQ). 21

Figure 3.6 Vue de la ville de Montréal et des faubourgs d'après Edward Walsh en 1811 (Creative Commons Licence CC BY-NC-ND 4.0)..... 23

Figure 3.7 Extrait du plan de Joseph Bouchette, 1815 Town of Montreal, This topographical map of the province of Lower Canada (BAnQ). 23

Figure 3.8 Extrait du plan de John Adams de 1825, Map of the city and suburbs of Montreal (BAnQ numérique). 24

Figure 3.9 Plan du faubourg St-Laurent près de Montréal où sont représentées les concessions primitives, fait par J. B. Papineau (BAnQ Québec, cote E21,S555,SS1,SSS21,P17). 26

Figure 3.10 Lotissements du quartier Saint-Laurent en 1760 (figure tirée de Stewart 1988, Figure 1.8).... 27

Figure 3.11 Lotissements du quartier Saint-Laurent en 1785 (figure tirée de Stewart 1988, Figure 1.9).... 28

Figure 3.12 Plan de la rue Saint-Laurent en 1801 (Louis Charland 1801, AVM, cote CA M001 VM066-3-P004). 29

Figure 3.13 Façade est de la maison érigée au coin des rue De Vitrée et Saint-Laurent en 1801 (Louis Charland 1801, AVM, cote CA M001 VM066-3-P004). 30

Figure 3.14 Plan du nouveau terrier du faubourg Saint-Laurent (1834-1917) (AVM, cote CA M001 P073-1-D13)..... 31

Figure 3.15 Plan de la propriété appartenant aux héritiers de Thomas Phillips dans le faubourg Saint-Laurent (Henri-Maurice Perrault 1861, BAnQ Vieux-Montréal, cote CA601,S53,SS1,P462)..... 33

Figure 3.16 Plan cadastral du faubourg Saint-Laurent de 1874 par Blaiklock, Lionais et Sicotte (BAnQ). ... 34

Figure 4.1 BjFj-142, vue générale de l'opération après la reconstruction du PA et des massifs électriques (montage des photos PATR24N02-0125 et 0126). 53

Figure 4.2 BjFj-142, stratigraphie de la sous-opération 1A, parois nord et est..... 55

Figure 4.3 BjFj-142, sous-opération 2A, paroi est (montage des photos PATR24N02-0129 et 0130)..... 62

Figure 4.4 BjFj-161, stratigraphie de la sous-opération 6C, paroi ouest..... 73

Figure 4.5 BjFj-161, stratigraphie de la sous-opération 6D, parois ouest.....75

Figure 4.6 BjFj-161, stratigraphie de la sous-opération 7A, paroi ouest..... 77

Figure 4.7 BjFj-161, stratigraphie de la sous-opération 8A, paroi est..... 83

Figure 4.8 BjFj-161, stratigraphie de la sous-opération 9A, paroi sud 87

Figure 4.9 Vue générale de la tranchée 2A, vue vers le nord-ouest (montage des photos PATR24N02-0191 et 0092)..... 115

Figure 4.10 MTL24-25-15, stratigraphie de la sous-opération 2A, paroi sud 116

Figure 4.11 MTL24-25-15, stratigraphie de la sous-opération 2A, paroi ouest. 118

Liste des photographies

Photo 4.1 BjFj-242, localisation générale de la tranchée de reconstruction du PA 11139 et de la sous-opération 1A. Vue vers le nord (photo PATR24N02_0095).. 53

Photo 4.2 BjFj-242, sous-opération 1A, portion supérieure de la paroi nord (photo PATR24N02_0036)..57

Photo 4.3 BjFj-242, sous-opération 1A, portion inférieure de la paroi nord avant le dégagement complet de la base du vestige 1A100 (photo PATR24N02_0073).. 57

Photo 4.4 BjFj-242, profil du vestige 1A100 (photo PATR24N02_0097-extrait).. 58

Photo 4.5 BjFj-242, parement ouest du vestige 1A100 (photo PATR24N02_0080)..... 59

Photo 4.6 BjFj-242, parement est du vestige 1A100 (photo PATR24N02_0083)..... 59

Photo 4.7 BjFj-242, sous-opération 1A, paroi est (photo PATR24N02_0084).. 60

Photo 4.8 BjFj-242, vue générale de la sous-opération 2A vers le nord (photo PATR24N02_0128).. 61

Photo 4.9 BjFj-242, culture matérielle du lot 1A8 (photo IMG_5345).. 63

Photo 4.10 BjFj-242, culture matérielle du lot 1A4 (photo IMG_5370).. 64

Photo 4.11 BjFj-242, culture matérielle du lot 1A9 (photo IMG_5412).. 65

Photo 4.12 BjFj-242, culture matérielle du lot 1A10 (photo IMG_5432).. 66

Photo 4.13 BjFj-161, vue générale de l'extrémité est de l'opération 6. Vue vers l'ouest (photo PATR24N02_0209).. 68

Photo 4.14 BjFj-161, vue générale de l'opération 6 vers le nord-est, à partir de son extrémité sud-ouest (photo PATR24N02_0239)..... 68

Photo 4.15 BjFj-161, sols observés contre le parement sud du vestige 6A103, près du coin nord-ouest de la sous-opération 6A. Vue vers le nord-est (photo PATR24N02_0234).. 68

Photo 4.16 BjFj-161, localisation générale du vestige 6A103 au coin nord-ouest de la sous-opération 6A. Vue vers le nord-ouest (photo PATR24N02_0229).. 71

Photo 4.17 BjFj-161, sous-opération 6C solive et plancher 6A200 observée en paroi ouest (photo PATR24N02_0250).. 72

Photo 4.18 BjFj-161, paroi ouest de la sous-opération 6D (photo PATR24N02_0221).. 74

Photo 4.19 BjFj-161, vue générale vers le sud-ouest de la sous-opération 7A (photo PATR24N02_0253)..76

Photo 4.20 BjFj-161, paroi ouest de la sous-opération 7A (photo PATR24N02_0268)..... 76

Photo 4.21 BjFj-161, paroi ouest de la sous-opération 7A, vue rapprochée de la portion sud (photo PATR24N02_0269).. 79

Photo 4.22 BjFj-161, vue générale vers le sud-est de l'-opération 8 (photo PATR24N02_0287)..... 80

Photo 4.23 BjFj-161, paroi est de la sous-opération 8A, portion supérieure (photo PATR24N02_0279).... 80

Photo 4.24 BjFj-161, paroi est de la sous-opération 8A, portion inférieure (photo PATR24N02_0292).. ... 81

Photo 4.25 BjFj-161, coin sud-ouest de l'aménagement de brique 8A100 (photo PATR24N02_0309)..... 82

Photo 4.26 BjFj-161, localisation générale vers l'ouest de l'opération 9. Le palais des congrès et la station de métro Place-D'armes est visible en arrière plan (photo PATR24N02_0311)..... 85

Photo 4.27 BjFj-161, paroi est de la sous-opération 9A (photo PATR24N02_0326)..... 86

Photo 4.28 BjFj-161, Paroi sud de la sous-opération 9A (photo PATR24N02_0354).. 86

Photo 4.29 BjFj-161, vue générale vers l'est de la portion documentée de la sous-opération 9A (photo PATR24N02_0336).. 89

Photo 4.30 BjFj-161, sous-opération 6B, section dégagée du vestige 6A105 (photo PATR24N02_0242).. . 91

Photo 4.31 BjFj-161, vestige 7A103 (photo PATR24N02_0265).. 91

Photo 4.32 BjFj-161, culture matérielle du lot 6B1 (photo IMG_5194).. 92

Photo 4.33 BjFj-161, vue générale du vestige 6A101 qui traverse les sous-opérations 6C et 6D (photo PATR24N02_0217).. 96

Photo 4.34 BjFj-161, paroi sud de la sous-opération 9A (photo PATR24N02_0350).. 97

Photo 4.35 BjFj-161, profil du vestige 9A101. Vue vers l'ouest (photo PATR24N02_0357).. 97

Photo 4.36 BjFj-161, parement est (destructuré) du vestige 9A100. Vue vers l'ouest (photo PATR24N02_0349).. 98

Photo 4.37 BjFj-161, vestige 8A101 (photo PATR24N02_0307).. 99

Photo 4.38 BjFj-161, vue en plan du vestige 7A101 et d'une grosse pierre disposée à plat du côté nord (photo PATR24N02_0261).. 100

Photo 4.39 BjFj-161, parement nord du vestige 7A101. Vue vers le sud (photo PATR24N02_0263).. 100

Photo 4.40 BjFj-161, tuyau de grès 7A100 qui traverse la base du mur 7A101, du nord au sud (photo PATR24N02_0271).. 101

Photo 4.41 BjFj-161, culture matérielle du lot 7A99 (photo IMG_5257).. 102

Photo 4.42 BjFj-161, culture matérielle du lot 9A6 (photo IMG_5231).. 103

Photo 4.43 BjFj-161, culture matérielle du lot 9A97 (photo IMG_5249).. 103

Photo 4.44 BjFj-161, culture matérielle du lot 9A97 (photo IMG_5293).. 104

Photo 4.45 BjFj-161, culture matérielle du lot 8A4 (photo IMG_5270).. 105

Photo 4.46 BjFj-161, vue en plan des vestiges 6A100, 6A101 et 6A105 de la sous-opération 6C (photo PATR24N02_0248).. 108

Photo 4.47 BjFj-161, culture matérielle des lots 6A3 et 6D3 (photo IMG_E5313)..... 108

Photo 4.48 MTL24-25-15, vue générale vers le nord de la sous-opération 1A et des perturbations en profondeur causées par le stationnement souterrain du Palais des congrès et les infrastructures souterraines existantes (photo PATR24N02_0165).. 109

Photo 4.49 MTL24-25-15, localisation générale de la tranchée 1B (photo PATR24N02_0146).. 110

Photo 4.50 MTL24-25-15, vue en plan vers le nord de l'aqueduc en place observé au fond de la tranchée 1B (photo PATR24N02_0145).. 110

Photo 4.51 MTL24-25-15, paroi sud de la portion est de la sous-opération 1C (photo PATR24N02_0157).. 113

Photo 4.52 MTL24-25-15, paroi sud de la portion ouest de la sous-opération 1C (photo PATR24N02_0162).. 113

Photo 4.53 MTL24-25-15, paroi sud de la sous-opération 2A (photo PATR24N02_0190)..... 115

Photo 4.54 MTL24-25-15, vue générale vers l'ouest de l'aménagement de brique 2A100 (photo PATR24N02_0198).. 117

Photo 4.55 MTL24-25-15, paroi ouest de la sous-opération 2A (photo PATR24N02_0195).. 117

Photo 4.56 MTL25-25-02, localisation générale de la sous-opération 1A au coin de Saint-Antoine et Saint-Urbain (photo PATR24N02_0360)..... 119

Photo 4.57 MTL25-25-02, paroi nord de la sous-opération 1A (photo PATR24N02_0364)..... 120

Photo 4.58 MTL25-25-02, portion ouest de la sous-opération 1A traversée par une conduite de gaz ancienne, peut-être encore active (photo PATR24N02_0371)..... 120

Chapitre 1: Introduction

1.1 Contexte général

La Direction des grands projets des tunnels Ville-Marie et Viger (DGPTVMV) du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) effectue la reconstruction des ponts d'étagement Saint-Urbain et Saint-Laurent, dans la municipalité de Montréal, dans la région administrative de Montréal. Dans le cadre de ces travaux, des câbles de Bell et de la commission des services électriques de Montréal (CSEM) doivent être déplacés. Le chantier de reconstruction se déroule déjà depuis 2022, les expertises archéologiques qui sont requises dans le cadre des travaux d'excavation de tranchées pour l'implantation de conduites souterraines se déroulent en séquences échelonnées sur plusieurs années. Les interventions archéologiques qui sont présentées dans le présent rapport concernent la troisième séquence d'intervention archéologique effectuée entre les mois de juin 2024 et de mars 2025. Les précédentes campagnes d'interventions réalisées de 2022 à 2024 sont détaillées dans deux rapports annuels antérieurs (Patrimoine Experts, 2024, 2023).

1.2 Mandats et objectifs

Patrimoine Experts a été mandaté par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) pour la réalisation de travaux d'inventaire, de fouille et de surveillance archéologiques dans le cadre du projet de reconstruction des ponts d'étagement de la rue Saint-Urbain et du boulevard Saint-Laurent. Les travaux pour lesquels une expertise archéologique était requise concernent le réseau électrique et le réseau de télécommunication souterrain de Bell et de la commission des services électriques de Montréal qui doivent être déplacés lors des travaux de reconstruction des ponts d'étagement. Les portions des ponts des rues Saint-Urbain et Saint-Laurent qui sont recoupées par l'autoroute en tranchée, par les infrastructures de soutènement des ponts d'étagement, ainsi que par le tunnel du Métro de Montréal ne présentent plus aucune trace de sols en place et sont exclues des zones d'interventions archéologiques.

Les expertises archéologiques visent à identifier les éléments archéologiques susceptibles d'être ren-

contrés dans l'emprise des travaux et au besoin de déterminer si des travaux archéologiques supplémentaires seraient nécessaires. Pour l'ensemble des travaux, des mesures d'atténuation d'impacts sur la ressource archéologique sont également incluses.

L'approche méthodologique initialement prévue au mandat a dû être adaptée aux réalités du terrain. Plutôt qu'un inventaire archéologique, les interventions archéologiques se sont déroulées sous la forme d'une surveillance archéologique, pouvant se transformer en supervision archéologique lors du dégagement de vestiges. En l'absence de vestiges ou d'éléments d'intérêt archéologique, de courts temps d'arrêt étaient prévus au contrat de l'entrepreneur pour permettre à l'archéologue de procéder au besoin au dégagement et à la documentation d'éléments d'intérêt archéologique. En cas de découverte d'éléments archéologiques en contexte, des temps d'arrêt prolongés étaient prévus au contrat de l'entrepreneur pour permettre à l'archéologue d'effectuer une intervention archéologique sous forme de fouille dans les limites horizontales et verticales des travaux. L'identification des ressources archéologiques mises au jour dans le cadre de ce mandat a fait l'objet de descriptions qualitatives et quantitatives, d'un arpentage visant au géoréférencement des données, d'une délimitation précise, puis d'une évaluation de leur appartenance culturelle.

Préalablement aux premières interventions de 2022, un programme de travail a été élaboré, proposant une analyse du potentiel archéologique de chacune des tranchées et zones de surveillance. Le potentiel a été établi en fonction des superpositions de plans anciens et des interventions archéologiques réalisées antérieurement dans l'aire d'étude. Le potentiel archéologique fait également l'objet de révisions fréquentes en fonction des résultats des interventions archéologiques effectuées jusqu'à présent et de l'état d'avancement du projet, qui se voit ajouter ou modifier certaines zones de travaux par rapport aux planifications initiales. La direction de projet et l'équipe de surveillance effectuent un suivi quotidien des travaux avec l'ensemble des intervenants, incluant l'équipe d'archéologues dont le chargé d'activité du MTMD, la coordonnatrice et le chargé de projet de Patrimoine Experts. L'échéancier directeur et des échéanciers de quatre semaines sont mis à jour de façon hebdomadaire ou bihebdomadaire, selon les cas. En plus de ces méthodes de suivi, les travaux nécessitant des excavations dans les zones à potentiel archéologique font l'objet d'avis d'excavation qui sont envoyés au préalable à l'équipe d'archéologues.

1.3 Localisation de l'aire d'étude

1.3.1 Limites du projet

Le projet se sépare en quatre espaces distincts localisés aux intersections du quadrilatère formé par les rues Saint-Antoine, Viger, Saint-Urbain et le boulevard Saint-Laurent (plans 1.1 et 1.2). Le projet traverse plusieurs lots cadastraux appartenant au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD), à la Ville de Montréal, à la Société québécoise des infrastructures ainsi qu'à la Société du Palais des congrès de Montréal (dans les servitudes de la ville). Le tableau 1.1 permet d'identifier quels lots traversent chacune des tranchées et zones de surveillance qui ont été déterminées au devis, en plus de documenter l'état d'avancement depuis l'automne 2022.

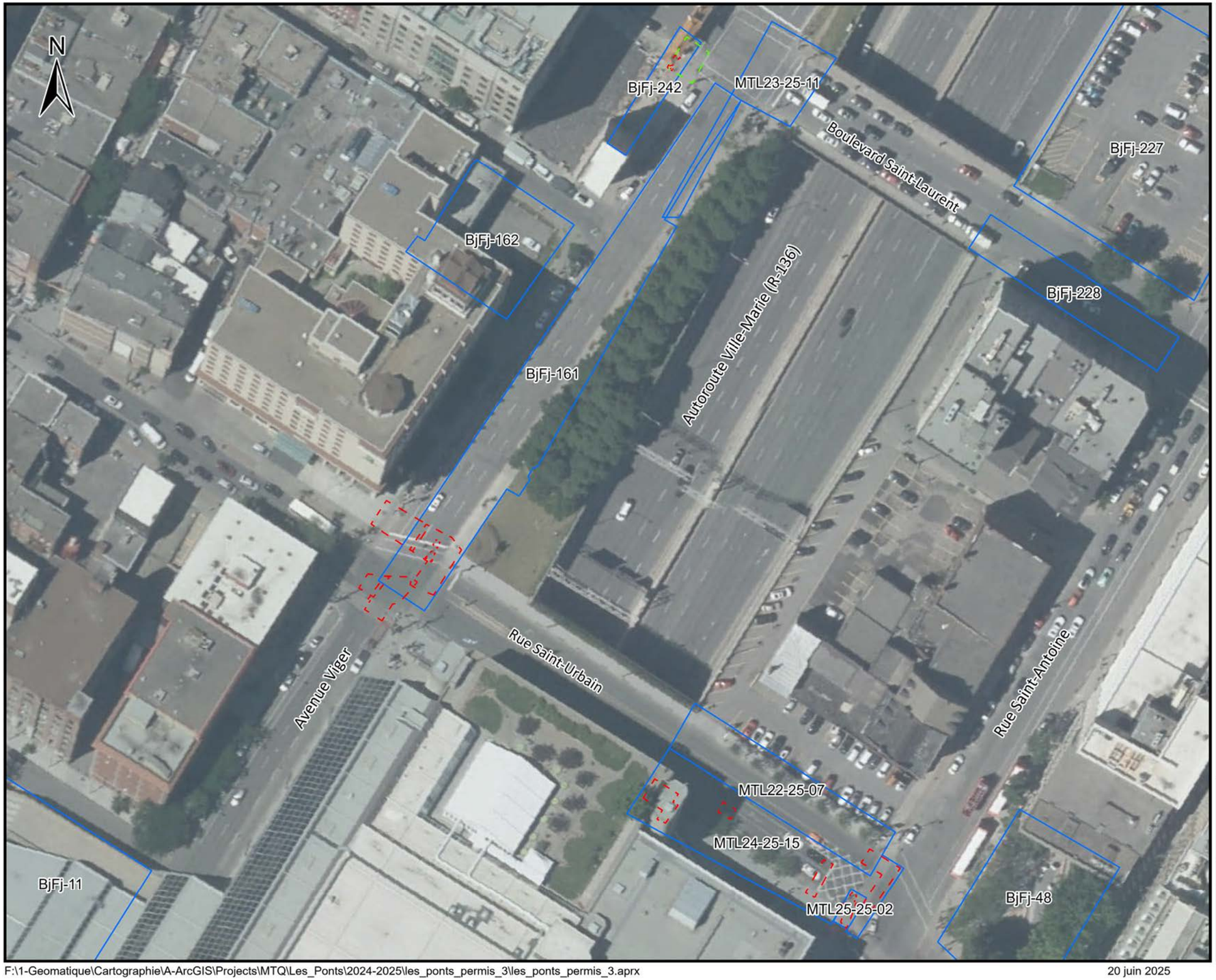

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 1.1

Localisation du lieu d'intervention, sites BjFj-161, BjFj-242 et MTL24-25-15

Légende

- Site archéologique
- Opération
- Sous-opération

0 25 50 m

1:950

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
MTQ, 2022
Ville de Montréal, Données ouvertes, 2017-2021

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

20 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

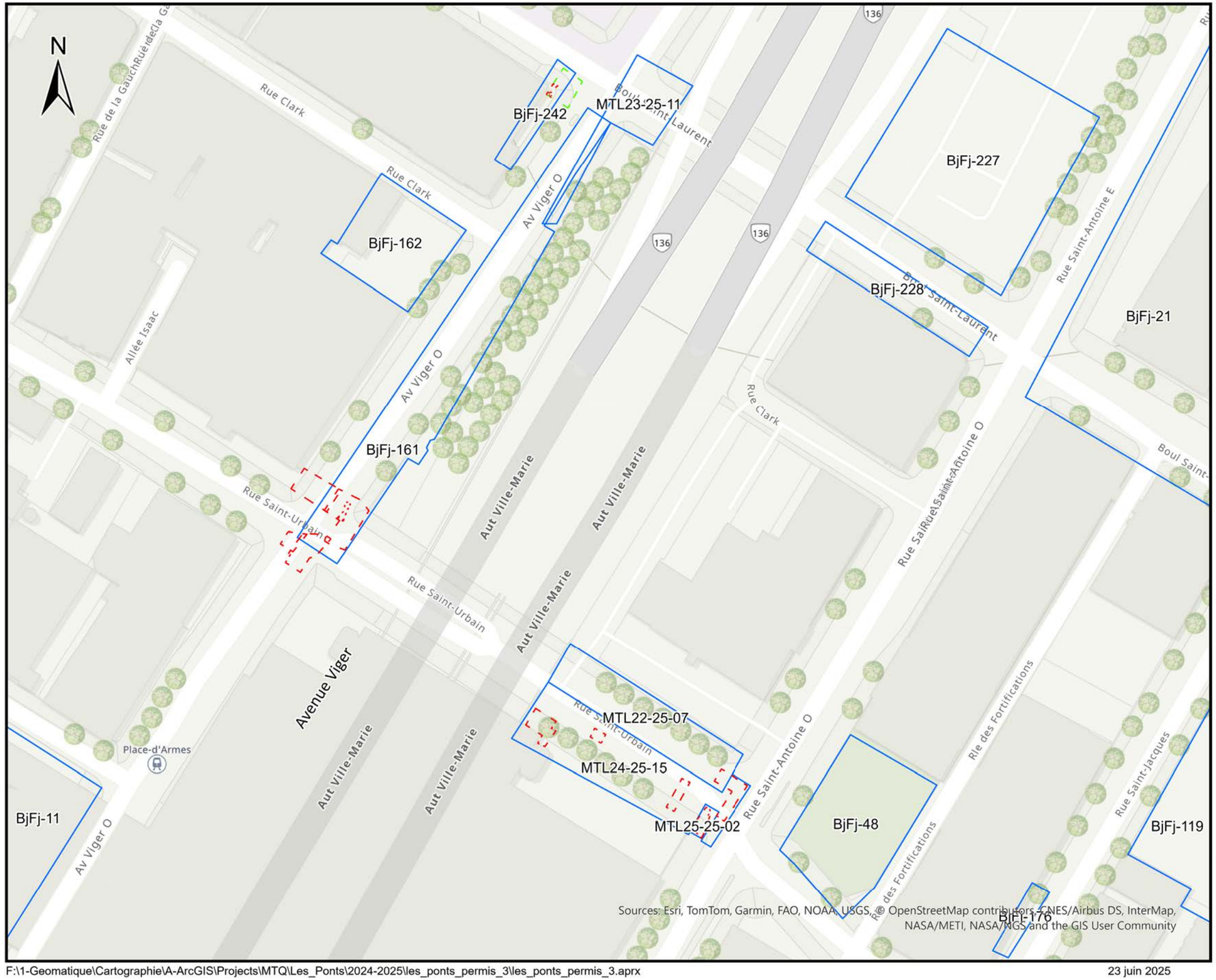

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 1.2

Localisation du lieu d'intervention, sites BjFj-161, BjFj-242 et MTL24-25-15 sur fond de carte topographique

Légende

- Site archéologique
- Opération
- Sous-opération

0 25 50 m

1:1 100

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
Ville de Montréal, Données ouvertes, 2017-2021

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

4 - **Projet Les Ponts (BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15, MTL25-25-02) -** Interventions archéologiques été 2024-hiver 2025

Tableau 1.1 Avancement des travaux du projet de reconstruction des ponts d'étagement Saint-Urbain et Saint-Laurent, en mars 2025.

Tranchée	Code/Borden	Sous-opération	État des travaux	Lot cadastral	Propriétaire	Rue/terrain
T-1	MTL22-25-07 / MTL24-25-15	1A / 4A	Complété 2022 / Complément 2024	1284347 ; 1182696	MTL	Saint-Urbain
T-2	MTL22-25-07	2A	Complété 2022	1284347	MTL	Saint-Urbain
T-3	MTL22-25-07	2A	Complété 2022	1284347	MTL	Saint-Urbain
T-4	MTL22-25-07	2A	Complété 2022	1284347	MTL	Saint-Urbain
T-5	MTL24-25-15	1A et 1C	Partiel / À venir en mars 2026	1284347	MTL	Saint-Urbain
T-6	MTL24-25-15	1A	Complété 2024	1284347 ; 5771948	MTL + SPCM	Saint-Urbain ; Palais des congrès (servitude de la ville de Montréal)
T-7	MTL23-25-11	NA	Complété 2023	6296422 ; 1284346 ; 1284343	MTL + MTMDQ	Viger
T-8	BjFj-228	1A et 1B	Complété 2024	1284349 ; 1284407	MTL	Saint-Laurent
T-9	BjFj-227	1A et 1B	Complété 2023	1284349 ; 1284407	MTL	Saint-Laurent ; Saint-Antoine
T-10	~~À venir~~	~~NA~~	~~Annulée~~	~~1284508~~	~~SQI~~	~~Stationnement~~
S-1	MTL24-25-15	2A	Complété 2024 / 2025	1182696	MTL	Saint-Urbain ; Saint-Antoine
S-2	À venir	NA	Possiblement complet, à valider	1284336 ; 1284333	MTL	Saint-Urbain ; Viger
S-3	BjFj-161	6A, 8A et 9A	Complété 2024 et 2025	1284336	MTL	Saint-Urbain ; Viger
S-4	BjFj-161	6A et 7A	Complété 2024	1284336 ; 1284342	MTL	Saint-Urbain ; Viger
S-5	MTL23-25-11	NA	Complété à 50% en juin 2023 (voie sud de Viger) / Possiblement complet, à valider	1284346 ; 1284368	MTL	Saint-Laurent ; Viger

Légende de couleurs	
Excavation complétée	Excavation à venir
Excavation presque complétée	Excavation annulée

1.3.2 Localisation, description et calendrier des travaux au terrain

Les interventions qui sont décrites dans le présent rapport ont été réalisées de façon discontinue entre les mois de juin 2024 et de mars 2025. Les tranchées ont été excavées dans la voie nord de l'avenue Viger à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, dans la voie ouest de la rue Saint-Urbain (T-5 et T-6), entre la rue Saint-Antoine et l'autoroute Ville-Marie (R-136) ainsi qu'au croisement de l'avenue Viger et de la rue Saint-Urbain (S3 et S4).

1.4 Contenu du rapport

À la suite de la présentation du projet contenu dans le présent chapitre, le chapitre 2 poursuit avec la présentation des différentes méthodes archéologiques employées au terrain et lors des analyses post-fouilles, en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique* et le devis technique.

Le chapitre 3 présente le cadre contextuel de la zone d'étude, en abordant tout d'abord le contexte environnemental et les phénomènes naturels qui ont façonné le paysage actuel durant le quaternaire et les périodes plus récentes depuis l'arrivée des Européens. La section 3.2 s'intéresse aux occupations autochtones qui peuplaient la région du centre-sud montréalais et les grandes régions montréalaises durant la période précoloniale et la période historique. S'ensuit une synthèse historique des grandes étapes de développement du secteur, suivi d'une analyse plus spécifique de l'évolution du cadre bâti et du développement foncier dans les zones des travaux (sections 3.3 et 3.4). L'historique des recherches archéologiques antérieures est décrit dans la section 3.5, comprenant un survol des sites archéologiques localisés en périphérie de l'aire d'étude.

Le chapitre 4 présente les résultats de la présente intervention archéologique en y décrivant les séquences de déposition des sols anthropiques et naturels, les vestiges et les services d'utilité publique, en plus de présenter les assemblages de culture matérielle.

Enfin, le chapitre de conclusion et de recommandations termine le rapport par un rappel des principaux éléments qui se dégagent de la recherche archéologique, ainsi qu'à la présentation de l'analyse par valeur en lien avec la mise à jour de la fiche des sites archéologiques et se termine avec des recommandations eu égard au potentiel résiduel du terrain à l'étude.

Chapitre 2: Méthodologie

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire

La délimitation des secteurs d'intervention a été établie en juxtaposant le plan des travaux au plan des interventions archéologiques antérieures, sur les plans et cartes anciennes du secteur à l'étude. L'identification des zones d'interventions a été assurée par l'archéologue chargé d'activités du Ministère, puis les modifications ou les ajouts de zones de travaux ultérieurs ont fait l'objet de nouvelles analyses par l'archéologue chargé de projet de Patrimoine Experts. Ce dernier a également procédé à l'analyse approfondie des interventions archéologiques antérieures visant à déterminer l'élévation et la profondeur attendue des vestiges en périphérie des zones de travaux pour chacune des zones de potentiel archéologique.

2.2 Méthodologie d'interventions et d'enregistrement

2.2.1 Surveillance et fouille archéologique

Bien que les travaux devaient initialement faire l'objet d'un inventaire archéologique préalable, la surveillance archéologique, qui se transforme en supervision archéologique lors du dégagement d'éléments d'intérêt archéologique, a été préconisée lors de l'excavation des tranchées par l'entrepreneur mandaté pour les travaux électriques (NRJ).

Au cours de la surveillance, l'archéologue chargé de projet était présent lors de chacune des phases d'excavation des tranchées et pouvait à tout moment interrompre les travaux d'excavation afin de documenter des éléments d'intérêt archéologique. Des temps d'arrêt étaient à cet effet prévus au contrat de l'entrepreneur. Chaque période d'arrêt était avalisée par les responsables au terrain de l'entrepreneur mandaté pour les travaux et par l'archéologue responsable des interventions archéologiques.

Tout au long des travaux, la présence de l'entrepreneur et l'usage des temps d'arrêt permettaient à l'archéologue d'avoir recours à la machinerie, à la main-d'œuvre (surtout pour l'étançonnement) ainsi

qu'aux outils spécialisés présents sur place. Dans l'emprise des aires d'interventions manuelles, lorsque les vestiges et sols d'intérêt archéologiques étaient plus profonds que 1,20 m, les parois des tranchées ont fait l'objet d'étançonnements temporaires adaptés aux besoins de l'archéologue, en laissant au besoin des fenêtres autour des vestiges et sols d'intérêt archéologiques. Le mode d'étançonnement ad hoc était planifié, en concertation avec l'archéologue et les travailleurs de l'entrepreneur (NRJ), puis était approuvé par un ingénieur et validé par les responsables de la santé et sécurité du chantier (Sergex inc.).

Les interventions effectuées durant la saison hivernale, en 2025, ont nécessité l'utilisation de toiles isolantes fournies par l'entrepreneur afin de prévenir le gel des sols archéologiques après leur dégagement. La cadence des travaux et plus particulièrement des enregistrements était également réduite, afin de prévenir les engelures.

2.2.1.1 Voie nord de l'avenue Viger à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, reconstruction du puits d'accès (PA) 11139, site BjFj-142

Les interventions se sont d'abord concentrées sur la surveillance des travaux de reconstruction du puits d'accès (PA) 11139 qui est situé au coin nord-ouest de l'avenue Viger et du boulevard Saint-Laurent. Les travaux ont été réalisés de façon discontinue entre le 12 juin et le 3 juillet 2024. La mise au jour d'une fondation en pierre maçonnée et de sols archéologiques dans le quart nord-ouest de la tranchée a conduit à la fouille manuelle des sols archéologiques et à la documentation du vestige dans l'emprise des travaux. Les interventions ont abouti à la création du site archéologique BjFj-242. Le 26 août 2024, une tranchée orientée dans l'axe nord-sud a été excavée entre le PA 11139 et le trottoir sud de l'avenue Viger, sans toutefois révéler d'éléments archéologiques.

2.2.1.2 Voie ouest de la rue Saint-Urbain, entre la rue Saint-Antoine et l'autoroute Ville-Marie (R-136), tranchées T-5 et T-6, secteur MTL24-25-15.

Entre le 10 et le 27 septembre 2024, les travaux ont porté sur les tranchées T-5, T-6 et la portion nord de la zone de surveillance S-1 sans révéler d'éléments archéologiques d'intérêt. Les interventions sont enregistrées sous le code temporaire de la ville de Montréal MTL24-24-15.

2.2.1.3 Croisement de l'avenue Viger et de la rue Saint-Urbain, zones de surveillance S2, S3 et S4, site BjFj-161

Le 15 novembre 2024, la présence de plusieurs vestiges a été constatée dans l'emprise des travaux en cours dans la voie sud de l'avenue Viger au croisement de la rue Saint-Urbain, dans l'emprise des zones de surveillances S-3 et S-4. L'archéologue chargé de projet n'avait pas été avisé du déroulement de ces travaux, en raison d'un manque de communication involontaire de la part de la direction de chantier. Un inventaire archéologique a tout de même pu être réalisé, ce qui a permis d'identifier plusieurs vestiges, des sols archéologiques d'intérêt, ainsi que d'agrandir les limites du site BjFj-161, qui a été identifié lors

d'une intervention antérieure par Ethnoscop (2015). Les travaux se sont poursuivis au cours des mois de novembre 2024, de janvier et de février 2025 à l'intersection de l'avenue Viger et de la rue Saint-Urbain, permettant de mettre au jour d'autres segments des vestiges rattachés au site BjFj-161.

2.2.1.4 Voie nord de la rue Saint-Antoine, au coin nord-ouest de la rue Saint-Urbain, zone de surveillance S1

Du 4 au 13 mars 2025, les travaux ont porté sur la surveillance d'une excavation mécanique visant à la reconstruction de conduites de Bell et au percement d'une nouvelle fenêtre au puits d'accès (PA) existant situé en bordure du trottoir nord de la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue Saint-Urbain. L'excavation sur 1,40 à 1,70 m de profondeur n'a pas permis de révéler de vestiges et de sols d'intérêt archéologique.

2.2.2 Enregistrement des données au terrain

Les données ont été consignées dans un carnet de notes, ainsi que dans des fiches d'enregistrement. L'arpentage des vestiges et des limites d'interventions était assuré par un arpenteur de l'entrepreneur général Construction Demathieu & Bard (CDB) inc. Les élévations sont calculées en mètres (m) par rapport au niveau moyen marin (NMM). Les interventions ont fait l'objet d'une couverture photo réalisée à l'aide d'un appareil numérique de haute résolution et les clichés ont été consignés dans un catalogue.

Le système Tikal a été utilisé pour compléter l'enregistrement des données recueillies. Donc, à la suite de l'attribution d'un code temporaire ou d'un Borden, BjFj-161, une série de chiffres et de lettres identifient la localisation ou la provenance des éléments découverts à l'intérieur d'un même site à l'intérieur du Canada (ex. BjFj-161-6A1). C'est ainsi qu'un chiffre séquentiel est d'abord utilisé comme numéro d'opération (6A1). Cette opération correspond à une subdivision ou période d'intervention sur le site qui peut être en lien avec l'espace couvert ou le secteur d'intervention (selon les aires d'occupation) ou le moment de l'intervention (changement d'opération à chaque année). Une lettre est par la suite attribuée comme sous-opération (6A1). La sous-opération représente les espaces ou aires ouvertes (tranchées ou sondages) réalisés à l'intérieur d'une opération d'un site. Chaque niveau de sol, qu'il soit dégagé de manière arbitraire ou selon la stratigraphie porte également un numéro (6A1).

Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierres ou béton et les numéros 200 à 299 servent aux vestiges en bois, les numéros de 300 à 399 ont été utilisés pour désigner les canalisations, surtout en métal comme en fonte ou en plomb, mais également les canalisations en grès. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe est-ouest dominant. Le numéro de lot 99 réfère systématiquement aux lots d'excavations mécaniques ou de nettoyage de surface préparatoire à la fouille, qui regroupent généralement plusieurs dépôts de sol.

Les numéros décrits précédemment sont également utilisés pour identifier la provenance des artéfacts. Ainsi chaque ensemble est identifié par le code Borden, l'opération, la sous-opération et le lot. L'informa-

tion est présente sur le sac d'emballage ou sur un feuillet libre mis à l'intérieur du sac. Le même numéro sert à son l'identification lors de l'inventaire des artéfacts.

Concernant la documentation de l'orientation des excavations, des vestiges et des parois stratigraphiques, deux nord ont été employés ; le Nord montréalais qui reprend l'axe de la rue Saint-Laurent a été employé.

2.2.3 Conservation des vestiges

Une partie des vestiges qui ont été documentés ont été conservés partiellement ou intégralement. Après leur dérasement ou retrait partiel dans l'emprise des travaux ils furent recouverts d'une membrane géotextile et d'un remblai protecteur en gravier.

2.3 Analyses post-intervention

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux, dont le traitement et l'analyse des données de terrain. Ce traitement comprend notamment la mise au propre des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes ont été classées de manière à comparer les résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début des travaux. Les artéfacts récoltés ont été envoyés au laboratoire pour être nettoyés et inventoriés. Les vestiges arpentés et enregistrés ont été géoréférencés et mis en forme afin de produire des cartes qui ont été superposées aux plans anciens à l'aide du logiciel ArcGIS pro.

L'analyse des données archéologiques consiste à la description des découvertes et au croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise au MCC et au client, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche. Les éléments les plus descriptifs ont été regroupés au sein de tableaux qui sont insérés à l'intérieur du rapport.

2.3.1 Recherche historique

La recherche documentaire et historique fait suite aux études déjà effectuées par Archéotec (2005), Arkéos (2008) et Ethnoscop (Ethnoscop 2015). Les données historiques générales proviennent de sources primaires variées (actes notariés, documents, cartes et plans anciens), mais également de sources secondaires, telles que des études, des monographies et des sites de vulgarisation. L'évolution du cadre bâti a été évaluée par comparaison d'une série de plans anciens et d'assurance-incendie.

La constitution de la chaîne de titre des propriétaires des différentes propriétés recoupés par les interventions archéologiques a été initiée dans le cadre de ce rapport de recherche archéologique. La recherche dans les archives inclut un dépouillement complet des rôles d'évaluation foncière de la Ville

de Montréal des propriétés recoupées par les interventions jusqu'en 1930, puis d'une consultation des livres terriers des Sulpiciens, les anciens seigneurs de l'île de Montréal. La consultation de la thèse de doctorat de l'historien Alan M. Stewart (1988), *Settling and 18th century Faubourg : Property and Family in the Saint-Laurent Suburb, 1735-1810* offre également un éclairage pertinent sur les débuts du lotissement du faubourg Saint-Laurent.

2.3.2 Travaux de laboratoire et analyses spécialisées

2.3.2.1 Préparation et analyse de la culture matérielle

Les travaux de laboratoire comprennent d'abord la préparation de la collection matérielle. Les artéfacts tels que le verre et la céramique doivent être lavés et brossés à l'eau, tandis que les os et le métal sont traités à sec.

Les artéfacts d'un même lot sont regroupés par matériaux, puis inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre des fragments et d'objets complets estimés, matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. Le classement des matériaux et fonctions est effectué avec les codes de l'agence Parcs Canada. L'identification de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés permet d'attribuer des datations relatives aux assemblages. Cependant, le contexte de déposition (événement ponctuel, sol remanié, zone de rejet) constitue souvent un facteur déterminant pour la datation relative et l'identification de fonctions ou d'activités pouvant leur être associées.

Certains artéfacts ont été élagués, mais ceux-ci figurent tout de même dans l'inventaire et font partie de l'analyse de l'assemblage. Les éléments métalliques trop corrodés pour être identifiés sont élagués, autrement, pour les clous laminés, tréfilés et le verre à vitre, seul un échantillon représentatif de l'assemblage (teinte, forme et épaisseur) est conservé. La collection est remballée dans des sacs de papier conformément aux pratiques en vigueur au laboratoire et à la réserve d'archéologie de la ville de Montréal.

Chapitre 3: Contextes d'intervention

3.1 Cadre environnemental actuel et ancien

Le secteur à l'étude se situe dans l'ancien faubourg Saint-Laurent et fait désormais partie du quartier international de l'arrondissement Ville-Marie. La topographie du territoire de l'ancien faubourg Saint-Laurent est marquée par trois éléments. La partie sud est occupée par une basse terrasse, plus étendue à l'est qu'à l'ouest dont l'altitude passe graduellement de 20 à 30 mètres. La pente s'accentue à l'ouest du boulevard Saint-Laurent et donne accès à la terrasse de la rue Sherbrooke, marquant la limite nord du faubourg et dont l'altitude varie de 40 à 45 mètres (Burgess 2009, 7).

Le réseau hydrographique est dominé par la partie du fleuve Saint-Laurent qui sillonne le centre du territoire, mais également par deux anciens cours d'eau aujourd'hui canalisé, soit l'ancienne rivière Saint-Martin et l'un de ses affluents. Cette rivière qui prenait sa source à la côte de la Visitation s'écoulait vers l'ouest dans un creux de vallée (talweg) entre la terrasse (interfluve) du Vieux-Montréal situé au sud et la terrasse de Montréal pour éventuellement se déverser dans la rivière Saint-Pierre, à proximité de la rue McGill. Sa plaine alluviale, située dans une zone de dépression, était parfois inondée lors de crues saisonnières ou même lors de fortes pluies, ce qui pouvait créer des zones humides (Poirier 2016). Un second ruisseau qui n'a jamais reçu de toponyme officiel, mais est parfois nommé le ruisseau de la Côte-à-Baron, s'écoulait depuis le versant sud du Mont-Royal. Ce ruisseau au débit lent et au parcours sinueux s'écoulait sur la terrasse de Montréal (aussi appelée terrasse Sherbrooke), tout d'abord vers l'est, puis vers le sud en suivant l'axe du boulevard Saint-Laurent. Il traçait ensuite un grand arc vers l'ouest avant de rejoindre à nouveau le boulevard Saint-Laurent et de se déverser dans la rivière Saint-Martin, au niveau de l'actuelle rue Saint-Antoine (Burgess 2009, 7).

Cette région est caractérisée par un climat de type modéré subhumide continental. Au Québec, c'est le territoire qui bénéficie des conditions de températures les plus douces et la plus longue saison de croissance (MRNQ 2000, 23). La saison de croissance varie de 180 à 200 jours. La géologie du territoire est relativement homogène. Le substrat rocheux forme une grande plate-forme sédimentaire percée à quelques endroits dans la partie sud par de petites formations de roches intrusives que sont les Montéré-

giennes (MRNQ 2000, 26). Les sols sont dominés par des dépôts marins (5A et 5S). Ils sont le plus souvent argileux, d'origine fluvioglaciaire et fluviatile (MRNQ 2000, 33).

Si le secteur est aujourd'hui entièrement minéralisé, le peuplement forestier de l'archipel d'Hochelaga (aussi parfois appelé archipel de Montréal), intégrait auparavant plusieurs essences telles que l'érable rouge, le bouleau gris ou le peuplier faux-tremble, accompagnés de pruche et de rares résineux tels le thuya, le sapin et le pin blanc. Ce terrain fait partie du domaine de l'érablière à caryers cordiformes, qui englobe l'archipel d'Hochelaga et la plaine au sud du fleuve, jusqu'à la frontière américaine (MRNQ 2000, 33). Dans la basse terrasse occupant la partie sud du faubourg Saint-Laurent, les berges de la rivière Saint-Martin devaient laisser place à des peuplements végétaux plus typiques des zones humides comme les prêles et les joncs des prés (Burgess 2009, 8).

3.1.1 Événements du quaternaire

L'évolution des paysages de la vallée du Saint-Laurent s'amorce avec le retrait de l'Inlandsis Laurentidien, il y a de cela environ 13 000 ans. La pression exercée par le glacier sur l'écorce terrestre est telle que la croute superficielle s'abaisse. Ainsi, avec des terrains plus bas et un très grand apport d'eau provenant de la fonte de l'inlandsis, le front glaciaire cède la place à un premier lac pro-glaciaire qui occupe la plaine de Montréal, il s'agit du lac Candona. Avec des altitudes avoisinant les 400 m, les monts Yamaska, Rougemont et Saint-Hilaire formaient à une époque un chapelet de petites îles. Vers 12 000 ans AA, à la suite de la fonte du front glaciaire qui formait un barrage à la hauteur de Québec, un apport considérable d'eaux salines provenant de la mer de Goldthwait envahit l'intérieur des basses-terres du Saint-Laurent pour former la mer de Champlain. Le relèvement isostatique et l'alimentation perpétuelle en eaux douces provenant du front glaciaire, purge les eaux saumâtres de la mer de Champlain et, vers 10 600 ans AA, ramènent un environnement lacustre : c'est la formation du lac à Lampsilis. Le niveau de l'eau s'établit alors à environ 52 m d'altitude (Occhietti et Richard 2003 ; Richard 2016).

Dans la grande région de Montréal, les trois terrasses qui témoignent des diverses phases de retrait du lac à Lampsilis sont les niveaux de Rigaud (60 m), de Montréal (30-31 m) et de Saint-Barthélemy (18-20 m) (Prest et Keyser 1982, 6 ; L. Lamarche 2006). Progressivement dans la période s'échelonnant de 10 000 à 7 000 ans AA, le régime hydrique passe à un régime dit estuarien, comportant des vitesses d'écoulement variables, mais plus importantes qu'à l'actuel. Ces dernières phases de stabilisation voient émerger des eaux : le coteau de LaSalle vers 9 600 AA, puis la butte du Vieux-Montréal il y a 9 000 ans AA. La fin du lac à Lampsilis correspond à un changement de régime hydrique autour de 8 000 ans AA (Lise Lamarche 2011, 11). Les phases marine et lacustre sont susceptibles d'avoir laissé au-dessus du till glaciaire, des sédiments fins de limons et d'argile lourde (Prest et Keyser 1982).

Le proto-Saint-Laurent se met en place vers 7 500 ans AA. Son rivage se situe à 15 m vers 7000 ans (Chapdelaine 1989). Entre 6000 et 5500 AA, le débit et le régime hydrologique du Proto-Saint-Laurent se stabilisent et ressemblent à l'actuel. Dans ce contexte, plusieurs anciens chenaux de drainage se sont encaissés dans les sédiments fluviatiles, formant par le fait même plusieurs cours d'eau dans le secteur.

La petite rivière, la rivière Prud'homme, la Saint-Martin et la Saint-Pierre auraient possiblement cette même genèse. Enfin, le niveau actuel des cours d'eau se stabilise en trois cycles, pour atteindre l'altitude de 9 m il y a de cela 1 000 ans AA (Richard 2018).

Dans le nord-est de l'Amérique, il est d'usage de présenter les populations anciennes sous le prisme de trois grandes périodes culturelles, soit le Paléoindien (13 000 à 8 800 ans AA), l'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000 à 400 ans AA). Chacune de ces périodes se subdivise par la suite en phases basées sur l'ensemble des données archéologiques récoltées dans le Québec méridional et dans les états du Nord-Est des États-Unis. D'après les données environnementales, le secteur à l'étude est susceptible d'avoir été fréquenté par des groupes autochtones à partir de l'Archaïque moyen (8 800 à 6 800 ans AA), lorsque la ligne de rivage a atteint 15 m NMM, jusqu'au début de la période coloniale européenne dans les années 1 600 de notre ère (350 ans AA).

3.1.2 Occupation paléohistorique autochtone

La période archaïque s'échelonne approximativement de 10 000 à 3 000 ans AA. Elle est divisée en quatre phases : Archaïque ancien (10 000 à 8 800 ans AA), Archaïque moyen (8 800 AA à 6 800 ans AA), Archaïque supérieur (6 800 à 4 500 ans AA) et Archaïque terminal ou post-laurentien (4 500 à 3 000 ans AA). Jusqu'à présent, les plus anciens vestiges archéologiques connus à ce jour à Montréal datent de l'Archaïque terminal (4500 ans AA à 3000 ans AA).

À Montréal, l'occupation paléohistorique autochtone est plus particulièrement représentée par des découvertes archéologiques attribuées à la période Sylvicole. En fonction des changements morpho-stylistiques observés sur les poteries, il est possible de découper le Sylvicole en trois phases culturelles : soit le Sylvicole inférieur (de 3 000 ans à 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (de 2 400 ans à 1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (de 1 000 ans à 400 ans AA). Cette période est caractérisée par la sédentarisation des groupes et l'introduction de la poterie et de l'horticulture de cultigènes comme le maïs, la courge et le haricot. Pour le Sylvicole moyen, on connaît les sites BjFj-3, BjFj-18, BjFj-44, BjFj-49, BjFj-52 BjFj-96 et BjFj-143. Pour le Sylvicole supérieur, on connaît les sites BjFj-3, BjFj-43, BjFj-49, BjFj-133, BjFj-140, BjFj-143 et BjFj-171. Des sols anciens du séminaire de Saint-Sulpice, dans les « Jardins d'Youville » (BjFj-43), révèlent la présence d'une aire agricole autochtone préhistorique axée sur la production du maïs, de la courge, du tournesol et du petit tabac (Landry 2019, 134).

D'autres recherches ont été effectuées sur le site Dawson (BjFj-1), découvert durant la construction du pavillon de l'université McGill en 1860, puis investigué davantage en 1924, 1960 et 1972 (Pendergast et Trigger 1972). Jusqu'à présent, il s'agit du seul site villageois paléohistorique connu à ce jour sur l'île de Montréal. Les archéologues appellent ce groupe, les Iroquoiens du Saint-Laurent. Ils sont un groupe culturel qui occupe la vallée du fleuve Saint-Laurent, du Lac Ontario jusqu'au golfe, durant la période du Sylvicole supérieur (1 000 à 400 ans AA ; Tremblay 2006, 9).

3.1.3 Occupation historique autochtone

La période historique commence officiellement avec l'arrivée de Jacques Cartier en 1534, mais la présence européenne dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent remonte aux années 1400 avec les visites annuelles des pêcheurs basques. Nous pouvons séparer la période d'occupation autochtone historique selon deux phases pour la région de Montréal, soit la période de Contact (1535-1642) et les premiers moments de la colonie montréalaise (1642-1705). Cette première phase est une période d'adaptation culturelle issue d'une exposition des différents groupes à de nouvelles idées, ainsi qu'à de nouveaux matériaux et comportements. La présence d'objets européens retrouvés en contexte autochtone, tel que des articles utilitaires européens dont certains transformés en objets de parure autochtones, témoigne de la circulation des biens et des réseaux d'interactions qui se mirent en placent au moins un siècle avant la fondation de Ville-Marie en 1642. L'étude de cette période, qui repose sur un nombre assez limité de sources historiques, est de mieux en mieux documentée par les découvertes archéologiques. Au cours de la seconde phase, l'île redevient un lieu grandement fréquenté et habité par divers groupes autochtones qui profitent des avantages que leur offrent la ville et les missions.

3.2 Contexte d'occupation euroquébécoise

L'aire d'étude se situe dans l'ancien faubourg Saint-Laurent qui se développe au cours du 18e siècle, lors de l'expansion de la ville à l'extérieur des fortifications sur des terres qui étaient auparavant réservées à des activités agricoles. Le faubourg Saint-Laurent fait l'objet d'un développement accéléré au cours du 19e siècle et devient l'un des plus populeux de la ville de Montréal. Les rues Saint-Laurent et Saint-Urbain sont respectivement élargies en 1889 et au début du 20e siècle. Le secteur connaît cependant d'importants bouleversements au cours des années 1960 et 1970, lors de la construction du métro de Montréal et du tunnel Ville-Marie.

3.2.1 Le Faubourg Saint-Laurent (1736-1999) et le quartier international (1999-aujourd'hui)

Le faubourg Saint-Laurent désigne l'un des noyaux d'habitat qui se développe à l'extérieur des fortifications qui ceinturent la ville de Montréal. Au départ, le terme de faubourg n'a pas d'existence légale ou administrative, mais sert tout simplement à désigner un espace urbain situé hors du bourg, soit dans le cas du bourg de Ville-Marie, hors de son enceinte fortifiée (Derome 2002 : « Bourg et faubourgs »). Bien que ses limites ne soient pas officiellement définies avant le 19e siècle et qu'elles évoluent au fil du lotissement, l'usage fixe les limites du faubourg Saint-Laurent au 18e siècle à un vaste quadrilatère situé au nord des fortifications, qui est traversé en son centre par le chemin de Saint-Laurent. Les limites ouest et est correspondent aujourd'hui respectivement au tracé des rues Saint-Alexandre et Saint-André (Burgess 2009, 3). Les anciens faubourgs Saint-Laurent et Saint-Louis, qui sont séparés, par la rue Saint-Laurent deviennent éventuellement des quartiers de la Ville de Montréal. En 1921, le quartier Saint-Louis est subdivisé et sa portion au sud de la rue Sherbrooke est désignée comme le quartier Crémazie. Cette situation prévaut jusqu'à la création d'une nouvelle unité administrative que constitue l'arrondissement vers la fin des années 1980. Les anciens quartiers Saint-Laurent et Crémazie sont alors intégrés dans le vaste arrondissement de Ville-Marie (Burgess 2009, 5).

Le développement du faubourg Saint-Laurent s'amorce avec l'ouverture, en 1717, du chemin de Saint-Laurent (figure 3.1), qui permet de relier la ville fortifiée à la côte de Saint-Laurent et à la partie nord de l'île de Montréal, suivant la construction de la grande porte Saint-Laurent qui fut complétée en 1732 (figure 3.2). Il s'agissait alors de l'unique porte aménagée sur le flanc nord des fortifications de Montréal. Jusqu'aux années 1730, les terres du faubourg Saint-Laurent étaient presque uniquement dédiées à des activités agricoles. Le chemin traverse un espace rural ponctué de champs de blé où sont dispersées quelques maisons de ferme avec des dépendances, des potagers et des vergers (Burgess 2009, 11). Vers 1730, 18 établissements agricoles sont dénombrés sur le territoire du futur faubourg Saint-Laurent. Les fermes sont exploitées par les propriétaires eux-mêmes, soit des militaires ou négociants, ou par des fermiers-locataires. Du côté nord de la ville, le territoire est séparé en une vingtaine de longues bandes étroites de terres, dont la forme diffère légèrement entre le côté ouest et est du chemin Saint-Laurent (Burgess 2009, 12).

Pour maintenir l'efficacité de l'enceinte fortifiée, il est nécessaire de maintenir du côté de la terre ferme un dégagement de plusieurs centaines de mètres autour des murs ce qui permet de voir venir l'ennemi et de le tenir en jour. Ce besoin défensif contrait cependant le développement d'autres voies de communication autour de la ville (Anctil 2002, 15). Du côté nord, l'espace non bâti se compose de terres basses bordant la rivière Saint-Martin et ses affluents, qui formaient des zones humides et marécageuses.

Le développement des faubourgs peut être imputé à plusieurs causes convergentes. Tout d'abord, la construction de la fortification de pierre entre 1717 et 1744 entourant la ville confine le développement de la ville de Montréal à l'intérieur de cette enceinte. Autrement, des règlements visant à limiter les incendies obligeaient alors l'utilisation de la pierre, un matériau plus couteux que le bois, ce qui avait pour effet de faire grimper la valeur des propriétés et le prix des loyers. Cette mesure, de même que la hausse de la population en général couplée à la fonction commerciale, administrative et militaire, que revêt désormais Montréal, incite les moins fortunés, principalement des artisans (principalement menuisier, maçon, charpentier, cordonnier, boulanger, forgeron, tonnelier et boucher) à s'établir en dehors des fortifications. Les activités qui requièrent de grandes superficies sont également plus susceptibles de se dérouler sur des terrains à l'extérieur des fortifications, sans toutefois trop s'éloigner de la ville (Archéotec 2005, 4-5 ; Burgess 2009, 13).

Alan Stewart (Stewart 1988, 36) place le début du lotissement du territoire situé dans l'axe du chemin de Saint-Laurent en 1736 ; lorsque Jean-Baptiste Barsalou commence à lotir une bande de terre de 50 mètres de largeur située à l'ouest du chemin de Saint-Laurent et qui s'étend sur quinze arpents au nord des fortifications qu'il a acquise en décembre 1733, pour 300 livres. Les premières mentions de ventes de lots et de marchés de construction faisant mention plus spécifiquement du faubourg Saint-Laurent dans l'outil de recherche des actes notariales *Parchemin* remontent à 1738 (Anctil 2002, 15). Le plan de Michel de Couagne de 1749 (figure 3.3) montre que plusieurs habitations ont été érigées en un peu plus d'une décennie le long du chemin Saint-Laurent (de Couagne 1749). Le morcellement des terres pour développement résidentiel et commercial se concentre d'abord au long du chemin de Saint-Laurent et s'étend plus tard au cours du 18e siècle et du 19e siècle dans tout le secteur au nord des fortifications (figures 3.4 et 3.5).

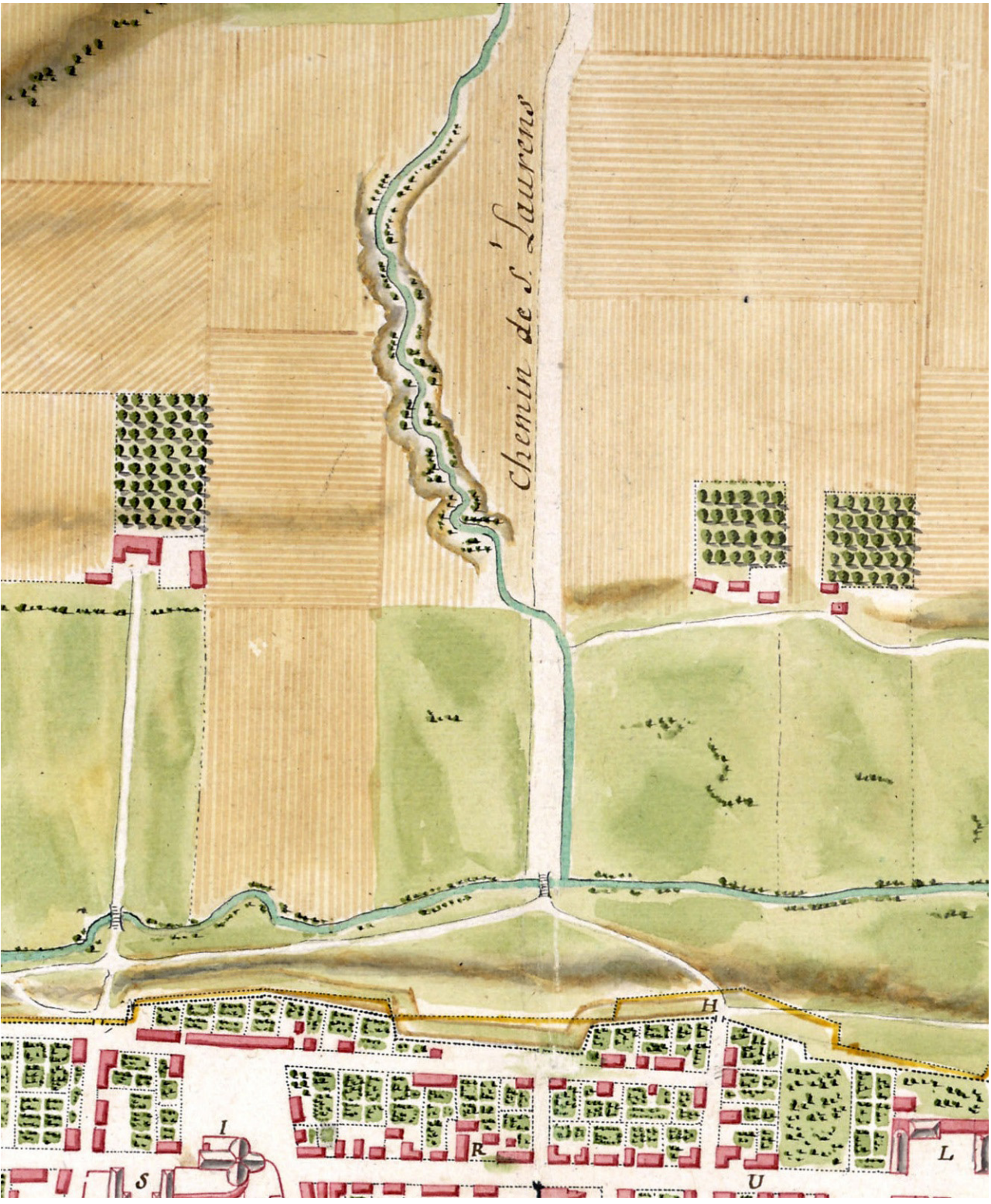

Figure 3.1 Extrait du « plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle-France » par Chaussegros de Léry de 1717 (BAnQ numérique).

Figure 3.2 Extrait du « plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle-France » par Chaussegros de Léry de 1735 (BAnQ).

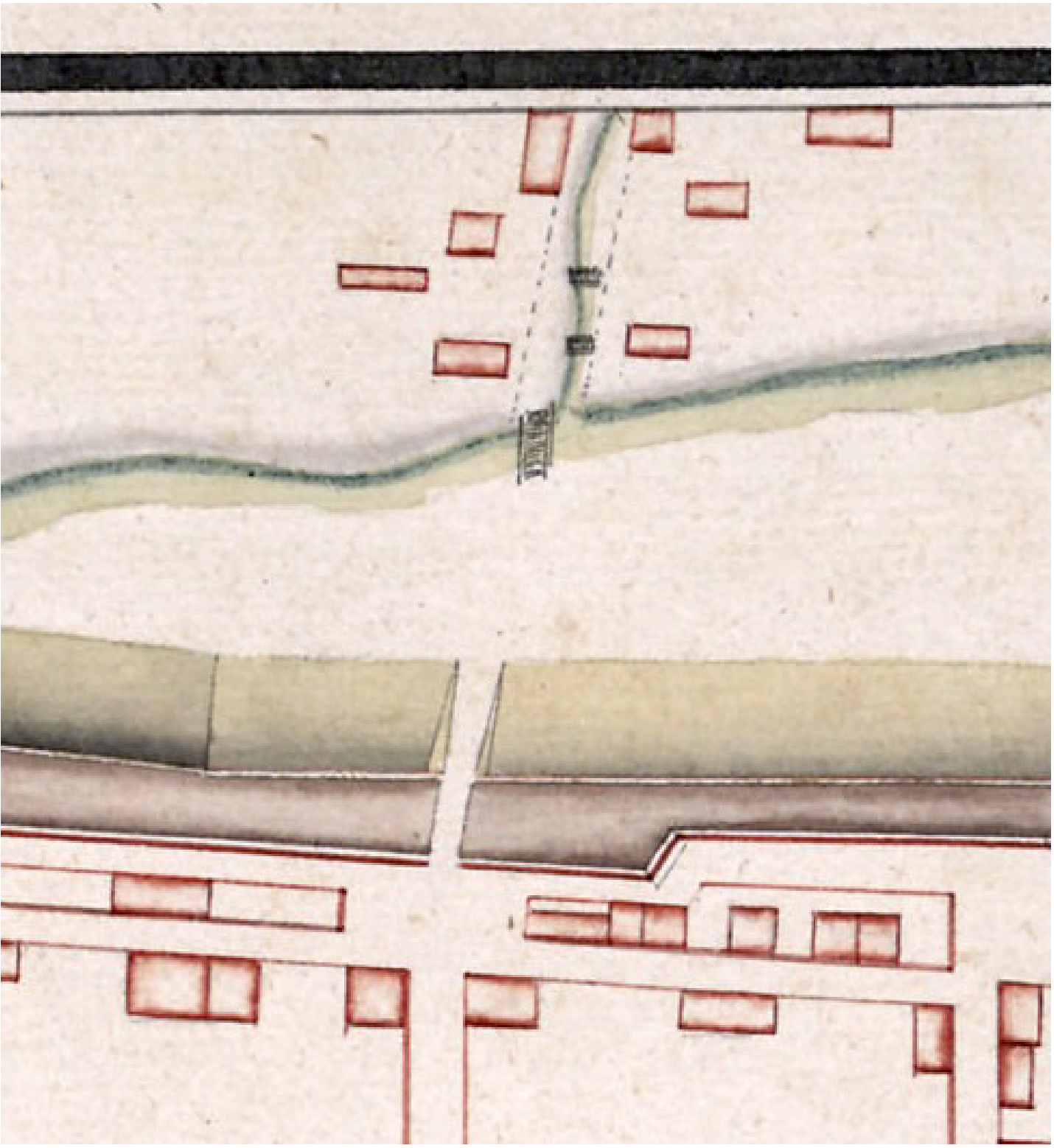

Figure 3.3 Extrait du plan de la ville de Montréal de Michel de Couagne de de 1749 (BAnQ).

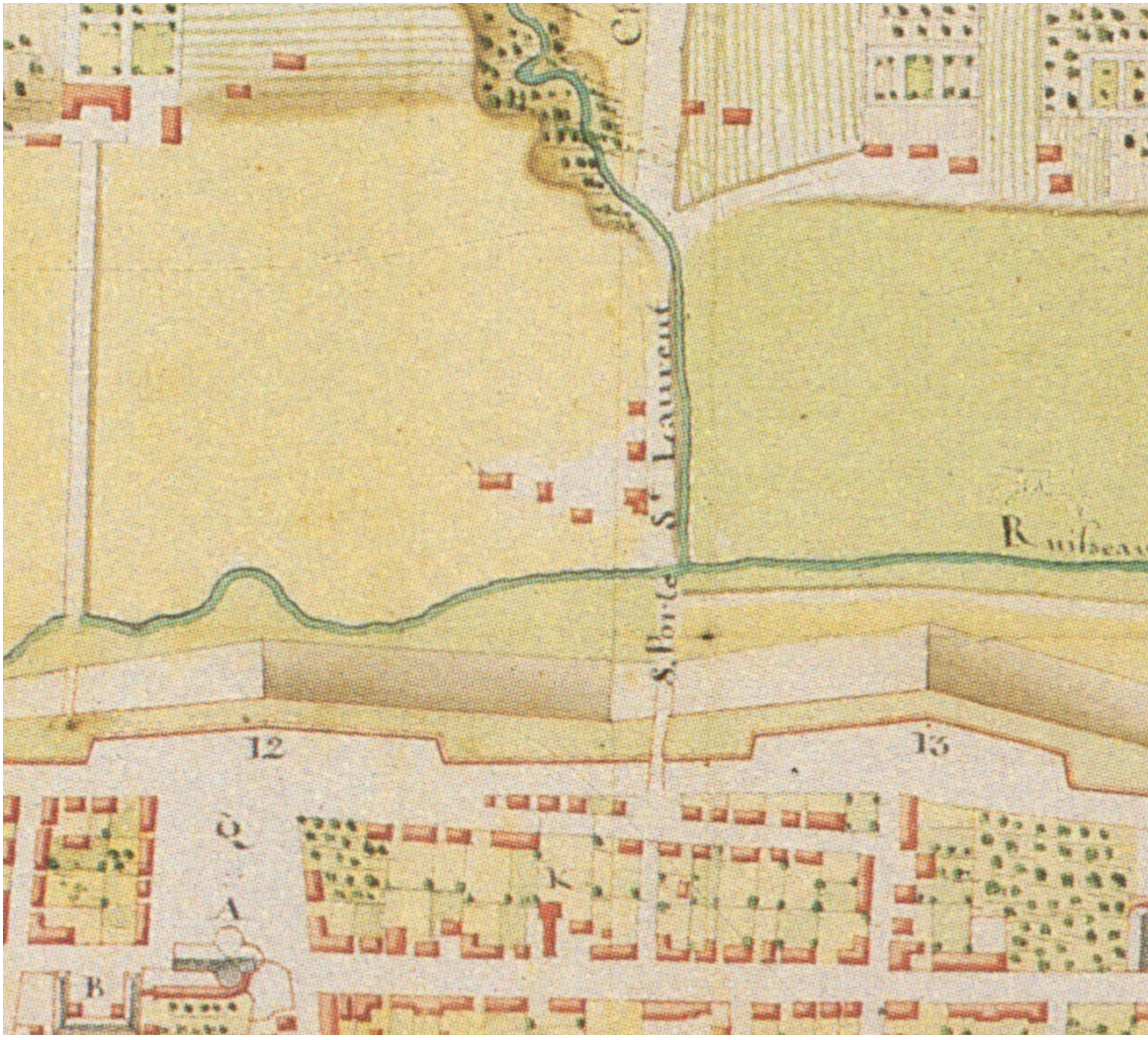

Figure 3.4 Extrait du plan de la ville de Montréal de Louis Franquet de 1752 (BAnQ).

Figure 3.5 Extrait du plan de la ville de Montréal de Jourdain dit Labrosse de 1760 (BAnQ).

Entre 1736 et 1782, Jean-Baptiste Barsalou (qui décède en 1776), fils du maître-tanneur Gérard Barsalou et Marie-Anne Bigras, et ses héritiers concèdent au total 52 lots du côté ouest du chemin de Saint-Laurent et à l'est de la rue Saint-Charles-Borromée (aujourd'hui Clark), entre la rivière Saint-Martin (aujourd'hui canalisée sous la rue Saint-Antoine) et un peu au nord de la rue Mignonne (actuel boul. De Maisonneuve). Du côté est du chemin Saint-Laurent, les premiers lots commencent à être cédés dans l'arrière-fief Closse par Louise Bizard, petite fille de Lambert Closse, et sa nièce, suivi du marchand Pierre Foretier, qui acquiert une partie le fief Closse à partir de 1765 et en devient l'unique propriétaire en 1769 (Stewart 1988).

Durant le 18e siècle, le développement du faubourg Saint-Laurent demeure inconstant et ne suit pas de plan d'ensemble. Comme l'explique bien Joanne Burgess (Burgess 2009, 15) : « Les lotissements et l'ouverture des rues se font au gré des projets des promoteurs ». Selon Alan Stewart (Stewart 1988), à partir de la seconde moitié du 18e siècle et au début du 19e siècle, le lotissement des terres, le tracé des rues pour être imputé à 26 individus qui agissent alors comme promoteurs immobiliers et qui regroupent des membres de familles de la noblesse canadienne et des militaires tels que les d'Ailleboust, les Bizard et les De Bleury, des marchands-équipeurs de la traite des fourrures tels Pierre Foretier (1738-1815), Gabriel Cotté (1742-1795), Christophe Sanguinet (1734-1809) et Toussaint Pothier (1771-1845)), ainsi que des artisans prospères (les Plessis Belair et Robereau Duplessis) (Burgess 2009, 15-16). La rue de Vitré (rue Viger), ouvre par sections à partir de 1744, elle possède à l'origine une largeur de 24 pieds français (7,8 m)(Stewart 1988, 212).

C'est surtout suivant la conquête britannique de 1760 Montréal que s'organise la séparation de ville en quartier. Montréal est désormais administrée par des juges de paix, qui divisent la ville et les faubourgs en huit quartiers (*wards*) en 1766 (GRSM 1972). À ce moment, les faubourgs n'ont toutefois pas encore de délimitation officielle (Derome 2002 : « 1767 Des faubourgs bien constitués »), mais sont éventuellement intégrées dans les limites juridiques de la cité qui sont fixées par proclamation du lieutenant-gouverneur Clarke en 1792, ce qui confirme que le tissu urbain a depuis longtemps débordé de l'enceinte fortifiée (GRSM 1972-1973 : 3-4, 8 et 9 cité dans Derome 2002 : « 1790 Lois et codifications »). La rue Saint-Urbain ouvre officiellement en 1785 et possède à l'origine 24 pieds (7,8 m) de largeur (Stewart 1988, 213). Il s'agissait à l'origine d'un chemin qui se rendait à la terre qui fut concédée en 1653 à Urbain Tessier dit Lavigne. Le chemin commence à être représenté pour la première fois sur la carte de Jourdain dit Labrosse (1767).

À la suite d'une pétition des habitants de la ville déposée en août 1798 et d'un acte adopté trois ans plus tard, l'enceinte de pierre est démantelée entre 1801 et 1817 (figure 3.6), en raison de son mauvais état et de l'entrave qu'elle impose au développement urbain. Le côté nord des fortifications, qui borde l'aire d'étude, sera presque entièrement démantelé entre 1804 et 1809 (Archéotec 2005, 5).

Au nord du ruisseau Saint-Martin, le ruisseau de la Côte-à-Baron coulait vers le sud en longeant le chemin Saint-Laurent. Dans la zone d'étude, de petits ponceaux ou des passerelles permettaient de franchir la portion canalisée de ce ruisseau pour permettre d'accéder aux maisons situées du côté est du chemin. Le cours d'eau persiste jusqu'en 1815, mais est enfoui entre 1815 et 1825 (figures 3.7 et 3.8). La

Figure 3.6 Vue de la ville de Montréal et des faubourgs d'après Edward Walsh en 1811 (Creative Commons Licence CC BY-NC-ND 4.0).

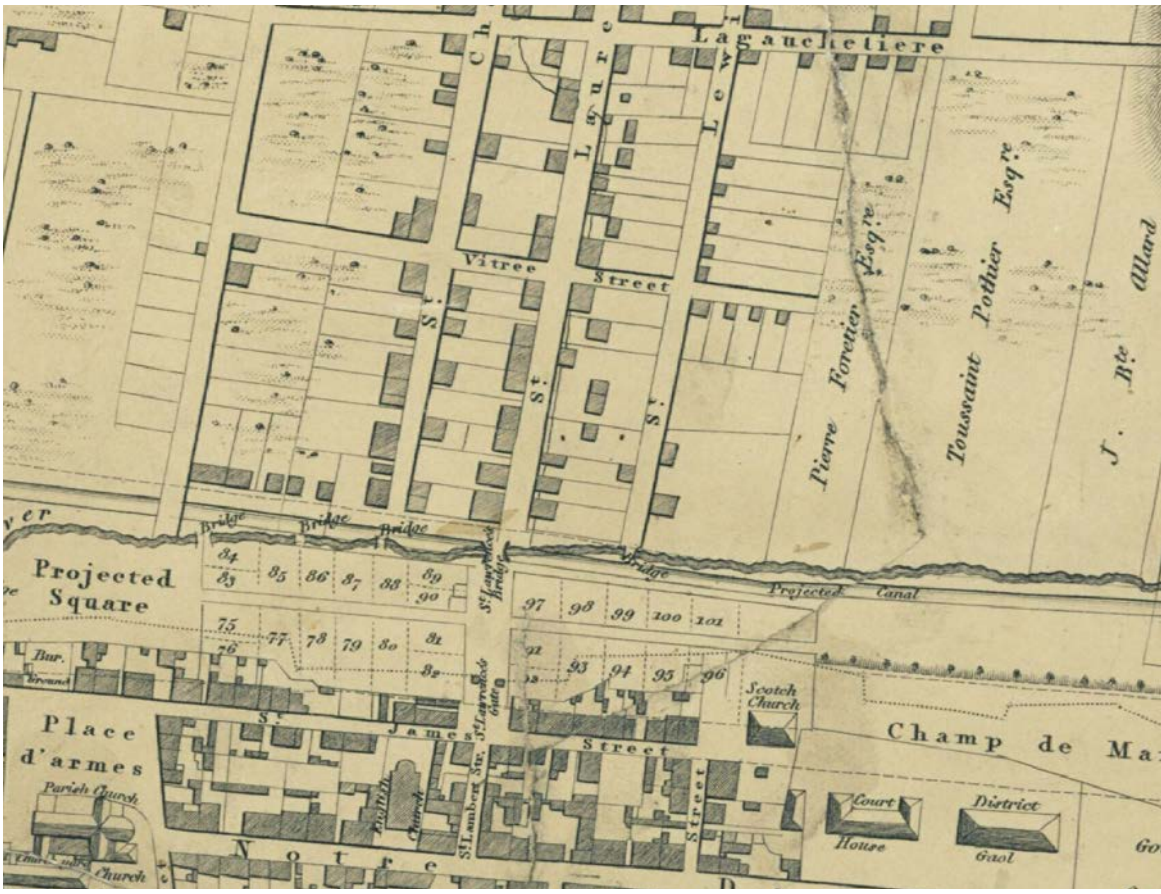

Figure 3.7 Extrait du plan de Joseph Bouchette, 1815 Town of Montreal, This topographical map of the province of Lower Canada (BAnQ).

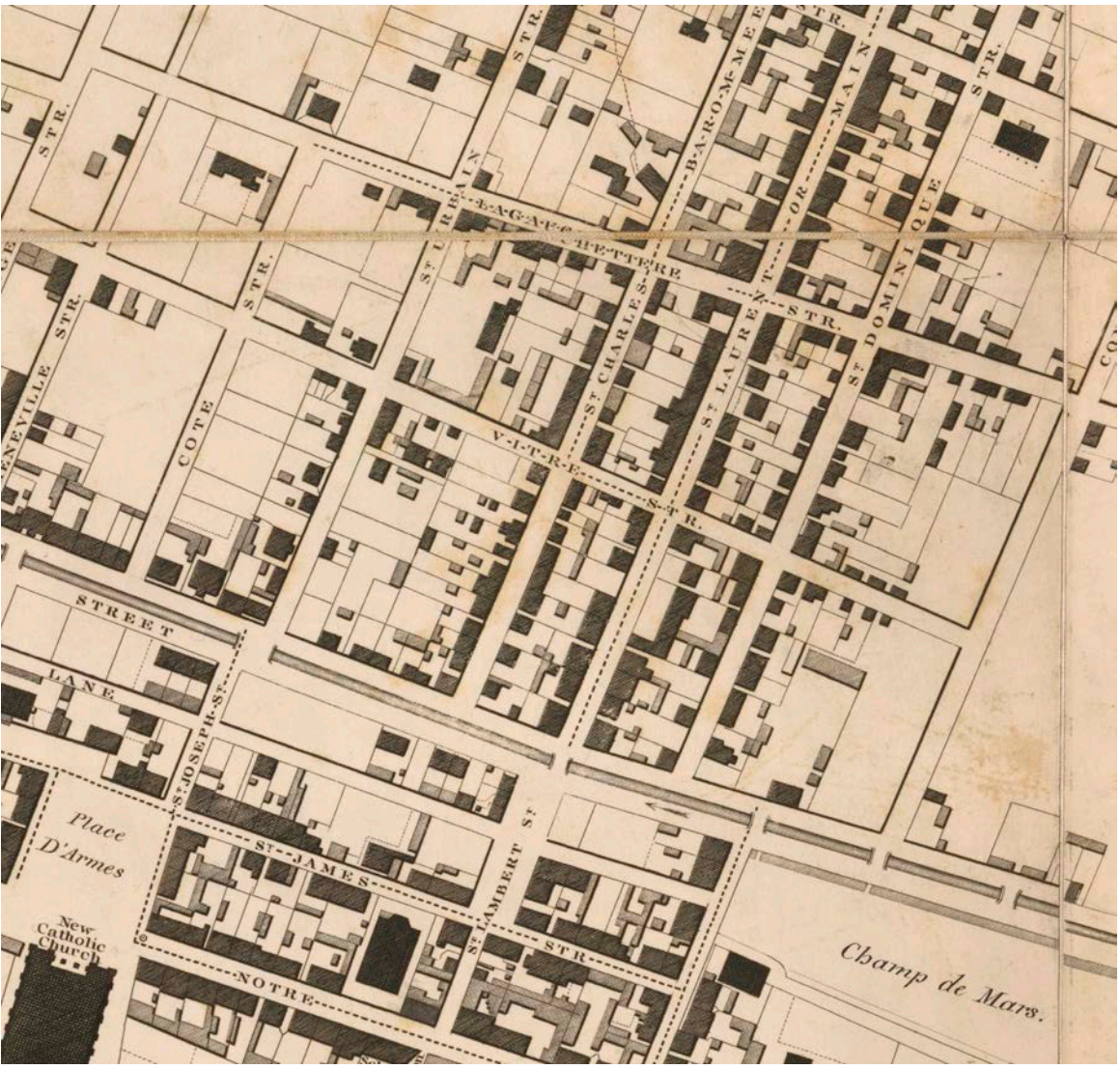

Figure 3.8 Extrait du plan de John Adams de 1825, Map of the city and suburbs of Montreal (BAnQ numérique).

rivière Saint-Martin qui coulait d'est en ouest et sinuait dans un creux situé au nord des fortifications, fut canalisée vers 1817 au centre de la rue Craig (actuelle rue Saint-Antoine), avant d'être enfoui dans un égout collecteur en brique entre 1837 et 1840 pour la portion à l'ouest de Saint-Laurent (Fougères 2006 ; Ethnoscop 2015, 176). Le boulevard Saint-Laurent est élargi vers l'ouest en 1889 jusqu'à une largeur de 22,86 m (75 pieds), ce qui cause la démolition de tout l'ancien front bâtit de ce côté de la rue (voir les superpositions des plans anciens en Annexe 1).

Le morcellement des terres agricoles autour de la rue Saint-Urbain se fait à partir de 1786. Un petit pont situé vis-à-vis la rue Saint-Urbain traverse la rivière Saint-Martin (Archéotec 2005, 7). Le lotissement s'intensifie à partir de 1801 et le cadre bâti se densifie progressivement au long de la rue Saint-Urbain au cours du 19e siècle. La rue Saint-Urbain qui mesure 9,75 m (32 pieds) sur les plans du 20e siècle est élargie vers l'est entre 1918 et 1940 (Underwriters' Survey Bureau 1940 ; 1918), ce qui cause la démolition de son ancien front bâti est. Le plan de 1940 montre que les anciens bâtiments ont été démolis pour laisser place à un droit de passage du tramway de Montréal (*Montreal Tramways right of Way)*. Les bâtiments

en front ouest de la portion sud de la rue Saint-Urbain, située près de la rue Saint-Antoine (Craig) sont quant à eux démolis entre 1890 et 1909 (Goad 1909 ; Underwriters' Survey Bureau 1918) pour laisser place à un bâtiment commercial plus imposant servant de bureaux. L'ensemble des bâtiments situés en front de la rue Saint-Urbain entre les rues Viger et Saint-Antoine sont démolis lors de la construction du métro de Montréal (1966) et de l'autoroute Ville-Marie (1972) au cours des années 1960 et 1970. Le Palais des congrès est quant à lui construit en 1983 du côté ouest de la rue Saint-Urbain (Bélanger 2015).

3.2.2 Historique des lots expertisés au long de la rue Saint-Laurent

Les livres terriers provenant des Fonds Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (1917 ; 1833) ont servi à identifier les censitaires successifs des propriétés situées à l'ouest du chemin de Saint-Laurent jusqu'à l'abolition du régime seigneurial de 1854 qui marquent le passage des anciennes terres seigneuriales en franc-alleu roturier (ce qui signifie une propriété libre de tous droits seigneuriaux). La *Déclaration du fief et seigneurie de l'Isle de Montréal* de 1781 permet également de recenser les occupants des lots établis de part et d'autre du chemin Saint-Laurent et de la rue Saint-Urbain (Perrault 1969, 114-15). Le plan du chemin Saint-Laurent dressé par Louis Charland (1801), inspecteur des chemins de Montréal, mentionne également le nom des occupants des lots établis de part et d'autre du chemin en 1801. Le recoupement entre les noms identifiés sur cette carte et des recherches effectué dans Parchemin, l'outil de repérage des minutes notariales dans Parchemin (Lafortune, Robert, et Société de recherche historique Archiv-Histo, s. d.), permettent dans certains cas de retrouver les actes de ventes des lots dans l'aire d'étude au cours du 18e siècle. En ce qui concerne le milieu du 19e siècle et le 20e siècle, la consultation du rôle d'évaluation foncière des archives de la ville de Montréal (1847-2003) a permis d'identifier chacun des propriétaires et locataires des lots expertisés qui occupaient les lieux entre 1846 à 1891. À partir de 1891, seuls les propriétaires sont mentionnés dans les rôles d'évaluation foncière. L'évolution du cadre bâti des lots est étudiée à partir de la consultation des plans anciens et d'assurance-incendie, qui offrent des informations détaillées sur la nature des différentes constructions établies dans l'aire d'étude. La chaîne de titre des propriétaires des lots expertisés a pu être ébauchée, sans toutefois être complétée.

Les tableaux de l'annexe 2 ébauchent la succession des propriétaires, puis dressent la liste des propriétaires des locataires et de leurs occupations à partir de 1846 sur les terrains concernés par les interventions archéologiques. Les données du premier tableau sont tirées de sources variées énoncées plus, tandis que celles du second tableau sont tirées des rôles d'évaluation foncière de la Ville de Montréal (Archives de la ville de Montréal, s. d.).

3.2.2.1 Premières concessions

Les premières terres du faubourg Saint-Laurent sont concédées à partir du milieu du 17e siècle, mais ne seront loties pour des fins de construction qu'à partir de 1736, à l'extérieur des limites fortifiées de la ville de Montréal. La zone d'intervention archéologique recoupe une partie des concessions 945D et 946D qui s'étendent entre la rue Saint-Joseph (Côté) et le chemin Saint-Laurent (figure 3.9).

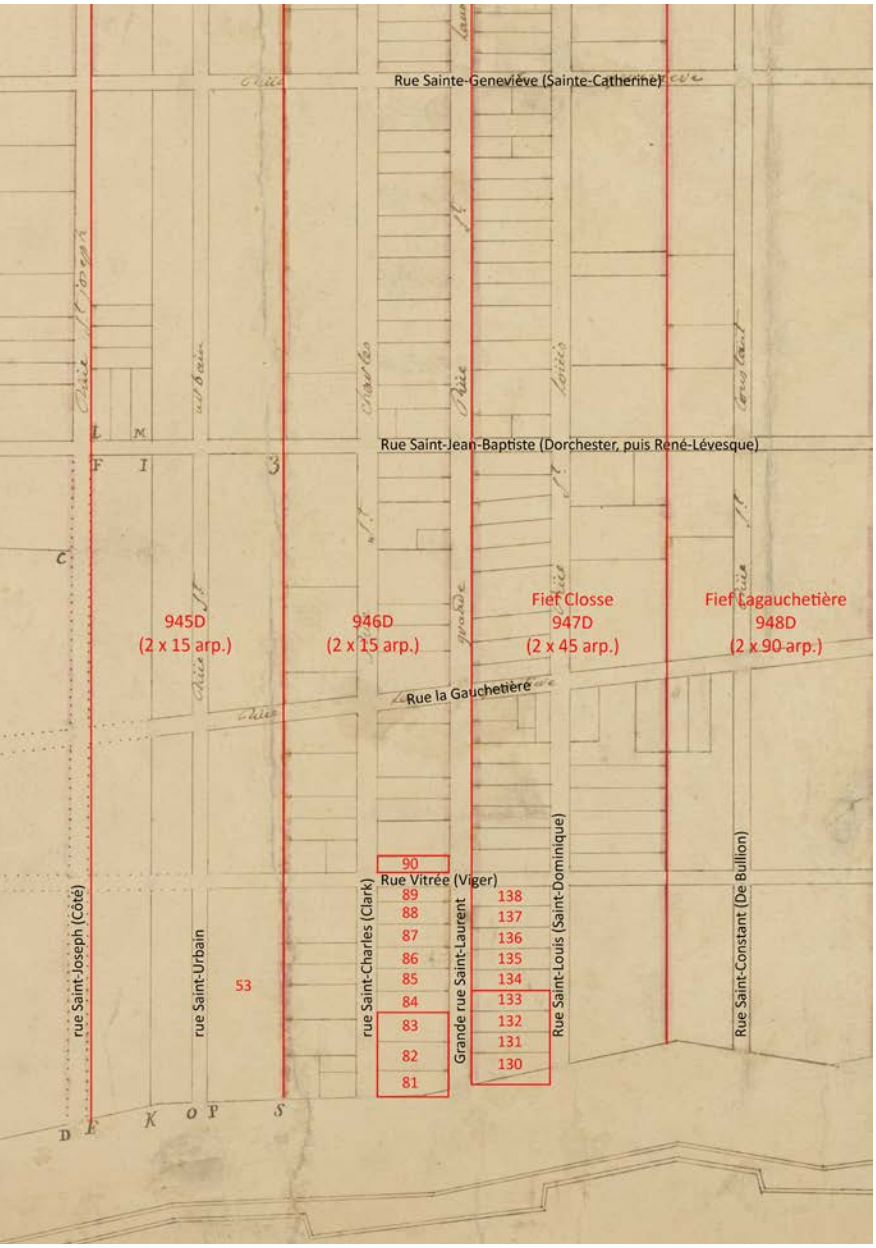

Figure 3.9 Plan du faubourg St-Laurent près de Montréal où sont représentées les concessions primitives, fait par J. B. Papineau (BAnQ Québec, cote E21,S555,SS1,SSS21,P17).

3.2.2.1.1 Concession 945D

La terre 945D est concédée le 18 septembre 1651 à Urbain Tessier dit Lavigne (qu'il occupait déjà depuis au moins le 10 janvier 1648) par le sieur de Maisonneuve. Selon le contrat de concession du 10 janvier 1648 de la terre 944D, la terre était cependant déjà occupée par ce dernier depuis trois ans. D'une longueur de quinze arpents et d'une largeur de deux arpents, la concession 945D s'étend vers l'est depuis la rue Côté jusqu'à la concession 946D dont la limite se situe à mi-chemin entre la rue Saint-Urbain et la rue Clark (anciennement Saint-Charles). En 1702, la terre 945D a toujours deux arpents sur quinze et demeure la propriété des Héritiers Tessier (Sicotte 2012, 40-47). La suite des transactions n'a pas été documentée, mais les frères frères Joseph Robereau et Louis-Amable Duplessis se retrouvent éventuellement en possession de la moitié est de la concession avant 1781 (vers 1786 d'après Stewart 1988, Table 2.2 ; Perrault 1969). Ils la lotissent entre 1791 et 1797. Gabriel Cotté et Angélique Blondeau acquièrent, quant à eux, le reste de la propriété (moitié est et portion au nord de la rue Saint-Jean-Baptiste, Dorchester, puis René-Lévesque) en trois achats entre 1784 et 1793 et la lotissent entre 1787 et 1801 (Stewart 1988, Table 2.2 et 2.3).

3.2.2.1.2 Concession 946D

La terre 946D est concédée par le sieur de Maisonneuve le 18 septembre 1651 à Jacques Archambault. La terre d'une superficie de trente arpents a une largeur de deux arpents et s'étend sur une profondeur de quinze arpents au nord-ouest de la ville (Sicotte 2012, 44). La concession 946D s'étend vers l'est depuis la concession 945D dont la limite se situe à mi-chemin entre la rue Saint-Urbain et la rue Clark (anciennement Saint-Charles) jusqu'au centre actuel du

boulevard Saint-Laurent (anciennement sa limite ouest). La terre connaît plusieurs démembrements au cours de la seconde moitié du 17e siècle, mais est éventuellement rachetée par les héritiers Archambault, ce qui fait en sorte qu'elle a toujours deux arpents sur quinze en 1702 (Sicotte 2012, 47). Les derniers héritiers, soit Michel Huet dit Dulud, maçon et Madeleine Gervaise, son épouse, de la ville de Montréal vend le 8 décembre 1733 « une terre située par-devant à la rue St Jacques en la ville de Montréal, d'un terrain situé depuis la Petite rivière » à Jean-Baptiste Barsalou (not. Raimbault de Piedmont).

3.2.2.2 Saint-Laurent Ouest

Jean-Baptiste Barsalou acquiert en 1733 pour la somme de 300 livres la portion est de la concession 946D, qui s'étend sur environ 50 mètres de largeur à l'ouest du chemin de Saint-Laurent jusqu'à la rue Saint-Charles (Clark) et sur une profondeur de quinze arpents au nord des fortifications (figures 3.10 et 3.11). Il procède, avec ses héritiers, au lotissement de cette terre entre 1736 et 1782 (Stewart 1988, 36 et table 2.3).

3.2.2.2.1 Lot 630/nouveau terrier 506/ancien terrier 90

Le lot 90 de l'ancien terrier du faubourg Saint-Laurent est concédé à une date inconnue entre 1736 et 1743. L'emplacement est vendu le 8 septembre 1743 par François Beaumont dit Pistolet, du faubourg Saint-Laurent, à François Deseve, cordonnier de la ville de Montréal (Repérage des minutes notariales dans Parchemin, Danré de Blanzy, L.-C., 0-09-1743, Mtl, no. 109549). L'ensai-

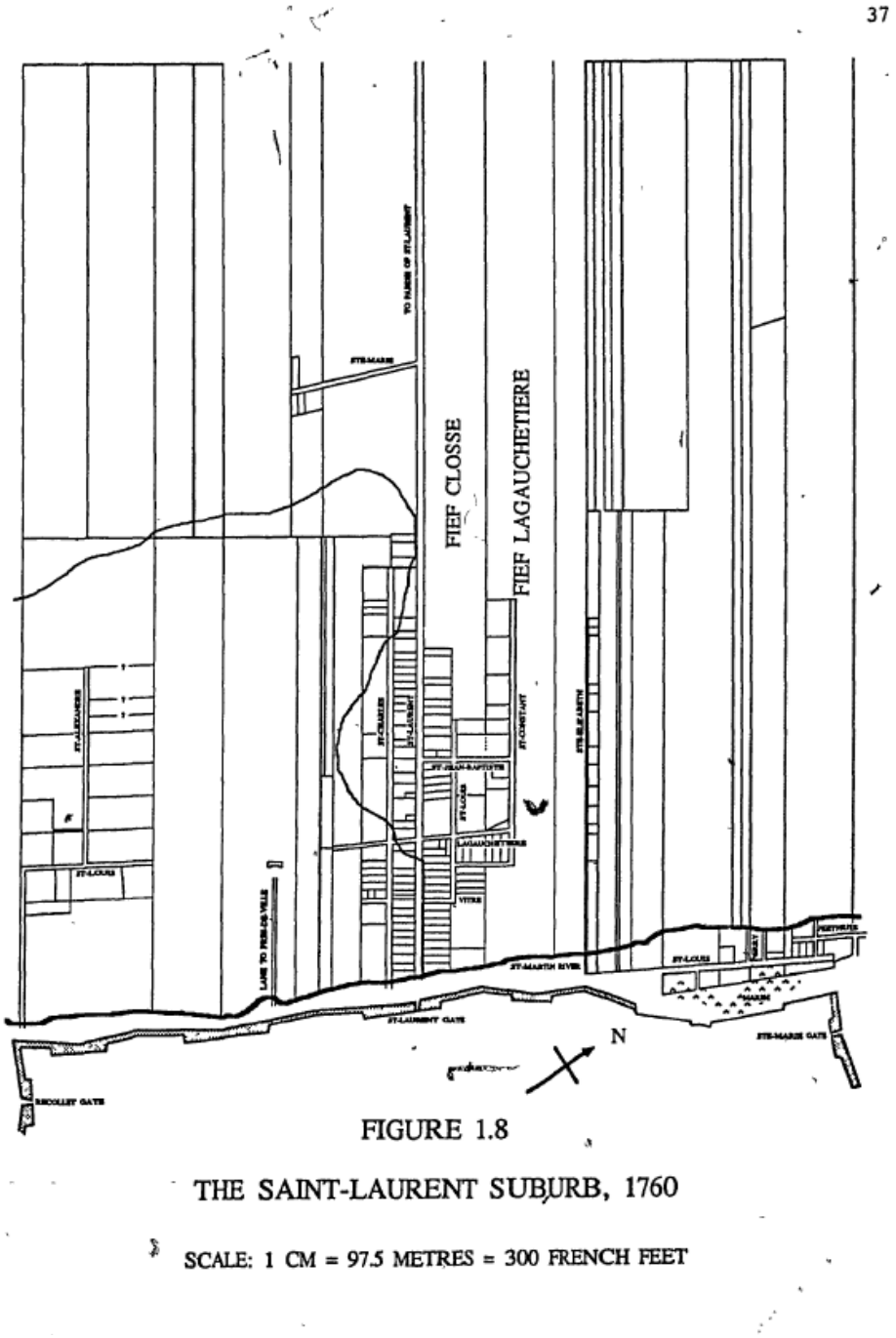

Figure 3.10 Lotissements du quartier Saint-Laurent en 1760 (figure tirée de Stewart 1988, Figure 1.8).

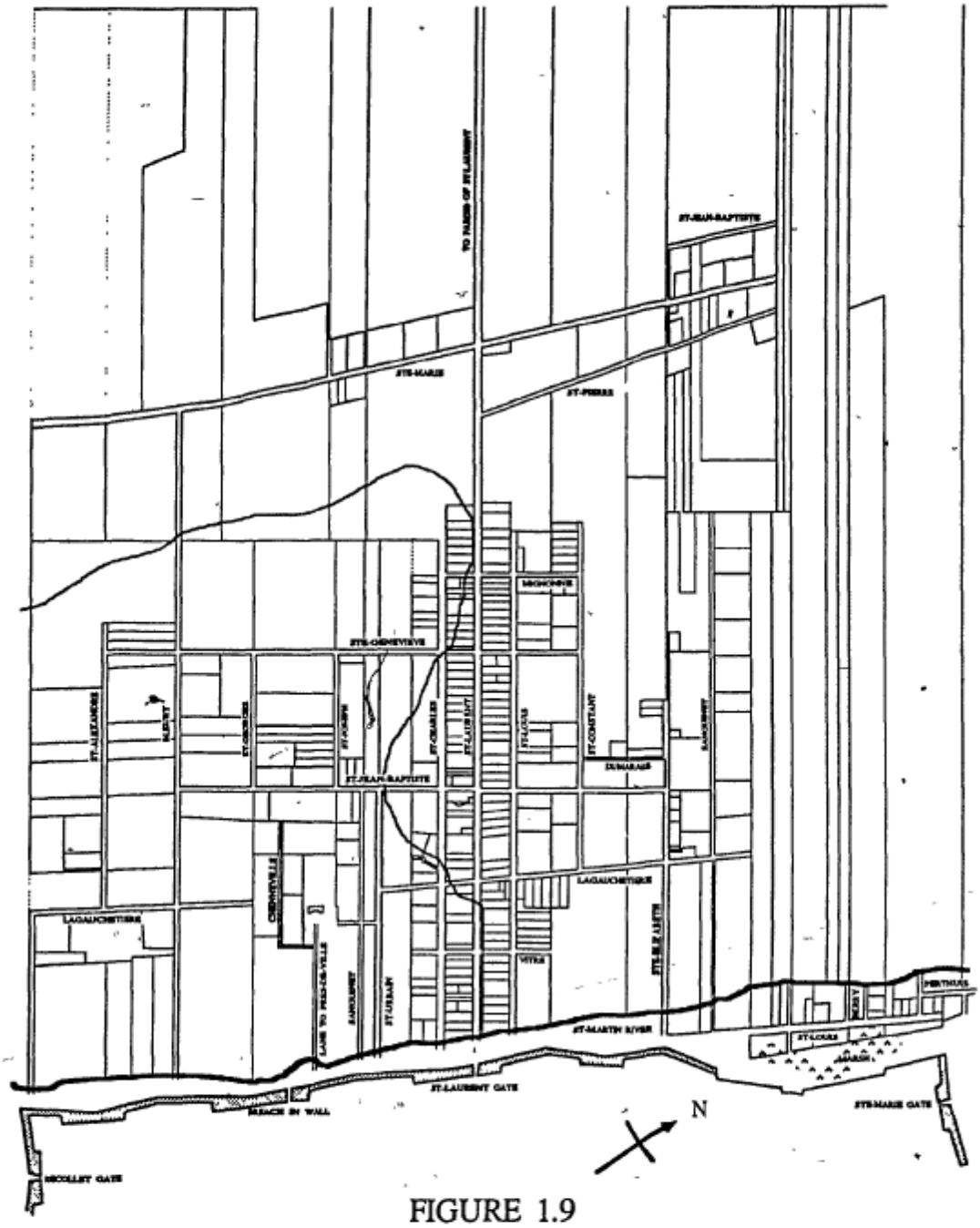

FIGURE 1.9

THE SAINT-LAURENT SUBURB, 1785

SCALE: 1 CM = 97.5 METRES = 300 FRENCH FEET

Figure 3.11
Lotissements du quartier Saint-Laurent en 1785 (figure tirée de Stewart 1988, Figure 1.9).

Figure 3.12 Plan de la rue Saint-Laurent en 1801 (Louis Charland 1801, AVM, cote CA M001 VM066-3-P004).

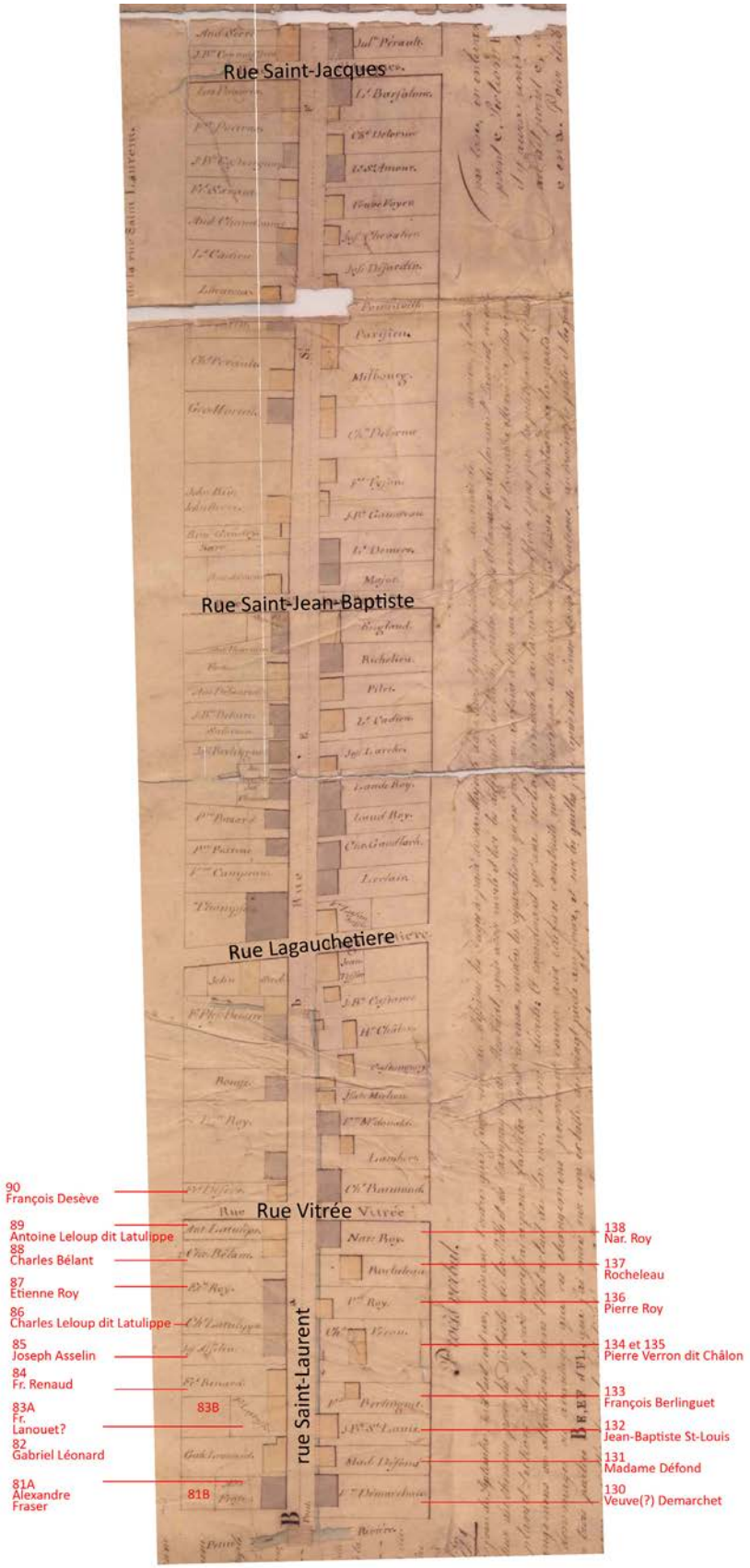

sinement du lot de 25 pieds de front sur 132 de profondeur par les Sulpiciens à François Baumont n'a eu lieu que le 16 septembre 1748, soit cinq ans après sa vente à François Deseve (Fonds Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal 1833). Ce dernier est encore spécifié comme propriétaire dans la déclaration de 1781 (Perrault 1969, 113). Il figure également comme propriétaire sur le plan du chemin Saint-Laurent réalisé en 1801 par le Grand Voyer Charland (figure 3.12). Ce plan, qui présente également un relevé des façades du côté ouest du chemin Saint-Laurent (figure 3.13) montre que la maison de bois de François Desève, localisée au coin nord-ouest du chemin Saint-Laurent et de la rue De Vitrée, possède un étage, deux fenêtres et une porte sur sa façade est ainsi qu'une cheminée contre son mur nord. François Deseve décède à une date inconnue et le terrain est hérité par son fils qui porte le même nom. François Deseve fils vend à Louis Huguet-Latour, le 13 avril 1811, un terrain de 25 pieds de front sur 86 pieds de profondeur, qui a vraisemblablement été amputé de sa partie arrière faisant front à la rue Saint-Charles (Clarke) et à la rue De Vitrée, ce qui correspond aux dimensions du lot 506 du nouveau terrier des Sulpiciens (figures 3.14).

Sur les plans anciens du 19e siècle, le cadre bâti du terrain ne change pas jusqu'en 1846. Un bâtiment séparé par un passage de la maison de bois est construit à l'arrière du lot entre 1820 et 1846. À partir de 1875, les rôles font mention d'occupants au rez-de-chaussée, à l'arrière et au-dessus au 66, en plus du 68, Saint-Laurent. Le plan d'assurance-incendie de Goad de 1881 montre que tout le front bâti donnant sur la rue De Vitré accueille désormais

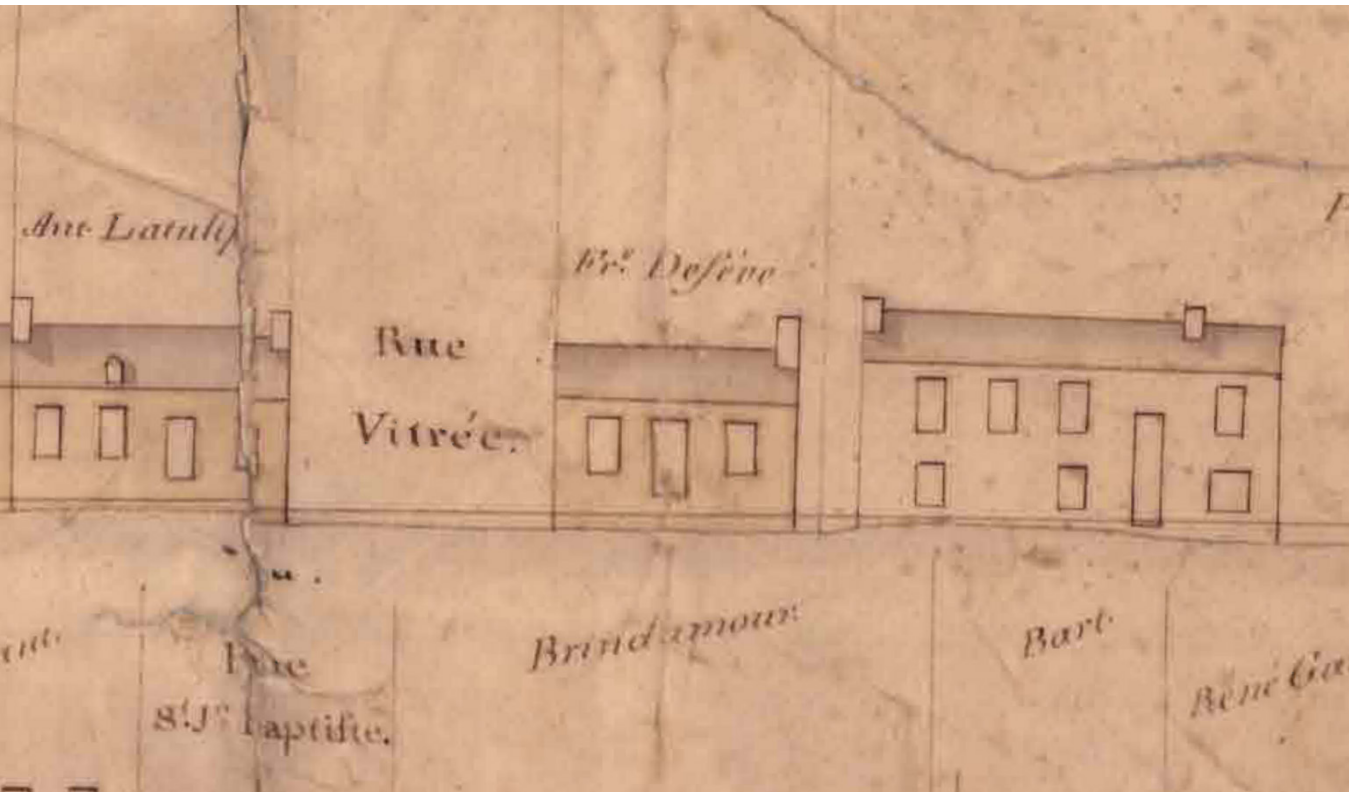

Figure 3.13 Façade est de la maison érigée au coin des rue De Vitrée et Saint-Laurent en 1801 (Louis Charland 1801, AVM, cote CA M001 VM066-3-P004).

deux bâtiments mitoyens en maçonnerie (Goad 1881). L'ancienne maison de bois localisée au coin nord-ouest des rues Saint-Laurent et De Vitrée a probablement été démolie et reconstruite ou rénovée en maçonnerie vers le dernier quart du 19e siècle. Les bâtiments faisant front à la rue De Vitrée du lot 630 ont été vraisemblablement démolis vers 1889, puisqu'ils n'apparaissent pas sur le plan d'assurance-incendie de Goad de 1890 et que c'est la dernière année pour laquelle des informations sur les occupants du 66 Saint-Laurent sont consignées dans le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Montréal (Archives de la ville de Montréal, s. d. ; Goad 1890).

3.2.2.3 Saint-Urbain Est

Les frères Joseph Robereau et Louis-Amable Duplessis, qui sont respectivement marchand tanneur et marchand, acquièrent par héritage, à une date inconnue, une partie de l'ancienne concession 945D. Leur propriété qui mesure 154 pieds de front s'étend entre la rue Saint-Urbain et la rue Saint-Charles (Clark), puis entre la rivière Saint-Martin et la rue Saint-Jean-Baptiste (Dorchester, puis René Lévesque) (Stewart 1988, Figure 2.1 ; Fonds Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal 1833 ; Repérage des minutes notariales dans Parchemin, Chaboillez, L., 01-10-1793, Mtl, no. 109549). Les frères Robereau Duplessis lotissent leur terre qu'ils vendent à des particuliers entre 1791 et 1797 (Stewart 1988, Table 2.2).

Figure 3.14 Plan du nouveau terrier du faubourg Saint-Laurent (1834-1917) (AVM, cote CA M001 P073-1-D13).

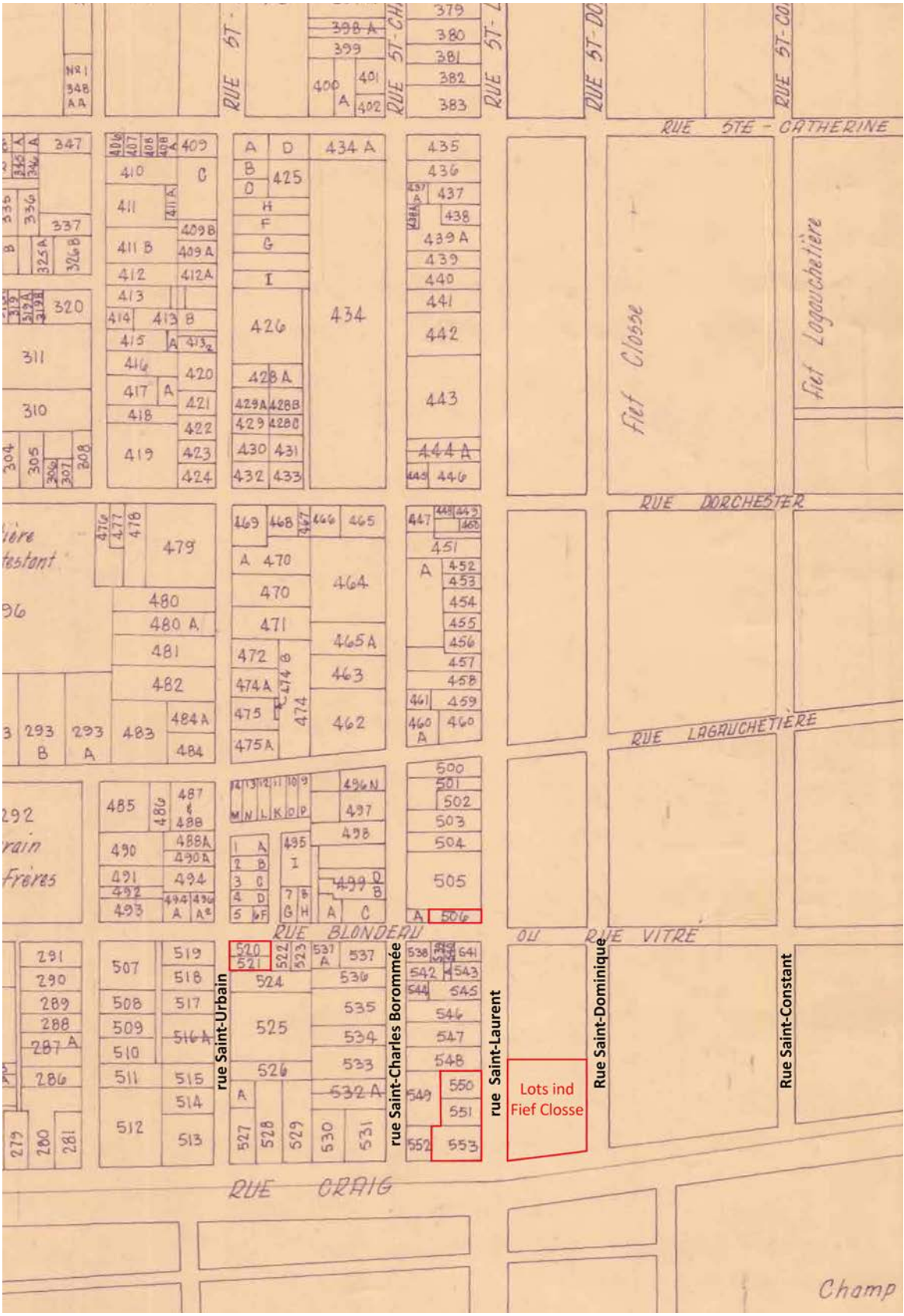

3.2.2.3.1 Lot 806/nouveaux terriers 520 et 521/ancien terrier 53P-subdivision

Joseph Robereau Duplessis vend à Jean Poitras, le 1er octobre 1793, un lot de 60 pieds en front sur la rue St-Urbain et d'une profondeur 142 pieds (voir 3.x 1834-Nouveau_Terrier) qui regroupe alors les lots 520, 521, 522 et 523 du nouveau terrier des Sulpiciens (Fonds Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal 1917). La propriété est vendue à Augustin Cardinal Jacques le 19 octobre 1804. Ce dernier, qui est marchand détailleur, la vend le 17 août 1811 à John Moses (Repérage des minutes notariales dans Parchemin, Lukin, P., 17-08-1811, Mtl, no. 508300). Dans l'acte notarié, la propriété est décrite comme un emplacement et il n'est pas fait mention d'un bâtiment. Sur le plan de Bouchette (1815), un bâtiment est cependant présent sur le terrain au coin des rues De Vitrée et Saint-Urbain.

La propriété est vendue à George Baker le 11 mars 1816 qui subdivise ensuite le lot en trois parties (Fonds Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal 1833). En 1820, toute la partie du lot située en front de la rue Saint-Urbain est bâtie (Adams 1820). Les parties du lot terrier 53P qui deviendront les lots 520 et 521 du nouveau terrier et qui mesurent respectivement 34 et 24 pieds de front sur 64 de profondeur (Fonds Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal 1917) sont vendus le 13 juin 1820 à Thomas Phillips, architecte du faubourg Saint-Laurent (Fonds Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal 1833). Le même jour, Thomas Phillips, loue une maison située sur la rue Saint-Urbain à George Baker, négociant de la ville de Montréal (Repérage des minutes notariales dans Parchemin, Doucet, N.B., 13-06-1820, Mtl, no.245756).

Les deux terrains sont éventuellement remembrés, puisqu'ils sont ensaisinés ensemble le 24 août 1841. Par la suite, les deux lots deviennent également en franc-alleu le 17 décembre 1861 (Fonds Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal 1917), à la suite de l'abolition du régime seigneurial en 1855, ce qui signifie qu'il ne sont plus soumis à aucun droit féodal et appartiennent librement à leurs propriétaires. La propriété continue à appartenir aux héritiers de Thomas Phillips jusqu'en 1861. Un plan réalisé par Henri-Maurice Perrault à la demande des héritiers Phillips (figure 3.15) montre que trois maisons de bois étaient érigées en front de la rue Saint-Urbain avec à l'arrière trois remises en bois séparées par une cour.

Frederic Perikin devient propriétaire du terrain en 1862 (ou à la fin de 1861). Dans les rôles d'évaluation foncière de 1862 et 1863, quatre locataires occupent les adresses 15 à 21 pour ce terrain. Perikin fait vraisemblablement démolir les bâtiments vers 1863-1864, puisqu'aucun occupant n'est indiqué aux adresses 15 à 21 rue Saint-Urbain dans le rôle d'évaluation foncière de 1864 (Archives de la ville de Montréal, s. d.). À la place des occupants, il est spécifié « *lot & foundation* » (lot et fondations), ce qui indique que les bâtiments ont été vraisemblablement démolis en prévision de la construction de nouveaux bâtiments ou ont subi un incendie. Les quatre bâtiments à deux étages et demi, constitués en maçonnerie de briques avec façade avant en maçonnerie de pierre (voir les plans d'assurances-incendie de Underwriters' Survey Bureau 1940 ; 1918 ; Goad 1890; 1881), sont probablement construit en 1865 pour remplacer les trois anciennes maisons de bois, puisque la propriété de Frederic Perikin compte désormais quatre adresses (35, 39, 41 et 43) sur la rue Saint-Urbain et deux adresses (140 et 142) sur la rue De Vitré dans le rôle d'évaluation foncière de 1865 (Archives de la ville de Montréal, s. d.).

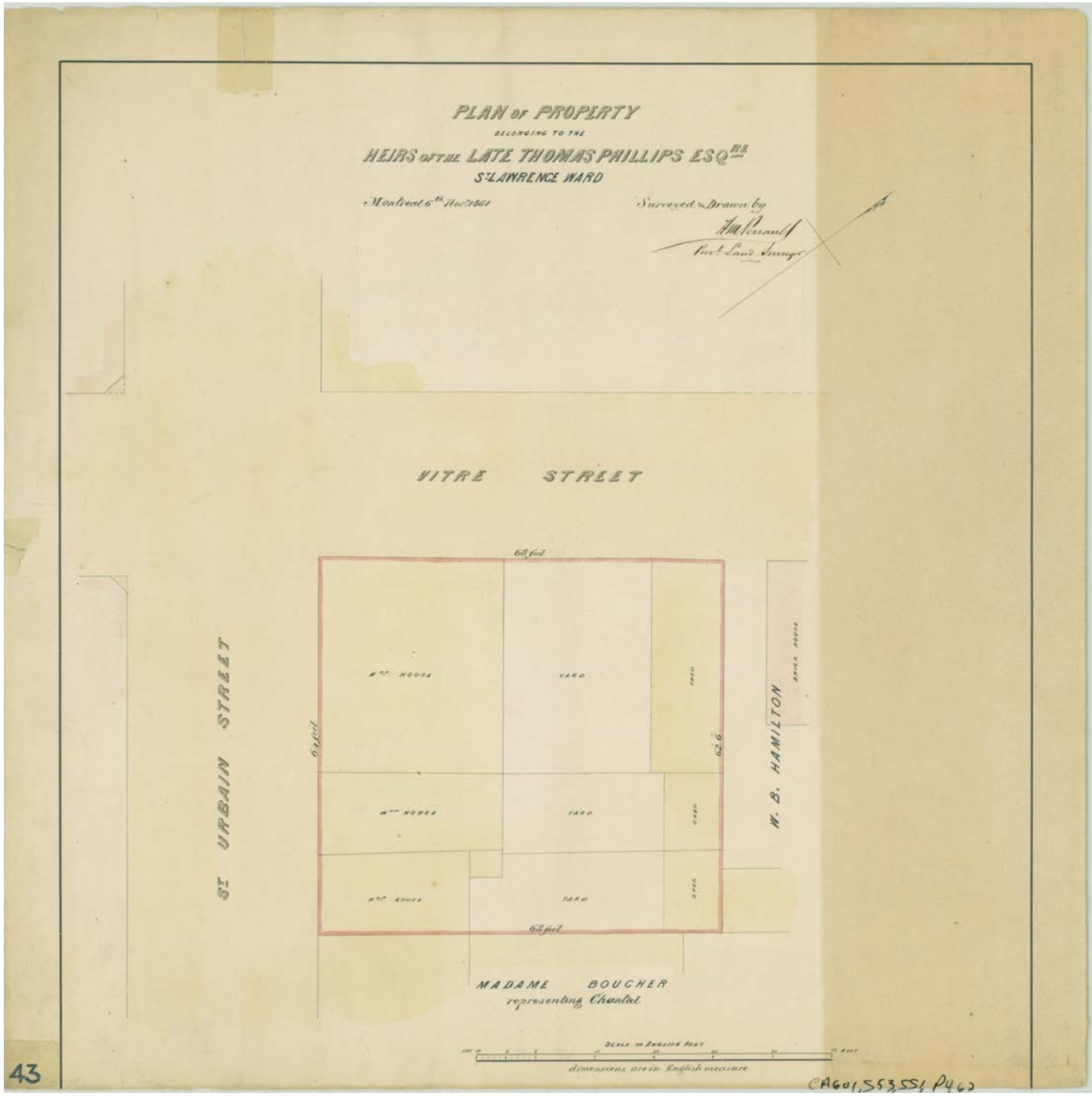

Figure 3.15 Plan de la propriété appartenant aux héritiers de Thomas Phillips dans le faubourg Saint-Laurent (Henri-Maurice Perrault 1861, BAnQ Vieux-Montréal, cote CA601,S53,SS1,P462).

Figure 3.16 Plan cadastral du faubourg Saint-Laurent de 1874 par Blaiklock, Lionais et Sicotte (BAnQ).

À la création du cadastre en 1874,le numéro de lot 806 est attribué au terrain (figure 3.6). Frederic Perikin demeurera propriétaire jusqu'en 1878. La suite des propriétaires est John Correstine (1879-1904), Marius Raymond (1905-1910), Moses A. Vineberg (1911-1922), Angus Sutherland (1923-1933) et la succession d'Angus Sutherland (1934-1940). Plusieurs locataires, dont de nombreux artisans, des journaliers, mais également des artistes, des marchands et des membres des professions libérales, en plus de personnes sans emploi occupent les différents logements au cours des 19e et 20e siècles.

Dans la première moitié du 20e siècle, les bâtiments qui occupent le lot 806 possèdent deux étages et demi. Le bâtiment au coin des rues Viger et De Vitré est un magasin, celui à l'arrière-front de la rue De

Vitrée accueille une plomberie, tandis que celui au sud, en front de la rue Saint-Urbain accueille des logements. Les murs de façade en front de la rue Saint-Urbain sont en maçonnerie de pierre, le reste est en brique. Les bâtiments sont démolis lors de l'élargissement est de la rue Saint-Urbain, entre 1918 et 1940 (Underwriters' Survey Bureau 1940 ; 1918). L'espace non bâti servira de stationnement jusqu'à la construction du métro de Montréal (1966) et de l'autoroute Ville-Marie (1972) au cours des années 1960 et 1970 (Bélanger 2015).

3.3 Sites archéologiques à proximité et historique des interventions archéologiques

Considérant sa proximité avec l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, de très nombreux sites et zones d'informations archéologiques peuvent être recensés dans un rayon aussi réduit que 500 m autour de la zone d'étude (plan 3.1 et tableau 3.1). C'est pourquoi l'analyse détaillée des sites archéologiques connus se concentrera surtout sur le quadrilatère des rues Viger, Saint-Urbain, Saint-Antoine et Saint-Laurent, puis sur les sites et les zones d'interventions archéologiques (ZIA) situés dans les alentours immédiats.

Les sites archéologiques résumés ici proviennent des données du ministère de la Culture et des Communications. Ils attestent, à la fois, d'établissements résidentiels du faubourg Saint-Laurent ; d'aménagements associés à la canalisation du ruisseau Saint-Martin ; du développement du territoire, initialement agricole, en dehors des fortifications de Montréal au cours des 18^{e} et 19^{e} siècles ; à des commerces, places publiques et industries majoritairement datés du 18^{e} siècle jusqu'au tournant du 20^{e} siècle. Quelques occupations plus anciennes sont également relevées, surtout à proximité du boulevard Saint-Laurent, dont des sites résidentiels du 18^{e} siècle, qui étaient auparavant situés en contexte rural. Deux sites préhistoriques sont également situés à proximité des travaux, dans un rayon de moins de 500 m de la zone d'étude dont ce rapport traite.

Les occupations font l'objet d'une synthèse, par sites et par zones d'interventions, sur les vestiges structuraux, témoins oculaires et périodes chronologiques documentées par le biais de travaux de surveillance, d'inventaire et de fouille archéologique. Les données recueillies sont en partie tirées de rapports d'interventions qui ont été consultés directement.

3.3.1 Sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude

Le centre-ville de Montréal, aux abords des quartiers chinois et international, cumule de fortes nombreuses interventions archéologiques effectuées au cours des cinquante dernières années, dans le cadre de projets immobiliers et de travaux publics de plus ou moins grande envergure. Ces travaux, soit précédés d'interventions telles que des inventaires ou des fouilles ou ayant fait l'objet de surveillances archéologiques, ont mené à la création de plusieurs sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude. Dix de ceux-ci sont répertoriés dans un rayon de 300 mètres autour de l'aire d'intervention.

Tableau 3.1 Sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude.

Site	Distance du projet (km)	Contexte culturel	Fonction du site	Localisation informelle	Références ISAQ
BjFj-11	0,210	Historique (17e au 20e siècle)	Domestique, publique et religieux	Dans le quadrilatère formé par les rues Viger (anciennement De Vitré), Chenneville, De la Gauchetière et Côté.	**Barriault**, 1979 (803) **Cloutier**, 1979 (804)
BjFj-21	0,193	Historique (18e au 20e siècle)	Militaire et domestique	Situé dans la moitié nord du quadrilatère des rues Saint-Antoine, Saint-Laurent, Notre-Dame et Gosford. (Parc du Champ-de-Mars et bâtiment à l'ouest.)	**Arkhis**, 1992b (2031); 1992e (3502) **Archéocène**, 2004a (4453) **Arkéos**, 2007 (4126) ; 2015h (5814) ; 2018b (6262) **Bélanger** (S.A.N.M.), 1990 (1749) **Brossard**, 1985 (1301) ; 1986 (1483) **Filiatrault**, 1991 (1830) **Pagé**, 1987 (1523)
BjFj-42	0,269	Historique (1815-1970)	Domestique et commerciale	Rue Saint-Antoine entre Jeanne-Mance et Saint-Français-Xavier.	**Poulin**, 1988 (1630)
BjFj-48	0,135	Historique (19e et 20e siècles)	Domestique, professionnelle et commerciale	Terrain vacant situé à l'angle des rues Saint-Antoine, Côte place-d'Armes et de la ruelle des Fortifications. (Connu sous le toponyme actuel de *Parc de la Presse.*)	**Arkéos**, 1991f (1914) **Burroughs et Bilodeau**, 1989 (1658) **Ethnoscop**, 2000 (2803)
BjFj-104	0,260	Historique (fin du 18e siècle et 19e siècle)	Domestique, artisanale et commerciale, industrielle	Vaste quadrilatère délimité par les rues Saint-Antoine au sud, Bleury à l'ouest, Viger au nord et Saint-Urbain à l'est.	**Arkéos**, 2001b (2961)
BjFj-119	0,196	Historique (Début 18e à la 1re moitié du 20e siècle)	Domestique	Quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, Côte place d'Armes, Saint-Jacques et le boulevard Saint- Laurent	**Arkéos**, 2006a (3718) ; 2012a (5021)
BjFj-154	0,237	Historique (17e au 19e siècle)	Domestique, militaire, commerciale et publique	Situé sur la rue Saint-Jacques entre les rues Saint-François-Xavier et Côte place d'Armes. (Face à la *Place d'Armes.*)	**Arkéos**, 2008d (0046) ; 2013º (5424) ; 2014d (5606) **Ethnoscop**, 2014m (5594)
BjFj-161	0,00	Historique 1re moitié du 19e siècle	Domestique	Au sud de l'avenue Viger Ouest, depuis le boulevard Saint-Laurent jusqu'à la rue Saint-Urbain.	**Ethnoscop**, 2015e (5745)
BjFj-162	0,00	Historique Fin 18e -début 19e siècle	Domestique, commerciale, publique	Au coin nord-ouest de l'avenue Viger Ouest et de la rue Clark.	**Ethnoscop**, 2015e (5745)
BjFj-176	0,177	Historique (1844-1979)	Commerciale	Au 43-53, rue Saint-Jacques Ouest (ancienne Banque du Peuple)	**Barriault**, 1982a (894)
BjFj-227	0,00	Historique (Fin 18e - 1re moitié du 20e siècle)	Domestique, commerciale, publique	À l'est du boulevard Saint-Laurent, au sud de l'autoroute Ville-Marie (R-136) et au nord de la rue Saint-Antoine.	**Patrimoine Experts**, 2023f (7703) ; 2024d (7949)
BjFj-228	0,00	Historique (Fin 18e - 1re moitié du 20e siècle)	Domestique, artisanale, commerciale, publique	Sous la moitié ouest du boulevard Saint-Laurent, au sud de l'autoroute Ville-Marie (R-136) et au nord de la rue Saint-Antoine.	**Patrimoine Experts**, 2023f (7703) ; 2024d (7949)

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 3.1

Localisation des sites archéologiques et des zones d'informations archéologiques à proximité de la zone d'étude

Légende

- Site archéologique
- Opérations (2024)
- Patrimoine Experts 2022
- Ethnoscop 2009-2010
- Arkeos 2008

0 50 100 m

1:2 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2022-2024
Ville de Montréal, Données ouvertes, 2017-2021

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

21 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Au printemps 2010, des travaux de réfection du réseau électrique souterrain de la CSEM ont été réalisés dans la zone d'étude (Ethnoscop, 2015). Les interventions archéologiques (inventaires et surveillances) effectuées par Ethnoscop sur la rue Viger ont permis de documenter plusieurs vestiges architecturaux témoignant de l'évolution de l'ancien faubourg Saint-Laurent. À la suite de ces découvertes, deux nouveaux sites archéologiques ont été créés. D'abord, le site BjFj-161 (plan 3.1, tableau 3.2) s'étend du boulevard Saint-Laurent jusqu'à la rue Saint-Urbain, du côté sud de l'avenue Viger Ouest, et témoigne d'une occupation de la zone dès le début du Régime anglais. Deux tranchées de grandes dimensions y ont été excavées. La première tranchée mécanique (1A) mesurait 5,30 m est-ouest sur 4,30 m nord-sud et était située sous le trottoir sud de l'avenue Viger Ouest, près de la rue Clark. L'examen de cette sous-opération a permis d'établir un profil stratigraphique complet jusqu'au sol naturel stérile (Ethnoscop, 2015). Quelques vestiges y ont été retrouvés, dont un égout en brique 1A1 abandonné datant de la seconde moitié du 19e siècle et un puisard situé au-dessus. Ils semblent avoir été condamnés à l'aide de béton, lors de la construction du métro dans les années 1960. Dans cette même tranchée, un palier a été mis en place et les sondages manuels 1B et 1C y ont été effectués. Celui-ci a dévoilé des épisodes de rehaussement provenant de travaux de démolition d'éléments architecturaux et du matériel archéologique associé au 18^{e} siècle ce qui a entraîné l'agrandissement de l'aire de fouille manuelle (1C). La fouille du lot 1B10 (couche 13) a permis de documenter le développement d'une voie de circulation qui correspond à la rue Saint-Charles (actuelle rue Clark). D'autres recherches dans ce secteur et dans les sous-opérations 2A (située sous le trottoir au coin sud-est de l'avenue Viger Ouest et de la rue Saint-Urbain) et 3A (situé sous le même trottoir entre les deux autres tranchées) ont également permis de mettre au jour différents vestiges architecturaux liés à des bâtiments domestiques. La plupart correspondent à des murs de fondation de maçonnerie de pierres calcaires, dont les sommets ont été dérasés. La présence d'éléments de culture matérielle diagnostiques dans une couche organique du sol naturel permet, effectivement, de conclure à des événements s'étant déroulés entre 1760 environ et le début du 19e siècle (Ethnoscop, 2015 : 225). Enfin, les couches archéologiques de la fin du 19^{e} siècle et du 20^{e} siècle présentent peu d'intérêt dans ce secteur, puisqu'elles ont été grandement perturbées par les travaux récents associés au métro, à la création d'un espace vert entre l'autoroute Ville-Marie et l'avenue Viger et à l'implantation de plusieurs services publics (Ethnoscop, 2015 : 225).

Tableau 3.2 Interventions antérieures (zones d'interventions archéologiques) localisées à proximité du projet.

Zone d'information archéologique	Distance du projet (km)	Localisation informelle	Référence ISAQ
MTL02-25-9 (1A-1B-1C)	0,00	Boulevard Saint-Laurent à l'angle de la rue Saint-Antoine Est	Arkéos, 2008 (0046) Ethnoscop, 2015 (5745)
MTL02-25-13 (op.1, 2 et 3)	0,00	Rue Viger, Saint-Urbain et Saint-Antoine	Archéotec inc. 2005 (4767)
MTL10-25-13 : 1A	0,00	au coin nord-est du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Antoine	Ethnoscop, 2015 (5745)
MTL98-06-3 (1A)	0,00	Coin nord-est de l'avenue Viger Est et du boulevard Saint-Laurent	Archéocène 1998 (2672)

Puis, le site BjFj-162, délimité au coin nord-ouest par l'avenue Viger Ouest et la rue Clark (plan 3.1, tableau 3.1), témoigne d'une période d'occupation généralement domestique qui couvre une période allant de la fin du Régime français jusqu'au XIXe siècle (Ethnoscop, 2015). Les travaux sur ce site ont permis de documenter six vestiges architecturaux, dont les fondations de certains présentaient des assises avec de larges semelles suggérant la présence d'immeubles maçonnés ou en pierres possédant plusieurs étages. Aussi, la découverte d'une portion maçonnée de 2 m, dans ce qui pourrait être la partie arrière d'un bâtiment, semble correspondre, selon les recherches entreprises, à la base d'un four à pain ou d'un four semi-autonome latéral (Ethnoscop : 2015 : 193). L'intervention a également permis d'observer, à 1,50 m sous la surface, un dallage de pierres calcaires sur 1,60 m de long par environ 0,70 m de large qui, selon les objets-témoins, daterait de la fin du Régime français/début du Régime anglais. Enfin, en bordure nord de la rue Vitré (Viger), les fondations d'une bâtisse ont été mises au jour. Étant d'abord résidentielle, sa vocation deviendra commerciale lors de l'ouverture d'un bain russe au début du 20e siècle (Ethnoscop : 2015 : 203). Selon les recherches documentaires effectuées, le plan de Chaussegros de Léry montre qu'au coin nord-ouest de l'avenue Viger Ouest et de la rue Clark, le terrain était encore laissé en pâturage durant la 1re moitié du 18e siècle (Ethnoscop, 2015 : 202).

3.3.1.1 Le Faubourg Saint-Laurent

Bien qu'ils sortent légèrement du rayon de 300 m de l'emprise, plusieurs sites présentent un grand intérêt dans le cadre de la présente intervention : BjFj-67, BjFj-68, BjFj-76, BjFj-77, BjFj-103, BjFj-121, BjFj-139, BjFj-170. Ceux-ci témoignent dans un premier temps, du développement du territoire au-delà des fortifications de Montréal, le long du chemin Saint-Laurent, et dans un deuxième temps, de la réalité quotidienne des habitants du Faubourg Saint-Laurent du début du 18e siècle au tournant du 20e siècle. Les différents vestiges, la composition des couches de sol et la culture matérielle, examinés au cours de ses interventions, témoignent des différentes vocations (agricole, domestique, publique, commerciale, industrielle, culturelle, etc.) qui ont représenté ce quartier. Dans un premier temps, les vestiges architecturaux et la présence de couches de sol successives associées aux cours attenantes des maisons nous permettent d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur l'organisation spatiale des îlots d'habitation du faubourg et de leurs cours arrière. La fonction résidentielle se manifeste sous formes variées : fondation de bâtiments principaux et secondaires (dépendance, hangar, atelier), passages dallés, drain en pierre (BjFj-139), puits, descente à charbon (BjFj-121), fosses à déchets ; latrines contenant parfois des objets presque complets (BjFj-67-BjFj-68) ; inclusions témoignant de la construction d'ouvrage maçonné (BjFj-77) ; couche de démolition liée aux résidences ; artéfacts témoignant de l'aisance matérielle des occupants de certains secteurs (BjFj-77), restes de clôture délimitant une cour (BjFj-121)

Dans un second temps, certains autres témoins oculaires nous renseignent sur les fonctions commerciales, industrielles et publiques du faubourg Saint-Laurent. Notons les sites BjFj-67 et BjFj-68 qui ont apporté des éléments matériels associés à la pharmacie Goulden (1870-1887) (Arkéos et Archéocène, 1994). Les sites BjFj-76 et BjFj-77, tout comme les deux sites précédemment cités, sont aussi rattachés à un complexe ayant abrité les installations d'une boulangerie industrielle détruite en 1964 (Ethnoscop, 2011), ainsi qu'au marché public. De plus, la tranchée de construction d'une église (bâtie en 1864-65) a aussi été découverte sur le site BjFj-139, ainsi que les restes d'une église luthérienne et de son presbytère

construit en 1858 sur la rue Saint-Dominique, et les niveaux d'occupation qui leur sont associés sur les sites BjFj-57 et BjFj-68 (Arkéos et Archéocène, 1994). Enfin, les différentes interventions ont également permis d'analyser certains éléments liés aux services publics, tels que des canalisations de brique pour les eaux usées ou pluviales, des conduites de gaz en fonte et des puits d'accès en brique.

Il est important de mentionner que plusieurs bâtiments et couches de sols gardent des traces de l'incendie du 8 juillet 1852 qui a ravagé une grande partie du faubourg. Certains sites, comme BjFj-170, ont aussi permis de découvrir des sols anciens associés aux berges du ruisseau de la Côte-à-Baron ou des niveaux qui pourraient être associés au contexte préhistorique de la terrasse Saint-Barthélemy (Artéfactuel, 2015).

3.3.1.2 Autres sites d'intérêt

En dehors de la zone de recherche concernant les interventions archéologiques antérieures, deux autres sites archéologiques, situés à moins de 500 m à l'ouest de la présente aire d'étude, présentent un intérêt particulier. Localisés dans les limites alluviales de la rivière Saint-Martin et sur la terrasse Saint-Barthélemy, on retrouve le site BjFj-133, aussi connu sous le nom de complexe immobilier Tecumseth Terrace, et le site BjFj-140. Le premier se situe à l'intersection des rues Bleury et Viger et a livré des tessons de poterie datant de la période du Sylvicole supérieur (650 à 450 AA) (Artéfactuel, 2015). Le deuxième site, situé au croisement des rues Bleury et René-Lévesque Ouest, présentait deux occupations distinctes (Ethnoscop, 2008 in Artéfactuel 2015 : 7), soit de l'Archaïque supérieur et du Sylvicole supérieur récent.

3.3.2 Historique des interventions archéologiques

3.3.2.1 Interventions antérieures

Quelques interventions archéologiques ont été antérieurement effectuées dans les limites de la présente aire d'étude (tableau 3.2). En 1998, un inventaire (MTL98-06-3 : 1A) a été réalisé au coin nord-est de l'avenue Viger Est et du boulevard Saint-Laurent (Archéocène 1998). Cette intervention a permis de documenter, sous le trottoir du boulevard Saint-Laurent, le vestige d'un mur de fondation d'un bâtiment établi en bordure de rue. Il s'agirait de la façade ouest d'une résidence liée au faubourg Saint-Laurent, au cours des 18^{e} et 19^{e} siècles. L'intervention semble également démontrer que cette artère a été élargie vers l'est avec le temps (Archéocène 1998, 15-19 ; Ethnoscop 2015, 176).

En juillet 1998, la construction de deux portiques chinois sur le boulevard Saint-Laurent a nécessité la présence d'archéologues pour superviser des travaux réalisés à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Viger (Archéocène, 1998). Une tranchée d'environ 9 m de long par 3,50 m de largeur a été excavée à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Viger Est (MTL98-06-3). Tandis que la portion sud n'a subi qu'un décapage de surface, la section nord a fait l'objet d'analyses plus approfondies, jusqu'à une profondeur de près de 2 m (Archéocène, 1998 : 10). Les observations archéologiques ont permis de découvrir la présence d'un remblai de démolition toujours préservé en place, entre les tranchées des

services d'utilités publiques, dans le coin sud-ouest de l'excavation (Archéocène, 1998 : 14). Ce sol est associé à la présence d'une fondation en maçonnerie de pierre (structure 1A/S5), qui a été préservée en place, et à certains témoins oculaires (3 clous en fer forgé et 1 tesson de creamware) datés de la fin du 18e et du début du 19e siècle. Plusieurs services d'utilités publiques plus ou moins récents ont également été enregistrés.

En mai 2002, une supervision archéologique (MTL02-25-9) a été réalisée sur boulevard Saint-Laurent, entre la rue Saint-Antoine et l'emprise de l'autoroute Ville-Marie, dans le cadre d'un projet de réfection des égouts (Arkéos 2008). Cette intervention a permis de mettre au jour différents vestiges, dont le mur nord du premier ouvrage de canalisation du ruisseau Saint-Martin, datant du début du 19e siècle, ainsi que des fondations de bâtiments témoignant de l'ancien front de rue démoli vers 1889 en bordure ouest. La localisation de l'axe du cadre bâti ancien, séparé du cadre bâti actuel par une longue bande de sols (8,50 m) presque intacte et en place, permet d'avancer que les contextes archéologiques antérieurs à l'élargissement de la voie vers l'ouest ont possiblement conservé leur intégrité (Arkéos 2008).

De juillet 2002 à novembre 2003, le quartier international de Montréal a fait l'objet de plusieurs travaux de réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts et d'amélioration du réseau électrique qui ont nécessité une supervision archéologique (MTL02-25-13) à proximité de notre zone d'intervention (Archéotec, 2005). Les secteurs de l'opération 1, situés sur la rue Viger entre Anderson et Saint-Urbain, ont permis d'observer plusieurs remblais d'installation sous les infrastructures du trottoir et la rue Viger qui auraient servi pour les services publics récents et anciens en brique (fin 19e s). Sous ces couches archéologiques, certains vestiges architecturaux construits au 19e siècle et au début 20e siècle ont été mis au jour, tout comme des débris de démolition liés aux expropriations du 20e siècle. L'opération 2 était située au niveau de la rue Saint-Urbain. Les aménagements les plus anciens ont été trouvés à l'intersection de la rue Saint-Antoine, dans l'opération 2EF : des infrastructures et un rail de tramway (1892-1959), ainsi qu'un remblai de rehaussement lié à l'installation du collecteur en brique Craig (1876-1878) qui canalisait les eaux de la rivière Saint-Martin. L'opération 2B a quant à elle donné deux sections d'égouts en briques (1882). D'autres zones présentaient des niveaux de démolition liés aux expropriations des années 1940 (élargissement de Saint-Urbain), qui cachaient sept bâtiments principaux et secondaires qui se trouvaient sous le trottoir et la chaussée aux abords des rues Saint-Antoine et Saint-Urbain (Archéotec, 2005). La stratigraphie a également révélé plusieurs remblais de rehaussement et de nivellement, dont certains plus argileux remontent jusqu'à 1817. Ils auraient été mis en place après la démolition des fortifications. Enfin, sous ses remblais, les sols riches en matière organique correspondent aux dépôts (2BC08) laissés par les débordements fréquents de la rivière Saint-Martin avant sa canalisation en 1815 (Archéotec, 2005). L'opération 3 a quant à elle permis d'enregistrer quelques vestiges d'édifices anciens, ainsi que la présence d'un remblai mis en place après la démolition des fortifications de Montréal. Cependant, autant pour la rue Saint-Urbain que pour la rue Viger, la stratigraphie et les vestiges archéologiques ont été grandement bouleversés par de nombreuses tranchées de construction et par l'aménagement du métro (1962-66) et de l'autoroute Ville-Marie (1973) (Archéotec, 2005).

Au printemps 2010, dans la lignée des travaux de réfection de la CSEM supervisés par Ethnoscop (2015) *(voir aussi BjFj-161 et BjFj-162 dans le point précédent)*, une intervention archéologique a également été

réalisée au coin nord-est du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue Viger Est (MTL10-25-13 : 1A), sous le trottoir est du boulevard, afin de réaménager une section d'un massif électrique. L'excavation de la tranchée a permis la découverte d'un vestige architectural (1A2). Le mur en maçonnerie de pierre, orienté est-ouest, a été dégagé sur une longueur d'environ 5 m sur sa moitié occidentale. Une partie du mur, ainsi que son segment nord-sud, aurait vraisemblablement été supprimé à la suite de l'implantation du massif (ethno 2015 240). Le vestige correspond au mur de fondation sud d'un bâtiment érigé au courant de la seconde moitié du XIXe siècle (Ethnoscop, 2015 : 240) qui nous permet de confirmer la position de l'ancien front bâti en bordure est de la rue Saint-Laurent, soit sous le trottoir actuel (Ethnoscop, 2015 : 245). Une autre fondation examinée au coin des rues Craig et Saint-Laurent témoigne de cette même réalité. Enfin, l'analyse des couches de sols dans ce secteur a permis de trouver, sous les dépôts organiques, une couche plus ancienne de dépôts marins (2BC09).

3.3.2.1.1 Projet de reconstruction des ponts d'étagement Saint-Laurent et Saint-Urbain (2022-2027)

Dans le cadre de l'actuel projet de reconstruction des ponts d'étagement de la rue Saint-Urbain et du boulevard Saint-Laurent au-dessus de l'autoroute Ville-Marie. Les interventions archéologiques qui sont réalisées par Patrimoine Experts, pour le compte du MTMD, accompagnent les travaux de construction depuis 2022. Les dernières interventions sont prévues au printemps-été 2026, alors que les travaux se termineront en 2027.

La première campagne d'interventions archéologiques effectuée au cours de l'automne 2022 et du printemps 2023 a porté sur deux secteurs localisés au sud de l'autoroute Ville-Marie et au nord de la rue Saint-Antoine, respectivement du côté est de la rue Saint-Urbain (MTL22-25-07) et des deux côtés du boulevard Saint-Laurent (BjFj-227 et BjFj-228) (plan 3.2a et b). Le site BjFj-227 se situe du côté est de Saint-Laurent et le site BjFj-228 entre le milieu de la chaussée et les fondations des façades actuelles des bâtiments érigés du côté ouest de Saint-Laurent. Les interventions archéologiques effectuées sur ces deux sites ont permis de documenter les traces associées aux multiples séquences d'aménagement du chemin Saint-Laurent depuis son ouverture en 1717 jusqu'aux travaux de construction de l'autoroute Ville-Marie (R-136) au début des années 1970.

Sous le trottoir ouest du boulevard Saint-Laurent (site BjFj-228), les interventions ont mis au jour cinq descentes à charbon aménagées sur des bases en maçonnerie de pierre munies de trappes qui permettaient de déverser directement le charbon minéral dans le sous-sol des bâtiments. Les descentes à charbon aussi appelées chutes à charbon ont été mises en place vers 1889, soit après l'élargissement du boulevard Saint-Laurent. Elles furent abandonnées au cours du 20^{e} siècle. L'élargissement du boulevard Saint-Laurent en 1889 a conduit au dérasement de la première génération de bâtiments qui étaient érigés du côté ouest du chemin, à partir de la seconde moitié du 18^{e} siècle. Les fondations en maçonnerie de pierre des murs mitoyens et latéraux de ces bâtiments résidentiels ont été mises au jour sous le trottoir ouest. Les murs se poursuivent vers l'est, sous la chaussée, ce qui indique que les vestiges de l'ancien front bâti ouest subsistent encore par endroits, sous la moitié ouest de la chaussée du boulevard Saint-Laurent.

Du côté est du boulevard Saint-Laurent (BjFj-227), les travaux ont permis de documenter les fondations des murs de façade en maçonnerie de pierre des bâtiments qui étaient érigés du côté est, de même que l'ancien trottoir de pierre, en plus de dépôts reliés au comblement de l'ancien ruisseau de la Côte-à-Baron, qui s'écoulait vers le sud jusqu'à la rivière Saint-Martin jusqu'à la seconde décennie du 19e siècle. Le sommet dérasé des murs a été dégagé à partir de 40 cm de profondeur sous le trottoir, ce qui indique que tout l'espace intérieur des bâtiments, de même que la poursuite des murs extérieurs ainsi que les niveaux d'occupation des anciennes cours arrière sont encore susceptibles d'être présents sous le stationnement actuel de la Société Parc Auto du Québec (SPAQ) jusqu'à la limite de l'ancienne rue Saint-Dominique.

Dans le cas de la portion sud-est de la rue Saint-Urbain (MTL22-25-07), les dalles de béton formant les anciens fonds de cave des bâtiments sont toujours présentes entre le trottoir est et le centre de la chaussée, à partir d'environ 1,50 à 1,80 m de profondeur.

La seconde campagne d'interventions effectuées de façon discontinue entre le 27 juin et le 17 juillet 2023 a permis de poursuivre la surveillance de l'excavation des tranchées T-8 et T-9, du côté sud de l'autoroute Ville-Marie. Les interventions ont permis de documenter des éléments archéologiques appartenant aux anciens îlots d'habitations qui étaient établis du côté est du boulevard Saint-Laurent (site BjFj-227) et dans la moitié ouest du boulevard Saint-Laurent (site BjFj-228). Du côté est (BjFj-227), les travaux effectués dans la sous-opération 2A ont permis de documenter la fondation (2A100) d'un mur de façade en maçonnerie de pierre d'un bâtiment érigé au début du 19e siècle et démoli au début des années 1970.

Sous la chaussée ouest, dans la tranchée T-8, la fouille de la sous-opération 2A du site BjFj-228 a mis au jour les murs de fondation (2A100, 2A101 et 2A103) formant le coin sud-est d'un bâtiment localisé du côté ouest du chemin Saint-Laurent avant son élargissement de 1889. La découverte d'une couche de rejets de cordonnerie (2A7), qui fut tamisée presque intégralement, a permis de constituer une collection de référence typique d'un artisan-cordonnier de la fin du 19e siècle composé de retailles de cuir de différentes tailles, de restes de chaussures, en plus de nombreux clous de cordonnerie en métaux ferreux et cuivreux. Les recherches historiques, couplées à la datation de l'assemblage de culture matérielle et à l'analyse de la séquence chronoévènementielle des dépôts anthropiques, indiquent que le niveau de rejets est associé aux activités artisanales et domestiques du cordonnier Évariste Gélinas entre 1884 et 1888, qui est le dernier occupant du bâtiment situé au 20 rue Saint-Laurent de l'ancien lot 829. Le bâtiment, qui a été reconstruit ou rénové au cours du 19e siècle, a été démoli lors de l'élargissement du boulevard Saint-Laurent en 1889 qui a conduit au dérasement de la première génération de bâtiments qui étaient érigés du côté ouest du chemin depuis le milieu des années 1730.

Du côté nord de l'autoroute Ville-Marie dans le secteur d'intervention MTL23-25-11, les excavations (tranchée T-7 et zone S-5) ont été effectuées dans la voie sud de l'avenue Viger. L'excavation de la tranchée T-7 entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Clark, était susceptible de révéler des éléments de l'ancien front bâti sud de la rue Vitré dans la poursuite est du site BjFj-161. Il s'est toutefois avéré que la majeure partie de la tranchée a été profondément remaniée par l'excavation de la tranchée du métro de Montréal, ce qui a permis de revoir légèrement les limites du site BjFj-161. Seuls deux vestiges (1A100 et 1A102) dépassant légèrement de la paroi nord de la tranchée ont été relevés. Le sommet perturbé du

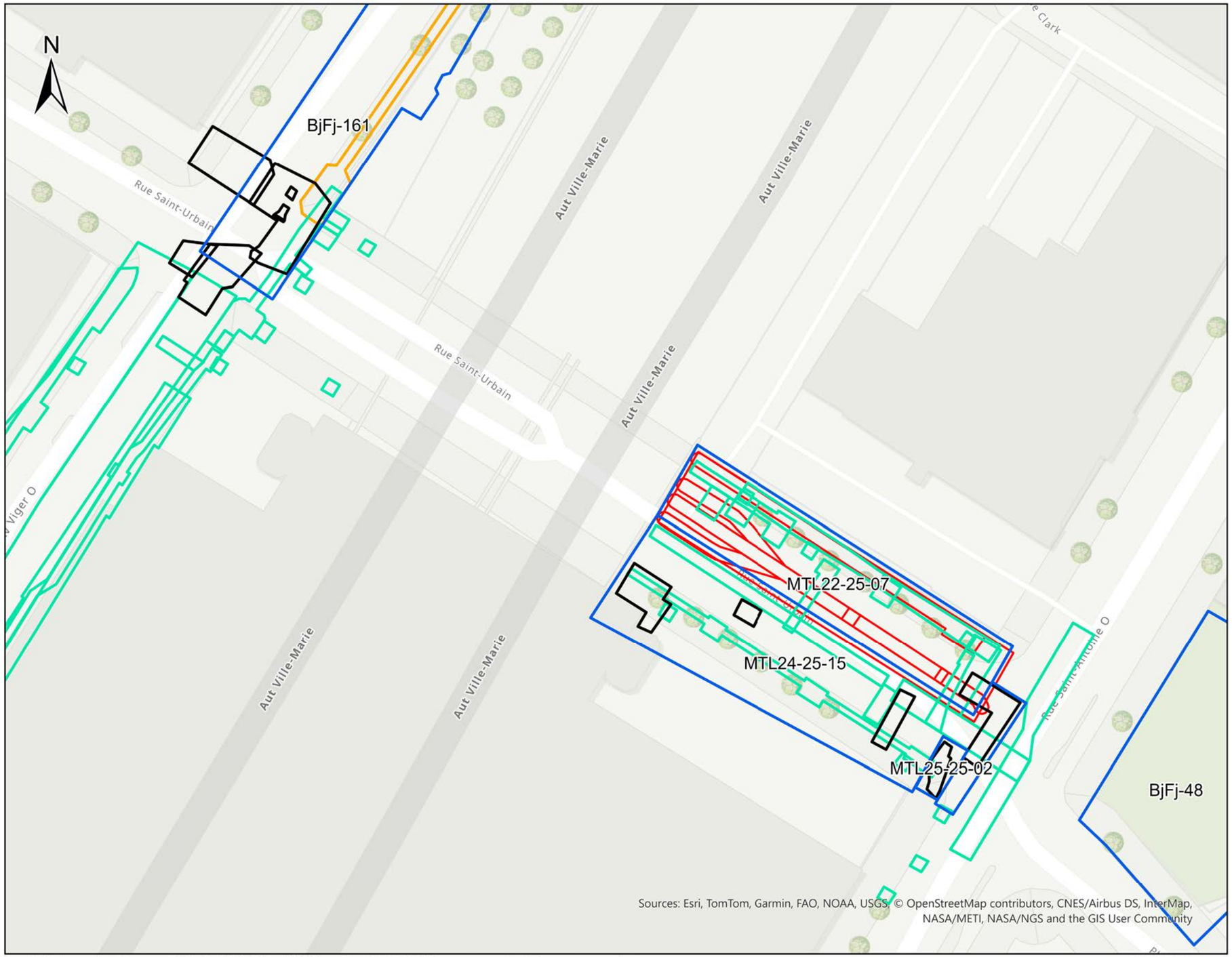

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 3.2a

Interventions antérieures et actuelles dans l'emprise du projet

Légende

- Site archéologique
- Opération archéologique (2024)

Interventions antérieures

- Archeotec (2002-2003)
- Ethnoscop (2009-2010)
- Patrimoine Experts (2022-2023)

0 10 20 m

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2022-2024
Ville de Montréal, Données ouvertes, 2017-2021

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

21 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 3.2b

Interventions antérieures et actuelles dans l'emprise du projet

Légende

- Site archéologique
- Opération archéologique (2024)
- Patrimoine Experts (2022-2023)

0 5 10 m

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2022-2024
Ville de Montréal, Données ouvertes, 2017-2021

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

21 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

premier vestige (1A100) a été documenté au fond de la tranchée. Le second vestige correspond à une fondation de pierre (1A102) qui a été antérieurement documentée lors d'une intervention archéologique effectuée en 2009-2010 (vestige 1C3, dans Ethnoscop 2015). Toujours dans la voie sud de l'avenue Viger, mais dans l'axe du trottoir est du boulevard Saint-Laurent, l'excavation de la portion sud de la zone de surveillance S-5 a mis au jour des remblais qui surmontent des sols stratifiés et recouvrent un niveau de dalles de pierre appartenant probablement à l'ancien trottoir du début du 19e siècle qui bordait le chemin Saint-Laurent tel qu'il a été planifié en 1801 par Louis Charland, inspecteur des Chaussées de la ville de Montréal.

Chapitre 4: Présentation et analyse des résultats des interventions archéologiques

Le présent chapitre traite des résultats issus des interventions archéologiques effectuées entre le 12 juin 2024 et le 12 février 2025 dans le cadre du projet de réfection des ponts d'étagement Saint-Urbain et Saint-Laurent. Les interventions couvertes par le présent rapport ont été réalisées du côté nord de l'avenue Viger, tout juste à l'ouest du boulevard Saint-Laurent (section 4.1, site BjFj-142) ainsi que dans l'emprise de la rue Saint-Urbain entre la rue Saint-Antoine (section 4.2, site BjFj-161) et l'avenue Viger (section 4.3, secteur MTL24-25-15). Chaque section détaille les séquences de déposition, les vestiges et les assemblages de culture matérielle qui ont été documentés dans les aires d'intervention. Le tableau 4.1 dresse la liste des sous-opérations qui ont été enregistrées lors des plus récentes interventions archéologiques. Les superpositions de plans anciens qui sont insérées en annexe permettent de constater le développement du cadre bâti et la période de démolition des bâtiments associés aux vestiges archéologiques mis au jour (voir plans 5.1 à 5.X en annexe).

4.1 Avenue Viger voie nord et centrale (BjFj-242)

Les travaux effectués dans la voie nord et centrale de l'avenue Viger (plan 4.1) au cours des mois de juin et de juillet 2024 visaient à reconstruire un puits d'accès en béton (PA-11139), de même qu'une partie des massifs électriques y étant connectés. La tranchée surveillée au cours des travaux d'excavation mécanique a une dimension totale de 8,13 m dans l'axe est-ouest sur 6,20 m dans l'axe nord-sud (photo 4.1). Elle a révélé sur plus des trois quarts de sa superficie des sols profondément remaniés par des services d'utilité publique actifs, abandonnés ou dont l'état n'a pu être confirmé. Une conduite de gaz enfouie entre 1,40 et 2,60 m de profondeur, ainsi qu'un égout pluvial en béton d'environ 40 cm de diamètre, tous axés nord-sud traversaient la portion est de la tranchée. Un égout de brique enfoui à 3 m de profondeur, ainsi qu'une conduite d'aqueduc en fonte de 30 cm (12 po) de diamètre enfoui à 1,92 m de profondeur, orientés d'est en ouest, traversaient la portion sud de la tranchée. Seul le quart nord-ouest de la tranchée a révélé des sols archéologiques et des vestiges en place. Les sols d'intérêt archéologique ont fait l'objet d'une fouille archéologique jusqu'au sol naturel stérile (voir opération 1 et sous-opération 1A, section 4.1.1), sur une profondeur de 2,10 m, jusqu'à une altitude avoisinant les 14,40 m NMM.

Tableau 4.1 Sous-opérations archéologiques des sites MTL24-25-15, MTL25-25-02, BjFj-161 et BjFj-242.

Code/Borden	Op.	S.-op.	Tranchée	Début	Fin	Long.	Larg.	Prof.	Alt. Som.	Alt. base
BjFj-242	1	A	Reconstruction PA-11139	2024-06-12	2024-07-03	8,13	6,20	2,43	16,54	14,11
BjFj-242	2	A	Traverse nord-sud Viger entre PA-11139 et T-7	2024-08-26	2024-08-26	7,00	3,00	2,40	16,38	13,98
MTL24-25-15	1	A	T-6, Saint-Urbain ouest, approche sud de l'autoroute Ville-Marie	2024-09-10	2024-09-11	8,00	5,11	2,20	15,1	12,9
MTL24-25-15	1	B	Aqueduc, Saint-Urbain ouest, au sud de l'autoroute Ville-Marie	2024-09-10	2024-09-11	3,40	2,60	2,05	14,8	12,75
MTL24-25-15	1	C	Partie de T-5	2024-09-10	2024-09-11	8,80	2,40	N/D	14,8	N/D
MTL24-25-15	2	A	T-1 portion sud et S-1 portion nord	2024-09-25	2024-09-27	11,50	3,53 à 8,53	1,5 à 2,00	15,14	13,14
MTL25-25-02	1	A	S1 (portion sud). Voie nord Saint-Antoine/Ouest Saint-Urbain	2025-03-04	2025-03-13	7,75	1,90	1,40 à 2,00	14,96	12,96
BjFj-161	6	A	S-3 et S-4 (portion sud). Travaux Bell et CSEM, phase 1 voie sud de Viger/Saint-Urbain est.	2024-11-15	2024-11-18	6,96	6,88	1,72	16	14,71
BjFj-161	6	B	Sondage manuel	2024-11-18	2024-11-18	1,42	1,25	N/D	14,4	N/D
BjFj-161	6	C	Sondage manuel	2024-11-18	2024-11-18	1,21	1,09	N/D	14,34	N/D
BjFj-161	6	D	Sondage manuel	2024-11-18	2024-11-18	1,77	0,25	1,50	15,82	14,32
BjFj-161	7	A	S-3 et S-4 (portion nord). Travaux CSEM, phase 2 voie nord de Viger/Saint-Urbain est.	2024-11-26	2024-11-28	10,28	6,56	1,80	15,99	14,19
BjFj-161	8	A	S-3 (portion nord). Travaux Bell, phase 3 voie nord de Viger/Saint-Urbain ouest.	2025-01-15	2025-01-20	5,55	5,29	2,70	16,05	13,35
BjFj-161	9	A	S-2 et S-3 (portion sud). Travaux Bell, phase 3 voie sud de Viger/Saint-Urbain ouest.	2025-02-06	2025-02-12	7,72	6,51	1,90	15,79	13,67

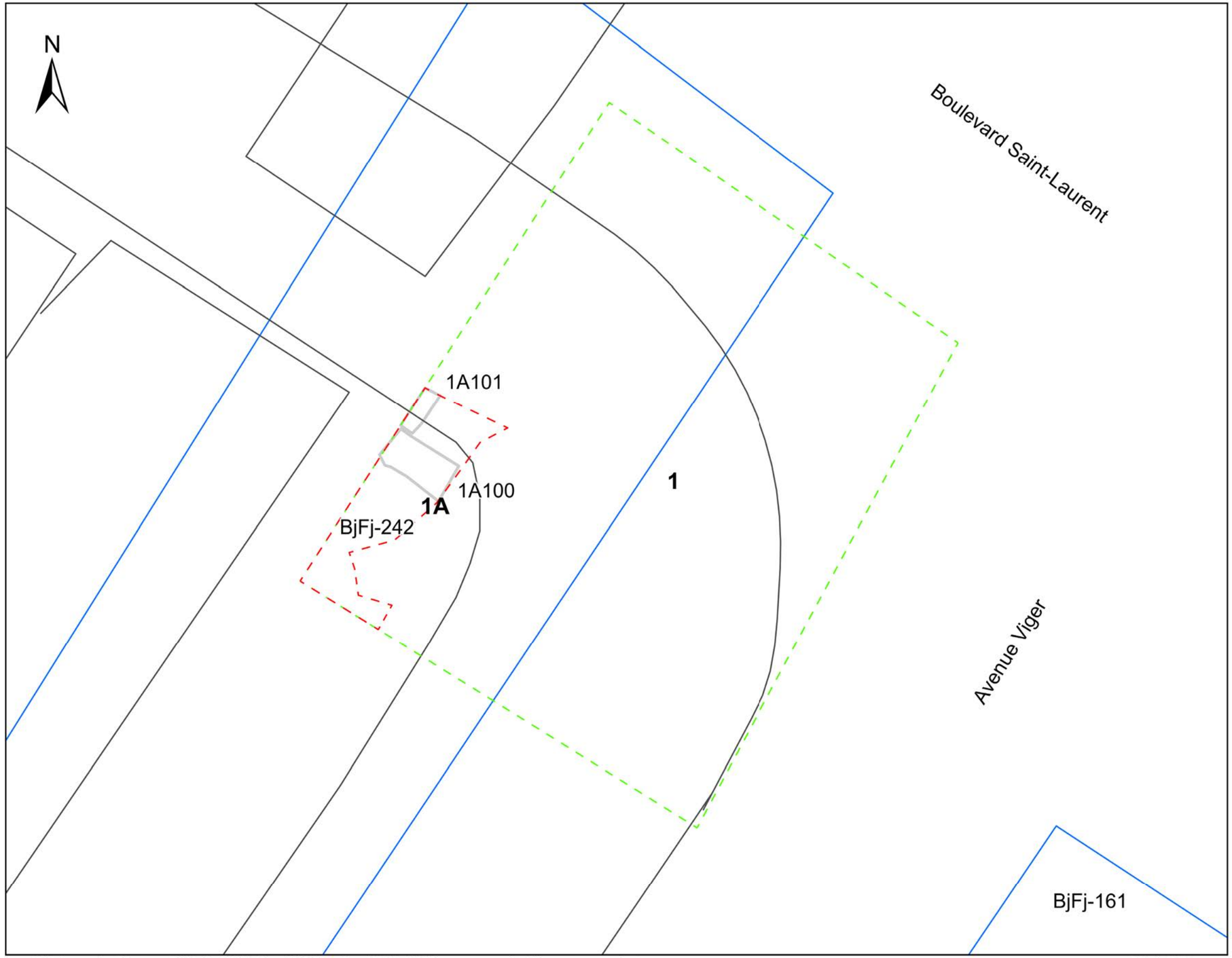

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 4.1

Opération 1, sous-opérations et vestiges architecturaux, BjFj-242

Légende

- Trame urbaine
- Site archéologique

Opération archéologique

- Opération
- Sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre

0 2 4 m

1:60

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
MTQ, 2022
Ville de Montréal, Données ouvertes, 2017-2021

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

20 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Tableau 4.2 Vestiges dégagés sur le site BjFj-242.

Site	No.	Type	Matériau	Interprétation	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alt. S. (m)	Alt. B.(m)	Description
BjFj-242	1A100	Mur	Pierre	Fondation de mur latéral ou mitoyen	1,40	0,65	1,17	15,60	14,48	Parement double avec blocage à assises plus ou moins irrégulières avec des pierres calcaires brutes et ébauchées (30 à 50 x 15 à 26 x 14 à 15 cm) disposées à plat et en panneresse, avec quelques-unes disposées de chant. Le parement est n'est pas dressé, mais devait possiblement être recouvert d'un crépi de chaux pour combler les joints et les irrégularités. Le haut du mur présente une forte inclinaison vers l'est (soit vers l'intérieur du bâtiment), résultant probablement de la démolition ou d'un déplacement de la fondation au cours de l'occupation. Le liant est un mortier chamois beige plutôt friable composé d'un peu de chaux (5 %) et de beaucoup de sable (95 %).
BjFj-242	1A101	?	Pierre	Mur intérieur ou de refend ?	0,78	N/D	0,43	14,94	14,51	Pierres calcaires disposées plus ou moins à plat relevées en paroi nord de la sous-opération. Pourrait correspondre à un possible mur intérieur ou mur de refend. Correspond plus probablement à la poursuite du niveau de démolition (lot 1A8).

Photo 4.1 BjFj-242, localisation générale de la tranchée de reconstruction du PA 11139 et de la sous-opération 1A. Vue vers le nord (photo PATR24N02_0095).

Une fois le puits d'accès (PA) reconstruit, les massifs électriques ont été reconstruits de chaque côté, en limitant les excavations à proximité des vestiges (tableau 4.2) et des sols archéologiques du site BjFj-242 (figure 4.1). Une tranchée axée nord-sud (voir opération 2 et sous-opération 2A, section 4.1.2) a ensuite été excavée entre le nouveau puits d'accès pour compléter la connexion aux conduites électrique installées du côté sud de l'avenue Viger dans la tranchée T-7, qui a fait l'objet d'une surveillance archéologique du 10 au 12 juillet 2023 (voir Patrimoine Experts 2024, 42-54).

Figure 4.1 BjFj-142, vue générale de l'opération après la reconstruction du PA et des massifs électriques (montage des photos PATR24N02-0125 et 0126).

4.1.1 Opération 1, sous-opération 1A

Les sols archéologiques de la sous-opération 1A se concentrent sur une zone de 3,62 m de longueur et 1,55 m de largeur située au coin nord-ouest de la tranchée. En raison de la profondeur de la tranchée requérant un étançonnement, l'excavation a été réalisée en deux phases distinctes. Les sols de la partie supérieure, formés de remblais récents et de dépôts post-démolition, ont d'abord été documentés le long de la paroi nord sur une profondeur d'environ 1,00 m. Les parois nord et ouest ont ensuite été étançonnées, tout en laissant une ouverture pour le vestige 1A100. L'excavation mécanique s'est poursuivie jusqu'à l'atteinte de la base de démolition (1A8), qui a fait l'objet d'une fouille manuelle.

Les dépôts supérieurs (figure 4.2 ; photos 4.2 et 4.3) se composent de niveaux de gravier de calcaire concassé servant de lit de pose (1A1) au trottoir nord de l'avenue Viger et de remblai de comblement à la tranchée d'implantation (1A2) d'un massif électrique. Du côté ouest de la sous-opération, une tranchée associée à la mise en place d'un puisard en béton abandonné, était comblée d'un remblai (1A3) composé d'un mélange de débris de démolition et de sols naturels dans lesquels la tranchée a été excavée après l'abandon du bâtiment. L'assemblage de culture matérielle de ce dépôt révèle surtout des éléments provenant de l'occupation du bâtiment et du secteur au cours du dernier quart du 18e siècle et du 19e siècle (creamware, pearlware, terre cuite fine blanche, grès grossier à glaçure Derbyshire, fragment de verre incolore et verre vert foncé, etc.). L'excavation de cette tranchée, vraisemblablement dans la première ou seconde moitié du 20e siècle, a tronqué les sols en place sur une profondeur importante.

Ces dépôts mis en place dans la seconde moitié du 20e siècle recouvrent un remblai (1A4 et 1A12) comportant plusieurs débris de démolition. La portion supérieure de ce remblai (1A4a) contenait notamment plusieurs briques rouges, du mortier en poudre et en nodules plus grossiers ainsi que des pierres calcaires anguleuses issues de la démolition. Certaines briques sont recouvertes d'un résidu crayeux bleuté. Le niveau plonge vers le sud en suivant le profil de dérasement du vestige 1A100. Ce remblai surmonte un niveau d'assainissement (1A5) de composition plutôt homogène qui recouvrait un autre remblai (1A6) ayant été mis en place après l'abandon du bâtiment. Dessous, on retrouve un autre remblai de rehaussement (1A7) recouvrant le niveau de démolition du bâtiment (1A8). Cette série de remblais a été mise en place lors d'événements distincts d'aménagement du terrain après la démolition du bâtiment entre 1881 et 1890, probablement vers 1889, puis lors de travaux de réfection de la rue De Vitré, qui deviendra l'avenue Viger au cours du 20e siècle. L'assemblage de culture matérielle de ces remblais successifs (voir section 4.1.3.1) combine des éléments provenant vraisemblablement du remaniement des déblais de démolition du bâtiment ainsi que de remblais de provenance externe servant au rehaussement de la chaussée.

Du côté est, le niveau de démolition du bâtiment (1A8) qui recouvre l'intérieur du bâtiment est constitué de pierres calcaires subanguleuses et anguleuses, ainsi que de pierres possiblement granitiques aux arêtes subarrondies. La matrice du lot se composait de sable gris blanchâtre limoneux, plutôt meuble, avec des inclusions abondantes de fragments de crépi de 4 mm d'épaisseur d'aspect blanchâtre avec des particules noires ainsi que quelques inclusions de petits fragments de goudron. Les fragments de crépi qui présentaient une face plane et lisse, recouvraient probablement les parements intérieurs des murs

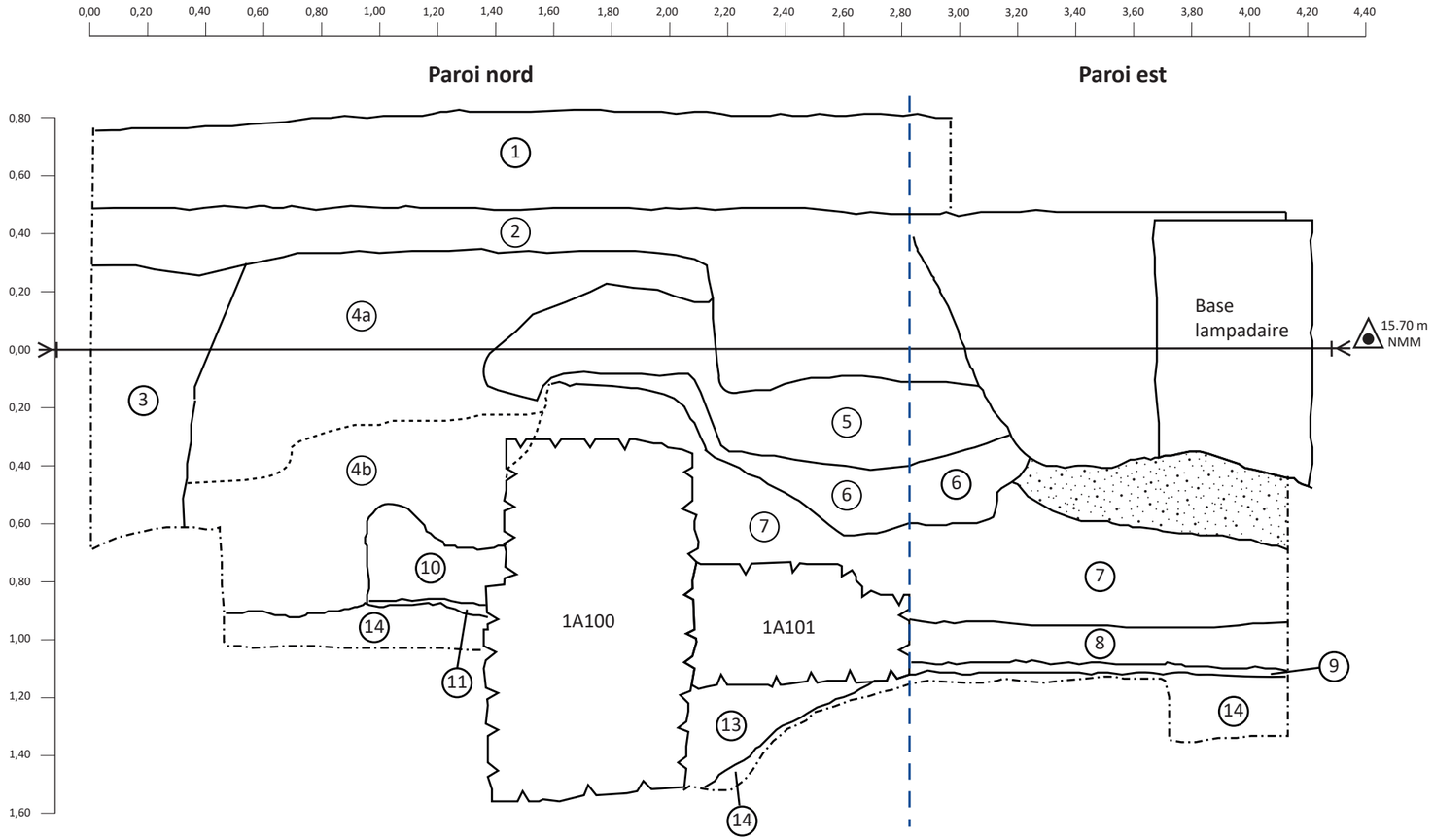

Description des sols

1. Gravier calcaire 0-¾. Interp.: Remblai de rehaussement. Lit de pose du trottoir.
2. Gravier calcaire 0-¾. Interp.: Remblai de comblement de la tranchée d'implantation d'un massif électrique vers 1980.
3. Limon sablo-argileux, gris foncé, plutôt compact. Inclusions : peu de fragments de petites pierres calcaires, de briques (2-4 cm) et de mortier en poudre. Interp.: Remblai de comblement de la tranchée d'implantation d'un puisard en béton abandonné.
4. Sable limono-argileux, beige brunâtre, moyennement compact, très hétérogène. Inclusions: beaucoup de fragments de briques rouges (4-6cm), de pierres calcaires anguleuses (4 à 16 cm), mortier en poudre et en nodules (2-5 cm), peu de charbon de bois, lentilles argilo-limoneuses. 4a contient plus de briques, pierres et mortier que 4b. Interp.: Remblai post-démolition (mi 20e siècle).
5. Limon sableux et graveleux, brun pâle légèrement ocre, moyennement compact. Inclusions : gravillons subarrondis, une brique peu fragmentée à la base. Interp,: Remblai d'assainissement recouvrant le niveau de démolition du vestige 1A100 (mi 20e siècle).
6. Sable de mortier en poudre beige pâle légèrement rosâtre, plutôt compact. Inclusions: fragments de briques de granulométrie variée (1 mm à 5 cm), quelques nodules de mortier gris pâle (0,5 à 2 cm). Surmonte le vestige 1A100. Interp.: Niveau de démolition de vestige 1A100.
7. Limon légèrement sableux, brun pâle moucheté beige jaunâtre, plutôt compact. Inclusions: pierres rondes (8-10 cm), fragments de briques rouges, charbon minéral, coquilles d'huîtres, mortier et quelques branches de bois. Interp.: Remblai de rehaussement/assainissement post-démolition (19e/20e siècles).
8. Sable fin de mortier, crépi avec limon, gris blanchâtre, plutôt meuble. Inclusions: quelques petits fragments de goudron, nombreux fragments de crépi plat à un côté lisse (4 mm d'épais.) à l'aspect blanchâtre et particules noires. Interp.: Niveau de démolition du bâtiment, recouvrant la surface du vide sanitaire.
9. Limon sableux avec matière organique décomposée, gris foncé, plutôt meuble. Inclusions: un peu de gravier calcaire anguleux, une brique entière et quelques fragments, gros nodules de mortier (3-4 cm), beaucoup d'éclisses de bois, petits fragments de charbon de bois et de charbon minéral, un peu de crépi et petits escargots. Interp.: Vide sanitaire du bâtiment, niveau d'occupation (19e s. et 1re moitié du 20e s.)
10. Limon légèrement sableux, gris brunâtre, compact. Inclusions: particules de mortier, charbons de bois (‹1cm), rares graviers. Interp.: Remblai de rehaussement extérieur, déblais de creusement du naturel?
11. Niveau de mortier beige en nodules (≈ 2 cm) et en poudre, compact et friable. Interp.: Niveau de construction accumulé au-dessus du sol extérieur.
12. Limon argileux fin, beige jaunâtre, plutôt compact et homogène. Inclusions: peu de charbon minéral (1 cm) et petits fragments de mortier, brique, gravier, quelques pierres calcaires au fond. Interp.: Remblai de comblement de tranchée ind.
13. Limon argileux fin, gris-bleuté marbré de rouille, compact. Inclusions: pierres calcaires anguleuses (5-10 cm), petits fragments de briques et de mortier, peu de charbon de bois et de charbon minéral. Interp.: Remblai de comblement.
14. Limon légèrement sableux, gris-bleuté foncé marbré rouille, plutôt compact. Inclusions: cheminée organiques verticales. Interp.: Sol naturel stérile.

Projet Les ponts
BjFj-242

Figure 4.2

Stratigraphie de la sous-opération 1A
paroi nord

Légende:

- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Limite entre parois
- NMM Altitude
- Projection
- Gravier
- 1A100 Vestige de maçonnerie

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 1 m
1:20

Dessin levé par : Antoine Loyer Rousselle le 13-06-2024 et 19-06-2024

Infographie : Annie Forget

Photo 4.2 BjFj-242, sous-opération 1A, portion supérieure de la paroi nord (photo PATR24N02_0036).

Photo 4.3 BjFj-242, sous-opération 1A, portion inférieure de la paroi nord avant le dégagement complet de la base du vestige 1A100 (photo PATR24N02_0073).

exposés au-dessus de la surface du vide sanitaire.

Le vestige 1A100 (photos 4.4 et 4.5) présente un parement double avec blocage, constitué de pierres calcaires brutes et ébauchées de dimensions variées (30 à 50 x 15 à 26 x 14 à 15 cm). Les pierres sont disposées à plat et en panneresse, certaines sont orientées de chant. Le parement intérieur n'est pas dressé (photo 4.6), mais aurait probablement été recouvert d'un crépi de chaux pour combler les joints et les irrégularités de sa surface. La partie supérieure du mur s'incline vers l'est pouvant découler de la démolition ou d'un déplacement du haut du mur vers l'intérieur durant l'occupation. Le mortier est friable, de couleur chamois beige et composé de 5 % de chaux et de 95 % de sable. En plus du mur 1A100, des pierres calcaires disposées plus ou moins à plat ont été relevées en paroi nord de la sous-opération 1A (voir possible vestige 1A101). Bien qu'il s'agisse probablement de la poursuite du niveau de démolition (lot 1A8), il pourrait possiblement s'agir d'un mur intérieur ou de refend.

Photo 4.4 B j F j - 242, profil du vestige 1A100 (photo PATR24N02_0097-extrait).

Photo 4.5 BjFj-242, parement ouest du vestige 1A100 (photo PATR24N02_0080).

Photo 4.6 BjFj-242, parement est du vestige 1A100 (photo PATR24N02_0083).

Du côté est du vestige 1A100, la surface de l'ancien vide sanitaire (1A9, voir photo 4.7), qui témoigne de l'occupation intérieure du bâtiment depuis le milieu du 18e siècle et au cours du 19e siècle, se compose de limon sableux, de matière organique et présente un aspect gris foncé. De compacité plutôt meuble, le dépôt comporte un peu de gravier calcaire anguleux, une brique entière et quelques fragments de briques, quelques gros nodules de mortier (3-4 cm), de nombreux copeaux de bois, de petits charbons de bois et de charbon minéral, de coquilles de gastéropodes ainsi qu'un peu de crépi. D'une dizaine de centimètres d'épaisseur, la surface du niveau d'occupation avoisinait les 14,72 m au moment de l'abandon du bâtiment vers 1889. Ce niveau a livré un assemblage de culture matérielle (voir section 4.1.3.2) principalement associé à des activités domestiques entre la fin du 18e siècle et le dernier quart du 19e siècle. La présence de plusieurs bouteilles à boissons alcoolisées récupérées à la fois dans le niveau de démolition et dans le niveau d'occupation intérieur est cohérente avec l'occupation d'aubergiste du dernier occupant attesté de la maison. Napoléon Mayer qui occupait le bas du bâtiment situé au 66, Saint-Laurent sur lot cadastral 630 du quartier Saint-Laurent entre 1886 et 1889 semblait opérer une auberge ou exerçait comme aubergiste dans un autre établissement, d'après les rôles d'évaluation foncière (Archives de la ville de Montréal, s. d.).

Du côté ouest du vestige 1A100, une couche de limon légèrement sableux, gris brunâtre et compact, comportant des particules de mortier, des charbons de bois et de rares graviers (1A10), formait probablement la surface d'occupation extérieure du bâtiment, dont la surface avoisinait vraisemblablement

Photo 4.7 BjFj-242, sous-opération 1A, paroi est (photo PATR24N02_0084).

les 15,02 m d'altitude. L'assemblage de culture matérielle associé à l'occupation de l'espace extérieur (voir section 4.1.3.2) du bâtiment présente une fourchette chronologique similaire au niveau d'occupation intérieure. Ce niveau surmonte un mince dépôt de mortier beige en nodules et en poudre (1A11) qui témoigne de la construction du mur 1A100 et dont une partie pourrait être issue des déblais de creusement de la tranchée du mur ouest du bâtiment dans les sols naturels. Du côté intérieur, le niveau d'occupation (1A9) surmonte le remblai de comblement (1A13) de la tranchée construction du mur dans lequel ont été récupérés un tesson de creamware (v.1762-v.1840), un fragment de clou sans tête et un fragment de bande en métal ferreux ainsi qu'un fragment d'os de mammifère. Le sol naturel stérile qui est observé à partir de 14,82 m d'altitude du côté extérieur et à partir de 14,60 m du côté intérieur, se compose de limon légèrement sableux gris bleuté foncé, marbré de rouille, plutôt compact, traversé de cheminées organiques.

4.1.2 Opération 2, sous-opération 2A

La tranchée de raccordement entre le puits d'accès et le massif électrique mis en place dans la voie sud de l'avenue Viger en juillet 2023 n'a pas mené au dégagement de nouveaux éléments archéologiques (photo 4.8). Des dépôts de gravier et de remblais sont observés en paroi, sans révéler d'éléments structurés ou de sols d'intérêt archéologique (figure 4.2). Au moment des interventions, en l'absence d'étançonnement il n'était pas possible d'accéder sécuritairement au bas de la tranchée. L'examen visuel des parois et des sols excavés s'est effectué depuis le sommet de la tranchée.

Photo 4.8 BjFj-242, vue générale de la sous-opération 2A vers le nord (photo PATR24N02_0128).

Figure 4.3 BjFj-142, sous-opération 2A, paroi est (montage des photos PATR24N02-0129 et 0130).

4.1.3 Culture matérielle

Cette section détaille l'assemblage de culture matérielle du site. L'occupation des espaces intérieurs et extérieurs, la démolition du bâtiment et les événements survenus peu après ont laissé en place plusieurs éléments qui attestent d'une partie des activités qui se sont déroulés de l'occupation du terrain entre les environs de 1743 jusqu'en 1889, année de la démolition.

4.1.3.1 Lot d'excavation mécanique (1A99)

L'excavation mécanique a permis de récupérer quelques artéfacts d'intérêt dont un fragment de contenant en faïence brune, un fourneau fragmentaire d'une pipe à fumer de type « cutty », populaire à partir des années 1840 (Savard et Drouin 1990). Une bouteille entière à médicament en verre teinté régulier bleu contenait l'élixir balsamique végétal du révérend N.H. Downs généralement utilisé contre la toux. Le médicament breveté, principalement fabriqué aux États-Unis, était notamment distribué à Montréal (Anciennes bouteilles de médicament du Québec 2025).

4.1.3.2 Démolition (1A8) et remblaiement post-démolition (1A4, 1A5, 1A6 et 1A7 et 1A12)

Le niveau de démolition comblant l'espace intérieur du bâtiment (1A8, voir photo 4.9) a livré un fragment d'huître, un fragment de contenant en terre cuite fine blanche avec décor imprimé en bleu à motif indéterminé ainsi que des fragments jointifs et non jointifs d'au moins trois bouteilles à boisson alcoolisée en verre vert foncé. L'une des bouteilles, presque complète, a été possiblement fabriquée dans un moule

Photo 4.9 BjFj-242, culture matérielle du lot 1A8 (photo IMG_5345).

rotatif, un procédé de soufflage des bouteilles daté entre 1870 et 1920 (Jones et Sullivan 1985, 34). Le lot compte également deux clous découpés, des fragments de bandes ferreuses et une plaque en métal ferreux.

Les remblais post-démolition (1A4, 1A5 et 1A12, voir photo 4.10) ont livré un riche assemblage de culture matérielle qui reflète l'ancienneté de l'occupation du bâtiment et du secteur. Le corpus céramique comprend des fragments de contenants produits au cours du 18e siècle qui sont associés au régime français et au début du régime britannique, tels que : des tessons de faïence blanche, de faïence brune, de terre cuite commune engobée et glaçurée du Staffordshire, de creamware, ainsi qu'un fragment de jatte ou de terrine en terre cuite commune à corps chamois recouvert d'une glaçure verte assez typique des productions françaises. Les céramiques du 19e siècle incluent des fragments d'assiette, de soucoupe et

Photo 4.10 BjFj-242, culture matérielle du lot 1A4 (photo IMG_5370).

de contenants indéterminés en terre cuite fine blanche portant des décors imprimés (blue willow, flow blue, motif géométrique bleu indéterminé) et peints (motif linéaire et végétal) et des fragments de terre cuite fine jaune à glaçure claire. Un fragment de pot en terre cuite fine blanche vitrifiée contenait de la marmelade aux agrumes Dundee de la marque James Keiller & Sons, qui a été vraisemblablement produit entre 1862 et 1893. Les terres cuites communes glaçurées comptent un tesson recouvert d'une glaçure de type Angleterre du Nord-Est, des fragments de contenants non glaçurés, ainsi qu'un fragment recouvert d'une glaçure incolore. L'assemblage compte au moins quatre bouteilles en verre vert ou vert foncé, dont une bouteille à boisson alcoolisée ayant été soufflée. En ce qui concerne la consommation du tabac, sur les quatre pipes à fumer fragmentaires récupérées dans ces dépôts, une seule est décorée d'un fourneau de pipe à effigie de type Hussard, un type de décor anthropomorphe représentant un homme barbu portant un chapeau, généralement daté entre les années 1820 et 1880 (Kenyon et Kenyon 2008). Les restes alimentaires incluent 15 ossements de mammifères et cinq d'oiseaux, huit coquilles d'huîtres et trois coquilles de moules.

Les pièces d'habillement sont associées à un bouton à œillet en métal cuivreux, un petit bouton à quatre trous en nacre et un bouton en os percé au centre. Les matériaux de construction (excluant les nom-

breuses briques et fragments de mortier présents comme inclusions anthropiques) incluent quelques fragments de verre à vitre et un fragment de tuile en terre cuite commune non-glaçurée. Les 13 clous retrouvés, possiblement forgés ou découpés, étaient trop corrodés pour être identifiés. Un fragment d'une possible penture servait de ferrure de rotation.

4.1.3.3 Occupation intérieure (1A9) et extérieure (1A10)

Le niveau d'occupation intérieure (1A9, voir photo 4.11 IMG_5412) a permis de récupérer un assemblage composé de pièces de vaisselle et de contenant indéterminés incluant des fragments en terre cuite commune recouverte d'une glaçure altérée et en creamware (v.1762-v.1840), ainsi qu'un fragment en pearlware (v.1775-v.1830) portant un décor peint en brun et vert sur la surface extérieure à motif indéterminé. Parmi les tessons de terre cuite fine blanche (v.1805-), un fragment porte un décor imprimé en bleu à motif indéterminé. Le corpus céramique inclut également un fragment de porcelaine indéterminée, un fragment de porcelaine fine Bone China à décor moulé en relief à motif indéterminé et un fragment de contenant en porcelaine fine dure européenne présentent un décor peint en rose, noir et doré à motif linéaire. Un fragment de gobelet présente un corps moulé à motif de côte. S'ajoute à cela un fragment de contenant en verre opaque blanc. Un fragment d'un petit flacon de forme octogonale pourrait avoir contenu un produit pharmaceutique n'ayant pu être déterminé en raison de son état fragmentaire. Des

Photo 4.11 BjFj-242, culture matérielle du lot 1A9 (photo IMG_5412).

fragments d'au moins deux bouteilles à boisson alcoolisée en verre vert foncé et les fragments jointifs d'une bouteille en verre vert probablement soufflé sont associés à la consommation des boissons alcoolisées. Des fragments d'au moins trois pipes ont été récupérés, dont un présentant des inscriptions sur son fourneau indiquant qu'elle a été produite à la fabrique française de L. Fiolet de Saint-Omer entre 1765-1921, tandis qu'une autre pipe présente un fourneau dont le décor moulé en relief composé d'une harpe au-dessus de trèfles à trois feuilles et surmonté d'une couronne indique qu'elle a probablement été produite à la fabrique Henderson de Montréal entre 1847 et 1876 (Roy 2006 ; Bradley 2001). Les restes alimentaires sont associés à un fragment d'os de mammifère. La quincaillerie d'architecture compte un fragment de clou en fer forgé et cinq fragments de clous indéterminés à section quadrangulaire qui pourraient être forgés ou laminés. Des fragments de bandes en métal ferreux pourraient appartenir à d'anciens tonneaux. Un fragment de bouton à quatre trous en verre opaque blanc devait faire partie d'une pièce d'habillement.

Le niveau d'occupation extérieure (1A10, voir photo 4.12) s'est révélé moins riche en culture matérielle, mais reflète tout de même des activités et une période d'occupation similaire. Le corpus céramique est moins varié qu'à l'intérieur avec des fragments de terre cuite fine blanche, dont certains présentent des

Photo 4.12 BjFj-242, culture matérielle du lot 1A10 (photo IMG_5432).

décors imprimés en bleu à motifs variés (*blue willow*, végétal et indéterminé) ainsi que des fragments d'un contenant en grès grossier de type Derbyshire 3 (1800-v.1875). Un fragment de tuyau de pipe à fumer a été produit par la fabrique Henderson de Montréal entre 1847 et 1876. Quelques fragments de contenant en verre teinté régulier vert et en verre opaque blanc étaient trop partiels pour permettre d'en identifier la fonction. Comparativement à l'intérieur, les restes alimentaires sont plus nombreux, avec des ossements de mammifères et d'oiseaux en plus d'une coquille de mollusque, ce qui suggère que l'espace extérieur servait de dépotoir.

4.2 Croisement de l'avenue Viger et de la rue Saint-Urbain (BjFj-161)

Les travaux effectués à l'intersection de l'avenue Viger et de la rue Saint-Urbain visaient à reconstruire des massifs électriques et des puits d'accès accueillant des conduites électriques et de télécommunication dans le cadre de la reconstruction du pont d'étagement Saint-Urbain. Afin de maintenir des voies ouvertes pour la circulation routière et les services d'urgence sur l'avenue Viger, les travaux ont été réalisés en quatre phases distinctes entre le 15 novembre 2024 et le 12 février 2025, séparés entre les quatre coins de l'intersection entre l'avenue Viger et la rue Saint-Urbain. Les activités de surveillance archéologique qui ont accompagné ces travaux ont mené au dégagement d'éléments archéologiques en place et à l'enregistrement des opérations archéologiques 6, 7, 8 et 9 du site archéologique BjFj-161 (plan 4.2).

4.2.1 Opération 6

L'opération 6 recoupe le quart sud-est de l'intersection entre la rue Saint-Urbain et l'avenue Viger. En raison d'un problème de communication entre l'équipe de direction du chantier et les archéologues du MTMD et de Patrimoine Experts, les vestiges archéologiques mis au jour dans l'opération 6 ont été constatés après les travaux d'excavation réalisés avant le 15 novembre 2024. Une fois le constat de découverte effectué (photo 4.13), l'intervention archéologique s'est déroulée les 15 et 18 novembre 2024 sous forme d'un inventaire archéologique accompagné de sondages manuels, de relevés et de la collecte d'éléments de culture matérielle. Étant donné que les conduits électriques et de télécommunication mis en place lors des travaux n'ont pas été installés trop profondément, les sols d'occupation ainsi qu'une bonne partie des vestiges ont été conservés en place, sur des superficies importantes (voir les sous-opérations 6B, 6C et 6D).

4.2.1.1 Sous-opération 6A

La sous-opération 6A, d'une longueur de 6,96 m sur 6,88 m, recoupe l'emprise de la zone excavée mécaniquement de l'opération 6 (photo 4.14). Des sols archéologiques ont été identifiés le long du parement sud du vestige 6A103. Sous le remblai de fondation de la chaussée, se trouve le niveau de démolition du bâtiment (6A3) qui se compose d'une matrice de mortier en poudre beige jaunâtre auquel s'ajoute des fragments de crépi, des briques rouges fragmentaires et des pierres calcaires. Ce niveau recouvre un dépôt organique brun noirâtre qui correspond au niveau d'occupation intérieure (photo 4.15). Une partie

Photo 4.13 BjFj-161, vue générale de l'extrémité est de l'opération 6. Vue vers l'ouest (photo PATR24N02_0209).

Photo 4.14 BjFj-161, vue générale de l'opération 6 vers le nord-est, à partir de son extrémité sud-ouest (photo PATR24N02_0239).

Photo 4.15 BjFj-161, sols observés contre le parement sud du vestige 6A103, près du coin nord-ouest de la sous-opération 6A. Vue vers le nord-est (photo PATR24N02_0234).

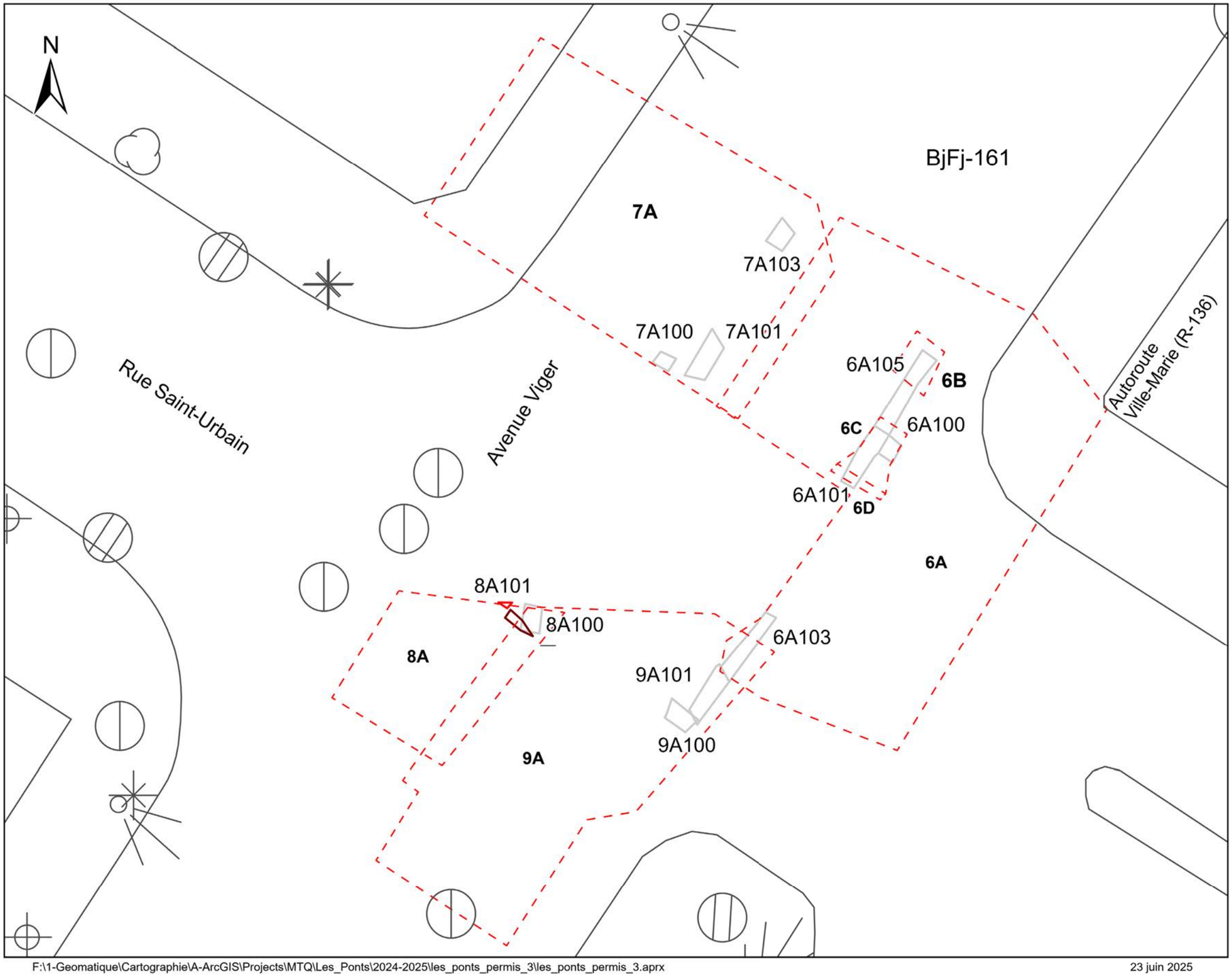

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 4.2

Opération 6, 7, 8 et 9, sous-opérations et vestiges architecturaux, BjFj-161

Légende

- Trame urbaine
- Opération archéologique

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 3 6 m

1:125

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
MTQ, 2022
Ville de Montréal, Données ouvertes, 2017-2021

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

du vestige 6A103 et des sols qui y étaient adossés a été tronquée lors de l'installation en novembre 2024, de massifs électriques convergeant vers le coin nord-ouest de la tranchée (photo 4.16). La poursuite des sols archéologiques accumulés du côté sud du vestige 6A103 a pu être documentée le long de la paroi ouest de la sous-opération 6D (voir section 4.2.1.4), tandis que la continuation ouest du vestige 6A103 et les sols accumulés le long du parement nord ont pu être documentés lors de la fouille subséquente de l'opération 9 au cours du mois de février 2025 (voir section 4.2.4).

4.2.1.2 Sous-opération 6B

Le sondage manuel 6B, d'une longueur de 1,42 m sur 1,25 m de largeur, a été réalisé au pourtour d'un segment du vestige 6A105. Le niveau de circulation extérieur (6B1) localisé au sud du vestige a livré quelques éléments de culture matérielle associés à l'occupation de la cour arrière de l'ancien lot cadastral au cours du 19e siècle (voir section 4.2.5.3).

Photo 4.16 BjFj-161, localisation générale du vestige 6A103 au coin nord-ouest de la sous-opération 6A. Vue vers le nord-ouest (photo PATR24N02_0229).

4.2.1.3 Sous-opération 6C

Le sondage manuel 6C, d'une longueur de 1,21 m sur 1,09 m de largeur, recoupe la jonction des vestiges 6A100 et 6A101. Le sondage visait à dégager les limites des vestiges ainsi qu'à vérifier la présence de sols archéologiques d'intérêt. La base de l'excavation pour les travaux ayant déjà été atteinte, les sols ont été partiellement documentés au long de la paroi ouest, puis ont été conservés en place. Du côté ouest du mur 6A100, qui correspond à l'ancien espace intérieur d'un bâtiment, l'examen de la paroi ouest montre d'abord un niveau de de gravier qui a été ajouté au bas de la tranchée à la suite de l'excavation de novembre 2024 (figure 4.4 ; photo 4.17). Dessous, la base du niveau de démolition intérieur du bâtiment (6C2) recouvre un mince niveau de planches de bois de 3 cm d'épaisseur, surmontant un dépôt de limon organique brun foncé meuble (6C3). Ce dépôt organique pourrait s'être accumulé entre les craques du plancher ou provenir de la décomposition du bois. Il surmonte une pièce de bois d'environ 5 cm d'épaisseur, qui pourrait correspondre à une ancienne solive. Dessous, un dépôt (6C4) de sable limoneux, beige brunâtre plutôt meuble, contenant des fragments de briques communes orangées, de pierres calcaires, de nodules de mortier de chaux et de verre à vitre, semble correspondre à un remblai de nivellement mis en place avant l'installation du plancher. Du côté est du vestige 6A100, le niveau d'occupation de la cour arrière (6C5) se compose de limon légèrement sableux brun pâle et compact, présentant des inclusions de petits copeaux de bois, des petits fragments de chaux et du charbon de bois.

Photo 4.17 BjFj-161, sous-opération 6C solive et plancher 6A200 observée en paroi ouest (photo PATR24N02_0250).

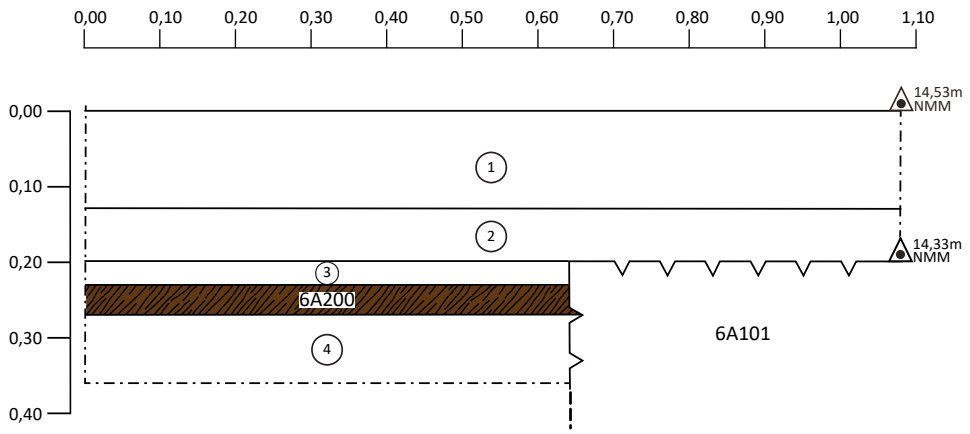

Projet Les ponts
BiFj-161

Figure 4.4

Stratigraphie de la sous-opération 6C paroi ouest

Légende:

- NMM — Altitude
- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Projection
- Bois
- 30A100 — Numéro de vestige
- Vestige de maçonnerie

Description des sols :

1. Gravier grossier. Fond travaux.
2. Démolition intérieure du bâtiment (voir 6A3). Minces planches de bois de 3cm d'épaisseur.
3. Limon organique brun foncé, meuble. Peu d>inclusions visibles. Interprétation : sol accumulé entre les craques du plancher. pièces de bois de 3cm d'épaisseur (possible solives).
4. Sable limoneux, beige brunâtre, plutôt meuble. Inclusions : fragments de briques communes orangées, pierres calcaire, nodules de mortier et de chaux. Artéfacts : verre à vitre.

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 — 0,50 m

1:10

Dessin levé par : Antoine Loyer Rousselle le 18-11-2024

Infographie : Annie Forget

4.2.1.4 Sous-opération 6D

Le sondage manuel 6D, mesurant 1,77 m de longueur sur 0,25 m de largeur, a permis de dégager une partie du vestige 6A101 ainsi que de documenter la paroi ouest de la tranchée (figure 4.5 ; photo 4.18). Un niveau de gravier (6D1) occupant le haut de la séquence de déposition du côté sud du vestige 6A101 se poursuit plus en profondeur du côté nord. Il s'agit probablement du remblai de comblement d'un égout ou d'un d'aqueduc mis en place au cours du 20e siècle. Le niveau de démolition du bâtiment (6D3) a été documenté de part et d'autre du vestige 6A101. Ce niveau se compose de mortier en poudre beige plutôt compact et contient de nombreuses briques communes rouges incomplètes de 9,7 cm de largeur et de 5,7 cm d'épaisseur, des nodules de chaux, des fragments de crépi de chaux recouverts d'enduit de couleur ocre, vert et bleu. Ce crépi recouvrait probablement la surface de la maçonnerie de brique et de pierre, tandis que l'enduit correspond probablement à l'ancienne peinture intérieure. Un niveau organique comportant du métal et du bois a été observé tout au fond. Il s'agit probablement de poursuite ouest du plancher documenté dans la sous-opération 6C.

Photo 4.18 B j F j - 161, paroi ouest de la sous-opération 6D (photo PATR24N02_0221).

Figure 4.5 Projet Les ponts - BiFj-161 - Stratigraphie de la sous-opération 6D, paroi ouest

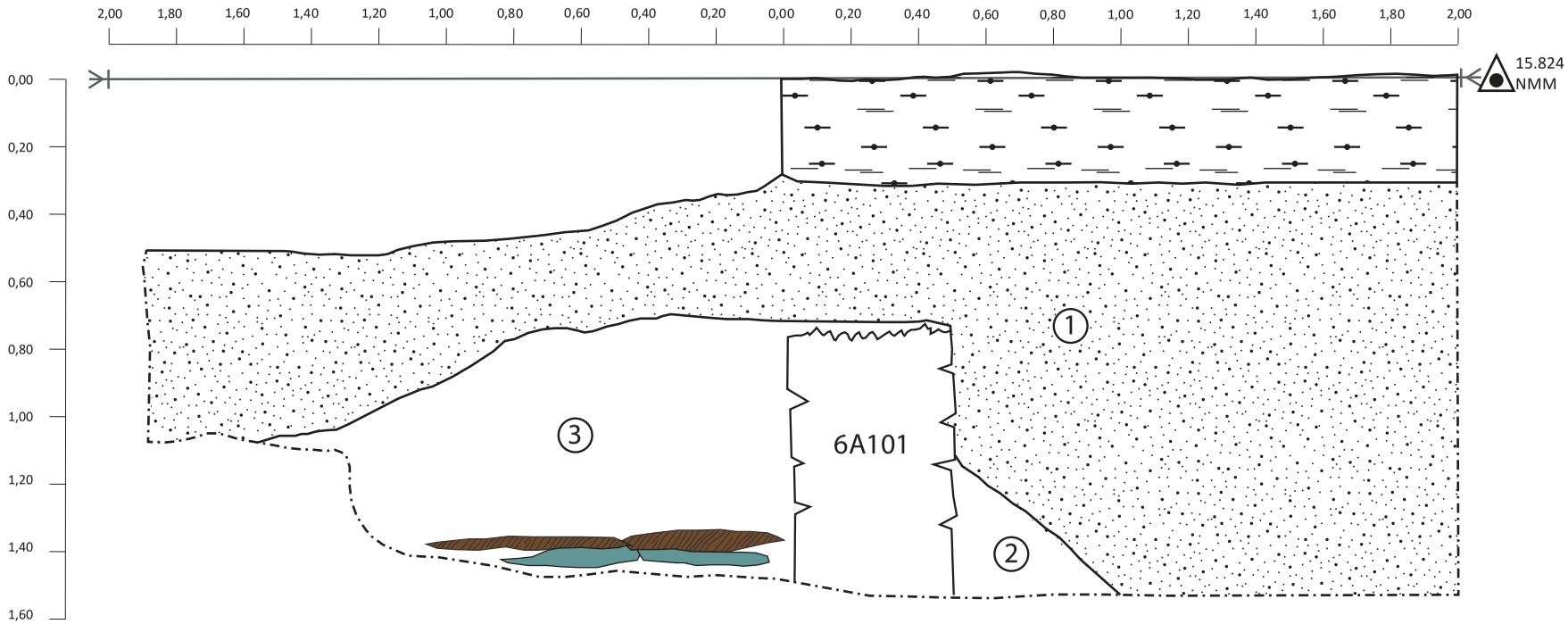

Description des sols :

1. Gravier 0-¼ (au sommet et du côté sud) et gravier 0-¾ (au milieu et à la base du vestige 6A101, côté nord).
2. Mortier en poudre beige, plutôt compact avec de nombreuses briques communes rouges-orangées, des nodules de chaux, des fragments de crépi de chaux recouverts d'enduit (encre, vert et bleu (peinture?)). Interprétation : Niveau de démolition du bâtiment vers le 2e quart du 19e siècle, lors de l'élargissement est de la rue Saint-Urbain.
3. Même description que la couche 2.

Légende:

1	Numéro de couche	NMM	Altitude		Bitume
	Limite de couche	6A101	Vestige		Bois
	Limite de fouille		Gravier		Métal

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 1 m

1:20

Dessin levé par : Antoine Loyer Rousselle le 18-11-2024

Infographie : Annie Forget

4.2.2 Opération 7, sous-opération 7A

L'opération 7 est localisée dans le quart nord-est de l'intersection entre la rue Saint-Urbain et l'avenue Viger (photo 4.19). Elle a fait l'objet d'une surveillance suivie d'une fouille archéologique entre le 26 et le 28 novembre 2025. Les portions centrale et nord de la tranchée recoupent l'emprise ancienne de la rue De Vitré, avant son élargissement vers le sud lors de l'aménagement de l'avenue Viger vers 1972 lors des travaux de l'autoroute Ville-Marie. Elle est traversée par plusieurs services d'utilités publiques actifs et abandonnés, dont les plus anciens remontent vraisemblablement au dernier quart du 19e siècle, ainsi que par des massifs en béton et un puits d'accès existant, faisant l'objet des travaux de reconstruction. Deux conduites de fonte d'un diamètre respectif de 23 et de 34 cm ainsi qu'un égout combiné en brique installé à une profondeur de plus de 2,00 m traversent la tranchée d'est en ouest. Les remblais de comblement des tranchées d'installation (7A2 et 7A3) de l'une des deux conduites, qui correspondent à une conduite de gaz abandonnée et de l'égout de brique sont visibles en paroi ouest de la tranchée (figure 4.6 ; photo 4.20).

Photo 4.19 BjFj-161, vue générale vers le sud-ouest de la sous-opération 7A (photo PATR24N02_0253).

Photo 4.20 BjFj-161, paroi ouest de la sous-opération 7A (photo PATR24N02_0268).

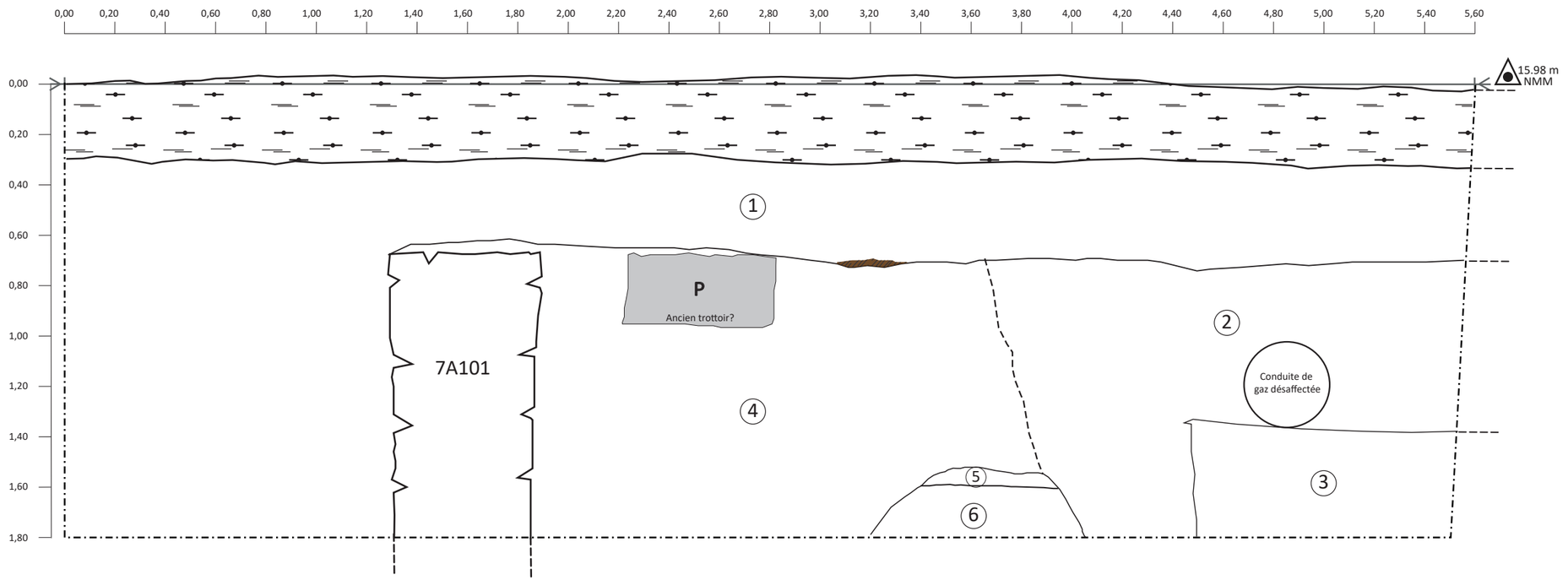

Description des sols :

1. Gravier grossier. Interp. : Fondation de la chaussée.
2. Tranchée de service.
3. Criblures de pierres.
4. Limon, gris tacheté rouille, compact. Inclusions : nodules de mortier de chaux beige jaunâtre, fragment de mortier, pierres de formats variés (arrondies à anguleuses). Interp. : Remblai de construction et de l'ancienne rue Vitrée.
5. Limon gris marbré rouille, compact. Inclusions : nombreux charbons de bois répartis dans la masse, avec rares graviers. Interp. : Sol naturel remanié (défrichement, brulis), installation 17e/18e siècles.
6. Limon gris marbré rouille, compact. Sans inclusion. Interp. : Sol naturel remanié (défrichement, brulis), installation 17e/18e siècles.

Projet Les ponts
BiFj-161
Figure 4.6
Stratigraphie de la sous-opération 7A
paroi ouest

Légende:

1 Numéro de couche	Projection	Pierre
Limite de couche	NMM Altitude	Bitume
Limite de fouille	7A101 Vestige	Bois

Transports Québec — Patrimoine Experts

0 1 m
1:20

Dessin levé par : Antoine Loyer Rousselle le 28-11-2024

Infographie : Annie Forget

La portion sud de la tranchée a permis de révéler deux vestiges de maçonnerie de pierre (7A101 et 7A03) formant la fondation de façade de deux bâtiments érigés du côté sud de la rue De Vitré. En bordure du vestige ouest, un épais dépôt (7A4) de limon gris tacheté rouille compact, avec des nodules de mortier de chaux beige jaunâtre, des fragments de mortier de formats variés arrondis à anguleux, semble avoir été remanié lors de l'excavation de la tranchée d'installation d'une conduite de grès (7A101) traversant la base du mur. Une large pierre disposée à plat au sommet de la couche pourrait provenir du démantèlement de l'ancienne semelle du mur (photo 4.21). La tranchée associée à la mise en place du mur, ainsi que de la conduite, ont tronqué une partie du sol naturel remanié (7A5), dont le sommet se situe à une profondeur de 1,50 m (14,48 m NMM) sous le niveau de la chaussée. Le sol naturel stérile (7A6) est retrouvé juste en dessous.

Photo 4.21 B j F j - 161, paroi ouest de la sous-opération 7A, vue rapprochée de la portion sud (photo PATR24N02_0269).

4.2.3 Opération 8, sous-opération 8A

L'opération 8 est localisée dans le quart nord-ouest de l'intersection entre la rue Saint-Urbain et l'avenue Viger. Elle a fait l'objet d'une surveillance archéologique suivie d'une fouille entre le 15 et le 20 janvier 2025. Deux vestiges associés à des sols d'intérêt archéologique étaient conservés au coin sud-est de la tranchée (photo 4.22).

La portion supérieure de la tranchée étant remaniée (photo 4.23), elle n'a fait l'objet que d'un examen visuel, avant l'étançonnement, qui fut adapté afin de laisser une partie de la paroi ouverte pour per-

Photo 4.22 BjFj-161, vue générale vers le sud-est de l'-opération 8 (photo PATR24N02_0287).

Photo 4.23 BjFj-161, paroi est de la sous-opération 8A, portion supérieure (photo PATR24N02_0279).

mettre le relevé des vestiges et des sols archéologiques. Les portions centrale et nord de la tranchée étaient traversées par la poursuite des conduites de fonte observées plus à l'est dans la tranchée de l'opération 7. Les premiers dépôts documentés en paroi est (figure 4.7 ; photo 4.24) sont des dépôts de gravier (8A1) servant probablement de remblai de comblement à une tranchée qui se poursuit plus au sud. Cette tranchée a tronqué le sommet du vestige 8A101, puis une partie d'un remblai de loam sableux comportant des matériaux variés ainsi que du gravier au sommet (8A2). Ce remblai servait probablement de fondation à la chaussée de la rue de Vitré. Un niveau (8A3) d'argile gris verdâtre très compact, avec de rares lentilles de loam beige et de petits coquillages blancs d'origine marine ou lacustre, borde la base des deux parements du vestige 8A101. Cette argile qui a été vraisemblablement prélevée dans les sédiments marins ou lacustres, atteignables plus en profondeur, servait probablement à imperméabiliser la fondation de maçonnerie en pierre.

Photo 4.24 BjFj-161, paroi est de la sous-opération 8A, portion inférieure (photo PATR24N02_0292).

Le vestige 8A100 forme un aménagement rectangulaire à parement simple de briques communes rouges (19,5 x 10 x 6,5 cm/7½ x 4 x 2½ po) disposées à plat, en panneresse selon un appareil américain (photo 4.25). L'ancien puits d'accès en brique devait être connecté à service enfoui, possiblement le réseau d'égout ou le réseau électrique souterrain du début du 20e siècle. À la base des deux vestiges (8A100 et 8A101), soit à une profondeur de 2,05 m (14,00 m NMM) sous le niveau de la chaussée, se trouve le sol naturel remanié (8A4) qui se compose de limon sableux, beige brunâtre, plutôt compact et présente des inclusions de nodules de chaux en poudre, du charbon de bois et de rares graviers. Des pierres anguleuses sont observées sous le vestige de pierre 8A101 au niveau du radier de bois, ce qui indique qu'une partie de ce dépôt serait possiblement associé à la construction du mur ou au nivellement préalable du périmètre du bâtiment. Ce niveau a d'ailleurs livré plusieurs éléments de culture matérielle (voir section 4.2.6.7.5). Le sol naturel stérile se sépare en deux dépôts alluviaux dont une couche de limon sableux, beige clair marbré rouille (8A5), en plus d'un sable fin à moyen gris pâle (8A6).

Photo 4.25 BjFj-161, coin sud-ouest de l'aménagement de brique 8A100 (photo PATR24N02_0309).

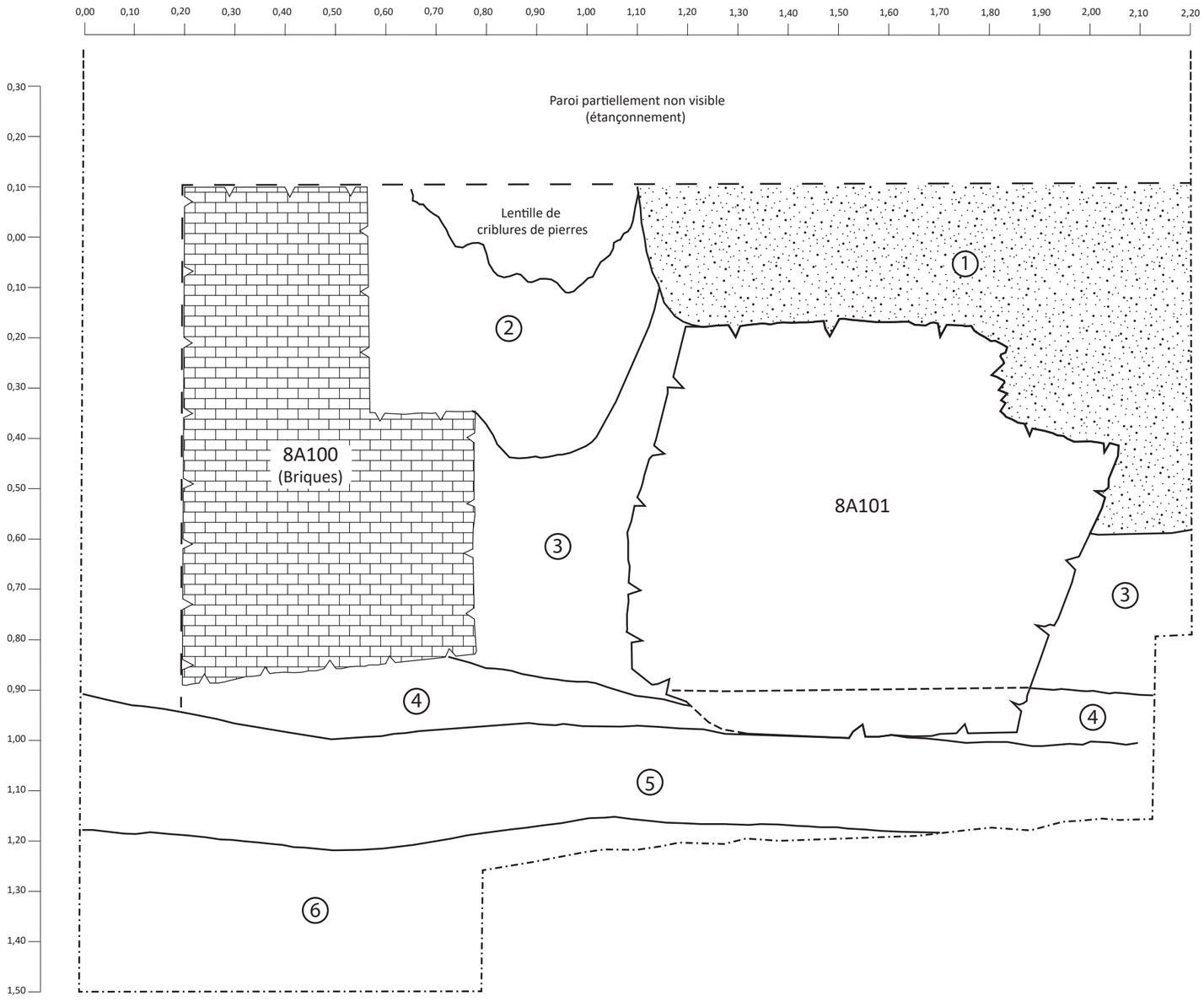

Description des sols :

1. Gravier grossier. Interp. : Remblai de tranchée de service.
2. Loam sableux, brun pâle, plutôt compact et très hétérogène. Inclusions : fragments de briques orangées, gros fragments de mortier gris (provenant de la démolition de 8A100), quelques petites pierres et du gravier moyen avec des lentilles de criblures de pierres. Interp. : Remblai de la rue Vitré, remaniement au sommet.
3. Argile grise verdâtre, très compacte. Inclusions : rares lentilles de loam beige et coquillages blancs (marins). Interp. : Lot d'imperméabilisation de la fondation du mur 8A101 (début 19e s.?).
4. Limon sableux, beige brunâtre, plutôt compact. Inclusions : nodules de chaux en poudre, charbon de bois, rares graviers, pierres anguleuses sous le mur 8A101 et radier de bois. Artéfacts : TCFB décor chinois bleu, TCC non glaçurée et verre à vitre. Interp. : Sol naturel remanié, niveau d'installation et de construction du mur 8A101 (possiblement 8A100 aussi?).
5. Limon sableux, beige clair marbré rouille. Interp. : alluvions, sol naturel stérile.
6. Sable fin à moyen, gris pâle. Interp. : alluvions, sol naturel.

Projet Les ponts
BiFj-161

Figure 4.7

Stratigraphie de la sous-opération 8A
paroi est

Légende:

- (1) Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Projection
- NMM Altitude
- 8A100 Vestige
- Gravier
- Vestige de brique

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 0,50 m

1:10

Dessin levé par : Antoine Loyer Rousselle le 20-01-2025

Infographie : Annie Forget

4.2.4 Opération 9, sous-opération 9A

L'opération 9 est localisée dans le quart sud-ouest de l'intersection entre la rue Saint-Urbain et l'avenue Viger (photo 4.26). Elle a fait l'objet d'une surveillance suivie d'une fouille archéologique entre le 6 et le 12 février 2025. Seul le coin sud-est de la tranchée conservait des sols archéologiques et des vestiges en place. La portion centrale était traversée de conduites d'aqueduc et d'égout axées est-ouest, dont les tranchées d'installation ont été remblayées par un épais dépôt de gravier calcaire concassé qui se poursuit plus en profondeur (photo 4.27).

Les premiers dépôts documentés en paroi sud (figure 4.8 ; photo 4.28), sont ceux du remblai de fondation de la chaussée actuelle de la rue Saint-Urbain (9A1). Dessous, la portion supérieure du sol était encore gelée au moment des travaux qui se sont déroulés en période hivernale. Les sols gelés ont été laissés en place, mais ont tout de même fait l'objet d'une description et d'une interprétation sommaire. Le second dépôt (9A2) observé à l'extérieur du bâtiment correspond au remblai de rehaussement de la rue mis en place à la fin du 19e siècle ou au cours du 20e siècle. Dessous, un mince sol limono-argileux, gris bleuté et plutôt homogène (9A3) servait à imperméabiliser le parement extérieur de la fondation de façade du bâtiment (9A100). Un mince dépôt de fragments de calcaire disposé à plat (1 à 6 cm) formait l'ancienne chaussée de la rue Saint-Urbain à la fin du 18e siècle et au cours du 19e siècle. Ce niveau de circulation surmonte un épais remblai de rehaussement (9A5), servant de fondation à l'ancienne chaussée.

Photo 4.26 BjFj-161, localisation générale vers l'ouest de l'opération 9. Le palais des congrès et la station de métro Place-D'armes est visible en arrière plan (photo PATR24N02_0311).

Photo 4.27 BjFj-161, paroi est de la sous-opération 9A (photo PATR24N02_0326).

Photo 4.28 BjFj-161, Paroi sud de la sous-opération 9A (photo PATR24N02_0354).

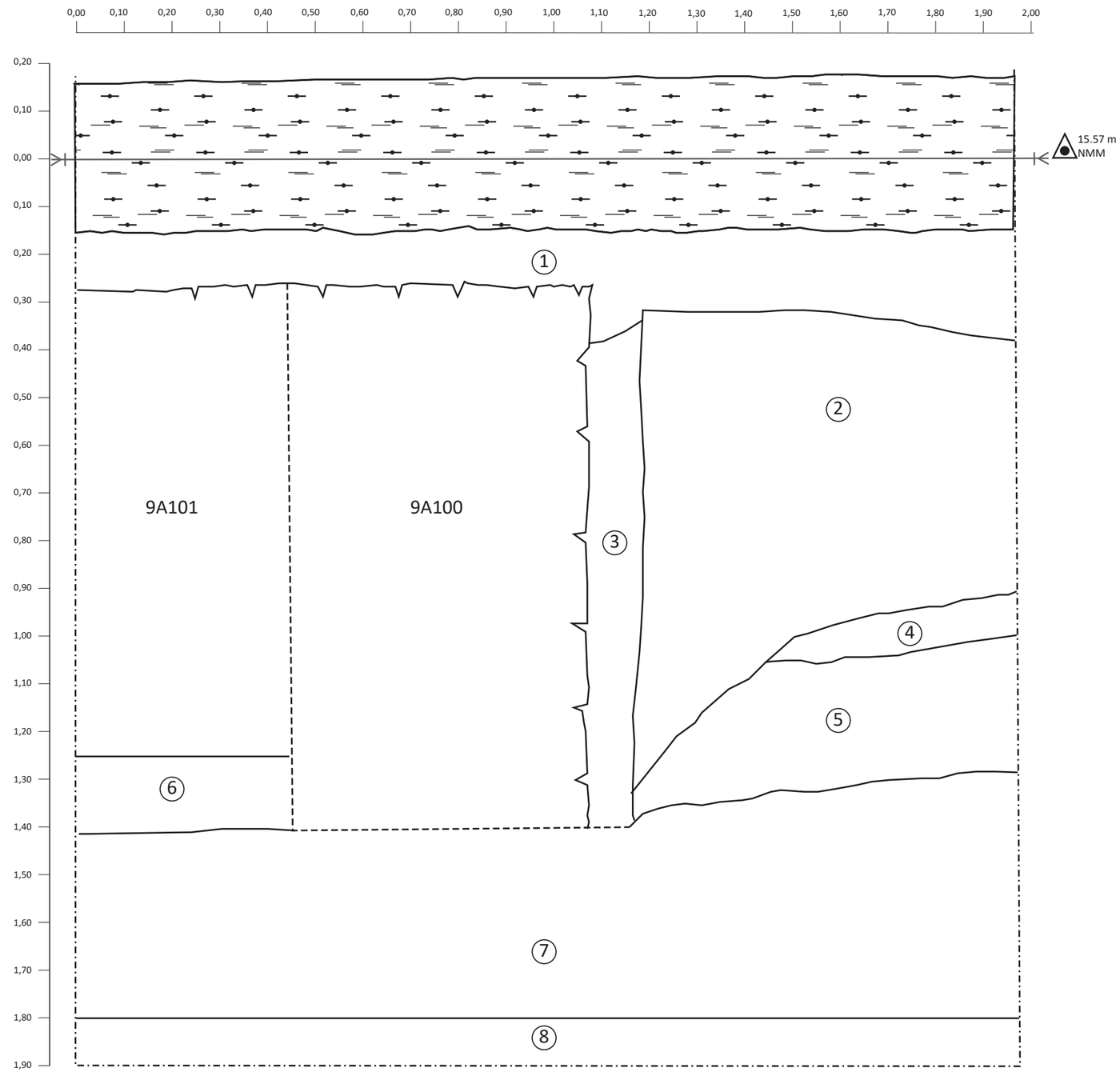

Description des sols :

1. Criblures de pierres.
2. Sol gelé. Limon, beige jaunâtre, hétérogène. Inclusions : gravier. Interp. : Remblai de la rue au 19e/20e siècles.
3. Limon argileux, gris-bleuté, compact. Interp. : Comblement de tranchée, lot d'imperméabilisation.
4. Fragments de calcaire disposés à plat (1 à 6 cm). Interp. : Chaussée de Saint-Urbain, 18e/19e siècles.
5. Mélange de sable et de limon beige. Inclusions : fragments de pierres variées (pierre des champs calcaire). Artéfacts : os de mammifères. Interp. : Remblai de rehaussement de la rue, 18e/19e siècles .
6. Limon, beige clair marbré rouille, plutôt homogène, moyennement compact. Peu d'inclusions : rares pierres calcaires anguleuses. Interp. : remblai d'assainissement recouvrant le niveau d'occupation.
7. Limon gris avec matière organique, moyennement compact. Inclusions : charbon minéral, grande quantité de charbons de bois localisée au coin de 9A100/9A100 et, par endroit, le long de 9A101. Artéfacts : beaucoup de verre à vitre, os de mammifères, riche en culture matérielle.
8. Litage de sable fin et de limon beige marbré rouille. Interp.: Alluvions/sols naturels stériles.

Projet Les ponts
BiFj-161
Figure 4.8
Stratigraphie de la sous-opération 9A
paroi sud

Légende:

(1) Numéro de couche	Projection	Bitume
Limite de couche	NMM Altitude	
Limite de fouille	30A100 Vestige	

Transports Québec — PATRIMOINE EXPERTS

0 0.50 m
1:10

Dessin levé par : Antoine Loyer Rousselle le 12-02-2025

Infographie : Annie Forget

Du côté intérieur du bâtiment, un remblai d'assainissement (9A6, photo 4.29 PATR24N02_0336) composé d'un sol limoneux beige plutôt homogène recouvrait l'ancien niveau d'occupation intérieur (9A7) à partir d'une profondeur de 1,40 m (14,17 m NMM). La portion nord de ces deux lots (9A6 et 9A7) qui ont fait l'objet d'une fouille manuelle, a été perturbée par la tranchée d'installation d'une conduite de fonte de 15 cm (6 pouces) axée est-ouest, ayant causé le démantèlement partiel du vestige 9A100. La perturbation n'a été constatée qu'à la fin de la fouille, ce qui pourrait expliquer la présence d'éléments intrusifs plus récents dans les lots 9A6 et 9A7. Le sol naturel stérile a été observé à une profondeur de 1,80 m sous la surface.

4.2.5 Vestiges et culture matérielle du bâtiment 144 De Vitré, d'après Goad 1881

Le bâtiment qui occupe le 144 rue De Vitré, sur le plan de Goad de 1881, a laissé en place quelques vestiges (tableau 4.3) et éléments de culture matérielle. Les murs de façade nord (7A103) et arrière sud du bâtiment (6A105) ont été partiellement dégagés dans les sous-opérations 6B, 6C et 7A. Le terrain qui occupe le coin des rues De Vitré et Saint-Urbain est loti en 1793, cependant sa partie arrière sera utilisée comme cour jusqu'en 1862 et accueillait tout au fond des remises en bois. L'ancien bâtiment à deux étages et demi en maçonnerie de briques, en tant que tel, fut construit vers 1865 et fut démoli en même temps que les autres bâtiments du lot cadastral entre 1918 et 1940.

Photo 4.29 BjFj-161, vue générale vers l'est de la portion documentée de la sous-opération 9A (photo PATR24N02_0336).

Tableau 4.3 Vestiges du site BjFj-161 rattachés au bâtiment 144 rue De Vitrée..

Site	No.	Type	Matériau	Interprétation	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alt. S. (m)	Alt. B. (m)	Description
BjFj-161	6A105	Mur	Pierre	Fondation de mur arrière	2,74	0,55	0,07	14,38	14,31	Parement double avec blocage à appareil indéterminé avec des pierres calcaires ébauchées (43 x 15 à 38 cm x hauteur inconnue). Une seule assise observée.
BjFj-161	7A103	Mur	Pierre	Fondation de mur avant	0,74	0,59	N/D	14,71	N/D	Parement double avec blocage à appareil indéterminé composé de pierres calcaires ébauchées. Une seule assise est observée et seul un petit segment était conservé.

4.2.5.1 Mur arrière sud 6A105

Le vestige 6A105 a été documenté uniquement dans l'emprise des sous-opérations 6B (photo 4.30) et 6C (voir photo 4.46 (PATR24N02_0248) présentée plus loin). Une seule assise a été observée. Le mur est formé d'un parement double avec blocage composé de pierres calcaires ébauchées de 43 cm de longueur, de 15 à 38 cm de largeur et d'une hauteur inconnue. Le mode d'appareillage est indéterminé.

4.2.5.2 Mur de façade nord 7A103

Le vestige 7A103 a été documenté uniquement dans l'emprise de la sous-opération 7A (photo 4.31) et 6C. Seul un petit segment était conservé et le sommet du mur a été documenté. Le mur est formé d'un parement double avec blocage composé de pierres calcaires ébauchées. Le mode d'appareillage est indéterminé.

Photo 4.30 BjFj-161, sous-opération 6B, section dégagée du vestige 6A105 (photo PATR24N02_0242).

Photo 4.31 BjFj-161, vestige 7A103 (photo PATR24N02_0265).

4.2.5.3 Culture matérielle

La fouille partielle du niveau d'occupation de l'arrière-cour du terrain (6B1) a permis de récupérer deux fragments de contenant en creamware (v.1800-v.1830) avec décor moulé et peint en vert de type shell edge néoclassique, un fragment de contenant en pearlware (v. 1775-v.1830) à décor imprimé en bleu à motif floral et un fragment de coquille de mollusque figure parmi les restes alimentaires (photo 4.32).

Photo 4.32 BjFj-161, culture matérielle du lot 6B1 (photo IMG_5194).

4.2.6 Vestiges et culture matérielle du bâtiment du 146 De Vitré, d'après Goad 1881

Le bâtiment qui occupe le 146 rue de Vitré sur le plan de Goad de 1881, était localisé au coin sud-est de la rue De Vitré et de la rue Saint-Urbain (tableau 4.4). Une partie des murs de façade nord (7A101), de coin de façade nord-ouest (8A101) et de façade ouest (9A100) ont été mis au jour dans les sous-opérations 7A, 8A et 9A. Au sud, le bâtiment partage un mur mitoyen (6A101-6A103-9A101) avec le bâtiment voisin (47 rue Saint-Urbain, voir section 4.2.7), dont plusieurs sections ont été dégagées dans les sous-opérations 6A, 6C, 6D et 9A.

Le terrain est loti en 1793. Une première maison en bois est construite à l'emplacement du bâtiment avant 1815. La maison est démolie vers 1862 et est remplacée par un bâtiment à deux étages et demi en maçonnerie de briques disposant d'un mur en coin à l'intersection entre les rues De Vitré et Saint-Urbain. Les vestiges qui ont été identifiés sont associés aux plus récents bâtiments érigés vers 1865. Ils pourraient

Tableau 4.4 Vestiges du site BjFj-161 dans le périmètre du bâtiment 146 rue De Vitrée.

Site	No.	Type	Matériau	Interprétation	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alt. S. (m)	Alt. B. (m)	Description
BjFj-161	6A101	Mur	Pierre	Fondation de mur mitoyen	1,97	0,51	1,15	15,32	14,17	Parement double avec blocage à alternance d'assises régulières avec des pierres calcaires ébauchées (38 x 33 x 12 à 18 cm) disposées à plat et en panneresse, avec quelques-unes disposées de chant. Le liant est un mortier beige-gris tacheté de petits nodules de chaux en bonne quantité (10 à 15 %), avec beaucoup de sable (82 à 88 %) et un peu de gravier (2 à 3 %). Il s'agit de la poursuite des vestiges 6A103 et 9A101.
BjFj-161	6A103	Mur	Pierre	Fondation de mur mitoyen	2,50	0,61	1,03	15,27	14,24	Parement double avec blocage à alternance d'assises régulières avec des pierres calcaires ébauchées (35 x 23 x 16 cm) disposées à plat et en panneresse, avec quelques-unes disposées de chant. Le liant est un mortier beige-gris tacheté de petits nodules de chaux (10 à 15 %) et beaucoup de sable (82 à 88 %) et gravier (2 à 3 %). Un enduit de chaux de 4 cm d'épaisseur recouvre le parement intérieur (sud). L'enduit est lissé et la surface est irrégulière. Il s'agit de la poursuite des vestiges 6A101 et 9A101.
BjFj-161	7A100	Égout	Grès	Égout domestique	0,43	0,20	N/A	14,24	14,04	Tuyau de grès recouvert d'une glaçure au sel sur la paroi extérieure. S'écoule du nord vers le sud.
BjFj-161	7A101	Mur	Pierre	Fondation de mur avant	1,95	0,66 + 0,28	0,97 + 0,24 (sem)	15,30	14,21	Parement double avec blocage à alternance d'assises régulières avec des pierres calcaires ébauchées (23 à 30 x 25 à 27 x 12 à 16 cm) disposées à plat et en panneresse. Le parement nord-est dressé. Le liant est un mortier gris légèrement blanchâtre avec de la chaux (10 %), beaucoup de sable (85 %) et du gravier (5 %). Les joints sont baveux et recouvrent partiellement les assises. Sept assises d'une hauteur sont conservées au-dessus de la semelle d'une hauteur de 24 cm. La semelle déborde de 28 cm du parement nord. Les assises ont une hauteur qui varie entre 12 et 16 cm (14 cm en moyenne).
BjFj-161	8A100	Aménagement	Brique	Puits d'accès	0,67	0,58	0,93	14,57	13,64	Aménagement rectangulaire à parement simple de briques communes rouges (19,5 x 10 x 6,5 cm/7½ x 4 x 2½ po) disposées à plat, en panneresse selon un appareil américain.
BjFj-161	8A101	Mur	Pierre	Fondation de mur de coin	0,83	0,65	0,80	14,56	14,04	Parement double avec blocage à alternance d'assises régulières avec des pierres calcaires ébauchées (47 x 33 x 15 cm) disposées à plat et en panneresse, avec une pierre disposée en boutisse. Le parement nord-ouest est plus ou moins dressé. Le liant est un mortier gris composé de chaux (10 %), de beaucoup de sable (88 %) et de gravier (2 %). Les joints sont affleurés et ont une épaisseur de 3 cm. Quelques cales sont observées. Quatre assises sont conservées au-dessus de la semelle qui est formée de deux assises d'une hauteur totale de 23 cm et qui déborde de 14 cm du parement nord-ouest. Les assises ont une hauteur qui varie entre 10 et 18 cm (14 cm en moyenne). Un radier
BjFj-161	9A100	Mur	Pierre	Fondation de mur de façade	0,65	0,67	1,40	15,28	14,22	Idem que 9A101, sauf que le parement est a été partiellement déstructuré par un égout de grès. Il n'a pas été possible de déterminer la présence d'une semelle et d'un radier de bois.
BjFj-161	9A101	Mur	Pierre	Fondation de mur mitoyen	2,34	0,54 + 0,22	1,25 + 0,14 (sem) + 0,11 (rad)	15,27	14,13	Parement double avec blocage à alternance d'assises régulières avec des pierres calcaires ébauchées (37 x 24 x 14 cm) disposées à plat et en panneresse. Le liant est un mortier gris composé de chaux (10 %), de beaucoup de sable (87 %) et de gravier (3 %). Il s'agit de la poursuite des vestiges 6A101 et 6A103. Huit assises sont conservées au-dessus de la semelle qui déborde de 22 cm du parement nord. Un radier de bois très détérioré, d'une épaisseur de 11 cm, est présent sous la semelle. La semelle a été partiellement démolie pour laisser passer l'égout de grès.
BjFj-161	9A	Égout	Grès	Égout domestique			0,1 (int.)			Tuyau de grès recouvert d'une glaçure au sel sur la paroi extérieure. Traverse le bas du mur 9A100. Semble s'écouler du nord vers le sud.

cependant reposer sur une partie des fondations de la première maison. Une partie des sols d'occupation qui ont été documentés dans le périmètre du bâtiment pourrait également attester de l'occupation du premier bâtiment (tableau 4.5). Le plus récent bâtiment a été démoli entre 1918 et 1940.

Tableau 4.5 BjFj-161, séquence chronoévénementielle du 146 rue De Vitrée.

Phase	Lots Couches	Interprétation	Chronologie
2 - Travaux publics (ap.1918/av.1940 à aujourd'hui)	7A1, 8A1, 9A1	Fondation de la chaussée moderne	Fin 20e s./21e s.
	9A2	Chaussée de la rue Saint-Urbain	19e s./20e s.
	7A2, 7A3, 8A2, 9A9	Installations de services	Fin 19e s./20e s.
1 - Occupation du terrain (ap.1793/av.1815 à ap.1918/av.1940)	9A6	Assainissement après la démolition du bâtiment	2e quart 20e s.
	7A4	Installation d'un égout de grès	Dernier tiers 19e s./20e s.
	9A7(?)	Occupation intérieure	19e s./20e s.
	8A3, 9A3	Imperméabilisation du parement extérieur	18e s./début 19e s.
	7A5, 8A4	Installation et circulation à l'extérieur du bâtiment sur la rue De Vitré	2e tiers 19e s./dernier quart 19es.
	9A4	Chaussée de la rue Saint-Urbain	18e s./début 19e s.
	9A5	Remblai de rehaussement de la rue Saint-Urbain	18e s./début 19e s.
0 - Sol naturel	7A6, 8A5, 8A6, 9A8	Sol naturel stérile	

4.2.6.1 Mur mitoyen sud 6A101-6A103-9A101

Le vestige 6A101-6A103-9A101 a été documenté en trois segments. D'une largeur de 0,54 m et d'une hauteur de 1,24 m au-dessus de la semelle, il s'étend sur une longueur totale de 11,11 m. Le mur est constitué d'un parement double avec blocage monté en alternance d'assises régulières. Les pierres calcaires ébauchées qui le composent varient en dimensions : de 35 à 38 cm de longueur, de 23 à 33 cm de largeur et de 12 à 18 cm de hauteur (photo 4.33). Elles sont disposées à plat et en panneresse, avec quelques rares pierres orientées de chant. Le liant utilisé est un mortier beige-gris tacheté de petits nodules de chaux (10 à 15 %), avec une proportion importante de sable (82 à 88 %) et un peu de gravier (2 à 3 %). Un enduit de chaux de 4 cm d'épaisseur recouvre le parement sud. Du côté du parement nord

Photo 4.33 BjFj-161, vue générale du vestige 6A101 qui traverse les sous-opérations 6C et 6D (photo PATR24N02_0217).

(9A101), huit assises d'une hauteur moyenne de 14 cm sont conservées au-dessus de la semelle d'une hauteur de 22 cm, qui dépasse de 22 cm du parement nord (photos 4.34 et 4.35). Sous la semelle, un radier très détérioré d'une épaisseur de 11 cm est présent. Ce vestige forme un mur mitoyen entre deux bâtiments. Il est imbriqué au mur de façade ouest 9A100 ainsi qu'au mur arrière est 6A100. Une partie de la semelle a été retirée à une époque inconnue, possiblement au cours de l'occupation du bâtiment pour l'installation d'une conduite d'égout en grès.

4.2.6.2 Mur de façade ouest 9A100

Le vestige 9A100 présente un aspect similaire au vestige 9A101 auquel il est imbriqué (photo 4.36). D'une largeur de 0,67 m, le vestige n'a été documenté que sur un segment de 0,65 m, puisqu'il a été tronqué lors de l'installation de services publics au cours de la seconde moitié du 20^{e} siècle. Son parement intérieur a été partiellement déstructuré par un égout de grès, tandis que son parement extérieur n'a pas été dégagé. Il n'a pas été possible de déterminer la présence d'une semelle de pierre ou d'un radier de bois.

Photo 4.34 B j F j - 161, paroi sud de la sous-opération 9A (photo PATR24N02_0350).

Photo 4.35 BjFj-161, profil du vestige 9A101. Vue vers l'ouest (photo PATR24N02_0357).

Photo 4.36 BjFj-161, parement est (destructuré) du vestige 9A100. Vue vers l'ouest (photo PATR24N02_0349).

4.2.6.3 Drain de grès 9A

La conduite de grès est axée nord-sud. Elle traverse le bas du mur 9A101 près du coin du mur 9A100 et semble s'écouler du nord vers le sud. Le tuyau en grès grossier présente un diamètre intérieur de 10 cm et est recouvert sur la paroi extérieure d'une glaçure au sel. L'installation de la conduite de grès semble être plus tardive, car sa mise en place a nécessité le retrait d'une partie de la semelle de pierre et le percement probablement du bas du mur de fondation.

4.2.6.4 Mur de coin de façade nord-ouest 8A101

D'une largeur totale de 0,65 m et d'une hauteur résiduelle de 0,80 m, le vestige 8A101 a été documenté sur une longueur de 0,83 m (photo 4.37). Le mur est constitué d'un parement double avec blocage monté en alternance d'assises régulières avec des pierres calcaires ébauchées (47 x 33 x 15 cm) disposées à plat et en panneresse, avec une pierre disposée en boutisse. Le parement nord-ouest est plus ou moins dressé. Le liant est un mortier gris composé de chaux (10 %), de beaucoup de sable (88 %) et de gravier (2 %). Les joints sont affleurés et ont une épaisseur de 3 cm. Quelques cales sont observées. Quatre assises sont conservées au-dessus de la semelle qui est formée de deux assises d'une hauteur totale de

Photo 4.37 B j F j - 161, vestige 8A101 (photo PATR24N02_0307).

23 cm et qui déborde de 14 cm du parement nord-ouest. Les assises ont une hauteur qui varie entre 10 et 18 cm (14 cm en moyenne). Un radier de bois d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur, axé nord-sud, servait à soutenir le mur.

4.2.6.5 Mur de façade nord 7A101

Le vestige 7A101 a été documenté uniquement dans la sous-opération 7A. D'une largeur de 0,66 m et d'une hauteur de 0,97 m au-dessus de la semelle, il a été documenté sur une longueur de 1,95 m. Le mur est constitué d'un parement double avec blocage monté en alternance d'assises régulières. Les pierres calcaires ébauchées qui le composent varient en dimensions : de 23 à 30 cm de longueur, de 25 à 27 cm de largeur et de 12 à 16 cm de hauteur (photos 4.38 et 4.39). Elles sont disposées à plat et en panneresse. Le parement nord est dressé. Le liant est un mortier gris légèrement blanchâtre avec de la chaux (10 %), beaucoup de sable (85 %) et du gravier (5 %). Les joints sont baveux et recouvrent partiellement les assises. Sept assises sont conservées au-dessus de la semelle d'une hauteur de 24 cm et qui déborde de 28 cm du parement nord. Les assises ont une hauteur qui varie entre 12 et 16 cm (14 cm en moyenne). Une partie de la semelle et du parement a été démantelée à une époque inconnue, possiblement au cours de l'occupation du bâtiment pour l'installation d'une conduite d'égout en grès.

Photo 4.38 BjFj-161, vue en plan du vestige 7A101 et d'une grosse pierre disposée à plat du côté nord (photo PATR24N02_0261).

Photo 4.39 BjFj-161, parement nord du vestige 7A101. Vue vers le sud (photo PATR24N02_0263).

4.2.6.6 Drain de grès 7A100

La canalisation de grès 7A100 (photo 4.40) est axée nord-sud et traverse le bas du mur 7A101 et semble s'écouler du nord vers le sud. Le tuyau en grès grossier, qui présente un diamètre total de 20 cm et intérieur d'environ 16 cm, est recouvert sur la paroi extérieure d'une glaçure au sel. L'installation de la conduite de grès semble être plus tardive, car sa mise en place a nécessité le retrait d'une portion du mur et d'une bonne partie de la semelle.

4.2.6.7 Culture matérielle

4.2.6.7.1 Lot d'excavation mécanique et de nettoyage (6C99, 8A99, 9A99)

Les lots d'excavation mécanique et de nettoyage des vestiges dans les sous-opérations 6C, 8A et 9A ont permis de récupérer des fragments de céramique en terre cuite fine blanche avec décor imprimé bleu à motif indéterminé, en terre cuite fine blanche vitrifiée, en creamware et en terre cuite commune non-glaçurée. S'ajoutent deux fragments d'os de mammifères ainsi qu'un clou indéterminé.

4.2.6.7.2 Rue Saint-Urbain (9A98) aux 18e et 19e siècles

Le nettoyage des dépôts associés à l'ancienne chaussée de la rue Saint-Urbain a livré un fragment en creamware, un fragment en terre cuite fine blanche ainsi qu'un ossement de mammifère.

Photo 4.40 B j F j - 161, tuyau de grès 7A100 qui traverse la base du mur 7A101, du nord au sud (photo PATR24N02_0271).

4.2.6.7.3 Démolition et post-démolition du bâtiment (7A100, 7A99, 9A6 et 9A97)

Les niveaux de démolition et post-démolition du bâtiment ont permis de récupérer un assemblage de culture matérielle qui témoigne principalement des activités domestiques qui se sont déroulées dans le secteur entre les dernières décennies du 18e siècle et la première moitié du 20e siècle (photo 4.41 à 4.43). Les matériaux produits et utilisés au cours du 19e siècle sont variés et incluent quelques pièces décorées, dont des fragments d'assiette en terre cuite fine blanche portant un décor moulé et peint en bleu ou en vert de type shell edge néoclassique, dont la production est estimée entre environ 1800 et 1830. Un fragment de soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée présente un décor moulé à motif de blé (v.1859-v.1985). Un possible fragment de bol en pearlware est décoré d'un motif floral peint en brun (v.1775-v.1830). Deux autres fragments de soucoupe en pearlware portent un décor peint en bleu à motif indéterminé ou en brun et orange à motif floral (v.1795-v.1815).

S'ajoutent à cela des fragments de contenants indéterminés en creamware (un fragment avec décor à bande d'engobe brun et orange), en pearlware (un décor peint à motif indéterminé), en terre cuite fine blanche (décors imprimés en mauve ou en bleu à motif indéterminé), en terre cuite fine blanche vitrifiée et en terre cuite commune recouverte d'une glaçure de type Angleterre du Nord-Est. Un fragment de porcelaine fine dure orientale présente un décor peint en bleu à motif linéaire indéterminé. Un fragment de jatte ou de terrine en terre cuite commune locale recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun servait probablement à la préparation des aliments.

Photo 4.41 BjFj-161, culture matérielle du lot 7A99 (photo IMG_5257).

Photo 4.42 BjFj-161, culture matérielle du lot 9A6 (photo IMG_5231).

Photo 4.43 BjFj-161, culture matérielle du lot 9A97 (photo IMG_5249).

Les fragments de contenant en verre coloré vert ou en verre vert foncé, généralement utilisé pour les bouteilles à boissons alcoolisées sont assez peu nombreux par rapport aux céramiques. Il en est de même pour la quincaillerie de fixation qui ne compte que quelques fragments de verre à vitre et deux clous, dont un clou tréfilé récupéré dans le lot de nettoyage dans le périmètre des murs 9A100 et 9A101. Une bille en terre cuite commune non-glaçurée pourrait être associée aux jeux et divertissements. Un seul fragment de tuyau de pipe à fumer a été récupéré. Les restes alimentaires sont associés à des fragments d'os de boucherie de mammifères, d'oiseaux ainsi que des coquilles de mollusques.

4.2.6.7.4 Occupation intérieure du bâtiment (9A7 ?)

Le niveau d'occupation, dont une partie a été fortement perturbée par l'installation d'une conduite d'aqueduc au cours de la première moitié du 20e siècle, a livré une plus grande proportion de matériaux de construction ainsi que des fragments de clous tréfilés ou trop corrodés pour être identifiés. Une pièce de monnaie entière en métal cuivreux, probablement un penny de Grande-Bretagne, a été frappée en 1907. De nombreux os de boucherie de mammifères et quelques os d'oiseaux ont également été récupérés (photo 4.44).

Ce niveau comportant seulement quelques céramiques dont des fragments de contenant en porcelaine fine dure européenne, dont l'un porte un décor imprimé à motif indéterminé, un fragment de contenant

Photo 4.44 BjFj-161, culture matérielle du lot 9A97 (photo IMG_5293).

en terre cuite commune ayant perdu sa glaçure et un fragment de contenant en grès grossier Derbyshire, type 3 (v.1800-.v1875). Des fragments d'une bouteille à pans plats devaient appartenir à une bouteille à gin, d'autres fragments de contenant en verre incolore, vert pâle ou bleu foncé devaient possiblement appartenir à des bouteilles dont le contenu n'a pas pu être déterminé. Un bocal fragmentaire en verre incolore servait de pot à conserve. Un petit bouton en nacre à deux trous devait être attaché à une pièce de vêtement.

4.2.6.7.5 Installation et circulation à l'extérieur du bâtiment en bordure de la rue de Vitré (8A4)

Le niveau d'installation et de circulation observé au-dessus du sol naturel dans l'emprise de la rue de Vitré et en bordure nord du bâtiment a permis de récupérer quelques tessons de céramique qui permettent de raffiner la datation des vestiges (photo 4.45). On y trouve un fragment de terre cuite commune sans glaçure et un fragment recouvert d'une glaçure incolore d'aspect bru, et un fragment de terre cuite fine blanche portant un décor imprimé en bleu de style flow blue à motif floral (v.1828-v.1930). Les autres éléments incluent un fragment de verre à vitre, un fragment de bouteille en verre vert foncé ainsi que des ossements de mammifères. La datation relative de ce lot, après le premier tiers du 19e siècle voire plus tardivement au 19e siècle, suggère que le segment du mur n'appartient tel que le suggère la cartographie ancienne.

4.2.7 Vestiges du bâtiment du 47 rue Saint-Urbain (Goad 1881)

Le bâtiment s'étend au sud du mur mitoyen 6A101-6A103-9A101 (tableau 4.6). Une partie de son mur arrière est (6A100) a été dégagé dans la sous-opération 6C ainsi que son ancien plancher intérieur (6A200). Les sols d'occupation de ce bâtiment n'ont été que très partiellement documentés à l'intérieur de sondages (tableau 4.7). En raison du rehaussement successif du périmètre au cours des 19e et 20e siècles, les travaux d'excavations se sont limités à l'enlèvement des niveaux de démolition comblant le sous-sol du bâtiment.

Tout comme les autres bâtiments, le terrain est loti en 1793. Une maison en bois est construite à l'emplacement du bâtiment entre 1815 et 1820, probablement vers 1820. La maison est démolie vers

Photo 4.45 BjFj-161, culture matérielle du lot 8A4 (photo IMG_5270).

Tableau 4.6 Vestiges du site BjFj-161 rattachés au bâtiment 47 rue Saint-Urbain.

Site	No.	Type	Matériau	Interprétation	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alt. S. (m)	Alt. B. (m)	Description
BjFj-161	6A100	Mur	Pierre	Fondation de mur arrière	0,56	0,61	0,08	14,34	14,16	Parement double avec blocage à appareil indéterminé avec des pierres calcaires ébauchées (0,26 x 0,33 cm x hauteur inconnue). Une seule assise observée.
BjFj-161	6A200	Plancher	Bois	Plancher intérieur	0,55	0,13	0,07	14,33	14,26	Mince planche de bois de 3 cm d'épaisseur surmontant une mince couche de limon organique brun foncé, accumulé au-dessus d'une pièce de bois de 5 cm d'épaisseur correspondant probablement à une ancienne solive.

Tableau 4.7 BjFj-161, séquence chronoévénementielle du 47 rue Saint-Urbain.

Phase	Lots	Couches	Interprétation	Chronologie
2 - Travaux publics (ap.1918/av.1940 à aujourd'hui)	6A1, 6C1		Fondation de la chaussée moderne	Fin 20e s / 21e s.
1 - Occupation du terrain (v.1820 à ap.1918/av.1940)	6A2, 6A3, 6C2, 6D3		Démolition du bâtiment	2e quart 20e s.
	6C3		Occupation intérieure	19e s. / 20e s.
	6C5		Occupation extérieure	19e s. / 20e s.
	6C4		Nivellement, rehaussement préalable à la construction	19e s.
0 - Sol naturel			Sol naturel stérile	

1862 et est remplacée par un bâtiment à deux étages et demi en maçonnerie de briques. Les vestiges qui ont été identifiés sont associés au plus récent bâtiment érigé vers 1865. Ils pourraient cependant reposer sur une partie des fondations de la première maison. Une partie des sols d'occupation qui ont été documentés dans le périmètre du bâtiment pourrait également attester de l'occupation du premier bâtiment. Le plus récent bâtiment a été démoli entre 1918 et 1940.

4.2.7.1 Mur arrière est 6A100

Le vestige 6A105 a été documenté uniquement dans l'emprise de la sous-opération 6C (photo 4.46). Une seule assise a été observée. Le mur est formé d'un parement double avec blocage composé de pierres calcaires ébauchées de 33 cm de longueur, de 26 cm de largeur et d'une hauteur inconnue. Le mode d'appareillage est indéterminé.

4.2.7.2 Plancher 6A200

Comme il est expliqué dans la description de la sous-opération 6C (voir section 4.2.1.3), le plancher 6A200 est formé d'une mince planche de bois de 3 cm d'épaisseur surmontant une mince couche de limon organique brun foncé, accumulé au-dessus d'une pièce de bois de 5 cm d'épaisseur correspondant probablement à une ancienne solive. La surface de l'ancien plancher se situe à une altitude de 14,33 m NMM.

4.2.7.3 Culture matérielle

4.2.7.3.1 Lot d'excavation mécanique et de nettoyage (6C99)

Seuls un fragment en céramique altéré par la chaleur ou le feu, un fragment de clou indéterminé et un fragment d'os d'oiseau ont été récupérés dans le niveau de nettoyage de la sous-opération 6C.

4.2.7.3.2 Démolition et post-démolition du bâtiment (6A3, 6D3)

Le niveau de démolition comblant l'intérieur du bâtiment a permis de récupérer un fragment d'isolateur électrique en porcelaine et un fragment de contenant à décor imprimé en bleu à motif scénique montrant un navire sur l'eau dans une vignette. Un fragment de verre à vitre a également été récupéré (photo 4.47).

4.2.7.3.3 Nivellement, rehaussement préalable à la construction du bâtiment (6C4)

Seuls deux fragments d'ossements de mammifères ont été récupérés dans le lot 6C4.

Photo 4.46 BjFj-161, vue en plan des vestiges 6A100, 6A101 et 6A105 de la sous-opération 6C (photo PATR24N02_0248).

Photo 4.47 BjFj-161, culture matérielle des lots 6A3 et 6D3 (photo IMG_E5313).

4.3 Rue Saint-Urbain, voie ouest (MTL24-25-15)

Les travaux effectués dans la voie ouest et sur le trottoir ouest de la rue Saint-Urbain visaient dans un premier temps à effectuer le raccordement de conduits de télécommunication de Bell au palais des congrès, puis à raccorder au réseau d'infrastructure urbaine (aqueduc, égout et électricité) la caserne de pompier temporaire devant être érigé dans la voie sud de la rue Saint-Urbain. Une seconde étape de travaux a porté sur la reconstruction de massifs électriques situés dans la portion sud de la rue Saint-Urbain, près de l'intersection avec la rue Saint-Antoine, afin de compléter les travaux de la tranchée T-1 qui n'avaient pas pu être terminés à l'automne 2022 en raison de contraintes techniques (voir MTL22-25-07, sous-opération 1A Patrimoine Experts 2023, 89) (plan 4.3).

4.3.1 Opération 1

La surveillance de l'excavation des sous-opérations 1A, 1B et 1C a révélé la présence de dépôts de gravier à des profondeurs significatives, résultant de l'installation de services publics au cours du 20e siècle. La sous-opération 1A (photo 4.48), qui traversait le trottoir en diagonale depuis la rue jusqu'à la fondation du palais des congrès, était entièrement perturbée par les infrastructures électriques existantes ainsi que par les installations souterraines du palais des congrès, dont l'implantation a requis des excavations profondes.

La sous-opération 1B (photos 4.49 et 4.50) a été effectuée au centre de la rue, dans l'emprise de l'aqueduc existant. Toute l'emprise était perturbée jusqu'à la profondeur atteinte de 2,05 m. La sous-opération 1C, qui était susceptible de révéler des vestiges de l'ancien front bâti ouest de la rue Saint-Urbain, s'est également avérée profondément remaniés sans sols archéologiques d'intérêt (photos 4.51 et 4.52). Les excavations de cette dernière tranchée atteignaient un peu plus de deux mètres à leur plus profond.

Photo 4.48 MTL24-25-15, vue générale vers le nord de la sous-opération 1A et des perturbations en profondeur causées par le stationnement souterrain du Palais des congrès et les infrastructures souterraines existantes (photo PATR24N02_0165).

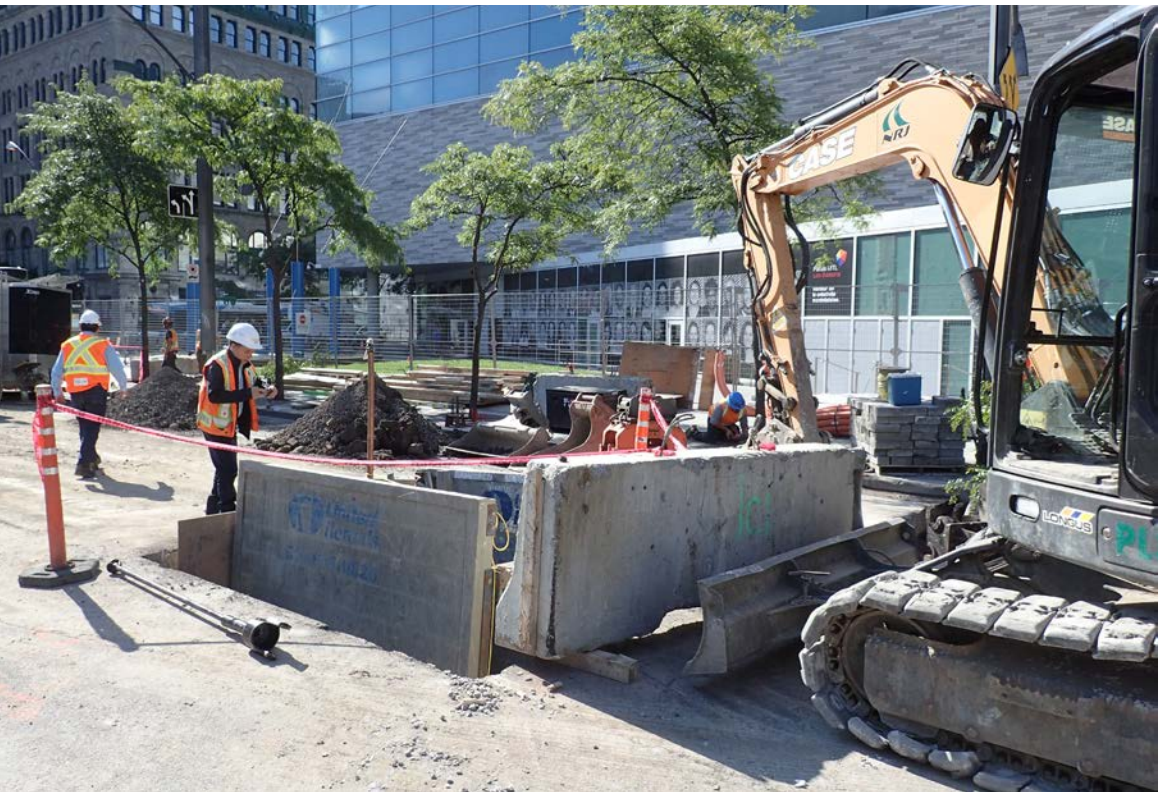

Photo 4.49 MTL24-25-15, localisation générale de la tranchée 1B (photo PATR24N02_0146).

Photo 4.50 MTL24-25-15, vue en plan vers le nord de l'aqueduc en place observé au fond de la tranchée 1B (photo PATR24N02_0145).

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 4.3

Opérations 1 et 2, sous-opérations et vestiges architecturaux, secteur MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Légende

- Trame urbaine
- Site archéologique
- Sous-opération

0 10 20 m

1:400

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
MTQ, 2022
Ville de Montréal, Données ouvertes, 2017-2021

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

21 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Photo 4.51 MTL24-25-15, paroi sud de la portion est de la sous-opération 1C (photo PATR24N02_0157).

Photo 4.52 MTL24-25-15, paroi sud de la portion ouest de la sous-opération 1C (photo PATR24N02_0162).

4.3.2 Opération 2

L'excavation de la sous-opération 2A (figure 4.9), formant un « L », a révélé des dépôts de gravier associés à l'installation de services publics variés, dont d'anciens massifs électriques surtout sa portion transversale à la rue Saint-Urbain d'une longueur de 11,50 m (photo 4.53 ; figure 4.10). Sous les dépôts modernes se trouvait un épais remblai de loam limoneux, beige brunâtre, moyennement compact, contenant de petites pierres, des cailloux subanguleux, des fragments de briques et des planches de bois fragmentaires, qui a été observé entre des profondeurs de 0,64 et 1,70 m sous le revêtement bitumineux de la chaussée.

Le retour nord de la tranchée, qui recoupe la portion sud de la sous-opération 1A du secteur d'intervention MTL22-25-07, a mis au jour un vestige de brique carré, correspondant probablement à un ancien puits d'accès abandonné. L'aménagement de forme rectangulaire (2A100, photo 4.54), qui mesure 1,60 m de longueur, sur 1,36 m de largeur et qui conservait une hauteur résiduelle de 0,88 m, est formé d'un parement double de briques communes rouges disposées en alternance en boutisse et en panneresse. Comme les excavations n'ont pas été plus profondes, il a été possible de laisser le vestige. Il n'a pas été jugé pertinent de le recouvrir d'une membrane géotextile. Le vestige était surmonté d'une série de dépôts (figure 4.11 ; photo 4.55) associés à la démolition (lot 2A4) des anciens bâtiments et au rehaussement subséquent (lots 2A1, 2A2 et 2A3) du secteur au cours de la première moitié du 20^{e} siècle. L'intérieur de l'aménagement de brique 2A100 était comblé d'un niveau de mâchefer brun pâle comportant du charbon minéral, des fragments de brique et de nombreux artéfacts, qui pourraient témoigner du rejet de résidus de combustion et domestique dans l'ancien puits d'accès.

Des bâtiments disposant de sous-sols aménagés étaient érigés du côté est de la rue Saint-Urbain jusqu'en bâtiments avant son élargissement entre les années 1920 et 1940. L'intervention réalisée en automne 2022 dans la voie est de la rue Saint-Urbain a permis de confirmer qu'une partie des vestiges des fonds de cave sont toujours en place à partir de 1,80 m de profondeur (voir MTL22-25-07, sous-opérations 1A et 2A Patrimoine Experts 2023, 35-41). Bien qu'aucun vestige en place associé à ces bâtiments n'ait été mis au jour lors des interventions de 2024, l'assemblage de culture matérielle des lots 2A4 et 3A5 comprend des artéfacts et écofacts qui témoignent de l'occupation du secteur à partir de la fin du 18^{e} siècle et du début du 19^{e} siècle. La céramique inclut des fragments en creamware, en pearlware, en terre cuite fine blanche, en terre cuite fine blanche, en terre cuite fine jaune à glaçure claire, en terre cuite fine rouge à glaçure brune et en grès grossier à glaçure Derbyshire. Quelques pièces sont décorées, dont : les fragments jointifs d'une soucoupe en pearlware portant un décor imprimé bleu à motif scénique (arbre, église) et un fragment de tasse en pearlware avec décor peint en rouge, brun et vert à motif floral sur la ainsi que des fragments contenants en terre cuite fine blanche portant, décor à l'éponge en mauve, de même qu'un décor à bande d'engobe bleu et noir et un décor imprimé en bleu à motif géométrique. Un tesson en terre cuite commune non-glaçurée devait appartenir à un pot horticole.

Des fragments de contenant, possiblement des bouteilles, sont en verre de couleur verte, et en verre teinté régulier vert ou bleu. Un fragment de bouteille en verre vert foncé forme la base d'une bouteille cylindrique, possiblement associé à la consommation des alcools. Un isolateur en verre teinté régulier

Figure 4.9 Vue générale de la tranchée 2A, vue vers le nord-ouest (montage des photos PATR24N02-0191 et 0092).

Photo 4.53 MTL24-25-15, paroi sud de la sous-opération 2A (photo PATR24N02_0190).

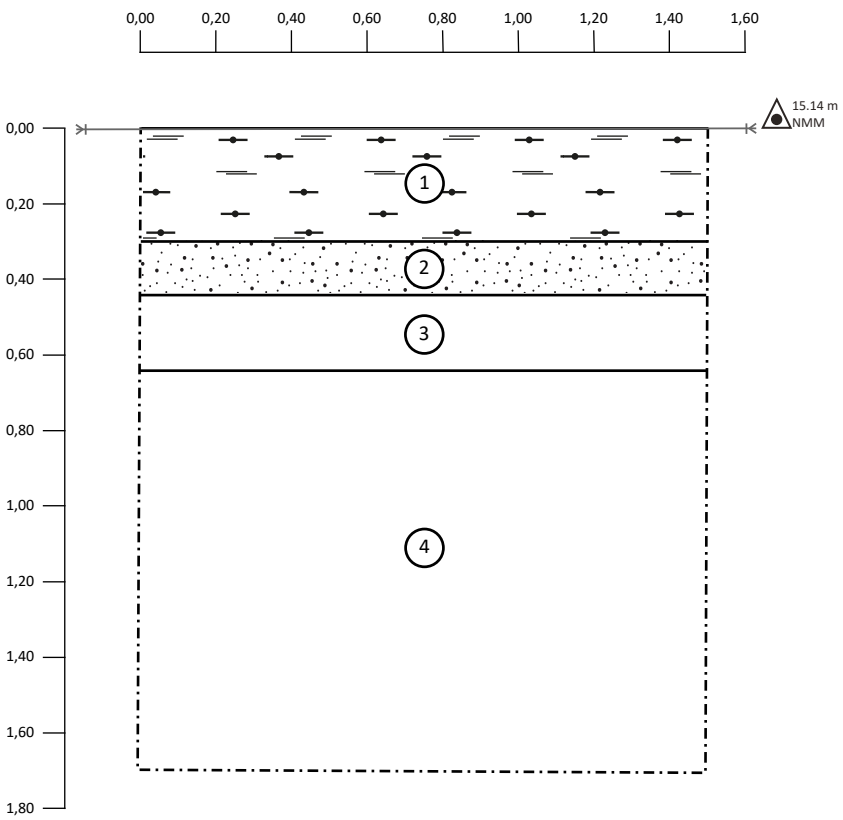

Projet Les ponts
MTL24-25-15

Figure 4.10

Stratigraphie de la sous-opération 2A paroi sud

Légende:

- NMM — Altitude
- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Bitume
- Gravier

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 — 1 m

1:20

Description des couches

1. Enrobé bitumineux. Interp. : Chaussée de la rue Saint-Antoine.
2. Gravier moyen en calcaire. Interp. : Fondation de la chaussée.
3. Gravier grossier. Interp. : Fondation de la chaussée.
4. Loam limoneux, beige brunâtre, moyennement compact. Inclusions : petites pierres et cailloux subanguleux, fragments de briques et de planches de bois. Interp. : Remblai de rehaussement.

Dessin levé par : Antoine Loyer Rousselle le 27-09-2024

Infographie : Annie Forget

Photo 4.54 MTL24-25-15, vue générale vers l'ouest de l'aménagement de brique 2A100 (photo PATR24N02_0198).

Photo 4.55 MTL24-25-15, paroi ouest de la sous-opération 2A (photo PATR24N02_0195).

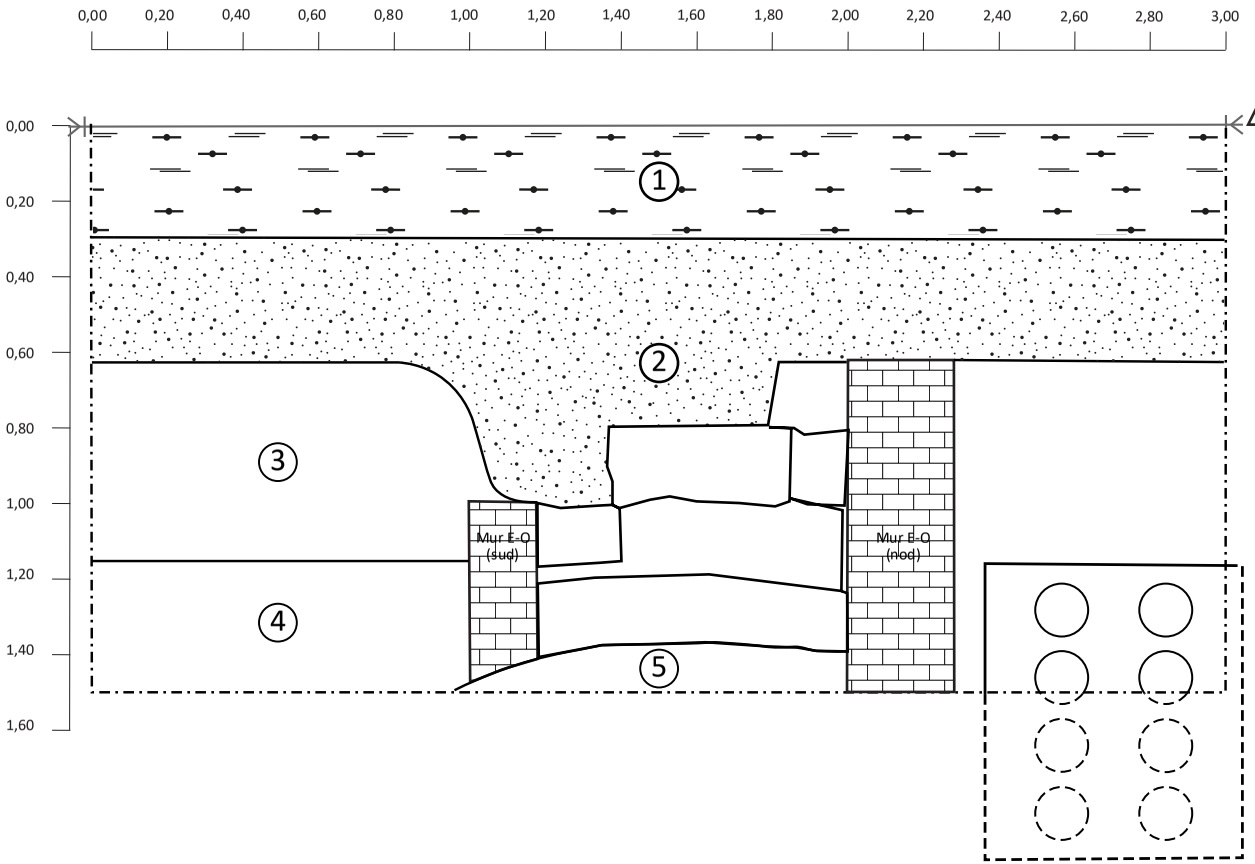

Description des sols :

1. Enrobée de la rue Saint-Urbain.
2. Gravier 0-¼ et poussière de calcaire. Interp. : Fondation de chaussée et comblement.
3. Mélange de limon et de sable. Inclusions : graviers subarrondis à subanguleux de calcaire et granite. Interp. : Remblai de rehaussement du 20e siècle.
4. Limon sableux beige brunâtre clair, compact. Inclusions : plusieurs pierres et mortier jaunâtre au sommet. Interp. : Remblai de démolition.
5. Niveau de mâchefer brun pâle, avec charbon minéral, fragments de briques. Beaucoup d'artéfacts : os de boucherie, TCF jaune, TCFB vitrifiée et non vitrifiée. Interp. : Rejets de combustion utilisés comme remblai.

Projet Les ponts
MTL24-25-15

Figure 4.11

Stratigraphie de la sous-opération 2A paroi ouest

Légende:

- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Projection
- NMM Altitude
- Bitume
- Gravier
- Vestige de brique

Transports Québec

PATRIMOINE EXPERTS

0 1 m

1:20

Dessin levé par : Antoine Loyer Rousselle le 27-09-2024

Infographie : Annie Forget

bleu porte deux marques de brevets moulées en relief du 23 janvier 1870 et du 14 janvier 1879. Trois fragments de tuyau et de fourneau appartiennent à des pipes à fumer en terre cuite fine argileuse blanche. L'assemblage est complété par un boulon en métal cuivreux de forme hexagonale qui semble se fixer sur un élément cylindrique, un fragment de verre à vitre, un clou indéterminé et des restes de boucherie (ossements de mammifère) ainsi qu'un deux fragments de coquilles d'huîtres.

4.4 Rue Saint-Antoine, voie nord (MTL25-25-02)

Les travaux effectués dans la voie nord de la rue Saint-Antoine à l'ouest de la rue Saint-Urbain (photo 4.56) visaient à reconstruire des massifs électriques et à refaire la fenêtre d'un puits d'accès en brique partiellement rénové. Le secteur s'est finalement avéré profondément remanié par des services d'utilité publique existants.

4.4.1 Opération 1, sous-opération 1A

L'excavation de la sous-opération 1A sur 1,40 m de profondeur n'a pas permis de révéler de vestiges et de sols d'intérêt archéologique. Des dépôts de gravier, ainsi que le remblai d'une large conduite de fonte axée est-ouest ont été observés et confirment que les sols ont été profondément remaniés (photos 4.57 et 4.58).

Photo 4.56 MTL25-25-02, localisation générale de la sous-opération 1A au coin de Saint-Antoine et Saint-Urbain (photo PATR24N02_0360).

Photo 4.57 MTL25-25-02, paroi nord de la sous-opération 1A (photo PATR24N02_0364).

Photo 4.58 MTL25-25-02, portion ouest de la sous-opération 1A traversée par une conduite de gaz ancienne, peut-être encore active (photo PATR24N02_0371).

Chapitre 5: Conclusion et recommandations

Le faubourg Saint-Laurent, qui se développe au long du chemin du même nom, est l'un des premiers quartiers à être loti à l'extérieur des fortifications de Montréal à partir du milieu des années 1730. Le cadre urbain de cet ancien faubourg a été grandement modifié au cours des siècles, particulièrement lors des grands chantiers autoroutiers des années 1960 et 1970, qui ont rasé de nombreux bâtiments pour laisser place à l'autoroute Ville-Marie ou à des stationnements.

Les interventions archéologiques qui ont été effectuées entre l'été 2024 et l'hiver 2024 du côté nord de l'autoroute Ville-Marie, à l'intersection de l'avenue Viger et la rue Saint-Urbain (BjFj-161) ainsi qu'entre l'avenue Viger et le boulevard Saint-Laurent (BjFj-242), ont révélé les vestiges de bâtiments ayant été érigés à partir de la seconde moitié du 18e siècle, ainsi qu'au cours du 19e siècle. Les interventions effectuées dans la voie ouest de la rue Saint-Urbain (MTL24-25-15) et dans la voie nord de la rue Saint-Antoine (MTL25-25-02) n'ont pas mené à la mise au jour d'éléments archéologiques d'intérêt.

5.1 Recommandations

5.1.1 Rue Saint-Urbain, voie ouest (MTL24-25-15)

Parmi les sous-opérations documentées dans la voie ouest de la rue Saint-Urbain (MTL24-25-15), seule une partie de la sous-opération 2A conserve un potentiel archéologique résiduel. Étant donné que les travaux devaient contourner un massif existant par le dessus, dans la portion est de la sous-opération 2A, les excavations n'ont pas été profondes. Des vestiges de l'ancien front bâti est de la rue Saint-Urbain sont susceptibles d'être toujours présents à cet endroit. Si des travaux nécessitaient des excavations plus profondes ou dans des parties non documentées de la portion est de la sous-opération 2A du secteur d'intervention MTL25-25-02, il est recommandé de procéder à une intervention archéologique préalablement adaptée à l'ampleur des travaux.

5.1.2 Rue Saint-Antoine Ouest, voie nord (MTL25-25-02)

Les excavations effectuées dans le cadre des travaux de reconstruction de massifs électrique dans la voie nord de la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue Saint-Urbain, se sont limitées à une profondeur maximale de 1,70 m à proximité d'un puits d'accès existant. Ailleurs, la profondeur de la tranchée est en moyenne de 1,40 m. Bien que les sols se soient avérés remaniés sur toute l'emprise expertisée, il n'est pas impossible que des sols en place, des sédiments alluviaux et tout autre aménagement en lien avec la rivière Saint-Martin, sa canalisation ou son franchissement, soient présents à proximité ou plus en profondeur. Si des travaux nécessitaient des excavations plus profondes ou dans des portions non documentées à proximité de la sous-opération 1A du secteur d'intervention MTL25-25-02, il est recommandé de procéder à une intervention archéologique préalable adaptée à l'ampleur des travaux.

5.1.3 Croisement de l'avenue Viger et de la rue Saint-Urbain (BjFj-161)

Des portions importantes des bâtiments situés au sud-est de l'ancienne intersection entre les rues Saint-Urbain et De Vitré (actuellement avenue Viger) sont encore présentes. Bien que cette zone soit traversée par plusieurs infrastructures souterraines (égouts, aqueducs, gaz, télécommunications et électricité) et qu'elle soit partiellement coupée par la tranchée de la ligne orange du métro de Montréal, les interventions archéologiques ont permis d'identifier plusieurs portions susceptibles de contenir des vestiges associés à des sols d'intérêt archéologique. L'ancien front bâti nord de la rue De Vitré est en partie préservé sous le centre de la chaussée de l'avenue Viger, entre les opérations 7 et 8 du site BiFj-161, ainsi qu'à l'est de l'opération 7. Une partie de l'ancien front bâti est de la rue Saint-Urbain, ainsi que l'arrière des bâtiments, incluant les anciennes cours arrière, est également conservée au sud de l'opération 9 et dans l'emprise de l'opération 6, au nord-ouest de la tranchée du métro. Une berme de sols-témoins a également été conservée sans être fouillée en raison du gel, à l'ouest du vestige 9A100, contre la paroi sud de la sous-opération 9A. L'espace intermédiaire entre l'opération 8 et l'opération 9 est peu susceptible de contenir des traces archéologiques en raison de la présence de nombreuses infrastructures souterraines, dont un aqueduc orienté est-ouest installé profondément. Si des travaux nécessitant des excavations sont prévus dans les limites non documentées du site, il est recommandé de procéder à une intervention archéologique préalable adaptée à l'ampleur des travaux.

5.1.4 Avenue Viger Nord (BjFj-242)

Les interventions archéologiques effectuées sous le trottoir et dans la voie nord de l'avenue Viger, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, ont permis d'identifier des vestiges du bâtiment qui occupait anciennement le coin nord-ouest de l'intersection entre la rue De Vitré et le chemin Saint-Laurent. Les travaux, qui ont montré des sols profondément remaniés par des services d'utilité publique sur les trois quarts de la superficie de la tranchée 1A permettent de confirmer que les traces de l'ancien bâtiment ne s'étendent pas au sud des vestiges documentés et de l'opération 1. Des traces de l'ancien front bâti ouest du chemin Saint-Laurent, avant son élargissement et l'expropriation de 1889, sont toutefois susceptibles d'être mis au jour à l'est et au nord de l'opération 1. Des traces de l'ancien front bâti nord de la rue De Vitré sont

également susceptibles d'être mis au jour à l'ouest de l'opération 1, sous la portion nord de l'avenue Viger. Donc, si des travaux nécessitant des excavations sont prévus à l'ouest, au nord ou à l'est de l'opération 1, il est recommandé de procéder à une intervention archéologique préalable adaptée à l'ampleur des travaux.

Bibliographie

ARCHEOCÈNE (1998). Portiques chinois, boulevard Saint-Laurent, Montréal. Supervision et inventaire archéologiques. Sites BjFj-68 (opération 2) et MTL-98-06-3. Ville de Montréal, Service des travaux publics, Service de l'urbanisme. (consulté le 21 juillet 2023)

ARCHEOTEC (2005). Supervision archéologique de sondages exploratoires et de travaux d'infrastructures publiques dans le Quartier international de Montréal, phase 2 (MTL02-25-13), 2002-2003. Rues Viger, Saint-Urbain et Saint-Antoine, Montréal, Ville de Montréal, Quartier international de Montréal.

ARKEOS (2008). Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2001 et 2002. Rue Mackay (MTL01-06-24), boulevard Saint-Laurent (MTL02-25-9) et rue Ann (MTL02-23-3), Montréal, Ville de Montréal.

BELANGER, H. (2015). Le logement dans le faubourg Saint-Laurent : facteur de changement social ?, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, « Table de concertation du faubourg Saint-Laurent ».

BOB BAILLARGEON (2010). « Coal Chute », <https://www.pbase.com/image/74589827> (consulté le 25 juillet 2023).

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTREAL (12 mai 2018). « Saint-Laurent, coin de Craig. Les années 1960 », Journal de Montréal, [en ligne], <https://www.journaldemontreal.com/2018/05/12/saint-laurent-coin-de-craig> (consulté le 25 juillet 2023).

ETHNOSCOP (2015). Interventions archéologiques réalisées en 2009 et 2010, Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec, Ville de Montréal.

FOUGERES, D. (2006). « Des eaux indésirables : Montréal et ses eaux de surface, 1796-1840 », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 60, n° 1-2, p. 95.

GOAD, C. E. (1909). Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I , [en ligne], <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244088> (consulté le 23 janvier 2023).

JOURDAIN DIT LABROSSE, P. (1767). Plan de la ville et faux bourg de Montréal , [en ligne], <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Montreal_1767.jpg> (consulté le 13 février 2023).

LAMARCHE, L. (2006). « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtre à l'Holocène », dans, Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène. Histoire Holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, excursion du 8 juin 2006, Montréal, Association Québécoise pour l'étude du Quaternaire, p. 4-50.

LAMARCHE, L. (2011). Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec: Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

LANDRY, D. (2019). Une agriculture préhistorique dans le Vieux-Montréal Terre, l'empreinte humaine., p. 134-136.

MRNQ, M. des R. naturelles du Q. (2000). Rapport de classification écologique : Érablière à caryer cordiforme, Québec, Direction des inventaires forestiers/Direction de la recherche forestière, Forêt Québec, Ministère des ressources naturelles du Québec, « Programme de connaissance des écosystèmes forestiers du Québec méridional ».

OCCHIETTI, S., et P. J. H. RICHARD (2003). « Effet réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », Géographie physique et Quaternaire, vol. 57, n° 2-3, p. 115-138.

PENDERGAST, J.-F., et B.-G. TRIGGER (1972). Cartier's Hochelaga and the Dawson site, Direction services centraux - service des dossiers.

POINTE-A-CALLIERE (2002). « Saint-Laurent, la Main de Montréal », <https://pacmusee.qc.ca/fr/expositions/detail/saint-laurent-la-main-de-montreal/> (consulté le 25 juillet 2023).

POIRIER, J. (2016). « Par monts, par vaux... et par ruisseaux », dans Lumières sous la Ville. Quand l'archéologie raconte l'histoire, Montréal, Recherche amérindiennes au Québec, ministère de la Culture et des Communications, p. 58-69.

PREST, V. K., et J. H. KEYSER (1982). Caractéristiques géologiques et géotechniques des dépôts meubles de l'île de Montréal et des environs, Québec, Canada, Commission géologique du Canada.

RICHARD, P. . J. H. (2016). « Le Grand Témoin ou La genèse du paysage laurentien », dans Lumière sous la ville: quand l'archéologie raconte Montréal, Montréal, p. 290-301.

RICHARD, P. J. H. (2018). Le grand Témoin ou le paysage au fil du temps. Par Pierre J. H. Richard, paléo-géographe et les aquarelles de François Girard.

TREMBLAY, R. (2006). Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs. Les éditions de l'homme., Pointe-à-Callière.

UNDERGROUNDEUREKA.COM (2023). « An Eclectic Coal Chute », <https://undergroundeureka.com/coal-chute.php> (consulté le 25 juillet 2023).

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU (1918). Insurance plan of the city of Montreal, volume I , [en ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244211> (consulté le 24 juillet 2023).

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU (1940). Insurance plan of the city of Montreal, volume I , [en ligne], <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246835> (consulté le 24 janvier 2023).

ANNEXE 1
SUPERPOSITION DES PLANS ANCIENS

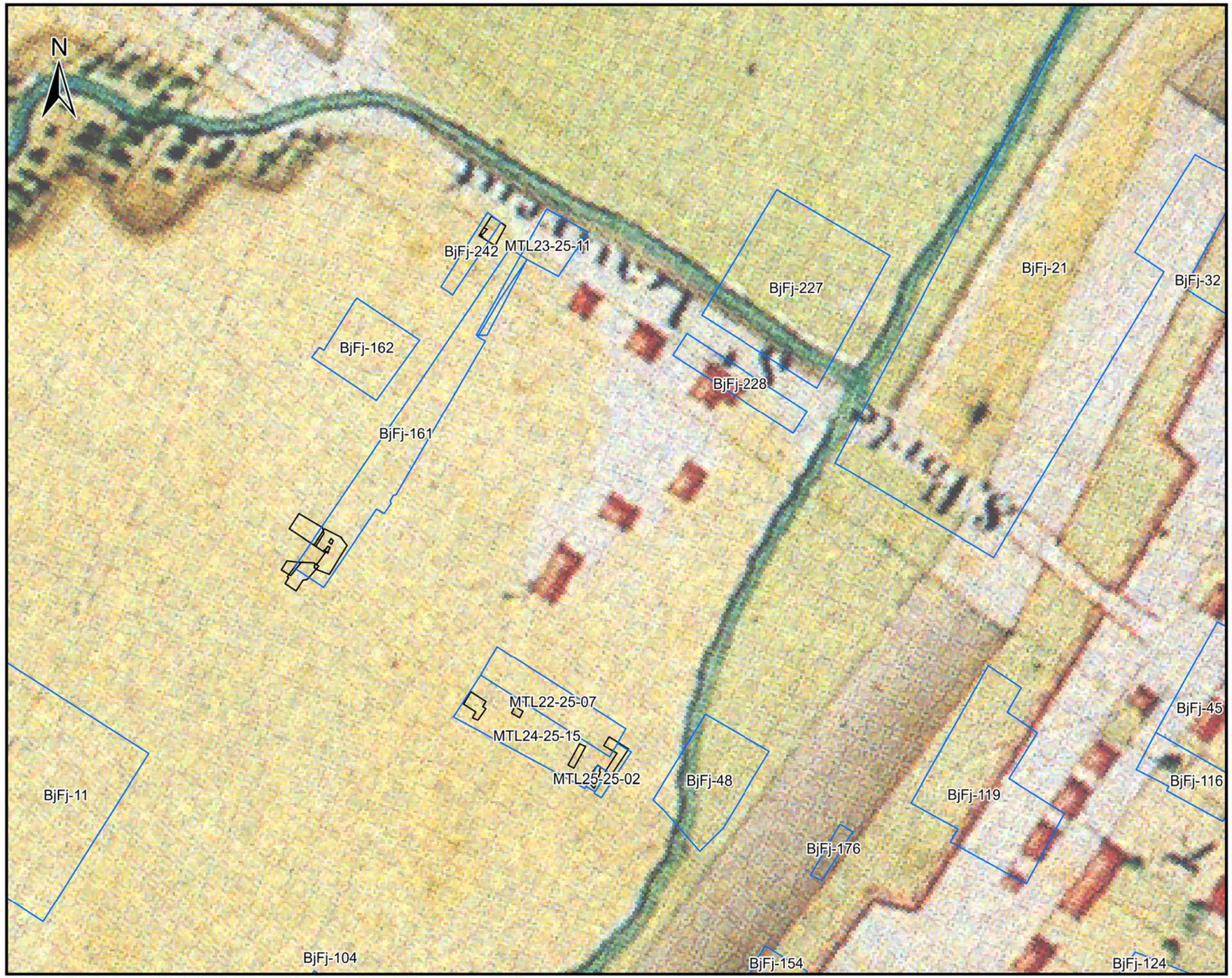

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.1

Superposition du plan de Franquet (1752)

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

0 40 80 m

1:1 500

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

21 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

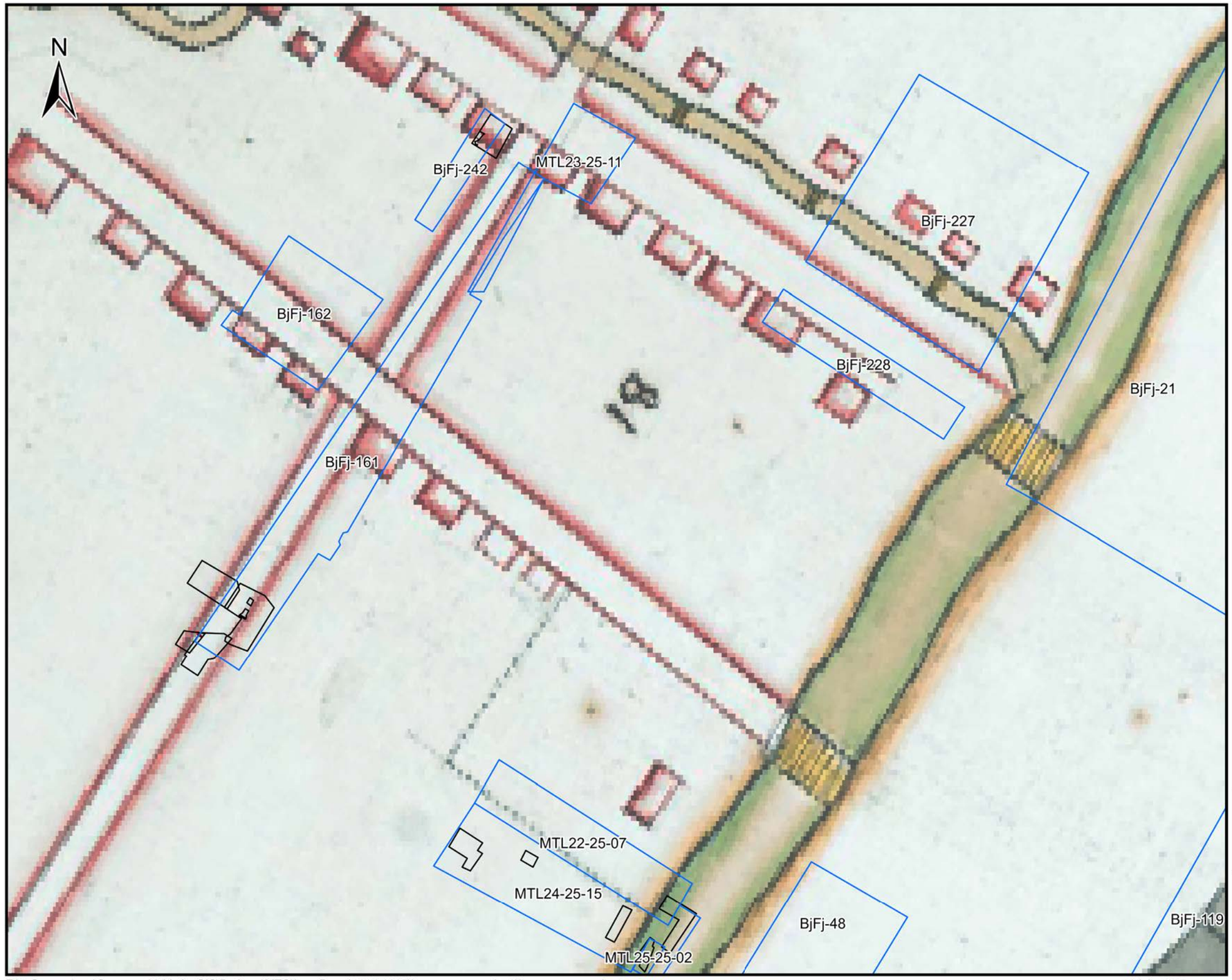

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.2

Superposition du plan de Jourdain dit Labrosse (1760)

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 25 50 m

1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
Norman B. Leventhal Map & Education Center

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.3

Superposition du plan du Faubourg Saint-Laurent de Papineau (18__)

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 25 50 m

1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
BAnQ Québec

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

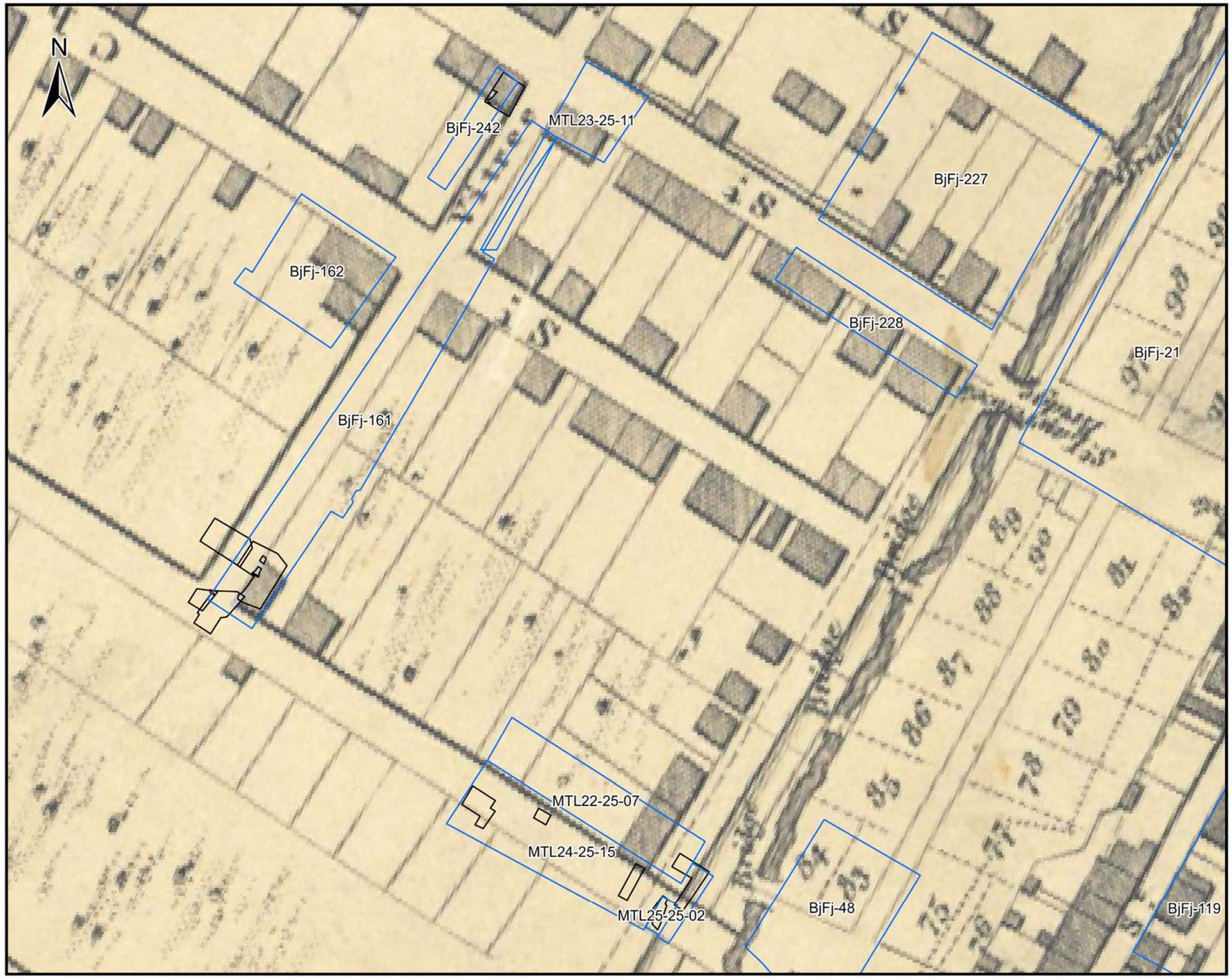

Projet Les ponts
BiFj-227, BiFj-228 et MTL23-25-11

Plan 5.4

Superposition du plan de Bouchette (1815)

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 20 40 m
1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
BAnQ Québec

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Projet Les ponts
BiFj-227, BiFj-228 et MTL23-25-11

Plan 5.5

Superposition du plan de Adams (1825)

N

BjFj-242
MTL23-25-11
BjFj-227
BjFj-162
BjFj-228
BjFj-21
BjFj-161
BjFj-11
MTL22-25-07
MTL24-25-15
MTL25-25-02
BjFj-48
BjFj-119

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 20 40 m
1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
BAnQ Québec

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.6

Superposition du plan de Cane (1846)

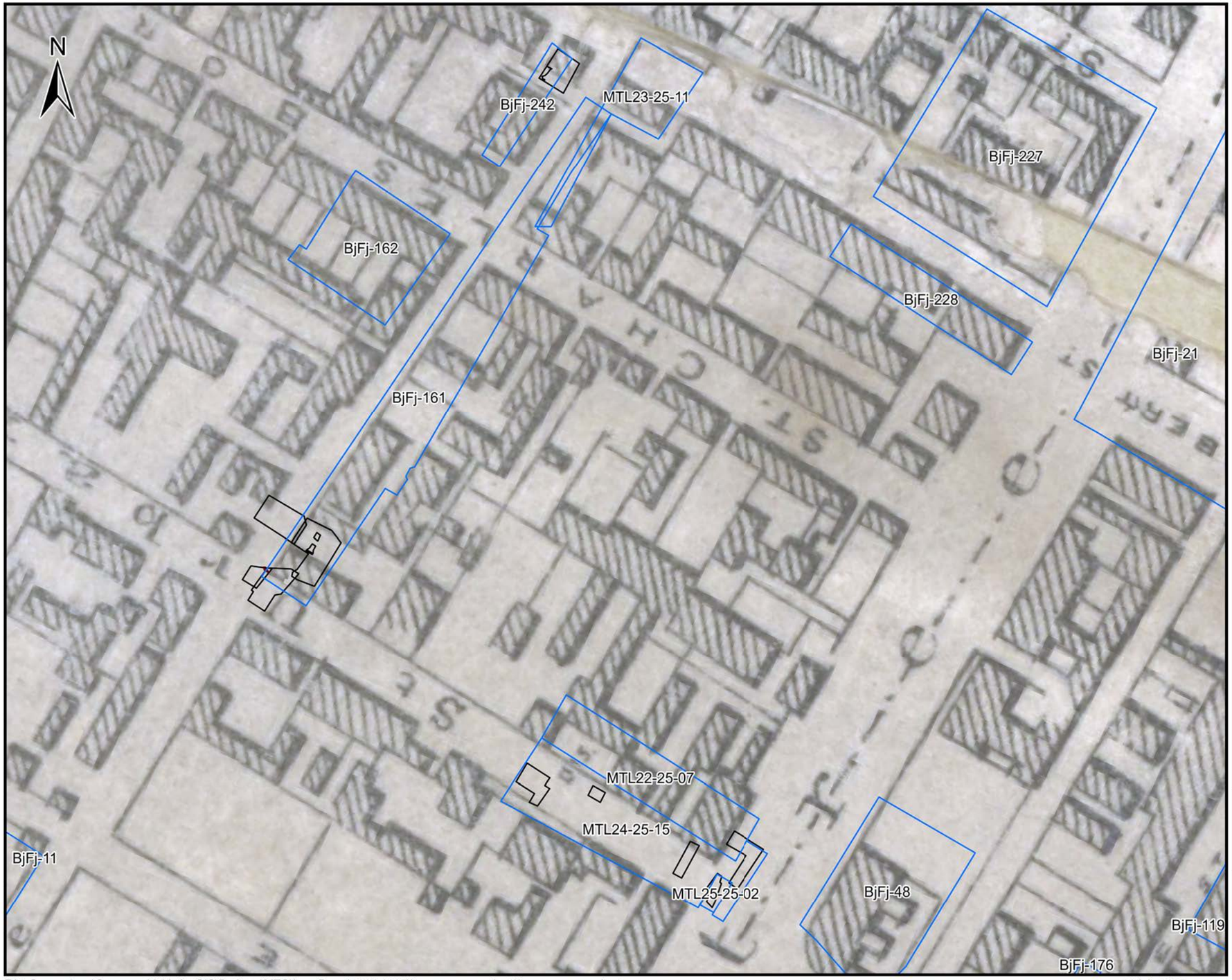

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 20 40 m

1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
BAnQ Québec

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.7

Superposition du plan de Plunkett et Brady (1872)

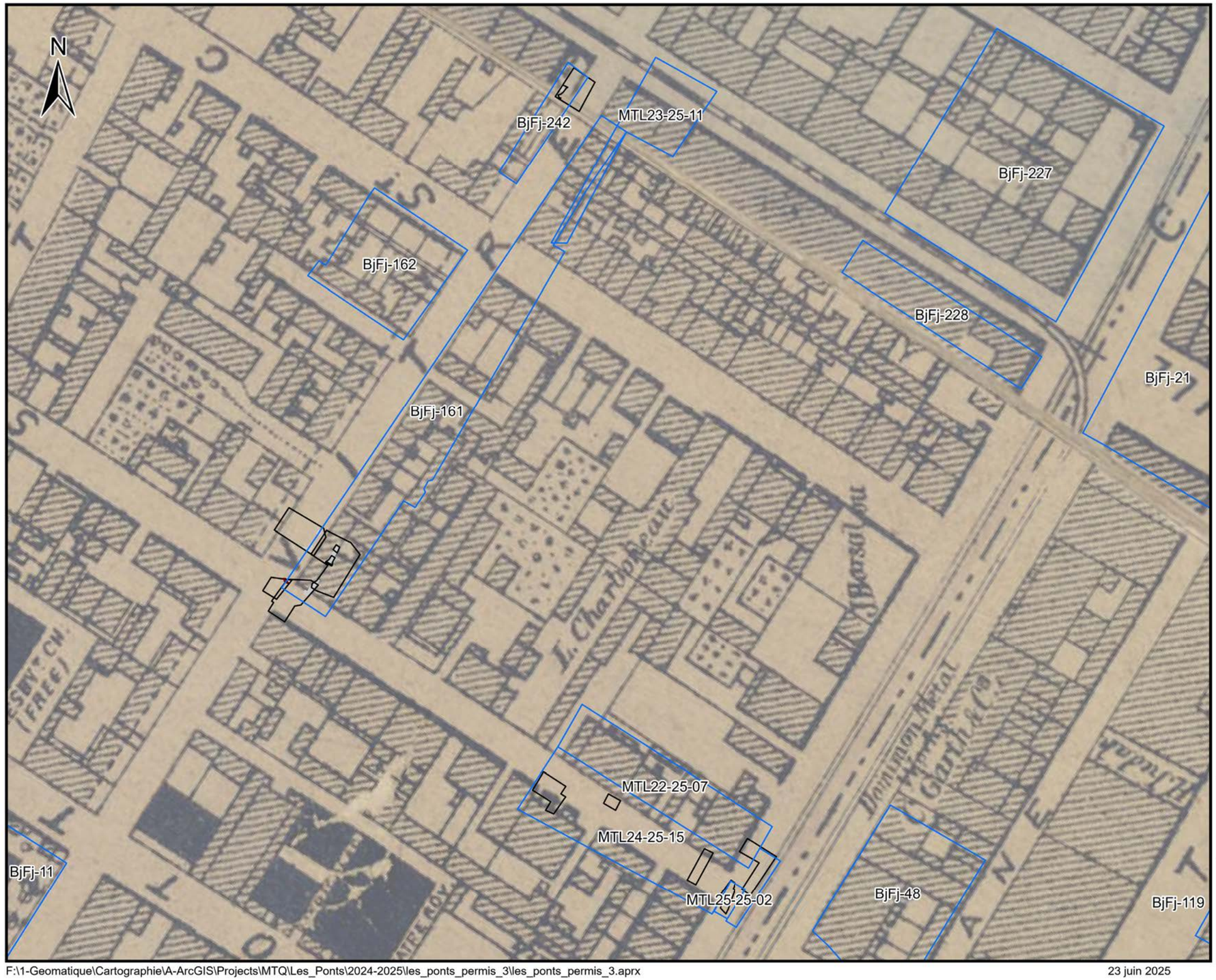

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 20 40 m

1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
BAnQ Québec

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.8

Superposition du plan de Goad (1881)

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 20 40 m

1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
BAnQ Québec

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.9

Superposition du plan de Goad (1890)

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 20 40 m

1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
BAnQ Québec

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.10

Superposition du plan de Goad (1918)

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 20 40 m

1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
BAnQ Québec

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

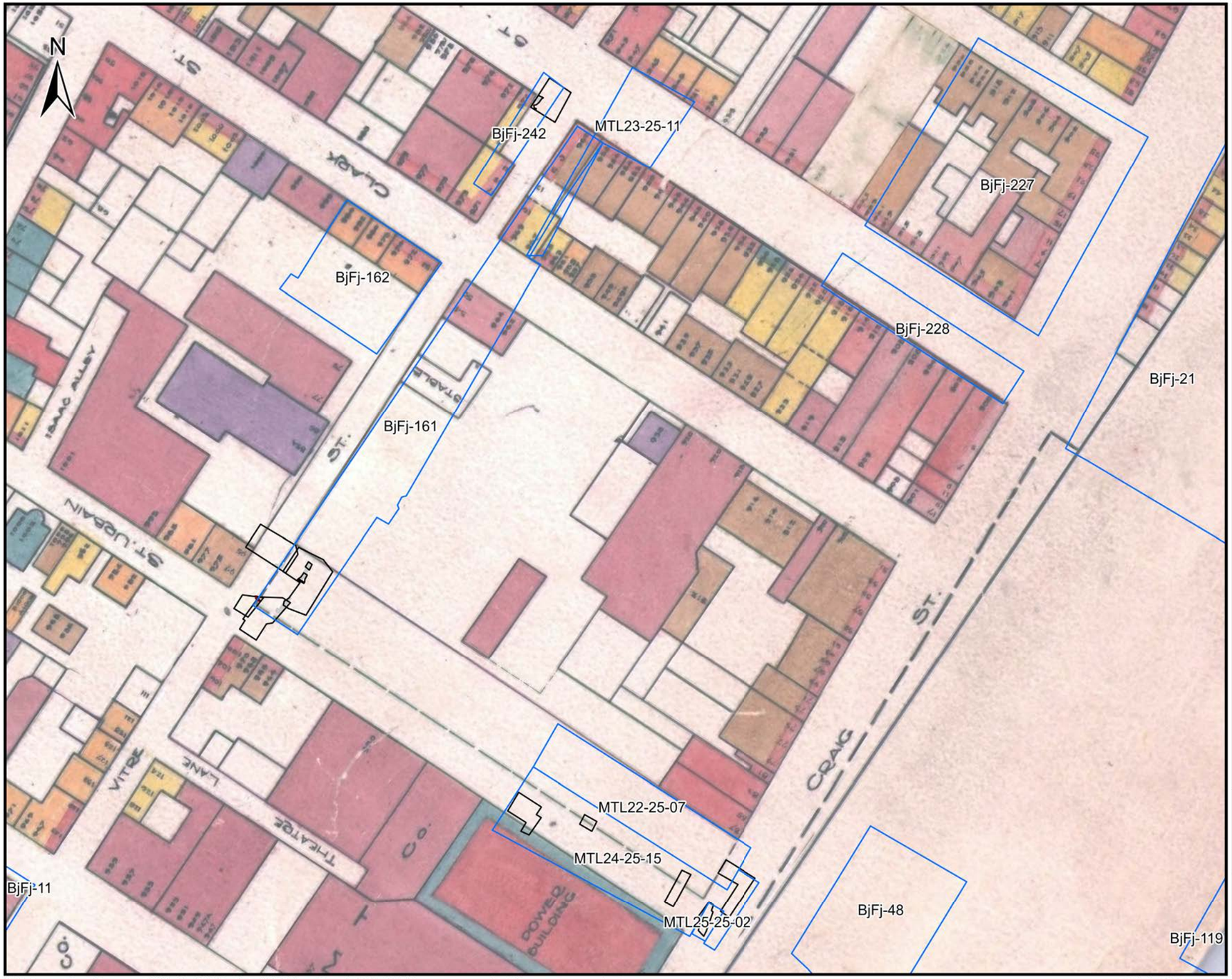

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.11

Superposition du plan du service d'urbanisme de la ville de Montréal (1949)

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 20 40 m

1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
BAnQ Québec

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.12

Superposition du plan du service d'urbanisme de la ville de Montréal (1961)

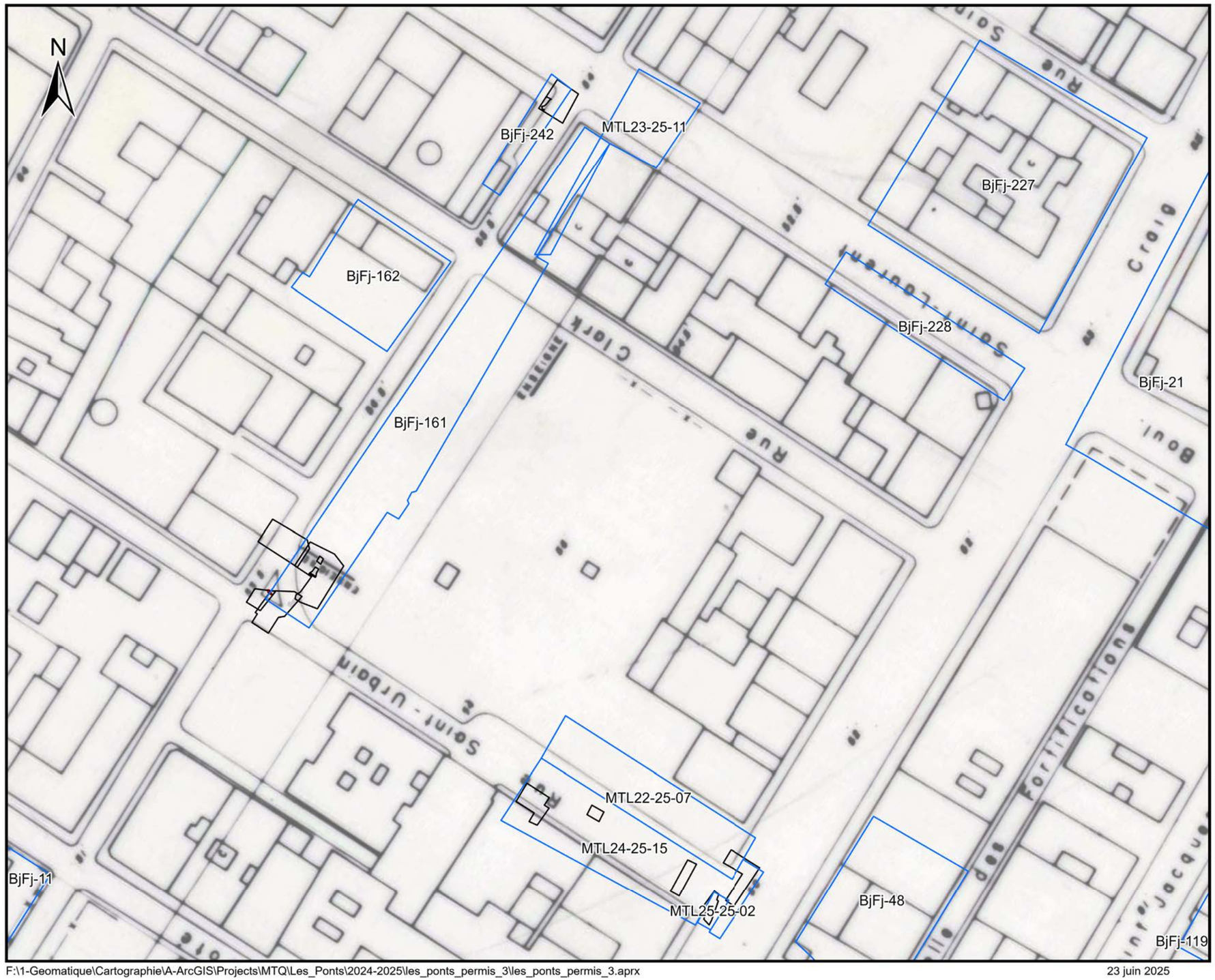

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 20 40 m

1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
BAnQ Québec

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Projet Les ponts, BjFj-161, BjFj-242, MTL24-25-15 et MTL25-25-02

Plan 5.13

Superposition d'une photographie aérienne de la Ville de Montréal (1977)

Légende

- Site archéologique
- Opération et sous-opération

Vestiges archéologiques

- Pierre
- Bois
- Brique
- Grès

0 20 40 m

1:1 000

PATRIMOINE EXPERTS

Transports et Mobilité durable Québec

Sources: Patrimoine Experts, 2024
Photothèque de la Ville de Montréal

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\MTQ\Les_Ponts\2024-2025\les_ponts_permis_3\les_ponts_permis_3.aprx

23 juin 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

ANNEXE 2
TABLEAUX DES LOTS ET PROPRIÉTAIRES

Quartier	Lots	Propriétaires	Dates	Adresses	Locataires	Années	Occupation
St. Lawrence	630	A. Poudriez	1847	10	Charles Thomas	1847	Confiseur
		Ulric Boudreau	1848-1852	10	Joseph Hupé	1848-1850	Confiseur
				11	Joseph Hupé	1851	Confiseur
				20	Joseph Hupé	1852	Confiseur
		Veuve Latour	1853-1854	11	Charles Thomas	1853	Confiseur
				48	?	1854	Ferblantier
		Estate Latour	1856-1858	46	Joseph N. Provencher	1857-1858	Négociant/confiseur
				48	Joseph N. Provencher	1856	Négociant
		Joseph N. Provencher	1859-1874	48	Joseph N. Provencher	1859-1862	Confiseur
					Pierre Laurent	1863-1864	Marchand
				66	Francis Hurton	1865	Marchand
					Jean D. Bergeron	1867	Marchand
					Michael Sax & Co.	1868	Marchand
					Veuve Charles Schnepper	1869-1870	Aubergiste
					Sophia Soybold	1869-1870	Aubergiste
					Joseph N. Provencher	1871-1874	Confiseur
				68	Francis Hurton	1867	Marchand
					Michael Sax	1870	Marchand
					Philippe Michaud	1871, 1873-1874	Cordonnier
					Beaudry & Michaud	1872	Cordonnier
		Charles Onésime Lamontagne	1875-1888	66	Joseph N. Provencher	1875	Confiseur
					Veuve FX Labelle	1876	Négociante
					Celina Michaud	1876	Négociante
					A Lannoie & Co.	1877	Vin et bière
					Aristide Lannois	1877-1881	Aubergiste
					Léon Martin	1877-1879	Aubergiste
					Lannoie & Léon	1878-1879	Aubergiste
					Denis & Fraser	1882	Aubergiste
					Léopold Denis	1882	Aubergiste
					Pierre ?	1883	Aubergiste
					Augustin Fraser	1884-1885	Aubergiste
					Napoléon Mayer	1886-1888	Aubergiste
				66 arrière	Sotigue ? Roy	1875	Tailleur
				66 au-dessus	Pierre Gervais	1878	Machiniste
					Joseph Rivet	1879-1880	Photographe
					Charles Rindeau	1881	Photographe
					Edouard Gagné/Gagnier	1882-1883	Photographe
					John F. Lambly	1884	Photographe
				68	Philippe Michaud	1875-1876	Cordonnier
					Labaume & Blanchet	1877	Cordonnier
					Wilfred Labaume	1877	Cordonnier
					Louis Blanchet	1877	Cordonnier
					Louis Boudreau	1879	Aubergiste

Quartier	Lots	Propriétaires	Dates	Adresses	Locataires	Années	Occupation
		Louise A. D. Lamontagne femme de Joseph M. Fortier et Charles Onésime Lamontagne (sénior et junior)	1889-1901	66	Napoléon Mayer	1889	Aubergiste
				76	Alfred Labrecque	1890-1891	Aubergiste
		Domithilde Lamontagne femme de Joseph M. Fortier	1902-1911	76	Information non disponible		
				120			
		Samuel Berling, Carl Rosenberg et Joseph A. Besner	1912-1915	120	Information non disponible		
		Joseph Alexander Besner et Aron Block	1916	120	Information non disponible		
		Domithilde Lamontagne femme de Joseph M. Fortier	1917	120	Information non disponible		
		Joseph Misael Fortier	1918-1922	120	Information non disponible		
		Domithilde Lamontagne femme de Joseph M. Fortier	1923-1924	120	Information non disponible		
		Succession de Domithilde Lamontagne femme de Joseph M. Fortier	1925-1928	120	Information non disponible		
				970			
		Joseph Misael Fortier	1929-1932	970	Information non disponible		
		Succession de Joseph Misael Fortier	1933-1940	970-972	Information non disponible		
				9 Vitré O.			
	806	Estate Thomas Phillips	1847-1850	22 Saint-Urbain	Phillips & Co	1847	Brasserie
					Phillips & Co	1849	Brasserie
					Thomas E ?	1850	Tanneur
				24	Phillips & Co	1848	Brasserie
		Alfred Phillips	1851-1861	15	Veuve Rosaire	1854	
					John McDonald	1856-1861	Main d'œuvre
				17	Veuve Drydon	1854	
					Veuve Bayden	1856	
					Madame Drydon	1857-1861	Chapelière pour femmes
				18	George B ?	1853	Brasseur
				19	Thomas Tyrrell	1854-1857	Main d'œuvre
					John McDonald	1854	Main d'œuvre
					John Callahan	1858-1860	Cordonnier
					Bernard Murphy	1861	Négociant
				21	Bernard Murphy	1854-1857	Épicier/aubergiste
					John et James Hughes	1858	Aubergiste
					Bernard Murphy	1859-1860	Négociant
		Joseph Gerikin	1862	15	John M. Donnell	1862	Main d'œuvre
				17	Veuve Drydon	1862	
				19	James Roger	1862	Marchand
					Gravel	1862	Main d'œuvre
				21	Veuve Bernard Donnell	1862	
		Frederick Gerikin	1863-1878	15	Veuve John McDonald	1863	
				17	Veuve Drydon	1863	
				19	Patrick Dooner	1863	Tailleur
				21	Abraham Bilsonnet	1863	Personne non voyante
				35	William Weston	1865	Marchand de tabac
					David Harper	1865	Marchand
					James Harper	1865	Marchand
				39	Joseph Knapp	1865	Barman
				41	William Kelly	1865	Commis comptable
				43	Moise Brouillet	1865	Épicier

Quartier	Lots	Propriétaires	Dates	Adresses	Locataires	Années	Occupation
					Théo Watson	1867	Marchand
					Thomas Watson	1868	Marchand
					Patrick Durack	1868	Épicier
				43 arrière	Thomas Watson	1869	Commis
					Thomas Griffin	1870	Charpentier
					William Longden	1872	Colporteur
					John Michaels	1873	Cordonnier
					James O'Connell	1874	Imprimeur
				45	Patrick Durack	1867	Épicier
				47 ½ arrière	Thomas Hawkins	1875	Ébéniste
					Joseph Cousineau	1876	Forgeron
				47 ½ au-dessus	P. J. Patton	1878	Agent
				49	Patrick J. Durack	1870-1872	Épicier
					John Scanlon	1873-1874	Épicier
				49 ½	John Scanlon	1875-1877	Épicier
					Callahan & co	1878	Épiciers
					Patrick Callahan	1878	Épicier
					Patrick O'Connor	1878	Épicier
				49 ½ au-dessus	Godefroy Saucier	1878	Peintre
		John Correstine	1879-1904	35	Veuve John Clark	1880-1882	
					Jessie Bell	1880-1882	
					John Phillips	1883	Jardinier
					Veuve Alfred Gagnon	1884	
					Julie Leste	1884	
					George Tovey	1885-1890	Ajusteur de bord
					Charles Norman	1891	Main d'œuvre
				37	Lawrence E. Rivard	1880-1884	Papetier
					Charles A. Craig	1885-1892	Taxidermiste
				45	John Downa	1880	Chauffeur
					Mademoiselle Jacob Savage	1881	
					Mary Pierre	1881	
					Maxime Bussière	1882-1885	Commis comptable
					Edouard Taylor	1886	Marchand
					James Hawthorn	1887-1890	Polisseur
					André Picard	1892	Peintre
				47	John Burroughs	1880	Tailleur
					James Campbell	1881	Ingénieur
					Isaac Glauce	1882	Gentilhomme
					Veuve William Larker	1883	
					Mary Rielly	1883	
					Patrick Forgaty	1884-1887	Gentilhomme
					Veuve A. McPerson	1888	
					Albert Legault	1889	Colporteur
					Alfred Legault	1890	Commis comptable
					Louis Lapointe	1892	Cordonnier
				47 ½	M. Charles Horme	1881	Négociant
					Veuve Daniel McEbravey	1883	
					Christina McEbravey	1883	
					William Brach	1884	Négociant

Quartier	Lots	Propriétaires	Dates	Adresses	Locataires	Années	Occupation
					Lussier & Bernard	1885	Épicier
					Elzéar Pinchaud	1886-1888	Épicier
					Joseph A. Monette	1889	Épicier
					William Williams	1889	Gentilhomme
					Joseph Paquette	1890-1891	Négociant
				47 ½ arrière	John Anderson	1880	Charpentier
					Mademoiselle Adèle Bourgeois	1882-1883	
					Aaron Samuels	1884	Tailleur
					Adolphe Boucher	1885	Main d'œuvre
					? Laporte	1886-1887	Couvreur
					? Lustgarter	1888	Main d'œuvre
					Veuve Anderson	1890	
					Charles Hall	1890	Main d'œuvre
					Veuve David Page	1890	Bouchère
					? Dion	1891	Gentilhomme
					Mademoiselle Cel. Desrochers	1891	Pension
					Joseph Gauthier	1891	Main d'œuvre
				47 ½ au-dessus	Mademoiselle Nellie Martin	1880	
					Louis Gamache	1880	Ferblantier
					George Phillips	1881-1882	Chapelier
					George ?	1881	Jardinier
					John Anderson	1882	Ingénieur
					William Naylor	1883	Fourreur
					George Chagnon	1883	Moulurier
					Veuve Henry Venne	1884	
					Victor Smith	1884	Peintre
					Elzéar Jobin	1885-1886	Charpentier de marine
					David Jacobs	1885	Colporteur
					Veuve A. ?	1886	
					Isaac Mann	1887	Palefrenier
					Arthur Paradis	1887-1888	Cigarier
					J. B. Laurin	1888	
					Joseph Cornellier	1889	Main d'œuvre
				49	Patrick Durack	1879	
				49 ½	Callahan & Co	1879	Épicier
					Patrick Callahan	1879	Épicier
					Patrick O'Connor	1879	Épicier
				49 ½ au-dessus	Godefroy Saucier	1879	Peintre
				35-47 ½	Information non disponible		
		Marius Raymond	1905-1910	35-47	Information non disponible		
				63-69			
		Moses A. Vineberg	1911-1922	63-69	Information non disponible		
		Angus Sutherland	1923-1933	64-74	Information non disponible		
				964-970			
				100-106 Vitré O.			
		Succession d'Angus Sutherland	1934-1940	964-970	Information non disponible		

Transports et Mobilité durable Québec

Juillet 2025

PATRIMOINE EXPERTS

Saint-Michel
DE-BELLECHASSE

ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE (CfEr-15)

Inventaire et surveillance archéologiques, automne 2024 et été 2025

ethnoscop
Octobre 2025

Ancien presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse (CfEr-15)

Inventaire et surveillance archéologiques, automne 2024 et été 2025

Ethnoscop inc., 2025

Saint-Michel
DE-BELLECHASSE

Page couverture :
Ancien presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse, vue vers le sud (CfEr-15-24-NUM1-22)

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES V
LISTE DES PHOTOGRAPHIES VII
LISTE DES PLANS IX
LISTE DES PARTICIPANTS XI
1. INTRODUCTION 1
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES 5
2.1 Paléoenvironnement 5
2.2 Cadre culturel historique 8
2.3 Interventions archéologiques antérieures 12
3. MÉTHODES DE TRAVAIL 13
4. RÉSULTATS 15
4.1 Inventaire 15
4.1.1 Sous-opération 2A 19
4.1.2 Sous-opération 2B 30
4.1.3 Sous-opération 2C 32
4.2 Surveillance archéologique 35
4.2.1 Sous-opération 3A 35
4.2.2 Sous-opération 3B 40
4.2.3 Sous-opération 3C 43
4.2.4 Sous-opération 3D 45
4.2.5 Sous-opération 3E 47
4.2.6 Sous-opération 3F 48
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 55
MÉDIAGRAPHIE 57
ANNEXES
Annexe 1. Inventaire des artefacts et des écofacts
Annexe 2. Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Formations géologiques à proximité du site CfEr-15 (MRNF) 6

Figure 2. Courbe d'émersion des terres (Dionne 2001) 7

Figure 3. « Évolution du presbytère de Saint-Michel en plan 1713-1854 » (St-Arnaud 2018) 8

Figure 4. E. Flynn, « Village S[t] Michel », 1882 (Archives nationales à Québec [ANQ] E21,S555,SS3,SSS5,D8) 10

Figure 5. « Saint Michel-de-Bellechasse - Presbytère », vers 1925 (ANQ P600,S6,D5,P829) 11

Figure 6. J.W. Michaud, « Le presbytère façade construit en 1739 à Saint-Michel-de-Bellechasse », 1953 (ANQ E6,S7,SS1,D2,P95239) 11

Figure 7. Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 2A 20

Figure 8. Quai de Saint-Michel-de-Bellechasse, vers 1923 (Société historique de Bellechasse [SHB]) 21

Figure 9. Enclos paroissial vu du quai de 1858, 1942 (GIRAM et Société du Vieux-Bourg de Saint-Michel 2020 : photo 14) 22

Figure 10. Gérard Morisset, « Saint-Michel, Bellechasse - Presbytère », années 1950 (ANQ E6,S8,SS1,SSS118,D451) 22

Figure 11. « Vue de l'ensemble du site dont la grange dans sa pleine longueur », 1983 (GIRAM et Société du Vieux-Bourg de Saint-Michel 2020 : photo 8) 23

Figure 12. « Infrastructures existantes de la halte nautique » (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement [BAPE] 1991 : figure 1.3) 24

Figure 13. « Aménagement proposé de la halte nautique » (BAPE 1991 : figure 1.7) 25

Figure 14. Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 2B 26

Figure 15. Jetée endommagée par une inondation au printemps 2020 (*La Voix du Sud*, 20 avril 2020) 27

Figure 16. « Plan sous-sol existant » (Marie-Josée Deschênes architecte) 29

Figure 17. Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2C 33

Figure 18. Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 3A 37

Figure 19. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 3B 41

Figure 20. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 3C 44

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Emplacement de la sous-opération 2A, vue vers le sud-sud-est (CfEr-15-24-NUM1-10) 15

Photo 2. Séquence stratigraphique sous le muret dans la sous-opération 2A, vue vers l'est (CfEr-15-24-NUM1-15) 19

Photo 3. Retour vers l'est du muret 2A100, vue vers le nord (CfEr-15-25-NUM1-43) 28

Photo 4. Muret de galerie ouest, vue vers le sud-est (CfEr-15-24-NUM1-11) 28

Photo 5. Fin de fouille de la sous-opération 2B, vue vers l'est (CfEr-15-24-NUM1-27) 30

Photo 6. Muret de galerie nord, vue vers le sud-est (CfEr-15-24-NUM1-41) 31

Photo 7. Sous-opération 2C, vue vers l'ouest (CfEr-15-24-NUM1-34) 32

Photo 8. Fin de fouille de la sous-opération 2C avec base 2C50 (CfEr-15-24-NUM1-52) 34

Photo 9. Base du cabinet d'aisance, vue vers l'ouest-nord-ouest (CfEr-15-25-NUM1-58) 35

Photo 10. Début de l'excavation de la sous-opération 3A, vue vers l'ouest (CfEr-15-25-NUM1-16) 36

Photo 11. Coup de sabre dans la fondation sud (CfEr-15-25-NUM1-79) 38

Photo 12. Fondation sud de la cuisine d'été, vue vers le nord-nord-ouest (CfEr-15-25-NUM1-95) 39

Photo 13. Ouverture à la base du mur de fondation sud (CfEr-15-25-NUM1-25) 40

Photo 14. Fondation est de la cuisine d'été (CfEr-15-25-NUM1-64) 42

Photo 15. Base de cheminée 3B25, vue vers le nord-ouest (CfEr-15-25-NUM1-38) 43

Photo 16. Vue vers l'ouest du vestige 3C25 (CfEr-15-25-NUM1-73) 45

Photo 17. Démantèlement du vestige 2B50/3B25 en cours, vue vers le sud (CfEr-15-25-NUM2-73) 46

Photo 18. Début d'excavation de la sous-opération 3E, vue vers le sud (CfEr-15-25-NUM1-7) 47

Photo 19. Remblai entre le muret de galerie et la fondation ouest de l'ancien presbytère, vue vers le nord (CfEr-15-25-NUM1-71) 47

Photo 20. Fondation ouest du presbytère, vue vers le nord-est (CfEr-15-25-NUM1-106) 48

Photo 21. Muret supportant la galerie nord, vue vers l'ouest-sud-ouest (CfEr-15-25-NUM1-3) 49

Photo 22. Artefacts présents dans le lot 3F1 (CfEr15-25-NUM1-115) 49

Photo 23. Fondation nord du presbytère, vue vers le sud-ouest (CfEr-15-25-NUM1-109) 50

Photo 24. Empattement à l'ouest du drain de pierre; vue vers le sud-est (CfEr-15-25-NUM1-101) 51

Photo 25. Drain de pierre à la base du mur de fondation nord, vu vers le sud (CfEr-15-25-NUM1-104). 52

Photo 26. Conduite d'évacuation sortant de la fondation nord de la cuisine d'été, vue vers le sud (CfEr-15-25-NUM1-59). 53

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention 2
Plan 2. Localisation de l'aire d'intervention 3
Plan 3. Localisation des sous-opérations 17

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse

Manon Plourde	Directrice générale

Anne Carrier Architectes

Mathieu St-Amant	Directeur Création

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Martin Royer	Coordonnateur, rédacteur de la section 4.2.4, corédacteur des sections 4.1.1 et 4.1.3 et réviseur du rapport
Michel Huot	Chargé de projet, rédacteur principal du rapport
Nicolas Fortier	Archéologue préhistorien, rédacteur de la section 2.1
Myriam Chercuitte-LeBlanc	Technicienne-archéologue
Antoine Lepage	Technicien-archéologue
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Andréanne Chouinard	Technicienne de laboratoire
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

Nous adressons nos remerciements à Sylvie Lauzon, présidente de la Société des amis du presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse, pour la documentation fournie.

1. INTRODUCTION

Un inventaire archéologique a été réalisé les 30 et 31 octobre 2024 le long des murs ouest, nord et est du presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse. Il a été suivi d'une surveillance archéologique menée ponctuellement du 11 août au 3 septembre 2025 (plan 1). L'objectif de l'inventaire était de vérifier la présence de ressources archéologiques qui pouvaient être menacées par les excavations requises pour la démolition du muret soutenant la galerie et la réfection des murs de fondation du presbytère, alors que celui de la surveillance archéologique était de compléter la collecte des données. Classé immeuble patrimonial en 2022, l'ancien presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse est le deuxième plus ancien au Québec, après celui de l'église de la Visitation à Sainte-Foy. Il fait partie de l'ensemble paroissial de Saint-Michel, désigné sous le code Borden CfEr-15 (plan 2). Ce numéro de site concernait initialement l'ancien cimetière sis à l'arrière de la sacristie, il a été étendu jusqu'à l'aire d'intervention à la suite de celle-ci.

Ce rapport présente en premier lieu un état général des connaissances sur l'environnement ancien et actuel, les contextes culturels autochtone et euroquébécois, puis les résultats des interventions archéologiques antérieures. Par la suite, les méthodes de travail sont présentées. Les résultats de l'inventaire de 2024 et de la surveillance archéologique de 2025 sont exposés dans le chapitre suivant. Pour conclure, une synthèse des travaux est dressée et des recommandations sont formulées.

ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE, CfEr-15
INVENTAIRE ET SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUES
PLAN 1
LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

CfEr-15 CODE BORDEN

N

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 21L15-200-0101 et 0201
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000

MSM2436

ethnoscop

ANCIEN PRESBYTÈRE DE
SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE, CfEr-15

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 2

LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION

AIRE D'INTERVENTION
FONDATION DU PRESBYTÈRE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
CfEr-15 CODE BORDEN
LOTISSEMENT

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/1000

arbitraire

Source : Couche cadastrale allégée provenant du server ArcGIS REST, extrait le 2025-05-13 © Gouvernement du Québec
© 2023 GoogleEarth
Bâtiment retracé à partir du plan du sous-sol de l'architecte (p. 4) fichier 23-1218_A0-A10_230717VSM_230718LG.pdf
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MSM2436

ethnoscop

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 Paléoenvironnement

Cette section a pour but de synthétiser les connaissances actuelles relatives à l'évolution du paysage, de façon à définir le contexte dans lequel sont venues s'établir les premières populations humaines à fréquenter les lieux. L'aire d'intervention est située dans la province géologique des Appalaches. Le relief de la région est caractérisé par des plaines et par la présence de crêtes rocheuses parallèles au fleuve. On y observe également un relief de coteaux le long du fleuve Saint-Laurent (Gosselin 2005). De façon générale, le socle rocheux de Saint-Michel de Bellechasse est constitué de pélite (*mudslate*) gris et vert interlité avec des couches de grès, de siltite (*siltstone*) et de calcaire de la Formation de Lauzon. Plus spécifiquement, l'ensemble paroissial de Saint-Michel est traversé du nord au sud par trois formations qui présentent sensiblement les mêmes lithologies : Formation de Pointe de la Martinière, Formation de Lauzon 6 et Formation de Lauzon 4 (figure 1). Le socle rocheux est recouvert de loam sablo-graveleux (série Saint-André), de loam pierreux (série Saint-Onésime) et de loam de la série Du Creux (Laplante 1966). La région bénéficie d'un climat relativement doux, qui profite à une végétation tempérée nordique (Gosselin 2005).

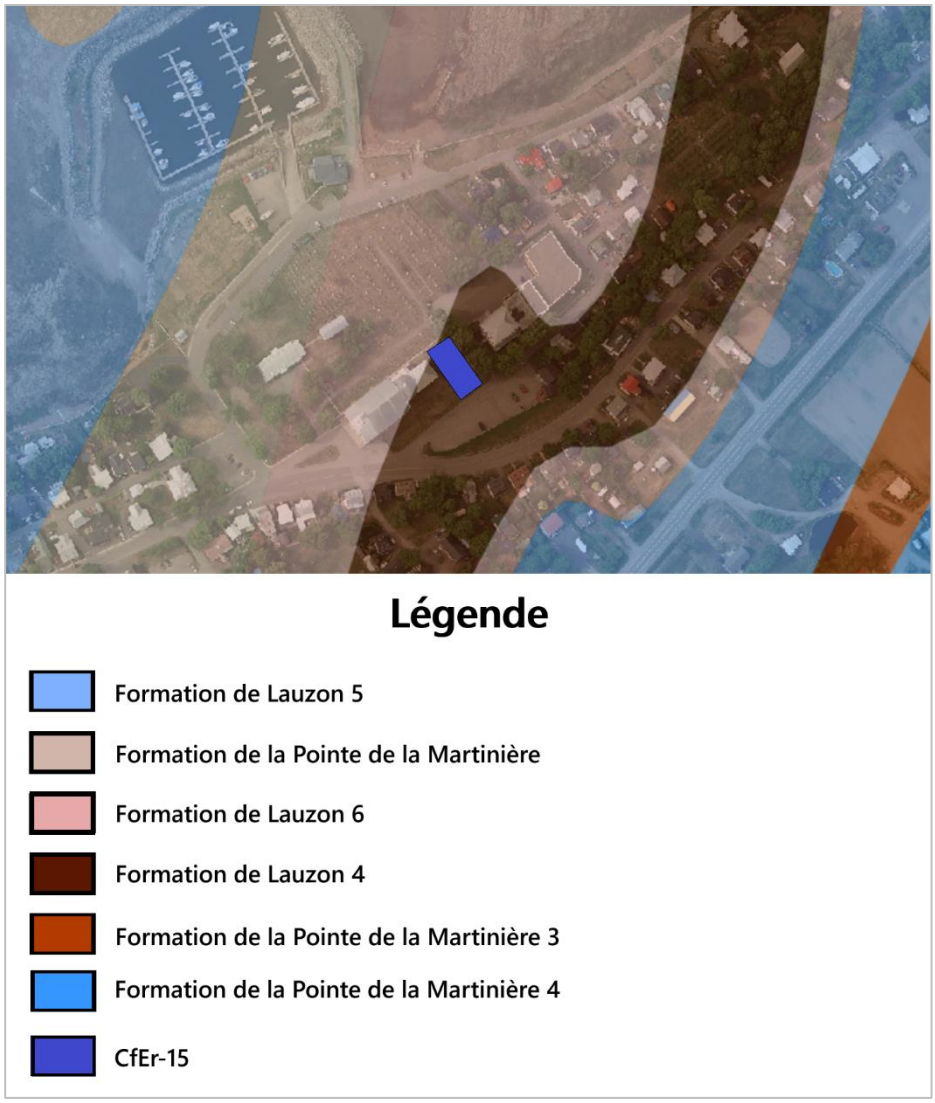

Figure 1. Formations géologiques à proximité du site CfEr-15 (MRNF) – le site CfEr-15 est représenté suivant ses limites initiales.

La zone d'intervention se situe légèrement à l'est de la grande région de Québec. Le goulot naturel que constitue cette région est impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent. En effet, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), la région était toujours occupée par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2020). Le seuil de Québec était alors occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac à Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange soudaine du lac proglaciaire à Candona. En raison de l'enfoncement isostatique, une partie de la Côte-du-Sud s'est vue ennoyée par une invasion marine dont le paroxysme a été atteint vers 10 330 AA. L'altitude du niveau d'eau a atteint environ 145 m au-dessus du niveau marin moyen (NMM) près de Rivière-du-Loup (Dionne 2001 [figure 2] et 2002 : 34) et environ 140 m à l'est de Québec (Lamarche 2011 : 123).

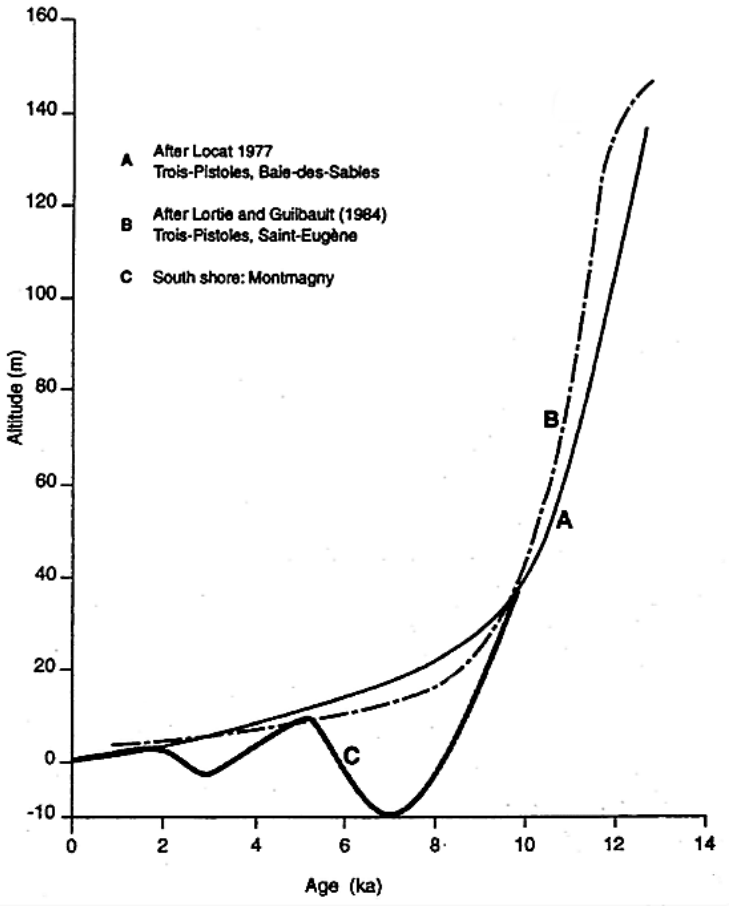

Figure 2. Courbe d'émersion des terres (Dionne 2001)

À l'est de Québec, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6 500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Un régime fluvial succède au régime marin. Vers 5 000 ans AA, le régime des eaux ressemble de plus en plus à l'actuel, mais des variations ont encore lieu. Des recherches ont été effectuées durant les dernières décennies, portant sur les niveaux hydriques de la période de 5 000 ans AA jusqu'à aujourd'hui. Ces recherches laissent entrevoir que des fluctuations des niveaux hydriques du Saint-Laurent et de zones basses à proximité sont survenues durant cette période (Dionne et Pfalzgraf 2001 et Lamarche 2006 et 2011). Ainsi, le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes a poursuivi sa baisse progressive, descendant même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA avant de remonter durant l'événement qu'on nomme la « transgression laurentienne », laquelle a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m. Par la suite, le niveau de l'eau s'est abaissé à nouveau en deçà de l'actuel, pour remonter peu après 2 000 ans AA. Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint une altitude de 5 à 8 m (Dionne 2001 et Lamarche 2011). À l'heure actuelle, il manque encore plusieurs données permettant d'estimer l'impact spécifique de cette seconde transgression sur chacune des sous-régions longeant le fleuve Saint-Laurent (Castonguay Dandenault 2021 : 16). Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés.

2.2 Cadre culturel historique

L'aire d'intervention ne sera occupée qu'au début du XVIII[e] siècle. Dans un premier temps, elle fait partie d'une terre concédée à Olivier Morel en 1672 par l'intendant Jean Talon (Laviolette et Gingras 1977 : 9). Celle-ci devient la seigneurie de La Durantaye, érigée canoniquement en paroisse en 1678 par Monseigneur de Laval. En 1693, une nouvelle paroisse voit le jour sous le vocable de Saint-Laurent-de-La Durantaye, puis Saint-Michel-de-La Durantaye en 1698 (St-Arnaud 2018). De quinze personnes en 1681, on en compte 225 en 1706 (Laviolette et Gingras 1977 : 12).

À l'est de la rivière Boyer, un premier lieu de culte est aménagé en 1700 dans le bas de la paroisse, à même la laiterie de Jacques Corriveau[1]. La construction d'une chapelle (Sainte-Anne) suit en 1702.

Une église de 25 pi sur 20 pi est bâtie au début des années 1710 dans le bas du coteau en bordure du fleuve, sur la terre du cultivateur et commerçant Joseph David dit Lacroix. Un presbytère en pierre d'environ 20 pi de côté est ajouté plus à l'ouest en 1715. Des fondations dégagées vers 1923 dans la cave du presbytère actuel pourraient être rattachées à ces bâtiments (St-Arnaud 2018, figure 3).

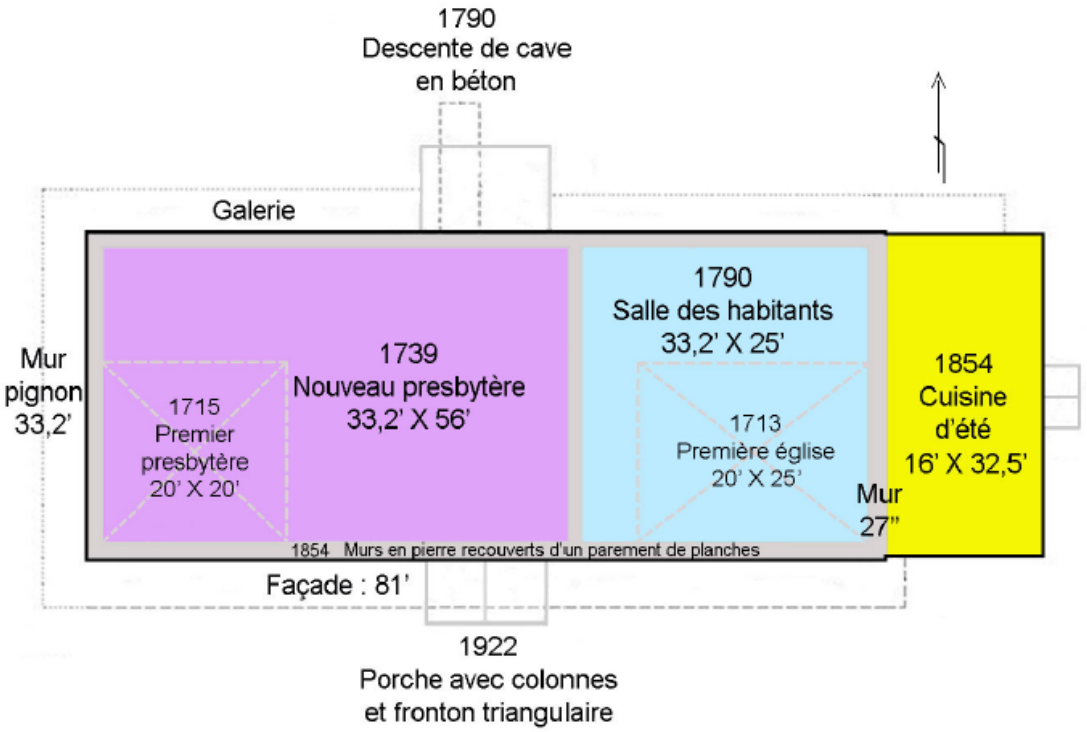

Figure 3. « Évolution du presbytère de Saint-Michel en plan 1713-1854 » (St-Arnaud 2018)

[1] Le bas de la paroisse se situe actuellement sur le territoire de Saint-Vallier. La rivière Boyer divisait le haut et le bas de la seigneurie.

L'église devenue exiguë est remplacée par une autre au sud-est dans les années 1730. À l'arrivée de l'abbé Joseph-Marie de la Corne, la construction de la partie ouest du presbytère actuel est entreprise en 1740, et ce, par l'implantation d'un corps de logis de 56 pi (est-ouest) x 33 pi, regroupant les cheminées ouest et centrale. Il aurait été occupé par les troupes britanniques lors de la Guerre de Conquête, puis par des Canadiens rebelles au cours de l'invasion du Québec en 1775.

Sous l'égide du curé François-Joseph Deguise, l'édifice est agrandi vers l'est en 1790 afin d'aménager une salle des habitants de 33 pi (est-ouest) x 25 pi. Cette allonge est divisée en deux salles, soit une pour les hommes et l'autre pour les femmes, et sert de lieu pour se retirer avant ou après les offices religieux. Elle englobe l'emplacement de l'église de 1713 (figure 3), dont un mur de fondation serait aussi présent dans la cave du presbytère. Ainsi, cet agrandissement de 1790 s'étend à l'est de la cheminée centrale, jusqu'à la cheminée est. C'est le maître maçon de Québec, Pierre Dupille, qui en fait la construction (Laviolette et Gingras 1977 : 38).

Le village se développe davantage au cours de la première moitié du XIX^{e} siècle : on y recense douze maisons en 1815, 50 en 1831 et 104 vers 1850 (St-Arnaud 2018). Les artisans se regroupent aux abords de l'ensemble paroissial. L'église de 1736 est rasée par le feu, puis reconstruite en 1806-1807. Le presbytère agrandi est rénové trois ans plus tard. À l'intérieur, la salle à manger des fidèles est refaite, des chambres ajoutées et on reboise certaines pièces. À l'extérieur, une clôture de bois est aménagée en 1810 pour fermer la cour avant. À l'est du presbytère, un hangar à grain est érigé en 1817 – c'est l'annexe encore présente sur le site et qui se trouve sur le même lot (6 021 132) que le presbytère. Une nouvelle cure de rajeunissement est apportée à celui-ci en 1854; ainsi, les murs pignons et la couverture sont refaits et une cuisine d'été de 33 pi (nord-sud) sur 16 pi est ajoutée à l'est. En outre, l'érection d'une nouvelle église est entreprise en 1857; elle est frappée par la foudre en 1872, alors qu'on s'affaire à terminer le décor intérieur. Ses murs en pierre sont partiellement préservés et sont à l'origine de l'église actuelle, naturellement entourée de petits lots alors que les grandes terres s'étendent en retrait du village (figure 4).

Figure 4. E. Flynn, « Village St Michel », 1882 (ANQ E21,S555,SS3,SSS5,D8) – le nord est en bas.

En 1880, on aménage des chambres d'invités et un petit salon à l'étage du presbytère, ainsi qu'un hall d'entrée, une salle à manger et une cuisine au rez-de-chaussée. Au début des années 1920, la toiture est recouverte de tôle et un porche est ajouté devant la porte sud (figure 5); de plus, on procède à l'alimentation du bâtiment en électricité et au creusement d'une cave (St-Arnaud 2018). Sur une photographie de 1953 (figure 6), on distingue un vaste jardin en façade, alors que le terrain à l'est semble en culture; on remarque en outre un tout petit appentis – sans doute un cabinet d'aisance – au coin nord-est de la cuisine d'été ainsi que le muret sous la galerie. Le presbytère est vendu à la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse en 2017 et classé immeuble patrimonial en 2022.

Figure 5. « Saint Michel-de-Bellechasse - Presbytère », vers 1925 (ANQ P600,S6,D5,P829)

Figure 6. J.W. Michaud, « Le presbytère façade construit en 1739 à Saint-Michel-de-Bellechasse », 1953 (ANQ E6,S7,SS1,D2,P95239)

2.3 Interventions archéologiques antérieures

Une seule intervention archéologique avait touché le site CfEr-15 jusqu'à maintenant. Une surveillance archéologique suivie d'une fouille d'urgence a eu lieu en 2009 dans l'ancien cimetière de Saint-Michel-de-Bellechasse, et ce, en raison d'une fuite du réservoir de mazout localisé dans la sacristie de l'église (Artefactuel 2010). Des ossements humains furent alors dégagés et retirés de terre.

3. MÉTHODES DE TRAVAIL

L'inventaire a été effectué les 30 et 31 octobre 2024 et la surveillance archéologique à l'été 2025, les deux sous le permis de recherche 24-ETHN-52. L'enregistrement a été fait selon le système de Tikal. Les données ont été colligées dans un carnet de notes et sur des fiches. Des photographies ont été prises afin de rendre compte du déroulement des travaux. Les artefacts et écofacts ont été traités et inventoriés.

4. RÉSULTATS

4.1 Inventaire

L'inventaire a été formé de trois sondages positionnés sur le pourtour du presbytère (plan 3). Les deux premiers (CfEr-15-2A et 2B) ont été implantés à l'ouest (photo 1) et au nord du presbytère, contre le muret supportant la galerie. Ils avaient comme objectif de dégager ce dernier jusqu'à sa base et d'établir la séquence stratigraphique. Le troisième fut positionné du côté est afin de caractériser la fondation est de la cuisine d'été et d'établir la présence d'un tissu archéologique.

Photo 1. Emplacement de la sous-opération 2A, vue vers le sud-sud-est (CfEr-15-24-NUM1-10)

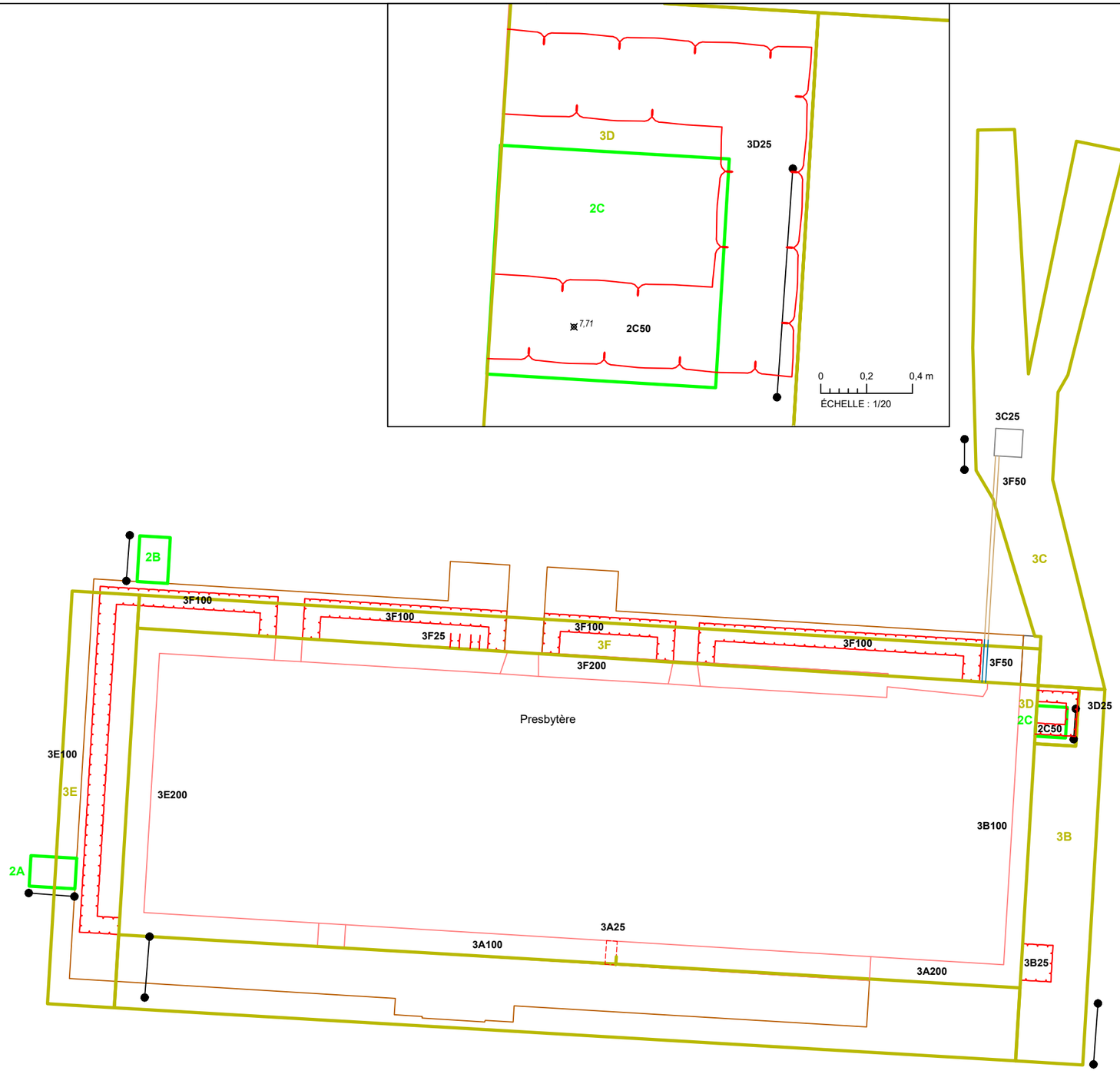

ANCIEN PRESBYTÈRE DE
SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE, CfEr-15

INVENTAIRE ET SURVEILLANCE
ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 3

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
- SOUS-OPÉRATION (SURVEILLANCE)
- 2A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- MÉTAL
- CÉRAMIQUE
- 2C50 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 7,71 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

ÉLÉMENTS TRACÉS DU PLAN DE L'ARCHITECTE

- MUR DE FONDATION
- MURET DE BÉTON
- GALERIE

0 1,5 3 m
ÉCHELLE : 1/150

arbitraire

Source : Bâtiment retracé à partir du plan du sous-sol de l'architecte (p. 4)
fichier 23-1218_A0-A10_230717VSM_230718LG.pdf
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MSM2436

ethnoscop

4.1.1 Sous-opération 2A

Le sondage 2A, de 1,50 m (est-ouest), a été implanté du côté ouest du presbytère. Amorcé à une altitude de 7,40 m NMM, il a été fouillé jusqu'au roc, atteint à une profondeur de 1,18 m. Une séquence de quatre couches y fut reconnue (photo 2 et figure 7). La surface est formée d'une bande de gravier angulaire et de gazon. Vient ensuite un rehaussement épais de 0,18 m et composé de sable brun foncé, ferme, dans lequel se trouvaient des galets de schiste et deux tessons de verre à vitre. Ce rehaussement et le gravier reposent sur un sable brun foncé à jaune, le sol naturel. À l'interface supérieure de ce dernier, seuls un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche et quelques tessons de verre à vitre étaient présents. Il est fort probable que les sols aient été lessivés lors de grandes marées.

Photo 2. Séquence stratigraphique sous le muret dans la sous-opération 2A, vue vers l'est (CfEr-15-24-NUM1-15)

ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE

CfEr-15

SOUS-OPÉRATION 2A, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

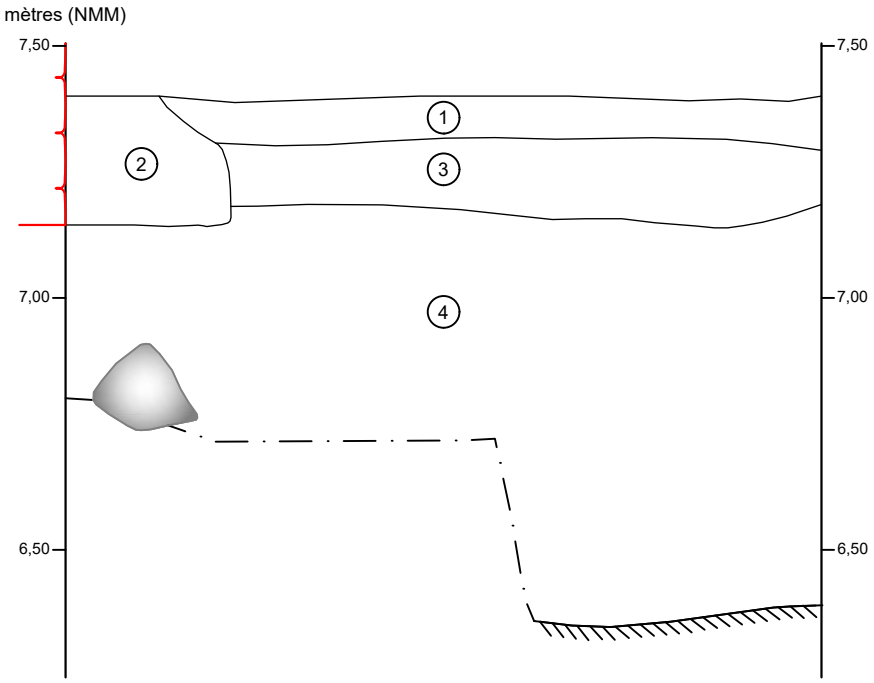

1. Sable organique brun, meuble, avec des racines, des radicelles et des pierres calcaires (2A1)
2. Pierre concassée 0-3/4 po (2A2)
3. Sable brun grisâtre, meuble, avec des racines, des radicelles et du gravillon de calcaire schisteux (2A3)
4. Sable lité jaune à brun grisâtre, meuble devenant plus compact près du roc, avec du calcaire schisteux, des plaquettes de schiste, des pierres subarrondies et des radicelles (2A4)

Maçonnerie

Pierre

Limite de fouille

Roc

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MSM2436

ethnoscop

FIGURE 12

Muret 2A100/3E100

La fouille du sondage 2A a permis de dégager le parement ouest du muret supportant la galerie du côté ouest du presbytère. En plus de supporter la galerie, ce muret aussi présent du côté nord du bâtiment a pu servir de barrière de protection contre les marées et les débris charriés par celles-ci. En effet, le presbytère est situé dans une cuvette ouverte sur le fleuve. Les photos anciennes montrent que, jusqu'à l'agrandissement de la halte nautique au début des années 1990, le fleuve venait border la rue des Remparts à marée haute (figures 8 à 13). Dans le sondage du côté sud du presbytère, le sol stérile est apparu à une altitude d'environ 6,80 m NMM (figure 14); on peut supposer que, s'il n'a pas été décapé, il représente à peu près l'altitude du terrain à la fin du Régime français. La « marée haute des grandes marées est en moyenne de 6,20 m », ce qui pourrait paraître insuffisant pour inonder le terrain du presbytère – d'ailleurs, nous n'avons pas trouvé de mentions d'inondations de ce terrain dans la documentation consultée. Cependant, il est question d'une violente tempête accompagnée de forts vents du nord-est ayant sévi en septembre 1875. Au lendemain, de grosses pièces de bois ont été jetées sur le rivage et le quai fut ravagé (Laviolette et Gingras 1977 : 70). De plus, le 9 avril 2020, la jetée a été endommagée par les eaux (figure 15); or, l'altitude de cette jetée atteint 7 m NMM selon Google Earth, voire 7,50 m NMM selon le BAPE (1991). C'est donc qu'en certaines occasions, il est possible que le fleuve ait débordé jusqu'au presbytère. Il apparaît ainsi probable qu'en plus de soutenir la galerie, le muret ait agi comme ouvrage anti-crue. Le muret, qui vient buter contre la cuisine d'été à son extrémité nord-est, est contemporain ou postérieur à cette cuisine.

Figure 8. Quai de Saint-Michel-de-Bellechasse, vers 1923 (SHB)

Figure 9. Enclos paroissial vu du quai de 1858, 1942 (GIRAM et Société du Vieux-Bourg de Saint-Michel 2020 : photo 14)

Figure 10. Gérard Morisset, « Saint-Michel, Bellechasse - Presbytère », années 1950 (ANQ E6,S8,SS1,SSS118,D451)

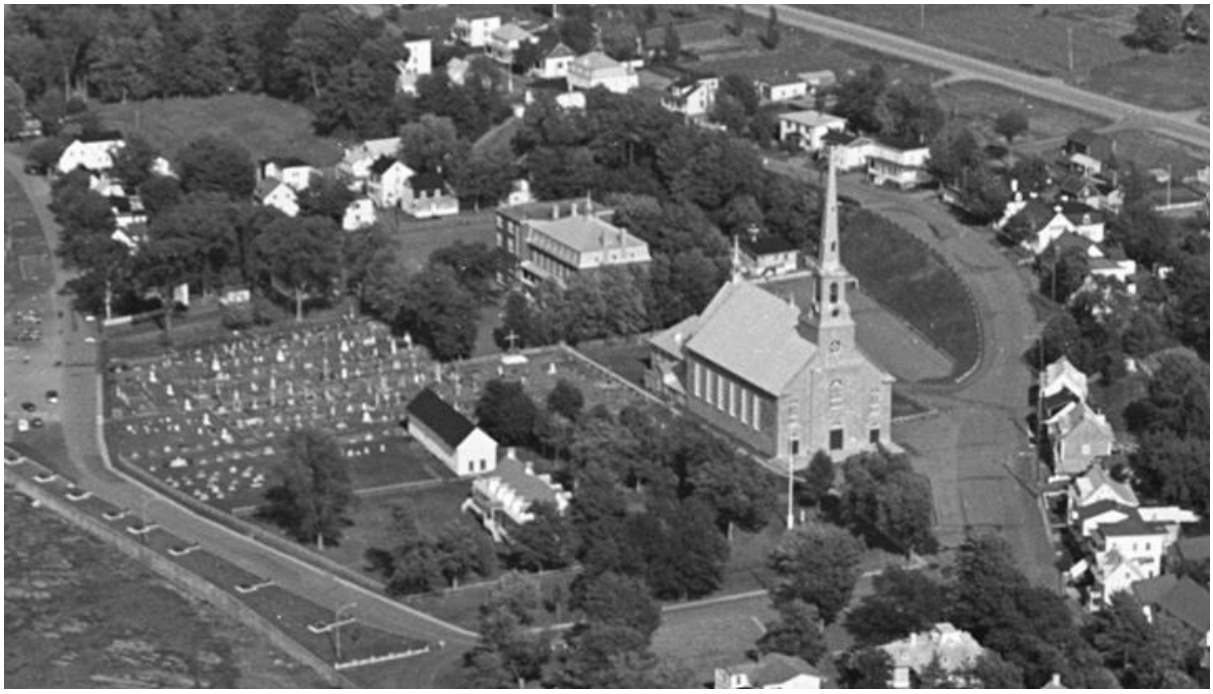

Figure 11. « Vue de l'ensemble du site dont la grange dans sa pleine longueur », 1983 (GIRAM et Société du Vieux-Bourg de Saint-Michel 2020 : photo 8)

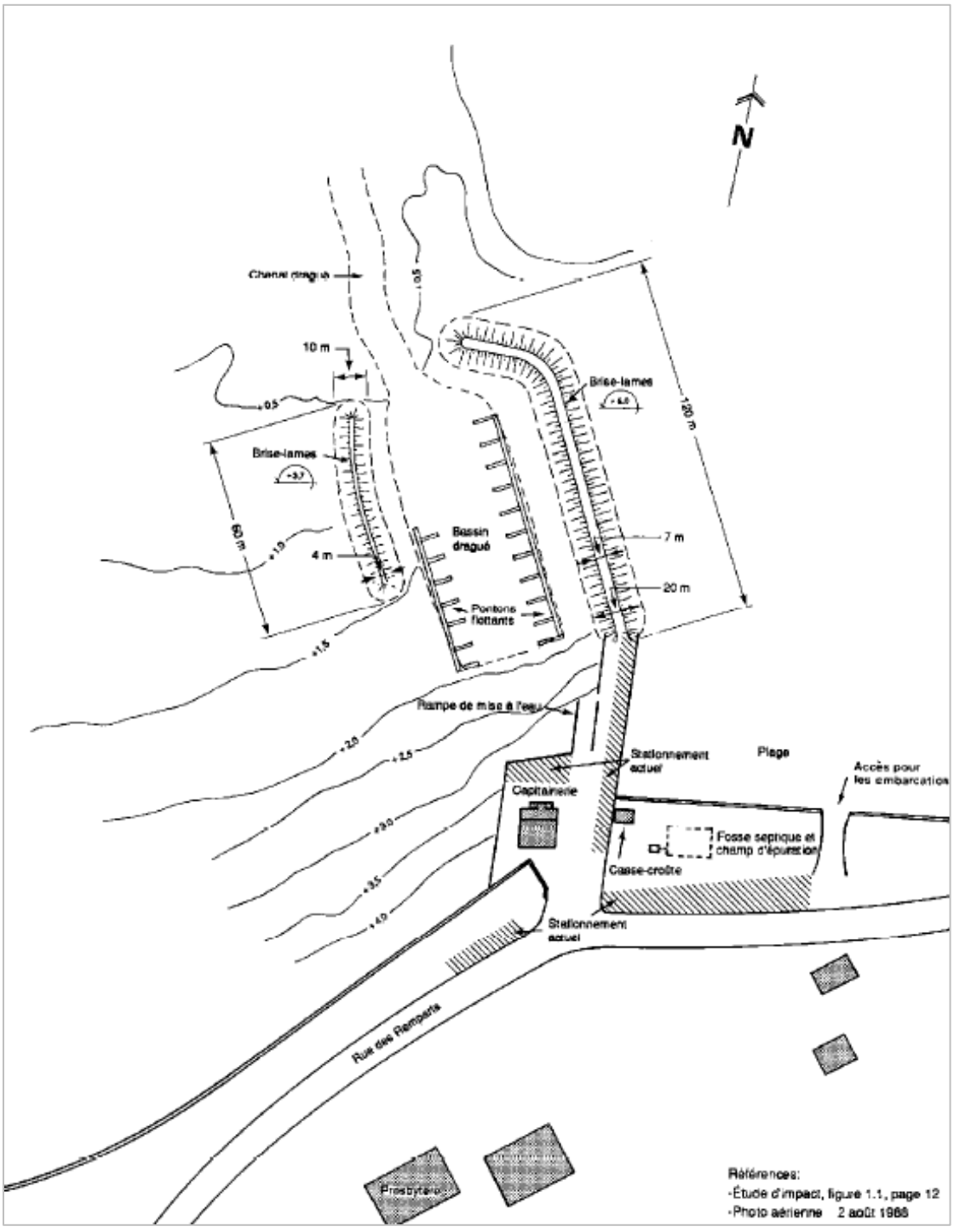

Figure 12. « Infrastructures existantes de la halte nautique » (BAPE 1991 : figure 1.3)

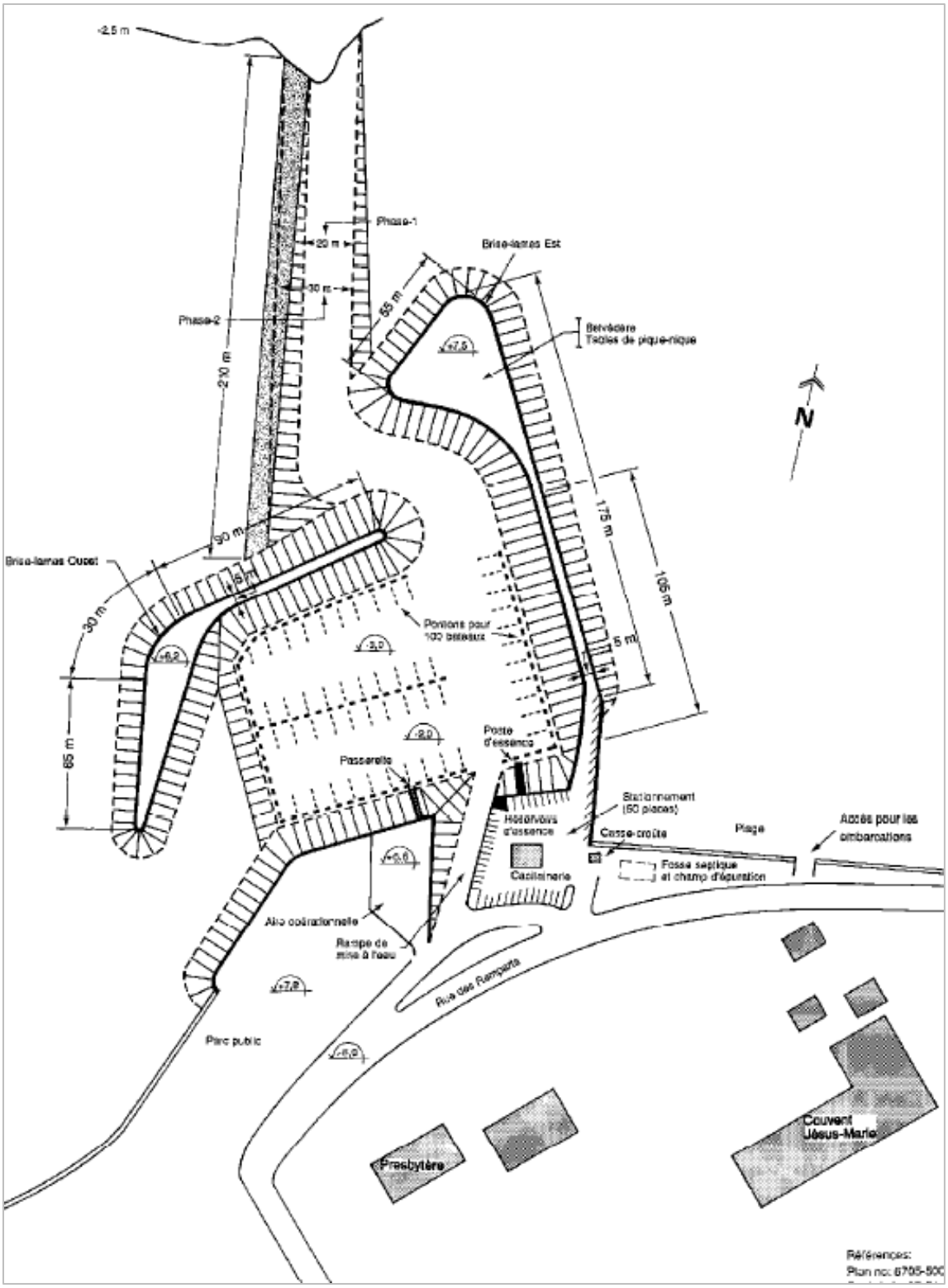

Figure 13. « Aménagement proposé de la halte nautique » (BAPE 1991 : figure 1.7)

ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE

CfEr-15

SOUS-OPÉRATION 2B, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

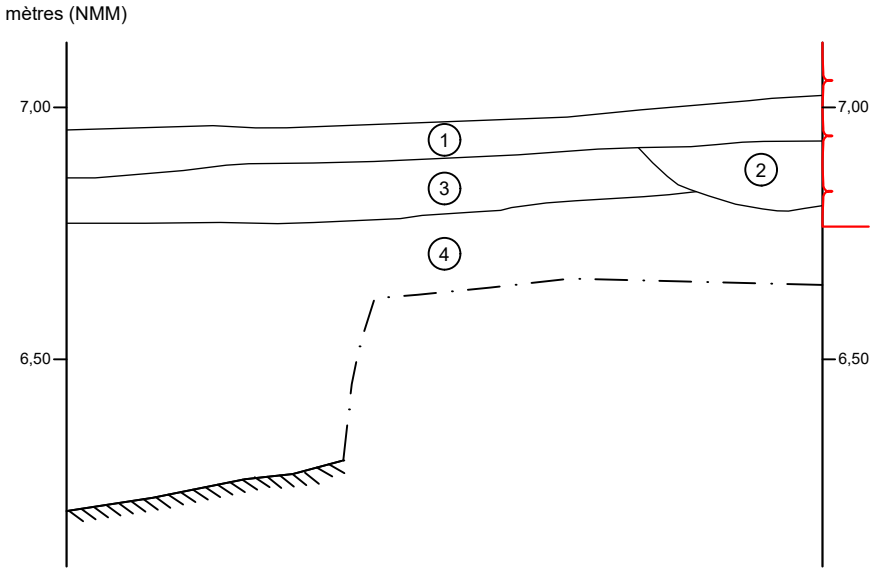

1. Gazon et sol organique brun, ferme, avec des radicelles (2B1)
2. Pierre concassée 0-3/4 po avec du sable gris, compact, avec des radicelles (2B2)
3. Sable brun grisâtre foncé, ferme, avec des racines, des radicelles, des nodules de mortier ainsi que du gravillon et des galets de calcaire et de schiste (2B3)
4. Sable lité jaune à brun foncé, meuble, avec des radicelles, des plaquettes de schiste, des pierres calcaires anguleuses et des galets de calcaire (2B4)

Maçonnerie

Limite de fouille

Roc

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MSM2436

ethnoscop

FIGURE 14

Figure 15. Jetée endommagée par une inondation au printemps 2020 (*La Voix du Sud*, 20 avril 2020)

Le muret ouest comptait environ sept assises pour une hauteur de 1 m et était composé à 90 % de calcaire et à 10 % de grès; les pierres brutes étaient liées de mortier de ciment (réfection au cours du XX^{e} siècle). D'une longueur de 11,32 m pour une largeur de 0,22 m, ce muret 2A100 possédait un retour vers l'est de 1,30 m de longueur, jusqu'au mur de fondation ouest du presbytère (photo 3 et figure 16). Il s'enfonçait dans le sol sur une profondeur d'environ 0,25 m et reposait sur un sable brun. Des fissures lézardaient le muret, qui n'était pas vraiment rectiligne (photo 4). Il fut complètement démoli puis reconstruit en 2025.

Photo 3. Retour vers l'est du muret 2A100, vue vers le nord (CfEr-15-25-NUM1-43)

Photo 4. Muret de galerie ouest, vue vers le sud-est (CfEr-15-24-NUM1-11)

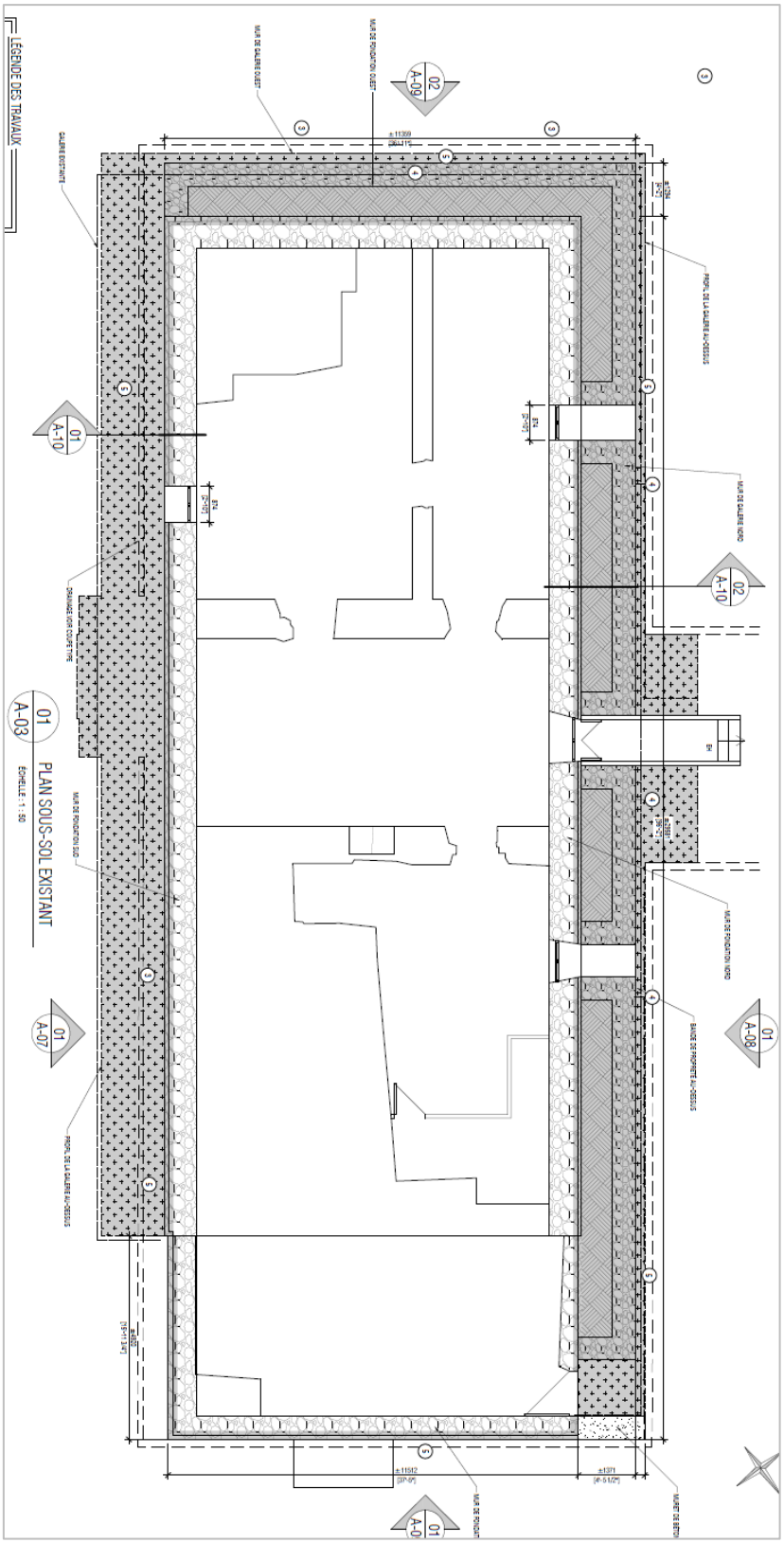

Figure 16. « Plan sous-sol existant » (Marie-Josée Deschênes architecte) – le nord est à droite.

4.1.2 Sous-opération 2B

La sous-opération 2B de 1,50 m(nord-sud) sur 1 m a été excavée jusqu'à une profondeur de 0,55 m. Elle a été positionnée contre la face nord de la partie ouest du presbytère, celle de 1740. La séquence de déposition des sols (figure 14 et photo 5) y est similaire à celle de la sous-opération 2A. Sous le gazon (lot 2B1) et la bande de drainage (lot 2B1) à une altitude de surface de 7,04 m NMM, on a fouillé un remblai composé de sable brun foncé (lot 2B3), dans lequel furent récoltés : fragments de contenants en terre cuite grossière locale à glaçure incolore, en *creamware* et en *pearlware*, fragments d'une assiette et d'un autre contenant en terre cuite fine blanche, tesson de verre à vitre et tesson de bouteille à alcool en verre vert foncé. Cet assemblage daterait de la première moitié du XIX^{e} siècle. Le dernier lot (2B4) est le sol naturel, soit un sable brun, meuble, avec quelques petits galets de schiste et au sommet duquel ont été trouvés un fragment de contenant en *pearlware* et un clou de type indéterminé.

Photo 5. Fin de fouille de la sous-opération 2B, vue vers l'est (CfEr-15-24-NUM1-27)

Muret 2B100

Le mur supportant la galerie nord (photo 6) présentait les mêmes détails de construction que celui à l'ouest. Cependant, ce muret de 28,90 m de longueur sur 1,42 m de hauteur comprenait une ouverture pour une porte d'accès à la cave, ainsi que deux fenêtres. À l'est, il bifurquait vers le sud et venait buter contre la fondation de la cuisine d'été. Cette section fut également démantelée et refaite en 2025.

Photo 6. Muret de galerie nord, vue vers le sud-est (CfEr-15-24-NUM1-41)

4.1.3 Sous-opération 2C

De 1 m de côté, la sous-opération 2C a été placée près du coin nord-est du bâtiment, contre la fondation est de la cuisine d'été. Elle a été fouillée jusqu'à une profondeur de 1,26 m (photo 7). Là encore, la surface est formée de gazon (lot 2C1) à une altitude de 7,83 m NMM, avec une bande de gravier angulaire (lot 2C2) le long de la fondation (figure 17). Ces couches reposaient sur un mince dépôt de sable brun foncé, ferme (lot 2C3), avec des galets de schiste, des nodules de mortier, du charbon minéral et quelques pierres. Ce remblai renfermait quelques artefacts, dont un fragment d'assiette en *pearlware*, un tesson de bouteille en verre incolore sans plomb, un tesson de verre à vitre, un clou découpé et un clou tréfilé. Ce sable recouvrait une fondation ou base en pierre (lot 2C50). Un sable brun foncé à roux (lot 2C4) bordait cet ouvrage de part et d'autre, avec plusieurs pierres au nord-est du vestige. Les artefacts retrouvés dans ce lot 2C4 sont surtout des clous découpés, avec quelques clous tréfilés. Ainsi que des fragments de contenants en terre cuite grossière locale à glaçure incolore, en *creamware* et en *pearlware*, des fragments d'une assiette ou d'une soucoupe et d'une anse en terre cuite fine blanche, un tesson de verre à vitre, un tuyau en fer, des épingles en laiton étamé, des os de mammifères et d'oiseaux et un de poisson, ainsi que des coquilles d'huîtres. Cette collection pourrait dater du tournant du XX^{e} siècle. Pour sa part, le lot 2C5 (un sable orange avec des galets) renfermait des fragments de contenants en terre cuite grossière locale à glaçure incolore, un tesson de verre à vitre, un clou découpé, un os de mammifère et deux d'oiseaux et des coquilles de mollusques.

Photo 7. Sous-opération 2C, vue vers l'ouest (CfEr-15-24-NUM1-34)

ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE

CfEr-15

SOUS-OPÉRATION 2C, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

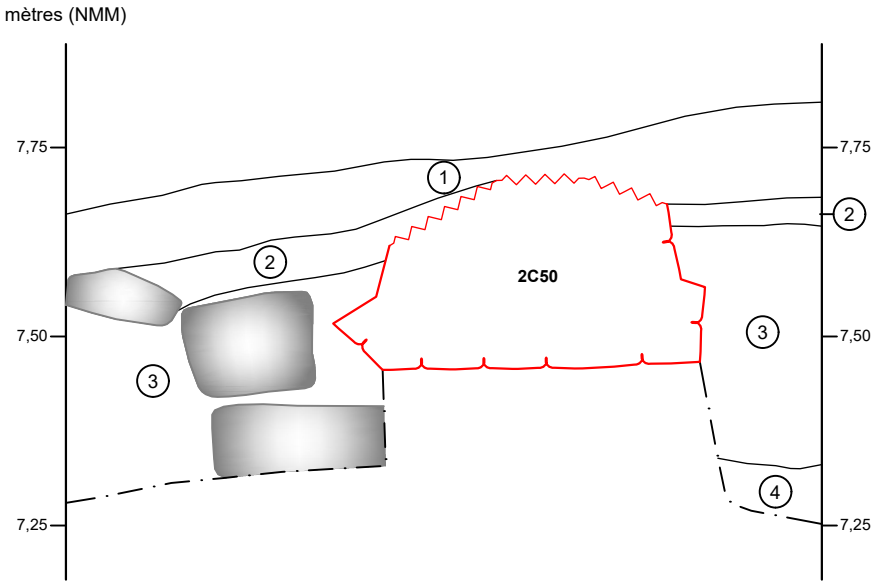

1. Humus brun avec des radicelles (2C1)
2. Sable brun, compact à ferme, avec du gravillon et des galets de calcaire schisteux, des radicelles et des nodules de mortier (2C3)
3. Sable brun foncé, ferme, avec du gravillon et des galets de calcaire et de calcaire schisteux, des nodules de mortier, des fragments de briques et du charbon de bois (2C4)
4. Sable orange, meuble, avec des galets de calcaire (2C5)

Maçonnerie

Maçonnerie dérasée

Pierre

2C50 Identification de vestige

Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MSM2436

ethnoscop

FIGURE 17

Base 2C50/3D25

Presque immédiatement sous le gazon, un petit ouvrage en pierres brutes de calcaire schisteux brut est apparu dans la sous-opération 2C, à une altitude de 7,71 m NMM (photo 8). Le dégagement de ce vestige a été complété lors de la surveillance archéologique. Il soutenait un petit bâtiment visible sur des photographies des années 1950 (figures 6 et 10) et qui semble être une toilette sèche, soit ce qu'on nomme communément une bécosse, à distinguer des latrines dotées d'une fosse pour recueillir les déjections. Dans le cas présent, le cabinet d'aisance devait être doté d'un siège percé sous lequel on plaçait un récipient.

Photo 8. Fin de fouille de la sous-opération 2C avec base 2C50 (CfEr-15-24-NUM1-52)

Composée de trois murets montés à simple ou à double parement sans blocage médian, la base du cabinet d'aisance mesurait 1,33 m (nord-sud) sur 1,44 m (photo 9). Les murets faisaient 0,38 m de largeur et comptaient deux assises pour une hauteur maximale de 0,50 m. Plusieurs pierres se trouvaient dans la portion nord-est du sondage, laissant croire en une démolition partielle de l'ouvrage.

Photo 9. Base du cabinet d'aisance, vue vers l'ouest-nord-ouest (CfEr-15-25-NUM1-58)

4.2 Surveillance archéologique

En 2025, une première phase de travaux a consisté à dégager les fondations du presbytère et à implanter un puits sec. Par la suite, la base du cabinet d'aisance a été démantelée manuellement et une fouille des sols sous-jacents a été réalisée par le coordonnateur. Des visites furent également effectuées par le chargé de projet lors du démantèlement des murets supportant la galerie et l'excavation du remblai entre ces murets et les fondations du bâtiment. Ainsi, cinq tranchées et un sondage ont été excavés sur le pourtour du presbytère (plan 3). Ces travaux ont permis d'enregistrer les sols en place dans les secteurs ciblés, de localiser trois autres vestiges archéologiques et de caractériser les modes de construction des fondations, des murets et de la base du cabinet d'aisance.

4.2.1 Sous-opération 3A

Une tranchée de 2,40 m de largeur a longé le mur de fondation sud de l'ancien presbytère (photo 10). Elle se trouve sous la galerie qui avait été préalablement enlevée. Épaisse de 0,18 m, la première couche composée de sable graveleux gris contenant des coquilles d'escargots et du gravillon (3A1), représenterait lit de propreté (figure 18). Elle reposait sur

un mince horizon de criblure de pierre (3A2) dans lequel avaient été installés les blocs de béton qui supportaient la galerie. Ensuite, recouvrant l'empattement de la fondation, est apparu un remblai épais de 0,16 m de sable brun avec de petits fragments de calcaire (3A3). Le lot 3A4, un sable brun foncé parsemé de racines et comprenant une lentille de sol organique, suivait. Dans sa partie ouest, cet autre remblai renfermait des fragments de contenants en terre cuite grossière locale, en *creamware* et en grès fin, un tesson de bouteille et du verre à vitre en verre vert foncé et un clou forgé; cet assemblage pourrait être antérieur à la construction de la salle des habitants (1790). Le fond de la tranchée était occupé par le sol naturel stérile, un sable brun pâle avec des plaquettes de schiste et du gravillon (lot 3A5).

Photo 10. Début de l'excavation de la sous-opération 3A, vue vers l'ouest (CfEr-15-25-NUM1-16)

ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE

CfEr-15

SOUS-OPÉRATION 3A, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

1. Sable gris, graveleux, avec des coquilles d'escargots et du gravillon (3A1)
2. Criblure de pierre; lit de propreté (3A2)
3. Sable brun avec des petits fragments de calcaire; remblai (3A3)
4. Sable brun foncé avec des racines et une lentille d'humus; remblai (3A4)
5. Sable brun pâle avec du gravillon et des plaquettes de schiste; sol naturel stérile (3A5)

Maçonnerie

Bois

3A100 Identification de vestige

Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MSM2436

ethnoscop

FIGURE 18

Mur de fondation sud 3A100

Par l'excavation de la sous-opération 3A, le parement sud de la fondation sud du bâtiment a été dégagé dans son intégralité. Il faut se rappeler que le premier presbytère a été construit en 1715 puis agrandi vers le nord et l'est en 1739. La salle des habitants fut ajoutée en 1790, la cuisine d'été en 1854. Il était donc envisageable de percevoir dans le parement ces phases de construction. La fondation de la cuisine d'été se démarque par un léger retrait. Par ailleurs, un peu à l'ouest de la porte d'entrée, une coupure verticale bien nette – un coup de sabre – est visible de la base jusqu'aux assises supérieures. Elle pourrait correspondre à la limite est du presbytère de 1715, bien que celui-ci aurait ainsi eu 30 pi de longueur au lieu des 20 pi indiqués par Paul St-Arnaud (figure 3). Le reste de la fondation ne présentait aucun autre indice d'agrandissement.

Photo 11. Coup de sabre dans la fondation sud (CfEr-15-25-NUM1-79)

Malgré la séparation présente dans le parement, les matériaux et le mode de construction restent similaires d'un bout à l'autre de la fondation. Le ressaut, de plus ou moins quatre assises et haut d'environ 0,80 m, est composé de pierres de grès et de quelques-unes de calcaire; elles sont cependant d'un plus gros gabarit dans la portion ouest. Le ressaut a été monté à même la paroi, sans vraiment de liant et en reposant sur le sol naturel. Les assises supérieures, au nombre de quatre également pour une hauteur de 0,81 m, sont aussi majoritairement en grès avec un peu de calcaire. Des traces de mortier de chaux et d'un crépi étaient visibles.

Fondation sud de la cuisine d'été (3A200)

La fondation sud de la cuisine d'été est longue de mesure 4,80 m et haute de 1,30 m (photo 12). Le parement est constitué de grès (80 %) et de calcaire (20 %), le tout lié au mortier de chaux. Là encore, cette fondation repose sur le sol naturel stérile. On remarque des pierres de plus grandes dimensions dans la partie est et au chaînage avec le mur est. Un encrier en grès grossier et un fragment de terre cuite grossière à glaçure verte ont été trouvés à la base.

Photo 12. Fondation sud de la cuisine d'été, vue vers le nord-nord-ouest (CfEr-15-25-NUM1-95)

Ouverture (3A25)

Une petite ouverture de 0,35 m de largeur fut localisée à 15,95 m du coin ouest du presbytère et à la base de la fondation (photo 13). Cette ouverture est dans l'agrandissement de 1739 du presbytère, mais elle n'est pas contemporaine de sa construction. La présence d'un tuyau en acier galvanisé confirme une mise en place beaucoup plus tardive, possiblement lors des travaux des années 1920.

Photo 13. Ouverture à la base du mur de fondation sud (CfEr-15-25-NUM1-25)

4.2.2 Sous-opération 3B

La tranchée 3B a été creusée le long du mur est de la cuisine d'été (plan 3). Elle a permis de dégager sa fondation (3B100) et la base de cheminée 3B25. Un relevé stratigraphique de la paroi est a été dressé (figure 19). Une mince couche de gazon (3B1) couvrait cette zone. Le second lot (3B2) se présentait sous la forme d'un sable loameux brun foncé, épais de 0,18 m et contenant de petits galets de schiste; on y a récolté des fragments de contenants en terre cuite grossière, un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, des fragments d'une assiette et d'autres contenants en *pearlware*, un clou découpé et un os blanchi de mammifère. Suivait un nivellement du terrain formé de sable brun pâle. Ce lot 3B3 venait sceller un remblai épais de 0,30 m de sable loameux brun foncé avec du gravillon et dans lequel on a trouvé des fragments d'un pot à plante en terre cuite grossière sans glaçure, d'une terrine en terre cuite grossière locale, d'une assiette en faïence blanche et d'un contenant en *creamware*. Alors que l'assemblage du lot 3B2 pourrait dater du XIX^{e} siècle, celui-ci remonterait au début du Régime anglais; du moins, les deux sont antérieurs à la construction de la cuisine d'été en 1854. Le dernier lot, le sol naturel stérile composé de sable brun pâle, fut excavé sur une profondeur de 0,50 m.

ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE

CfEr-15

SOUS-OPÉRATION 3B, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

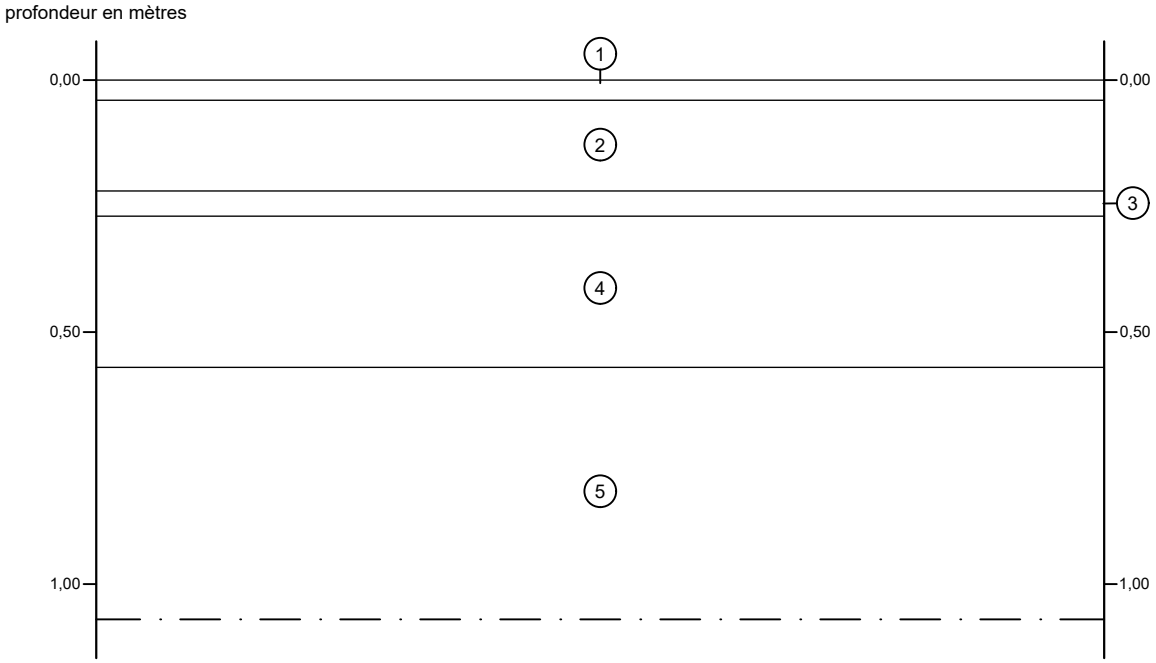

1. Gazon (3B1)
2. Sable loameux brun foncé avec des petits galets de schiste (3B2)
3. Sable brun pâle avec 30 % de petits galets de schiste (3B3)
4. Sable loameux brun foncé avec du petit gravillon (3B4)
5. Sable brun pâle lité avec des petits galets et des éclats de schiste; sol naturel (3B5)

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MSM2436

ethnoscop

FIGURE 19

Fondation est 3B100 de la cuisine d'été

Le mur de fondation est 3B100 de la cuisine d'été est similaire au mur de fondation sud 3A200. On remarque cependant ici un plus grand nombre de blocs de grès de belle facture dans les assises supérieures, probablement des matériaux de récupération. Il y a également la trace d'une entrée de service sous la petite fenêtre (photo 14). Un autre détail est visible dans les assises inférieures du coin nord (photo 15) : à cet endroit, la fondation a été refaite et prolongée vers le nord pour flanquer l'accès à la cave.

Photo 14. Fondation est de la cuisine d'été (CfEr-15-25-NUM1-64)

Base de cheminée (3B25)

Longue de 1,20 m (est-ouest) et large de 1 m, une base de cheminée faite de pierres et de ciment a été dégagée contre l'extrémité sud de la fondation est de la cuisine d'été (photo 15). La section basse, montée à même les parois, était enfouie sous 1 m de sol et sortait de terre sur 1 m également. Une petite dalle de ciment de 0,08 m d'épaisseur couronnait le tout. La base reposait sur le sol. Comme elle vient buter sur le mur de fondation et le type de matériaux qui y sont présents, la cheminée est postérieure à la construction de la cuisine d'été.

Photo 15. Base de cheminée 3B25, vue vers le nord-ouest (CfEr-15-25-NUM1-38)

4.2.3 Sous-opération 3C

Dans le prolongement nord de la sous-opération 3B, la sous-opération 3C regroupe les tranchées réalisées pour implanter des conduites de drainage et un puits sec (plan 3). De la fondation nord de la cuisine d'été, elle s'entend sur 7 m vers le nord pour se diviser en deux et atteindre une longueur finale de 18,30 m. Une séquence stratigraphique et un vestige y furent enregistrés.

Les sols en place se résument à une surface de gazon épaisse de 0,04 m, suivie de 0,10 m de sable loameux brun foncé contenant des radicelles et du petit gravillon (figure 20). Sur la photo de 1953, on distingue à cet endroit un jardin potager (figure 6). Le sol naturel stérile, excavé sur 0,50 m de profondeur, est formé de galets de schiste et de gravillon entremêlés de sable brun.

ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE

CfEr-15

SOUS-OPÉRATION 3C, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

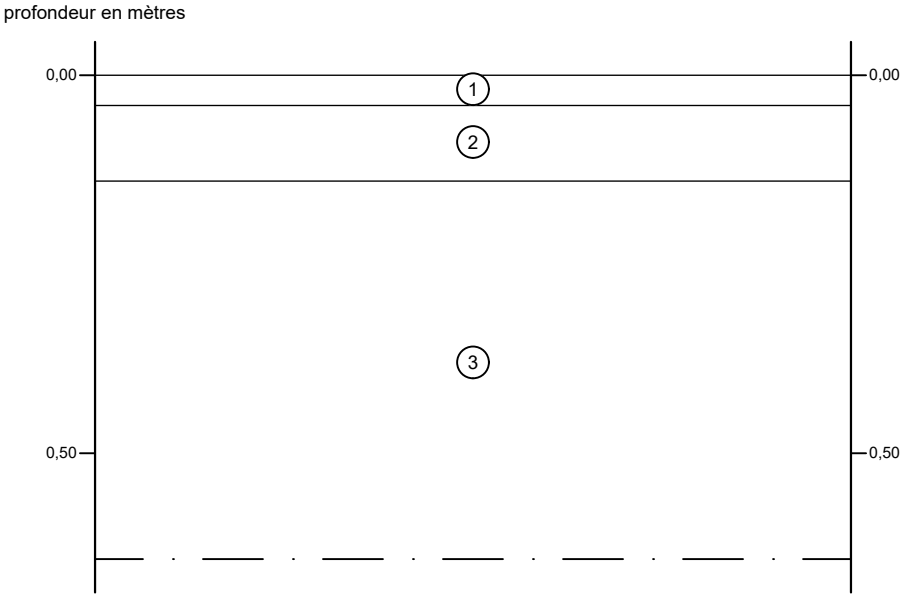

1. Gazon
2. Sable brun foncé avec des radicelles et du petit gravillon; ancien jardin
3. Petits galets de schiste et gravillon entremêlés de sable brun; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MSM2436

ethnoscop

FIGURE 20

Puisard 3C25

Surmonté d'un couvercle de ciment, le petit massif de grès et de calcaire 3C25 est vraisemblablement un puisard. Le couvercle étant fissuré, il fut recouvert de deux pierres plates (photo 16). Il est apparu sous 0,30 m de sol. Le massif d'au moins deux assises de hauteur montées sans liant mesure 0,90 m² et semble reposer sur le sol naturel. Une conduite de céramique de 0,12 m de diamètre le traverse en son coin sud-ouest. Au sud, cette conduite 3F50 émerge sous la porte de la cave de la cuisine d'été. Elle est donc postérieure à 1854 et date plus probablement des années 1920. Le vestige 3C25 pourrait ainsi être un puisard où était acheminée l'eau provenant du drain de plancher de la cave de la cuisine d'été.

Photo 16. Vue vers l'ouest du vestige 3C25 (CfEr-15-25-NUM1-73)

4.2.4 Sous-opération 3D

Le sondage 3D désigne la fouille des sols sous la base 2B50/3B25 du cabinet d'aisance (plan 3). Avant la fouille, les deux assises du vestige ont été démontées manuellement (photo 17). Un fragment de soucoupe en porcelaine fine dure européenne, un clou forgé, des clous tréfilés et des os d'oiseaux ont été recueillis entre les pierres. Celles-ci reposaient sur un sable loameux brun très foncé, caillouteux et meuble à ferme, avec des éclats de calcaire, du mortier de chaux, du bois et des traces de charbon de bois. D'une épaisseur maximale de 0,35 m, ce sable

loameux 3D2 renfermait des fragments d'un pot à plante en terre cuite grossière sans glaçure, d'un contenant en terre cuite grossière locale et de contenants en terre cuite fine blanche, un tesson de bouteille et de la vitre en verre teinté vert, quatre clous forgés, 25 clous découpés, seize clous tréfilés, des os et une dent de mammifères ainsi que des coquilles d'huîtres. Plusieurs de ces clous pourraient provenir de la construction ou de la réfection du toit ou du revêtement du mur est de la cuisine d'été. Le lot 3D2 recouvrait un sable brun oxydé, graveleux et caillouteux ainsi que ferme; contre le mur de fondation de la cuisine d'été, un remplissage de tranchée d'une largeur de 0,10 m a été distingué.

Photo 17. Démantèlement du vestige 2B50/3B25 en cours, vue vers le sud (CfEr-15-25-NUM2-73)

4.2.5 Sous-opération 3E

Longue de 12 m et large de 2,20 m, la sous-opération 3E englobe le muret de galerie ouest et le remblai contre la fondation ouest de l'ancien presbytère (plan 3 et photo 18). Le remblai était composé de loam sableux brun, de pierres calcaires et de mortier (photo 19). Aucun artefact ou écofact n'y a été trouvé.

Photo 18. Début d'excavation de la sous-opération 3E, vue vers le sud (CfEr-15-25-NUM1-7)

Photo 19. Remblai entre le muret de galerie et la fondation ouest de l'ancien presbytère, vue vers le nord (CfEr-15-25-NUM1-71)

Fondation ouest 3E200

Le mur de fondation ouest de l'ancien presbytère ne montre aucune trace témoignant de l'agrandissement du bâtiment en 1739. La fondation, en pierre de grès avec quelques pierres calcaires, compte un empattement de 0,96 m de hauteur, pour une hauteur totale de 1,76 m (photo 20). Les pierres sont liées au mortier de chaux et enduites de crépi pour les assises supérieures. La base, sans vraiment de liant, repose sur le sol sableux et, à l'extrémité nord, sur le roc.

Photo 20. Fondation ouest du presbytère, vue vers le nord-est (CfEr-15-25-NUM1-106)

4.2.6 Sous-opération 3F

Longue de 30 m et large de 1,20 m, la sous-opération 3F longe la fondation nord du bâtiment (plan 3 et photo 21). Le remblai entre le muret de galerie et la fondation du bâtiment y est similaire à celui de la sous-opération 3E. Cependant, des artefacts et écofacts y ont été trouvés (photo 22).

Photo 21. Muret supportant la galerie nord, vue vers l'ouest-sud-ouest (CfEr-15-25-NUM1-3)

Photo 22. Artefacts présents dans le lot 3F1 (CfEr15-25-NUM1-115)

Fondation nord 3F200

À la suite du décapage du remblai, la fondation de l'agrandissement de 1739, de la salle des habitants de 1790 et de la cuisine d'été de 1854 a été dégagée (photo 23). Ici aussi, peu d'indices nous indiqueraient une quelconque séparation dans la fondation marquant ces agrandissements. Il faut dire que les assises supérieures étaient enduites d'une couche de crépi et que la section de remblai devant la cuisine d'été n'avait pas été enlevée, car une partie du mur risquait de s'effondrer. Cependant, il fut remarqué à 8,50 m du coin ouest, juste avant le drain 3F25, une série de gros blocs de pierre de calcaire servant d'assise de départ (photo 24). Cette zone ne correspond à aucun événement documenté. Comme les pierres viennent border le vestige 3F25, elles sembleraient plus en lien avec la mise en place du drain.

En ce qui concerne la fondation, elle est similaire à celle à l'ouest soit un parement de pierre de grès et de calcaire comprenant un empattement de 1 m de haut, suivi de 0,90 m d'assises supérieures. Comme mentionné, les assises supérieures étaient recouvertes de crépis, limitant ainsi la prise d'information. Des conduites de métal perçaient le mur sous chaque fenêtre et celui-ci reposait sur le roc ou sur le sol naturel.

Photo 23. Fondation nord du presbytère, vue vers le sud-ouest (CfEr-15-25-NUM1-109)

Photo 24. Empattement à l'ouest du drain de pierre; vue vers le sud-est (CfEr-15-25-NUM1-101)

Drain de pierre (3F25)

Une petite structure de pierre de grès et de calcaire lié au mortier de chaux fut localisée à la base de la fondation nord du bâti à 10,25 m du coin ouest. Elle est constituée d'un plancher en petites pierres plates flanquées de deux murets de 0,30 m de large, assied sur le roc. La section excédant le mur ne recelait pas de toit, mais un linteau est bien présent dans la fondation (photo 25). Le vestige mesurait au plus 0,90 m de long et 0,50 m de haut. La portion donnant à l'intérieur a été comblée par une surface de ciment. Il s'agit vraisemblablement d'un drain qui évacuait les eaux usées du presbytère de 1739 vers le fleuve. Malheureusement, aucun artefact ne fut retrouvé à l'intérieur du drain qui aurait pu confirmer une datation. Celui-ci demeure toujours in situ.

Photo 25. Drain de pierre à la base du mur de fondation nord, vu vers le sud (CfEr-15-25-NUM1-104).

Conduite de drainage (3F50)

Sortant de sous la porte d'accès au sous-sol de la cuisine d'été et pratiquement à fleur de sol, une conduite d'évacuation de 0,12 m de diamètre s'étendait vers le nord (plan 3). D'abord en métal comme celles présentent sous les fenêtres, elle vient s'emboîter dans une de céramique qui chemine jusqu'au vestige 3C25 (photo 26). Ce tuyau a probablement été installé lors de l'aménagement d'une partie du sous-sol entre 1922 et 1924. Il joignait le vestige 3C25.

Photo 26. Conduite d'évacuation sortant de la fondation nord de la cuisine d'été, vue vers le sud (CfEr-15-25-NUM1-59).

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le site de l'ancien presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse est fier d'une occupation remontant au régime français et qui s'échelonna sans intermittence jusqu'à aujourd'hui. Il s'y retrouve donc sous le même toit, une chapelle construite en 1713, un premier presbytère érigé en 1717 et son agrandissement de 1739, une salle des habitants (1790) et une cuisine d'été (1854). Dans les environs immédiats, un hangar fut bâti en 1817 et une remise à voiture en 1818. Il s'y retrouvait également une grange, une glacière et vraisemblablement des latrines.

Les expertises archéologiques réalisées dans le pourtour de l'ancien presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse pour la saison 2024 et 2025 ont permis de mettre aux jours des traces de son évolution, ainsi que de documenter le mode de construction du bâti. Parmi les découvertes, une entrée de service, une conduite de drainage et son puisard et la fondation d'un cabinet d'aisance témoignent de l'occupation au début du XX^{e} siècle. La collection d'artefacts est représentative du XIX^{e} siècle. Enfin, le drain en pierre présent à la base du mur de fondation nord serait contemporain de la période française. Certaines anomalies, la coupure dans le mur sud et l'aménagement de gros blocs dans le mur nord, s'expliquent encore mal. L'hypothèse d'un muret anticru semble un peu plus probante. Le contournement des anciennes fondations lors de l'agrandissement de 1790 pourrait expliquer l'absence d'indice de ces événements dans la fondation actuelle du presbytère. Des recherches plus approfondies dans les archives pourraient répondre à certaines de ces interrogations.

Comme les zones expertisées par ce mandat ont été décapées jusqu'au sol naturel ou au roc, aucune recommandation ne sera formulée advenant d'éventuelles excavations. Cependant, en dehors de ces zones, comme le code Borden CfEr-15 a été étendu jusqu'à l'aire du mandat, tout travail comportant une excavation devrait être l'objet d'une surveillance archéologique ou selon les secteurs, d'un inventaire.

MÉDIAGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 46, nº 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ARTEFACTUEL

2010 *CfEr-15. Rapport d'intervention de la surveillance archéologique tenue dans l'ancien cimetière de Saint-Michel-de-Bellechasse*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

CASTONGUAY DANDENAULT

2021 *Conversion à 120 kV du réseau Montmagny. Étude de potentiel archéologique*. Québec, Hydro-Québec.

DIONNE, Jean-Claude

1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* nº 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.

2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

2002 « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 56, nº 1, p. 33-44. Montréal, Université de Montréal.

DIONNE, Jean-Claude et F. PFALZGRAF

2001 « Fluctuations holocènes du niveau marin relatif à Rivière-Ouelle, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent: données complémentaires », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 55, nº 3, p. 289-300. Montréal, Université de Montréal.

GARNEAU, Michelle

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, nº 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GIRAM et SOCIÉTÉ DU VIEUX-BOURG DE SAINT-MICHEL

2020 *Le cœur institutionnel de Saint-Michel-de-Bellechasse. Demande de déclaration comme « SITE PATRIMONIAL » (Art. 29 à 34 de la Loi sur le Patrimoine culturel)*.

GOSSELIN, Jocelyn
2005 *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 2b - Plaine du Saint-Laurent*. Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

LAMARCHE, Lise
2006 *Courbe d'émersion des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre*.

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

LAPLANTE, Léonard
1966 « Carte pédologique. Comté de Bellechasse Québec », dans *Cartographie de la Division des sols*. Québec, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

LAVIOLETTE, Guy et Henri GINGRAS
1977 *Saint-Michel-de-Bellechasse. Trois cents ans d'histoire 1678-1978.* Saint-Romuald, Presses des Éditions Etchemin.

RICHARD, Pierre J.H.
2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien », dans Claude Chapdelaine et Éric Graillon (éds), *Kruger 2, un site du Paléoindien récent à Brompton*, p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research* nº 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

ROY, Marie-Antoine
1929 *Saint-Michel de la Durantaye. Notes et Souvenirs. 1678-1929.* Québec, Charrier & Dugal.

ST-ARNAUD, Paul
2018 L*e presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse, proche témoin de nos origines lointaines*.

Site internet

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
« SIGÉOM. Carte Interactive », consulté le 10 avril 2025 https://sigeom.mines.gouv.qc.ca.

Annexes

Annexe 1. Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 2. Catalogue des photographies

Annexe 1. Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse
Code : CfEr-15

Archéologue : Michel Huot
Analyste : Isabelle Hade

Date : Hiv. 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes (0,18 cm et 0,19 cm d'épais.).	1	
2A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.	1	
2A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,19 cm d'épais.	1	
2A04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
2B02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous à petites têtes de 6 cm de long.	1	
2B03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi à pâte orange plutôt pâle. Présence d'une glaçure incolore de teinte beige verdâtre.	1	
2B03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
2B03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
2B03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert kaki et bleu).	1	
2B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif de feuillage imprimé en bleu.	1	
2B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi près du rebord. Décor à motif d'une bande peinte bleu.	1	
2B03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. 0,13 cm d'épais. Verdâtre.	1	
2B03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille cylindrique. Paroi mince.	1	
2B03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Probablement découpé.	1	
2B04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de chevrons peint en bleu sur la paroi extérieure.	1	
2B04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
2B99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à pâte orange plutôt vif. Présence d'une glaçure incolore de teinte brun orangé.	1	
2B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.	1	
2C03	1.1.2.51	Pearlware	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
2C03	1.1.2.61	TCF blanche?	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Semble légèrement altéré.	1	
2C03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Inscription indéterminée moulée en relief: N. .	1	
2C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,19 cm d'épais.	1	
2C03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Probablement découpé.	1	
2C03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente.	1	
2C03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petit clou de 3,3 cm de long.	1	
2C03	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	1	
2C03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C03	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite).	1	
2C04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi à pâte orange vif. Présence d'une glaçure incolore de teinte brun foncé.	1	
2C04	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de fond. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
2C04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule éclat. Décor à motif shell edge peint en bleu.	1	
2C04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	1	
2C04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
2C04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse circulaire (0,7 cm de diam.) dont l'extrémité est en forme de palmette. Décor à motif de lignes et de palmettes peint en brun.	1	
2C04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,19 cm d'épais.	1	
2C04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
2C04	3.1.1.1	Fer ind	résidu	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle).	1	
2C04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous incomplets (1-abs. tête; 1-abs. pointe).	1	
2C04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	18	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (2-8 cm de long.), incomplets (6-abs. tête; 2-abs. pointe) et fragmentaires (7-tête; 1-tige).	1	
2C04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (4-entre 3 cm et 8 cm de long.) et incomplets (1-abs. tête).	1	
2C04	3.1.1.3	Fonte	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment d'extrémité. 14 cm de diam.	1	
2C04	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	2	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingles à tête plate. 2 cm et 3,5 cm de long. Vers 1824.	1	
2C04	4.3.2	Mortier	résidu	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment informe de mortier gris pâle.	1	
2C04	5.1.1	Os	ossements	14	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie et trois blanchis.	1	
2C04	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	1	
2C04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment.	1	
2C04	5.1.4	Coquille	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître.	1	
2C05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi à pâte orange. Présence d'une glaçure incolore de teinte brun orangé. Peut-être le même objet.	1	
2C05	1.1.2.61	TCF blanche?	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur.	1	
2C05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,18 cm d'épais.	1	
2C05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	résidu	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment légèrement déformé par la chaleur. Probablement du verre à vitre.	1	
2C05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
2C05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6,5 cm de long.	1	
2C05	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	1	
2C05	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	1	
2C05	5.1.4	Coquille	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître.	1	
2C05	5.1.4	Coquille	coquillage	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type indéterminé.	1	
3A04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Éclats à pâte orange plutôt vif. Probablement le même objet. Locale ayant perdu la glaçure?	1	
3A04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord à pâte orange. Glaçure incolore d'aspect brun orangé.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3A04	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord à pâte orange plutôt foncé. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure d'aspect beige orangé et beige verdâtre.	1	
3A04	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	1	
3A04	1.2.2	Grès Fin	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi chamois. La surface intérieure est recouverte d'une mince glaçure incolore d'aspect chamois. La surface extérieure ne porte pas de glaçure mais porte partiellement un décor moulé de fines cannelures.	1	
3A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col cylindrique plutôt large et d'épaule arrondie de bouteille cylindrique.	1	
3A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,15 cm d'épais.	1	
3A04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou corrodé de 7 cm de long.	1	
3A05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à fond plat. Paroi à pâte orange plutôt vif. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. 12 cm de diam.	1	
3A05	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange pâle. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure d'aspect beige jaunâtre et beige verdâtre. Corps circulaire.	1	
3A05	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Encrier cylindrique individuel à épaule tombante. Corps s'élargissant légèrement vers le haut. Fond plutôt plat. Lèvre arrondie. 4,7 cm de diam. de base; 5 cm de haut.; 1,3 cm de diam. d'ouv.	1	*
3B02	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc de teinte jaunâtre, altéré.	1	
3B02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond à pâte orange. Locale ayant perdu la glaçure?	1	
3B02	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi pâte orange. Présence d'une glaçure altérée. Objets différents. Locale?	1	
3B02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange. Présence d'une glaçure incolore de teinte brune.	1	
3B02	1.1.2.31	Creamware	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscules fragments sans décor apparent.	1	
3B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent.	1	
3B02	1.1.2.51	Pearlware	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
3B02	1.1.2.51	Pearlware	assiette	20	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (11), de base (3), de fond (3) et de paroi. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu. Décor à motif de palmettes moulé en relief sur le marli. Certains fragments jointifs.	1	
3B02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de fond. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	1	
3B02	1.1.2.51	Pearlware?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	1	
3B02	1.1.2.51	Pearlware?	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Probablement le même objet.	1	
3B02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 15,3 cm de long.	1	
3B02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment blanchi.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3B04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment à pâte orange.	1	
3B04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord avec amorce du bec verseur à pâte orange vif. Glaçure incolore de teinte brune d'aspect métallique.	1	
3B04	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3-dont deux jointifs) et de paroi. Pâte chamois légèrement jaunâtre recouverte d'un épais émail bleuté. Décor d'une ligne et d'une mince bande peintes en bleu sous la lèvre.	1	
3B04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
3C04	1.1.1.101	TCG Saintonge	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de fond (1) et de paroi. Pâte rosée avec particules ocreuses. Pour un fragment, uniquement la présence d'en engobe blanc. Pour l'autre fragment, présence d'un engobe blanc et trace d'une glacure vert vif.	1	
3C04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante-soucoupe	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de base à fond plat et de rebord à pâte orange. 4 cm de haut.	1	
3C04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante-soucoupe	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de base à fond plat, de rebord et de paroi à pâte orange. Probablement le même objet.	1	
3C04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats à pâte orange de teintes différentes. Locale ayant perdu la glaçure? Pot à plantes?	1	
3C04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Paroi à pâte orange. Glaçure incolore d'aspect brun verdâtre.	1	
3C04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Paroi à pâte orange pâle. Trace d'une glaçure incolore d'aspect brun.	1	
3C04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de fond. Paroi à pâte orange plutôt vif. Glaçure incolore d'aspect brun orangé.	1	
3C04	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte rose recouverte d'un épais émail bleuté. Décor d'une ligne ondulante peinte en orange et de points peints en bleu.	1	
3C04	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
3C04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau à décor moulé à motif maçonnique (G dans un losange).	1	
3C04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif de palmettes moulé en relief sur le marli.	1	
3C04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
3C04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
3C04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor de cannelures sur la paroi extérieure. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc.	1	
3C04	3.1.1.1	Fer ind	chaîne	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de chaîne composée de maillons ovales de 1,2 cm de haut. sur 0,8 cm de larg.	1	
3C04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente. 8,5 cm de long. résid.	1	
3C04	3.1.1.3	Fonte	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Bande rectangulaire aux extrémités biseautées. Présence d'une bande en U au centre formant un anneau. Présence de quatre vis à tête plate. 21 cm de long. sur 3,5 cm de larg. sur 1 cm d'épais. Anneau de 1,5 cm de larg. sur 3,5 cm de haut. Attache?	1	
3C04	3.1.4.1	Plomb	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Anneau de 3 cm de diam. sur 2,5 cm de haut.	1	
3C04	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3C04	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître.	1	
3C04	5.3.1	Plastique	gomme à effacer	1	1	5.3	Écrits	Inc	Fragment rectangulaire de teinte rougeâtre de 4 cm de long. sur 1,5 cm de larg. sur 0,8 cm d'épais.	1	
3D01	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Ligne peinte en noir sous la lèvre. Décor à motif floral peint polychrome (rose, beige, bleu, brun et vert).	1	
3D01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou d'env. 8 cm de long.	1	
3D01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 7,5 cm et 8 cm de long. Un clou entouré de bois.	1	
3D01	3.1.8.1	Aluminium	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat plutôt triangulaire.	1	
3D01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	1	
3D01	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bois taillé en forme de pieu. 19,5 cm de long. sur 1,7 cm dans le plus large sur 1,2 cm d'épais.	1	
3D02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Petit fragment à pâte orange plutôt pâle.	1	
3D02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Petit fragment à pâte orange foncé. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun foncé.	1	
3D02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
3D02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Assiette? .	1	
3D02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (2) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	1	
3D02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base à fond sphérique de petite bouteille cylindrique.	1	
3D02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,24 cm d'épais.	1	
3D02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	16	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
3D02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment de plaque rectangulaire et corrodée.	1	
3D02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (2-2,5 cm et 4 cm de long.) et incomplets (2-abs. pointe; 1-abs. tête). Corrodés.	1	
3D02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	38	25	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (6-entre 4,5 cm et 10,5 cm de long.), incomplets (7-abs. pointe; 1-abs. tête) et fragmentaires (12-tête; 4-pointe; 8-tige). Corrodés.	1	
3D02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	16	16	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (11-entre 6 cm et 8 cm de long.), incomplets (2-abs. pointe) et fragmentaires (3-tête). Corrodés. Certains entourés de bois.	1	
3D02	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	1	
3D02	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	1	
3D02	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dent.	1	
3D02	5.1.4	Coquille	bivalve	11	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître.	1	
3F01	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	jatte ou terrine	1	0	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. ***	1	
3F01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi à pâte orange. Présence d'une d'une glaçure incolore de teinte brun et brun orangé. Au moins deux objets différents. ***	1	
3F01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type feather edge.	1	
3F01	1.1.2.31	Creamware	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. ***	1	
3F01	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Objets différents. ***	1	
3F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau à décor moulé de flûtes et cannelures.	1	
3F01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment rebord. Décor à motif floral imprimé en bleu.***	1	
3F01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs.***	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3F01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure sous la lèvre et de paroi. Sans décor apparent. ***	1	
3F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Décor d'une ligne peinte en brun au-dessus de la base. ***	1	
3F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. ***	1	
3F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant-bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouchon circulaire et plat à tenon. Patiné.	1	
3F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de col (1), de goulot à lèvre et bague profilées en V (1) de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet.	1	
3F01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
3F01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	1	
3F01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître.	1	

Annexe 2. Catalogue des photographies

Projet : Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse (CfEr-15) Op. 2 **Archéologue : Michel Huot**

Film n° : CfEr-15-24-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-10-30	100346	1	S.-op. 2A	Sondage 1	N
2024-10-30	100354	2	Général	Vue de la façade du presbytère	N-E
2024-10-30	100407	3	Général	Idem	N
2024-10-30	100409	4	Général	Idem	N
2024-10-30	100447	5	S.-op. 2A	Fin 2A1 et 2A2; début 2A3	E
2024-10-30	100455	6	S.-op. 2A	Idem	N
2024-10-30	105149	7	S.-op. 2A	Fin 2A3; début 2A4	E
2024-10-30	113628	8	S.-op. 2A	Vue générale	N-E
2024-10-30	113638	9	S.-op. 2A	Fin 2A4; début 2A5	N-E
2024-10-30	125427	10	S.-op. 2A	Vue générale	S-E
2024-10-30	125439	11	S.-op. 2A	2A100	S-E
2024-10-30	125443	12	S.-op. 2A	Idem	E
2024-10-30	133445	13	S.-op. 2A	Fin 2A4; fin de fouille	E
2024-10-30	133455	14	S.-op. 2A	Idem	N
2024-10-30	133530	15	S.-op. 2A	Base de 2A100	E
2024-10-30	133547	16	S.-op. 2A	Idem	E
2024-10-30	133601	17	S.-op. 2A	Idem	E
2024-10-30	141740	18	S.-op. 2A	Stratigraphie de la paroi sud	S
2024-10-30	100323	19	S.-op. 2A	Vue générale	N-E
2024-10-31	75514	20	S.-op. 2A	Idem	N-E
2024-10-31	75539	21	S.-op. 2A	Idem	N-E
2024-10-31	75810	22	Général	Façade avant du presbytère	S
2024-10-31	82656	23	S.-op. 2B	Fin 2B1	S
2024-10-31	82702	24	S.-op. 2B	Idem	S
2024-10-31	84627	25	S.-op. 2B	Fin 2B2; début 2B3	O
2024-10-31	902015	26	S.-op. 2B	Fin 2B3; début 2B4	E
2024-10-31	103041	27	S.-op. 2B	Fin 2B4	E
2024-10-31	103055	28	S.-op. 2B	Vue générale	E
2024-10-31	110005	29	S.-op. 2B	Stratigraphie de la paroi est	S-E
2024-10-31	110016	30	S.-op. 2B	Idem	E
2024-10-31	110043	31	S.-op. 2B	Vue de la base de 2B100	S
2024-10-31	110135	32	S.-op. 2B	2B100	S-E
2024-10-31	113321	33	S.-op. 2C	Début du sondage 3	S-O

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-10-31	113337	34	S.-op. 2C	Idem	O
2024-10-31	114428	35	S.-op. 2C	Fin 2C1	O
2024-10-31	123839	36	S.-op. 2C	Début 2C2 et 2C3	O
2024-10-31	126650	37	2A100	Section nord	S-E
2024-10-31	125703	38	2A100	Idem	S-E
2024-10-31	125826	39	2A100	Section centrale; fissure	E
2024-10-31	125859	40	2A100	Idem	S-E
2024-10-31	130012	41	2B100	Section ouest	S-E
2024-10-31	130030	42	2B100	Idem	S
2024-10-31	130036	43	2B100	Section centre ouest	S-E
2024-10-31	130041	44	2B100	Idem	S-E
2024-10-31	130136	45	2B100	Section centrale	S
2024-10-31	130139	46	2B100	Section centre est	S-E
2024-10-31	130214	47	2B100	Idem	S
2024-10-31	130228	48	2B100	Idem	S-O
2024-10-31	130231	49	2B100	Idem	S-E
2024-10-31	130235	50	2B100	Section est	S-E
2024-10-31	130318	51	2B100	Idem	S
2024-10-31	130645	52	S.-op. 2C	2C50; début 2C3	O
2024-10-31	130651	53	S.-op. 2C	Idem; idem	O
2024-10-31	130710	54	S.-op. 2C	Idem; idem	N
2024-10-31	133736	55	S.-op. 2C	Idem; fin 2C3; début 2C4	O
2024-10-31	140603	56	S.-op. 2C	Idem; fin 2C4; début 2C5	O
2024-10-31	152225	57	S.-op. 2C	Vue générale	N-O
2024-10-31	152234	58	S.-op. 2C	Idem	N-O
2024-10-31	153547	59	S.-op. 2C	2C50; fin 2C5; fin de fouille	O
2024-10-31	153622	60	S.-op. 2C	Idem; idem; idem	N
2024-10-31	153731	61	S.-op. 2C	Idem; stratigraphie de la paroi est	E

Projet : Presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse (CfEr-15) Op. 3 **Archéologue : Michel Huot**
Film n° : CfEr-15-25-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-08-11	63145	1	Opération 3	Vue générale	N
2025-08-11	64442	2	S.-op. 3B	Vue générale du décapage de surface; 3B100 partie supérieure	S-O
2025-08-11	64446	3	S.-op. 3F	Vue générale du décapage de surface; 3F100	S-O
2025-08-11	64509	4	S.-op. 3F	Excavation au pied du mur de la galerie nord; 3F100	O
2025-08-11	64531	5	S.-op. 3F	Idem; idem	S-O
2025-08-11	64603	6	S.-op. 3F	Idem; idem	S-E
2025-08-11	64613	7	S.- op. 3E	Excavation au pied du mur de la galerie; 3E100	E
2025-08-11	64702	8	S.- op. 3E	Vue du remblai entre la fondation et le mur de la galerie; 3E100	N
2025-08-11	64708	9	S.-op. 3A	Galerie arrière enlevée	E
2025-08-11	64835	10	S.-op. 3A	Idem	E
2025-08-11	65308	11	S.-op 3B	Début de l'excavation; présence de conduites de métal	N
2025-08-11	65426	12	S.-op 3B	Idem	N
2025-08-11	65443	13	s.-op 3D	Aperçut de 3D25; 3B100 partie supérieure nord	O
2025-08-11	65451	14	s.-op 3D	Idem	N-O
2025-08-11	92915	15	S.-op. 3A	Début de l'excavation; 3A100 section ouest	N-O
2025-08-11	124645	16	S.-op. 3A	Idem; stratigraphie dans la paroi ouest	N-O
2025-08-11	124701	17	S.-op. 3A	Stratigraphie de la paroi ouest	O
2025-08-11	131550	18	S.-op. 3B	Début de l'excavation au coin sud; base de cheminée 3B25	S-O
2025-08-11	131600	19	S.-op. 3B	Idem	S-O
2025-08-11	131943	20	S.-op. 3D	Dégagement du vestige 3D25	O
2025-08-11	131948	21	S.-op. 3D	Idem	O
2025-08-11	135312	22	S.-op. 3A	Stratigraphie de la paroi ouest	O
2025-08-11	135936	23	S.-op. 3A	Vue du mur de fondation sud du presbytère 3A100	N-E
2025-08-12	64310	24	S.-op. 3A	Idem	N-O
2025-08-12	64419	25	S.-op. 3A	Ancienne entrée de service 3A25	N
2025-08-12	64435	26	S.-op. 3A	Idem	N
2025-08-12	81352	27	S.-op. 3B	Stratigraphie de la paroi est	E
2025-08-12	81407	28	S.-op. 3B	Idem	E
2025-08-12	81417	29	S.-op. 3B	Idem	E
2025-08-12	83306	30	S.-op. 3A	Fondation sud 3A100	N-O
2025-08-12	83333	31	S.-op. 3A	Idem	N
2025-08-12	83358	32	S.-op. 3A	Idem; fondation de la cuisine d'été 3A200	N-E
2025-08-12	84501	33	S.-op. 3A	3A200; section ouest	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-08-12	84555	34	S.-op. 3A	Idem; section est	N
2025-08-12	84624	35	S.-op. 3A	Idem; idem	N-O
2025-08-12	84939	36	S.-op. 3A	Jonction entre 3A100 et 3A200	N-O
2025-08-12	84950	37	S.-op. 3A	Idem	N-O
2025-08-12	85242	38	S.-op. 3A	Jonction de 3A200 et de la base de la cheminée3B25	N-O
2025-08-12	85801	39	S.-op. 3A	Idem	N-O
2025-08-12	94626	40	S.-op. 3E	Parement sud du mur de la galerie 3E100	N
2025-08-12	94633	41	S.-op. 3E	Idem	N-E
2025-08-12	103545	42	S.-op. 3E	Idem	N
2025-08-12	103607	43	S.-op. 3E	Idem	N
2025-08-12	112922	44	S.-op. 3C	Vestige 3C25	N-O
2025-08-12	112926	45	S.-op. 3C	Idem	N-O
2025-08-12	112933	46	S.-op. 3C	Idem	N-O
2025-08-12	112950	47	S.-op. 3C	Idem	N
2025-08-12	143809	48	S.-op. 3D	Dégagement de 3D25	S-O
2025-08-12	143813	49	S.-op. 3D	Idem	S-O
2025-08-13	64045	50	S.-op. 3C	Vestige 3C25	N-O
2025-08-13	64055	51	S.-op. 3C	Idem	E
2025-08-13	74740	52	S.-op. 3D	3D25	O
2025-08-13	74750	53	S.-op. 3D	Idem	N-O
2025-08-13	74806	54	S.-op. 3D	Idem	N-O
2025-08-13	74834	55	S.-op. 3D	Idem	S-O
2025-08-13	74846	56	S.-op. 3D	Idem	S-O
2025-08-13	74900	57	S.-op. 3D	Idem; fondation est de la cuisine d'été 3B100	S-O
2025-08-13	81840	58	S.-op. 3F	Conduite de céramique 3F50	S-O
2025-08-13	81853	59	S.-op. 3F	Idem	S
2025-08-13	81925	60	S.-op. 3F	Idem	P
2025-08-13	84027	61	S.-op. 3C	3B100; section nord avec l'ajout post 1854	S-E
2025-08-13	84036	62	S.-op. 3C	Idem	S-E
2025-08-13	84125	63	S.-op. 3C	Idem; pierres résiduelles à la base	E
2025-08-13	85726	64	S.-op. 3B	3B100	O
2025-08-13	85734	65	S.-op. 3B	Idem	O
2025-08-13	85757	66	S.-op. 3B	Idem; 3D25	N-O
2025-08-13	85820	67	S.-op. 3B	Idem; idem	N-O
2025-08-13	85829	68	S.-op. 3D	3D25	N-O

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-08-13	91405	69	S.-op. 3F	Vue du remblai entre 3F200 et du mur de la galerie 3F100	O
2025-08-13	91409	70	S.-op. 3F	Idem	O
2025-08-13	92322	71	S.-op. 3E	3E100; remblai interne	N
2025-08-13	92337	72	S.-op. 3E	Remblai interne	N
2025-08-13	102837	73	S.-op.3C	Jonction du drain3F50 au vestige 3C25 (puisard?)	O
2025-08-13	102848	74	S.-op.3C	Idem	O
2025-08-13	102904	75	S.-op.3C	Idem	P
nul		76	S.-op.3C		
2025-09-03	83213	77	S.-op. 3A	3A100 nettoyé	N-E
2025-09-03	83239	78	S.-op. 3A	Idem; démarcation entre deux états	N-E
2025-09-03	84015	79	S.-op. 3A	Idem; idem	N
2025-09-03	85658	80	S.-op. 3A	Idem; idem; détails	N
2025-09-03	85720	81	S.-op. 3A	Idem; idem; vue de la section est	N-E
2025-09-03	85908	82	S.-op. 3A	Idem; section est	N-E
2025-09-03	85922	83	S.-op. 3A	Idem; section ou est située l'ancienne entrée de service 3A25	N-E
2025-09-03	902013	84	S.-op. 3E	Démolition de 3E100; excavation du remblai entre les deux murs	N
2025-09-03	90259	85	S.-op. 3E	Idem; idem	N-E
2025-09-03	92852	86	S.-op. 3F	Démolition de 3F100; excavation du remblai entre les deux murs	S-O
2025-09-03	92902	87	S.-op. 3F	Idem; idem	S-O
2025-09-03	92913	88	S.-op. 3F	Idem; idem	S-O
2025-09-03	93449	89	S.-op. 3F	Idem; vestige d'une couche de crépis sur le mur 3F200	S
2025-09-03	93456	90	S.-op. 3F	Idem; idem	S-E
2025-09-03	94017	91	S.-op. 3B	Fondation est de la cuisine d'été 3B100	N-O
2025-09-03	94024	92	S.-op. 3B	Base de la cheminée 3B25; 3B100	S-E
2025-09-03	94033	93	S.-op. 3B	Idem; 3A200	N-O
2025-09-03	94043	94	S.-op. 3A	Fondation de la cuisine d'été 3A200	N-O
2025-09-03	94044	95	S.-op. 3A	Idem	N-O
2025-09-03	94057	96	S.-op. 3A	Jonction entre la fondation 3A100 et 3A200	N-O
2025-09-03	94109	97	S.-op. 3A	Mur de fondation 3A100 nettoyé	N-O
2025-09-03	103119	98	S.-op. 3F	Dégagement de la fondation nord 3F200; trace de crépis	S
2025-09-03	125604	99	S.-op. 3F	Vestige du drain en pierre 3F25	S-E
2025-09-03	125610	100	S.-op. 3F	Idem	S-E
2025-09-03	125703	101	S.-op. 3F	Idem	S-E
2025-09-03	125715	102	S.-op. 3F	Gros blocs à l'ouest du drain 3F25	S
2025-09-03	125739	103	S.-op. 3F	3F25	S

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-09-03	125821	104	S.-op. 3F	Idem	S
2025-09-03	125849	105	S.-op. 3F	Idem	P
2025-09-03	142250	106	S.-op. 3E	Nettoyage de la fondation 3E200 à la machine à pression	N-E
2025-09-03	142406	107	S.-op. 3F	Vue du mur de fondation 3F200; trace de crépis	S-E
2025-09-03	142411	108	S.-op. 3F	Idem; idem	S-E
2025-09-03	144022	109	S.-op. 3F	Idem; idem	S-O
2025-09-03	144027	110	S.-op. 3F	Section de remblai toujours en place	S
2025-09-03	144911	111	S.-op. 3B	État dans le mur de fondation est de 3B100	O
2025-09-03	144922	112	S.-op. 3B	Idem	O
2025-09-03	144947	113	S.-op. 3B	Idem	O

Projet : Ancien presbytère de Saint-Michel-de-Bellechasse **Archéologue : Martin Royer**

Film n° : CfEr-15-25-NUM2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-08-21	1	4669		Démarcation entre la fondation sud du corps de logis initial et celle de l'agrandissement	S
2024-08-21	2	4670		Idem entre l'agrandissement et la cuisine d'été	S
2024-08-21	3	4671	3D50	Fondation de la toilette sèche sous la toile	O
2024-08-21	4	4672	3D50	Fondation de la toilette sèche	O
2024-08-21	5	4673	3D50	Idem	S
2024-08-21	6	4674	3D50	Fondation après enlèvement de l'assise supérieure	S
2024-08-21	7	4675	3D50	Idem	O
2024-08-21	8	4676		Pierres provenant du démantelement de l'assise supérieure	
2024-08-21	9	4678	3D2	Assise inférieure de la fondation enlevée	S
2024-08-21	10	4679	3D2	Idem	O
2024-08-21	11	4680	3D2	Fin de fouille	S
2024-08-21	12	4681	3D2	Idem	O
2024-08-21	13	4682		Drain en grès grossier au bout d'un drain en fonte	SO
2024-08-21	14	4683		Pierres crépissées sous la porte seulement	O
2024-08-21	15	4686		Démolition du muret ouest en cours	N
2024-08-21	16	4687		Idem	E
2024-08-21	17	4688		Paratonnerre et mise à la terre	SE

OCTOBRE 2025

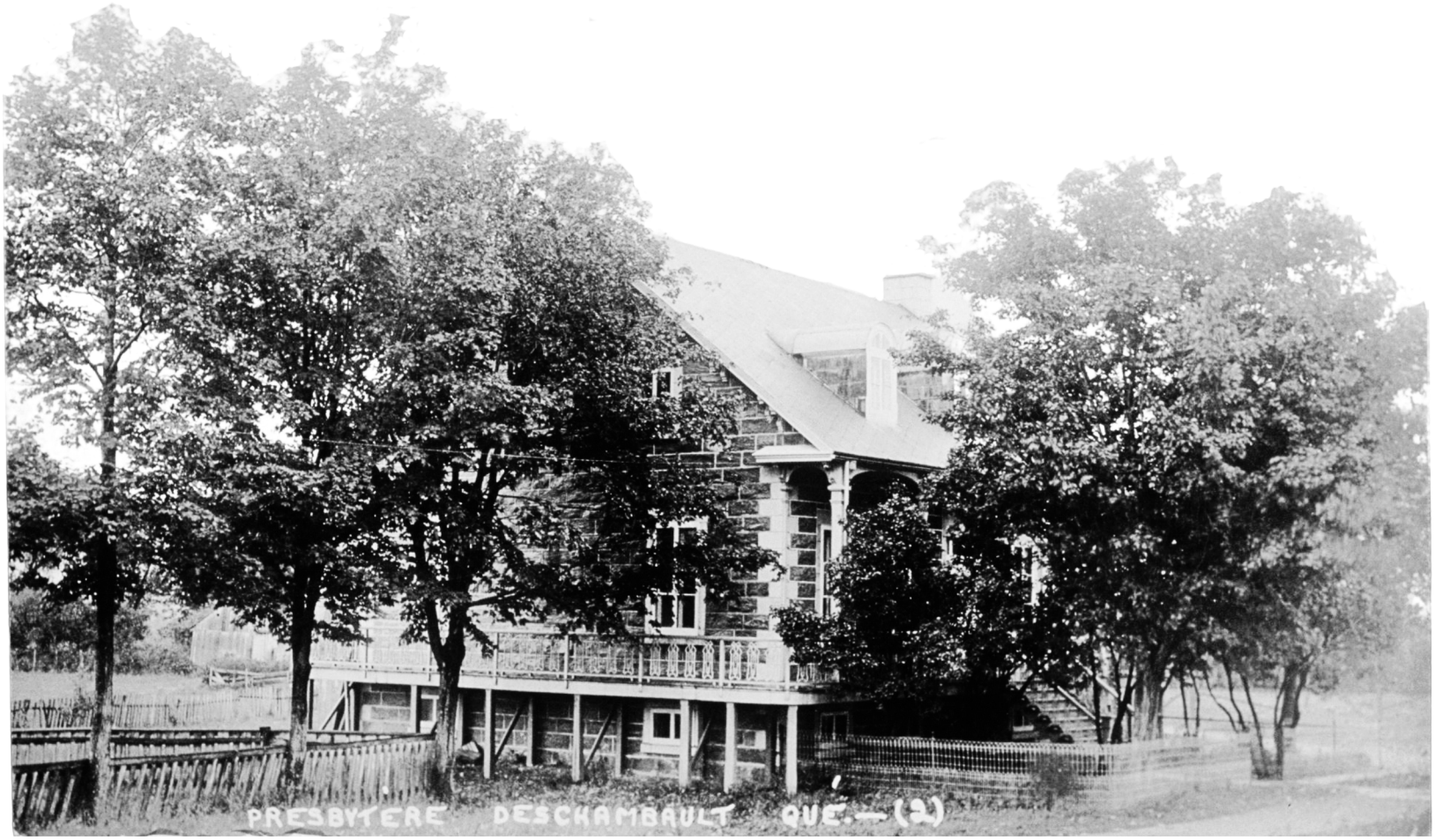

RAPPORT ARCHÉOLOGIQUE

Surveillance archéologique à l'hôtel de ville de Deschambault-Grondines (automne 2024)

Artefact Urbain

DESCHAMBAULT GRONDINES

Page couverture

Photographie du troisième presbytère de Deschambault datée du XX^{e} siècle.

BANQ

Titre : Presbytère Deschambault Qué.
Québec, s.n. 19--?
Cartes postales
0002634538
https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1969804

Surveillance archéologique à l’hôtel de ville de Deschambault-Grondines (automne 2024)

Permis de recherche archéologique

24-URBA-20

Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

31, rue des Jardins

Québec (Québec) G1R 4L6

Canada

https://www.artefacturbain.ca/

Rapport déposé à :

Municipalité de Deschambault-Grondines

120, rue Saint-Joseph, C.P. 220

Deschambault (Québec) G0A 1S0

Octobre 2025

RÉSUMÉ

La firme Artéfact urbain a été mandatée par la municipalité de Deschambault-Grondines afin d'assurer une surveillance archéologique lors des travaux d'excavation nécessaires à l'installation d'une génératrice pour l'hôtel de ville. Cette intervention faisait suite à une recommandation du ministère de la Culture et des Communications (Direction générale du patrimoine) en raison de la localisation du terrain (lot cadastral 3 235 327) à l'intérieur de l'aire de protection de deux immeubles patrimoniaux classés, soit l'église de Saint-Joseph et le vieux presbytère de Deschambault.

Les travaux se sont déroulés le 19 novembre 2024 sous la supervision de Joey Leblanc, archéologue chargé de projet et détenteur du permis de recherche archéologique 24-URBA-20. L'objectif principal de l'intervention était de documenter la stratigraphie du secteur et de vérifier la présence éventuelle de vestiges archéologiques associés à l'occupation historique du site. L'analyse des observations stratigraphiques et des artéfacts recueillis lors de l'intervention a permis de reconstituer une séquence chronologique en trois événements distincts : l'occupation du troisième presbytère (1871 - milieu XX^{e} siècle), identifiée par un sol d'occupation et des artéfacts domestiques attribuables à la période d'utilisation du bâtiment ; possibles réparations du presbytère (vers 1953), marquées par une lentille de pierres et de mortier; l'aménagement paysager moderne (fin XX^{e} – début XXI^{e} siècle), observé en surface.

Les résultats confirment la bonne intégrité stratigraphique du secteur et sa valeur archéologique en lien avec l'histoire institutionnelle et religieuse de Deschambault-Grondines. Aucune expertise archéologique supplémentaire n'est jugée nécessaire pour l'emplacement de la génératrice. Toutefois, en raison de la riche teneur patrimoniale du secteur, la recommandation de maintenir une surveillance archéologique dans le rayon de protection de l'église de Saint-Joseph et du vieux presbytère de Deschambault demeure pleinement justifiée.

ÉQUIPES DE RÉALISATION

MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES

Karine St-Arnaud	Directrice générale et greffière-trésorière

MG2 ÉNERGIE

Jonathan Demers

ARTEFACT URBAIN INC.

Joey Leblanc, Archéologue	Terrain – coordonnateur, chargé de projet, infographie, rédaction et révision
Marie-Anne Paradis, Archéologue	Administration, cartographie, recherche et rédaction

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iv
ÉQUIPES DE RÉALISATION v
LISTE DES FIGURES vii
LISTE DES PLANCHES viii
LISTE DES TABLEAUX viii
1. INTRODUCTION 1
2. MÉTHODOLOGIE 4
2.1 Recherches préparatoires 4
2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance 4
2.3 Méthodologie en laboratoire 4
3. CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE ET OCCUPATION HUMAINE 6
3.1. Localisation du projet 6
3.2. Paysage et contexte naturel 6
3.3. Périodes d'occupation paléohistorique 7
3.3.1. Paléoindien (12 500 - 8 000 AA) 7
3.3.2. Archaïque (9 500 - 3 000 AA) 8
3.3.3. Sylvicole (3 000 - 450 AA) 8
3.3.1 Présence autochtone durant la période historique 10
3.4. Contexte culturel eurocanadien 11
4. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEUR 21
5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 23
6. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS 25
6.1 Événement 1 : Occupation du presbytère (années 1871-première moitié du XX^{e} siècle) 25
6.2 Événement 2 : Réparations du presbytère (1953) 25
6.3 Événement 3 : Surface actuelle (fin XX^{e}- début XXI^{e} siècle) 25
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 26
7.1 Valeurs archéologiques 26
BIBLIOGRAPHIE 27
Annexe 1 : Inventaire des artéfacts
Annexe 2 : Registre photographique
Annexe 3 : Mosaïque des photographies
Annexe 4 : Fiche patrimoniale du Presbytère de Deschambault (hôtel de ville)

LISTE DES FIGURES

Figure 1. À gauche : Formations géologiques dans la région de Deschambault. En beige la Formation de Nicolet. À droite : carte actuelle situant le secteur d'intervention archéologique de 2024 6
Figure 2. Détail de la « Suite du Gouvernement de Québec qui comprent en dessendant le fleuve Saint Laurent depuis la rivière Duchesne jusqu'a celle du Cas Rouge levée en 1709 par les ordres de Monseigneur le comte de Ponchartrain commendeur des ordres du Roy ministre et secretaire destat par le Sr Catalogne Lieutenant des troupes et dressée par Jean Baptiste Decouagne ». La flèche indique le domaine de la seigneurie 11
Figure 3. Détail du feuillet 26 du “Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost Settlements to the Island of Coudre as Survey’d by Order of His Excellency Governor Murray in the Year 1760.61.&62. by the following Gentlemen” de Murray et date de 1761. La flèche pointe la zone approximative de l’intervention 12
Figure 4. Détail du “Plan of the Seigniory of Deschambault and part of Alton surveyed by order of Samuel Holland Esquire Surveyor General in the Year 1792 by Nath. Coffin […] », daté de 1792 13
Figure 5. Détail de la carte de Bouchette de 1831 intitulée « To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the districts of Quebec, Three Rivers, St.Francis and Gaspé, Lower Canada exhibiting the new civil division of the districts into counties pursuant to a recent Act of the provincial legislature; is with his Majesty's gracious and special permission, most humbly and gratefully dedicated by his Majesty's most devoted and loyal Canadian subject ». La flèche pointe la zone approximative de l’intervention de 2024 14
Figure 6. Détail du « Plan de la seigneurie de Deschambault appartenant à Sir James Stuart Baronet, compilé d'après plusieurs plans de mesurages » de Larue daté de 1850. La flèche pointe la zone approximative de l’intervention 15
Figure 7. Détail de la « Carte régionale de la province de Québec, comprenant les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix et partie de ceux de Saguenay, Chicoutimi, Champlain et St. Maurice » de Jules Taché datée de 1880 16
Figure 8. Détail du plan de Goad « Deschambault, Que. » daté de 1897. L’encadré rouge indique la zone de l’intervention de 2024 16
Figure 9. Détail de « 1905, Deschambault, Que. » de Goad et daté de 1905. L’encadré rouge indique la zone de l’intervention de 2024..... 17
Figure 10. Recto d’une carte postale montrant « Deschambault (Canada) L'Église et le Presbytère ». La flèche pointe le presbytère 17
Figure 11. Détail de la « Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360, 21-L-12, Portneuf, Portneuf sheet 80 » du Department of Milita and Defense, datée de 1920..... 18
Figure 12. Détail de la « Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000. 21-L-12-W, Portneuf » du Army Survey Establishment, R.C.E. datée de 1962..... 18
Figure 13. Détail d’une carte de 1979 intitulée « Loi sur la protection du territoire agricole. [zone agricole] 8.0-2929, Municipalité de Deschambault » et produite par le Gouvernement du Québec 19
Figure 14. Détail d'une carte de 1992 intitulée « Loi sur la protection du territoire agricole. [zone agricole] 8.0-34055, Deschambault (SD) » et produite par la Commission de protection du territoire agricole du Québec 19
Figure 15. Image satellite de l’hôtel de ville de Deschambault-Grondines datée du 14 mai 2006 25

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Localisation de la zone d'intervention à Deschambault-Grondines 2
Planche 2. Localisation de la zone d'intervention à Deschambault-Grondines avec courbes de niveaux ... 3
Planche 3. Positionnement des zones d'information archéologique dans le secteur de l'intervention de 2024 dans la municipalité de Deschambault-Grondines 22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact dans la région de Québec..... 7
Tableau 2. Zones d'informations archéologiques dans un rayon de 500 m de la zone d'intervention 21

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Profil stratigraphique sud de la sous-opération AU24-1A 24

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de la surveillance archéologique réalisée dans le cadre des travaux d'excavation pour l'installation d'une génératrice pour l'hôtel de ville de Deschambault-Grondines. Le ministère de la Culture et des Communications (Direction générale du patrimoine) avait recommandé une expertise archéologique et la firme Artéfact urbain a été mandatée par la municipalité de Deschambault-Grondines pour réaliser l'intervention.

L'objectif était d'investiguer le patrimoine archéologique du secteur, puisque le terrain (lot cadastral 3 235 327) se trouve à l'intérieur de l'aire de protection de deux immeubles patrimoniaux classés : l'église de Saint-Joseph et le vieux presbytère de Deschambault. La surveillance s'est déroulée le 19 novembre 2024 sous la supervision de Joey Leblanc, archéologue chargé de projet et détenteur du permis de recherche archéologique 24-URBA-20.

En ce qui concerne les données recueillies dans la sous-opération AU24-1A, un profil stratigraphique a été noté et un sol d'occupation de l'époque du presbytère de 1871 jusqu'au milieu du XX^{e} siècle a été identifié. Les autres informations archéologiques recueillies représentent une lentille possiblement associée à des réfections du presbytère vers 1950 et l'aménagement paysager autour du bâtiment entre la fin du XX^{e} siècle et le début du XXI^{e} siècle.

À la suite de l'intervention réalisée et des résultats obtenus, aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée pour l'étendue de l'intervention de 2024. Cependant, compte tenu de la riche teneur en artéfacts et la valeur archéologique du secteur, la recommandation de surveillance archéologique dans le rayon de protection de l'église de Saint-Joseph et du vieux presbytère de Deschambault (CdEx-6) reste entièrement justifiée.

Artefact Urbain

Réalisation d'expertises sur le patrimoine archéologique dans le cadre de projets situés sur le territoire des directions générales territoriales de la Capitale-Nationale et de la Mauricie-Centre-du-Québec

Planche 1. Localisation de la zone d'intervention à Deschambault-Grondines

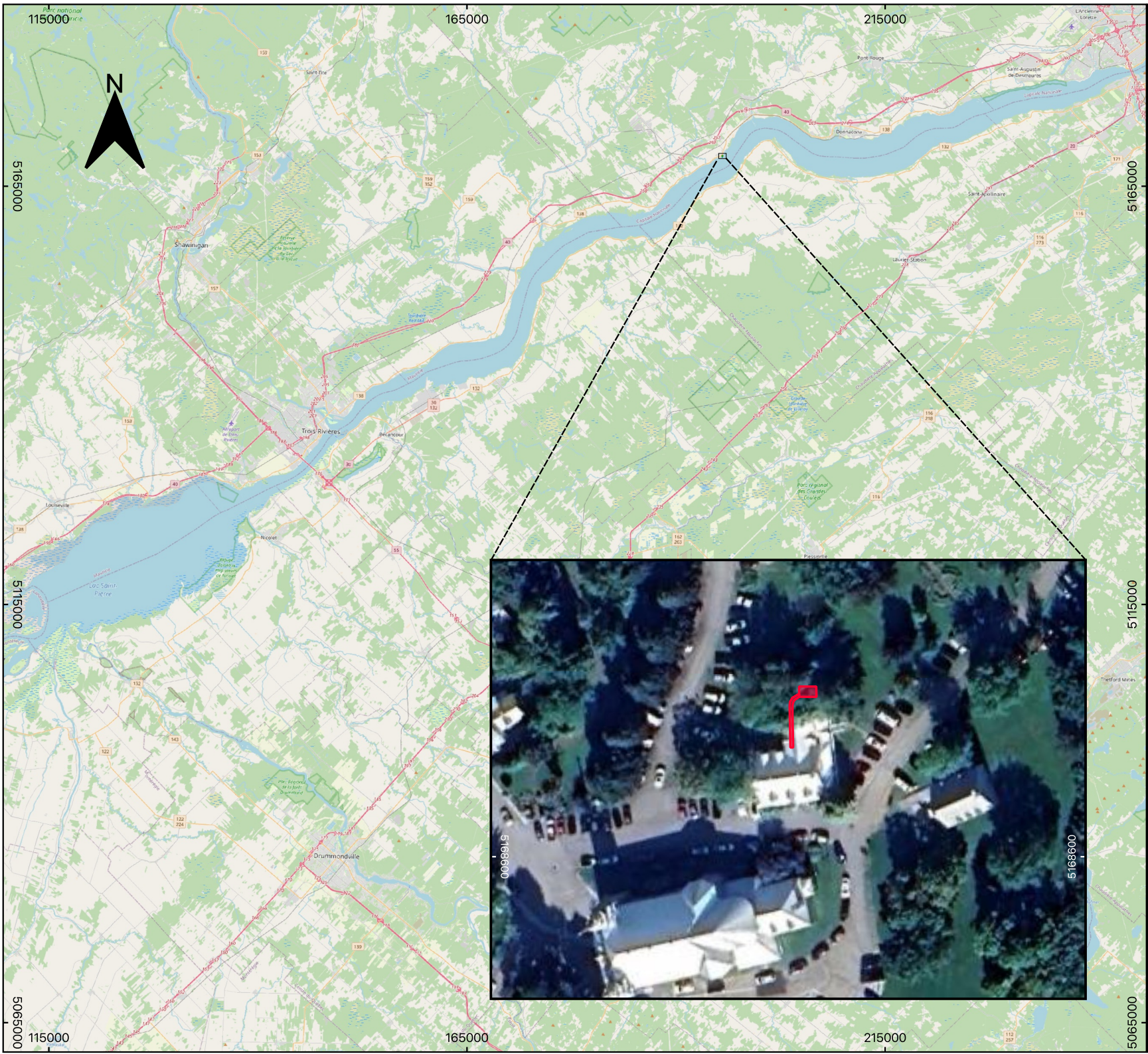

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Open Street Map (carte principale); Google Satellite (carte en encart)

Échelle
1 : 600 000 (carte principale)
1 : 8 000 (carte en encart)

Cartographie :
Marie-Anne Paradis, archéologue
Octobre 2025

Artefact Urbain

Réalisation d'expertises sur le patrimoine archéologique dans le cadre de projets situés sur le territoire des directions générales territoriales de la Capitale-Nationale et de la Mauricie-Centre-du-Québec

Planche 2. Localisation de la zone d'intervention à Deschambault-Grondines avec courbes de niveaux

Zone d'intervention 2024

0 25 50 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Open Street Map (carte principale)

Échelle
1 : 1500(carte principale)

Cartographie :
Marie-Anne Paradis, archéologue
Octobre 2025

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie appliquée à ce projet consiste en une surveillance archéologique des excavations à l'hôtel de ville de Deschambault-Grondines. La méthodologie privilégiée prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur des limites du projet et le type d'expertise à réaliser, des caractéristiques physiques et environnementales des limites du projet ainsi que des exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications.

2.1 Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire qui concerne les sites archéologiques connus, les sites patrimoniaux, les aires de protection, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales de la zone d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique (IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA); l'information géologique, du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM); et les données environnementales, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFPQ).

2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu. La surveillance consiste en l'inspection visuelle des excavations mécaniques et en l'enregistrement des données selon le système Tikal. L'ensemble des données est consigné par le responsable de l'intervention à l'intérieur d'une tablette électronique. La tablette électronique (*Tab Active3*) a également été utilisée pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies, pour la prise de notes, puis pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021). Ainsi, comme les travaux de surveillance des excavations à l'hôtel de ville de Deschambault-Grondines n'étaient pas situés dans l'emprise d'un site archéologique, ceux-ci ont été intégrés à la sous-opération AU-1A.

2.3 Méthodologie en laboratoire

D'ordre général, sur le terrain, les artéfacts et écofacts découverts sont emballés dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique est inscrite. Ils sont emballés par matériau de fabrication. Les objets plus fragiles sont conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton. Du papier sans acide est utilisé comme emballage de protection. Les objets qui demandent une attention particulière auraient été transportés rapidement en laboratoire, ce qui n'a pas été nécessaire dans le cas présent. Un code spécifique par sac d'artéfacts ou d'écofacts est attribué. En laboratoire, les artéfacts et les écofacts sont nettoyés à

l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts suivent les mesures du guide produit par le centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et écofacts sont ensuite isolés par matériau, par unité (lot) et séchés. Ils sont par la suite analysés, puis inventoriés à l'aide des codes élaborés par la Ville de Québec (L'Anglais 1994).

3. CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE ET OCCUPATION HUMAINE

3.1. Localisation du projet

La surveillance archéologique a été réalisée sur le territoire de la municipalité de Deschambault-Grondines, dans la MRC de Portneuf et la région administrative du Centre-du-Québec (planche 1). La zone d'intervention est située sur un terrain gazonné avec quelques arbres adjacents au bâtiment de l'hôtel de ville actuel de Deschambault-Grondines. La zone est considérée à potentiel archéologique puisqu'elle est située dans l'aire de protection du Vieux presbytère de Deschambault et l'aire de protection de l'Église de Saint-Joseph.

3.2. Paysage et contexte naturel

La zone d'intervention se retrouve dans la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. Plus spécifiquement, dans le Groupe de Lorraine et la Formation de Nicolet (figure 1), formée de shale et mudstone avec interlits de grès, siltstone et calcaire. Cette formation géologique date de l'ordovicien supérieur, c'est-à-dire entre 458,4 ± 0,9 à 443,4 ± 1,5 million d'années avant aujourd'hui (AA) (SIGÉOM). Les dépôts de surface dans ce secteur sont composés de sédiment alluvionnaire mis en place le long de cours d'eau, mais dont la genèse exacte n'a pu être déterminée (SIGÉOM).

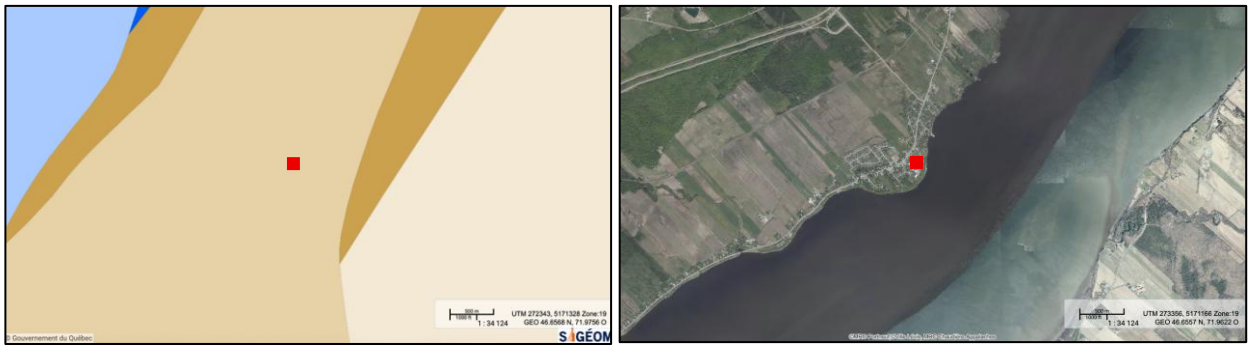

Figure 1. À gauche : Formations géologiques dans la région de Deschambault. En beige la Formation de Nicolet. À droite : carte actuelle situant le secteur d'intervention archéologique de 2024 (carré rouge) (SIGÉOM)

Le district écologique de la zone d'intervention est nommé la Plaine de Deschambault, dans la région de la Plaine du Saint-Laurent et se compose d'une forêt érablière à tilleul de l'Est (MFFP). Pour sa part, la typologie climatique dans le sud de la province de Québec, ce qui englobe Deschambault, est caractérisée par un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger basée sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012).

3.3. Périodes d'occupation paléohistorique

La période précontact sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles définies par des différences de schèmes d'établissement et de particularités dans la culture matérielle.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact dans la région de Québec

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivisions
Paléoindien (12 500 – 8 000 AA)	Paléoindien ancien (12 500 – 9 500 AA)	
	Paléoindien récent (10 000 – 8 000 AA)	
Archaïque (9 500 – 3 000 AA)	Archaïque ancien (9 500 – 8 000 AA)	
	Archaïque moyen (8 000 – 5 500 AA)	
	Archaïque supérieur (5 500 – 3 000 AA)	Archaïque récent laurentien (5 500 – 4 200 AA)
		Archaïque post laurentien (4 200 – 3 000 AA)
Sylvicole (3 000 – 450 AA)	Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 AA)	
	Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 AA)	Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA)
		Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 AA)
	Sylvicole supérieur (1 000 – 450 AA)	Sylvicole supérieur ancien (1 000 – 800 AA)
		Sylvicole supérieur médian (800 – 650 AA)
		Sylvicole supérieur récent (650 – 450 AA)

Gates St-Pierre (2010 : 10), Pintal (2012), Plourde (2011 : 87) et Taché (2010 : 8)

3.3.1. Paléoindien (12 500 - 8 000 AA)

La phase initiale d'occupation du territoire s'amorce avec le retrait des glaces. Les objets retrouvés dans les contextes de cette période témoignent de groupes qui se déplaçaient sur de grandes distances afin de poursuivre les troupeaux de caribous et qui utilisaient surtout de cherts fins (Pintal 2013 : 22). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 à 10 000 ans AA, tandis que la sous-période récente se termine vers 8 000 ans AA.

Paléoindien ancien (12 500 - 9 500 AA)

Les traces de ces groupes ont été trouvées uniquement en Estrie, dans la région du lac Mégantic, et datent de 12 500 AA (Chapdelaine 2004 ; 2007). Leur industrie lithique est essentiellement taillée et se caractérise par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud et de gros outils bifaciaux en plus d'une série d'outils unifaciaux (grattoirs, racloirs et perçoirs) et d'éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Ils utilisaient la ressource de chert de Munsungun et celle de rhyolithe du New Hampshire (Chapdelaine 2012). Il semble que le recours à des matières premières lithiques de qualité soit typique des sites paléoindiens anciens (Plourde 2009). Ils récupéraient probablement ces matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Paléoindien récent (10 000 - 8 000 AA)

Bien que les sites associés à cette culture soient généralement mis au jour sur de hauts plateaux dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987 ; Chalifoux 1999 ; Dumais 1988 ; 2000 ; Pintal 2006) et en Outaouais (Ruralys 2014), quelques découvertes ont été faites à l'intérieur des terres, en Abitibi et en Estrie (Côté 1998 ; Graillon 2011). Leur industrie lithique est caractérisée par des pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plourde 2009 : 13) servant à la chasse aux mammifères terrestres et marins et par la taille de forêts et de grattoirs en forme de goutte (Chalifoux 1999). Ils sont associés à une tradition Plano aussi nommée Ste-Anne / Varney. Cette tradition fait référence à des populations originaires des Prairies de l'Ouest canadien migrant vers l'est (Chapdelaine 1994).

3.3.2. Archaïque (9 500 - 3 000 AA)

Les petits groupes d'humains de l'Archaïque sont nomades et fondent leur économie sur la chasse, la pêche, mais aussi sur la cueillette dans un environnement qui voit l'émergence d'un certain couvert végétal (Lavoie *et al.* 2010). La localisation des sites retrouvés dans le Nord-Est américain suggère la participation de ces populations à un vaste réseau d'échanges. Ils établissent des campements près de petits cours d'eau et des établissements saisonniers de plus grande envergure près des plans d'eau favorables à la pêche (CDA 2020).

Archaïque ancien (9 500 - 8 000 AA)

On retrouve des occupations associées à cette première période de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007), sur la Rive-Sud de Québec (Pintal 2012) et dans la région de Québec (CDA 2020). L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le recours à la technique du polissage lors du travail de la pierre et par la diversification des sources de matières premières lithiques, dont l'utilisation du quartz (Plourde 2009). Il semblerait que les groupes de l'Archaïque ancien et du Paléoindien récent ont vécu de façon contemporaine et ce côtoiement a dû s'effectuer dans la région de Québec (Ethnoscop 2012 : 22 ; Pintal 2002 : 42).

Archaïque moyen (8 000 - 5 500 AA)

Les témoins de cette période se retrouvent dans la région du lac Mégantic (Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003), autour de Blanc-Sablon (Pintal 1998) et en Gaspésie (Pintal 2006). Leur industrie lithique se compose d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergeant de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Archaïque supérieur (5 500 - 3 000 AA)

La période de l'Archaïque supérieur est divisée en deux sous-catégories : l'Archaïque laurentien (5 500 – 4 200 AA) et l'Archaïque final ou post-laurentien (4 200 - 3 000 AA). L'Archaïque laurentien est caractérisé par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). De plus, la culture matérielle des groupes de cette période comprend une variété d'outils en pierre taillée, mais aussi plusieurs objets produits par polissage (Plourde 2009). À la fin de l'Archaïque, les objets fabriqués en cuivre natif ou en os deviennent fréquents. La diète de l'Archaïque supérieur comprend des anguilles, des castors et des cervidés en Outaouais (Cossette 2003) et du phoque, du béluga, du castor, de l'ours, du renard, diverses espèces de poissons et d'oiseaux en Haute-Côte-Nord (Plumet *et al.* 1993).

3.3.3. Sylvicole (3 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole est généralement marquée par l'apparition de la poterie dans les assemblages retrouvés en fouille archéologique un peu partout dans la province. Cette vaste période culturelle a été divisée en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en épisodes. Ces divisions ont été créées en se basant sur l'évolution de la morphologie et des décors des poteries (Chapdelaine 1989 ; Ruralys 2014 : 14).

Sylvicole inférieur (3 000 - 2 400 AA)

Les traces de ce groupe culturel se retrouvent sur l'ensemble du Nord-Est américain et son centre de diffusion est situé dans les Grands Lacs et le nord de l'état de New York (Chrétien 1995 ; Taché

2010 : 19 et 110). Les sites associés à cette phase se répartissent de part et d'autre de la plaine laurentienne, le long de l'axe du fleuve Saint-Laurent, sur un territoire s'étendant principalement de la région de Québec au lac Ontario. Le Sylvicole inférieur se démarque par la production d'une poterie grossière et la pratique de rituels funéraires élaborés. Ils utilisent également une variété de chert appelée le chert Onondaga pour une production standardisée de lames de cache ou de minces bifaces subtriangulaires, représentatifs de la tradition appelée Meadowood. L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978 ; 1990). La poterie est quant à elle caractérisée par sa forme fuselée, conique ou en ogive, et traitée avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2009). Malgré l'utilisation de la poterie et l'accroissement de la population, les groupes demeurent très nomades.

Sylvicole moyen (2 400 - 1 000 AA)

La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 - 1 500 AA) et le récent (1 500 - 1 000 AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30).

De légers changements morpho-stylistiques dans la fabrication de la poterie et l'abandon des lames de cache témoignent d'une certaine transition culturelle (Arkéos 2010). Toutefois, les pointes à encoches demeurent populaires. Comme ailleurs dans le Nord-Est américain, les sites de cette période suggèrent un processus complexe de transformation sociale, ainsi qu'une augmentation démographique (Ethnoscop 2012 : 24). Une intensification de l'exploitation des ressources de la pêche mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire par le biais de l'horticulture basée sur le maïs et le riz sauvage (Gates St-Pierre 2006). Les nouvelles recherches (Gates St-Pierre et Thompson 2015) laissent entrevoir un processus de développement de l'agriculture amorcé beaucoup plus tôt que ce que l'on croyait pour la région de Québec, soit au début du Sylvicole moyen.

Sylvicole supérieur (1 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole supérieur est divisée en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 apr. J.-C.), le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 apr. J.-C.) et le supérieur récent ou Iroquoien du Saint-Laurent (1350 à 1600 apr. J.-C.) (Tremblay 2006).

Les populations de la famille linguistique et culturelle iroquoienne s'agrandissent et se rassemblent dans des villages en expansion (Ethnoscop 2012 : 25). La domestication des ressources s'accompagne d'une certaine sédentarisation. À partir de la seconde moitié du Sylvicole supérieur, la production horticole se diversifie comptant la courge, les haricots, le tabac et le tournesol. À cela s'ajoute l'accentuation de la présence de parements et de crestellations au sommet des poteries avec des décors qui se complexifient (Ruralys 2014). Durant la phase tardive, la chasse et la pêche deviennent complémentaires à l'horticulture mixte qui se pratique dorénavant près de villages semi-permanents, parfois fortifiés et aménagés loin des routes fluviales, sur des promontoires bien drainés et bien protégés (CDA 2020).

3.3.1 Présence autochtone durant la période historique

Peu d'informations sont disponibles à propos de la présence autochtone dans la région de Deschambault durant la période coloniale. Néanmoins, Cartier mentionne la présence d'un village iroquoien, qu'il nomme Achelacy, à l'endroit actuel de la ville de Deschambault près des rapides Richelieu. Les Iroquoiens du Saint-Laurent étaient donc présents dans la région de l'aire d'intervention au début de l'époque coloniale.

Parallèlement, un village associé aux Iroquoiens du Saint-Laurent a fait l'objet de fouilles et d'inventaires au courant des années 1980 à Deschambault. Il s'agit du site Masson (CdEx-3), situé à un peu plus de 2 km au nord-est de la zone d'intervention sur une terrasse à 30 m d'altitude. Ce site de village non fortifié est associé à une fourchette de 1450 à 1520 selon les datations radiocarbones (Benmouyal 1990) ce qui prouve de manière archéologique la présence des Iroquoiens du Saint-Laurent à Deschambault au début de l'ère coloniale. Toutefois, en l'absence d'artéfacts d'origine eurocanadienne, les archéologues responsables de ces recherches considèrent que le site Masson n'est pas le village d'Achelacy décrit par Cartier (Benmouyal 1990).

3.4. Contexte culturel eurocanadien

D'abord visité par Jacques Cartier, puis par Samuel de Champlain, c'est vers 1630 que le secteur de Deschambault voit sa première construction européenne érigée (Patri-Arch 2014 : 38 ; Royer 2002 : 13). Il s'agit d'un poste de traite palissadé sur l'îlot Richelieu (Royer 2002 : 13). C'est aussi en 1640 que la Compagnie de la Nouvelle-France concède la seigneurie de Deschambault (d'abord seigneurie de Chavigny) sur laquelle s'établissent ses seigneurs vers 1645 (Roby et Roy 2013 : 13 ; Patri-Arch 2014 : 38). Une nouvelle concession y est octroyée durant la seconde moitié du XVII^{e} siècle et deviendra la Chevrotière (Patri-Arch 2014 : 38). Par la suite, le secteur se développe légèrement et est loti dans les décennies suivantes (Roby et Roy 2013 : 19 ; Royer 203 : 13). Ces terres sont visibles sur une carte de Gédéon de Catalogne et Decouagne datée de 1709 (figure 2). Malgré tout, les seigneuries de Deschambault et de la Chevrotière ne comptent qu'environ une dizaine de familles en 1713 (Roby et Roy 2013 : 24).

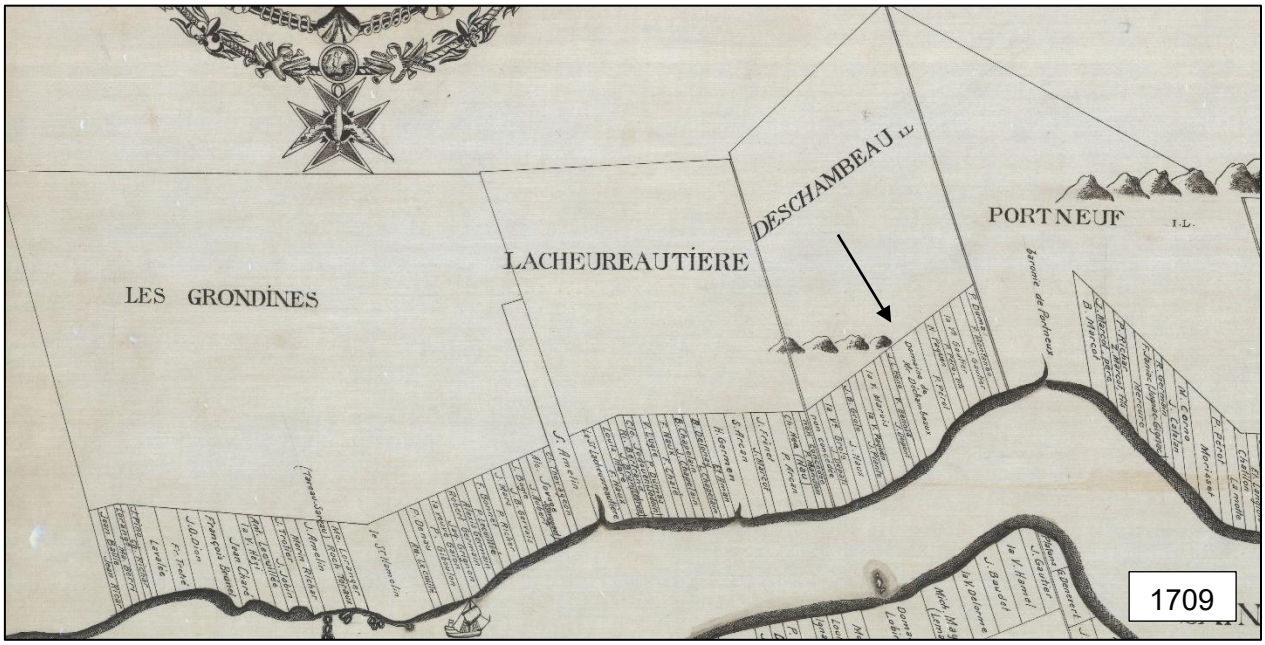

Figure 2. Détail de la « Suite du Gouvernement de Québec qui comprent en dessendant le fleuve Saint Laurent depuis la rivière Duchesne jusqu'a celle du Cas Rouge levée en 1709 par les ordres de Monseigneur le comte de Ponchartrain commendeur des ordres du Roy ministre et secretaire destat par le Sr Catalogne Lieutenant des troupes et dressée par Jean Baptiste Decouagne ». La flèche indique le domaine de la seigneurie (BAnQ numérique, P600,S4,SS2,D191, [Consulté en ligne], https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121075)

C'est 25 ans après la production de cette carte qu'est inauguré le chemin du Roy qui traverse la seigneurie dans ce secteur (Patri-Arch 2014 : 40 ; Roby et Roy 2013 : 31). C'est aussi en 1734 qu'est ouvert le deuxième rang, au nord du chemin du Roy (Royer 2002 : 14). À ce moment, ce sont des sentiers qui permettent de relier le chemin du Roy au deuxième rang (Patri-Arch 2014 : 41). L'ouverture de ce chemin encourage fortement le développement et le peuplement du secteur (Roby et Roy 2013 : 31). La paroisse Saint-Joseph du Cap Lauzon est d'ailleurs fondée en 1735, où était déjà bâtie une église (Roby et Roy 2013 : 32).

Deschambault continue de croître dans les décennies qui suivent. Elle est le lieu de quelques événements durant la guerre de Conquête. En effet, les Britanniques y débarquent en août 1759 pour y prendre l'équipement français qui y était entreposé. Ils s'emparent aussi du bétail, en tuent

une partie et pillent l'église (Roby et Roy 2013 : 38). Le feuille 26 de la carte de Murray réalisée en 1761 montre l'étendue des terres en culture au lendemain de la Conquête, les chemins existants et près d'une cinquantaine de bâtiments existants dans les environs de Deschambault (figure 3). On y indique également qu'on dénombre 43 familles et 45 hommes capables de porter les armes dans la paroisse de Deschambault. On y voit aussi le tracé de rues au sud du Chemin du Roy qui sont similaires aux actuelles rues de l'Église et Saint-Joseph, qui forment un demi-cercle au sein duquel se situe la zone concernée par la présente intervention.

Figure 3. Détail du feuillet 26 du "Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost Settlements to the Island of Coudre as Survey'd by Order of His Excellency Governor Murray in the Year 1760.61.&62. by the following Gentlemen" de Murray et date de 1761. La flèche pointe la zone approximative de l'intervention (Bibliothèque et Archives Canada, Album flickr, https://www.flickr.com/photos/lac-bac/albums/72157719223389847/)

Dans les décennies qui suivent, Deschambault se développe davantage malgré des années difficiles (Roby et Roy 2013 : 43). L'agriculture prend notamment beaucoup plus d'expansion et se commercialise en quelque sorte (Roby et Roy 2013 : 43). Les terres du troisième rang sont concédées à la fin des années 1780 et au début des années 1790 (Patri-Arch 2014 : 42). Toutefois, si des terres continuent à être concédées et des rangs ouverts, la population demeure plutôt modeste. Ainsi, on dénombre 453 personnes à Deschambault en 1790 (Roby et Roy 2013 : 49). Le plan de Coffin, daté de 1792, illustre la faible densité de population dans le secteur (figure 4).

Figure 4. Détail du "Plan of the Seigniory of Deschambault and part of Alton surveyed by order of Samuel Holland Esquire Surveyor General in the Year 1792 by Nath. Coffin […] », daté de 1792 (BAnQ numérique, E21,S555,SS1,SSS20,PD.2, [Consulté en ligne], https://numerique.ba)

Dans les premières décennies du XIX[e] siècle, la population de Deschambault ne fait qu'augmenter. Ainsi, en 1825 ils sont alors 1 486 habitants, puis 1 834 habitants en 1831 (Roby et Roy 2013 : 49). Treize ans plus tard, on y dénombre 2 079 personnes (Roby et Roy 2013 : 49). Pendant la même période, on passe d'une agriculture tournée majoritairement vers le blé à une production plus variée comprenant une forte proportion de pommes de terre (Roby et Roy 2013 : 49-50). On exploite aussi le bois dans l'arrière-pays, qui alimente les moulins à scie et qui sert, entre autres, à la construction navale qui prend place à Deschambault (Roby et Roy 2013 : 54-56).

La carte de Bouchette de 1831 montre le développement des routes et rang à Deschambault (figure 5). On y voit aussi des constructions le long de tous les rangs. Toutefois, il n'y a que l'église qui est représentée pour le secteur spécifique de notre intervention.

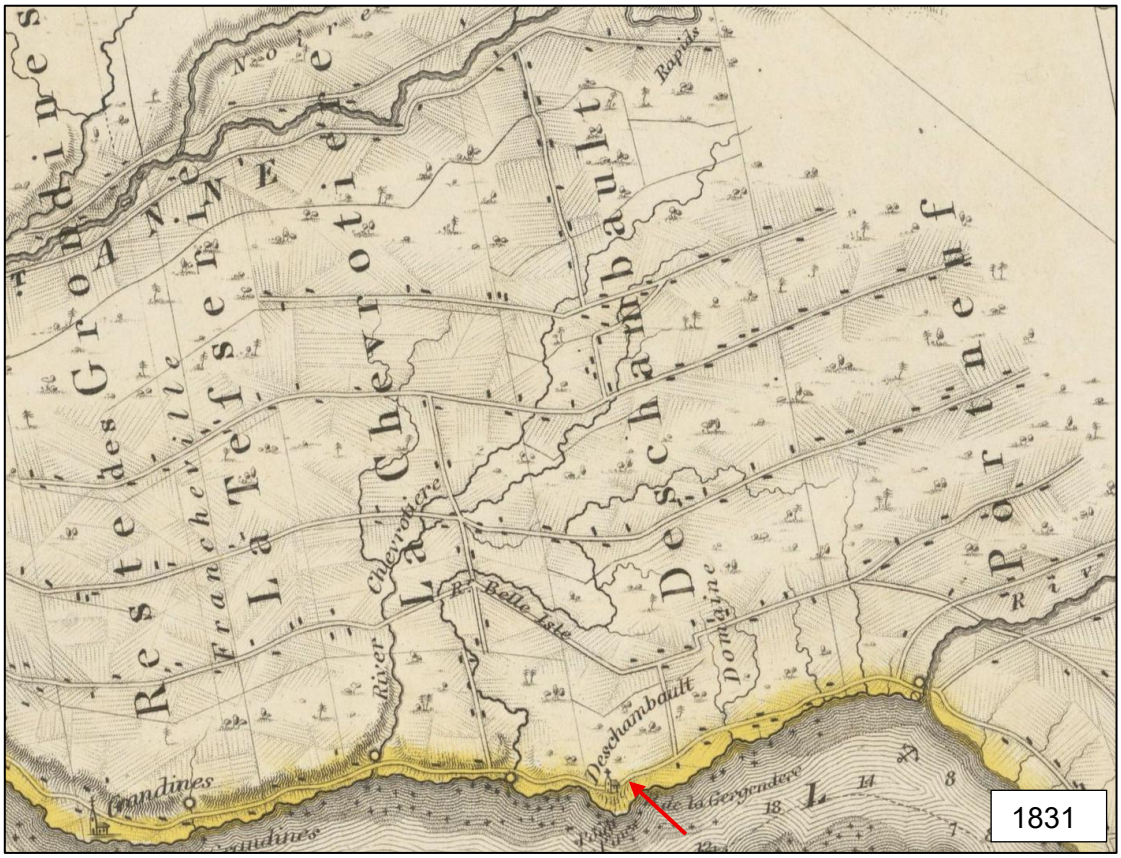

Figure 5. Détail de la carte de Bouchette de 1831 intitulée « To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the districts of Quebec, Three Rivers, St.Francis and Gaspé, Lower Canada exhibiting the new civil division of the districts into counties pursuant to a recent Act of the provincial legislature; is with his Majesty's gracious and special permission, most humbly and gratefully dedicated by his Majesty's most devoted and loyal Canadian subject ». La flèche pointe la zone approximative de l'intervention de 2024 (BAnQ numérique, 0000090117, [Consulté en ligne], https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244001)

Une nouvelle église (celle encore présente aujourd'hui) est d'ailleurs construite sur le cap Lauzon entre 1835 et 1838 (Roby et Roy 2013 : 71; Delisle 1963 : 130). Le plan d'Adolphe Larue réalisé en 1850 illustre que les terres sont à cette époque loties jusqu'au-delà de la rivière Saint-Anne (figure 6). Pour ce qui est du secteur spécifique de notre intervention, l'église et son cimetière y sont bien représentés. On voit aussi ce qui pourrait être la rue de l'Église. On y apprend également qu'au moment de la production de ce plan, la seigneurie de Deschambault appartenait au baronet Sir James Stuart.

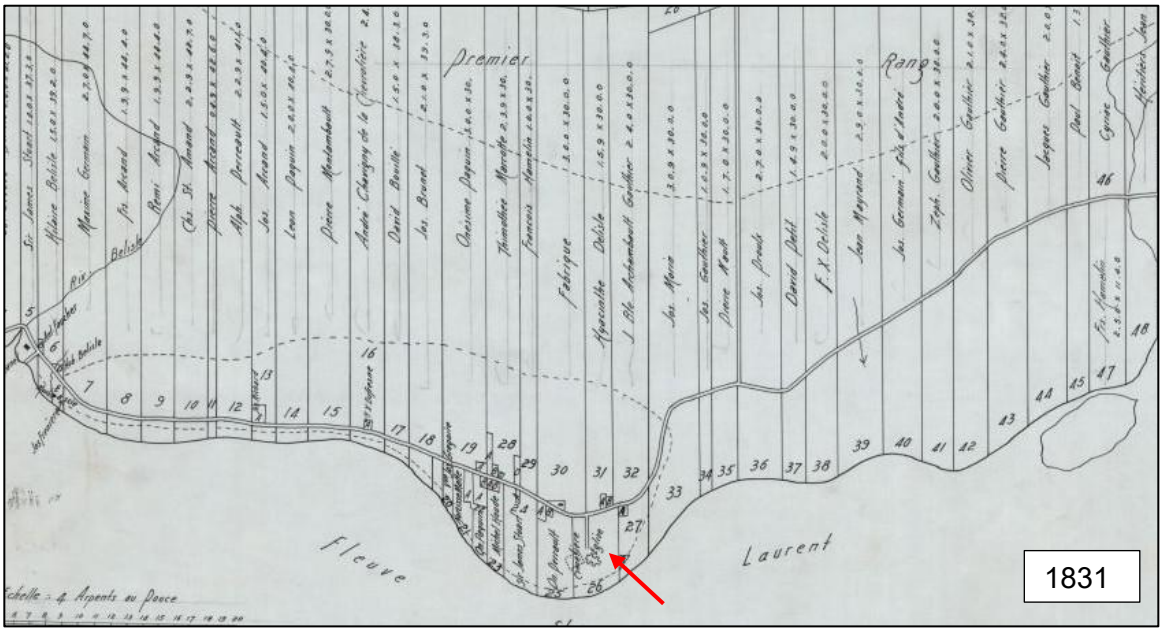

Figure 6. Détail du « Plan de la seigneurie de Deschambault appartenant à Sir James Stuart Baronet, compilé d'après plusieurs plans de mesurages » de Larue daté de 1850. La flèche pointe la zone approximative de l'intervention (BAnQ numérique, E21,S555,SS3,SSS4,P61, [Consulté en ligne], https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/314)

L'occupation de ce secteur de Deschambault se densifie au milieu du siècle. Un noyau institutionnel comprenant l'église et son presbytère, le couvent et la salle paroissiale est créé sur le cap Lauzon. Il s'y développe également quelques rues résidentielles (Patri-Arch 2014 : 43).

C'est aussi dans les mêmes années qu'est aboli le système seigneurial et qu'on met en place un système de comtés divisés en districts (Roby et Roy 2013 : 79-80). La façon de gérer le territoire change et en 1855 sont créées les municipalités de paroisses gérées par un conseil dirigé par un maire. C'est un conseil constitué des maires de chaque municipalité de paroisse qui gère le comté (Roby et Roy 2013 : 80). Le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'hôtel de ville de Deschambault-Grondines, le lieu spécifique de la présente intervention, est construit en 1871 (Deschambault-Grondines 2025 [En ligne]). À l'époque, il s'agit du nouveau presbytère, le troisième de la municipalité (Delisle 1963 : 156 ; Roby et Roy 2013 : 110).

Quelques années plus tard, un grand changement survient dans la région. C'est l'arrivée du chemin de fer, en 1879 (Roby et Roy 2013 : 106). Il est visible sur une carte datée de 1880 (figure 7).

Figure 7. Détail de la « Carte régionale de la province de Québec, comprenant les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix et partie de ceux de Saguenay, Chicoutimi, Champlain et St. Maurice » de Jules Taché datée de 1880 (Département des terres de la Couronne, BAnQ numérique, 0002669788, [Consulté en ligne], https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244789)

Pour sa part, le nouveau presbytère construit en 1871 est visible pour la première fois sur un plan d'assurances incendie de 1897 (figure 8). On y voit aussi que les rues qui existent aujourd'hui dans ce secteur n'y sont toujours pas lors de la production de ce plan.

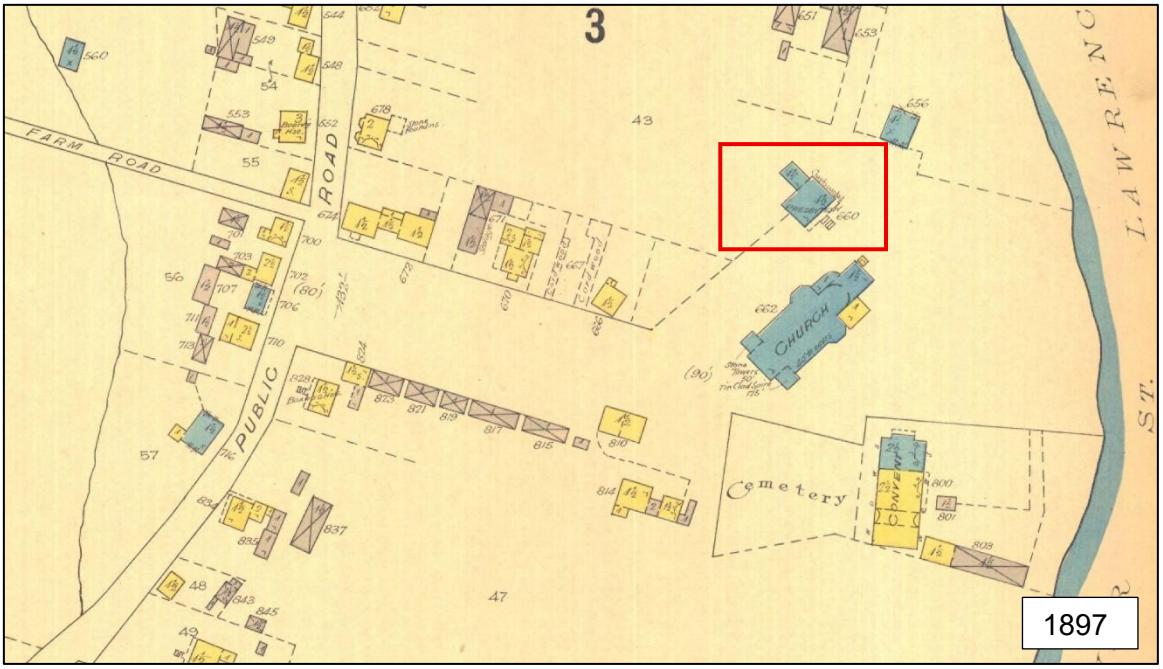

Figure 8. Détail du plan de Goad « Deschambault, Que. » daté de 1897. L'encadré rouge indique la zone de l'intervention de 2024 (BAnQ numérique, 0000225150, [Consulté en ligne], https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244337)

Aucun changement n'est visible dans cette zone sur les plans d'assurances incendie de 1905 (figure 9).

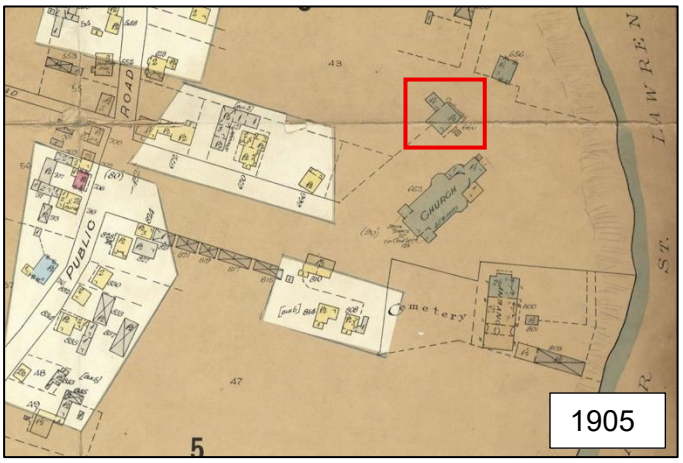

Figure 9. Détail de « 1905, Deschambault, Que. » de Goad et daté de 1905. L'encadré rouge indique la zone de l'intervention de 2024 (BAnQ numérique, 0003851591, [Consulté en ligne], https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2247041)

Une carte postale datée du 17 octobre 1911 permet d'apercevoir le presbytère derrière l'église (figure 10).

Figure 10. Recto d'une carte postale montrant « Deschambault (Canada) L'Église et le Presbytère ». La flèche pointe le presbytère (BAnQ numérique, Collection Magella Bureau, P547,S1,SS1,SSS1,D104, [Consulté en ligne], https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3133777?docref=QLSeaWCUTzuTom_GoEJx1A)

En 1920, on remarque qu'une rue en forme de demi-cercle a été tracée (figure 11). Elle correspond généralement aux rues Saint-Joseph et de l'Église. C'est également en 1920 que l'électricité est posée dans le presbytère (Patri-Arch 2011 : 2).

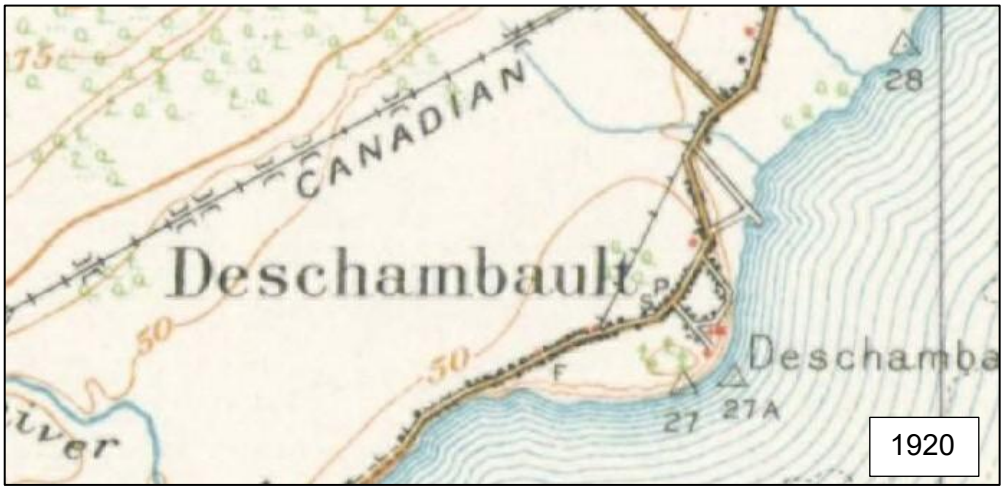

Figure 11. Détail de la « Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360, 21-L-12, Portneuf, Portneuf sheet 80 » du Department of Milita and Defense, datée de 1920 (BAnQ numérique, 0002684616, [Consulté en ligne], https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246164)

En 1951, la municipalité de Saint-Joseph-de-Deschambault est divisée en municipalité de paroisse de Deschambault et municipalité de village Deschambault (Roby et Roy 2013 : 143). En 1953, le presbytère aurait subi certaines réparations (Patri-Arch 2011 : 2). En 1961, la population de Deschambault est de 1 492 personnes dont 1 056 résidents au village ou sur le premier rang (Roby et Roy 2013 : 177). La population de la municipalité diminue de façon relativement importante entre 1961 et 2001, mais celle du village augmente par rapport à celle des rangs (Roby et Roy 2013 : 179). De nouvelles rues et maisons sont donc construites dans le village dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Une carte de 1962 montre de nouvelles rues à l'ouest de celles visibles en 1920 dans le village de Deschambault (figure 12). On remarque aussi de nouvelles rues à l'est du noyau villageois.

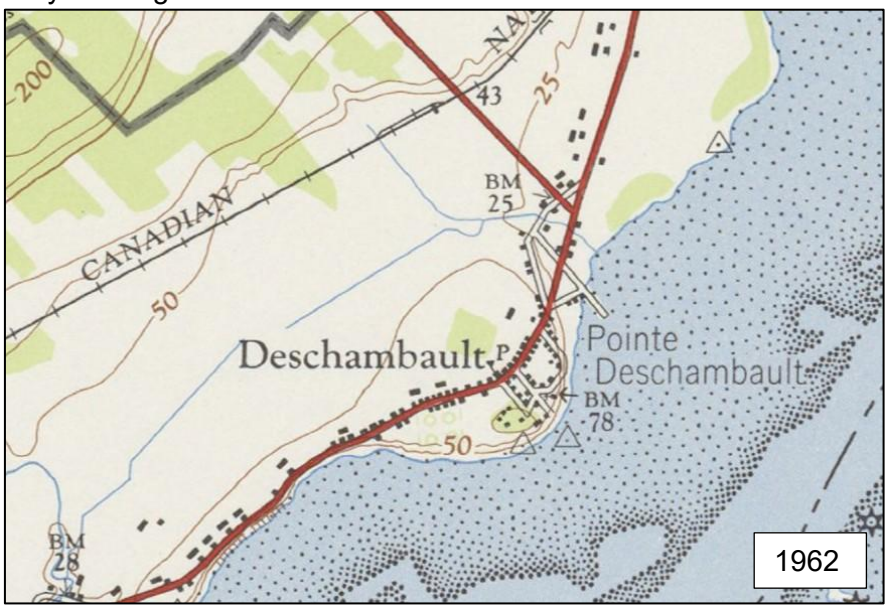

Figure 12. Détail de la « Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000. 21-L-12-W, Portneuf » du Army Survey Establishment, R.C.E. datée de 1962 (BAnQ numérique, 0002671481, https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2445427)

En 1979, de nouvelles rues se sont encore ajoutées sur le cap Lauzon (figure 13). Le tracé de celles existantes a aussi légèrement changé, notamment à l'est. On remarque également un bon nombre de nouvelles constructions. Le secteur spécifique de notre intervention est, pour sa part, largement inchangé à part un bâtiment qui a été démoli à l'ouest de l'actuel hôtel de ville.

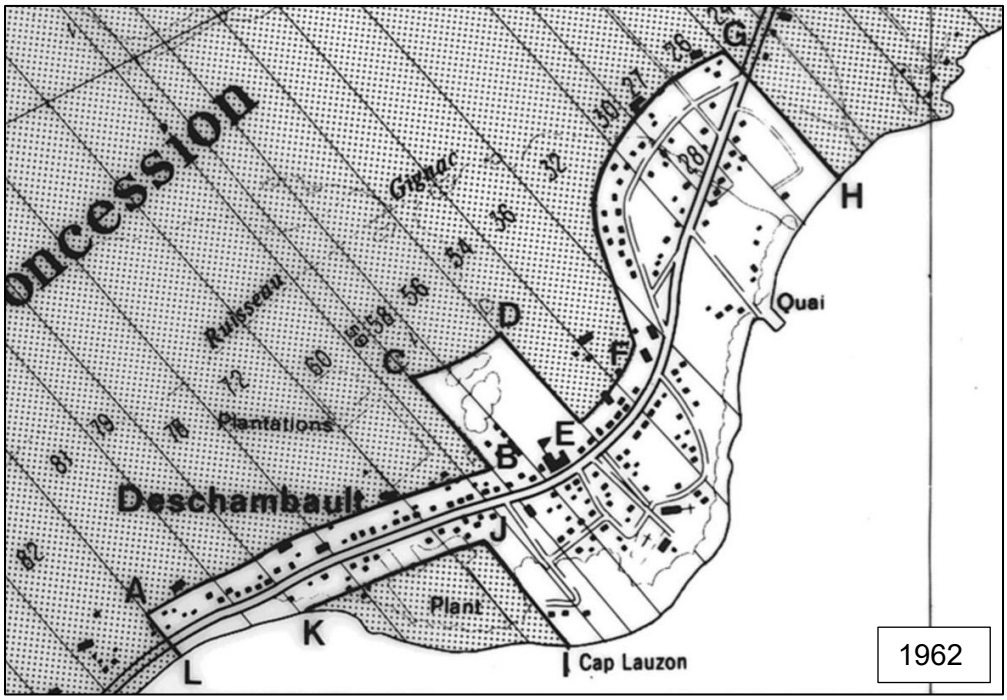

Figure 13. Détail d'une carte de 1979 intitulée « Loi sur la protection du territoire agricole. [zone agricole] 8.0-2929, Municipalité de Deschambault » et produite par le Gouvernement du Québec (BAnQ numérique, 0006603385, [Consulté en ligne], https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4341457)

Le seul changement indiqué sur le plan de 1992 est le changement de statut agricole d'une petite section au sud-ouest de la zone concernée par la présente intervention (figure 14).

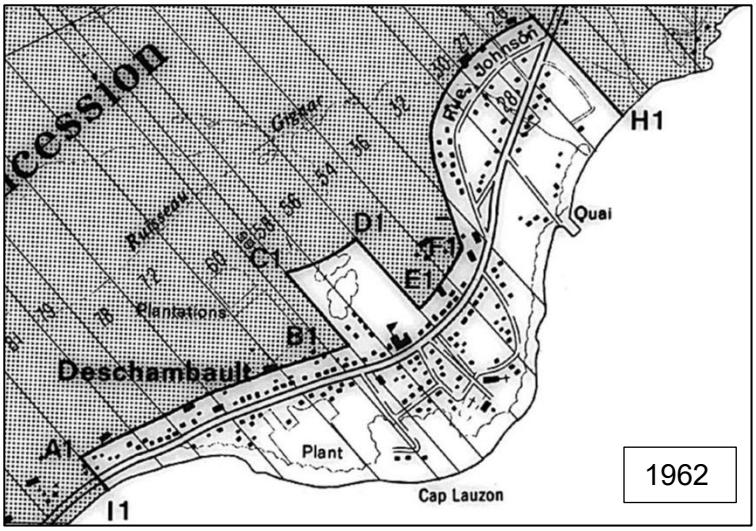

Figure 14. Détail d'une carte de 1992 intitulée « Loi sur la protection du territoire agricole. [zone agricole] 8.0-34055, Deschambault (SD) » et produite par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (BAnQ numérique, 0006677217, [Consulté en ligne], https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4347506)

En 1993, le dernier curé résidant de Deschambault prend sa retraite et le presbytère de 1871 perd la fonction pour laquelle il avait été construit (Roby et Roy 2013 : 197). Neuf ans plus tard, Deschambault et Grondines fusionnent pour former la municipalité de Deschambault-Grondines. Le bâtiment du 120, rue Saint-Joseph est alors aménagé pour accueillir l'hôtel de ville (Roby et Roy 2013 : 205). C'est aussi dans les dernières décennies du XX^{e} siècle et au début du XXI^{e} siècle qu'a lieu un programme d'embellissement du secteur du cap Lauzon qui inclut la plantation d'arbres et l'enfouissement des fils électriques dans la zone concernée par l'intervention (Roby et Roy 2013 : 212). Aujourd'hui, les anciens terrains de la Fabrique sont aménagés avec des sentiers sur le cap Lauzon, des arbres, un kiosque et des panneaux d'interprétation (Roby et Roy 2013 : 212-216).

4. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEUR

La planche 2 illustre les sites archéologiques CdEx-6, lié au Vieux presbytère de Deschambault et CdEx-15, lié au Couvent de Deschambault, ainsi que les zones d'informations archéologiques recensées dans un rayon de 500 m de la zone d'intervention de 2024 (tableau 2). La première intervention dans ce secteur de la ville de Deschambault a été effectuée en 1979. Il s'agit d'un recensement archéologique menant, entre autres, à la reconnaissance du site du Vieux Presbytère (CdEx-6). L'archéologue Laurent Girouard a réalisé seize sondages dont cinq ont livré des artéfacts autochtones de la période archaïque et quatre ont livré des artéfacts historiques du XIX^{e} siècle (Girouard 1979).

Par la suite, une intervention a été réalisée en 1996 sur le site CdEx-6 du Vieux presbytère pour dégager les vestiges au nord-est du bâtiment. L'intervention de près de trois semaines consistait à des sondages à l'est et l'ouest du presbytère de 1815 et a permis de documenter les différentes phases de construction et occupation du bâtiment (Lapointe 1996 : 6).

Enfin, une supervision archéologique a eu lieu lors de la réfection des fondations du Couvent de Deschambault (CdEx-15) en 2019 (Artefactuel 2020). Le résultat de l'intervention a permis de constater deux vestiges du côté sud-est du bâtiment appartenant à une dépendance associée à une étable ou une grange.

Tableau 2. Zones d'informations archéologiques dans un rayon de 500 m de la zone d'intervention de 2024

Auteur.e (Référence ISAQ)	Année de publication	Localisation	Distance du projet	Résultats et recommandations principales
Royer, Martin (S02698)	1999	Depuis la bibliothèque du Bord de l'Eau, à l'est de l'église Saint-Joseph et à l'est et nord-est de l'Hôtel de Ville	7 m	Négatif, recommandation de surveillance pour toute autre excavation dans l'aire de protection de l'église et du Vieux presbytère.
Castonguay, Carl (S03268)	2002	Depuis l'église Saint-Joseph, à l'ouest de l'Hôtel de Ville, le long de la rue Saint-Antoine	10 m	Négatif, recommandation de surveillance pour toute autre excavation dans l'aire de protection de l'église et du Vieux presbytère.

Artefact Urbain

Réalisation d'expertises sur le patrimoine archéologique dans le cadre de projets situés sur le territoire de la direction générale territoriale de la Capitale-Nationale

Planche 3. Localisation des sites et zones d'information archéologique à proximité de la zone d'intervention à Deschambault-Grondines

- Zone d'intervention 2024
- Sites archéologiques
- Zones d'informations archéologique (ZIA)

0 25 50 m

Système de coordonnées :
WGS 84 (EPSG : 3857)

Fond de carte :
Open Street Map (carte principale)

Échelle 1 : 10 000

Cartographie :
Marie-Anne Paradis, archéologue
Octobre 2025

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Les données recueillies lors de l'intervention de 2024 incorporent deux tranchées mécaniques, pour la pose d'une génératrice et de son fil d'alimentation, toutes deux incorporées à la sous-opération AU24-1A. Ainsi, elle représente tout d'abord une tranchée de 4,20 m sur 2,50 m sur une profondeur maximale de 0,50 m, orientée plus ou moins nord-sud (planche 2). Son profil stratigraphique sud se présente ainsi : un premier lot (AU24-1A1) constitue la couche d'humus organique gazonnée avec un limon sableux brun foncé, de compacité meuble avec des racines (10%) et gravillons (2%), sur 0,45 m d'épaisseur. Le second lot (AU24-1A2) se compose d'un sable légèrement limoneux brun foncé, homogène avec des racines (1%) et quelques artéfacts, dont du verre transparent teinté brun oxydé avec des inclusions de pierres (30%) de grès et de calcaire schisteux (40% 0-5cm ; 50% 5-15cm ; 10% 15-50cm), observé sur une épaisseur de 0,05 m, mais se poursuivant plus profondément. Au niveau des inclusions, ce lot présente des traces de cuivre oxydé vert, des tessons de terre cuite fine vernissée jaune et blanche, un tesson de porcelaine fine européenne, du verre teinté et des fragments d'os de mammifères. La plupart des tessons indiquent une fabrication entre 1850 et le début du XX^{e} siècle. La datation la plus ancienne vient d'un motif pastoral sur un tesson de bord de terre cuite fine vernissée blanche pouvant dater de 1781 à 1859.

Dans le coin sud-est de cette tranchée se trouve une lentille entre les lots AU24-1A1 et AU24-1A2 comprenant des pierres subarrondies, du gravier (80%) avec des nodules de mortier beige-blanc sableux sur 0,15 cm de hauteur et 1,20 m de largeur. La lentille se situe à 0,30 m sous la surface, sous le lot AU24-1A1.

La seconde partie de la sous-opération est une tranchée de 0,70 m de largeur sur 9,20 m de longueur entre la première tranchée et le mur nord-ouest de l'hôtel de ville. Celle-ci a pour but d'enfouir les fils électriques pour l'alimentation en électricité de la génératrice. La profondeur de la tranchée est de 0,75 m à proximité du bâtiment de l'hôtel de ville, puis atteint une profondeur de 0,50 m à sa jonction avec la première excavation rectangulaire plus au nord, expliqué par une pente descendante.

Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 275 998,47
Y : 5 170 261,15

Photographie HVDG_001

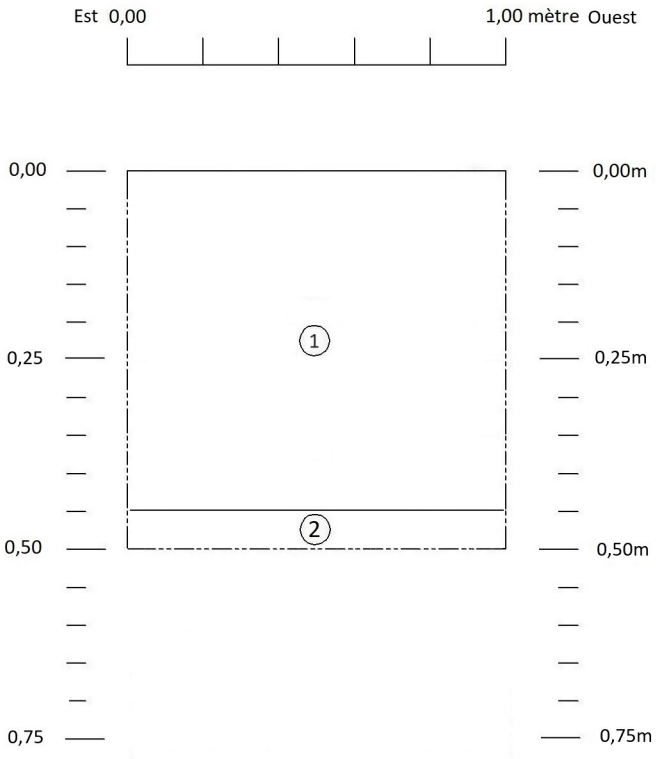

LÉGENDE

1 0 - 0.45 m : Humus organique gazonné avec un limon sableux brun foncé, meuble avec cailloux (2%) et racines (10%).

2 0.45 - 0.50 m : Sable légèrement limoneux brun oxydé, compact, avec pierres de grès et calcaire schisteux (30% ; 40% 0-5cm ; 50% 5-15cm ; 10% 15-50cm) avec quelques artéfacts.

—---— Limite de profil

Surveillance archéologique à l'hôtel de ville de la municipalité de Deschambault-Grondines

Croquis stratigraphique de la paroi sud-ouest de la sous-opération AU24-1A

Artefact Urbain

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

6. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Cette section a pour but d'interpréter les différents résultats recueillis lors de l'intervention réalisée à l'automne 2024 dans le secteur de l'hôtel de ville de Deschambault-Grondines. L'analyse des données historiques, scientifiques et matérielles concernant l'occupation du secteur a pu être organisée en une séquence événementielle chronologique. Ainsi, la chronologie relative de l'occupation dans l'aire d'intervention a été subdivisée en trois événements distincts.

6.1 Événement 1 : Occupation du presbytère (années 1871 - première moitié du XX^{e} siècle)

Le bâtiment de l'actuel Hôtel de Ville était auparavant le troisième presbytère de la paroisse et il a été construit en 1871 selon les plans de l'architecte Zéphirin Perrault (Patri-Arch 2011 : 2). Selon les datations de fabrication des artéfacts retrouvés dans le deuxième lot (AU24-1A2), il est possible de déduire une époque de rejet de ces objets aux alentours des années d'occupation du presbytère. Cette occupation a été en continu depuis sa construction en 1871 jusqu'à aujourd'hui. Cependant, aucun artéfact ne témoigne d'une occupation de la deuxième moitié du XX^{e} siècle dans le lot AU24-1A2. Ainsi, nous pouvons interpréter que la production des déchets enfouis dans le lot AU24-1A2 aurait eu lieu lors de l'occupation du presbytère après sa construction en 1871 jusqu'à la moitié du XX^{e} siècle en raison de l'absence de déchets plus récents.

6.2 Événement 2 : Réparations du presbytère (1953)

La lentille de pierres et de mortier identifiée au coin sud-est de la sous-opération et entre le premier et deuxième lot sédimentaire pourrait être associée à des réparations du bâtiment qui ont eu lieu en 1953 (Patri-Arch 2011 : 2). En effet, puisqu'elle est située au-dessus du lot d'occupation AU24-1A2, elle ne serait pas liée à la construction du bâtiment.

6.3 Événement 3 : Surface actuelle (fin XX^{e} - début XXI^{e} siècle)

Le premier lot AU24-1A1, présent en surface lors de l'intervention à l'automne 2024, est un aménagement paysager composé d'une surface gazonnée, de son substrat organique, ainsi que d'un limon sableux sous-jacent. Aucun artéfact n'a été repéré dans ce lot. L'aménagement est visible sur les images satellites à partir de 2006 (figure 15), mais il pourrait avoir été mis en place à la fin du XX^{e} siècle.

Figure 15. Image satellite de l'hôtel de ville de Deschambault-Grondines datée du 14 mai 2006 (Google Earth Pro)

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique menée à l'automne 2024 sur le terrain de l'hôtel de ville de Deschambault-Grondines avait pour objectif d'identifier les données archéologiques lors des travaux d'excavation dans le cadre du projet d'installation d'une génératrice. Situés au cœur d'un espace patrimonial d'importance, les observations stratigraphiques et les artéfacts recueillis confirment la présence d'un niveau d'occupation associé au troisième presbytère. Ce dernier a été construit en 1871 selon les plans de Zéphirin Perrault. L'analyse de la culture matérielle suggère que les rejets domestiques observés datent de la période d'occupation du presbytère de 1871 jusqu'à la moitié du XX^{e} siècle. Les traces de pierres et mortier identifiées dans la zone de transition entre les deux lots pourraient témoigner de travaux de réparation effectués en 1953, tandis que les couches en surface observées correspondent à des aménagements paysagers récents, probablement réalisés à la fin du XX^{e} siècle ou au début du XXI^{e} siècle.

Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise pour l'emplacement de la génératrice. Toutefois, en raison de la valeur historique et patrimoniale du secteur, la recommandation de maintenir une surveillance archéologique lors de tout nouveau projet situé dans le rayon de protection de l'église de Saint-Joseph et du vieux presbytère de Deschambault demeure pleinement justifiée.

7.1 Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées aux interventions archéologiques réalisées à l'automne 2024 par Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. Il n'existe pas de justification suffisante pour évaluer la valeur de recherche sur le terrain, la connaissance post-terrain, ni la valeur scientifique en raison de l'absence d'informations archéologiques paléohistoriques et historiques dans la zone d'intervention. Toujours dans le même ordre d'idée, les résultats des interventions ne permettent pas d'attribuer des valeurs d'exception, de représentativité, d'appropriation culturelle ou d'association à l'ensemble du secteur expertisé.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHAMBAULT, Marie-France

1995 *Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

ARKÉOS

2010 *Nouveau poste Limoilou à 230 kV et ligne d'alimentation à 230 kV. Étude de potentiel archéologique*. Rapport inédit remis à Hydro-Québec.

ARTEFACTUEL

2020 *Couvent de Deschambault (CdEx-15) - Supervision archéologique des travaux de réfection des fondations (2019)*. Municipalité de Deschambault-Grondines, rapport inédit.

BENMOUYAL, José

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers no 63.

1990 *Un village iroquoien à Deschambault*. MAC.

BERGERON, André et France RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois*. 2e édition, Centre de conservation du Québec, 229 p.

BOUDREAU, Jeff

2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland (MA), Freedom Digital.

CASTONGUAY, Carl

2002 *Surveillance archéologique, projet souterrain 2001*. Hydro-Québec.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS (CDA)

2020 *Réfection de la chaussée de la côte de la Fabrique et de la rue Saint-Jean entre les rues Pierre-Olivier-Chauveau et de l'Hôtel-Dieu*. Surveillance archéologique 2020. Ville de Québec.

CHALIFOUX, Éric

1999 Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec. *Northeast Anthropology* **57** : 69-79.

CHAPDELAINE, Claude

1989 La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique. *Anthropologie et société* **13** (2) : 127-142.

1994 *Analyse par activation neutronique du chert taillé à Rimouski*. Dans *Il y a 8000 ans à Rimouski… Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Édité par le MTQ, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 22 : 147-162.

2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. **XXXIV** (1) : 3-20.

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32, 384p.
2012 *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. A Peopling of the Americas Publication, Center for the Study of the First Americans, Texas A&M University Press.

CHAPDELAINE, C. et CLERMONT, N.
2006 *Adaptation, Continuity and Change in the Middle Ottawa Valley: A View from the Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites*. Dans *The Archaic of the Far Northeast*. édité par D. Sanger et M.A.P. Renouf (éds.), The University of Maine Press: 191-220.

CHRÉTIEN, Yves
1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

CLERMONT, Norman
1978 Les crémations de Pointe-du-Buisson. *Recherches amérindiennes au Québec* **8** (1) : 3-20.
1990 Le Sylvicole inférieur au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* **20** (1) : 5-17.

COSSETTE, Évelyne
2003 *Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11.* Dans *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais, Montréal*, Édité par N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-mars. Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 30.

CÔTÉ, Marc
1998 *Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue*. Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur*. Édité par R. Tremblay, Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.

CYR, Céline et Pierre DUFOUR
1983 [En ligne] *Drapeau, Joseph*. Dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 5, Université Laval/University of Toronto, 2003. https://www.biographi.ca/fr/bio/drapeau_joseph_5F.html

DELISLE, Luc
1963 *La petite histoire de Deschambault (1640-1963) depuis la concession des fiefs de Chavigny et de LaChevrotière jusqu'au deux-cent cinquantième anniversaire de la fondation de la paroisse,* Québec*.*

DESCHAMBAULT-GRONDINES
2025 *Rôle d'évaluation*, [Consulté en ligne le 16-09-2025], https://pdi.pgmunicipal.com/immosoft/controller/ImmoNetPub/U4051/viewImmeuble?fourn_seq=219&IdImmeuble=&session_id=E6E2863A095516684836B980F69BC0FF

DUMAIS, Pierre
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers no 64.
2000 The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec. *Archaeology of Eastern North America* **28** : 81-112.

GATES ST-PIERRE, Christian
2006 *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie, no 168, Musée canadien des Civilisations, Gatineau.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GATES ST-PIERRE, C. et R.G. THOMPSON
2015 Phytolith Evidence for the Early Presence of Maize in Southern Quebec. *American Antiquity* **80** (2) : 408-415.

GIROUARD, Laurent
1979 *Reconnaissance archéologique à Deschambault, août 1979.* Corporation municipale du Village de Deschambault.

GRAILLON, Éric
1997 *Inventaire de la collection Cliché-Rancourt*. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke: Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston
1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

LAPOINTE, Camille
1996 *Fouilles archéologiques sur le site du vieux presbytère de Deschambault, CdEx-6.* Société du vieux presbytère de Deschambault.

LAVOIE, M., MAGNAN, G. et J. COLPRON-TREMBLAY
2010 Le couvert végétal de la région de Québec : une histoire plurimillénaire. *Le Naturaliste canadien* **134** (1) : 5-12.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)
2019 [En ligne] *Forêt ouverte*. *Carte et données forestières*. Gouvernement du Québec, Québec. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/, consulté le 5 octobre 2025.

PARADIS, Marie-Anne et Joey LEBLANC
2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Université Laval et MITACS. En cours de publication, en possession des auteurs.

PATRI-ARCH
2011 *Presbytère de Deschambault (hôtel de ville).* Fiche de patrimoine bâti, MRC de Portneuf (présentée à l'annexe 4)
2014 *Inventaire du patrimoine bâti portneuvois*. MRC de Portneuf, [Consulté en ligne le 07-05-2025], https://portneufculturel.com/wp/patrimoine-bati/

PINTAL, Jean-Yves
1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Collection Patrimoines, Dossiers 102, Ministère de la Culture et des Communications, Québec.
2002 De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. *Recherches Amérindiennes au Québec* **32** (3) : 41-54.
2006 Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis. *Archéologiques* **19** : 1-20.
2012 *Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec*. Dans Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast. Édité par Claude Chapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.
2013 *Étude de Potentiel et inventaire archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François*. Rapport remis à la MRC de Charlevoix et à la CRÉ de la Capitale-Nationale

PLOURDE, Michel
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Rapport inédit. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.
2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère).* Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

PLUMET, P., MOREAU, J-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-F. et V. ELLIOT
1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 20.

ROBY, Yves et Françoise ROY
2013 *Deschambault. Avec la collaboration de Madeleine Bouillé, Nicolas Roby, Jacqueline Roy, Daniel Saint-Amand et Marc Vallières, Septentrion, Québec.*

ROYER, Martin
1999 *Surveillance archéologique de travaux d'égout et d'assainissement à Deschambault*. Municipalité de Deschambault.
2002 *Moulin Paquin (CdEx-13) à Deschambault, lots 103 partie et lot 105 partie*. Ministère des transports du Québec, direction territoriale de Québec, MTQ, Québec.

RURALYS
2014 *Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'arsenal (CeEt-403).* Québec, Commission de la Capitale Nationale, 175 p.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)
[En ligne] Système d'information géominière du Québec : Carte interactive. Énergie et ressources naturelles, Québec. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr, consulté le 5 octobre 2025.

TACHÉ, Karine
2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

TREMBLAY, Roland
2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Éditions de l'Homme.

Annexe 1 : Inventaire des artéfacts

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1A2 Zone tranchée	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	Bol ?	2	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Tessons non jointifs. Un tesson de bord et de paroi et un tesson qui inclut aussi le pied annulaire et l'amorce du fond. Pâte jaune claire, dure, dense et peu poreuse dans laquelle on voit de petites inclusions noires et quelques bulles d'air allongées dans le repli du pied. L'intérieur est recouvert d'un engobe blanc qui a un aspect gris sous la glaçure. Un décor moulé de cannelures horizontales et verticales ainsi que floral (feuilles d'acanthe ?)
1A2 Zone tranchée	M1.6.1	Porcelaine fine européenne	Contenant	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Tessons du fond et de l'amorde ce la paroi de ce qui semble être un contenant à fond circulaire. Aucun décor ou marque visible. Pâte blanche, homogène et vitrifiée. Glaçure très brillante fusionnée à la pâte. Diamètre de la base: environ 6,5 cm
1A2 Zone dalle	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette creuse	3	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tessons jointifs d'une assiette creuse. Diamètre maximal: environ 23 cm. L'objet est entièrement blanc. L'aile/marli est plutôt large (environ 3cm). Aucun décor n'est visible, mais des petites crêtes moulées sont perceptibles au toucher sur l'aile. Un petit pied annulaire est présent.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1A2 Zone dalle	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Soucoupe creuse ?	2	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tessons non jointifs. Un des tessons comprend le bord et la descente, alors que le second comprend en plus une portion du bassin. Les bords sont droits et lisses, sans aile. Un petit pied annulaire est présent. Un décor polychrome à l'éponge est présent sur la face interne: frise/motif de Grecque magenta près du bord interne, frise composée de losanges placés à l'horizontale en bleu au centre de la descente, motif végétal vert sur le fond. Tous les motifs sont réalisés à l'éponge coupée.
1A2 Zone dalle	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Bol	1	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Tesson de bord et de paroi qui semble provenir d'un bol plutôt grand (19 cm de diamètre à l'ouverture). Il pourrait s'agir d'un bol de service ou servant à la consommation des aliments. Décor sur la face externe: bande bleue près du bord externe et motif végétal (palmiers ?) répétitif à l'éponge coupée sur la paroi aussi en bleu. Plusieurs ratés sont visibles dans le décor. Il est flou par endroits et a été touché/a coulé pendant son application.
1A2 Zone dalle	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	2	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tessons non jointifs portant des motifs imprimés normalement associés au style "chinois" sur la face interne (fish roe, losanges, Jo-I). Ils sont imprimés en bleu. Le premier est un tesson de bord et de marli. Le second comprend le bord, le marli, la descente et l'amorce du bassin. Le marli est légèrement concave. Un petit pied annulaire est présent. Des défauts sont visibles dans le décor imprimé.

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
1A2 Zone dalle	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Grande assiette	2	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Un tesson de bord, de marli et de l'amorce de la descente et tesson de fond non jointif. Décor imprimé bleu foncé en négatif qui semble couvrir toute la face interne: géométrique sur le rebord interne puis végétal sur le marli et la descente; scène pastorale au fond (personnage debout, chien, femme/enfants avec poissons).
1A2 Zone dalle	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	Bol	2	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Deux tessons provenant d'objets différents. 1er: tesson de bord et d'amorce de la paroi, jaune très clair, minces bandes d'engobe brun et blanc sur la face externe près du bord. 2e: Tesson de bord et de paroi, jaune foncé, décor de bandes d'engobe bleu clair sur un large bande blanche surmontée et soulignée de bandes brunes.
1A2 Zone dalle	M2.2	Verre teinté	Verre plat	1	F5.08.3.1	Matériaux de base-vitre	Tesson de verre plat. Verre teinté vert. Environ 8,5 cm x3,7 cm
1A2 Zone dalle	E1.3.1.5	Mammifères	Mammifère	3	E1.3.1.5	Mammifères	Fragment de l'os long d'un moyen mammifère portant des marques de couteau. Fragment d'un os long de ce qui semble être un gros mammifère (?). Ce dernier a été scié. Fragment d'une côte de moyen à gros mammifère.

Annexe 2 : Registre photographique

Registre des photographies

Projet: Hotel de Ville de Deschambault - Grondines

Archéologue responsable: Joey Leblanc

No d'appareil : Tablette #2

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
HVDG_001	1A	Profil 1 de l'excavation principale.	SO	19-11-2024
HVDG_002	1A	Vue sur la fin de l'excavation principale.	O	19-11-2024
HVDG_003	1A	Vue sur la fin de l'excavation de la tranchée électrique.	S	19-11-2024
HVDG_004	1A	Vue sur la fin de l'excavation de la tranchée électrique.	N	19-11-2024
HVDG_005	1A	Vue sur la lentille de démolition au coin de l'excavation principale.	E	19-11-2024

Annexe 3 : Mosaïque des photographies

HVDG_003

HVDG_004

HVDG_005

HVDG_001

HVDG_002

Annexe 4 : Fiche patrimoniale du Presbytère de Deschambault (hôtel de ville)

MRC de Portneuf

Base de données patrimoniales

Données administratives

Localisation et occupation de la propriété

Municipalité: Deschambault-Grondines
Secteur: Deschambault
Adresse: 120 - Saint-Joseph (rue)
Dénomination: Presbytère de Deschambault (hôtel de ville)
Matricule: 9568-56-5844
Cadastre: 3235327
Année construction: en 1871-1872
Statut(s) juridique(s): partie de l'aire de protection
Coordonnées GPS: W 71° 55' 38,9" / N 46° 38' 53,8"

2011_34058_SLAU_0120_01

Type de bien: Bâtiment principal

Données architecturales et paysagères

Typologies

Typologie fonctionnelle (fonction d'origine): résidentielle
Typologie constructive (structure apparente): indéterminé
Typologie formelle (courant architectural dominant): Tradition québécoise

Élévations

Nombre d'étages: 1.5
Saillies: volume annexe, escalier, galerie, cheminée
Matériau soubassement: pierre

Élévations

Matériau(x) façade principale	Matériau(x) façade secondaire gauche	Matériau(x) façade secondaire droite
pierre de taille	pierre de taille	planches de bois horizontales
pierre de revêtement	pierre de revêtement	

Toitures et lucarnes

Profil toiture	Revêtement(s) toiture	Lucarnes
à deux versants droits	tôle à la canadienne	à pignon
	tôle à baguettes	

Ouvertures

Portes

Forme(s) ouverture(s)	Type(s) porte(s)	Matériau(x) porte(s)
rectangulaire	plane avec baie latérale et imposte	bois

Fenêtres

Forme de l'ouverture	Type de fenêtre	Sous type de fenêtre	Matériau de la fenêtre
rectangulaire	à guillotine	à grands carreaux	indéterminé
rectangulaire	à guillotine	à grands carreaux	bois

Données architecturales et paysagères

Ornementation

Ornement(s)

chaînage d'angle	balustrade/garde-corps
chambranle	entablement

Remarques sur le paysage

○ Présence de bâtiment(s) secondaire(s) d'intérêt

Types bâtiment(s) secondaire(s) d'intérêt

Données historiques

Construction

Année construction en 1871-1872

Maître d'oeuvre: Zéphirin Perrault

Propriétaire constructeur

Statut du maître d'oeuvre: architecte

Notes historiques

Un premier presbytère est érigé vers 1735 sur le Cap Lauzon à Deschambault. Un deuxième est construit tout près du premier entre 1815 et 1818. Devenu désuet et décrépi, on décide en 1871 de le remplacer par une nouvelle construction dont les plans sont attribués à l'architecte Zéphirin Perrault. En 1920, on procède à l'installation de l'électricité et à certaines réparations en 1953. Cet ancien presbytère est transformé en hôtel de ville à une date indéterminée.

Données documentaires

Références bibliographiques

ROY, Caroline. *Une histoire d'appartenance; Portneuf.* Vol. 6. Sainte-Foy, GID, 2002, p. 107.

Sur les traces de créateurs portneuvois. Québec, Éditions Varia, 2009, p. 48.

BOURQUE, Hélène. « Deschambault : une architecture expressive », *Continuité*, n° 50, 1991, p. 36.

FRENETTE, Yves. *Le Cap Lauzon et ses "vieux presbytères"*. 1974, p. 20.

Évaluation du potentiel patrimonial *

État physique

Date évaluation: 2011-09-12

◉ Bon état ○ Travaux mineurs requis ○ Travaux majeurs requis

Remarques sur l'état physique

État d'authenticité

○ État complet ○ Évolution harmonieuse ○ Transformations réversibles ◉ Altérations importantes

Remarques sur l'état d'authenticité

Comme le démontrent des photos anciennes, l'édifice possédait à l'origine trois lucarnes à arc cintré et des fenêtres à battants à grands carreaux. Un volume annexe a été installé à l'arrière sur la façade droite. Certaines fenêtres à guillotine semblent contemporaines.

Évaluation patrimoniale

Critères d'évaluation (valeurs) ☒ Âge et histoire ☒ Usage ☒ Architecture ☒ Authenticité ☒ Contexte

Éléments de valeur patrimoniale

Le bâtiment témoigne de l'influence prédominante du curé dans la société québécoise au 19e siècle. Comme son occupant, le presbytère tient une place de choix dans le village. Construit en pierre de taille et de grandes dimensions, il est représentatif d'une version opulente de la maison traditionnelle québécoise qui domine le paysage bâti des campagnes et des villages québécois pendant la majeure partie du 19e siècle. La valeur du presbytère repose aussi sur son contexte. Il est implanté sur le Cap Lauzon, dans le noyau paroissial de Deschambault, où se côtoient plusieurs édifices patrimoniaux bien conservés comme l'église, le vieux presbytère, la salle des habitants et le magasin général Paré. Enfin, la valeur du presbytère de Deschambault tient à son histoire et son ancienneté. Il fut construit en 1871-1872 selon les plans de l'architecte Zéphirin Perrault qui a laissé plusieurs oeuvres dans la région. Le presbytère de Deschambault possède une valeur patrimoniale supérieure

Valeur patrimoniale

○ Exceptionnelle ◉ Supérieure ○ Bonne ○ Moyenne ○ Faible ○ Aucune

Recommandations

Éléments à conserver et à mettre en valeur

Conserver tous les éléments anciens actuels et veiller à leur entretien.

Éléments à rétablir ou à remplacer

Idéalement, remplacer les fenêtres par un modèle à battants à grands carreaux.

* La valeur patrimoniale est une donnée susceptible d'évoluer avec le temps, selon la nature des interventions.

Photographies

2011_34058_SJOS_0120_01

2011_34058_SJOS_0120_02

2011_34058_SJOS_0120_07

2011_34058_SJOS_0120_08

Troisième presbytère-1

Troisième presbytère

Gestion des données

Créée le	Créée par	Modifiée le	Modifiée par
2011-07-26	Patri-Arch		

Montréal

Expertises archéologiques de 2024 et 2025 au musée de Lachine

Supervision et fouille archéologiques
Site BiFk-6

Mandat M-29

Rapport préliminaire

ethnoscop

Novembre 2025

Expertises archéologiques de 2024 et 2025 au musée de Lachine

Supervision et fouille archéologiques
Site BiFk-6

Ethnoscop 2025

Rapport réalisé pour la Ville de Montréal

Mandat M-29

Montréal

Page couverture : Fouille archéologique en bordure du mur ouest de la Dépendance, vue vers le nord (BiFk-6-2025-NUM1-31).

RÉSUMÉ

Des interventions archéologiques ont été menées en 2024 et 2025 sur le site patrimonial Le Ber-Le Moyne (BiFk-6) en prévision de travaux de restauration touchant les différents bâtiments historiques du Musée de Lachine, soit la Maison Le Ber-Le Moyne, son Annexe et sa Dépendance. Ces travaux incluaient, en 2024, une supervision archéologique de tranchées de caractérisation géotechnique en lien avec l'étanchéisation des fondations des trois bâtiments, de même qu'une fouille d'un espace de 2 m de large en bordure du mur ouest de la Dépendance, situé sur la propriété privée voisine de celle du musée, un emplacement qui n'avait encore jamais fait l'objet d'intervention archéologique.

La supervision archéologique de 2024, bien que limitée à des endroits déjà excavés par le passé, a néanmoins permis de documenter la maçonnerie de la Maison, de l'Annexe et de la Dépendance. La fouille archéologique de 2025 a, quant à elle, permis de documenter en détail la séquence d'occupation à l'ouest de la Dépendance depuis le début du XX^{e} siècle en plus de permettre l'identification d'au moins deux phases de travaux ayant eu un impact sur la maçonnerie de la Dépendance. En tenant compte de l'ensemble des données disponibles, il a ainsi été possible d'identifier l'impact, sur les sols présents dans ce secteur, de différentes phases de travaux qui se seraient déroulées, selon les données historiques, autour de 1941, de 1947 et de 1985. La plus ancienne occupation encore en place présente dans ce secteur pourrait remonter, au plus tôt, à la fin du XIX^{e} et les artefacts qui pourraient témoigner d'une présence plus ancienne sur le site ont tous été retrouvés dans des niveaux perturbés en association avec des objets plus récents.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES VII

LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX

LISTE DES PLANS XI

LISTE DES TABLEAUX XI

LISTE DES PARTICIPANTS XIII

1. INTRODUCTION 1
   - 1.1 Mandat 1
   - 1.2 Méthodes de travail 2

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES 7
   - 2.1 Cadre environnemental 7
   - 2.2 Cadre autochtone 13
     - 2.2.1 Le Paléoindien (13 000 à 8000 ans AA) 13
     - 2.2.2 La période de l'Archaïque (9000 à 3000 ans AA) 14
     - 2.2.3 Le Sylvicole (3000 à 450 ans AA) 16
     - 2.2.4 La période historique chez les Autochtones 19
   - 2.3 Cadre eurocanadien 19
     - 2.3.1 Peuplement initial de Lachine (avant 1667) 20
     - 2.3.2 Exploitation d'un comptoir pour le commerce des fourrures par Jacques Le Ber et Charles Le Moyne (1667-1687) 22
     - 2.3.3 Exploitation agricole, famille militaire (1695-1765) 25
     - 2.3.4 Exploitation agricole, famille Heney (1765-1844) 26
     - 2.3.5 Le cottage romantique (1844-1901) 28
     - 2.3.6 Le XX^{e} siècle, le musée et la pisciculture (1946 à aujourd'hui) 39
   - 2.4 Études antérieures 45

3. INTERVENTION 2024 (OPÉRATION 15) 53
   - 3.1 Annexe de la maison Le Ber-Le Moyne (sous-opération 15A) 53
   - 3.2 Maison Le Ber-Le Moyne (sous-opération 15B) 57
   - 3.3 Dépendance (sous-opération 15C) 60

4. INTERVENTION 2025 (OPÉRATION 16) 63
   - 4.1 Aménagements postérieurs à la rénovation de 1985 64
   - 4.2 Installation d'un drain et travaux d'aménagements pendant la première moitié du XX^{e} siècle. 64
   - 4.3 Niveaux d'occupation antérieurs à l'installation du drain. 70
   - 4.4 Différentes étapes de réfection observées sur le mur ouest de la Dépendance 72

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 79

MÉDIAGRAPHIE 81

ANNEXES

Annexe 1. Superposition de plans anciens à la trame actuelle
Annexe 2. Catalogue des photographies
Annexe 3. Inventaire des artefacts et des écofacts

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Émersion du secteur d'étude et formation du paléochenal (tirée de Ethnoscop à venir) 10

Figure 2. Extrait d'un plan de l'île de Montréal en 1702, par François Vachon de Belmont. Il illustre, entre autres, la ville de Montréal (1), les rapides de Lachine (2), le Fort Cuillerier (3), le Fort Rémy (4), le Fort Rolland (5) et l'emplacement choisi pour la construction d'un canal (6). Source : BAC, (Archivianet) H1/340/Montreal/1702 (1939) 22

Figure 3. Extrait d'un plan intitulé « Plan de terrains à Lachine », vers 1845, par H. M. Perrault (BAnQ, CA601, S53, SS1, P1188). 31

Figure 4. Extrait d'un plan intitulé « Contoured Plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 », feuille VIII, Plan IV, BAnQ, G3452 M65 s2,5 C65. 32

Figure 5. Illustration de Miss Sanborn, Art Teacher at Lachine High, en 1932 (tirée de Beaupré et Michaud, 2000: 19). 33

Figure 6. Extrait d'un plan intitulé « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga…», en 1879, par Henry Whitmer Hopkins (BAnQ, 00000174244, Feuillet 82) 33

Figure 7. Extrait d'un plan possiblement réalisé en 1901 par Phillips EWH, lors de la vente de la propriété de la famille Wilgress à William Currie (image transmise par la Ville de Montréal) 34

Figure 8. Extrait d'un plan intitulé « Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard », en 1907, par Adolphe Rodrigue Pinsoneault (BAnQ, G1444 M65G475 P5 1907). 34

Figure 9. Extrait d'un plan intitulé « Lachine, Que », en 1912, par Charles E. Goad (BAnQ, 0000225139 35

Figure 10. Aquarelle de Frances A. Hopkins datée d'entre 1858 et 1860 (Royal Ontario Museum, 961.219.U, ROM2006_7800_1). 35

Figure 11. Aquarelle de J.E. Taylor, illustrant le cottage Wilgress en 1869 (musée de Lachine) 36

Figure 12. Joueurs de tennis devant le solarium de la maison vers 1920 (Musée de Lachine, Fond Galbreith, M2b/2,4) 36

Figure 13. Mur est de la maison au moment des travaux de restauration des années 1980 (Musée de Lachine, M2d/4, 30) 37

Figure 14. La maison Le Ber-Le Moyne en 1925 (Barbier, 1925, Musée de Lachine, M2b/2,4) 37

Figure 15. La maison Le Ber-Le Moyne en 1951 (Joseph Guibord, 1951, Lachine, BAnQ, 06M_E6,S7,SS1_P052735-51) 38

Figure 16. La maison Le Ber-Le Moyne en 1964 (Gabor Szilasi, 1964, Reportage touristique à Montréal, BAnQ, 06M_E6,S7,SS1_D641761) 38

Figure 17. La maison Le Ber-Le Moyne en 1969 (Henri Remillard, 1969, Musée du manoir Lachine, BAnQ, 06M_E6,S7,SS1_D693205 à 693212) 39

Figure 18. Extrait d'un plan des installations de la pisciculture de Lachine en 1950 (BAnQ M, S57, S101, tiré d'Archéocène, 2015a : 17) 41

Figure 19. Photographie aérienne de la pisciculture de Lachine (s.d.) (BAnQ M, S57, S101) 42

Figure 20. Extrait d'un plan intitulé « Insurance plan of the city of Lachine, Que. » en 1959 par Underwriter's (BAnQ, G1144 L33G475 A8 1972, tire de Robichaud et Stewart, 1999 : 112). 42

Figure 21. Le « Musée du manoir Lachine » et les aquariums à l'arrière, vers le nord-ouest en 1969, par Henri Rémillard (BAnQ, E6, S7, SS1, D693205-693292) 43

Figure 22. Façade sud de la maison et la galerie en 1969 par Henri Rémillard (BAnQ, 06M E6, S7, SS1, P693212) 43

Figure 23. Bâtiments situés entre la Maison et la Dépendance avant les travaux des années 1980 (Musée de Lachine, M2d/??) 44

Figure 24. Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 16B 77

Figure 25. Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 16C 78

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Mur sud de la Dépendance et les trois ouvertures qui la percent (photographie : Simon Santerre) 24

Photo 2. Localisation de la sous-opération 15A, vue vers le sud-ouest (BiFk-6-2024-NUM1-24) 53

Photo 3. Fondation du côté est de l'annexe, dans la sous−opération 15A, vue vers l'ouest (BiFk-6-2024-NUM1-16) 55

Photo 4. Paroi sud de la sous-opération 15A, vue vers le sud (BiFk−6−2024-NUM1-17) 55

Photo 5. Sous-opération 15B en cours d'excavation, vue vers l'est (BiFk−6-2024-NUM1-11) 57

Photo 6. Fondation du côté ouest de la maison Le Ber-Le Moyne, dans la sous-opération 15B, vue vers l'est (BiFk−6−2024-NUM1-13) 59

Photo 7. Paroi nord de la sous-opération 15B, vue vers le nord-est (BiFk-6-2024-NUM1-14). 59

Photo 8. Localisation de la sous-opération 15C, vue vers le nord (BiFk−6−2024-NUM1-26). 60

Photo 9. Fondation du côté sud de l'annexe, dans la sous-opération 15C, vue vers le nord (BiFk−6-2024-NUM1-21). 61

Photo 10. Drain en grès 16B6/16D6 ajouté au bâtiment dans la première moitié du XX^{e} siècle, vue vers l'est (BiFk-6-2025-NUM1-129) 66

Photo 11. Marque de fabrication de la Standard Drain Pipe Company visible sur le drain en grès, vue vers l'est (BiFk-6-2025-NUM1-35) 67

Photo 12. Fragment de céramique trouvé dans le lot 16A2 et portant la marque de fabrication de Robert Hanke dont la production débute en 1882 (photographie : Isabelle Hade). 67

Photo 13. Fragment d'une bouteille en verre trouvé dans le lot 16B4 portant la date de 1935 et la marque de fabrication de la Consumers Glass Co. 1917-1962 (photographie : Isabelle Hade). 67

Photo 14. Fragment de bouteille en verre trouvé dans le lot 16F3 et qui pourrait être associé à la Whitall Tatum Compagny, bien que l'inscription soit différente de celle utilisée par cette compagnie (photographie : Isabelle Hade) 68

Photo 15. Fragment d'un contenant en verre opaque blanc trouvé dans le lot 16C4 et présentant le nom de la Mentholatum company, en activité depuis 1889, de même que le symbole de la Dominion glass company (1928-early 1970s) (photographie : Isabelle Hade). 68

Photo 16. Vue en plan du trou de poteau 16D7 (BiFk-6-2025-NUM1-101). 69

Photo 17. Vue en coupe du trou de poteau 16D7(BiFk-6-2025-NUM1-110). 69

Photo 18. Bouteille en verre trouvée dans le lot 16C7 et portant le nom de la pharmacie de Charles E. Scarff, établie à Montréal en 1888 (photographie : Isabelle Hade). 70

Photo 19. Portion inférieure de la paroi ouest d'un sondage de 0,25m2 réalisé au nord-ouest de la sous-opération 16E pour documenter les niveaux de sols naturels présents jusqu'à une cinquantaine de centimètres sous la surface du sol naturel archéologiquement stérile, vue vers l'ouest (BiFk-6-2025-NUM1-93) 71

Photo 20. Portion sud du mur ouest de la Dépendance. Sont tracées en blanc les limites entre les différentes phases de construction (1) et de réfection du bâtiment (2 en 1941 et 3 en 1985), vue vers l'est (BiFk-6-2025-NUM1-123). 72

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale 4

Plan 2. Localisation du site BiFk-6 sur une spatiocarte 5

Plan 3. Sites archéologiques autochtones à composantes paléohistoriques dans la région de Montréal 11

Plan 4. Ensemble des interventions archéologiques 51

Plan 5. Localisation des sous-opérations 56

Plan 6. Superposition du plan de Sitwell de 1869 à la trame actuelle ..... annexe 1

Plan 7. Superposition du plan de Hopkins de 1879 à la trame actuelle ..... annexe 1

Plan 8. Superposition du plan de Pinsoneault de 1907 à la trame actuelle ..... annexe 1

Plan 9. Superposition du plan de Goad de 1912 à la trame actuelle ..... annexe 1

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 9

Tableau 2. Interventions antérieures 48

Tableau 3. Synthèse des différents lots enregistrés lors de l'intervention archéologique en fonction des événements auxquels ils se rattachent 63

Tableau 4. Répartition des artefacts (nombre de fragments) par matériaux et type d'objets, selon les événements auxquels ils sont associés 73

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Ville de Montréal

Marie-Claude Morin	Archéologue et conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur, révision du rapport
Geneviève Lévesque	Archéologue chargée de projet, rédaction du rapport
Gabrielle Legault	Archéologue de terrain – intervention 2024
Samuel Bourgela	Archéologue de terrain – intervention 2025
Louis Duval	Archéologue de terrain – intervention 2025
Molly Monette	Archéologue de terrain – intervention 2025
Cody Sloot	Archéologue de terrain – intervention 2025
Marine Blanchard	Archéologues de laboratoire
Jonas Leclerc	Archéologues de laboratoire
Marion Radenne	Archéologues de laboratoire
Mathieu Sévigny	Arpentage
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

En 2024, la firme Ethnoscop a été mandatée par la Division de la gestion immobilière de la Ville de Montréal sur le site patrimonial Le Ber-Le Moyne (BiFk-6)[1], situé dans l'arrondissement de Lachine (plans 1 et 2), en prévision de travaux de restauration touchants les différents bâtiments historiques présents sur le site du Musée de Lachine. Puisqu'il s'agit d'un site classé, ces travaux étaient encadrés par un plan de conservation incluant une supervision archéologique de tranchées de caractérisation géotechnique en lien avec l'étanchéisation des fondations des trois bâtiments historiques[2] présents sur le site, soit la Maison Le Ber-Le Moyne, l'Annexe et la Dépendance. De plus, étant donné que le terrain bordant le mur ouest[3] de la Dépendance, situé sur une propriété privée, n'avait encore jamais fait l'objet d'intervention archéologique, la Ville a profité de cette occasion pour réaliser une fouille archéologique préalablement à la réalisation de ces travaux de restauration.

Les interventions archéologiques dont font l'objet ce rapport ont été réalisées à la suite de la délivrance, par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, des permis de recherche archéologique 24-ETHN-55 et 25-ETHN-13. La première de ces interventions est associée à la supervision des tranchées de caractérisation géotechnique qui ont été réalisées en 2024 afin d'évaluer l'état des fondations sur les trois bâtiments. Ces excavations ont été

[1] À ne pas confondre avec les sites LeBer à l'île des Sœurs (BiFj-1) et LeMoyne-LeBer dans le Vieux-Montréal (BjFj-49).

[2] Afin de simplifier le texte, la Maison, l'Annexe et la Dépendance sont considérées comme trois bâtiments distincts, et ce, même si les deux premiers sont liés entre eux. Ce choix s'explique par des considérations historiques puisqu'ils ont été construits à deux moments bien distincts. Dans le cadre de ce rapport, la « Maison » fait donc ici référence à un bâtiment en pierre de forme rectangulaire, alors que l'Annexe désigne la portion plus tardive, située à l'arrière, et qui est aujourd'hui recouverte d'un revêtement de planches de bois.

[3] Les positions géographiques mentionnées dans ce rapport se rapportent à un nord qui est légèrement désaxé par rapport au nord géographique, mais qui reprend celui utilisé par Archéotec entre 1998 et 2010, de même que dans les différentes communications de la Ville de Montréal, incluant la demande de service. Il place la façade avant de la maison Le Ber-Le Moyne au sud et son annexe au nord de celle-ci. Ce nord, que Archéocène désigne comme « nord archéologique », est légèrement incliné par rapport au nord géographique, qui suit le même axe que celui du Chemin du Musée.

réalisées le 7 novembre 2024 par une équipe composée d'une archéologue chargée de projet accompagnée d'une archéologue de terrain et ciblaient des endroits qui avaient déjà été fouillés lors d'interventions précédentes. La présence d'archéologue était néanmoins requise lors de cette phase des travaux afin d'assurer une protection des ressources archéologiques encore en place sur le site. Cette présence avait pour objectif, entre autres, de guider l'implantation des différentes tranchées, de documenter la maçonnerie des trois bâtiments et des autres ressources archéologiques qui pourraient être encore en place.

La seconde intervention est associée à la fouille de l'espace situé en bordure du mur ouest de la Dépendance qui a été réalisée sur 12 jours entre le 27 mai et le 11 juillet 2025, par une archéologue chargée de projet accompagnée de trois archéologues de terrain. Cette intervention avait pour objectif de vérifier la présence de ressources archéologiques dans un secteur qui n'avait encore jamais fait l'objet de recherche et de documenter les différentes ressources archéologiques qui pourraient s'y trouver, incluant non seulement les niveaux d'occupation, mais également la fondation de la Dépendance. Cette intervention avait également pour objectif d'assurer la protection de toutes les ressources archéologiques encore en place, incluant la fondation du bâtiment.

1.2 Méthodes de travail

Les travaux réalisés en 2024 se limitaient à la supervision de trois tranchées excavées mécaniquement. Ces dernières ont été réalisées directement contre les fondations des trois bâtiments puisqu'elles étaient réalisées afin de vérifier l'état dans laquelle elles se trouvaient. Afin de s'assurer qu'aucune ressource archéologique ne soit détruite, l'emplacement de ces trois tranchées avait été déterminé de façon à cibler des superficies qui avaient déjà fait l'objet de travaux archéologiques. Les fondations ont été dégagées avec minutie par les archéologues avant de faire l'objet de relevés afin de documenter leur maçonnerie, incluant des variables telles que la forme, la taille et la disposition des pierres, de même que le type de mortier qui les liaient entre elles. Ce relevé incluait également toutes les modifications qui pourraient être visibles dans la maçonnerie en question, tel que des changements dans les matériaux utilisés ou le comblement d'anciennes ouvertures. Cet enregistrement avait pour objectif de récolter un maximum d'information qui pourrait permettre de dater la construction de ces trois bâtiments. Comme il sera expliqué dans la section 2.3, plusieurs hypothèses ont été proposées, par le passé, pour tenter d'y répondre, mais il n'existe encore aucune évidence permettant de statuer sur le sujet. Des relevés stratigraphiques ont également été réalisés, même si les niveaux d'occupation n'étaient plus en place. Plusieurs niveaux de sol naturel stériles ont ainsi pu être documentés, puisque les excavations mécaniques ont atteint des profondeurs beaucoup plus importantes que celles atteintes lors des fouilles.

La fouille archéologique réalisée en 2025 ciblait le mur ouest de la Dépendance. Il était initialement prévu d'effectuer une fouille exhaustive de la totalité de l'emprise des travaux, soit sur toute la longueur du mur, sur une largeur de deux mètres, puis de prolonger ces excavations d'environ 1 m aux deux extrémités du bâtiment pour en documenter les

extrémités, ainsi que pour faciliter le travail des ouvriers lors de l'étanchéisation de la fondation. Avant que les travaux ne débutent, cet espace avait été réduit au nord afin de préserver la haie appartenant au voisin, qui devait être laissé en place. De plus, la présence d'une souche très volumineuse, appartenant à un arbre mature en mauvaise santé et coupé un peu avant le début des travaux, a également entraîné une révision de la technique d'intervention en cours des travaux. Un espace de 2 m sur 2 m n'a pas été fouillé. Il a, en effet, été déterminé que les racines de l'arbre occupaient à cet endroit un volume trop important pour la faible quantité de connaissances archéologiques que la fouille de cet espace aurait apporté.

L'aire de fouille a été découpée en plusieurs sous-opérations de 1 m sur 2 m qui ont entièrement été excavés manuellement jusqu'à atteindre un sol naturel stérile, soit à environ 1 m de profond. Quelques sondages, de 0,5 m de côté, ont également été réalisés à partir de cette profondeur afin de répondre à des interrogations précises, comme atteindre la base du mur ou documenter la séquence des sols naturels. Chacun des lots rencontrés a été enregistré pendant la fouille et des relevés (stratigraphiques, en plan, maçonnerie) ont également été réalisés à la fin de chacune des sous-opérations. Une fois la fouille terminée une membrane géotextile a été déposée dans le fond et sur les parois de l'aire de fouille avant qu'elle ne soit remblayée mécaniquement et remise en état.

Les données obtenues au cours des interventions de 2024 et 2025 ont été enregistrées en utilisant le système alphanumérique de Tikal en suivant l'ordre de réalisation des interventions. Ce système, communément utilisé en archéologie au Québec, comprend un numéro d'opération distinct de celui des interventions antérieures, auquel s'ajoute une lettre servant à désigner chacune des sous-opérations réalisées pendant l'intervention. Un numéro de lot sert finalement à désigner les différents niveaux de sol ou les vestiges mis aux jours. Dans le cas présent, les tranchées d'excavations mécaniques réalisées dans le cadre de la supervision de 2024 correspondent aux sous-opérations 15A à 15C. La fouille réalisée à 2025 à l'ouest de la Dépendance correspond quant à elle aux sous-opérations 16A à 16F et couvre une superficie de 12m^2.

SITE LE BER-LE MOYNE, BiFk-6

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION GÉNÉRALE

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION

BiFk-6 CODE BORDEN

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

MON2201

ethnoscop

SITE LE BER-LE MOYNE, BiFk-6

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DU SITE BiFk-6 SUR UNE SPATIOCARTE

PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BiFj-7 CODE BORDEN

616G CODE DE PARCS CANADA

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/1000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets nos 31H05-010-2828, 2926, 2927, 2928, 3026, 3027, 3028, 3126, 3127 et 31285
© 2022 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 Cadre environnemental

Selon les données paléoenvironnementales actuelles (tableau 1)[4], le retrait progressif des glaces, à la suite de la dernière période glaciaire, débute il y a environ 22 000 ans AA (Richard 2020) et sa marge atteint les environs de l'aire d'intervention autour de 13 500 ans AA. À cette époque, le lac proglaciaire à Candona borde le glacier au sud et ses eaux douces et froides atteignent une altitude de plus de 200 m NMM[5]. Bloqué dans la région de Québec par le glacier qui y est encore présent, son drainage s'effectue alors en direction du sud, en suivant le fleuve Hudson (Richard 2018).

Vers 12 900 ans AA, la digue de glace obstruant la vallée du Saint-Laurent s'estompe, libérant ainsi les eaux du lac à Candona. Son niveau baisse rapidement d'une hauteur de 55 m alors qu'elle se déverse vers le nord-est dans la mer de Goldthwait. Ces événements ont aussi pour conséquence d'envahir les basses terres que forment la vallée du Saint–Laurent et le bassin de l'actuel lac Champlain, qui sont alors comblés par les eaux salines de l'Atlantique, formant ainsi la mer de Champlain (Chapdelaine et Richard 2017 : 301; Ethnoscop 2011 : 8; Occhietti et Richard 2003). Dès lors, la vallée du Saint-Laurent devient un environnement marin qui persiste pendant près de deux millénaires.

La poursuite de la fonte des glaces et du relèvement isostatique entraîne une désalinisation progressive de la masse d'eau qui recouvre la plaine du Saint-Laurent et la formation, vers 10 600 ans AA, d'un nouvel écosystème : le lac à Lampsilis. Ce lac d'eau douce, dont l'altitude initiale se situait autour de 52 m NMM, s'abaisse progressivement en formant différents rivages notamment celui de Montréal vers 9600 ans AA (30-35 m NMM) et celui de St-Barthélémy vers 8400 ans AA (18 m NMM).

---

[4] Ces données sont présentées sommairement dans le tableau 1 produit originalement par le géomorphologue J. Poirier et révisé en 2016 et 2022 par le paléogéographe Pierre J. H. Richard. Il faut noter que les dates sont utilisées dans leur version calibrée et non en âge 14C.

[5] L'abréviation NMM désigne le niveau moyen de la mer, soit « la hauteur moyenne de la surface de la mer, mesurée en fonction de toutes les variations de la marée sur une période donnée » (source : https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8877561/niveau-moyen-de-la-mer. page consultée le 2025-09-17).

C'est peu avant la formation du premier de ces deux rivages, soit vers 9800 ans AA qu'émergent les reliefs de Kahnawake et de LaSalle entraînant un resserrement entre ce qui deviendra le lac Saint-Louis, dont les rives sont encore immergées, et le reste du lac à Lampsilis (figure 1). Cette situation entraîne la formation de deux chenaux distincts. Le premier suit le lit actuel du fleuve Saint-Laurent en traversant ce qui deviendra plus tard les rapides de Lachine. Le second, aujourd'hui disparu, se forme dans une dépression située entre le relief de LaSalle, qui forme alors une île distincte, et le reste de l'île de Montréal dont la limite suit le talus associé à la terrasse de Sherbrooke.

L'accès à cet ancien chenal disparaît autour de 8900 ans AA, lorsque le niveau du lac atteint un seuil d'environ 22 mètres et c'est alors que se forme, dans cette même dépression, le lac Saint-Pierre[6] et la rivière du même nom. C'est également à cette même époque, vers 8500 ans, que se définissent les rives actuelles du lac Saint-Louis[7] et que commencent à prendre forme les rapides de Lachine.

Basé sur les données paléoenvironnementales disponibles actuellement, le site BiFk-6, situé à une altitude minimale de 25 m, aurait donc émergé entre 9 300 et 9 000 ans AA et il se serait trouvé à la jonction entre les deux chenaux reliant l'ancêtre du lac Saint-Louis et le reste du lac à Lampsilis. Si le chenal le plus au nord se résorbe autour de 8900 ans AA, la proximité du fleuve Saint-Laurent (à la sortie du lac Saint-Louis) confère encore aujourd'hui à ce site une position stratégique.

[6] Ou lac à la Loutre. Le lac Saint-Pierre est utilisé dans ce texte.

[7] Selon les données recueillies par la station hydrométrique du Lac Saint-Louis (Station 000091), situé dans la marina de Pointe-Claire à un peu plus d'un kilomètre à l'ouest de l'aire d'étude, le niveau de la surface du lac a varié historiquement entre 20,4 et 22,6 m NMM, pour une période de référence située de 1970 à 2012.

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[8]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.

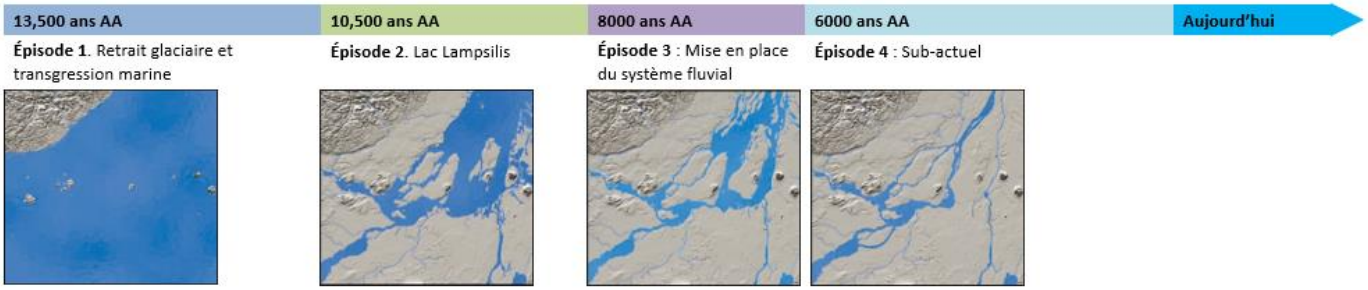

[8] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

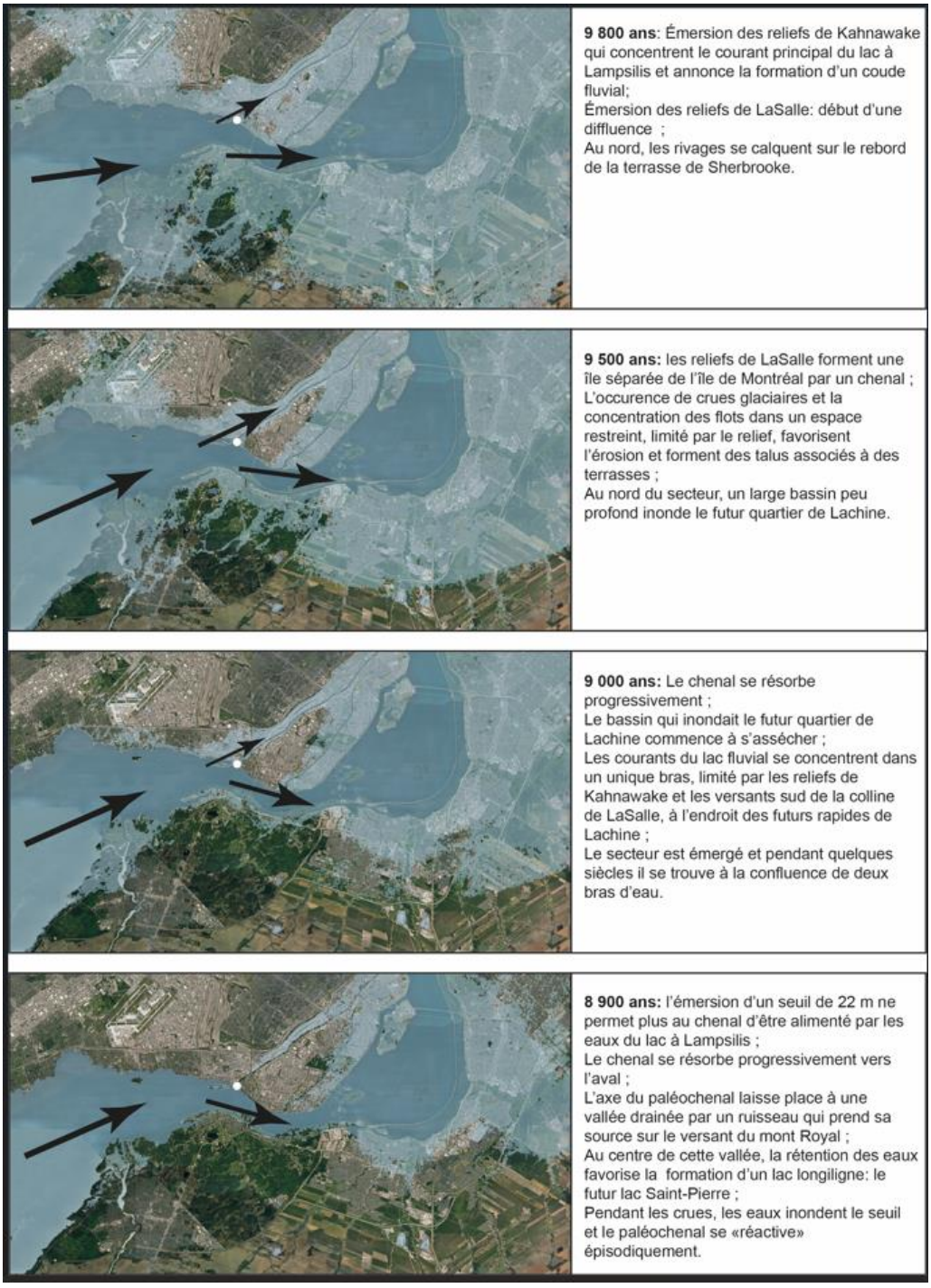

Figure 1.Émersion du secteur d'étude et formation du paléochenal (tirée de Ethnoscop à venir)

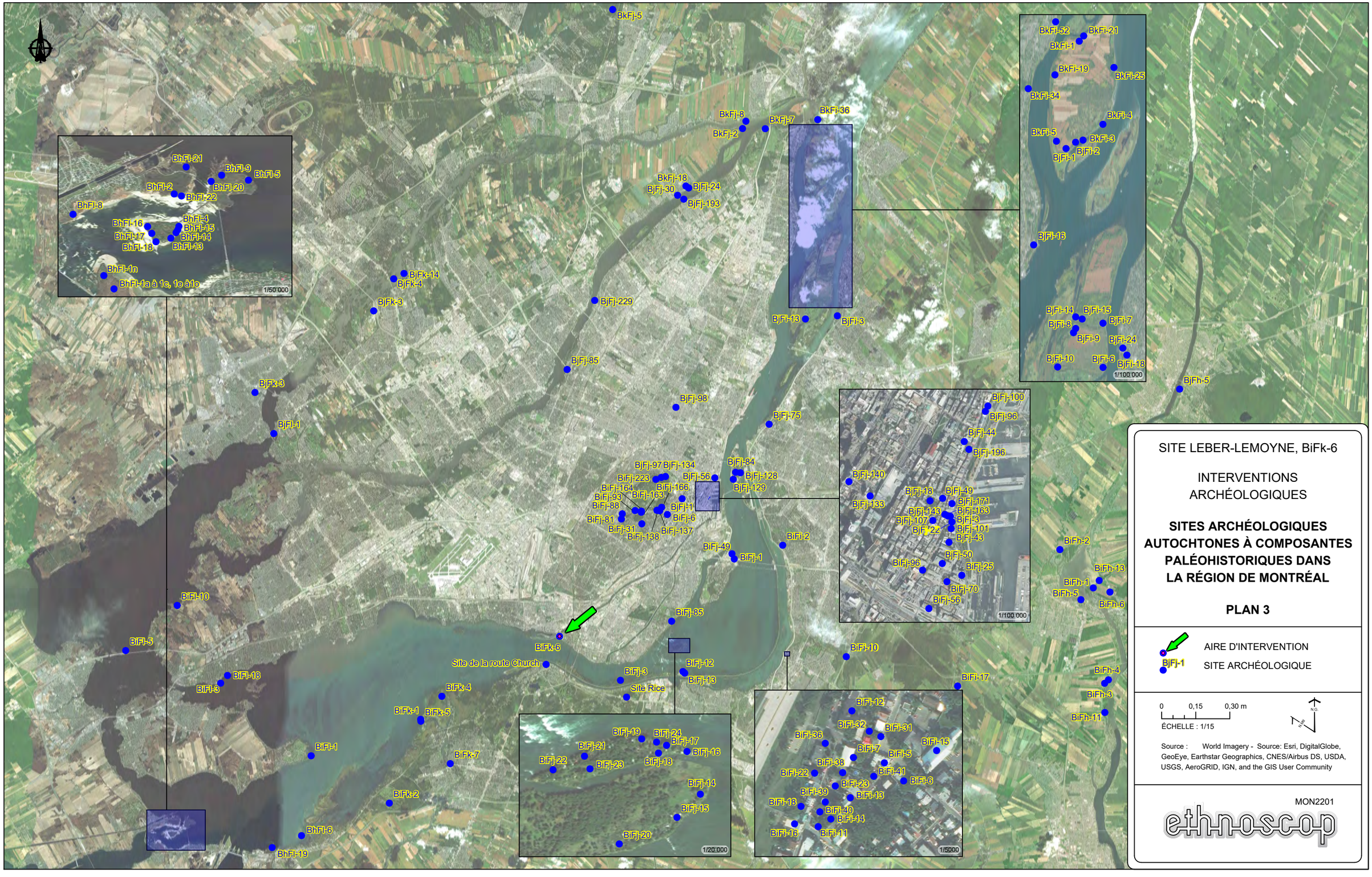

SITE LEBER-LEMOYNE, BiFk-6

INTERVENTIONS
ARCHÉOLOGIQUES

SITES ARCHÉOLOGIQUES AUTOCHTONES À COMPOSANTES PALÉOHISTORIQUES DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION

BjFj-1 SITE ARCHÉOLOGIQUE

0 0,15 0,30 m

ÉCHELLE : 1/15

Source : World Imagery - Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

MON2201

ethnoscop

2.2 Cadre autochtone

2.2.1 Le Paléoindien (13 000 à 8000 ans AA)

Lorsque les premières occupations humaines se produisent dans le sud du Québec, entre 13 000 et 12 000 ans AA, les sommets du mont Royal et de ses voisines montérégiennes sont les seuls endroits dans les basses-terres du Saint-Laurent qui sont émergés, d'abord par la mer de Champlain puis par le lac à Lampsilis. Les traces de la période paléoindienne sont toutefois assez peu nombreuses sur le territoire québécois et aucune trace de cette période, tant sa phase ancienne que récente, n'a encore été identifiée sur l'île de Montréal, ni même dans sa périphérie immédiate.

Le seul site connu à ce jour de la période paléoindienne ancienne se trouve dans la région du lac Mégantic, à plus de 200 km à l'est de Montréal. Ce site, qui date d'environ 12 000 ans AA est situé en plein cœur des Appalaches dans le bassin hydrographique de la rivière Chaudière. Il se trouve sur une bande de terre bien drainée à 418 m NMM qui sépare deux lacs qui donnent accès, entre autres, à la rivière Kennebec, vers le sud, et à la rivière Chaudière, au nord (Chapdelaine 2007a, 2007b). Le paysage était caractérisé par une végétation de type toundra ou forêt clairsemée offrant une bonne visibilité et un milieu propice à la capture du caribou (Chapdelaine 2014). L'utilisation de pointes de projectile munies de cannelures témoigne d'une industrie lithique caractéristique de cette époque. D'autres voies d'accès potentielles ont été envisagées pour expliquer un peuplement du territoire québécois par les groupes chasseurs-cueilleurs-pêcheurs nomades du Paléoindien, notamment le corridor formé par la rivière Hudson et le lac Champlain. Plusieurs sites archéologiques contemporains du site Cliche-Rancourt (Chapdelaine et Richard 2017) existent en effet, au sud de la frontière avec les États-Unis, sur les paléorivages associés à la mer de Champlain et au lac à Lampsilis, et à leurs différents affluents (Crock et Robinson 2012; Robinson 2012).

La plupart des sites archéologiques associés à la période paléoindienne sur le territoire québécois sont rattachés à sa phase plus récente (11 500 à 8000 ans AA) et sont désignés par le terme Plano. La technologie de la taille de la pierre chez ces groupes de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs nomades est caractérisée, sur les pointes de projectile, par des enlèvements étroits, réguliers et parallèles et l'outillage de ces groupes est somme toute varié. Il comprend des forets, des grattoirs en forme de goutte et des grands bifaces lancéolés et foliacés. Ces manifestations se concentrent principalement sur les hauts plateaux qui surplombent actuellement l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent soit dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie (Dumais 2000), mais se rencontrent jusqu'en Abitibi (Côté 1998), à Lévis (Pintal 2002) et l'embouchure du Saguenay (Archambault 1998). Des traces de cette période ont aussi été identifiées sur l'île Thompson (Gogo 1961), dans le lac Saint-François, qui se trouve à une altitude d'environ 50 m NMM.

Le site BiFk-6, avec son altitude d'environ 25 m NMM, aurait émergé avant la fin de la période paléoindienne récente. Des traces de cette période pourraient donc, en théorie, être retrouvées

sur le site. Avec la formation de deux paléochenaux, vers 9800 ans AA, puis celle du lac Saint-Louis et des rapides de Lachine, vers 8500 ans AA, l'endroit aurait même rapidement présenté les caractéristiques d'un environnement favorable à une occupation humaine.

2.2.2 La période de l'Archaïque (9000 à 3000 ans AA)

La période archaïque, dont la phase ancienne coïncide partiellement avec la phase récente de la période paléoindienne, marque l'introduction d'une nouvelle industrie lithique. Elle se distingue, entre autres, par l'utilisation de la technique du polissage de la pierre, ainsi que par une adaptation des techniques de taille au travail de matières lithiques aux qualités clastiques beaucoup plus variées que celles en usage pendant la période précédente. Elle se divise en trois grandes sous-périodes soit l'Archaïque ancien (9000 à 8000 ans AA), l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA), lui-même subdivisé en Archaïque supérieur laurentien (6000 à 4000 ans AA) et en Archaïque supérieur post-laurentien (4500 à 3000 ans AA). Ce découpage se fonde essentiellement sur la variabilité fonctionnelle et typologique de l'outillage en pierre alors que le mode de vie, le mode d'exploitation des ressources et les schèmes d'occupation du territoire ne se modifient que très graduellement.

L'Archaïque ancien et moyen (9000 à 6000 ans AA)

L'Archaïque ancien est assez peu documenté dans le sud du Québec. Le seul indice connu à ce jour d'une présence aussi ancienne dans la région montréalaise a été retrouvé plus d'une quinzaine de kilomètres en amont du lac Saint-Louis. Il s'agit d'une pointe de projectile à base bifurquée de type Kanawha, trouvée sur le site BhFn-1 près de l'embouchure de la rivière Delisle (Archéotec 1984; Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal 2020). Des manifestations de cette période sont connues dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007b; Corbeil 2007), de même qu'au sud de la frontière, où elles sont plus nombreuses.

Les sites présentant une composante de l'Archaïque moyen sont également rares au Québec et aucun n'a encore été observé autour du lac Saint-Louis, pourtant déjà bien défini à cette époque. Les sites de cette période sont identifiés à partir de larges et massives pointes de projectile de type Neville et Stark (Dumais et Rousseau 2003 : 13). Les rares objets témoignant de cette période ont été répertoriés sur l'île Thompson dans le lac Saint-François (Wright 1994), à l'embouchure de la rivière Delisle (Archéotec 1984), de même que dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007b; Graillon 1998).

L'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA)

L'Archaïque supérieur est beaucoup mieux représenté sur le territoire québécois que ne le sont les périodes qui l'ont précédée et c'est à cette période que sont associées les plus anciennes traces d'occupation témoignant d'une présence autochtone sur l'île de Montréal

(plan 3). Cette dernière est caractérisée par la présence de petits groupes mobiles dont le mode de vie est axé sur l'exploitation des ressources issues de la chasse, la pêche et la cueillette. La cornéenne est acquise sur le flanc est du mont Royal par les groupes de cette période et des occupations associées à ces groupes sont connues à différents endroits sur le pourtour de l'île.

Les plus anciennes traces d'occupations autochtones connues à ce jour sur le pourtour du lac Saint-Louis sont associées à cette période. Ils ont tous été identifiés à une altitude variant entre 22 et 24 m NMM, confirmant que le niveau du lac a peu évolué depuis ces occupations. Les objets présentant des caractéristiques diagnostiques de l'Archaïque supérieur demeure cependant rares et sont toujours associés à des sites à réoccupations multiples, sur lesquels il est impossible de distinguer les assemblages de différentes périodes. Ces objets, malgré leur faible nombre, couvrent cependant les deux divisions de cette période, soit l'Archaïque supérieur Laurentien et l'Archaïque supérieur post-laurentien. Le site BiFk-5, situé à l'embouchure de la rivière Chaudière, est le seul où ces deux périodes sont, pour l'instant, représentées. Le site en question a en effet, livré à la fois une pointe à encoches latérales de type Brewerton, associée à l'Archaïque supérieur laurentien, et une pointe de type Lamoka de l'Archaïque supérieur post-laurentien (Transit analyse 1991). Un fragment de gouge trouvée sur le même site pourrait se rattacher à la plus ancienne de ces deux phases (Transit analyse 1990). Une pointe découverte fortuitement sur le site BiFl-1 sur l'île Perrot (Lueger 1975) a également été associée au type Brewerton (Archéotec 2010). Le site BhFl-22, situé sur la pointe des cascades et le site BhFl-5, situé sur l'île du même nom, un peu plus à l'est, auraient plutôt livré des indices d'une présence pendant l'Archaïque supérieur post-laurentien. Les objets diagnostiques de cette période trouvés sur ces deux sites se résumeraient à une pointe de type Lamoka trouvée sur le site BhFl-22 (Arkéos 1992), ainsi qu'à deux pointes dont le lieu de découverte est incertain et qui ont été associées au site BhFl-5 (Chapdelaine 1981). Pour terminer, un objet en cuivre natif, trouvé sur ce même site dans un sondage réalisé par la SAPQ entre 1967 et 1969, pourrait également témoigner de cette présence pendant la période archaïque, mais l'emplacement de ce sondage est malheureusement indéterminé (SAPQ 1967).

Le site de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier (BiFj-85), situé un peu en aval des rapides de Lachine, a également livré des traces d'occupation des Archaïque supérieur Laurentien et post-laurentien. Plusieurs des datations radiométriques réalisées sur des échantillons en provenance de ce site témoignent d'une présence pendant la période archaïque (Bélanger *et al*. 2017, SACL 2010 et 2013). La plus ancienne de ces occupations remonterait entre 4005 à 3870 ans AA (3640 ± 30 ans AA). Cette datation a été réalisée sur un charbon de bois prélevé dans un foyer dont la surface se trouverait à 17,65 m NMM (Bélanger *et al.* 2017 : 53, 59-60), confirmant que le réseau hydrographique actuel du fleuve Saint-Laurent avait déjà presque atteint son niveau actuel. Cette présence pendant l'Archaïque est également corroborée par la mise au jour de plusieurs artefacts typiques de cette période, dont un fragment de baïonnette en ardoise polie, associé à l'Archaïque supérieur Laurentien (2013), ainsi que plusieurs pointes de projectiles de l'Archaïque supérieur post-laurentien et associés aux types Lamoka et Genesee (SACL 2010, 2013).

D'autres occupations de la période Archaïque sont connues sur le reste de l'île de Montréal dont certaines à des altitudes encore plus basses que celles connues autour du lac Saint-Louis ou même au pied des rapides de Lachine, sur le site BiFj-85). Par exemple, dans le Vieux-Montréal, plusieurs de ces sites ont été identifiés à des altitudes variant entre 14,25 et 16,5 m NMM9. La plus ancienne de ces occupations, identifiée sur le site de la rue Saint-Paul (BjFj-196 ; Ethnoscop 2022), serait même plus ancienne que celles du site BiFj-85 et daterait d'entre 4414 et 4160 ans AA (3870 ± 30 ans AA).

2.2.3 Le Sylvicole (3000 à 450 ans AA)

Dans le sud du Québec, l'adoption d'une nouvelle technologie, celle de la céramique, marque le début de la période du Sylvicole. Dans la région de Montréal, comme dans le reste du Québec méridional, cette période est nettement mieux représentée que celle qui la précède. Elle est associée à d'importants changements dans la technologie, le mode de subsistance et le mode de vie de ces groupes. Ces changements se traduisent entre autres par l'adoption progressive, et à des degrés divers, de la céramique, de l'agriculture et d'un mode de vie de plus en plus sédentaire. Divisée en trois sous-périodes (inférieur, moyen et supérieur) et en nombreuses sous-sous-périodes, divisions basées principalement sur les différences morphostylistiques observables dans les objets en céramique, elle s'étend de la fin de l'Archaïque jusqu'à l'arrivée des Européens et comprend une variété d'occupations et de traditions culturelles.

Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA)

Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA) est traversé par la mise en place de deux réseaux d'interaction : Meadowood et Middlesex. La sphère d'interaction Meadowood est très influente dans la vallée laurentienne, dont la région de Montréal, et son étendue recouvre l'est de la région des Grands Lacs et le nord de l'État de New York (Clermont 1990a). Les groupes qui participent à ce réseau d'échange exploitent le chert Onondaga pour y tailler des pointes de projectiles de belle facture, à fines encoches latérales et à base carrée, des lames de cache et des grattoirs de forme triangulaire. Le réseau Middlesex demeure quant à lui peu documenté, ou peu influent, dans le sud du Québec, et aucune trace d'occupation Middlesex n'a été retrouvée sur l'île de Montréal à ce jour. La spécificité de leurs pratiques funéraires constitue l'un des seuls marqueurs permettant d'attribuer des groupes à la sphère d'influence culturelle Middlesex et la manifestation la plus nette de leur présence au Québec est la sépulture du boulevard Champlain, à Québec (Clermont 1976; 1990b). La sépulture en question est associée à une découverte fortuite réalisée au cours de travaux de voirie pendant lesquels les ossements ont été presque entièrement dispersés. Les quelques ossements encore en place ont néanmoins permis d'y associer la sépulture primaire d'un individu de sexe masculin dont le corps, enroulé dans des peaux et paré d'un ornement en cuivre, aurait été soumis à une source

[9] Entre 14,65 et 15,60 m NMM sur le site de la rue Saint-Paul (BjFj-196; Ethnoscop 2022), entre 14,25 et 14,75 m NMM sur le site Saint-Eloi (BjFj-107; Ethnoscop 2004) et entre 15,5 et 16,5 m NMM sur le site du Versant Sud (BjFj-18, 49 et 200; Ethnoscop 2005

de chaleur peu intense, puis saupoudré d'ocre, avant d'être enveloppé dans une couverture d'écorce de bouleau. La sépulture se caractérise également par un mobilier funéraire important comprenant un grand nombre d'outils en pierre, des pipes tubulaires en pierre polie, un gorgerin en ardoise ainsi que des éléments de parures en cuivre natif. Elle se distingue des sépultures du Sylvicole inférieur trouvées sur la station 5 de la Pointe−du-Buisson et à Bastican qui sont plutôt associées au complexe Meadowood par l'absence de lame de cache, de pointes de type Meadowood et de grattoir bifacial triangulaire.

Autour du lac Saint-Louis, la plupart des sites associés à cette période étaient déjà occupés à la période archaïque. Des objets de cette période ont été localisés à l'entrée du lac Saint-Louis, sur l'île des Cascades (BhFl-5 ; Transit analyse 1990) et sur la pointe du même nom (BhFl-22). Les objets retrouvés sur le site BhFl-5 comprennent plusieurs bifaces (aussi appelé lame de cache), et pointes de type Meadowood. Une pointe de projectile à pédoncule lobé dont la morphologie ressemble beaucoup à celle des pointes de type Adena est également présente dans la collection, ainsi qu'un poids de propulseur ("bannerstone") fabriqué en ardoise. Le site BhFl-22 a également livré une pointe dont la morphologie ressemble à celles de type Adena, en plus d'un second objet qui identifié comme un couteau asymétrique en chert vert qui aurait pu avoir été fabriqué à partir d'une pointe du même type.

Le site de la pointe Thibodeau (BhFl-19), situé à l'embouchure de la rivière Saint-Louis, et au sud du lac éponyme, est aussi associé à cette période. Cette association repose par contre sur la présence d'un grattoir bifacial de forme triangulaire (Binette 1989). Plusieurs des objets retrouvés sur l'île du Large (BhFl-6), un peu à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-Louis, témoignent également d'une présence au Sylvicole inférieur (Chapdelaine 1981; Pinel et Côté 1985). La plupart des objets identifiés sur ce site sont cependant associés à un contexte de déposition secondaire, puisque le site semble avoir été détruit en grande partie par l'érosion. Ces objets comprennent quelques fragments de céramique dont les parois intérieure et extérieure présentaient tous les deux des traces de battoir cordé (Vinette I), ainsi qu'un petit biface en chert gris qui pourrait être qualifié de « lame de cache ». Pour terminer, le site BiFk-5, situé à l'embouchure de la rivière Châteauguay, a également livré quelques outils diagnostiques de cette même période, notamment des pointes et bifaces Meadowood (Laperrière-Désorcy, Burke, et Treyvaud 2019; Pouliot *et al*. 2018; Transit analyse 1991) ainsi qu'un grattoir triangulaire (Transit analyse 1991).

Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)

Le Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) est marqué par les ramifications du courant culturel Hopewell, dont le locus principal se situe dans le Midwest américain. Elles sont désignées, dans le sud du Québec sous le nom de complexe Pointe Péninsule (Plourde 2003). Cette période est caractérisée par la production d'une poterie de forme fuselée dont la paroi extérieure est décorée intégralement d'empreintes ondulantes et dentelées, souvent appliquées avec un effet repoussé (Gates St-Pierre 2010). À partir du Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA), des différences régionales commencent à devenir plus visibles, notamment dans le choix des attributs stylistiques ornant les vases. Dans la vallée

laurentienne comprise entre Cornwall et les îles de Boucherville, c'est à la tradition Melocheville que sont associés les sites de cette période (Gates St-Pierre 2006). Les vases de cette période sont identifiables à leurs décors composés de ponctuation formant des bosses sur la paroi interne, souvent accompagnées d'empreintes à la cordelette (Chapdelaine 1990 : 25). Les pointes de projectile du Sylvicole moyen sont en général plus petites que celles des périodes précédentes et on leur donne une forme triangulaire. Il est possible que ce changement annonce l'adoption de l'arc et de la flèche (Nassaney et Pyle 1999). Dans la région de Montréal, en plein cœur de la vallée du Saint-Laurent, l'étude diachronique de dépotoirs sur le site de la Pointe-du-Buisson a fait ressortir, au Sylvicole moyen tardif, une stabilité des stratégies d'exploitation qui précède l'adoption de l'horticulture (Cossette 2000 : 142). C'est cette stabilité des ressources qui a pu mener, chez les groupes de langues iroquoiennes du Sylvicole supérieur, à une sédentarisation, ainsi qu'à l'émergence de lignages matrilinéaires et d'une règle de résidence de type matrilocal (Gates St-Pierre 2010 : 28).

Le Sylvicole moyen est assez bien représenté autour du lac Saint-Louis et la plupart des secteurs occupés depuis la période archaïque le sont toujours. À l'entrée du lac Saint-Louis, des sites du Sylvicole moyen ont été identifiés sur la pointe des cascades (BhFl-2), ainsi que sur les îles des cascades (BhFl-5) et Joubert (BhFl-4). Un peu à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-Louis, le BhFl-6 a aussi livré des artefacts de cette période comme les sites BiFk-4 et BiFk-5 situés à l'embouchure de la rivière Châteauguay, ainsi que le site BhFl-1, situé à l'extrémité sud-est de l'île Perreault. Les sites de cette période sont cependant plus visibles que ceux des périodes précédentes et de nouveaux emplacements viennent s'ajouter à cette liste. C'est notamment à cette période que remontent pour l'instant les plus anciennes occupations connues du site de la maison Le Ber-Le Moyne (BiFk-6, Ethnoscop à venir). L'assemblage du site comprend en effet, plusieurs fragments de céramique décorés d'empreintes ondulantes ou dentelées basculantes, deux techniques spécifiquement associées au Sylvicole moyen ancien. Il comprend également des vases présentant des caractéristiques du Sylvicole moyen tardif dont au moins un dont le col est décoré, entre autres, de profondes ponctuations formant des bosses sur la paroi intérieure. C'est également à cette époque que remontent, à ce jour, les plus anciennes traces d'occupation identifiées sur les îles qui émerges au milieu des rapides de Lachine, soit l'île aux Chèvres et l'île aux Hérons, de même que la presqu'île à Boquet, situé sur la rive sud juste en face (Chevrier 1984).

Le Sylvicole supérieur (1000 à 425 ans AA)

La sous-période suivante, celle du Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA) marque l'affirmation identitaire des deux grands ensembles linguistiques et culturels du Nord-Est américain, les univers iroquoien et algonquien (St-Arnaud et Chapdelaine 1996). Les groupes de la famille iroquoienne s'établissent le long de la vallée du Saint-Laurent sur un vaste territoire qui s'étend du lac Ontario à l'embouchure du Saguenay de même que dans le bassin versant de la rivière Richelieu et dans la région du lac Champlain. Ils adoptent des pratiques horticoles s'articulant autour du maïs, de la courge et du haricot et érigent, à partir du XIIIe

siècle, des habitations semi-permanentes souvent regroupées sous forme de village. La décoration des vases évolue et on y définit une succession de traditions potières. Dans la grande région de Montréal, les traces de cette période sont présentes un peu partout et on en retrouve sur la plupart des sites préhistoriques précédemment mentionnés. La plus significative des occupations du Sylvicole supérieur connu à ce jour est certainement celle du site Dawson, situé sur le flanc sud du mont Royal, à plus de 10 km. Découvert au XIXe siècle, il s'agit, jusqu'à présent, du seul site villageois connu dans la région de Montréal (Pendergast et Trigger 1972; Ethnoscop 2017, 2023).

2.2.4 La période historique chez les Autochtones

Cette présence autochtone se poursuit après l'arrivée des Européens et plusieurs de ces interactions ont été documentées dans les textes anciens. En 1535, Jacques Cartier et son équipage visitent le village iroquoien d'Hochelaga dont la localisation est toujours sujette à débat. À l'arrivée de Champlain, au début du XVII[e] siècle, il ne reste aucune trace de ce village et de ses occupants. Cette disparition, ou dispersion, des Iroquoiens du Saint-Laurent a été expliquée par divers facteurs dont les guerres, les épidémies, les changements climatiques ou une simple dispersion (Gates St-Pierre 2009 ; Sioui 1999 ; Tremblay 1996 et 2006 ; Viau 2015). Divers groupes autochtones ont néanmoins continué à sillonner la région et les données ethnohistoriques à ce sujet se rajoutent aux données archéologiques. La tenue de la foire aux fourrures, par exemple, entre 1660 et 1680, a attiré de nombreux autochtones de toutes provenances à faire du commerce sur l'île (Johnson 2001; Taché et Tremblay 2016 : 37). C'est précisément pour attirer ces groupes d'origine autochtone qu'ont choisi de s'établir les premiers commerçants d'origine européenne à avoir occupé le site de la maison Le Ber-Le Moyne (BiFk-6).

Diverses missions, fondées par les sulpiciens et les jésuites, se sont également succédé dans la région montréalaise (Johnson 2016b). La mission jésuite de Saint-François-Xavier est la plus ancienne. Elle a d'abord été fondée à La Prairie en 1667, avant d'être déplacée à plusieurs reprises, longeant la rive sud des rapides de Lachine, pour finalement s'installer sur le territoire actuel de Kahnawake en 1716. La mission sulpicienne de La Présentation à Dorval (1673-1675) et celle de Saint-Louis-du-Haut-de-L'Île (1685-1687), située à l'extrémité ouest de l'île de Montréal (désignée par le site BiFl-3), ont également été fondées en bordure de ce lac.

2.3 Cadre eurocanadien

Cette section se base sur les principaux événements historiques abordés dans la synthèse présentement en cours de rédaction (Ethnoscop à venir) et se base en grande partie sur les éléments présentés dans l'ouvrage de Robichaud et Stewart (1999).

2.3.1 Peuplement initial de Lachine (avant 1667)

Les rapides de Lachine sont décrits par les premiers voyageurs européens qui remontent le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal. Dès 1535, Jacques Cartier, qui les observe depuis le mont Royal, les décrit comme un obstacle à la navigation impossible à franchir (Cartier 1986 : 156). En 1603, Samuel de Champlain et son équipage se heurtent également aux rapides de Lachine, qu'il nomme « le Sault ». Il accoste sur un îlot situé à l'embouchure de la Petite rivière Saint-Pierre et, guidé par des autochtones, il poursuit sa route en canot, en portageant le long des rapides (Tremblay et Pothier 2004 : 23). Il revient à Montréal en 1611 avec l'intention d'y établir un comptoir de traite près de l'embouchure de la Petite rivière Saint-Pierre à un emplacement qu'il nomme « place Royalle » (Tremblay et Pothier 2004 : 23), un projet qui ne verra jamais le jour, malgré une présence de commerçants français dans les années suivantes. C'est pour souligner la mémoire d'un de ces hommes, décédé en tentant de franchir les rapides de Lachine, qu'il les rebaptise « grand Sault Saint-Louis » (Moussette 1978 : 17).

En 1642, un groupe de colons sous l'égide de la Société de Notre-Dame, dirigée par Jeanne Mance et Paul Chomedey de Maisonneuve, partent de Québec avec pour but d'établir une colonie sur l'île de Montréal. C'est sur le site de la Pointe-à-Callière, sensiblement au même emplacement que celui choisi par Samuel de Champlain, qu'ils s'établissent et que naît la ville de Montréal. En 1663, la seigneurie de Montréal, qui était jusqu'alors administrée par la « Société Notre-Dame pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France » est cédée aux Sulpiciens (Dechêne 1971 : 149). Ils organisent alors leur nouveau territoire et le divisent en différentes « côtes », lesquels peuvent correspondre à des particularités géographiques plus ou moins tangibles qui forment encore les principaux axes de circulation de la Ville de Montréal. Certaines sont implantées en suivant un cours d'eau, une terrasse naturelle ou un escarpement rocheux à partir duquel les parcelles de terre s'étendent. D'autres se développent parallèlement à celles déjà existantes (Beauregard 1984).

C'est en 1667 que Robert Cavelier de LaSalle se voit octroyer une seigneurie en amont du grand Sault Saint-Louis qui, dès lors, prend le nom de Coste Saint-Sulpice (Moussette 1978 : 20-21). Désireux d'y établir un village, il entreprend aussitôt le défrichement, trace l'enceinte du futur village et procède à des concessions (Beauregard 1984). En 1669, souhaitant entreprendre un voyage jusqu'en Chine (Dupré 2015), il se départit de la seigneurie[10], la reconfiant aux sulpiciens, mais conserve les terrains sur lesquels les travaux de défrichage avaient été réalisés, de même que les quelques constructions de bois qui s'y trouvaient (Robichaud et Stewart 1999 : 19). Il vend une partie de son terrain un mois plus tard à Jean Milot dit le Bourguignon[11], puis, toujours la même année, c'est son dernier terrain de Lachine qui devient la propriété des marchands Jacques Le Ber et Charles Le Moyne (Stewart et Robichaud 2000 : 3)

[10] Archives nationales du Québec, Montréal (ANQ-M, min. not. B. Basset, 9 janvier 1669, rétrocession par Cavelier de LaSalle au Séminaire de Saint-Sulpice

[11] ANQ-M, min. not. B. Basset, 3 février 1669, Vente par Cavelier de LaSalle à Jean Milot

Seulement quelques moins après son départ, alors qu'il n'a atteint que la baie de Burlington, aujourd'hui à Hamilton en Ontario, il est contraint par la fièvre de devoir abandonné son projet (Dupré 2015). Suite à cet échec, qui suscite les moqueries, la Coste Saint-Sulpice prend le nom de La Chine, un toponyme, qui devient rapidement d'usage courant. Il apparaît, par exemple, sur un plan de réalisé par François Vachon de Belmont (figure 2). Ce plan illustre, entre autres, la présence de trois forts dans ce secteur de l'île de Montréal en amont des rapides de Lachine. La présence des forts Cuillerier, Remy et Rolland démontre d'ailleurs l'avantage stratégique qu'offrait ce secteur situé à l'entrée des rapides qui permettait un contrôle des différentes marchandises en provenance des Pays-d'en-Haut. Il est à mentionner que le fort Cuillerier et le fort Rolland correspondent à des comptoirs commerciaux. Le premier est établi par René Cuillerier dit Léveillé au milieu des années 1670 et le second par François Lenoir dit Rolland en 1669 (Moussette 1978 : 28-29). Le fort Rémy, correspond pour sa part au noyau villageois de Lachine, situé à un emplacement choisi par Jean Milot dit le Bourguignon, et qui deviendra, en 1676, la troisième paroisse officielle de l'île de Montréal (Moussette 1978 : 29).

Le plan de Belmont représente également l'ébauche d'un canal permettant de relier le lac Saint-Louis et l'embouchure de la petite rivière Saint-Pierre en contournant les rapides de Lachine. Ce projet, qui avait été proposé pour la première fois autour de 1670 par François de Salignac Fénelon, connaît des débuts difficiles (Pinard 1987 : 165). Les travaux, débutés le 13 juin 1689 après avoir été remis de l'avant par François Dollier de Casson, sont interrompus au début du mois suivant, à la suite du massacre de Lachine. Ils reprennent en 1700 sous la direction de l'ingénieur militaire Gédéon de Catalogne, avant d'être abandonnés de nouveau puisque la faible profondeur du roc rend les excavations fastidieuses et beaucoup plus dispendieuses. Malgré cet échec, l'ingénieur en chef de la colonie Gaspard Joseph Chaussegros de Léry tente à son tour de raviver le projet quelques années plus tard (en 1717 et en 1733), mais il faut attendre la construction du canal actuel, commencée en 1821, pour que cette voie navigable se concrétise.

Figure 2. Extrait d'un plan de l'île de Montréal en 1702, par François Vachon de Belmont. Il illustre, entre autres, la ville de Montréal (1), les rapides de Lachine (2), le Fort Cuillerier (3), le Fort Rémy (4), le Fort Rolland (5) et l'emplacement choisi pour la construction d'un canal (6). Source : BAC, (Archivianet) H1/340/Montreal/1702 (1939)

2.3.2 *Exploitation d'un comptoir pour le commerce des fourrures par Jacques Le Ber et Charles Le Moyne (1667-1687)*

En 1669, deux ans après la signature d'un accord de paix entre les Français et les Iroquois, les marchands Jacques Le Ber et Charles Le Moyne font l'acquisition d'un terrain situé à l'entrée des rapides de Lachine. En établissant un comptoir commercial, aussi appelé poste de traite, à cet emplacement, ils espèrent obtenir un accès privilégié à une partie de la marchandise destinée à la foire des fourrures de Montréal et éviter les fortes redevances qui y sont imposées par les Sulpiciens (Johnson 2016a : 140). C'est probablement pour cette même raison que ces deux commerçants acquièrent plusieurs propriétés autour de l'île de Montréal, à des endroits stratégiques donnant accès à l'intérieur des terres. Charles Le Moyne fait notamment construire un magasin fortifié sur l'île Saint-Bernard, dans la seigneurie de Châteauguay acquise en 1673 (Treyvaud et Burke 2016 : 14). En 1679, les deux hommes deviennent également propriétaire d'un poste de traite situé à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, précédemment détenu par Sidrach-Michel Dugué de Boisbriant en remboursement d'importantes dettes contractées par celui-ci envers les deux commerçants (Ethnoscop 2006 : 21).

Plusieurs colons ont aussi voulu tirer profit de ce commerce en partant à la rencontre des peuples autochtones. C'est ainsi que les coureurs des bois se sont progressivement emparés

du marché, financés par les riches marchands (Ethnoscop 2022 : 408). Si cette pratique est d'abord interdite par la couronne qui peine à taxer le fruit de ces échanges, elle est officialisée en 1681. Un système est alors mis en place afin de contrôler le flux de marchands et de coureurs des bois. Ces « congés de traite », équivalent d'un permis d'opération, sont décernés à quelques individus, environ 25 par année, qui ont le privilège d'obtenir ces permis et les moyens d'organiser, à leurs frais, des expéditions vers l'intérieur des terres. La même année le commerce des fourrures est interdit à l'extérieur des villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières (Ethnoscop 2006 : 21) et deux ans plus tard, une nouvelle ordonnance vient préciser qu'il est défendu, pour tous ceux habitant en amont de ces trois villes, « d'empêcher directement [ou] indirectement les Sauvages de descendre aux lieux de foire, [ou] de les arrêter en remontant sous quelque prétexte que ce soit » (Lacoursière 1996 : 84). Malgré ces règlements, un commerce illicite se poursuit toujours plus en amont et l'intérêt de Jacques Le Ber et de Charles Le Moyne pour leur comptoir de Lachine est donc de courte durée. Les différentes installations acquises aux fils des ans par Le Ber et Le Moyne illustrent parfaitement l'évolution des mécanismes en place dans le commerce des fourrures. D'abord avec leurs maisons de la rue Saint-Paul, à quelques pas de la place Royale, puis avec leurs installations, successivement à Lachine, sur l'île Saint-Bernard à l'embouchure de la rivière Châteauguay, puis à Senneville sur la pointe ouest de l'île de Montréal, ils demeurent au centre de cette activité commerciale.

Une première habitation en maçonnerie aurait été construite alors que le terrain était la propriété de Charles Le Moyne et Jacques Le Ber. Elle aurait été construite peu après leur acquisition du terrain en 1669, mais les premiers documents à réellement confirmer sa présence, de même que la présence de Dépendances, sont un inventaire des biens de Charles Le Moyne daté de 1685[12], réalisé à son décès, ainsi qu'un acte de vente, daté de 1687[13], François Guillemot dit Lalande acquiert le terrain appartenant anciennement aux deux commerçants. D'après certaines données historiques, à la suite du désintérêt des marchands de leur comptoir de Lachine, la maison aurait été louée par des cultivateurs. Il est d'ailleurs probable que ce soit cette même habitation qu'habitent Pierre Cavelier et son épouse Louise Dusouchet au moment du recensement de 1681 (Robichaud et Stewart 1999 : 14). Elle aurait été incendiée lors du massacre de Lachine en 1689 ou deux ans plus tard, lors d'une seconde attaque le 26 juin 1691 (Robichaud et Stewart 1999 : 18-19). Elle aurait été abandonnée quelques années avant d'être reconstruite. La date de cette reconstruction, soit celle de la construction du bâtiment actuel, est indéterminée. Plusieurs hypothèses ont néanmoins été émises pour tenter d'y répondre. Stewart et Robichaud (2000a : 18) proposaient par exemple qu'elle ait été construite entre 1695 et 1699 par Guillaume de Lorimier et Marguerite Chorel.

La construction de la Dépendance en pierre, aussi appelée entrepôt, est également incertaine. Cette dernière apparaît pour la première fois dans un aveu et dénombrement daté de 1781 et, selon les historiens Alan Stewart et Léon Robichaud (2000a : 4), sa construction serait postérieure à celle de la maison et pourrait remonter à 1765. Les deux sablières, éléments de

[12] ANQ-M, min. not. B. Basset, 27 mars 1685, Inventaire des biens de Charles Le Moyne.

[13] ANQ-M, min. not. B. Basset, 13 février 1687, Vente par veuve Le Moyne et Jacques Le Ber à François Guillemot.

charpente à la base du toit, ont fait l'objet d'analyses dendrochronologiques qui ont révélé un abatage plusieurs années après 1786 et 1790, sans pouvoir être plus précises (GRDH 2018 : 69). Ces deux pièces pourraient cependant avoir été remplacées bien après la construction du bâtiment. Il n'existe cependant aucun indice d'une construction antérieure à la fin du XVIII^{e} siècle.

L'archéologue Françoise Duguay (Archéocène 2015b : 46-47), en tenant compte des résultats obtenus lors de ses fouilles archéologiques, a remis en question cette chronologie. En effet, selon elle, la construction de la Dépendance serait antérieure à celle de la maison, plutôt que l'inverse, puisque ce type de bâtiment répondrait mieux aux besoins des marchands Jacques Le Ber et Charles Le Moyne, que ne l'aurait fait une maison en pierre (Archéocène 2015b : 47 et Archéocène 2018 : 30). Elle émet toutefois l'hypothèse selon laquelle un bâtiment en bois aurait pu avoir été construit à l'emplacement de la maison actuelle avant que cette dernière ne soit construite. Il n'existe cependant aucune preuve archéologique ou historique permettant corroborer l'existence d'un bâtiment plus ancien sur le site. Selon cette nouvelle hypothèse, la maison en pierre avait été construite dans les années 1680, soit à la fin de son occupation par Le Ber-Le Moyne. La Dépendance pourrait donc avoir été construite dans les années 1660, pour entreposer leur marchandise. Cette hypothèse se base notamment sur la présence, du côté sud de la Dépendance, de plusieurs ouvertures qualifiées de meurtrières (photo 1), dont certaines situées au rez-de-chaussée auraient été bouchées lors de travaux de restauration menés dans les années 1980. Cette hypothèse se base également sur la technique de construction observée sur les fondations de la maison et de la Dépendance, en moellons bruts disposés à tout venant puis liés par un mortier baveux, qui serait est associée au Régime français, mais qui serait associés à deux époques différentes (Archéocène 2018 : 29-30).

Photo 1. Mur sud de la Dépendance et les trois ouvertures qui la percent (photographie : Simon Santerre)

2.3.3 Exploitation agricole, famille militaire (1695-1765)

La propriété est acquise en 1687 par François Guillemot dit Lalande et son épouse Madeleine Dupont. Leur occupation est cependant de courte durée puisque la maison est incendiée soit en 1689 lors du massacre de Lachine ou deux ans plus tard, lors d'une seconde attaque le 26 juin 1691. D'après les documents de l'époque, la famille Guillemot aurait été épargnée, mais aurait abandonné Lachine pour s'établir à Montréal sans s'acquitter de ses dettes envers les Le Moyne et Le Ber (Robichaud et Stewart 1999 : 15-19).

En 1695, après une série de transactions impliquant Jacque Le Ber et les héritiers de Charles Le Moyne, le terrain devient la propriété Guillaume de Lorimier, de profession miliaire, et son épouse Marguerite Chorel (Robichaud et Stewart 1999 : 23). La même année, ils reconstruisent la maison à partir des vestiges de l'ancienne habitation dont les murs sont probablement toujours en place (Robichaud et Stewart 1999 : 25-26). Les dimensions de la maison bâtie par le couple de Lorimier-Chorel sont cependant plus grandes que celles présentées dans le document rédigé en 1685 suite au décès de Charles Le Moyne (Robichaud et Stewart 1999 : 25). Il est donc probable qu'elle ait alors subi un agrandissement. En 1705, la propriété s'agrandit avec l'achat de la terre adjacente, située à l'est, laquelle était jusqu'alors la propriété de Pierre Robert dit Lafontaine[14], et qui comprend une maison de pièce sur pièce Robichaud et Stewart 1999 : 24).

Après le décès de Guillaume de Lorimier, en 1709, c'est son épouse Marguerite Chorel qui s'occupe de la propriété. Cette dernière participe notamment au commerce des fourrures, en obtenant, en 1722, un congé de traite qu'elle partage avec trois autres personnes pour envoyer un canot au poste de la Baye (aujourd'hui Green Bay) (Massicotte 1921 : 198-199), possiblement dans le but d'envoyer des marchandises à son fils dans l'Ouest (Robichaud et Stewart 1999 : 32). En 1715, elle aurait également été soupçonnée de vente illégale d'alcool à des autochtones[15]. En 1730, soit plusieurs années avant son décès, elle lègue la propriété à ses enfants Claude-Nicolas-Guillaume et Marie-Jeanne qui la conservent jusqu'en 1765 (Robichaud et Stewart 1999 : 36).

Selon L'aveu et dénombrement de 1731, donc réalisé l'année juste après ce transfert de propriété, le terrain comprend alors une maison de pierres, une grange et une étable. Aucune mention n'est faite, au sujet de la maison de pièce sur pièce acquise en 1705, et possiblement démolie ou transformée, ni au sujet d'un second bâtiment en pierre (Robichaud et Stewart 1999 : 35-36). Cette absence laisse supposer que la construction de la Dépendance serait postérieure à cette date. Il est également possible qu'il s'agisse d'un des deux bâtiments secondaires mentionnés, soit ceux identifiés comme une grange et une étable, mais cette situation semble peu probable étant donné que les matériaux utilisés pour la construction des principales structures été généralement identifiées. Pour terminer, la présence d'une boulangerie et d'un jardin potager est également mentionnée dans le document détaillant le

[14] ANQ-M, TL 4-S11, Registres d'audience de la juridiction royale de Montréal, voir août à octobre 1695.
[15] https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3379058?docsearchtext=Marguerite%20Chorel

partage de la ferme de Marguerite Chorel à ses deux enfants[16]. Différentes conditions entourent cette dotation incluant notamment la division du terrain en deux segments, soit la portion sud[17] attribué à Marie-Jeanne et la portion nord à son frère Claude-Nicolas-Guillaume. La maison, qui se trouve dans la portion sud du terrain, est également divisée en deux espaces de vie distincts qui sont accessibles indépendamment.

2.3.4 Exploitation agricole, famille Heney (1765-1844)

Le 5 septembre 1765, Hugh Heney acquiert la portion sud-ouest de l'ancienne propriété de Lorimier, soit celle qu'occupait précédemment Marie-Jeanne, décédée le 11 mai de la même année. La maison fait également partie de cette vente ; Claude-Nicolas-Guillaume occupant alors nouvelle habitation construite, à une date indéterminée, sur sa moitié du terrain.

Cet aubergiste d'origine irlandaise possède déjà plusieurs propriétés dans le secteur de Lachine. La première de ces transactions se produit en février 1765, alors qu'il acquiert un terrain qui appartenant jusqu'alors à Louis Cuillerier. C'est sur cette terre qu'il fait construire une maison en pierres pour laquelle il obtient, en juillet de la même année, un permis pour l'exploiter en tant qu'auberge, la seule institution de ce genre dans ce secteur (Robichaud et Stewart 1999 : 43). Il est alors en mesure d'accueillir des voyageurs en provenance des Pays-d'en-Haut qui transitent par Lachine, notamment ceux qui traversent le Saint-Laurent en utilisant l'unique traverse qui la relie à l'établissement amérindien de Sault-Saint-Louis (Kahnawake), laquelle est inaugurée au printemps suivant sur la terre voisine appartenant toujours à Louis Cuillerier. Il y opère également un magasin général et un entrepôt de marchandises (Robichaud et Stewart 1999 : 43).

En 1768, des travaux de rénovations majeures sont entrepris sur la maison Le Ber-Le Moyne et pourraient être responsable d'une partie des perturbations enregistrées sur le site. Les travaux de rénovation visaient à « démolir et refaire la façade avant et les deux coins […]; démolir les ouvertures de deux foyers, reconstruire l'un d'eux […]; faire un nouveau foyer dans la chambre »; réparer plusieurs des ouvertures, dont les fenêtres arrière; refaire les combles, sa charpente et la toiture, aménager une entrée vers la cave, renforcer le plancher et ajouter des cloisons « pour sept chambres »; refaire la porte avant, ajouter des lucarnes au grenier sur la façade avant et une autre à l'arrière et enduire de crépi les deux longs-pans ainsi qu'un des pignons (Robichaud et Stewart 1999 : 44-45). Cinq des solives du plancher dateraient de cette période, dont au moins deux qui ont livré une date d'abatage de 1768 (GRDH 2018 : 69). Le foyer de la maison aurait également été construit lors de ces travaux.

En 1775, au début du conflit qui a conduit à l'indépendance des États-Unis, des troupes américaines envahissent le sud du Québec, incluant la ville de Montréal qui capitule le

[16] ANQ-M, min. not. J.-C. Raimbault, 3 août 1730, Donation en avancement d'hoirie par Marguerite Chorel de Saint-Romain à Guillaume de Lorimier fils et Marie-Jeanne de Lorimier.

[17] Dans le texte de Robichaud et Stewart 1999, il est spécifié que la moitié sud-ouest est attribuée à Marie-Jeanne et la portion nord-est attribuée à son frère. L'utilisation des directions cardinales nord et sud a été privilégiée ici afin de standardiser avec le reste des données présentées dans ce rapport.

13 novembre. Cette présence américaine sur l'île de Montréal dure un peu plus de 7 mois, mais prend fin avec l'arrivée de troupes britanniques à Québec. Pendant cette période, les troupes américaines s'établissent à plusieurs endroits stratégiques, notamment dans l'auberge de Heney. Son occupation, par une douzaine de soldats, débute autour du mois de mars et, pour s'approvisionner, les soldats doivent régulièrement recourir à des réquisitions armées ou au pillage sur les propriétés environnantes (Robichaud et Stewart 1999 : 48). Avant leur retrait, les soldats britanniques, sous le commandement de Benedict Arnold, envahissent le fort Senneville, pour libérer leurs compatriotes faits prisonniers, puis, avec un détachement d'environ 250 hommes, occupe la propriété et les magasins de Heney. Plusieurs fermes environnantes sont saccagées, dont celle de Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier (Robichaud et Stewart 1999 : 49).

Hugh Heney décède en 1779 et sa femme deux ans plus tard. La gestion du patrimoine familial, de même que les trois enfants mineurs du couple sont confiés à Charles Lepailleur, leur oncle maternel (Robichaud et Stewart 1999 : 49). Selon un aveu[18] et un inventaire après décès[19], tous deux réalisés en 1781, la propriété mesure alors quatre arpents sur trente. Elle comprend une maison et un hangar de pierres, une grange, une étable et un verger. Pendant cette période, il loue l'auberge et la maison de ferme à différents locataires, mais les revenus générés sont peu satisfaisants. La location de la propriété se poursuit après la fin de la tutelle et en 1793, c'est John Jones, le mari de l'aînée des trois enfants qui représente alors les héritiers Heney.

En 1803, le marchand de fourrures Donald Grant, associé à la Compagnie du Nord-Ouest, achète l'ensemble des propriétés de la famille Heney, mais il ne semble exister aucune source confirmant qu'il ait résidé sur place (Robichaud et Stewart 1999 : 52). Compte tenu des longues absences de ce dernier, la gestion des affaires est confiée à son frère, John Grant, qui agit, dès les premières années, à titre de représentant. Il renouvelle notamment le bail de Thomas Finchley qui occupe la propriété depuis 1786, alors que les héritiers de Hugh Heney étaient toujours sous la tutelle de Charles Lepailleur.

John Grant acquiert progressivement les différentes parcelles de terrain appartenant à son frère jusqu'à en devenir l'unique propriétaire. Il décède en 1817, mais la gestion de la propriété et les transactions l'impliquant au cours des quarante années suivantes sont mal documentées (Robichaud et Stewart 1999 : 53). Les héritiers de John Grant entreprennent le partage de la succession de leur père en 1842, soit 25 ans après le décès de celui-ci et c'est dans les mêmes années que sont construites quatre maisons sur le chemin à l'ouest de la maison en pierres. La construction du canal de Lachine, à partir de 1843, à également un impact sur la propriété puisque non seulement elle réduit sa superficie, mais qu'elle isole de plus en plus

[18] Perrault, *Montréal en 1781*, p. 206 dans Robichaud et Stewart, 1999 : 46.

[19] ANQ-M, min. not., A. Faucher, 11 octobre 1781, Inventaire des biens de Hugh Heney et Marie-Madeleine Lepailleur.

l'ancienne maison des Le Ber et Le Moyne du reste du village (Robichaud et Stewart 1999 : 58).

2.3.5 *Le cottage romantique (1844-1901)*

Le 26 janvier 1844, Edward Wilgress, un ancien militaire, acquiert l'ancienne maison des Le Ber et Le Moyne[20]. Il est déjà propriétaire, depuis 1835[21], d'une propriété voisine connu sous le nom de « Lachine Grove » et qui comprend une maison de pierres de deux étages, une grange, un hangar et une écurie. Cette nouvelle transaction stipule notamment que la présence de baraquements et de hangars devra être tolérée jusqu'en 1846 (Robichaud et Stewart 1999 : 60-61). Il s'agit de bâtiments érigés par la commission des travaux publique en lien avec l'élargissement du canal. Elle spécifie également que la maison de pierres pourra être occupée gratuitement par Peter Grant jusqu'à son décès, qui surviendra deux ans plus tard. Il est malheureusement impossible de déterminer si les Wilgress ont réellement occupé la maison de pierres, puisque ces derniers possédaient plusieurs propriétés dans les environs, dont le « Lachine Grove ».

À son décès en 1866, l'ensemble des propriétés détenues par Edward Wilgress est légué à ses enfants et les différentes parts de chacun seront rachetés en 1868 par un des enfants, Edward Wilgress deuxième du nom, qui y réside jusqu'à son décès le 13 novembre 1888[22] (Robichaud et Stewart 1999 : 61). Il est alors propriétaire de trois cottages, dont la maison Le Ber-Le Moyne qu'il lègue, dans son testament, à son fils John Ogden (Robichaud et Stewart 1999 : 61), alors que les deux autres propriétés sont léguées à son autre fils, Henry Trollope. Les frères quittent toutefois Lachine pour se consacrer au développement de l'Ouest canadien et c'est leur sœur, Elizabeth Frances, résidente de Lachine, qui s'occupent des propriétés. En 1901, elle vend l'ancienne maison en pierres à William Currie qui désire en faire sa résidence d'été[23]. Selon l'acte de vente, la propriété inclut alors la maison en pierre et une écurie également en pierres, laquelle correspond certainement à la Dépendance actuelle. Ce dernier en demeure propriétaire jusqu'à son décès en 1924, alors que ce sont ses sœurs qui en héritent. Elles l'occupent jusqu'à sa vente en 1941 à Karl Gsell[24] qui désire louer la résidence à des ouvriers lachinois (Robichaud et Stewart 1999 : 65).

C'est de cette époque, soit de la seconde moitié du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle, que datent les premières représentations en plan détaillées de ce secteur de l'île de Montréal et de la

[20] Musée de Lachine, E4 #6, min. not. E. Guy, 26 janvier 1844, Vente de William MacDonald à Col. Edward P. Wilgress.
[21] ANQ-M, min. not., Doucet, 18 juillet 1835, Vente de James Campbell à Edward P. Wilgress.
[22] Musée de Lachine, E4 #6, min. not. Griffin, 8 octobre 1880, Testament de Edward Wilgress.
[23] Musée de Lachine, E4 #6, min. not, E.W.H Phillips, 25 avril 1901, Vente par John O. Wilgress à William Currie.
[24] Musée de Lachine, E4 #6, min. not, Bourque, Hutchinson & Stevenson, 4 avril 1941, Vente par Glennifer Réalités à Karl Gsell.

propriété[25]. Sur un plan schématique de 1845, réalisé par Perrault (figure 3), le terrain est occupé par deux bâtiments, soit la maison qui prend toujours une forme rectangulaire et la Dépendance. Cette dernière, située à l'arrière du terrain, est alors identifiée comme une écurie (*stable*). L'Annexe, située à l'arrière de la maison, n'y est donc pas représentée.

Le plan de 1869 (figure 4) est le premier à représenter une annexe au bâtiment principal. Cette construction, probablement en bois, est cependant antérieure à celle qui existe aujourd'hui. En effet, selon les historiens Léon Robichaud et Alan Stewart (1999 : 66), l'annexe actuelle de la maison aurait plutôt été construite en 1912. La Dépendance illustrée sur le plan de 1869 semble d'ailleurs suffisamment spacieuse pour relier la Maison et la Dépendance, située plus à l'ouest. Étant donné la grandeur de cet espace et l'amalgame de bâtiments qui existera plus tard à cet endroit, il est possible de se demander s'il ne s'agirait pas de plusieurs structures collées les unes sur les autres ou encore reliées par un simple toit comme celui représenté sur une illustration de 1932 (figure 5). Ce plan et également le premier à représenter la galerie qui se trouve devant la façade sud de la maison.

Le plan de 1879 (figure 6) est beaucoup plus schématique. L'annexe, située à l'arrière de la résidence, est représentée, mais sa forme est beaucoup plus circonscrite qu'elle ne l'était sur le plan de 1869. Aucune délimitation n'est cependant tracée entre le carré principal de l'habitation et son annexe. La Dépendance n'y est pas non plus représentée.

Sur les plans du début du XX^{e} siècle, la maison et l'annexe sont toutes les deux dotées d'annexes (figure 7 à 9). Le nombre et la forme de ces annexes varient légèrement entre le plan possiblement réalisé en 1901 lors de la vente de la propriété de la famille Wilgress à William Currie (figure 7), celui réalisé par Adolphe Rodrigue Pinsoneault en 1907 (figure 8) et celui de 1912 par Charles E. Goad (figure 9). L'étude de ces plans indique néanmoins la présence autour de la maison, d'une galerie, au sud, d'une serre à l'est, et d'une enfilade d'annexes au nord. Ces annexes, initialement construites en bois, auraient aurait été remplacé avant 1912 par un bâtiment en brique suivie par un second dont l'ossature était entièrement construite en métal. En ce qui concerne les dépendances situées autour de l'Annexe, la continuité entre les formes illustrées sur ces trois plans est plus difficile à établir, mais il semble y en avoir eu minimalement au sud et à l'ouest du bâtiment construit en pierre.

Plusieurs des éléments précédemment mentionnés sont également représentés sur des illustrations de l'époque. Bien que certaines libertés pourraient avoir été prises lors de la réalisation de certaines de ces œuvres et que les effets de perspective ne soient pas toujours faciles à cerner, elle donne un aperçu assez réaliste de l'apparence générale qu'avait la maison avant les différentes phases de restaurations. La plus ancienne est une aquarelle réalisée entre 1858 et 1860 par Frances A. Hopkins (figure 10) qui offre une vue de la maison depuis le sud-ouest. Elle est représentée comme une habitation à un étage plein, surmonté d'un toit à pignon

[25] La plupart de ces plans manquent énormément de précision et il n'est presque jamais possible de superposer les bâtiments existants à ceux illustrer sur les plans anciens. Certaines de ces superpositions sont présentées en annexe.

très haut, lequel se termine, sur sa façade avant par un larmier très large[26] qui surplombe une galerie qui se trouve presque au niveau du sol. Le toit, à deux eaux, est percé, toujours sur sa façade avant, de trois lucarnes à pignon, lesquels laissent deviner un espace habitable. Deux cheminées sont visibles et surplombent la partie la plus haute du toit (la portion supérieure de la cheminée est apparaissant au-dessus d'une des trois lucarnes). Si l'annexe existe déjà à l'arrière de la maison, elle n'est pas représentée. En ce qui concerne le terrain autour de la maison, il semble peu accidenté et clôturé à l'est et au sud. L'accès à la maison se fait donc par son côté ouest.

La seconde aquarelle date de 1869 (figure 11). Elle a été dessinée par J. E. Taylor et offre une vue depuis l'est. La forme générale de la maison est la même que celle représentée Frances A. Hopkins, une décennie plus tôt. Le toit à pignon, la galerie, les deux cheminées y sont visibles et la forme d'au moins une des lucarnes se devine ensevelie sous la neige qui recouvre le toit. Sur cette illustration, la Dépendance est représentée à l'arrière du bâtiment. Son toit semble plus bas que celui du reste du bâtiment et percé d'une seule fenêtre à lucarne dont la base se trouverait en dessous de la ligne du toit. Elle surmonterait une grande fenêtre, située au niveau principal qui percerait le mur est de la Dépendance sur approximativement la moitié de sa largeur. Cette illustration représente également la grande serre qui était adossée sur le côté est du bâtiment, de même que son ouverture permettant d'y accéder directement depuis la maison en empruntant une porte située près de la façade sud du bâtiment.

Une photographie prise en 1920 (figure 12) depuis le même point de vue que celui utilisé dans l'aquarelle de 1869 illustre quelques différences. La principale d'entre elles est la présence du solarium qui remplace l'ancienne serre. Cette nouvelle structure, construite lors de travaux réalisés en 1912, est plus grande que l'ancienne principalement du côté nord où elle se prolonge au-delà du mur arrière de la maison en pierre. Selon les données archéologiques disponibles, les fondations de ces deux structures auraient été construites dans des matériaux distincts (Archéocène 2016 : 26 et 62). Ceux de la serre seraient fabriqués en pierre avec un peu de brique, tandis que ceux du solarium seraient en béton. Le solarium a finalement été détruit vers la fin des années 1930 ou le début des années 1940 et remplacé par un four à pain détaché de la maison (Archéotec 1999 : 33), lequel est visible sur une photographie des années 1980 (figure 13).

L'annexe visible sur la photo de 1920 présente également plusieurs différences avec celles représentées sur l'aquarelle de 1869, laissant penser qu'elle a également fait l'objet de travaux, en supposant, évidemment, que cette représentation était fidèle. Cette hypothèse concorderait d'ailleurs avec les différentes données disponibles à ce jour selon lesquels un remplacement de l'annexe aurait eu lieu autour de 1912. Par exemple, le toit, sur cette photographie, est percé non pas d'une, mais de deux fenêtres à lucarne et elles sont toutes les deux situées au-dessus de la base du toit. En ce qui concerne la présence d'une fenêtre au rez-de-chaussée, il est

[26] Cette caractéristique architecturale est très répandue dans la région montréalaise à la fin du XVIII[e] siècle. Elle a non seulement une fonction esthétique, mais sert également à repousser la pluie et la neige loin des ouvertures (Séguin 1972).

impossible de se prononcer sur son existence puisque le mur en question est partiellement dissimulé derrière le solarium. Pour terminer, une cheminée est également visible sur cette image et elle surplombe la portion la plus haute du toit de l'annexe.

Pour terminer, une photographie prise en 1925 (figure 14) confirme également que le terrain était délimité au sud, soit le long du chemin de Lasalle, d'un muret de pierre surmonté d'une clôture de bois. Sur une photographie prise en 1951 (figure 15), seul le muret en pierre est encore présent. En 1964 (figure 16), il n'en reste courte section située en bordure du chemin reliant la rue à l'entrée principale de la maison (figure 17).

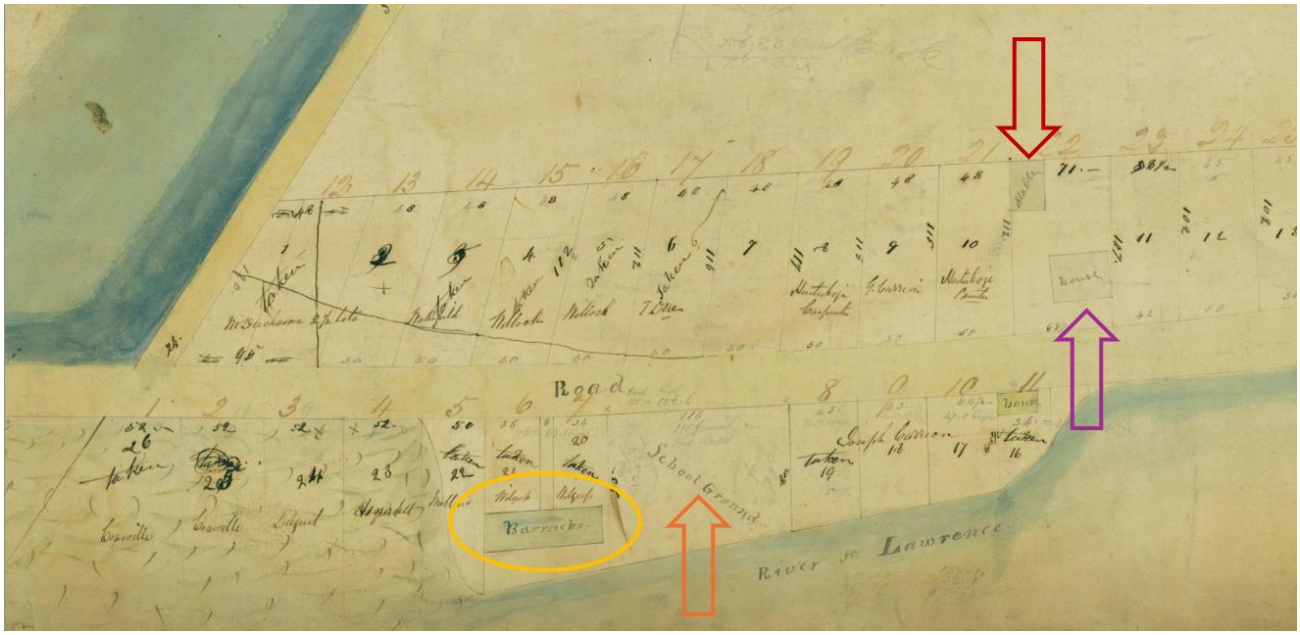

Figure 3. Extrait d'un plan intitulé « Plan de terrains à Lachine », vers 1845, par H. M. Perrault (BAnQ, CA601, S53, SS1, P1188). La flèche orange indique l'école, la flèche mauve indique la maison Le Ber-Le Moyne et la flèche rouge indique la Dépendance. Le cercle jaune montre une baraque destinée aux ouvriers du canal.

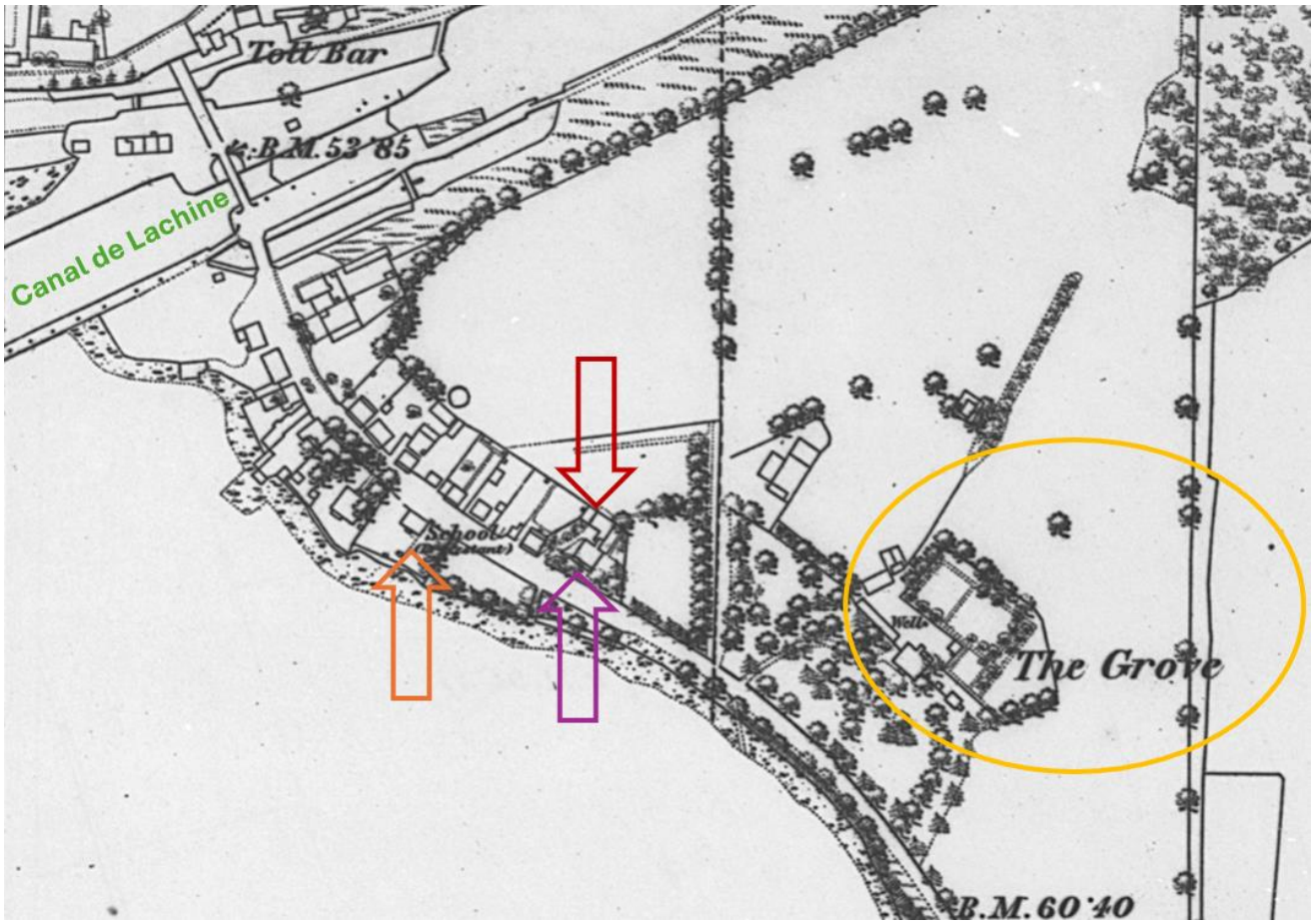

Figure 4. Extrait d'un plan intitulé « Contoured Plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 », feuille VIII, Plan IV, BAnQ, G3452 M65 s2,5 C65. La flèche orange indique l'école, la flèche mauve indique la Maison Le Ber-Le Moyne et la flèche rouge indique la Dépendance. La propriété du Lachine Grove est encerclée en jaune.

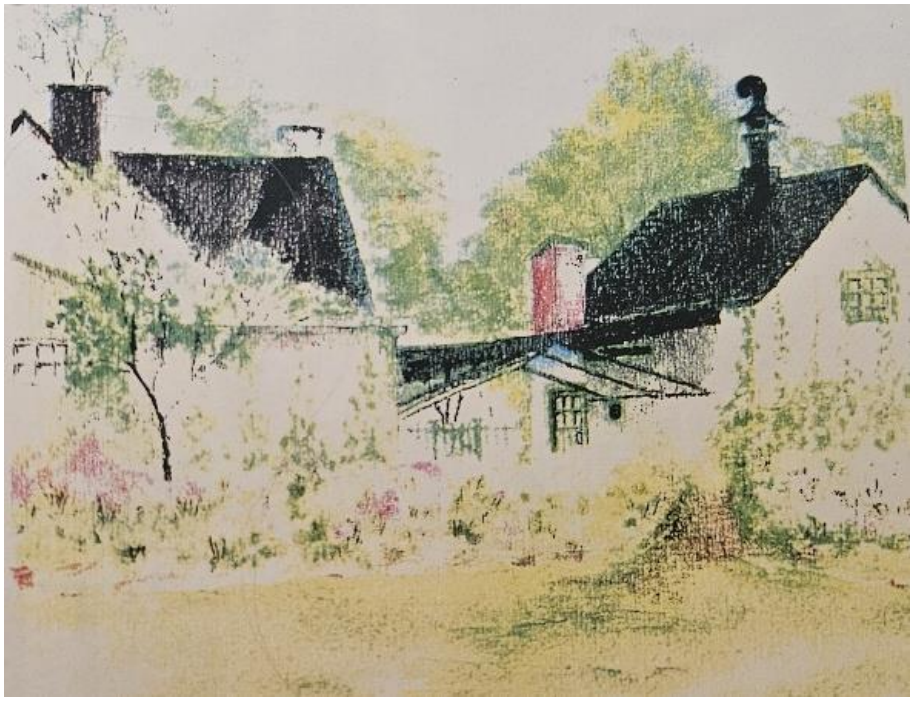

Figure 5. Illustration de Miss Sanborn, Art Teacher at Lachine High, en 1932 (tirée de Beaupré et Michaud, 2000: 19).

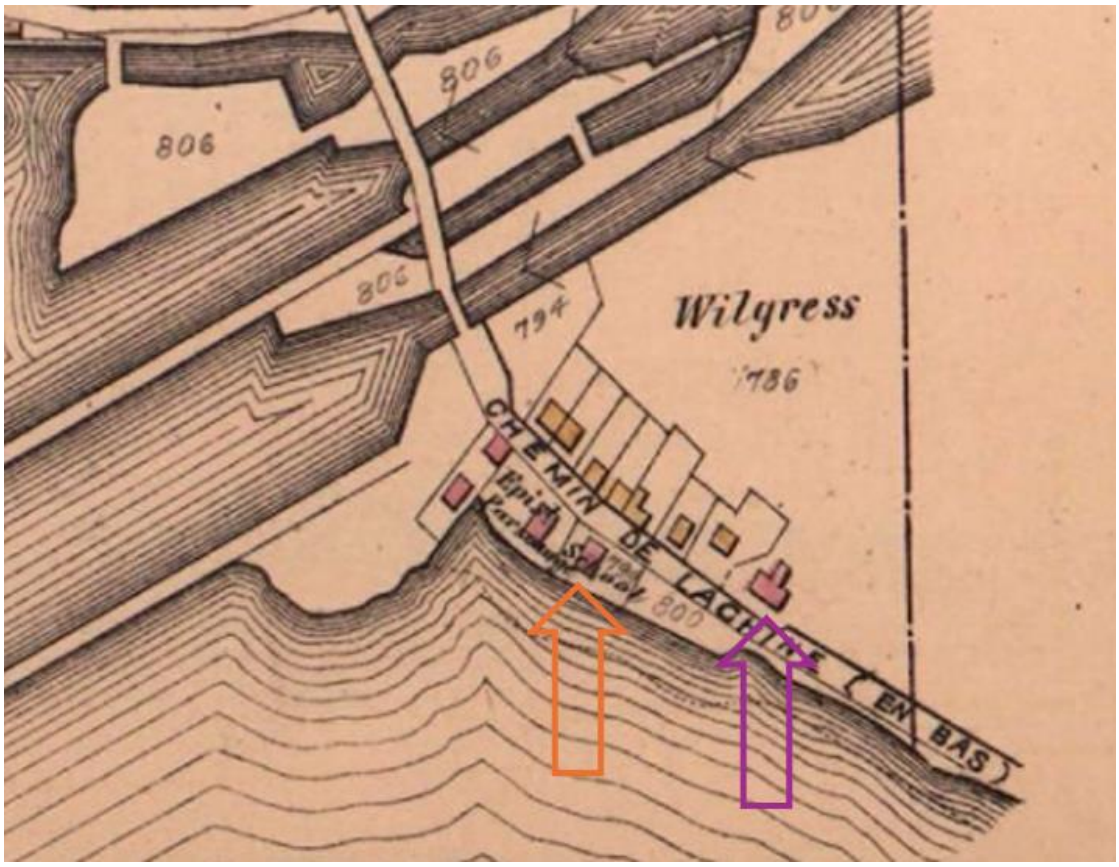

Figure 6. Extrait d'un plan intitulé « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga…», en 1879, par Henry Whitmer Hopkins (BAnQ, 00000174244, Feuillet 82). La flèche orange indique l'école et la mauve la maison Le Ber-Le Moyne.

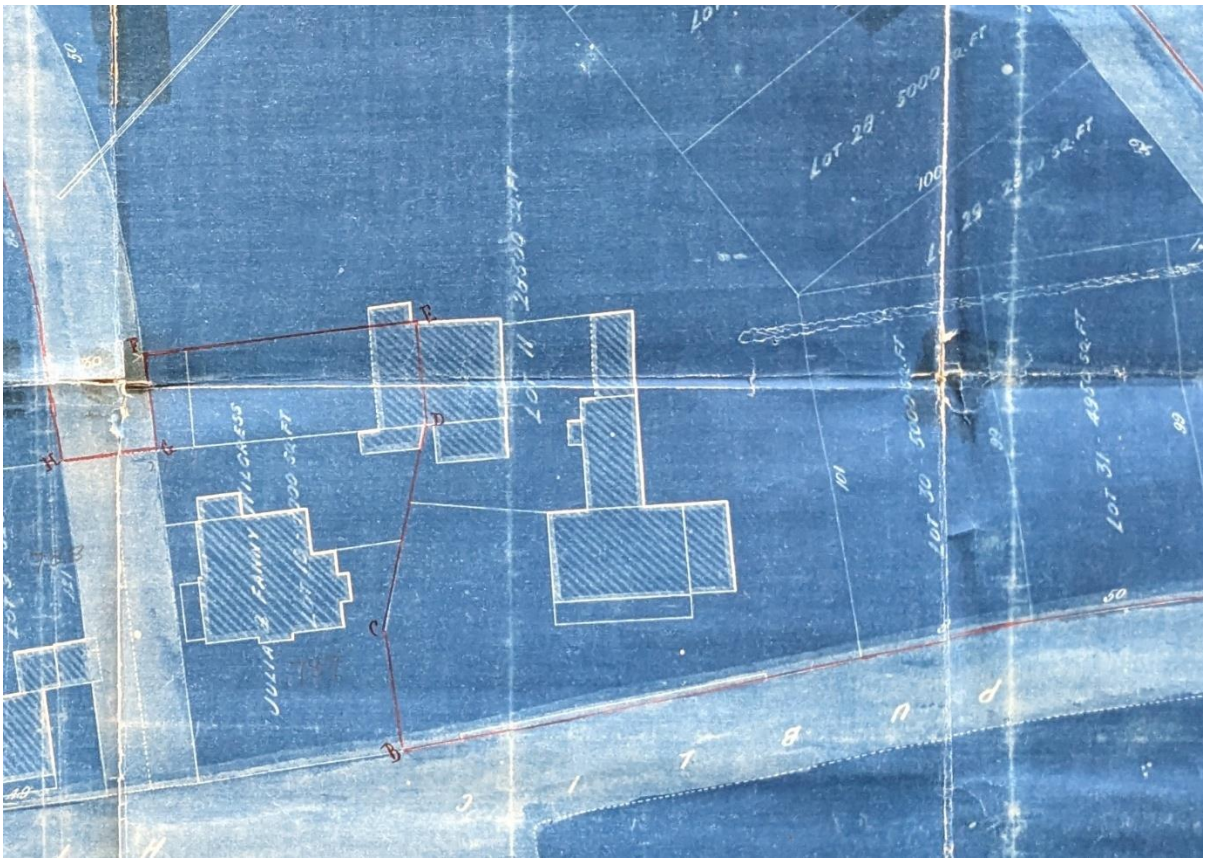

Figure 7. Extrait d'un plan possiblement réalisé en 1901 par Phillips EWH, lors de la vente de la propriété de la famille Wilgress à William Currie (image transmise par la Ville de Montréal).

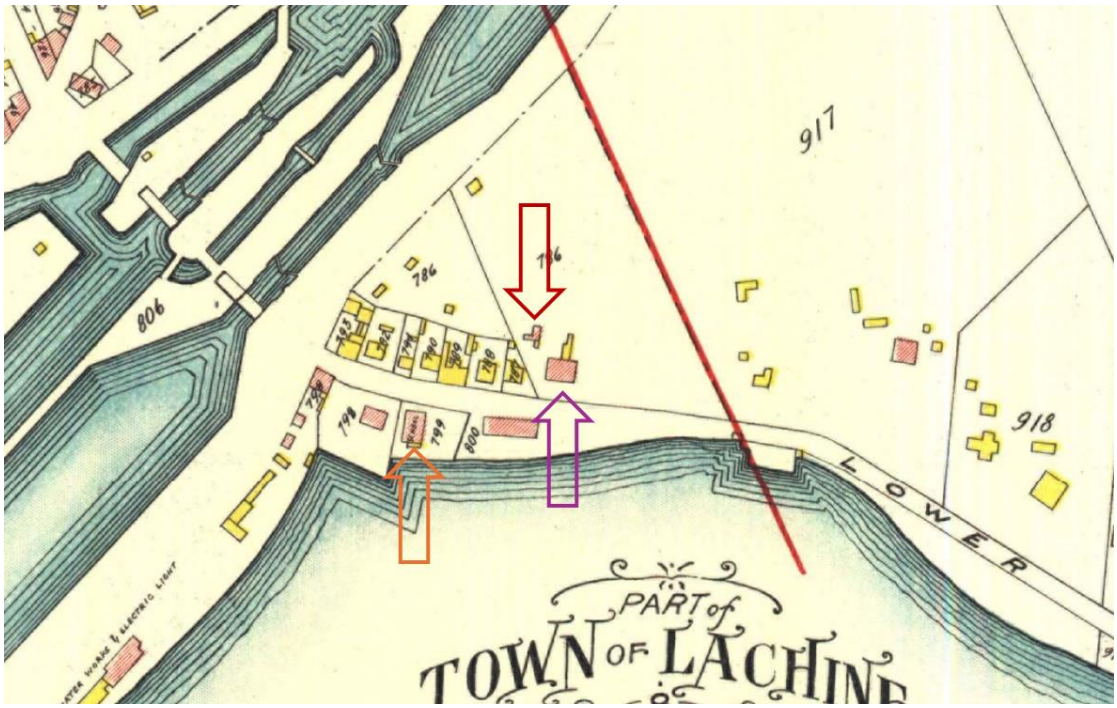

Figure 8. Extrait d'un plan intitulé « Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard », en 1907, par Adolphe Rodrigue Pinsoneault (BAnQ, G1444 M65G475 P5 1907). La flèche orange indique l'école, la flèche mauve indique la Maison Le Ber-Le Moyne et la flèche rouge indique la Dépendance.

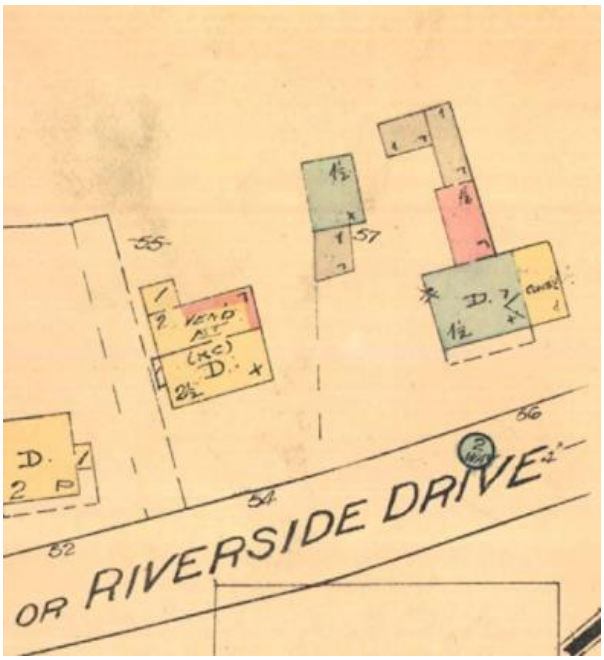

Figure 9. Extrait d'un plan intitulé « Lachine, Que », en 1912, par Charles E. Goad (BAnQ, 0000225139

Figure 10. Aquarelle de Frances A. Hopkins datée d'entre 1858 et 1860 (Royal Ontario Museum, 961.219.U, ROM2006_7800_1).
https://collections.rom.on.ca/objects/159224/wilgress-house-and-garden-lachine;jsessionid=6E99AEE5A7157668692D12B25F1929DA?ctx=6f17e348-93ff-4a14-a16d-257a6f31f868&idx=22

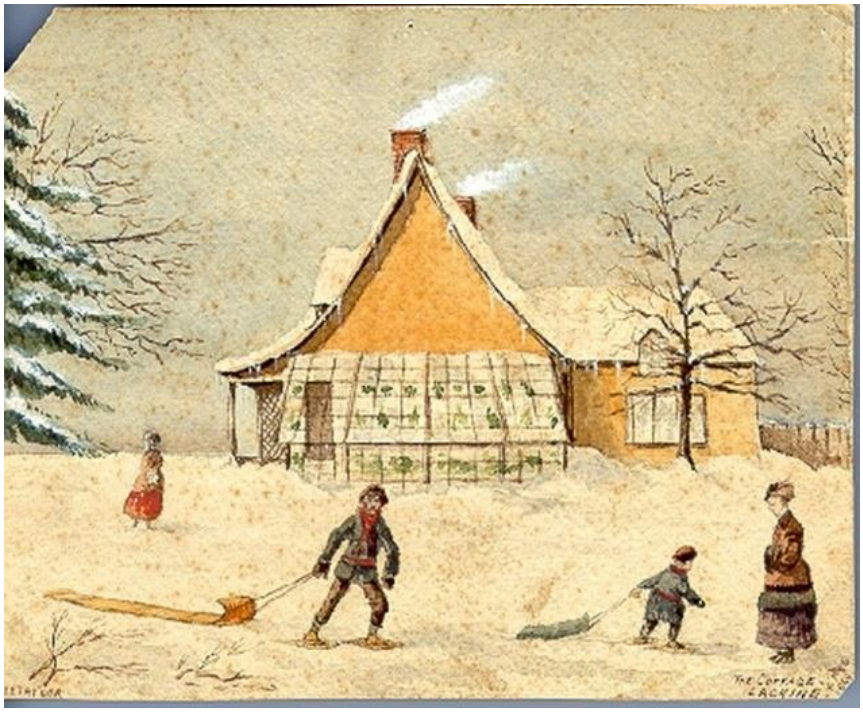

Figure 11. Aquarelle de J.E. Taylor, illustrant le cottage Wilgress en 1869 (musée de Lachine)

Figure 12. Joueurs de tennis devant le solarium de la maison vers 1920 (Musée de Lachine, Fond Galbreith, M2b/2,4)

Figure 13. Mur est de la maison au moment des travaux de restauration des années 1980 (Musée de Lachine, M2d/4, 30)

Figure 14. La maison Le Ber-Le Moyne en 1925 (Barbier, 1925, Musée de Lachine, M2b/2,4)

Figure 15. La maison Le Ber-Le Moyne en 1951 (Joseph Guibord, 1951, Lachine, BAnQ, 06M_E6,S7,SS1_P052735-51)

Figure 16. La maison Le Ber-Le Moyne en 1964 (Gabor Szilasi, 1964, Reportage touristique à Montréal, BAnQ, 06M_E6,S7,SS1_D641761)

Figure 17. La maison Le Ber-Le Moyne en 1969 (Henri Remillard, 1969, Musée du manoir Lachine, BAnQ, 06M_E6,S7,SS1_D693205 à 693212)

2.3.6 *Le XX^e siècle, le musée et la pisciculture (1946 à aujourd'hui)*

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, le développement de Lachine connaît un certain recul. Les besoins en logement sont moindres et la maison a perdu de son intérêt en tant que résidence de villégiature. En 1946, la ville de Lachine s'en porte acquéreur afin de créer un nouveau musée destiné à célébrer, deux ans plus tard, le Centenaire de la création de la municipalité. La maison prend alors le nom de « Manoir Lachine » (Robichaud et Stewart 1999 : 70) et, en prévision de l'ouverture de cette nouvelle institution muséale, des travaux de rénovation sont entrepris. Afin de « contribuer à la protection et à la conservation du poisson dans le lac Saint-Louis »[27] (Robichaud et Stewart 1999 : 70-71), le ministère de la Chasse et des Pêcheries y fait également installer des réservoirs et des aquariums à poissons dont l'aménagement aura un impact majeur sur la portion nord du terrain. Le pavillon Benoît-Verdickt, destinée à abriter les incubateurs, est construit et un grand étang est aménagé au nord de celui-ci. Un plan de 1950 (figure 18) et une photographie prise prise à cette époque

[27] Musée de Lachine, E4, Documents (Archives municipales), 22 novembre 1948, Extraits des recommandations de la Commission des Finances de la Cité de Lachine.

(figure 19) illustrent assez bien l'ampleur de ces nouvelles installations qui attirent un important nombre de visiteurs[28].

Un plan de 1959 (figure 20), revu en 1972, illustre d'ailleurs le complexe de bâtiments qui s'agglomèrent autour de la maison jusqu'à la relier avec la Dépendance. Il indique, entre autres, la présence d'un grand bâtiment qui longe toute la façade nord de la Dépendance, espace désigné comme un aquarium. Les bâtiments situés à l'arrière de la maison, où devrait se trouver l'annexe, présentent cependant une forme curieuse qui ne semble pas concorder avec les autres représentations de la même époque. En effet, la seule pièce qui, par sa forme et ses dimensions, pourrait désigner l'annexe est complètement décentrée par rapport à la maison, venant prolonger la limite est de la maison, alors que les autres représentations de la même période laissent plutôt supposer que l'annexe s'y trouvait bien au centre ou, du moins, que, du côté est, sa limite ne se trouve pas en prolongement du mur de la maison. C'est du moins ce qui est représenté sur le plan de 1950 (voir figure 18) et sur une photographie prise en 1969 (figure 21). La photographie qui illustre les installations de la pisciculture (voir figure 19) renforce également cette idée puisque la portion la plus haute du toit de l'annexe, donc son axe central, est directement alignée avec la lucarne centrale de la façade sud de la maison (figure 22). La limite du bâtiment représenté dans la figure 23 suivait également ce même axe.

La pisciculture ferme ses portes en 1964 et le musée entreprend d'importants travaux de restauration à l'approche du centième anniversaire de la Confédération canadienne, bien que l'ampleur de ces travaux soit indéterminée (Robichaud et Stewart 1999 : 72). De nouveaux travaux de restauration ont également lieu dans les années 1980. Ces travaux, complétés en 1985, touchent la Maison et la Dépendance (Robichaud et Stewart 1999 : 72). Ces travaux visent à redonner à ces deux bâtiments l'apparence qu'ils avaient avant 1768, c'est-à-dire lorsqu'ont eu lieu les importantes rénovations entreprit par Hugh Heney peu après qu'il en soit devenu propriétaire. C'est notamment au cours de ces travaux de restauration qu'a été installé le revêtement de planches de bois qui recouvre les murs de la Dépendance (Robichaud et Stewart 1999 : 72).

[28] Pour l'année 1951, 225 000 entrées ont été enregistrées (Robichaud et Stewart, 1999 : 71).

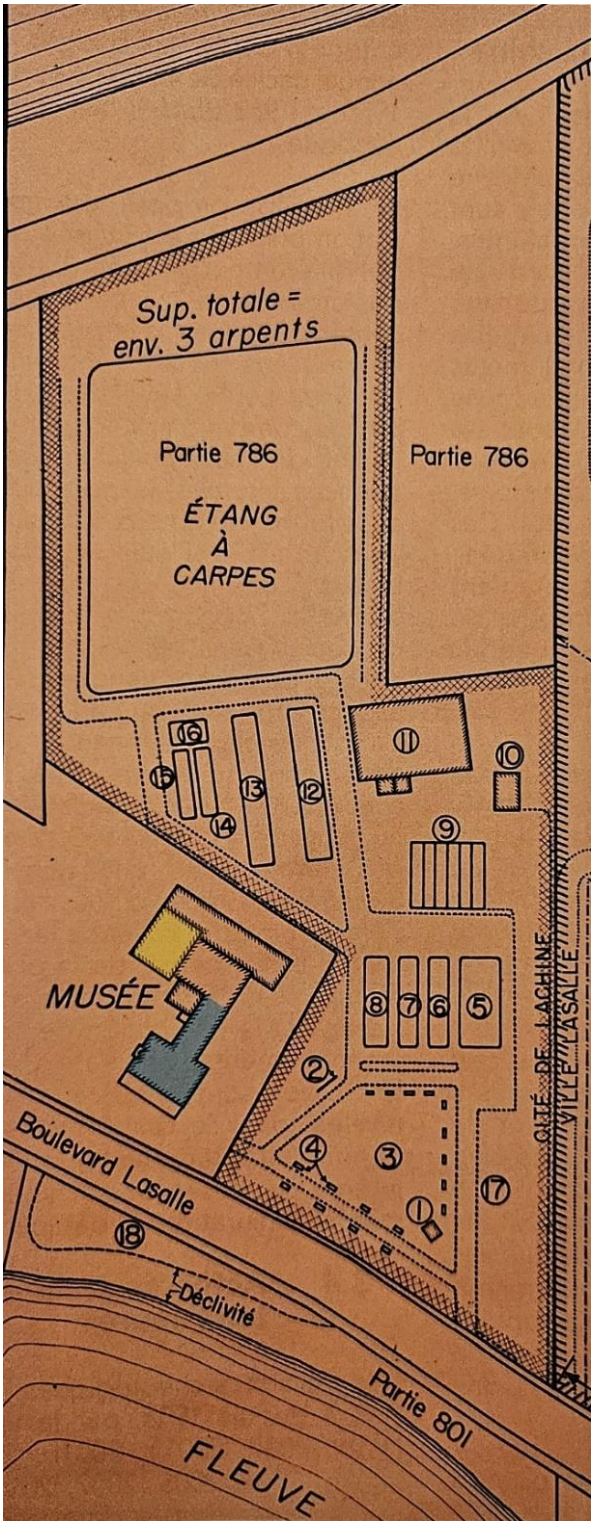

Figure 18. Extrait d'un plan des installations de la pisciculture de Lachine en 1950 (BAnQ M, S57, S101, tiré d'Archéocène, 2015a : 17)

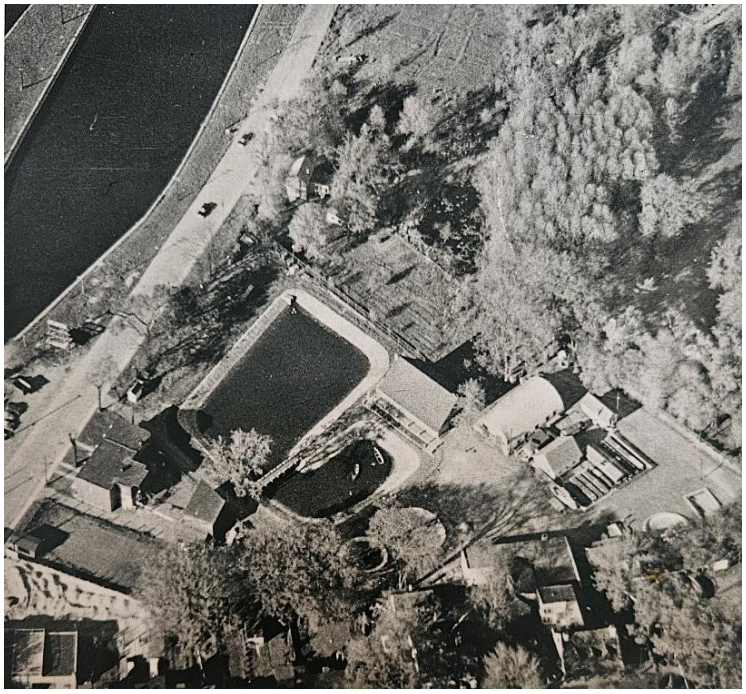

Figure 19. Photographie aérienne de la pisciculture de Lachine (s.d.) (BAnQ M, S57, S101)

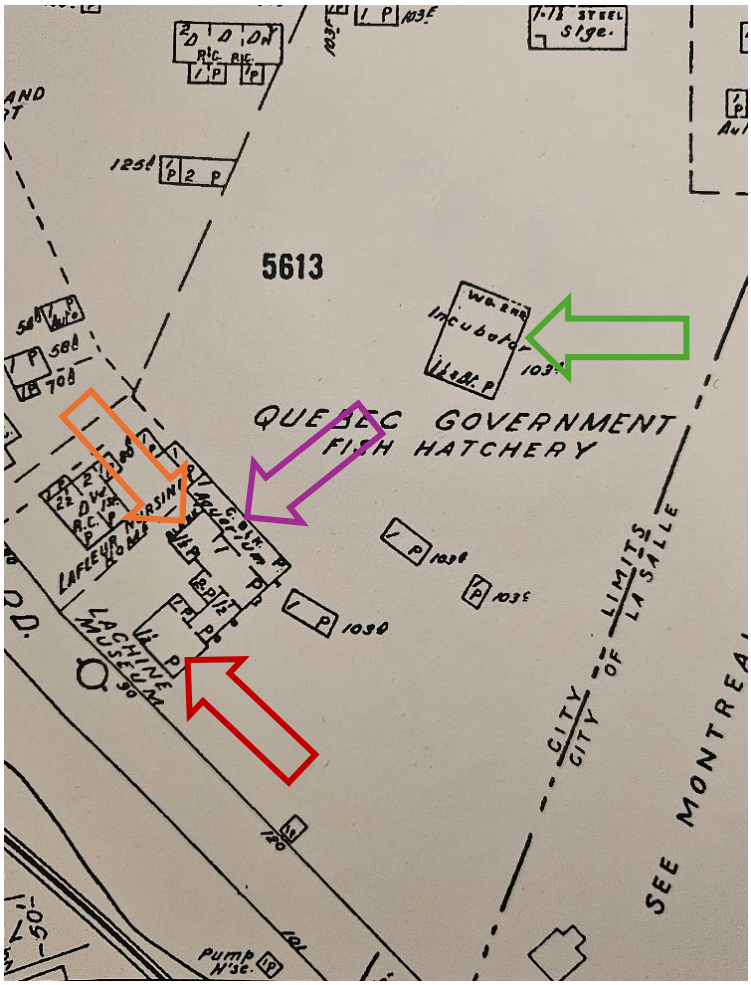

Figure 20. Extrait d'un plan intitulé « Insurance plan of the city of Lachine, Que. » en 1959 par Underwriter's (BAnQ, G1144 L33G475 A8 1972, tire de Robichaud et Stewart, 1999 : 112). La flèche rouge indique la Maison, la flèche orange montre la Dépendance, la flèche mauve les aquariums et la flèche verte le pavillon Benoit-Verdickt.

Figure 21. Le « Musée du manoir Lachine » et les aquariums à l'arrière, vers le nord-ouest en 1969, par Henri Rémillard (BAnQ, E6, S7, SS1, D693205-693292)

Figure 22. Façade sud de la maison et la galerie en 1969 par Henri Rémillard (BAnQ, 06M E6, S7, SS1, P693212)

Figure 23. Bâtiments situés entre la Maison et la Dépendance avant les travaux des années 1980 (Musée de Lachine, M2d/??)

2.4 Études antérieures

Cette section présente un bref aperçu des recherches archéologiques menées à ce jour sur le site patrimonial Le Ber-Le Moyne (tableaux 2), lesquels sont également représentés sur le plan 4 qui illustre l'ensemble des interventions archéologiques réalisées sur le site à ce jour. Une version beaucoup plus détaillée des résultats de chacune de ces interventions, et de leurs résultats, est présentée dans la synthèse présentement en cours. Les différentes études, historiques ou architecturales, qui ont réalisé parallèlement aux interventions archéologiques, sont également présentées en détail. Ces études comprennent notamment celles historiques de Stewart et de Robichaud (Robichaud et Stewart 1999; Stewart et Robichaud 2000) et celle architecturale de Beaupré et Michaud (Beaupré Michaud et Associés, architectes 2022).

La première étude archéologique abordant le site patrimonial Le Ber-Le Moyne a été réalisée dans les années 1970 ou au début des années 1980[29] (Ethnotech 1974). Elle couvre l'ensemble du territoire de ce qui constituait, lors de la rédaction de cette étude, la municipalité de Lachine. Le site Le Ber-Le Moyne n'y occupe donc qu'une place très limitée, mais fait partie des 74 lieux d'intérêt ciblés par cette étude.

C'est en 1998 qu'ont lieu les premières interventions archéologiques menées sur le site de la Maison Le Ber-Le Moyne (Archéotec 1999). Les cinq sondages, la plupart réalisés à l'aide de machinerie, avaient pour objectif d'évaluer l'intégrité du tissu archéologique et de préciser une date de construction pour la maison, de même que pour le magasin qui se trouve à l'arrière. C'est suite à cette première intervention que le code Borden BiFk-6 lui est attribué. L'occupation du site a alors été divisée en quatre phases chronologiques, reflet des grandes divisions historiques du Québec, soit les occupations autochtones, le Régime français, le Régime anglais et le XX^{e} siècle. Cette division, de même que les dates associées à ces événements, a cependant été revue par la suite, notamment dans une étude historique publiée en 1999 (Robichaud et Stewart 1999) et même dans le rapport d'intervention de l'année suivante où la phase 1 correspond au sol naturel archéologiquement stérile.

La firme Archéotec intervient de nouveau, et à plusieurs reprises, en 1999 et 2000 (Archéotec 2000, 2001b, 2001a). La plupart de leurs recherches se concentrent autour des trois bâtiments historiques présents sur le site, soit la Maison, son Annexe et sa Dépendance, mais seulement certaines des sous-opérations ont été implantées aux abords immédiats des bâtiments et ont permis d'en documenter les fondations. Le reste du temps, une berme de quelques centimètres à un mètre est laissée en place entre les limites de ces sous-opérations et les fondations. Exceptionnellement, en 1999 et 2000, des fouilles sont également menées à l'intérieur de la maison, dans sa moitié est, épargnée par la cave. Les sous-opérations 3A à 3O couvrent presque entièrement cet espace et c'est d'ailleurs dans ce secteur que sont identifiés pour la première fois des traces d'une présence autochtone sur le site (Archéotec 2000 : 49-50).

[29] La copie du document rendue disponible par le musée de Lachine attribue la réalisation de ce document à 1974 (spécifiant que la date est à confirmer), tandis que celle disponible sur la bibliothèque numérique, dont la rédaction est attribuée à Guimont plutôt que Ethnotech, est datée de 1981.

La séquence stratigraphique enregistrée dans la maison avait cependant été perturbée lors de la construction de la maison et ces objets n'étaient donc plus en place.

En novembre 1999, en réaction à un projet de construction domiciliaire qui menace l'intégrité des contextes archéologiques dans la portion nord du terrain, le ministère de la Culture et des Communications émet un avis de classement pour le site. C'est dans ce contexte que sont réalisés les quelques sous-opérations situées dans sa portion nord, près chemin du Canal (Archéotec 2001a). Le site est classé Site patrimonial, par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, en avril 2001 et Lieu historique national du Canada, par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, en novembre de l'année suivante[30]. Ces recherches ont mené à la rédaction d'une synthèse, produite en 2001 et destinée au grand public (Buteau et Chevrier 2001). Cette dernière reprenait non seulement les données archéologiques produites entre 1998 et 2000, mais également les recherches historiques de 1999 et de 2000 ainsi que l'analyse architecturale des bâtiments.

Plusieurs courtes interventions, d'une à quelques jours, ont lieu à partir de 2002 (Archéotec 2002, 2003a, 2003b, 2004, 2005, 2007). Il s'agit de courtes supervisions, réalisées dans le cadre d'excavation mécanique ou de forages, destinées à accompagner des projets d'aménagement et de réaménagement de faibles envergures. Dans la plupart des cas, seuls des niveaux de remblais ont été rencontrés.

Il faut attendre 2009 pour que des recherches archéologiques de plus grande ampleur aient à nouveau lieu sur le site (Archéotec 2011a). Les recherches archéologiques se déroulent sous l'égide de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications, via son Entente sur le développement culturel et sont réalisées dans le cadre du mois de l'archéologie. Elles ont pour objectif une meilleure compréhension justifiant le choix de cet emplacement pour l'implantation d'un comptoir commercial et elles se concentrent au sud et à l'ouest de la maison. Plusieurs artefacts autochtones ou historiques anciens ont été mis au jour lors de cette intervention qui constitue le principal secteur d'intérêt du site. Le projet se poursuit l'année suivante, toujours dans le même secteur avec des résultats similaires (Archéotec 2011b). Le rapport de l'intervention de 2010 est le dernier produit par la firme Archéotec. Il présente notamment une synthèse sommaire de l'ensemble des résultats obtenus sur le site depuis le début des interventions archéologiques en 1998 et souligne la pertinence d'une poursuite des recherches (Archéotec 2011b : 116-156).

À partir de 2013, c'est la firme Archéocène qui reprend les recherches sur le site de la maison Le Ber-Le Moyne. Les deux premières interventions, celles de 2013 et 2014 (Archéocène 2015a, 2015b), sont ouvertes au public et elles se déroulent dans le cadre du programme de diffusion du Musée de Lachine et sont financés par la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications. Cette firme intervient à nouveau sur le site en 2015 et 2017, cette fois en prévision de travaux d'aménagement (Archéocène 2016, 2018). Aux termes de ces

[30] https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93274&type=bien [page consultée le 7 octobre 2025].

interventions, les archéologues de la firme Archéocène en viennent à la conclusion que l'association chronologique de plusieurs des lots fouillés par Archéotec était inexacte et que la plupart des interventions réalisées avant 2015 pourraient s'être arrêtées sur un sol remanié (Archéocène 2015b : 44-45). Des occupations antérieures, possiblement autochtones, pourraient donc y être encore en place dans les limites de ces sous-opérations. Ce serait le cas, plus précisément devant la maison qui correspond au principal secteur d'intérêt du site (Archéocène 2018 : 81). Le dégagement des fondations de la Maison et de la Dépendance, en 2017, a également permis de documenter les méthodes utilisées pour la construction de ces deux bâtiments et de conclure que la Dépendance pourrait dater du Régime français et même être antérieure à la construction de la Maison (Archéocène 2018 : 30).

La dernière intervention menée sur le site, en 2020, a été réalisée par la firme Arkéos (2021). Il s'agissait de la supervision de deux tranchées exploratoires réalisées aux abords du pavillon Benoit-Verdickt en prévision de son agrandissement. Les sols rencontrés lors des excavations étaient modernes, correspondant à des remblais et des tranchées d'implantation de conduites de drainage en plastique.

Tableau 2. Interventions antérieures

Année d'intervention	Source	Sous-opération	Type d'intervention	Localisation
1998	Archéotec 1999	1A	Inventaire (excavation mécanique)	Côté est de la Maison
		1B	Inventaire (sondage mécanique et manuel)	Angle sud-ouest de la Maison
		2A	Inventaire (sondage manuel)	Côté sud de la Dépendance
		2B	Inventaire (sondage mécanique)	À l'ouest de l'Annexe
		2C	Inventaire (sondage mécanique)	Au nord-ouest de l'Annexe
1999-2000	Archéotec 2000	1C	Inventaire	Côté est de la Maison, section nord
		1D	Inventaire	Côté est de l'Annexe
		1E	Inventaire	Côté est de l'Annexe
2000	Archéotec 2001b	1F	Supervision	Seuil de la porte sud de la Maison
2000	Archéotec 2001a	2D 2E 2F	Inventaire	Côté nord de la Dépendance
2000	Archéotec 2000	3A à 3O	Fouille	Intérieur de la Maison
2000	Archéotec 2001a	3P	Fouille	Intérieur de la Maison
2000	Archéotec 2000	4A 4B	Inventaire	Parc Ranger (au sud du boul. LaSalle)
2000	Archéotec 2001b	5A	Supervision	Au sud du pavillon Benoît-Berdickt
		5B		Au nord du pavillon Benoît-Berdickt
2000	Archéotec 2001a	5C 5D 5E	Inventaire	Secteur nord du site, près du chemin du Canal
2002	Archéotec 2002	2G 2H 2J	Supervision	Au nord-ouest de la Dépendance
2002	Archéotec 2002	5F 5G 5H 5J	Supervision	Section nord-est du site
2003	Archéotec 2003a	2K	Supervision	Au sud-ouest du pavillon Benoît-Verdickt
2003	Archéotec 2003b	6A 6B 6C 6D 6E 6F	Supervision	Piste cyclable, en bordure est du site
2004	Archéotec 2004	2L	Supervision	Côté ouest de la Maison
2005	Archéotec 2005	2M	Supervision	Non localisé
2007	Archéotec 2007	2N 2P 2Q	Supervision de forage	Au sud du pavillon Benoît-Verdickt
		5F 5G 5H	Supervision de forage	Au nord du pavillon Benoît-Verdickt
2009	Archéotec 2011a	1G	Fouille	Façade, extrémité est de la Maison
		1H	Fouille	Bordure du mur sud de la Maison
		1J	3 sondages	Côté ouest de la Maison

2010	Archéotec 2011b	1G	Fouille	Poursuite de l'excavation de 2009
		1K	Aire de protection - non fouillée	Entre 1G-1N et 1H-1M, axe nord-sud
		1L	Fouille	Angle sud-ouest de la Maison
		1M	Fouille	En front, façade sud de la Maison
		1N	Fouille	Façade, côté est, bord du talus
2013	Archéocène 2015a	7A	Fouille	Côté ouest de l'Annexe
		7B	Fouille	Côté ouest de l'Annexe
		7C	Fouille	Côté nord de l'Annexe
		7D	Sondage	Côté nord de l'Annexe
		7E	Fouille	Côté ouest de l'Annexe
		7F	Sondage	Côté ouest de l'Annexe
2014	Archéocène 2015b	8A 8B	Sondages mécaniques	À l'est de la Maison et de l'Annexe
		8C 8D 8E 8F 8G	Sondages mécaniques	À l'ouest de la Maison et de l'Annexe
		9A	Fouille	À l'ouest de la Maison et de l'Annexe
		9B	Fouille	À l'angle sud-est de la Maison
2015	Archéocène 2016	10A et 10B	Sondages exploratoires mécaniques	Côté est de l'Annexe
		11A à 11G	Supervision	Allée entre l'Annexe, la Dépendance et la laiterie ; tranchée au sud de la dépendance
		12A à 12Q	Supervision	Côté sud et est de la Maison ; côté est de l'Annexe ; côté est et nord de la Dépendance ; limite est du site, au sud de la Dépendance
2017	Archéocène 2018	13A	Supervision	Entre le mur sud de la Dépendance et le mur ouest de la Maison
2020	Arkéos 2021	14A et 14B	Supervision	Côtés sud et est du pavillon Benoît-Verdickt

Tableau basé sur ceux présentés par Archéotec, Archéocène et Arkéos

SITE LE BER-LE MOYNE, BiFk-6

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

ENSEMBLE DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 4

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFk-6 CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

- ARCHÉOTEC 1998 (op. 1 et 2)
- ARCHÉOTEC 1999-2000 (op. 3 et 4)
- ARCHÉOTEC JUILLET 2000 (op. 5)
- ARCHÉOTEC 2002 (op. 6)
- ARCHÉOTEC 2003 (op.2 , 3 et 6)
- ARCHÉOTEC 2004-2007 (op. 2 et 5)
- ARCHÉOTEC 2009 (op. 1)
- ARCHÉOTEC 2010 (op. 1)
- ARCHÉOCÈNE 2013 (op. 7)
- ARCHÉOCÈNE 2014 (op. 8 et 9)
- ARCHÉOCÈNE 2015 (op. 10, 11 et 12)
- ARCHÉOCÈNE 2017 (op. 13)
- ARKÉOS 2020 (op. 14)

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/400

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1/1250

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets n^{os} 31H05-010-2927 et 3027
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

canal de Lachine
Chemin du Canal
Chemin de LaSalle
Rue McLaughlin
Chemin du Musée
Rue Jeannette
Rue McVey
Rue Lyette
Boulevard LaSalle
FLEUVE SAINT LAURENT
BiFk-6

3. INTERVENTION 2024 (OPÉRATION 15)

Les pages qui suivent présentent les résultats de la supervision archéologique réalisée en 2024, soit celle correspondant aux sous-opérations 15A à 15C (plan 5). Dans les trois cas, il s'agit de tranchées de caractérisation environnementales excavées mécaniquement à des emplacements qui avaient déjà fait l'objet de travaux archéologiques. Les dimensions précises de chacune des tranchées, de même que les contraintes qui leur sont associées, sont également précisées.

3.1 Annexe de la maison Le Ber-Le Moyne (sous-opération 15A)

La sous-opération 15A (photo 2) a été réalisée du côté est de l'annexe, à 4,10 m de sa jonction avec la façade arrière du bâtiment principal). C'est une tranchée d'excavation mécanique qui mesure 1,8 m de long sur 1,25 m de large et elle a été excavée sur une profondeur de 1,25 m. Elle est circonscrite à l'est par un branchement électrique reliant une série de lumières qui sert à éclairer l'extérieur du bâtiment. Elle a été entièrement excavée à l'intérieur des limites de la sous-opération 1D de l'intervention archéologique d'Archéotec (2000) de 1999 située entre 3,30 m et 6,30 m au nord de l'habitation.

Photo 2. Localisation de la sous-opération 15A, vue vers le sud-ouest (BiFk-6-2024-NUM1-24)

À cet emplacement, la partie de fondation de la maison dégagée (photo 3) correspond à une maçonnerie sèche qui se compose, dans sa portion enfouie, de deux assises de pierres ébauchées disposées de façon plutôt régulière. Sa portion non enfouie est recouverte de planches verticales jointes à l'aide de clous découpés. Une concentration de pierres des champs se trouvait 20 à 30 cm sous la base de cette maçonnerie. Il s'agissait de pierres aux formes généralement arrondies, dont la taille était similaire ou supérieure à celle de la fondation du bâtiment, et qui, vues en plan dans le fond de la sous-opération, se concentraient du même côté que la maçonnerie. Elles ne présentaient cependant aucune organisation particulière. Bien qu'initialement considéré comme appartenant également à la fondation, la présence de ces pierres semble plutôt être d'origine naturelle, bien qu'un remblai, associé aux fouilles de 1999 et contenant des inclusions anthropiques, les ait recouvertes.

Ces observations diffèrent légèrement de la description présentée par Archéotec (2000) de ce même parement de mur, le seul à avoir été documenté jusqu'à présent sur l'annexe. Il était alors question d'« une maçonnerie de pierre calcaire ébauchée plus ou moins dressée et liée avec du mortier [et reposant] sur le sol naturel » avant de mentionner plus loin l'utilisation des mêmes techniques pour la construction de la maison Le Ber-Le Moyne et celle de l'annexe soit : « Les fondations enfouies peu profondément dans le sol, l'utilisation des blocs naturels pour mieux asseoir la construction et la présence d'un lit de mortier à la base du mur ». L'absence de mortier dans la portion enfouie de cette fondation constitue la principale différence entre les observations réalisées par Archéotec en 1999 et celle de 2024. Il est possible que ce mortier se soit entièrement désagrégé depuis cette première intervention, mais il est également possible que la description qu'ils ont faite de ce vestige se soit basée sur la portion du vestige située actuellement au-dessus du sol. Malheureusement, aucune photographie de cette fondation n'est présentée dans le rapport d'Archéotec et les sous-opérations adjacentes 1D et 1E sont les seules qui viennent s'appuyer contre la fondation de l'annexe.

En ce qui concerne la séquence stratigraphique observée à l'intérieur de cette sous-opération, elle avait été entièrement remaniée par les travaux archéologiques antérieurs (photo 4). Des inclusions, notamment des particules de mortiers, étaient visibles au moins jusqu'à la surface des pierres de plus grandes dimensions situées dans le fond de l'excavation, mais ces dernières semblaient reposer dans un sable grossier en apparence archéologiquement stérile.

Photo 3. Fondation du côté est de l'annexe, dans la sous−opération 15A, vue vers l'ouest (BiFk-6-2024-NUM1-16)

Photo 4. Paroi sud de la sous-opération 15A, vue vers le sud (BiFk−6−2024-NUM1-17)

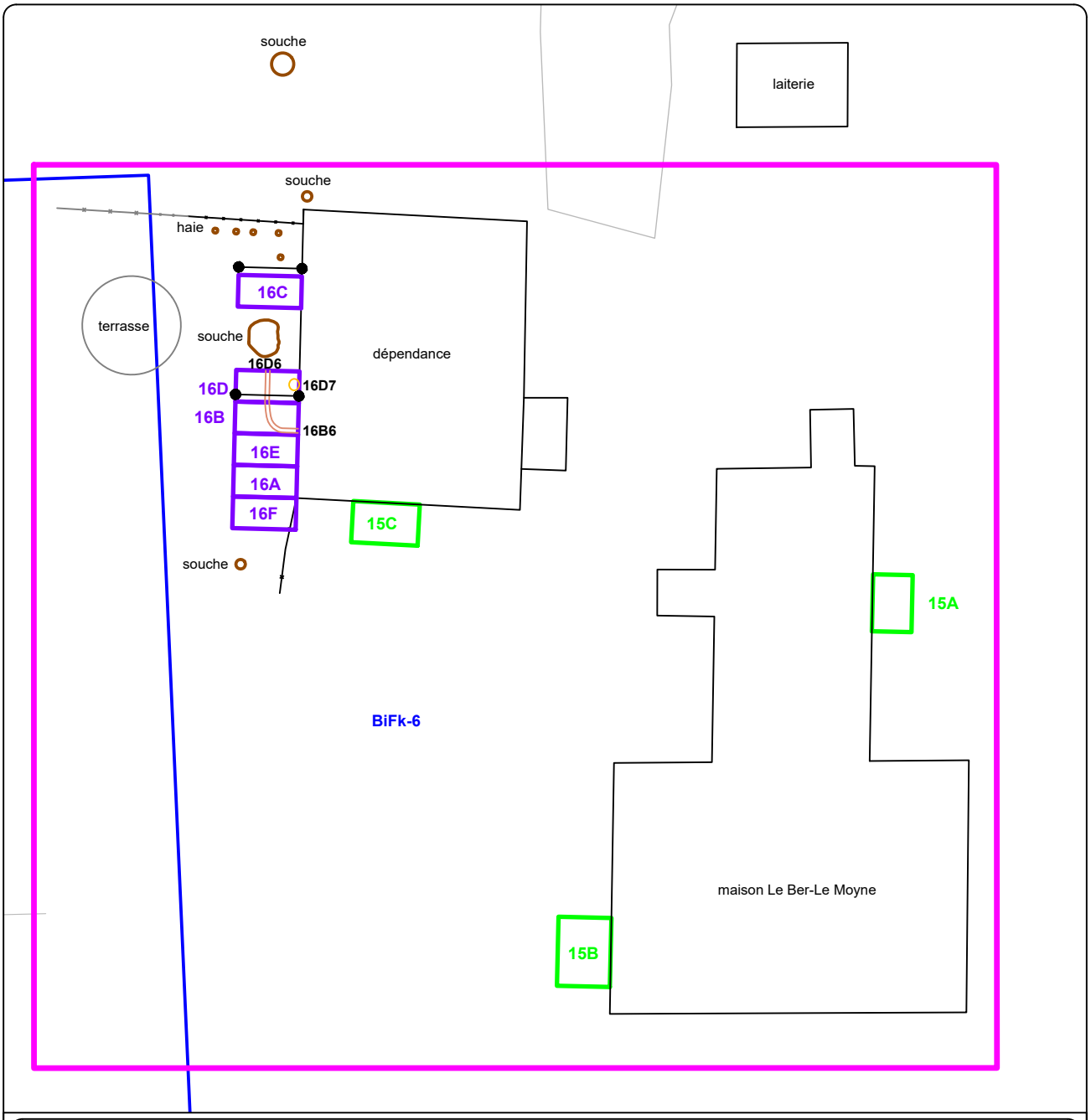

SITE LE BER-LE MOYNE, BiFk-6
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS
PLAN 5

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)
- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)
- 15A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BOIS
- BÉTON
- TROU DE POTEAU
- GRÈS
- 16B6 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- CLÔTURE (3 SEGMENTS)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BiFk-6 CODE BORDEN

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H05-010-2927
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 2 4 m
ÉCHELLE : 1/200

MON2201

ethnoscop

3.2 Maison Le Ber-Le Moyne (sous-opération 15B)

Photo 5. Sous-opération 15B en cours d'excavation, vue vers l'est (BiFk−6-2024-NUM1-11).

La sous-opération 15B (photo 5) a été réalisée sur le côté ouest de la maison Le Ber-Le Moyne, à 0,85 m de sa façade avant. Elle mesure 2,18 m de long sur 1,67 m de large et a été excavée sur une profondeur d'environ 2 m. Elle a été réalisée partiellement à l'intérieur des limites de la sous-opération 1L d'Archéotec (2011b), mais déborde légèrement de son côté nord, sans atteindre la limite sud de la sous-opération 2L d'Archéotec (2004), qui était située un peu plus au nord. Il est à noter que les résultats présentés ici pourraient ne pas être représentatifs de l'ensemble du bâtiment puisque sa cave n'occupe que sa moitié ouest.

La maçonnerie observée à cet emplacement révèle la présence d'une fondation de plus de 2 m de profond, soit la profondeur maximale atteinte par la tranchée (photo 6). Elle se compose de pierres ébauchées dont les dimensions sont d'une quarantaine de centimètres de long sur une vingtaine de haut. Une variabilité dans la taille et la forme des pierres utilisées ainsi que l'utilisation de pierres de plus petites dimensions pour combler certains espaces rendent ces assises plutôt irrégulières. Le nombre total d'assises n'a pas pu être déterminé avec précision compte tenu des joints de type baveux utilisés dans une bonne partie de la fondation, ainsi que pour des raisons de sécurité associées à la profondeur de l'excavation. La portion enfouie de cette maçonnerie peut toutefois être divisée en quatre portions distinctes, qui sont principalement basées sur des variations au niveau de son mortier.

La portion la plus profonde est celle qui a été la moins bien documentée à cause des enjeux de sécurité. Elle se situe entre 1,65 m et 2,05 m de la surface actuelle du sol, et présente un

mortier de couleur jaunâtre qui se distingue de ceux visibles dans les parties plus hautes. La seconde portion se situe entre 0,4 m et 1,65 m de la surface actuelle du sol, soit une hauteur totale d'environ 1,25 m. Le mortier utilisé à cet endroit présente une couleur blanchâtre qui forme des joints dits rustique ou « baveux » et qui donne à cette portion du mur une apparence moins soignée que celle observée dans les autres portions. C'est cet excédent de mortier, ajouté aux enjeux de sécurité liés à la profondeur de l'excavation, qui constitue le principal obstacle dans l'évaluation de la régularité des assises, de même que la forme et la dimension des pierres qui les composent. La troisième portion du mur, située entre 0,4 et 0,14 m sous la surface, est également liée à l'aide d'un mortier blanchâtre, mais les joints présentent une apparence plus soignée que celle observée plus bas, ce qui permet d'y observer deux assises. Selon la séquence stratigraphique observée dans la paroi nord de la sous-opération, soit la seule n'ayant pas été perturbée par les interventions archéologiques antérieures, le sol d'occupation associé à la construction du bâtiment se serait trouvé légèrement au-dessus de la base de cette troisième portion. C'est en effet à cet endroit que les traces de ce qui pourrait être une tranchée de construction commencent à apparaître, bien que ces indices soient assez ténus. La quatrième portion, qui correspond à seulement une quinzaine de centimètres sous la surface correspond à un segment dont l'enfouissement est plutôt récent et postérieur à la restauration de la maison. Une distinction nette est en effet visible à cet endroit où s'arrête la restauration du mortier; une limite qui suit une ligne horizontale qui ne concorde aucunement avec celles des assises et qui se trouve aujourd'hui dans la portion du mur qui est enfoui. Ce rehaussement de quelques centimètres se serait donc produit après la restauration des joints de cette maçonnerie.

La séquence stratigraphique observée dans la paroi nord de cette tranchée, soit à un emplacement où les sols n'auraient pas été perturbés par les interventions archéologiques antérieures, a permis d'observer au moins trois niveaux de remblai composés de matrices distinctes (photo 7). Le plus bas de ces niveaux était posé directement sur le sol naturel stérile, dont la matrice se composait d'abord d'un sable grossier très caillouteux suivi d'un sable fin presque limoneux. La présence d'un géotextile, rencontré dans la portion sud de la sous-opération, délimitait clairement le fond de l'excavation réalisée par Archéotec, travaux qui se sont arrêtés approximativement à la surface du sol naturel stérile.

Photo 6. Fondation du côté ouest de la maison Le Ber-Le Moyne, dans la sous-opération 15B, vue vers l'est (BiFk−6−2024-NUM1-13).

Photo 7. Paroi nord de la sous-opération 15B, vue vers le nord-est (BiFk-6-2024-NUM1-14).

3.3 Dépendance (sous-opération 15C)

Photo 8. Localisation de la sous-opération 15C, vue vers le nord (BiFk−6−2024-NUM1-26).

La sous-opération 15C (photo 8) a été réalisée sur le côté sud de la Dépendance, à l'intérieur des limites de la sous-opération 2A réalisée par Archéotec en 1998 (Archéotec 1999). Elle se trouve à 1,80 m de sa façade ouest et ses dimensions sont de 2,10 m de long sur 1,30 m de large. La maçonnerie observée à cet emplacement (photo 9) révèle la présence, dans la portion enfouie du mur, de trois assises régulières de pierres ébauchées d'environ 22 cm de large par 10 cm de haut liées à l'aide d'un mortier de couleur beige. À un peu moins de 50 cm de la surface actuelle, ces assises deviennent irrégulières. Elles sont formées de pierres ébauchées et parfois brutes dont les dimensions sont plus variables ; les plus importantes mesurant environ 25 cm tant en longueur qu'en hauteur.

La base de la fondation repose sur le même sol naturel stérile que celui observé dans la tranchée 15B, soit un sable grossier posé sur un sable fin presque limoneux. C'est à la base de cette fondation que se sont arrêtées les fouilles d'Archéotec. La portion supérieure de la séquence stratigraphique, située au-dessus du niveau de sol naturel stérile, avait donc entièrement été perturbée par ces travaux.

Photo 9. Fondation du côté sud de l'annexe, dans la sous-opération 15C, vue vers le nord (BiFk−6-2024-NUM1-21).

En conclusion, la supervision archéologique réalisée en 2024 sur le site la Maison Le Ber-Le Moyne (BiFk-6) à Lachine n'a mené à aucune nouvelle découverte archéologique, principalement puisqu'elle ciblait des secteurs déjà investigués par le passé. Elle a cependant permis de documenter une partie de la maçonnerie des fondations des trois principaux bâtiments soit la Maison Le Ber-Le Moyne, son Annexe et sa Dépendance.

4. INTERVENTION 2025 (OPÉRATION 16)

Les pages qui suivent présentent les résultats de la fouille archéologique réalisée en 2025 à l'ouest de la Dépendance, soit celle correspondant aux sous-opérations 16A à 16F (voir plan 5). Ces sous-opérations présentent toutes une dimension de 2 m sur 1 m et sont orientées perpendiculairement à la fondation du bâtiment. Cet espace, d'une superficie de 12m^2 a entièrement été fouillé manuellement jusqu'à atteindre un niveau de sol naturel stérile (soit à une profondeur d'environ 1m.

La séquence stratigraphique observée à cet emplacement a révélé la présence de différents niveaux de sols qui sont étroitement liés aux travaux de réfection menés sur la maçonnerie de la Dépendance. Le tableau 3 présente un aperçu des différents lots enregistrés lors de cette intervention archéologique, alors que le tableau 4 présente l'ensemble des artefacts récoltés en 2025 et leur association aux différents événements qui se sont produits à cet endroit.

Tableau 3. Synthèse des différents lots enregistrés lors de l'intervention archéologique en fonction des événements auxquels ils se rattachent

	«—Nord			Sud—»		
Événements	**16C**	**16D**	**16B**	**16E**	**16A**	**16F**
Niveau de surface / Rehaussement	16C1 16C2	16D1	16B1	16E1	16A1	16F1
Aménagement du terrain du 80, chemin de LaSalle	16C3	16D2	16B3	16E2		16F2
Restauration du mur en 1985	Aucun niveau de sol correspondant					
Bois		16D3	16B2			
Rehaussement du terrain en lien avec la construction du musée (1946)	16C4	16D4	16B4	16E3	16A2 16A3	16F3
Réfection du mur et installation d'un drain en grès (possiblement en 1941)	16C5	16D5 Comprend 16D6 (drain) et 16D7 (trou de poteau)	16B5 Comprend 16B6 (drain)	16E4	16A4	16F4
Sol naturel d'occupation (avec artefacts)	16C6 16C7					
Sol naturel d'occupation (sans artefacts)		16D8	16B7 - 16B8	16E5	16A5	16F5*
Sol naturel archéologiquement stérile	16C8	16D9		16E6	16A6	

* Trois artefacts ont été trouvés à la surface du lot 16F5, leur présence semble cependant résulter de processus taphonomique puisqu'aucun autre artefact n'a été retrouvé dans le reste de ce lot.

4.1 Aménagements postérieurs à la rénovation de 1985

Plusieurs des lots ont été associés à des événements postérieurs à la restauration des bâtiments qui a réalisé en 1985 (Archéotec 1999). Le plus récent de ces événements est représenté par une couche de sol d'une dizaine de centimètres dont la base concorde avec où la portion restaurée du mur se termine (figure 24 couche 1 et figure 25 couche 1). Puisque ces lots viennent s'appuyer contre la portion du bâtiment qui a été restaurée, ils sont forcément postérieurs à 1985. Cette couche de sol se présente comme un sable limoneux ou un limon sableux brun, homogène, et moyennement à peu compact dans lequel se trouve quelques racines et pierres subarrondies. Quelques fragments de briques et de mortier ont été observés dans la sous-opération 1C, soit celle située la plus au nord.

Le second événement est plus difficile à dater. Il semble correspondre à des travaux d'aménagement réalisés sur le terrain voisin du musée, soit celui du 80 chemin de LaSalle, possiblement en lien avec l'installation de la petite terrasse en pierre, de forme circulaire, qui se trouve un peu à l'ouest. Cette situation expliquerait que les lots qui lui sont associés n'ont été observés que dans la moitié ouest des sous-opérations et qu'ils s'y enfoncent de plus en plus profondément (figure 24 couches 2 et 3 et figure 25 couche 2). Sa matrice est composée d'un sable limoneux gris-brun homogène et compact. Plusieurs inclusions modernes étaient visibles dans cette couche et elles étaient particulièrement nombreuses dans les sous-opérations 16B et 16D. Ces inclusions comprenaient des fragments de béton, d'une taille allant jusqu'à 20 cm ont aussi été observé, de même que des fragments plus petits (moins de 5 cm) d'asphalte, de brique, de charbon minéral, de mortier, de chaux, de styromousse, de laine minérale et même des fragments provenant de revêtement de sol comme ceux fabriqués en linoléum ou en vinyle.

Ces deux événements sont associés à un assemblage hétéroclite d'artefacts qui comprend autant des éléments récents, comme des résidus de plastique, que des artefacts anciens. Un clou forgé a même été retrouvé dans un de ces lots.

4.2 Installation d'un drain et travaux d'aménagements pendant la première moitié du XX^{e} siècle.

L'intervention a permis de documenter deux niveaux de sols associés à une phase de réfection du mur et à l'installation d'un drain en grès (photo 10), dont la présence était jusqu'alors inconnue. Ces éléments semblent relever de deux événements distincts qui semblent s'être produits sur une courte période de temps pendant la première moitié du XX^{e} siècle. Cette datation repose principalement sur la présence, sur le drain, d'une marque de fabrication de la Standard Drain Pipe Company (photo 11) ; une compagnie qui, selon Lambart (1964 : 23), aurait été mentionnée pour la première fois en 1888. Elle se trouve sur le premier segment du drain situé directement à l'extérieur du mur.

Le premier des deux niveaux de sol (figure 24 couche 4 et figure 25 couche 3) varie entre un limon sableux à sable limoneux. Il est de couleur brun foncé, homogène et moyennement

compact. Il contient des pierres subanguleuses dont la taille est généralement inférieure à 15 cm. Une concentration de pierres de taille plus importante, jusqu'à 40 cm, a cependant été observée dans la sous-opération 16A. Ces pierres ne présentaient aucune organisation particulière ni aucune trace de liants. Elles n'ont donc pas été associées à la présence d'un vestige, mais il pourrait s'agir du résultat de la démolition d'un mur qui aurait pu se situer à proximité. Ce niveau de sol comprend également de rares nodules de mortiers, fragments de briques, de particules de chaux, de charbon minéral, de scories et de coquille d'œuf. Le niveau de sol sous-jacent (figure 24 couche 5 et figure 25 couche 4) présente une matrice très similaire, mais se distingue au niveau de ces inclusions et en particulier par la présence, en importante quantité, de nodules de mortier. Quelques pierres anguleuses, d'une taille allant jusqu'à 20 cm, ainsi que quelques fragments de brique et de charbon minéral y sont également présents.

Les assemblages artefactuels associés à ces deux événements sont assez semblables, mais ces artefacts sont un peu plus nombreux et diversifiés dans le niveau supérieur. Il s'agit, dans les deux cas, d'assemblages hétéroclites où des objets du XX^{e} siècle en côtoient d'autres, plus anciens, et il ne fait aucun doute que la présence de ces objets anciens s'explique par une perturbation de niveaux d'occupations plus anciens. Cette situation explique, par exemple, la coexistence, dans chacun de ces deux niveaux, de clous forgés, découpés et tréfilés. Il est intéressant de mentionner que ces deux niveaux de sols ont livré des artefacts présentant des marques de fabrication de compagnies ayant existé à partir de la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle (photos 12 à 15). L'assemblage archéologique comprend entre autres plusieurs fragments appartenant à la base de bouteilles en verre sur lesquels l'inscription « RD CANADA 1935 » est complètement ou partiellement visible, laissant supposer que cet aménagement a pu être réalisé en 1935 ou peu après.

En se basant sur les données historiques disponibles, le site patrimonial Le Ber-Le Moyne a connu, entre 1935 et 1985, deux événements qui auraient pu justifier l'installation d'une conduite en grès en provenance de la Dépendance. Elle pourrait, tout d'abord, avoir été installée en 1941, lorsque la propriété a été acquise par Karl Gsell pour être transformée en logement destiné à des ouvriers lachinois (Robichaud et Stewart 1999 : 65). Elle pourrait également avoir été installée en 1946, lors des travaux qui ont précédé la création du musée suite à son acquisition par la ville de Lachine (Robichaud et Stewart 1999 : 70). Basée sur l'ensemble des données disponibles, notamment la présence de deux couches de sols distincts et d'une importante quantité de mortier dans le niveau inférieur, il semble probable que la conduite ait été installée en 1941. Cette conduite pourrait, en effet, être reliée à l'installation de sanitaires dans un bâtiment qui avait jusqu'alors toujours servi de lieu d'entreposage. Le plus ancien des deux niveaux de sol de la période 1935-1985 serait associé à ces travaux. Le niveau de sol qui le recouvre pourrait, quant à lui, témoigner des travaux réalisés en 1946. Il pourrait s'agir de déblais engendrés lors de la construction, de l'aquarium qui se trouvait juste au nord de la Dépendance, ce qui expliquerait que la matrice de ces deux niveaux était pratiquement identique.

Il est également intéressant de mentionner la présence d'un trou de poteau (16D7; photos 16 et 17), situé en bordure du mur dans sa portion centrale, qui a été comblé lors des travaux de 1941 puisque la matrice de son comblement est la même que celle qui remplit et recouvre la tranchée du drain. Il pourrait être relié à une ancienne annexe à la Dépendance, laquelle aurait été démantelée lors de ces mêmes travaux. Ce type d'annexe apparaît, en effet, sur plusieurs des plans anciens, et les matériaux utilisés pour leur construction n'y sont pas toujours identifiés. Étant donné son emplacement, au point central du mur, il pourrait également être relié à l'utilisation d'une structure temporaire mise en place pendant la réalisation des travaux. Compte tenu de son comblement, il apparaît peu probable qu'il puisse s'agir d'un bâtiment antérieur à la construction du bâtiment en pierre.

Photo 10. Drain en grès 16B6/16D6 ajouté au bâtiment dans la première moitié du XX^{e} siècle, vue vers l'est (BiFk-6-2025-NUM1-129).

Photo 11. Marque de fabrication de la Standard Drain Pipe Company visible sur le drain en grès, vue vers l'est (BiFk-6-2025-NUM1-35).

Photo 12. Fragment de céramique trouvé dans le lot 16A2 et portant la marque de fabrication de Robert Hanke dont la production débute en 1882[1] (photographie : Isabelle Hade).

Photo 13. Fragment d'une bouteille en verre trouvé dans le lot 16B4 portant la date de 1935 et la marque de fabrication de la Consumers Glass Co. 1917-1962 (photographie : Isabelle Hade).

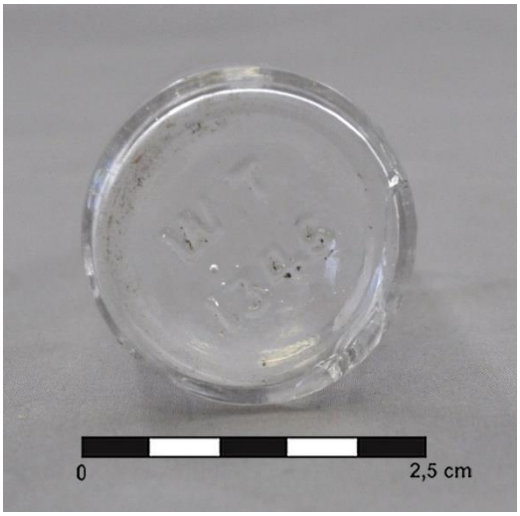

Photo 14. Fragment de bouteille en verre trouvé dans le lot 16F3 et qui pourrait être associé à la Whitall Tatum Compagny, bien que l'inscription soit différente de celle utilisée par cette compagnie[1] (photographie : Isabelle Hade).

Photo 15. Fragment d'un contenant en verre opaque blanc trouvé dans le lot 16C4 et présentant le nom de la Mentholatum company, en activité depuis 1889[1], de même que le symbole de la Dominion glass company (1928-early 1970s) (photographie : Isabelle Hade).

Photo 16. Vue en plan du trou de poteau 16D7 (BiFk-6-2025-NUM1-101).

Photo 17. Vue en coupe du trou de poteau 16D7(BiFk-6-2025-NUM1-110).

4.3 Niveaux d'occupation antérieurs à l'installation du drain.

Un limon légèrement sableux de couleur brun foncé, homogène moyennement compact qui contenait quelques pierres de petites tailles et de rares nodules de mortier et de charbon de bois a été observé dans la sous-opération 16C (figure 25 couches 5 et 6). Cette couche reposait sur un limon brun-beige homogène peu compact avec de rares pierres arrondies qui ressemblait au niveau de sol observé dans la plupart des autres sous-opérations (figure 24 couches 6 et 7 et figure 25 couche 7). C'est à la surface de cette couche qu'ont été observées, dans les sous-opérations 16B et 16D, les limites de la tranchée de la canalisation en grès (16B6/16D6) et du trou de poteau (16D7).

À l'exception de trois artefacts trouvés près de la surface dans la sous-opération 17F, les lots 16C6 (N=63) et 16C7 (N=10), associées aux couches 5 à 7, sont également les deux seuls lots associés à une présence antérieure à 1941 qui ont livré des artefacts. Cette répartition concorde avec l'idée que, dans le reste des sous-opérations, la surface de ce sol d'occupation a été décapée lors des travaux de 1941.

L'assemblage artefactuel des lots 16C6 et 16C7 est moins diversifié que celle observée dans les lots qui leur sont postérieurs, mais une coexistence d'objets plus ancien et plus récent est encore présente. Ces deux lots contiennent par exemple des clous découpés et des clous forgés, mais aucun clou tréfilé n'y a été observé. Les objets en céramique et en verre sont également moins variés que ceux des lots plus récents. La plupart de ceux fabriqués en céramique sont de type TCF[31] blanche ou en TCF blanche vitrifiée. Dans tout cet assemblage, un seul objet était identifié par une marque de compagnie permettant une datation une peu plus précise. Il s'agit d'une bouteille en verre, mise au jour dans le lot 16C7 sur la paroi de laquelle était identifié le nom de la pharmacie de Charles E. Scarff, qui a été établie à Montréal en 1888 (photo 18).

Photo 18. Bouteille en verre trouvée dans le lot 16C7 et portant le nom de la pharmacie de Charles E. Scarff, établie à Montréal en 1888[1] (photographie : Isabelle Hade).

[31] Terre cuite fine

Le niveau de sol archéologiquement stérile a été sondé à quelques endroits, notamment afin de dégager la base du mur ou de documenter la séquence des sols naturels (photo 19; figure 25 couche 7). Il se présente comme un litage composé de différents types de limons dont la couleur varie entre brun, gris et beige. Il est ensuite suivi d'un niveau de sable fin brun et homogène à l'intérieur duquel aucune inclusion n'a été identifiée. La surface de ce niveau se trouve à une altitude de 23,99 m NMM, mais il n'est représenté ni sur la figure 24 ni sur la figure 25.

Photo 19. Portion inférieure de la paroi ouest d'un sondage de 0,25m2 réalisé au nord-ouest de la sous-opération 16E pour documenter les niveaux de sols naturels présents jusqu'à une cinquantaine de centimètres sous la surface du sol naturel archéologiquement stérile, vue vers l'ouest (BiFk-6-2025-NUM1-93).

4.4 Différentes étapes de réfection observées sur le mur ouest de la Dépendance

L'intervention archéologique a également permis de documenter la maçonnerie du mur ouest de la Dépendance et d'identifier deux phases distinctes de réfection (photo 20), soit celle de 1985, déjà documentée lors d'interventions archéologiques précédentes ailleurs sur le site, mais également une seconde qui daterait probablement de 1941 en lien avec l'installation d'un drain en grès. Ces distinctions se manifestent principalement dans le matériau qui y est utilisé comme liant entre les pierres. Un mortier beige liait initialement les pierres au moment de sa construction. Un mortier blanc a ensuite été ajouté sur la paroi extérieure en 1941 lors des mêmes travaux pendant lesquels le drain a été ajouté. En 1985, c'est finalement un liant à base de béton qui a été utilisé. Une correspondance presque parfaite entre ces changements dans les matériaux visibles sur la paroi extérieure du mur et celle observée dans la séquence des sols permet d'ailleurs de préciser cette chronologie d'événements. Malheureusement, l'absence de tranchée de construction visible en marge du mur ne permet pas de préciser la datation de la construction initiale du bâtiment par rapport à la séquence stratigraphique observée.

Photo 20. Portion sud du mur ouest de la Dépendance. Sont tracées en blanc les limites entre les différentes phases de construction (1) et de réfection du bâtiment (2 en 1941 et 3 en 1985), vue vers l'est (BiFk-6-2025-NUM1-123).

Tableau 4. Répartition des artefacts (nombre de fragments) par matériaux et type d'objets, selon les événements auxquels ils sont associés

Matériau		Objet	Post 1985	1935 (supérieur)	1935 (inférieur)	SN	Hors contextes	Total
Métal	Acier	Ciseau			1			1
		Tige		1				1
	Aluminium	Résidu	7					7
		Tube		1				1
	Fer forgé	Bande		1				1
		Boulon		1				1
		Charnière	1					1
		Clou forgé	1	5	3	2		11
		Patte de scellement		1				1
		Penture		3				3
		Queue de rat (ou fusil)		1				1
		Tige		1				1
	Fer ind	Agrafe		2				2
		Bande	1	3				4
		Bouchon		1				1
		Chaudron-anse		1				1
		Clé	1					1
		Clou indéterminé		7		10		17
		Connecteur		1				1
		Cuillère		1				1
		Feuille-décoration?	1					1
		Pince à billets	1					1
		Plaque	6	7	12	1		26
		Plaque-emmanchement		3				3
		Résidu		7				7
		Tige	2	6	1			9
		Tuyau		1				1
		Vis		1				1
	Fer laminé	Clou découpé	1	25	10	2		38
	Fer tréfilé	Clou tréfilé	16	17	1			34
	Fonte	Bande		1				1
		Plaque		2	1			3
	Laiton étamé	Épingle			1			1
	Métal cuivreux et verre	Ampoule			1			1
	Métaux et alliages cuivreux	Tige	1					1
	Plomb	Boulet-munition?			1			1
	Scories	Scorie		1	1			2
Céramique	*Creamware*	Bol		3				3
		Contenant		2	5			7
	Creamware?	Bol?		1				1
	Faïence blanche	Assiette			1			1
	GG Derbyshire 3	Bouteille à cirage?			3			3
		Contenant		2		1		3

Matériau		Objet	Post 1985	1935 (supérieur)	1935 (inférieur)	SN	Hors contextes	Total
	GG Fulham-Lambeth 3	Contenant		2				2
	GG glaç sal et Albany	Contenant	1	4				5
		Jarre		26	1			27
	GG glaç saline brune	Résidu		1				1
	GG rhénan gris	Contenant	1		1			2
	PC avec glaçure	Isolateur	1	2				3
	PC sans glaçure	Poupée		1				1
	Pearlware	Assiette ou soucoupe			1			1
		Contenant			1			1
	Pearlware?	Contenant	1					1
	PF Bone China standard	Assiette		16				16
		Contenant	1	2	3			6
		Coquetier		2				2
		Tasse		6				6
	PF dure européenne	Assiette?		7				7
		Bol ou soucoupe?		1				1
		Bol ou tasse		1				1
		Contenant	1	6	2			9
		Soucoupe		4				4
		Soucoupe?			1			1
		Vase		27				27
	PF dure orientale	Bol ou soucoupe			2			2
	PF parian sans glaç	Statuette		1				1
	TCF argileuse blanche	Pipe-fourneau		1				1
		Pipe-tuyau	1	1	1			3
	TCF blanche	Assiette		11	9	1		21
		Assiette creuse?		1				1
		Assiette de service		2				2
		Assiette ou soucoupe	2					2
		Assiette ou soucoupe?			3		1	4
		Assiette?	1	3				4
		Bol		5				5
		Bol ou plat		20				20
		Bol ou tasse	1		4			5
		Bol ou tasse?	1					1
		Contenant	20	92	70	24		206
		Contenant-couvercle		5				5
		Plat de service	6	9				15
		Soucoupe		1				1
	TCF blanche Mason	Plat de service		74				74
	TCF blanche vitrifiée	Assiette		5	1			6
		Assiette ou soucoupe	1					1
		Bol ou tasse		1	2			3
		Bol ou tasse?		1				1
		Contenant	1	9	2	1		13
		Contenant-couvercle	1	1	1			3
		Plat de service		11				11

Matériau		Objet	Post 1985	1935 (supérieur)	1935 (inférieur)	SN	Hors contextes	Total
		Soucoupe		9				9
	TCF chamois glaçure brune	Contenant-anse		1				1
	TCF colorée dans la masse	Contenant		3				3
	TCF jaune glaçure claire	Bol		1	11			12
		Contenant		1	2	5		8
		Pot		3				3
	TCF rouge engobe glaç claire	Contenant		2				2
	TCG avec engobe et glaçure	Contenant	1	10	3			14
	TCG avec glaçure	Contenant	2		3	3	1	9
	TCG chamois glaçure verte	Contenant		1				1
		Jatte ou terrine			1			1
	TCG locale glaçure coloration multi	Contenant	1					1
		Jatte ou terrine	1					1
	TCG locale glaçure inc	Contenant	2	3	9			14
		Jatte ou terrine			2			2
		Terrine			1			1
	TCG locale glaçure verte	Contenant		1				1
	TCG rouge engobe glaç inc 1	Jatte ou terrine		5				5
	TCG sans glaçure	Brique	5	11	7		1	24
		Brique?		1				1
		Canalisation			4			4
		Pot à plante	14	627	60	1	1	703
		Pot à plante-soucoupe		3				3
	Terre Cuite Fine	Contenant			1			1
Verre	V col opaque blanc	Contenant à médication		1				1
		Contenant-couvercle		1				1
		Perle		1				1
		Résidu		2				2
	V col opaque rouge	Résidu		1				1
	V col transp brun	Bouteille	1	5				6
	V col transp vert foncé	Bouteille à alcool	7	84	19	2		112
		Bouteille à gin		9	1			10
	V inc au plomb non-id.	Bol		11				11
		Bouteille		1	1			2
		Contenant		1				1
		Résidu				1		1
	V inc sans plomb non-id.	Bouteille	3	383	202			588
		Bouteille à médicaments				1		1
		Bouteille?	5	5				10
		Cheminée de lampe		95				95
		Contenant	6					6
		Fiole		2				2
		Gobelet	1	7				8
		Pot		4	1			5
		Résidu	1	15				16

Matériau		Objet	Post 1985	1935 (supérieur)	1935 (inférieur)	SN	Hors contextes	Total
		Rince oeil		1				1
		Vitre?		1				1
	Verre altéré	Bouton?	1					1
	Verre pol superposé 1	Résidu					1	1
	Verre teinté rég. Ambre	Fiole		1				1
	Verre teinté rég. Bleu	Bouteille		1				1
		Indéterminé		4				4
	Verre teinté rég. Turquoise	Bouteille		5	1			6
		Bouteille à boisson gazeuse		1				1
		Pot-couvercle		1				1
	Verre teinté rég. Vert	Bocal		3				3
		Bocal?		3				3
		Bouteille	1	79	10	1	1	92
		Résidu			2			2
		Vitre	78	743	1163	4	23	2011
Os	Ivoire	Dent		12	2	1		15
	Os	Bouton		2				2
		Ossements	7	131	106	14		258
Autre	Asphalte	Bardeau		1				1
	Bois	Résidu	4	2	2			8
	Charbon	Résidu	1	14	2			17
	Coquille	Bivalve	1	8	6			15
		Coquillage		1	9	1		11
	Matériau indéterminé	Résidu		14				14
	Mortier	Résidu		7	1			8
	Papier	Résidu		1				1
	Pierre	Pierre	1					1
	Plastique	Jouet		1				1
		Résidu	2	8				10
	Simili verre	Bouton		2				2
	Solides fibreux	Noyau	1					1
	Tissu	Résidu	1					1
Total			228	2829	1779	76	29	4941

SITE LE BER-LE MOYNE

BiFk-6

SOUS-OPÉRATION 16B, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

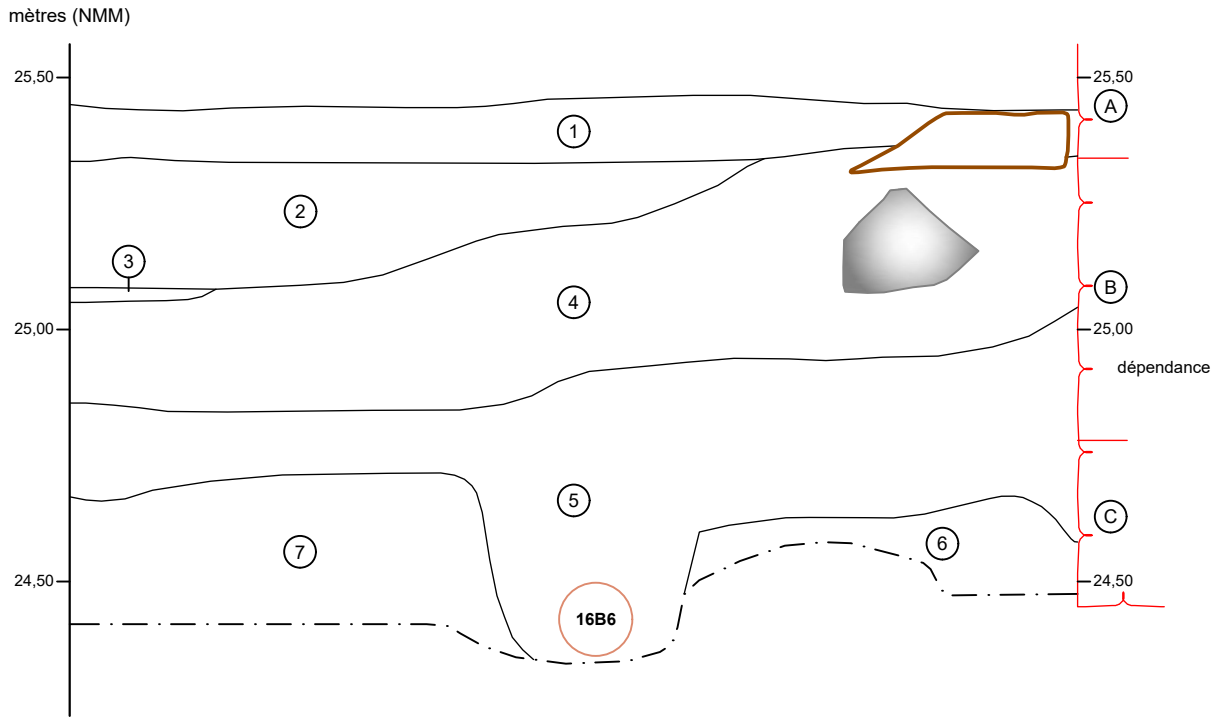

1. Sable limoneux brun, homogène et compact, contenant des racines, des radicelles et des pierres subarrondies;
2. niveau de surface/remblai de rehaussement
   Sable légèrement limoneux gris brunâtre, homogène et compact, contenant des racines, des radicelles, du styromousse, de la laine minérales, du linolium et des pierres subanguleuses; remblai d'aménagement
3. Limon sableux beige, homogène et compact, contenant des radicelles; remblai d'aménagement
4. Sable limoneux brun foncé, homogène et compact, contenant des racines, des radicelles, des pierres subanguleuses et quelques pierres de 20 cm; remblai lié à la construction du musée en 1946
5. Sable limoneux brun foncé, homogène et compact, contenant beaucoup de nodules de mortier, des racines, des radicelles et quelques charbons minéral; réfection du mur et installation d'un drain en grès autour de 1941
6. Limon légèrement argileux et légèrement sableux brun beigeâtre, homogène et compact, contenant des racines, des radicelles et quelques pierres arrondies; sol naturel
7. Limon légèrement argileux et légèrement sableux brun beigeâtre, homogène et compact, contenant des racines, des radicelles et quelques pierres arrondies plus grosses que dans la couche 6; sol naturel

- Maçonnerie
- Bois
- Grès
- Pierre
- **16B6** Identification de vestige
- Limite de fouille
- Division d'état du mur
- A 1985
- B Autour de 1941
- C Construction

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MON2201

ethnoscop

FIGURE 24

SITE LE BER-LE MOYNE

BiFk-6

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 16C, PAROI NORD

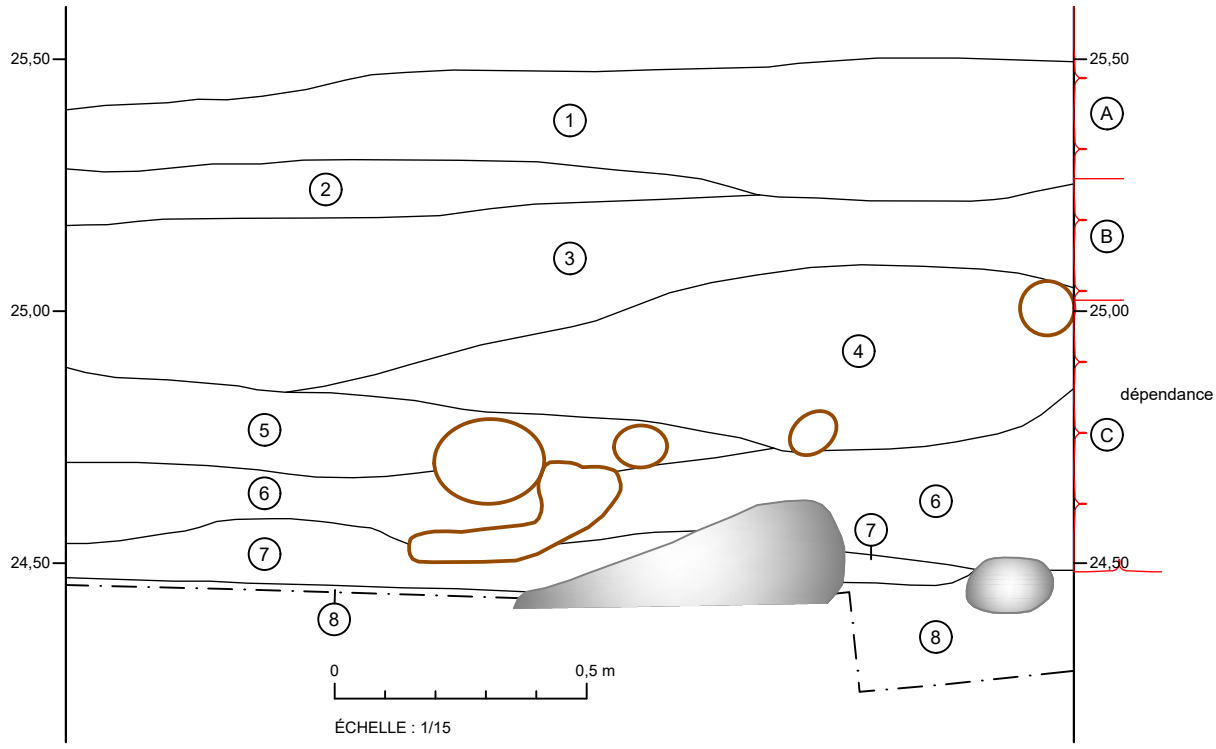

1. Limon sableux brun foncé moucheté de nodules de limon beige, homogène et compact, contenant quelques pierres subanguleuses et subarrondies, des nodules de briques et quelques radicelless; niveau de surface/remblai de rehaussement
2. Sable limoneux brun beigeâtre, homogène et compact, contenant de rares radicelles; rénovation du mur; remblai d'aménagement
3. Limon légèrement sableux brun foncé légèrement moucheté de limon beige, homogène et compact, contenant des racines, des radicelles, des pierres subanguleuses, quelques nodules de mortier, des fragments de briques, de rares particules de chaux; remblai lié à la construction du musée en 1946
4. Limon légèrement sableux brun foncé, homogène et compact, contenant beaucoup de pierres subanguleuses, des fragments de vitre, des racines, des radicelles et de rares pierres arrondies; réfection du mur et installation d'un drain en grès autour de 1941
5. Limon légèrement sableux brun foncé, homogène et compact, contenant des racines, des radicelles et de rares particules de mortier; sol naturel
6. Limon légèrement sableux brun foncé, homogène et compact, contenant beaucoup de nodules de mortier, quelques pierres arrondies, des racines, des radicelles et des nodules de sable beige; sol naturel
7. Limon brun beigeâtre, homogène et peu compact, contenant de rares pierres arrondies et de rares radicelles; sol naturel
8. Limon brun beigeâtre, homogène et compact, contenant de rares radicelles, des pierres subanguleuses et du mortier à proximité du mur; sol naturel archéologiquement stérile

Maçonnerie
Bois
Pierre
Limite de fouille

Division d'état du mur
A 1985
B Autour de 1941
C Construction

MON2201

ethnoscop

FIGURE 25

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les interventions archéologiques réalisées 2024 et 2025 sur le site patrimonial Le Ber-Le Moyne (BiFk-6) en prévision de la restauration des différents bâtiments historiques du Musée de Lachine, ont permis d'apporter un regard nouveau sur un site d'une grande importance patrimoniale. Si les résultats de la supervision de 2024 ont été limités par l'emplacement des différentes sous-opérations, implanté dans des endroits déjà excavés, elle a néanmoins permis de documenter la maçonnerie de la Maison, de l'Annexe et de la Dépendance. La fouille de 2025 a, quant à elle, permis de documenter avec une extrême précision la séquence d'occupation de la portion du site situé à l'ouest de la Dépendance depuis le début du XX^{e} siècle. Elle a également permis d'identifier aux moins deux phases de travaux ayant eu un impact sur la maçonnerie de la Dépendance. En tenant compte de l'ensemble des données disponibles, il a ainsi été possible d'identifier l'impact, sur les sols présents dans ce secteur, d'au moins trois événements distincts. Le plus ancien de ces événements se serait produit autour de 1941, alors que le mur ouest de la Dépendance a été percé pour y installer un drain en grès. Le second événement correspond à la construction d'un aquarium, adjacent à la Dépendance, juste au nord de l'aire d'intervention, lors des travaux liés à l'inauguration du musée. Ces travaux, réalisés à partir de 1946, ont entraîné la déposition d'un remblai venu entièrement recouvrir la portion à l'ouest de la Dépendance sur au moins deux mètres de large. Pour terminer, les niveaux de sols les plus récents ont finalement été associés à une époque postérieure à la restauration des bâtiments du musée, autour de 1985.

Compte tenu de la présence de quelques artefacts dans les niveaux de sol naturel, il serait pertinent de procéder, si les travaux d'étanchéisation touchent à cet espace, à la fouille de l'espace situé au nord de l'aire d'intervention, soit à l'endroit où se trouve la haie, afin de vérifier si des contextes un peu plus en place s'y trouveraient avant que les sols ne soient bouleversés. Les racines des arbres pourraient, en effet, avoir moins perturbé les contextes archéologiques à cet endroit que celle de l'arbre dont la souche se trouve entre les sous-opérations 16C et 16D. Aucune intervention archéologique n'est recommandée pour l'espace où se trouve la souche en question.

En ce qui concerne le reste du site, il serait pertinent de procéder à la fouille de tous les espaces risquant d'être impactés par les travaux touchant aux fondations, en particulier les endroits

qui n'ont encore jamais fait l'objet de travaux archéologique, mais également ceux pour lesquels la profondeur des sous-opérations était insuffisante pour avoir atteint les niveaux stériles, soit toutes les interventions antérieures à 2013. Il serait notamment pertinent de porter une attention très particulière aux parallèles qui pourraient exister les changements perceptibles dans la maçonnerie et ceux entre les différents niveaux stratigraphiques.

MÉDIAGRAPHIE

Bibliographie

ARCHAMBAULT, Marie-France

1998 « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay ? ». *In* Roland Tremblay, éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. p. 141-153. Paléo-Québec nº 27. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

ARCHÉOCÈNE

2015a *Fouilles archéologiques au site de la Maison LeBer-LeMoyne de Lachine. Site BiFk-6, opération 7 (2013). Version préliminaire II.* Musée de Lachine, Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2015b *Inventaire et fouille archéologiques au site de la Maison LeBer-LeMoyne, arrondissement Lachine, Montréal. Site BiFk-06, opérations 8 et 9 (2014).* Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2016 *Inventaire et supervisions archéologiques au site de la maison Leber-Lemoyne, arrondissement Lachine, Montréal. Site BiFk-06, opérations 10-11 et 12 (2015).* Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2018 *Supervision archéologique. Réfection de la ventilation; maison Le Ber-Le Moyne, arrondissement Lachine, Montréal. Site BiFk-06, opération 13 (2017).* Ville de Montréal.

ARCHÉOTEC

1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire. Québec*, Parcs Canada.

1999 *Intervention archéologique sur le site de la maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6, Musée de Lachine, septembre 1998*. Musée de la Ville de Lachine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2000 *Rapport interventions archéologiques 1999-2000, site LeBer-LeMoyne, BiFk-6 Lachine*. Ville de Lachine, Art Gestion, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2001a *Site de la maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Inventaire archéologique, juillet 2000*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2001b Supervision archéologique dans le cadre du réaménagement du pavillon Benoît Verdickt, avril 2000. Site LeBer-LeMoyne, BiFk-6.

2002 *Site BiFk-6 Maison LeBer-LeMoyne, Supervision archéologique, réalisée dans le cadre du déplacement des sculptures. Octobre 2002. Rapport de recherches archéologiques*. Musée de Lachine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2003a *Site de la maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6, Musée de Lachine. Supervision archéologique dans le cadre de la mise en place de la sculpture d'André Fournelle. Juin 2003*. Ville de Montréal.

2003b *Supervision archéologique pour la mise en place de la piste cyclable Route Verte, site de la maison Le Ber-Le Moyne (BiFk-6), 2003*. Musée de Lachine, Ville de Montréal.

2004 *Supervision archéologique pour la mise en place de câbles électriques dans le cadre du remplacement d'une unité de condensation. Site de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6), Montréal, arrondissement Lachine.* Ville de Montréal.

2005 Supervision archéologique des forages pour la mise en place de la sculpture d'Ulysse Comtois, Musée de Lachine, maison LeBer-LeMoyne, BiKk-6, Juin 2005.

2007 *Site de la maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Surveillance archéologique de l'installation de lutrins. Mai 2007.* Musée de Lachine.

2010 *Le parc historique de la Pointe-du-Moulin à l'Île Perrot, site BiFl-1. Opération 13. Surveillance archéologique. Septembre 2010.*

2011a *Musée de Lachine, Montréal. Arrondissement Lachine. Maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Interventions archéologiques 2009. Rapport*. Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

2011b *Musée de Lachine, Montréal. Maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Interventions archéologiques 2010. Rapport.* Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

ARKÉOS

1992 *Les Cèdres, avant-projet phase II, inventaire archéologique, dossiers ethnologique et historique, secteur Coteau-du-Lac et Pointe-des-Cascades*. Hydro-Québec.

2021 *Projet d'agrandissement du pavillon Benoît-Verdickt du Musée de Lachine, Supervision archéologique – Site BiFk-6.* Montréal, Ville de Montréal, Musée de Lachine.

BEAUPRÉ ET MICHAUD, architectes

2000 *Site de la Maison LeBer-LeMoyne, volet architecture et paysage.* Ministère de la Culture et des Communications.

BEAUPRÉ MICHAUD et Associés, architectes

2022 *Stratégie de conservation, Site LeBer-LeMoyne, 1 Chemin du Musée, Lachine*. Montréal, Ville de Montréal.

BEAUREGARD, Ludger

1984 « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal ». *Cahiers de géographie du Québec* vol. 28, n^{os} 73-74, p. 47-62

BÉLANGER, Christian, Jennifer BRACEWELL, Christian GATES ST-PIERRE, et Dario GUIDUCCI

2017 *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier (BiFj-85). Rapport d'activités - Intervention de 2016*.

BINETTE, Maurice

1989 « Une ancienne occupation amérindienne sur la pointe Thibaudeau ». P. 19-22 in *Archéologie et histoire dans la région du Buisson*, *À fleur de siècles*.

BUTEAU, Hélène et Daniel CHEVRIER

2001 *D'audace en mémoire, Le lieu dit de Lachine, un regard archéologique.* Montréal, Art Gestion, collection In Situ. Musée de Lachine, ministère de la Culture et des Communications.

CARTIER, Jacques

1986 *Jacques Cartier, Relations.* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

CHAPDELAINE, Claude

1981 *Reconnaissance archéologique, été 1980, Île Joubert*.

1990 « Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, n° 1, p. 2-4.

2007a « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien. Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II ». *In* Claude Chapdelaine, éd., *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. p. 47-120. Paléo-Québec n° 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2007b *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec n° 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre », *Archéologiques*, n° 27, p. 28-47.

CHAPDELAINE, Claude et Pierre J. H. RICHARD

2017 *Middle and Late Paleoindian Adaptation to the Landscapes of Southeastern Québec*. Volume 3. PaleoAmerica n° 4, p. 299-312.

CHEVRIER, Daniel

1984 *Projet Archipel, zone sud-est, inventaire archéologique, 1984*.

CLERMONT, Norman

1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 6, n° 1, p. 36-44.

1990a « Le Sylvicole inférieur au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, n° 1, p. 5-17.

1990b « Les premières recherches archéologiques dans la région de Montréal ». *In* J.-R. Brault (dir.), *Montréal au XIX^e siècle : des gens, des idées, des arts, une ville*. Montréal, Léméac, p. 109-122.

CORBEIL, Pierre

2007 « Sur une belle terrasse face au marais : le site du Gros-Bouleau ». *In* Claude Chapdelaine, éd., *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. p. 129-180. Paléo-Québec n^o 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

COSSETTE, Évelyne

2000 *Prélude à l'agriculture dans le Nord-Est américain. Le site Hector-Trudel et les stratégies de subsistance entre 500 et 1000 de notre ère dans la vallée du Saint−Laurent*, Québec, Canada. Oxford, BAR International Series 884.

CÔTÉ, Marc

1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». *In* Roland Tremblay, éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. p. 127-153. Paléo-Québec n^o 27. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CROCK, John G. et Francis W. ROBINSON

2012 « Maritime Mountaineers : Paleoindian Settlement Patterns on the West Coast of New England ». *In* Claude Chapdelaine, Richard A. Boisvert, Christopher J. Ellis, James W. Bradley, John G. Crock et Francis W. Robinson, éds, *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. p. 48-76, Texas A&M University Press.

DECHÊNE, Louise

1971 « L'évolution du régime seigneurial au Canada. Le cas de Montréal aux XVII^e et XVIII^e siècles ». *Recherches sociographiques*, vol. 12, n^o 2, pp. 143-183.

DUMAIS, Pierre

2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec », *Archaeology of Eastern North America*, vol. 28, p. 81-112.

DUMAIS, Pierre et Gilles ROUSSEAU

2003 *Prolongement de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine, projet no 20-5474-9109-A. Étude de potentiel archéologique*. Ministère des Transports du Québec.

DUPRÉ, Céline

2015 (1966) « Cavelier de La Salle, René-Robert », *dans Dictionnaire biographique du Canada*, en ligne, vol. 1, Université Laval/University of Toronto. Consulté le 9 août 2024. https://www.biographi.ca/fr/bio/cavelier_de_la_salle_rene_robert_1F.html#:~:text=CAVELIER%20DE%20LA%20SALLE%2C%20REN%C3%89%2DROBERT%2C%20explorateur%2C%20fondateur,19%20mars%201687%20au%20Texas.

ETHNOSCOP

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj–56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL0-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15*. Commission des Services électriques de Montréal, Ville de Montréal

2005 *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec et Ville de Montréal

2006 *Site historique et archéologique classé du fort Senneville (BiFl-2). Inventaire archéologique et description architecturale effectuée en 2004 lors de la phase 1 des travaux de restauration des vestiges architecturaux.* Senneville, ministère de la Culture et des Communications.

2011 *Interconnexion Québec-New Hampshire : Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec.

2017 *Intervention archéologique sous la rue Sherbrooke: Inventaire, fouille et supervision archéologique, BjFj-1*. Ville de Montréal.

2022 *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul. Interventions archéologiques 2018 et 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205, MTL18-25-04 et MTL19-25).* Ville de Montréal

2023 *Site Dawson Interventions archéologiquesBjFj-1, MTL18-25-08 et MTL19-25-03. Services professionnels en archéologie dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Peel (lot D) entre la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins*. Ville de Montréal

ETHNOTECH

1974 *Lachine, étude de potentiel archéologique.* Musée de Lachine.

GATES ST-PIERRE, Christian

2006 *Potière du Buisson : La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Gatineau, Québec: Société du Musée canadien des civilisations.

2009 « A Critical Review of the Last Decade of Prehistoric Archaeology in Southern Quebec ». *In* D. E. Keenlyside et J.-L. Pilon (éd.), Painting the Past with a Broad Brush : Papers in Honour of James Valliere Wright. Musée canadien de l'Histoire, p. 103-142.

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GOGO, George
1961 *Thompson island : Its significance to Early Man in eastern Ontario*. Ottawa: Musée national de l'Homme.

GRAILLON, Éric
1998 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 4 : Décharge du lac des Joncs*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

GRDH
2018 *Le cèdre blanc (Thuja occidentalis) provenant des sites et immeubles patrimoniaux montréalais. Analyse dendrochronologique.* Montréal, Ville de Montréal.

JOHNSON, Laurence
2001 « Les lieux de la Paix de 1701, et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal (Note de recherche) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 31, n° 3, p. 9-19.

2016a « À la traite des fourrures », dans Anne-Marie BALAC et François C. BÉLANGER, *Lumières sous la ville, quand l'archéologie raconte Montréal.* Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, pp. 134-140.

2016b « Au temps des missions », dans Anne-Marie BALAC et François C. BÉLANGER, *Lumières sous la ville, quand l'archéologie raconte Montréal.* Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, pp. 147-159.

LACOURSIÈRE, Jacques
1996 *Histoire populaire du Québec. Des origines à 1791.* Éditions du Septentrion.

LAMBART, H
1964 « 19th Century Pottery in the Province of Quebec Part II » dans *Miscellaneous reports of sites in Québec, National Historic Parks and Sites Branch, Manuscript report number 132*, p. 11-40

LAPERRIÈRE-DÉSORCY, Louis-Vincent, Adrian BURKE, et Geneviève TREYVAUD
2019 *Résultats des fouilles de l'école de fouilles de l'Université de Montréal à l'Île Saint-Bernard (BiFk-5), été 2018*.

LUEGER, Richard
1975 *Fouilles archéologiques à la pointe du Moulin, île Perrot, BiFl-1*.

MASSICOTTE, E. Z.
1921 « Congé et permis déposés ou enregistrés à Montréal sous le régime français ». in *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1921-1922*, édité par L.-A. Proulx.

MOUSSETTE, Normand
1978 *En ces lieux que l'on nomma ''La Chine''.* Cité de Lachine.

NASSANEY, Michael S. et Kendra PYLE
1999 « The Adoption of the Bow and Arrow in Eastern North America: A View from Central Arkansas », *American Antiquity*, vol. 64, nº 2, p. 243-263.

OCCHIETTI, Serges et Pierre J. H. RICHARD
2003 « Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène Holocène : Révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. *57,* nºs 2-3, p. 115-138.

PENDERGAST, James F., and Bruce G. TRIGGER
1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. Montreal: McGill-Queen's University Press.

PINARD, Guy
1987 *Montréal, son histoire, son architecture.* Volume 1. Montréal, Les Éditions La Presse.

PINEL, Lyn, et Marc CÔTÉ.
1985 *Intervention de sauvetage sur La Grande Île, comté de Beauharnois, BhFl-6*.

PINTAL, Jean-Yves
2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 32, nº 3, p. 41-54.

PLOURDE, Michel
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.* Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.

POINTE-À-CALLIÈRE, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal
2020 *Pointe triangulaire à base bifurquée*. Archéolab: La collection archéologique de référence du Québec. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/212609

POULIOT, Laurence, Adrian BURKE, Geneviève TREYVAUD, et Louis-Vincent LAPERRIERE-DESORCY
2018 *École de fouilles archéologiques, Île Saint-Bernard, site BiFk-5, été 2017 rapport d'intervention, version préliminaire*. *Rapport présenté à Héritage Saint-Bernard, à la Ville de Châteauguay, au Mohawk Council of Kahnawà:ke et au Ministère de la Culture et des Communications*.

RICHARD, Pierre J. H.
2018 *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps* (p. 14) [Version longue d'un manuscrit paru dans Lumières sous la ville, un livre sur l'archéologie de Montréal. Version du 19 mai 2018].

2020 Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien. *In* C. Chapdelaine et É. Graillon (Éds.), *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton* (p. 23-60). Recherches amérindiennes au Québec

ROBICHAUD, Léon et Alan STEWART
1999 *Étude historique du site de la maison LeBer-LeMoyne.* Remparts, ministère de la Culture et des Communications, Musée de Lachine, Art Gestion.

ROBINSON, Francis W.
2012 « Between the Mountains and the Sea : An Exploration of the Champlain Sea and Paleoindian Land Use in the Champlain Basin ». *In* Claude Chapdelaine, Richard A. Boisvert, Christopher J. Ellis, James W. Bradley, John G. Crock et Francis W. Robinson, éds, *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. p. 191-217, Texas A&M University Press.

SACL
2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*.

2013 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85*.

SAPQ
1967 *Notes sur les sites BhFl-4 et 5*. MAC.

SÉGUIN, Robert-Lionel
1972 « L'habitation traditionnelle au Québec ». *Les Cahiers des Dix*, n° 37, p. 191-222.

SIOUI, George E.
1999 *Pour une histoire amérindienne de l'Amérique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, l'Harmattan, collection InterCultures.

ST-ARNAUD, Daniel, and Claude CHAPDELAINE
1996 « L'occupation amérindienne: la question de l'identité ethnique ». *En remontant la rivière aux brochets: cinq mille ans d'histoire amérindienne dans Brome-Missisquoi*, p. 133–141. Paléo-Québec n° 25. Recherches amérindiennes au Québec.

STEWART, Alan M. et Léon ROBICHAUD
2000 *Le site de la maison Leber-Lemoyne à Lachine : Recherches historiques complémentaires.* Remparts, ministère de la Culture et des Communications, Musée de Lachine, Art Gestion.

TACHÉ, Karine et Roland TREMBLAY
2016 « L'île avant la ville : la présence amérindienne ». *In* Balac, A.-M. et F. C. Bélanger (sous la direction de), *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*. Recherches amérindiennes au Québec, Collection Signes des Amériques n° 15, p. 27-37.

TRANSIT ANALYSE

1990 *Activités archéologiques réalisées durant l'été 1989 à l'Île des Cascades, Pointe-des-Cascades et à l'Île St-Bernard, Châteauguay*.

1991 *Inventaire archéologique entre Melochville et Châteauguay et fouille archéologique au site BiFk-5, île Saint-Bernard, Châteauguay*.

TREMBLAY, Roland
1996 « La connexion abénaquise : quelques éléments de recherche sur la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent orientaux », *Archéologiques*, n° 10, p. 77-86.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Peuple du maïs*. Montréal, Pointe-à-Callière. Éditions de l'Homme. 140 p.

TREMBLAY, Roland et Louise POTHIER
2004 « Un havre préhistorique », dans Gilles LAUZON et Madeleine FORGET, *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine* », Sainte-Foy, Les Publications du Québec.

TREYVAUD, Geneviève, et Adrian BURKE.
2016 *Île Saint-Bernard, Châteauguay (Montérégie) École de fouilles archéologiques 2015, Université de Montréal. Rapport présenté à Héritage Saint-Bernard, à la Ville de Châteauguay, au Mohawk Council of Kahnawà:ke et au Ministère de la Culture et des Communications*. Université de Montréal

VIAU, Roland
2015 *Amerindia. Essais d'ethnohistoire autochtone*. Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, Collection PUM.

WRIGHT, James V.
1994 « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin », *Prehistoric Exchange Systems in North America*, p. 47-71. New York, Plenum Press.

Annexes

Annexe 1. Superposition de plans anciens à la trame actuelle

Annexe 2. Catalogue des photographies

Annexe 3. Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 1

Superposition de plans anciens à la trame actuelle

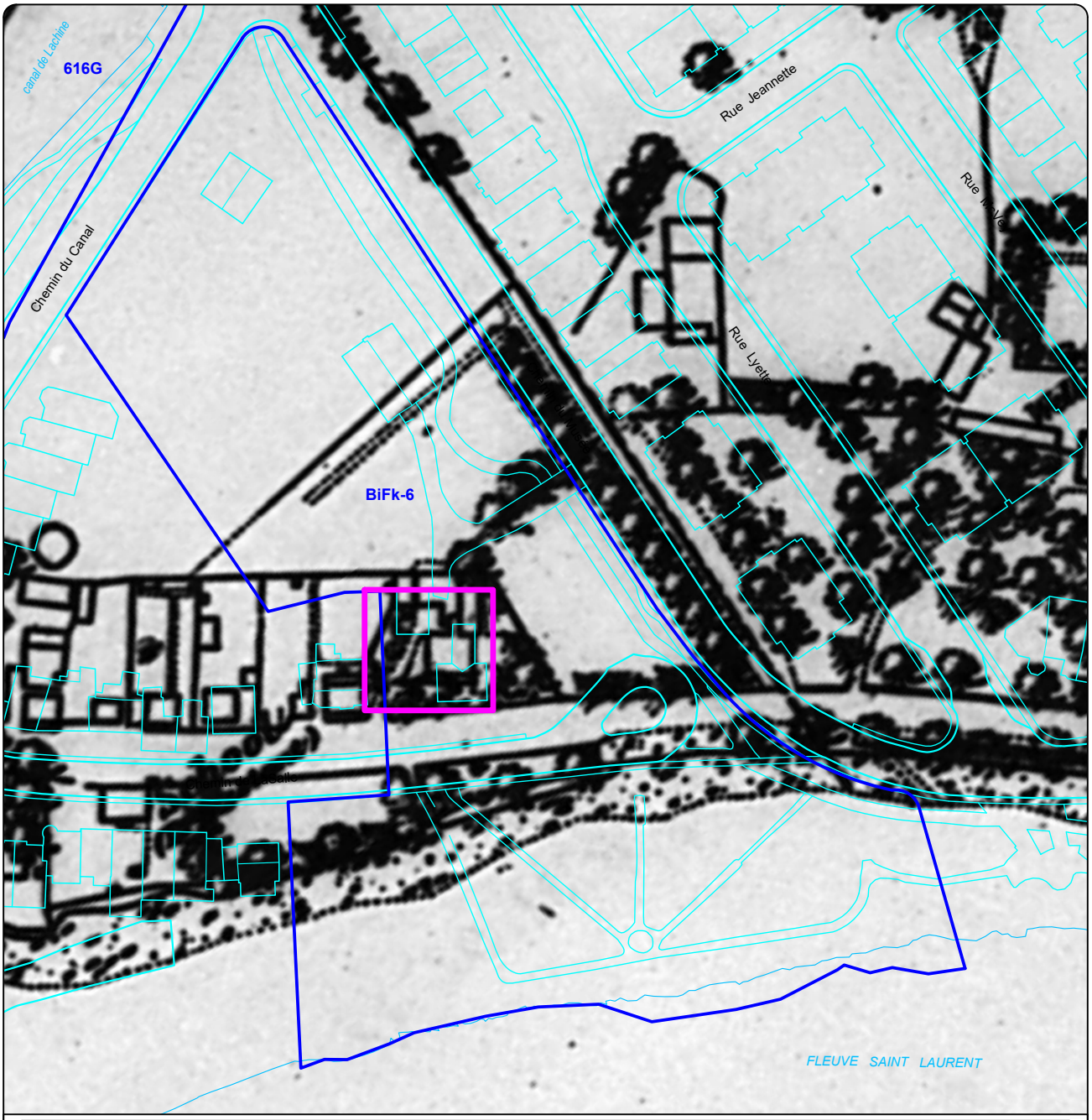

SITE LE BER-LE MOYNE, BiFk-6

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE 1869 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 6

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BiFk-6 CODE BORDEN

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H05-010-2927
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

MON2201

ethnoscop

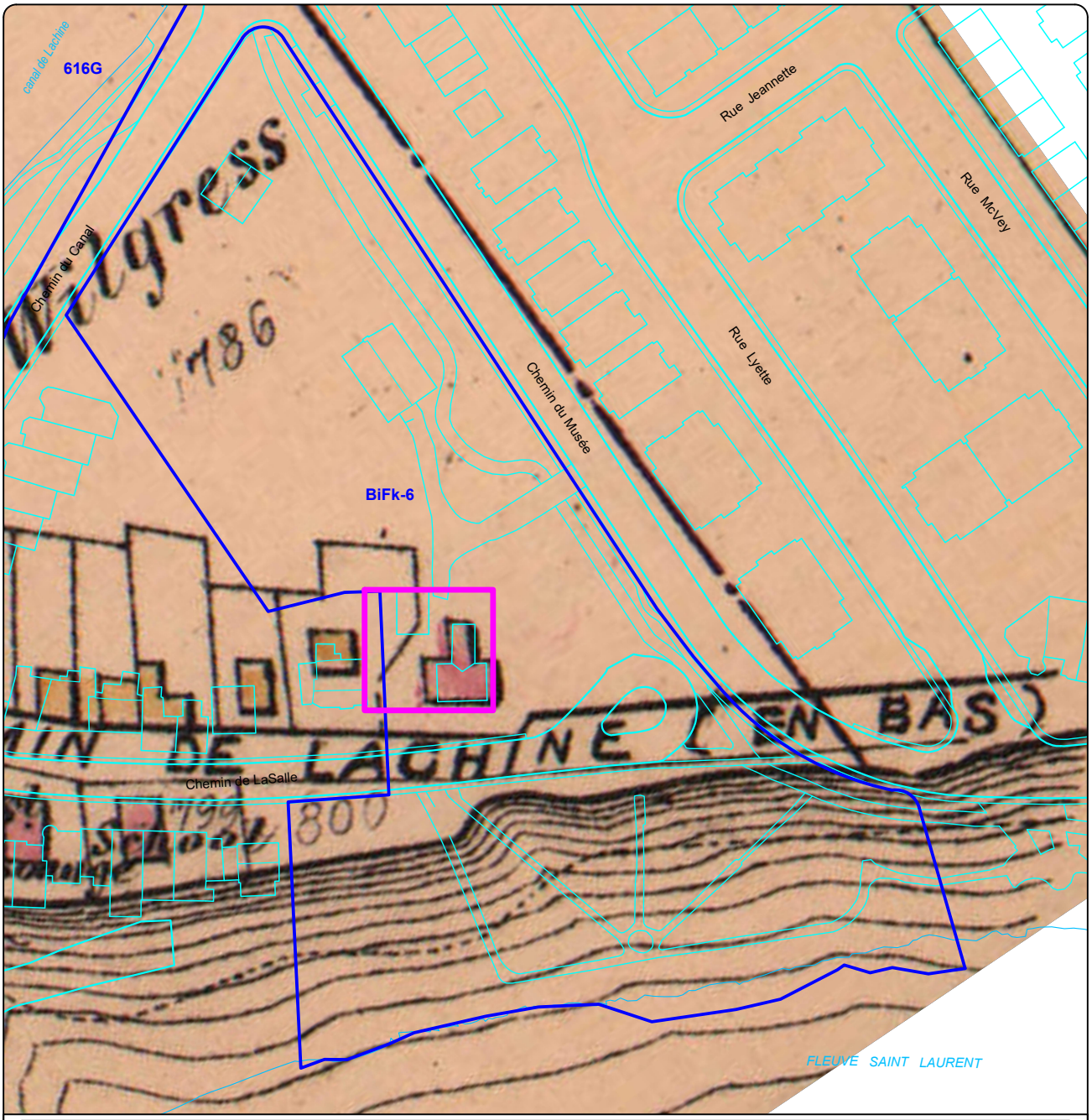

SITE LE BER-LE MOYNE, BiFk-6

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE HOPKINS DE 1879 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 7

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BiFk-6 CODE BORDEN

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H05-010-2927
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

MON2201

ethnoscop

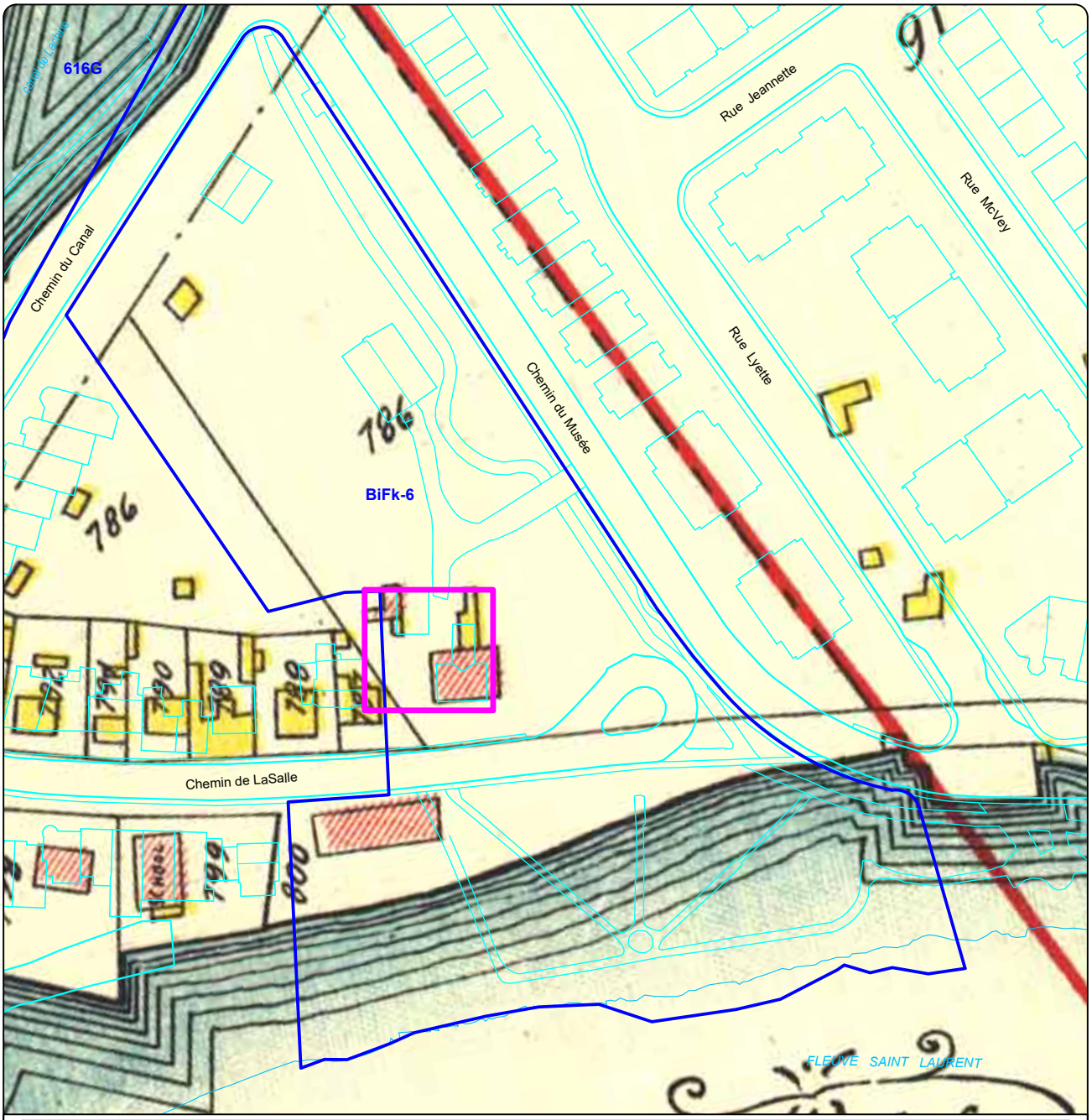

SITE LE BER-LE MOYNE, BiFk-6

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE PINSONEAULT DE 1907 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 8

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BiFk-6 CODE BORDEN

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H05-010-2927
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

MON2201

ethnoscop

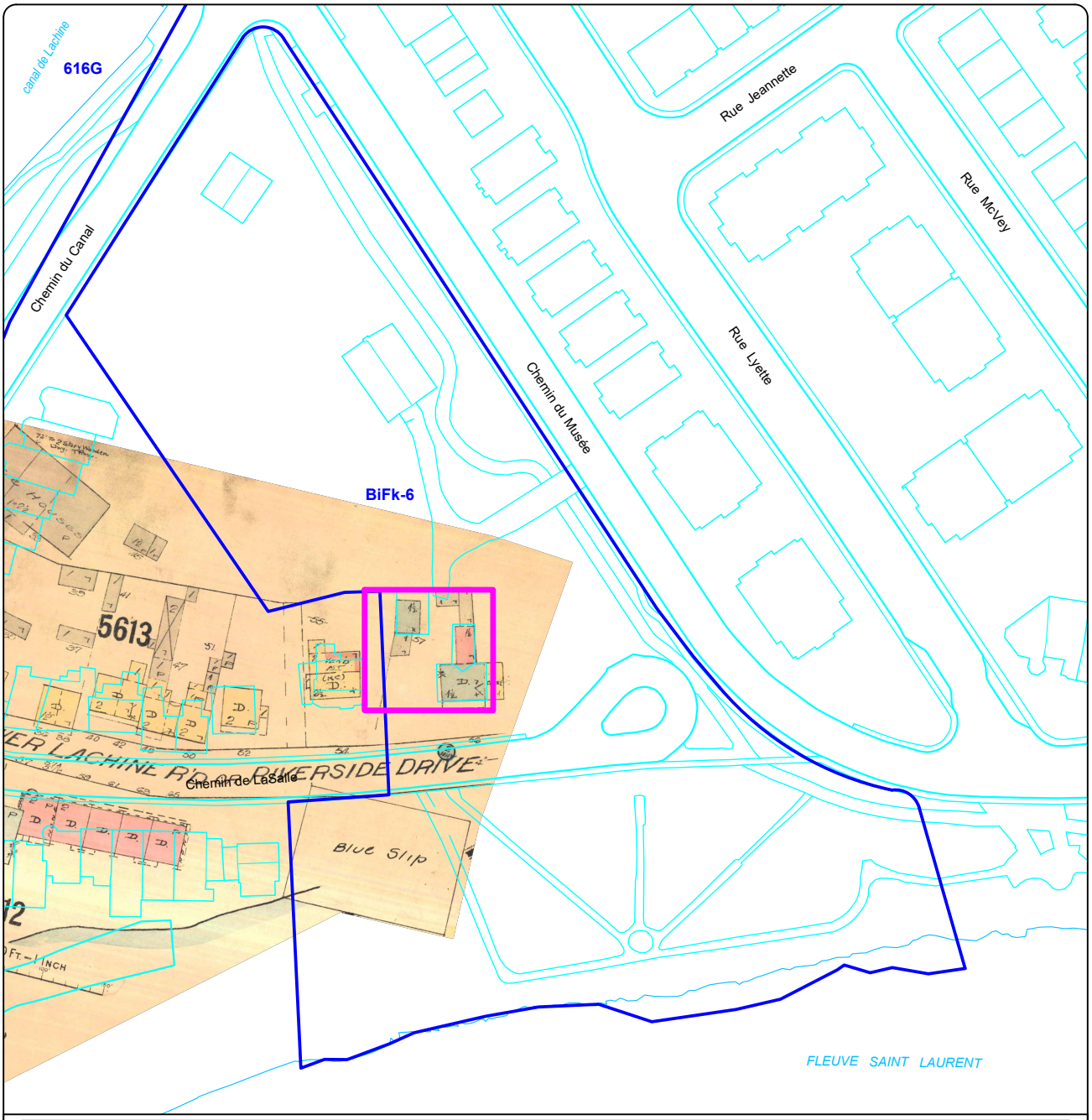

SITE LE BER-LE MOYNE, BiFk-6

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1912 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 9

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BiFk-6 CODE BORDEN

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H05-010-2927
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

MON2201

ethnoscop

Annexe 2

Catalogue des photographies

Projet : **BiFk-6-2024** **Archéologue : Geneviève Lévesque**

Film n° : **BiFk-6-2024-NUM1**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-11-07	1	20241107_090449	Général	Général	S
2024-11-08	2	20241107_090501	Général	Général	S
2024-11-09	3	20241107_090517	Général	Général	NW
2024-11-10	4	20241107_090546	15A	Localisation	NW
2024-11-11	5	20241107_090701	15A	Localisation	W
2024-11-12	6	20241107_090753	15A	Début des excavations	NW
2024-11-13	7	20241107_094112	15A	Paroi stratigraphique	S
2024-11-14	8	20241107_094654	15A	Fondations - en cours	W
2024-11-15	9	20241107_094709	15A	Fondations - en cours	SW
2024-11-16	10	20241107_094908	15A	Fondations - en cours	W
2024-11-17	11	20241107_104041	15B	Début des excavations	E
2024-11-18	12	20241107_121259	15B	Fondations	NE
2024-11-19	13	20241107_121307	15B	Fondations	E
2024-11-20	14	20241107_121357	15B	Paroi stratigraphique	NE
2024-11-21	15	20241107_123343	15A	Fondations	W
2024-11-22	16	20241107_123347	15A	Fondations	W
2024-11-23	17	20241107_123807	15A	Paroi stratigraphique	S
2024-11-24	18	20241107_124440	15C	Début des excavations	N
2024-11-25	19	20241107_131323	15C	Fondations	NW
2024-11-26	20	20241107_131343	15C	Fondations	NE
2024-11-27	21	20241107_134608	15C	Fondations	N
2024-11-28	22	20241107_134613	15C	Général	NE
2024-11-29	23	20241107_134619	15C	Localisation	NE
2024-11-30	24	20241107_141046	15A	Localisation	SW
2024-12-01	25	20241107_141118	Général	Façade de la maison	NW
2024-12-02	26	20241107_141138	15C	Localisation	N
2024-12-03	27	20241107_141155	Général	Aperçu zone 2025	N
2024-12-04	28	20241107_141232	Général	Aperçu zone 2025	NW
2024-12-05	29	20241107_141240	Général	Aperçu zone 2025	W
2024-12-06	30	20241107_141247	Général	Aperçu zone 2025	W
2024-12-07	31	20241107_141258	Général	Aperçu zone 2025	NW
2024-12-08	32	20241107_141305	Général	Aperçu zone 2025	N
2024-12-09	33	20241107_141338	Général	Aperçu zone 2025	SW
2024-12-10	34	20241107_141342	Général	Aperçu zone 2025	S
2024-12-11	35	20241107_141345	Général	Aperçu zone 2025	S
2024-12-12	36	20241107_141351	Général	Aperçu zone 2025	W
2024-12-13	37	20241107_141402	Général	Aperçu zone 2025	S
2024-12-14	38	20241107_141408	Général	Aperçu zone 2025	SW

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-12-15	39	20241107_141420	Général	Aperçu zone 2025	SE
2024-12-16	40	20241107_141423	Général	Aperçu zone 2025	S

Projet : **BiFk-6-2025** **Archéologue : Geneviève Lévesque**

Film n° : **BiFk-6-2025-NUM1**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-05-27	1	20250527_073042		Organisation	W
2025-05-27	2	20250527_073105		État avant côté sud de la dépendance	N
2025-05-27	3	20250527_073117		État avant côté ouest de la dépendance	N
2025-05-27	4	20250527_083101	16A	16A1 surface	N
2025-05-27	5	20250527_083145	16B	16B1 surface	N
2025-05-27	6	20250527_084852	16C	16C1 surface	N
2025-05-27	7	20250527_104858		Général	N
2025-05-27	8	20250527_111913	16C	Base 16C1 / surface 16C2	N
2025-05-27	9	20250527_114359	16B	Base 16B1 / surface 16B2 et 16B3	N
2025-05-27	10	20250527_114511	16B	Surface 16B2 (bois)	E
2025-05-27	11	20250527_133416	16A	Base 16A1 / surface 16A2	N
2025-05-27	12	20250527_142445	16A	16A2 marque fabrication	
2025-05-27	13	20250527_142729	16A	16A2 objets en place ds lot 1A2	N
2025-05-28	14	20250528_075236	16C	Base 16C2 / surface 16C3 et 16C4	N
2025-05-28	15	20250528_075904			
2025-05-28	16	20250528_094510	16C	Base 16C3 / surface 16C4	N
2025-05-28	17	20250528_102242	16B	Base 16B3 / surface 16B4	N
2025-05-28	18	20250528_110838	16C	16C4 en cours racines	N
2025-05-28	19	20250528_133453	16C	16C4 marque fabrication	
2025-05-29	20	20250529_094657	16B	16B4 en cours, marque fabrication 1933	
2025-05-29	21	20250529_094911	16B	Base 16B4 / surface 16B5	N
2025-05-29	22	20250529_095617	16A	Base 16A2 / surface 16A3	N
2025-05-29	23	20250529_100625		Plans	
2025-05-29	24	20250529_100640		Plans	
2025-05-29	25	20250529_100712		Plans	
2025-05-29	26	20250529_100926		Plans	
2025-05-29	27	20250529_100948		Plans	
2025-05-29	28	20250529_101008		Plans	
2025-05-29	29	20250529_105525	16C	Base 16C4 / surface 16C5	N
2025-05-29	30	20250529_134916	16A	Base 16A3 / surface 16A4	N
2025-05-30	31	20250530_074013		Général	N
2025-05-30	32	20250530_081200	16D	Surface 16D1	S

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-05-30	33	20250530_081556	16A	Base 16A4 / surface 16A5	N
2025-05-30	34	20250530_102512	16B	Conduite 16B6	S
2025-05-30	35	20250530_102526	16B	Conduite 16B6	S
2025-05-30	36	20250530_114003	16B	Conduite 16B6, 16B7 et 16B8 surf / base 16B5	N
2025-05-30	37	20250530_114101	16B	Conduite 16B6, surface 16B7 et 16B8 / base 16B5	N
2025-05-30	38	20250530_134622	16C	Base 16C5 / surface 16C6	N
2025-05-30	39	20250530_142513	16A	Base 16A5 / surface 16A6	N
2025-05-30	40	20250530_143546	16B	Base 16B7	N
2025-06-02	41	20250602_082437	16A	Stratigraphie	N
2025-06-02	42	20250602_082450	16A	Stratigraphie	N
2025-06-02	43	20250602_082459	16A	Stratigraphie	N
2025-06-02	44	20250602_082508	16A	Stratigraphie	N
2025-06-02	45	20250602_082540	16A	Stratigraphie	N
2025-06-02	46	20250602_100710	16E	16E1 surface	E
2025-06-02	47	20250602_102515	16C	16C8 fin	N
2025-06-02	48	20250602_102532	16C	16C8 fin	N
2025-06-02	49	20250602_102634	16C	Stratigraphie	N
2025-06-02	50	20250602_102640	16C	Stratigraphie	N
2025-06-02	51	20250602_102648	16C	Stratigraphie	N
2025-06-02	52	20250602_123630	16E	Base 16E1 / surface 16E2	E
2025-06-02	53	20250602_135731	16E	Base 16E2 / surface 16E3	E
2025-06-03	54	20250603_070903		Général	N
2025-06-03	55	20250603_074048	16D	Base 16D1 / surface 16D2, 16D3	S
2025-06-03	56	20250603_084348	16C	Base 16C6 / surface 16C7	N
2025-06-03	57	20250603_124649	16D	Base 16D2 et 16D3 / surface 16D4	S
2025-06-04	58	20250604_082326	16D	Bouteille marque (1604)	
2025-06-04	59	20250604_103016	16E	Base de 16E3 / surface 16E4	E
2025-06-04	60	20250604_111758		Coin SW	N
2025-06-04	61	20250604_111831		Coin SE	N
2025-06-04	62	20250604_111851		Coin NE	S
2025-06-04	63	20250604_111910		Coin NW	S
2025-06-04	64	20250604_113019		Général	N
2025-06-04	65	20250604_131224	16C	Base 16C7 / surface 16C8	N
2025-06-04	66	20250604_134253	16D	Base 16D4 / surface 16D5	S

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-06-04	67	20250604_142109	16C	Fin 16C8	N
2025-06-04	68	20250604_142216	16C	Mur dépendance	E
2025-06-04	69	20250604_142245	16C	Mur dépendance	E
2025-06-05	70	20250605_072322	16A, 16B, 16D, 16E	Mur dépendance	E
2025-06-05	71	20250605_072359	16A, 16B, 16D, 16E	Mur dépendance	E
2025-06-05	72	20250605_072412	16A, 16B, 16D, 16E	Mur dépendance	E
2025-06-05	73	20250605_073722		Coin SW	N
2025-06-05	74	20250605_081506	16C	Stratigraphie	N
2025-06-05	75	20250605_081518	16C	Stratigraphie	N
2025-06-05	76	20250605_100617	16F	Surface 16F1	N
2025-06-05	77	20250605_104751	16E	Base 16E4 / Surface 16E5	E
2025-06-05	78	20250605_123714		Dépendance	SE
2025-06-05	79	20250605_123806		Dépendance	SE
2025-06-05	80	20250605_123817		Dépendance	SE
2025-06-05	81	20250605_123826		Dépendance	SE
2025-06-05	82	20250605_124028		Maison et dépendance	NE
2025-06-05	83	20250605_140334	16F	Base 16F1 / Surface 16F2 et 16F3	E
2025-06-06	84	20250606_070813		Général	N
2025-06-06	85	20250606_070836		Coin mur SW	N
2025-06-06	86	20250606_074652	16C	Mur dépendance	E
2025-06-06	87	20250606_074735	16C	Mur dépendance	E
2025-06-06	88	20250606_080843	16F	Base 16F2 / Surface 16F3	E
2025-06-06	89	20250606_090431	16D	Base 16D5 / surface 16D6, 16D7, 16D8	S
2025-06-06	90	20250606_125605	16F	16F3 artéfact	
2025-06-06	91	20250606_130937	16E	Base 16E	E
2025-06-06	92	20250606_142107	16E	16E séquence stratigraphique sondage test dans SNAS	W
2025-06-06	93	20250606_142127	16E	16E séquence stratigraphique sondage test dans SNAS	W
2025-06-06	94	20250606_145015	16A, 16B, 16D, 16E	Mur dépendance	E
2025-06-06	95	20250606_145022	16A, 16B, 16D, 16E	Mur dépendance	E
2025-06-06	96	20250606_145031	16A, 16B, 16D, 16E	Mur dépendance	E
2025-06-09	97	20250609_073835		coin mur SW	N
2025-06-09	98	20250609_084420	16F	Base 16F3 / surface 16F4	N
2025-06-09	99	20250609_105945	Général	Général	NE
2025-06-09	100	20250609_110004	Général	Général	SE

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-06-09	101	20250609_115449	16D	16D7 en cours, à la base de 16D8 / surface de stérile	S
2025-06-09	102	20250609_142518	16D	Base 16D8 / surface 16D9 / 16D7 en cours	S
2025-06-09	103	20250609_144315	16F	Base 16F4 / surface 16F5	N
2025-06-09	104	20250609_145152		Général	N
2025-06-09	105	20250609_145202		Mur dépendance	E
2025-06-09	106	20250609_145213		Mur dépendance	E
2025-06-10	107	20250610_085305		Général	SE
2025-06-10	108	20250610_100032	16D	16D7 coupe	N
2025-06-10	109	20250610_100046	16D	16D7 coupe	N
2025-06-10	110	20250610_100104	16D	16D7 coupe	N
2025-06-10	111	20250610_103528	16F	Base 16F5 et fin sur SNAS	N
2025-06-10	112	20250610_110513	16D	16D7 base et fin	S
2025-06-10	113	20250610_110538	16D	16D7 base et fin	S
2025-06-10	114	20250610_120116		Paroi ouest - segment sud	W
2025-06-10	115	20250610_120152		Paroi ouest - segment central	W
2025-06-10	116	20250610_120158		Paroi ouest - segment central	W
2025-06-10	117	20250610_120216		Paroi ouest - segment central	W
2025-06-10	118	20250610_120257		Paroi ouest - segment nord	W
2025-06-10	119	20250610_135635		Mur ouest dépendance - segment Nord	E
2025-06-10	120	20250610_135705		Mur ouest dépendance - segment centre	E
2025-06-10	121	20250610_135731		Mur ouest dépendance - segment Sud	E
2025-06-10	122	20250610_141129		Mur ouest dépendance - segment Sud	E
2025-06-10	123	20250610_141135		Mur ouest dépendance - segment Sud	E
2025-06-10	124	20250610_141140		Mur ouest dépendance - segment Sud	E
2025-06-10	125	20250610_141143		Mur ouest dépendance - segment Sud	E
2025-06-10	126	20250610_141154		Mur ouest dépendance - segment Sud	E
2025-06-10	127	20250610_141202		Mur ouest dépendance - segment Sud	E
2025-06-11	128	20250611_071550		Conduite	S
2025-06-11	129	20250611_071624		Conduite	E
2025-06-11	130	20250611_071755		Mur ouest dépendance	E
2025-06-11	131	20250611_071803		Mur ouest dépendance	E
2025-06-11	132	20250611_071848		Mur ouest dépendance	E
2025-06-11	133	20250611_072307		remblayage	SE
2025-06-11	134	20250611_113043		remise en état	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-06-11	135	20250611_113055		remise en état	E
2025-06-11	136	20250611_113126		remise en état	E
2025-06-11	137	20250611_113133		remise en état	S
2025-06-11	138	20250611_113156		remise en état	N
2025-06-11	139	20250611_120827		cloture	

Annexe 3

Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Musée de Lachine-Dépendance
Code : BiFk-6

Archéologue : Geneviève Lévesque
Analyste : Isabelle Hade

Date : Aut-2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16A01	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange. Engobe blanc et glaçure incolore d'aspect jaunâtre.		
16A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	6	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (1), de base avec trou d'irrigation (1) et de paroi. Pâte orange et rougeâtre. Un fragment de paroi près du rebord à lèvre rabattue. Au moins trois objets différents.		
16A01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et paroi. Pâte orange. Trace d'une glaçure brune. Locale?		
16A01	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange. Glaçure de teintes brun orangé et beige jaunâtre.		
16A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent.		
16A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flow blue.		
16A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. La surface extérieure est recouverte d'un engobe bleu, blanc et brun.		
16A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. La surface extérieure porte un décor à motif floral imprimé en brun.		
16A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16A01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. Sans décor apparent.		
16A01	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé d'une bande de courtes lignes verticales sous la lèvre.		
16A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Objets différents. Bouteilles?		
16A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,16 cm et 0,28 cm d'épais. Élagués.	NC	
16A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de col (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents.		
16A01	3.1.1.1	Fer ind	pince à billets	1	1	5.2	Commerce	Ent	Plaque mince (type tôle) de forme rectangulaire aux rebords ondulés et aux extrémités arrondies, repliée en deux. Décor à motif de palmettes et de volutes moulé en relief. Inscription moulée en relief sur chaque face: A Scott. Env. 5 cm de long. sur env. 1,5 cm de larg. Probablement au nom de son propriétaire.		X
16A01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Bande rectangulaire aux extrémités droites. 13 cm de long. sur 4 cm de larg. sur 0,3 cm d'épais. Corrodée. Élaguée.	NC	
16A01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 3,3 cm et 10,3 cm de long. Un clou récent. Élagués.	NC	
16A01	4.1.13	Pierre	pierre	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierre grise avec une trace de peinture verte. Élaguée.	NC	
16A01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16A01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître. Élagué.	NC	
16A02	1.1.1.102	TCG rouge engobe glaç inc 1	jatte ou terrine	5	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Pâte orange. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune, altérée. Angleterre?		
16A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	348	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (86), de base à fond plat (42), de fond (17) et de paroi (203). Pâte de teintes variées allant de orange à rougeâtre, +/- compacte. Certains fragments de rebord à lèvre rabattue. Certaines base avec un trou d'irrigation. Base de 6 cm de diam. , 6,5 cm de diam., 8,5 cm de diam et 12 cm de diam. Six fragments avec un décor à motif de fleur noir en pastillage. Au moins des dizaines objets différents.		
16A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante-soucoupe	2	2	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord et de base à fond plat. Pâte orange de teintes variées. Objets différents.		
16A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats à pâte orange, granuleuse. Peut-être le même objet. Élagués.	NC	
16A02	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi mince. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et une glaçure incolore. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure d'aspect orangé et d'une glaçure brune.		
16A02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou plat	20	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord (3) et de paroi. Décor moulé en relief à motif de parenthèse française à l'intérieur. Très éclatés.		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé à motif shell edge rehaussé d'une bande peinte en bleu.		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu de type flown blue. Probablement le même objet.		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor d'une bande à l'engobe bleu sous la lèvre extérieure suivi d'un décor gravelé (brun, beige, blanc et bleu).		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	9	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord (4), de base à fond plat (3) et de paroi (2). Décor à motif de courtes bandes, de lignes pointillées et de points imprimé en mauve sous la lèvre, sur la paroi et entre le bouge et le marli. Certains fragments jointifs.		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plutôt plat. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en bleu.		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi près de la base. Trace d'un décor à motif indéterminé, à l'éponge peint en bleu. Assiette?		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-couvercle	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de rebord (4) et de paroi. Décor à motif géométrique et floral imprimé en bleu. Légèrement conique. Légèrement altéré.		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi près du rebord. Décor à motif de bande à l'engobe kaki et brun.		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de pied annulaire. Sans décor apparent.		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	18	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2), de base (3), de fond (3) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.		
16A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor moulé en relief à motif indéterminé. Enduit brun tacheté.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16A02	1.1.2.66	TCF blanche Mason	plat de service	74	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord ondulé (29), de base à fond plat (17), de fond (17) et de paroi (11). La glaçure plombifère transparente dans les tons de gris imitant les porcelaines orientales. Décor à motif oriental peint en bleu. Il pourrait être intéressant de tenter un remontage.		
16A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu sous la lèvre.		
16A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Décor à motif d'arbre imprimé en noir sur le fond.		
16A02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc.		
16A02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre	26	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brune. Surface extérieure beigâtre. Neuf éclats sans glaçure appartenant peut-être au même objet.		
16A02	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette?	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1), de base à court pied annulaire (2), de fond (2) et de paroi (2) . Sans décor apparent. Probablement le même objet.		
16A02	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de court rebord et de base à fond plat. Décor à motif d'une ligne peinte en doré sous la lèvre intérieure. La surface intérieure à un aspect argent. Env. 10 cm de diam. Croisement possible avec 16F3.		
16A02	1.3.2.21	PF dure européenne	vase	27	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragments de rebord ondulé (12), de base à court pied annulaire (4) et de paroi (11). Corps globulaire, col absent et rebord évasé. La surface extérieure est de teintes vertes dégradées. Le pied et la lèvre sont peintes dorées. Décor moulé en relief à motif de volutes. Décor à motif végétal et d'urnes imprimé en vert et en blanc. Décor à motif floral peint doré sur la paroi. Certains fragments jointifs. Base de 6,5 cm de diam. Inscription moulée en creux sous le fond: 32 3738. Inscription couronnée imprimée en rouge sous le fond: RH/MADE IN AUSTRIA. Robert Hanke. Depuis 1882. Il pourrait être intéressant de tenter un remontage.		
16A02	1.3.4.11	PF Bone China standard	assiette	16	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (10), de base à pied annulaire (5) et de fond (1). Décor à motif floral peint en bleu sur le marli et sur le fond. Plusieurs fragments jointifs. Base de 13 cm de diam.		
16A02	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2), de base à pied annulaire arrondi (1) et de paroi (3). Trace de l'anse de (0,9 cm de larg.). Décor à motif floral peint en doré sur le fond. Ligne peinte en doré sur la paroi près de la lèvre et sur la lèvre. Certains fragments jointifs. Base de 5 cm de diam.		
16A02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base (3) et de rebord (3). Bande moulée en retrait sous la lèvre. Deux bases à fond très légèrement en retrait de 5,5 cm et 6 cm de diam. Un fragment de base (3,5 cm de diam.) avec un motif étoilé moulé sur le fond et dont le corps est légèrement évasé. Au moins trois objets différents. Deux fragments jointifs.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16A02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	31	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (2-4,5 cm et 6,5 cm de diam.), d'épaule (4-2 avec moulage Rickett), de col (1), de goulot (2-1 col large et lèvre aplatie; 1 col absent et lèvre droite) et de paroi (22) de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents.		
16A02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Pan en retrait?		
16A02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à petit col cylindrique et lèvre écrasée. Petite ouverture de 0,7 cm de diam. Biberon de type limande?		
16A02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe	48	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord (4), de col (2) et de paroi mince. Au moins deux objets différents.		
16A02	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bol	8	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord ondulé (3) et de paroi dont la surface extérieure porte un décor moulé en relief à motif de côtes et de diamants. Peut-être un objet décoratif. Croisement possible avec 16D4.		
16A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	10	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base à fond très légèrement en retrait (2), d'épaule tombante (2) et de paroi de bouteille cylindrique. Paroi plutôt épaisse contenant de nombreuses bulles d'air. Verdâtre et légèrement patinée. Certains fragments jointifs. Base de 6,5 cm de diam.		
16A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	40	3	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base à fond arrondi (1-6 cm de diam.), de goulot à lèvre arrondie façonnée à la pince de finition (1), de goulot à bague profilée en V et lèvre aplatie (1), de goulot à large ouverture à bague façonnée en V, et lèvre droite (2-fabrication mécanique post 1900), d'épaule (6-1 avec moulage Rickett), de col (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Au moins trois objets différents.		
16A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	9	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire aux coins chanfreinés plats. Verdâtre. Probablement le même objet.		
16A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	490	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,15 cm et 0,36 cm d'épais. Élagués.	NC	
16A02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	indéterminé	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord dépoli (2) et de paroi plutôt mince. Probablement le même objet. Globe de lampe?		
16A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments plats de bouteille carrée. Probablement le même objet.		
16A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de base (2) et de paroi. Base de 6 cm de diam.		
16A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule (2), de col (1) et de goulot à bague profilée en V et lèvre aplatie. Fabrication par moule de type Rickett. Deux fragments jointifs.		
16A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	16	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (2), de col (3) et de paroi. Au moins six objets différents. Certains fragments appartenant peut-être à des objets déjà décrits.		
16A02	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col. Fabrication mécanique post 1900.		
16A02	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps carré ou rectangulaire aux coins arrondis. Fines lignes moulées en relief sur la paroi.		
16A02	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant-couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de couvercle circulaire à courte assise droite. Rebord arrondi. 6 cm de diam. estimé.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16A02	3.1.1.1	Fer ind	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouchon de tôle corrodée à rebord cannelé. 4 cm de diam.		
16A02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Tréfilés? Élagués.	NC	
16A02	3.1.1.1	Fer ind	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidus de plaque mince (tôle) embossé d'un motif indéterminé (palmette, volute). Probablement le même objet.		
16A02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince et corrodées. Deux fragments de 4,5 cm de larg. Corrodés. Élagués.	NC	
16A02	3.1.1.11	Fer forgé	queue de rat (ou fusil)	1	1	1.3.2.1	Fer, outils	Frag	Queue ou tige circulaire se terminant en pointe de 18 cm de long. sur 1,2 cm de diam. max. et une plaque rectangulaire avec présence d'un rivet pour l'emmanchement de 6 cm de long. sur 1,5 cm de larg.		
16A02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 15,5 cm de long.		
16A02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (3-8 cm et 10 cm de long.) et fragmentaires (1-tête; 1-tige). Corrodés.		
16A02	3.1.1.2	Acier	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de 0,5 cm de diam. Élagué.	NC	
16A02	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.	NC	
16A02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Bouton à dos concave (le centre est plus proéminent) et face concave. À quatre trous. 1,9 cm de diam.		
16A02	5.1.1	Os	ossements	9	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie.		
16A02	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître. Élagué.	NC	
16A02	5.1.6	Charbon	résidu	11	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments de charbon minéral (anthracite). Élagués.	NC	
16A02	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidu taillé dont une extrémité est droite (taillée). 2 cm de diam. Élagué.	NC	
16A03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	9	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (3), de base (1) et de paroi. Pâte orange et rougeâtre. Au moins trois objets différents.		
16A03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif géométrique et floral (?) imprimé en bleu de type flow blue.		
16A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.		
16A03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à pan en retrait.		
16A03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi mince. Objets différents.		
16A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à coins chanfreinés plats de bouteille carrée ou rectangulaire. Teinte légèrement turquoise.		
16A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,15 cm et 0,23 cm d'épais. Élagués.	NC	
16A03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot de bouteille à corps carré ou rectangulaire. Anneau à la base du col. Bague profilée vers le bas et lèvre arrondie. Fabrication mécanique post 1900.		
16A03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment plat de bouteille carrée.		
16A03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
16A03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 5,5 cm et 7 cm de long.		
16A03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 7,5 cm de long. Élagué.	NC	
16A03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.		
16A03	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite). Élagué.	NC	
16A04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.		
16B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	6	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de base avec trou d'irrigation (1) et de paroi. Pâte orange et rougeâtre. Objets différents.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat à pâte orange, granuleuse. Trace de mortier. Élagué.	NC	
16B03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Pâte chamois. Épaisse glaçure verte craquelée recouvrant les deux surfaces.		
16B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent. Trace d'une glaçure.		
16B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé (volutes?) moulé en relief. Décor à motif indéterminé peint en bleu.		
16B03	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé polychrome (rouge, rose, vert, mauve et bleu) sur la surface intérieure.		
16B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.		
16B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé (blé?) moulé en relief.		
16B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-couvercle	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de couvercle circulaire et légèrement bombé, à assise. Décor à motif d'une feuille moulée en relief.		
16B03	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brune. Surface extérieure beigeâtre.		
16B03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps circulaire. Au moins deux objets différents.		
16B03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plutôt plat avec un décor de sphères moulées en relief. Même type dans 16C4.		
16B03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre.		
16B03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	47	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,17 cm et 0,47 cm d'épais. Élagués.	NC	
16B03	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire aux coins arrondis. Teinte plutôt ambré.		
16B03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince (tôle) et corrodées. Élagués.	NC	
16B03	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige fracturée, argentée. 0,20 cm de diam. Élaguée.	NC	
16B03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 3,3 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
16B03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Longue tige de 0,26 cm de diam. Élaguée.	NC	
16B03	3.1.8.1	Aluminium	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscule résidu informe et plat. Élagué.	NC	
16B03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.		
16B03	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite). Élagué.	NC	
16B03	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidu taillé et peint en brun. Élagué.	NC	
16B03	5.2.3	Bois	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits résidus taillés plutôt informes. Élagués.	NC	
16B04	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord. Pâte orange. Engobe blanc et glaçure incolore d'aspect jaunâtre recouvrant la surface intérieure. Probablement le même objet.		
16B04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	33	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (2), de base (2), de fond (2) et de paroi. Pâte orange et rougeâtre. Au moins cinq objets différents.		
16B04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats à pâte orangée, granuleuse. Au moins deux objets différents.		
16B04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange plutôt vif. Glaçure incolore luisante d'aspect brun foncé. Objets différents.		
16B04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Pâte orange. Glaçure incolore luisante d'aspect brun verdâtre.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16B04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif grec imprimé en vert.		
16B04	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.		
16B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (Willow?) imprimé en noir.		
16B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment. Décor à motif floral imprimé polychrome (rose et vert).		
16B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en noir.		
16B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flown blue.		
16B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.		
16B04	1.1.2.80	TCF colorée dans la masse	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi mince. Décor moulé à motif piqueté et de bandes circulaires. Pâte grise. Deux fragments jointifs.		
16B04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16B04	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brune. Surface extérieure sans glaçure.		
16B04	1.3.2.21	PF dure européenne	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire droit. Sans décor apparent. 4,3 cm de diam.		
16B04	1.3.5.11	PF parian sans glaç	statuette	1	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragment de base de statuette à représentation indéterminée. Pâte blanche.		
16B04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	93	3	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (4), de goulot (1) et de paroi (88). Corps rectangulaire aux coins arrondis. La paroi des côtés courts est moulée de pans plats. Goulot à courte épaule tombante moulée de pans plats, bague droite et ouverture filetée. Inscription moulée en relief sous le fond: RD CANADA 1935/C (dans un triangle inversé). Fabrication mécanique post 1900. Base de 10,5 cm long. sur 6 cm de larg. Ouverture de 2 cm de diam. Certains fragments jointifs. Au moins trois objets différents. Consumers Glass Co. 1917-1962. Peut-être certains fragments s'associent à d'autres types de bouteilles. Même modèle dans 16B5.		
16B04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de col.		
16B04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi mince.		
16B04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule. Verdâtre.		
16B04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	43	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,15 cm et 0,27 cm d'épais. Élagués.	NC	
16B04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à pan en retrait. Inscription indéterminée moulée en relief dans le pan: [...]N.		
16B04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col de bouteille cylindrique.		
16B04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de paroi de bouteille carrée.		
16B04	2.3.2.1	V col opaque blanc	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment informe, plutôt plat.		
16B04	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Long fragment de tige de 0,4 cm de diam. Élagué.	NC	
16B04	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince (tôle) et corrodée. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16B04	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire. 0,7 cm de larg. sur 0,4 cm d'épais. Corrodé. Élagué.	NC	
16B04	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire transpercée de deux rivets à tête circulaire légèrement bombée (2,3 cm de diam.). 17,5 cm de long. résid. sur 2,5 cm de larg. sur 0,6 cm d'épais. Corrodé.		
16B04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 10 cm de long. Élagué.	NC	
16B04	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie et un blanchi.		
16B04	5.1.4	Coquille	coquillage	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquillage de type colimaçon. Élagué.	NC	
16B04	5.3.1	Plastique	résidu	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidus plats en plastique opaque bleu et en plastique opaque blanc. Élagués.	NC	
16B05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	15	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (2), de base (3), de fond (1) et de paroi. Pâte orange de teintes différentes. Au moins deux objets différents.		
16B05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	canalisation	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment d'extrémité droite et de paroi recourbée. Pâte orange.		
16B05	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments paroi. Pâte orange. Trace d'une glaçure beigeâtre et brune, luisante. Objets différents. Locale?		
16B05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment base à petit pied annulaire à pâte orange. Trace d'une glaçure verte sur les deux surfaces. Traces de carbonisation.		
16B05	1.1.2.51	Pearlware	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif indéterminé. Décor d'une bande peinte en bleu sous la lèvre.		
16B05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments jointifs. Décor à motif indéterminé imprimé en noir. Assiette?		
16B05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de fond (2-jointifs) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.		
16B05	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brune. La surface extérieure est absente.		
16B05	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à petit pied annulaire. Paroi moulée de cannelures. Sans décor apparent.		
16B05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	174	3	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (7), de goulot (2), épaule (2) et de paroi (163). Corps rectangulaire aux coins arrondis. La paroi des côtés courts est moulée de pans plats. Goulot à courte épaule tombante moulée de pans plats, bague droite et ouverture filetée. Inscription moulée en relief sous le fond: RD CANADA 1935/C (dans un triangle inversé). Fabrication mécanique post 1900. Base de 10,5 cm long. sur 6 cm de larg. Ouverture de 2 cm de diam. Certains fragments jointifs. Au moins trois objets différents. Consumers Glass Co. 1917-1962. Peut-être certains fragments s'associent à d'autres types de bouteilles. Même modèle dans 16B4.		
16B05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Probablement deux objets différents.		
16B05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	17	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,13 cm et 0,32 cm d'épais. Élagués.	NC	
16B05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de col (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Deux fragments patinés. Objets différents.		
16B05	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de quatre fines tiges torsadées entre elles. Broche. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16B05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-15,5 cm de long.) et incomplets (1-abs. pointe). Corrodés.		
16B05	4.3.2	Mortier	résidu	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Petit résidu informe et blanchâtre. Élagué.	NC	
16B05	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.		
16B05	5.1.4	Coquille	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type moule. Élaguées.	NC	
16B5	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite). Élagué.	NC	
16B99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Petit fragment de paroi à pâte orange pâle. Élagué.	NC	
16B99	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Pâte orange plutôt foncé. Glaçure brune d'aspect métallique. Locale? Élagué.	NC	
16C01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat à pâte orange, granuleuse.	NC	
16C01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange plutôt vif. Glaçure incolore luisante d'aspect brun foncé.		
16C01	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Pâte orange. Trace d'une glaçure de teintes brun orangé et beige jaunâtre.		
16C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flow blue. Objets différents?		
16C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de fond (1), de base (1), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Le fragment de fond porte la trace d'une inscription indéterminée moulée en creux. Objets différents.		
16C01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire.		
16C01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,21 cm et 0,27 cm d'épais. Élagués.	NC	
16C01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 5 cm et 9 cm de long. Élagués.	NC	
16C02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange plutôt pâle.		
16C02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats à pâte orange, granuleuse. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
16C02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange. Trace d'une glaçure incolore d'aspect beige orangé.		
16C02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.		
16C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif d'arbres imprimé en bleu.		
16C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.		
16C02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,15 cm et 0,28 cm d'épais. Élagués.	NC	
16C02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,83 cm d'épais. Élagués.	NC	
16C02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 4 cm et 6,5 cm de long. Élagués.	NC	
16C02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie.		
16C02	5.5.1	Tissu	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment informe.		
16C03	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu sur la surface extérieure.		
16C03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps circulaire.		
16C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,20 cm et 0,27 cm d'épais. Élagués.	NC	
16C03	2.99	Verre altéré	bouton?	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton (?) en verre (?-présence de résidu blanchâtre empêchant une meilleure identification) fixé à un résidu de cuir. 1 cm de diam. sur 0,5 cm d'épais.		
16C03	3.1.1.1	Fer ind	clé	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Clé avec anneau ovale, tige de section circulaire et une partie du panneton. 6,5 cm de long. résid. Très corrodée.		
16C03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 4,5 cm de long.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16C03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 3,2 cm de long. Élagué.	NC	
16C03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.		
16C04	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange. Engobe blanc et glaçure incolore d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure.		
16C04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	5	3	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (1), de base (3) et de paroi. Pâte orange et rougeâtre. Deux fragments jointifs. Au moins trois objets différents.		
16C04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique?	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat à pâte orange, granuleuse. Élagué.	NC	
16C04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte orange foncé. 6 cm de larg. Élagué.	NC	
16C04	1.1.2.31	Creamware?	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Bande moulée de courtes lignes verticales et rehaussée d'une glaçure verte sous la lèvre extérieure suivi d'une bande à l'engobe brun noisette. L'intérieur est légèrement altérée.		
16C04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et marli. Décor à motif indéterminé (végétal?) imprimé en brun noisette.		
16C04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et marli. Décor à motif de palmettes sur fond ligné imprimé en noir.		
16C04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.		
16C04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.		
16C04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu sur les deux surfaces.		
16C04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu.		
16C04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé (floral?) imprimé en bleu de type flown blue.		
16C04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif de pagode imprimé en noir. Même objet.		
16C04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif indéterminé imprimé en noir.		
16C04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits. Un fragment avec des traces de carbonisation. Au moins deux objets différents.		
16C04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante. La surface intérieure porte un enduit luisant.		
16C04	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	2	0	1.9	Électricité	Frag	Fragments. Probablement des objets différents.		
16C04	1.3.2.21	PF dure européenne	bol ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. La surface intérieure est recouverte d'une peinture rose foncé.		
16C04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	7	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment avec un décor à motif indéterminé moulé en relief. Un fragment avec une inscription indéterminée moulée en relief: R. Au moins cinq objets différents.		
16C04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot recouvert d'un bouchon en métal à dessus plat. 3,6 cm de diam.		
16C04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	fiole	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Fiole dont le bouchon est absent. En forme d'ogive à paroi à pans plats. Bague arrondie et ouverture filetée. 7,3 cm de long. Corps de 1,3 cm de diam. Ouverture de 0,6 cm de diam. Fabrication mécanique post 1900. Pour le parfum?		*
16C04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre et bague droite.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16C04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	rince oeil	1	1	4.5	Soins du corps	Frag	Coupe ovale et trace de la tige circulaire à pans plats. Le corps de la coupe présente des pans plats. Bande lisse sous la lèvre. Fabriqué au XXe s.		X
16C04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plutôt plat avec un décor de sphères moulées en relief. Même type dans 16B3.		
16C04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot de bouteille cylindrique. Ouverture large, lèvre dépolie et encoches sur le col pour fixer le couvercle. Verdâtre.		
16C04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtres. Objets différents.		
16C04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	75	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,13 cm et 0,65 cm d'épais. Un carreau de 12,5 cm de larg. sur 0,32 cm d'épais. Élagués.	NC	
16C04	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	fiole	1	1	4.3	Médication	Ent	Fiole dont le bouchon est absent. De forme cylindrique, fond plat, ouverture du même diamètre que le corps, à lèvre droite polie au feu. Paroi mince. 7 cm de long. Corps de 1,4 cm de diam.		
16C04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	4	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments base (1), de goulot à lèvre arrondie (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents.		
16C04	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant à médication	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment pot circulaire à pied arrondi et fond plat. Inscription moulée en relief sous le fond: MENTHOLATUM REG. TRADE MARK, D (dans un losange). 5,5 cm de diam. Compagnie fondée en 1889. https://www.mentholatum.com/; Dominion Glass Co. 1928-early 1970s.		
16C04	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle tubulaire légèrement altérée. 0,5 cm de long. sur 0,7 cm de diam.		
16C04	3.1.1.1	Fer ind	agrafe	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Tige circulaire recourbée en U. Pointes absentes 3,5 cm de haut. résid.		
16C04	3.1.1.1	Fer ind	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Ent	Tuyau aux extrémités filetées. 8 cm de long. sur 2,5 cm de diam. Corrodé.		
16C04	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de 0,28 cm de diam. Acier? Élagué.	NC	
16C04	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de 0,7 cm de diam. Corrodé. Élagué.	NC	
16C04	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tiges torsadées entre elles. Câble. Élagué.	NC	
16C04	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque aux extrémités fracturées et recourbée en U. Très corrodée. Élaguée.	NC	
16C04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (2-6 cm et 7 cm de long.) et fragmentaires (3-tête). Corrodés.		
16C04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (4-entre 2,8 cm et 6,5 cm de long.) et incomplets (1-abs. pointe). Élagués.	NC	
16C04	3.1.8.1	Aluminium	tube	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Tube replié sur lui-même avec petite ouverture filetée. De type onguent. Corrodé.		
16C04	4.3.2	Mortier	résidu	6	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Résidus plutôt plats et grisâtre dont une surface est recouverte d'un enduit blanc. Élagués.	NC	
16C04	5.1.1	Os	ossements	17	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont quatre avec traces de boucherie et un de petit mammifère.		
16C04	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître. Élagué.	NC	
16C04	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Petit résidu de bois brûlé.	NC	
16C04	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Frag	Fragment de bouton de 1,2 cm de diam. Imitation de verre opaque blanc.		
16C05	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Pâte orange. Engobe blanc et glaçure incolore d'aspect jaunâtre.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16C05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	11	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (3), de base (1 de 5,2 cm de diam. et trou d'irrigation), de fond (1) et de paroi. Pâte orange. Au moins deux objets différents.		
16C05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	7	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats à pâte orange foncé, granuleuse. Probablement le même objet.		
16C05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	canalisation	2	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments à pâte chamois granuleuse et enduit orangé. Probablement le même objet.		
16C05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Pâte orange plutôt vif. Glaçure incolore luisante d'aspect brun foncé. Deux fragments altérés par la chaleur. Au moins deux objets différents.		
16C05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Pâte orange. Glaçure incolore luisante d'aspect brun verdâtre.		
16C05	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor de bandes à l'engobe brun et bleu sur la paroi extérieure. Probablement le même objet.		
16C05	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petits fragments de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu. Peut-être le même objet.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif shell edge peint en bleu uniquement.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor d'une ligne peinte en vert entre deux lignes peintes en rouge, sous la lèvre extérieure. Ligne peinte en rouge sous la lèvre intérieure.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu sur les deux surfaces.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroicarènée. Décor à l'éponge peint en bleu au-dessus de la carène.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Décor à motif de courtes bandes, de lignes pointillées et de points imprimé en mauve.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de palmettes sur fond ligné imprimé en noir sur le marli.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent. Même objet?		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de marli moulé de pans. Sans décor apparent. Probablement le même objet.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor d'une mince bande peinte en bleu sur la paroi extérieure.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu de type flown blue.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif végétal imprimé en brun sur les deux surfaces.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (scénique?) imprimé en brun.		
16C05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	25	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2), de base (3), de base à pied annulaire (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16C05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent.		
16C05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-couvercle	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée de couvercle conique. Trace d'une tige circulaire de bouton.		
16C05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	11	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (5) et de paroi. Décor de sphères moulées en relief sur le dessus. Certains fragments jointifs.		
16C05	1.2.1.41	GG rhénan gris	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à motif indéterminé. Décor à motif indéterminé au bleu de cobalt.		
16C05	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16C05	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied étalé et ondulé et de paroi. Décor moulé en relief à motif de volutes sur la paroi. Décor à motif végétal (feuille) imprimé en vert et en brun sur la paroi. Vase?		
16C05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base.		
16C05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	pot	1	1	4.5	Soins du corps	Frag	Fragment de base à fond presque plat. Inscription indéterminée moulée en relief au-dessus de la base: VASE[LINE]. 4,5 cm de diam.		
16C05	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre à rebord large. 2,7 cm de diam. ext.		
16C05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Inscription indéterminée moulée en relief: [...]B/[...]CO. Verdâtre.		
16C05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	10	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,15 cm et 0,30 cm d'épais. Élagués.	NC	
16C05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	990	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,109 cm et 0,43 cm d'épais. Élagués.	NC	
16C05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu. Bouteille?		
16C05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (2) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents.		
16C05	3.1.1.1	Fer ind	plaque	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince (tôle) et corrodée. Élagués.	NC	
16C05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-7,5 cm de long.), incomplets (1-abs. pointe) et fragmentaires (3-tête). Corrodés.		
16C05	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 7 cm de long. Élagué.	NC	
16C05	3.1.1.2	Acier	ciseau	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment de branche de ciseaux à pointe arrondie. Œillet ovale partiel (4 cm de haut. sur 2,5 cm de larg). Lame de 10 cm de long. Corrodé.		
16C05	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingle à tête enroulée de 3,5 cm de long.		
16C05	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.	NC	
16C05	5.1.1	Os	ossements	34	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 15 avec traces de boucherie.		
16C05	5.1.4	Coquille	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type moule. Élagués.	NC	
16C05	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite). Élagué.	NC	
16C05	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu informe. Élagué.	NC	
16C05	7.24	Métal cuivreux et verre	ampoule	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Culot en métal et ampoule avec filage en verre incolore. Culot de 2,8 cm de diam.		
16C06	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange.		
16C06	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange. Glaçure brune d'aspect métallique recouvrant les deux surfaces. Locale?		
16C06	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange. Glaçure d'aspect verdâtre (altérée) recouvrant la surface intérieure. Locale?		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16C06	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange plutôt foncé. Glaçure brune d'aspect luisant recouvrant les deux surfaces. Locale?		
16C06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor uniquement peint en bleu à motif shell edge.		
16C06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif indéterminée peint en bleu sur la paroi extérieure. Au moins trois objets différents.		
16C06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en vert sur la paroi extérieure.		
16C06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en vert sur la paroi extérieure.		
16C06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat. Décor à motif indéterminé (chinoiserie?) imprimé en bleu. Légèrement altéré.		
16C06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.		
16C06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	13	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits. Au moins quatre objets différents.		
16C06	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.		
16C06	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. La surface extérieure est recouverte d'un engobe brun foncé.		
16C06	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante. La surface intérieure est non glaçurée.		
16C06	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat dont une surface porte un décor moulé en relief à motif de diamants. Vitre? Objets décoratif?		
16C06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre.		
16C06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,16 cm et 0,40 cm d'épais. Élagués.	NC	
16C06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.		
16C06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
16C06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 9,5 cm et 15 cm de long.		
16C06	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente. Corrodé.		
16C06	5.1.1	Os	ossements	12	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie.		
16C06	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.		
16C07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16C07	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16C07	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à médicaments	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille à corps rectangulaire aux coins arrondis. Fond très légèrement en retrait. Épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur le devant: SCARFF'S/PHARMACY/MONTREAL. Inscription illisible (chiffres) moulée en relief sous le fond. 13 cm de haut. Base de 5,5 cm de long. sur 3 cm de larg. 2,5 cm de diam. de lèvre ext. 1,5 cm de diam. d'ouv. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Pharmacie établie en 1888. https://bouteillesduquebec.ca/publicites/scarff_ce		X
16C07	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16C07	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Gros fragment de plaque avec deux coins arrondis. 20 cm de larg. Corrodé. Élagué.	NC	
16C07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 7 cm de long. Corrodé.		
16C07	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.		
16D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16D01	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de 0,66 cm de diam. Fracturée aux extrémités. Élagué.	NC	
16D01	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscule résidu informe. Élagué.	NC	
16D01	5.3.1	Plastique	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu en plastique opaque bleu. Bouchon? Élagué.	NC	
16D01	5.3.1	Plastique	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu en plastique opaque blanc, mince et flexible. Inscription imprimée en noire: AQUITTE QUEBEC CANADA DUTY PAID DROIT AQUITE. Élagué.	NC	
16D02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.		
16D02	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur tubulaire. 2,6 cm de diam.		
16D02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi près de la base. Inscription moulée en relief: [...]FL. O[...].		
16D02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord.		
16D02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,16 cm et 0,23 cm d'épais. Élagués.	NC	
16D02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince, informe et corrodée. Élagués.	NC	
16D02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Plaque rectangulaire dont un coin présente un décroché. Présence de trois perforations de 0,7 cm de diam. et d'une perforation oblongue de 1,6 cm de long. sur 1,1 cm de larg. Plaque de 7 cm de long. sur 6,2 cm de larg sur 0,4 cm d'épais.		
16D02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers, torsadés, entre 6 cm et 6,5 cm de long. Élagués.	NC	
16D02	3.1.8.1	Aluminium	résidu	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscules résidus informes et plats. Au moins trois objets différents. Élagués.	NC	
16D02	3.1.8.1	Aluminium	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Anneau dont une surface est concave. 1,3 cm de diam. Oeillet? Élagué.	NC	
16D02	5.2	Solides fibreux	noyau	1	0	6.2	Végétaux	Frag	Noyau de type pêche. Élagué.	NC	
16D04	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois grisâtre. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure verte.		
16D04	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Pâte orange. Engobe blanc et glaçure incolore d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure. Au moins deux objets différents.		
16D04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	27	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (3), de base (1) et de paroi. Pâte orange et rougeâtre. Au moins quatre objets différents.		
16D04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante-soucoupe	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Pâte orange.		
16D04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats à pâte orangée, granuleuse. Objets différents.		
16D04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat à pâte orange.		
16D04	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et une glaçure incolore. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure incolore luisante d'aspect brun.		
16D04	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse de 2,5 cm de larg. Pâte chamois et glaçure de type Rockingham.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16D04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16D04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor apparent.		
16D04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral sur fond ligné imprimé en noir.		
16D04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flown blue.		
16D04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette de service	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord, de base plate et de fond. Décor à motif végétal imprimé en bleu de type flown blue.		
16D04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé (ligne) imprimé en mauve sous la lèvre. Assiette?		
16D04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Pearlware?		
16D04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé (scénique?) imprimé en noir sur les deux surfaces. Tasse?		
16D04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	19	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (3), de base (2) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins quatre objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.		
16D04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif de volutes moulé en relief sous la lèvre.		
16D04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en noir.		
16D04	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de fond (1) et de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brune. La surface extérieure est beigeâtre.		
16D04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. La surface intérieure est non glaçurée.		
16D04	1.3.1.11	PC sans glaçure	poupée	1	0	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment dont la surface extérieure est légèrement rosée.		
16D04	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à court pied annulaire. Sans décor apparent.		
16D04	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Le dessus de la lèvre est peinte en doré.		
16D04	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord et de paroi mince. Le dessus de la lèvre est peinte en doré. Décor de bandes peintes en brun et décor de volutes et de feuillage peint en doré sur la paroi extérieure. Décor de volutes peint en doré sous la paroi intérieure. Tasse?		
16D04	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord et de paroi mince. Le dessus de la lèvre est peinte en doré. Décor d'une bande peinte en vert et d'une mince bande en doré sur la paroi extérieure. Tasse?		
16D04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	pot	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de rebord. Ouverture large et filetage extérieur. Probablement le même objet.		
16D04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de base circulaire.		
16D04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de base circulaire. Aspect mauvâtre du verre. Peut-être un gobelet.		
16D04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	12	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments de paroi. Corps circulaire. Bouteille?		
16D04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment presque plat dont une surface est dépoli.		
16D04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment circulaire et partiellement creux moulé de pans ovales légèrement concaves. Cicatrice de moulage. 4,2 cm de diam. max. Tige de contenant de service? Chandelier?		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16D04	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bol	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord ondulé (2) et de paroi dont la surface extérieure porte un décor moulé en relief à motif de côtes et de diamants. Peut-être un objet décoratif. Croisement possible avec 16A2.		
16D04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	5	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col (1) et de paroi. Plutôt verdâtre. Objets différents.		
16D04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	50	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,13 cm et 0,25 cm d'épais. Élagués.	NC	
16D04	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.		
16D04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.		
16D04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents.		
16D04	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille carrée aux coins arrondis.		
16D04	3.1.1.1	Fer ind	agrafe	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Tige circulaire recourbée en U dont les extrémités se terminent en pointe. 4 cm de haut.		
16D04	3.1.1.1	Fer ind	connecteur	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Ent	Connecteur dont une partie est de 3,2 cm de diam. avec un filetage intérieur et une partie de 1,6 cm de diam. 5 cm de haut.		
16D04	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige de 0,25 cm de diam. Élaguée.	NC	
16D04	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige de 0,7 cm de diam. dont une extrémité se termine par une sphère de 1,4 cm de diam. alors que l'autre extrémité présente une plaque fragmentaire. 10 cm de haut. Patte? Élaguée.	NC	
16D04	3.1.1.1	Fer ind	plaque-emmanchement	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince (tôle) et corrodée, recourbée sur elle-même et servant à l'emmanchement. 3 cm de diam. Élagués.	NC	
16D04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 6,5 cm de long.		
16D04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-6 cm de long.) et incomplets (1-abs. tête). Corrodés.		
16D04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 3,5 cm et 10 cm de long. Élagués.	NC	
16D04	4.3.2	Mortier	résidu	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Petit résidu informe et blanchâtre. Élagué.	NC	
16D04	5.1.1	Os	ossements	25	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 11 avec traces de boucherie et deux blanchis.		
16D04	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître. Élagué.	NC	
16D04	5.2.3.1	Papier	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu de papier d'emballage. Élagué.	NC	
16D04	5.3.1	Plastique	jouet	1	0	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment d'aile d'avion-jouet en plastique opaque noir. Élagué.	NC	
16D04	5.3.1	Plastique	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidu plat en plastique opaque pêche. Élagué.	NC	
16D04	5.3.1	Plastique	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidu plat et circulaire en plastique opaque noir. Élagué.	NC	
16D04	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton à surfaces convexes à quatre trous dans une dépression. 1,3 cm de diam. Imitation de verre opaque blanc.		
16D04	5.4.6	Asphalte	bardeau	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de bardeau transpercé d'un clou tréfilé. Élagué.	NC	
16D04	6	Matériau indéterminé	résidu	7	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits résidus plutôt plats et minces. Bardeau? Élagués.	NC	
16D05	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Pâte orange. Engobe blanc et glaçure incolore d'aspect jaunâtre recouvrant la surface intérieure.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16D05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	5	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (1), de base (1), de fond (2) et de paroi. Pâte orange et rougeâtre. Au moins trois objets différents.		
16D05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange plutôt vif. Glaçure incolore luisante d'aspect brun foncé. Objets différents.		
16D05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange. Glaçure incolore luisante d'aspect beigeâtre.		
16D05	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à pâte rosée recouverte d'un épais émail très légèrement bleuté. Décor à motif de losanges peint en bleu entre deux lignes peinte en noir.		*
16D05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi plutôt épaisse. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Pour le service?		
16D05	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carènée. Décor à l'éponge peint en bleu au-dessus de la carène.		
16D05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.		
16D05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif végétal imprimé en bleu de type flown blue.		
16D05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de fond. Décor à motif d'arbre imprimé en noir. Décor à motif indéterminé imprimé en noir sous le fond.		
16D05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	12	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1), de base (2) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.		
16D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en noir sur la paroi extérieure.		
16D05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé moulé en relief.		
16D05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16D05	1.3.2.11	PF dure orientale	bol ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied annulaire et de fond. Décor à motif végétal imprimé en bleu.		
16D05	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16D05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col.		
16D05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Trace d'une inscription moulée en relief.		
16D05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot de bouteille rectangulaire. Plutôt long col et lèvre brevetée. 1,8 cm de diam. ext. 1 cm de diam. d'ouv.		
16D05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés plats.		
16D05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	130	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,16 cm et 0,28 cm d'épais. Un fragment de 0,77 cm d'épais. et des résidus dorés. Élagués.	NC	
16D05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu. Bouteille?		
16D05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés plats.		
16D05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.		
16D05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Fines lignes moulées en relief.		
16D05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-15 cm de long.) et fragmentaires (1-tête). Corrodés.		
16D05	3.1.1.3	Fonte	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque de 0,3 cm d'épais. Recourbée. Chaudron?		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16D05	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont cinq avec traces de boucherie et deux blanchis.		
16D05	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu informe. Élagué.	NC	
16D07	3.1.1.1	Fer ind	plaque	7	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince, informe et corrodée. Élagués.	NC	
16D07	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.		
16D99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petit éclat à pâte orange, granuleuse. Élagué.	NC	
16D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu. Élagué.	NC	
16D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Paroi épaisse et verdâtre plutôt turquoise foncé. Boisson gazeuse? Élagué.	NC	
16D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,15 cm et 0,30 cm d'épais. Élagués.	NC	
16D99	2.4.1.1	Verre pol superposé 1	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment présentant une couche de verre opaque blanc et une couche de verre coloré vert émeraude Élagué.	NC	
16E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,28 cm d'épais. Élagué.	NC	
16E03	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi près du rebord. Pâte orange. Engobe blanc et glaçure incolore d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure.		
16E03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	104	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (17), de base à fond plat (8), de fond (2) et de paroi (77). Pâte de teintes variées allant de orange à rougeâtre, +/- compacte. Deux fragments de paroi avec minces bandes moulées en creux. Au moins des dizaines objets différents.		
16E03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats à pâte orange, granuleuse. Teintes différentes. Élagués.	NC	
16E03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en rouge sur la surface intérieure.		
16E03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flow blue.		
16E03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor oriental peint en bleu. Légèrement altéré par la chaleur. Croisement possible avec 16E4.		
16E03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun sur la surface extérieure.		
16E03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.		
16E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de rebord. Sans décor apparent. Croisement réel avec 16E4.		
16E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord (1) de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.		
16E03	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brune. Surface extérieure est altérée.		
16E03	1.2.1.53	GG Fulham-Lambeth 3	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte beige grisâtre. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure luisante non homogène.		
16E03	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à fond légèrement concave et de paroi moulée à motif de baril.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16E03	1.3.4.11	PF Bone China standard	coquetier	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de base, de courte tige cylindrique et d'amorce de coupe. Sans décor apparent.		
16E03	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée à motif de vannerie sur la surface extérieure. Décor à motif floral imprimé polychrome (vert, brun, rose) sur la surface intérieure.		
16E03	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée de cannelures. Sans décor apparent.		
16E03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	236	3	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (6), de goulot (7) et de paroi (223). Corps rectangulaire aux coins arrondis. La paroi des côtés courts est moulée de pans plats. Goulot à courte épaule tombante moulée de pans plats, bague droite et ouverture filetée. Inscription moulée en relief sous le fond: RD CANADA 1935/C (dans un triangle inversé). Fabrication mécanique post 1900. Base de 10,5 cm long. sur 6 cm de larg. Ouverture de 2 cm de diam. Certains fragments jointifs. Certains fragments avec résidu collé dessus, probablement une étiquette. Au moins sept objets différents. Consumers Glass Co. 1917-1962. Peut-être certains fragments s'associent à d'autres types de bouteilles. Même modèle dans 16B4.		
16E03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col et d'épaule. Cicatrice de moulage sur l'épaule. Légèrement altéré par la chaleur.		
16E03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps circulaire. Objets différents.		
16E03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	fiole	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Petite fiole à corps rectangulaire, fond plat, épaule horizontale, col cylindrique avec bague arrondie et ouverture filetée. La paroi du devant, en retrait, et les côtés sont moulés de cannelures. Inscription moulée en relief sous le fond: 12-9. 5 cm de haut. sur 2,5 cm de long. sur 1,5 cm de larg. de base. 0,7 cm de diam. d'ouv. Fabrication par procédé Owen.		*
16E03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	vitre?	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,4 cm d'épais. Motif de losanges avec quatre points à l'intérieur, gravé.		
16E03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe	4	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Objets différents.		
16E03	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi mince de bouteille cylindrique.		
16E03	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi dont la surface extérieure porte un décor moulé en relief à motif de diamants.		
16E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents.		
16E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.		
16E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	53	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,14 cm et 0,32 cm d'épais. Élagués.	NC	
16E03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	12	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), d'épaule (1-cicatrice de moule Rickett) et de paroi de bouteille cylindrique. Teintes différentes. Au moins sept objets différents.		
16E03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule de bouteille carrée.		
16E03	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.		
16E03	3.1.1.1	Fer ind	chaudron-anse	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Anse composée d'une tige circulaire dont les extrémités sont recourbées pour former des oeillets. Présence d'oreilles de chaudron dans chacun des oeillets. 0,9 cm de diam. 54 cm de long.		
16E03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16E03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince (tôle) et corrodée. Élagué.	NC	
16E03	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande rectangulaire fracturée aux extrémités. 9,5 cm de long. résid. sur 1,5 cm de larg. Corrodée. Élaguée.	NC	
16E03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-11 cm de long.) et incomplets (4-abs. pointe). Corrodés.		
16E03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 11 cm de long. Élagué.	NC	
16E03	3.1.1.3	Fonte	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque carrée de 5 cm2 sur 0,5 cm d'épais. Élaguée.	NC	
16E03	3.1.1.3	Fonte	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Bande rectangulaire dont une extrémité est fracturée et l'autre arrondie. Présence d'une perforation de 1 cm de diam dans cette partie. Semble y avoir une autre perforation sur la bande. 11 cm de long. résid. sur 4 cm de larg. sur 0,8 cm d'épais.		
16E03	5.1.1	Os	ossements	14	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont cinq avec traces de boucherie.		
16E03	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.		
16E03	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître. Élaguée.	NC	
16E03	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite). Élagué.	NC	
16E03	5.3.1	Plastique	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu en plastique opaque bleu. Élagué.	NC	
16E03	6	Matériau indéterminé	résidu	7	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits résidus plutôt plats et minces. Bardeau? Élagués.	NC	
16E04	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat et talon légèrement étalé. Pâte chamois. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure verte.		
16E04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	29	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (4), de base à fond plat (2), de fond (1-trou d'irrigation) et de paroi (22). Pâte de teintes variées allant de orange à rougeâtre, +/- compacte. Au moins six objets différents.		
16E04	1.1.2	Terre Cuite Fine	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor oriental peint en bleu. Altéré par la chaleur. Probablement de la terre cuite fine blanche. Croisement possible avec 16E3.		
16E04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flow blue. Peut-être le même objet.		
16E04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de rebord. Décor à motif shell edge (?) peint en bleu.		
16E04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Décor à l'éponge peint en bleu.		
16E04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de rebord. Sans décor apparent. Croisement réel avec 16E3.		
16E04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc. Sans décor apparent.		
16E04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base à fond plutôt plat et plutôt épais de bouteille cylindrique. 7,5 cm de diam.		
16E04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	23	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps rectangulaire aux coins arrondis. La paroi des côtés courts est moulée de pans plats. Probablement en lien avec les bouteilles portant l'inscription moulée en relief sous le fond: RD CANADA 1935/C (dans un triangle inversé) déjà décrites. Peut-être certains fragments s'associent à d'autres types de bouteilles.		
16E04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtres. Au moins deux objets différents.		
16E04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Pan en retrait.		
16E04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	14	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,14 cm et 0,28 cm d'épais. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16E04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.		
16E04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.		
16F01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange.		
16F01	1.1.2.51	Pearlware?	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de rebord. Décor à motif indéterminé peint en bleu.		
16F01	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	6	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs (à l'exception d'un) de base à fond plat. Sans décor apparent. Trace d'une inscription indéterminée imprimée en noir dans un ruban: JON[...].		
16F01	1.2.1.41	GG rhénan gris	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à motif de bandes. Décor moulé en creux à motif de cercles pointillés et d'une fleur.		
16F01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base carrée ou rectangulaire aux coins arrondis. Inscription indéterminée moulée en relief sous la fond: P[...].		
16F01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi carrée ou rectangulaire aux coins arrondis.		
16F01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur. Bouteille?		
16F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de fond (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents.		
16F01	3.1.1.1	Fer ind	feuille-décoration?	1	1	4.8.5	Décoration	Ent	Plaque mince (type tôle) découpée et moulée pour représenter une feuille. Trace de dorure sur les deux surfaces. Probablement un élément décoratif.		
16F01	3.1.1.11	Fer forgé	charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Charnière en forme de T avec charnon et broche. 17 cm de long. sur 9 cm de haut. Corrodée.		
16F01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 18 cm de long.		
16F03	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange. Engobe blanc et glaçure incolore d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure. Probablement le même objet.		
16F03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	100	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (11), de base à fond plat (25), de fond (4) et de paroi (60). Pâte de teintes variées allant de orange à rougeâtre, +/- compacte. Certains fragments de rebord à lèvre rabattue. Certaines base avec un trou d'irrigation. Base entre 5 cm de diam. et 6,5 cm de diam. Un fragment avec un décor à motif de fleur noir en pastillage. Au moins des dizaines objets différents.		
16F03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Comp	Petit pot légèrement en cône inversé. Fond plat avec trou d'irrigation. Lèvre droite très légèrement évasée. Pâte orange plutôt pâle. Absence de quelques éclats. 7,7 cm de haut. 4,2 cm de base. 6,7 cm de diam. de rebord.		
16F03	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment près du rebord. Pâte orange et glaçure verte.		
16F03	1.1.2.31	Creamware	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied arrondi et de paroi carénée. Sans décor apparent.		
16F03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.		
16F03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor à motif floral imprimé en bleu foncé.		
16F03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de courtes bandes, de lignes pointillées et de points imprimé en mauve. Peut-être une assiette de service.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16F03	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Décor à motif de bandes à l'engobe brun sous la lèvre et sur la paroi. Entre ces bandes, présence d'une large bande à l'engobe bleu pâle avec des engobes tourbillonnés (brun, blanc, bleu, beige) à l'intérieur. Deux fragments jointifs.		
16F03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.		
16F03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif floral imprimé en bleu de type flown blue.		
16F03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (9) et de paroi. Sans décor apparent.		
16F03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	11	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord ondulé (4), de base à fond plat (3) et de fond (4). Plat ovale. Décor à motif floral imprimé en bleu de type flown blue. Inscription moulée en creux sous le fond: COCHRAN (1846 – 1918). Certains fragments jointifs.		
16F03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flown blue.		
16F03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Trace d'un décor à motif indéterminé, bleu.		
16F03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de couvercle circulaire à rebord étalé, dessus bombé et assise. Décor moulé en relief à motif de gland de chêne à l'endroit du bouton.		
16F03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. La paroi porte un décor moulé en relief. Décor à effet mocha à l'engobe brun.		
16F03	1.2.1.53	GG Fulham-Lambeth 3	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte beige grisâtre. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure luisante d'aspect brun et d'aspect beige.		
16F03	1.2.1.79	GG glaç saline brune	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment informe à pâte grise.		
16F03	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de court rebord et de base à fond plat. Décor à motif d'une ligne peinte en doré sous la lèvre intérieure. La surface intérieure à un aspect argent. Croisement possible avec 16A2.		
16F03	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, amorce de bec verseur? Décor à motif d'une ligne peinte en doré sur la lèvre. Décor à motif indéterminé moulé en relief sur la paroi.		
16F03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à grosse lèvre arrondie directement posée sur l'épaule. Corps globulaire. Ouverture de 2 cm de diam.		
16F03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre arrondie, col cylindrique et épaule tombante. 2,3 cm de diam.		
16F03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base à fond presque plat et de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sous le fond: W.T./1346. 3,3 cm de diam. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.		
16F03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (2) et de paroi de bouteille cylindrique. Peut-être le même objet.		
16F03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base de bouteille carrée ou rectangulaire. Objets différents.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16F03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe	39	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord dentelé (1), de rebord ondulé (2), de rebord droit (4), de col cylindrique (1) et de paroi mince (31). Certains fragments s'associent à un globe rond et la surface extérieure est dépoli. Au moins cinq objets différents.		
16F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à large ouverture (lèvre droite à courte assise intérieure), court col cylindrique et de paroi de bocal carré ou rectangulaire. 4,5 cm de diam. d'ouv. Verdâtre.		
16F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à large ouverture et filetée, col quasi absente et de paroi de bocal à corps légèrement globulaire.		
16F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à large ouverture (lèvre droite), col quasi absente et épaule tombante. Corps circulaire.		
16F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal?	3	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi. Un fragment avec la lettre «C» moulée en relief. Un fragment avec un motif indéterminé moulé en relief. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits.		
16F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs d'épaule arrondie et de paroi de bouteille cylindrique. Cicatrice de moulage sur l'épaule, Rickett? Verdâtre et légèrement patiné.		
16F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de goulot à lèvre arrondie façonnée à la pince de finition, de col légèrement rétréci vers le haut et d'épaule tombante de bouteille cylindrique. Verdâtre et légèrement patiné.		
16F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Cicatrice de moulage sur l'épaule, Rickett? Verdâtre.		
16F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Inscription moulée en relief dans un pan en retrait: [...]KARDS SPEC[...]/[...]RESSINGS. Verdâtre.		
16F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de col et de paroi de bouteille ovale.		
16F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	25	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,14 cm et 0,27 cm d'épais. Élagués.	NC	
16F03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	pot-couvercle	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Couvercle circulaire à assise dont le centre du dessus est en retrait avec un tenon circulaire au centre. 6 cm de diam. 1,1 cm d'épais.		
16F03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de fond (1) et de paroi plutôt épaisse de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Légèrement patiné.		
16F03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille à fond rond, col cylindrique et lèvre aplatie. 22 cm de long.		*
16F03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule de bouteille carrée.		
16F03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	39	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (6), de col (5), d'épaule (1) et de paroi (27) de bouteille cylindrique. Base entre 6,5 cm et 7,5 cm de diam. Au moins sept objets différents.		
16F03	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot à col cylindrique rétréci vers le haut et bague et lèvre arrondie. Fabrication mécanique post 1900.		
16F03	2.3.2.1	V col opaque blanc	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu mince.		
16F03	2.3.2.7	V col opaque rouge	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit résidu mince.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16F03	3.1.1.1	Fer ind	cuillère	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Recon	Cuillère à thé dont il manque une partie du cuilleron probablement en forme d'oeuf. Manche rectangulaire s'élargissant vers l'extrémité pour former une spatule. 13,5 cm de long. résid. Très corrodée.		*
16F03	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis de 4 cm de long. dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élaguée.	NC	
16F03	3.1.1.1	Fer ind	résidu	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidus de plaque mince, informe et corrodé (tôle). Élagués.	NC	
16F03	3.1.1.11	Fer forgé	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Inc	Penture composée d'une bande rectangulaire se rétrécissant à une extrémité (absente). Présence de l'oeil (1,3 cm de diam.). 26,5 cm de long. résid. sur 4 cm de larg. max.		
16F03	3.1.1.11	Fer forgé	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Penture composée d'une bande rectangulaire. Une extrémité est droite. Présence de l'oeil (1,5 cm de diam.). Présence de quatre perforation sur la bande de 0,7 cm de diam. 35 cm de long. 3 cm de larg.		
16F03	3.1.1.11	Fer forgé	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Penture composée d'une bande rectangulaire se rétrécissant à une extrémité avec motif de queue de poisson. Présence de l'oeil (1,6 cm de diam.). Présence de trois perforation sur la bande de 0,7 cm de diam. 27,5 cm de long. résid. sur 2,5 cm de larg. max.		
16F03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 15,5 cm de long. Corrodé.		
16F03	3.1.1.11	Fer forgé	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon à tête ronde et légèrement bombé. Tige carrée de 1,5 cm2. Présence d'un écrou carré de 3,5 cm2. 15 cm de long. Corrodé.		
16F03	3.1.1.11	Fer forgé	patte de scellement	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Patte de scellement à tête en forme de fer de lance avec une perforation circulaire au centre (1 cm de diam.). 27 cm de long. Tête de 5,5 cm de long. sur 3 cm de larg. max.		
16F03	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige à section carrée dont une extrémité est fracturée et l'autre se termine en pointe. Légèrement recourbée. 28 cm de long. 1,5 cm2. Outil?		
16F03	3.1.1.11	Fer forgé	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Bande fracturée à une extrémité alors que l'autre extrémité se termine en pointe. Elle est transpercée de trois clous forgés à tête bombée. 43 cm de long. résid. sur 4,5 cm de larg. sur 0,8 cm d'épais. Ferrure de rotation? Élaguée.	NC	
16F03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (entre 5 cm et 8 cm de long.) et incomplets (3-abs. pointe). Corrodés.		
16F03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 10,3 cm de long. Élagués.	NC	
16F03	3.1.1.3	Fonte	plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque circulaire dont une surface est en retrait et moulée de cannelures. Présence d'une perforation de 0,6 cm de diam. 22 cm de diam. sur 1 cm d'épais. Corrodé.		
16F03	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Bouton à dos convexe et face légèrement concave. Rebord à bourrelet. À quatre trous. 2,9 cm de diam.		*
16F03	5.1.1	Os	ossements	45	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 14 avec traces de boucherie et trois de mandibule avec dent (un avec traces de boucherie) et une mandibule de petit mammifère.		
16F03	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.		
16F03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.		
16F03	5.1.2	Ivoire	dent	12	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Entières et fragmentaires.		
16F03	5.1.4	Coquille	bivalve	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître. Élaguées.	NC	
16F03	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite). Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16F04	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange. Engobe blanc et glaçure incolore d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure.		
16F04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	canalisation	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi recourbée. Pâte orange.		
16F04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat. Pâte orange. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore de teinte beige verdâtre.		
16F04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Pâte orange. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore de teinte beige orangé.		
16F04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord avec bec verseur. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore de teinte beige orangé.		
16F04	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Un fragment de teinte foncée.		
16F04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.		
16F04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans. Décor à motifs géométriques et de palmettes imprimé en noir.		
16F04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu. Au moins deux objets différents.		
16F04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif indéterminé peint en bleu sur la paroi extérieure. Décor d'une ligne peinte en rouge sous la lèvre intérieure.		
16F04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.		
16F04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de palmettes imprimé en noir.		
16F04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (3) et de fond. Sans décor apparent. Probablement le même objet.		
16F04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage?	3	1	4.9	Entretien	Frag	Fragments d'épaule tombante (1) et de paroi.		
16F04	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Trace d'un décor moulé en relief à motif indéterminé. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en vert et en doré. Probablement le même objet.		
16F04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi mince à cannelures.	2	
16F04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. De 0,14 cm et 0,17 cm d'épais. Élagués.	NC	
16F04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	9	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins quatre objets différents.		
16F04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-8 cm de long.) et incomplets (2-abs. tête). Corrodés.		
16F04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 3,5 cm de long. Corrodé.		
16F04	3.1.4.1	Plomb	boulet-munition?	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Boulet (?) de 3 cm de diam. avec de la corrosion collée dessus. Pour une petite couleuvrine?		X
16F04	5.1.1	Os	ossements	52	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 10 avec traces de boucherie et deux blanchis et un de petit mammifère et une mandibule de petit mammifère.		
16F04	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.		
16F04	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dents de petits mammifères.		
16F04	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître. Élaguée.	NC	
16F04	5.1.4	Coquille	coquillage	9	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquillages de type colimaçon. Élagués.	NC	
16F05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16F05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.		
16F05	5.1.4	Coquille	coquillage	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquillage de type colimaçon. Élagué.	NC	

Supervision archéologique des travaux de démolition au 318-322 rue Murray, Montréal.

Décembre 2024

RAPPORT FINAL – NOVEMBRE 2025

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Supervision archéologique des travaux de démolition au 318-322 rue Murray, Montréal.

Décembre 2024

Rapport préparé pour :

CUTWIL INC. (Delmar International)
10636, rue de la Côte-de-Liesse
Lachine, (Québec), H8T 1A5
Info@delmarcargo.com

Rapport préparé par

Patrimonia Archéologie
7065A, av. Christophe-Colomb
Montréal (Québec), H2S 2H4
info@patrimonia-archeo.ca

Permis de recherche archéologique **24-PATA-10**

Page couverture : Immeuble du 318 rue Murray en cours de démolition (Photo 24-PATA-10-N2-012).

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

Résumé

Le présent rapport rend compte des interventions archéologiques réalisées entre le 28 novembre et le 3 décembre 2024 dans le cadre de la supervision des travaux de démolition des bâtiments sis au 318-322, rue Murray, dans le quartier de Griffintown à Montréal. Les travaux ont été effectués à la demande de Cutwil inc. (Delmar International) et en conformité avec les exigences de l'Arrondissement du Sud-Ouest (Ville de Montréal) en matière de protection du patrimoine archéologique.

L'intervention visait principalement à documenter le processus de démolition de la maison-boutique du maréchal-ferrant Arthur Bissonnette, érigée en 1901, ainsi qu'à enregistrer tout vestige archéologique susceptible d'être mis au jour. Le bâtiment principal (318 Murray) était construit en brique sur une fondation de maçonnerie en pierre calcaire, tandis que son annexe nord (322 Murray), construite en 1927, était en bois sur une fondation en blocs de béton. Ce bâtiment a d'abord été utilisé comme atelier de forge, puis comme atelier de menuiserie au XX^{e} siècle.

L'intervention de supervision a permis de décrire les matériaux et les modes de construction de ces bâtiments, de documenter la fondation d'origine du bâti de 1901, ainsi que d'observer quelques artéfacts du début du XX^{e} siècle retrouvés sous le plancher (bouteilles, vaisselle, objets domestiques). L'excavation d'une tranchée à l'intérieur du bâtiment a révélé la présence d'un alignement de trois poteaux en bois, vraisemblablement associés à la première occupation domestique du lot par Robert Powney, entre 1842 et 1901. Aucun niveau stratigraphique relatif à une occupation ancienne n'a toutefois été atteint puisque les excavations ont été limitées aux couches supérieures de remblais.

L'intérêt archéologique du terrain était d'abord appuyé par les nombreuses découvertes réalisées sur les îlots voisins, dans le quartier de Griffintown. Bien que cette supervision n'ait permis qu'une exploration partielle du bâti existant, un potentiel archéologique résiduel fort demeure pour le reste du terrain à l'étude. En effet, la cour arrière du lot 1 853 439 ainsi que les terrains adjacents (lots 1 853 435, 1 853 436 et 1 853 437) pourraient encore receler des vestiges relatifs aux occupations domestiques, artisanales et industrielles des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

En conclusion, il est recommandé que tout projet de construction ou de décontamination sur ces lots fasse l'objet d'une intervention archéologique préalable (inventaire ou supervision archéologique) afin de documenter les contextes stratigraphiques et les témoins matériels de ce quartier ouvrier important pour l'histoire de Montréal.

Table des matières

Résumé ii

Table des matières iii

Liste des figures iv

Liste des photographies v

Liste des plans vi

Liste des tableaux vi

Liste des participants vii

1. INTRODUCTION 1

1.1 Mandat et objectifs 1

2. MÉTHODOLOGIE 5

2.1 Stratégie d'intervention au terrain 5

2.2 Mode d'enregistrement au terrain 6

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL 7

3.1 Paysage ancien et occupation autochtone 7

4. CADRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE 9

4.1 Contexte historique 9

4.2 Évolution du cadre bâti de l'aire d'étude 10

4.3 Recherches archéologiques antérieures 15

5. RÉSULTATS DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE 18

5.1 Sous-opération 1A 18

5.2 Sous-opération 1B 25

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 29

BIBLIOGRAPHIE 30

Liste des figures

Figure 1. Extrait du plan de Charland vers 1804 montrant le fief Nazareth et son lotissement. L'encadré rouge indique l'aire d'étude. 8
Figure 2. Extrait du plan de Cane de 1846. 11
Figure 3. Extrait du plan de Hopkins de 1879. 11
Figure 4. Extrait du plan de Goad de 1881. 12
Figure 5. Extrait du plan de Goad de 1890. 12
Figure 6. Extrait du plan de Pinsoneault de 1907. 13
Figure 7. Extrait du plan du Underwriters' Survey Bureau de 1909. 13
Figure 8. Extrait des plans du Underwriters' Survey Bureau de 1940 (à gauche) et de 1950 (à droite). 14

Liste des photographies

Photo 1. Vue de la façade des immeubles du 318 (à gauche) et du 322 (à droite), rue Murray avant leur démolition. (Tiré de Brodeur Consultants 2018). 4

Photo 2. En cours de démantèlement des murs de l'immeuble du 318 Murray. Vue vers le sud-est. (Photo 24-PATA-10-N2-006). 5

Photo 3. Charpente de bois et revêtement en blocs de béton. Vue vers le sud-ouest. (Photo 24-PATA-10-N1-011). 19

Photo 4. Mur de brique et ses ouvertures après la démolition de l'annexe. Vue vers le sud. (Photo 24-PATA-10-N1-025). 19

Photo 5. Cheminée exposée lors de la démolition de l'annexe. Vue vers le sud-est. (Photo 24-PATA-10-N1-043). 20

Photo 6. Reste du plancher de bois et couche de bran de scie dans l'annexe. Vue vers le nord. (Photo 24-PATA-10-N1-042). 20

Photo 7. Murs de charpente en pièce-sur-pièce en bois exposés sous le revêtement de brique. Vue vers le sud. (Photo 24-PATA-10-N2-004). 21

Photo 8. Intérieur du bâtiment en cours de démolition. Vue vers le sud-est. (Photo 24-PATA-10-N2-007). 22

Photo 9. Plancher de bois intérieur du duplex. Vue vers l'est. (Photo 24-PATA-10-N2-024). 23

Photo 10. Détail des planches du plancher de bois. Vue vers le nord. (Photo 24-PATA-10-N2-026). 23

Photo 11. Espace de cave sous le plancher, dans le coin nord-est du bâtiment. Vue vers l'est. (Photo 24-PATA-10-N2-020). 24

Photo 12. Étape de retrait du plancher de bois, montrant le vide sanitaire comblé de remblai. Vue vers le sud-ouest. (Photo 24-PATA-10-N2-029). 24

Photo 13. Sélection de bouteilles retrouvées dans les déblais sous le plancher. (Photo 24-PATA-10-N2-035) 25

Photo 14. Coin nord-ouest de la fondation en pierre du duplex. Vue vers le nord. (Photo 24-PATA-10-N2-033) 26

Photo 15. En cours d'excavation de la tranchée le long de la fondation en pierre. Vue vers le nord-est. (Photo 24-PATA-10-N2-040). 26

Photo 16. Apparition de deux poteaux de bois en cours de l'excavation de la tranchée le long du mur nord. Vue vers le nord. (Photo 24-PATA-10-N2-042). 27

Photo 17. Retrait des poteaux de bois lors de la démolition du mur de fondations nord du bâtiment. Vue vers le nord. (Photo 24-PATA-10-N2-042)..... 28

Liste des plans

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention. 2
Plan 2. Limite de l'aire d''étude (lot 1 853 439). 3
Plan 3. Localisation des sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude. 16
Plan 4. Limite des sous-opérations archéologiques. 17

Liste des tableaux

Tableau 1. Sites archéologiques répertoriés à proximité de l'aire d'étude. 15

Liste des participants

DIRECTION DU PROJET

CUTWIL INC. (Delmar International inc., Canada)

- Sam Nakhostin — Directeur, Approvisionnement et Administration

RÉALISATION DU PROJET

Patrimonia Archéologie S.E.N.C.

- Laurence Bolduc — Coordination, responsable d'intervention au terrain, rédaction et édition du rapport.
- Jennifer Bracewell — Responsable d'intervention au terrain
- Amélie Guindon — Révision du rapport

Démospec

- Yan Dongmo — Chargé de projet déconstruction

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une intervention de supervision archéologique des travaux de démolition qui ont eu lieu au 318-322, rue Murray dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Plan 1). L'aire d'intervention se situe dans les limites du lot cadastral 1 853 439 (451,9 m^2), compris dans le quadrilatère des rues Murray, William, Eleanor et Notre-Dame O. dans le quartier de Griffintown (Plan 2). Le lot accueillait jusqu'à tout récemment un bâtiment de deux étages en brique et son annexe d'un étage en brique et béton (Photo 1), la cour arrière était, quant à elle, recouverte de végétation et d'arbres matures.

L'édifice du 318, rue Murray, construit en 1901, est communément appelé la « Maison-boutique du forgeron Arthur Bissonnette », sans toutefois être désigné comme un immeuble patrimonial.

L'intervention s'inscrit dans le cadre d'un projet de développement immobilier par la compagnie Cutwil inc. La première phase de ce projet comprenait la démolition du bâtiment (318, rue Murray) et de son annexe (322, rue Murray), tous deux endommagés par un récent incendie. Considérant leur effondrement imminent, des travaux de démolition devaient être rapidement coordonnés pour des raisons de sécurité.

Comme ces travaux risquaient d'affecter les sols en place (décapage de surface, retrait de fondations enfouies, etc.), la présence d'un archéologue était requise afin de documenter tout vestige mis au jour et enregistrer toutes autres informations archéologiques pertinentes.

1.1 Mandat et objectifs

Considérant le riche potentiel archéologique attesté du quartier de Griffintown et considérant l'ancienneté des immeubles, une supervision archéologique des travaux de démolition a été exigée par l'arrondissement du Sud-Ouest (Ville de Montréal) dans une optique de mitigation des impacts sur le patrimoine archéologique. Ainsi, la compagnie Cutwil inc. a mandaté Patrimonia Archéologie pour réaliser cette intervention qui s'est déroulée sur quatre jours, entre le 28 novembre et le 4 décembre 2024. Les objectifs généraux établis pour cette intervention incluent :

- Documenter le processus de démolition de la maison-boutique d'Arthur Bissonnette et relever ses caractéristiques architecturales (matériaux, mode de construction, etc.);
- Enregistrer les informations sur sa fondation en maçonnerie de pierre avant son démantèlement;
- Enregistrer toute autre découverte de nature archéologique (vestiges, structures, etc.) occasionnée par la perturbation des sols en place. Les excavations profondes à la pelle mécanique étaient susceptibles de révéler des témoins d'occupations plus anciennes du terrain, datant du milieu du XIX^{e} siècle.

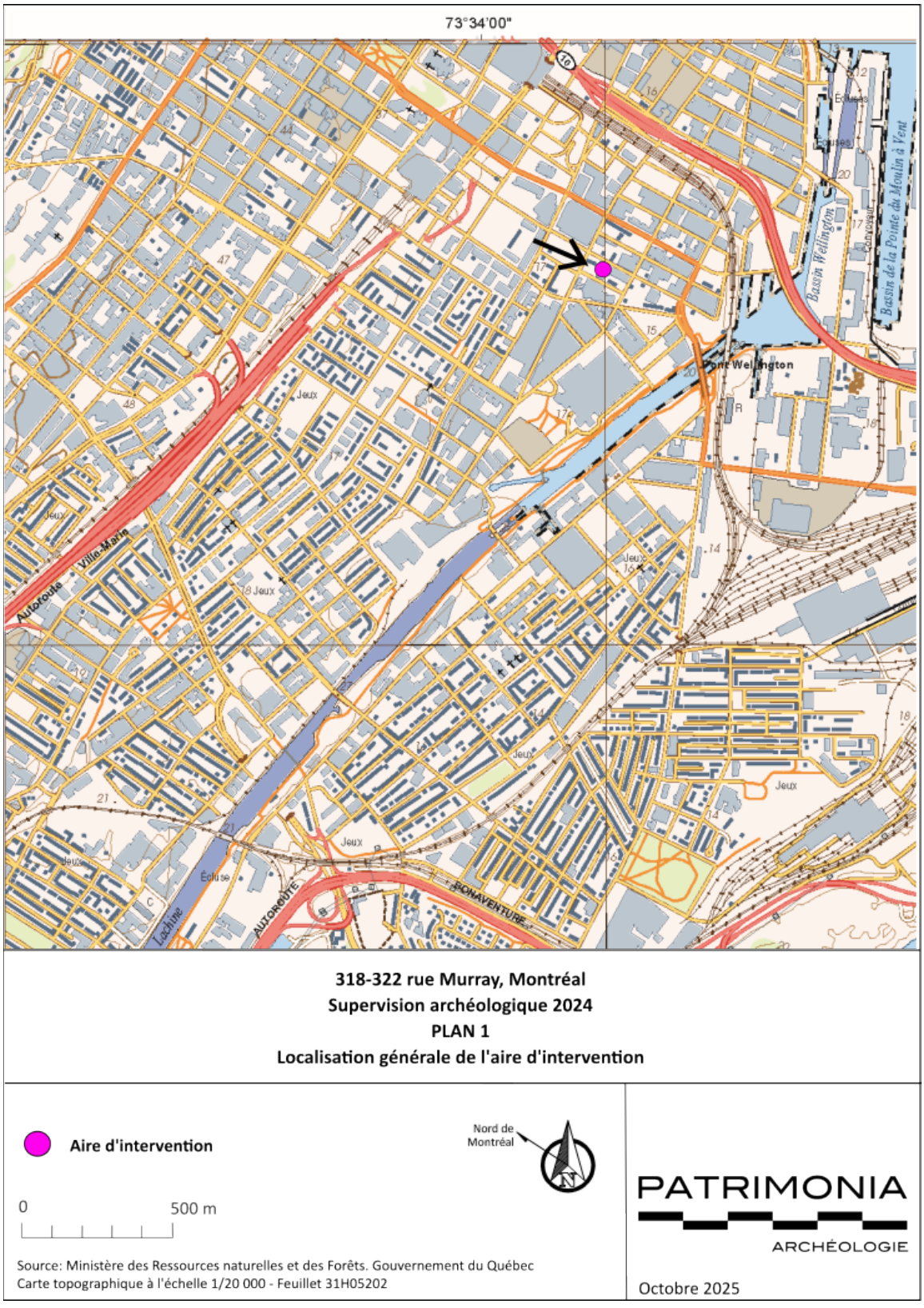

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention.

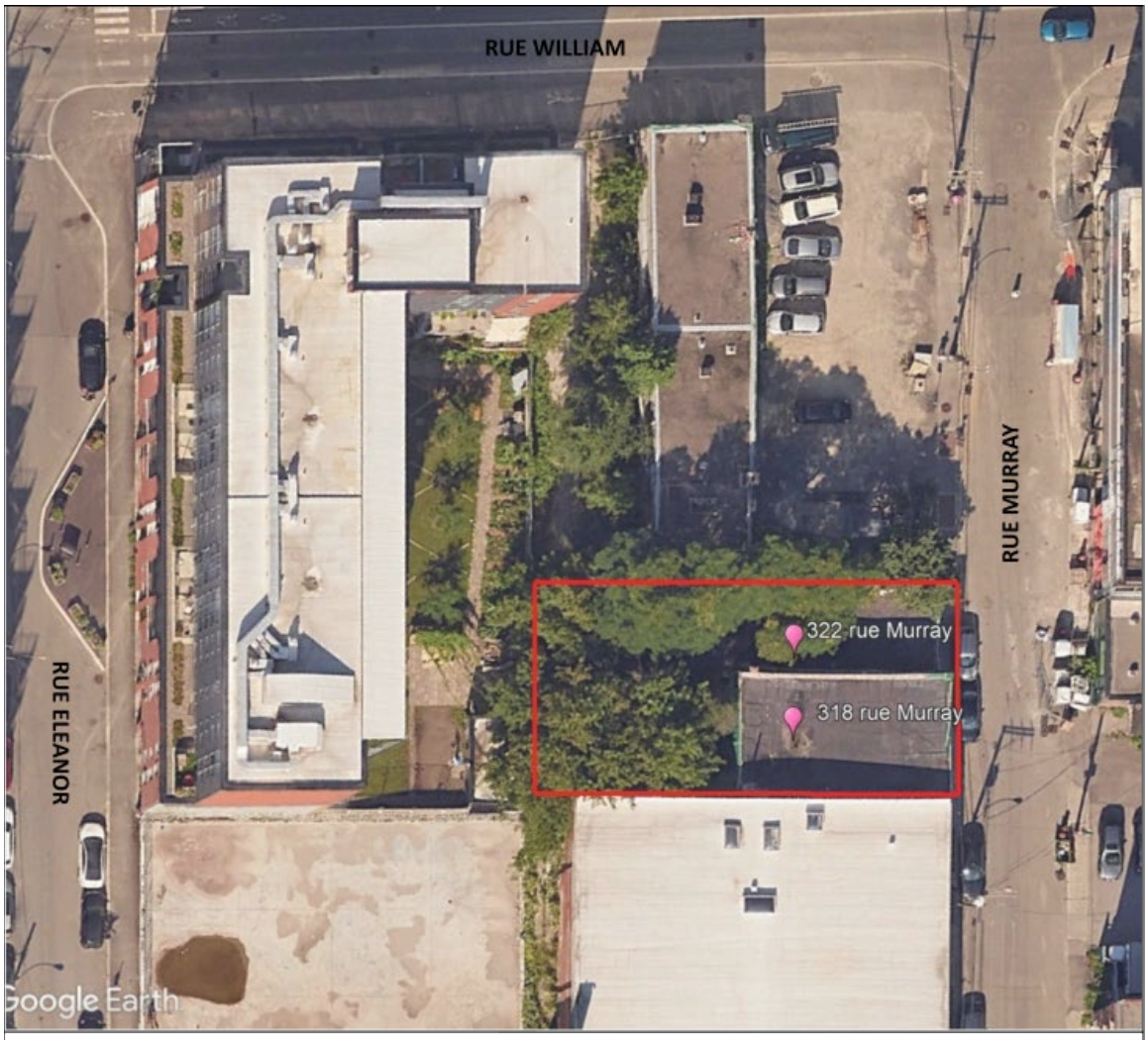

318-322 rue Murray, Montréal
Supervision archéologique 2024
PLAN 2
Limite de l'aire d'étude sur photo aérienne

Limite de l'aire d'étude (lot 1 853 439)

0 20 m

Source: Google Earth, image satellite 08/2023.

Nord de Montréal

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

Octobre 2025

Plan 2. Limite de l'aire d''étude (lot 1 853 439).

Photo 1. Vue de la façade des immeubles du 318 (à gauche) et du 322 (à droite), rue Murray avant leur démolition. (Tiré de Brodeur Consultants 2018).

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Stratégie d'intervention au terrain

La supervision archéologique implique une présence constante d'un archéologue lorsque des travaux d'excavations à la pelle mécanique sont prévus. L'archéologue chargé de projet est ainsi en communication avec l'opérateur de pelle pour aviser de toute découverte de nature archéologique (vestige, traces, artéfacts, etc.). Dans ce cas, les excavations sont momentanément arrêtées le temps de procéder à des enregistrements (photos, notes, relevés, etc.) aux fins de documentations archéologiques.

Photo 2. En cours de démantèlement des murs de l'immeuble du 318 Murray. Vue vers le sud-est. (Photo 24-PATA-10-N2-006).

Les travaux de démolition ont débuté le 28 novembre 2024 avec le démantèlement des structures hors sol du 322 Murray (annexe). La charpente de bois et les murs de fondation en blocs de béton ont été retirés tandis que la dalle de béton a été laissée temporairement en place. Une deuxième phase de démolition a eu lieu le 2 décembre pour le démantèlement du bâtiment à deux étages du 318 Murray (Photo 2). L'opération 1A a commencé par le retrait du mur de brique nord (soit le mur mitoyen avec le 322 Murray). Ensuite, le revêtement de planche de bois a été retiré du

côté nord, exposant l'intérieur du bâtiment. L'opérateur de pelle mécanique a ensuite procédé au retrait délicat du mur de brique en front de rue, puis à la démolition contrôlée de toute la charpente intérieure du bâtiment, jusqu'au mur ouest et à sa cheminée en brique. Cette dernière opération délicate visait à ne pas endommager le bâtiment mitoyen au sud.

Une fois les déblais triés et ramassés au terrain, il ne restait qu'à retirer le plancher de bois et les fondations en maçonnerie de pierre du bâtiment. Cette dernière étape a demandé l'excavation d'une tranchée (1B) tout le long du parement intérieur des murs nord et ouest de la fondation, nous permettant de mieux documenter son mode de construction. Notons que les murs de fondation sud (mitoyen) et est (en façade) ont été laissés en place et donc aucune excavation n'a eu lieu à ces endroits. Les travaux se sont terminés avec le retrait de la dalle de béton de l'annexe du 322 Murray, n'ayant exigé que des excavations superficielles.

2.2 Mode d'enregistrement au terrain

Dans le cadre de ces interventions archéologiques, c'est le système Tikal qui a été utilisé pour l'enregistrement des données au terrain. Ce système, communément utilisé en archéologie historique nord-américaine, repose sur une dénomination alphanumérique composée d'un chiffre (opération), d'une lettre (sous-opération) et suivie de chiffres (lot). L'opération identifie le type d'activité archéologique réalisé dans un secteur donné. Étant la première intervention archéologique réalisée sur ce terrain, la supervision porte le numéro d'opération 1. La sous-opération, identifiée sous la forme d'une lettre, est une unité d'information horizontale nous renseignant sur la localisation précise de la zone excavée. La sous-opération 1A a été attribuée à l'ensemble de la zone de bâtiments à démolir tandis que la sous-opération 1B cible la tranchée excavée le long de la fondation intérieure du bâtiment.

Les enregistrements archéologiques sont essentiellement composés de photographies, de mesures et de notes colligées dans un carnet prévu à cet effet. Les artéfacts observés en cours d'excavation mécanique ont été photographiés, mais non collectés. Au terrain, c'est le nord de Montréal qui a servi de point d'orientation principal. Dans ce cas-ci, le point de référence était l'intersection avec la rue William.

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL

Étant donné que ce secteur de Griffintown est relativement bien couvert par la documentation archéologique, la partie suivante constitue une synthèse des informations retrouvées dans les différents rapports archéologiques disponibles (Archéotec 2011, 2014; Arkeos 2014; Ethnoscop 2018).

3.1 Paysage ancien et occupation autochtone

Le secteur de Griffintown se trouve dans la plaine du sud-ouest de l'île de Montréal, un territoire de basses terres bordé par le fleuve Saint-Laurent au sud et par la petite rivière Saint-Pierre au nord (Figure 1). Avant son urbanisation au XIX^{e} siècle, cette zone formait une plaine humide ponctuée de dépressions et de petits marécages, régulièrement exposés aux crues printanières et aux embâcles du fleuve. Avec une altitude moyenne se trouvant entre 13 m et 15 m NMM, ce secteur fréquemment inondé crée un environnement peu favorable à l'établissement permanent de populations (autochtones, colons).

Le terrain à l'étude se situe non loin du point de confluence de plusieurs anciens cours d'eau : la rivière Saint-Pierre, le ruisseau Saint-Martin et le ruisseau Prud'homme. Ces cours d'eau, qui drainaient les versants sud et est du mont Royal, convergeaient vers la cuvette du square Chaboillez avant de se jeter dans le Saint-Laurent à la hauteur de la pointe à Callière. Ce réseau dense conférait à Griffintown un caractère de plaine d'inondation, ponctuée de zones tourbeuses et d'étangs saisonniers. Le creusement du canal de Lachine au XIX^{e} siècle et la canalisation de la rivière Saint-Pierre marquent alors la fin du réseau hydrographique naturel dans ce secteur. Les travaux archéologiques réalisés dans ce secteur ont confirmé la présence de dépôts alluviaux et organiques témoignant de cet environnement humide ancien, sous les différentes couches de remblais de nivellement.

Selon les données environnementales connues, le secteur où se situe l'aire d'étude aurait été exondé vers 3500 ans AA et serait devenu habitable vers 3000 ans AA (Ethnoscop 2021). Sur le plan archéologique, la portion sud-ouest de l'île de Montréal demeure pauvre en témoins d'occupations autochtones comparativement aux secteurs plus élevés du mont Royal. L'absence de sites connus dans Griffintown s'explique probablement par la nature instable et humide des sols, peu propice à une occupation annuelle.

Il est toutefois possible que le secteur ait été fréquenté ponctuellement par des groupes autochtones, attirés par les ressources abondantes des milieux humides. Les marais et rives offraient une grande diversité d'espèces animales et végétales : oiseaux aquatiques, poissons, mammifères de marécage et flore. Par exemple, le rubanier, la quenouille ou l'aulne fournissaient des matériaux de base pour la construction d'abris temporaires. Ainsi, bien qu'aucun site d'habitat ne soit documenté dans l'aire immédiate, l'exploitation saisonnière des ressources locales est plausible.

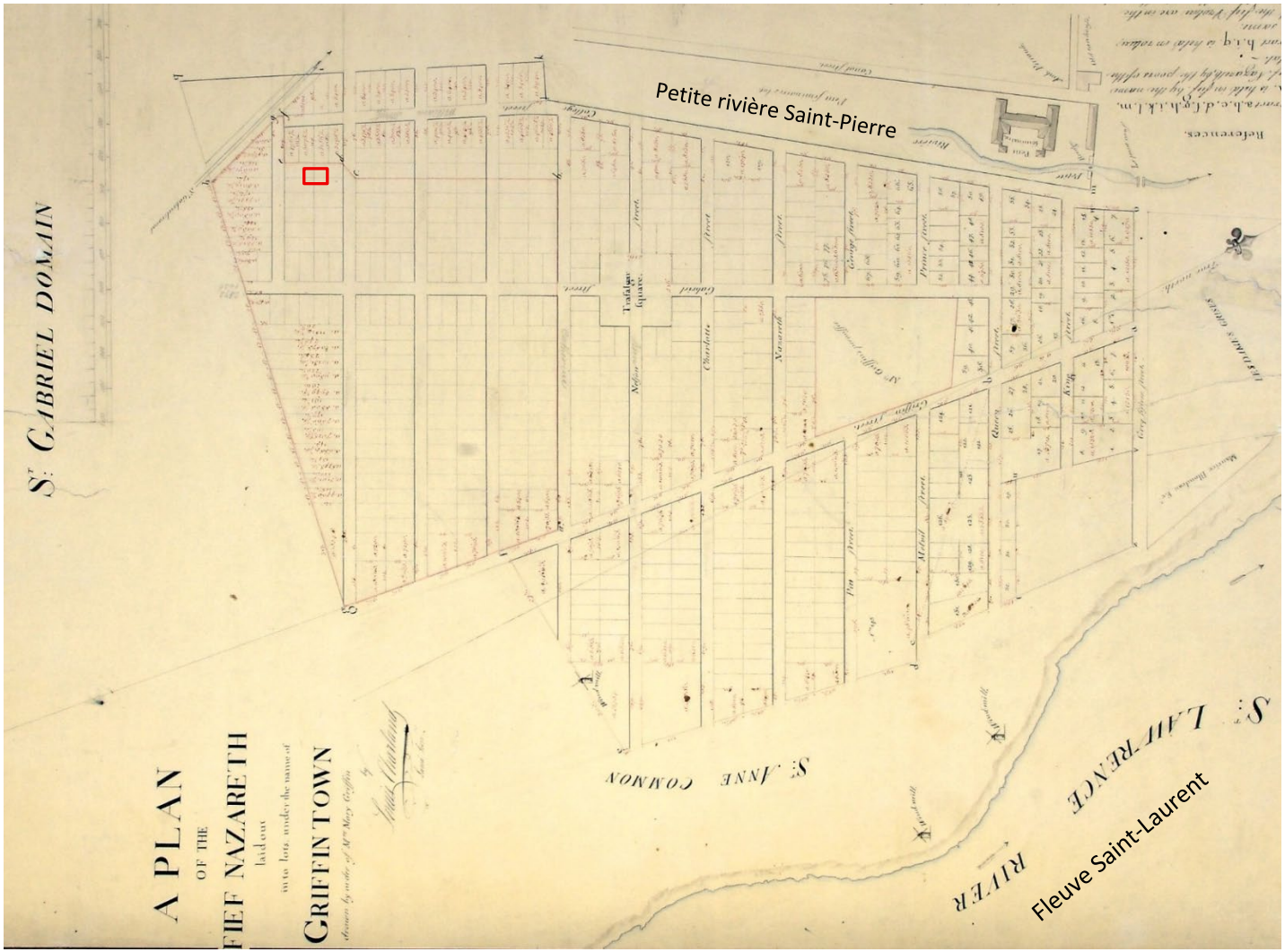

Figure 1. Extrait du plan de Charland vers 1804 montrant le fief Nazareth et son lotissement. L'encadré rouge indique l'aire d'étude.

4. CADRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Bien qu'aucune étude de potentiel archéologique n'ait été réalisée pour ce terrain, plusieurs informations historiques se retrouvent dans l'étude patrimoniale réalisée par Brodeur Consultants en 2018 ainsi que dans les rapports archéologiques disponibles pour ce secteur (Archéotec 2011, 2014; Arkeos 2014; Ethnoscop 2018).

4.1 Contexte historique

Du fief Nazareth au faubourg Sainte-Anne (XVII^{e}–XVIII^{e} siècle)

Le territoire correspondant aujourd'hui à Griffintown appartenait à l'origine au fief Nazareth (Figure 1), concédé en 1654 à Jeanne Mance par les Sulpiciens afin de financer l'Hôtel-Dieu de Montréal. Au cours du XVIII^{e} siècle, ce vaste domaine agricole s'étendait à l'ouest du faubourg Sainte-Anne et demeurait essentiellement occupé par des terres cultivées, des prairies et des marécages, secteur traversé par la Petite rivière Saint-Pierre et ses bras secondaires. Aucun développement urbain structuré n'y était encore amorcé : on y retrouvait quelques chemins de desserte, des moulins et de rares habitations rurales.

L'ouverture du canal de Lachine et la naissance de Griffintown (début du XIX^{e} siècle)

L'ouverture du canal de Lachine (1821-1825) transforme radicalement la vocation du secteur. Le creusement du canal et la canalisation partielle de la rivière Saint-Pierre favorisent alors l'assèchement progressif des marécages et rendent possible le lotissement des terres basses situées au sud du faubourg Sainte-Anne. C'est à cette époque que le fief Nazareth est subdivisé selon une trame orthogonale, et les limites de notre parcelle sont créées. Les premiers plans cadastraux du début du XIX^{e} siècle (Charland 1804 ; Cane 1846) montrent déjà l'apparition d'un tissu régulier de lots résidentiels et d'ateliers, bordant les nouvelles rues : William, Ottawa, Wellington et Murray. Ce développement coïncide avec l'arrivée de nombreux ouvriers irlandais employés à la construction du canal et dans les différentes industries, conférant le caractère ouvrier au quartier de Griffintown.

Urbanisation et essor industriel (milieu du XIX^{e} siècle)

À partir des années 1840-1850, Griffintown connaît une urbanisation rapide : des maisons mitoyennes en brique, souvent à fonctions mixtes (résidence-boutique, auberge, atelier), s'alignent le long des rues Murray, William, Ottawa et Young. Le pont Victoria (1859) et le canal de Lachine t favorisent l'implantation d'industries : scieries, ateliers de mécanique, forges, manufactures de peinture, de marbre et de produits chimiques.
La population, majoritairement ouvrière et catholique, s'organise autour de l'église Saint-Anne (1854), au cœur d'un quartier dense de logements locatifs. Les infrastructures municipales (égouts, pavage, aqueduc) se développent parallèlement pour soutenir cette croissance.

Diversification et déclin industriel (fin du XIX^{e}-XX^{e} siècle)

À la fin du XIX^{e} siècle, Griffintown atteint son apogée industrielle. Des manufactures spécialisées s'y installent : la brasserie Dow, la Canada Paint Co. et plusieurs ateliers de construction mécanique ou d'embouteillage. Les bâtiments de brique et de pierre remplacent progressivement les structures de bois, tandis que des réseaux de drains, de fosses d'aisances et de canalisations témoignent des premières mesures d'hygiène urbaine.

Au cours du XX^{e} siècle, le quartier subit un lent déclin. L'industrialisation lourde se déplace vers d'autres secteurs de Montréal, tandis que les infrastructures du canal perdent leur rôle de transport. À partir des années 1930-1940, de nombreux immeubles résidentiels sont laissés à l'abandon ou démolis ; la fermeture du canal (1970) et la construction de l'autoroute Bonaventure accentuent la déstructuration du tissu urbain.

Réhabilitation récente

Depuis les années 1990, le secteur connaît une phase de requalification urbaine et patrimoniale. Les anciens terrains industriels font l'objet de projets immobiliers qui redéfinissent la densité du quartier tout en valorisant les traces de son passé industriel à l'aide, entre autres, du Plan d'implantation et d'intégration architectural mis en place par l'Arrondissement du Sud-Ouest.

4.2 Évolution du cadre bâti de l'aire d'étude

Jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, l'aire d'étude du 318, rue Murray se trouvait sur les terres agricoles du fief de Nazareth. Aucun bâtiment n'est reporté sur ce terrain avant l'acquisition de la parcelle par Robert Powney en 1842. Powney, un fabricant de chaussures devenu douanier à Montréal, fait rapidement construire sa maison en bois comprenant deux logements (Brodeur Consultants 2018 :47). Il y habite avec sa femme Mary Ann Babcock de 1843 jusqu'à son décès en 1879. Le terrain est ensuite légué à la veuve Babcock en 1880.

Le plan de Cane de 1846 (Figure 2) est le premier à montrer une construction sur la parcelle à l'étude (dont les limites ne correspondent pas encore au lot actuel). Le plan présente un bâtiment rectangulaire, quelque peu en retrait de la rue Murray.

En 1870, le cadastre du quartier Sainte-Anne est établi et le numéro de lot 1346 est attribué au terrain à l'étude. Le plan de Hopkins de 1879 (Figure 3) montre bien les nouvelles limites de ce lot 1346 qui accueille toujours la maison de bois Robert Powney (au 142 rue Murray). Cet édifice demeure toujours présent sur les plans subséquents de Goad de 1880 (Figure 4), identifié comme appartenant à Mrs. Powney, et aussi sur celui de Goad de 1890 (Figure 5).

En 1901, la veuve Powney vend sa résidence au maréchal-ferrant Arthur Bissonnette. Celui-ci fait alors démolir la résidence de bois pour la construction de sa nouvelle maison-boutique en brique. Cette bâtisse de deux étages fait 6 mètres de front sur 15,2 mètres de profondeur (Brodeur Consultants 2018 :48). L'étage est alors utilisé à des fins résidentielles tandis que le rez-de-chaussée est probablement utilisé comme atelier de forge.

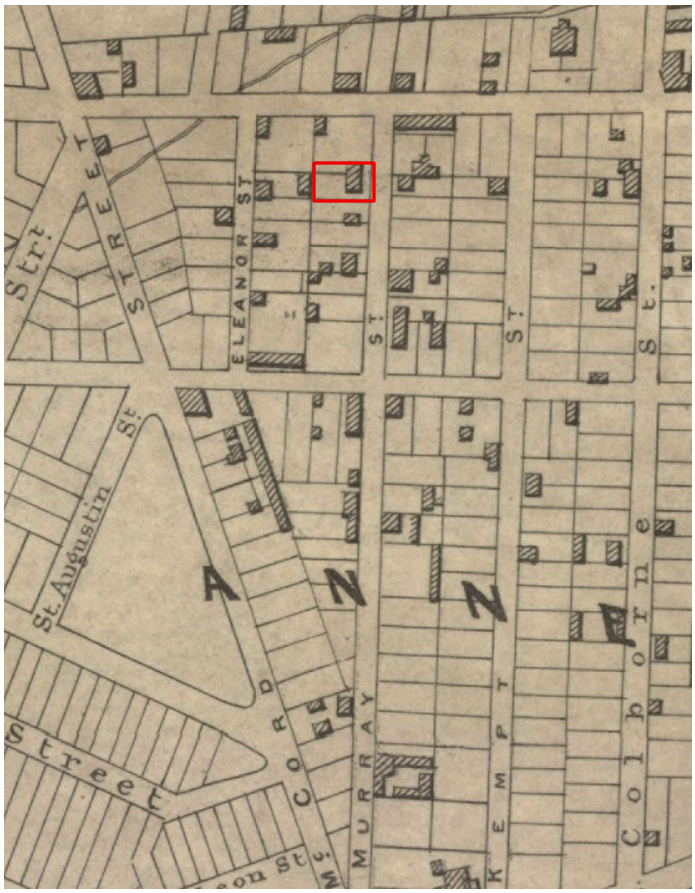

Figure 2. Extrait du plan de Cane de 1846.

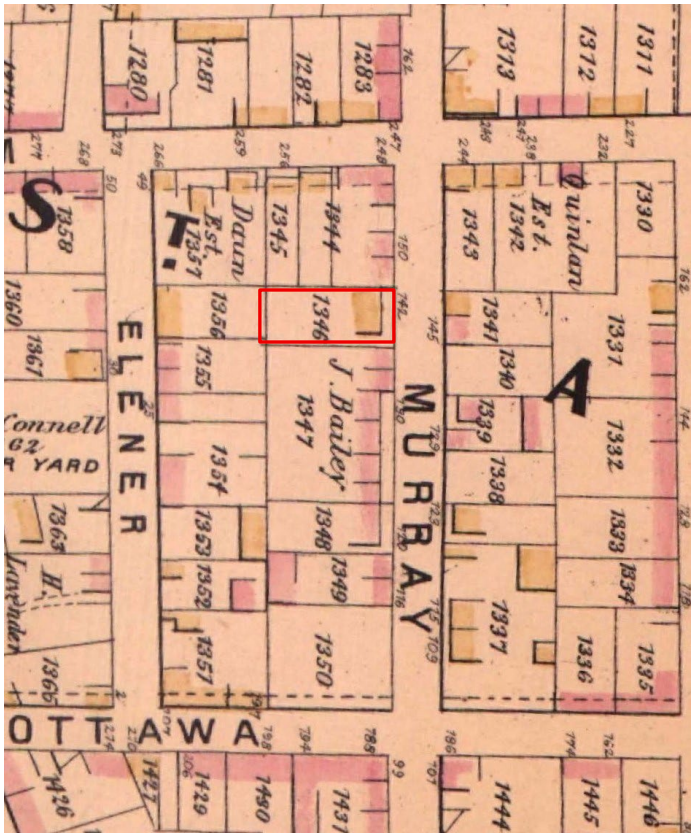

Figure 3. Extrait du plan de Hopkins de 1879.

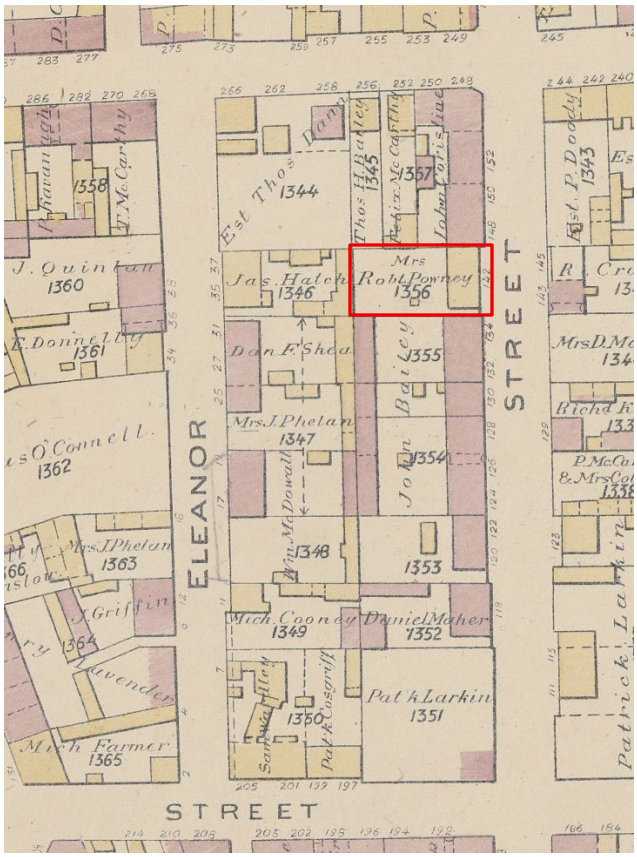

Figure 4. Extrait du plan de Goad de 1881.

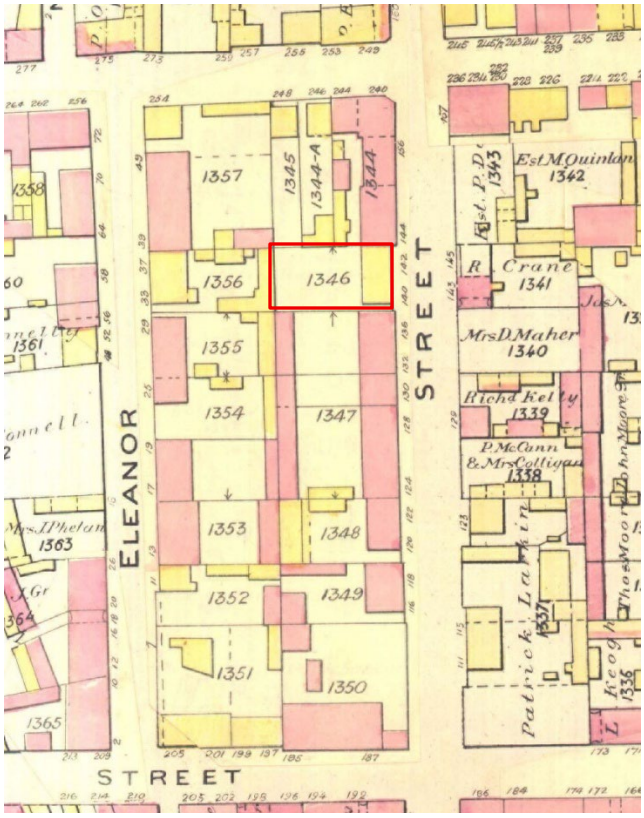

Figure 5. Extrait du plan de Goad de 1890.

Cette nouvelle construction est visible premièrement sur le plan de Pinsonneault de 1907 (Figure 6). On remarque que la maison-boutique est désormais en front de la rue Murray et occupe seulement la partie sud-est du lot, laissant les parties nord et ouest vacantes. En 1909, Bissonnette fait ajouter une remise en bois à l'arrière de sa résidence, couvrant la limite ouest du lot.

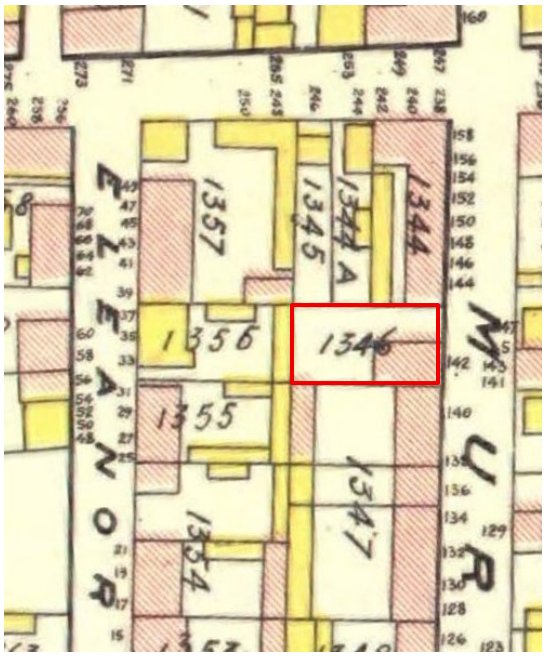

Figure 6. Extrait du plan de Pinsoneault de 1907.

Le plan d'assurance incendie de 1909 (Figure 7) montre bien le terrain du 318 Murray occupé par la résidence de brique et par cette nouvelle remise en bois. Arthur Bissonnette, et sa femme Herminie Blais, occupent le logement du haut jusque dans les années 1915-1916.

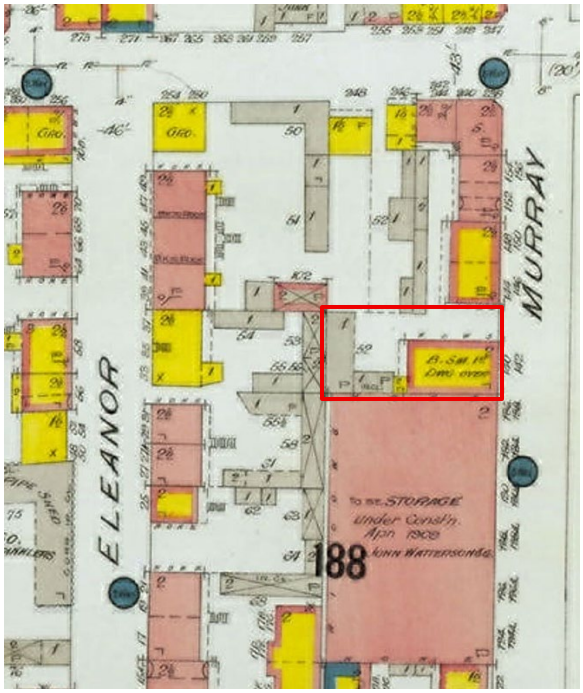

Figure 7. Extrait du plan du Underwriters' Survey Bureau de 1909.

C’est en 1927 qu’apparait pour la première fois l’entrée du 322 rue Murray dans les annuaires Lovell de Montréal. À cette époque, c’est le forgeron Arthur Fleurant qui fait construire son atelier de forge, correspondant à une annexe en bois d’un étage qui occupe toute la portion nord du lot. Cette nouvelle construction est représentée sur le plan d’assurance incendie de 1940 (Figure 8), en plus des petites remises de bois à l’arrière utilisées comme entreposage. Par contre, à cette époque, la forge du 322 rue Murray a été remplacée par l’atelier de feuille de métal Dominion Tinning Works (fondée en 1938). Celle-ci est remplacée vers 1970 par un atelier de menuiserie Super Interior Co. qui est resté en activité jusque dans les années 2010.

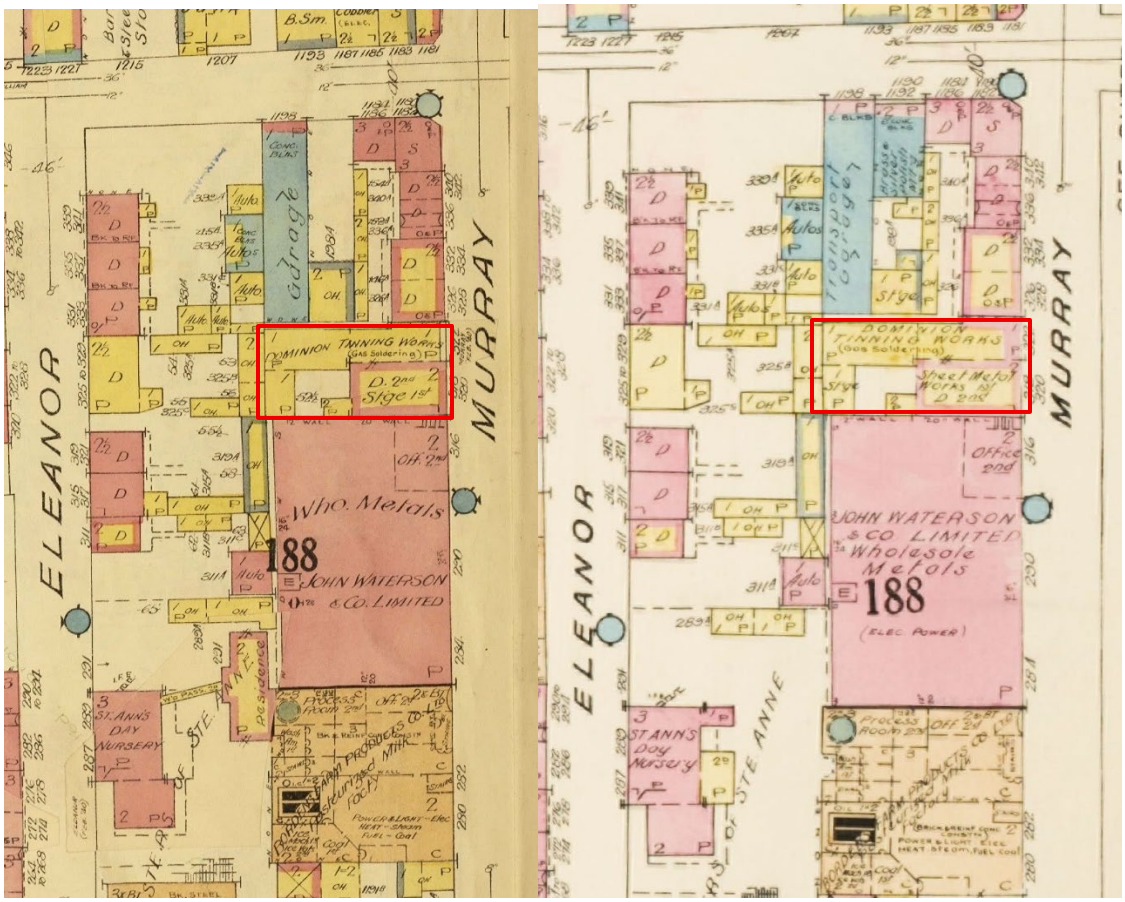

Figure 8. Extrait des plans du Underwriters’ Survey Bureau de 1940 (à gauche) et de 1950 (à droite).

4.3 Recherches archéologiques antérieures

Aucune intervention archéologique n'avait déjà été réalisée sur le terrain à l'étude. Par contre, le quartier de Griffintown a fait l'objet de travaux archéologiques extensifs dans le passé, permettant l'enregistrement et la documentation de nombreux sites archéologiques. Une dizaine de ces sites se situent dans un rayon de moins de 200 mètres de l'aire d'étude (Plan 3; Tableau 1).

Ces interventions ont documenté plus de deux cents ans d'occupation domestique, industrielle, commerciale et institutionnelle de ce quartier ouvrier de Griffintown, autrefois connu comme le faubourg Sainte-Anne.

Tableau 1. Sites archéologiques répertoriés à proximité de l'aire d'étude.

Site	Contextes/découvertes archéologiques	Source
BiFj-41 – Briqueterie Smith	Vestiges de la briqueterie William Smith (1825-1854)	Arkeos 2015; GRHQ 1996
BiFj-42 – Ancienne église Sainte-Anne	Vestiges de l'église catholique irlandaise Sainte-Anne (1854-1970) et son presbytère.	Ethnoscop 2000; GRHQ 1996
BiFj-52-53 – Rue Peel/Brasserie Dow	Vestiges du complexe industriel de la brasserie Dow et des habitations ouvrières du XIX^{e} siècle.	Ethnoscop 2018, 2023a
BiFj-90 – École de technologie Supérieure	Vestiges des habitations ouvrières du XIXe siècle et latrines. Traces de la Petite rivière St-Pierre	Ethnoscop 2013, 2018
BiFj-99 – Condo Murray	Vestiges de bâtiments résidentiels et de structures de cour arrière (latrines) de la fin du XIX^{e} siècle.	Archéotec 2011
BiFj-107 – Rue St-Eloi	Occupations domestiques deuxième moitié du XIX^{e} siècle, avec une composante du XVIII^{e} siècle.	Archéotec 2014
BiFj-140 – Rue Peel	Anciennes habitations ouvrières du XIXe siècle, entre les rues Wellington et Ottawa.	Ethnoscop 2018, 2023
BiFj-142 – Îlot St. Anne School	Vestiges du complexe institutionnel de la St.Ann School for boys (1865-1960).	Ethnoscop 2020, 2025
BiFj-149 – Côte du Beaver Hall	Vestiges de la boulangerie Gallery (1880-1930), dont des fours en brique.	Ethnoscop 2023b
BiFj-157 – Albert Soap Limited	Vestiges de la fabrique de savon Albert Soap Ltd. du dernier quart du XIX^{e} siècle.	Ethnoscop 2021

318-322 rue Murray, Montréal
Supervision archéologique 2024
PLAN 3
Localisation des sites archéologiqes à proximité de l'aire d'étude

Limite de la zone d'intervention (lot 1 853 439)

Site archéologique

Nord de Montréal

0 20 m

Source: Google Earth, image satellite 08/2023.

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

Octobre 2025

Plan 3. Localisation des sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude.

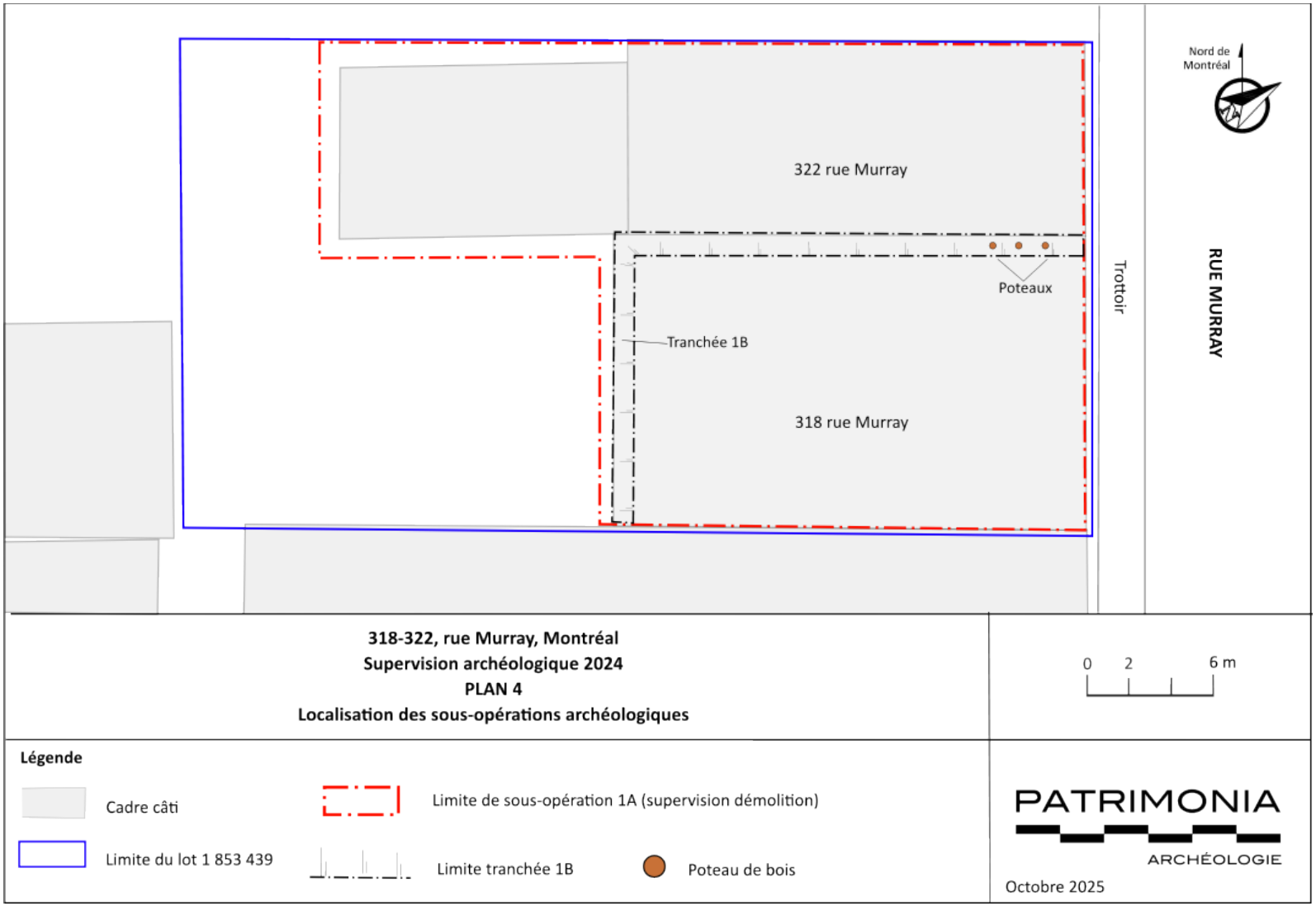

Plan 4. Limite des sous-opérations archéologiques.

5. RÉSULTATS DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

L'intervention de supervision archéologique couvrait la phase de démolition des bâtiments (sous-opération 1A) du 318-322 rue Murray, suivi de l'excavation d'une tranchée (sous-opération 1B) pour le retrait d'une partie de la fondation (Plan 4). Le processus de démolition sera brièvement décrit afin de souligner toute information architecturale pertinente relative aux matériaux et aux modes de construction. Sera ensuite décrite l'opération d'excavation pour le retrait de deux murs de la fondation en maçonnerie en pierre du 318 Murray.

5.1 Sous-opération 1A

Démolition du 322 rue Murray

Les travaux ont commencé le 28 novembre 2024 avec la démolition du bâtiment annexe d'un étage sis au 322 rue Murray, construit vers 1927 par le forgeron Arthur Fleurant. La supervision nous a permis de mieux voir la composition des matériaux de construction utilisés. Bien que la façade soit faite de brique rouge, on remarque que les murs sont construits en charpente de bois avec un revêtement de blocs de béton (*cinderblocks*) recouverts de crépi (Photo 3). L'annexe en blocs de béton comprenait également une petite extension en bois vers l'ouest, peut-être une remise. L'intérieur de l'annexe était complètement désaffecté et son sol recouvert de déchets de toute sorte[1]. La charpente du bâtiment était formée de pièces de bois équarri (planches, poutres). Une des briques collectées dans les déblais était moulée avec la marque du fabricant 'LAPRAIRIE/ PAT'D 1935'.

Une fois la structure hors-sol démolie, nous avons pu observer la portion du rez-de-chaussée du mur nord du duplex du 318 Murray, autrefois cachée par l'annexe (Photo 4). Ce mur était initialement percé de quatre ouvertures, dont trois fenêtres (bloquées avec des planches de bois) et une porte, qui devait être utilisée pour passer de l'habitation à l'annexe. Cela a également permis d'exposer les fenêtres originales à battant et carreaux avec châssis de bois surmonté d'un liteau de bois. On retrouve également la cheminée à l'arrière du bâtiment, avec à sa base, une trappe pour le nettoyage des cendres de charbon (Photo 5).

Enfin, une partie du plancher de bois de l'annexe a été exposée. L'intérieur de l'annexe présentait une épaisse couche de bran de scie, reflétant probablement les dernières activités de la menuiserie (Photo 6). Ce plancher semble être à quelques endroits déposé directement sur le sol tandis que d'autres sections montrent des solives en bois pour supporter le plancher. Enfin une partie de la dalle en béton a également été exposée dans la partie de l'annexe faite en blocs de béton (section est). La portion dégagée fait 0,76 m de large et 3,20 m de long. Cette dalle a ensuite été retirée à la pelle mécanique, ne demandant que des excavations superficielles (sans tranchée).

[1] Les lieux étaient récemment occupés par des *squatters*.

Photo 3. Charpente de bois et revêtement en blocs de béton. Vue vers le sud-ouest. (Photo 24-PATA-10-N1-011).

Photo 4. Mur de brique et ses ouvertures après la démolition de l'annexe. Vue vers le sud. (Photo 24-PATA-10-N1-025).

Photo 5. Cheminée exposée lors de la démolition de l'annexe. Vue vers le sud-est. (Photo 24-PATA-10-N1-043).

Photo 6. Reste du plancher de bois et couche de bran de scie dans l'annexe. Vue vers le nord. (Photo 24-PATA-10-N1-042).

Démolition du 318 rue Murray

La phase de démolition du duplex en brique du 318 rue Murray construit en 1901 (maison-boutique d'Arthur Bissonnette) s'est poursuivie le 2 décembre 2024. Le démantèlement des murs a permis de mieux observer les matériaux et modes de construction du bâtiment.

La charpente du bâtiment est faite de madriers en pièce-sur-pièce posés à l'horizontale (Photo 7). La structure est assemblée selon la méthode tenon-mortaise. Cependant, certains éléments comme les solives de plafond et de plancher ainsi que les linteaux sont assemblés en queue d'aronde.

Vers l'intérieur, les murs en pièce-sur-pièce sont recouverts d'un papier de revêtement et d'un lattis en bois horizontal fixé sur des montants verticaux et recouvert de plâtre. Vers l'extérieur, un papier pare-vapeur (papier noir) recouvre le pièce-sur-pièce. Le revêtement extérieur de la bâtisse est composé d'un mur de briques rouges communes assemblées en panneresse. À chaque cinq rangs de brique, des clous et du feuillard retiennent le parement à la charpente et permettent une ventilation de la charpente.

Photo 7. Murs de charpente en pièce-sur-pièce en bois exposés sous le revêtement de brique. Vue vers le sud. (Photo 24-PATA-10-N2-004).

Photo 8. Intérieur du bâtiment en cours de démolition. Vue vers le sud-est. (Photo 24-PATA-10-N2-007).

L'étage supérieur était divisé en plusieurs pièces par des murs de division en montants de bois, lattis et plâtre (Photo 8). Quelques moulures originales en plâtre étaient encore présentes sur les plafonds et les cadres de portes étaient ornés de moulures de bois travaillées.

À la fin de ce processus de démolition et suivant le ramassage des déblais de surface, il ne restait que le plancher de bois intérieur de l'atelier (Photo 9), ainsi que la fondation en maçonnerie de pierre. Le plancher était constitué de planches de bois embouvetées de 10 cm de large fixées par des clous (Photo 10). Sa surface inégale ou ondulée laisse présager que les solives soutenant le plancher se sont effondrées à quelques endroits. Au cours du retrait du plancher (Photo 12), nous avons pu constater la présence d'un mince vide sanitaire à certains endroits, tandis que d'autres endroits montraient des planches reposant directement sur du remblai. Le coin nord-est du bâtiment présentait un profond espace vide de 1m^2 sous le plancher, remplis de déchets (Photo 11). Cet espace était probablement aménagé pour le raccordement des services publics et accessible par une trappe dans le plancher. En effet, nous avons pu observer en cours d'excavation que le mur en front de rue était percé pour le passage de conduites d'eau (Photo 15).

Photo 9. Plancher de bois intérieur du duplex. Vue vers l'est. (Photo 24-PATA-10-N2-024).

Photo 10. Détail des planches du plancher de bois. Vue vers le nord. (Photo 24-PATA-10-N2-026).

Photo 11. Espace de cave sous le plancher, dans le coin nord-est du bâtiment. Vue vers l'est. (Photo 24-PATA-10-N2-020).

Photo 12. Étape de retrait du plancher de bois, montrant le vide sanitaire comblé de remblai. Vue vers le sud-ouest. (Photo 24-PATA-10-N2-029).

Enfin, le retrait du plancher a permis de révéler la présence de plusieurs artéfacts dans le remblai, dont des bouteilles d'alcool, des bouteilles de médicament, des pots de conserve, des pots à lait et de la vaisselle en terre cuite fine blanche.

Photo 13. Sélection de bouteilles retrouvées dans les déblais sous le plancher. (Photo 24-PATA-10-N2-035).

5.2 Sous-opération 1B

Excavation pour le retrait de la fondation

La pelle mécanique a ensuite procédé à l'excavation d'une tranchée d'environ un mètre de large le long du parement intérieur nord et ouest de la fondation du bâtiment pour faciliter leur retrait (Photo 14; Photo 15). Cette opération (1B) impliquait le décapage graduel des remblais intérieur jusqu'à atteindre la base de la fondation, soit à environ 1,5 m de profondeur. Cela nous a permis de mieux voir le mode de construction de la fondation. Il s'agit d'une fondation en pierre calcaire équarrie, à double parement. Les pierres, disposées en assises plutôt régulières, sont liées par du mortier de sable jaunâtre désagrégé en poudre. Il s'agit ici de la fondation d'origine mise en place lors de la construction de la maison-boutique du maréchal-ferrant Arthur Bissonnette en 1901.

Photo 14. Coin nord-ouest de la fondation en pierre du duplex. Vue vers le nord. (Photo 24-PATA-10-N2-033).

Photo 15. En cours d'excavation de la tranchée le long de la fondation en pierre. Vue vers le nord-est. (Photo 24-PATA-10-N2-040).

L'intérieur de la tranchée était comblé par un épais remblai de sable limoneux brun moucheté orangé et noirâtre, hétérogène et plutôt meuble comportant une grande quantité de matériaux de construction : briques, pierres anguleuses, planches de bois, mortier, déchets modernes, etc. Ce remblai aurait possiblement été mis en place lors de la construction du bâtiment en 1901, peu après la démolition de la première résidence en bois de Powney (1842-1901).

En dessous de ce remblai, le long du mur nord, se trouvait un alignement de trois poteaux de bois enfoncés à la verticale dans un sol argileux noirâtre (Photo 16). Malheureusement, à cette grande profondeur, il n'était pas possible de descendre de manière sécuritaire à l'intérieur de la tranchée pour compléter les enregistrements. Le sommet de ces poteaux d'environ 30 cm de diamètre apparaissait à environ 1,5 m de profondeur. Une fois retirés à la pelle mécanique (Photo 17), nous avons pu constater qu'il s'agissait de rondins sciés à la base et quelque peu équarris. Il semblerait que ces trois poteaux aient été mis en place avant la construction du bâtiment en 1901, et soient associés à la première occupation domestique du terrain par Powney.

Photo 16. Apparition de deux poteaux de bois en cours de l'excavation de la tranchée le long du mur nord. Vue vers le nord. (Photo 24-PATA-10-N2-042).

Malheureusement, le sol naturel n'aura pas été atteint au cours de cette intervention. Les excavations ont seulement affecté les niveaux de remblais à l'intérieur du bâtiment pour permettre le retrait de deux murs de fondation. Aucun profil stratigraphique n'a donc été réalisé.

Photo 17. Retrait des poteaux de bois lors de la démolition du mur de fondations nord du bâtiment. Vue vers le nord. (Photo 24-PATA-10-N2-042).

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique réalisée au 318-322 rue Murray à Montréal visait à superviser les travaux de démolition des bâtiments en prévision d'un futur projet de développement immobilier. Cette opération impliquait d'abord le démantèlement des structures hors-sol, puis l'excavation d'une tranchée pour le retrait des fondations en pierre. Le seul élément archéologique noté au cours de ces travaux est la présence d'un alignement de trois poteaux en bois, orienté est-ouest, pouvant possiblement être associé à la première occupation domestique du lot entre 1842 et 1901.

Cette intervention a permis également de documenter le processus de démolition de l'ancienne maison-boutique du maréchal-ferrant Arthur Bissonnette (318 Murray). Celui-ci aurait fait construire le duplex de brique en 1901, puis l'aurait occupé avec sa femme jusqu'en 1915. Bien que le rez-de-chaussée de ce duplex ainsi que son annexe au nord (322 Murray) aient été utilisés comme atelier de forge pendant plusieurs décennies, aucune trace spécifique associée à des activités de forge n'a été observée au terrain.

Étant donné que cette intervention ne ciblait que les bâtiments en front de rue Murray, la portion ouest du terrain, soit la cour arrière, n'a toutefois pas été investiguée archéologiquement. Ce secteur pourrait potentiellement encore contenir des traces ou vestiges archéologiques des différentes occupations domestiques, artisanales et commerciales pouvant remonter au milieu du XIX^{e} siècle. Il en est de même pour les trois lots adjacents au nord (1 853 435, 1 853 436, 1 853 437) aussi visés par le projet de développement et possédant un potentiel archéologique similaire.

Considérant la richesse archéologique connue pour ce secteur, nous recommandons que tous travaux d'excavation prévus dans l'emprise de ces quatre lots cadastraux (1 853 435, 1 853 436, 1 853 437 et 1 853 439) fassent l'objet d'interventions archéologiques supplémentaires (inventaire archéologique préalable, supervision archéologique des travaux de décontamination).

Mentionnons que cette présente intervention de supervision archéologique de travaux de démolition n'a pas permis d'accéder à l'ensemble des couches stratigraphiques du terrain, ni d'échantillonner adéquatement la culture matérielle du site, ce qui vient renforcer la nécessité d'effectuer un inventaire archéologique en amont des prochains travaux.

BIBLIOGRAPHIE

Brodeur Consultants

2018 *Étude patrimoniale du 318-322 rue Murray à Montréal*. Rapport soumis à Delmar International inc.

Archéotec

2014 *Projet résidentiel Le Murray.ca, 190, rue Murray. Quartier Griffintown, Montréal. Interventions archéologiques. Site BiFj-107*., Projet résidentiel Le Murray.ca

2011 *Projet résidentiel Condominiums Murray, site BiFj-99. Inventaire archéologique, octobre 2010.*, Groupe Cartierville.

Arkeos inc.

2015 *Interventions archéologiques (2014) - Contrat 1540. Boulevard René-Lévesque Ouest (MTL14-25-06) rue Wellington (BiFj-41 et 44) rue Saint-Antoine (BjFj-21 et MTL14-25-01) rue Saint-Sulpice*, Commission des Services Électriques Montréal.

2009 *Propriété du 1220, rue Notre-Dame ouest, Montréal. Projet d'aménagement paysager et reconstruction d'une station-service, site BiFj-90. Étude de potentiel et inventaire archéologique*., École de technologie supérieure.

Ethnoscop

2025 *Projet de la Place William-Dow (BiFj-142), Griffintown. Inventaire et supervision archéologiques 2024*. Ville de Montréal.

2023a *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du programme de réaménagement de la rue Peel - Lot A. Rue Peel (BiFj-52, BiFj-53, BiFj-140)*., Ville de Montréal.

2023b *1130-1134, rue William et 344, rue Young, Montréal. Inventaire archéologique. Site de la boulangerie Gallery (BiFj-149)*., École de technologie supérieure.

2021 *Rue de la Montagne. BiFj-042, BiFj-157 et MTL-25-19. Supervision archéologique, été-automne 2020. Rapport préliminaire*., CSEM.

2020 *Griffintown. Inventaires archéologiques 2018 et 2019. Îlot Peel-Ottawa (BiFj-142).* Rapport préliminaire., Ville de Montréal.

2018 *Quadrilatère Notre-Dame Ouest/Murray/William/Eleanor. Fouilles archéologiques, site BiFj-90, mai 2017*, École de technologie supérieure.

2013 *Quadrilatère Notre-Dame/Murray/William/Eleanor (site BiFj-90). Interventions archéologiques, été et automne 2012*., École de technologie supérieure.

2000 *Parc Sainte-Anne, site BiFj-42 : mise en valeur des vestiges archéologiques sur le site de l'église Sainte-Anne (1854-1970, Griffintown, Montréal*., Maçonnerie LMR.

Groupe de recherches en histoire du Québec

1996 *Interventions archéologiques dans le cadre des travaux de construction du pont Wellington et de l'aménagement de ses approches, sites BiFj-41, BiFj-42, BiFj-44, MTL95-08-1*., Ville de Montréal, Service du génie et Service de l'urbanisme.

Plans anciens

Charland, Louis

1804 Plan du fief Nazareth divisé en lots sous le nom de Griffintown et dessiné à la demande de Madame Mary Griffin. Musée McCord, M18463.

Cane, James

1846 Topographical and pictorial map of the city of Montreal. BAnQ : 337871.

Goad, Charles Edward

1890 « Atlas of the city of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners », Feuillet 23. BAnQ : 174398_23.

1881 « Atlas of the city of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners », Feuillet 23. BAnQ : 3708048_23.

Hopkins, Henri Withmer

1879 « Atlas of the city and island of Montreal », Feuillet M. BAnQ : 174244_046.

Pinsonneault, A.R.

1907 « Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference ». Feuillet 23. BAnQ : 174922_23.

Underwriters' Survey Bureau

1909 « Insurance plan of city of Montreal », Quebec, Canada, volume I », Feuillet 26. BAnQ : 3028509_26.

1940 « Insurance plan of City of Montreal », Québec, Canada, Vol I. Feuillet 26. BAnQ 3216542_0026.

1950 « Insurance plan of City of Montreal », Québec, Canada, Vol I, Feuillet 36. BAnQ 3699649_26.

Branchement d'égouts sous la rue Notre-Dame, à Montréal

Pour le bâtiment situé au 37-39 Notre-Dame Ouest

RAPPORT DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

Supervision archéologique

5 novembre 2025

Francis Bellavance, M. Sc.
ARCHÉOPHONE
728 chemin de la Cabane Ronde
francis.bellavance@archeologue.quebec
450 966-1362

RÉSUMÉ

Archéophone a réalisé une surveillance archéologique les 11 et 12 décembre 2024, sous la rue Notre-Dame Ouest, à Montréal. Le permis 24-ARCP-03 a été délivré à cette entreprise par le MCC, pour la réalisation de l'intervention.

L'entreprise Pilot Construction devait relier le 37 et 39 Notre-Dame Ouest aux égouts municipaux, ce qui a mené à l'excavation d'une tranchée sous le trottoir (1A) et sous la rue (1B). La sous-opération 1A permit de documenter une fondation en pierres sous le bâtiment. Le projet a dû être avorté avant que ne soit complétée la sous-opération 1B. Cependant, un possible rail de tramway a été observé sous la surface asphaltée, de même qu'un amoncellement de blocs bleutés. La tranchée a dû être refermée avant qu'il ne soit possible de déterminer si les pierres pouvaient faire partie d'une structure. Quelques artéfacts ont été collectés dans un horizon de 1B.

Des recommandations ont été formulées, au cas où la tranchée devait être ouverte à nouveau pour compléter le raccord des tuyaux. Si le projet devait se poursuivre, un archéologue devrait vérifier si les blocs observés brièvement dans 1B sont structurés. De plus, il pourrait confirmer la présence des rails de Tramways.

INTRODUCTION

Cadre environnemental

L'intervention s'est déroulée dans un milieu urbain, où se trouvent de nombreux bâtiments anciens (Vieux-Montréal). À cet endroit la surface est pavée (rue Notre-Dame) et bétonnée (trottoir). L'intervention était bordée au nord par une bâtisse correspondant à l'adresse 37-39 Notre-Dame Ouest et au sud par le trottoir qui longe le côté sud de la rue. À l'est se trouve le boulevard Saint-Laurent et à l'ouest se trouve la place d'Armes. Le sol est au moins en partie perturbé, puisqu'il est parcouru par des conduites de gaz, un aqueduc et un égout combiné.

Cadre historique

Arkéos (2006) a produit une étude de potentiel pour le site BjFj-119, situé très près de l'aire d'étude. Selon l'étude, le potentiel autochtone préhistorique serait moyen.

L'entreprise a réalisé plusieurs superpositions de plans anciens, avec la trame urbaine actuelle. Les superpositions illustrent l'évolution du bâti, entre les rues Saint-Jacques (nord), de Bresoles (sud), la place d'Armes (ouest) et le boulevard Saint-Laurent (est). L'aire d'intervention touchée par cette demande de permis est au centre de ce quadrilatère.

Un plan de 1731 (Chaussegros de Léry) montre une partie de bâtiment au nord de l'aire d'étude (figure 1). Un bâtiment différent apparaît au même endroit sur une superposition de 1815 (Bouchette). Cette fois, la structure semble empiéter sur le trottoir actuel (figure 2). Cet empiétement apparaît également sur un plan de 1825, par Adam (figure 3). Un plan de 1846 (figure 4) montre un débordement de bâtiment sur le trottoir, mais seulement à l'ouest de l'aire d'intervention. Le débordement semble inexistant à partir de 1890 (figure 5).

Des empiétements sont également illustrés sur les juxtapositions pour le trottoir du côté sud. Cependant, il n'est pas prévu d'excaver sous ce trottoir.

Selon l'inventaire des bâtiments du Vieux-Montréal (2010), le 39-39 Notre-Dame Ouest a été construite en 1859. Il a été conçu par la firme d'architectes William Spiter & Son, pour le compte de Louis L'Huissier.

Le premier tramway électrique de Montréal est inauguré en 1892, par la *Montreal Street Railway*. À son apogée en 1920, le réseau compte plus de 500 km de voies (figure 6). Le premier remplacement d'une ligne de tramway a lieu en 1936 dans l'est de la ville, sur la rue Notre-Dame. Cependant, dans l'aire d'étude, la configuration du réseau ne semble pas avoir changé entre 1927 (figure 7) et 1941 (figure 8). Plusieurs critiquaient le monopole de la compagnie. La ville réagit en mettant sur pied la *Commission de transport de Montréal* (CTM) en 1950. La CTM remplaça les tramways par des autobus, sur une période de 8 ans. Une parade d'adieu met fin à l'époque des tramways en 1959 (Signori, 2014).

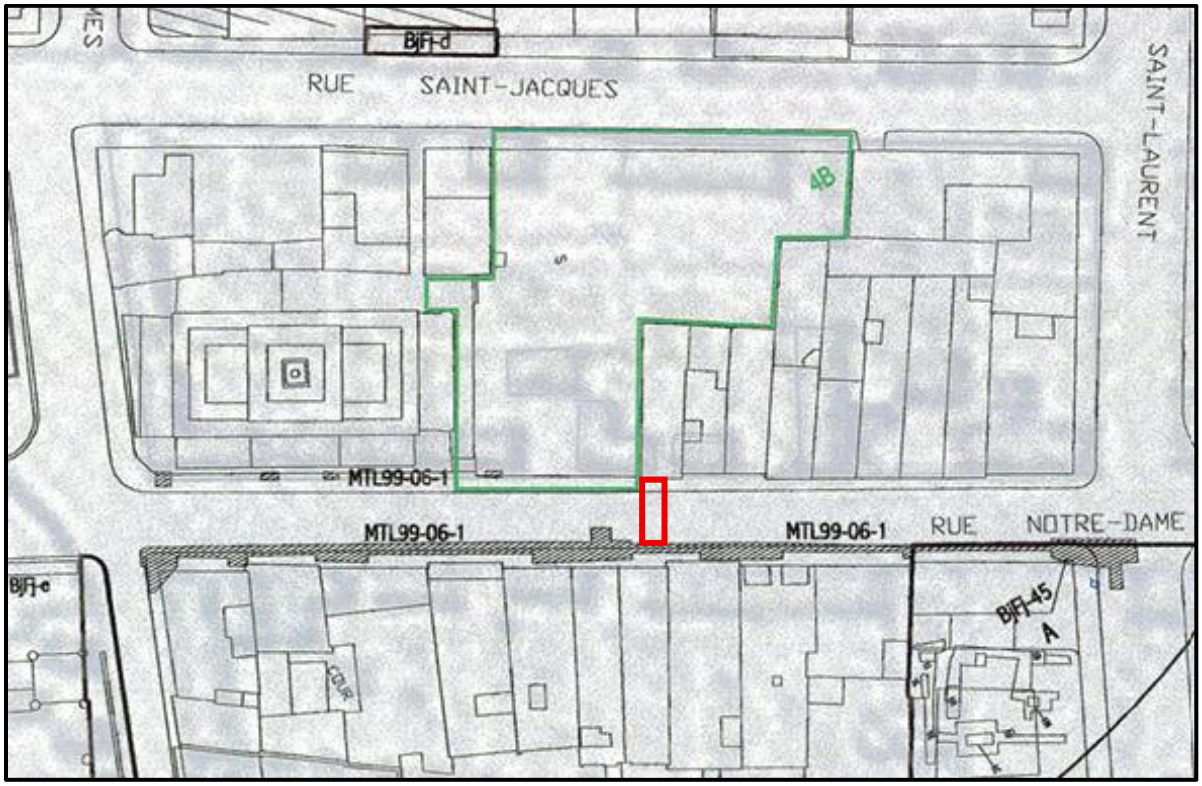

Figure 1 : Superposition par Arkéos (2026) d'un plan de Chaussegros de Léry (1731). Le polygone vert correspond à l'aire d'étude d'Arkéos. Le rectangle rouge correspond à l'aire d'étude actuelle.

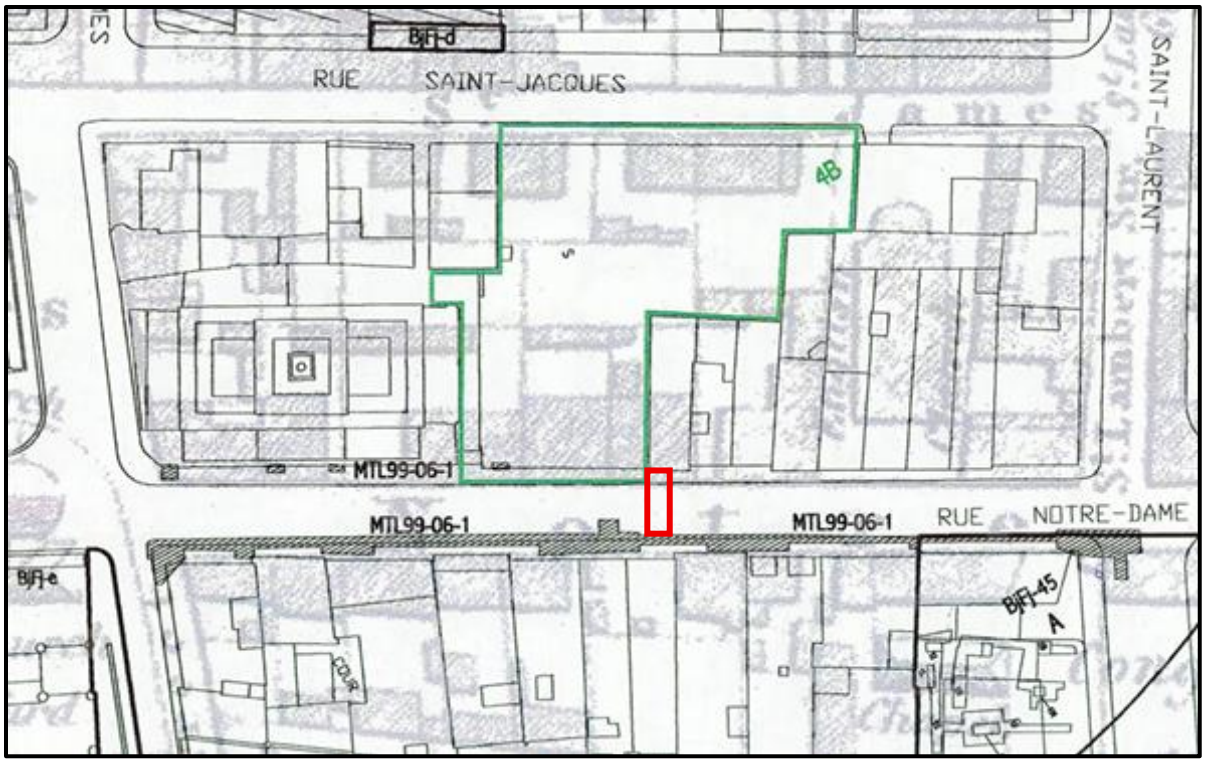

Figure 2 : Superposition par Arkéos (2026) d'un plan de Bouchette (1815). Le polygone vert correspond à l'aire d'étude d'Arkéos. Le rectangle rouge correspond à l'aire d'étude actuelle.

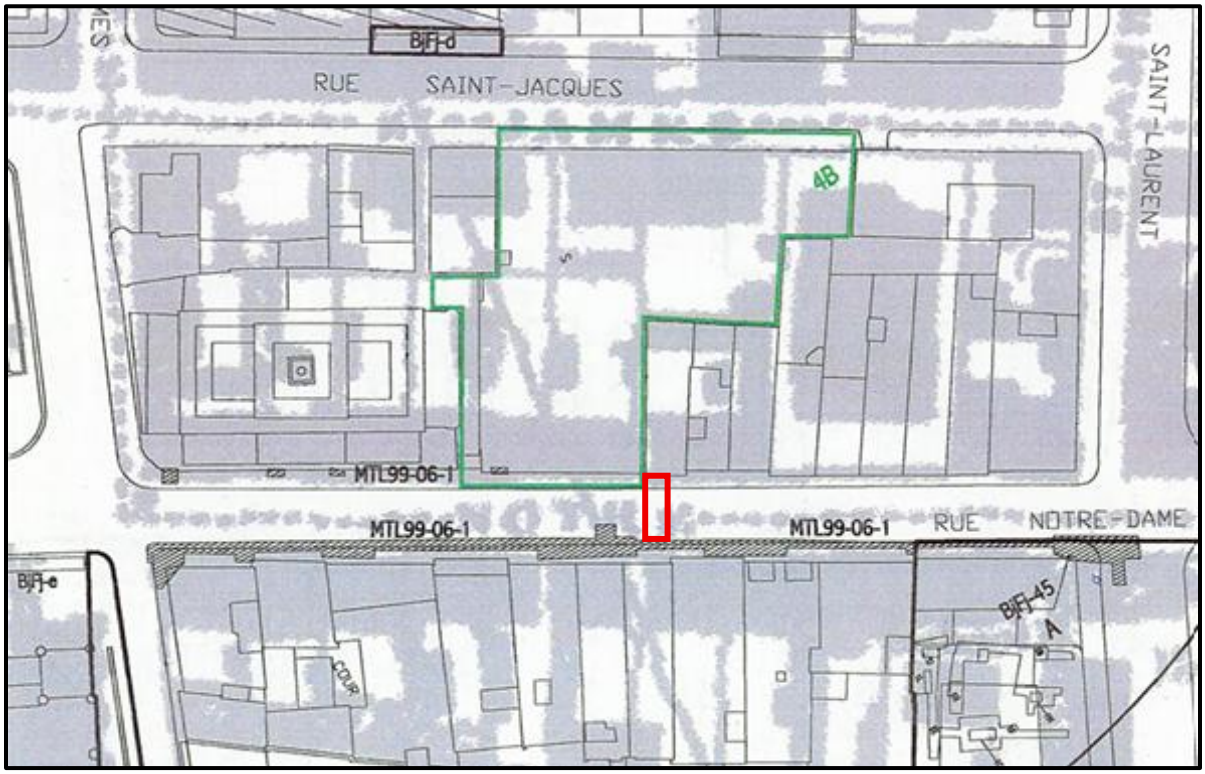

Figure 3 : Superposition par Arkéos (2026) d'un plan d'Adams (1825). Le polygone vert correspond à l'aire d'étude d'Arkéos. Le rectangle rouge correspond à l'aire d'étude actuelle.

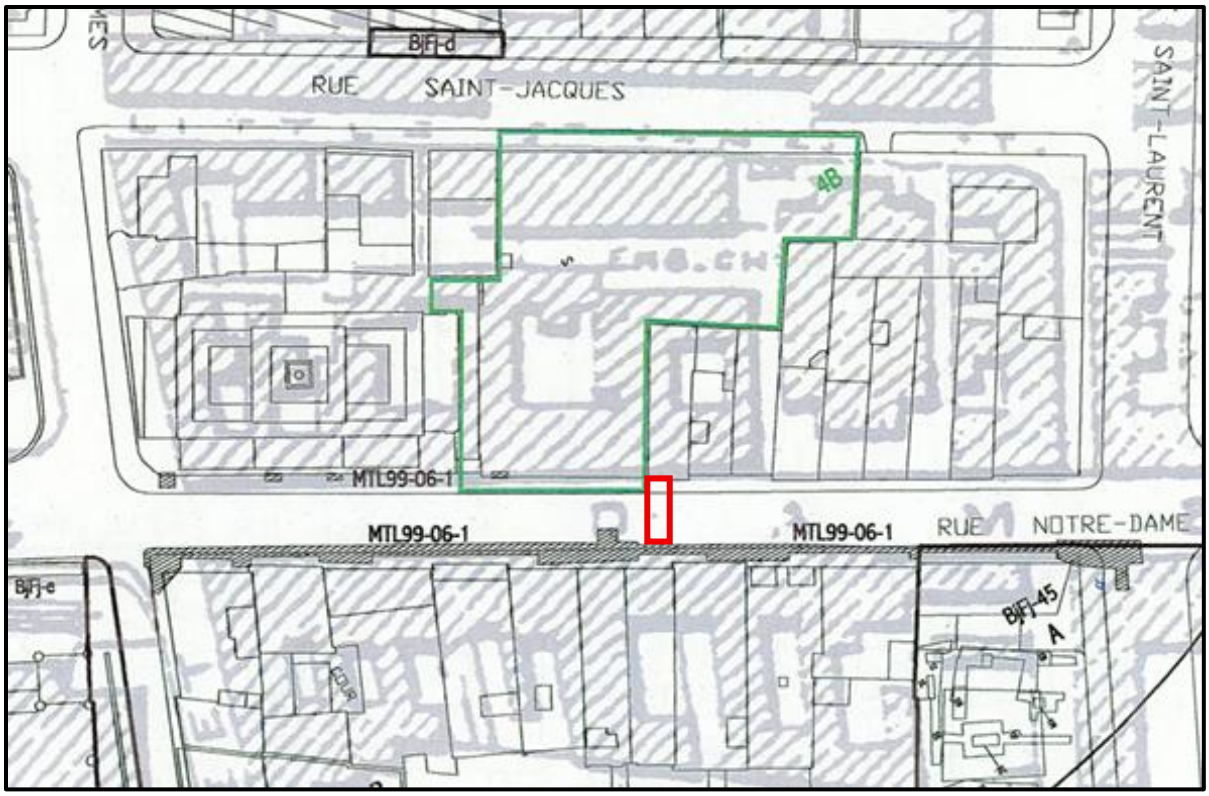

Figure 4 : Superposition par Arkéos (2026) d'un plan de Cane (1846). Le polygone vert correspond à l'aire d'étude d'Arkéos. Le rectangle rouge correspond à l'aire d'étude actuelle.

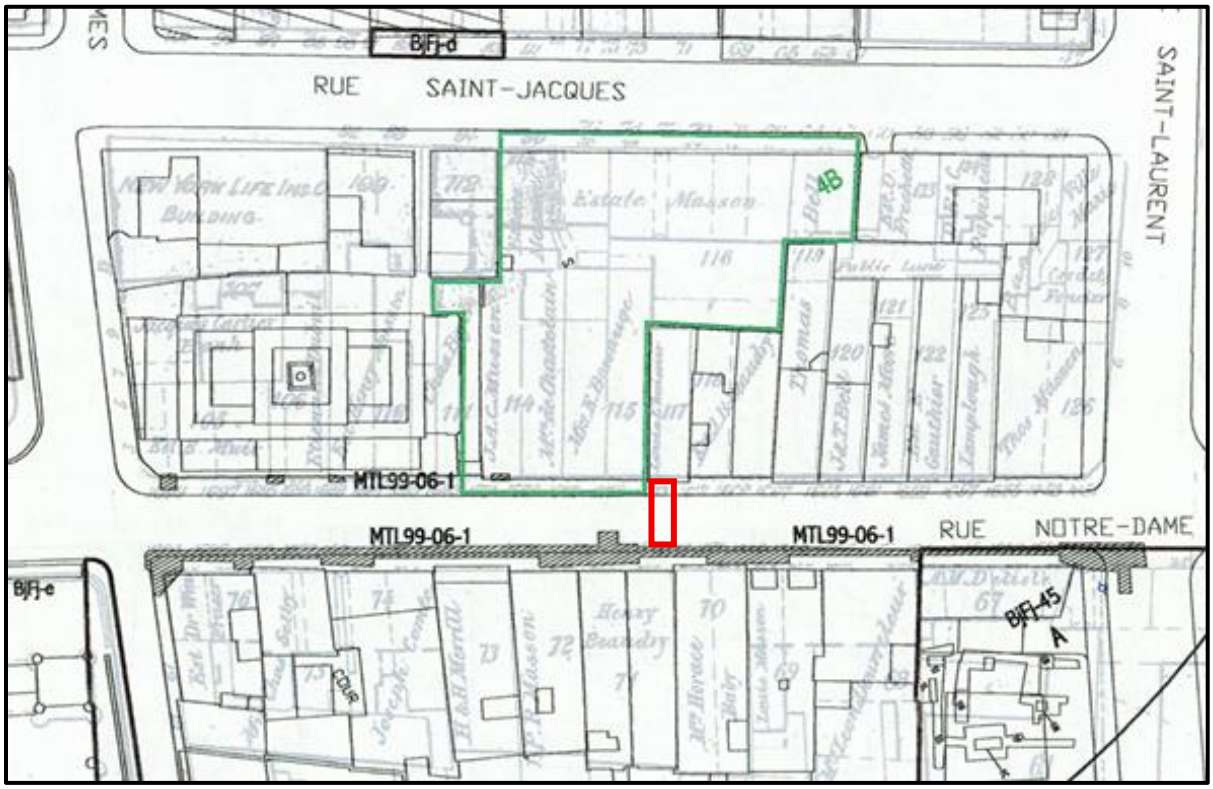

Figure 5 : Superposition par Arkéos (2026) d'un plan de Goad (1890). Le polygone vert correspond à l'aire d'étude d'Arkéos. Le rectangle rouge correspond à l'aire d'étude actuelle.

Figure 6 : À son apogée, au début des années 1920, le réseau de tramway de Montréal compte plus de 500 km de voies et plus de 900 véhicules. Photo d'archives de la STM.

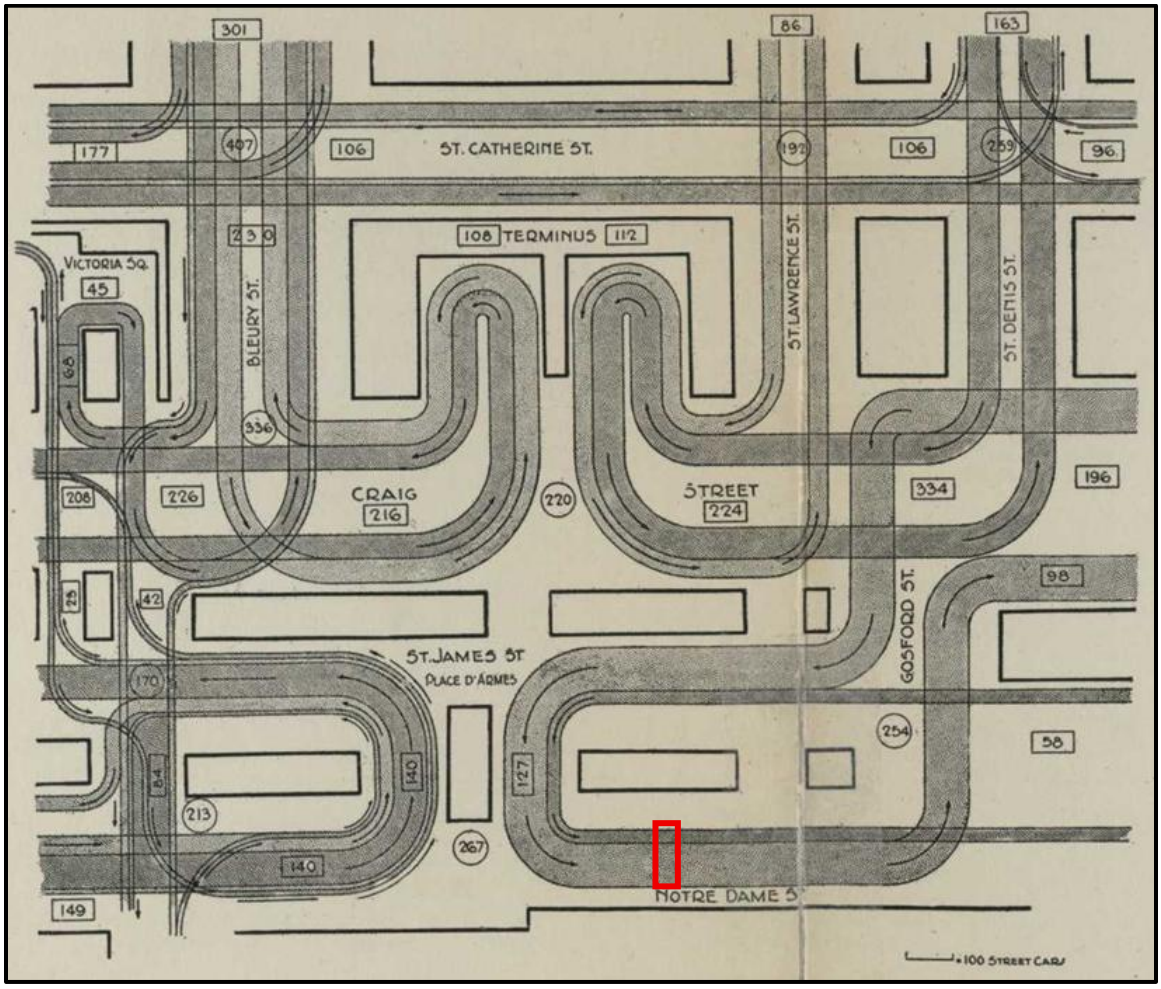

Figure 7 : Plan du réseau de tramway entre 1918 et 1927. Dans l'aire l'étude, le tramway circulait en direction est. Le plan est tiré d'une causerie présentée en 1927 (BAnq).

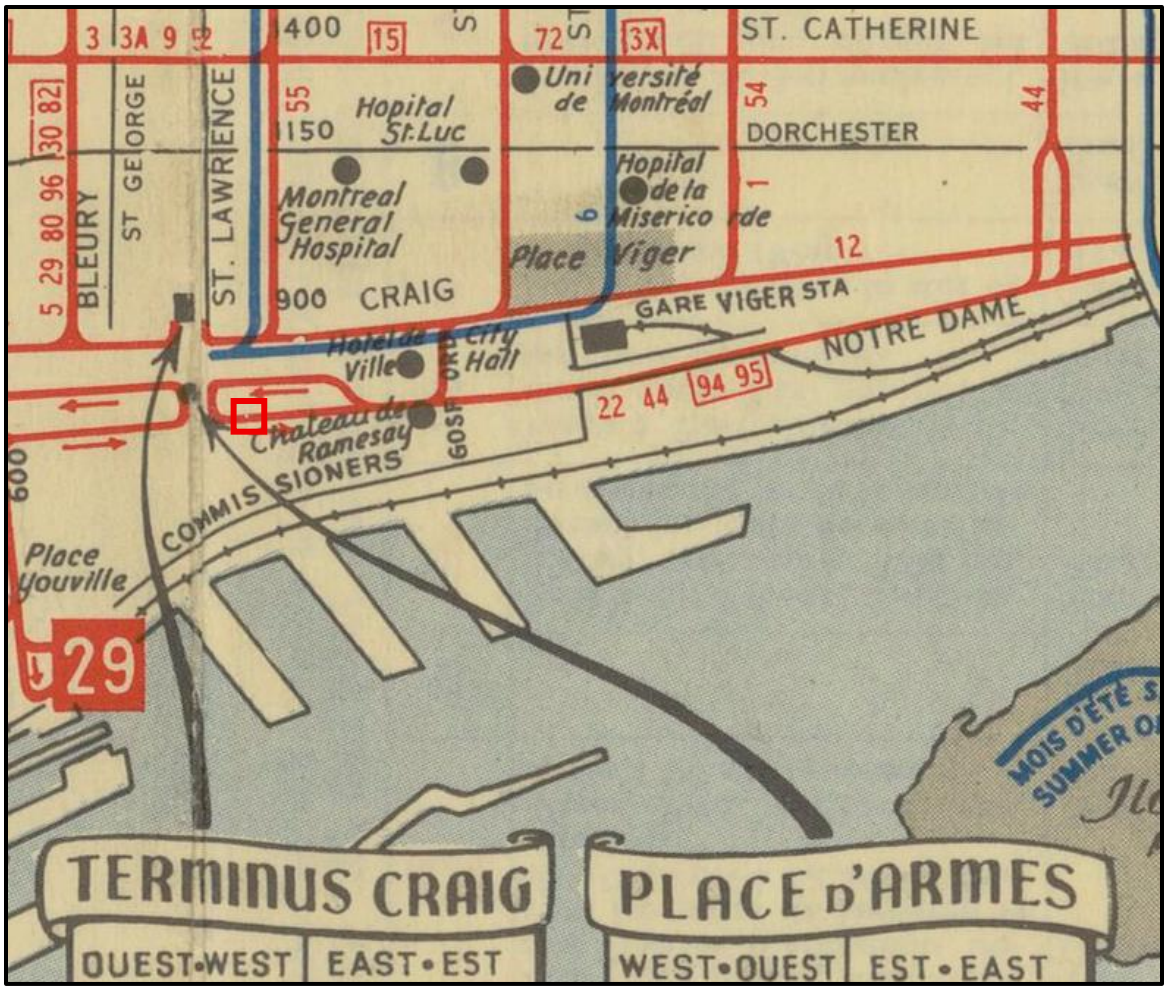

Figure 8 : Carte du réseau, produite par la compagnie de tramway de Montréal en 1941. Dans l'aire l'étude (carré rouge), le tramway circulait en direction est (BAnq).

Travaux antérieurs

Trois sites se trouvent dans un rayon de 50 m du périmètre de l'intervention (emprise des travaux) : BjFj-119. BjFj-116 et BjFj-45 (figure 9). Notons que BjFj-119 est le plus proche. Il borde le 37-39 Notre-Dame Ouest au nord et à l'ouest (nord montréalais).

Archéos (2006) a mené des inventaires sur BjFj-119 en 2002 et 2003. Un total de 11 tranchées (1A à 1J, 3A et 3B) et 5 sondages manuels (2A à 2E) ont été excavés. Les sols archéologiques étaient en place dans la partie centrale du site. Leur profondeur variait entre 0,40 et 1,45 m. Ils étaient associés aux périodes d'occupation allant de la fin du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle. En 2007, Archéos (2012) a décapé deux surfaces (4 et 5), à l'intérieur desquels ont eu lieu trois opérations (6, 7 et 8) de fouilles manuelles. Elles ont mené à la découverte de latrines, de fosses à déchets, des hangars et autres bâtiments, supportés à l'aide de pieux de bois du XIXe siècle. De plus, une à glace a livré une grande variété d'objets dont l'âge se situe entre 1740 et 1760.

En 2002, Ethnoscop (2009) a procédé à un inventaire sur BjFj-116. Sept tranchées ont été excavées dans le sous-sol du 22-26 rue Notre-Dame Ouest (2A à 2G). Trois d'entre elles (2B, 2C et 2G) se sont avérées de « grand intérêt », témoignant de contextes des XVIIIe et XIVe siècle. En 2016, la firme a procédé à une supervision (3A à 3F et 4A à 4E), ce qui a permis de documenter des murs de fondation. Puis, des interventions menées de 2017 à 2019 (Ethnoscop, 2020) lui ont permis de documenter des contextes datant de 1730 à 1770 (5B, 5J et 5L), de 1770 à 1877 (5A à 5H, 5K et 6E) et de 1877 à aujourd'hui (5B, 5C, 5J et 5M).

Le site BjFj-45 a fait l'objet d'interventions par C. Poulin en 1989 (Poulin, 1990) et Ethnoscop en 1993 et 2000 (Ethnoscop, 1996 et 2004). En 1993, la firme a pu démontrer la présence de niveaux de sol associés aux différentes phases de l'occupation du site par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (1998-1913).

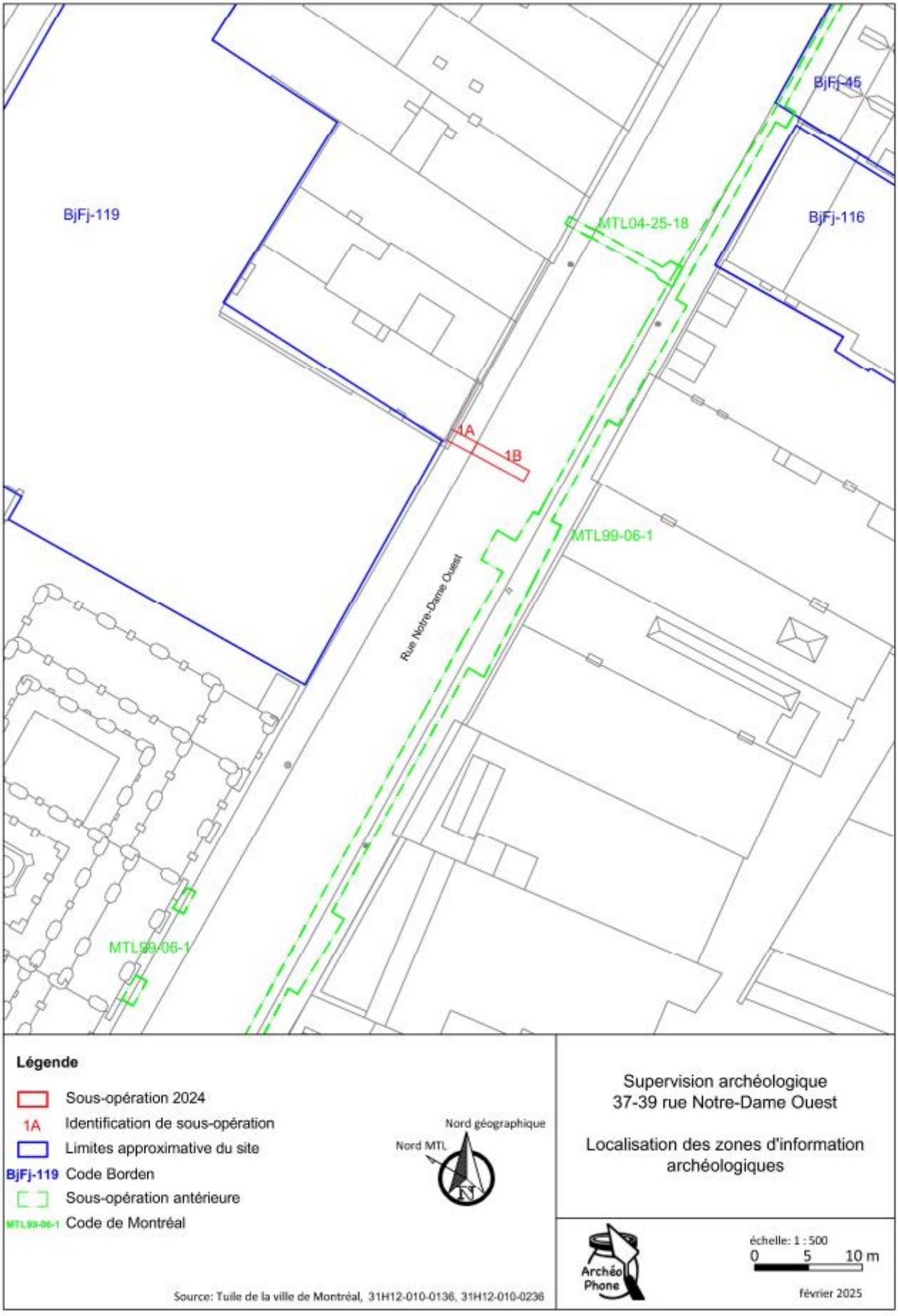

Figure 9 : Sites archéologiques dans le périmètre de l'aire d'intervention.

Mandat

L'entreprise Pilot Construction devait procéder à des excavations pour installer un égout sanitaire et un égout pluvial sous la rue Notre-Dame, afin de brancher une bâtisse dont l'adresse correspond aux numéros 37 et 39 de la rue Notre-Dame Ouest, à Montréal. Ce bâtiment est du côté nord de la rue (nord montréalais). La tuyauterie reliera un égout combiné existant, qui longe la bordure sud de la rue Notre-Dame. L'emprise des travaux forme un rectangle de 19 m sur 3,30 m. La superficie des excavations sera donc de 62,70 m².

Au moment de demander un permis de branchement à la ville de Montréal, la division du patrimoine a imposé des conditions, résumées ici :

- Réaliser une supervision archéologique des travaux, avec la possibilité de réaliser des sondages manuels au besoin.
- Informer la Ville en cas de découvertes de vestiges et mettre en œuvre des mesures permettant l'enregistrement des données archéologiques.
- Transmettre un rapport d'étape à la division du patrimoine, à l'intérieur d'un mois suivant la fin de l'intervention archéologique.

Archéophone a été mandaté pour réaliser la supervision archéologique. Le ministère de la Culture et des Communications a délivré le permis 24-ARCP-03, en date du 25 octobre 2024, pour la réalisation de ce mandat. L'intervention a été menée les 11 et 12 décembre 2024. Francis Bellavance a réalisé la surveillance, sur le terrain. Il a également analysé les données et rédigé le présent rapport. ArchéoCAD a tracé les plans sur AutoCAD.

Territoire à l'étude

L'intervention a été menée dans le site patrimonial de Montréal, devant le bâtiment dont l'adresse est 37-39 Notre-Dame Ouest (figure 10). De nombreux bâtiments anciens se trouvent dans ce milieu urbain communément appelé: Vieux-Montréal. À l'est se trouve le boulevard Saint-Laurent et à l'ouest se trouve la place d'Armes.

L'emprise devait former un rectangle de 19m sur 3,30 m, dans la rue Notre-Dame et son trottoir nord (figures 11 e 12). À cet endroit, la rue Notre-Dame correspond au lot 1 182 679. Les plans fournis par le client montrent que les sols sont au moins en partie perturbés, puisque l'emprise est parcourue par des conduites de gaz, un aqueduc et un égout combiné.

Figure 10 : Emprise des travaux. Tranchée sciée dans l'asphalte, devant le coin ouest du 37-39, Notre-Dame Ouest.

Figure 11 : Emplacement de la surveillance archéologique sur une carte géographique.

Figure 12 : Emplacement de la tranchée mécanique sur une photographie aérienne.

MÉTHODOLOGIE

L'objectif principal de l'intervention est de vérifier la présence de vestiges associés aux bâtiments qui bordaient autrefois la rue Notre-Dame, avant son élargissement. L'objectif secondaire est de documenter la présence de niveaux de circulation, sous le pavé actuel.

L'intervention archéologique a débuté une fois que le pavé et le béton furent retirés. Sous la surveillance de l'archéologue, l'opérateur de la pelle a retiré le sol de manière lente et graduelle. Cela était nécessaire d'un point de vue archéologique, mais aussi parce qu'on s'attendait à déterrer du filage et des tuyaux. Des arrêts de quelques minutes étaient parfois demandés à l'opérateur, afin d'examiner les sols, de ramasser des artéfacts et de collecter des données.

La ville de Montréal avait demandé que des sondages manuels soient réalisés à l'intérieur de l'emprise de la tranchée si des contextes archéologiques intègres sont exposés. Cela ne s'est pas avéré nécessaire. Cependant, la découverte d'une assise en pierres supportant le bâtiment existant a été dégagée avec une truelle et un balai.

Le positionnement des éléments observés dans la tranchée a été réalisé par chaînage. Un plan de l'intérieur de la tranchée ainsi qu'une stratigraphie ont été tracés sur du papier millimétrique. Des notes de terrain ont été prises dans un cahier ligné. De plus, l'archéologue a réalisé un relevé photographique du déroulement des travaux, des stratigraphies et des éléments découverts en place.

Le système Tikal a été utilisé pour l'enregistrement des données. Ainsi, la supervision archéologique a été nommée opération 1. L'excavation mécanique s'est déroulée en deux étapes, ce qui a mené à l'attribution de deux sous-opérations, soit 1A (sous le trottoir) et 1B (sous la rue). Des numéros de lots ont été donnés à chacune des couches rencontrées (1A1, 1A2, 1A3, etc.).

Les artéfacts mis au jour ont été insérés dans des sacs. Le code alphanumérique du système Tikal a été inscrit sur les sacs, afin de ne pas perdre la trace de la provenance du contenu.

Mesures de protection et de conservation

Les artéfacts et les écofacts recueillis ont été empaquetés sur le terrain dans des sacs de papier. Au laboratoire, les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés, puis séchés, pour fin d'analyse, d'inventaire et de photographies. Ensuite, ils ont été emballés dans des sacs de polyéthylène transparent. Les codes de provenance (système Tikal) ont été transférés sur des étiquettes, insérés dans les sacs propres. Aucune stratégie de conservation ou de restauration n'a été réalisée en laboratoire.

Les vestiges immobiliers n'ont fait l'objet d'aucune stratégie de conservation et de restauration. Cependant, ils ont été documentés sur le terrain.

RÉSULTATS

Sous opération 1A

Le premier segment excavé de la tranchée a été identifié par la sous-opération 1A. Ce segment est situé sous le trottoir en béton, du côté nord de la rue Notre-Dame. L'excavation a permis de mettre au jour une fondation en moellons soutenant le bâtiment actuel (37-39 Notre-Dame Ouest). Les moellons sont des pierres grisâtres avec une teinte bleutée, de forme plus ou moins rectangulaire. Ils varient entre 25 et 50 cm de longueur et entre 10 et 25 cm de largeur. Le mur fait 57 cm de hauteur. Il est supporté par un empattement (footing) plus large, dépassant le mur sur 24 cm (figures 13 et 14). L'empattement a été observé sur une hauteur de 36 cm. En effet, les excavations ont dû s'arrêter au-dessus d'un massif en béton, abritant probablement des câbles électriques.

Aucun mortier n'était visible sur les pierres. Il semble s'être désagrégé avec le temps, car une visite à l'intérieur du bâtiment a permis d'observer des moellons bien colmatés (figure 15).

Figure 13 : Mur et empattement de moellon, supportant le bâtiment existant. Photo prise dans la tranchée à l'horizontale, vers le nord.

Figure 14 : Empattement du mur de fondation en moellon. Photo prise à vol d'oiseau, vers le nord. À droite, on observe un tuyau en cuivre, dans lequel a été inséré un tuyau de gaz.

Figure 15 : Mur en moellon cimenté, à l'intérieur du bâtiment (flèche rouge). Il correspond au mur extérieur, observé dans la tranchée. Il est surmonté par un mur en pierres équarries et bouchardées.

La paroi ouest de 1A a fait l'objet d'un relevé stratigraphique (figures 16 et 17). Sous le trottoir de béton (environ 20 cm) se trouvait une assise de concassé gris bleuté (environ 10 cm). Les pierres anguleuses avaient un diamètre de 4 cm et moins (0-3/4). En dessous, une couche de sable fin beige (atteins 35 cm à l'extrémité sud de la paroi) parcourt un peu plus de la moitié de la paroi, du côté sud. Une base de lampadaire occupait le coin nord de la stratigraphie. Du concassé (0-3/4) dans une matrice brun foncé se trouvait en bordure et sous la structure de béton. Ce remblai passait sous la couche sableuse de sable beige. L'excavation de 1A a dû s'arrêter à une profondeur de 80 à 89 cm, à cause du massif en béton. Ce dernier formait une pente vers le sud. Manifestement, tous les sols de cette sous-opération étaient des remblais ajoutés après la mise en place du massif.

Figure 16 : Paroi ouest de la sous-opération 1A.

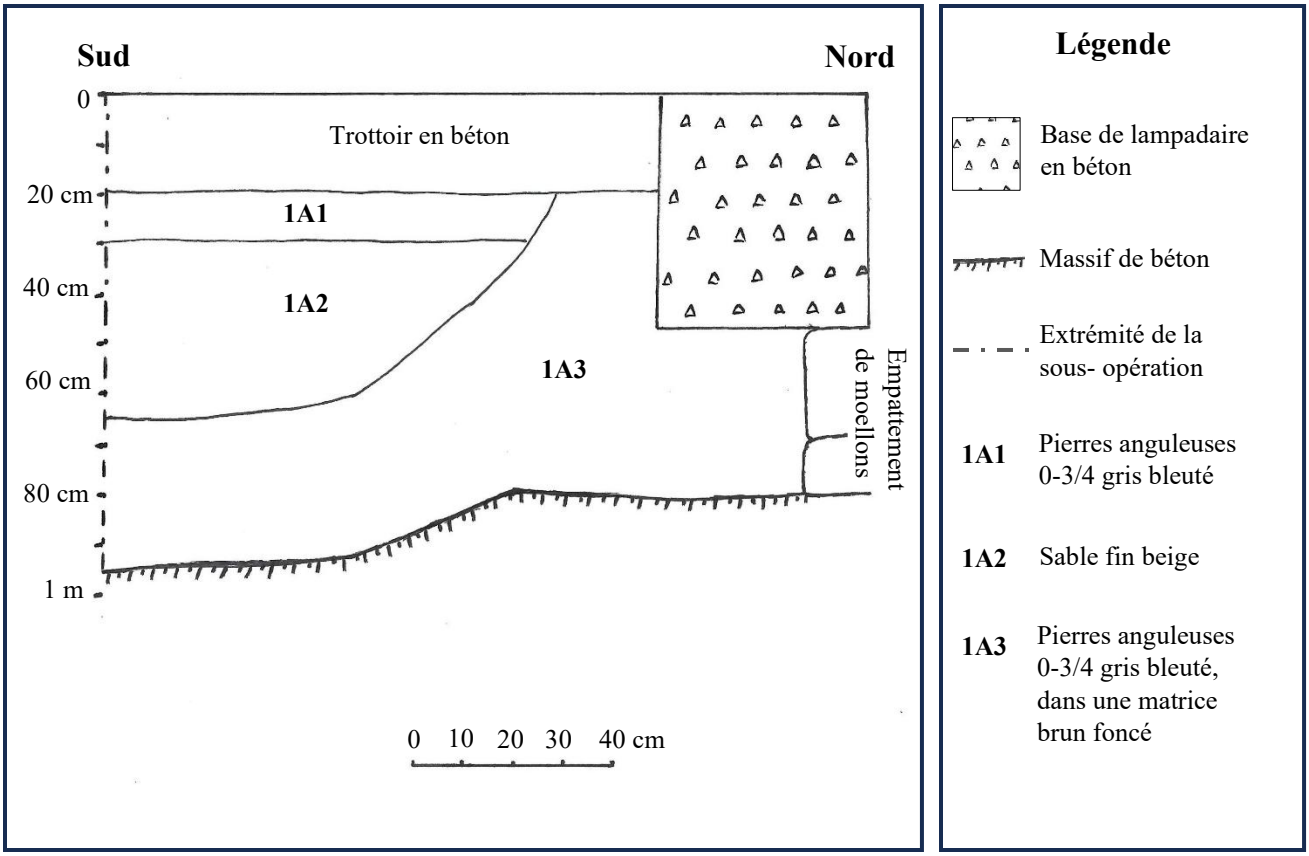

Figure 17 : Profil stratigraphique de la paroi ouest, de la sous-opération 1A.

Sous opération 1B

Le prolongement de la tranchée sous l'asphalte de la rue Notre-Dame devait se faire en deux temps, afin de limiter l'impact des travaux sur la circulation routière. Ainsi, la sous-opération 1B débute à la bordure du trottoir et se termine au centre de la rue.

Directement sous l'asphalte de 1B se trouvait ce qui paraît être un rail de tramway (figure 18). D'orientation est-ouest (sens de la rue actuelle), le rail était à 4 m de la bordure du trottoir (trottoir situé du côté nord de la rue). Cependant, notons que seule une bande de roulement semblait en place (tread). Aucune ornière (groove) et aucun contre-rail (check) n'ont été observés.

Une fois l'asphalte retiré, les excavations ont débuté sous le trottoir (sous-opération 1A). Après s'être heurté au massif, la pelle a dû reculer vers le sud, afin d'excaver sous la route. Le but était de pouvoir creuser sous la structure de béton. Les parois de 1B s'avérèrent instables, du côté nord de la sous-opération.

Figure 18 : Possible rail de tramway, observé directement sous l'asphalte de la rue Notre-Dame Ouest.

L’entrepreneur a tenté de descendre une boîte d’étançonnement dans la partie fraîchement excavée de 1B. Il désirait pénétrer la tranchée, pour pouvoir creuser manuellement sous le massif. Il a fallu excaver dans la paroi ouest de la tranchée, pour pouvoir y insérer la boîte. Cette opération a dégagé des blocs bleutés, qui semblent provenir d’une roche calcaire, dans le lot 1B4. Les pierres n’ont pas suffisamment été dégagées pour vérifier si elles étaient structurées. De plus, elles ne semblaient pas colmatées avec du mortier. L’amoncellement de pierres était à 4,70 m du bâtiment. Le sommet de l’amoncellement était à 75 cm de profondeur, tandis que la base était à 1,70 m (figure 19). Notons également qu’un amoncellement de briques non structurées a aussi été aperçu dans le lot 1B4, à environ 1,65 m de profondeur.

Figure 19 : Amoncellement de blocs bleutés, possiblement une pierre calcaire. Ces roches ont été aperçues dans la paroi ouest de la sous-opération 1B.

Il n’a pas été possible de pénétrer dans la sous-opération 1B pour mesurer l’épaisseur des couches et dresser un profil stratigraphique. Les couches suivantes ont été observées dans la paroi ouest, sous la rue en asphalte :

- Une couche de béton supportant la route en asphalte (lot 1B1)
- Un niveau de sable limoneux beige contenant de nombreuses pierres subangulaires, de 2 cm de diamètre et moins (1B2). Ce niveau était en continuité avec le lot 1A2, bien que sa composition différât.
- Une strate de charbon de bois (1B3)
- Un horizon de limon sableux beige, contenant des artéfacts et des écofacts (figure 20). Présence de nombreuses briques complètes et fragmentées, de blocs bleutés, des os et des fragments de céramique (1B4).
- Limon sableux beige stérile et d’aspect non remanié.

Figure 20 : Artéfacts et écofacts collectés dans le lot 1B4

CONCLUSION

La sous-opération 1A a mené à la mise à jour des fondations en moellons du 37-39 Notre-Dame Ouest. La sous-opération 1B a permis d'observer ce qui semble être une bande de roulement de Tramway, directement sous l'asphalte de la rue Notre-Dame (figure 21).

Par ailleurs, des blocs bleutés ont été aperçus dans la paroi ouest de 2B. Le projet à dû être arrêté abruptement, de sorte que seule la partie nord de 2B a été excavée. Pour cette même raison, il n'a pas été possible de vérifier si les pierres étaient structurées. La présence d'un amoncellement de briques non structurées dans le même lot (1B4) suggère que la couche contient des débris liés à la démolition de bâtisses. Dans le même ordre d'idée, les blocs pourraient être des moellons qui se sont retrouvés dans un remblai.

L'excavation de la tranchée devra se poursuivre si le client veut connecter sa bâtisse au réseau d'égout public. **L'archéologue qui aura la charge de la supervision devrait porter une attention particulière aux blocs de pierre, afin de vérifier s'il s'agit d'une structure. De plus, il est recommandé de porter attention aux autres rails qui pourraient poindre sous l'asphalte, le long de la tranchée.** L'absence d'une ornière et d'un contre-rail induit un doute concernant la possibilité qu'il s'agisse bien d'un rail de tramway. Ainsi, la présence d'autres rails parallèles au premier tendrait à confirmer l'hypothèse.

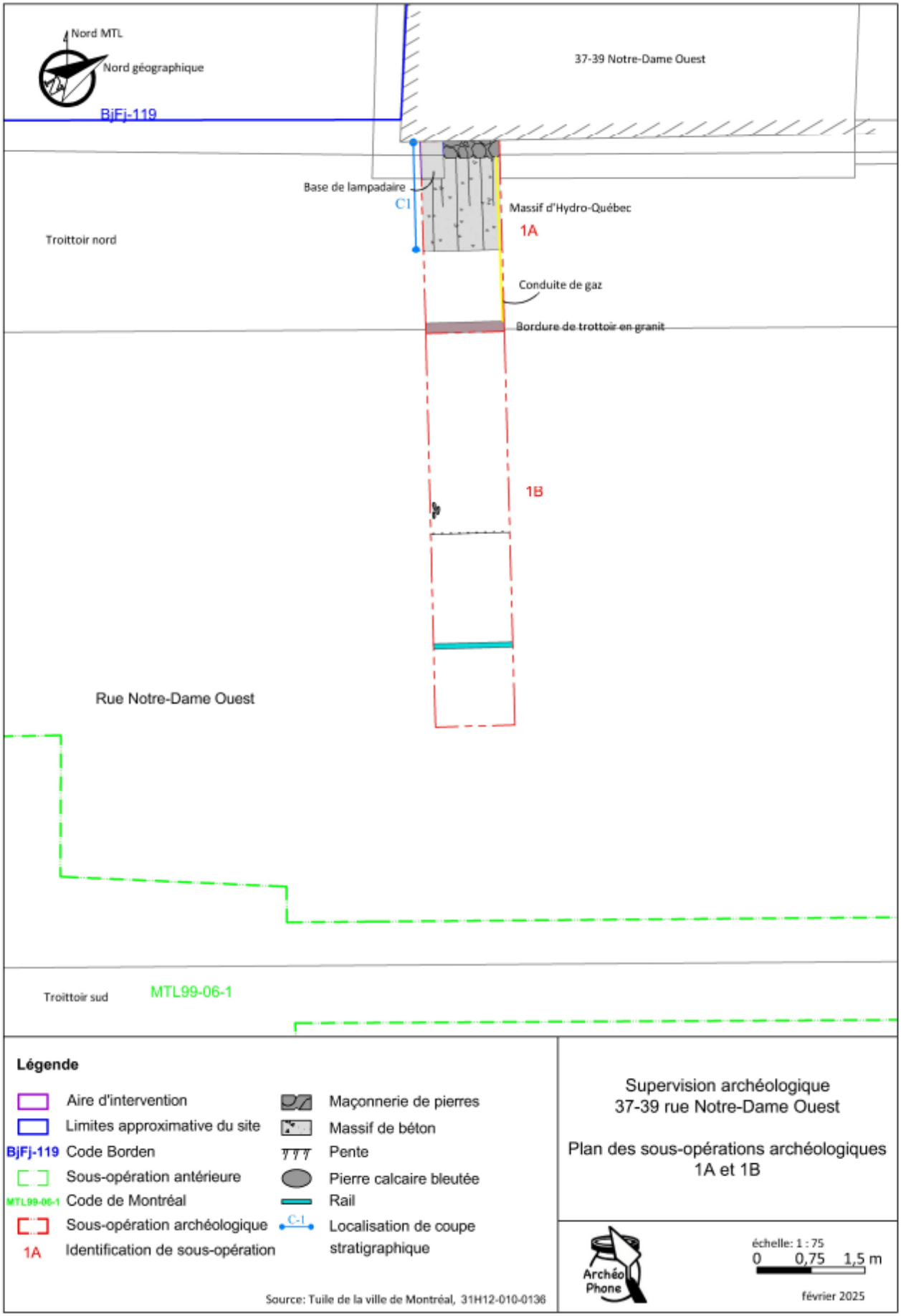

Figure 21 : Plan des sous-opérations et emplacement des vestiges.

BIBLIOGRAPHIE

Arkéos, 2006, Programme d'inventaire archéologique des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques, terrain 4B, BjFj-119, 2002-2003. Arrondissement historique du Vieux-Montréal, 107 p.

Arkéos, 2012, Fouille archéologique au site BjFj-119 (terrain vacant 4B), 2007. Quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, Place d'Armes, Saint-Jacques et boulevars Saint-Laurent, Arrondissement historique du Vieux-Montréal, 77 p.

Ethnoscop, 1996, Inventaire archéologique de quatre terrains vacants du Vieux-Montréal, Ville de Montréal, Service de l'urbanisme, 137 p.

Ethnoscope, 2009, Étude de potentiel et inventaire archéologiques 22-26, rue Notre-Dame ouest. Site BjFj-116, 2002, Arrondissement historique de Montréal, 80p.

Ethnoscop, 2020, Projet immobilier au 22-26, rue Notre-Dame Ouest, arrondissement de Ville-Marie, Montréal. Interventions archéologiques, site BjFj-116, décembre 2017 à décembre 2019., VINAC, 107 p.

Ethnoscop, 2004, Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BjFj-48, BiBj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15, Hydro Québec, 293 p.

Montréal, 2010, «rue Notre-Dame à l'ombre des clochers», inventaire des bâtiments du Vieux-Montréal, mise à jour du 15 juin 2010, 4 p.

Montreal Tramway Co., 1941, Carte des lignes. La compagnie de tramway de Montréal. BAnq.

Poulin, C., 1990, Fouilles archéologiques, surveillance et sauvetage. Projet Cuvillier-Ostell (11A / BjFj-45). Angle Saint-Laurent et Notre-Dame, Montréal, 1989, Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, 99 p.

Saint-Cyr, J.-F., 1927, Les Tramways de Montréal. Causerie par J.-F. Saint-Cyr, président de la Commission des Tramways de Montréal, devant la section de Montréal de l'institut des ingénieurs du Canada, 24 p. BAnq.

Signori, Marielle, 2014, «Avancer en arrière! Ou l'histoire des tramways», La Société d'histoire et de généalogie du Plateau-Mont-Royal. Été 2014, pages 4 et 5.

CATRALOGUE DES PHOTOS

No. photo	Date	Op./lot	Direction et plan	Description
1	11/12/2024	1	Nord Horizontal	Emprise des travaux. Tranchée vers le nord, après le sciage de l'asphalte
2	11/12/2024	1	Nord Horizontal	Idem.
3	11/12/2024	1	Nord Incliné	Rail de tramway dans la tranchée.
4	11/12/2024	1A	Nord Horizontal	Segment ouest de la paroi nord. Fondation en moellon du bâtiment existant.
5	11/12/2024	1A	Nord Horizontal	Segment est de la paroi nord. Fondation en moellon du bâtiment existant.
6	11/12/2024	1A	Nord Horizontal	Paroi nord de la tranchée. Fondation en moellon du bâtiment existant.
7	11/12/2024	1A	Nord Horizontal	Segment ouest de la paroi nord. Fondation en moellon du bâtiment existant.
8	11/12/2024	1A	Nord Horizontal	Segment ouest de la paroi nord. Fondation en moellon du bâtiment existant.
9	11/12/2024	1A	Nord Horizontal	Segment ouest de la paroi nord. Fondation en moellon du bâtiment existant.
10	12/12/2024	1	Sud Incliné	Intérieur du 37-39 Notre-Dame Ouest. Fondations en moellon (sous le mur de fondation en pierres équarries). La photo est prise légèrement à l'est de la tranchée.
11	12/12/2024	1	Sud Incliné	Idem.
12	12/12/2024	1	Sud-ouest Horizontal	Intérieur du 37-39 Notre-Dame Ouest. Fondations en moellon (sous le mur de fondation en pierres équarries). La photo est prise de manière à voir le segment de mur qui fait face à la tranchée.
13	12/12/2024	1	Nord-ouest Horizontal	Fondations du Notre-Dame Ouest depuis l'intérieur. Mur ouest du bâtiment.
14	12/12/2024	1	Nord-ouest Horizontal	Idem. Plan rapproché.
15	12/12/2024	1A	Nord Horizontal	Paroi nord de la tranchée. Fondation en moellon du bâtiment existant.
16	12/12/2024	1A	Nord Horizontal	Idem.
17	12/12/2024	1A	Nord Vol d'oiseau	Empattement (footing) de la fondation en moellon.
18	12/12/2024	1A	Nord Horizontal	Segment ouest de la paroi nord. Fondation en moellon du bâtiment existant.
19	12/12/2024	1A	Nord Horizontal	Fondation en moellon du bâtiment existant. La paroi nord est centrée.
20	12/12/2024	1A	Nord Horizontal	Segment est de la paroi nord. Fondation en moellon du bâtiment existant.
21	12/12/2024	1A	Nord Horizontal	Segment ouest de la paroi nord. Fondation en moellon du bâtiment existant.
22	12/12/2024	1A	Nord Horizontal	Segment ouest de la paroi nord. Fondation en moellon du bâtiment existant. L'échelle verticale est repositionnée du côté ouest.
23	12/12/2024	1A	Nord Horizontal	Idem.

24	12/12/2024	1A	Ouest Horizontal	Paroi ouest de 1A
25	12/12/2024	1A	Ouest Incliné	Paroi ouest de 1A. On observe le socle de lampadaire (à droite) et le massif d'Hydro-Québec (en bas).
26	12/12/2024	1	Sud-ouest Horizontal	Photo d'ambiance du chantier.
27	12/12/2024	1	Ouest Horizontal	Idem.
28	12/12/2024	1	Ouest Horizontal	Idem.
29	12/12/2024	1B	Ouest Incliné	Amoncellement de pierres calcaire.
30	12/12/2024	1B	Ouest Incliné	Idem.
31	12/12/2024	1B	Sud-ouest Incliné	Idem.
32	12/12/2024	1B	Sud-ouest Incliné	Idem. Plan rapproché.
33	12/12/2024	1B	Sud-ouest Incliné	Amoncellement de pierres calcaire.
34	12/12/2024	1B	Sud-ouest Incliné	Idem.

COLLÈGE INTERNATIONAL Marie de France

PROVENCHER_ROY

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU COLLÈGE INTERNATIONAL MARIE DE FRANCE SUR LE SITE DE LA MAISON CONVERSE (BiFj-171)

Surveillance archéologique, printemps 2025

Rapport préliminaire

ethnoscop

Octobre 2025

Projet d'agrandissement du Collège international Marie de France sur le site de la Maison Converse (BiFj-171)

Surveillance archéologique, printemps 2025

Ethnoscop inc. 2025

COLLÈGE INTERNATIONAL Marie de France

PROVENCHER_ROY

Page couverture : Vue générale vers le sud du terrain avant le début des travaux (BiFj-171-25-NUM1-3)

RÉSUMÉ

Une surveillance archéologique a été réalisée par Ethnoscop au printemps 2025 dans le cadre d'un projet d'agrandissement au Collège international Marie-de-France, situé dans l'Arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Les travaux impliquaient la construction d'un bâtiment à l'arrière de la maison Converse, érigée durant la première moitié du XX^{e} siècle et située au 4661, chemin Queen Mary. Le potentiel archéologique de l'endroit avait été établi dans un avis produit au printemps 2024. Y avait été relevée la possibilité de trouver sur le site à la fois des traces d'une présence autochtone, surtout sous la forme de sépultures, et de l'occupation continue des lieux depuis le milieu du XIX^{e} siècle.

Cette surveillance archéologique a permis de décrire les modes de construction d'un puits en maçonnerie, toujours entier au début des travaux et qui a été partiellement démantelé lors des excavations. Les travaux ont en outre révélé la présence d'un mur en pierre, préservé sur seulement deux assises et qui pourrait avoir été rattaché à l'appentis d'un bâtiment illustré sur un plan de 1869 ou à la dépendance représentée sur un plan de 1912. Une fois ces vestiges enregistrés, les excavations ont pu se poursuivre. Puisque le nouveau bâtiment couvre presque entièrement l'espace situé à l'arrière de la maison Converse, le potentiel archéologique résiduel pour le reste du terrain est faible, voire nul.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX
LISTE DES PLANS XI
LISTE DES TABLEAUX XI
LISTE DES PARTICIPANTS XIII
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Méthodes de travail 1
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES 5
2.1 Paysage naturel 5
2.2 Cadre culturel autochtone 8
2.2.1 Paléoindien 8
2.2.2 Archaïque 9
2.2.3 Sylvicole 11
2.2.4 Autochtone historique 15
2.2.5 Sépultures autochtones 15
2.3 Cadre culturel euroquébécois 23
2.4 Interventions archéologiques antérieures 33
2.5 Potentiel archéologique 36
3. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 39
3.1 Séquence stratigraphique générale du site 39
3.2 Vestiges de la dépendance 44
3.3 Puits 45
3.4 Autre vestige en pierre 51
4. CONCLUSION 53
BIBLIOGRAPHIE 55
ANNEXE : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

LISTE DES FIGURES

Figure 1. François Vachon de Belmont, « Description generalle de L'isle de Montreal », 1702 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] 0002664057).....23

Figure 2. Henri Maurice Perrault, « *Plan of properties on the mountain* », vers 1840 (Archives de la Ville de Montréal [AVM]).....24

Figure 3. Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1A.....43

Figure 4. Coupe du puits 1A5, vue vers le sud.....49

Figure 5. Extrait d'une photographie aérienne de 1947.....51

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Dépendance (photo Mathieu Sévigny) 26

Photo 2. Maison Converse (photo Mathieu Sévigny) 26

Photo 3. Paroi est de la sous-opération 1A (BiFj-171-25-NUM1-13) 40

Photo 4. Sable pierreux associé au deuxième sol naturel stérile observé dans toute la sous-opération 1A, vue vers le sud-ouest (BiFj-171-25-NUM1-30) 41

Photo 5. Segment ouest du vestige 1A1, vue vers le nord-est (BiFj-171-25-NUM1-21) 44

Photo 6. Limite nord du vestige 1A2, vue vers le sud (BiFj-171-25-NUM1-25) 44

Photo 7. Parement extérieur de la portion supérieure (non enfouie) du puits 1A5, vue vers le sud (BiFj-171-25-NUM1-40) 46

Photo 8. Parement extérieur du puits 1A5, vue vers l'ouest (BiFj-171-25-NUM1-100) 46

Photo 9. Parement intérieur du puits 1A5, vue vers l'ouest (BiFj-171-25-NUM1-97) 47

Photo 10. Parement intérieur du puits 1A5, vue vers le sud-ouest (BiFj-171-25-NUM1-113) 47

Photo 11. Parement intérieur du puits 1A5, vue vers le sud-ouest (BiFj-171-25-NUM1-122) 48

Photo 12. Parement extérieur du puits 1A5, vue vers le sud (BiFj-171-25-NUM1-160) 48

Photo 13. Vestige 1A6, vue vers le sud (BiFj-171-25-NUM1-89) 52

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation de l'aire d'intervention 3
Plan 2. Aire d'intervention 4
Plan 3. Sites archéologiques préhistoriques de la région de Montréal 19
Plan 4. Localisation des sites préhistoriques et des sépultures sur le mont Royal et ses environs 21
Plan 5. Superposition du plan de Sitwell de 1869 à la trame actuelle 27
Plan 6. Superposition du plan de Hopkins de 1879 à la trame actuelle 29
Plan 7. Superposition du plan de Goad de 1913 à la trame actuelle 30
Plan 8. Superposition du plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1940 à la trame actuelle 31
Plan 9. Superposition d'une photographie aérienne de 1947 à la trame actuelle 32
Plan 10. Interventions antérieures et sites archéologiques à proximité 37
Plan 11. Localisation des sous-opérations 42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 7
Tableau 2. Interventions archéologiques menées précédemment dans le secteur de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce situé au nord du chemin de la côte Saint-Luc 34

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Collège international Marie de France

Nicholas Pichouron, arch.	Directeur des infrastructures

Provencher_Roy

Patrick-Hugh Tiernan	Architecte

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Martin Royer	Coordonnateur, réviseur du rapport
Geneviève Lévesque	Archéologue chargée de projet, rédactrice du rapport
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

En 2024, le Collège international Marie de France a entrepris la construction d'un bâtiment à l'arrière de la maison Converse située au 4661, chemin Queen Mary à Montréal (plans 1 et 2). C'est dans le cadre de ce projet d'agrandissement, visant à offrir aux étudiants de nouveaux espaces d'étude, de détente et de sport, qu'Ethnoscop a été mandatée pour la réalisation d'une surveillance archéologique. Celle-ci faisait suite à un avis archéologique rédigé au printemps 2024 qui avait souligné l'existence d'un potentiel archéologique lié à des occupations autochtones, en particulier la présence éventuelle de sépultures, et à une occupation historique continue depuis le milieu du XIX^{e} siècle. L'intervention visait à superviser les excavations dans le but de réaliser un enregistrement complet des données archéologiques ayant trait autant aux vestiges architecturaux qu'aux sols d'occupation. Le cas échéant, toute découverte de sépultures devait entraîner l'interruption des excavations afin d'établir une nouvelle stratégie d'intervention, à faire approuver par le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

1.2 Méthodes de travail

La surveillance archéologique à l'arrière de la maison Converse a été effectuée à la suite de la délivrance, par le MCC, du permis archéologique 24-ETHN-54. Elle a été réalisée sur onze journées entre les 7 et 24 mars 2025 par l'archéologue chargée de projet.

Les travaux d'excavation mécanique ont été influencés par différentes contraintes, la principale étant l'espace limité pour la circulation de la machinerie et son accès, qui ne pouvait se faire que par un seul endroit à l'ouest[1] de la maison Converse. Plusieurs aménagements modernes étaient d'ailleurs toujours en place lors du début des travaux, lesquels ont été démantelés pendant ceux-ci. On comptait aussi parmi les obstacles des clôtures délimitant le terrain au nord et à l'ouest, des arbres de même que deux poteaux qui soutenaient des conduites électriques aériennes toujours sous tension et dont l'emplacement entrait en conflit avec les limites des excavations. Celles-ci ont aussi été ralenties par la livraison fréquente de

[1] Les positions cardinales présentées dans ce rapport sont basées sur le nord montréalais.

différents matériaux de construction qui devaient être déchargés par la pelle mécanique, seule machinerie présente sur le chantier.

Les données récoltées sur le terrain ont été colligées dans un carnet d'arpentage. Elles comprennent toutes les observations pertinentes à la compréhension des couches, telles que la description des sols, la présence et la description des vestiges mobiliers et immobiliers, la description de chacune de ces couches et vestiges, ainsi que les interprétations préliminaires basées sur ces observations. Ces données ont été enregistrées en utilisant le système de Tikal en suivant l'ordre de réalisation des sous-opérations. Ce système, communément utilisé en archéologie au Québec, comprend un numéro d'opération (ici 1), auquel s'ajoute une lettre servant à désigner chacune des sous-opérations réalisées pendant l'intervention (ici A et B). Un numéro de lot sert finalement à désigner les vestiges architecturaux et les couches de sols. Dans le cas présent, puisque cette intervention a entraîné la délimitation d'un nouveau site archéologique (BiFj-171), l'ensemble des excavations mécaniques menées à l'arrière de la maison Converse a été enregistré comme la sous-opération 1A. La sous-opération 1B, située à l'ouest de la maison, correspond quant à elle à un sondage excavé mécaniquement à des fins de caractérisation environnementale.

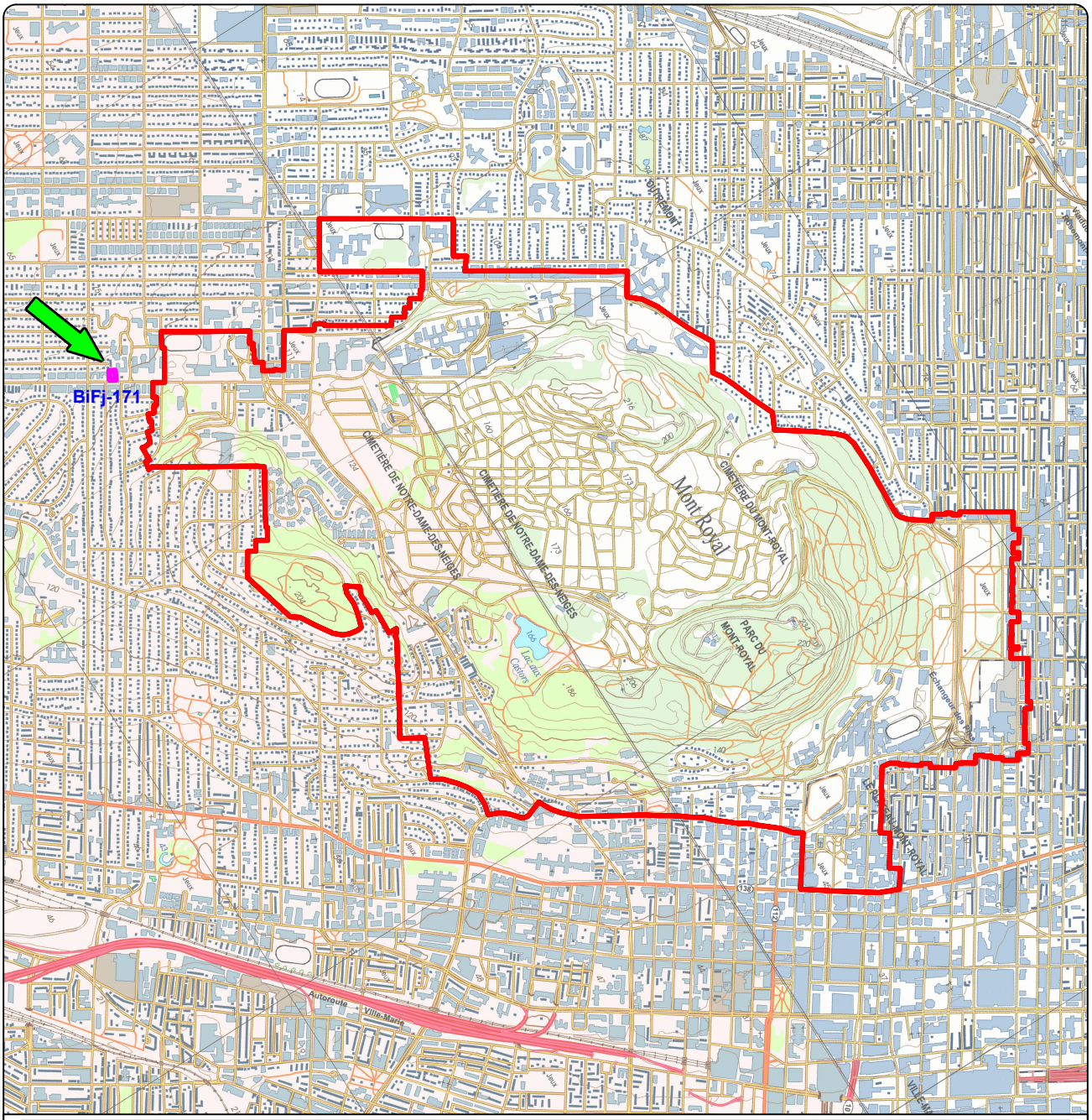

MAISON CONVERSE, BiFj-171
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 1
LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION

AIRE D'INTERVENTION ET SITE ARCHÉOLOGIQUE BiFj-171

BiFj-171 CODE BORDEN

SITE PATRIMONIAL DU MONT ROYAL

N.Mtl N.G.

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 31H12-200-0102 et 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec

0 250 500 m
ÉCHELLE : 1/30 000

PRO2437
ethnoscop

MAISON CONVERSE, BiFj-171
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 2
AIRE D'INTERVENTION

AIRE D'INTERVENTION ET SITE BiFj-171

BiFj-171 CODE BORDEN

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets nos 31H05-010-3930 et 3931
© 2024 Google Maps
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/750

PRO2437

ethnoscop

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES[2]

2.1 Paysage naturel

L'aire d'intervention est située sur le flanc nord-ouest du mont Royal, à environ 200 m à l'ouest du site patrimonial du même nom. Le mont Royal constitue un des principaux éléments visibles dans le relief de la vallée du Saint-Laurent. Il a été formé il y a plus de 125 millions d'années par une intrusion magmatique figée sous la surface de la croûte terrestre qui a ensuite été déchaussée progressivement par un long processus d'érosion[3]. Le mont Royal est composé en réalité de trois sommets distincts, soit celui d'Outremont au nord à 215 m NMM[4], celui du mont Royal au sud-est à 232 m NMM et celui de Westmount au sud-ouest à 201 m NMM (Poitras et Burgess 2005). Plusieurs des principaux ruisseaux qui ont existé sur l'île de Montréal circulaient anciennement entre ces sommets. C'est le cas par exemple du ruisseau Raimbault, aussi nommé ruisseau de la Côte-des-Neiges, qui a joué un rôle important dans l'implantation et le développement des différentes communautés autochtones et eurocanadiennes qui se sont établis sur le versant nord du mont Royal. Le tracé de ce cours d'eau, aujourd'hui disparu, suivait approximativement celui du chemin de la Côte-des-Neiges.

Située à une altitude de 90 à 93 m NMM, la zone d'intervention se trouve beaucoup plus bas que les trois sommets du mont Royal. Elle aurait néanmoins été accessible assez tôt dans la séquence générale des événements tardi et postglaciaires qui ont façonné le relief actuel dans le sud du Québec, lesquels sont présentés dans le tableau 1. Selon ces données, le retrait progressif des glaces, à la suite de la dernière période glaciaire, débute il y a environ 22 000 ans AA (Richard 2020). Sa marge atteint les environs de l'aire d'intervention autour de 13 500 ans AA. À cette époque, le lac proglaciaire Candona borde le glacier au sud et ses eaux douces et froides atteignent une altitude d'environ 220 m NMM. Bloqué dans la région de

[2] Sauf celles de la sous-section 2.4, les données de cette section proviennent en bonne partie d'Ethnoscop 2025.

[3] https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/natures-cultures/relief-geologie, page consultée le 2025-10-03

[4] L'abréviation NMM désigne le niveau moyen de la mer, soit « la hauteur moyenne de la surface de la mer, mesurée en fonction de toutes les variations de la marée sur une période donnée » (https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8877561/niveau-moyen-de-la-mer, page consultée le 2025-09-17).

Québec par le glacier qui y est encore présent, son drainage s'effectue alors en direction du sud, en suivant le fleuve Hudson (Richard 2018).

Vers 12 900 ans AA, la digue de glace obstruant la vallée du Saint-Laurent s'estompe, libérant ainsi les eaux du lac Candona. Son niveau baisse rapidement alors qu'il se déverse vers le nord-est dans la mer de Goldthwait. La vallée du Saint-Laurent et le bassin de l'actuel lac Champlain sont presque immédiatement inondés par les eaux salines de l'océan Atlantique et forment un environnement marin, qui persiste pendant près de 2 000 ans et qui est nommé mer de Champlain (Chapdelaine et Richard 2017 : 301, Ethnoscop 2011 : 8 et Occhietti et Richard 2003). Sous l'effet du relèvement isostatique, le niveau de la surface de l'eau s'abaisse graduellement pour atteindre, autour de 10 600 ans AA, une altitude évaluée à 52 m NMM. C'est une désalinisation progressive de cette masse d'eau, alimentée par la fonte des glaces (un processus toujours en cours), qui entraîne alors la transformation de ce milieu marin en un nouvel environnement d'eau douce, le lac à Lampsilis.

L'aire d'intervention, avec son altitude située entre 90 et 93 m NMM, aurait émergé autour de 11 800 ans AA. La mer de Champlain était encore bien présente dans la vallée du Saint-Laurent, situant l'île de Montréal dans un environnement probablement assez peu invitant, considérant l'importante distance qui la séparait du reste du continent.

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[5]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS ET GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'INTERVENTION
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Provinces maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé contre le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la portion des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible et le climat est sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel actuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 ans AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 ans AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9600 ans AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9000 ans AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8900 ans AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8400 ans AA : rivage de Saint-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 ans AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6500 ans AA
	3b	7000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6000	Fonte finale du glacier (6 000-5 500 ans AA)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6800 ans AA
	4b	5000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours. AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.

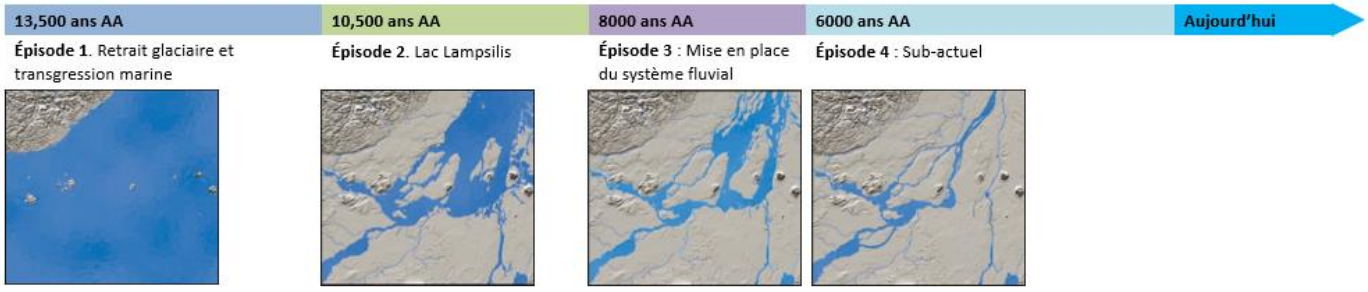

[5] Tableau conçu par Jean Poirier† d'Ethnoscop et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite en géographie de l'Université de Montréal, en octobre 2016 puis mis à jour par lui-même à l'été 2022

2.2 Cadre culturel autochtone

2.2.1 Paléoindien

Lorsque les premières occupations humaines se produisent dans le sud du Québec, entre 13 000 et 12 000 ans AA, les sommets du mont Royal et de ses voisines montérégiennes sont les seuls endroits dans les basses-terres du Saint-Laurent qui émergent des eaux de la mer de Champlain. L'aire d'intervention, située à une altitude de 90 m NMM, pourrait donc théoriquement être accessible peu après le début de cette période. Les traces de la période paléoindienne sont toutefois assez peu nombreuses sur le territoire québécois et aucune ressource archéologique de cette période n'a encore été découverte sur l'île de Montréal, ni même dans sa périphérie immédiate. Cette phase se divise en deux sous-périodes : le Paléoindien ancien (13 000 à 11 600 ans AA) et le Paléoindien récent (11 350 à 8800 ans AA).

Le Paléoindien ancien n'est représenté, au Québec, que par un seul site archéologique qui se situe dans la région du lac Mégantic, à plus de 200 km à l'est de Montréal, le site Cliche-Rancourt. Cette occupation a été identifiée légèrement en retrait du lac aux Araignées qui, via les lacs Mégantic et des Joncs, alimente la rivière Chaudière. Le site est situé en plein cœur des Appalaches, à une altitude de 418 m NMM, en bordure d'une voie de navigation facilement accessible depuis le bassin hydrographique de la rivière Kennebec au sud (Chapdelaine 2007). Une végétation de type toundra ou forêt clairsemée offrait également un milieu propice à la capture du caribou (Chapdelaine 2014) et l'utilisation de pointes de projectile munies de cannelures est le principal indice d'une présence humaine à cette période. D'autres voies d'accès ont également été envisagées pour expliquer un peuplement du territoire québécois par les groupes chasseurs-cueilleurs-pêcheurs nomades du Paléoindien, notamment le corridor formé par la rivière Hudson et le lac Champlain. Plusieurs sites archéologiques contemporains du site Cliche-Rancourt (Chapdelaine et Richard 2017) existent en effet, au sud de la frontière avec les États-Unis, sur les paléorivages associés à la mer de Champlain et au lac à Lampsilis ainsi qu'à ceux de leurs différents affluents (Crock et Robinson 2012 et Robinson 2012). Il est donc raisonnable de penser que les ressources de la mer de Champlain étaient suffisamment intéressantes pour justifier une présence en bordure de celle-ci, bien qu'il semble peu probable que l'archipel formé par le sommet des Montérégiennes ait été suffisamment attrayant pour justifier les efforts nécessaires pour y parvenir.

Les sites attribués au Paléoindien récent sur le territoire québécois sont un peu plus nombreux; ils se situent à différents endroits dans la province, notamment sur les hauts plateaux qui surplombent actuellement l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, soit dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie (Dumais 2000), en Abitibi (Côté 1998), à Lévis (Pintal 2002) et à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1998). Ils sont associés à une technologie de la taille de la pierre appelée Plano, principalement caractérisée par des pointes de projectile présentant des enlèvements étroits, réguliers et parallèles. Leur outillage comprend également des forets, des grattoirs en forme de goutte et des grands bifaces lancéolés et

foliacés. Les plus proches traces d'occupation du Paléoindien récent ont été trouvées à environ 85 km vers le sud-ouest, sur l'île Thompson dans le lac Saint-François (Gagné 1998, Gogo 1961 et Wright 1980, 1982, 1994 et 1995); ce site est à une altitude d'environ 50 m NMM, soit bien en dessous du niveau de celui de l'aire d'intervention. L'altitude du site de l'île Thompson contribue cependant à retracer approximativement le niveau de l'eau à cette époque. Elle permet également d'affirmer qu'à cette même époque, l'aire d'intervention se trouvait déjà à une bonne distance à l'intérieur de l'île. Selon toutes vraisemblances, la portion la plus haute du ruisseau Raimbault devait déjà exister et présenter un tracé et un débit relativement similaires à ceux qu'il connaîtra lorsque les premiers Européens viendront s'y installer, bien que certaines fluctuations aient pu exister. Une occupation autochtone contemporaine de celle de l'île Thompson à l'intérieur de l'aire d'intervention et en lien avec ce ruisseau serait donc tout à fait possible.

2.2.2 Archaïque

La période archaïque, dont la phase ancienne coïncide partiellement avec la phase récente de la période paléoindienne, marque l'introduction d'une nouvelle industrie lithique, soit celle de la pierre polie, ainsi qu'une adaptation des techniques de taille au travail de matières lithiques aux qualités clastiques beaucoup plus variées que celles en usage pendant la période précédente. Elle se divise en trois grandes sous-périodes, soit l'Archaïque ancien (10 000 à 8000 ans AA), l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA), lui-même subdivisé en Archaïque supérieur laurentien (6000 à 4 000 ans AA) et en Archaïque supérieur post-laurentien (4500 à 3000 ans AA). Ce découpage est fondé essentiellement sur la variabilité fonctionnelle et typologique de l'outillage en pierre alors que le mode de vie, le mode d'exploitation des ressources et les schèmes d'occupation du territoire ne se modifient que très graduellement.

L'Archaïque ancien et moyen sont assez mal représentés dans le sud du Québec. Une pointe de projectile à base bifurquée de type Kanawha, trouvée en amont du fleuve Saint-Laurent près de l'embouchure de la rivière Delisle, constitue le seul témoin archéologique d'une présence autochtone dans la région montréalaise pendant l'Archaïque ancien (Archéotec 1984 et Pointe-à-Callière 2020), mais des manifestations de cette période sont également connues dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007b et Corbeil 2007), de même qu'au sud de la frontière, où elles sont plus nombreuses. Des composantes de l'Archaïque moyen ont été identifiées dans différentes régions qui avaient déjà été occupées pendant la période paléoindienne, notamment sur l'île Thompson dans le lac Saint-François (Kenyon 1959 et Wright 1994), à Coteau-du-Lac près de l'embouchure de la rivière Delisle (Archéotec 1984) et dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007b et Graillon 1998). Ces occupations sont généralement reconnues à partir de pointes de projectile de type Neville et Stark (Dumais et Rousseau 2003 : 13). Aucune trace d'occupation de cette période n'a cependant encore été identifiée sur l'île de Montréal.

Ce n'est qu'au cours de l'Archaïque supérieur que semble véritablement débuter le peuplement de l'île de Montréal et de ses environs. Cette période est beaucoup mieux

représentée sur le territoire québécois que ne le sont celles qui l'ont précédée. Elle est caractérisée par la présence de petits groupes mobiles dont le mode de vie est axé sur l'exploitation des ressources issues de la chasse, la pêche et la cueillette. C'est à cette période que la formation de cornéenne présente sur le flanc est du mont Royal commence à être utilisée. Si une présence aussi ancienne sur le flanc de la montagne était supposée indirectement par la présence d'objets en cornéenne sur plusieurs sites de cette période, la découverte d'une pointe de projectile à pédoncule sur le site de la carrière de cornéenne (BjFj-97) sur le mont Royal en 2023 permet cependant, pour la première fois, de l'associer directement à la période Archaïque (Arkéos 2025a). Quoique cet affleurement ne soit pas le seul endroit où la cornéenne aurait été accessible, c'est bien le seul pour lequel des traces d'exploitation sont connues (Ethnoscop 2004 et Tremblay 2004 : 6).

Plusieurs traces d'occupation de l'Archaïque ont été trouvées sur l'île de Montréal, la plupart dans le Vieux-Montréal où se concentre une large proportion des recherches archéologiques conduites sur l'île. Pour l'instant, la plus ancienne occupation autochtone connue dans le Vieux-Montréal a été localisée sous la chaussée de la rue Saint-Paul Est, à l'ouest de la place Jacques-Cartier (BjFj-196, Ethnoscop 2022a), où une datation radiométrique obtenue sur un échantillon de charbon de bois prélevé dans un foyer fait remonter cette occupation à une période située entre 4414 et 4160 ans AA (3870 ± 30 ans AA). Une pointe de projectile découverte sur le même site présente également une morphologie qui la rapproche de cette même période de transition entre l'Archaïque supérieur laurentien et l'Archaïque supérieur post-laurentien, tandis qu'une autre pièce, une base de biface, présente des caractéristiques typiques de la plus tardive de ces deux sous-périodes. Le site Saint-Éloi (BjFj-107), aussi dans le Vieux-Montréal, a livré une datation radiocarbone légèrement plus récente (Ethnoscop 2004). Elle situe au moins un des foyers trouvés sur le site à une période située entre 4160 et 3850 ans AA (3680 ± 60 ans AA); l'absence de céramique sur ce site serait conforme à une occupation de l'Archaïque. Des artefacts typiques de l'Archaïque post-laurentien ont également été recueillis sur le site du Versant Sud (Ethnoscop 1993, 2000 et 2005) – cette appellation a été proposée par Ethnoscop (2005) afin de regrouper les différentes composantes d'une occupation réparties entre les sites BjFj-18, 49 et 200 dont les limites ont été établies sur la base de la répartition des lots de la période historique. Parmi ces objets, des pointes de types Lamoka ont été identifiées à quelques reprises. Ces trois sites de la période archaïque se trouvent à des altitudes similaires : entre 14,65 et 15,60 m NMM sur le site de la rue Saint-Paul (BjFj-196, Ethnoscop 2022a), entre 14,25 et 14,75 m NMM sur le site Saint-Éloi (BjFj-107, Ethnoscop 2004) et entre 15,50 et 16,50 m NMM sur le site du Versant Sud (BjFj-18, 49 et 200, Ethnoscop 2005).

La découverte de quelques fragments de crâne humain sur le site Saint-Éloi et leur association à une période antérieure à l'arrivée des Européens doit également être mentionnée, bien que cette association soit hypothétique et que le reste de la sépulture ait été détruite à la période historique. En effet, le site Saint-Éloi, contrairement aux deux autres, n'a livré aucun témoin d'une présence autochtone qui soit postérieure à la période archaïque; la sépulture soulève donc la possibilité que cet endroit du Vieux-Montréal ait été utilisé comme lieu d'ensevelissement par des groupes aussi anciens que ceux de l'Archaïque. Un fragment de

gouge récolté un peu plus au nord, mais à l'extérieur du Vieux-Montréal, pourrait également se rattacher à cette période archaïque (Ethnoscop 2008a); il provient du site BjFj-140, sis à l'angle de la rue De Bleury et du boulevard René-Lévesque Ouest, dans un sol naturel dont la surface se trouvait à 22,65 m NMM.

Des occupations de la période archaïque ont également été identifiées ailleurs sur l'île de Montréal, notamment près des rapides de Lachine sur le site de la maison Étienne-Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85, SACL 2006, 2010 et 2013), de même qu'en bordure de la rivière des Prairies sur le site de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet (BjFj-85, Arkéos 1996). L'île de Montréal n'est toutefois pas la seule de l'archipel d'Hochelaga à être occupée pendant la période archaïque. Des traces de cette période ont été identifiées sur les îles Jésus (BjFk-3, Archéobec 1996) et BkFj-18, Arkéos 2025b), aux Tourtes (BiFl-5, Archéotec 2004), Perrot (BiFl-1, Archéotec 2010 et Lueger 1975), des Sœurs (BiFj-1 et 49, Arkéos et Archéocène 1998 et Ethnoscop 2015a) et Sainte-Thérèse (BkFi-1, Chevrier 1980).

2.2.3 Sylvicole

Dans le sud du Québec, l'adoption d'une nouvelle technologie, celle de la céramique, marque le début d'une nouvelle période, le Sylvicole. Dans la région de Montréal comme dans le reste du Québec méridional, cette période est nettement mieux représentée que celle qui la précède. Elle est associée à d'importants changements dans la technologie, le mode de subsistance et le mode de vie de ces groupes. Ces changements se traduisent entre autres par l'adoption progressive de la céramique, de l'agriculture et d'un mode de vie de plus en plus sédentaire. Divisée en trois sous-périodes (inférieur, moyen et supérieur) et en nombreuses sous-sous-périodes, divisions basées principalement sur les différences morphostylistiques observables sur les objets en céramique, elle s'étend de la fin de l'Archaïque jusqu'à l'arrivée des Européens et comprend une variété d'occupations et de traditions culturelles.

Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA)

Le Sylvicole inférieur est associé à la mise en place de deux réseaux d'interaction : Meadowood et Middlesex. La région de Montréal, comme le reste de la vallée du Saint-Laurent, se situe dans le rayon d'influence de la sphère d'interaction Meadowood, qui couvre l'est de la région des Grands Lacs et le nord de l'État de New York (Clermont 1990a). Les groupes qui participent à ce réseau d'échange exploitent le chert Onondaga, une matière disponible dans la région des Grands Lacs, et en fabriquent des pointes de projectiles de belle facture, à fines encoches latérales et à base carrée, des lames de cache et des grattoirs de forme triangulaire. Le réseau Middlesex demeure quant à lui peu connu, ou peu influent, dans le sud du Québec et aucune trace d'occupation Middlesex n'a été trouvée sur l'île de Montréal à ce jour. La spécificité de leurs pratiques funéraires constitue l'un des seuls marqueurs permettant d'attribuer des groupes à la sphère d'influence culturelle Middlesex; la manifestation la plus nette de leur présence au Québec est la sépulture du boulevard Champlain à Québec (Clermont 1976 et 1990b).

Sur l'île de Montréal, plusieurs des espaces occupés à la période archaïque sont réoccupés, notamment ceux dans le Vieux-Montréal. C'est le cas, entre autres, du site du Versant Sud (BjFj-18, 49 et 200), où cette période est représentée par deux lames de cache (Ethnoscop 2000), de même que celui de la rue Saint-Paul (BjFj-196), sur lequel ont été trouvés une ébauche de gorgerin en ardoise et un fragment de céramique traitée au battoir cordé sur ses deux surfaces, une caractéristique associée aux vases de type Vinette (Ethnoscop 2022a). C'est également à cette époque que semble débuter l'occupation autour de la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours, sur un site désigné par Ethnoscop (2022a) sous l'appellation Pied-de-la-Butte et qui réunit les codes Borden BjFj-96 et BjFj-100. Ce site est à une altitude similaire à celle des sites occupés pendant la période archaïque, puisque la surface du foyer découverte par le Groupe de recherches en histoire du Québec en 1998 se trouvait à une altitude de 16,20 m NMM. Ce site a également livré un outil typique du Sylvicole inférieur, soit un grattoir bifacial en chert Onondaga (Groupe de recherches en histoire du Québec 1999). Plus à l'ouest, près des rapides de Lachine, le site de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier (BiFj-85), qui était déjà occupé à la période archaïque, est également réoccupé.

Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)

Le Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) est marqué par les ramifications du courant culturel Hopewell, dont le locus principal se situe dans le Midwest américain. Elles sont désignées, dans le sud du Québec, sous le nom de complexe Pointe Péninsule (Plourde 2003). Cette période est caractérisée par la production d'une poterie de forme fuselée dont la paroi extérieure est décorée intégralement d'empreintes ondulantes et dentelées, souvent appliquées avec un effet repoussé (Gates St-Pierre 2010). À partir du Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA), des différences régionales commencent à devenir plus visibles, notamment dans le choix des attributs stylistiques ornant les vases. Dans la vallée laurentienne comprise entre Cornwall et les îles de Boucherville, c'est à la tradition Melocheville que sont associés les sites de cette période (Gates St-Pierre 2006). Les vases de cette période sont identifiables à leurs décors composés de ponctuation formant des bosses sur la paroi interne, souvent accompagnées d'empreintes à la cordelette (Chapdelaine 1990 : 25). Les pointes de projectile du Sylvicole moyen sont en général plus petites que lors des périodes précédentes et on leur donne une forme triangulaire, un changement qui pourrait annoncer l'adoption de l'arc et de la flèche (Nassaney et Pyle 1999). Dans la région de Montréal, en plein cœur de la vallée du Saint-Laurent, l'étude diachronique de dépotoirs sur le site de la Pointe-du-Buisson a fait ressortir, au Sylvicole moyen tardif, une stabilité des stratégies d'exploitation qui précède l'adoption de l'horticulture (Cossette 2000 : 142). C'est cette stabilité des ressources qui a pu mener, chez les groupes de langues iroquoiennes du Sylvicole supérieur, à une sédentarisation ainsi qu'à l'émergence de lignages matrilinéaires et d'une règle de résidence de type matrilocal (Gates St-Pierre 2010 : 28).

Plusieurs sites du Sylvicole moyen, tant à sa phase ancienne que tardive, sont connus sur l'île de Montréal. Dans le Vieux-Montréal, la plupart des endroits fréquentés à l'Archaïque ou au Sylvicole inférieur sont toujours occupés. Des traces de cette période ont été identifiées sur les

sites du Versant Sud (BjFj-18, 49 et 200), du Pied-de-la-Butte (BjFj-96 et 100) et de la rue Saint-Paul (Ethnoscop 2022a). C'est également au Sylvicole moyen ancien que remontent les plus anciennes occupations connues à proximité de l'embouchure de la Petite rivière Saint-Pierre (Ethnoscop 2013), située dans le même secteur. Si la plupart des sites du Sylvicole moyen connus sur l'île de Montréal se concentrent dans le secteur du Vieux-Montréal, le reste de l'île est également fréquenté et des traces d'occupations de cette période ont aussi été trouvées dans l'ouest de l'île (BiFj-85 et BiFk-6) de même que sur la pointe est de l'île, au site BkFi-52.

Dans le secteur de l'aire d'intervention, c'est également à la phase ancienne du Sylvicole moyen que remontent les plus anciennes traces d'un axe de circulation longeant l'ancien ruisseau Notre-Dame-des-Neiges, dont le tracé longe approximativement celui du chemin de la Côte-des-Neiges. La station B du site BiFj-93 (Arkéos 2012) a en effet livré les fragments d'un vase en céramique présentant un décor typique de cette période.

Sylvicole supérieur (1000 à 425 ans AA)

La période suivante, celle du Sylvicole supérieur (1000 à 425 ans AA) marque l'affirmation identitaire des deux grands ensembles linguistiques et culturels du Nord-Est américain, les univers iroquoien et algonquien (St-Arnaud et Chapdelaine 1996). Les groupes de la famille iroquoienne s'établissent le long de la vallée du Saint-Laurent, sur un vaste territoire qui s'étend du lac Ontario à l'embouchure du Saguenay de même que dans le bassin versant de la rivière Richelieu et la région du lac Champlain. Ils adoptent des pratiques horticoles s'articulant autour du maïs, de la courge et du haricot et érigent, à partir du XIII^{e} siècle, des habitations semi-permanentes souvent regroupées sous forme de village. La décoration des vases évolue et on y définit une succession de traditions potières. Dans la grande région de Montréal, les traces de cette période sont présentes un peu partout. Ainsi, des témoins de cette période ont été trouvés sur la plupart des sites préhistoriques précédemment mentionnés, en particulier dans le secteur du Vieux-Montréal (Arkéos 1991, Tremblay et Pothier 2004 et Ethnoscop 2022a), mais également sur les pourtours du mont Royal. C'est sur le flanc sud du mont Royal, à environ 3,60 km de l'aire d'intervention, qu'a été découverte, au XIX^{e} siècle, l'occupation la plus significative du Sylvicole supérieur, soit le site Dawson (BjFj-1) qui, jusqu'à présent, est le seul site villageois connu sur l'île de Montréal (Pendergast et Trigger 1972 et Ethnoscop 2017 et 2023a). Les recherches les plus récentes menées sur ce site ont d'ailleurs soulevé l'hypothèse selon laquelle il aurait connu plusieurs occupations au cours du Sylvicole supérieur ainsi qu'après l'arrivée des Européens (Ethnoscop 2023a).

Plusieurs des sites situés en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges ont livré des témoins d'une présence autochtone associée au Sylvicole supérieur. La faible quantité d'artefacts recueillis sur ces différents sites concorde avec des arrêts de courte durée sur un axe de circulation permettant de traverser la montagne. Ce chemin, fréquenté depuis au moins le Sylvicole moyen, empruntait approximativement le même tracé que celui de la Côte-des-Neiges. Parmi ces lieux d'occupation, le principal est à la limite sud de ce corridor permettant de traverser le mont Royal, près de l'intersection entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Cedar. C'est à cet endroit qu'ont été identifiés deux petits sites (BiFj-137 et BiFj-138,

Arkéos 2018). Parmi ceux situés en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges, le site BiFj-138 est le seul où une présence semble s'être répétée à plusieurs reprises ou de façon plus intensive. Les résultats des travaux de 2018 et 2019 n'étant pas encore disponibles, il est difficile d'avoir une idée précise de la situation. Le site BiFj-137, situé sur une terrasse légèrement plus haute que celle du site BiFj-138, se concentre autour d'un unique sondage positif dans lequel 27 fragments d'un même vase ont été récoltés.

Le site BiFj-163 (Ethnoscop 2023b) de même que la station A du site BiFj-93 (Arkéos 2012) ont également été associés au Sylvicole supérieur sur la base de leur assemblage archéologique. Ils se distinguent toutefois des autres sites de cette période par une proportion plus élevée de fragments de pipes que de vases dans leur assemblage céramique. En effet, sur les trois fragments de céramique trouvés dans un contexte in situ au site BiFj-163, deux provenaient de tuyau de pipe. Le troisième, un fragment de céramique dont la taille est trop restreinte pour en extraire la moindre information, pourrait vraisemblablement être contemporain. Le site a également livré deux objets en céramique dans des contextes jugés perturbés, soit un fragment de panse dont la paroi extérieure est entièrement lisse et un troisième tuyau de pipe. La station A du site BiFj-93, sur le terrain du cimetière Côte-des-Neiges, n'a livré qu'un seul objet en céramique; il s'agit d'un fragment de pipe trompette.

Cette même particularité, soit une plus forte représentativité des pipes, est également observée sur le site de l'oratoire Saint-Joseph (BiFj-88) qui servait, contrairement aux deux autres, de lieu d'inhumation. Les quelques objets diagnostiques du Sylvicole supérieur qui ont été découverts sur ce site l'ont cependant tous été en dehors des sépultures (Archéotec 2021). Ces objets comprennent trois fragments de pipes ainsi que deux fragments de vases en céramique, parmi lesquels se trouve un fragment de bord appartenant à un vase à parement court décoré d'incisions horizontales.

Cette proportion plus importante des fragments de pipes qui caractérisent les sites du chemin de la Côte-des-Neiges n'est pas observée sur les autres sites du mont Royal où, comme ailleurs dans le sud du Québec, les vases sont plus nombreux. Par exemple, sur le site BiFj-6 situé sur le terrain du Grand Séminaire à proximité du chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Sherbrooke Ouest, trois fragments de céramique ont été mis au jour (Ethnoscop 2021a : 68). Au moins un de ces artefacts est associé à une présence des Iroquoiens du Saint-Laurent pendant le Sylvicole supérieur. Il présente une paroi externe exfoliée, une paroi interne décorée d'impressions à l'ongle en obliques à gauche et une lèvre plate et non décorée. Les deux autres fragments sont trop mal préservés pour en tirer des informations. Une dent d'ours pourrait également être liée à cette même présence. Les vases sont également plus fréquents que les pipes sur les sites se trouvant sur le flanc est de la montagne, soit les sites BjFj-97 et BjFj-134 dont les occupations semblent étroitement liées l'une à l'autre (Arkéos 2025c et Ethnoscop 2008b). Sur le flanc sud de la montagne, le site BiFj-166 a également livré quelques artefacts en céramique (Arkéos 2025d). Si sa collection ne comprend aucun fragment de pipe, elle se distingue néanmoins par la présence d'un petit jeton; le reste de la collection correspond à trois fragments appartenant probablement à un même vase, qui est clairement associé au Sylvicole supérieur.

2.2.4 *Autochtone historique*

L'arrivée des premiers Européens dans la région de l'île de Montréal marque le début de la période historique. Différents groupes autochtones continuent toutefois d'occuper cette région et témoignent d'une histoire autochtone riche et complexe. Des vestiges de contacts entre Autochones et Européens, entre autres par la traite, ont été trouvés sur plusieurs sites montréalais, bien qu'ils soient généralement présents en assez faible quantité. Certains de ces objets ont été découverts, par exemple, au site Dawson (BjFj-1) qui pourrait avoir connu plusieurs occupations (Ethnoscop 2019a), ainsi qu'à la mission de la Montagne (BiFj-6), destinée à la conversion des Autochtones durant la seconde moitié du XVII^{e} siècle (Patrimoine Experts 2000 : 4).

Le site BiFj-162, situé près de l'intersection entre les chemins de la Côte-des-Neiges et Remembrance, a également livré des indices d'une présence autochtone historique puisque deux fragments de pipes à tuyau amovible y ont été trouvés (Ethnoscop 2023b). Ce type d'objet en pierre, également nommé calumet canadien, est le plus souvent associé aux Autochtones, mais était également partagé par ceux d'origine européenne. Il se retrouve généralement dans des contextes datés de la deuxième moitié du XVII^{e} siècle et du XVIII^{e} siècle (Daviau 2008). Ceux découverts sur le site BiFj-162 pourraient donc être contemporains de l'occupation autochtone au fort de la Montagne (BjFj-6). La présence de ces deux fragments de pipe en pierre de la période historique, dans un axe de circulation où la fréquence étonnamment élevée de pipes en céramique avait déjà été soulevée pour la période du Sylvicole supérieur, permet de se questionner sur l'existence d'un lien entre ces deux catégories d'objets et sur la possibilité que certaines de celles en céramique, associées au Sylvicole supérieur, puissent se rattacher au début de la période historique.

2.2.5 *Sépultures autochtones*

Depuis le milieu du XIX^{e} siècle, plusieurs sépultures autochtones ont été observées à différents endroits sur les flancs du mont Royal, dont certaines du côté nord-ouest de la montagne à moins de 600 m de l'aire d'intervention (plan 4). Si l'association chronologique de ces différentes sépultures est souvent incertaine, en particulier pour les plus anciennes de ces découvertes qui remontent au milieu du XIX^{e} siècle, au moins une partie d'entre elles sont attribuables au Sylvicole supérieur. Elles pourraient néanmoins couvrir un intervalle beaucoup plus vaste, s'étendant de la période archaïque jusqu'à celle de contact.

Une vingtaine de sépultures autochtones ont été trouvées sur le flanc sud-ouest de la colline Westmount (S1 sur le plan 4). Elles ont d'abord été décrites par Lighthall (1898, 1920 et 1922), puis par Larocque vers 1990 (Larocque 1989 et 1990a), mais les informations à leur sujet, dû à l'ancienneté de leur découverte, demeurent incomplètes. Ces sépultures sont regroupées dans le site BiFj-31, mais l'emplacement exact de chacune d'elles est incertain. Ce site comprend notamment le terrain de l'école Saint-George (3685, The Boulevard) sur lequel une côte humaine a été trouvée (Larocque 1990b). Selon les informations disponibles, il s'agit de sépultures primaires et individuelles dans lesquelles les individus auraient été inhumés sur

le côté en position fléchie. Un des aspects notables de ces sépultures est l'utilisation, dans certains cas, de grandes dalles en pierre posées à plat et recouvrant les ossements, une caractéristique qui n'a pas été soulevée pour aucune des autres sépultures trouvées jusqu'à présent sur le mont Royal. Cette caractéristique a cependant été observée à Côteau-du-Lac (Marois 1), où seul le crâne est recouvert, ainsi que sur la station 5 de la Pointe-du-Buisson (Clermont 1978), où les pierres recouvrent les restes de crémations multiples. Des datations radiocarbones réalisées sur ces deux sites les associent respectivement à l'Archaïque (4895 ± 80 ans AA) et au Sylvicole inférieur (430 ± 130 B.C.[6]). En ce qui concerne les sépultures trouvées à Westmount, si leur datation ne peut être déterminée et que leur contemporanéité peut également être mise en doute (Larocque 1990a), au moins une partie d'entre elles présentent un mode d'inhumation distinct de celles trouvées dans les autres secteurs du mont Royal qui, dans au moins deux cas, ont été associées par datation radiocarbone à la fin de la préhistoire[7]. Une sépulture découverte en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges, du côté ouest de la route (S3 sur le plan 4), pourrait se rattacher à ce même ensemble, bien que son contexte soit un peu différent de ceux des autres sépultures selon les informations rapportées par Lighthall (1924). Le squelette en question aurait été trouvé à l'intérieur d'une petite grotte dans la paroi rocheuse située à l'ouest du réservoir Côte-des-Neiges, et ce, lors de travaux d'extraction de la pierre au début du XX^{e} siècle.

Quelques sépultures ont été trouvées sur le flanc nord-ouest de la colline de Westmount, le long du chemin Queen-Mary (S6 sur le plan 4). Un premier squelette a été découvert en 1881, lors des excavations associées à la construction du Collège Notre-Dame. Peu d'informations sont disponibles au sujet de cette sépulture, si ce n'est que la profondeur des excavations fut d'environ 5 pi, que cette découverte est consignée dans le procès-verbal du Conseil provincial et que les restes ont été inhumés dans une boîte au cimetière des enfants morts sans baptême. (Rumilly 1969 : 84). Une fosse contenant les restes partiels d'au moins un adulte et de deux individus juvéniles a également été mise au jour, en 2007, lors de travaux de la Commission des services électriques de Montréal devant le collège (site BiFj-88, Ethnoscop 2010a : 440-470). Seulement quelques ossements ont été trouvés dans ces sépultures. Ceux de l'individu adulte se limitaient à quelques fragments appartenant aux membres inférieurs, dont la disposition permet tout de même de supposer qu'il avait été inhumé sur le côté en position fléchie. Les ossements appartenant aux deux individus juvéniles étaient trop peu nombreux pour recomposer leur position. Des datations radiocarbone réalisées sur les ossements de deux des trois individus, un adulte et un juvénile, ont indiqué que leur décès se serait produit soit entre 1430 et 1520 AD ou entre 1580 et 1630 AD (410 ± 40 ans AA[8]), ce qui le placerait presque

[6] Seule la date B.C. est présentée dans l'article de Normand Clermont, sans précision sur la méthode de calibration utilisée, et aucune information concernant la réalisation de datation radiocarbone n'est présentée dans les rapports des interventions de 1967 (Société d'archéologie préhistorique du Québec 1968), 1969 (Société d'archéologie préhistorique du Québec 1970) et de 1971 (Crête 1971).

[7] Les sépultures en question sont celles du chemin Queen-Mary et du site Dawson, présentées plus loin dans le texte.

[8] Avant aujourd'hui. L'âge conventionnel exprime une donnée standardisée calculée à partir de la « demi-vie de Libby », soit la mesure de décroissance radioactive du carbone 14 telle que calculée par Libby en 1950 et estimée à 5568 ans. Cet âge non calibré ne tient pas compte des variations de la teneur en carbone 14 de l'atmosphère terrestre.

certainement au Sylvicole supérieur, juste avant l'arrivée des Européens, ou pendant la période de contact qui a précédé la fondation de Montréal en 1642. À ces trois individus s'ajoutent ceux d'un minimum de deux autres, un adulte et un juvénile, dont la présence a été identifiée lors de l'analyse des ossements en comparant les ossements trouvés de façon éparse lors des travaux à ceux recueillis dans la sépulture. Dans le cas de l'adulte, c'est la répétition de la même portion d'un os coxal droit qui indique la présence d'un individu supplémentaire. Chez les individus juvéniles, c'est plutôt leur âge qui a été utilisé pour en identifier un troisième, puisque les ossements indiquaient la présence d'au moins trois personnes d'âge différent, dont deux pourraient être ceux dont les os ont été trouvés dans la sépulture. Des sépultures ont également été mises au jour dans le secteur nord-ouest du terrain de l'Oratoire Saint-Joseph, situé de l'autre côté du chemin Queen-Mary (S9 sur le plan 4). Les ossements d'au moins cinq individus y ont été recueillis (BiFj-81, Archéotec 2020 et 2021). Ils appartiennent à trois femmes adultes et deux enfants, le premier âgé de 9 à 12 ans et le second de 5,5 à 7,5 ans. Selon les ossements qui étaient encore en place, les trois adultes pourraient avoir été enterrés en position fléchie sur le côté droit[9].

Une vingtaine de sépultures (S5 sur le plan 4) ont aussi été dégagées dans les années 1940 sur le flanc nord-est du mont Royal, dans l'emprise ou en bordure du chemin de la Côte-Sainte-Catherine qui, comme celui de la Côte-des-Neiges, reprend un des itinéraires employés par les groupes autochtones (Beaugrand-Champagne 1942 et 1947). Une sépulture a également été mise au jour en 1924 à l'angle des rues Van Horne et Pratt (S4 sur le plan 4). Selon un encadré présenté en première page de l'édition du 16 octobre 1924 du quotidien *The Ottawa Evening Citizen*, les ossements trouvés par un travailleur étaient à environ 2 pi de la surface et l'individu était en position recroquevillée. Cette découverte n'était pas la première réalisée dans ce secteur puisqu'en 1852, une sépulture avait été identifiée en amont de celles du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, lors des travaux réalisés en prévision de l'ouverture du cimetière Mont-Royal inauguré la même année (S2 sur le plan 4). La seule information relative à cette découverte est une mention par Lighthall en 1924 d'un crâne trouvé à cet endroit.

Sur le flanc sud du mont Royal, une sépulture autochtone a été fouillée au coin sud-ouest des rues Sherbrooke Ouest et Peel en 2016 (S8 sur le plan 4), sur le site Dawson (Ethnoscop 2019a). Il s'agit d'une sépulture primaire individuelle, où l'individu de sexe féminin se trouvait en position fléchie, face contre terre, mais légèrement inclinée sur son côté droit, la tête orientée vers l'ouest. Une datation radiocarbone réalisée sur un du charbon de bois prélevé dans le comblement de la fosse l'associe à une période située au plus tard entre 1290 et 1405 AD (610 ± 30 ans AA), c'est-à-dire pendant le Sylvicole supérieur. Cette sépulture s'ajoute à celles brièvement mentionnées par Dawson (1860, 1861 et 1888) qui avaient été trouvées dans le

[9] Selon Archéotec (2021), l'une de ces personnes se trouvait dans une position avec le ventre à plat, la tête tournée vers la gauche et les deux bras en flexion, le droit sous le torse et le gauche avec la main près du visage. Or, comme seule la moitié supérieure du squelette était présente, il semble bien probable que le squelette ait été enseveli dans une position similaire à celle des individus qui ont été décrits comme posés en position fléchie la tête sur le côté droit. La seule différence entre cette sépulture (4A2-SE) et celle de l'autre individu adulte trouvé la même année (4A1-SE) est que ce dernier a été enterré avec le ventre posé vers le haut alors que l'autre aurait été tourné vers le bas.

quadrilatère au nord du boulevard De Maisonneuve Ouest, entre les rues Metcalfe et Mansfield. Ces individus étaient tous positionnés sur le côté en position fléchie.

Beaucoup plus à l'est, une sépulture a été découverte dans la cave d'une maison de la 7e Avenue, approximativement à mi-chemin entre les rues Holt et Dandurand (BjFj-98, Larocque 1997 et 2000). Elle renfermait les ossements d'une femme autochtone de 20 à 35 ans inhumée en position recroquevillée, couchée sur le côté droit; elle a été associée au Sylvicole supérieur ou à la période historique, bien que la raison de cette association n'ait pas été spécifiée par Larocque (1997). La sépulture contenait également deux perles en cuivre natif, seuls artefacts récoltés avec les ossements, mais des sondages réalisés sur le site quelques années plus tard ont également révélé la présence, entre autres, de fragments de céramique (Larocque 2000).

Si l'utilisation des pourtours du mont Royal comme lieu d'inhumation a été caractérisée à plusieurs reprises jusqu'à présent, le contexte de ces découvertes, dont certaines remontent au milieu du XIXe siècle, a rarement été favorable à leur enregistrement. Il n'est donc pas surprenant que leur association chronologique demeure souvent incertaine. En se basant sur les quelques données disponibles, il est cependant possible d'affirmer qu'au moins certaines d'entre elles sont attribuables à la période du Sylvicole supérieur ou à celle de contact, mais cet intervalle pourrait être beaucoup plus étendu et remonter jusqu'à la période archaïque. La distribution des sépultures connues jusqu'à présent, qui couvre presque tout le pourtour du mont Royal, ne permet pas non plus de déterminer un modèle de dispersion particulier par lequel on pourrait prévoir l'emplacement d'autres sépultures. L'aire d'intervention de 2024, qui se trouve sur le versant nord-ouest du mont Royal et à proximité des sépultures du flanc nord-ouest de la colline de Westmount, pourrait ainsi correspondre à l'un des emplacements choisis par ces groupes pour y ensevelir leurs morts. Il apparaissait donc possible de découvrir des sépultures autochtones à l'intérieur des limites du terrain.

MAISON CONVERSE, BiFj-171

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 3

SITES ARCHÉOLOGIQUES PRÉHISTORIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

AIRE D'INTERVENTION ET SITE BiFj-171

BjFj-1 SITE ARCHÉOLOGIQUE

0 2 4 km

ÉCHELLE : 1/200 000

Source : World Imagery - Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

PRO2437

ethnoscop

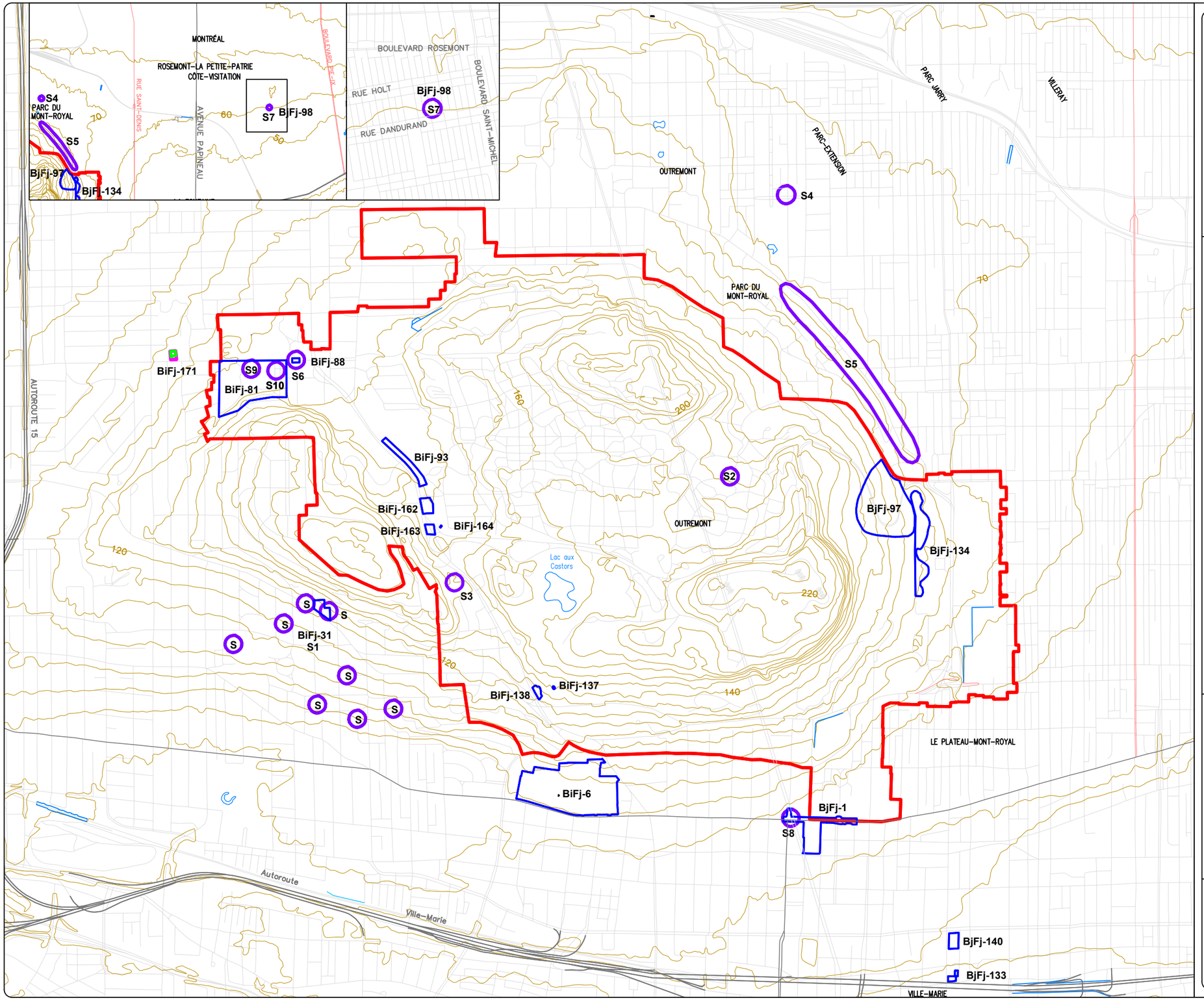

MAISON CONVERSE, BiFj-171

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 4

LOCALISATION DES SITES PRÉHISTORIQUES ET DES SÉPULTURES SUR LE MONT ROYAL ET SES ENVIRONS

	AIRE D'ÉTUDE ET SITE BiFj-171
S	SÉPULTURE AUTOCHTONE
S1	TERRAIN FUNÉRAIRE DE WESTMOUNT
S2	SÉPULTURES DU LOT LYMAN
S3	SÉPULTURE DE LA GROTTE
S4	SÉPULTURE DE LA RUE PRATT
S5	SÉPULTURES DU CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE
S6	SÉPULTURE DU CHEMIN QUEEN-MARY
S7	SÉPULTURE DE ROSEMONT
S8	SÉPULTURES DU SITE DAWSON
S9	SÉPULTURES DU DOMAINE SNOW HILL
S10	SÉPULTURES DE L'ORATOIRE
	CODE BORDEN
BjFj-1	SITE ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE
	SITE PATRIMONIAL DU MONT ROYAL
	LAC / COURS D'EAU ACTUEL

0 0,15 0,30 m

ÉCHELLE : 1/15

N.Mtl

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Cartes topographiques n^{os} 31H12-200-0102 et 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

PRO2437

ethnoscop

2.3 Cadre culturel euroquébécois[10]

Les premières concessions accordées sur le versant nord du mont Royal sont celles des côtes Sainte-Catherine et Notre-Dame-des-Neiges à la fin du XVII[e] siècle et qui sont toutes deux représentées sur le plan de Vachon de Belmont de 1702 (figure 1). Celles de la côte Notre-Dame-des-Neiges, où se trouvent l'aire d'intervention, sont concédées à partir de 1698 (Massicotte 1939) et suivent un axe est-ouest qui se distingue des autres côtes de l'île de Montréal. Elles forment deux rangées situées de part et d'autre d'un chemin en provenance du versant sud du mont Royal et qui longe le ruisseau Raimbault. Ce ruisseau occupera un rôle central dans le développement urbain de la Côte-des-Neiges puisque ses principales activités économiques se concentreront sur ses rives. En 1831, il alimentera jusqu'à une cinquantaine de tanneries (Archéotec 2015a : 13). Malgré ces premières concessions, qui remontent au Régime français, l'occupation du flanc nord du mont Royal est relativement tardive et sa vocation principalement agricole perdure jusqu'au XX[e] siècle. C'est le cas, notamment, des terrains qui longent l'ancienne portion du chemin de la Côte Saint-Luc qui porte aujourd'hui le nom de chemin Queen-Mary. Ce chemin, en bordure duquel se trouve l'aire d'intervention, est situé à l'ouest du ruisseau Raimbault. Il s'agit d'une des plus anciennes routes de l'île de Montréal.

Figure 1. François Vachon de Belmont, « Description generalle de L'isle de Montreal », 1702 (BAnQ 0002664057). La flèche rouge désigne approximativement l'emplacement de l'aire d'intervention.

[10] Outre les informations générales provenant d'Ethnoscop 2025, les données spécifiques au terrain visé par la présente intervention proviennent d'un avis archéologique réalisé en amont du projet.

En 1840, un premier édifice est construit au nord de l'actuel chemin Queen-Mary, à l'emplacement de l'actuel Collège Notre-Dame (figure 2). Il s'agit de l'hôtel Bellevue, un édifice en bois qui sera remplacé en 1881 par un bâtiment en pierre, correspondant au corps central du collège. Cet édifice sera le seul à occuper la portion du chemin Queen-Mary jusque dans les années 1860. Lorsque le plan de Sitwell est réalisé en 1869 (plan 5), le terrain à l'ouest de l'hôtel Bellevue est occupé par un second hôtel portant le nom de Mount Pleasant. Ce plan illustre également, soit là où se trouve l'aire d'intervention, un ensemble de bâtiments délimité par une clôture. Cet ensemble comprend un bâtiment principal en bois et deux dépendances, sur un lot (147) qui a conservé son aspect rural. Plus schématique, le plan de Hopkins de 1879 (plan 6) n'illustre que le bâtiment principal.

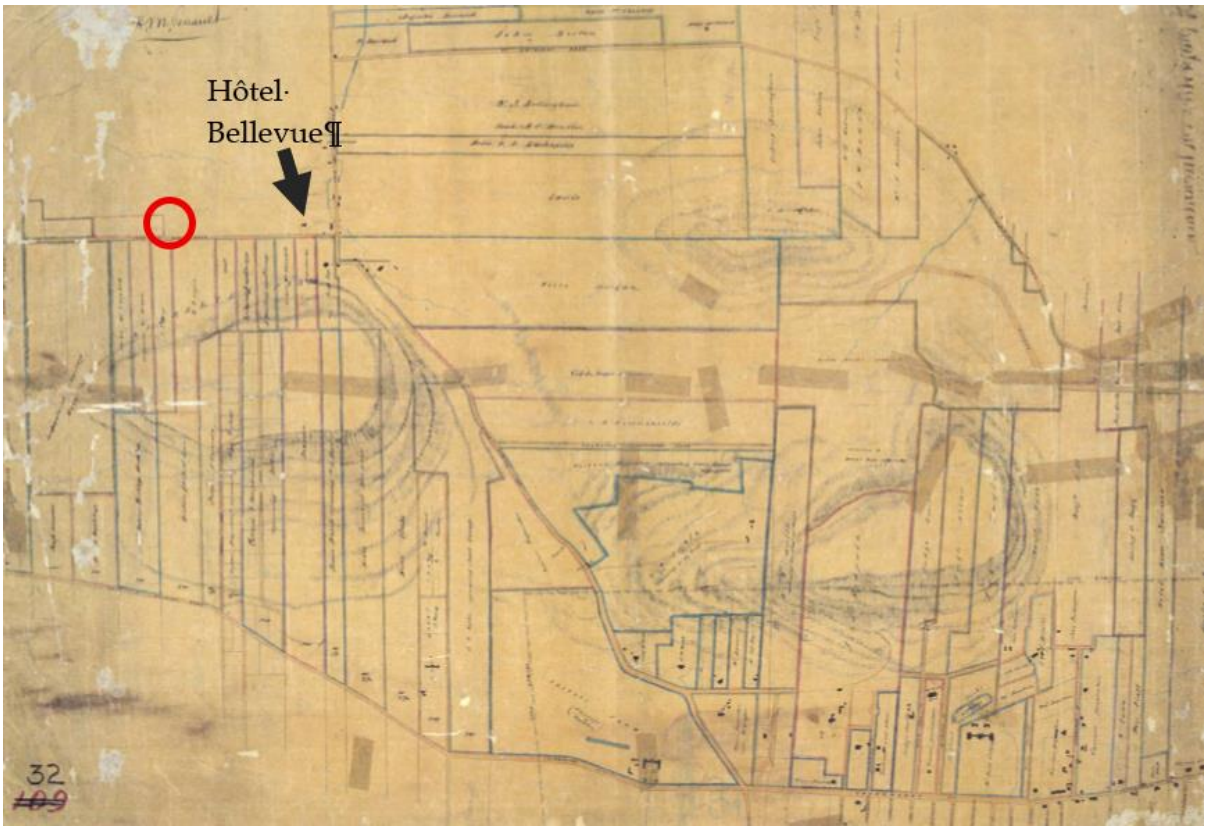

Figure 2. Henri Maurice Perrault, « *Plan of properties on the mountain* », vers 1840 (AVM). Le cercle rouge entoure l'aire d'intervention.

En 1889, le territoire de la Côte-des-Neiges est divisé en deux entités distinctes, et ce, sur la base de différences géographiques et économiques (Lang et Lacelle 2006). La portion située dans le bas de la côte, au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, correspond au village Notre-Dame-des-Neiges Ouest et demeure essentiellement un secteur à vocation agricole, tandis que la portion haute, au sud du même chemin, prend des allures urbaines et devient la Ville Notre-Dame-des-Neiges. Cette distinction prend fin au début du XX^{e} siècle, lorsque ces deux entités sont annexées à la Ville de Montréal. C'est aussi à cette période que sont implantés les services publics, notamment l'aqueduc en 1906, et que le ruisseau Raimbault est entièrement canalisé.

Vers 1910, une habitation et une dépendance en bois sont construites dans la moitié ouest du lot 147, soit dans sa portion correspondant à l'aire d'intervention (plan 7). Pour sa part, la moitié est accueille un grand bâtiment en brique de forme irrégulière, abritant alors un orphelinat et qui constitue aujourd'hui l'entrée principale du collège.

Le terrain où se trouve l'aire d'intervention est acquis en 1914 par William Bernard Converse, président de Consumers Cordage, une corderie implantée au sud du canal de Lachine. La dépendance visible sur le plan de 1913 (plan 7) est remplacée en 1924 par une écurie (photo 1), qui sera par la suite convertie en garage (plan 8). En 1936 l'habitation principale, en bois selon le plan de 1913, est remplacée par une maison en pierre, celle toujours présente (photo 2 et plan 9). En 1951, des édifices changent de fonction sans que soit modifié leur plan au sol : le garage en bois est converti en résidence étudiante et la maison Converse devient une école pour les sœurs de Notre-Dame-de-Sion.

Photo 1. Dépendance (photo Mathieu Sévigny)

Photo 2. Maison Converse (photo Mathieu Sévigny)

MAISON CONVERSE, BiFj-171

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 5

SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE 1869 À LA TRAME ACTUELLE

AIRE D'INTERVENTION ET SITE BiFj-155

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE

BiFj-171 CODE BORDEN

SITE PATRIMONIAL DU MONT-ROYAL

0 50 100 m

ÉCHELLE : 1/3000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets nos 31H05-010-3831, 3832, 3930, 3931, 3932, 3933, 4030, 4031, 4032 et 4033 et 31H12-010-0131,0132, 0133, 0231 et 0232
Sitwell 1871 Sheet 5 plan 1, BANQ
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

PRO2437

ethnoscop

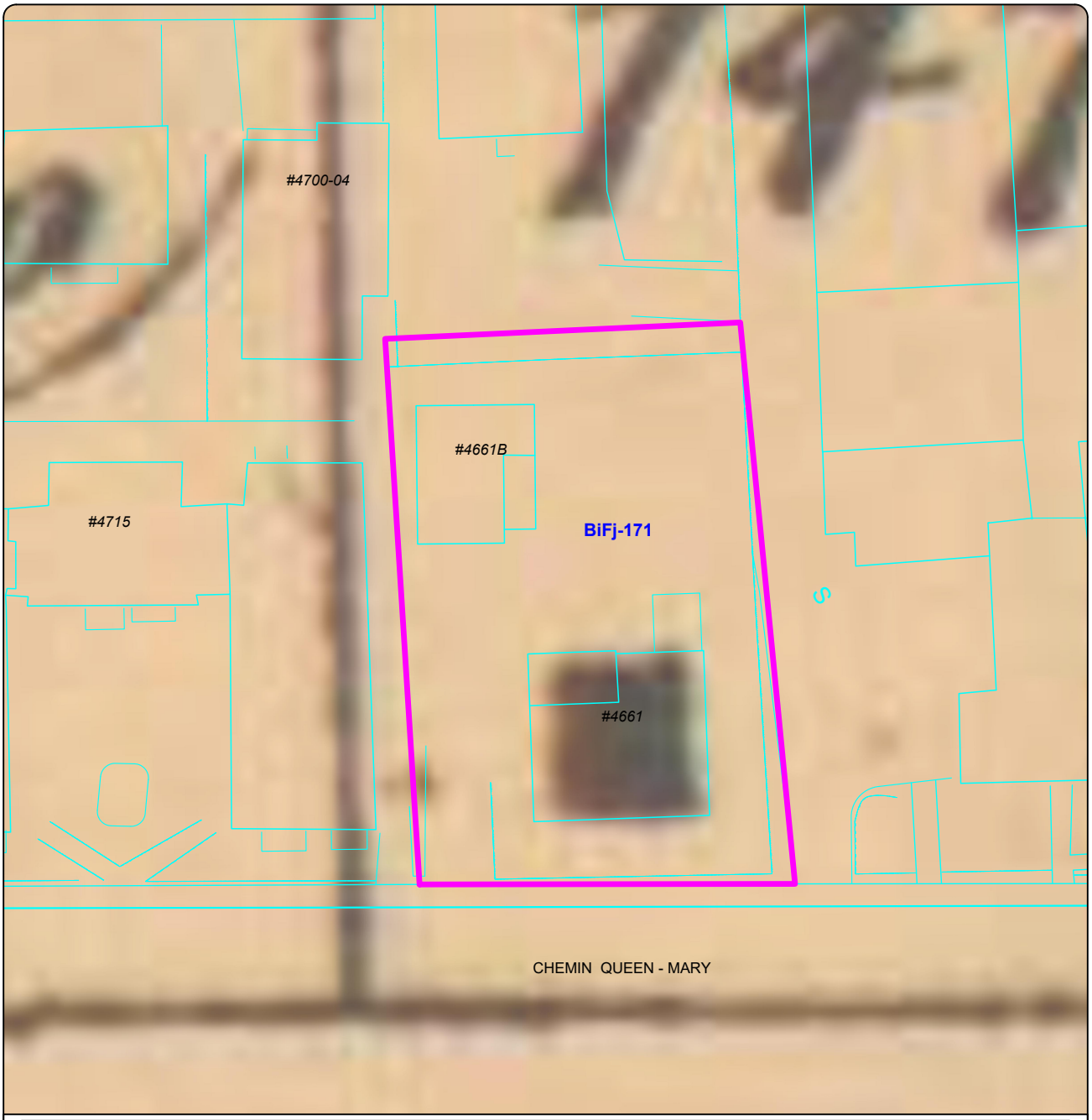

MAISON CONVERSE, BiFj-171
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 6
SUPERPOSITION DU PLAN DE HOPKINS DE 1879 À LA TRAME ACTUELLE

AIRE D'INTERVENTION ET SITE BiFj-171

BiFj-171 CODE BORDEN

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets nos 31H05-010-3930 et 3931
Hopkins 1879 feuillet 90, BANQ
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

PRO2437

ethnoscop

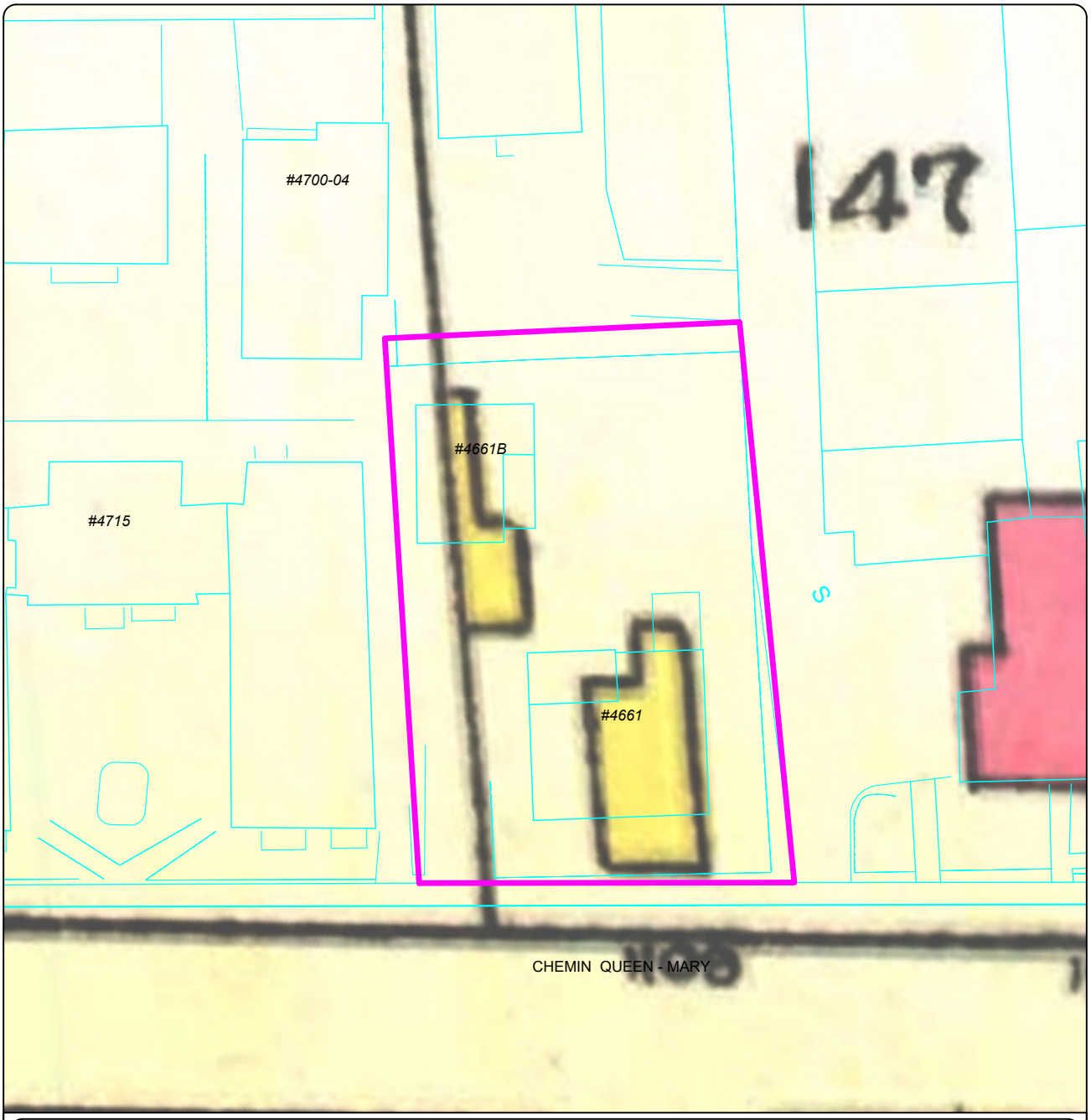

MAISON CONVERSE, BiFj-171
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 7
SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1913 À LA TRAME ACTUELLE

AIRE D'INTERVENTION ET SITE BiFj-171

BiFj-171 CODE BORDEN

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets nos 31H05-010-3930 et 3931
Goad 1912 plate 229, BANQ
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

PRO2437

ethnoscop

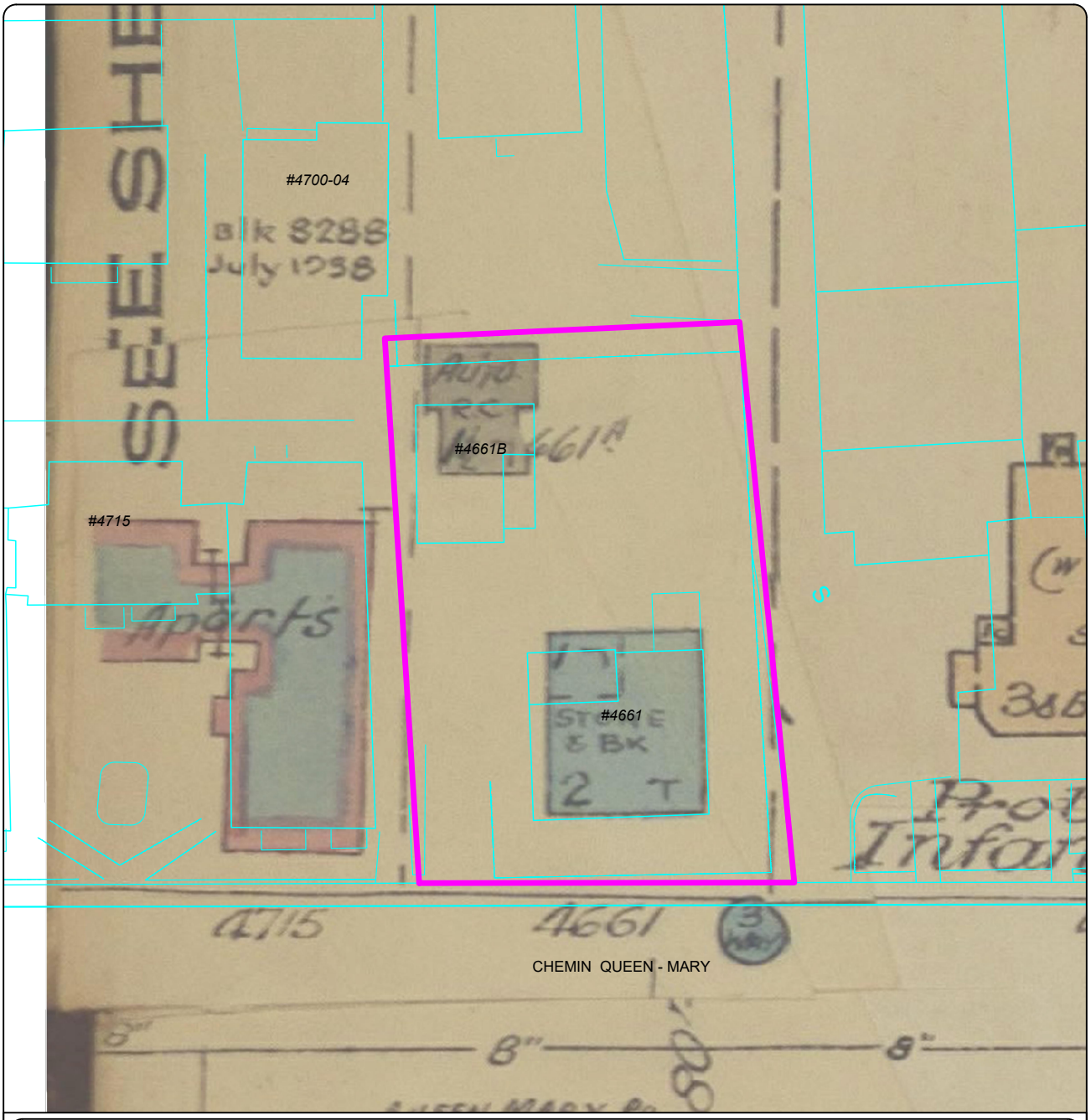

MAISON CONVERSE, BiFj-171
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 8
SUPERPOSITION DU PLAN DE L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1940 À LA TRAME ACTUELLE

AIRE D'INTERVENTION ET SITE BiFj-171

BiFj-171 CODE BORDEN

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets nos 31H05-010-3930 et 3931
Underwriters' Survey Bureau 1940 756, BANQ
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

PRO2437

ethnoscop

MAISON CONVERSE, BiFj-171
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 9
SUPERPOSITION D'UNE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1947 À LA TRAME ACTUELLE

AIRE D'INTERVENTION ET SITE BiFj-171

BiFj-171 CODE BORDEN

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007,
feuillets nos 31H05-010-3930 et 3931
Photographie aérienne de 1947 7P12-21, Phototèque de la ville de Montréal
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

PRO2437

ethnoscop

2.4 Interventions archéologiques antérieures

Jusqu'à présent, une trentaine d'interventions archéologiques ont été menées dans le secteur de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce situé au nord du chemin de la côte Saint-Luc (plan 10). Pour la plupart, ces interventions se concentrent aux abords du chemin de la Côte-des-Neiges, dont le tracé reprend approximativement celui que parcourait anciennement le ruisseau Raimbault, aujourd'hui disparu. La liste de ces différentes interventions est présentée dans le tableau 2. Ces interventions ont mené à la délimitation d'une dizaine de sites archéologiques, presque tous situés dans ce même axe. Près de la moitié de ces interventions archéologiques ont permis de confirmer la présence de l'horizon de surface du sol naturel, bien que celui-ci n'ait pas toujours été inventorié. Ces sites comprennent souvent des vestiges immobiliers eurocanadiens, laissant présager que cette surface a été au moins partiellement remaniée, par exemple lors de travaux agricoles.

Trois sites archéologiques ont été identifiés à l'intérieur des limites ou en bordure du chemin Queen-Mary. Deux d'entre eux sont associés à la présence de sépultures autochtones, soit les sites de l'Oratoire Saint-Joseph (BiFj-81, Archéotec 2005b, 2006, 2020 et 2021 et Ethnoscop 2010a) et du Chemin Queen-Mary (BiFj-88, Ethnoscop 2010a). Le troisième site, celui du Collège Notre-Dame, est plutôt lié à la présence de vestiges historiques, notamment celle d'un drain en pierre du XX^{e} siècle (BiFj-155, Ethnoscop 2021b).

Tableau 2. Interventions archéologiques menées précédemment dans le secteur de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce situé au nord du chemin de la côte Saint-Luc[11]

Année	Intervention	Localisation du projet	Type d'intervention	Référence
2004	MTL04-04-1	Park Kent	Surveillance archéologique Inventaire	Archéotec 2005a
2004	MTL04-04-2	École Notre-Dame-des-Neiges	Inventaire	Archéotec 2005a
2005	MTL05-04-2	Intersection des chemins Queen-Mary et de la Côte-des-Neiges	Surveillance archéologique	Archéotec 2005a
2005	BiFj-81	Oratoire Saint-Joseph	Forages Inventaire	Archéotec 2005b et 2006
2007	MTL07-04-3	Chemin de la Côte-des-Neiges entre la rue Jean-Talon Ouest et le chemin Queen-Mary	Inventaire	Ethnoscop 2015a
2007	MTL07-04-2 dans le site BiFj-81	Oratoire Saint-Joseph et chemin Queen-Mary	Inventaire	Ethnoscop 2010a
2008	MTL08-09-2	Terrain de football du Collège Notre-Dame	Inventaire	Ethnoscop 2010b
2009	MTL09-04-01 (BiFj-92 à 94)	Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Inventaire	Arkéos 2012
2010	MTL10-04-1 (BiFj-109 à BiFj-111)	Chemin de la Côte-des-Neiges	Inventaire Surveillance archéologique	Arkéos 2013
2010	MTL10-04-2	Chemin de la Côte-des-Neiges entre l'avenue Kevin et le chemin Queen-Mary	Inventaire	Ethnoscop 2015b
2011	MTL11-15-02 (extrémité nord seulement)	Avenue de Vimy	Surveillance archéologique	Ethnoscop 2015c
2013	MTL13-04-01	Maison Lacombe	Inventaire	Ethnoscop 2015d
2014	MTL14-04-01	Boulevard Édouard Montpetit	Surveillance archéologique	Ethnoscop 2016
2015	MTL15-04-02	Rue Légaré	Inventaire	Arkéos 2017a
2014-2015	n.d.	Parc Jean-Brillant	Surveillance archéologique	Archéotec 2015b
2015	n.d.	Les Appartements Rockhill	Inventaire Surveillance archéologique	Archéotec 2015a
2015	BiFj-93	Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Inventaire Fouille	Gallo et Bolduc 2016
2016	MTL16-04-01	Chemin de la Côte-Sainte-Catherine	Surveillance archéologique	Arkéos 2017b

[11] Cette liste est basée sur les données disponibles sur le portail du ministère de la Sécurité publique en date du 30 septembre 2025.

Année	Intervention	Localisation du projet	Type d'intervention	Référence
2016-2017	MTL16-04-02 (BiFj-92 et BiFj-93)	Secteurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges et de l'Oratoire Saint-Joseph	Inventaire Surveillance archéologique	Arkéos 2017a
2018	MTL18-15-01	Boulevard Édouard-Montpetit à l'ouest de l'avenue Vincent-D'Indy	Surveillance archéologique	Ethnoscop 2019b
2019	MTL19-04-01	5235, chemin de la Côte-des-Neiges	Inventaire	Arkéos 2020
2019	n.d.	Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Géoradar	Ribot et Ouellet 2019
2019	MTL19-04-03	3720, chemin Queen-Mary	Inventaire Surveillance archéologique	Ethnoscop 2020
2019-2020	MTL19-25-14 (BiFj-94)	Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Inventaire Surveillance archéologique	Ethnoscop 2022b
2019-2020	BiFj-81	Oratoire Saint-Joseph	Inventaire Fouille	Archéotec 2020 et 2021
2020	BiFj-155	Collège Notre-Dame	Inventaire Surveillance archéologique	Ethnoscop 2021a
2021	MTL21-04-01	4600, avenue Isabella	Surveillance archéologique	Arkéos 2022
2021	MTL21-04-04	Chemin de la Côte-des-Neiges	Surveillance archéologique	Archéo-Mamu 2022
2021-2022	MTL21-04-03, MTL21-25-13, MTL22-04-03 et MTL22-25-06 (BiFj-162 à 164)	Chemin de la Côte-des-Neiges et Remembrance	Inventaire	Ethnoscop 202b
2022	MTL22-04-01	Université de Montréal	Inventaire	Arkéos 2023
2023	MTL23-04-1	Rue Plantagenet	Inventaire	Ethnoscop 2024a
2023	MTL23-04-05	Université de Montréal	Surveillance archéologique	Ethnoscop 2024cb et 2024c
2024	MTL24-04-01	Parc Jean-Brillant	Surveillance archéologique Inventaire	Ethnoscop 2025

2.5 Potentiel archéologique

Situé au nord-ouest du sommet de Westmount, le moins élevé des trois composant le mont Royal, le site de la maison Converse présente une situation géographique et un environnement plutôt favorable à l'établissement humain, qui pourrait, compte tenu de l'altitude, remonter au peuplement initial de la région de Montréal. Le relief actuel montre une surface plane qui descend légèrement vers le nord-ouest, alors que l'altitude du terrain varie de 90 à 93 m. Le ruisseau Raimbault, qui circulait anciennement aux abords du chemin de la Côte-des-Neiges, se trouve cependant à une bonne distance de l'aire d'intervention, soit à environ 700 m à l'est du site, réduisant les probabilités que des occupations répétées s'y soient produites, bien que le secteur ait pu être privilégié à des fins funéraires; ainsi, quelques sépultures autochtones sont connues dans un rayon d'environ 600 m. Cependant, il n'existe pour l'instant aucun modèle de dispersion particulier permettant de déduire l'emplacement d'autres sépultures dispersées autour du mont Royal. Celles trouvées sur le terrain de l'Oratoire Saint-Joseph et devant le Collège Notre-Dame confirment néanmoins que le versant nord-ouest du sommet de Westmount a été utilisé à cette fin.

L'examen de l'évolution de l'ensemble architectural qui s'élève sur l'ancien lot 147 permet de reconnaître la stabilité du bâti, qui est somme toute assez récent. En effet, les édifices les plus anciens apparaissent sur le plan de Sitwell de 1869 (plan 5), pour être remplacés par une habitation en bois et sa dépendance au début du XX^{e} siècle (plan 7). Un réaménagement survient en 1924 avec le remplacement de la dépendance par une écurie. Enfin, les années 1936 et 1951 constituent les derniers jalons qui ont marqué le cadre bâti du lieu, avec respectivement le remplacement de la maison en bois par l'actuelle résidence en pierre et la transformation du garage pour l'adapter en logement (plan 8). Ces différentes actions ont probablement eu un impact relativement limité sur le tissu archéologique du reste du terrain, les reconstructions ayant été effectuées sensiblement aux mêmes endroits que les édifices antérieurs. Des traces des dépendances existantes en 1869 pourraient donc avoir subsisté, malgré ces constructions plus récentes.

MAISON CONVERSE, BiFj-171

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 10

INTERVENTIONS ANTÉRIEURES ET SITES À PROXIMITÉ

AIRE D'INTERVENTION ET SITE BiFj-171

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BiFj-81 CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

AVENUE LACOMBE

RUE LAVOIE

AVENUE ISABELLA

RUE LÉGARÉ

Arkéos 2017l

RUE JEAN - BRILLANT

MTL08-09-2
Ethnoscop 2010

BiFj-155

Ethnoscop 2020

Arkéos 2016

AVENUE VICTORIA

BiFj-171

CHEMIN QUEEN - MARY

BiFj-88

Ethnoscop 2010

Ethnoscop 2010

BiFj-81

Arkéos 2017g

RUE DU FRÈRE-ANDRÉ

RUE CEDAR CRESCENT

RUE STANLEY - WEIR

AVENUE GROSVENOR

AVENUE ROSLYN

RUE MICHEL - BIBAUD

AVENUE MILLER

0 25 50 m

ÉCHELLE : 1/2500

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets nos 31H05-010-3930, 3931, 4030 et 4031
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

PRO2437

ethnoscop

3. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

Une surveillance archéologique des travaux a été recommandée au regard d'un potentiel archéologique lié à la présence possible de sépultures autochtones dans ce secteur de Montréal et de vestiges de dépendances de la seconde moitié du XIX^{e} siècle. La sous-opération 1A, d'environ 25 m de côté, est située au nord de la maison Converse; elle a été excavée sur une profondeur d'environ 4 m. Cette sous-opération inclut également un espace situé à l'ouest de la maison, là où a été aménagée une courte rampe pour permettre l'accès à la partie profonde de l'excavation (plan 11). La sous-opération 1B, également située sur le côté ouest de la maison, correspond à un sondage mécanique de caractérisation environnementale. Cette excavation de 2,3 m (nord-sud) sur 2 m n'a livré aucun sol d'intérêt archéologique.

Les travaux de 2025 ont permis de caractériser trois ensembles architecturaux distincts, soit les fondations de la dépendance détruite quelques mois plus tôt, un puits entièrement préservé et un vestige qui pourrait être associé à un bâtiment de la seconde moitié du XIX^{e} siècle ou du début du XX^{e} siècle. Aucun artefact n'a cependant été récolté lors de cette intervention.

3.1 Séquence stratigraphique générale du site

La séquence stratigraphique (photo 3 et figure 3) observée sur le terrain de la maison Converse varie un peu du nord au sud. Du côté nord, cette séquence stratigraphique est composée en surface d'un limon sableux et caillouteux brun foncé, épais d'une soixantaine de centimètres et renfermant beaucoup de racines et de radicelles. Les quelques inclusions d'origine anthropique présentes dans cette couche, en quantité limitée, sont présentes jusqu'à sa base. Elles comprennent des fragments de verre, de brique et de charbon minéral. Considérant la matrice des couches sous-jacente, il pourrait s'agir au moins partiellement de l'horizon de surface du sol naturel, qui toujours en surface aurait été considérablement remanié. Aucun indice d'une présence autochtone n'a toutefois été observé lors de l'excavation de ce sol.

0 - 60 cm	Limon sableux et caillouteux brun foncé
60 - 96 cm	Sable limoneux et caillouteux beige
96 - 98 cm	Sable grossier très pierreux

Photo 3. Paroi est de la sous-opération 1A (BiFj-171-25-NUM1-13)

Cette couche repose directement sur le sol naturel stérile avec lequel il présente une transition nette. Sa matrice est composée, dans sa portion supérieure, d'un sable limoneux beige, caillouteux et sans inclusion anthropique. Cette couche d'une épaisseur maximale d'une quarantaine de centimètres recouvre un sable grossier très pierreux, dans lequel de petits fragments de coquillages sont fréquents. Ce dépôt a été observé sur toute la surface de la sous-opération (photo 4).

Photo 4. Sable pierreux associé au deuxième sol naturel stérile observé dans toute la sous-opération 1A, vue vers le sud-ouest (BiFj-171-25-NUM1-30)

Dans la moitié sud du terrain, en se rapprochant de la maison, les dépôts supérieurs de cette séquence stratigraphique avaient été dérasés. Les surfaces de gazon ou de pavés reposaient directement sur le sable grossier très pierreux ou sur un lit de pose d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur environ.

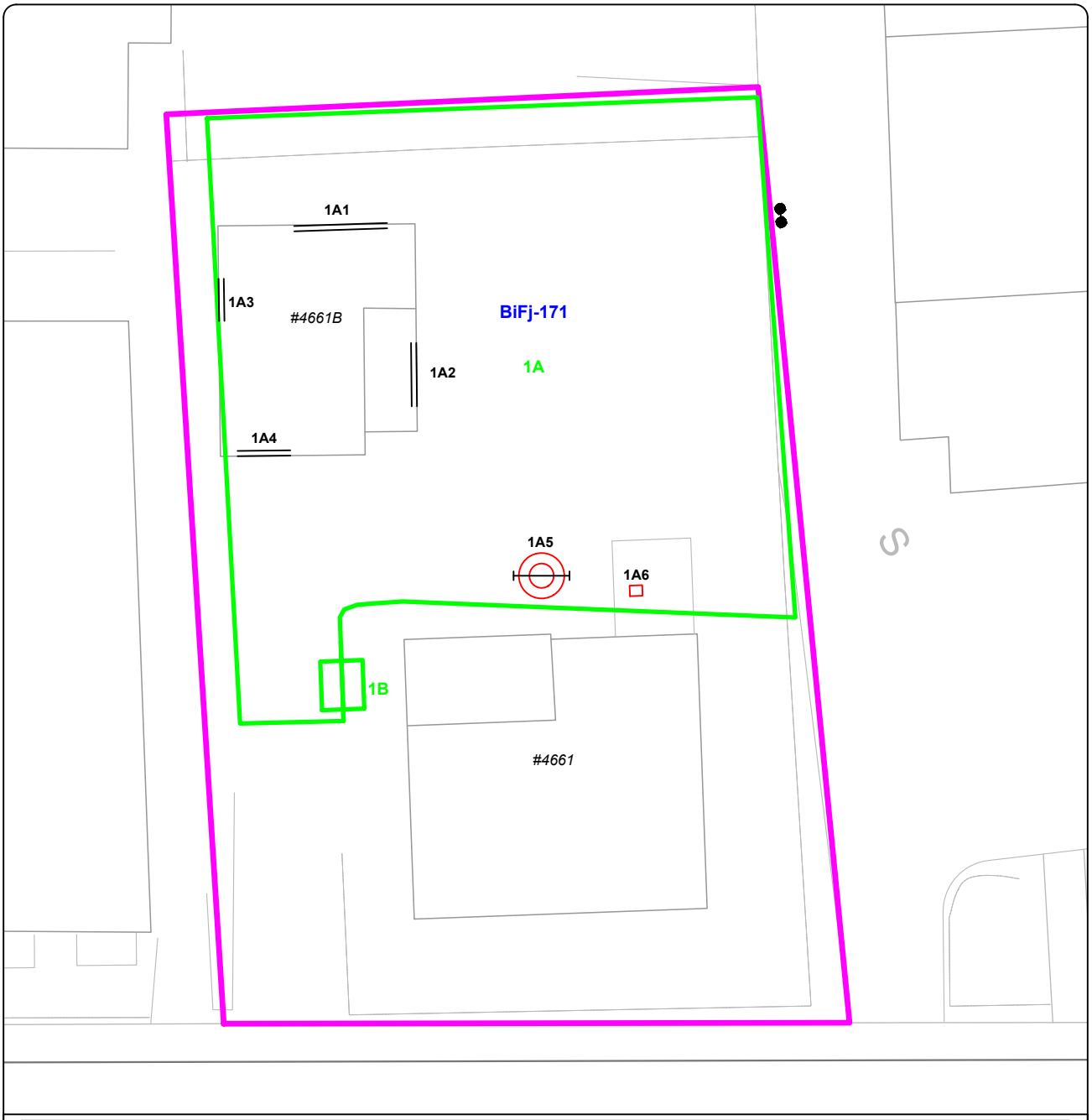

MAISON CONVERSE, BiFj-171
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 11
LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

- AIRE D'INTERVENTION ET SITE BiFj-171
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- 1A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- REPRÉSENTATION DU PUITS
- BiFj-171 CODE BORDEN

N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007, feuillets nos 31H05-010-3930 et 3931
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1/300

PRO2437

ethnoscop

MAISON CONVERSE

BiFj-171

SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

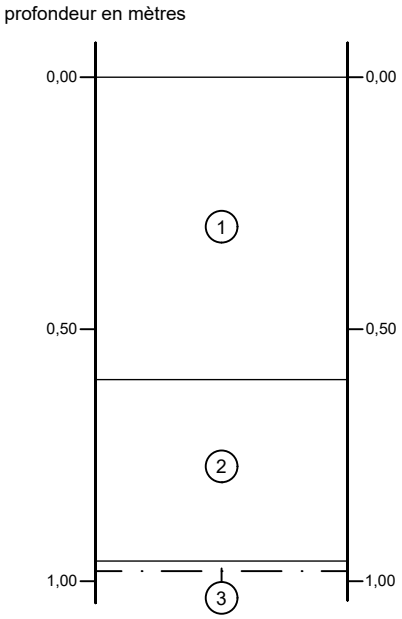

(1) Limon sableux brun foncé, avec beaucoup de racines et de radicelles, des cailloux, du verre, de la brique et du charbon minéral; sol naturel remanié

(2) Sable limoneux beige, avec quelques cailloux arrondis et des radicelles; sol naturel archéologiquement stérile

(3) Till

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

PRO2437

ethnoscop

FIGURE 3

3.2 Vestiges de la dépendance

Les fondations en béton grossier 1A1 à 1A3 de la dépendance, détruite dans les mois qui ont précédé l'intervention, étaient encore partiellement préservées près de l'extrémité ouest du terrain (photos 5 et 6). Ils ont été enregistrés sommairement avant d'être retirés. Ce bâtiment secondaire a été construit en 1924 pour remplacer une dépendance en bois. Ses vestiges se trouvaient sous un remblai de trente à quarante centimètres d'épaisseur, presque exclusivement concentré à cet endroit. Les segments encore présents étaient conservés sur environ un mètre de hauteur.

Photo 5. Segment ouest du vestige 1A1, vue vers le nord-est (BiFj-171-25-NUM1-21)

Photo 6. Limite nord du vestige 1A2, vue vers le sud (BiFj-171-25-NUM1-25)

3.3 Puits

Le numéro de vestige 1A5 a été attribué au puits situé à l'arrière de la résidence principale (photos 7 à 12 et figure 4). Cet aménagement est entièrement préservé et sa surface s'élève à une altitude de 92,62 m NMM, de sorte qu'il comprend quatre assises au-dessus de la surface. Son fond est rempli d'eau et seule une grille en fer en bloque l'accès. Il s'agit d'un ouvrage maçonné en pierre aux parois épaisses de 0,50 m, dont le diamètre externe est de 2,15 m et interne de 1,22 m.

Photo 7. Parement extérieur de la portion supérieure (non enfouie) du puits 1A5, vue vers le sud (BiFj-171-25-NUM1-40)

Photo 8. Parement extérieur du puits 1A5, vue vers l'ouest (BiFj-171-25-NUM1-100)

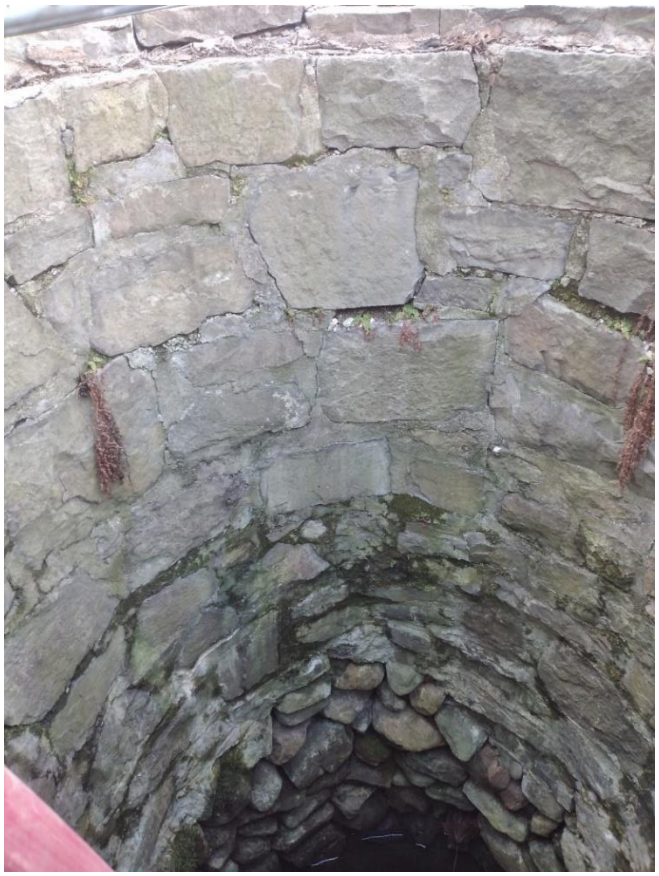

Photo 9. Parement intérieur du puits 1A5, vue vers l'ouest (BiFj-171-25-NUM1-97)

Photo 10. Parement intérieur du puits 1A5, vue vers le sud-ouest (BiFj-171-25-NUM1-113)

Photo 11. Parement intérieur du puits 1A5, vue vers le sud-ouest (BiFj-171-25-NUM1-122)

Photo 12. Parement extérieur du puits 1A5, vue vers le sud (BiFj-171-25-NUM1-160)

MAISON CONVERSE

BiFj-171

COUPE DU PUITS 1A5, VUE VERS LE SUD

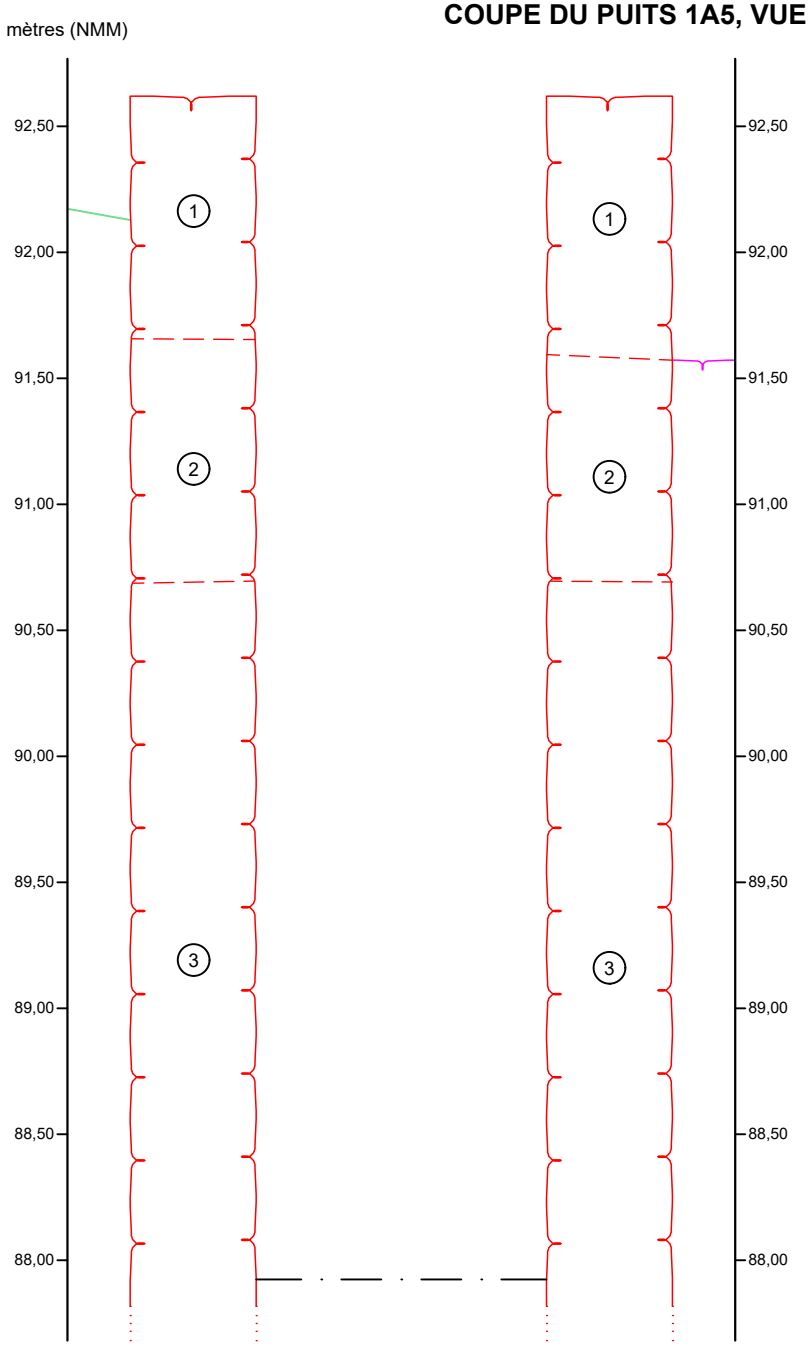

Maçonnerie

Prolongement de maçonnerie

Division des assemblages

Dallage de pierres

Pelouse

Limite de fouille

Assemblages du mur

1 Pierres équarries (environ 0,30 m de longueur par 0,20 m de largeur) formant des assises plutôt régulières liées par du béton

2 Pierres équarries (environ 0,30 m de longueur par 0,20 m de largeur) formant des assises plutôt régulières liées par un mortier beige

3 Maçonnerie sèche de pierres des champs (20 à 30 cm)

0 1 m

ÉCHELLE : 1/30

PRO2437

ethnoscop

FIGURE 4

La portion supérieure du puits est composée d'une double épaisseur de pierres équarries qui forment sept assises plutôt régulières. Les joints servant de liant à ces pierres étaient initialement en mortier, mais la portion non enfouie de même que ceux de la paroi interne avaient été restaurés en béton. À environ 1,93 m sous le sommet, soit à partir de la huitième assise, la maçonnerie régulière de pierres équarries fait place à une maçonnerie sèche de pierres des champs. L'extrémité d'un drain était visible au sud, à la jonction entre ces deux types de maçonneries. Il a possiblement été installé lors d'une phase de restauration.

Cet ouvrage n'est représenté sur aucun des plans anciens consultés et la seule photographie aérienne où il semble visible est celle de 1947 (plan 9 et figure 5). Sur les photographies plus récentes, le puits est soit impossible à distinguer compte tenu de la faible qualité de l'image (résolution, obscurité, etc.), soit masqué par la canopée des arbres, qui s'est considérablement étendue sur le terrain au cours de la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Comme la construction de la maison remonte à 1936, il est probable que le puits date de la même période, à moins qu'il n'ait coexisté avec l'habitation en bois qui l'a précédée. La portion supérieure du puits a été démolie lors des excavations, alors que sa base (à environ 4 m sous la surface) n'a pas été atteinte, de sorte que sa partie inférieure a été laissée en place.

Figure 5. Extrait d'une photographie aérienne de 1947

3.4 Autre vestige en pierre

Une maçonnerie de pierres 1A6 a été trouvée au nord de la résidence, près de sa limite est (photo 13). Sa surface a été rencontrée à une profondeur d'environ 0,55 m sous la surface, ce qui correspondait à la surface du sol naturel stérile qui à cet emplacement, se présentait sous la forme de sable et de gravier. La portion supérieure de ce vestige aurait donc vraisemblablement été détruite lors d'un dérasement des sols dans ce secteur, de sorte qu'aucun sol d'intérêt archéologique ne lui est associé. Le vestige est composé de deux assises de hauteur partiellement jointes de mortier. D'importants vides étaient présents entre les pierres, entraînant un manque de solidité à cet assemblage. Ce vestige a été rencontré lors de l'ajustement d'inclinaison de la pente de la paroi sud de la sous-opération et les premières

pierres en ont été déplacées par la pelle mécanique; le vestige n'a donc pas été observé en plan. Cependant, en tenant compte de la quantité de pierres de tailles et de formes similaires qui ont été déstabilisées lors de cette action, il est possible d'estimer qu'il s'étendait sur environ 1 m vers le nord. Son mauvais état de conservation pourrait en partie être redevable à la présence d'un arbre de diamètre important qui se trouvait au même endroit avant le début des travaux, arbre dont le retrait a engendré une perturbation des sols environnants. Aucun autre vestige n'a été observé auprès du mur 1A6. De plus, si le sol naturel stérile comportait souvent des pierres de dimensions semblables à celles associées à ce mur, elles ne présentaient pas de concentration particulière et aucune trace de mortier n'a été observée dans le sol naturel stérile. Selon sa localisation, le vestige 1A6 pourrait provenir d'un appentis illustré sur le plan de Sitwell de 1869 ou sur celui de Goad de 1913 (plans 5 et 7).

Photo 13. Vestige 1A6, vue vers le sud (BiFj-171-25-NUM1-89)

4. CONCLUSION

La surveillance archéologique qui s'est déroulée au printemps 2025 sur le terrain de la maison Converse, située au 4661, chemin Queen Mary et propriété du Collège international Marie-de-France, a mené à la délimitation d'un nouveau site archéologique (BiFj-171). L'intervention a permis notamment de caractériser les différentes maçonneries utilisées pour la construction d'un puits, un type d'ouvrage architectural qui, selon l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, a été identifié à ce jour sur 138 sites archéologiques dans l'ensemble du Québec. Le puits situé à l'arrière de la maison Converse présentait d'ailleurs la particularité d'être entièrement préservé avant le début des travaux, bien qu'il ait été partiellement démantelé lors des excavations. Les travaux ont également révélé la présence d'un vestige pouvant appartenir à un appentis de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle ou du début du XX^{e} siècle. Cette maçonnerie en pierre n'était préservée que sur deux assises de hauteur. À la suite de la description de ces vestiges, les excavations ont pu se poursuivre et, puisque le nouveau bâtiment devait couvrir presque tout l'espace situé à l'arrière de la maison Converse sur près de 4 m de profondeur, le potentiel archéologique résiduel pour le reste du terrain est jugé faible. Un tissu archéologique pourrait toutefois persister au nord, à l'est et à l'ouest de la maison Converse. Par ailleurs, un horizon de surface du sol naturel, dont la présence a été constatée au nord de la maison Converse, se poursuit peut-être plus au nord, à l'est des 4700-4704, chemin Queen-Mary.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHAMBAULT, Marie-France

1998 « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay ? », dans Roland Tremblay (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, p. 141-153. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

ARCHEOBEC

1996 *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille Îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose*. Laval, Ville de Laval.

ARCHÉO-MAMU

2022 *Projet 2020 0885 - Réfection du réseau électrique du chemin de la Côte-des-Neiges (MTL21-04-04). Supervision archéologique*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal.

ARCHÉOTEC

1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Québec, Parcs Canada.

2004 *Île aux Tourtes, campagne 2003. Inventaire archéologique*.

2005a *Programme de renouveau urbain. Chemin de la Côte-des-Neiges et ses abords. Inventaire et supervision archéologiques. Activités 2004-2005. Parc Kent, MTL04-04-1, école Notre-Dame-des-Neiges, MTL04-04-2, intersection Queen-Mary, MTL05-04-2*. Montréal, Ville de Montréal.

2005b *Site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Phase I, II et III du projet d'aménagement 2005. Étude du potentiel archéologique et inventaire archéologique exploratoire, site BiFj-81.* Montréal, Direction des ressources matérielles de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

2006 *Travaux d'aménagement du terrain de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, phase 1. 3800, chemin Queen-Mary, Montréal. Site BiFj-81.* Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

2010 *Le parc historique de la Pointe-du-Moulin à l'Île Perrot, site BiFl-1. Opération 13. Surveillance archéologique. Septembre 2010.* Québec, SODEC.

2015a *Réaménagement paysager au parc Jean-Brillant. Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, Ville de Montréal. Surveillance archéologique.* Montréal, Ville de Montréal.

2015b *Les Appartements Rockhill, 4858 Chemin Côte-des-Neiges, Montréal. Rapport d'intervention archéologique 2015*. Montréal, Appartements Rockhill.

2020 *Grand projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph, 3800, chemin Queen-Mary, Montréal. Interventions archéologiques 2019 site BiFj-81. Opérations 2 et 3.* Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

2021 *Grand projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph, 3800, chemin Queen-Mary, Montréal. Interventions archéologiques 2020. Site BiFj-81. Opérations 4 et 5*. Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

ARKÉOS

1991 *La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites, Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'YouvIlle (BjFj-43), Place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990*. Montréal, Ville de Montréal.

1996 *Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85. Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet*. Montréal, Ville de Montréal.

2012 *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009*. Montréal, Ville de Montréal.

2013 *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010. Dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout incluant les travaux de voirie, pour le réseau artériel et local ainsi que le territoire de l'agglomération*. Montréal, Ville de Montréal.

2017a *Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal, 2016. Inventaire et supervision archéologiques.* Montréal, Ville de Montréal.

2017b *Nouvelle conduite sur le chemin Côte-Sainte-Catherine, face à la nouvelle extension de l'hôpital Sainte-Justine. Supervision archéologique*. Montréal, Gaz Métro.

2018 *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique*. Montréal, Ville de Montréal.

2020 *5235, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal. Inventaire archéologique*. Montréal, SIDEV.

2022 *Maison intelligente des Petits Rois. Supervision archéologique*. Montréal, Fondation Les Petits Rois.

2023 *Inventaire archéologique en vue de la plantation d'arbres sur le campus de l'Université de Montréal, zone P-12*. Montréal, Université de Montréal.

2025a *Revégétalisation de sentiers informels indésirables dans le parc du Mont-Royal, phase 3. Inventaire archéologique, site patrimonial déclaré du Mont-Royal, été et automne 2023 (BjFj-97, MTL23-25-05 et MTL23-25-08). Contrat no 1517794, mandat 14. Préliminaire.* Montréal, Ville de Montréal.

2025b *Secteur de la berge du Vieux-Moulin Site BjFk-18. Inventaire archéologique 2023*. Laval, Ville de Laval.

2025c *Secteur de la côte Placide, parc du Mont-Royal. Inventaire archéologique, site patrimonial déclaré du Mont-Royal, automne 2023 (BjFj-97 et BjFj-134). Contrat No 1517794, mandat 15*. Montréal, Ville de Montréal.

2025d *Flanc sud du parc du Mont-Royal, secteurs de la maison Smith et des entrées Cedar, phase C. Sites BiFj-165, BiFj-166 et MTL22-25-02. Inventaire archéologique, été 2022*. Montréal, Ville de Montréal

ARKEOS et ARCHEOCENE

1998 *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Soeurs, Verdun*. Verdun, Ville de Verdun.

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Aristide

1942 « 1542-1642 », dans *Les Cahiers des Dix* nº 7, p. 9-28. Sainte-Foy, Les Éditions La Liberté.

1947 « Le chemin et l'emplacement de la Bourgade d'Hochelaga », dans *Les Cahiers des Dix* nº 12, p. 115-116. Sainte-Foy, Les Éditions La Liberté.

CHAPDELAINE, Claude

1990 « Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 20, nº 1, p. 2-4. Montréal.

2007 « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien. Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*, p. 47-120. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre », dans *Archéologiques* nº 27, p. 28-47. Québec, Association des archéologues du Québec.

CHAPDELAINE, Claude et Pierre J.H. RICHARD

2017 « Middle and Late Paleoindian Adaptation to the Landscapes of Southeastern Québec », dans *PaleoAmerica* vol. 3, nº 4, p. 299-312. Taylor & Francis.

CHEVRIER, Daniel

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

CLERMONT, Norman

1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 6, nº 1, p. 36-44. Montréal.

1978 « Les crémations de Pointe-du-Buisson », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 8, nº 1, p. 3-20. Montréal.

1990a « Le Sylvicole inférieur au Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 20, nº 1, p. 5-17. Montréal.

1990b « Les premières recherches archéologiques dans la région de Montréal », dans J.-R. Brault (dir.), *Montréal au XIX^e siècle : des gens, des idées, des arts, une ville*, p. 109-122. Montréal, Leméac.

CORBEIL, Pierre

2007 « Sur une belle terrasse face au marais : le site du Gros-Bouleau », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. p. 129-180. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

COSSETTE, Évelyne

2000 *Prélude à l'agriculture dans le Nord-Est américain. Le site Hector-Trudel et les stratégies de subsistance entre 500 et 1000 de notre ère dans la vallée du Saint-Laurent, Québec, Canada*. Oxford, BAR International Series 884.

CÔTÉ, Marc

1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue », dans Roland Tremblay (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, p. 127-153. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CRÊTE, Serge-André

1971 *Pointe-aux-Buissons, 1971, rapport préliminaire, station 5*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

CROCK, John G. et Francis W. ROBINSON

2012 « Maritime Mountaineers : Paleoindian Settlement Patterns on the West Coast of New England », dans Claude Chapdelaine, Richard A. Boisvert, Christopher J. Ellis, James W. Bradley, John G. Crock et Francis W. Robinson (éds), *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*, p. 48-76. College Station, Texas A&M University Press.

DAVIAU, Marie-Hélène

2008 *La pipe en pierre dans la société canadienne des XVII^e, XVIII^e, et XIX^e siècles. Une approche archéologique*. Québec, Université Laval.

DAWSON, John W.

1860 « Notes on aboriginal antiquities recently discovered in the island of Montreal », dans *Canadian Naturalist and Geologist, and Proceedings of the Natural History Society of Montreal* n^o 5, p. 430-49. Montréal, John Lovell.

1861 « Additional notes on aboriginal antiquities found at Montreal », dans *Canadian Naturalist and Geologist, and Proceedings of the Natural History Society of Montreal* n^o 6, p. 362-373. Montréal, John Lovell.

1888 *Fossil men and their modern representatives*. London, Hodder and Stoughton.

DUMAIS, Pierre

2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec », dans *Archaeology of Eastern North America* vol. 28, p. 81-112. Eastern States Archaeological Federation.

DUMAIS, Pierre et Gilles ROUSSEAU

2003 *Prolongement de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine, projet no 20-5474-9109-A. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Ministère des Transports.

ETHNOSCOP

1993 *Le site BjFj-49/10B, LeMoyne-Leber, fouilles archéologiques, 1991-1992*. Montréal Ville de Montréal.

2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Montréal, Ville de Montréal.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15*. Montréal, Commission des Services électriques de Montréal.

2005 *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001*. Montréal, Ville de Montréal.

2008a *Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal, BjFj-140. Inventaire et fouille archéologiques*. Montréal, Groupe Canvar.

2008b *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Parc Jeanne-Mance (BjFj-130, MTL04-17-1). Monument à Sir George-Étienne-Cartier (BjFj-134, MTL04-25-14 et MTL05-25-6). Réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel) (MTL04-25-15 et MTL05-25-18).* Montréal, Ville de Montréal.

2010a *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal.

2010b *Inventaire archéologique à l'emplacement du futur terrain de football, MTL08-09-2. 3791, chemin Queen-Mary, Montréal. Collège Notre-Dame. Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*. Montréal, Collège Notre-Dame.

2011 *Interconnexion Québec-New Hampshire. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec.

2013 *Projet de rénovation immobilière au 168-170, rue Saint-Paul Ouest. Le site de la Foire aux Fourrures. Inventaire archéologique 2008. MTL08-25-1 et BjFj-143*. Montréal, Ville de Montréal.

2015a *Intervention archéologique sur l'Île des Soeurs (2014). Site Leber, BiFj-1*. Québec, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2015b *Interventions archéologiques réalisées en 2009 et 2010. Chemin de la Côte-des-Neiges (MTL07-04-3, MTL10-04-2 et MTL10-04-4), Le Boulevard (MTL10-04-5), rue Saint-Urbain (MTL09-25-24), rue De La Gauchetière Est (BjFj-139, BjFj-160 et MTL10-25-14), avenue Viger (BjFj-161, BjFj-162 et MTL10-25-13), rue Saint-Dizier (BjFj-168).* Montréal, Commission des services électriques de Montréal.

2015c *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Avenues de Vimy (MTL11-15-02) et Summerhill (MTL11-25-06), rue de Boucherville (MTL11-12-01) et chemin de la Côte-Sainte-Catherine (MTL12-25-13), 2011-2012*. Montréal, Ville de Montréal.

2015d *Inventaire archéologique. Abords de la maison Lacombe, parc du Mont-Royal. MTL13-04-01*. Montréal, Ville de Montréal.

2016 *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Clémentine-De La Rousselière (MTL14-19-01), boulevard Édouard-Montpetit (MTL14-04-01) et rue Saint-Gabriel (MTL14-25-11).* Montréal, Ville de Montréal.

2017 *Intervention archéologique sous la rue Sherbrooke. Inventaire, fouille et supervision archéologique, BjFj-1*. Montréal, Ville de Montréal.

2019a *Projet Promenades urbaines. Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke. Supervision archéologique, inventaire et fouille. 2016-2017. BjFj-01.* Montréal, Ville de Montréal.

2019b *Projet 2017 2138 - Raccordement d'un abribus localisé sur le boulevard Édouard-Montpetit à l'ouest de l'avenue Vincent-D'Indy. Site MTL18-15-01. Supervision archéologique.* Montréal, Commission des services électriques de Montréal.

2020 *3720, chemin Queen-Mary, Montréal. Supervision et inventaire archéologiques. MTL19-04-03, 2019*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal.

2021a *Collège Notre-Dame, Montréal. Interventions archéologiques dans le cadre de l'agrandissement du centre sportif et culturel, 2020 (BiFj-155).* Montréal, Collège Notre-Dame.

2021b *Domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice (BiFj-6). Académie Centennial. Synthèse des interventions. Inventaire, surveillance et fouille archéologiques, 2019-2020*. Montréal, Académie Centennial.

2022a *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul. Interventions archéologiques 2018 et 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205, MTL18-25-04 et MTL19-25).* Montréal, Ville de Montréal.

2022b *Réaménagement de l'échangeur Remembrance, Montréal. Étude de potentiel, inventaire et supervision archéologiques, automne 2019 et printemps 2020 (BiFj-94; MTL19-25-14).* Montréal, Ville de Montréal.

2023a *Site Dawson. Interventions archéologiques. BjFj-1, MTL18-25-08 et MTL19-25-03. Services professionnels en archéologie dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Peel (lot D) entre la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins*. Montréal, Ville de Montréal

2023b *Interventions archéologiques - projet Remembrance/Côte-des-Neiges : BiFj-162, BiFj-163, BiFj-164, MTL21-04-03, MTL21-25-13, MTL22-04-03 et MTL22-25-06*. Montréal, Ville de Montréal.

2024a *Réaménagement de la rue Plantagenet, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue De Soissons, arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce. Inventaire archéologique, été 2023 Projet 448610-mandat M-11, code temporaire : MTL23-04-1.* Montréal, Ville de Montréal.

2024b *Supervision archéologique de forages dans le cadre de l'aménagement d'un bassin de rétention souterrain sur le campus de l'Université de Montréal - Pavillon J.-A.-DeSève*. Montréal, Université de Montréal.

2024c *Supervision archéologique de forages dans le cadre de l'aménagement d'un bassin de rétention souterrain sur le campus de l'Université de Montréal-Pavillon Samuel-Bronfman*. Montréal, Université de Montréal.

2025 *Réaménagement du parc Jean-Brillant. Inventaire et supervision archéologiques. Mandat M-31.* Montréal, Ville de Montréal.

GAGNÉ, Michel

1998 *L'occupation villageoise iroquoienne dans la région de Saint-Anicet (1997): inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1).* Québec, Ministère de la Culture et des Communications

GALLO, Tiziana et Laurence BOLDUC

2016 *Inventaire et fouilles archéologiques sur le site de la Ferme Beaubien à Montréal, BiFj-93. Rapport d'activités - Intervention de 2015*. Montréal, Université de Montréal.

GATES ST-PIERRE, Christian

2006 *Potières du Buisson : La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Gatineau, Société du Musée canadien des civilisations.

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GOGO, George N.

1961 *Thompson Island: Its Significance Relative to Early Man, in Eastern Ontario*. Hull, Musée canadien des civilisations.

GRAILLON, Éric

1998 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 4 : Décharge du lac des Joncs*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC
1999 *Accueil Bonneau, 427 rue De la Commune. Inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100. Vieux-Montréal, 1998.* Montréal, Ville de Montréal.

KENYON, Walter Adrew
1959 « Investigations at Lake St. Francis ». *Ontario History* vol. 51, p. 52-54. Willowdale, Ontario Historical Society.

LANG, Karen et Denyse LACELLE
2006 *Petite histoire de Côte-des-Neiges*. Montréal, Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges.

LAROCQUE, Robert
1989 *Les sépultures amérindiennes de Westmount, une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282, BiFj-31*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles.

1990a « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 20, n^{os} 3-4, p. 31-41. Montréal.

1990b *Sondages archéologiques à l'école St-George (Lot 282), Westmount, 1989-1990, BiFj-31. Volume 1*. Westmount, Ville de Westmount.

1997 *La sépulture du quartier Rosemont à Montréal (BjFj-98)*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2000 *Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemont à Montréal*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

LIGHTHALL, W.D.
1898 « New Hochelagan Burying-Ground », dans *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal* vol. 1, n^{o} 4, p. 149-159. Montréal, Numismatic and Antiquarian Society of Montreal.

1920 *Correspondance sur le site BiFj-31*. Washington, Bureau of Ethnology.

1922 « The Westmount "Stone-lined Grave" Race (An Archaeological Note) », dans *Transactions of the Royal Society of Canada* vol. 16, p. 73-75. Ottawa, Société royale du Canada.

1924 « Hochelaga and the "Hill of Hochelaga" », dans *Transactions of the Royal Society of Canada* vol. 18, n^{o} 2, p. 91-106. Ottawa, Société royale du Canada.

LUEGER, Richard
1975 *Fouilles archéologiques à la pointe du Moulin, île Perrot, BiFl-1*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

MAROIS, Roger
1987 « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 17, nos 1-2, p. 7-35. Montréal.

MASSICOTTE, E.-Z
1939 « Notre-Dame-des-Neiges », dans *Les Cahiers des Dix* no 4, p. 141-166. Sainte-Foy, Les Éditions La Liberté.

NASSANEY, Michael S. et Kendra PYLE
1999 « The Adoption of the Bow and Arrow in Eastern North America: A View from Central Arkansas », dans *American Antiquity* vol. 64, no 2, p. 243-263. Cambridge, Cambridge University Press.

OCCHIETTI, Serge et Pierre J.H. RICHARD
2003 « Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène Holocène : Révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. *57*, nos 2-3, p. 115-138. Montréal, Université de Montréal.

PATRIMOINE EXPERTS
2000 *Site historique du domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, BiFj-6, projet de gymnase, inventaire archéologique exploratoire*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

PENDERGAST, James F., and Bruce G. TRIGGER
1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. Montreal, McGill-Queen's University Press.

PINTAL, Jean-Yves
2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 32, no 3, p. 41-54. Montréal.

PLOURDE, Michel
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.* Tadoussac, Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.

POINTE-À-CALLIÈRE
2020 *Pointe triangulaire à base bifurquée*. Archéolab: La collection archéologique de référence du Québec. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/212609

POITRAS, Claire et Joanne BURGESS
2005 *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*. Québec, Commission des biens culturels du Québec.

RIBOT, Isabelle et Jean-Christophe OUELLET
2019 *Reconnaissance géoradar (GPR) au lot 1J du cimetière Notre-Dame-des-Neiges*. Montréal, Université de Montréal.

RICHARD, Pierre J.H.
2018 *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps*, p. 14 (version longue du 19 mai 2018 d'un manuscrit paru dans *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*)

2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien », dans C. Chapdelaine et É. Graillon (éds.), *Kruger 2. Un site du Paléoindien récent à Brompton*, p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

ROBINSON, Francis W.
2012 « Between the Mountains and the Sea : An Exploration of the Champlain Sea and Paleoindian Land Use in the Champlain Basin », dans Claude Chapdelaine, Richard A. Boisvert, Christopher J. Ellis, James W. Bradley, John G. Crock et Francis W. Robinson (éds), *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*, p. 191-217. College Station, Texas A&M University Press.

RUMILLY, Robert
1969 *Cent ans d'éducation. Le Collège Notre-Dame 1869-1969*. Montréal, Fides.

SACL
2006 *Inventaire archéologique dans le cadre de la restauration de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, monument historique, Montréal (BiFj-85).* Montréal, Ville de Montréal.

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

2013 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE DU QUÉBEC
1968 *Rapport préliminaire, Pointe-aux-Buissons, été 1967*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

1970 *Activités de la S.A.P.Q. 1969 : Pointe-aux-Buissons, La Martre, Mandeville*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

ST-ARNAUD, Daniel, and Claude CHAPDELAINE
1996 « L'occupation amérindienne: la question de l'identité ethnique », dans *En remontant la rivière aux brochets: cinq mille ans d'histoire amérindienne dans Brome-Missisquoi,* p. 133–141. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec.

TREMBLAY, Roland

2004 *L'importance préhistorique du mont Royal et de ses abords : quelques considérations concernant le secteur de Villa-Maria et de la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame*.

TREMBLAY, Roland et Louise POTHIER

2004 « Un havre préhistorique », dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, p. 7-25. Québec, Publications du Québec.

WRIGHT, James V.

1980 *La préhistoire du Québec*. Ottawa, Musée national de l'Homme.

1982 « La circulation de biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 12, n° 3, p. 193-205. Montréal.

1994 « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin », dans *Prehistoric Exchange Systems in North America*, p. 47-71. New York, Plenum Press.

1995 *A History of the Native People of Canada. Volume 1 (10,000 - 1,000 B.C.).* Hull, Musée canadien des civilisations.

Annexe : Catalogue des photographies

Projet : **BiFj-171** **Archéologue : Geneviève Lévesque**

Film n° : **BiFj-171-2025-NUM1**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-03-07	1	20250307_070553	1A	Général avant le début des excavations	NW
2025-03-07	2	20250307_070611	1A	Général avant le début des excavations	S
2025-03-07	3	20250307_070619	1A	Général avant le début des excavations	S
2025-03-07	4	20250307_070700	1A	Général avant le début des excavations	NE
2025-03-07	5	20250307_071202	1A	Ancien batiment secondaire	NW
2025-03-07	6	20250307_071835	1A	Début des travaux d'excavation	E
2025-03-07	7	20250307_071931	1A	Début des travaux d'excavation	E
2025-03-10	8	20250310_070856	1A	Début des travaux d'excavation	N
2025-03-10	9	20250310_082000	1A	Localisation de la stratigraphie	S
2025-03-10	10	20250310_082013	1A	Paroi stratigraphique	SW
2025-03-10	11	20250310_083736	1A	Test-pit dans SNAS	N
2025-03-10	12	20250310_085800	1A	Paroi stratigraphique	E
2025-03-10	13	20250310_090158	1A	Paroi stratigraphique	E
2025-03-10	14	20250310_092653	1A	1A1	E
2025-03-10	15	20250310_092656	1A	1A1	E
2025-03-10	16	20250310_101435	1A	Limite batiment?	E
2025-03-10	17	20250310_102319	1A	Sol en place	NW
2025-03-10	18	20250310_102321	1A	Sol en place + 1A1	W
2025-03-10	19	20250310_104605	1A	1A1 - localisation	W
2025-03-10	20	20250310_105720	1A	1A1 - localisation	NW
2025-03-10	21	20250310_105949	1A	1A1	NE
2025-03-10	22	20250310_110012	1A	1A1	E
2025-03-10	23	20250310_110409	1A	1A1	W
2025-03-10	24	20250310_110416	1A	1A1	W
2025-03-10	25	20250310_113454	1A	1A2 - localisation	S
2025-03-10	26	20250310_123158	1A	Général	SW
2025-03-10	27	20250310_133040	1A	1A3 - localisation	S
2025-03-10	28	20250310_143522	1A	1A4 - localisation	W
2025-03-10	29	20250310_150814	1A	État des travaux	NW
2025-03-10	30	20250310_151241	1A	État des travaux	SW
2025-03-11	31	20250311_070600	1A	Début excavation secteur contaminé	W
2025-03-11	32	20250311_150913	1A	État de la sous-opération	S
2025-03-11	33	20250311_150922	1A	Secteur nord (mur berlinois)	W
2025-03-11	34	20250311_150926	1A	Secteur nord (mur berlinois)	W
2025-03-12	35	20250312_071022	1A	État du terrain	NW
2025-03-12	36	20250312_075100	1A	Secteur nord (mur berlinois)	E
2025-03-12	37	20250312_090439	1A	Secteur nord (mur berlinois)	E
2025-03-12	38	20250312_090550	1A	Secteur nord (mur berlinois)	SE
2025-03-12	39	20250312_091251	1A	Secteur nord (mur berlinois)	SE

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-03-12	40	20250312_094250	1A	Puits	S
2025-03-12	41	20250312_094254	1A	Puits	S
2025-03-12	42	20250312_101427	1A	Secteur nord (mur berlinois)	N
2025-03-12	43	20250312_101442	1A	Secteur nord (mur berlinois)	W
2025-03-12	44	20250312_101900	1A	Général	N
2025-03-12	45	20250312_101907	1A	Puits - vue en plan	N
2025-03-12	46	20250312_101925	1A	Puits - vue en plan	N
2025-03-12	47	20250312_101935	1A	Général	N
2025-03-12	48	20250312_101940	1A	Général	NW
2025-03-12	49	20250312_105403	1A	Secteur nord (mur berlinois)	S
2025-03-12	50	20250312_123356	1A	Secteur nord (mur berlinois)	NW
2025-03-12	51	20250312_123408	1A	Secteur nord (mur berlinois)	W
2025-03-12	52	20250312_140943	1A	Secteur nord (mur berlinois)	W
2025-03-13	53	20250313_082817	1A	État des travaux	N
2025-03-13	54	20250313_083311	1A	Consolidation poteau hydro	E
2025-03-13	55	20250313_111847	1A	État des travaux	E
2025-03-13	56	20250313_133609	1A	État des travaux - mur soutennement	E
2025-03-13	57	20250313_135601	1A	État des travaux - zone à excaver	E
2025-03-13	58	20250313_135930	1A	Éxcavation	W
2025-03-13	59	20250313_150254	1A	État des travaux	NE
2025-03-14	60	20250314_072050	1A	Excavation zone nord	E
2025-03-14	61	20250314_073816	1A	Excavation zone nord	E
2025-03-14	62	20250314_073900	1A	Excavation zone nord	W
2025-03-14	63	20250314_111105	1A	Mur soutennement	NW
2025-03-14	64	20250314_112556	1A	État des travaux	N
2025-03-14	65	20250314_112603	1A	Mur soutennement	NE
2025-03-14	66	20250314_112624	1A	Zone à excaver près du batiment	E
2025-03-17	67	20250317_071329	1A	État des travaux - secteur à excaver (arbre à retirer)	N
2025-03-17	68	20250317_084443	1A	État des travaux - secteur à excaver	NE
2025-03-17	69	20250317_112045	1A	Début des excavations	NE
2025-03-17	70	20250317_112429	1A	Excavation en cours	NE
2025-03-17	71	20250317_113044	1A	Excavation en cours	NE
2025-03-17	72	20250317_113645	1A	Excavation en cours	N
2025-03-17	73	20250317_140707	1A	État des travaux	NW
2025-03-18	74	20250318_070950	1A	Présence au terrain	NW
2025-03-18	75	20250318_071623	1A	Discussion ingénieurs	NE
2025-03-18	76	20250318_073356	1A	Début des excavations	SW
2025-03-18	77	20250318_074321	1A	Zone ouest	S
2025-03-18	78	20250318_074933	1A	Zone ouest	N
2025-03-18	79	20250318_085837	1A	Excavation	NE
2025-03-18	80	20250318_094128	1A	Excavation	NE
2025-03-20	81	20250320_065049	1A	État	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-03-20	82	20250320_072137	1A	Début excavations	N
2025-03-20	83	20250320_082238	1A	Début excavations - secteur sud	W
2025-03-20	84	20250320_083354	1A	Début excavations - secteur sud	W
2025-03-20	85	20250320_084844	1A	1A6 en parois	S
2025-03-20	86	20250320_084848	1A	1A6 en parois	S
2025-03-20	87	20250320_084900	1A	1A6	E
2025-03-20	88	20250320_085701	1A	1A6 - localisation	S
2025-03-20	89	20250320_085728	1A	1A6	S
2025-03-20	90	20250320_085745	1A	1A6 - localisation	S
2025-03-20	91	20250320_085904	1A	1A6 - état mortier	S
2025-03-20	92	20250320_090141	1A	1A5 - dégagement puits	W
2025-03-20	93	20250320_091034	1A	1A5 - intérieur	E
2025-03-20	94	20250320_091048	1A	1A5 - intérieur	W
2025-03-20	95	20250320_091710	1A	1A5 - paroi extérieur	SE
2025-03-20	96	20250320_093208	1A	1A5 - dégagement portion inférieure	E
2025-03-20	97	20250320_095209	1A	1A5 - intérieur	W
2025-03-20	98	20250320_100629	1A	1A5 - extérieur	W
2025-03-20	99	20250320_100656	1A	1A5 - extérieur. état	W
2025-03-20	100	20250320_100736	1A	1A5 - dégagement extérieur	W
2025-03-20	101	20250320_100903	1A	1A5 - dégagement extérieur	W
2025-03-20	102	20250320_100944	1A	1A5 - extérieur	SW
2025-03-20	103	20250320_100948	1A	1A5 - extérieur	SW
2025-03-20	104	20250320_101341	1A	1A5 - extérieur	W
2025-03-20	105	20250320_101656	1A	1A5 - extérieur. état	SW
2025-03-20	106	20250320_102400	1A	1A5 - Vue en plan	E
2025-03-20	107	20250320_102419	1A	1A5 - Vue en plan	S
2025-03-20	108	20250320_102450	1A	1A5 - Vue en plan	NW
2025-03-20	109	20250320_103439	1A	1A5 - Vue en plan	E
2025-03-20	110	20250320_104000	1A	1A5 - Vue en plan	E
2025-03-20	111	20250320_105959	1A	1A5 - paroi intérieur vue en plongée	W
2025-03-20	112	20250320_110004	1A	1A5 - paroi intérieur vue en plongée	NW
2025-03-20	113	20250320_112907	1A	1A5 - paroi intérieur	SW
2025-03-20	114	20250320_112912	1A	1A5 - paroi intérieur	SW
2025-03-20	115	20250320_112915	1A	1A5 - paroi intérieur	SW
2025-03-20	116	20250320_112920	1A	1A5 - paroi intérieur	SW
2025-03-20	117	20250320_124131	1A	1A5	NE
2025-03-20	118	20250320_131333	1A	1A5	S
2025-03-20	119	20250320_131404	1A	1A5	E
2025-03-20	120	20250320_131410	1A	1A5	E
2025-03-20	121	20250320_131434	1A	1A5	W
2025-03-20	122	20250320_131441	1A	1A5	SW
2025-03-20	123	20250320_131849	1A	1A5	W

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-03-20	124	20250320_133040	1A	Général	NE
2025-03-20	125	20250320_133139	1A	1A5	W
2025-03-20	126	20250320_133151	1A	1A5	W
2025-03-20	127	20250320_133450	1A	1A5	W
2025-03-20	128	20250320_133556	1A	1A5	S
2025-03-20	129	20250320_133600	1A	1A5	SW
2025-03-20	130	20250320_141705	1A	Général	S
2025-03-20	131	20250320_141708	1A	Général	S
2025-03-20	132	20250320_141718	1A	Général	SW
2025-03-20	133	20250320_141720	1A	Général	SW
2025-03-20	134	20250320_150014	1A	Général	N
2025-03-21	135	20250321_070701	1A	Présence au terrain	N
2025-03-21	136	20250321_080925	1A	État	NE
2025-03-21	137	20250321_080958	1A	État	E
2025-03-21	138	20250321_100247	1A	État	SE
2025-03-21	139	20250321_100256	1A	État	S
2025-03-21	140	20250321_103344	1A	Excavation côté sud	NW
2025-03-21	141	20250321_104141	1A	Excavation côté sud	NW
2025-03-21	142	20250321_104709	1A	retrait dallage	NW
2025-03-21	143	20250321_111112	1A	Début des excavations	W
2025-03-21	144	20250321_111810	1A	Excavation côté sud	W
2025-03-21	145	20250321_114611	1A	1A5	N
2025-03-21	146	20250321_124759	1A	Excavation - état	NW
2025-03-21	147	20250321_125958	1A	Général	S
2025-03-21	148	20250321_130052	1A	Général	S
2025-03-21	149	20250321_132701	1A	Puits	S
2025-03-21	150	20250321_132709	1A	Puits	S
2025-03-21	151	20250321_132713	1A	Puits	SE
2025-03-21	152	20250321_142856	1A	Général	NW
2025-03-21	153	20250321_142911	1A	État	W
2025-03-21	154	20250321_142941	1A	État	E
2025-03-21	155	20250321_145020	1A	État	W
2025-03-21	156	20250321_150244	1B	1B	NW
2025-03-21	157	20250321_150250	1B	1B	NW
2025-03-24	158	20250324_070622	1A	Début excavation nouveau polygone	SE
2025-03-24	159	20250324_073721	1A	Puits 1A5	S
2025-03-24	160	20250324_073726	1A	Puits 1A5	S
2025-03-24	161	20250324_073741	1A	Puits 1A5	S
2025-03-24	162	20250324_093215	1A	Etat	NW
2025-03-24	163	20250324_101253	1A	Etat	NW
2025-03-24	164	20250324_110250	1A	Etat	NW
2025-03-24	165	20250324_112357	1A	Etat	W

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-03-24	166	20250324_122749	1A	Etat	NW
2025-03-24	167	20250324_125315	1A	Etat	NW
2025-03-24	168	20250324_132655	1A	Etat	NW
2025-03-24	169	20250324_135137	1A	Etat	W
2025-03-24	170	20250324_143636	1A	Fin des excavations archéologiques	N
2025-03-24	171	20250324_143659	1A	Fin des excavations archéologiques	NW
2025-03-24	172	20250324_143732	1A	Fin des excavations archéologiques	NW
2025-03-24	173	20250324_150145	1A	Fin des excavations archéologiques	W
2025-03-24	174	20250324_150149	1A	Fin des excavations archéologiques	NW
2025-03-24	175	20250324_150155	1A	Fin des excavations archéologiques	NE

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2025)

PROJET D'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE, LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE AINSI QUE L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU CHAMP D'ÉPURATION DANS LES LIMITES DE SA PROPRIÉTÉ SISE AU 181, CÔTE SAINT-PATRICE À SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

TRUELLE ET CIE INC.

NOVEMBRE 2025

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2025)

PROJET D'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE, LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE AINSI QUE L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU CHAMP D'ÉPURATION DANS LES LIMITES DE SA PROPRIÉTÉ SISE AU 181, CÔTE SAINT-PATRICE À SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

(Nº de permis de recherche archéologique au Québec : 25-CIET-14)

Rapport présenté à :

M. Guy Lachance, propriétaire
181, côte Saint-Patrice
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Québec
G0A 3Z0

Rapport présenté par :

Truelle et Cie Inc., services-conseils en archéologie
Téléphone : (418) 576-7760
Adresse de courriel : tci.archeo@gmail.com

Novembre 2025

RÉSUMÉ

Un inventaire archéologique a été réalisé au cours du mois d'octobre 2025 dans le cadre du projet visant l'agrandissement d'une résidence, la construction d'un garage ainsi que l'aménagement d'un nouveau champ d'épuration dans les limites de sa propriété sise au 181, côte Saint-Patrice, dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, conformément aux conditions stipulées dans l'autorisation de travaux émise par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

En somme, cette expertise archéologique n'a pas permis de mettre au jour un nouveau site archéologique qui aurait pu témoigner de l'occupation des lieux au cours de la préhistoire ou de la période historique ancienne. Par conséquent, les travaux prévus dans le cadre de ce projet peuvent être réalisés sans qu'il n'y ait de contrainte sur les ressources archéologiques du site patrimonial de l'île d'Orléans.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ii
TABLE DES MATIÈRES iii
LISTE DES FIGURES iv
LISTE DES PHOTOGRAPHIES vi
LISTE DES TABLEAUX vii
ÉQUIPE DE RÉALISATION viii

1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte et mandat 1
1.2 Description du secteur d'intervention 1
1.3 Organisation du rapport 1

2. MÉTHODOLOGIE 5
2.1 Inventaire archéologique 5

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE 6
3.1 Environnement actuel 6
3.2 Paléo-environnement 7

4. CADRE CULTUREL ANCIEN 10

5. CONTEXTE HISTORIQUE 14

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE 24

7. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 28
7.1 Résultats 28
7.2 Discussion 31

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 32

BIBLIOGRAPHIE 33

ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES 40

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale du projet 2

Figure 2. Limites du secteur d'intervention 3

Figure 3. Géologie détaillée de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Carte tirée de SIGEOM, 1 : 500 000) 6

Figure 4. Extrait de la carte topographique de l'île d'Orléans datant de 1920 (BAnQ, 21L/14, Québec, 1920; tirée de Ruralys 2010 : 14). 7

Figure 5. Courbe du niveau marin moyen (NMM) de la région de Québec (Adaptée de Lamarche 2011 : 87 et tirée de Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2016 : 15). 8

Figure 6. Déglaciation du sud du Québec et des terres méridionales limitrophes en milliers d'années avant aujourd'hui (Richard 2007) 9

Figure 7. Extrait de la carte de la Nouvelle-France et du Canada de Cornelius van Wytfliet datant de 1597 (ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597) 14

Figure 8. Extrait d'un plan descriptif accompagnant l'étude et plan de la seigneurie de l'île d'Orléans, d'après l'original réalisé par Robert de Villeneuve en 1689 (Tiré de Pouliot 1984 : 175) 15

Figure 9. Extrait de la carte de Robert de Villeneuve datant de 1689 montrant la paroisse de Saint-Paul-de-l'île d'Orléans et le lieu-dit « Moulin de l'Arbre sec » (Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4) 16

Figure 10. Détail d'un plan de la seigneurie de l'île d'Orléans reproduisant la carte faite par Robert de Villeneuve en 1689 montrant l'emplacement des principaux bâtiments que comprend le domaine seigneurial (Tiré de Pouliot 1984 : 175) 16

Figure 11. Extrait d'un plan du terrain de la Fabrique de Saint-Laurent et du plateau réservé dans l'acte de vente par Jean-Baptiste Gaillard à Jean Thibault et Adolphe Larue le 30 septembre 1841 (BAnQ, CA, 301, S27, D122; tiré de Ruralys 2010 : 61) 17

Figure 12. Extrait d'une carte de Jacques Nicolas Bellin datant de 1744 montrant l'île d'Orléans (BAnQ, G 3452 O72 1744 B4 CAR; tiré de Ruralys 2010 : 59) 18

Figure 13. Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1860 (Studio Livernois ; photo tirée de Ruralys 2010 : 60) 18

Figure 14. Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1864. À l'extrémité gauche de l'image, on remarque le muret délimitant l'enceinte du cimetière (Studio Livernois; photo tirée de Ruralys 2010 : 62) 19

Figure 15. Vue des deux églises qui se côtoient pendant quelques années (Studio Livernois ; photo tirée de Ruralys 2010 : 69) 20

Figure 16. Extrait d'un plan d'assurance-incendie de Saint-Laurent par Charles E. Goad et datant de 1912. La sacristie en pierre est située à la limite du cimetière et du chemin Royal, en avant de l'église actuelle (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57 ; tiré de Ruralys 2010 : 63) 20

Figure 17. Photo montrant une vue de l'arrière du presbytère de Saint-Laurent après 1902 (Collection privée; tirée de Bélanger 1984 : 5) 21

Figure 18. Vue aérienne de l'église, du presbytère et du cimetière (Tirée de Roy et Ruel 1982 : 224) 21

Figure 19. Photo de la chapelle de procession dédiée à la Vierge Marie vers 1920 (BAnQ, P 600, S6, D5P1192; photo tirée de Ruralys 2010 : 64) 22

Figure 20. Extrait d'un plan d'assurance-incendie de Saint-Laurent par Charles E. Goad datant de 1912 (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57; tiré de Ruralys 2010 : 64) 22

Figure 21. École de la paroisse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans vers 1925 (BAnQ, P 600, S6, D5, P0820; photo tirée de Ruralys 2011 : 92) 23

Figure 22. Photo montrant le couvent des Sœurs du Bon-Pasteur vers 1925 (BAnQ, P 600, S6, D5, P0787; photo tirée de Ruralys 2011 : 93) 23

Figure 23. Carte de localisation des sites archéologiques connus sur l'île d'Orléans (Tirée de Ruralys 2010 : 25) 25

Figure 24. Localisation des secteurs inventoriés (en rouge) et des sondages manuels effectués (carrés verts) 29

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture : Vue générale du terrain devant accueillir un champ d'épuration, vers le sud (TCI-SLÎO-GLAC-2025-002)

Photo 1. Vue générale du terrain devant accueillir un champ d'épuration, vers le sud (TCI-SLÎO-GLAC-2025-002) 4

Photo 2. Emplacement du futur champ d'épuration, vers le nord (TCI-SLÎO-GLAC-2025-001) 28

Photo 3. Paroi ouest d'un sondage manuel effectué à l'emplacement du futur champ d'épuration, vers l'ouest (TCI-SLÎO-GLAC-2025-006) 30

Photo 4. Localisation du futur garage à l'emplacement de l'actuel champ d'épuration de la propriété, vers le nord-nord-est (TCI-SLÎO-GLAC-2025-014) 30

Photo 5. Emplacement du futur agrandissement de la résidence, vers le nord-ouest (TCI-SLÎO-GLAC-2025-012) 31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sites archéologiques connus dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans 26

Tableau 2. Description des principales interventions archéologiques réalisées dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans 27

ÉQUIPE DE RÉALISATION

PROPRIÉTAIRE

Guy Lachance

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, coordonnatrice et responsable de terrain (terrain et rédaction du rapport)
Mathieu Roy-Desharnais, technicien-archéologue

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Monsieur Guy Lachance a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin d'effectuer une intervention archéologique dans le cadre du projet visant l'agrandissement de sa résidence, la construction d'un garage ainsi que l'aménagement d'un nouveau champ d'épuration dans les limites de sa propriété sise au 181, côte Saint-Patrice à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (**figure 1**). L'île d'Orléans étant classée site patrimonial, les projets nécessitant des travaux d'excavation doivent souvent être accompagnés d'interventions archéologiques, principalement dans les limites des zones à potentiel qui ont été identifiées par la firme Ruralys en 2011. Dans le cas du projet qui nous préoccupe, la propriété visée est située dans un secteur présentant un potentiel archéologique associé aussi bien à l'occupation préhistorique qu'historique ancienne du territoire. En ce qui concerne le potentiel historique des lieux, il est plus précisément associé à la présence, à partir du XVIII^{e} siècle, de deux moulins à scie (Ruralys 2011, volume 1 : 467). En somme, le principal objectif de l'intervention archéologique réalisée en 2025 était de vérifier la présence ou l'absence de biens archéologiques dans les limites du projet et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. Par la suite, des recommandations devaient être faites au client afin de gérer une éventuelle découverte. Ces travaux d'inventaire archéologique ont été réalisés le 26 octobre 2025 par une archéologue responsable de terrain accompagnée d'un technicien-archéologue sous le permis de recherche archéologique n° 25-CIET-14.

1.2 Description du secteur d'intervention

Le secteur d'intervention est situé dans les limites de la propriété sise au 181, côte Saint-Patrice à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et qui occupe les lots 6 038 629 et 6 038 631 (**figure 1**). Quant au secteur d'intervention proprement dit, celui-ci couvrait une superficie globale d'environ 200 mètres carrés (**figure 2; photo 1**).

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également le secteur d'intervention. Il est d'abord question de la méthodologie employée pour la réalisation de l'inventaire archéologique. Les chapitres suivants font respectivement état des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique et des connaissances archéologiques acquises jusqu'à maintenant concernant la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Par la suite, les résultats de l'inventaire réalisé sont présentés. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de l'intervention archéologique réalisée.

Figure 1. Localisation générale du projet

Figure 2. Limites du secteur d'intervention

Photo 1. Vue générale du terrain devant accueillir un champ d'épuration, vers le sud (TCI-SLÎO-GLAC-2025-002)

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été effectué préalablement aux travaux d'excavation nécessaires à la réalisation du projet décrit précédemment au moyen de cinq sondages manuels qui mesuraient approximativement 0,50 m de côté. Atteignant une profondeur maximale de 0,40 m, ces sondages ont été positionnés de manière à couvrir la totalité du secteur d'intervention dans les limites duquel seront aménagés un garage et un nouveau champ d'épuration tandis que la résidence privée sera agrandie vers le sud. De manière générale, les sondages manuels ont été excavés jusqu'à l'atteinte d'un sol naturel jugé archéologiquement stérile ou de la roche-mère lorsque cela s'avérait possible afin d'observer la séquence stratigraphique complète des sols en place. Les sondages ont ensuite été remblayés en utilisant les mêmes sols. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artéfacts s'il y a lieu. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet de fouille et dans un catalogue photographique. Les données ayant trait notamment à la déposition stratigraphique des sols ont notamment été enregistrées. En somme, les parois stratigraphiques des sondages les plus significatives qui ont été excavés ont été photographiées et certaines d'entre elles ont été dessinées.

Méthodes d'enregistrement

L'enregistrement des unités archéologiques s'est fait selon les normes en archéologie historique. Le système Tikal (opérations, sous-opérations et lots) est privilégié. Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer sur le plan horizontal les informations archéologiques observées, le lot permet de localiser en profondeur sur le plan vertical une strate et les divers éléments, artéfacts et écofacts qu'elle peut contenir. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à une aire de fouille (sondage ou tranchée) qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé (exemple : 3A1).

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE[1]

3.1 Environnement actuel

D'une longueur de 34 km et d'une largeur de 8 km, l'île d'Orléans constitue une des plus grandes îles du fleuve Saint-Laurent. Située en aval de Québec, elle correspond à une plateforme allongée et bombée aux bords plutôt abrupts. Elle fait partie de la région écologique de la « plaine du Saint-Laurent » qui couvre une grande partie de la vallée du Saint-Laurent, entre Saint-Hyacinthe à l'ouest et Saint-Pascal à l'est (Gosselin 2005). L'île est caractérisée par des coteaux à la topographie douce et régulière et recouverts de dépôts littoraux marins principalement sableux, dont l'altitude moyenne est généralement assez basse, mais dont les sommets peuvent culminer à une altitude de 150 m. Le socle rocheux est attribué à la province géologique des Appalaches, étant à la jonction de deux formations, soit la Formation de Lauzon 11 à l'ouest, qui est constituée de shale gris foncé intercalé de calcarénite, de conglomérat calcaire et de grès calcareux, et la Formation de Lauzon 8, qui est caractérisée par un shale gris foncé avec des interlits de calcarénite et de calcisiltite (SIGÉOM) (**figure 3**). La roche-mère est recouverte de dépôts littoraux marins constitués d'argile, de sable et de pierres hétérométriques généralement émoussées (Énergie, Mines et Ressources Canada 1988).

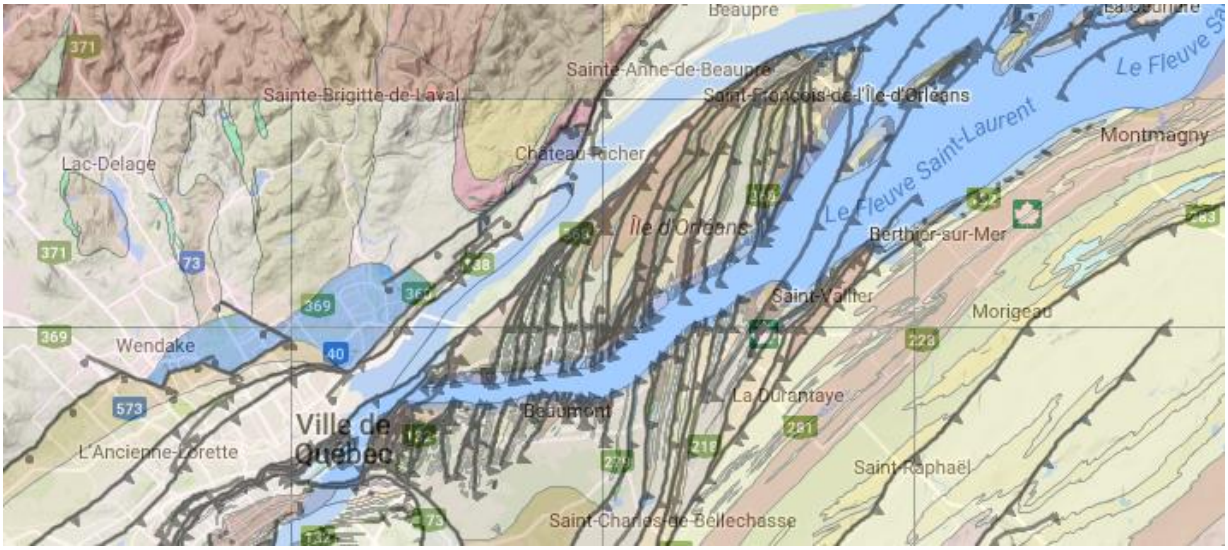

Figure 3. Géologie détaillée de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Carte tirée de SIGEOM, 1 : 500 000)

[1] Cette section est tirée intégralement du rapport de Truelle et Cie Inc. intitulé *Interventions archéologiques (printemps-été 2017). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342). Direction de la Capitale-Nationale*. Rapport inédit remis au MMDTET, 2017, pp. 9-12.

Le climat qui domine cette île s'étend de l'estuaire du Saint-Laurent à la région des Grands Lacs. Il s'agit d'un domaine climatique de type tempéré frais. Bien qu'une grande partie de l'île soit aujourd'hui aménagée à des fins agricoles et résidentielles rurales, la végétation d'origine correspond plutôt à une érablière à tilleul (Gosselin 2005). En plus du fleuve Saint-Laurent qui se trouve en bordure du secteur d'intervention, l'île est drainée par un réseau hydrographique constitué de quelques petites rivières et de ruisseaux (**figure 4**). Aujourd'hui, le cours de plusieurs de ces cours d'eau a vraisemblablement été modifié lors de l'aménagement du territoire.

Figure 4. Extrait de la carte topographique de l'île d'Orléans datant de 1920 (BAnQ, 21L/14, Québec, 1920; tirée de Ruralys 2010 : 14).

3.2 Paléo-environnement

Les données relatives à la fonte du glacier wisconsinien dans la région de Québec, à l'exondation de l'île d'Orléans et à la mise en place de conditions environnementales propices à l'établissement humain sont relativement rares pour ce secteur. Toutefois, des travaux réalisés dans la région de Baie-Comeau, sur la Rive-Sud et plus récemment sur le territoire de la ville de Québec offrent néanmoins un aperçu de l'évolution du niveau des eaux à la hauteur de l'île d'Orléans (Dionne 1988 et 2001; Lamarche 2011). Selon les plus récentes recherches, la majeure partie du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent aurait été libérée des glaces wisconsiniennes un peu avant 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le niveau des eaux saumâtres de la mer de Goldthwait occupe alors la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec (**figure 5**), jusqu'à une

altitude d'environ 140 m dans la région de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Selon Lamarche (2011) et Richard (2007), la région de Québec a vraisemblablement été libérée de son couvert de glace vers 12 500 ans AA ou même un peu avant, vers 13 000 ans AA (Lamarche 2011) (**figure 6**). Les points les plus hauts de l'île d'Orléans émergeaient alors à peine. La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent s'est par la suite poursuivie et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

Au niveau de Québec, le dynamisme des courants suppose un environnement fluvial à fort débit, le Proto-Saint-Laurent, et les fluctuations enregistrées du niveau marin résultant principalement d'effets glacio-eustatiques (Lamarche 2011 : 125). À l'ouest de Québec, le mélange des eaux de fonte et des eaux saumâtres provenant de l'ouest forme la mer de Champlain, à l'est de la mer de Goldthwait. Puis, le relèvement isostatique chassant ces dernières, la formation du lac à Lampsilis est complétée vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement (Lamarche 2011).

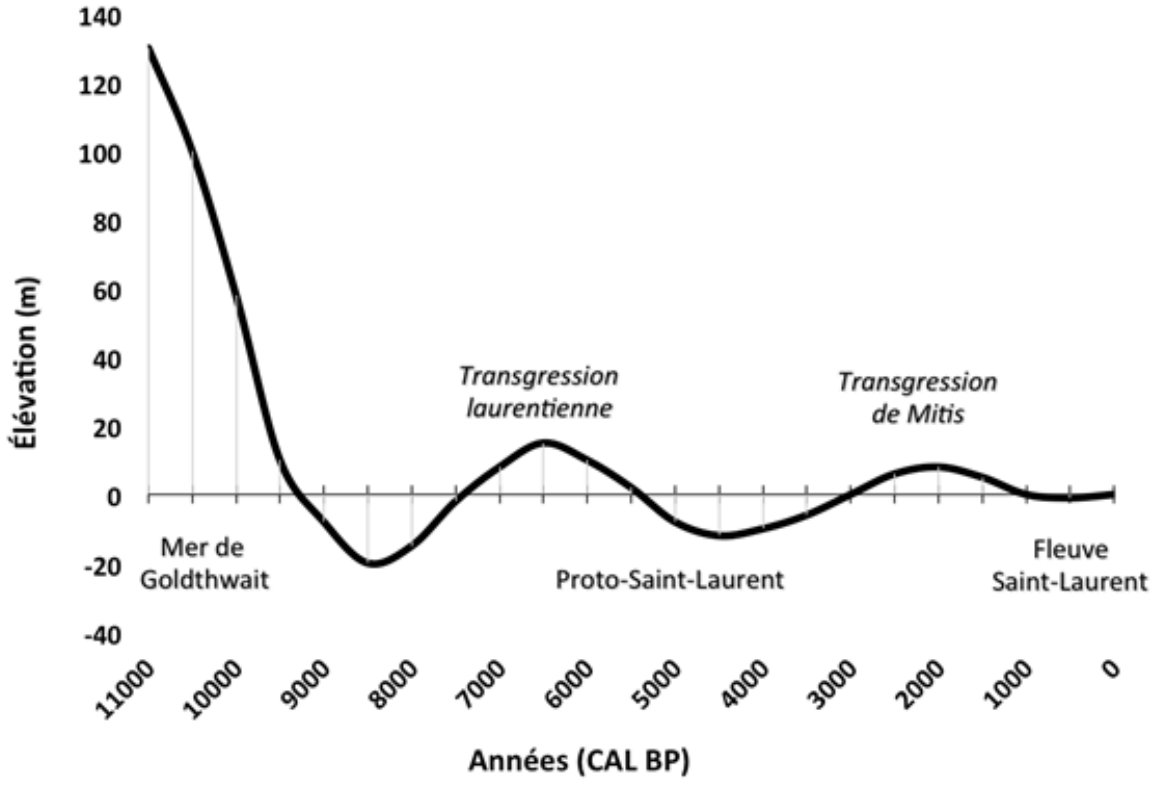

Figure 5. Courbe du niveau marin moyen (NMM) de la région de Québec (Adaptée de Lamarche 2011 : 87 et tirée de Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2016 : 15).

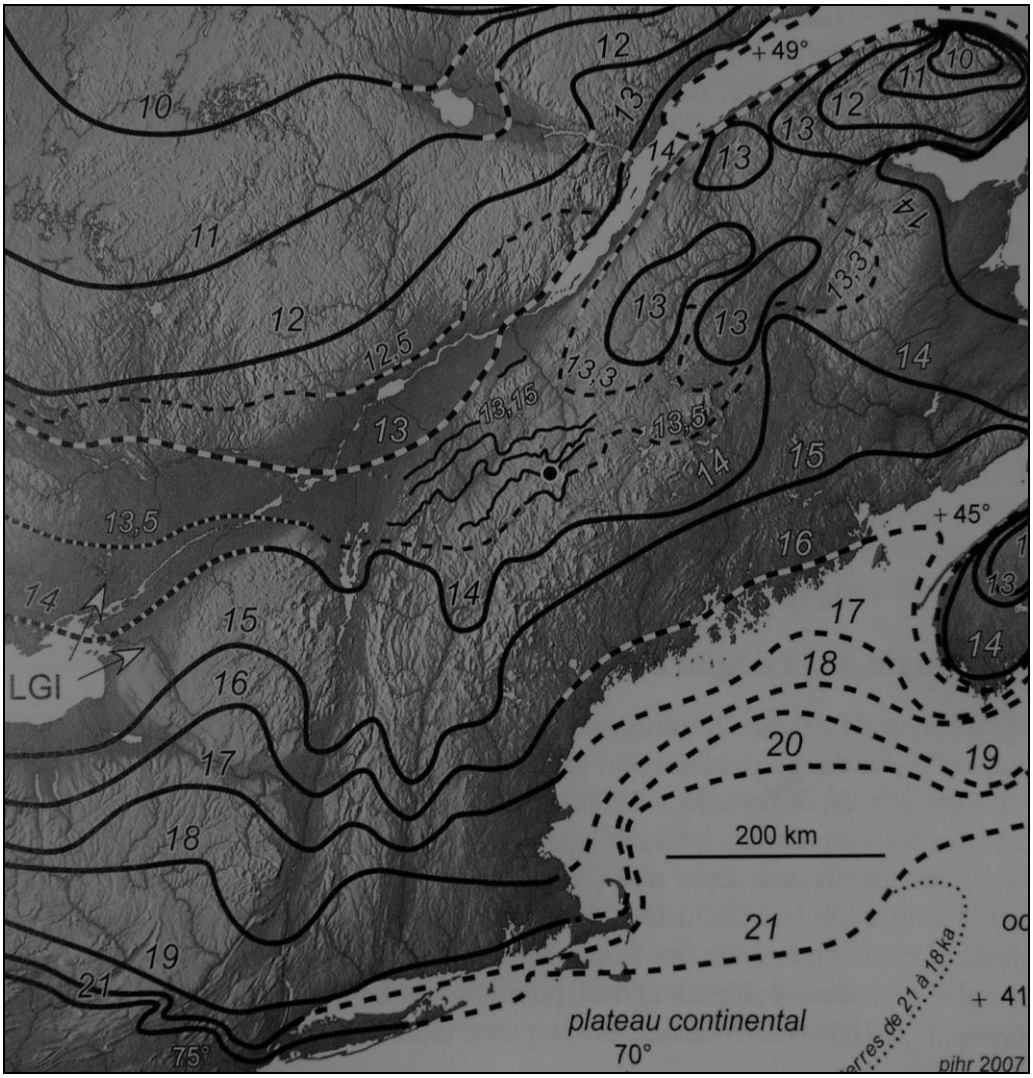

Figure 6. Déglaciation du sud du Québec et des terres méridionales limitrophes en milliers d'années avant aujourd'hui (Richard 2007)

Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5, 10 et 15 m, visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais néanmoins irrégulière de la mer. À la suite d'un épisode de bas niveau marin qui a fait descendre les eaux du fleuve à une altitude d'environ 10 m en dessous du niveau actuel vers 7 000 ans AA, une remontée subséquente du niveau marin moyen (NMM) est survenue. Cet événement, qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, alors que le niveau marin moyen atteignait 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011), porte le nom de Transgression laurentienne. Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans.

4. CADRE CULTUREL ANCIEN

L'occupation préhistorique du Québec méridional est découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole.

Le Paléoindien (12 000 ans à 8 000 ans AA)

Dès le début du retrait glaciaire sur le territoire québécois, des populations provenant de régions australes commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 ans à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA.

Au Québec, les premiers occupants ont atteint la région du lac Mégantic durant le Paléoindien ancien (Chapdelaine 2007). L'industrie lithique associée à ces groupes est exclusivement taillée et se caractérise par de gros outils bifaciaux ainsi que par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud. En plus d'une série d'outils unifaciaux comme des grattoirs, des racloirs et des perçoirs, la boite à outils des Paléoindiens est complétée avec des éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Le recours à des matières premières lithiques de première qualité est caractéristique de cette phase ancienne (Plourde 2009). Étant très mobile, il leur était facile de récupérer des matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Quant au site CeEt-657, qui est situé à l'embouchure de la rivière Chaudière à une altitude variant de 40 m à 50 m, et à quelques kilomètres seulement de l'île d'Orléans (Ruralys 2010 : 17), il est caractérisé par la taille de pointes de type Nicolas/Holcombe (Pintal 2002). Le site CeEt-657 a été daté entre 10 000 ans et 9 000 ans AA et est caractérisé par des pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. Cette datation le place donc au début du Paléoindien récent.

Également attribuables à cette période, des sites associés à la culture Plano ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Laliberté 1992; Dumais 1988 et 2000; Pintal 2006; Benmouyal 1987; Chalifoux 1999) ou profondément à l'intérieur des terres en Abitibi ou en Estrie (Côté 1998; Graillon 2011). Cette culture se distingue par la fabrication de pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) servant à la chasse aux mammifères terrestres et marins et par la taille de forêts et de grattoirs en forme de goutte. La diète alimentaire des Planos comprenait de petits mammifères et des poissons (Chalifoux 1999).

L'Archaïque (10 000 ans à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables (quartz et quartzite) ou nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement. On voit par conséquent apparaître l'Archaïque maritime, l'Archaïque du Bouclier et l'Archaïque laurentien. La

colonisation du territoire québécois se poursuit dans des conditions climatiques qui se réchauffent continuellement jusque vers 6 000 ans à 5 000 ans AA puis qui se refroidissent et s'humidifient. L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des cultures : l'Archaïque ancien (10 000 ans à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 ans à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 ans à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle contemporaine au Paléoindien récent. Elle s'étend environ de 10 000 ans à 8 000 ans AA. Les sites assurément attribuables à cette période sur la foi de la typologie morphologique des pointes de projectile bifurquées sont rares. On retrouve des occupations associées à cette première phase de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007) et dans la région de Québec (Laliberté 1992). Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marins, démontre toutefois qu'on y exploitait une variété d'environnements.

La période médiane de l'Archaïque (7 000 ans à 5 500 ans AA) n'a pas laissé de traces dans la région de Québec. Diverses composantes lui ont néanmoins été attribuées en Estrie (Graillon 1997; Chapdelaine 2007), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003) et près de Blanc-Sablon (Pintal 1998). Mentionnons que la rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais qu'un biais de recherches n'ait jamais mené à des résultats positifs. En effet, les recherches pourraient tout simplement ne pas avoir été effectuées là où se trouvent les sites de l'Archaïque moyen. Le coffre à outils associé à cette période se compose alors d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

L'Archaïque récent (6 000 ans et 3000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec, et l'île d'Orléans n'y fait pas exception. En effet, l'occupation du territoire s'intensifie si bien que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622), à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10) et sur l'île d'Orléans (CfEs-1 et CfEs-16). Ce sont toujours des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades, mais moins mobiles que les groupes précédents, qui n'ont pas encore adopté la poterie ni l'horticulture (Clermont et Chapdelaine 1982). Les sites, situés à une altitude variant de 10 m, à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers qui sont localisés près des principaux cours d'eau.

L'Archaïque récent se caractérise par plusieurs phases chrono-culturelles durant lesquelles différents groupes se succèdent sur le territoire. L'île d'Orléans se situe dans la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien, une culture qui a vu les phases Vergennes et Brewerton se succéder. Elles sont respectivement caractérisées par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). Une mobilité moins grande force une exploitation plus intensive des ressources. La production d'outils lithiques polis (gouges, herminettes, haches et polissoirs) et d'outils en os (grattoirs sur incisive de castor,

aiguilles à chas, harpons, poinçons, etc.) se généralise par conséquent à la grandeur du Québec méridional. De plus, le cuivre natif est utilisé dans la région de l'île aux Allumettes afin d'en faire des pointes, des alênes, des barbillons, des hameçons et d'autres outils (Chapdelaine et Clermont 2006).

La diète au cours de l'Archaïque récent en est une de diversification. Leur stratégie adaptative se tourne de plus en plus vers les ressources aquatiques et l'exploitation d'une plus grande variété de végétaux. En Outaouais, ils se nourrissent d'anguilles, de castors et de cervidés (Cossette 2003) alors qu'en Haute-Côte-Nord, ils exploitent le phoque, le béluga, le castor, l'ours, le renard ainsi que diverses espèces de poissons et d'oiseaux (Plumet *et coll.* 1993).

Le Sylvicole (3 000 ans à 450 ans AA)

Il y a environ 3 000 ans, les groupes autochtones méridionaux adoptent une technologie qui a révolutionné leur manière de vivre : la poterie. Le Sylvicole a également été divisé en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en de multiples épisodes. Ces dernières ont principalement été faites en se basant sur l'évolution de la morphologie des poteries ainsi que des décors présents sur celles-ci, mais également sur l'observation des changements technologiques, économiques et sociologiques (Gates St-Pierre 2010).

Dans la région de Québec, le Sylvicole inférieur (3 000 ans à 2 400 ans AA) est défini par l'arrivée de la culture Meadowood. Cette dernière est caractérisée par le débitage d'un chert Onondaga, une matière première provenant du nord de l'Ontario, et par la fabrication de poterie de type Vinette 1. La production de support prenant la forme de lames de cache et servant de support à une panoplie d'autres outils (pointes triangulaires, grattoirs, forets, etc.) est commune à cette époque. L'utilisation du polissage mène à une diversité de plus en plus grande d'outils et d'autres objets : gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires, etc. Le cuivre, qui servait à faire des outils dans le sud-ouest de la province à la période précédente, est désormais utilisé lors de la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) (Clermont 1978 et 1990). La poterie présente une forme plutôt fuselée, conique ou en ogive, et elle est traitée avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2006). Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Dans la région de Québec, les sites du Sylvicole inférieur (CeEt-601, CeEt-660, CeEt-857, CeEu-12, etc.) se retrouvent généralement entre 6 m et 19 m d'altitude. Aucun site de cette époque n'est attesté sur l'île d'Orléans (Ruralys 2015b : 14-16).

Ce n'est qu'au Sylvicole moyen (2 400 ans à 1 000 ans AA) que les groupes autochtones tendent vers une certaine sédentarisation saisonnière. L'abandon des lames de cache et des changements morpho-stylistiques apparents sur les poteries (empreintes ondulantes sur la paroi extérieure des vases) dénotent une transition culturelle (Arkéos Inc. 2000). Toutefois, bien que la forme des pointes soit plutôt pentagonale, l'aménagement d'encoches demeure toutefois commun. À la fin de cette sous-période, avec une sédentarisation de plus en plus accrue et un accroissement de la population s'accentuant, l'horticulture se développe et prend de l'importance dans l'alimentation. La diète des occupants de la région de Pointe-du-Buisson est en grande partie constituée de poisson. Des sites de cette époque, situés entre 5 m et 20 m d'altitude, ont été identifiés en divers

lieux de la région de Québec, dont l'île d'Orléans (CgEq-3, CgEq-26 et CgEr-9) (Ruralys 2015b : 14-16).

Au Sylvicole supérieur (1 000 ans à 460 ans AA), la partie occidentale de la vallée du Saint-Laurent est occupée par des groupes iroquoïens. Bien que la chasse et la pêche continuent d'être des moyens de subsistance populaires, l'économie de ces derniers repose de plus en plus sur l'horticulture comme en fait foi la culture du maïs, du haricot, de la courge, du tournesol et du tabac. La poterie est désormais caractérisée par la présence de parements et de crestellations au sommet des vases et les décors sont de plus en plus complexes. En raison de relations belliqueuses avec les groupes algonquiens, certains villages iroquoïens sont désormais palissadés afin de se protéger contre les attaques ennemies. Les sites attribués à cette époque sont situés sur des terrasses localisées entre 5 m et 45 m d'altitude. Bien qu'on en retrouve plusieurs dans la région de Québec, seul le site CgEr-9 a été découvert sur l'île d'Orléans (Ruralys 2015b : 14-16).

La période autochtone historique (1500 à 1899 de notre ère)

Le contact entre les groupes autochtones et les Européens a débuté dès l'arrivée de ces derniers en Amérique. Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement dans le secteur de Wendake. Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et al.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec, constituent des établissements autocthones qui ont été largement documentés par les archives, mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées. Jacques Cartier a, pour sa part, observé la présence du village iroquoïen de Stadaconé lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536). Ce dernier n'a d'ailleurs toujours pas été découvert. À la même époque, Jacques Cartier écrit à propos de l'île d'Orléans :

> « Parmi les îles, il y en a une grande [île d'Orléans] qui a environ dix lieues de long et cinq de large, où demeurent des gens qui y font grande pêcherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve, selon les saisons, de quoi sera fait ci-après mention » (Cartier 1977 : 87-88; Biggar 1924).

Bien qu'il semble que l'île d'Orléans était toujours occupée par les Autochtones à l'arrivée des Européens, ni les écrits anciens ni les données archéologiques n'ont démontré une occupation autochtone soutenue du territoire au début de la période historique. À l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^{e} siècle, les Iroquoïens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Innus en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^{e} siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, ont été accueillis dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville de Québec (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis, jusqu'en 1667 (GAIA 2019).

5. CONTEXTE HISTORIQUE[2]

L'origine de l'appellation de l'île d'Orléans

En 1534, le navigateur Jacques Cartier explore ce secteur du fleuve Saint-Laurent. Ce dernier désigne d'abord l'île d'Orléans comme « l'île de Bacchus » en raison des vignes sauvages qui y poussent à cette époque (Ruralys 2010 : 53). Cette appellation apparaît d'ailleurs sur certaines cartes datant du XVI[e] siècle (**figure 7**). Deux ans plus tard, Jacques Cartier lui attribue le nom d'île d'Orléans, en l'honneur du duc d'Orléans, François 1[er].

Figure 7. Extrait de la carte de la Nouvelle-France et du Canada de Cornelius van Wytfliet datant de 1597 (ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597)

[2] Cette section est tirée intégralement du rapport de Truelle et Cie Inc. intitulé *Interventions archéologiques (printemps-été 2017). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342). Direction de la Capitale-Nationale*. Rapport inédit remis au MMDTET, 2017, pp. 17-25.

L'établissement de la seigneurie de l'île d'Orléans

Au début du XVII[e] siècle, l'île d'Orléans fait encore partie du Domaine du roi puisqu'elle n'a toujours pas été concédée en seigneurie. Elle est néanmoins bien connue des marins puisqu'elle offre aux navires la protection d'un havre naturel. Il faut attendre les années 1630 pour que l'ensemble de son territoire soit concédé à la Compagnie des Cent-Associés qui détient, à cette époque, les droits sur un grand nombre de seigneuries en Nouvelle-France. Les premiers colons s'y établissent vers 1648. « L'extrémité sud-ouest de l'île accueille d'abord quelques familles, puis des colons s'établissent sur le territoire de la paroisse de Sainte-Famille » (Ruralys 2010 : 54). À partir de 1661, Monseigneur de Laval, 1[er] évêque de Québec, se porte acquéreur de la seigneurie (Lessard 1998 : 58). Cette même année, il y fonde d'ailleurs la paroisse de Sainte-Famille. Il la gardera moins d'une quinzaine d'années et la cèdera au sieur Michel-François Berthelot. En 1679, quatre nouvelles paroisses sont officiellement établies à l'île d'Orléans (Ruralys 2010 : 54) (**figure 8**).

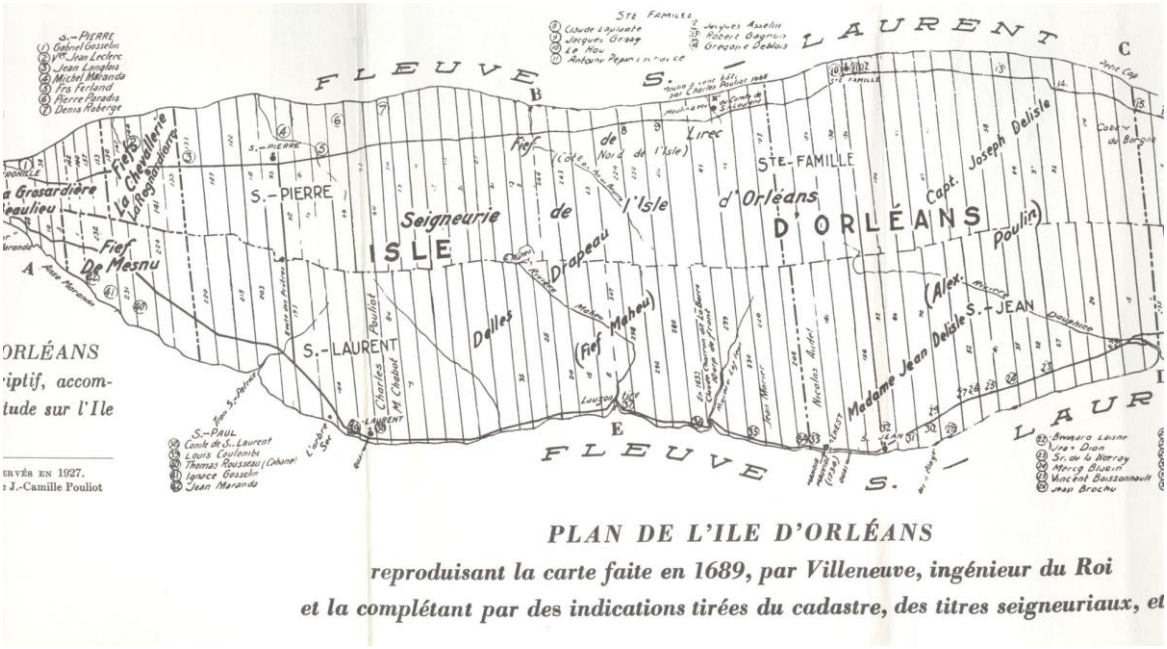

Figure 8. Extrait d'un plan descriptif accompagnant l'étude et plan de la seigneurie de l'île d'Orléans, d'après l'original réalisé par Robert de Villeneuve en 1689 (Tiré de Pouliot 1984 : 175)

L'une de ces paroisses, Saint-Paul-de-l'île d'Orléans, correspond à l'actuelle municipalité de Saint-Laurent. L'un des premiers colons à s'y établir est l'ancêtre de la famille Pouliot qui possède encore aujourd'hui les terres ancestrales à Saint-Laurent. À cette époque, le domaine seigneurial est établi sur une terre s'étendant sur six arpents de front qui était située à l'ouest de l'actuelle église de Saint-Laurent. Il comprend alors un manoir, un moulin à vent ainsi qu'une chapelle en bois (Ruralys 2010 : 56).

Selon les cartes du sieur de Villeneuve datant de 1689 (**figures 9 et 10**), ces bâtiments étaient situés dans la portion est du domaine seigneurial, soit dans le secteur de l'actuelle église de Saint-Laurent.

Figure 9. Extrait de la carte de Robert de Villeneuve datant de 1689 montrant la paroisse de Saint-Paul-de-l'île d'Orléans et le lieu-dit « Moulin de l'Arbre sec » (Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4)

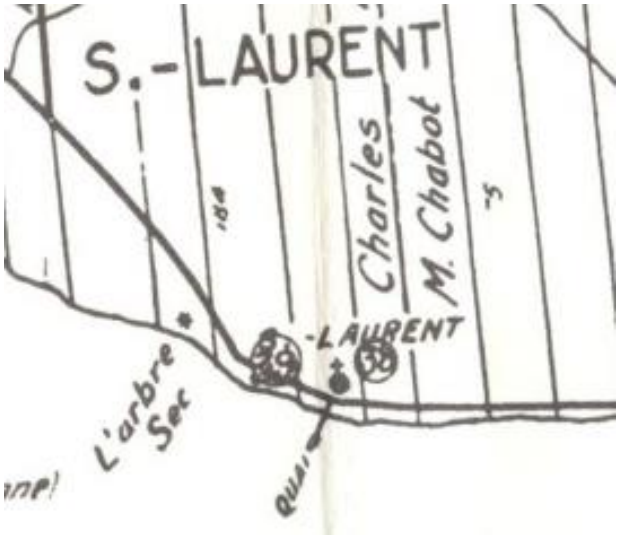

Figure 10. Détail d'un plan de la seigneurie de l'île d'Orléans reproduisant la carte faite par Robert de Villeneuve en 1689 montrant l'emplacement des principaux bâtiments que comprend le domaine seigneurial (Tiré de Pouliot 1984 : 175)

Au début du XVIII[e] siècle, le seigneur Berthelot cède un terrain à la Fabrique de Saint-Laurent dont l'emplacement correspond approximativement à celui de l'actuel cimetière de la paroisse (Ruralys 2010 : 58). Ce terrain servira officiellement à établir l'enclos paroissial qui comprend les principaux éléments ayant trait aux institutions religieuses : l'église, le presbytère et le cimetière. Un plan du terrain de la Fabrique réalisé en 1841 indique l'emplacement des bâtiments de l'enclos paroissial construits au XVIII[e] siècle (**figure 11**). « L'église longe le cimetière tandis qu'un presbytère, une grange et une écurie sont érigés à l'ouest, autour d'un jardin à l'usage de la maison curiale » (Ruralys 2010 : 61).

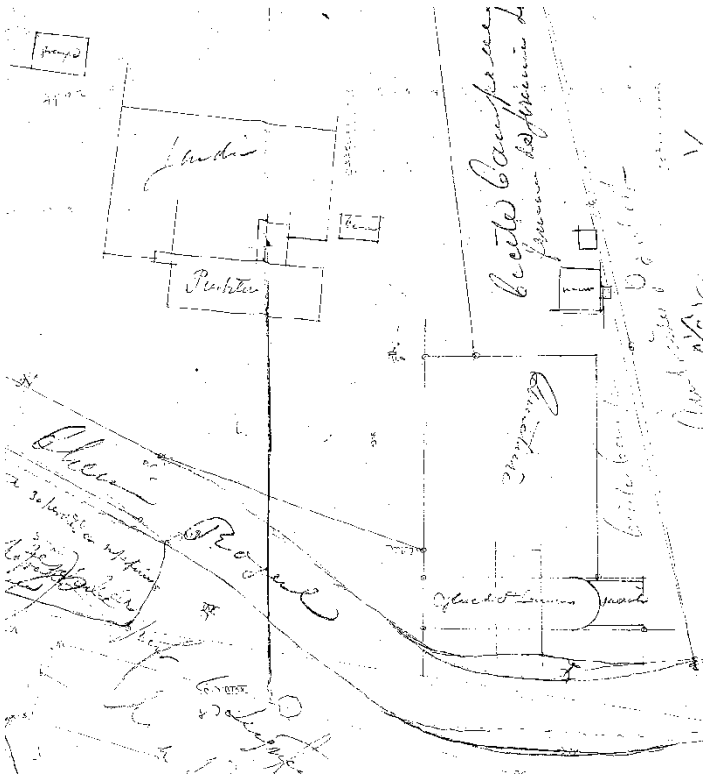

Figure 11. Extrait d'un plan du terrain de la Fabrique de Saint-Laurent et du plateau réservé dans l'acte de vente par Jean-Baptiste Gaillard à Jean Thibault et Adolphe Larue le 30 septembre 1841 (BAnQ, CA, 301, S27, D122; tiré de Ruralys 2010 : 61)

En 1697, une première église en pierre est construite à la limite sud du cimetière et au nord de l'actuel chemin Royal afin d'y accueillir les 300 habitants que compte alors la paroisse (**figure 12**) tandis qu'un premier presbytère est aménagé l'année suivante à l'ouest du cimetière. Il faut toutefois attendre deux années avant que la paroisse de Saint-Laurent accueille son premier prêtre résidant. Cette église mesurait 16,25 m de longueur sur 7,8 m de largeur. Entre les années 1707 et 1710, l'édifice est notamment agrandi d'environ 6 m. Au cours de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, divers travaux furent entrepris, principalement l'ajout d'une sacristie en 1766 (Ruralys 2010 : 60) (**figure 13**).

Figure 12. Extrait d'une carte de Jacques Nicolas Bellin datant de 1744 montrant l'île d'Orléans (BAnQ, G 3452 O72 1744 B4 CAR; tiré de Ruralys 2010 : 59)

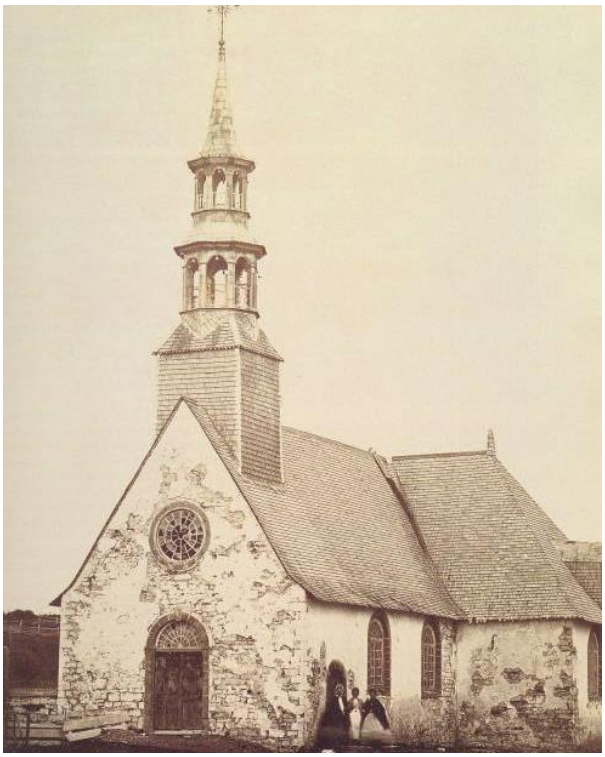

Figure 13. Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1860 (Studio Livernois ; photo tirée de Ruralys 2010 : 60)

En 1736, un second presbytère est érigé sur le même site que le premier. Quant au cimetière, il semble qu'il ait toujours été situé au nord de l'église. Celui-ci était délimité par un muret en pierre (Ruralys 2010 : 61) (**figure 14**).

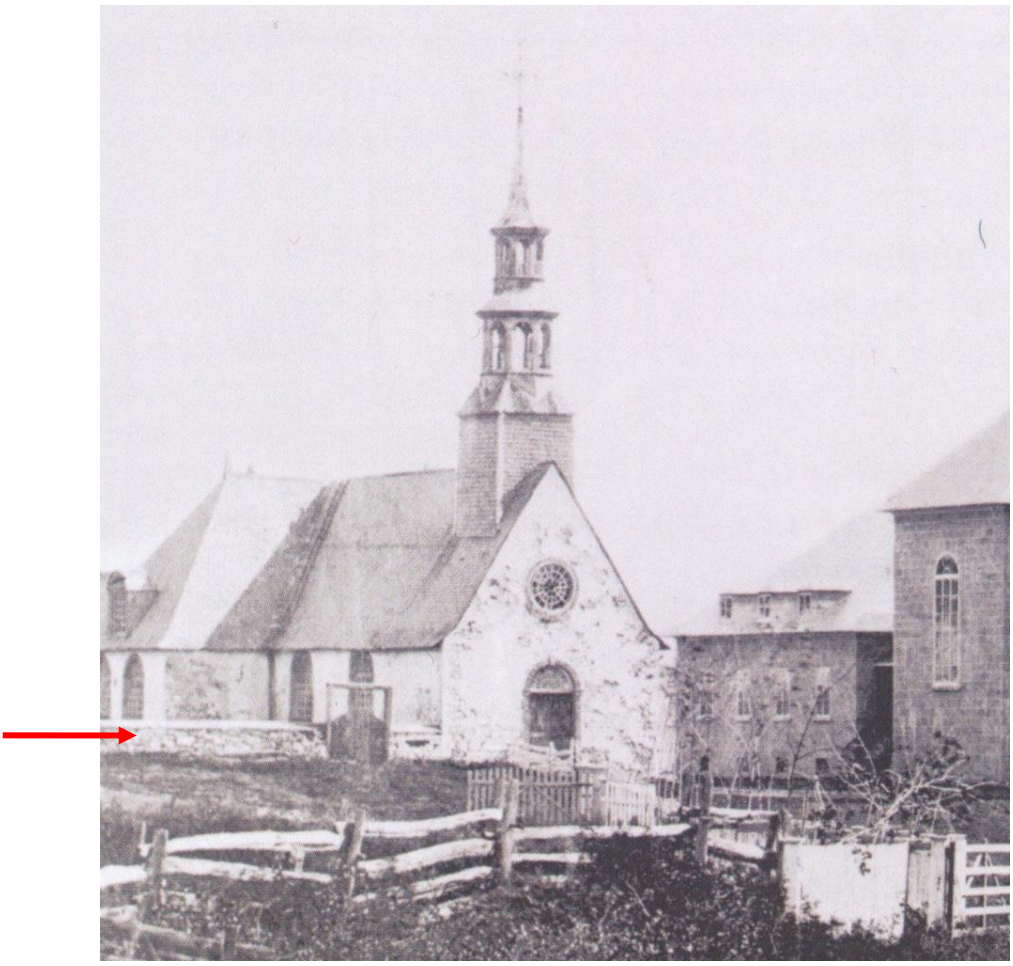

Figure 14. Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1864. À l'extrémité gauche de l'image, on remarque le muret délimitant l'enceinte du cimetière (Studio Livernois; photo tirée de Ruralys 2010 : 62)

Une seconde église en pierre est construite en 1860 au sud du chemin Royal en remplacement de la vieille église qui ne peut accueillir plus de 500 habitants alors que la paroisse en compte 877 (Ruralys 2010 : 68) (**figure 15**). Quelques années plus tard, la première église est démolie à l'exception de sa sacristie qui est reconvertie en salle paroissiale (Ruralys 2010 : 63). Celle-ci apparaît d'ailleurs sur un plan d'assurance-incendie de Goad datant de 1912 (**figure 16**). Elle sera finalement détruite au début du XX^{e} siècle. Au milieu du XIX^{e} siècle, on procède également à la construction d'un troisième presbytère (Ruralys 2010 : 69) (**figures 17 et 18**).

Figure 15. Vue des deux églises qui se côtoient pendant quelques années (Studio Livernois ; photo tirée de Ruralys 2010 : 69)

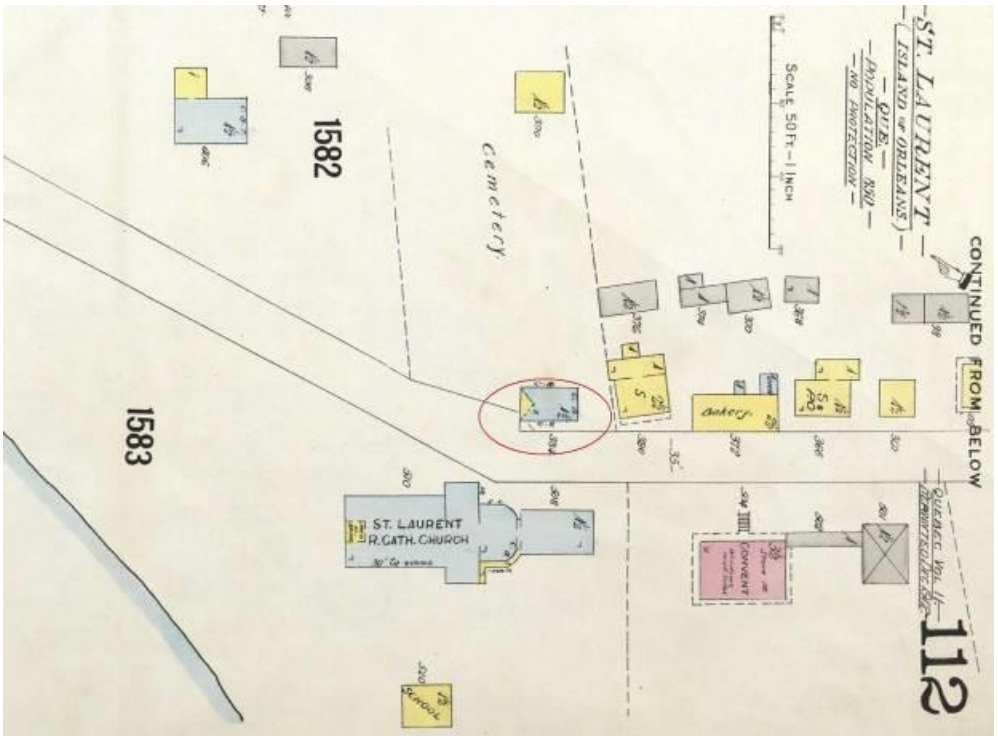

Figure 16. Extrait d'un plan d'assurance-incendie de Saint-Laurent par Charles E. Goad et datant de 1912. La sacristie en pierre est située à la limite du cimetière et du chemin Royal, en avant de l'église actuelle (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57 ; tiré de Ruralys 2010 : 63)

Figure 17. Photo montrant une vue de l'arrière du presbytère de Saint-Laurent après 1902 (Collection privée; tirée de Bélanger 1984 : 5)

Figure 18. Vue aérienne de l'église, du presbytère et du cimetière (Tirée de Roy et Ruel 1982 : 224)

Par ailleurs, il semble que la paroisse de Saint-Laurent comptait également deux chapelles de procession dès le début du XVIII[e] siècle. Celles-ci sont toujours présentes au XIX[e] siècle comme en témoigne le recensement de 1851. « La première, dédiée à Sainte-Anne, est située dans le haut de la paroisse, sur l'ancienne terre de Gabriel Gosselin et la seconde, dédiée à la Vierge Marie, se trouve au village, sur la terre ancestrale de Jean Chabot » (Gagné 1979 : 17). « Vraisemblablement reconstruite plusieurs fois sur les mêmes sites, la chapelle de Sainte-Anne en pierre est érigée pour la dernière fois en 1859. Vers les années 1950, cette dernière est reculée de quelques mètres en raison de l'élargissement du chemin Royal » (Ruralys 2010 : 64) (**figures 19 et 20**).

L'ensemble institutionnel de la paroisse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans est complété au XIX[e] siècle par la construction d'établissements d'enseignement. Vers 1840, une première école est établie au sud-sud-est de l'église actuelle. Celle-ci est hypothétiquement déplacée vers l'ouest lors de la construction de l'église en 1860 ou bien du couvent en1875 (Ruralys 2010 : 92) (**figure 21**).

Figure 19. Photo de la chapelle de procession dédiée à la Vierge Marie vers 1920 (BAnQ, P 600, S6, D5P1192; photo tirée de Ruralys 2010 : 64)

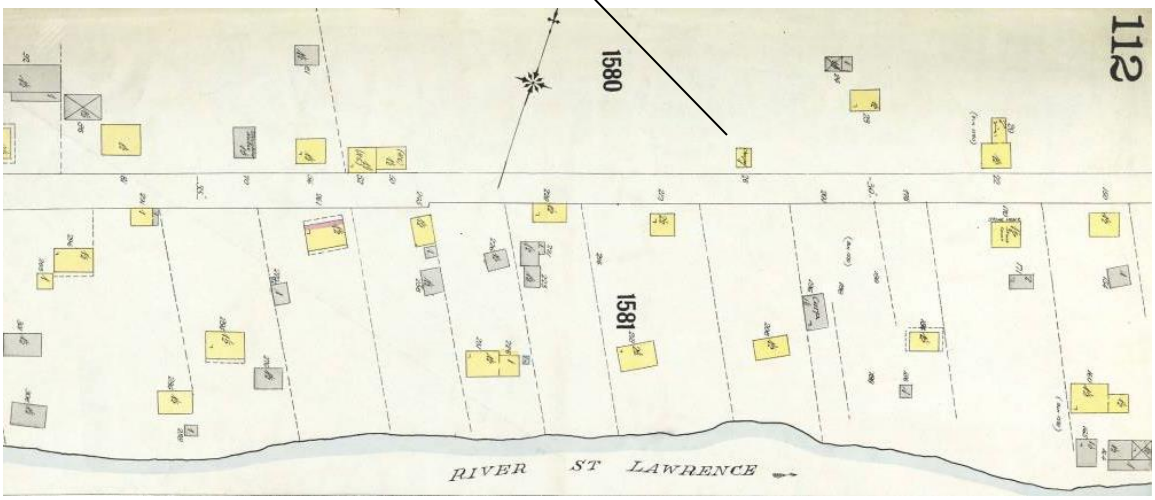

Figure 20. Extrait d'un plan d'assurance-incendie de Saint-Laurent par Charles E. Goad datant de 1912 (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57; tiré de Ruralys 2010 : 64)

Figure 21. École de la paroisse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans vers 1925 (BAnQ, P 600, S6, D5, P0820; photo tirée de Ruralys 2011 : 92)

En 1875, un couvent pour jeunes filles est construit à l'est de l'église de Saint-Laurent (**figure 22**). La responsabilité de cette institution est alors confiée aux Sœurs du Bon-Pasteur (Ruralys 2011 : 93).

Figure 22. Photo montrant le couvent des Sœurs du Bon-Pasteur vers 1925 (BAnQ, P 600, S6, D5, P0787; photo tirée de Ruralys 2011 : 93)

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC 2025a), une trentaine de sites archéologiques sont actuellement connus sur l'ensemble du territoire de l'île d'Orléans. Six d'entre eux sont associés à une occupation autochtone préhistorique ou historique (CfEr-9, CfEs-1, 9 et 16, CgEq-3 et 26). Ces sites sont uniquement situés aux extrémités de l'île. Ils ont été découverts sur des terrasses reposant à une altitude inférieure à 20 m (Ruralys 2010 : 24). Quant aux sites historiques qui y ont été mis au jour, ils témoignent d'une occupation domestique, militaire, religieuse ou encore technologique datant du XVII^{e} au XX^{e} siècle. Deux de ces sites, désignés par les codes Borden CfEs-2 et CfEs-10 sont situés dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent (**figure 23**; **tableau 1**). Le site CfEs-2 désigne la grotte Maranda dans laquelle un sondage manuel a été réalisé. Quelques artéfacts historiques dont des clous forgés et deux pierres à fusil en silex y ont été découverts (Chalifoux et Jost 1993 : 13). Quant au site CfEs-10, il témoigne d'une occupation qui daterait du Régime français, soit de la période s'étendant de 1608 à 1759. Le moulin à vent seigneurial dénommé le « moulin de l'Arbre sec » y aurait été construit. Bien qu'un sondage y ait été réalisé à la fin des années 1970, aucun vestige architectural étant associé à ce moulin n'avait alors été mis au jour. Le site a tout de même livré des artéfacts provenant d'une possible fosse à déchets datant du Régime français (Plourde 1979).

D'autre part, plusieurs dizaines d'interventions archéologiques ont été réalisées sur l'île d'Orléans jusqu'à présent (MCC 2025b). Dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, celles-ci ont notamment été effectuées dans le cadre de travaux de reconnaissances archéologiques, de projets de réfection routière et de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout. À titre d'exemple, l'archéologue Jean-Yves Pintal a réalisé en 2008 un inventaire archéologique au moyen d'une inspection visuelle et de sondages manuels dans le cadre du projet de remplacement d'un mur de soutènement le long de la route 368, près de l'extrémité ouest de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Pintal 2011h : 24). En 2014, la firme Ruralys a réalisé des travaux de surveillance archéologique dans le cadre de la réalisation d'une phase préparatoire au projet de réfection du réseau d'aqueduc et de d'égout de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Ces travaux concernaient la côte Leclerc, le chemin du Quai et le chemin de la Chalouperie. L'intervention archéologique avait conduit à la découverte, dans le secteur du chemin de la Chalouperie, de vestiges, la plupart en béton, associés notamment aux anciens quais de Saint-Laurent et à l'ancien chantier maritime de Saint-Laurent mis en place au début du XX^{e} siècle (Ruralys 2015a). La même année, Artefactuel a effectué la surveillance archéologique des travaux d'excavation visant le déplacement d'une maison sise au 1217, chemin Royal. Cette intervention avait conduit à la découverte de vestiges en bois ainsi que d'un niveau témoignant de la destruction d'un bâtiment qui était localisé dans la cour arrière de la propriété (Artefactuel 2015a : 19). En 2016 et 2017, la firme Truelle et Cie Inc. a réalisé des interventions archéologiques dans le cadre de la réalisation des phases 1 et 2 du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et du raccordement de plusieurs propriétés privées au nouveau réseau d'égout sanitaire (Truelle et Cie Inc. 2017, 2018 et 2019a). Finalement, des travaux de diverses natures effectués autour de l'école Saint-Laurent ont également fait l'objet d'une surveillance en 2018 (Truelle et Cie Inc. 2019b). Enfin, quelques inventaires archéologiques ont également été effectués pour des propriétaires privés. Ces interventions n'ont toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques (**tableau 2**).

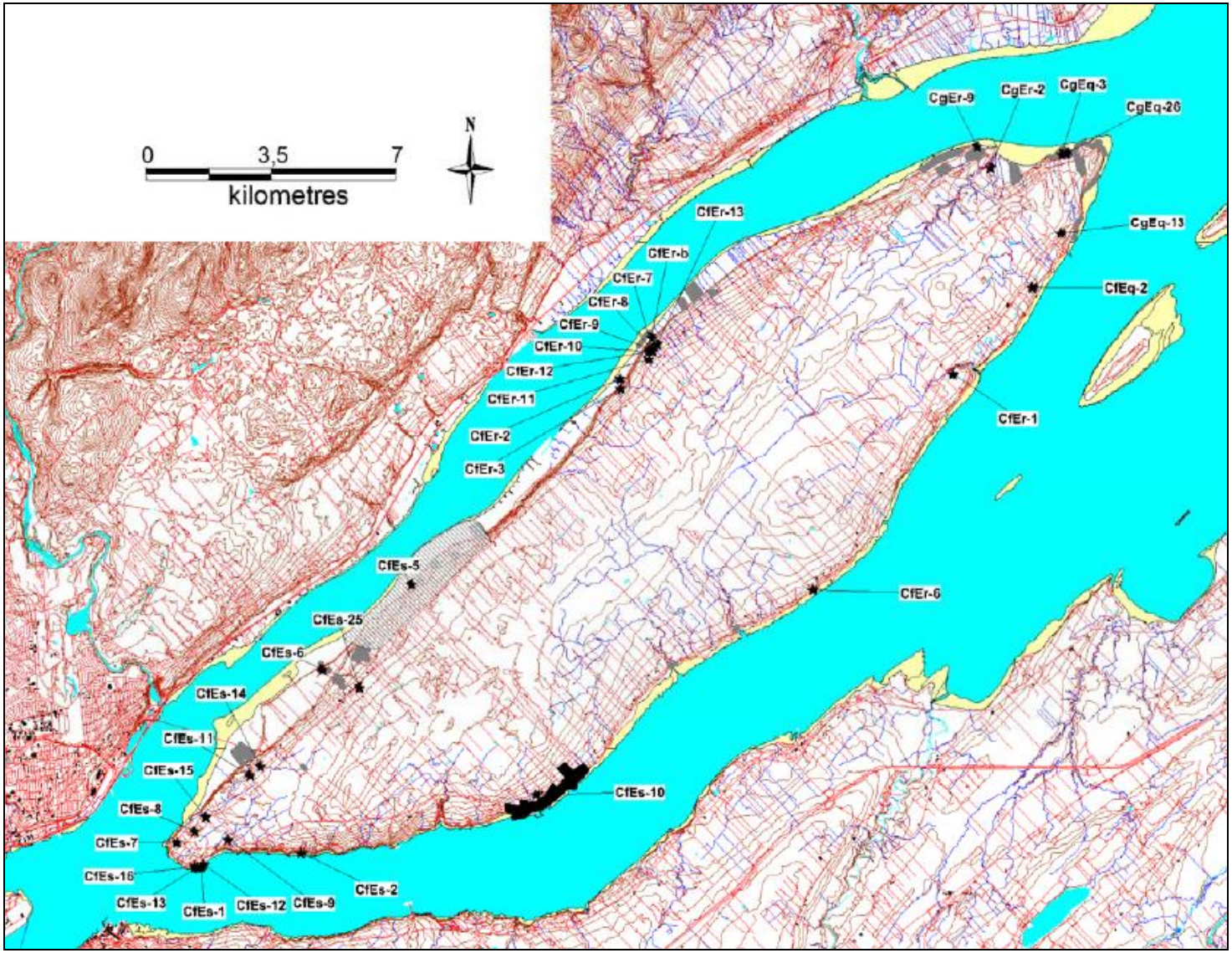

Figure 23. Carte de localisation des sites archéologiques connus sur l'île d'Orléans (Tirée de Ruralys 2010 : 25)

Tableau 1. Sites archéologiques connus dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance du site vs projet	Référence (Source ISAQ)
CfEs-2	Autochtone préhistorique indéterminée (12 000 à 450 ans AA)	Abri	À l'extrémité sud-ouest de l'île d'Orléans, à environ 20 mètres en retrait du fleuve, sur une petite terrasse	Moins de 100 mètres	Girouard, L. *et al.* 1975 et Chalifoux, É et Jost, I. 1993
CfEs-10	Euro-québécoise 1608-1759	Domestique	Propriété des Pouliot	En dehors de l'emprise du projet	La Roche, D. 1978; Lacombe, M. 1978; Bernier, A. 1976 et Dufresne, M. 1976

Tableau 2. Description des principales interventions archéologiques réalisées dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Firme	Localisation	Nature du projet	Type d'intervention	Résultats	Référence (Source ISAQ)
Jean-Yves Pintal	Route 368, à l'extrémité ouest de la municipalité	Remplacement d'un mur de soutènement	Inventaire archéologique (inspection visuelle et sondages manuels)	Négatif	Pintal, J.-Y. 2011h
Ruralys	Côté Leclerc, chemins du Quai et de la Chalouperie	Réfection du réseau d'égout et d'aqueduc	Surveillance archéologique	Positif	Ruralys 2015a
Artefactuel	Propriété sise au 1217, chemin Royal	Déplacement de la maison de quelques mètres vers le sud	Surveillance archéologique	Positif	Artefactuel 2015a
Truelle et Cie Inc.	Route 368, entre les chaînages 0+000 et 2+400	Réfection du réseau d'égout et d'aqueduc	Surveillance et inventaires archéologiques	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2017 et 2018
Truelle et Cie Inc.	Route 368, entre les chaînages 0+000 et 2+400	Raccordement propriétés privées au réseau d'égout sanitaire	Inventaire archéologique	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2019a
Truelle et Cie Inc.	École de Saint-Laurent	Travaux de drainage et autres	Surveillance archéologique	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2019b
Truelle et Cie Inc.	Presbytère et piscine municipale	Raccordement au réseau d'égout sanitaire	Inventaire archéologique	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2020
Truelle et Cie Inc.	Lots 6 038 706 et 6 038 707	Construction de deux chalets	Inventaire archéologique	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2022
Truelle et Cie Inc.	6526, chemin Royal	Déplacement d'un bâtiment secondaire	Inventaire archéologique	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2023

7. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

7.1 Résultats

Au total, cinq sondages manuels ont été effectués dans les limites du secteur d'intervention. Trois de ceux-ci ont été réalisés à l'emplacement du futur champ d'épuration qui sera aménagé dans la portion nord de la propriété (**photo 2; figure 24**). Ces sondages ont permis d'identifier une séquence stratigraphique constituée d'un niveau de tourbe et d'humus correspondant à un sable grossier brun foncé, friable, contenant des racines, des radicelles, de la matière organique ainsi que des éclats de roc (0,14 m) reposant sur un sable grossier brun orangé, friable, contenant des éclats de roc (0,25 m) (**photo 3**). Juste au sud de l'emplacement du futur champ d'épuration, se trouvait l'emplacement du garage devant être construit à l'est de l'aire de stationnement (**figure 24; photo 4**). Ce secteur n'a toutefois pas fait l'objet de sondages manuels puisqu'il correspondait à l'emplacement de l'actuel champ d'épuration, s'en trouvant, par conséquent, fortement perturbé. Enfin, à l'emplacement de l'agrandissement de la résidence, deux autres sondages ont été réalisés. En somme, ils ont permis d'observer une séquence stratigraphique des sols semblable (**figure 24; photo 5**).

Photo 2. Emplacement du futur champ d'épuration, vers le nord (TCI-SLÎO-GLAC-2025-001)

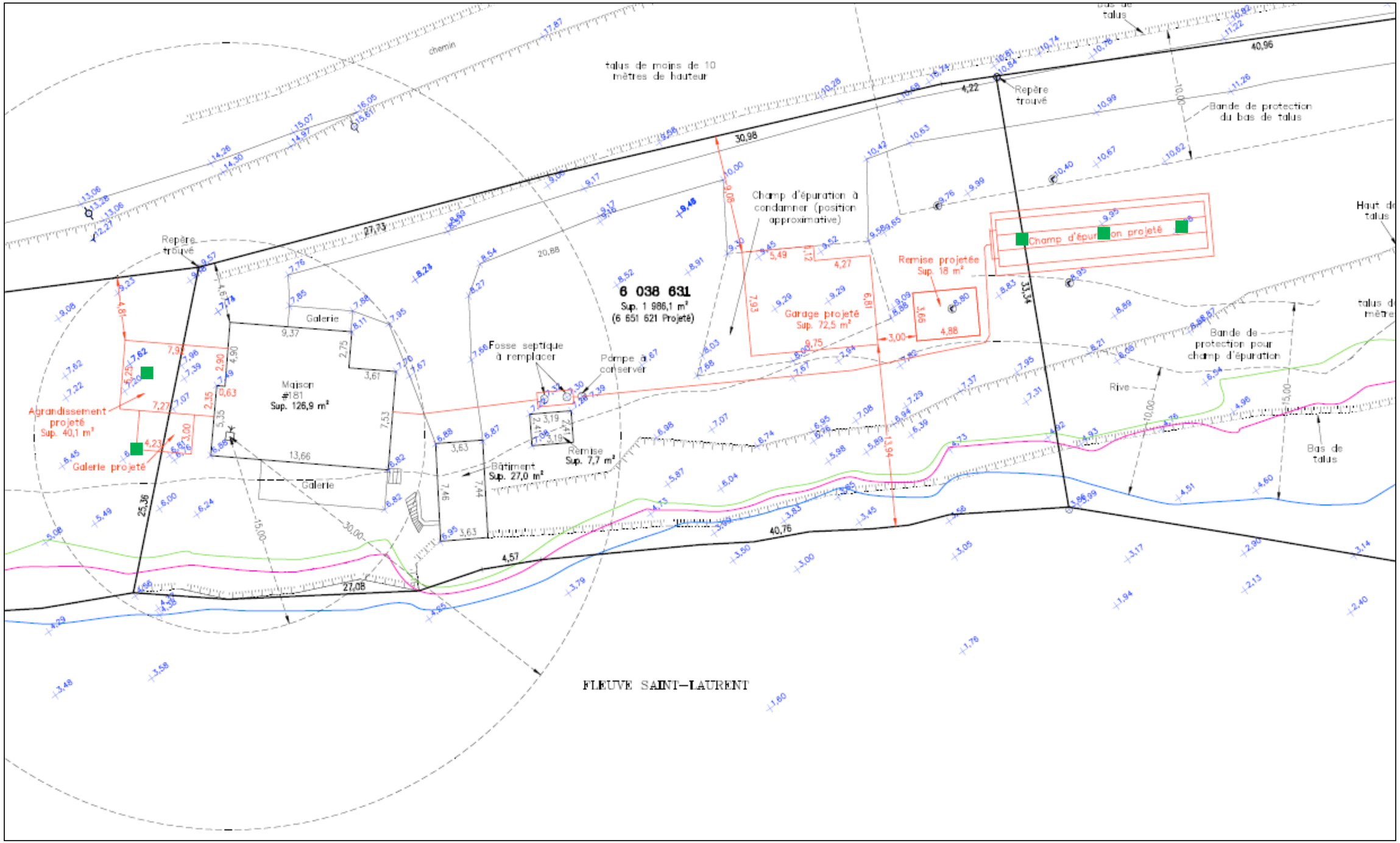

Figure 24. Localisation des secteurs inventoriés (en rouge) et des sondages manuels effectués (carrés verts)

Photo 3. Paroi ouest d'un sondage manuel effectué à l'emplacement du futur champ d'épuration, vers l'ouest (TCI-SLÎO-GLAC-2025-006)

Photo 4. Localisation du futur garage à l'emplacement de l'actuel champ d'épuration de la propriété, vers le nord-nord-est (TCI-SLÎO-GLAC-2025-014)

Photo 5. Emplacement du futur agrandissement de la résidence, vers le nord-ouest (TCI-SLÎO-GLAC-2025-012)

7.2 Discussion

L'intervention archéologique réalisée dans les limites de la propriété sise au 181, côte Saint-Patrice à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans n'a pas permis d'identifier des indices qui auraient pu témoigner de l'occupation humaine au cours de la préhistoire ou encore de la période historique précédant le XX^{e} siècle. Les travaux peuvent donc être réalisés sans qu'il n'y ait d'impact sur les ressources archéologiques du site patrimonial de l'île d'Orléans.

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Un inventaire archéologique a été réalisé au cours du mois d'octobre 2025 dans le cadre du projet visant l'agrandissement d'une résidence, la construction d'un garage ainsi que l'aménagement d'un nouveau champ d'épuration dans les limites de sa propriété sise au 181, côte Saint-Patrice, dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, conformément aux conditions stipulées dans l'autorisation de travaux émise par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

En somme, cette expertise archéologique n'a pas permis de mettre au jour un nouveau site archéologique qui aurait pu témoigner de l'occupation des lieux au cours de la préhistoire ou de la période historique ancienne. Par conséquent, les travaux prévus dans le cadre de ce projet peuvent être réalisés sans qu'il n'y ait de contrainte sur les ressources archéologiques du site patrimonial de l'île d'Orléans.

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

ALLARD, M.
1981 « L'anse aux Canards, île d'Orléans, Québec : évolution holocène et dynamique actuelle ». *Géographie physique et Quaternaire*, 35 (2) : 133-154.

ALLARD, M. et J. SÉGUIN
1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, 46 (2) : 181-188.

ARCHAMBAULT, M.-F.
1995 « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : Typologie des pointes et séquence régionale ». *Archéologiques* no 9.

ARKÉOS INC.
2000 *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides – Québec et La Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec.

ARTEFACTUEL
2015a *Surveillance archéologique au 1217, chemin Royal, Municipalité de Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans.* Fonds privés, rapport inédit, 19 pages.

BÉLANGER, D.
1984 *La construction navale à Saint-Laurent.* Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Bibliothèque David Gosselin, 149 pages.

BENMOUYAL, J.
1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers no 63.

BIGGAR, H.P.
1924 *Jacques Cartier's Portrait*. University Library, Toronto.

BOUDREAU, J.
2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland (MA), Freedom Digital.

CARTIER, J.
1977 *Voyages en Nouvelle-France.* Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS INC.
2016. *Site patrimonial du parc de la Chute-Montmorency. Démantèlement du poste de la Montmorency. Étude de potentiel, surveillance et inventaire archéologiques – 2015-2016*. Rapport remis à Hydro-Québec Équipement et services partagés. 147 pages et annexe.

CHALIFOUX, É.
1999 « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment: A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec ». *Northeast Anthropology* 57 : 69-79.

CHALIFOUX, É. et I. JOST
1993 *Reconnaissance archéologique sur l'île d'Orléans, été 1993.* Ministère de la Culture, rapport inédit, 34 p.

CHAPDELAINE, C. (SOUS LA DIRECTION DE)
2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Recherches amérindiennes au Québec, coll. Paléo-Québec 32.

CHAPDELAINE, C. et N. CLERMONT
2006 « Adaptation, Continuity and Change in the Middle Ottawa Valley: A View from the Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites ». dans D. Sanger et M.A.P. Renouf (éds.), *The Archaic of the Far Northeast*, The University of Maine Press : 191-220.

GIROUARD, L. *ET AL.*
1975 *Île d'Orléans, reconnaissance archéologique, 1974.* MAC, rapport inédit, 55 p.

CLERMONT, N.
1978 « Les crémations de Pointe-du- Buisson ». *Recherches amérindiennes au Québec* 8 (1) : p. 3-20.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 5-17.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques no 1.

CLERMONT, N., C. CHAPDELAINE et J. GUIMONT
1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.

COSSETTE, E.
2003 « Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11 ». dans Clermont, N., C. Chapdelaine et J. Cinq-mars (textes réunis sous la direction de), *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 30.

CÔTÉ, M.
1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue » dans, R. Tremblay (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.

DIONNE, J.-C.
2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire,* 56, nº 1, p. 97-121.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » dans Weddle, T.K. et M.J. Retelle (éds), *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Colorado, Boulder, Geological Society of America Special Paper 351: 271-284.

1988 « Note sur les variations du niveau marin relative à l'Holocène, à Rivière-Ouelle, côte sud du Saint-Laurent ». *Géographie physique et Quaternaire*, 42 (1) : 83-88.

DUMAIS, P.
2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.

1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers no 64.

ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES CANADA
1988 *Québec 21 L/14. Carte de dépôts de surface, document de travail* [document cartographique]. Édition 8, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction générale des Forêts, Direction de l'aménagement de la forêt, Service de l'inventaire forestier.

GAGNÉ, L.
1979 *Saint-Laurent en l'isle… souvenances 1679-1979.* Corporation des fêtes du tricentenaire de Saint-Laurent, Île d'Orléans, 137 pages.

GAIA
2019 *Fouilles archéologiques au site du presbytère de l'Ancienne-Lorette (CeEu-11)*. Municipalité de L'Ancienne-Lorette, rapport inédit.

GATES ST-PIERRE, C.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP).* MCCCF, rapport inédit.

GOSSELIN, J.
2005 *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 2b - Plaine du Saint-Laurent.* Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.

GRAILLON, É.
2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

LALIBERTÉ, M.
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles, manuscrit, Québec.

LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.

LA ROCHE, D.
1978 *Rapport final pour la reconnaissance des sites d'archéologie historique se trouvant sur l'île d'Orléans.* MAC, rapport inédit, 44 p.

LESSARD, M.
1998 *L'île d'Orléans. Aux sources du peuplement québécois et de l'Amérique française.* Éditions de l'Homme, 415 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC
2025a *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, cartes 21L14 et 21L15*). Gouvernement du Québec, Québec.

2025b *Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, cartes 21L14 et 21L15.* Gouvernement du Québec, Québec.

2025c *Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ).* Gouvernement du Québec, Québec, Québec (http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/ consulté le 4 janvier 2017.

MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Centre de recherche en aménagement et en développement, Québec, Cahiers du Centre de recherches en aménagement et en développement 12 (4).

PINTAL, J.-Y.
1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Québec, ministère de la Culture et des Communications, collection Patrimoines, Dossiers 102.

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 32 (3) : 41-54.

2006 « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques* 19 : 1-20.

2011h *Inventaires archéologiques (2008). Service des inventaires et du plan. Direction de la Capitale-Nationale. Direction générale de Québec et de l'Est.* MTQ, rapport inédit, 32 p.

PLOURDE, G.
1979 *Sondages archéologiques à Sainte-Pétronille, île d'Orléans, site CfEs-8, mont des Roses.* MAC, rapport inédit, 18 p.

PLOURDE, M.
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, rapport inédit.

2006 *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire.* Direction du patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. MCCCQ, rapport inédit.

PLUMET, P., J-F. MOREAU, H. GAUVIN, M.-F. ARCHAMBAULT et V. ELLIOT
1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 20.

POULIOT, J.C.
1984 [1927] *L'île d'Orléans. Glanures historiques et familiales.* Québec, Éditions Leméac, 198 pages.

RICHARD, P.J.H.
2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » » : état des connaissances, dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, collection Paléo-Québec 32 : 23-46.

RICHARD, P.J.H. et S. OCCHIETTI
2005 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada. *Quaternary Research*, 63 : 353-358.

RURALYS
2010 *Étude de potentiel archéologique et plan d'interventions. Égouts, voirie et traitement des eaux usées. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Rapport remis à la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

2011 *Étude de potentiel archéologique Île d'Orléans, volumes 1 et 2.* Rapport inédit remis à la MRC de l'Île d'Orléans.

2015a *Surveillance archéologique (automne 2014). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, rapport inédit, 77 p.

2015b *Étude de potentiel archéologique du site des Nouvelles Casernes, Îlot de l'Arsenal (CeEt-403).* Commission de la Capitale Nationale, rapport inédit.

SIGÉOM
Carte interactive. Visité le 25 février 2022. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca

TRIGGER, B.
1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660.* Montreal : McGill-Queen's University Press.

TRUELLE ET CIE INC.
2017 *Interventions archéologiques (printemps-été 2016). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet nº 154-09-1342) - phase 1. Direction de la Capitale-Nationale*. Rapport inédit remis au MMDTET.

2018 *Interventions archéologiques (printemps-été 2017). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet nº 154-09-1342) - phase 2.* Direction de la Capitale-Nationale. Rapport inédit remis au MMDTET.

2019a *Inventaire archéologique (automne 2017). Projet de raccordement de propriétés privées au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Rapport inédit remis à la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

2019b *Surveillance archéologique (été 2018). Travaux d'excavation réalisés autour de l'école Saint-Laurent située dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Rapport inédit remis à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

2022 *Inventaire archéologique (automne 2021). Projet de construction de deux chalets le long du chemin Pouliot situé dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Rapport inédit remis à M. Paul Pouliot.

2023 *Inventaire archéologique (automne 2022). Projet de déplacement d'un bâtiment secondaire situé dans les limites de la propriété sise au 6526, chemin Royal à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Rapport inédit remis à M. Pascal Tailleur.

Sources cartographiques

BELLIN, J. N.
1744 *Carte de la partie orientale de la Nouvelle France ou du Canada.* BAnQ, G 3452 O72 1744 B4 CAR.

DE VILLENEUVE, R.
1689 *Carte du Comté de St Laurent dans la Nouvelle France mesurée tres exactement en 1689 par le Sieur de Villeneuve ingénieur du Roy.* Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4.

GOAD, C.E.
1912 *St. Laurent (Island of Orleans), Que.* BAnQ, P 600, S4, SS1, D57.

LARUE, A.
1841 *Plan du terrain de la Fabrique de Saint-Laurent et du plateau réservé dans l'acte de vente par Jean-Baptiste Gaillard à Jean Thibault, Adolphe Larue le 30 septembre 1841.* BAnQ, CA, 301, S27, D122.

VAN WYTFLIET, C.
1597 *Carte de la Nouvelle-France et du Canada*. ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597.

ANNEXE 1

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

No photo	Date	Description	Orientation
TCI-SLÎO-GLAC-2025-001	26 octobre 2025	Emplacement du futur champ d'épuration	Nord
TCI-SLÎO-GLAC-2025-002	26 octobre 2025	Emplacement du futur champ d'épuration	Sud
TCI-SLÎO-GLAC-2025-003	26 octobre 2025	Sondage manuel en cours de réalisation à l'emplacement du futur champ d'épuration	Nord
TCI-SLÎO-GLAC-2025-004	26 octobre 2025	Sondage manuel en cours de réalisation à l'emplacement du futur champ d'épuration	Nord-est
TCI-SLÎO-GLAC-2025-005	26 octobre 2025	Emplacement du futur garage	Sud-est
TCI-SLÎO-GLAC-2025-006	26 octobre 2025	Paroi d'un sondage manuel effectué à l'emplacement du futur champ d'épuration	Ouest
TCI-SLÎO-GLAC-2025-007	26 octobre 2025	Emplacement du futur agrandissement de la résidence	Nord-ouest
TCI-SLÎO-GLAC-2025-008	26 octobre 2025	Emplacement du futur agrandissement de la résidence	Nord-ouest
TCI-SLÎO-GLAC-2025-009	26 octobre 2025	Emplacement du futur agrandissement de la résidence	Nord
TCI-SLÎO-GLAC-2025-010	26 octobre 2025	Emplacement du futur agrandissement de la résidence	Nord-ouest
TCI-SLÎO-GLAC-2025-011	26 octobre 2025	Emplacement du futur agrandissement de la résidence	Ouest
TCI-SLÎO-GLAC-2025-012	26 octobre 2025	Emplacement du futur agrandissement de la résidence	Nord-ouest
TCI-SLÎO-GLAC-2025-013	26 octobre 2025	Emplacement de la galerie du futur agrandissement de la résidence	Nord
TCI-SLÎO-GLAC-2025-014	26 octobre 2025	Emplacement du futur garage	Nord-est
TCI-SLÎO-GLAC-2025-015	26 octobre 2025	Emplacement du futur garage	Nord-est
TCI-SLÎO-GLAC-2025-016	26 octobre 2025	Sondage manuel en cours de réalisation à l'emplacement du futur agrandissement de la résidence	Sud-est

Musée du
FORT SAINT-JEAN
Museum

Défense nationale National Defence
Direction - Histoire et patrimoine
Directorate of History and Heritage

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE SUBAQUATIQUE (2024)

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE DES VESTIGES DU SITE D'ÉPAVE BHFH-14. ACTIVITÉS 2024

IRHMAS
INSTITUT DE RECHERCHE EN HISTOIRE MARITIME ET ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE

FINAL

Photo couverture : Vestige de la sous-opération 2C (Néron IRHMAS 2023)

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE SUBAQUATIQUE (2024)

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE DU SITE D'ÉPAVE (BHFH-14)

Musée du Fort Saint-Jean

Rapport préparé par :

IRHMAS
2024-MFJ-05

3-1930 des Érables
Montréal, Québec, H2K 3V2

Courriel : info@irhmas.com / marijogberube@irhmas.com
Site web : https://www.irhmas.com/

Rapport préparé pour :

Musée du Fort Saint-Jean

15 Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, Canada
J3B 8R8

Permis de recherche archéologique délivré à l'IRHMAS

Numéro de permis
24-IRHM-03

Résumé

À la suite de la réouverture du Musée du Fort Saint-Jean (MFSJ) en 2016 et de la compilation des travaux archéologiques terrestres effectués par Parcs Canada, par le chantier-école de l'Université Laval et par les firmes privées dont une étude d'impact récente (Artefactuel 2016), la Corporation du Fort Saint-Jean prévoyait la revitalisation des berges du Collège militaire royal de Saint-Jean. Il est alors prévu que ces travaux puissent avoir un impact sur les contextes archéologiques pouvant être liés à des vestiges submergés comme des quais et des épaves. Un premier inventaire archéologique est réalisé entre 2016 et 2018, avec comme objectif l'identification et la documentation de vestiges patrimoniaux submergés le long des berges du Collège militaire royal, afin d'émettre des recommandations et compléter les connaissances sur l'histoire du site. Ces travaux avaient également comme but d'enrichir les contenus scientifiques et éducatifs du MFSJ en rendant accessible à différents publics un compte rendu original des travaux archéologiques terrestres et subaquatiques. Trois sites archéologiques sous-marins ont fait l'objet d'interventions depuis 2016, soit les sites des structures d'appontement BhFh-9 et BhFh-13 et le site BhFh-14, maintenant identifié comme un site d'épave.

En 2021, une opération de surveillance archéologique a été effectuée sur le site de l'épave BhFh-14. Cette opération avait comme objectif de confirmer l'état des vestiges et de documenter si des changements avaient eu lieu sur le site depuis 2018. En 2023, la fouille des vestiges est entreprise afin d'en documenter l'étendue et identifier les structures architecturales, dans le but d'affiner la datation et l'identification du site BhFh-14. La campagne 2024 poursuit la fouille avec trois sous-opérations visant à mieux cerner les limites sud et nord du site et à évaluer l'état de conservation des membrures dans la portion ouest.

Les résultats de la campagne de 2024 semblent indiquer que nous sommes en présence de deux épaves différentes puisque l'étrave et la portion enfouie ne correspondent pas au niveau des formes de la coque. La portion enfouie pourrait correspondre à un navire de charge alors que l'étrave pourrait appartenir à une goélette ou une petite frégate de rivière.

Mots-clés : *épave, rivière Richelieu, étrave, frégate, goélette, gabare*

Table des matières

Liste des figures ix
Liste des tableaux xiii
Liste des participants xv
1. Introduction 1
1.1 Objectifs du projet 1
1.2 Aire d'étude 1
1.3 Contenu du rapport 1
2. Méthodologie 5
2.1 Méthodologie et équipement 5
2.1.1 Méthodologie et équipement de plongée 5
2.1.2 Méthodologie et équipement archéologique 5
2.2 Déroulement des travaux 6
3. État des connaissances 8
3.1 Caractérisation du milieu naturel 8
3.1.1 Paléoenvironnement 8
3.1.2 Hydrographie et bathymétrie 10
3.1.3 Dépôts de surface 11
3.1.4 Menace environnementale : la moule zébrée 12
3.2 La sédimentation de l'épave BhFh-14 13
3.3 L'occupation humaine maritime de la région 17
3.3.1 Le Fort Saint-Jean sous le Régime français 17
3.3.2 Le fort Saint-Jean sous le Régime anglais pendant la Révolution américaine 26
3.3.3 Le fort Saint-Jean au 19e siècle 38
3.3.4 La navigation commerciale aux XIXe et XXe siècles 40
3.3.5 La période d'occupation canadienne 41
3.4 Travaux archéologiques antérieurs 41
4. Résultats des travaux archéologiques 44
4.1 Description générale du site 44
4.1.1 Sous-opération BhFh14-3A 44
4.1.2 Sous-opération BhFh14-3B 64
4.1.3 Sous-opération BhFh14-3C 84
4.2 La datation dendrochronologique 96
4.3 Interprétation 96
5. Conclusion et recommandations 102
Bibliographie 104

Liste des figures

Figure 1 - Localisation générale de la zone à l'étude (Google Earth 2021)..... 2

Figure 2 - - Localisation spécifique de l'aire d'étude (IRHMAS 2022)..... 3

Figure 3 - Localisation des sous-opérations prévues pour la campagne archéologique de 2024 (IRHMAS 2024)..... 4

Figure 4 - Exemple d'un chevron d'ovin cloué sur les structures archéologiques (IRHMAS 2023)..... 7

Figure 5 - Profil topographique de la rive vis-à-vis du site BhFh-14 (Forêt ouvertes, Gouvernement du Québec). 8

Figure 6 - Hydrographie de la rivière Richelieu à la station 030419 de la marina de Saint-Jean-sur-Richelieu, et représentation cartographique du niveau maximum de crue (30,54 m) (Centre d'expertise hydrique du Québec - CEHQ). 11

Figure 7 - Bathymétrie de la Richelieu vis-à-vis du fort Saint-Jean. La zone en rouge représente une très faible profondeur (MSI3D, 2016)..... 15

Figure 8 - Essai de schématisation de la rive à la période du naufrage du navire (M. Jolivel, 2024). . 16

Figure 9 - Extrait d'une carte montrant l'emplacement général du fort Saint-Jean en 1666. L'origine de cette carte précise reste inconnue (Musée du fort Saint-Jean MFSJ16660000002). 18

Figure 10 - Extrait de la « Carte du Lac Champlain depuis le Fort de Chambly Jusques au-dessus du Fort St-Frédéric dans la Nouvelle France », Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, 1739, Archives Canada nationales d'outre-mer, FR CAOM COL/F3/290/59. Carte du lac Champlain et de la rivière Richelieu de 1739..... 19

Figure 11 – Extrait de la « carte depuis la prairie de La Magdelaine jusques a la Rivière de Chambly ou est marqué en rouge le chemin de la praire a Chambly, et en jaune le chemin [projété] jusqu'au desus du Rapide St Jean ou mouille la Barque du Lac Champlain », 1744, Chaussegros De Léry,(MFSJ17440000001 Carte chemin - BL - B20113-81). On aperçoit dans le coin inférieur droit un navire de ravitaillement vers le fort Saint-Frédéric. 20

Figure 12 - Plan du fort St Jean au dessus du Rapide St-Jean ou moüilles la barque du Lac Champlain, ... 21

Figure 13 - Extrait de la carte dite « de Murray » Plan of the part of Canada and the river St.Laurence wich …, Charles McDonnell, 1761. BAC, NMC-135044. On aperçoit le fossé érigé en 1757 autour du fort de 1748 ainsi que les deux bâtiments au nord du fort qui pourraient être reliés au chantier naval de 1757. On remarque également les retranchements érigés par les Britanniques, lors de l'invasion de 1760, au nord du fort (Cloutier 2011 :67). 22

Figure 14 - Deux exemples de gréement de chebeck dans la zone méditerrannéenne (Romme 1792) 24

Figure 15 - Exemple du gréement d'une goélette du XVIII^{e} siècle (Romme 1792)..... 24

Figure 16 - Plan d'un batteau britannique de 1766 par Chapelle (1951) d'après les plans du National Maritime Museum (Dagneau 2004). 25

Figure 17 - Extrait du plan « Plan of the Two Redouts erected at St.Johns…, » Anonyme, 1775, BAC, NMC-2771. La lettre E en haut à droite correspond à la position de la maison Christie-Hazen dans la redoute nord. 28

Figure 18 - Plan des différents positions britanniques et rebelles durant le conflit de 1775 (HMFSJ17750000001a BAC). 29

Figure 19 - Extrait de la gravure « View of St.John upon the River Sorell … », gravure publiée en 1789, ABNC, micro-fiche C 1502, référence incertaine sur laquelle ont aperçoit un navire en cours de construction ainsi que des pièces de bois alignées sur le sol. 31

Figure 20 - Plan des lignes de la goélette HMS Carleton lors de son réassemblage au Fort Saint-Jean (NMM J0076). 32

Figure 21 - Plan des lignes de la goélette HMS Maria lors de son réassemblage au Fort Saint-Jean (NMM J8576). 33

Figure 22 - Plan de construction du radeau HMS Thunderer (NMM J4846). 34

Figure 23 - Extrait d'une aquarelle «A south west view of St Jonn's. Shewing the Fort and the Detach'd redoubt with the Blockhouse opposite», (1779, J. 35

Figure 24 - « A view of St.John upon the River Sorell in Canada with the Redoubt Works & Taken in the Year 1776 during the late War in America » d'après un dessin d'Anbrey de 1776. Publication anonyme de 1779. (ABNC, micro-fiche C1502 - référence incertaine). 36

Figure 25 - « A South West View of St. John s » (Hunter 1779) avec une vue depuis la rive est montrant notamment le blockhaus au premier plan (ABNC, C1507). 37

Figure 26 - Extrait de la figure précédente qui montre le plan du site en 1779 (ABNC, C1507)..... 38

Figure 27 - Extrait d'un plan de 1827 montrant les quais sous forme de pointillés (ABNC, RG84 M77803/9 Item 398). 40

Figure 28 - Sites archéologiques à proximité (IGO - MSP)..... 42

Figure 29 - Plan général du site BhFh-14 après l'intervention de 2024 en incluant les résultats des années précédentes (IRHMAS 2025)..... 45

Figure 30 - Le trait bleu représente l'extention possible du site BhFh-14 selon l'état de nos connaissances actuelles (IRHMAS 2025). 46

Figure 31 - Sous-opération 3A du site BhFh-14 (IRHMAS 2025). 47

Figure 32 - Modélisation 3D de la sous-opération 3A. Les mauvaises conditions de visibilité n'ont pas permis d'obtenir un modèle complet, mais il s'est révélé utile pour compléter et complémenter les relevés manuels réalisés en plongée (IRHMAS 2025). 48

Figure 33 - Boulet et balle de plomb de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024). 50

Figure 34 - Fragments de chaussure de cuir de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024). 51

Figure 35 - Objets divers de la sous-opérations 3A dont une cartouche, un dé à coudre, une pièce de monnaie et deux plombs de pêche (IRHMAS 2024). 52

Figure 36 - Artefact indéterminé de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024). 53

Figure 37 – Une hache à équarrir de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024). 54

Figure 38 - Membrures (bleu) et renforts transversaux (rouge) dans la sous-opération 3A (IRHMAS 2025)..... 56

Figure 39 - Croquis et capture de vidéo montrant l'écart entre la pièce 02 et la pièce 12 de la sous-opération 3A (IRHMAS 2025). 57

Figure 40 – Bordé (jaune) et vaigrage (vert) de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024). 58

Figure 41 - Détails des bordages fixés au renfort par des clous de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024). 59

Figure 42 - Aménagement de la vaigre 22A pour la pièce 02 de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024). 59

Figure 43 – Renfort longitudinal de la sous-opération 3A (IRHMAS 2025). 61

Figure 44 - Éléments de pont (mauve) de la sous-opération 3A (IRHMAS 2025). 62

Figure 45 - Croquis des différents éléments de pont de la sous-opération 3A (IRHMAS 2025). 63

Figure 46 - Éléments inconnus (gris) de la sous-opération 3A (IRHMAS 2025). 64

Figure 47 - Détails des structures visibles de la sous-opération 3B lors de la campagne de 2024 (IRHMAS 2025). 65

Figure 48 – Modèle 3D de la sous-opération 3B (IRHMAS 2025)..... 66

Figure 49 - Clous forgés de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024). 68

Figure 50 - Fragment de bois possiblement associé à l'épave de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024). 69

Figure 51 - Petit fer à cheval décoratif de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024). 70

Figure 52 – Artefacts fragmentaires retrouvés dans la sous-opération 3B (IRHMAS 2024). 71

Figure 53 - Bouton militaire en laiton de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024). 72

Figure 54 - Fragments de bouteilles de verre de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024). 73

Figure 55 - Fragments de céramiques de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024)..... 74

Figure 56 – Brique portant la trace d'une patte de chat de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024)..... 75

Figure 57 – Fragments d'ossements d'animaux de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024). 76

Figure 58 - Membrure et possible allonge d'écubier (en bleu) et deux renforts transversaux (en rouge) dans la sous-opération 3B (IRHMAS 2025)..... 78

Figure 59 – Écart à mi-bois sur la pièce 30 à l'extrémité sud de celle-ci (IRHMAS 2024)..... 79

Figure 60 – Écart à mi-bois toujours articulé avec l'aménagement du vaigrage et du renfort transversal (IRHMAS 2024). 80

Figure 61 – Capture vidéo qui montre la membrure 15M qui a intentionnellement été taillée pour accommoder la pièce 30 au moment de la construction du navire (IRHMAS 2024). 81

Figure 62 – Bordages (en jaune), vaigres (en vert) et renforts longitudinaux (en orange) de la sous-opération 3B (IRHMAS 2025)..... 82

Figure 63 - Extrait du modèle 3D qui permet de voir la décoloration et la trace laissées par un autre renfort longitudinal qui vient s'encastrer dans l'écart à mi-bois de la pièce 30 (IRHMAS 2025)..... 83

Figure 64 – Éléments de pont (en mauve) de la sous-opération 3B (IRHMAS 2025). 85

Figure 65 – Courbe de pont (44) qui a été retirée de la sous-opération 3B afin de permettre la fouille (IRHMAS 2025). 86

Figure 66 - Pièces inconnues de la sous-opération 3B (IRHMAS 2025)..... 87

Figure 67 - Détails des vestiges archéologiques de la sous-opération 3C (IRHMAS 2025). 88

Figure 68 - Modèle 3D de la sous-opération 3C (IRHMAS 2025). 89

Figure 69 – Fragments de terre cuite fine blanche de la sous-opération 3C du fabricant Podmore & Walker (IRHMAS 2024)..... 91

Figure 70 – Petits artefacts variés provenant de la sous-opération 3C (IRHMAS 2024). 92

Figure 71 - Ossements de la sous-opération 3C (IRHMAS 2024)..... 93

Figure 72 – Membrures (en bleu) de la sous-opération 3C (IRHMAS 2025)..... 94

Figure 73 – Bordé (en jaune) et vaigrage (en vert) de la sous-opération 3C (IRHMAS 2025). 95

Figure 74 -Exemple d’une barge sous la marine de Louis XIV (Vergé-Franceschi & Rieth, 1992). 100

Figure 75 – Exemple d’une gabare de la Loire au 18e siècle (Poirier, s.a)..... 101

Liste des tableaux

Tableau 1 - Synthèse de la distribution par matériau des artefacts pour chaque lot (nombre de fragments)..... 97

Liste des participants

IRHMAS

Marijo Gauthier-Bérubé	Chargée de projet, archéologue subaquatique, rédaction, cartographie, édition et révision
Aimie Néron	Archéologue subaquatique et plongeuse professionnelle
Vincent Delmas	Archéologue subaquatique, rédaction
Daniel Laroche	Archéologue subaquatique
Justine Rioux	Archéologue subaquatique, inventaire de culture matérielle, rédaction et révision
Thierry Boyer	Archéologue subaquatique
Olivier Barthell-Mailhot	Plongeur professionnel
Gabriel Couture-Ainsley	Stagiaire (Université Sherbrooke)
Maxime Jolivel	Géomorphologue, rédaction

Musée du Fort Saint-Jean

Rémi Landry	Président du conseil d'administration
Éric Ruel	Conservateur

Comité scientifique 2024

Maggy Bernier	Parcs Canada
Charles Dagneau	Parcs Canada

Remerciement

Ce projet est le résultat d'un important travail collectif entrepris il y a plusieurs années au sein de l'équipe du Musée du Fort Saint-Jean. Plusieurs personnes sont à remercier pour leur participation et leur aide. Le projet n'aurait pas été possible sans l'implication soutenue d'Éric Ruel, conservateur du Musée. Il a généreusement accompagné les membres de l'IRHMAS depuis 2016 en donnant accès à toutes les ressources nécessaires au bon déroulement du projet et en l'appuyant sur plusieurs aspects logistiques. Nous remercions également les membres du comité scientifique, Maggy Bernier et Charles Dagneau pour leurs conseils et leurs suggestions lors des interventions archéologiques ainsi que Pierre Desrosiers, membre du comité scientifique de 2016 à 2018.

Nous remercions également le conseil d'administration du Musée du Fort Saint-Jean et son président, Rémi Landry, pour leur dévouement et leur enthousiasme sans borne face au projet. Nous tenons également à remercier l'ensemble de l'équipe du musée pour leur soutien et leur visite quotidienne du site pour s'informer des derniers développements. Nous souhaitons remercier la Corporation du Fort St-Jean pour l'accès aux différentes installations ainsi que leur soutien dans l'obtention des permis et autorisations nécessaires au projet. Un immense merci également à la Direction – Histoire et Patrimoine de la Défense nationale pour le soutien financier du projet qui permettra la poursuite des fouilles pour les années à venir.

Enfin, il reste à citer l'ensemble des organismes ayant participé de près ou de loin à ce projet et sans lesquels il n'aurait pu être mené à bien, soit le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le Groupe de soutien de la 2e Division du Canada, le Centre de Conservation du Québec (CCQ), le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

1. Introduction

1.1 Objectifs du projet

En 2024, le Musée du Fort Saint-Jean a mandaté l'Institut de Recherche en Histoire Maritime et Archéologie Subaquatique (IRHMAS) pour procéder à la fouille du site BhFh-14 pour documenter les vestiges architecturaux et émettre de nouvelles hypothèses concernant la datation et l'identité du navire. Le projet est également en lien avec le développement d'une exposition temporaire pour l'année 2025 qui marquera le 250e anniversaire de l'invasion américaine de 1775 puisque des navires présents lors de ce conflit font partie des candidats potentiels pour l'épave.

1.2 Aire d'étude

Le site BhFh-14 est situé aux abords du mur de soutènement du site du Collège militaire royal de Saint-Jean, dans la rivière Richelieu, dans la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu (Figure 1). La zone couverte par l'épave correspond environ à une bande de 25 m de longueur par 6 m de largeur d'après les vestiges visibles en surface (Figure 2). Suivant les variations du niveau de la rivière et la topographie du fond, le site est situé entre 30 cm et 2 m d'eau.

Trois zones d'interventions sont prévues pour la campagne de 2024 (Figure 3). La sous-opération 3A explore l'état et la nature des vestiges au nord-est du site alors que la sous-opération 3B vise les vestiges au sud du site afin de déterminer l'étendue de l'épave à cet endroit. Enfin, la sous-opération 3C était située en prolongation de la sous-opération 2C de 2023 afin de vérifier la profondeur des vestiges, la présence éventuelle de sols archéologiques et la nature des vestiges. Des échantillons de bois pour la datation dendrochronologique ont également été prélevés et analysés par le Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique (GRDH).

1.3 Contenu du rapport

Suivant cette introduction, le prochain chapitre présente la méthodologie des procédés de recherche archéologique employés pendant la campagne sur l'épave BhFh-14. La troisième section présente un résumé des connaissances relatives à l'aire d'étude, tant au niveau géomorphologique qu'anthropique. La quatrième section comprend les résultats de l'intervention de 2024 ainsi que l'interprétation des données recueillies, en lien avec les informations connues sur le site. La dernière section présente la conclusion concernant les vestiges ainsi que les recommandations pour le futur.

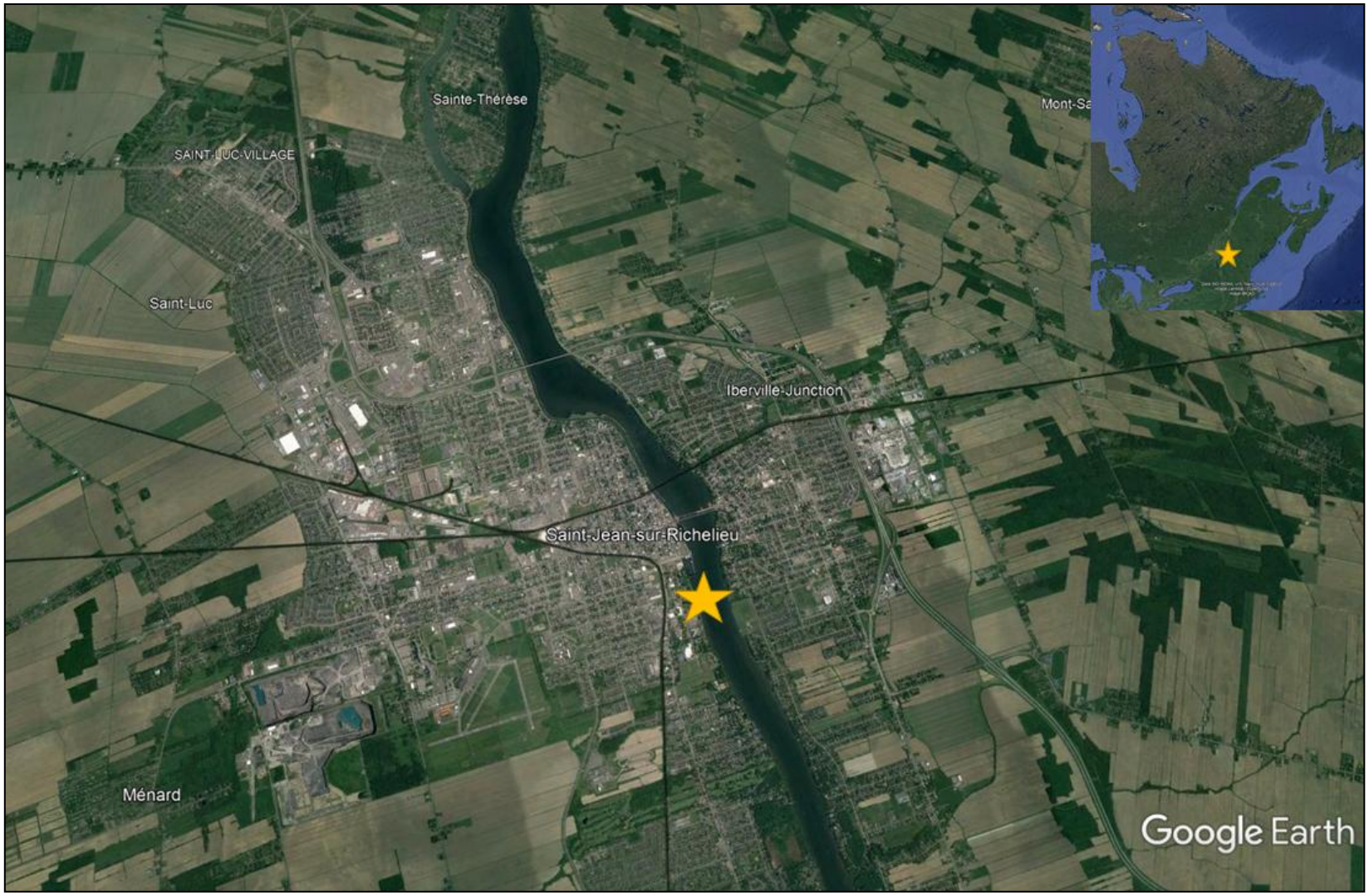

Figure 1 - Localisation générale de la zone à l'étude (Google Earth 2021)

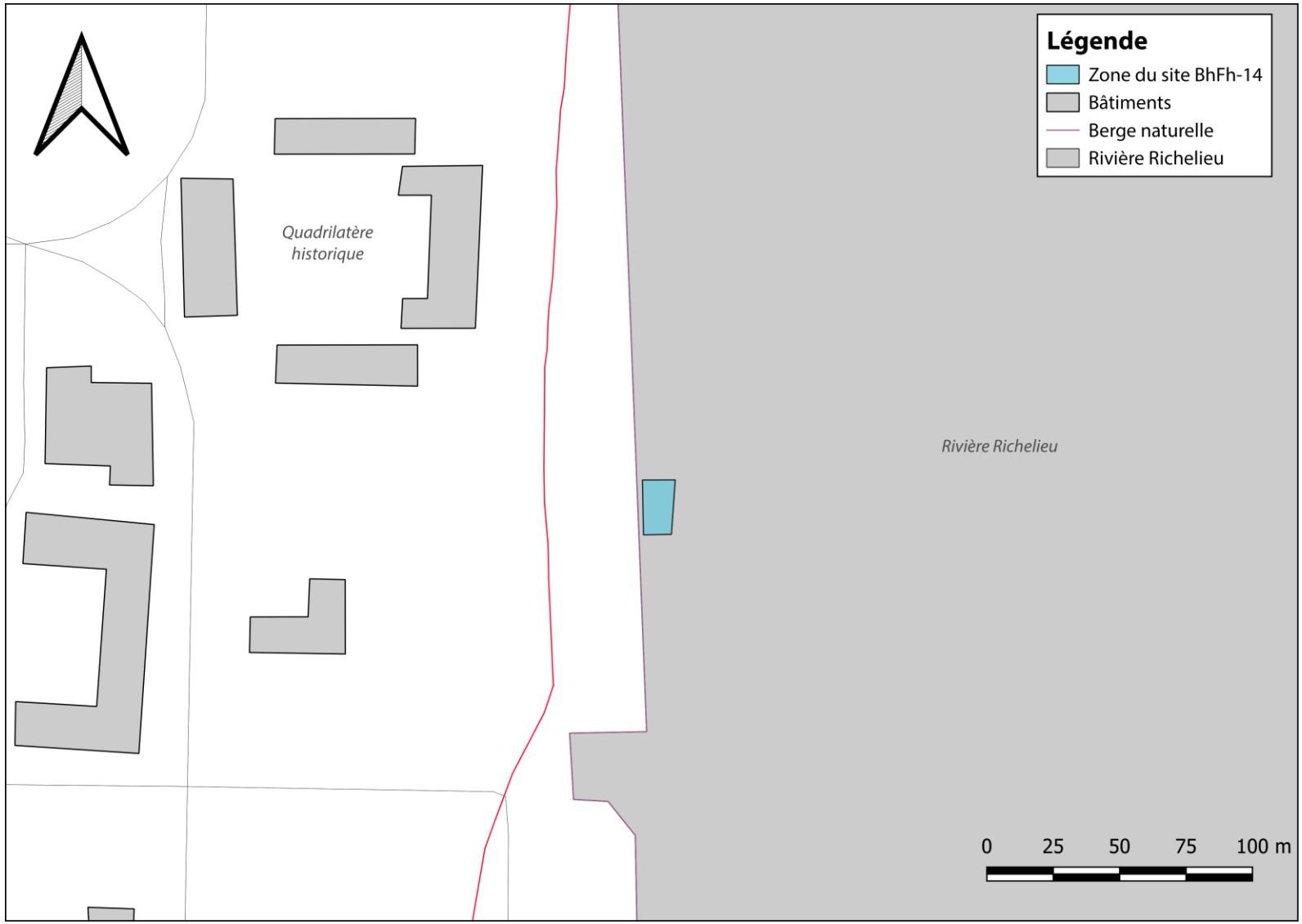

Figure 2 - - Localisation spécifique de l'aire d'étude (IRHMAS 2022).

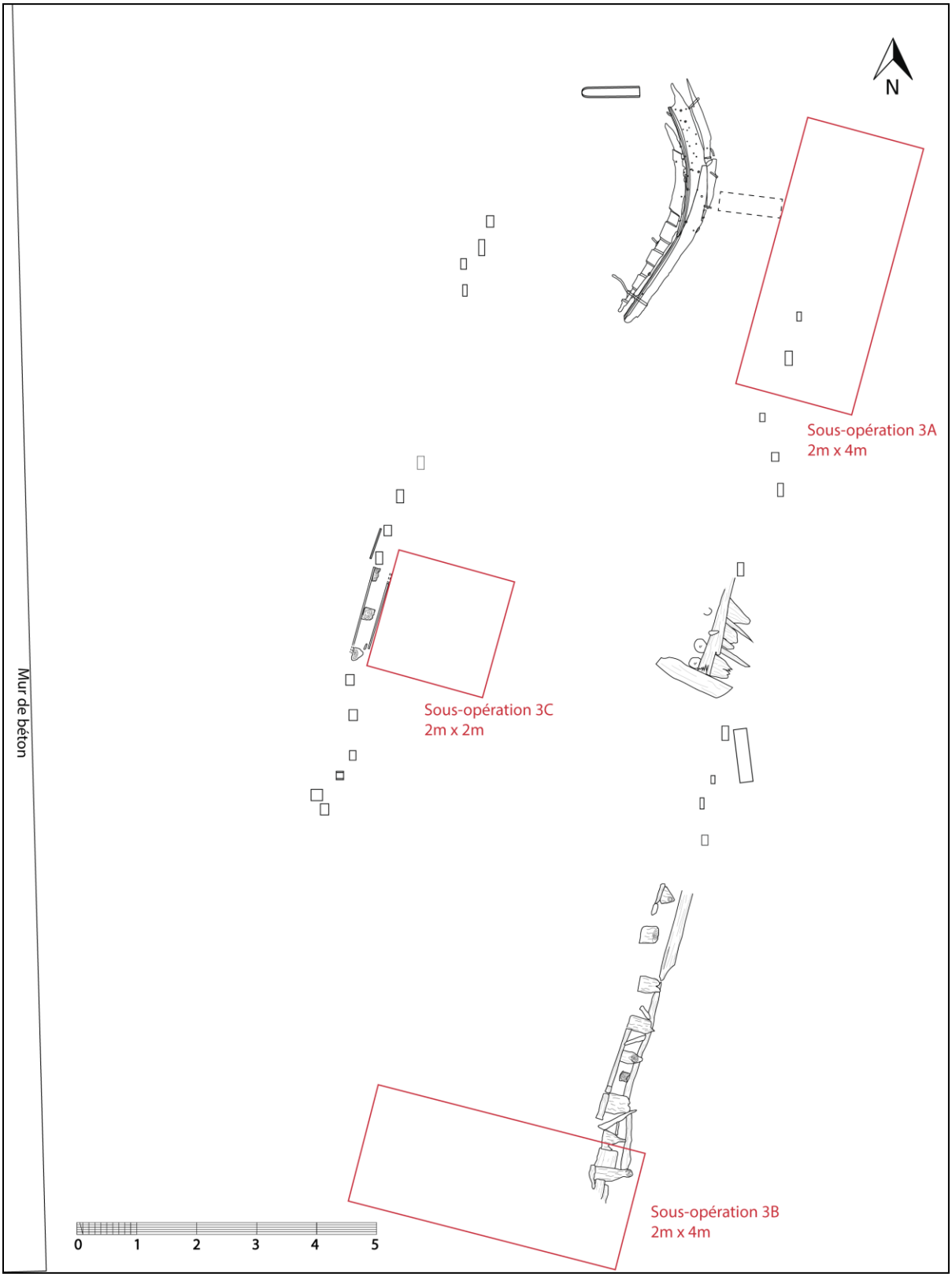

Figure 3 - Localisation des sous-opérations prévues pour la campagne archéologique de 2024 (IRHMAS 2024).

2. **Méthodologie**

Cette intervention archéologique s'inscrit dans la continuité de celles réalisées de 2016 à 2023. L'année 2024 vise la documentation des vestiges en profondeur et se situe en prolongation des résultats de la campagne 2023.

2.1 Méthodologie et équipement

2.1.1 Méthodologie et équipement de plongée

Les plongées pour la vérification du site BhFh-14 suivent les procédures de plongée scientifique autonome établies dans le Manuel de plongée archéologique de l'IRHMAS. Elles respectent les normes de plongée scientifique de l'Association canadienne des sciences subaquatiques (ACSS/CAUS), les normes ACNOR/CSA CAN3-Z275.2-M 2004 sur les équipements et méthodes d'intervention, et celles de la CSA-Z275.4-12 concernant les travaux réalisés en plongée et la compétence des individus impliqués. Elles se soumettent aussi à la partie XXVI.I portant sur les travaux sous-marins au sein du Règlement sur la santé et sécurité du travail du Québec. À chaque plongée, au moins deux plongeurs travaillent ensemble sous la supervision d'un responsable de plongée et d'un plongeur de sécurité qui restent en surface. Les plongeurs de l'IRHMAS utilisent un équipement autonome conventionnel qui comprend un masque plein visage (*full face*) de marque OTS. Celui-ci est muni d'un système Aquacom, permettant aux plongeurs de communiquer de vive voix, entre eux et avec la surface.

2.1.2 Méthodologie et équipement archéologique

Les données archéologiques ont été consignées selon le mode d'enregistrement en vigueur en archéologie historique au Québec, soit le système Tikal (opération, sous-opération et lot). Pour l'année 2024, nous avons ajouté l'opération 3 et les sous-opérations A, B et C.

En 2021 et 2023, les structures connues ont été identifiées avec des chevrons pour les oreilles d'ovins (Figure 4). Ces chevrons sont toujours visibles en 2024, mais les numéros ont largement disparu même s'il est parfois possible d'en deviner les contours. Alors que les numéros étaient visibles en 2023, leur disparition progressive nous a incités à ne pas apposer de nouveaux chevrons en 2024 afin de nous laisser suffisamment de temps pour trouver une autre solution pour la campagne prévue à l'automne 2025.

En 2023, deux tiges de métal ont été enfoncées dans le sol pour établir une ligne de base pour l'enregistrement des vestiges. Cependant, en 2024, nous avons pu observer une forte végétalisation du site. Puisque l'autorisation du MELCCFP implique de ne pas désherber le site inutilement et que la

faible profondeur du site rend possible son arpentage depuis la surface, nous n'avons pas jugé nécessaire de répéter l'installation de la ligne de base. De plus, le site étant incliné et de grandes dimensions, il était difficile d'assurer une prise de mesure fiable.

Divers instruments de mesure et d'enregistrement incluant des planchettes à dessins, du papier Mylar et des rubans à mesurer ont été utilisés sous l'eau. Une caméra Go Pro Hero 8 et une caméra Nikon Z7 avec lentille Nikon Z14-24mm avec son caisson Nauticam ont également été employées pour capter des photos et des vidéos.

Les artefacts découverts pendant les fouilles ont été remontés à la surface pour un inventaire sommaire et être photographiés. Après consultation avec le Musée du Fort Saint-Jean, la plupart des artefacts ont été enfouis à nouveau dans leurs sous-opérations respectives dans un sac identifié. Quelques artefacts ont été conservés par le Musée du Fort Saint-Jean à des fins de mise en valeur et de diffusion. Des clous provenant de l'épave ont également été conservés pour être mesurés et analysés. Ils pourront être remis sur le site lors d'une autre campagne.

L'inventaire des artefacts se situe en annexe 1. Une identification préliminaire des artefacts a été réalisée sur le terrain avec notamment la prise de photos puisque plusieurs artefacts ont été remis à l'eau. Une identification plus poussée a été réalisée au cours de l'hiver 2025 en suivant notamment les guides d'identification pour le territoire du Québec (Gauvin, 1995; Jones et Sullivan, 1985; Métreau (ed.), 2016) ainsi que la nomenclature de Parcs Canada (2008).

2.2 Déroulement des travaux

Les travaux ont été réalisés entre le 24 septembre et le 11 octobre 2024 sous le permis de recherche 24-IRHMAS-03 accordé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et l'autorisation d'accès du domaine hydrique. Les travaux ont également été réalisés avec l'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (N/Ref: 2554). Ce sont 69 plongées individuelles qui ont été effectuées, soit un total de 102 heures et 15 minutes de travaux sous-marins. La campagne 2024 a été caractérisée par la plus mauvaise visibilité expérimentée sur le site depuis 2016 ce qui a rendu certaines observations et mesures difficiles.

Figure 4 - Exemple d'un chevron d'ovin cloué sur les structures archéologiques (IRHMAS 2023).

3. État des connaissances

3.1 Caractérisation du milieu naturel

Le secteur d'étude fait partie de la province physiographique des basses-terres du Saint-Laurent, dans la sous-région de la plaine alluviale de la Richelieu et du lac Champlain (Lamontagne *et al*., 2001). Vis-à-vis du secteur d'étude, la rive est à une altitude de +/- 30 m. Sur un transect perpendiculaire aux rives, l'altitude s'élève progressivement jusqu'au boulevard Carignan-Salières avant de parvenir sur le replat principal de la terrasse, à une altitude de 32 à 33 m (Figure 5).

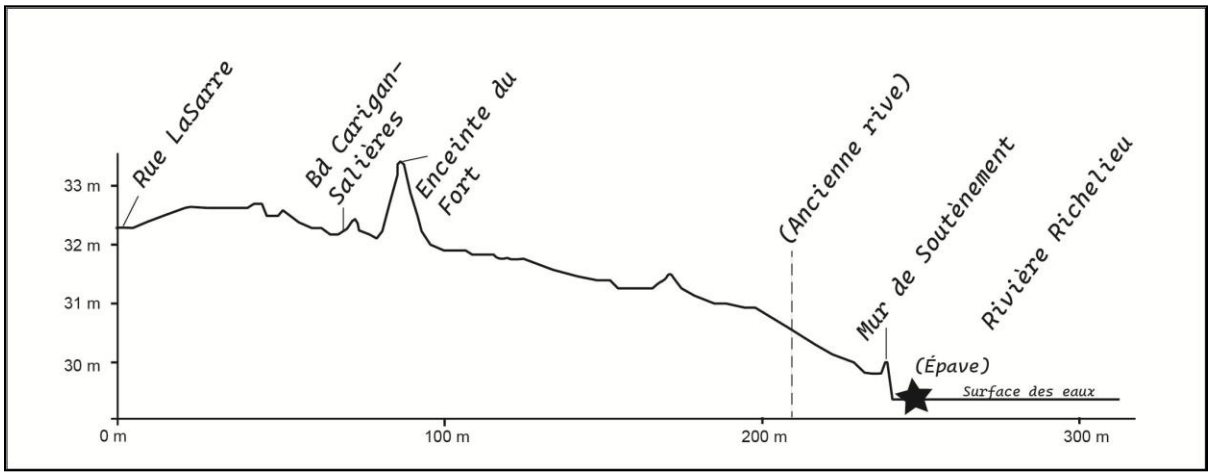

Figure 5 - Profil topographique de la rive vis-à-vis du site BhFh-14 (Forêt ouvertes, Gouvernement du Québec, https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/).

3.1.1 Paléoenvironnement

Le Québec, comme une grande partie du nord de l'Amérique, a été couvert par un glacier continental, l'Inlandsis laurentidien, pendant près de 100 000 ans. À partir de 18 000 ans avant aujourd'hui, le climat amorce son réchauffement et les terres sont graduellement libérées. Alors que le glacier se retire inlassablement vers le nord, le sud du Québec est libéré des glaces vers 13 500 ans, un évènement qui permet la colonisation progressive du territoire par la flore, la faune et éventuellement les humains (Chapdelaine, 2004 ; Dalton *et al*., 2020). Cet épisode de déglaciation est en outre à l'origine d'un dépôt de till sur le roc littéralement nettoyé par l'abrasion glaciaire, un sédiment hétérogène composé de cailloux, de pierres et de blocs mélangés à une matrice fine, généralement sableuse.

Vers 13 000 ans AA (avant aujourd'hui), les basses-terres du Saint-Laurent, qui s'étaient affaissées sous le poids du glacier sont inondées par la mer de Champlain, une extension de l'océan Atlantique qui s'est engouffrée dans la vallée laurentienne. Sur le piémont appalachien, l'altitude de la

mer de Champlain est de l'ordre de 160 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer. Dans le nord du lac Champlain, les rivages s'étendent à l'altitude de 137 m il y a 12 900 ans AA (Richard, 2020). À cette époque, le secteur d'étude se tient donc sous plus de 100 m de profondeur d'eau. Dans les abysses, des argiles et des limons sédimentent. Ils recouvrent le till ou le substrat rocheux et dissimulent les irrégularités topographiques sous une couche de plusieurs mètres à plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur. Ces argiles forment le substrat primaire de la Richelieu.

Soulagée du poids du glacier récemment disparu, la croute terrestre se relève. Les eaux marines se retirent graduellement et de nouveaux territoires ne cessent d'émerger. Il y a 11 800 ans, la surface de la mer de Champlain atteint une altitude de 90 m. À cette époque, de cette mer glaciale n'émergent que de rares îlots isolés et aux contours circulaires, le sommet des collines montérégiennes.

Il y a 11 000 ans, les côtes s'inscrivent dans le paysage à une altitude de 64 m. On les retrouve dans les environs de Farnham. Le lac Champlain est toujours connecté à la mer de Champlain, mais le relèvement isostatique repousse de plus en plus les eaux salées vers l'aval de la vallée laurentienne. Un lac fluvial d'eau douce, le lac à Lampsilis, succède à la mer de Champlain. Cette transition hydrologique s'est achevée il y a 10 600 ans alors que les rivages se tiennent à 52 m. La surface du lac à Lampsilis est bien moindre que celle de la mer de Champlain à son maximum d'extension, mais le volume d'eau qui y transite reste cinq fois supérieur à celui du Saint-Laurent actuel. À l'échelle régionale, des îles émergent, des hauts-fonds se découvrent et la future vallée de la Richelieu se resserre.

L'émersion se poursuit et la terrasse de 40 m qui cerne la vallée de la Richelieu émerge vers 10 000 ans AA. À cette époque, le lac Champlain n'est relié au lac à Lampsilis que par un goulet de 5 km de largeur au centre duquel on trouve désormais Saint-Jean-sur-Richelieu.

Vers 9 700 ans AA, les eaux se retranchent à une altitude de 30 m. La vaste plaine des basses-terres du Saint-Laurent se découvre rapidement et des chenaux se séparent pour individualiser autant d'îles. L'un d'entre eux entoure les terres centrées sur les reliefs de Sainte-Amable et relie le bassin de La Prairie à la vallée inférieure de la Richelieu. À cette époque, au plus tard, le lac Champlain est une masse d'eau individualisée dont les contours s'apparentent à ceux d'aujourd'hui. Un cours d'eau émissaire évacue désormais ses eaux vers le lac à Lampsilis en récession : la rivière Richelieu est née. L'émersion rapide favorise par ailleurs l'incision de la plaine par la jeune rivière, façonnant des terrasses et déclenchant un important processus d'érosion. Des sédiments sableux se déposent en aval, sur les haut- fonds du lac à Lampsilis. Ils recouvrent le till de fond et les argiles de la mer de Champlain (Filion et Quinty, 1993).

Entre 9 500 et 9 000 ans AA, la rivière Richelieu rejoint finalement le lit qui est le sien aujourd'hui. Le substrat qui constitue la rive naturelle sur laquelle repose le fort Saint-Jean est donc exondé et potentiellement habitable depuis au moins 9 000 ans AA. Durant cet épisode, et lors de périodes de haut niveau d'eau, la terrasse de 30 m est inondée à plusieurs reprises, permettant le dépôt d'alluvion sur les argiles sous-jacentes. Ces phénomènes ont probablement eu lieu jusqu'à 8 000 ans AA au plus tard, période à laquelle le réseau hydrographique laurentien s'est stabilisé (Richard, 2020).

Parallèlement, dans les basses-terres du Saint-Laurent, le lac à Lampsilis, devenu le fleuve Saint-Laurent, atteint un bas niveau à 12-15 m vers 7 500 ans AA puis remonte jusqu'à 20 m vers 5 000 ans AA. Depuis lors, les niveaux se sont abaissés en enregistrant deux fluctuations positives : + 15 m il y a 3 000 ans AA et +12 m il y a 1 500 ans AA. Ces fluctuations n'ont toutefois pas d'impact sur l'aire d'étude bien qu'elles aient pu influencer son accessibilité puisque la vallée de la Richelieu a été à nouveau immergée jusqu'au bassin de Chambly pendant ces périodes de haut niveau.

3.1.2 Hydrographie et bathymétrie

La rivière Richelieu est l'unique émissaire du lac Champlain dont la surface s'étend à une altitude de 30 m. Après un parcours de 124 km, elle alimente le fleuve Saint-Laurent en amont du lac Saint-Pierre, à Sorel, à une altitude de 3 m. La Richelieu est une rivière de plaine et, à l'échelle régionale, elle présente une pente moyenne de 2,5 m sur 10 km. Sa pente est quasi nulle entre le lac Champlain et Saint-Jean-sur-Richelieu (à peine 1 m sur 30 km), tandis que des rapides segmentent le cours de la rivière entre Saint-Jean et le bassin de Chambly (22 m sur 19 km). La pente se réduit à nouveau considérablement entre le bassin de Chambly et le lac Saint-Pierre (4 m sur 70 km).

La rivière Richelieu présente typiquement un chenal central d'une profondeur de 3 à 8 m et bordé de hauts-fonds riverains qui connectent le lit fluvial à un talus terrestre d'une hauteur variable. Vis-à-vis du site BhFh-14, la largeur du cours d'eau est de 360 m et la profondeur du chenal est de 2,5 m en moyenne. À cette hauteur, le niveau médian de la Richelieu est d'environ 29 m. Une représentation du niveau de 30,54 m, soit la cote d'une crue majeure, montre que la rive est inondable sur une trentaine de mètres (Figure 6). Ce niveau correspond essentiellement au tracé du rivage naturel avant la construction du mur de soutènement. Le secteur du fort n'était donc pas, en théorie, inondable, même avant l'artificialisation de la berge sauf en cas d'évènements exceptionnels.

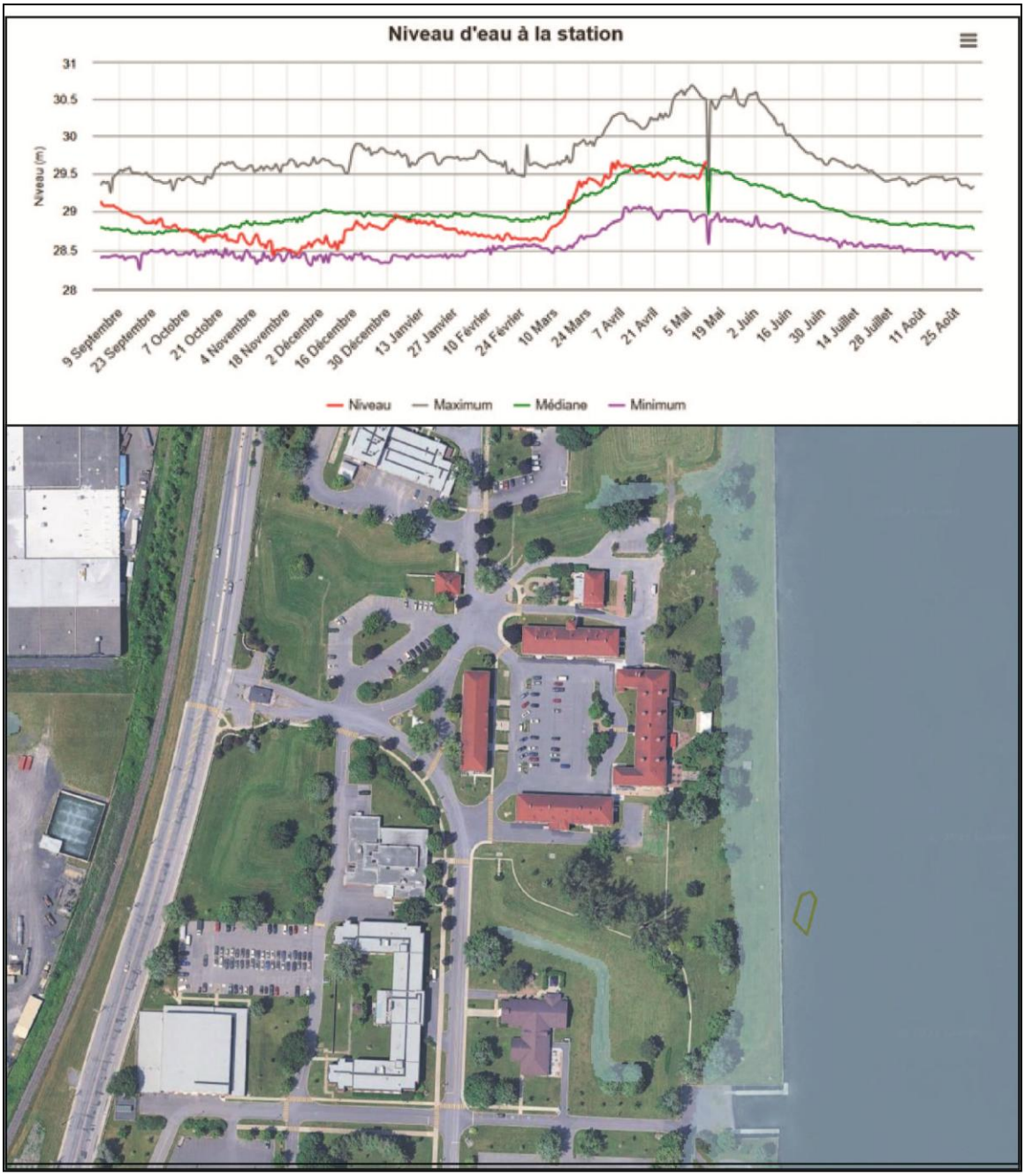

Figure 6 - Hydrographie de la rivière Richelieu à la station 030419 de la marina de Saint-Jean-sur-Richelieu, et représentation cartographique du niveau maximum de crue (30,54 m) (Centre d'expertise hydrique du Québec, https://www.cehq.gouv.qc.ca/).

3.1.3 Dépôts de surface

Les sols naturels qui composent la rive du secteur d'étude sont des alluvions fines déposées par la rivière Richelieu en période de crue sur les argiles marines de la mer de Champlain. Ces alluvions sont des limons argileux lourds de la série de Sainte-Rosalie. Elles forment un matériau brun grisâtre,

friable, de perméabilité modérée, exposant des lits de loam sableux fins ou limoneux (alluvions), sur un matériau grisâtre à gris olivâtre, ferme, de perméabilité modérée à lente (argile marine) (Lamontagne *et al.* 2011). Après drainage, ces gleysols possèdent une excellente fertilité.

Ces sédiments fins et peu perméables favorisent la formation de zones humides et de marécages. La plupart de ces milieux humides ont été drainés ou comblés, mais certaines sections des rives du Richelieu les ont préservés, en particulier au sud de Saint-Jean-sur-Richelieu, sur la rive ouest autant que sur la rive est.

3.1.4 Menace environnementale : la moule zébrée

La rivière Richelieu est affectée depuis 1996 par la présence de la moule zébrée *(Dreissena polymorpha),* un petit mollusque d'eau douce originaire d'Europe. Introduite par accident dans les Grands Lacs en 1986 par la vidange des eaux de ballast, elle est observée dès 1988 ou 1989 dans le fleuve Saint-Laurent et en 1993 dans le lac Champlain. Trois ans plus tard, sa présence est confirmée dans la rivière Richelieu par les scientifiques du Centre Saint-Laurent. La rivière Richelieu semble pour l'instant épargnée par la moule quagga *(Dreissena bugensis)*, une espèce parente présente dans les Grands Lacs depuis 1992, mais dont l'habitat préférentiel se situe dans les zones profondes, à plus de 20 m (Costan et de Lafontaine 2000 ; MFFPa 2022).

Des chercheurs américains ont étudié les impacts de la présence des moules zébrées sur les ressources culturelles submergées dans le secteur du lac Champlain. Leurs données suggèrent que l'accumulation, sous le tapis de moules, d'une épaisse couche de matière organique favorise la croissance de bactéries qui provoquent à leur tour une accélération de la corrosion des éléments ferreux des épaves. Ils ont aussi observé la capacité des moules zébrées à s'établir sur une variété de substrats, bien qu'elles aient une préférence pour le fer forgé et l'acier (Cohn *et al.* 1996 ; Watzin *et al.* 2001). Les navires en bois ne sont pas épargnés et leurs attaches, souvent faites de métal ferreux, sont généralement les premières à risque. Essentielles à la préservation de l'intégrité structurelle de plusieurs épaves, la disparition des parties en métal affecte forcément la durée de vie du site. De plus, le poids supplémentaire des épaisses couches de moules a déjà fait couler des bouées submergées et leur accumulation sur les vestiges archéologiques pourrait contribuer au détachement d'éléments faiblement attachés (Office of National Marine Sanctuaries 2013). En plus de la corrosion, lorsqu'une colonie s'installe sur des vestiges elle en vient rapidement à masquer des détails architecturaux, limitant ainsi leur étude et compliquant la tâche des archéologues.

3.2 La sédimentation de l'épave BhFh-14

D'un point de vue environnemental, le secteur d'étude n'est pas propice à la sédimentation. D'abord, il se situe dans une section longiligne de la Richelieu où les courants ne rencontrent pas d'obstacle et atteignent jusqu'à 3 nœuds. L'érosion devrait donc, en théorie, dominer sur la sédimentation sous l'effet de chasse des crues printanières. Ensuite, le lac Champlain, situé à une trentaine de kilomètres en amont, fait office de bassin de rétention[1] et contribue à la décantation des matières en suspension, en plus d'en permettre la dilution. Les eaux qui s'en écoulent sont claires et de bonne qualité (Station 03040010 - COVABAR, 2015). Les sédiments qui se déposent sur le site BhFh-14 ont donc rejoint la Richelieu sur la distance qui le sépare du lac Champlain.

Malgré tout, l'épave était totalement ensevelie sous des dépôts sédimentaires avant d'être en partie dégagée, possiblement par la crue de 2011. Encore aujourd'hui, on estime qu'une couche d'au moins 1,5 m de sédiments recouvre le reste de l'épave. Dans la sous-opération BhFh-14-2A, de 20 à 30 cm de sédiment se sont déposés entre 2021 et 2023 (IRHMAS, 2023 : 37). Plusieurs facteurs ont pu participer à une augmentation de la sédimentation depuis la perte du navire.

L'érosion

L'érosion agraire peut être à l'origine de 90% des sédiments transportés par un cours d'eau (Mabit *et al*., 2004). Elle peut engendrer le déplacement de 15 tonnes/hectare/an de matériaux en direction des cours d'eau et jusqu'à 50 tonnes/hectares/an dans certaines conditions (Mabit *et al*., 2000 ; M'Seffar, 2009). Une des conséquences de cette érosion est l'augmentation de la charge sédimentaire des cours d'eau et donc un accroissement de la sédimentation là où les conditions hydrodynamiques le permettent (Waters, 1995).

Un cours d'eau comme la rivière Richelieu, dont le bassin versant est majoritairement à vocation agricole, a, sans aucun doute, enregistré une augmentation de sa charge sédimentaire depuis le XIX^{e} siècle et donc un envasement accru dans certains secteurs. Il est à noter que l'évolution des pratiques agricoles, la disparition des bandes riveraines et dans certains cas, l'artificialisation des berges participent également à l'augmentation de la vitesse des courants, et donc à l'érosion des rives. À l'échelle de la rivière Richelieu, la turbidité reste faible et c'est davantage en aval de Saint-Jean que les

[1] Le temps de rétention de l'eau dans le lac Champlain peut atteindre trois ans (Lake Champlain Basin Program, 2014).

tributaires sont le plus fortement chargés en matières en suspension provenant de l'agriculture, soit les rivières L'Acadie et des Hurons (Simoneau et Thibault, 2009).

Dans son ensemble, « [l]*a rivière Richelieu étant une voie navigable, de nombreuses embarcations motorisées sillonnent ses eaux engendrant de l'érosion et un dérangement important au niveau de la flore et de la faune de ses rivages* » (s.a. 2011 : 4). Le remous provoqué, appelé batillage, pourrait affecter les ressources submergées situées à faible profondeur, plus exposées aux vagues. L'action répétée des vagues peut notamment entraîner le détachement d'éléments des vestiges, la dispersion des artefacts, le désensablement ou l'envasement des vestiges.

L'eutrophisation

La rivière Richelieu subit, comme la majorité des cours d'eau en milieu agricole, le phénomène d'eutrophisation (COSEPAC, 2014). Il s'agit d'un processus par lequel l'eau s'enrichit, naturellement ou sous l'impact des activités humaines, en phosphore et en azote, et qui entraine la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques. Une des conséquences de cette eutrophisation est un envasement accéléré des sols.

Les aménagements récents (XX^{e} siècle)

En aval, deux aménagements transversaux délimitent la marina *le Nautique* et influencent la dynamique sédimentaire : une jetée de pierres de 70 m de long à 260 m de là et, 220 m plus loin, un mur long de 115 m. En dynamique sédimentaire, l'implantation d'un obstacle transversal peut avoir des effets contraires (sédimentation ou érosion) en fonction de la vitesse du courant, de la largeur du cours d'eau, de la disponibilité en sédiment et de la nature des sédiments.

Pour la zone à l'étude, ces deux aménagements ont pu contribuer à l'ensevelissement de l'épave par sédimentation régressive. Sur l'image bathymétrique, on observe d'ailleurs ce phénomène : plus on s'approche de la jetée de pierre, moins la profondeur est importante et donc plus la sédimentation récente est élevée (Figure 7). Nous supposons que ce sont les particules les plus grosses, qui se déplacent par saltation (par petits « bonds ») qui se sont accumulées tandis que les matières en suspension se seraient déposées en aval des obstacles, dans des zones plus calmes. Sur les photos aériennes les plus anciennes dont nous disposons, qui datent de la fin des années 1930, les deux aménagements sont déjà présents. La tendance à la sédimentation domine donc depuis au moins 95 ans.

La présence de matériaux grossiers dans la sous-opération BhFh-14-2C, la sous-opération la plus près du mur de béton, dont des blocs de 50 cm de diamètre, suggère que le cours d'eau a érodé l'argile jusqu'au till sous-jacent, lui-même s'étant déposé directement sur le roc. Une autre hypothèse repose sur une origine anthropique des blocs (lest dans les navires ou matériau ayant servi au

remblayage de la rive). En revanche, il est peu probable que ces blocs aient été apportés par les glaces puisqu'aucun affleurement rocheux n'est présent en amont sur au moins 40 km.

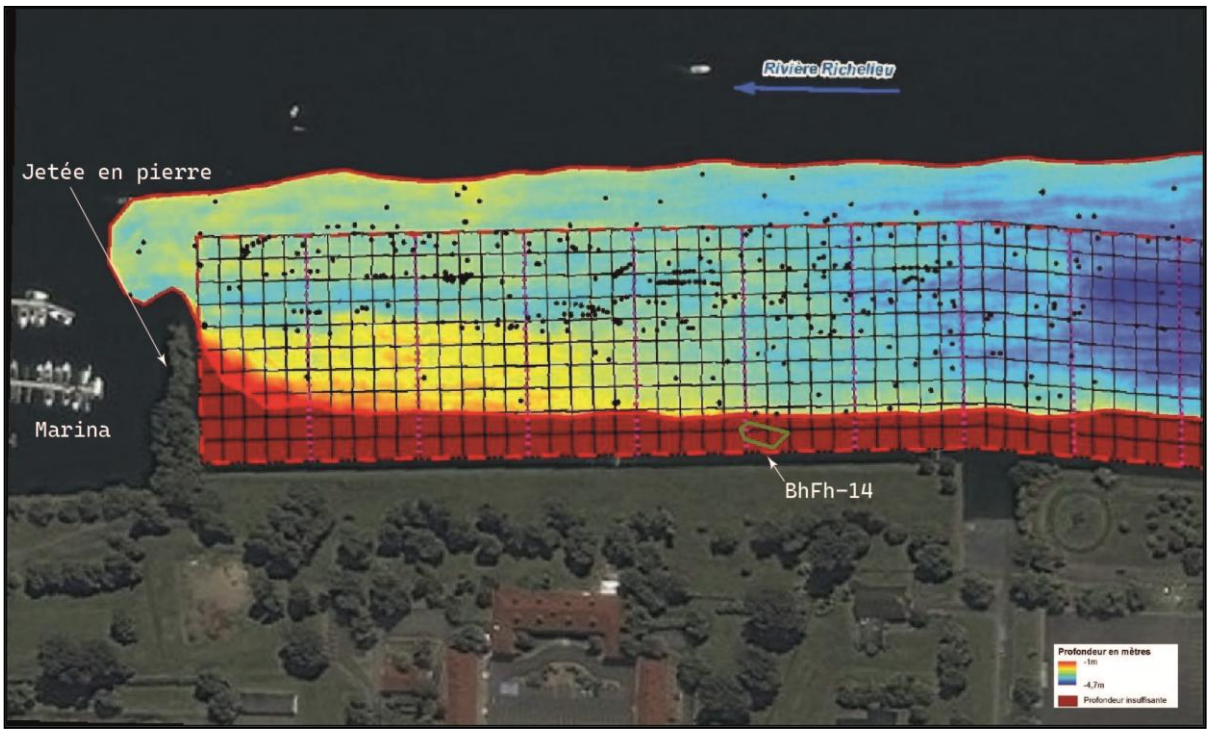

Figure 7 - Bathymétrie de la Richelieu vis-à-vis du fort Saint-Jean. La zone en rouge représente une très faible profondeur (MSI3D (2016) Relevés sous-marins par sonard 3D Échoscope)..

Évolutions des niveaux d'eau historiques

Considérant qu'aucune entrave n'affecte le flux de la Richelieu depuis le lac Champlain, les niveaux d'eau dans les environs du fort Saint-Jean sont censés être uniquement dépendants des variations saisonnières du lac. En d'autres termes, rien ne permet d'affirmer que l'altitude de la surface de la Richelieu au niveau de l'épave est différente aujourd'hui qu'au XVIII^{e} siècle.

Évolution de la rive naturelle

D'après les plans et photographies anciennes, la rive naturelle était plus éloignée de 25 m environ par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui. Une photographie aérienne de 1956 montre une rive en pente douce (IRHMAS, 2023). Si l'on considère une inclinaison constante et une profondeur d'eau de 2 m (profondeur estimée à laquelle repose le fond de l'épave), la pente serait de l'ordre de 8%, soit 4,57

degrés. L'épave reposait donc sur une pente douce qui connectait le talus et la plate-forme riveraine au chenal (la profondeur du chenal est d'environ 3 m dans cette section) (Figure 8).

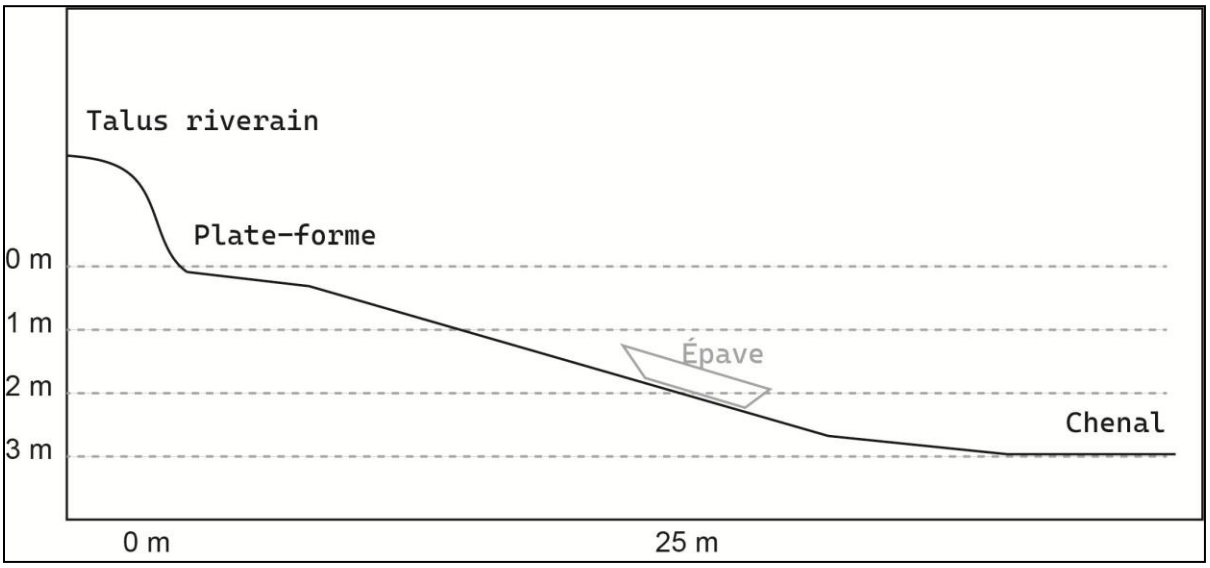

Figure 8 - Essai de schématisation de la rive à la période du naufrage du navire (M. Jolivel, 2024).

Inondations

La topographie et le climat du bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu le rendent sujet aux inondations. Les abords de la rivière Richelieu ont été très affectés par les grandes inondations de 2011, les plus importantes des 100 dernières années, pour lesquelles des données sont disponibles. Pendant plus de deux mois, le niveau de la rivière Richelieu s'est élevé au-dessus du niveau de crue (Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu, 2019). Le débit d'eau élevé et soutenu provoque une érosion accélérée des rives, notamment en raison du déracinement d'arbres et d'arbustes, qui peuvent à leur tour racler et s'accrocher au fond de la rivière. Les inondations peuvent aussi modifier la morphologie du lit de la rivière, affectant le courant et donc la sédimentation, comme cela s'est produit dans le secteur du refuge faunique Pierre-Étienne Fortin après les inondations de 2011 (COVABAR, 2015).

En conclusion, l'environnement de l'épave BhFh-14 est dynamique et sous l'impact de nombreux facteurs qui peuvent expliquer, en partie, la conservation. Si les études historiques sont nécessaires pour comprendre la nature de l'épave, la compréhension de son environnement est cruciale pour comprendre son état actuel.

3.3 L'occupation humaine maritime de la région

Depuis le premier peuplement de ses rives, la rivière Richelieu représente un passage important entre le fleuve Saint-Laurent au nord et le lac Champlain au sud. Autrefois appelée la rivière des Iroquois, puis la rivière Chambly, la Richelieu a une position stratégique entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, puis entre le Canada et les États-Unis. Voie de communication et axe majeur de circulation pour les Premières Nations, principale voie navigable de l'intérieur au temps de la Nouvelle-France, la rivière Richelieu est une voie exploratoire puis commerciale pour la traite des fourrures et surtout un vaste poste avancé défensif et frontalier durant toute l'époque coloniale.

La rivière Richelieu offre un environnement riche en ressources en plus d'être un axe de transport s'étendant sur un vaste territoire. Bien qu'il n'y ait pas de site archéologique connu et associé à une occupation préeuropéenne sur le site actuel du Collège militaire royal de Saint-Jean, des artefacts attestent une occupation autochtone bien qu'ils proviennent généralement de contextes archéologiques perturbés (Cloutier 2011 :43). Au moment de l'arrivée des Français dans la région, le territoire est occupé par différents groupes iroquois des nations du sud des Grands Lacs et des Abénakis provenant de la région du Maine, du New Hampshire et du Vermont actuels (Haviland et al. 1980 dans Treyvaud 2010 : 24).

3.3.1 Le fort Saint-Jean sous le Régime français

Dès le début de l'occupation française, la sécurité de la région du Richelieu dépend de l'existence d'une série de fortifications où les colons peuvent se réfugier en cas d'attaque des ennemis. Au cours de la seconde moitié du XVII^{e} siècle, le régiment Carignan-Salière reçoit la mission d'ériger une série de forts le long de la rivière Richelieu afin d'assurer la défense du territoire. Après la construction des forts Richelieu à Sorel (1642), de Saint-Louis à Chambly (1665) et de Sainte-Thérèse (1665), le fort Saint-Jean est érigé le 15 août 1666 sur la rive ouest de la rivière Richelieu. Sa forme et sa localisation précises ne sont pas connues et apparaissent sur une seule carte (Figure 9). L'hiver de 1666 et 1667 est rude, les conditions d'habitation et la guerre amènent plusieurs malades et blessés qui sont parfois envoyés à Montréal (Dollier de Casson, 1879 : 109). Le conflit s'atténue par la suite, mais quelques soldats restent en garnison jusqu'en 1672. Le fort est ensuite abandonné puis incendié.

Les lieux continuent cependant d'être fréquentés par les Français au cours des décennies suivantes. En 1731, un site est établi en haut des rapides de la rivière Richelieu, vraisemblablement aux alentours du site du fort Saint-Jean (Figure 10). Une carte de 1744 indique également la présence d'une barque servant à l'approvisionnement du fort Sainte-Frédéric (Figure 11).

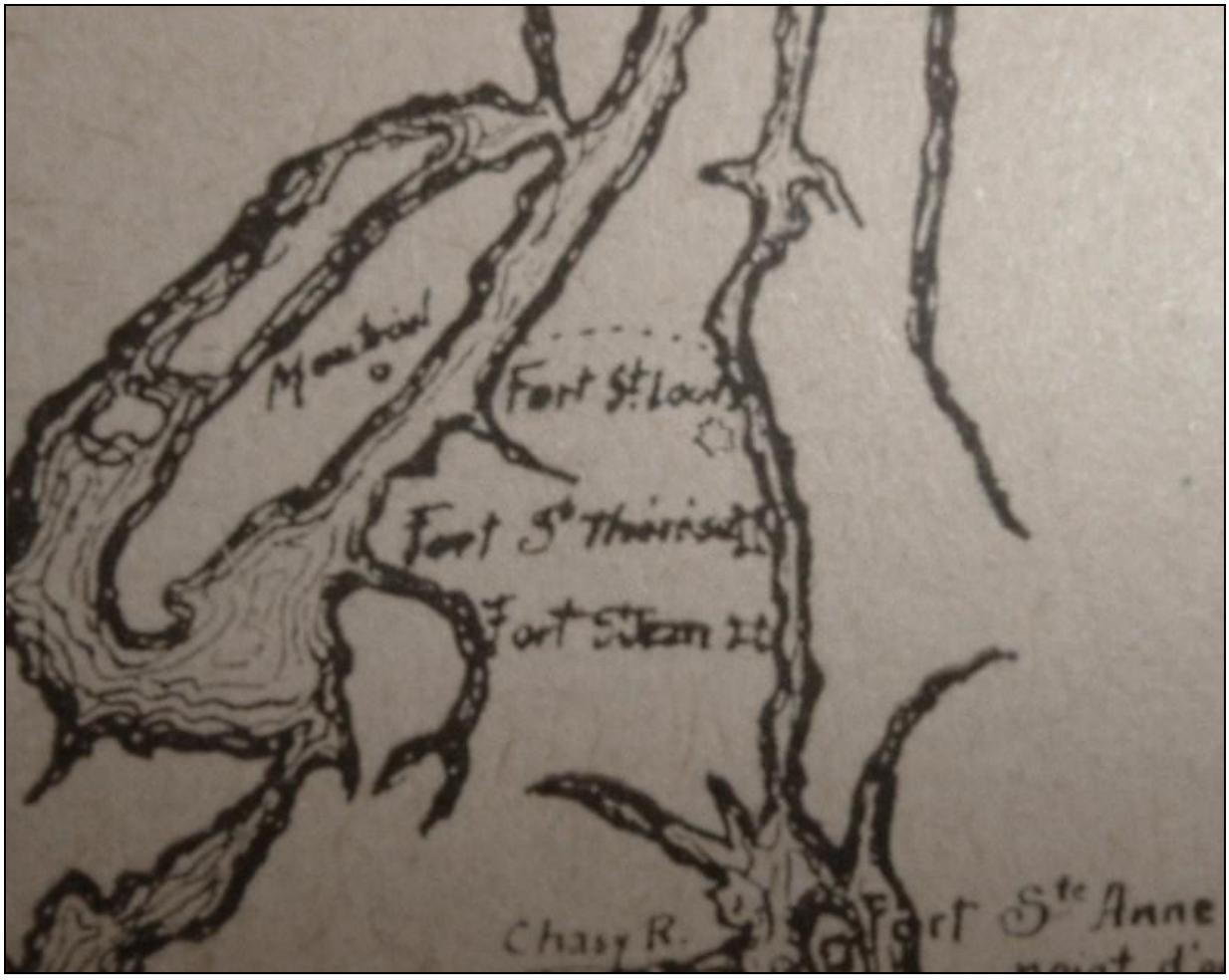

Figure 9 - Extrait d'une carte montrant l'emplacement général du fort Saint-Jean en 1666. L'origine de cette carte précise reste inconnue (Musée du fort Saint-Jean MFSJ16660000002).

Figure 10 - Extrait de la « Carte du Lac Champlain depuis le Fort de Chambly Jusques au-dessus du Fort St-Frédéric dans la Nouvelle France », Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, 1739, Archives Canada nationales d'outre-mer, FR CAOM COL/F3/290/59. Carte du lac Champlain et de la rivière Richelieu de 1739.

Figure 11 – Extrait de la « carte depuis la prairie de La Magdelaine jusques a la Rivière de Chambly ou est marqué en rouge le chemin de la praire a Chambly, et en jaune le chemin [projété] jusqu'au desus du Rapide St Jean ou mouille la Barque du Lac Champlain », 1744, Chaussegros De Léry,(MFSJ17440000001 Carte chemin - BL - B20113-81). On aperçoit dans le coin inférieur droit un navire de ravitaillement vers le fort Saint-Frédéric.

En 1748 se conclut la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) et la protection des frontières de la Nouvelle-France apparait alors comme une nécessité. Un deuxième fort est donc bâti en 1748 selon les plans de l'ingénieur Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry fils (Figure 12). En 1752, Franquet le décrit comme un « *parfait carré de 30 toises du côté extérieur flanqué de quatre bastions d'égale capacité. Les courtines sont formées de pieux serrés l'un contre l'autre, percés de créneaux à hauteur de 8 à 9 pieds, et derrière lesquels est une banquette volante en charpenterie […]. Dans chacun des deux bastions du côté de face à la rivière est établi un bâtiment sur mur de maçonnerie de 6 pieds d'hauteur, élevé ensuite de pièces sur pièces, percé d'embrazure et de créneaux et couvert de planches […].* » (Franquet, 1889 : 125).

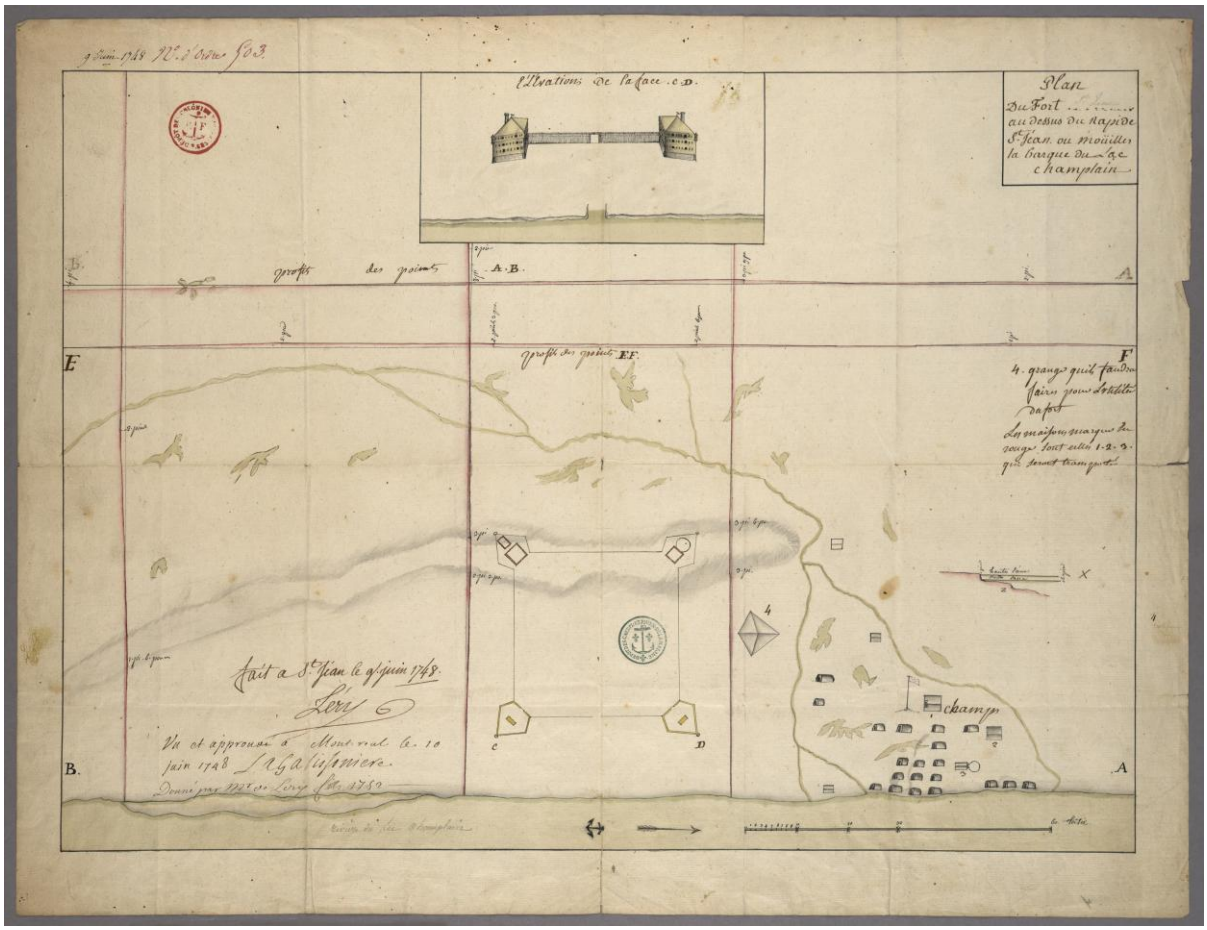

Figure 12 - Plan du fort St Jean au dessus du Rapide St-Jean ou moüilles la barque du Lac Champlain,

Le 6 novembre 1756, le marquis Louis-Joseph de Montcalm (1712-1759) déclare avoir laissé à Saint-Jean un détachement de 25 charpentiers du Roi qui seront employés à construire une goélette

armée, de 80 tonneaux, qui servira ensuite au convoi des troupes et au transport de vivres (Montcalm 1895 : 84). À ce jour, il n'existe ni illustration ni carte connue du chantier mis en place durant l'occupation française si ce n'est une carte dite de Murray de 1761 (Figure 13) où nous pouvons observer deux petits bâtiments au nord du fort qui pourraient représenter le chantier naval de 1756.

Figure 13 - Extrait de la carte dite « de Murray » Plan of the part of Canada and the river St.Laurence wich …, Charles McDonnell, 1761. BAC, NMC-135044. On aperçoit le fossé érigé en 1757 autour du fort de 1748 ainsi que les deux bâtiments au nord du fort qui pourraient être reliés au chantier naval de 1757. On remarque également les retranchements érigés par les Britanniques, lors de l'invasion de 1760, au nord du fort (Cloutier 2011 :67).

Quelques mois plus tard, en mars 1757, Montcalm mentionne également le retour de René-Nicolas Levasseur, constructeur du Roi, revenu du fort Saint-Jean après la construction d'une goélette (possiblement la même que celle évoquée en novembre 1756) ainsi que 84 bateaux[2] « *que l'on y a fait*

[2] Il s'agit bien de l'orthographe «bateau» qui est utilisé ici et non pas batteaux qui désigne un type précis d'embarcation au 18e siècle.

construire pour le transport des vivres et effets » (Montcalm 1895: 174; 219). De ces bateaux, 18 sont qualifiés de « *grands à porter 9,000* [hommes] » bien que les troupes dans la région n'atteignissent pas ce nombre. On compte également la présence de 58 canots d'écorce. En plus du transport de troupes entre le fort Saint-Jean et le fort Carillon, les plus grandes embarcations visent à entraver la progression éventuelle de l'ennemi bien que si « *Les chébecs et la goélette que j'ai fait armer en guerre peut incommoder les Anglois dans le lac; mais ils n'empêcheront pas leur mouvement, s'ils s'y prennent bien* » (Boulamarque 1891: 21).

En septembre 1758, Louis-Antoine Bougainville écrit au gouverneur général Pierre de Rigaud de Vaudreuil pour suggérer d'employer Levasseur et ses hommes uniquement à la construction des chebecs, d'une goélette et d'un brigantin à Saint-Jean (Montcalm 1895 : 444). La construction se poursuit pendant tout l'hiver 1759, principalement avec la construction d'« *espèces de chébecs* » (De Lévis 1889 : 175). L'incendie du fort en août 1760 face à l'arrivée des forces britanniques n'épargne pas le chantier naval. Le fort Saint-Jean est alors relativement abandonné pendant plusieurs années alors que seule une petite garnison est postée dans un corps de garde érigé dans l'enceinte du fort français. La présence de navires au fort Saint-Jean pendant la période d'occupation française se résume donc à des goélettes, des chebecs, des bateaux puis des canots d'écorce. À ce jour, les plans des navires construits à Saint-Jean sous le Régime français ne sont pas connus.

Les goélettes sous le régime français sont des navires de relativement petite taille de 20 à 70 tonneaux fréquemment utilisées pour le cabotage (Brisson 1983: 124). Les goélettes sont caractérisées par leur gréement plutôt que par la forme et la taille de la coque. La goélette porte ainsi deux mâts, misaine et grand-mât, qui sont dotés de voiles quadrangulaires non symétriques dites auriques et qui sont fixées sur une corne et un bôme (Figure 15). Parfois munies de hunier et de perroquets pour les plus grosses unités, par exemple les unités de guerre pouvant porter de six à huit canons, les goélettes ont également des focs, souvent trois, rattachés depuis le beaupré.

Les chebecs, ou xebeck, sont des navires d'origine méditerranéenne de trois mâts caractérisés par une coque fine et dont le mât de misaine est incliné vers l'avant. Les voiles sont généralement de type latin. Pouvant atteindre 300 tonneaux, les chebecs peuvent être armés de 14 à 22 canons et/ou pierriers (Figure 14).

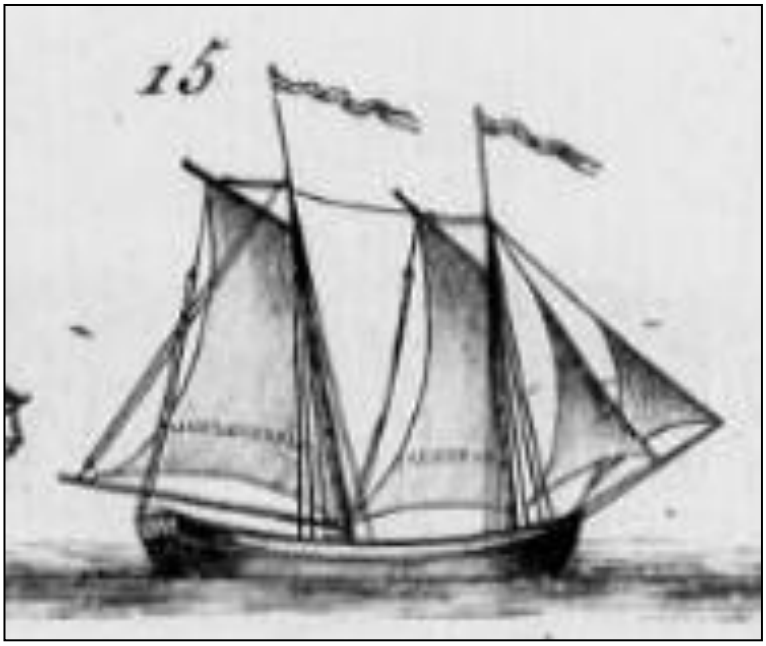

Figure 15 - Exemple du gréement d'une goélette du XVIII^e siècle (Romme 1792)

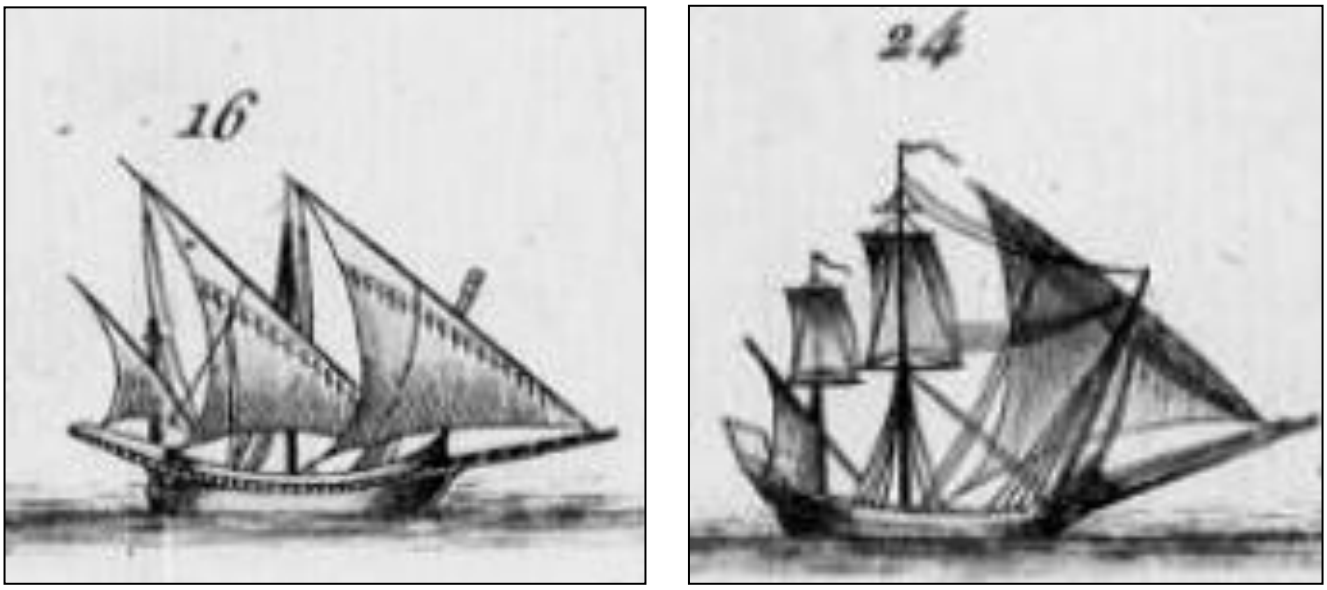

Figure 14 - Deux exemples de gréement de chebeck dans la zone méditerrannéenne (Romme 1792)

Bien qu'il apparaisse générique, le terme de bateau employé ici peut faire référence à deux types d'embarcation. D'un côté, il peut s'agir d'une embarcation à fond plat très prisée dans la colonie qui permet le transport de vivres et de troupes un peu partout sur le territoire, aussi appelée batteau (Figure 16). Adapté à la géographie du nord-est du continent nord-américain, le batteau se déplace généralement à l'aide de rames et certains sont munis d'un mât avec une voile carrée (Dagneau 2004 :

287) Le bateau peut également désigner une barque (dont le terme disparaît progressivement au XVIII[e] siècle), également employée principalement pour le cabotage et ne dépassant généralement pas les 30 tonneaux (Brisson 1983: 75).

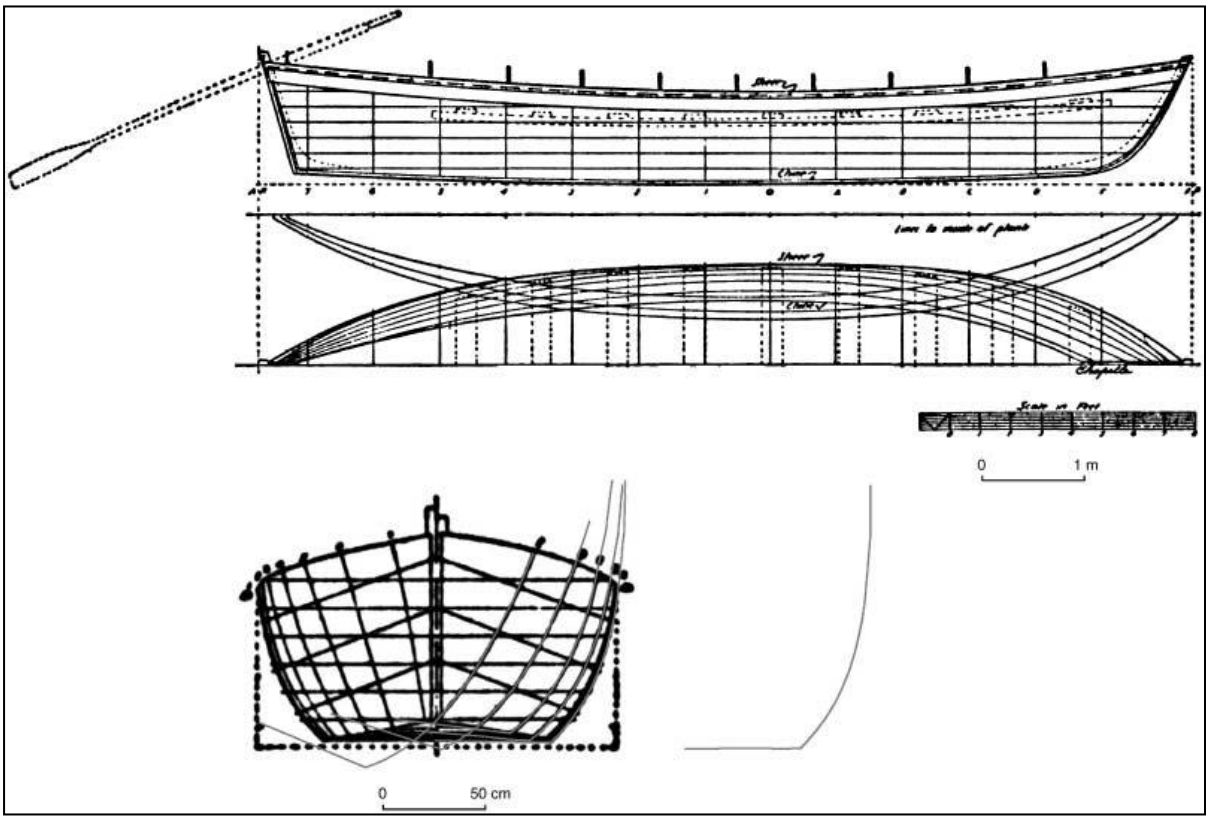

Figure 16 - Plan d'un batteau britannique de 1766 par Chapelle (1951) d'après les plans du National Maritime Museum (Dagneau 2004).

Quant aux canots d'écorce, bien qu'ils soient généralement associés aux Premières Nations dans l'imaginaire collectif, on ne peut ici les associer avec certitude à un groupe culturel précis. En effet, les premiers Européens à occuper le territoire vont rapidement adopter le canot d'écorce et reprendre sa construction à leur compte notamment dans le cadre de campagnes militaires.

D'après les informations obtenues par Barranco *et al*. (1999), aucun de ces types de navires n'aurait échoué ou été abandonné au fort Saint-Jean pendant la période française. Il est cependant possible que des naufrages n'aient pas été consignés, en particulier ceux des petites embarcations.

3.3.2 Le fort Saint-Jean sous le Régime anglais pendant la Révolution américaine

Entre 1760 et 1775, le périmètre du fort Saint-Jean conserve une vocation militaire, car les Britanniques y construisent des retranchements et un corps de garde. Le site est également doté d'une partie civile, car une portion du terrain est louée aux marchands Moses Hazen et Gabriel Christie qui y érigent une habitation et une grange.

Dès le printemps 1775, une milice originaire de l'actuel Vermont s'empare des forts anglais du lac Champlain et occupe le fort Saint-Jean le 18 mai. Les rebelles s'emparent du navire *Betsy*, un sloop qui sera rebaptisé *Enterprize*. Le fort Saint-Jean est alors presque à l'abandon. Seulement un officier, un sergent et 10 soldats sont postés dans un corps de garde érigé dans l'enceinte de l'ancien fort français. Quelques semaines plus tard, le Congrès des colonies américaines décide d'envahir le Canada sur deux fronts : un premier par les rivières Kennebec et Chaudière, un autre par le lac Champlain et la rivière Richelieu pour ensuite se joindre pour prendre Québec.

Le Gouverneur Guy Carleton ordonne alors au major Charles Preston de munir le fort Saint-Jean de défense avec deux redoutes : une autour du corps de garde au sud et une autre autour de la maison Christie Hazen au nord (Figure 17). Un chemin doit ensuite relier les deux redoutes pour permettre la communication entre elles. Les deux ouvrages sont cependant indépendants, ayant chacun leurs propres défenses et pouvant mutuellement se défendre ou encore s'attaquer si l'un est pris. Plus de 500 hommes sont assignés à la construction et la défense du fort. Sur le rivage et sous la redoute sud, on peut observer une structure de quai, ainsi que deux petites habitations . À l'arrivée des troupes rebelles à l'automne, le fort Saint-Jean est doté d'une galère à rame armée d'un canon, deux goélettes armées, le *Revenge* et le *Royal Savage*, et de petites embarcations.

En septembre 1775, 3 000 rebelles se dirigent vers le fort Saint-Jean sous le commandement du général Philipe Schuyler (et plus tard Richard Montgomery). Ils amènent avec eux une petite flotte composée d'une goélette, un sloop, deux galères à rames et 10 bateaux ce qui permet de bloquer la rivière et d'empêcher l'approvisionnement des Britanniques par la rivière. Du 18 septembre au 3 novembre 1775, les forces rebelles et britanniques s'affrontent dans un long siège qui durera 45 jours. Il existe un dessin illustrant le siège américain de Saint-Jean (Figure 18) sur lequel des mentions de goélette (*schooner*) et de galère à rame (*galley*) sont bien visibles ainsi que des embarcations qui reposent directement sur le rivage perpendiculairement à la rivière. Au cours de l'affrontement, le navire *Royal Savage* s'échoue, mais aucune autre perte n'est notée dans les deux camps. Après la reddition des Britanniques le 3 novembre, les rebelles prennent possession du fort Saint-Jean et renflouent le *Royal Savage* pour l'intégrer à leur flotte.

Alors que la majorité des troupes rebelles se rendent jusqu'à Québec pour tenter de prendre la ville, le fort Saint-Jean reste sous la domination ennemie. En mai 1776, les rebelles abandonnent leurs positions, poursuivies par les renforts britanniques. À la reprise du fort par les Britanniques, on constate que les bâtiments sont en piteux état, abîmés par le siège de l'automne 1775. Le fort est maintenant trop petit pour le nouveau rôle majeur qu'il doit jouer dans la stratégie militaire qui vise à contrôler la rivière Richelieu et le lac Champlain.

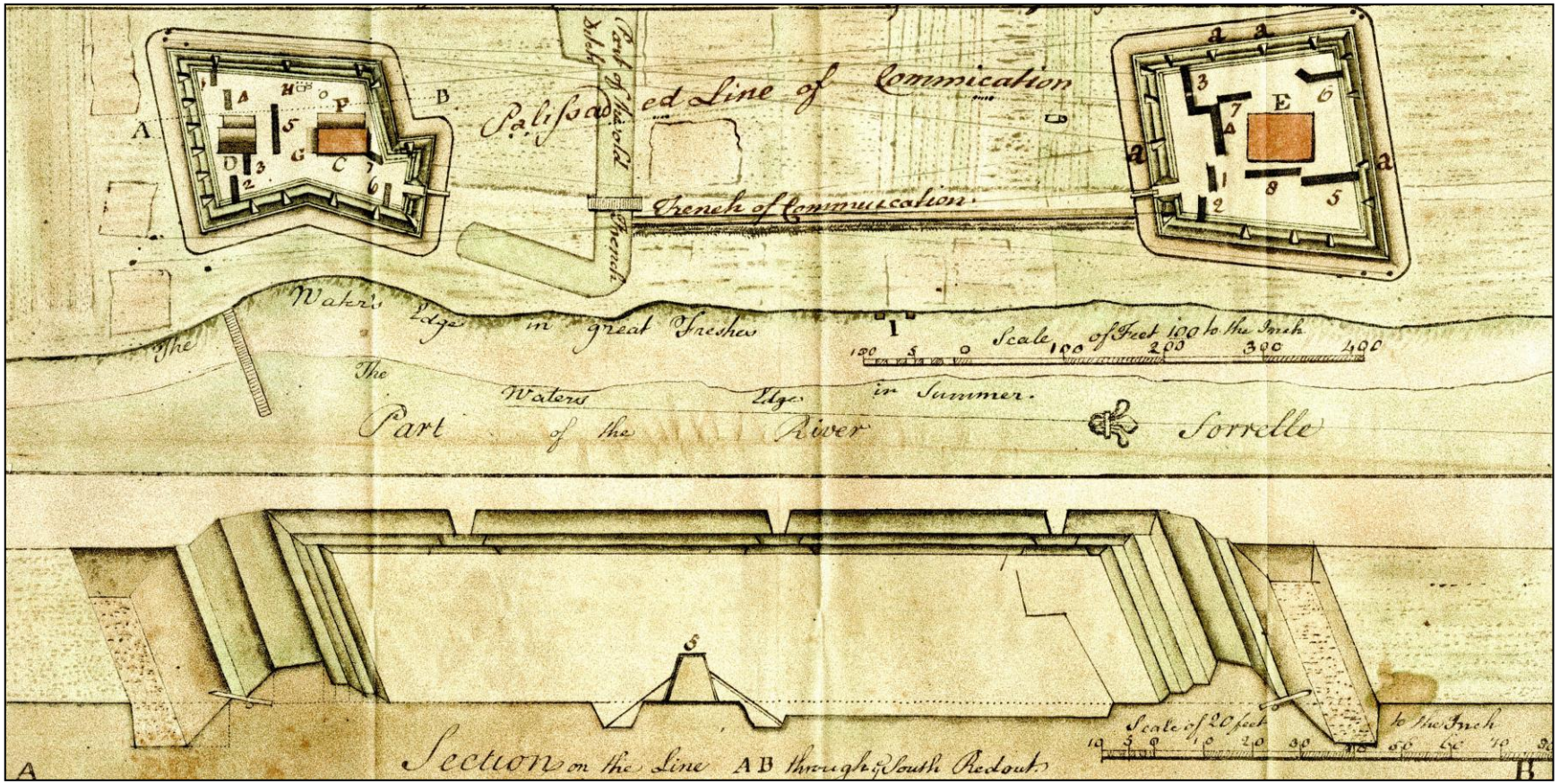

Figure 17 - Extrait du plan « Plan of the Two Redouts erected at St.Johns…, » Anonyme, 1775, BAC, NMC-2771. La lettre E en haut à droite correspond à la position de la maison Christie-Hazen dans la redoute nord.

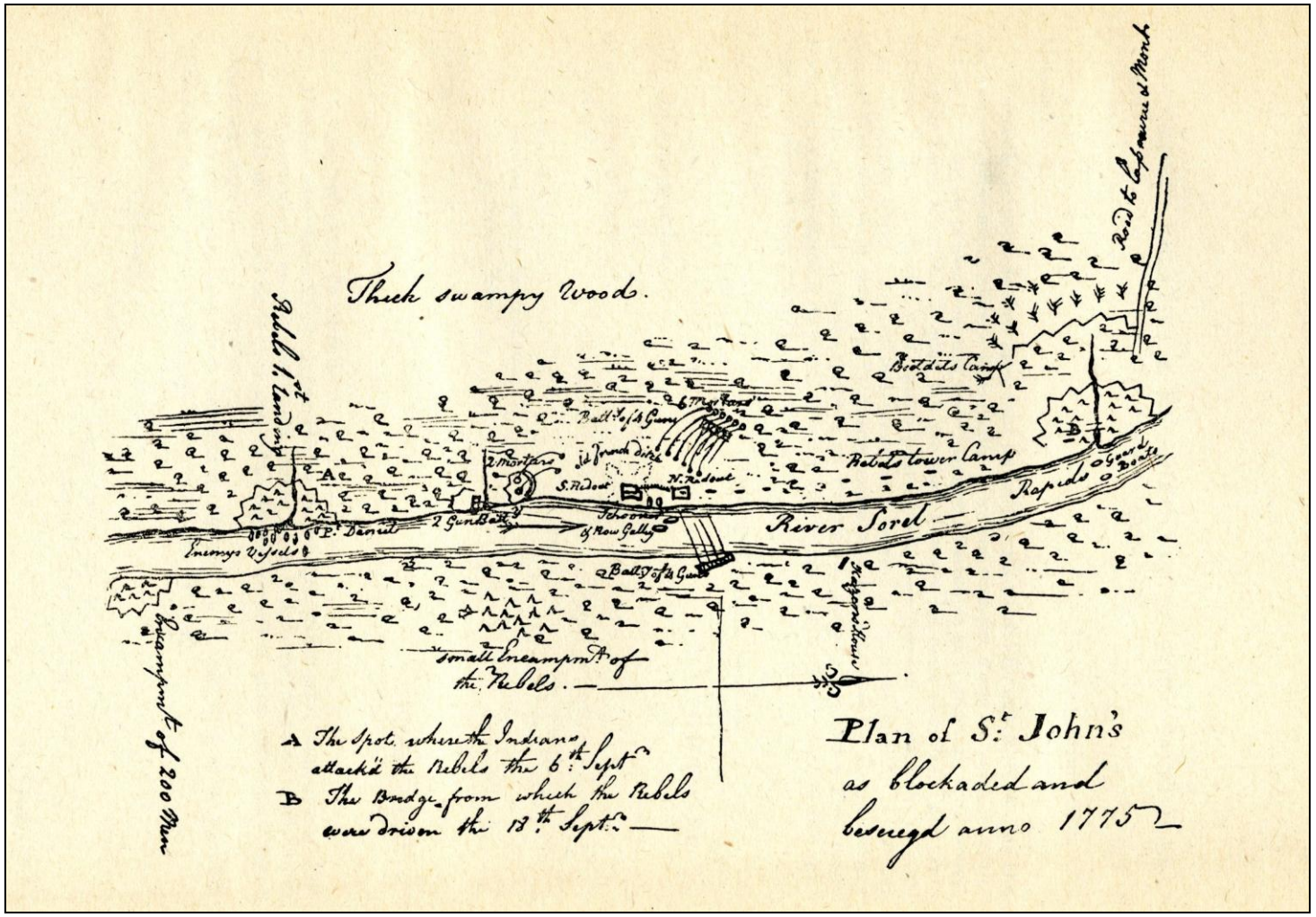

Figure 18 - Plan des différents positions britanniques et rebelles durant le conflit de 1775 (HMFSJ17750000001a BAC).

On agrandit rapidement le fort, qui ne cessera de changer de forme au cours des années. Les deux redoutes sont rapidement incorporées dans un fort en quadrilatère avec un bastion à chaque coin. Entre les redoutes, on installe un chantier naval (Figure 19). Modeste à ses débuts, il est installé directement sur la grève et on retrouve peu de bâtiments spécialisés pour la construction des navires et l'entreposage du bois puisqu'il faut agir vite et construire une nouvelle flotte (Barranco *et al*. 1999).

La construction est rapide. On charge le maître-constructeur Jonathan Coleman de superviser les plans et la construction des navires. On va même jusqu'à expédier des navires en pièces détachées depuis Québec, possiblement même de la Grande-Bretagne, pour être ensuite assemblés au fort Saint-Jean. Rien n'est laissé au hasard pour assurer la suprématie des Britanniques sur la région et escorter et protéger ses troupes. La flottille qui y est construite écrase la flotte américaine du lac Champlain près de l'île Valcour autour du 15 octobre 1776 et l'année suivante, les Britanniques reconquièrent les forts du lac Champlain.

Parmi les navires construits ou assemblés, on dénombre 19 canonnières. Ces embarcations sont caractérisées par leur fond plat et un seul mât avec une voile carrée, à l'image des batteaux français. Leur construction est cependant plus solide pour accommoder une plateforme avec un canon à l'avant pour les plus petites canonnières et un ou deux canons additionnels au centre ou à l'arrière pour les plus grosses unités. On réassemble aussi deux goélettes, le *Carleton* et le *Maria* (Figure 20 et 21). Ce dernier est d'ailleurs possiblement un navire marchand capturé par les rebelles puis repris par les Britanniques et intégré dans leur flotte. Ces deux goélettes portent des canons de six livres et des pierriers. Tout comme les goélettes sous la période française, les goélettes britanniques possèdent le même genre de gréement avec deux mâts à voiles auriques et des focs à l'avant.

Afin de répondre aux objectifs militaires, on dote aussi la flotte d'un radeau, le *Thunderer* (Figure 22). C'est l'une des rares unités de l'époque à avoir été entièrement construite au fort Saint-Jean sans pièces importées. Il s'agit d'une batterie flottante avec 12 canons et 4 obusiers. Sa forme, peu avantageuse, rend le *Thunderer* lent à manœuvrer, mais il représente une force non négligeable en permettant le transport de nombreuses pièces d'artillerie. Enfin, on construit une frégate, l'*Inflexible* (Figure 23). Le navire est construit à partir d'une quille assemblée à Québec et expédiée au fort Saint-Jean. La frégate devient alors la plus grande unité navale du lac Champlain avec ses 24,20 m de longueur, mais aussi l'une des plus lourdement armées avec 18 canons et 10 pierriers.

Figure 19 - Extrait de la gravure « View of St.John upon the River Sorell … », gravure publiée en 1789, ABNC, micro-fiche C 1502, référence incertaine sur laquelle ont aperçoit un navire en cours de construction ainsi que des pièces de bois alignées sur le sol.

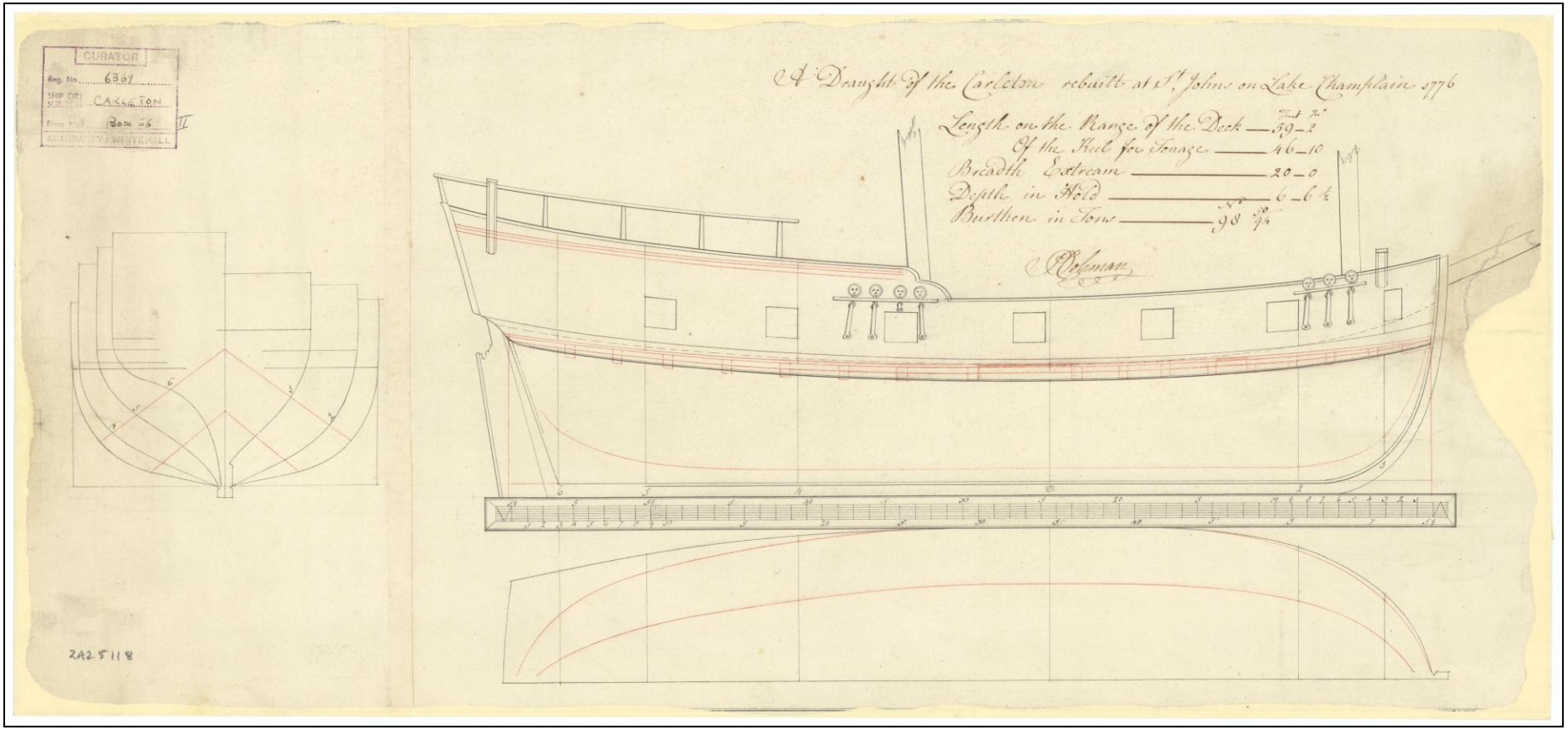

Figure 20 - Plan des lignes de la goélette HMS Carleton lors de son réassemblage au Fort Saint-Jean (NMM J0076).

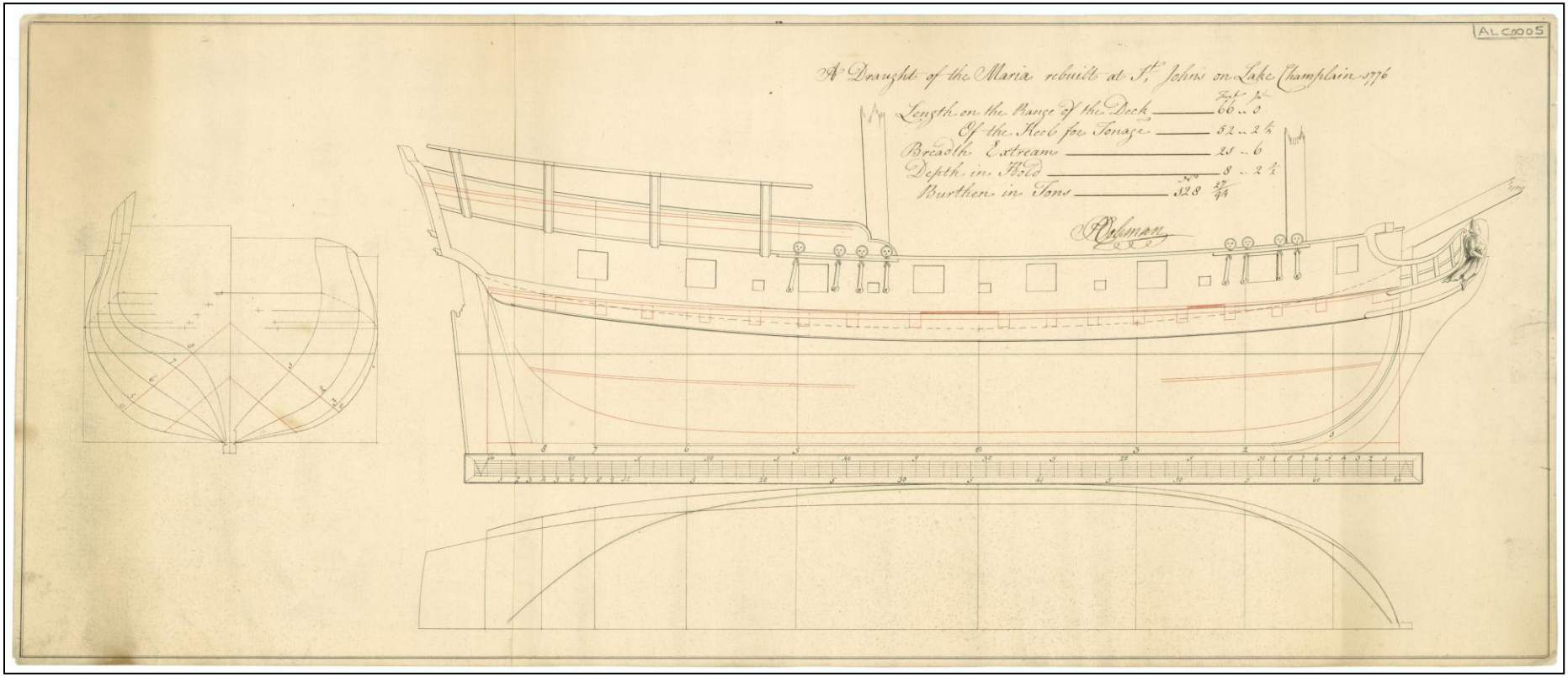

Figure 21 - Plan des lignes de la goélette HMS Maria lors de son réassemblage au Fort Saint-Jean (NMM J8576).

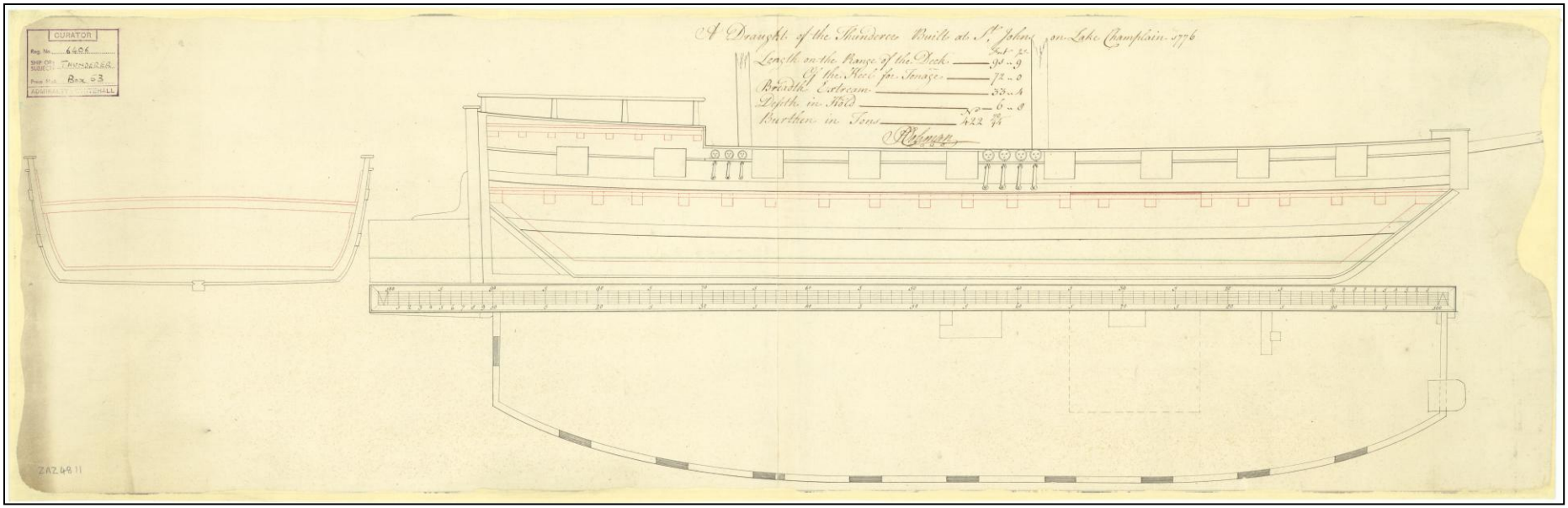

Figure 22 - Plan de construction du radeau HMS Thunderer (NMM J4846).

Figure 23 - Extrait d'une aquarelle «A south west view of St Jonn's. Shewing the Fort and the Detach'd redoubt with the Blockhouse opposite», (1779, J. Hunter) montrant la frégate HMS Inflexible (BAC C-001507).

Enfin, on construit plusieurs petites embarcations pour compléter la flotte avec des sloops et des heu/hoy. Ces navires de faible tonnage, de 12 à 50 tonneaux, étaient utilisés principalement pour le ravitaillement et le transport de passagers, mais aussi pour assurer l'intermédiaire entre la terre et les navires de plus grand tonnage. Ils ont un seul mât mais le gréement tend à varier grandement.

Un dessin du fort Saint-Jean réalisé par le capitaine Anbrey en 1776, et imprimé en 1789, (Figure 24) ne montre ni quai, ni rampe d'accès. La construction ou la réparation des navires se font directement sur le rivage à proximité de la redoute nord. À gauche de la redoute sud, il y a même du bois qui semble entreposé à cet effet. Il est possible de distinguer différents types de navires et d'embarcations. Encore une fois, il ne semble pas y avoir de bâtiments dédiés spécifiquement à la construction navale, du moins ils n'apparaissent pas sur les différentes versions de cette même illustration. Cette situation change avec une aquarelle datée de 1779 qui représente à la fois une vue (Figure 25) et un plan du fort Saint-Jean (Figure 26) tel qu'il a été reconstruit depuis 1776. Malgré quelques différences dans les dimensions et les illustrations, de nouveaux aménagements sont désormais représentés, ainsi que plusieurs navires tels que le HMS *Inflexible* et le HMS *Royal George*.

Ainsi, durant la guerre d'Indépendance américaine (1775-1783), le fort Saint-Jean sert de lieu de ravitaillement, de chantier et de base navale avancés. Le chantier naval, situé entre les deux redoutes, diminue ses activités de 1783 à 1795, puis, en 1796, il est signalé que seul du bois de construction est présent à Saint-Jean.

Figure 24 - « A view of St.John upon the River Sorell in Canada with the Redoubt Works & Taken in the Year 1776 during the late War in America » d'après un dessin d'Anbrey de 1776. Publication anonyme de 1779. (ABNC, micro-fiche C1502 - référence incertaine).

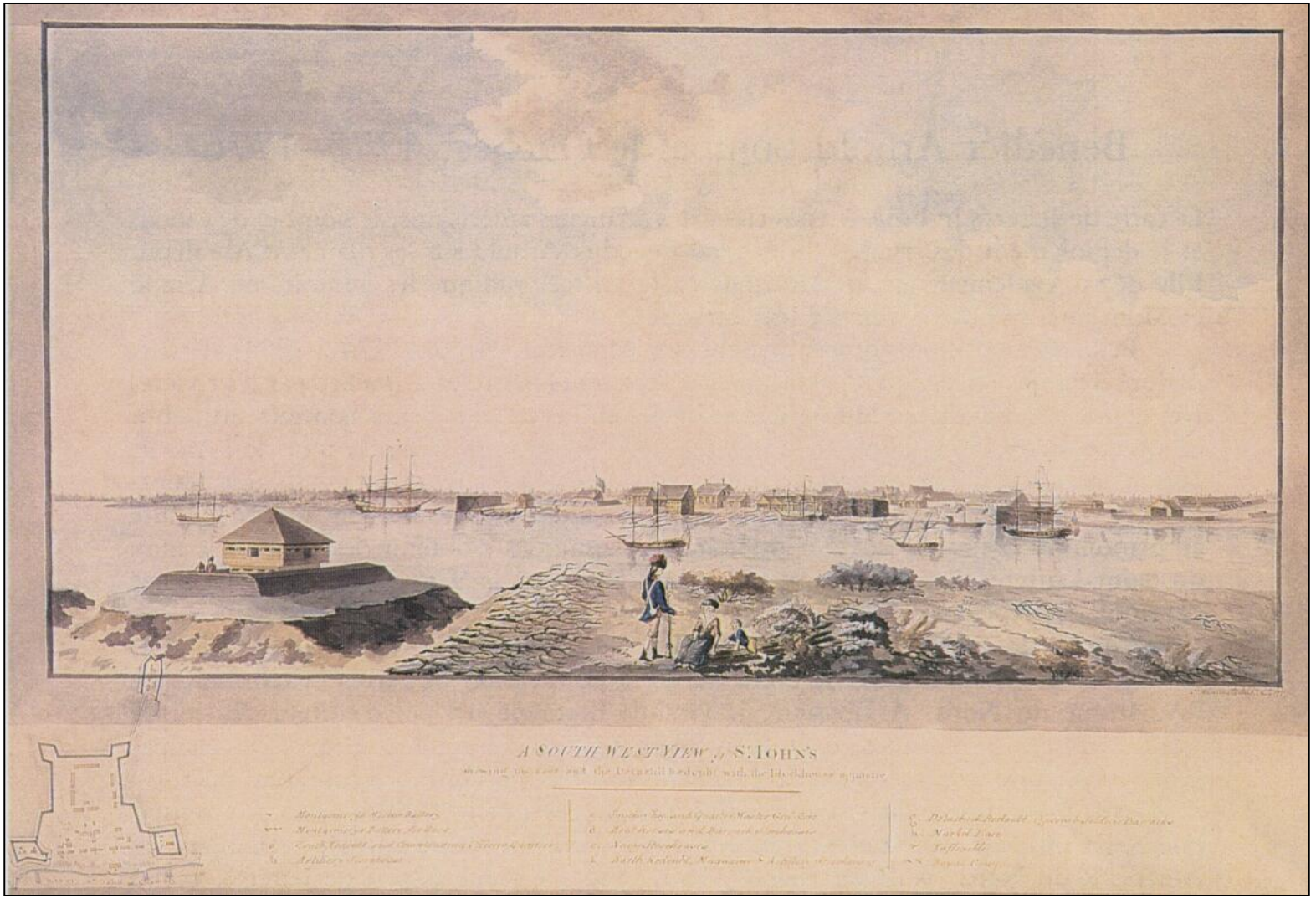

Figure 25 - « A South West View of St. John s » (Hunter 1779) avec une vue depuis la rive est montrant notamment le blockhaus au premier plan (ABNC, C1507).

Les registres font donc principalement état de navires construits à Saint-Jean jusqu'en 1777, puis de l'abandon progressif de cette activité. Si la base navale du fort reste en activité, en particulier pour des réparations, le chantier naval principal est désormais à l'île aux Noix (Cloutier 2011 : 26; Fortin 1988 : 98).

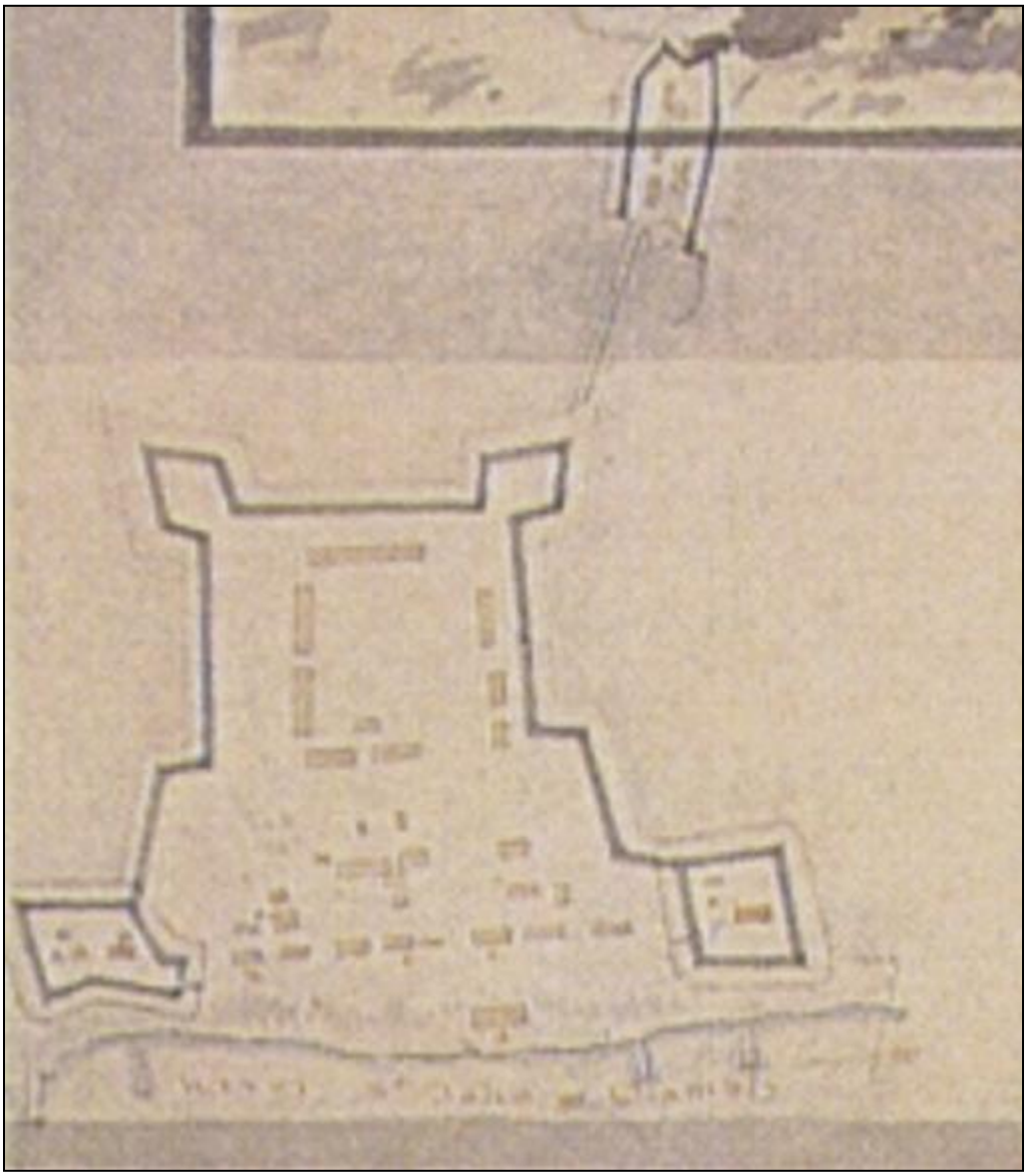

Figure 26 - Extrait de la figure précédente qui montre le plan du site en 1779 (ABNC, C1507).

3.3.3 Le fort Saint-Jean au XIX^e^ siècle

Lors de la guerre de 1812 qui oppose les États-Unis à la Grande-Bretagne, la route Champlain-Richelieu est à nouveau envahie par les Américains qui cherchent à prendre Montréal pour empêcher

le déplacement de renforts en direction du Haut-Canada. Depuis la fin de la guerre d'Indépendance, cette frontière, largement contestée de part et d'autre, devient un enjeu important durant le conflit. Un important système défensif est donc mis sur pied dans le Haut-Richelieu entre 1812 et 1814.

Les fortifications de l'Île-aux-Noix sont renforcées et un chantier naval est aménagé, ce qui permet la construction de nombreuses embarcations qui permettent aux Britanniques de contrôler le lac Champlain et la rivière Richelieu. Le fort Saint-Jean joue alors un rôle secondaire derrière le fort de l'Île-aux-Noix et sert principalement d'entrepôt pour le réseau d'approvisionnement militaire de la région. Plusieurs travaux auront lieu au cours des décennies suivantes pour munir le site de casernes supplémentaires, d'un corps de garde et d'un hôpital. Les plans de la moitié du XIX^{e} siècle dénotent une absence de quais, ce qui laisse supposer que les embarcations accostent directement sur la rive et que des petites embarcations sont vraisemblablement utilisées pour rejoindre les navires avec un tirant d'eau plus important. Sur le plan de 1827, on ne retrouve presque plus de bâtiments des chantiers navals. Des pointillés sont également représentés exactement où se situaient les trois quais du plan de 1809 (Cloutier 2011 : 30-31) (Figure 27)

Jusqu'aux rébellions des patriotes de 1837-1838, le fort Saint-Jean tient un rôle stratégique secondaire par rapport au fort Lennox sur l'île aux Noix qui est plus près de la frontière américaine. Cette situation change progressivement au cours des années 1830, lorsque le fort de Saint-Jean récupère sa position stratégique et défensive à la croisée des chemins maritimes et terrestres. Des travaux d'envergure sont ainsi mis en place au fort en 1839 dont la construction de casernes, d'un nouveau corps de garde et d'un hôpital (Cloutier 2011 : 29).

Les différents bâtiments présents et construits depuis 1839 sont entretenus jusqu'en 1871, année qui marque la fin de la période coloniale britannique. Après cette date, c'est le gouvernement du Canada qui prend en charge la gestion des lieux. De nouvelles constructions voient le jour et la vocation du fort Saint-Jean change pour devenir celle d'une institution pédagogique militaire. Le fort Saint-Jean n'a alors définitivement plus un rôle maritime et se détourne de cette voix.

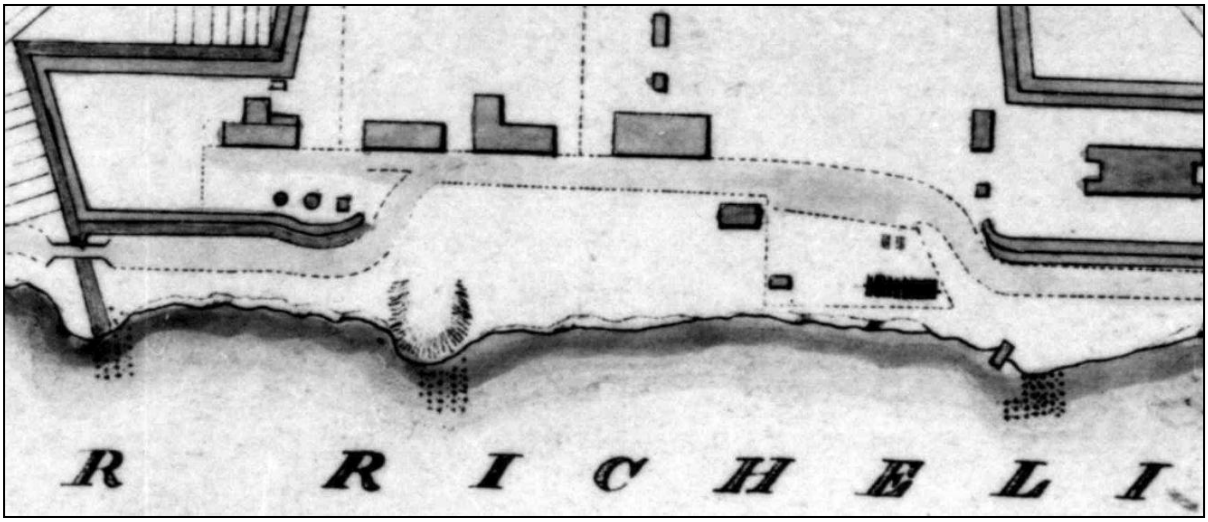

Figure 27 - Extrait d'un plan de 1827 montrant les quais sous forme de pointillés (ABNC, RG84 M77803/9 Item 398).

3.3.4 La navigation commerciale aux XIX^e^ et XX^e^ siècles

Dès 1830, les installations associées au chantier naval disparaissent des cartes. La navigation sur la rivière Richelieu prend une tournure commerciale avec la navigation à vapeur et l'industrie de la construction de navires s'installe à Sorel du côté canadien, puis Burlington et Shelburne aux États-Unis. L'ouverture du canal de Chambly en 1843 favorise le transit de nombreux produits du nord vers le sud, notamment les produits forestiers issus de l'exploitation des forêts de l'Outaouais et de la Mauricie à destination de New-York, tels que des billots, de la pâte à papier, mais aussi du foin, du charbon et des biens manufacturés (Filion *et al*. 2001 : 209; Sévigny 1983). Tout cela entraîne l'essor de Saint-Jean, qui est constitué en municipalité dans les années 1850. La construction de lignes de chemin de fer reliant les États-Unis à Montréal durant la même période finit par éliminer le transport sur la rivière, de sorte que, à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle, la région change de vocation économique, le commerce cédant la place à l'industrie.

La Société de navigation du Richelieu voit le jour en 1845. Elle est suivie par la création de la Société de navigation du Saint-Laurent et du Richelieu l'année suivante. D'abord en compétition, ce qui fait chuter le coût du transport, les deux compagnies s'associent en 1848 pour former la Compagnie du Richelieu. Les activités sont graduellement abandonnées dans les années 1850 au profit du Saint-Laurent. Quant aux constructions traditionnelles en bois, outre des vaisseaux de toutes sortes telles que sloop, goélette et barge à Sorel, elles se poursuivent dans plusieurs petits centres dont Iberville et au nord du lac Champlain (Filion *et al*. 2001 : 207-208).

Au départ des troupes britanniques, le gouvernement du Canada prend en charge la gestion du fort Saint-Jean qui conserve son rôle militaire, mais acquiert dorénavant une vocation d'instructions et dès 1883, c'est une école de formation pour plusieurs régiments. C'est ainsi que des écoles d'infanterie, de cavalerie et d'ingénieurs de combat se succèdent sur le site. On ne retrouve alors plus de mentions de navires sur le site.

3.3.5 La période d'occupation canadienne

L'arrivée des routes et du chemin de fer change le visage de l'approvisionnement du fort Saint-Jean qui se détourne alors de la rivière.

Après la Seconde Guerre mondiale, avec la construction de routes et de ponts, les rives du Richelieu et du lac Champlain ont perdu leur vocation commerciale, le transport à vapeur puis à moteur ayant fait place à quelques marinas pour la navigation de plaisance (Filion *et al*. 2001; Fortin 1978 ; Sévigny 1983). Quelques structures de quais apparaissent sur les plans de manière ponctuelle. Ils disparaitront totalement dans les années 1950 avec l'édification d'un mur de béton délimitant le site du nouveau Collège militaire royal de Saint-Jean. Ce mur modifie également fortement la berge de manière artificielle en permettant l'avancée de la terre sur plus d'une dizaine de mètres. Le site du fort Saint-Jean est alors coupé de la rivière Richelieu.

3.4 Travaux archéologiques antérieurs

Plusieurs campagnes archéologiques ont été menées dans la rivière Richelieu aux alentours du fort Saint-Jean depuis les années 1970. Ces différentes campagnes ont permis de révéler des vestiges des périodes coloniales et canadiennes rattachés à l'exploitation de l'espace riverain en contexte militaire et commercial (Figure 28). On note par exemple les travaux de Jim Ringer dans la rivière Richelieu qui a mené à l'identification d'un potentiel site d'épave près du site du Collège militaire royal de Saint-Jean au sud de la jetée, en suivant les indications de Walker Zacharchuk qui avait vu la coque d'un navire brûlé plusieurs années auparavant (Ringer 1976). Aucune épave n'est localisée, mais une grande quantité de culture matérielle est observée, mais non collectée. Nous savons maintenant qu'il s'agissait du site BhFh-9 qui sera fouillé en 1980 par Urbin Corbett et le CHASQ (Corbett 1980) puis revisité par l'IRHMAS de 2016 à 2018 (IRHMAS 2018, 2019, 2020).

On note aussi les travaux du Comité d'Histoire et d'Archéologie Subaquatique du Québec (CHASQ) et d'André Lépine qui ont permis de localiser plusieurs épaves à proximité du Collège militaire royal (Lépine 1978a, 1978b, 1979, 1980a, 1980b, 1983).

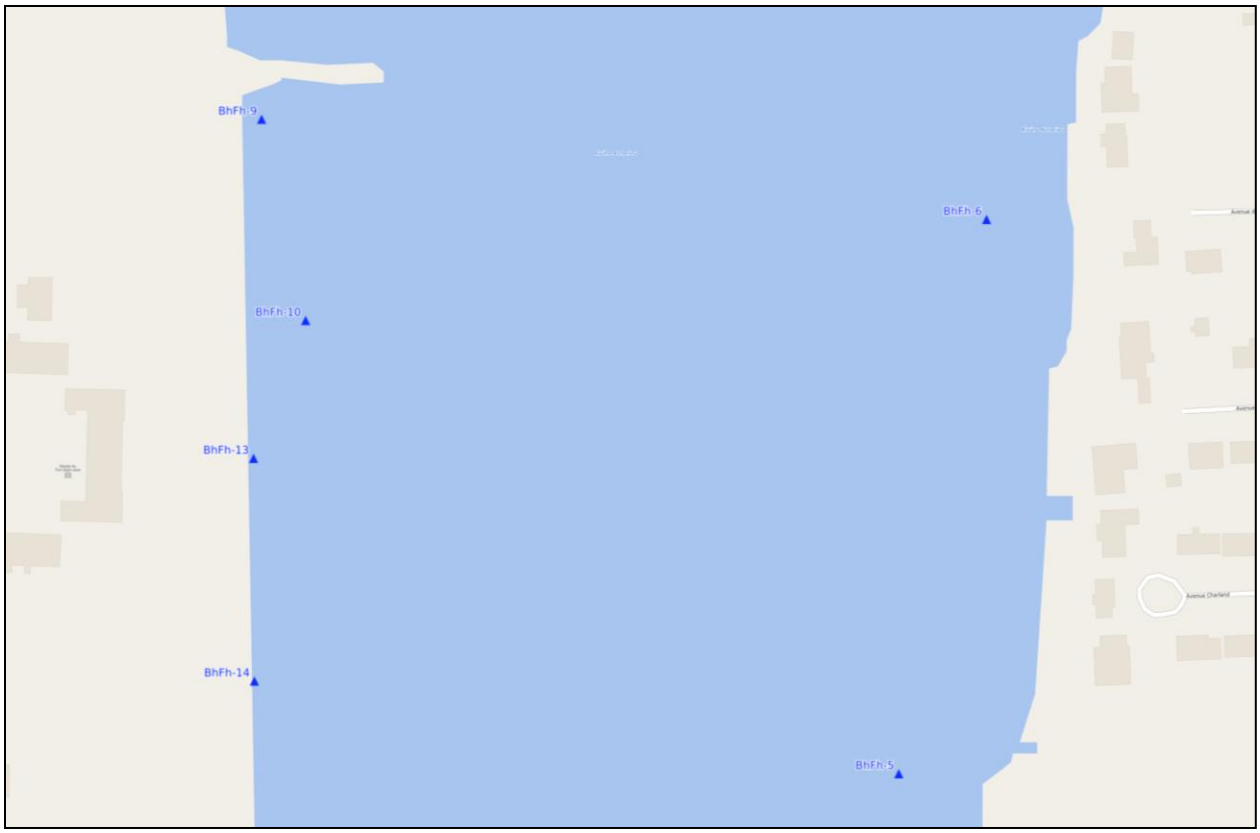

Figure 28 - Sites archéologiques à proximité (IGO - MSP).

En ce qui concerne le site BhFh-14, sa découverte remonte à 2016 (Delmas & Gauthier-Bérubé 2017). Il est d'abord identifié temporairement comme un quai, alors que seulement quelques extrémités de membrures abîmées pointaient à la surface. En juin 2017, la poursuite des recherches a permis de confirmer la présence de l'étrave au nord de la zone (IRHMAS 2018). L'année suivante, deux sondages sont conduits sur le site BhFh-14 pour déterminer la relation entre les extrémités de bois et l'étrave (IRHMAS 2019). Ce sont ces sondages qui ont permis d'identifier l'entièreté du site comme étant une épave. Les premières observations de l'architecture du site indiquent alors qu'il pourrait s'agir d'un navire militaire de la fin du XVIII^{e} ou du début du XIX^{e} siècle, plaçant ainsi l'épave au cœur de la période de construction navale britannique. Les archéologues avaient également noté la présence de nouvelles membrures au sud du site. Les sondages ont également donné un meilleur aperçu de la stratigraphie du site, mais surtout des grandes perturbations du sol qui créent des couches dans lesquelles ont été retrouvés à la fois des objets du XXI^{e} siècle et des artefacts du XIX^{e} siècle.

En 2021, une campagne de surveillance est organisée, trois ans après la dernière plongée sur le site (IRHMAS 2022). Les vestiges émergeant des sédiments sont alors enregistrés, ce qui permet de mettre à jour le plan de site et de documenter le désensablement progressif d'éléments architecturaux. Les vestiges sont identifiés formellement et un arpenteur participe au géoréférencement des structures. Le déplacement de l'étrave depuis 2018, sous l'impact des conditions environnementales, est documenté pour la première fois, ce qui s'ajoute aux autres observations de la grande activité sédimentaire du site.

En 2023, l'ouverture de trois sous-opérations de fouille permet de documenter l'état des vestiges ainsi que l'étendue du site dans son axe nord-sud. La sous-opération 2A rend compte de l'important ensevelissement de l'épave, plus de 1,50 m, ce qui vient compliquer la fouille puisque les sédiments sous-marins sont beaucoup plus instables qu'en contexte terrestre. La sous-opération 2B avait également permis d'identifier un couple dévoyé qui pourrait indiquer la proximité avec l'arrière du navire. La sous-opération 2C a permis de constater le bon état de préservation des membrures ouest mais également la présence importante de rochers de taille importante dans la zone.

4. Résultats des travaux archéologiques

4.1 Description générale du site

Le site BhFh-14 est un site archéologique d'épave principalement enseveli, à l'exception de l'étrave qui repose sur le fond de la rivière Richelieu ainsi que des extrémités des membrures qui affleurent à la surface du sol marin (Figure 29). Les vestiges sont situés entre 3 et 15 m du mur de soutènement en béton du site du Collège militaire royal de Saint-Jean. L'arpentage du site en 2021 a permis de déterminer que le point le plus haut du site est situé à 28 m du niveau moyen de la mer et que le point le plus bas est à 26,58 m du niveau moyen de la mer, ce qui indique un dénivelé de plus de 2,50 m sur le site. La compréhension actuelle indique que les vestiges sont orientés nord-sud, en suivant la position de l'étrave. L'extension du site à l'est est délimitée par la ligne des membrures alors que l'extension à l'ouest est incertaine vu la présence des rochers à l'intérieur et l'extérieur des vestiges (Figure 30). Le site complet, étrave comprise, s'étend à ce jour sur 19,56 m de longueur et environ 6,40 m de largeur, couvrant ainsi une superficie de 125,18 m^2. Le point le plus au nord se situe au : 73º15'0.17''W 45º17'52.79''N et le point le plus au sud se situe au : 73º15'0.4''W 45º17'52.12''N. Le point le plus à l'ouest est au 73º15'0.4''W 45º17'52.54''N et à l'est : 73º15'0.04''W 45º17'52.52''N

D'autres pièces ont été identifiées à la surface du site BhFh-14, mais leur association avec l'épave reste à vérifier, car les membrures agissent également comme piège pour plusieurs débris. Les nombres impairs ont été réservés aux membrures et les nombres pairs aux autres structures. Certaines pièces ne sont pas identifiées, car leur appartenance avec l'épave est incertaine.

4.1.1 Sous-opération BhFh-14-3A

La sous-opération 3A se présente sous la forme d'un rectangle allongé et orienté du nord au sud et situé à l'est de l'étrave (Figure 31). Elle suit un ensemble de membrures avec le bordé et le vaigrage, des structures de pont, et des éléments inconnus. En plus des relevés effectués lors des plongées, un modèle photogrammétrique a pu être réalisé (Figure 32). Les mauvaises conditions de visibilités ont cependant affecté celui de la sous-opération 3A. Néanmoins, celui-ci s'est avéré pertinent pour compléter le relevé manuel et pour l'interprétation de la sous-opération.

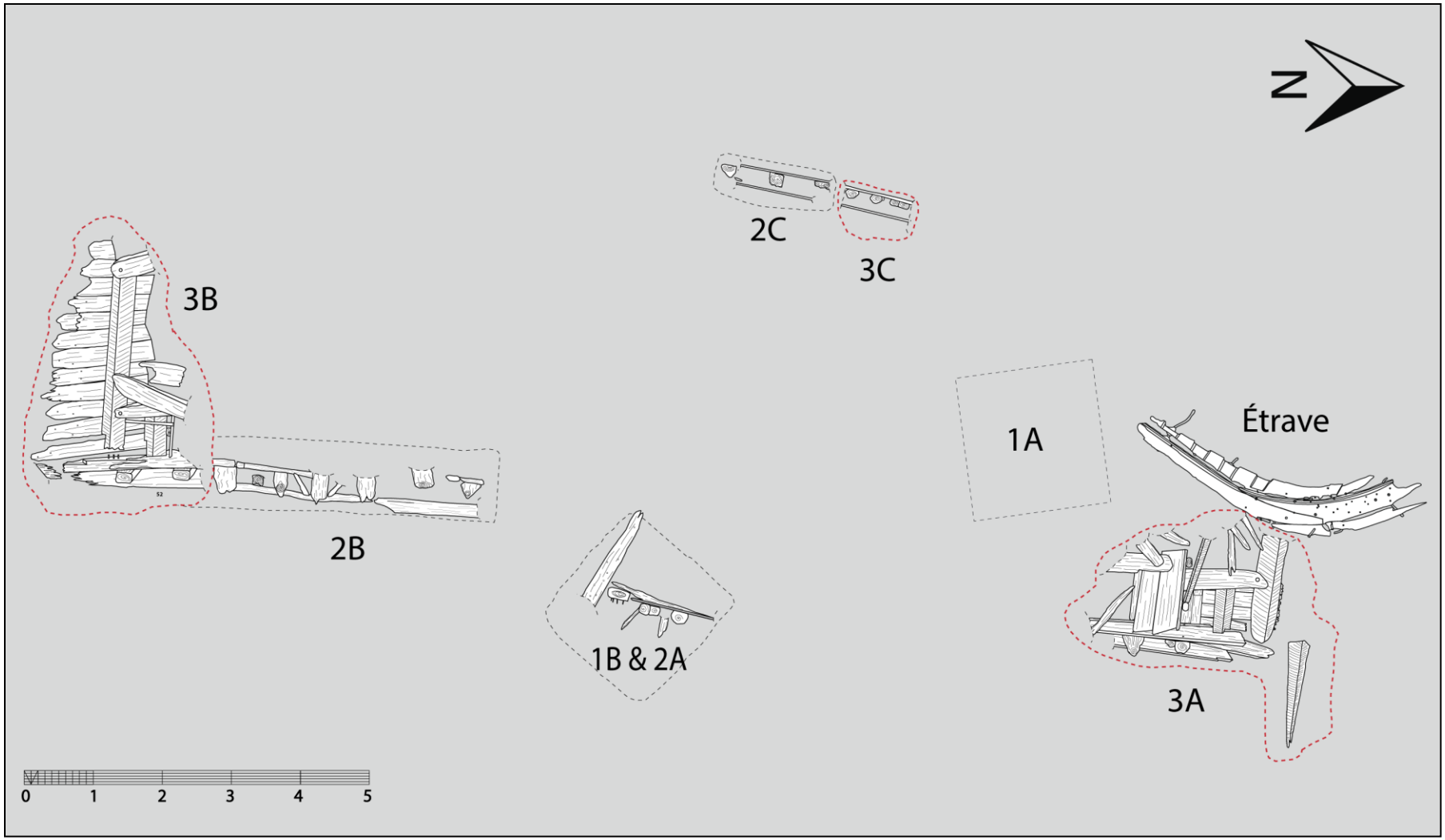

Figure 29 - Plan général du site BhFh-14 après l'intervention de 2024 en incluant les résultats des années précédentes (IRHMAS 2025).

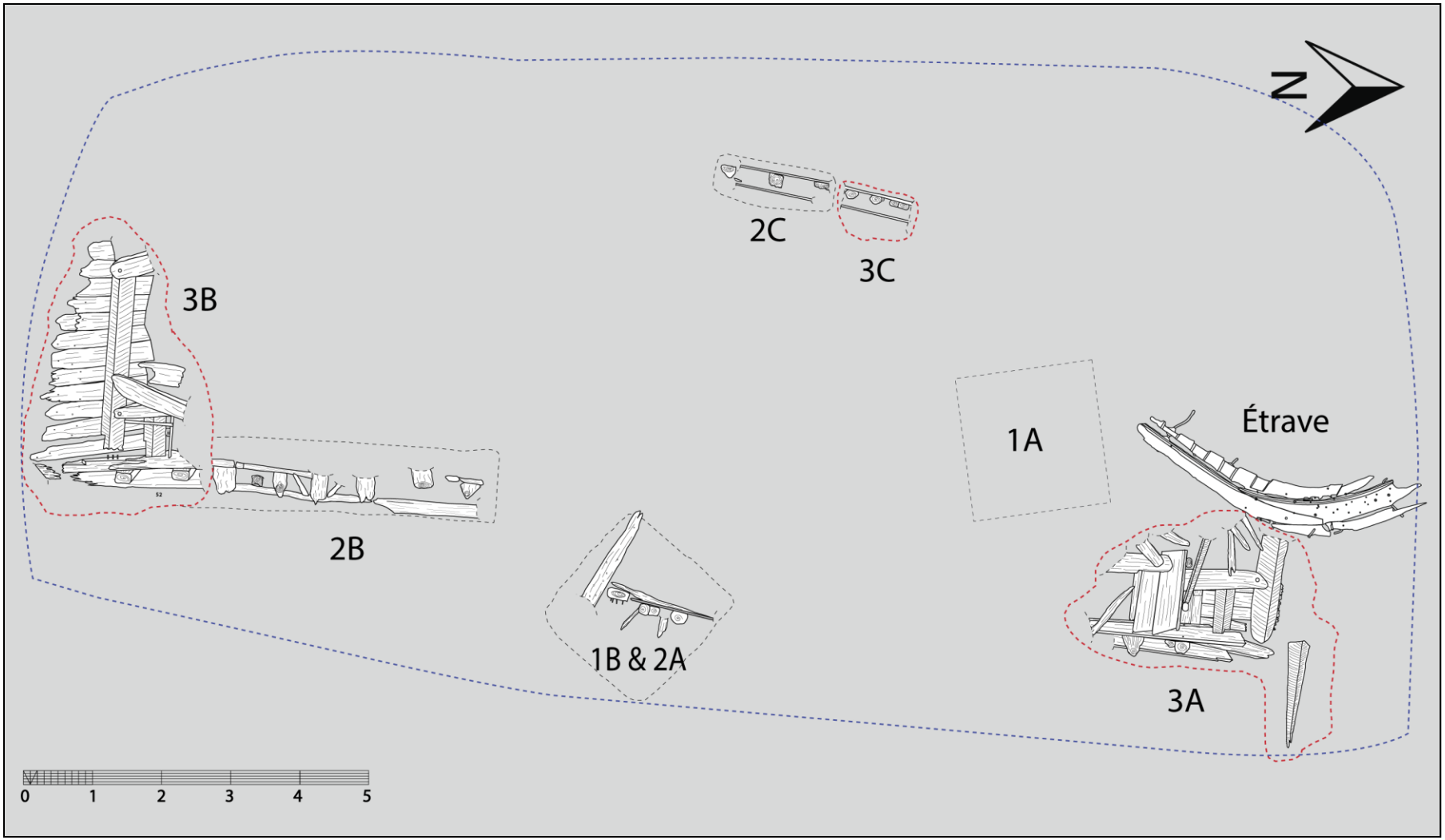

Figure 30 - Le trait bleu représente l'extention possible du site BhFh-14 selon l'état de nos connaissances actuelles (IRHMAS 2025).

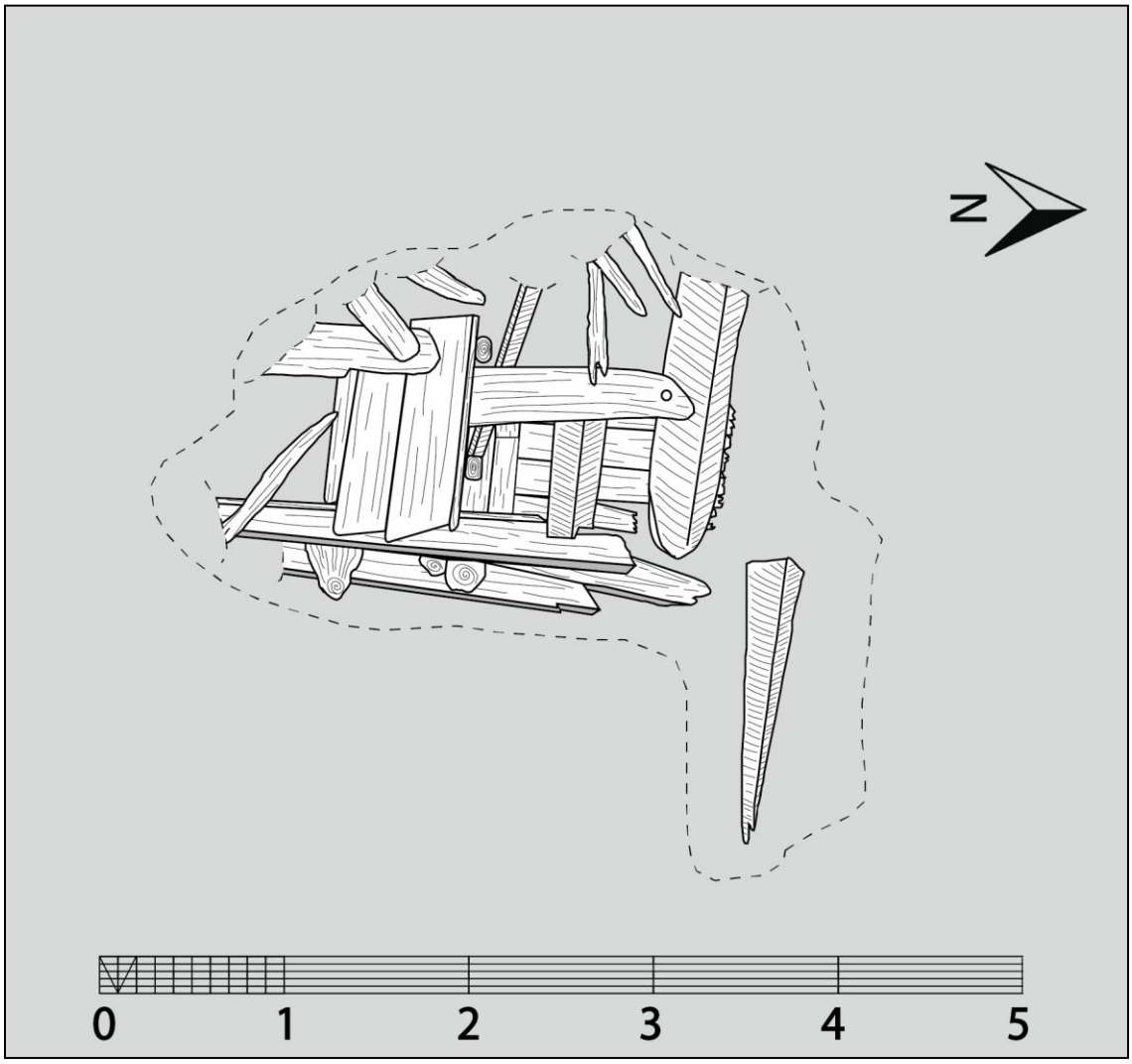

Figure 31 - Sous-opération 3A du site BhFh-14 (IRHMAS 2025).

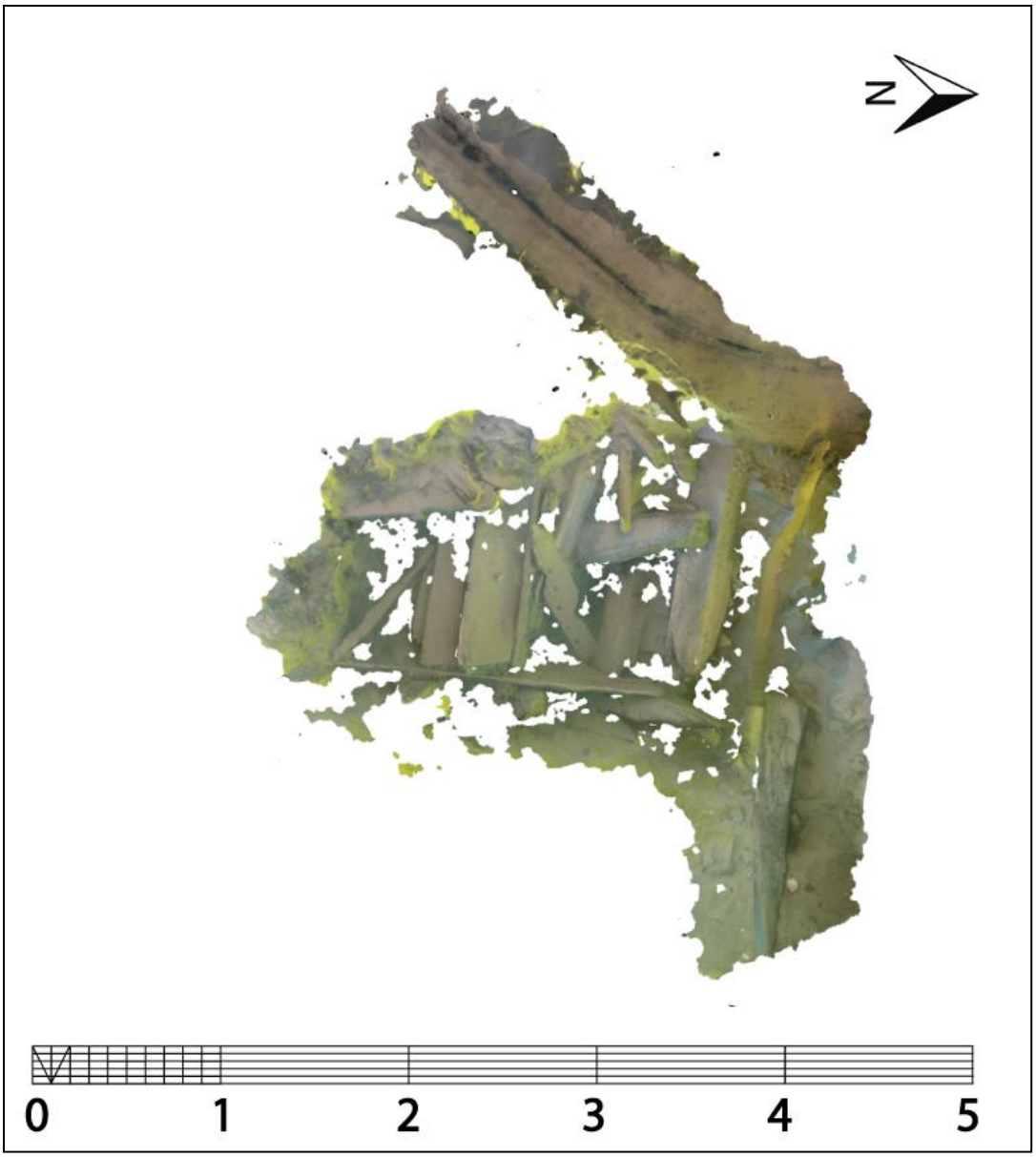

Figure 32 - Modélisation 3D de la sous-opération 3A. Les mauvaises conditions de visibilité n'ont pas permis d'obtenir un modèle complet, mais il s'est révélé utile pour compléter et complémenter les relevés manuels réalisés en plongée (IRHMAS 2025).

Stratigraphie et culture matérielle

Au niveau stratigraphique, les campagnes précédentes nous ont démontré que l'ensemble des couches supérieures sont associées aux différents mouvements sédimentaires de la rivière. Elles ne comportent aucune logique chronologique et des artefacts du XVIII^{e} au XXI^{e} siècle peuvent se retrouver ensemble. cc Nous avons donc regroupé ces couches dans un seul lot, 3A01, alors que le lot 3A02 est associé à une couche d'argile dense qui se retrouve directement en contact avec les bordages et les vaigres. Dans le cas des membrures, elles s'étendent verticalement à la fois dans le lot 3A01 et 3A02.

La sous-opération 3A est celle ayant livré le plus petit nombre d'artefacts (n=34). Parmi les objets notables se trouvent un boulet en fonte et une balle en plomb en 3A02 (Figure 33), qui ont été conservés, ainsi que quelques fragments de cuir provenant probablement de chaussures (n=4) en 3A01 (Figure 34). Les céramiques récoltées sont en terre cuite fine blanche (n=2) et en terre cuite fine blanche vitrifiée (n=3), produites respectivement après 1830 et 1840. Le lot 3A02 contenait aussi un fragment de terre cuite grossière anglaise généralement associée à la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle.

Divers objets ont aussi été trouvés, dont un fragment de pipe en argile blanche, des fragments de bouteille d'alcool en verre coloré vert foncé (n=5), au moins 2 clous forgés, 2 plombs de pêche, un dé à coudre, une pièce de monnaie de 1984 et une hache à équarrir (Figure 35). De plus, le lot 3A02 a livré un élément indéterminé qui pourrait être associé à l'épave (Figure 36). Il s'agit d'un amas gris de forme irrégulière, qui pourrait avoir été altéré par la chaleur ou être un déchet de combustion. La nature du matériau, de texture sableuse et friable, n'a pu être déterminée. Cet artefact a été conservé.

Une hache issue de la couche 3A99, la couche en surface composée de débris et d'algues en décomposition, a été conservée par le Musée mais sans traitement afin de servir aux activités de sensibilisation (Figure 37). Cet objet peut ainsi illustrer la dégradation rapide des artefacts retrouvés en milieux humides.

Figure 33 - Boulet et balle de plomb de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024).

Figure 34 - Fragments de chaussure de cuir de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024).

Figure 35 - Objets divers de la sous-opérations 3A dont une cartouche, un dé à coudre, une pièce de monnaie et deux plombs de pêche (IRHMAS 2024).

Figure 36 - Artefact indéterminé de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024).

Figure 37 – Une hache à équarrir de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024).

Concernant les structures architecturales, nous sommes en présence de membrures, de bordages, de vaigres, d'éléments de ponts et de pièces inconnues. Parmi les pièces déjà identifiées, on retrouve les membrures 71M, 73M ainsi que la pièce 04. Une identification temporaire leur a été attribuée pour faciliter l'identification et la gestion des données, mais, comme mentionné préalablement, les pièces n'ont pas reçu un chevron de numérotation.

Membrures et renforts transversaux

Deux couples sont visibles dans la sous-opération 3A (Figure 38). La membrure 71M n'a qu'un seul des éléments du couple qui est apparent et mesure 13 x 24 cm dans sa section la plus intacte. Quant à la membrure 97M, les deux éléments du couple sont présents et mesurent 15 x 10 cm et 15 x 20 cm. La maille entre les membrures est de 18 cm.

La pièce 12 vient prendre appui sur la membrure 97M mais aucun écart n'est visible. Il pourrait s'agir d'une allonge d'écubier, c'est pourquoi elle est incluse ici dans les pièces transversales. Elle fait 17 x 10 cm pour une longueur incomplète de 1,25 m et elle est faite de chêne de type indéfini (*Quercus sp.)*. Elle possède un écart à mi-bois pour recevoir la pièce 02. Cet écart mesure 23 cm de longueur, 7,5 cm de hauteur et 10 cm d'épaisseur (Figure 39).

La pièce 02 sert de renfort aux pièces du bordé avant du navire. Elle est quadrangulaire avec des angles bien droits. Elle fait 20 x 20 cm et sa longueur totale est inconnue. Elle est encastrée dans la pièce 12 avec un écart mi-bois. Parallèle à celle-ci, on retrouve 04 qui avait déjà été identifiée dans les campagnes précédentes. Cette pièce, en pin blanc (*Pinus strobus*), fait 16 x 16 cm et sa longueur totale est inconnue. Comme son extrémité visible est abîmée, il n'est pas possible de statuer sur la présence d'un écart comme sur la pièce 02.

Bordé, vaigrage et renforts longitudinaux

Dans la sous-opération 3A, on retrouve plusieurs planches de bordé et de vaigrage et un renfort longitudinal, toutes faites de pin blanc (*Pinus strobus*) (Figure 40). On retrouve une planche du bordé (22A) aux côtés des membrures 97M et 71M. Elle fait 31 cm de hauteur et fait environ 1,5 cm d'épaisseur. Elle n'est plus fixée aux membrures, mais la présence de clous à tête carrée qui s'élèvent de 6 cm depuis la face des membrures permet d'évaluer l'épaisseur de la planche comme étant plus importante. Les autres planches du bordé (22B-22E) sont visibles au fond de la majorité de la sous-opération 3A sous le renfort 02 et se terminent sous le renfort 04. Elles font 22 cm de large et leur épaisseur est inconnue puisqu'elles sont bien en place et cachées par les autres pièces, en plus d'être très abimées dans la partie sud. On peut cependant estimer qu'elle doit être de 5 à 6 cm vu la présence de fixations sous le renfort 04 permettant d'estimer l'épaisseur manquante (Figure 41).

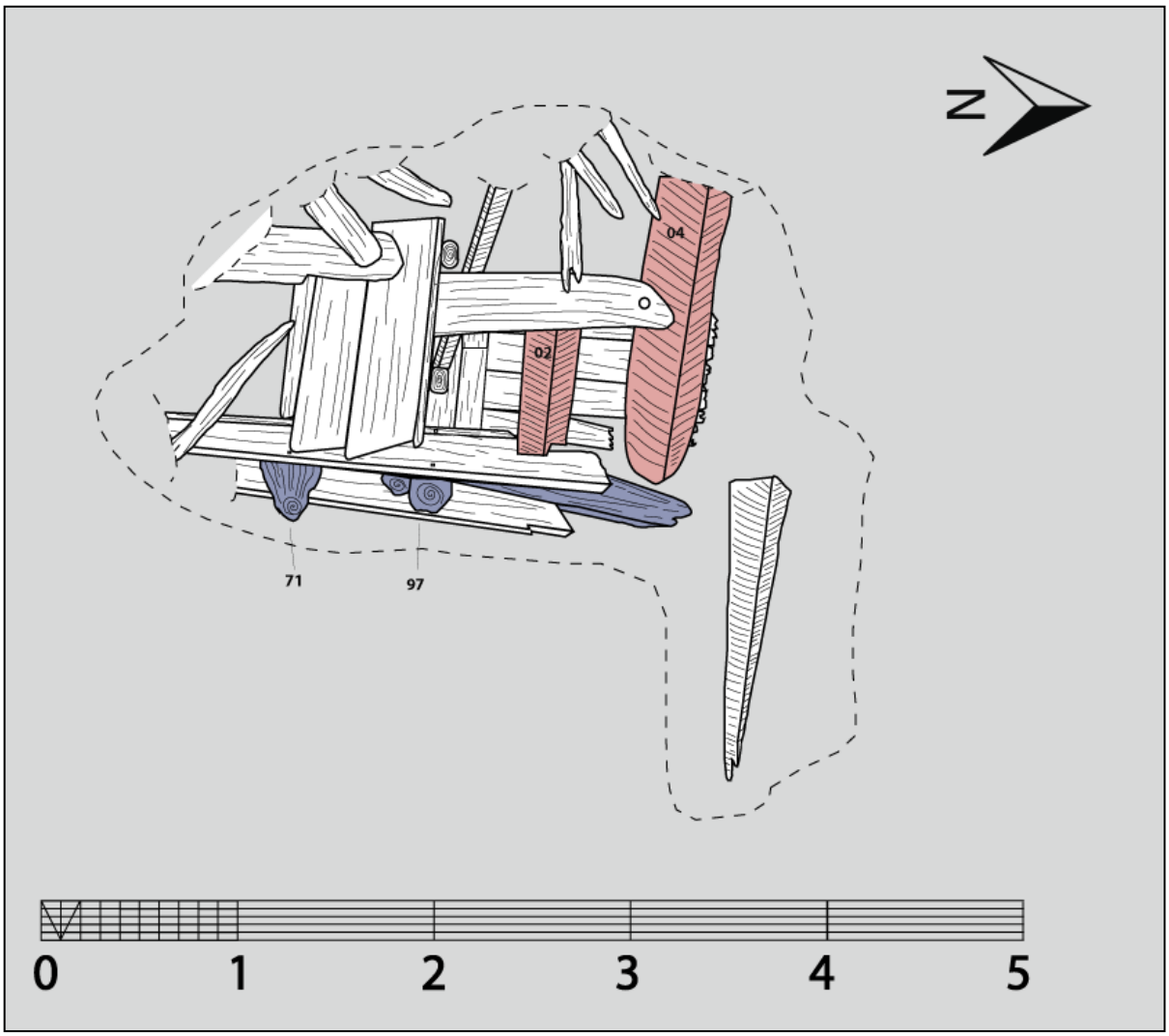

Figure 38 - Membrures (bleu) et renforts transversaux (rouge) dans la sous-opération 3A (IRHMAS 2025).

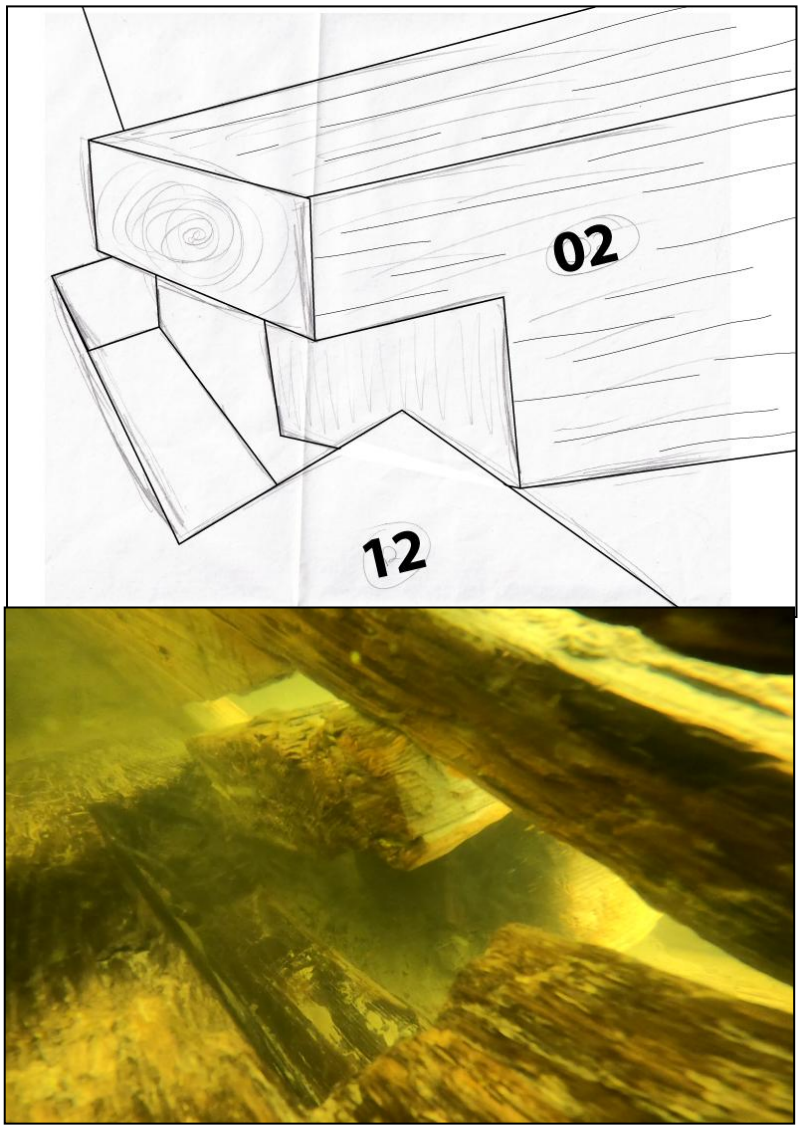

Figure 39 - Croquis et capture de vidéo montrant l'écart entre la pièce 02 et la pièce 12 de la sous-opération 3A (IRHMAS 2025).

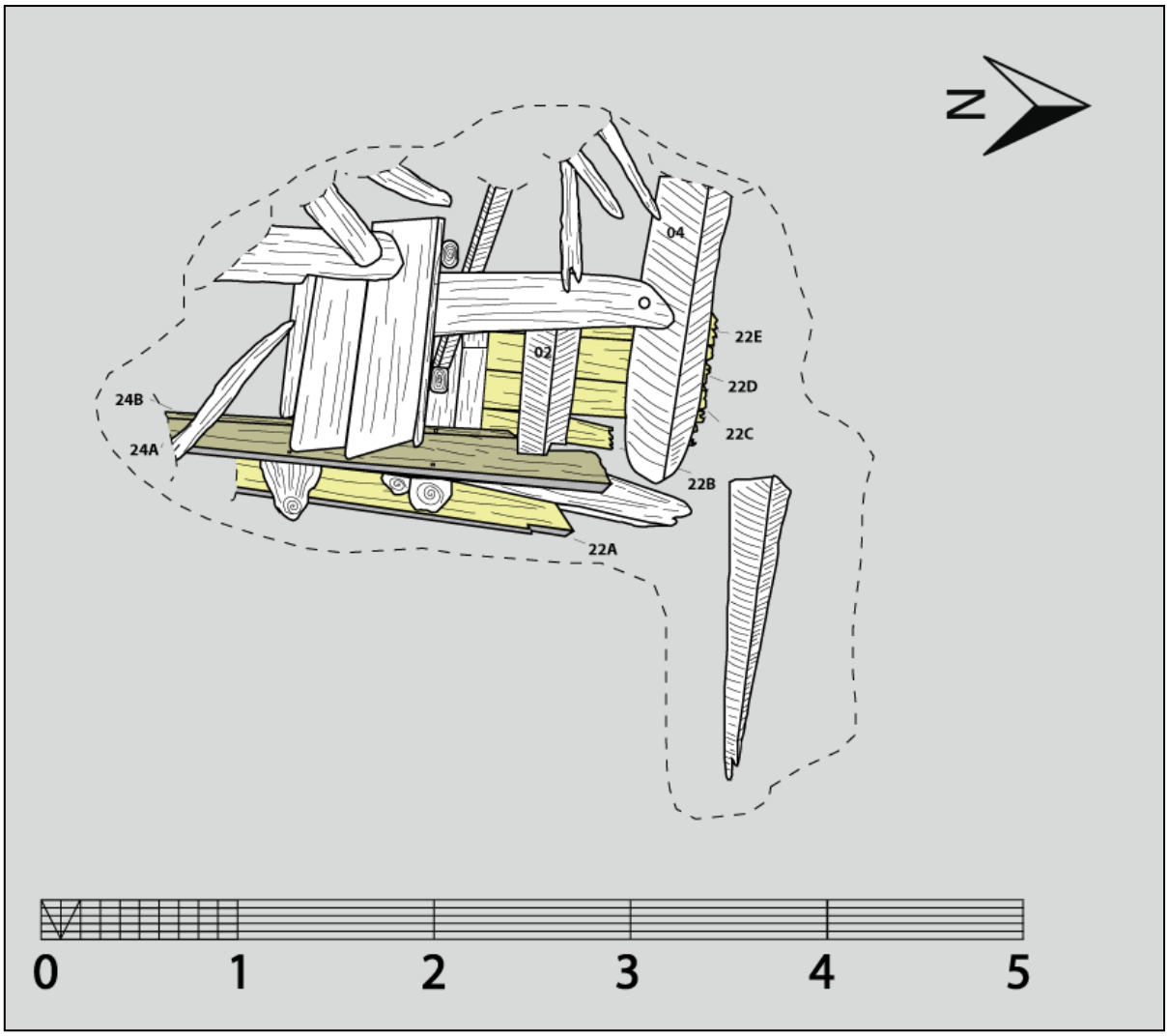

Figure 40 – Bordé (jaune) et vaigrage (vert) de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024).

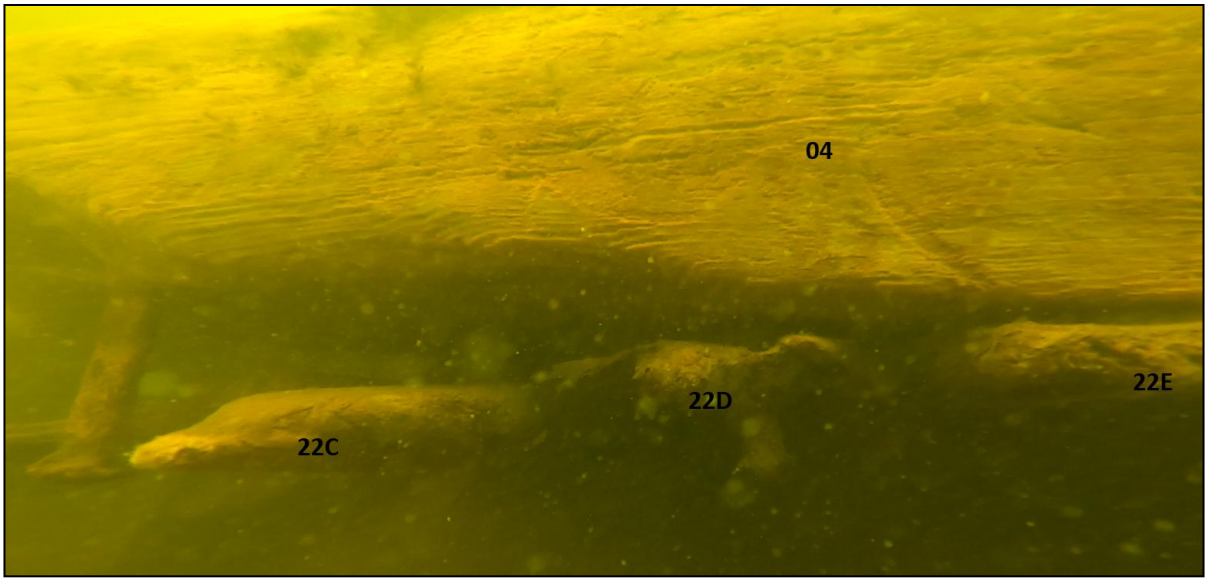

Figure 41 - Détails des bordages fixés au renfort par des clous de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024).

Deux vaigres sont visibles (24A et B) mais une seule a pu être mesurée (24A). Elle fait 37 cm de hauteur, 4 cm d'épaisseur et contient une découpure laissant passer le renfort transversal 02 (Figure 42). Elle est fixée aux membrures avec des clous à tête carrée qui affleurent à la surface de la planche, indiquant une dégradation minimale de la pièce. On note également la présence d'un clou par planche par membrure, fixé dans le haut de la planche. Aucune fixation autre n'a été relevée.

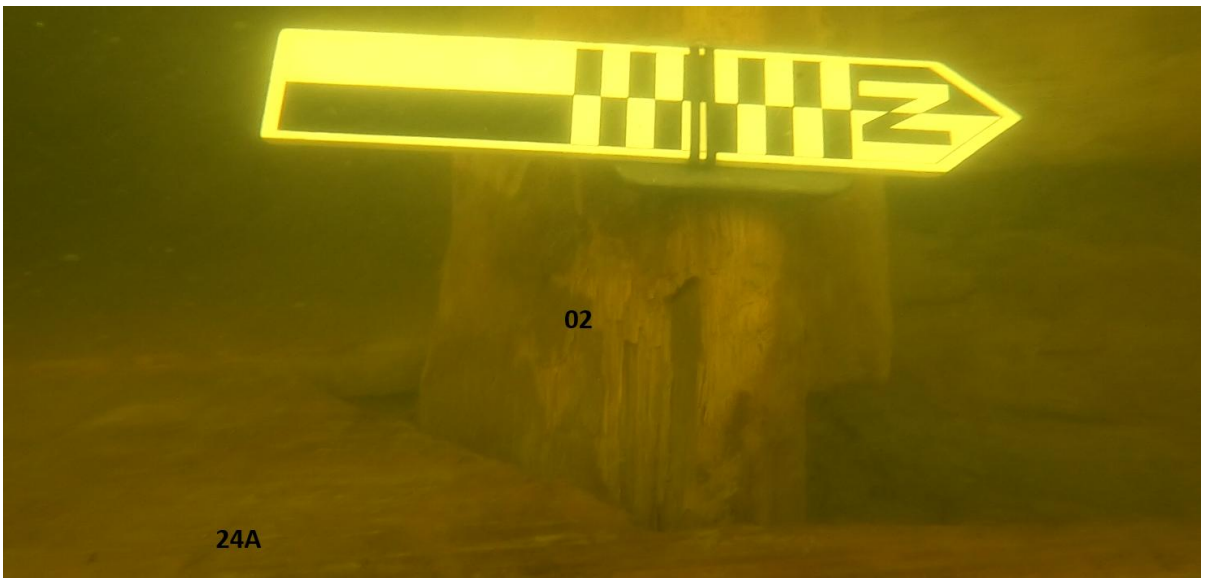

Figure 42 - Aménagement de la vaigre 22A pour la pièce 02 de la sous-opération 3A (IRHMAS 2024).

Enfin, une grande pièce (06) se situe dans la sous-opération 3A (Figure 43). Elle fait 17 cm de largeur sur son ensemble, mais sa base est plus épaisse (31 cm) que son extrémité plus arrondie (17 cm). La pièce 06 n'a pas d'arrêtes claires et ne porte pas de traces majeures de modification du tronc duquel elle a été extraite. Un échantillon a permis d'identifier l'essence de la pièce comme étant du chêne blanc (*Quercus alba*), ce qui pourrait témoigner de l'importance architecturale de la pièce. On note la présence d'un cache-clou de 4,5 cm de diamètre et de fixations qui ont été aperçus dans le bas de la pièce 06, possiblement en relation avec la cloison 14.

Éléments de pont

La sous-opération 3A a permis de documenter plusieurs structures associées à des éléments de pont même si la nature précise de certaines pièces reste à déterminer puisqu'elles n'ont pas été entièrement excavées. On note entre autres la pièce 10, un barrotin de pont de 10 x 6 cm qui est toujours en place et s'articule avec plusieurs autres pièces (Figure 44). Il possède également un écart qui montre la présence d'une pièce aujourd'hui disparue. Ce barrotin est fait de chêne blanc, à gros fruit ou bicolore (*Quercus alba, macrocarpa, bicolor*) Un second barrotin de pont (16) est également visible, il fait 10,8 x 7,6 cm, mais l'essence n'est pas connue.

Les deux barrotins sont liés avec des clous aux deux planches de la cloison (14A, 14B) et par la pièce 08 qui est clouée avec le second barrotin. La pièce 08 mesure 13 x 13 cm, mais sa longueur complète n'a pas été documentée, car elle s'enfonce dans les sédiments. Les planches de cloison sont en pin blanc (*Pinus strobus*) et mesurent 30 x 3,5 cm (14A) et 42 x 3,5 cm (14B).

Trois planches sont également visibles au fond de la sous-opération (26A, B et C), mais elles sont difficilement accessibles et n'ont pas pu être mesurées en entier. On retrouve également un ensemble de planches dont l'articulation les unes avec les autres reste à déterminer (Figure 45). Il n'y a aucune fixation visible à leur surface et leur longueur totale est inconnue. L'ensemble des pièces échantillonnées sont en pin blanc (*Pinus strobus*).

Pièces inconnues

La présence de nombreuses branches et pièces de bois travaillées dans les sédiments complique la distinction entre ce qui fait partie de l'épave et ce qui est la conséquence des conditions environnementales (Figure 46). On retrouve notamment la pièce 20 dont l'identification de l'essence, soit du chêne blanc, à gros fruit ou bicolore (*Quercus alba, macrocarpa, bicolor*) ainsi que la présence de fixations l'identifient comme étant un vestige de l'épave. Sa nature précise reste à déterminer.

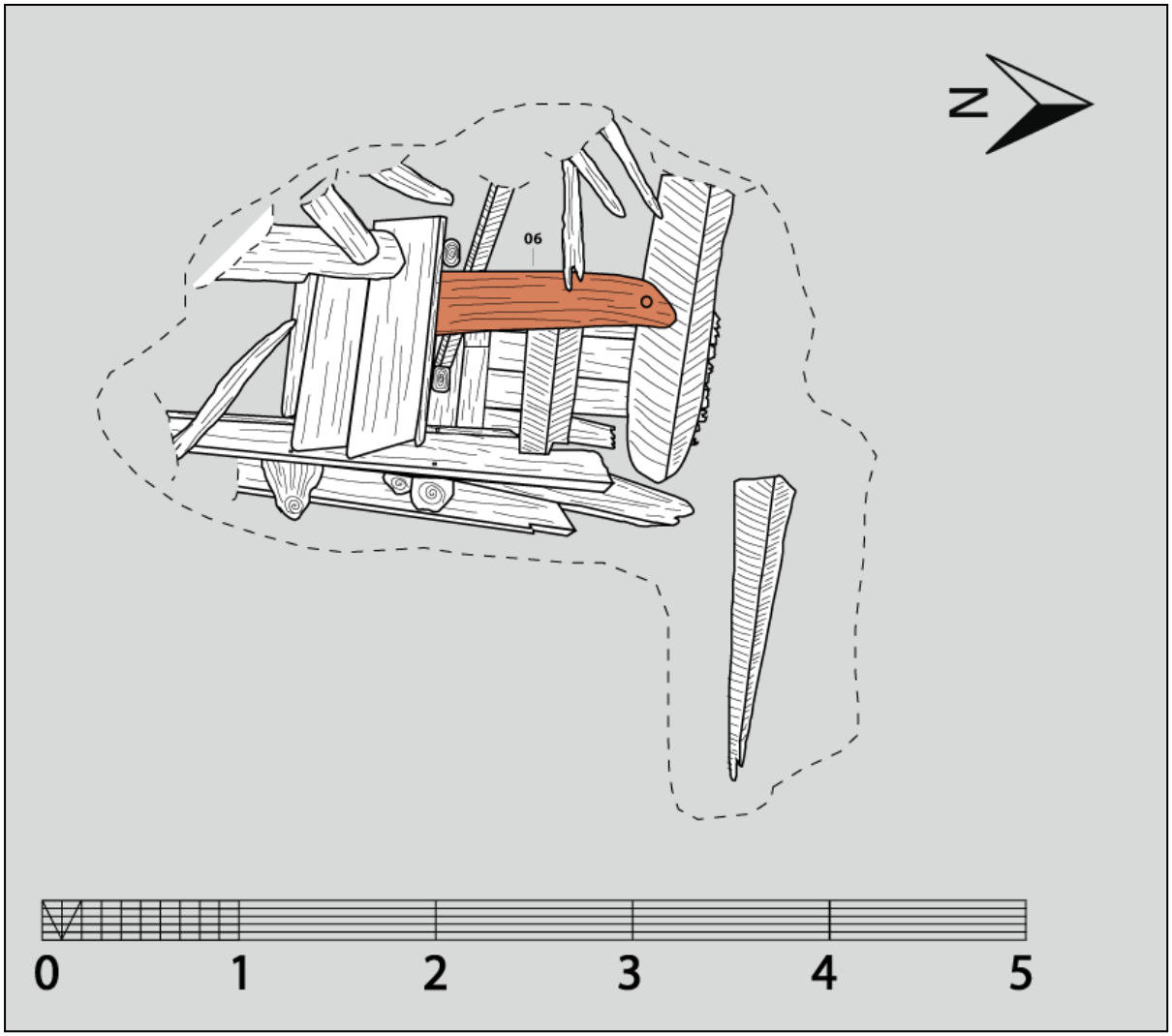

Figure 43 – Renfort longitudinal de la sous-opération 3A (IRHMAS 2025).

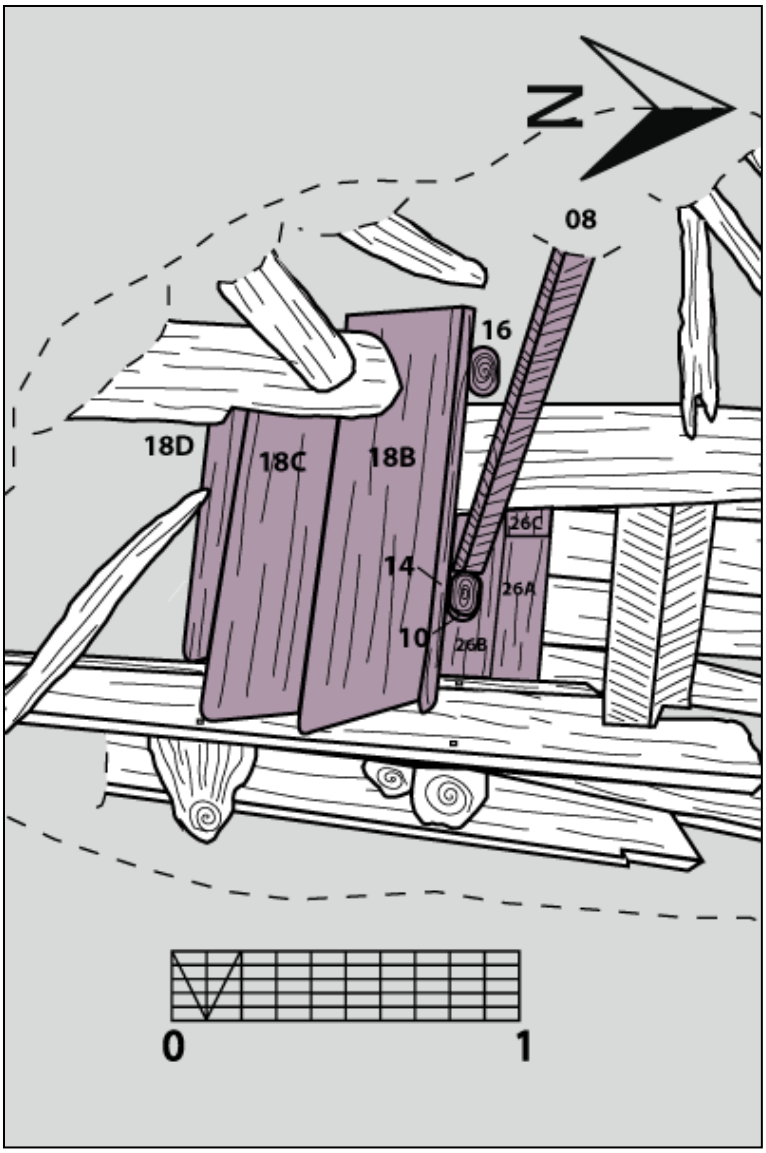

Figure 44 - Éléments de pont (mauve) de la sous-opération 3A (IRHMAS 2025).

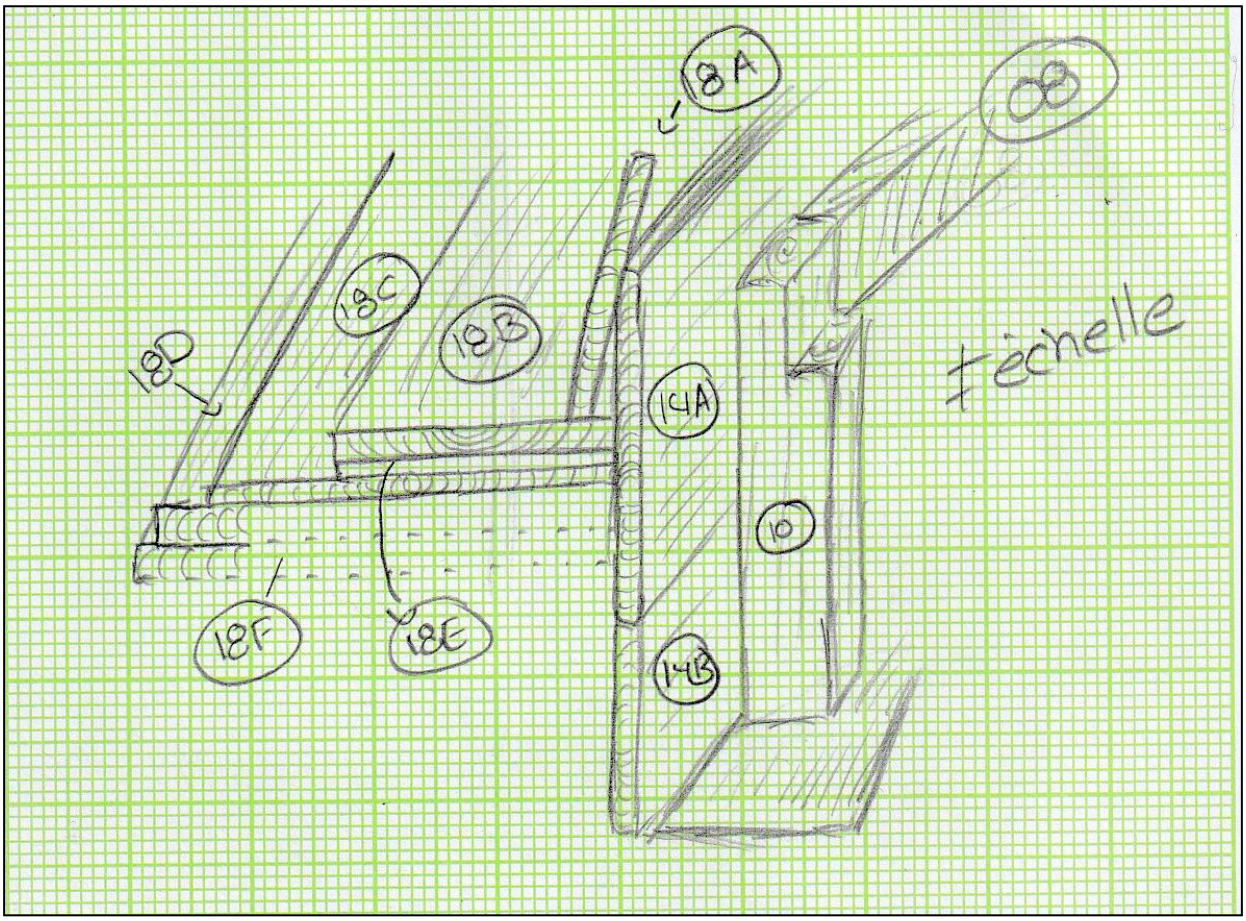

Figure 45 - Croquis des différents éléments de pont de la sous-opération 3A (IRHMAS 2025).

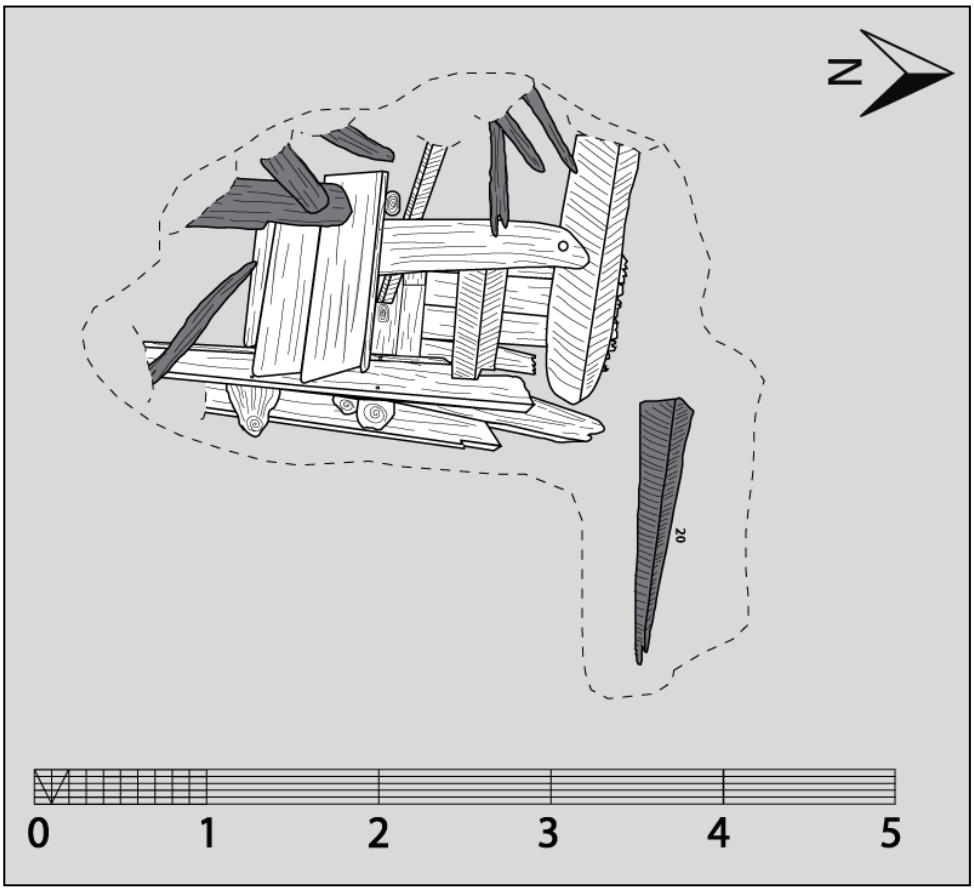

Figure 46 - Éléments inconnus (gris) de la sous-opération 3A (IRHMAS 2025).

4.1.2 Sous-opération BhFh-14-3B

La sous-opération 3B se situe à l'extrémité sud du site en continuité de la sous-opération 2B de la campagne de 2023. Elle se déploie sous la forme d'un rectangle allongé et orienté est-ouest et visait à délimiter le site après la découverte en 2023 de ce qui pouvait être une membrure dévoyée. La sous-opération suit un ensemble de planches du bordé et comprend plusieurs structures de renforts transversaux, des éléments de pont et des pièces de nature inconnue (Figure 47). Un modèle photogrammétrique a également été réalisé (Figure 48).

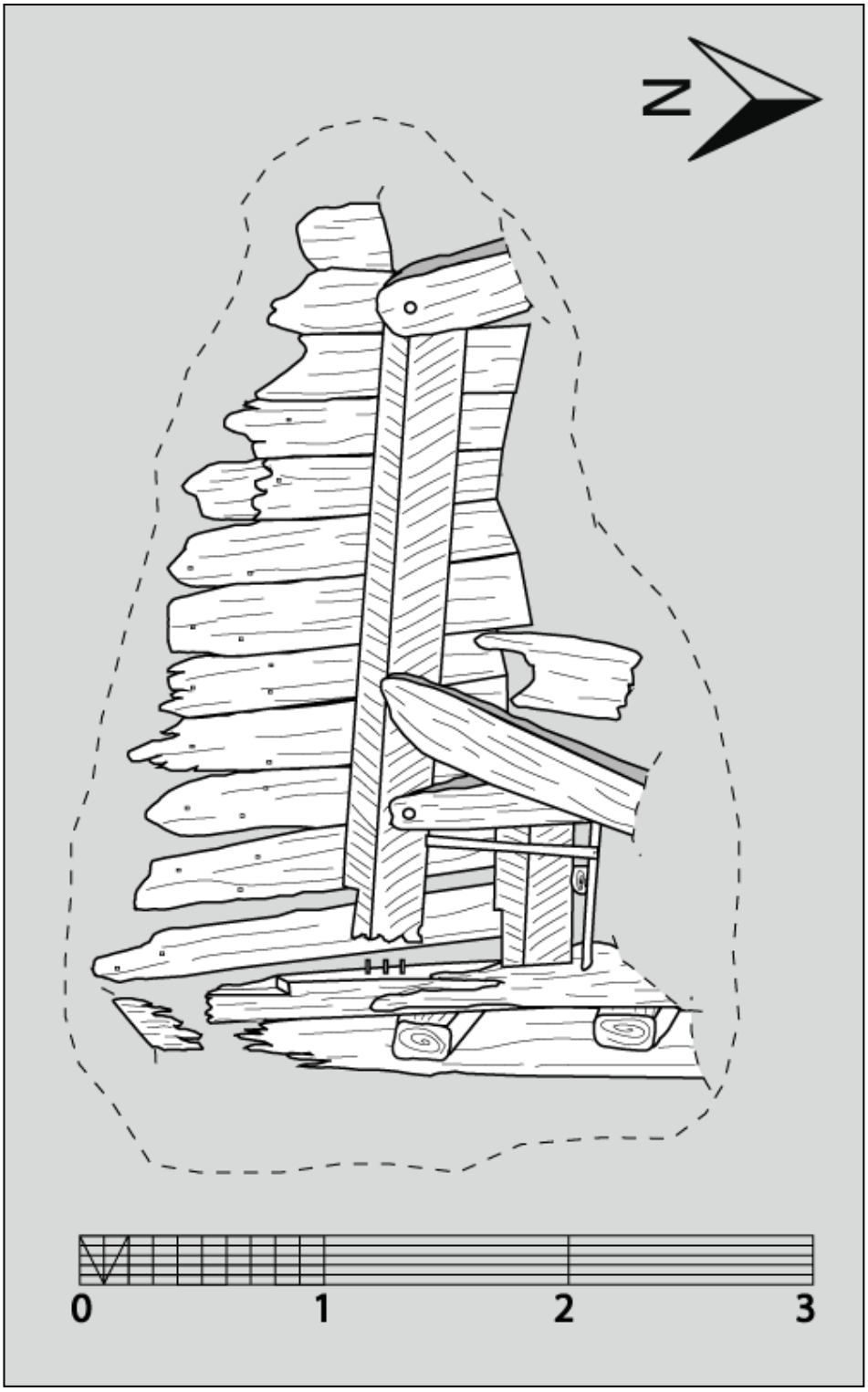

Figure 47 - Détails des structures visibles de la sous-opération 3B lors de la campagne de 2024 (IRHMAS 2025).

Figure 48 – Modèle 3D de la sous-opération 3B (IRHMAS 2025).

Stratigraphie et culture matérielle

Comme pour la sous-opération 3A, nous avons regroupé dans un seul lot, 3B01, les couches associées aux différents mouvements sédimentaires de la rivière, qui se présentent sans logique chronologique et où sont mêlés des artefacts du XVIII^{e} au XXI^{e} siècle. Il n'y a donc, à ce jour, aucun artefact en contexte archéologique. Le lot 3B02 est associé à une couche d'argile dans, la même que 3A02, et qui se retrouve au sein de la sous-opération et recouvre le bordé et le vaigrage. Tout comme dans la sous-opération 3A, les membrures s'étendent dans les deux couches.

La sous-opération 3B se distingue par son nombre élevé d'artefacts (n=91) ainsi que par la proportion importante de fragments (n=29) d'objets en alliages ferreux et cuivreux, correspondant à près de 30% de tous les objets-témoins récoltés dans cette sous-opération. Vingt-et-un fragments de clous y ont été mis au jour, pour un minimum de 18 objets. Il s'agit presque tous de clous forgés, la plupart provenant du lot 3B02 (n=16). Au moins 4 clous forgés du lot 3B02 proviennent de la structure de l'épave (Figure 49). Un clou tréfilé en serait aussi issu, mais la production de ce type de clou est plutôt associée à la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Il est possible qu'il s'agisse d'une erreur d'attribution de provenance lors de la récolte de l'artefact. Finalement, une planche portant un clou probablement forgé a aussi été ramassée lors de la fouille du lot 3B02 et conservée (Figure 50). Elle pourrait appartenir à l'épave dont elle se serait désolidarisée pendant les travaux ou sous l'action du courant ou des vagues de batillage.

Contrairement aux autres sous-opérations, 3B ne contenait pas de chaussure en cuir. Deux fragments indéterminés pourraient cependant être des retailles de travail du cuir. Quelques petits objets ont aussi été mis au jour, dont une épingle à tête enroulée, un petit fer à cheval décoratif, une bille, des fragments de pipe en argile (n=4) et un bouton militaire en laiton fabriqué par la compagnie Hebbert & Co. entre 1852 et 1894 (Nayler 1993) (Figure 51, Figure 52 et Figure 53). La céramique et les bouteilles d'alcool en verre coloré vert foncé sont bien représentées dans le lot 3B02, qui compte notamment plusieurs fragments d'assiettes en terre cuite fine blanche vitrifiée (n=7) (Figure 54 & Figure 55). Les matériaux de construction sont présents, mais peu nombreux, tout comme dans l'ensemble de la collection. Ils consistent en quelques fragments de brique (n=4), de vitre (n=3) et de schiste ou d'ardoise (n=4) et sont plus nombreux dans le lot 3B02. Une brique particulière a été mise au jour dans cette sous-opération. Entière, elle porte à une extrémité l'empreinte d'une patte de chat (Figure 56). Finalement, quelques fragments d'ossements animaux (n=9) ont été récoltés, dont un d'os blanchi et un présentant des traces de découpe à la scie (Figure 57).

Figure 49 - Clous forgés de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024).

Figure 50 - Fragment de bois possiblement associé à l'épave de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024).

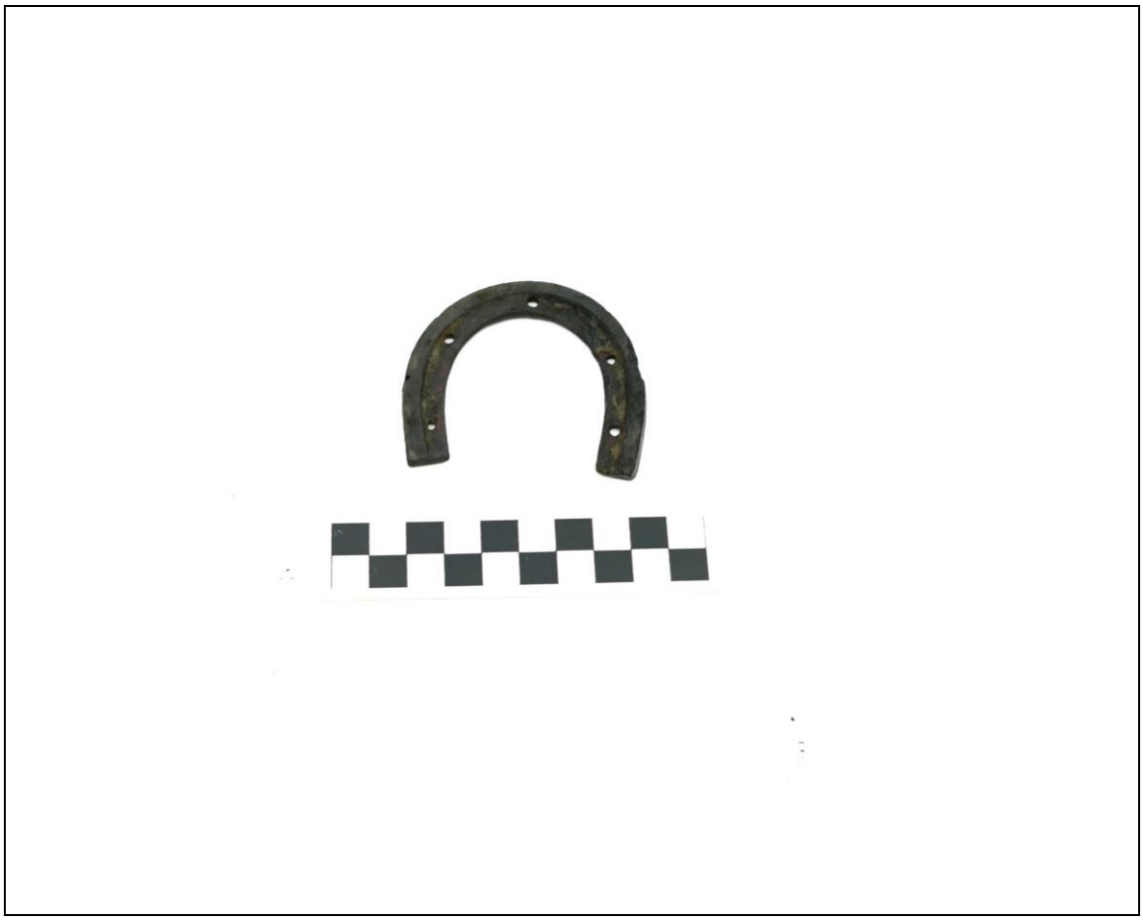

Figure 51 - Petit fer à cheval décoratif de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024).

Figure 52 – Artefacts fragmentaires retrouvés dans la sous-opération 3B (IRHMAS 2024).

Figure 53 - Bouton militaire en laiton de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024).

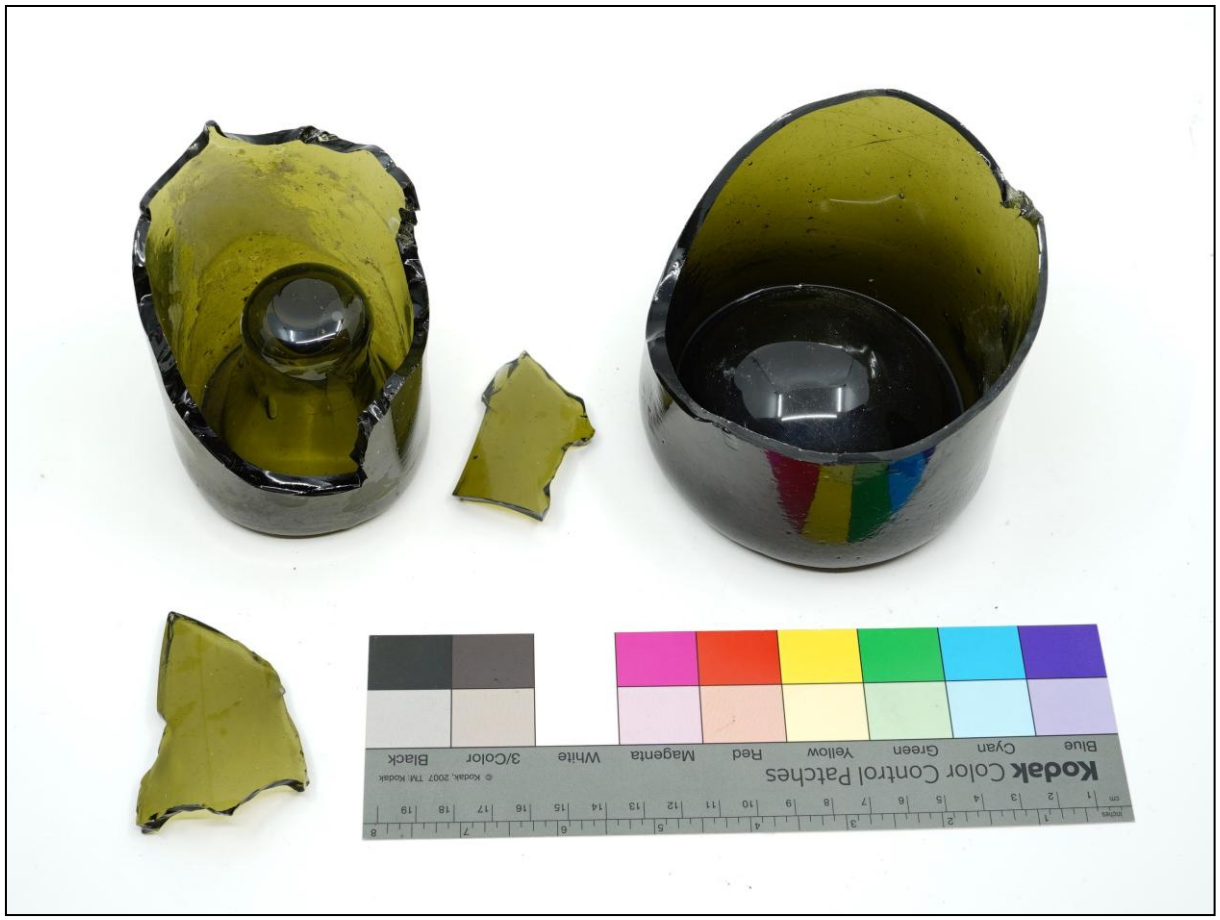

Figure 54 - Fragments de bouteilles de verre de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024).

Figure 55 - Fragments de céramiques de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024).

Figure 56 – Brique portant la trace d'une patte de chat de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024).

Figure 57 – Fragments d'ossements d'animaux de la sous-opération 3B (IRHMAS 2024).

Membrures et renforts transversaux

La sous-opération 3B se situe après la membrure 15M fouillée en 2023. Aucune autre nouvelle membrure n'a été découverte, mais la structure 30 pourrait être une allonge d'écubier et se retrouve dans une configuration similaire à la pièce 12 de la sous-opération 3A (Figure 58). La pièce fait 19 x 16 cm et est en chêne blanc à gros fruit ou bicolore (*Quercus alba, macrocarpa, biccolor*). La pièce 30 porte également deux écarts à mi-bois qui permettent d'accommoder la présence de renforts transversaux dont un est toujours en place (Figure 59 et Figure 60). Les empatures mesurent environ 32 cm de long par 10 cm de large et 4 cm de profondeur. On souligne que la membre 15M a volontairement été taillée au niveau de la structure 30 (Figure 61). L'état des fouilles ne permet pas de statuer sur le prolongement de la membrure en dessous. Aucune fixation n'est visible.

Deux renforts transversaux sont visibles dans la sous-opération 3B. La pièce 32, qui fait 16 x 14 cm, était fixée à la structure 30 à l'aide de trois broches toujours visibles dans cette dernière. Quant à la pièce 34, elle fait 14 x 19 cm et elle est fixée par un écart à mi-bois et un aménagement toujours visible dans la planche du vaigrage. Les deux pièces sont en pin blanc (*Pinus strobus*).

Bordé, vaigrage et renforts longitudinaux

En plus du bordage documenté en 2023 (pièce 52) au niveau des membrures 13M et 15M, on retrouve 12 planches du bordé (36A-L) qui sont fixées aux renforts transversaux mentionnés précédemment à l'aide de clous à tête carrée (Figure 62). Elles font entre 11,5 et 36 cm de largeur pour une moyenne de 23,5 cm et entre 2 et 3,5 cm d'épaisseur pour une moyenne de 2,8 cm. Trois échantillons indiquent que les planches du bordé sont en pin blanc (*Pinus strobus*), ce qui est conséquent avec les résultats des années précédentes. Une décoloration à la surface de l'ensemble des planches dans un axe perpendiculaire suggère la présence d'un renfort aujourd'hui disparu, ce qui est appuyé par des clous à tête carrée dans le même alignement (Figure 63). Les planches sont toujours assemblées et elles sont incomplètes à leur extrémité sud. Deux vaigrages (38A et B) sont visibles dans la sous-opération 3B et comportent également un aménagement pour les renforts transversaux 32 et 34 (Figure 60). Elles font 3,5 cm d'épaisseur, mais leur état de conservation n'a pas permis de prendre d'autres mesures.

Deux renforts longitudinaux (40 et 42) sont présents dans la sous-opération, à l'image du renfort 06 dans la sous-opération 3A. Le premier fait 16 x 15 cm et le second 27 x 19 cm. Ils sont également faits de chêne blanc à gros fruit ou bicolore (*Quercus alba, macrocarpa, biccolor*) et sont peu travaillés. Un cache-clou de 4 cm de diamètre est visible sur chacun et une broche de fer est apparaît sur la pièce 42.

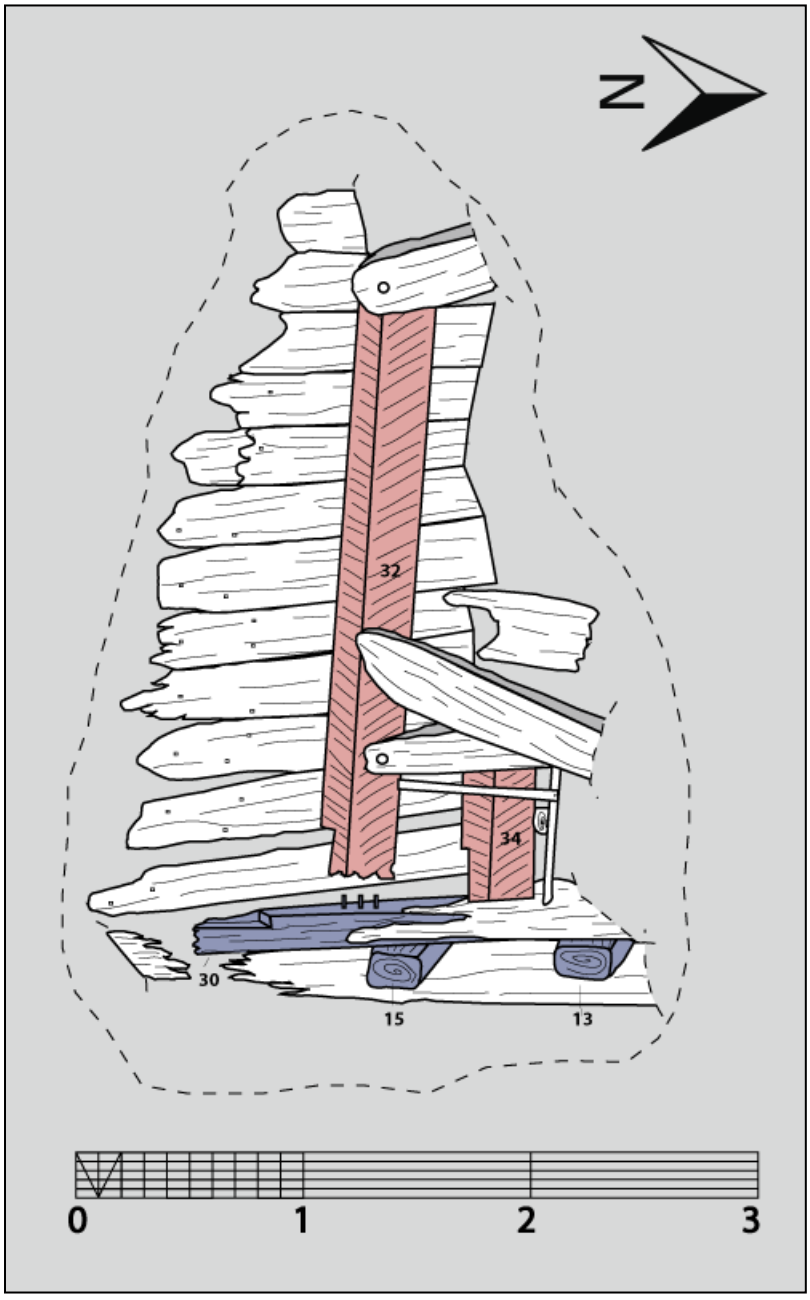

Figure 58 - Membrure et possible allonge d'écubier (en bleu) et deux renforts transversaux (en rouge) dans la sous-opération 3B (IRHMAS 2025).

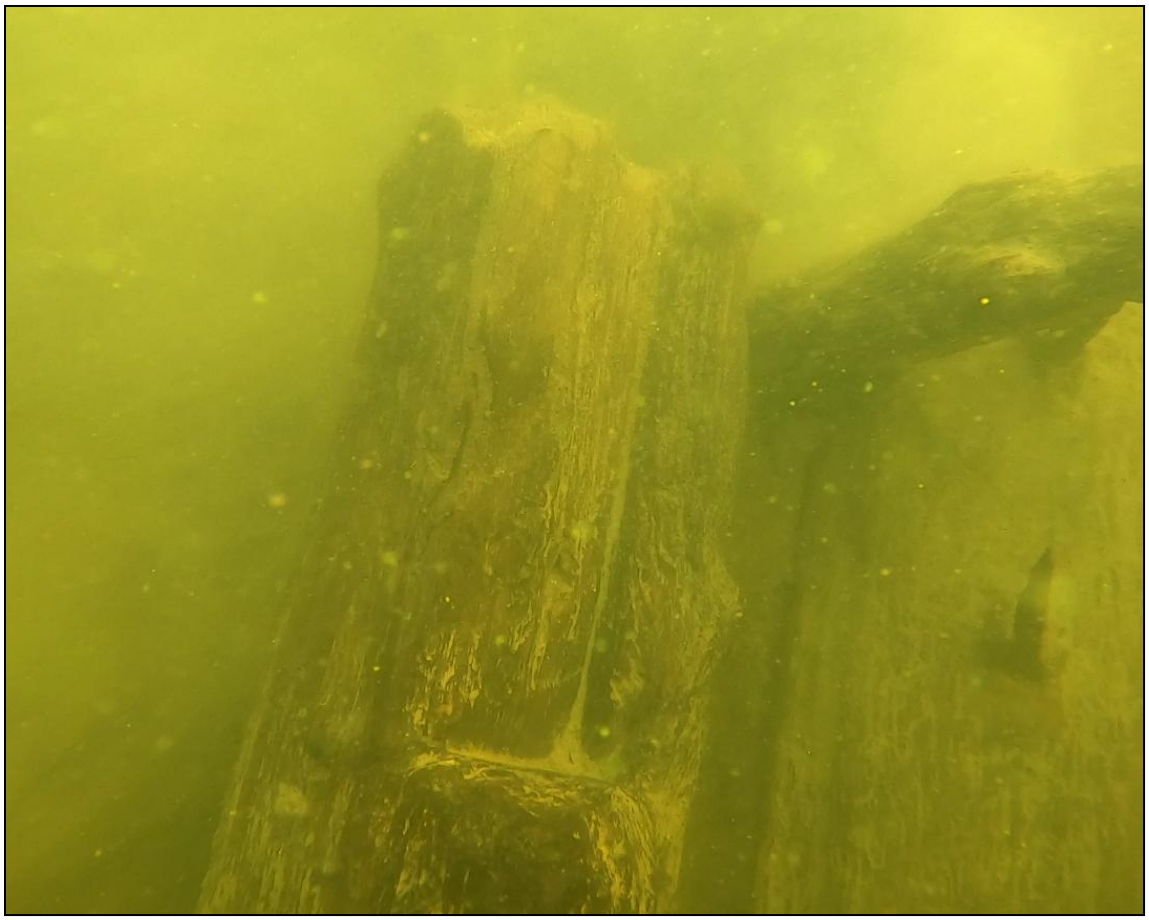

Figure 59 – Écart à mi-bois sur la pièce 30 à l'extrémité sud de celle-ci (IRHMAS 2024).

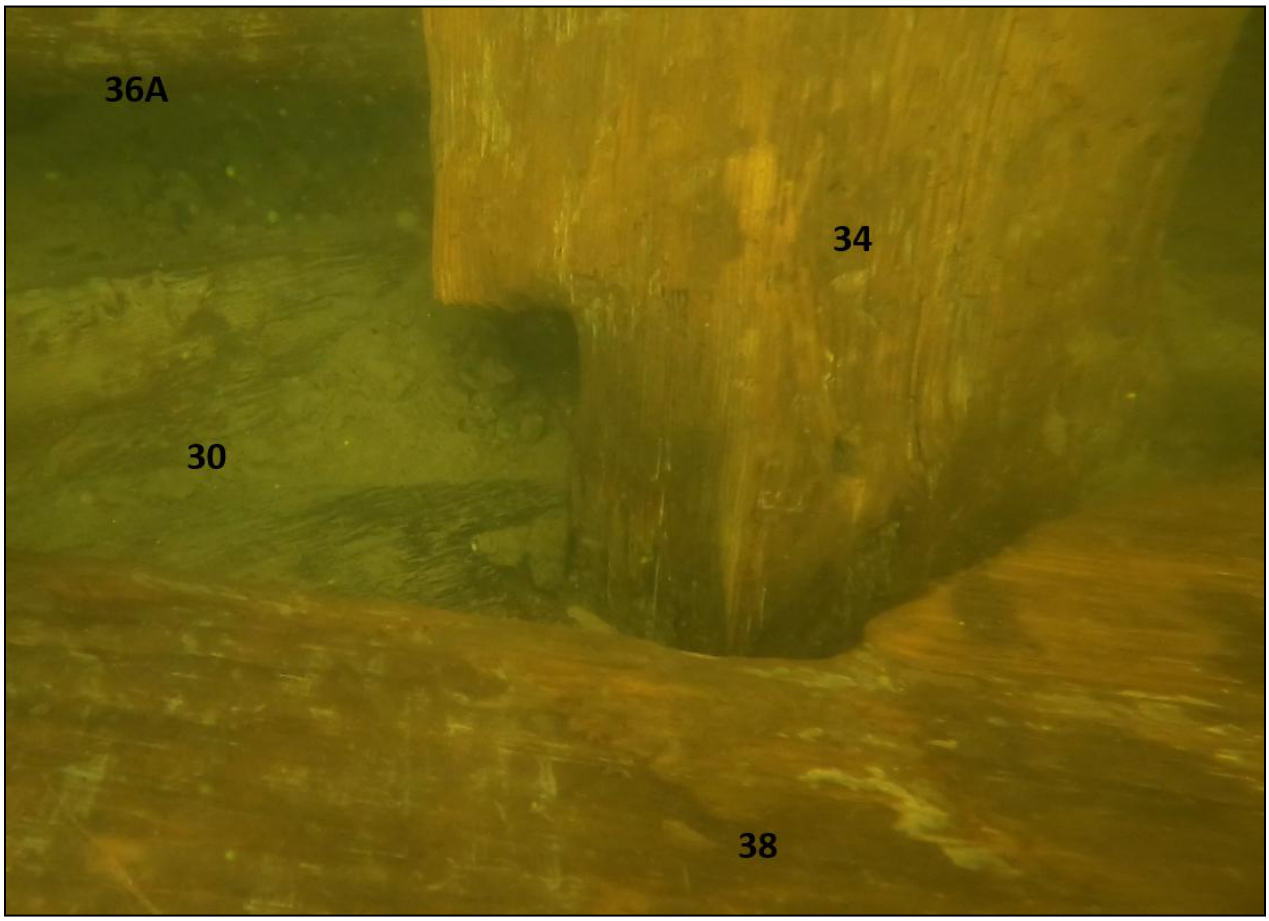

Figure 60 – Écart à mi-bois toujours articulé avec l'aménagement du vaigrage et du renfort transversal (IRHMAS 2024).

Figure 61 – Capture vidéo qui montre la membrure 15M qui a intentionnellement été taillée pour accommoder la pièce 30 au moment de la construction du navire (IRHMAS 2024).

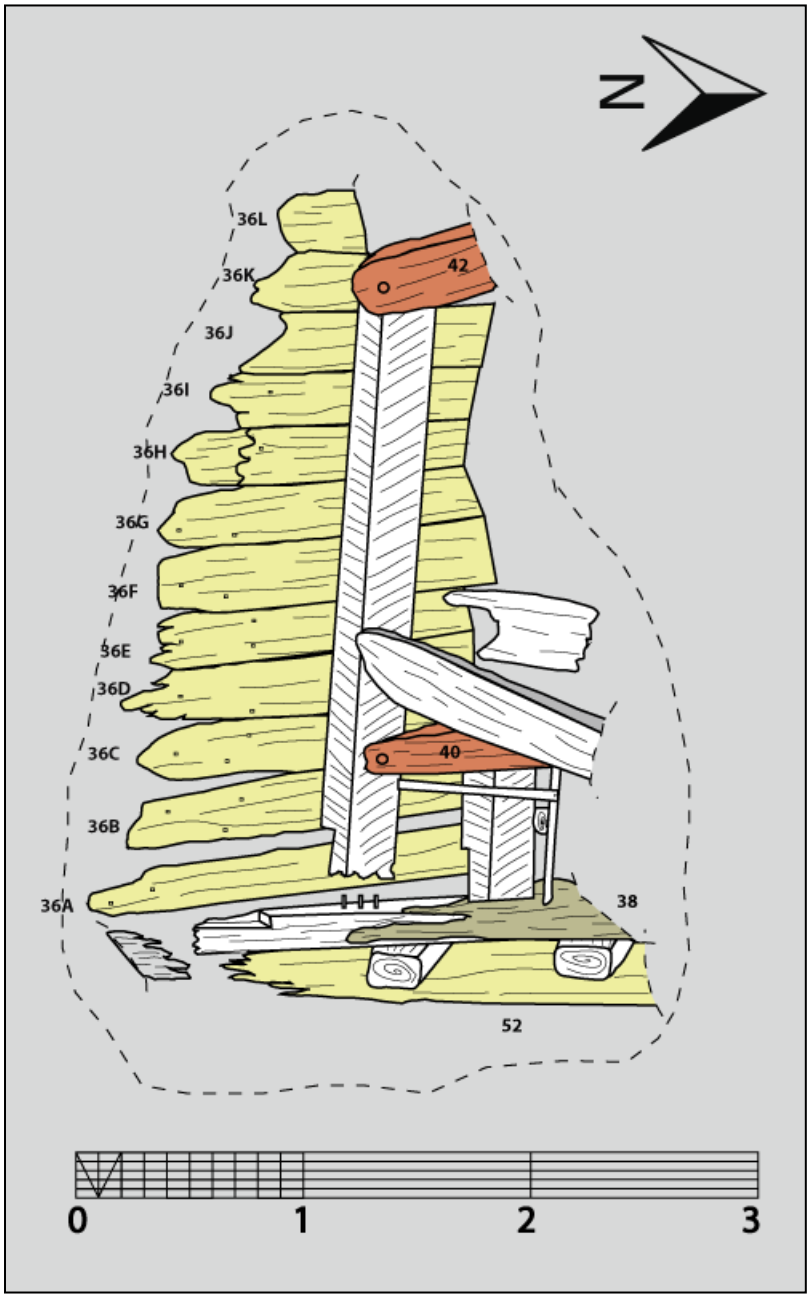

Figure 62 – Bordages (en jaune), vaigres (en vert) et renforts longitudinaux (en orange) de la sous-opération 3B (IRHMAS 2025).

Figure 63 - Extrait du modèle 3D qui permet de voir la décoloration et la trace laissées par un autre renfort longitudinal qui vient s'encastrer dans l'écart à mi-bois de la pièce 30 (IRHMAS 2025).

Éléments de pont

Dans la section sud-est de la sous-opération 3B, de nombreux éléments associés à la présence d'un pont et de cloisons ont été documentés (Figure 64). Une courbe horizontale (44) a été retrouvée par-dessus les éléments et elle a été déplacée après avoir constaté la présence de nombreuses structures en dessous. Elle a une largeur qui atteint 8 cm à une extrémité et 30 cm à l'autre, une épaisseur de 8,5 cm et fait 77 cm de longueur. Si cette pièce semblait toujours en place, elle n'était plus fixée au reste de l'épave (Figure 65). Deux grandes broches ferreuses étaient toujours fichées dans la pièce, indiquant le mode de fixation de celle-ci sur des structures aujourd'hui disparues.

Sous la courbe se trouvent une cloison (46), un barrotin de pont (48) et une pièce de nature inconnue qui sont tous en place. La cloison fait 2,5 cm d'épaisseur et ses autres dimensions ne sont pas connues. Elle est faite de pin blanc (*Pinus strobus*) et est composée de deux planches qui sont fixées au barrotin à l'aide de clous à tête carrée. Le barrotin fait 8 x 6 cm pour une hauteur de 59 cm et il est également en pin blanc (*Pinus strobus*). Une petite baguette (50) fixée à la cloison 46 par un petit clou fait 2,5 x 2,5 cm pour une longueur de 58 cm. Sa fonction est inconnue.

Pièces inconnues

Il existe plusieurs structures de nature inconnue dans la sous-opération 3B vu l'état des fouilles (Figure 66). Comme dans la sous-opération 3A, il y a de nombreuses branches et des pièces de bois travaillées prises dans les sédiments, mais qui ne sont pas associées à l'épave. La poursuite de la fouille permettra de mieux les identifier

4.1.3 Sous-opération BhFh-14-3C

La sous-opération 3C se situe dans la section ouest du site, environ au centre de l'épave selon notre compréhension du site et près de la sous-opération 2C de la campagne de 2023. Elle se déploie sous la forme d'un carré d'approximativement 1 mètre par 1 mètre et a permis de documenter des vestiges bien préservés (Figure 67). Un modèle 3D a également été produit (Figure 68).

Stratigraphie et culture matérielle

Dans la sous-opération 3C, un seul niveau stratigraphique a été documenté, 3C01. Il s'agit de la couche associée aux mouvements sédimentaires de la rivière, sans aucune logique chronologique alors et contenant aussi bien des artefacts du XVIII^{e} que du XXI^{e} siècle. Cette sous-opération est marquée par la présence de nombreuses roches qui s'étendent en surface et dans les niveaux archéologiques. La relation entre le navire et celles-ci demeure toujours inconnue et devrait fait l'objet d'une investigation plus poussée lors d'une prochaine campagne.

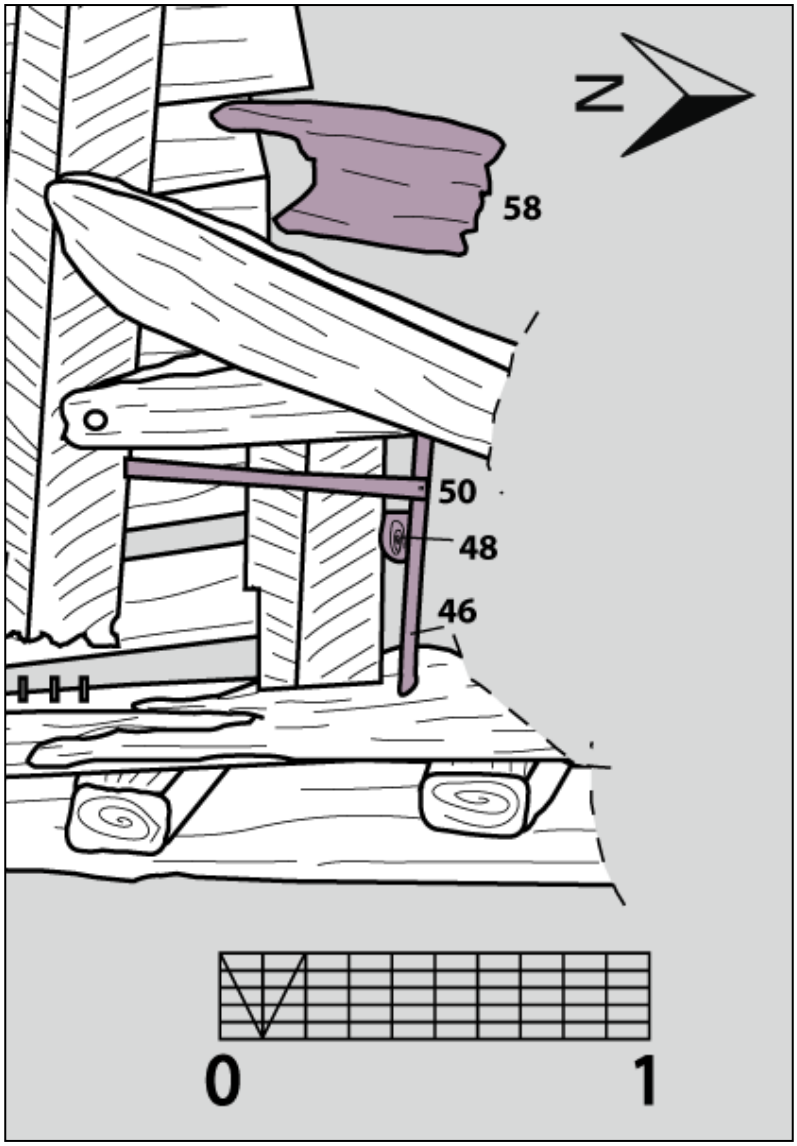

Figure 64 – Éléments de pont (en mauve) de la sous-opération 3B (IRHMAS 2025).

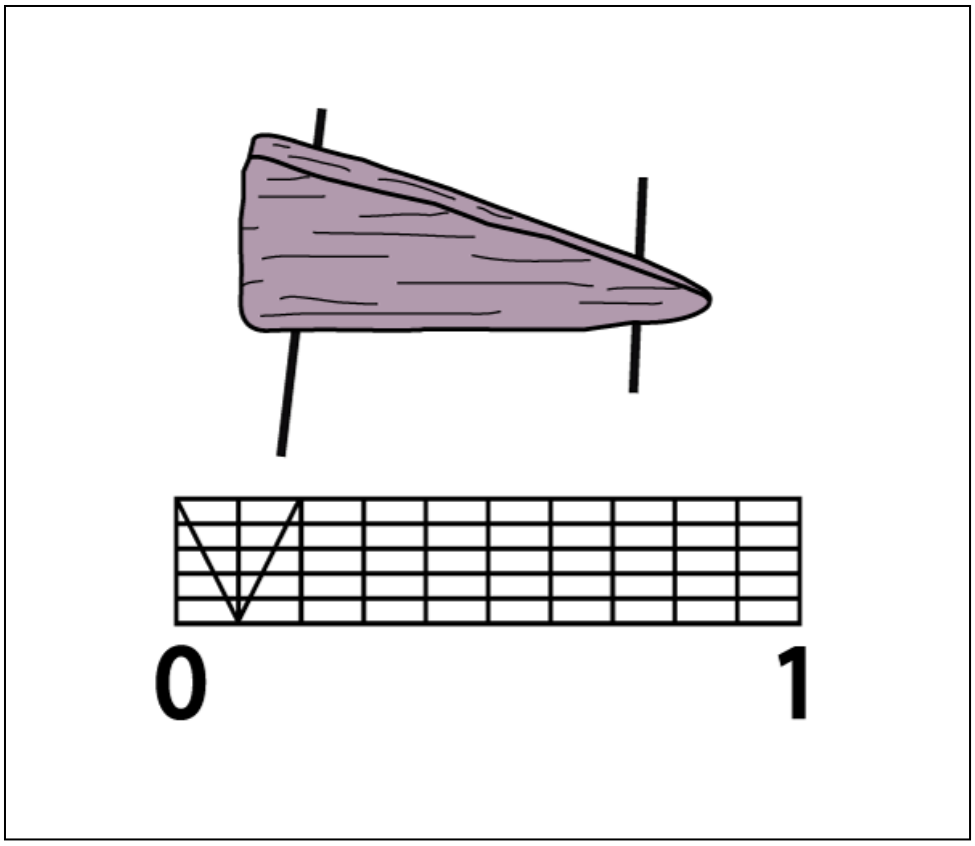

Figure 65 – Courbe de pont (44) qui a été retirée de la sous-opération 3B afin de permettre la fouille (IRHMAS 2025).

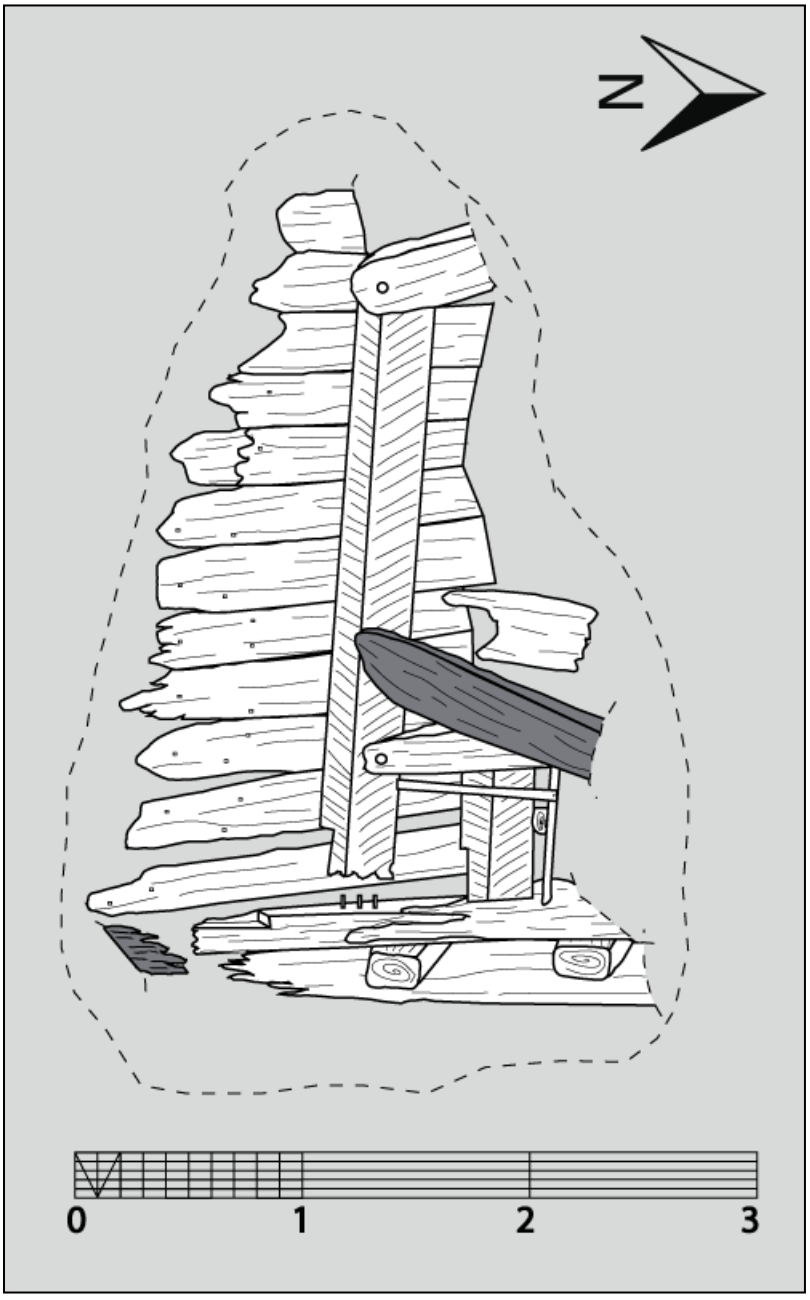

Figure 66 - Pièces inconnues de la sous-opération 3B (IRHMAS 2025).

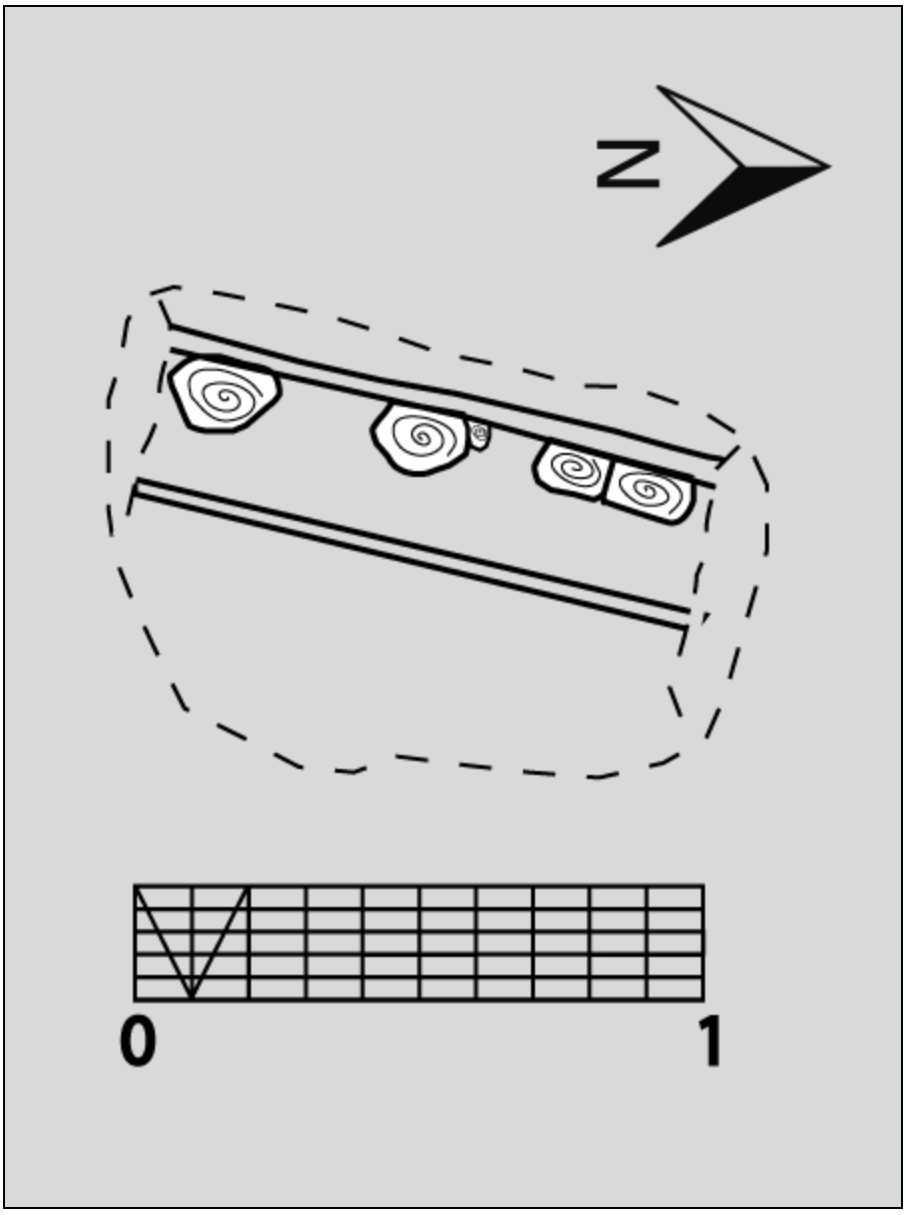

Figure 67 - Détails des vestiges archéologiques de la sous-opération 3C (IRHMAS 2025).

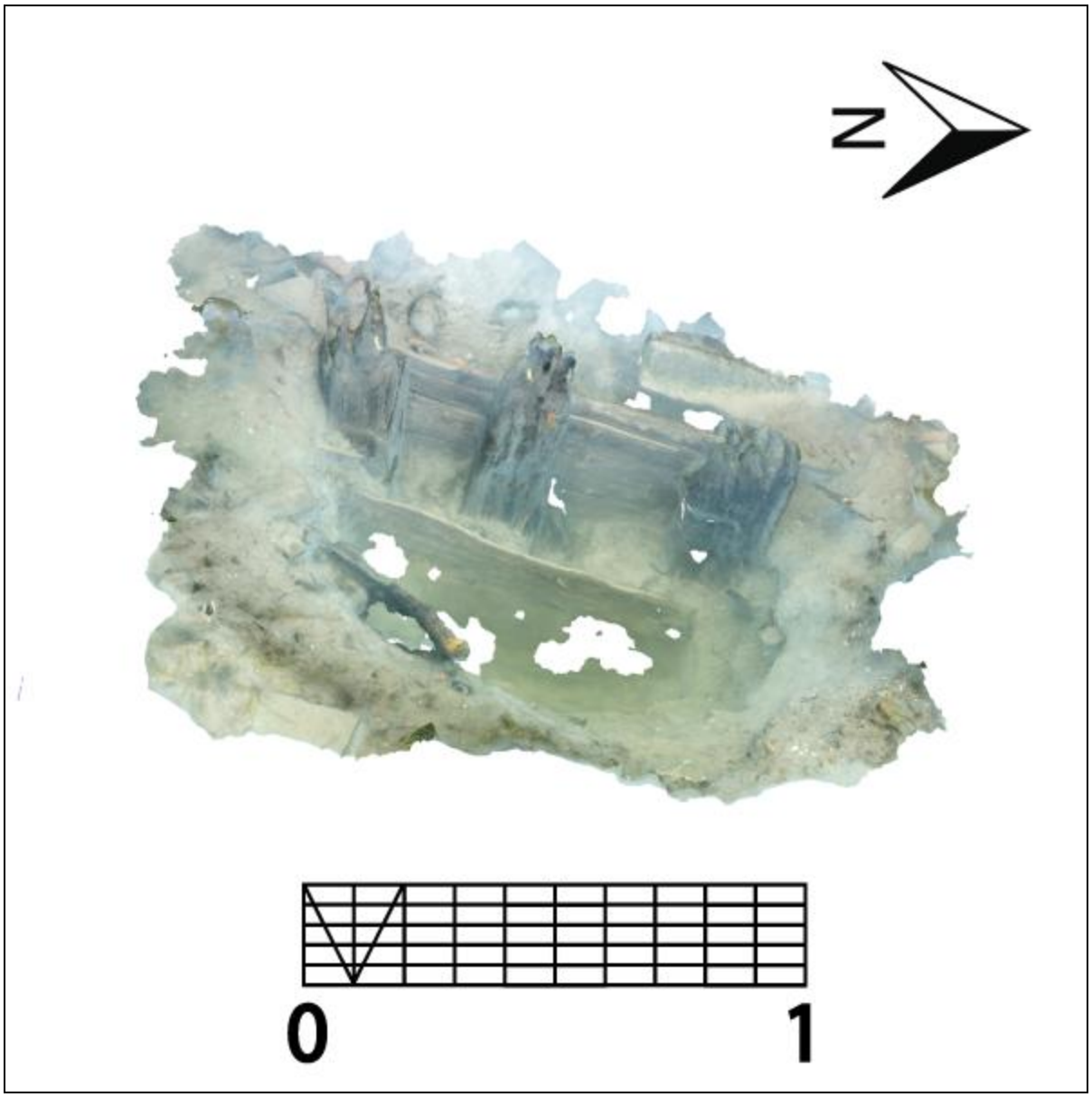

Figure 68 - Modèle 3D de la sous-opération 3C (IRHMAS 2025).

L'assemblage d'artefacts de la sous-opération 3C (n=58) est comparable à ceux des deux autres sous-opérations. Le lot 3C01 contient notamment plusieurs fragments d'une même assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée (n=7) que le décor et la marque ont permis d'associer au fabricant anglais Podmore & Walker et qui aurait été produite dans les années 1840 ou 1850 (Figure 69). Le motif, appelé « Lily Lake », représente un paysage de St-John, au Nouveau-Brunswick (Musée McCord, s.d.; The Potteries, s.d.). Il est inspiré d'une œuvre de l'artiste William Henry Bartlett, qui réalisa de nombreux dessins de paysages nord-américains dont plusieurs ont été repris par des producteurs de céramique. Le lot contient aussi des clous forgés (n=5), une lime, des fragments de pipe en argile (n=3) dont une du fabricant écossais Thomas White & Co, d'Edinburgh (1823-1876), quelques fragments de matériaux de construction, des éléments de chaussures en cuir (n=3) ainsi que de petits objets en laiton. Parmi ces derniers se comptent 2 épingles à tête enroulée, une douille de calibre .22LR et une roue d'engrenage provenant d'un mécanisme (Figure 70). Les ossements de cette sous-opération présentent un état de conservation légèrement supérieur à ceux des lots 3B01 et 3B02. Au moins 4 proviennent de gros mammifère et 1 fragment est blanchi (Figure 71).

Membrures

Trois membrures sont visibles dans la sous-opération 3C (49M, 51M et 53M) (Figure 72). Un seul des deux éléments du couple 49M est visible. Il fait 23 x 18 cm. Les deux éléments du couple 51M sont visibles même si celui au nord affleure à peine à la surface du fond. Il fait 14 x 4 cm alors que l'autre fait 23 x 21 cm. Quant au couple 53M, les pièces font 24,4 x 21 cm et 16 x 10 cm. La maille entre les membrures est de 23 cm.

Bordé et vaigrage

Un total de trois bordages (56A-C) et deux vaigres (54A-B) ont été documentées dans la sous-opération 3C (Figure 73). Les planches du bordé font de 12 à 14 cm de hauteur et de 6 à 7 cm d'épaisseur. Plusieurs clous à tête carré de 2 cm sont visibles au niveau des membrures, mais aucune gournable n'a été observée. Aucune broche qui permettrait de lier le bordé, la membrure et le vaigrage n'est visible. Comme les clous sont présents au ras du bois, on peut en conclure que l'épaisseur est complète.

Deux vaigres sont visibles et sont fixés aux membrures avec des clous à tête carré de 2 cm. Tout comme pour le bordé, aucune gournable ou broche n'a été observée. Leur hauteur est semblable au bordé avec 18 et 15 cm de hauteur alors que l'épaisseur est plutôt de 4 cm. Cependant, la présence de clous à tête carrée qui s'élèvent à 6 et 7cm depuis la surface de la membrure indique que le bois a été dégradé et que l'épaisseur devait être semblable à celle du bordé.

Figure 69 – Fragments de terre cuite fine blanche de la sous-opération 3C du fabricant Podmore & Walker (IRHMAS 2024).

Figure 70 – Petits artefacts variés provenant de la sous-opération 3C (IRHMAS 2024).

Figure 71 - Ossements de la sous-opération 3C (IRHMAS 2024).

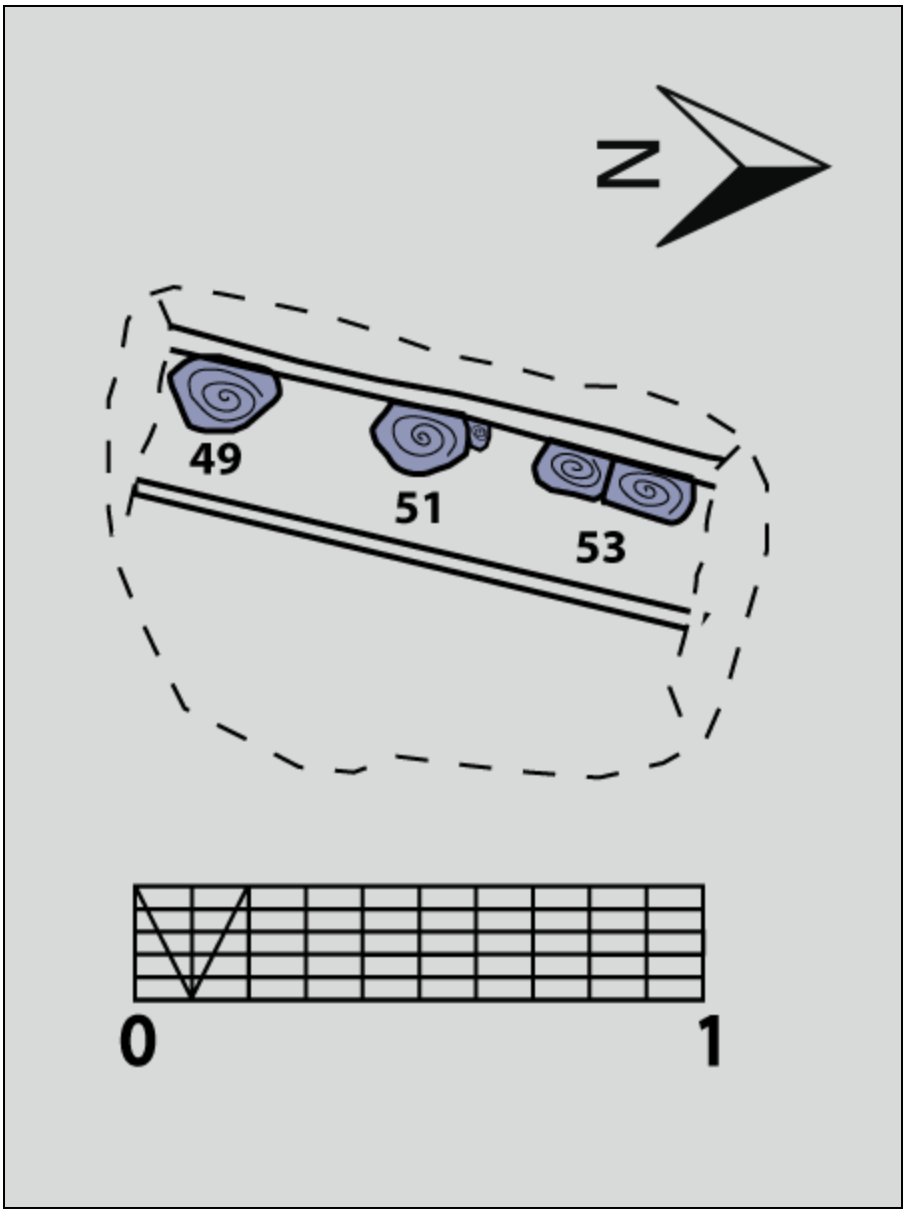

Figure 72 – Membrures (en bleu) de la sous-opération 3C (IRHMAS 2025).

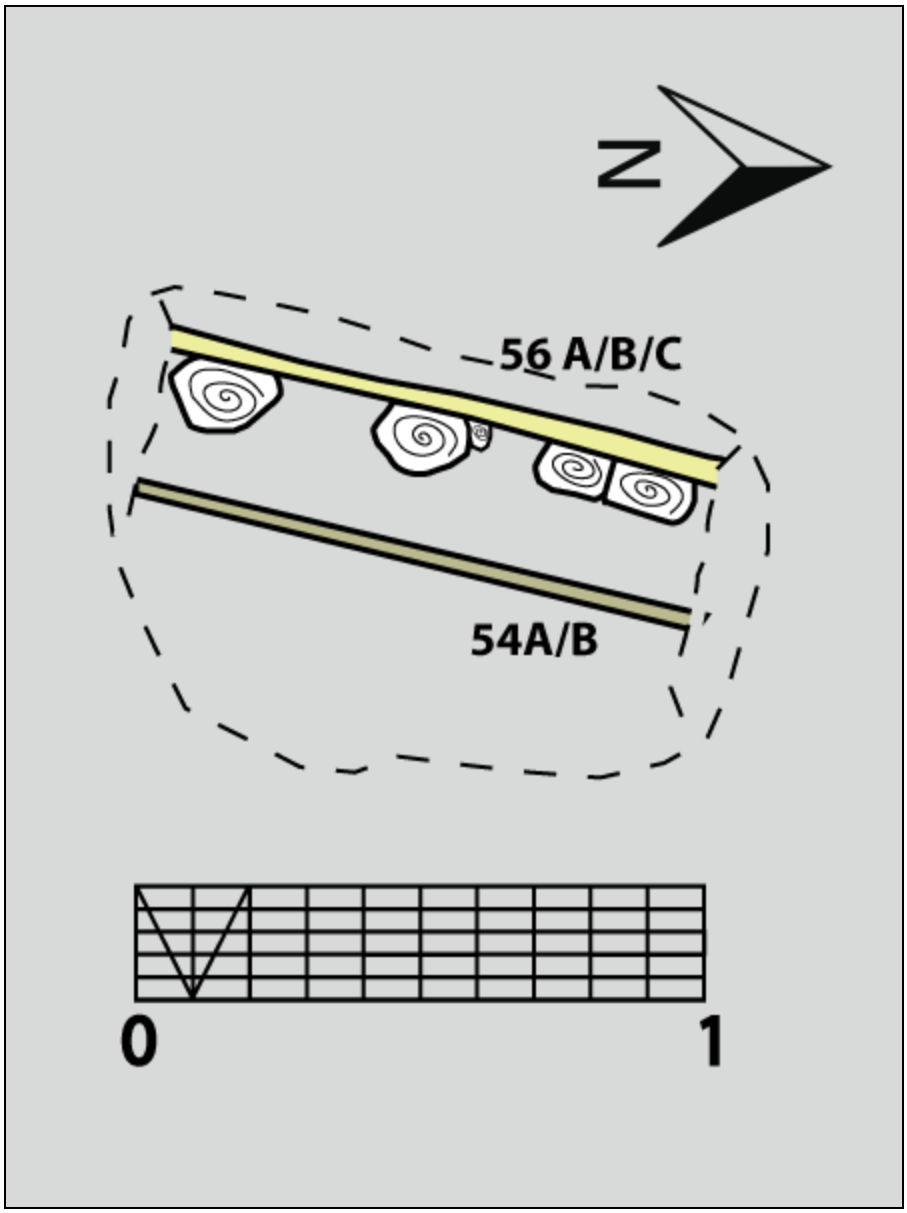

Figure 73 – Bordé (en jaune) et vaigrage (en vert) de la sous-opération 3C (IRHMAS 2025).

4.2 La datation dendrochronologique

En plus de l'identification des essences de structures architecturales, cinq membrures en pruche du Canada (*Tsuga canadensis*) ont été échantillonnées pour la datation. Les membrures, dont l'essence était déjà connue, ont été coupées sous l'eau à l'aide d'une scie à chaine manuelle et d'une scie à main. Les cinq membrures avaient préalablement été documentées pour s'assurer de ne perdre aucune information après la coupe. Une fois en surface, les membrures ont été coupées en galettes à l'aide d'une scie va-et-vient à batterie puis identifiées et conservées dans des bacs d'eau jusqu'à leur acheminement au GRDH pour l'analyse. L'ensemble des résultats sont présentés dans l'annexe 2 (GRDH 2024).

Deux séries de cernes ont été mesurées sur chaque échantillon pour ensuite créer une moyenne flottante qui couvre une longueur de 240 ans. Cette moyenne a ensuite été comparée à différentes chronologies pour la pruche du Canada sur le territoire du nord-est américain. La synchronisation avec l'ensemble des divers référentiels et chronologies de sites datés a identifié l'intervalle 1489-1728 en première position avec des taux statistiques satisfaisants.

Les cinq membrures sont incomplètes et il n'est pas possible d'évaluer le nombre de cernes perdus à la fois par l'érosion et par l'équarrissage des grumes. Comme il n'y a aucune écorce, cambium ou aubier, la date d'abattage précise ne peut être déterminée. La date de 1728 constitue donc un *terminus post quem*. Cependant, le rapport du GRDH souligne que la membrure M15 présente un nœud de branche qui se prolonge d'environ 4 cm au-delà du dernier cerne, ce qui permet d'estimer à environ une vingtaine de cernes manquants. Le *terminus post quem* peut donc être repoussé à 1739. D'autres cernes seraient également manquants, mais ceux-ci ne seraient pas nombreux d'après les observations des échantillons. On peut donc évaluer l'abattage des arbres peu avant ou vers le milieu du XVIII^{e} siècle.

Concernant la provenance des arbres, il n'est pas possible de procéder à une identification précise. Même si les taux de synchronisation sont légèrement supérieurs avec les référentiels du Vermont et de l'état de New York, ils ne sont pas suffisants pour attester de leur origine. De plus, il n'existe pas de référence pour la vallée du Richelieu ce qui ne permet donc pas de statuer sur une origine locale ou non. On peut cependant affirmer que les bois sont bel et bien d'origine nord-américaine.

4.3 Interprétation

Les trois sous-opérations ouvertes en 2024 ont permis de poursuivre la documentation des vestiges entreprise en 2023 en ouvrant de plus larges sections du site. La sous-opération 3A a permis d'identifier les limites nord du site et apporte plusieurs informations qui mettent en lumière la forme de la coque. Ces données, mises en relation avec la sous-opération 3B qui vient délimiter le site au sud, ouvrent la

porte à la formulation de nouvelles hypothèses quant à la nature des vestiges, notamment en lien avec l'étrave située en surface du site. Enfin, la sous-opération 3C rend compte de la bonne préservation dans la section ouest et de l'absence de structures internes complexes à cet endroit.

Toutes les sous-opérations fouillées ont livré des assemblages relativement similaires au niveau de la diversité des types d'artefacts et des matériaux. Ainsi, la céramique, le verre, le cuir et les alliages métalliques sont présents dans toutes les sous-opérations. Certains objets comportent une fourchette de datation. Plusieurs céramiques ont été produites au XIX^{e} siècle, quelques artefacts plus anciens pourraient avoir été fabriqués dans la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle, alors que plusieurs objets récents datent du XX^{e} siècle. Cependant, puisqu'ils proviennent presque tous des couches supérieures sans contexte précis et ne sont pas directement reliés à l'épave, ils ne peuvent être utilisés pour la datation de celle-ci.

Le Tableau 1 présente une synthèse des artefacts mis au jour lors de la fouille. Tous les artefacts ont été inventoriés et photographiés, puis réenfouis dans leur sous-opération respective. Dix-sept artefacts ont été conservés, dont les munitions anciennes (n=2) et les clous en bon état (n=12), ainsi que quelques autres objets spécifiques présentés plus bas. L'inventaire complet des artefacts se trouve à l'annexe 1.

Tableau 1 - Synthèse de la distribution par matériau des artefacts pour chaque lot (nombre de fragments).

Matériau	**Objet**	**3A01**	**3A02**	**3B01**	**3B02**	**3C01**	**3C99**
TCG locale glaçure inc	Contenant				1		
TCG Angleterre	Contenant		1				
TCG n-e Angleterre 2	Contenant					1	
TCF blanche	Bol ou tasse	1					
	Assiette		1		2		
	Contenant			2	2		2
TCF blanche vitrifiée	Assiette ?	1			4	1	
	Assiette				2	7	
	Assiette creuse				1	3	
	Bol					1	
	Élément de préhension - anse	1					
	Contenant	2			1	7	1
PF indéterminée	Contenant				1		
Céramique Altérée	Contenant ?				1		
Verre Incolore	Bouteille			1			
	Bouteille ?					1	
V Teinté régulier vert	Bouteille ?				1		

Matériau	Objet	3A01	3A02	3B01	3B02	3C01	3C99
V Coul transp vert foncé	Bouteille	4		2	3	2	2
V Coul transp vert foncé brit	Bouteille	1			2		1
Verre altéré	Indéterminé				4		
TCF argileuse blanche	Pipe		1	1	3	3	2
Verre Polychrome agate	Bille			1			
Cuivre indéterminé	Monnaie	1					
Laiton	Dé à coudre	1					
	Épingle				1	2	
	Bouton				1		
	Douille					1	
	Indéterminé					1	
Cuir	Chaussure	1					2
	Chaussure ?	3					1
	Indéterminé	2			2	2	
Métaux et alliages plombifères	Plomb de pêche	2					
	Balle		1				
TCG sans glaçure	Brique			1	2		
	Brique ?				1		
V teinté régulier vert	Vitre				3		
Fer forgé	Clou	1		4	15	5	1
Fer tréfilé	Clou			1	1		
Fer indéterminé	Chaîne	1					
	Clou ?		1				
	Fer à cheval				1		
	Lime					1	
	Indéterminé		1	1	2		
Fonte	Boulet		1				
Laiton	Indéterminé				1		
Métaux et alliages	Indéterminé						1
Schiste ou ardoise	Tuile			3	1		1
Quartz	Pierre				1		
Coquille	Coque de noix de coco			1			
Bois	Indéterminé			1			
Fer et bois	Clou	1					
	Hache	1					
	Indéterminé				1		
Matériau composite autre	Cartouche	1		1			
	Douille			1			

Matériau	Objet	3A01	3A02	3B01	3B02	3C01	3C99
	Indéterminé	1					
Matériau indéterminé	Indéterminé		1				
Os	Ossements			1	8	6	
Total		26	8	22	69	44	14

Quant aux vestiges architecturaux, la campagne de 2024 aura permis de déterminer la longueur totale du site, une donnée manquante depuis plusieurs années. On connait maintenant l'extrémité nord et sud des vestiges pour un total de 18,87 m. Cette information pourrait permettre d'élaguer la liste des candidats possibles si un autre élément ne venait pas compliquer l'interprétation générale du site.

En effet, les deux extrémités de l'épave nous renseignent sur la forme générale du navire et indiquent une incompatibilité avec l'étrave située en surface. Les vestiges des sous-opérations 3A et 3B se rapprochent de la forme d'une barge (Figure 74), d'un radeau (Figure 22) ou encore d'une gabare (quoique peu documentée sur le territoire de la Nouvelle-France) (Figure 75), des navires caractérisés par une forme rectangulaire qui permettait de supporter une charge importante de matériel et souvent dotés de ponts et un fond plat. Ces navires se caractérisent également par des formes avant et arrière fortement similaires et sont généralement de longs navires assez fins, ce qui correspond aux vestiges. Les structures architecturales visibles, autant dans la sous-opération 3A que dans 3B, n'indiquent pas la présence d'un massif d'étrave ou d'étambot. Aucune pièce typique de ces arrangements n'apparait alors qu'il est clair que nous avons atteint les deux extrémités du site.

On en vient donc à émettre une nouvelle hypothèse qui suppose la coexistence de deux types de navires différents sur le même site. Un premier navire serait composé des vestiges enfouis et pourrait appartenir à un navire de transport de charge alors que l'étrave appartiendrait à un autre navire, possiblement de guerre et pour lequel différentes hypothèses ont été émises quant à son identité (IRHMAS 2024). Les données de la campagne de 2024 ne permettent pas d'apporter de nouveaux éléments à ces hypothèses, car il apparaît maintenant que les dimensions du site ne sont vraisemblablement pas celles du navire de l'étrave. Les niveaux stratigraphiques étant perturbés, ils ne peuvent pas contribuer à éclairer la situation.

Les navires de charge ont été employés au fort Saint-Jean à toutes les périodes même s'ils ont laissé peu de traces dans les documents écrits. Ils ont été nécessaires pour la construction des fortifications, pour le transport des matériaux et des hommes. Cruciaux pour la logistique, mais de moindre importance face aux navires de guerre, les navires de charge font l'objet de moins de soin pour leur construction, ce qui pourrait expliquer le faible nombre de fixations entre le bordé, la membrure et le

vaigrage. L'utilisation de pruche pour la membrure, une espèce de bois peu commune pour la construction navale, va également dans ce sens. On note cependant que les renforts longitudinaux sont tous faits en chêne, une espèce typique de la construction navale et réputée pour ses qualités mécaniques.

Ainsi, même si plusieurs données ont été recueillies sur le site BhFh-14 depuis le début du projet en 2016, il reste toujours de nombreuses zones d'ombre qui limitent l'interprétation du site. L'ensevelissement important des vestiges limite la progression des campagnes ce qui permet d'ajouter uniquement de petites sections de l'épave, ou des épaves chaque année. Un ouvrage de synthèse en fin de projet, permettra de consolider l'ensemble des données et d'offrir une interprétation complète.

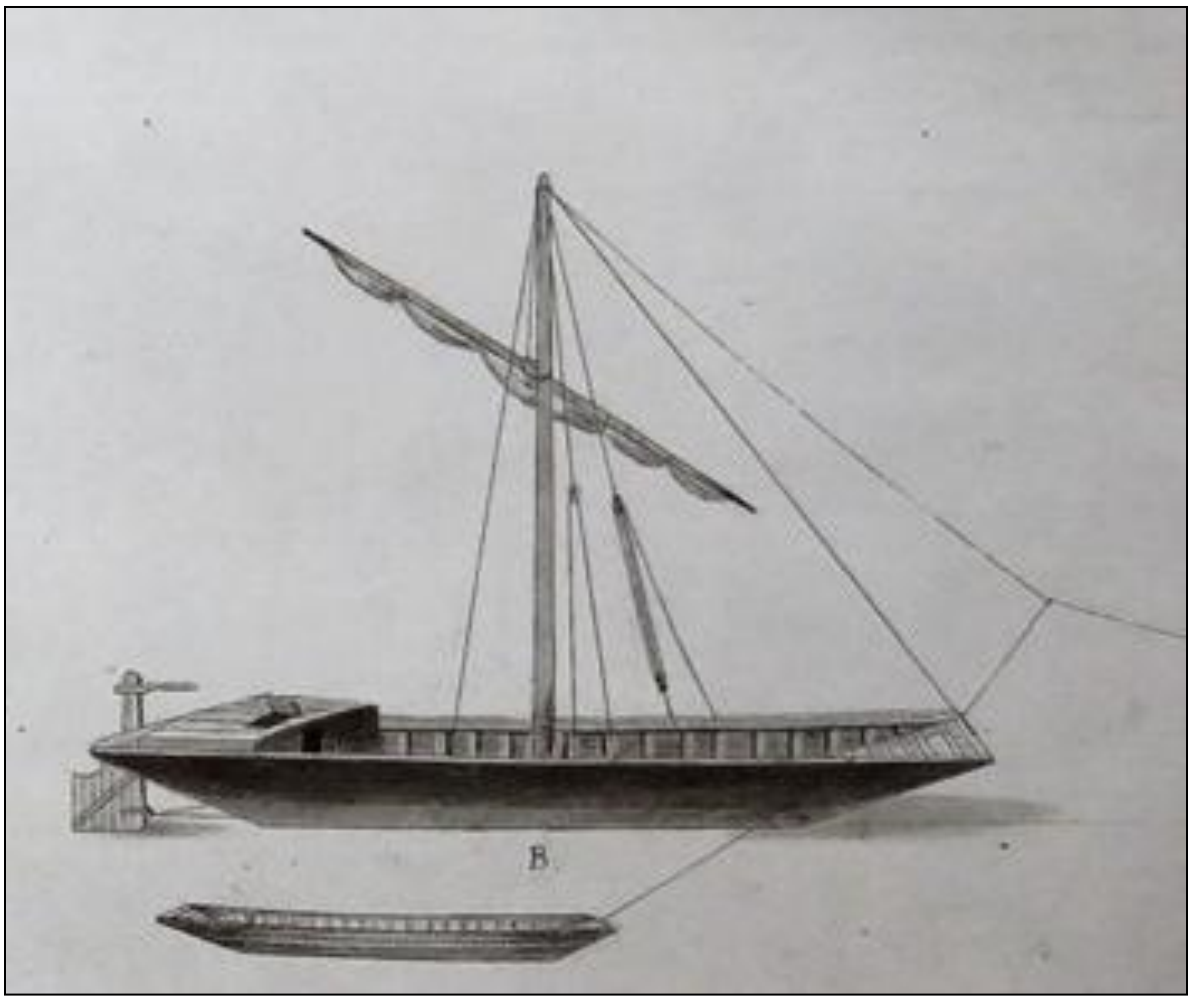

Figure 74 -Exemple d'une barge sous la marine de Louis XIV (Vergé-Franceschi & Rieth, 1992).

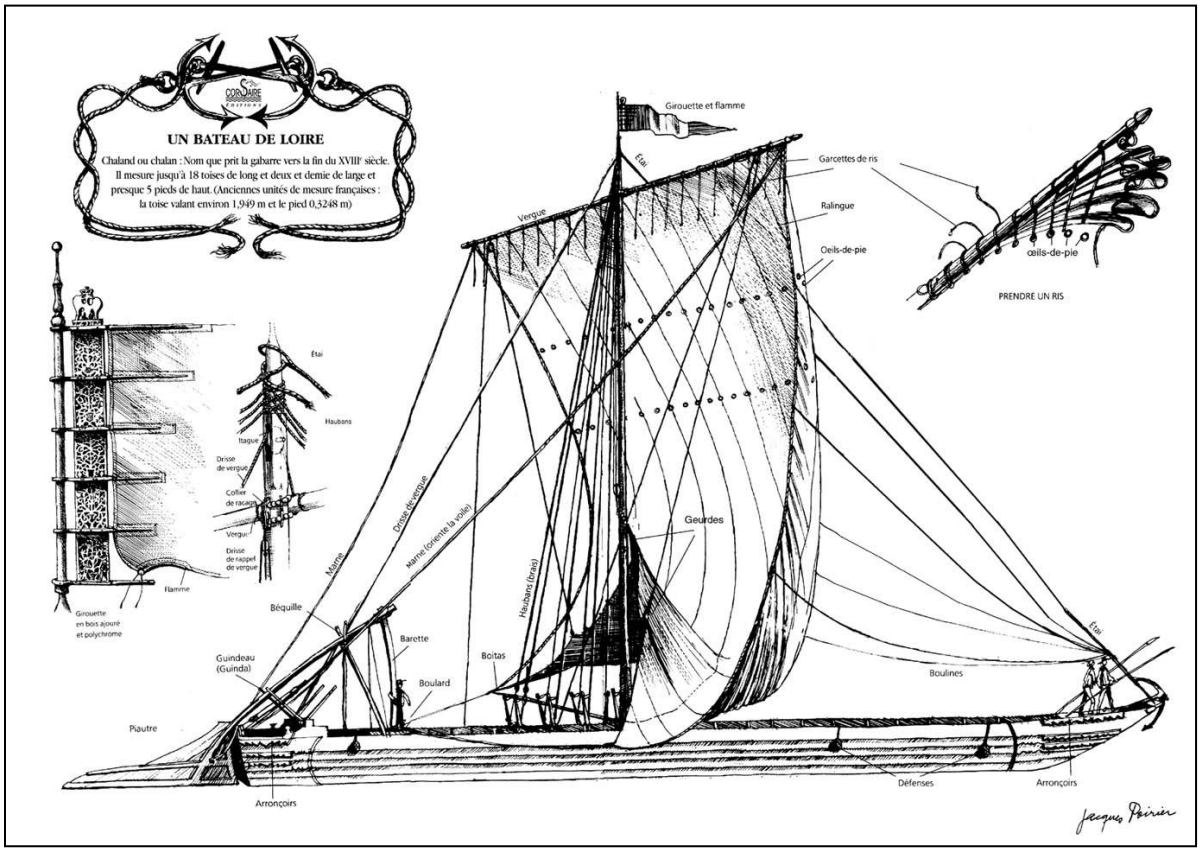

Figure 75 – Exemple d'une gabare de la Loire au 18e siècle (Poirier (s.a) Corsaire Éditions).

5. Conclusion et recommandations

Les opérations archéologiques de 2024 ont permis d'approfondir la documentation du site BhFh-14 avec l'ouverture de trois nouvelles sous-opérations. Elles ont permis notamment de délimiter la longueur totale du site et de mieux comprendre les deux extrémités du navire. Ces observations ont d'ailleurs ouvert la porte à une nouvelle hypothèse qui souligne l'incompatibilité entre l'étrave et les vestiges enfouis en termes de forme du navire. Seule la poursuite de la fouille permettra de statuer sur la nature réelle de BhFh-14.

D'une part, la datation de l'étrave permettrait de déterminer si les deux ensembles sont bels et bien distincts puisque les membrures ont été datées lors de cette campagne avec un *terminus post-quem* de 1739. D'autre part, la poursuite de la fouille sur les vestiges enfouis permettrait de documenter sa structure architecturale et de confirmer s'il s'agit bien d'un navire de transport. Il est à noter que le fond de l'épave n'a toujours pas été atteint et qu'aucun niveau stratigraphique n'est, pour le moment, directement associé au navire. De plus, la relation entre les rochers en surface et dans les niveaux archéologiques dans la zone ouest reste à déterminer puisque ces rochers pourraient être associés à l'abandon du navire.

À la suite des activités de 2024, l'IRHMAS recommande la poursuite de la fouille de BhFh-14 et de viser les objectifs suivants :

1. La datation dendrochronologique de l'étrave en favorisant une méthode peu intrusive afin de préserver son apparence.
2. La fouille du secteur ouest afin de comprendre l'association des rochers avec l'épave. Il serait important d'ouvrir une plus grande portion du site dans cette section tout en appliquant une méthodologie sécuritaire vu la taille de certaines des pierres. Une étude des caractéristiques de celles-ci pourrait permettre de savoir si elles sont d'origine locale.
3. La fouille du sud vers le nord en reprenant depuis les vestiges connus et révélés en 2024 afin de documenter les structures internes du navire en suivant les renforts longitudinaux à l'intérieur des membrures. Cela permettrait aussi de tirer avantage d'une zone déjà fouillée pour ouvrir plus en profondeur vers le centre du navire tout en gardant des conditions sécuritaires pour les plongeurs. Cela permettra également de documenter le décrochage que l'on peut observer entre l'orientation des membrures de la sous-opération 2B et 1B/2A (Figure 29)
4. L'IRHMAS recommande aussi de mettre à jour la vision stratégique entourant la suite des opérations archéologiques afin de planifier et coordonner non seulement l'ensemble des ressources

matérielles et financières essentielles à la continuité du projet, mais également celles nécessaires à la protection du site si le projet devait être interrompu. S'il y a un intérêt pour le retrait de sections du navire du lit de la rivière, celui-ci doit être connu dès maintenant afin de planifier adéquatement les fouilles ainsi que le processus de conservation.

5. Nous recommandons toujours d'assurer une surveillance accrue du site par les agents du Collège militaire royal de Saint-Jean et de la Corporation du Fort St-Jean. Cette collaboration active entre les travailleurs du site et les archéologues permettra la protection des vestiges contre une intrusion humaine malveillante.

6. L'IRHMAS recommande enfin de procéder à une recherche exhaustive des sources historiques et archivistiques afin de documenter la construction navale dans la vallée de la rivière Richelieu, de guider les fouilles archéologiques et de permettre d'avoir des données historiques disponibles dès le début du projet sur lesquelles les archéologues pourront s'appuyer au quotidien. Une attention particulière doit être apportée aux réseaux d'approvisionnement en bois du fort Saint-Jean.

Bibliographie

Artefactuel, 2016, *Mise à jour de l'étude de potentiel du fort Saint-Jean (40G) et analyse d'impacts dans le cadre des travaux des phases 2,3 et 4 du projet d'aménagement d'infrastructures souterraines et du projet de stabilisation et de renaturalisation des berges*. Beauharnois.

Barranco, A. *et al*., 1999, *Lake Champlain, Lake George and the Upper Richelieu River Naval and Military Vessel Inventory, 1742–1836*. Lake Champlain Maritime Museum, Basin Harbor.

de Boulamarque, François Charles. 1891. *Lettres de M. De Boulamarque au Chevalier de Lévis.* Imprimerie de L.-J. Demers & Frères. Québec. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k209889h.texteImage

Brisson, Réal. 1983. *La charpenterie navale à Québec sous le régime français.* Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.

Chapdelaine, Claude. (2004). «Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic: Découverte des premières pointes à cannelure au Québec » *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(1), 3.

Cloutier, Pierre, 2011. *LHN du fort-Saint-Jean. Rapport de l'intervention archéologique de 2009 de l'école de fouille de l'Université Laval.* Parcs Canada.

Cohn, A. B., Eddy, L., Petty, L., and Tichonuk, E., 1996, *Zebra Mussels and Their Impact on Historic Shipwrecks*, Lake Champlain Management Conference, Lake Champlain Maritime Museum, Ferrisburg, Vermont.

Corbett, Urbin, 198. *Military wharf (British Army), fort Saint-Jean, underwater explorations of the wharfing at Saint-Jean, BhFh-9*. MAC, Rapport non publié, Québec.

COSEPAC. 2014. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le chevalier cuivré (Moxostomahubbsi) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xiii + 81 p.(www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm).

Costan, Georges et Yves de Lafontaine 2000, *Présence de la moule zébrée dans le Saint-Laurent : à suivre…,* Centre Saint-Laurent, Environnement Canada, En ligne, [http://belsp.uqtr.ca/id/eprint/610/]

COVABAR, 2015. *Plan directeur de l'eau - Portrait du bassin versant de la Rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent, août 2015.* Beloeil.

Dagneau, Charles. 2004. «The 'Batteaux Plats' of New France» *International Journal of Nautical Archaeology,* 33(2): 281-296

Dalton, A. S., Margold, M., Stokes, C. R., Tarasov, L., Dyke, A. S., Adams, R. S., ... et Barnett, P. J. (2020). «An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex». *Quaternary Science Reviews*, 234, 106223.

Delmas, Vincent et Marijo Gauthier-Bérubé. 2017. *Inventaire subaquatique devant le Lieu historique national du Canada Fort-Saint-Jean. Activité 2016.* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

De Lévis, Chevalier de. 1889. *Journal des campagnes du Chevalier de Lévis en Canada. De 1756 à 1760.* C.O. Beauchemin & Fils, Montréal. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2098850.texteImage

Dollier de Casson, François. 1871[?]. *Histoire de Montréal, 1640-1672*. Société littéraire et historique de Québec. https://n2t.net/ark:/69429/m0pz51g0j73r

Filion, Mario, Jean-Charles Fortin, Robert Lagassé, Richard Lagrange, Lorne Huston, Pierre Lambert et Roland Viau, 2001. *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*. Collection les Régions du Québec n0 13. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

Filion, L., et Quinty, F. (1993). « Macrofossil and tree-ring evidence for a long-term forest succession and mid-Holocene hemlock decline » *Quaternary Research*, 40(1), 89-97.

Fortin, Réal, 1978, *Bateaux et épaves du Richelieu*. Saint-Jean- sur Richelieu : Éditions Milles Roches.

Fortin, Réal, 1988, *Bateaux et épaves du Richelieu*. Saint-Jean-sur-Richelieu : Éditions Milles Roches.

Franquet, Louis. 1889. *Voyages et mémoires sur le Canada par Franquet*. Institut canadien de Québec. Québec. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5685539s.texteImage

Gauvin, Robert, 1995, Guide des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada—Région du Québec. Parcs Canada.

Gouvernement du Québec, 2021, « La diversité des poissons : Bassin versant dans la rivière Richelieu », En ligne, [https://www.environnement.gouv.qc.ca/poissons/richelieu/richelieu.asp]

Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu, 2019. *Causes et Impacts des inondations passées dans le bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu. Renseignements historiques sur les inondations.* Un rapport à la commission mixte internationale.

GRDH. 2023. *Identification microscopique. Campagne archéologique 2023. Musée du Fort Saint-Jean.* Rapport non-publié.

IRHMAS, 2018. *Inventaire subaquatique devant le LHNC Fort-Saint-Jean. Activités 2017.* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

IRHMAS, 2019. *Interventions archéologiques subaquatiques devant le LHNC Fort-Saint-Jean (Été 2018).* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

IRHMAS, 2020. *Interventions archéologiques subaquatiques devant le LHNC Fort-Saint-Jean (Été 2019).* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

IRHMAS 2022. *Inventaire archéologique subaquatique des vestiges du site d'épave BhFh-14.* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

IRHMAS 2024. *Fouille archéologie subaquatique (2023).* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

Jones, Olive R et Catherine Sullivan. 1985. *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*. Parcs Canada.

Lamontagne, L., Martin, A., Cossette, J.-M. et Grenon, L. (2001). «Étude pédologique du comté de Saint-Jean (Québec) » *Bulletin d'extension* (12).

Lépine, André, 1978a, *Reconnaissance archéologique subaquatique dans le Richelieu, phase I, été 1978*. MAC, rapport inédit, 51 p.31-35

Lépine, André, 1978b, *Reconnaissance archéologique subaquatique dans le Richelieu, projet 78.01, été 1978*. MAC, rapport inédit, 55 p.

Lépine, André, 1979, *Reconnaissance archéologique subaquatique dans le Richelieu, phase II*. MAC, rapport inédit, 74 p.

Lépine, André, 1980a, *Reconnaissance archéologique dans la rivière Richelieu, à l'aide d'un sonar à projection latérale, rapport préliminaire*. MAC, rapport inédit, 14 p.

Lépine, André, 1980b, *Reconnaissance archéologique subaquatique dans la rivière Richelieu, phase*

III. MAC, rapport inédit, 139 p.

Lépine, André, 1983, *La Richelieu archéologique*. Société du Musée Militaire et Maritime de Montréal, Montréal.

M'Seffar, J. (2009*). Érosion des sols agricoles en Estrie, causes et conséquences*. Mémoire de Maitrise. Université de Sherbrooke. 163 p.

Mabit, L., Bernard, C., & Laverdière, M. R. (2000). « L'étude de l'érosion hydrique au Québec » *Vecteur environnement* 33(200), 34-43.

Mabit, L., Duchemin, M., Laverdière, M. R., & Bernard, C. (2004). « Quantification de l'érosion hydrique et étude de l'origine des sédiments colmatant la frayère de la rivière Boyer (Québec) » *Vecteur environnement* 37(2), 80.

Métreau, Létitia (Éd.), 2016, Identifier la céramique au Québec.

MFFP, 2022a, « La moule quagga *(Dreissena bugensis)* », En ligne [https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/moule-quagga/]

MFFP, 2022b., « La moule zébrée *(Dreissena polymorpha)* », En ligne [https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/moule-zebree/]

de Montcalm, Louis-Joseph. 1895. *Journal du Marquis de Montcalm durant ses camapgnes en Canada de 1756 à 1759*. Imprimerie de L.-J. Demers & Frères. Québec. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k209891t.texteImage

Musée McCord, s.d., en ligne, [https://collections.musee-mccord-stewart.ca/fr/objects/96546/lily-lake-st-john]

Nayler, Peter, 1993, « Military Button Manufacturers from the London Directories 1800-1899 », Parcs Canada.

Office of National Marine Sanctuaries, 2013, *Thunder Bay National Marine Sanctuary Condition Report 2013*. U.S. Department of Commerce, National Oceanic and Atmospheric Administration, Office of National Marine Sanctuaries, Silver Spring, MD. 80 pp.

Parcs Canada, 2008, Liste des matériaux et des fonctions selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada—Région de Québec. Parcs Canada, Gestion du patrimoine culturel.

Richard, P. (2020). «Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien. Chapitre 2, pp 23-60: "Kruger 2: un site du Paléoindien recent à Bromption" » sous la direction de Claude Chapdelaine et Éric Graillon, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec 39, 293 pp.

Ringer, Jim, 1976, *Underwater survey in Ontario and Québec, 1975*. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

Romme, Nicolas Charles. 1792. *Dictionnaire de la marine françcaise*. Chez Barrois l'ainé, Libraire. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57125662.texteImage

Sévigny, Paul-André. 1983. *Commerce et navigation sur le canal Chambly : aperçu historique*. Ottawa; Parcs Canada.

Simoneau, M. et Thibault G. (2009). *État de l'écosystème aquatique du bassin versant de la rivière Richelieu : faits saillants 2005-2007*. Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement, ISBN 978-2-550-56454-6 (PDF), 23 p.

The Potteries, s.d., en ligne, [https://www.thepotteries.org/mark/p/podmore_walker.html]«

Treyvaud, Geneviève. 2010. *Site du fort Saint-Jean. Chantier-école de l'Université Laval au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu. Été 2009.* Université Laval.

Vergé-Franceschi, Michel & Éric Rieth. 1992. *Voiles et voiliers au temps de Louis XIV*. Éditions du May.

Waters, T. F. 1995. «Sediment instreams. Sources, biological effects and control. Bethesda, Maryland » *American Fisheries Society Monograph* 7

Watzin, Mary C., Arthur B. Cohn et Bryan P. Emerson, 2001, *Zebra Mussels, Shipwrecks and the Environment, Final Report, May 2001,* University of Vermont, Lake Champlain Maritime Museum.

s.a., 2011, *Réserve de biodiversité projetée Samuel-de-Champlain, Plan de conservation,* Stratégie québécoise des aires protégées, En ligne, [https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/SD_Champlain/PSC_SD-champlain.pdf]

6. **Annexe 1 – Inventaire archéologique**

Code Borden	Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Description	Datation	Commentaires	No. Cat.	Photos	Destin
BhFh-14	3A01	1.1.2.61	TCF blanche	Bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord portant un décor peint sous la glaçure, polychrome (bleu, jaune et noir) à motif floral et de lignes soulignant la lèvre, présentant une altération moyenne	post 1830	pouvant être du pearlware (1.1.2.51)		53-54, 114-119	réenfoui
BhFh-14	3A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond portant un décor imprimé bleu, à motif indéterminé pouvant être un motif Willow	post 1840			114-119	réenfoui
BhFh-14	3A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Élément de préhension - anse	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment d'anse en demi-bobine	post 1840			53-54, 114-119	réenfoui
BhFh-14	3A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	2	0	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragments de fond à pied annulaire	post 1840	pouvant appartenir aux objets déjà décrits		114-119	réenfoui
BhFh-14	3A01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	inc	Fragments jointifs de base et de paroi d'une bouteille à corps de section circulaire et à cul à enfoncement en cloche avec gros mamelon				55-57, 114-115, 120-121	réenfoui

BhFh-14	3A01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire				114-115, 120-121	réenfoui
BhFh-14	3A01	2.3.1.2	V Coul transp vert foncé brit	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	frag	Fragment de base de bouteille à corps de section circulaire et à cul à enfoncement sphérique, présentant des traces de pontil au sable				55-57, 114-115, 120-121	réenfoui
BhFh-14	3A01	3.1.2.1	Cuivre ind	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	ent	Pièce de monnaie canadienne de 1 cent, présentant sur l'avers le portrait de la Reine Élizabeth II couronnée, et sur le revers la valeur de la pièce et la date avec un rameau de feuilles d'érable, portant les inscriptions sur l'avers "ELIZABETH II D. G. REGINA" et sur le revers "1 CENT / 1984 CANADA"	1984			114-115, 122-123	réenfoui
BhFh-14	3A01	3.1.2.2	Laiton	Dé à coudre	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	ent	Petit dé à coudre présentant de petites dépressions circulaires régulières sur tout son pourtour et son sommet, à rebord orné et portant		pouvant être un outil ou un élément décoratif		114-115, 122-127	réenfoui

										l'inscription "A REWARD"					
BhFh-14	3A01	7.99	Matériau composite autre	Cartouche	1	1	3.9.2.1	Chasse/guerre, munitions	comp	Cartouche de type 303 britannique, à culot à bourrelet, à blanc détonnée, portant les inscriptions "D[…]C / C II"				114-115, 122-123	réenfoui
BhFh-14	3A01	5.5.7	Cuir	Chaussure - semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	frag	Fragment de semelle intérieure cousue, présentant de petites perforations traversantes ainsi que des perforations indéterminées sur son pourtour pouvant avoir servi pour le chevillage				58-61, 114-115	réenfoui
BhFh-14	3A01	5.5.7	Cuir	Chaussure ?	3	0	4.4.3	Chaussures	frag	Fragments de cuir mince présentant de nombreuses petites perforations de couture ainsi que des perforations arrondies à rectangulaires de plus grande taille pouvant avoir servi pour le chevillage		pouvant être des fragments de chaussure et pouvant appartenir à l'objet précédent		58-61, 114-115	réenfoui
BhFh-14	3A01	5.5.7	Cuir	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments présentant des traces de découpe		pouvant être des retailles		58-61, 114-115	réenfoui
BhFh-14	3A01	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Plomb de pêche	1	1	3.4	Pêche	comp	De forme circulaire présentant une perforation				114-115, 122-123	réenfoui

										circulaire traversante					
BhFh-14	3A01	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Plomb de pêche	1	1	3.4	Pêche	ent	Plomb de forme quadrangulaire présentant une perforation circulaire à son sommet				114-115, 122-123	réenfoui
BhFh-14	3A01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section carrée et à tête bombée, longueur restante: 12,5 cm				114-115, 128-129	réenfoui
BhFh-14	3A01	7.6	Fer et bois	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	inc	Clou à tige et tête probablement quadrangulaires pris dans un fragment de bois				114-115, 128-129	réenfoui
BhFh-14	3A01	3.1.1.1	Fer ind	Chaîne	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de chaîne à 8 maillons dont 1 est 2 fois plus gros que les autres				114-115, 128-129	réenfoui
BhFh-14	3A99	7.6	Fer et bois	Hache	1	1	1.2.1.1	Bois, outils	recon	Hache à équarrir				130-131	réenfoui
BhFh-14	3A01	7.99	Matériau composite autre	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Tige en bois de section circulaire au sommet arrondi enroulé de papier collant noir				114-115	réenfoui
BhFh-14	3A02	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord à marli et bouge concaves et naissance du pied, portant un décor de type Shell Edge, bleu, à rebord non ondulé	1840-1870			43-44, 51-52	réenfoui

BhFh-14	3A02	1.1.1.51	TCG Angleterre	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de paroi				43-44, 51-52	réenfoui
BhFh-14	3A02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	recon	Fourneau incomplet avec talon et partie du tuyau				45-47, 51-52	réenfoui
BhFh-14	3A02	3.1.1.3	Fonte	Boulet	1	1	3.7.3.1	Guerre, artillerie, munitions	ent	Diamètre: 8,8 cm				39-40, 51-52	conservé
BhFh-14	3A02	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Balle	1	1	3.9.2.1	Chasse/guerre, munitions	ent	Balle de forme sphérique régulière, diamètre: 1,75 cm				39-40, 51-52	conservé
BhFh-14	3A02	6	Matériau indéterminé	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Amas de forme et surface irrégulières présentant plusieurs creux, de couleur grise, présentant une texture sableuse et un peu friable		pouvant être un déchet de combustion ou un matériau ou amalgame de matériaux ayant fusionné sous l'effet de la chaleur?		41-42, 51-52, 132-134	conservé
BhFh-14	3A02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	frag	Fragment de tige de section quadrangulaire présentant une altération importante					réenfoui
BhFh-14	3A02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Tige de section quandrangulaire s'amincissant en pointe vers une extrémité, longueur restante: 37,7 cm				49-52	réenfoui
BhFh-14	3B01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragments jointifs de paroi	post 1830			108-109	réenfoui
BhFh-14	3B01	2.1	Verre Incolore (V)	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de goulot à lèvre aplatie et bague arrondie, présentant des traces de moule en plusieurs parties, de				25-26, 35-36	réenfoui

										fabrication entièrement mécanisée				
BhFh-14	3B01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	frag	Fragments jointifs de col et d'épaule d'une bouteille à corps de section circulaire, à col renflé au centre et à épaule arrondie				25-26, 35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau portant un décor moulé à motif d'effigie				108-109	réenfoui
BhFh-14	3B01	2.4.3	V Polychrome agate	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	comp	Bille en verre incolore à décor de spirales en verre opaque, polychrome (blanc, bleu, jaune et rouge)		en verre soufflé, pouvant être de fabrication artisanale (ca. 1850-1920)		31-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	7.99	Matériau composite autre	Douille	1	1	3.9.2.1	Chasse/guerre, munitions	comp	Douille de calibre .303 British, à culot à bourrelet, à blanc non détonnée, portant les inscriptions "D[…]C / C II"				35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	7.99	Matériau composite autre	Cartouche	1	1	3.9.2.1	Chasse/guerre, munitions	comp	Cartouche de type .303 British, à blanc, détonnée, portant les inscriptions "LAC / 19 / I[…] /VII"				35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	frag	Fragment de brique commune présentant une dépression arrondie sur une face				27-28, 35-36	réenfoui

BhFh-14	3B01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Grosse tige de section circulaire en forme de J présentant une extrémité en pointe et une extrémité évasée et aplatie, présentant une altération importante, longueur max: 34,9 cm; largueur max: 13,3 cm; diamètre de la tige: 1,7 cm		pouvant être un crochet ?		29-30, 35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section carrée et à tête carrée, présentant une altération importante				29-30, 35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section quadrangulaire et à tête évasée probablement quadrangulaire, tige: 1,1 x 0,7 cm; longueur restange: 12,2 cm				29-30, 35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section quadrangulaire et à tête évasée probablement quadrangulaire, tige: 1,1 x 0,8 cm; longueur restange: 8 cm				29-30, 35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section quadrangulaire à tête X, tige: 1,1 x 0,7 cm; longueur restante: 9,4 cm				29-30, 35-36	réenfoui

BhFh-14	3B01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	comp	Longueur restante: 13,1 cm, présentant une altération importante				29-30, 35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	4.1.7	Schiste ou ardoise	Tuile	3	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Dont 1 présentant un bord découpé				27-28, 35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	5.1.4	Coquille	Coque de noix de coco	1	1	6.2	Végétaux	inc	Fragment de coque de noix de coco vide				35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	5.2.3	Bois	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Pièce de section probablement quadrangulaire, présentant au moins 2 faces plane				35-36	réenfoui
BhFh-14	3B01	5.1.1	Os	Ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os long de gros mammifère présentant des traces de découpe à la scie				35-36	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de rebord à lèvre renflée				62-63	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de paroi portant un décor peint polychrome (indéterminé et vert) à motif probablement floral, présentant une altération moyenne	post 1830			62-63	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de paroi portant un décor à l'engobe brun à motif de lignes	post 1830			62-63	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs de rebord	post 1830			62-63	réenfoui

										ondulé à marli légèrement concave				
BhFh-14	3B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragments jointifs de rebord et fond d'assiette à lèvre légèrement renflée et bouge concave	post 1840			1-4, 62-63	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette ?	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs de rebord et de bouge et fragments de fond	post 1840	certains pouvant appartenir à l'objet précédent		1-4, 62-63	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond et bouge	post 1840			62-63	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de paroi carénée	post 1840			62-63	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.3.99	PF indéterminée	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de rebord ondulé portant un décor moulé à motif indéterminé comportant de fines volutes				62-63	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.99	Céramique Altérée	Contenant ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de paroi présentant une altération importante ne permettant pas une bonne lecture de l'objet				62-63	réenfoui
BhFh-14	3B02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de paroi plate				64-65	réenfoui
BhFh-14	3B02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	frag	Base de bouteille à corps de section circulaire au talon renflé et au cul à enfoncement sphérique,				64-65	réenfoui

										présentant une altération légère				
BhFh-14	3B02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	frag	Fragment d'épaule et fragment de paroi de bouteille à corps de section circulaire, présentant à l'épaule des traces de moule en plusieurs parties		pouvant appartenir aux objets déjà décrits et pouvant être du verre britannique (2.3.1.2)		5-6, 64-65	réenfoui
BhFh-14	3B02	2.3.1.2	V Coul transp vert foncé brit	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	frag	Fragment de fond à cul à enfoncement conique de bouteille à corps de section circulaire, présentant des traces de pontil au sable				5-6, 64-65	réenfoui
BhFh-14	3B02	2.3.1.2	V Coul transp vert foncé brit	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	inc	Base et paroi de bouteille à corps de section circulaire et au cul à enfoncement conique présentant des traces de pontil au sable				64-65	réenfoui
BhFh-14	3B02	2.99	Verre altéré	Indéterminé	4	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragments indéterminés présentant une altération importante pouvant être liée à la chaleur, en verre teinté indéterminé				64-65	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau portant un décor moulé à motif				7-8, 23-24, 74-75	réenfoui

										indéterminé, ressemblant à une roue				
BhFh-14	3B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau		pouvant appartenir à l'objet précédent		74-75	réenfoui
BhFh-14	3B02	3.1.2.2	Laiton	Épingle	1	1	7.1	Indéterminé	ent	Épingle à tête enroulée, longueur: 3,2 cm				72-75	réenfoui
BhFh-14	3B02	3.1.2.2	Laiton	Bouton	1	1	4.4.2.1	Attaches - identification militaire	comp	Bouton à œillet soudé, à dos plat dont la face est manquante, portant au dos les inscriptions "HEBBERT & CO."	1852-1894			66-71, 74-75	réenfoui
BhFh-14	3B02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment en arc de cercle présentant des traces de découpe		pouvant être une retaille		9-10, 74-75	réenfoui
BhFh-14	3B02	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment mince		pouvant être une retaille ?		74-75	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	frag	Brique commune présentant une empreinte de chat, L: 20,6 cm; l: 10 cm; H: 6 cm				82-83	conservé
BhFh-14	3B02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	frag	Fragment de brique commune				78-79	réenfoui
BhFh-14	3B02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique ?	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	comp	Très petite brique (?), dimensions: 4,3 x 2,1 x 1,2 cm		pouvant être un carreau de revêtement		11-12, 78-79	réenfoui
BhFh-14	3B02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	frag					37-38, 78-79	réenfoui
BhFh-14	3B02	4.1.7	Schiste ou ardoise	Tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag					78-79	réenfoui
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section				80-81	conservé

										rectangulaire et à tête rectangulaire et bombée, longueur restante: 9,5 cm, présentant une altération importante					
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section rectangulaire, longueur restante: 8 cm, présentant une altération importante				80-81	conservé
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section rectangulaire et à tête indéterminée, longueur restante: 10,6 cm, présentant une altération importante				80-81	conservé
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	inc	Fragment de tige de section rectangulaire, longueur restante: 12,5 cm, présentant une altération importante				80-81	réenfoui
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	3	0	4.7.2.3	Fixations - clous	frag	Fragment de tête et fragments de tige, présentant une altération importante		pouvant appartenir aux objets déjà décrits		80-81	réenfoui
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section rectangulaire et à tête indéterminée, longueur restante: 10,8 cm, présentant une altération importante				80-81	conservé

BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	comp	Clou à tige de section quadrangulaire, longueur restante: 19 cm, présentant une altération importante		provient de l'épave		15-16	conservé
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	comp	Clou à tige quadrangulaire et tête indéterminée, longueur restante: 12,6 cm, présentant une altération importante		provient de l'épave		15-16	conservé
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	inc	Tige de clou quadrangulaire, longueur restante: 11 cm, présentant une altération importante		provient de l'épave		15-16	conservé
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige quadrangulaire et tête indéterminée, longueur restante: 8,7 cm, présentant une altération importante		provient de l'épave		15-16	conservé
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clous à tige quadrangulaire et à tête bombée, longueur restante: 9,6 cm et 11,2 cm, présentant une altération importante				17-18	conservé
BhFh-14	3B02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige carrée et tête indéterminée, longueur restante: 19 cm,				17-18	conservé

										présentant une altération importante				
BhFh-14	3B02	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	comp	Longueur restante: 13,3 cm, présentant une altération importante		provient de l'épave ?		15-16	conservé
BhFh-14	3B02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de tige de section circulaire, diamètre: 2,4 cm; longueur restante: 10,4 cm, présentant une altération très importante		provient de l'épave		15-16	réenfoui
BhFh-14	3B02	3.1.1.1	Fer ind	Fer à cheval	1	1	4.8.5	Décoration	comp	Petit fer à cheval présentant 5 perforation circulaires, présentant une altération moyenne				19-20	réenfoui
BhFh-14	3B02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment tubulaire présentant des traces de découpe à la scie (?), présentant une altération importante				21-22	réenfoui
BhFh-14	3B02	3.1.2.2	Laiton	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de plaque aux rebords légèrement irréguliers, présentant 2 perforation circulaire, présentant une altération moyenne				13-14	réenfoui
BhFh-14	3B02	4.1.10	Quartz	Pierre	1	1	6.3	Minéraux	frag	Fragment de pierre de type quartz					réenfoui

BhFh-14	3B02	7.6	Fer et bois	Indéterminé	1	2	7.1	Indéterminé	frag	Planche portant un clou à tige de section quadrangulaire et à tête rectangulaire, L: 76 cm; l: 20 cm; h: 4,5 cm				135-139	conservé
BhFh-14	3B02	5.1.1	Os	Ossements	8		6.1.1.1	Mammifères	frag	Dont au moins 3 fragments de gros mammifère et 1 fragment d'os blanchi				76-77	réenfoui
BhFh-14	3C01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de rebord à lèvre éversée				93-94	réenfoui
BhFh-14	3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette creuse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragments à rebord ondulé, à marli et bouge concave et à fond à pied annulaire, dont 2 sont jointifs, portant un décor imprimé bleu à motif indéterminé, pouvant être le motif "Sirius"	post 1840			91-94	réenfoui
BhFh-14	3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	1	0	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de fond portant un décor imprimé bleu à motif indéterminé comportant au moins 2 personnages se tenant debout à l'extérieur, pouvant être le motif "Sirius"	post 1840	pouvant appartenir à l'objet précédent		91-94	réenfoui
BhFh-14	3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond apode portant un décor imprimé bleu à motif indéterminé	post 1840			91-94	réenfoui

										avec une bordure comportant des éléments de type "seaweed"					
BhFh-14	3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Cinq fragments de rebord et 2 fragments de fond à pied annulaire, portant un décor imprimé bleu à motif "Lily Lake" portant une marque imprimée en bleu des armoiries de la Couronne avec les inscriptions "BRITISH AMERICA / […] & Co / MANU[…] / Lily La[ke] / (St. John's)"	1840-1856	produit par Podmore & Walker (1834-1856), probablement dans les années 1840 ou 1850. Ce motif fait partie d'une série de motif réalisés à partir des œuvres de W.H. Bartlett, un artiste et topographe anglais		89-94, 99-100	réenfoui
BhFh-14	3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de paroi portant un décor imprimé bleu ou noir à motif indéterminé comportant des éléments floraux	post 1840			91-94	réenfoui
BhFh-14	3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	2	0	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de fond et fragment de paroi portant un décor imprimé bleu à motif indéterminé	post 1840	pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits		91-94	réenfoui
BhFh-14	3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	recon	Bol à lèvre légèrement évasée, à paroi carénée dans sa partie inférieure et à pied annulaire	post 1840			91-94	réenfoui

BhFh-14	3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	3	0	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragments de paroi	post 1840	pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits		91-94	réenfoui
BhFh-14	3C01	2.1	Verre Incolore (V)	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de paroi				103-104	réenfoui
BhFh-14	3C01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	frag	Fragment d'épaule et fragment de paroi de bouteille à corps de section circulaire				103-104	réenfoui
BhFh-14	3C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Fragment de fourneau et tuyau avec éperon, portant une inscription en relief "T.W & Co / EDINR"	1823-1876	du fabricant écossais Thomas White & Co de Edinburgh		95-98	réenfoui
BhFh-14	3C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau				95-98	réenfoui
BhFh-14	3C01	3.1.2.2	Laiton	Épingle	2	2	7.1	Indéterminé	comp	Épingles à tête enroulée, longueur: 2,9 cm et 3,5 cm				87-88	réenfoui
BhFh-14	3C01	3.1.2.2	Laiton	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Disque dentelé de type engrenage, diamètre: 3,35 cm				87-88	réenfoui
BhFh-14	3C01	3.1.2.2	Laiton	Douille	1	1	3.9.2.1	Chasse/guerre, munitions	comp	Douille de calibre .22LR				87-88	réenfoui
BhFh-14	3C01	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment souple présentant un rebord				101-102	réenfoui
BhFh-14	3C01	5.5.7	Cuir	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment épais présentant des traces de découpe		pouvant être une retaille		101-102	réenfoui

BhFh-14	3C01	3.1.1.1	Fer ind	Lime	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	inc	Fragment de lime, longueur restante: 17,3 cm				105-107	réenfoui
BhFh-14	3C01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section rectangulaire, longueur restante: 16 cm				105-107	réenfoui
BhFh-14	3C01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section rectangulaire, longueur restante: 13,5 cm				105-107	réenfoui
BhFh-14	3C01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section rectangulaire, longueur restante: 11,6 cm				105-107	réenfoui
BhFh-14	3C01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	inc	Clou à tige de section rectangulaire, longueur restante: 8 cm				105-107	réenfoui
BhFh-14	3C01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	recon	Clou à tige de section rectangulaire, longueur restante: 10,2 cm				105-107	réenfoui
BhFh-14	3C01	5.1.1	Os	Ossements	6		6.1.1.1	Mammifères	frag	Dont 4 fragments d'os de gros mammifère (bœuf?) dont 1 présentant des traces de découpe à la scie et 1 fragment d'os blanchi				84-86	réenfoui
BhFh-14	3C99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de rebord portant un décor à l'éponge rose	1820-1870			110-111	réenfoui
BhFh-14	3C99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de paroi	post 1830			110-111	réenfoui
BhFh-14	3C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	1	1	4.99	Consommation indéterminée	frag	Fragment de jonction bouge-marli portant un décor imprimé	post 1840			110-111	réenfoui

										bleu à motif indéterminé comportant des éléments géométriques et floraux					
BhFh-14	3C99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	frag	Fragment de fond et fragment de paroi de bouteille à corps de section circulaire				110-111	réenfoui
BhFh-14	3C99	2.3.1.2	V Coul transp vert foncé brit	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	frag	Fragments jointifs de fond de bouteille à corps de section circulaire et cul à enfoncement conique présentant des traces de pontil au sable				110-111	réenfoui
BhFh-14	3C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau portant un décor moulé à motif indéterminé comportant des côtes				110-111	réenfoui
BhFh-14	3C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau		pouvant appartenir à l'objet précédent		110-111	réenfoui
BhFh-14	3C99	5.5.7	Cuir	Chaussure - semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	comp	Semelle à bout carré cousue, présentant sur son pourtour une rangée de petites perforations à l'exception du talon où les perforations présentent une forme oblongue et sont de plus grande dimension et qui comporte				110-113	réenfoui

										quelques perforations arrondies éparses, longueur: 24,8 cm; largeur max: 8,4 cm					
BhFh-14	3C99	5.5.7	Cuir	Chaussure	1	0	4.4.3	Chaussures	frag	Fragment de dessus de chaussure présentant sur son rebord inférieur une rangée de perforation arrondies à rectangulaires et 2 séries de petites perforations sur sa partie supérieure		pouvant appartenir à l'objet déjà décrit		110-113	réenfoui
BhFh-14	3C99	5.5.7	Cuir	Chaussure ?	1	0	4.4.3	Chaussures	frag	Fragment présentant une série de perforations arrondies à rectangulaires sur 1 rebord		pouvant appartenir à l'objet déjà décrit		110-113	réenfoui
BhFh-14	3C99	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	inc	Clou à tige de section carrée et à tête en rosace (?), longuer restante: 6,4 cm				110-111	réenfoui
BhFh-14	3C99	4.1.7	Schiste ou ardoise	Tuile	1	1	4.7.1	Matériaux de construction	frag	Fragment de rebord				110-111	réenfoui
BhFh-14	3C99	3.1	Métaux et alliages	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Élément circulaire mince en métal plus ou moins flexible et friable		pouvant être un fond de boîte de conserve ou d'objet similaire		110-111	réenfoui

7. **Annexe 2 : Rapport de dendrochronologie**

GRDH

GROUPE DE RECHERCHE
EN DENDROCHRONOLOGIE
HISTORIQUE

SIÈGE SOCIAL: UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

C.P. 6128, SUCC. CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3C 3J7

NUMÉRO D'ENTREPRISE: 1160529856

INFO@GRDH-DENDRO.COM
GRDH-DENDRO.COM

Réf.: 2024-12-D99

À l'attention de :

Marijo Gauthier-Bérubé
Archéologue chargée de projet
archeo@mfsj.ca

Christian Bélanger
Chargé de projet
Groupe de recherche en
Dendrochronologie historique
c.belanger@grdh-dendro.com

Avec la collaboration de
Alex Lefrançois-Leduc
a.lefrancoisleduc@grdh-dendro.com

ANALYSE DENDROCHRONOLOGIQUE ET IDENTIFICATION D'ESSENCE

Site du Fort Saint-Jean,

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Montérégie (Québec)

Montréal, le 1er avril 2025

Table des matières

Introduction **131**

Chapitre 1. La dendrochronologie : les principes **133**

L'interdatation 133
L'analyse par essence forestière 135
La provenance géographique 135
L'incertitude liée à l'absence de l'écorce 136
Les limites 136

Chapitre 2. La dendrochronologie : la méthodologie **137**

Les étapes de l'analyse dendrochronologique 137
Identification des essences forestières 138
Analyse dendrochronologique 138

Chapitre 3. Le corpus de données et la stratégie d'analyse **139**

Identification, caractéristiques et traitement des échantillons 139
L'analyse dendrochronologique 142

Chapitre 4. Résultats d'analyse et datation des échantillons **144**

Chapitre 5. Interprétation des résultats **145**

Conclusion **149**

Remerciements **151**

Bibliographie **152**

Annexe 1. Description des essences **154**

Annexe 2. Synchronisation entre la chronologie EFJtscaM1 et les chronologies de référence **157**

Liste de figures

Figure 1. Construction d'une chronologie de référence par recoupement de séries mesurées sur des bois provenant de sites archéologiques, de constructions anciennes et d'arbres vivants (Poudret-Barré, 2007). 134

Figure 2. La structure de l'arbre (Lefrançois-Leduc, 2014). 136

Figure 3. Le rayon mesuré EFJ5A avec le nœud (flèche rouge). 147

Liste de tableaux

Tableau 1. Identification de l'essence de bois des échantillons 140

Tableau 2. Corpus de données pour l'analyse dendrochronologique 142

Tableau 3. Liste des référentiels et chronologies de site pour la pruche du Canada retenus pour l'analyse. 143

Tableau 4. Taux de corrélation de la chronologie EFJtscaM1 avec les référentiels retenus pour l'analyse 144

Tableau 5. Résultats d'analyse des membrures de l'épave du Fort Saint-Jean 148

Introduction

Le Groupe de recherche en dendrochronologie historique (GRDH) a été mandaté par l'Institut de recherche en histoire maritime et archéologie subaquatique (IRHMAS) pour procéder à la datation de cinq membrures ainsi qu'à l'identification de l'essence de 24 autres composantes de bois issues de l'épave d'un bateau. Ces vestiges reposent sous la portion de la rive du Richelieu attenante à la propriété du Collège militaire Saint-Jean dans la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La découverte de l'épave (site BhFh-14) remonte à 2016 (Delmas & Gauthier-Bérubé 2017). Elle avait été alors identifiée comme étant les vestiges d'un quai, du fait que les seuls éléments visibles consistaient en l'extrémité d'une série alignée de poteaux verticaux. De nouveaux relevés visuels effectués en 2017 ont permis d'observer la présence d'un segment d'étrave, puis la fouille de sondages effectuée en 2018 a permis de déterminer que l'ensemble des vestiges sont interreliés et appartiennent à une épave unique de navire (IRHMAS 2018 et 2019).

Une nouvelle intervention menée en 2023 (IRHMAS 2024)[3] a permis la fouille de trois sections étendues de l'épave (sous-opérations BhFh-14A, B et C) et le prélèvement des échantillons qui nous été confiés pour analyse. Les cinq membrures à dater proviennent du flanc tribord (sous-opération BhFh-14B) tandis que les 28 échantillons soumis pour identification d'essence concernent un large éventail des composantes dégagées de l'épave.

Le fort Saint-Jean jouit depuis 1923 du statut de Lieu historique national du Canada en raison des bâtiments patrimoniaux qu'il recèle et de l'ancienneté de son occupation qui remonte à 1666, date à laquelle y est érigé un premier fortin bastionné en bois destiné à contenir les raids menés par les nations iroquoises contre la colonie française. Une fois convenue une trêve avec ces dernières, ce premier établissement fut laissé à l'abandon en 1672. Un nouveau fort constitué de murailles en pierre est construit en 1748 dans la foulée des guerres qui conduiront à la conquête du Canada. Incendié en 1760, ce fort sera reconstruit en 1775, cette fois-ci par les Britanniques, dans le cadre de la guerre d'indépendance en cours des colonies américaines. Il sera grandement endommagé en 1776 lors d'un long siège mené par les troupes américaines pour être finalement reconstruit à nouveau en 1839. Le site conserve encore aujourd'hui certains bâtiments et autres installations associées à ce quatrième et dernier fort datant du XIX^{e} siècle.

Le site du fort Saint-Jean a fait l'objet depuis 1980 de nombreuses interventions archéologiques tant terrestres que subaquatiques. Pour leur part, les relevés visuels et fouilles subaquatiques menés dans les dernières années par l'IRHMAS s'insère dans le cadre d'un programme de revitalisation de la rive du Richelieu entrepris en 2016 sous l`égide du Collège militaire royal de Saint-Jean. Ces travaux ont permis l'investigation de trois sites dont celui de l'épave BhFh-14. Les données documentant cette dernière soulignent qu'il s'agit d'un bateau au gabarit important, s'étirant sur 18,5 mètres de longueur et 6,4 mètres de largeur pour une superficie d'environ 118 mètres carrés. Ses dimensions et ses caractéristiques

[3]- IRHMAS 2024. *Fouille archéologique des vestiges du site d'épave BhFh-14*. Activités 2023. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

architecturales, arrière carré et avant pincé, indiquent qu'il s'agit d'un navire de type frégate ou goélette en usage depuis le milieu du XVIII^{e} jusqu'au début du XIX^{e} siècle. La présence de clous forgés et de gourmades apparaît également typique d'une construction remontant à cette époque.

Un chantier naval a été exploité au Fort de Saint-Jean à partir de 1756 mais les données d'archives disponibles ne permettent pas de préciser la nature des bateaux construits sur place à la fin du Régime français. Celles-ci soulignent cependant que le chantier a permis la construction entre 1770 et 1777 de plusieurs goélettes ou frégates dont certaines auraient pu ainsi être détruites ou sabordées lors du siège du Fort en 1775 et être à l'origine de l'épave du site BhFh-14. Il demeure que maintes inconnues subsistent quant à la datation et à l'origine de cette dernière, d'où le possible apport à ces égards du présent mandat d'analyse dendrochronologique confié au GRDH.

Le rapport qui suit énonce au chapitre 1 les principes et la méthodologie propres à la dendrochronologie. Le chapitre 2 décrit la stratégie d'analyse, le corpus des données traitées ainsi que les résultats de l'identification des essences forestières. Les résultats des analyses dendrochronologiques sont présentés et discutés au chapitre 3. Enfin, un bilan du projet est présenté en conclusion.

Chapitre 1. La dendrochronologie : les principes

La dendrochronologie, développée au début du XX^{e} siècle par A.E. Douglass (1920, 1929), est l'étude de la variation interannuelle des cernes de croissance des arbres. Dans un arbre, la largeur des cernes est influencée, selon l'espèce, par le degré de précipitation, l'ensoleillement, la température, la nature du sol et toutes autres conditions ambiantes (concurrence, insectes, action de l'homme, etc.) (Schweingruber, 1993 : 3-7 ; Fritts, 1976 : 17). L'étude des variations de croissance d'une année à l'autre permet de distinguer des patrons diagnostiques communs aux arbres d'une même localité, quoique certaines espèces soient moins promptes à réagir aux fluctuations environnementales que d'autres. En général, les résineux sont des espèces sensibles aux variations climatiques, alors que les feuillus, comme le chêne, produisent plutôt des cernes de largeur peu variable (Schweingruber, 1988).

La dendrochronologie offre la possibilité de déterminer la date exacte d'abattage d'une pièce de bois (Baillie, 1982). En histoire et en archéologie, la dendrochronologie permet de déterminer la période de construction de bâtiments ou d'anciennes structures de bois, de faire ressortir les différentes phases de construction et même d'identifier la région d'origine des arbres utilisés. Cette méthode de datation est très précise puisqu'elle offre la possibilité de dater une structure ou un vestige à l'année près, voire à la saison près. L'identification de la date d'abattage et, par extension, de la date de construction d'un bâtiment ouvre par ailleurs la porte aux recoupements avec les archives existantes. En outre, la dendrochronologie est une méthode qui peut mettre en valeur le patrimoine archéologique et bâti d'un territoire et le faire connaître aux yeux de tous.

L'interdatation

En dendrochronologie, le principe fondamental est l'interdatation (ou synchronisation), soit la mise en correspondance de deux ou plusieurs séries de largeurs de cernes mesurés sur des arbres différents (Fritts, 1976 ; Eckstein, 1984 ; Munaut, 1988). Le recoupement partiel de séries d'arbres morts à des époques différentes permet la construction de séries chronologiques moyennes. Ainsi, les arbres vivants, les bois provenant de bâtiments historiques et les bois archéologiques et fossiles permettent de construire des chronologies qui, par recoupement, remontent toujours plus loin dans le temps (figure 2). Il suffit alors qu'une série moyenne soit datée de façon absolue par synchronisation avec des séries représentatives d'arbres vivants (donc datés) pour que toute la chronologie soit ancrée dans le temps. De telles chronologies, lorsqu'elles comprennent de nombreuses séries sur une période de plusieurs centaines d'années, sont dites référentielles. Elles servent d'étalons pour la datation de nouvelles chronologies flottantes, archéologiques ou autres. En retour, les nouvelles chronologies peuvent enrichir les référentiels existants (Dagneau et Duchaîne, 2007).

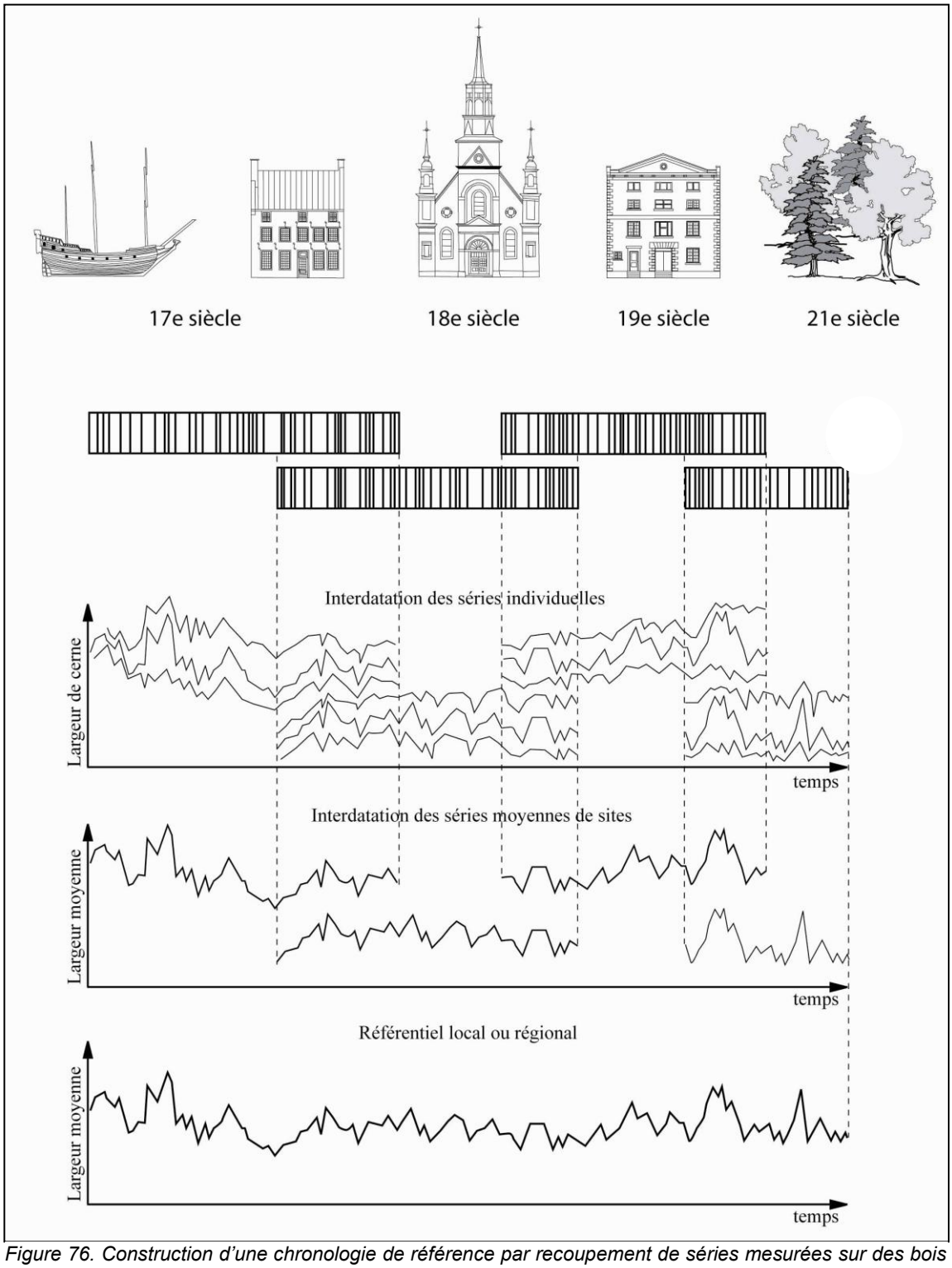

Figure 76. Construction d'une chronologie de référence par recoupement de séries mesurées sur des bois provenant de sites archéologiques, de constructions anciennes et d'arbres vivants (Poudret-Barré, 2007).

L’analyse par essence forestière

L’analyse ne doit prendre en compte qu’une seule espèce à la fois, puisque chacune d’elles réagit différemment aux contraintes externes. Cette limite constitue la principale difficulté des études dendroarchéologiques au Québec. La diversité des essences rencontrées dans tous les types de construction force à élaborer des chronologies de site et des référentiels régionaux distincts, donc à multiplier les prélèvements afin d'obtenir un nombre suffisant d’individus corrélés. Cette multiplication du travail est directement liée à la nature de l'écosystème forestier mixte de la vallée du Saint-Laurent (Dagneau, 2001). L'interdatation entre deux espèces répondant de façon similaire au signal climatique est néanmoins possible, comme dans le cas du cèdre blanc et de la pruche du Canada, mais ce type d'analyse doit être effectué avec précaution, préférablement sur de longues chronologies bien constituées.

Depuis ses débuts, le GRDH a élaboré plusieurs chronologies moyennes locales et régionales, pour le cèdre blanc (*Thuja occidentalis*) dans les vallées du Saint-Laurent et de l’Outaouais. À cela s'ajoute quelques chronologies de site pour le pin blanc, la pruche du Canada et l'épinette. La diffusion libre des données de plusieurs laboratoires sur l'*International Tree-Ring Database* (ITRDB) offre également aux dendrochronologues du Nord-Est américain de bons référentiels pour la datation d’espèces locales. La disponibilité de tout ce corpus de référence rend l’analyse dendrochronologique plus aisée.

La provenance géographique

Au début du processus, l’analyse dendrochronologique doit porter sur des arbres provenant d’une région précise afin de s’assurer qu’ils aient évolué dans des conditions climatiques et environnementales semblables. La chronologie de site qu’ils forment est ensuite comparée à d’autres chronologies de référence provenant de diverses régions du Québec, de l’Ontario ou du Nord-Est des États-Unis. D’ordre général, les chronologies moyennes de site corrèlent mieux avec les chronologies de référence situées à proximité de leur lieu de provenance. À l’inverse, elles corrèleront moins bien avec des référentiels plus éloignés.

La dendroprovenance découle de ce principe fondamental selon lequel les arbres de différentes régions développent des schèmes de croissance distincts en raison des conditions climatiques et physique propres à chaque région (Haneca *et al.*, 2005). Ainsi, une chronologie composée de bois dont l’origine est inconnue présentera généralement une très forte corrélation avec sa région de provenance. On considère généralement qu’une valeur variant entre 12 (Brien, 2012) et 20 (Daly, 2007) de TVBP (test de *Student t* après standardisation Baillie-Pilcher) est requise afin de déterminer la provenance géographique d’une pièce de bois. Pour ce faire, il faut toutefois mettre en place un réseau serré de plusieurs chronologies de site ancrées localement sur un territoire donné (Bonde *et al.*, 1997 ; Daly, 2007).

Le GRDH œuvre depuis 2001 à mettre en place ce réseau de chronologies dans les Basses-Terres du Saint-Laurent pour permettre non seulement de dater, mais aussi de déterminer la provenance de pièces de bois. Les données accumulées par le GRDH permettent aujourd'hui de déterminer globalement la région de provenance de cèdres blancs étudiés : haut Saint-Laurent, Outaouais, Montréal, Québec, Gaspésie, etc. (Poudret-Barré, 2007; Brien, 2012).

L’incertitude liée à l’absence de l’écorce

L’arbre présente trois tissus majeurs : l’écorce, l’aubier et le duramen. L’aubier est généralement de couleur pâle et composé de cellules actives pour le transport de la sève, alors que le duramen est plus foncé et composé de cellules n’assurant qu’une fonction de soutien. À cela s’ajoute le cambium, l’assise génératrice de l’arbre située immédiatement sous l’écorce et dont la principale fonction est la production de nouvelles cellules (figure 3)

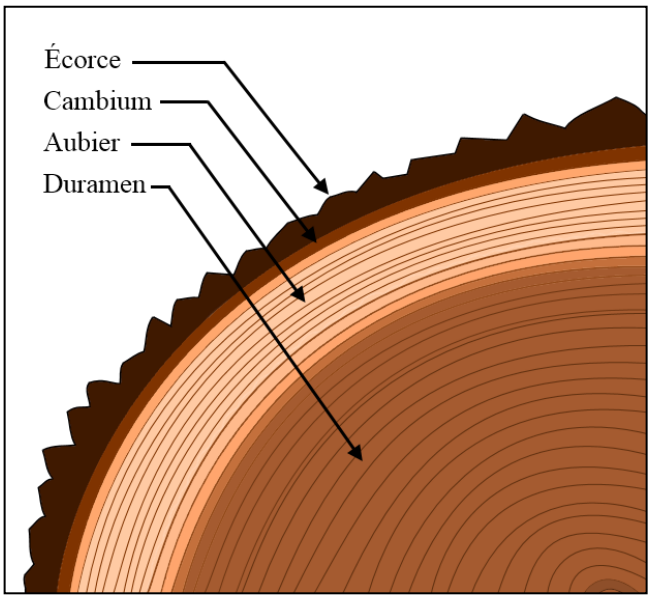

Figure 77. La structure de l’arbre (Lefrançois-Leduc, 2014).

Lorsque l’écorce et/ou le cambium sont présents sur une pièce à dater, il est possible de déterminer l’année, voire la saison à laquelle l’arbre a été coupé. Cependant, l’aubier est souvent absent de la plupart des pièces provenant de bâtiments historiques, car il est plus propice à la décomposition que le cœur de l’arbre. De plus, les troncs peuvent être équarris, ce qui enlève normalement l’écorce et un nombre indéterminé de cernes. Conséquemment, la datation d’un individu ne constitue qu’un *terminus post quem*, soit l’année à partir de laquelle l’arbre a pu être coupé. Il revient alors au chercheur d’estimer au mieux le nombre de cernes manquants (Baillie, 1982).

Les conclusions d’une étude récente permettent aujourd’hui d’estimer de façon plus précise la date d’abattage d’une pièce de cèdre blanc sans écorce ou cambium en comptabilisant le nombre de cernes d’aubier encore présents sur la périphérie du tronc (Brien, 2012). Cette étude préliminaire, inspirée des recherches semblables en Europe (Hillam *et al.*, 1987) constate la présence de 20 à 30 cernes d’aubier sur les cèdres blancs de 100 ans et plus provenant des Basses-Terres du Saint-Laurent, alors que les jeunes individus présentent généralement moins de cernes d’aubier (10 à 20). Lorsque l’aubier n’est pas visible ou absent, il est plus difficile d’estimer le nombre de cernes manquants et la date d’abattage.

Les limites

À ces considérations s’ajoutent d'autres facteurs pouvant rendre impossible la datation d’un échantillon ou d'une moyenne. Les cernes traumatiques, les cernes doubles ou absents, s'ils sont souvent utilisés comme cernes diagnostiques, peuvent parfois nuire à l'interdatation des échantillons. La compétition forestière, l'impact d'une épidémie d'insecte ou encore d'un feu de forêt sont d’autres facteurs à considérer (Guibal et Pomey, 2004 ; Sweingruber 1988).

Enfin, le nombre d'individus et la longueur des séries formant une moyenne de site peuvent influencer la probabilité de datation par rapport à un référentiel. En deçà de 100 cernes, il est peu recommandé et rarement possible de dater un seul échantillon, car les résultats obtenus sont souvent discutables. Règle générale, plus le nombre de pièces et la longueur des séries sont élevés, plus fiables sont les résultats statistiques.

Chapitre 2. La dendrochronologie : la méthodologie

Les étapes de l'analyse dendrochronologique

De nombreux ouvrages traitent de la méthode d'analyse en dendrochronologie (Schweingruber, 1988) et de ses applications en archéologie (Baillie, 1982 ; Dagneau, 2001). Voici donc en résumé les étapes essentielles de l'analyse dendrochronologique d'un bâtiment historique ou d'un site archéologique à dater.

1. Identification et regroupement des échantillons selon leur essence;
2. Sélection et prélèvement des échantillons;
3. Préparation des échantillons en laboratoire (reconstitution, collage sur baguette, sablage [grains 60, 120, 220, 400]);
4. Pointage et analyse visuelle des carottes et/ou des galettes (cernes et séquences diagnostiques);
5. Numérisation et mesure des largeurs de cernes des échantillons afin d'obtenir des séries de valeurs naturelles. Vérification de la qualité des mesures. Le cas échéant, interdatation des différentes séries naturelles mesurées (rayons) pour un même arbre et création d'une moyenne pour chacune des pièces;
6. Vérification statistique des séries de valeurs naturelles (sensibilité et autocorrélation);
7. Normalisation des données en séries de valeurs indicées afin de réduire le signal de basse fréquence spécifique à chaque individu (bruit) et de mettre en relief les variations interannuelles de haute fréquence communes à tous les individus (signal);
8. Interdatation statistique et visuelle des séries de valeurs indicées;
9. Création d'une chronologie moyenne de site (flottante) à partir des séries hautement corrélées entre elles. Chaque essence est traitée séparément;
10. Datation de la chronologie moyenne de site par synchronisation avec une chronologie de référence régionale ou avec d'autres chronologies moyennes de site déjà datées;
11. Interprétation des résultats.

Identification des essences forestières

L'analyse dendrochronologique est généralement précédée d'une identification des essences forestières en présence, soit sur la base de critères macroscopiques (écorce, couleur du bois, etc.), soit avec l'aide d'un microscope. Cette étape est nécessaire afin de s'assurer de la possibilité de réaliser une étude dendrochronologique.

Au besoin, des échantillons d'environ un centimètre cube sont prélevés sur chacune des pièces du corpus. Ils sont imbibés d'eau pendant quelques jours afin de faciliter la réalisation de lames minces. Les échantillons sont ensuite observés au microscope, en lumière transparente, à des grossissements allant de 40x à 1 000x. L'analyse se fait à l'aide de clefs d'identification anatomique accessibles dans plusieurs ouvrages et site Internet. Chaque espèce se distingue par une série de caractéristiques morphologiques ou cellulaires particulières (Schweingruber, 1982).

Analyse dendrochronologique

Pour les fins de cette étude, les échantillons prélevés ont été numérisés à l'aide d'un numériseur photo haute résolution et mesurés avec le logiciel CooRecorder. Les séries de valeurs naturelles ont par la suite été enregistrées en format rwl à l'aide du logiciel Cdendro, afin d'être traitées sur le logiciel TSAPWin.

Trois tests statistiques sont considérés lors de l'interdatation : le test de *Student t* après standardisation Baillie-Pilcher (TVBP), le *Gleichläufigkeit* (Glk) et le coefficient de corrélation (Corr.). Une valeur de TVBP supérieure à 3,5 est généralement jugée significative pour une période de recoupement de 100 ans. Le seuil critique pour le Glk est d'environ 60% pour le même nombre d'année, mais il ne constitue pas un test aussi discriminant que le TVBP. L'indice de corrélation (Corr.) est jugé significatif au-delà de 0,35. Pour chacun de ces tests, si l'intervalle commun des séries comparées est plus faible que 100, l'indice statistique minimal à considérer doit être plus élevé. Inversement, si le nombre d'années de recoupement est supérieur à 100, il n'est pas exclu de considérer une position avec un résultat statistique plus faible. Par exemple, un TVBP de 3,0 peut être suffisant avec un recoupement de plus de 150 ans. Dans tous les cas, l'interdatation visuelle doit permettre de confirmer ou d'infirmer une position statistique significative, sinon de choisir parmi les meilleures positions offertes par le logiciel statistique.

Chaque datation obtenue par la dendrochronologie est le résultat d'une analyse statistique et visuelle qui n'est pas sans faille et dont l'appréciation dépend du jugement du dendrochronologue. C'est pourquoi les résultats d'une analyse doivent toujours être considérés en fonction de données suivantes :

- Le degré statistique de corrélation entre les séries individuelles d'une part, puis entre la chronologie du site à dater et la chronologie de référence d'autre part : indice de corrélation (Corr.), test *t* de Student (ou TVBP) et *Gleichläufigkeit* (Glk).
- Un graphique montrant la correspondance visuelle des courbes.
- L'intervalle commun entre deux séries ou deux chronologies.
- La présence ou l'absence d'aubier et d'écorce déterminant la précision de la ou des date(s) d'abattage.

Chapitre 3. Le corpus de données et la stratégie d'analyse

Identification, caractéristiques et traitement des échantillons

Soulignons d'emblée que les cinq membrures de l'épave à dater sont de pruche du Canada (*Tsuga canadensis)* et avaient été identifiées lors d'un mandat précédent (GRDH 2023). Pour leur part, les 24 autres échantillons soumis pour identification d'essence sont constitués principalement de pin blanc (*Pinus strobus*, 15 échantillons) et de chêne blanc à gros fruits ou bicolore (*Quercus alba macrocarpa ou bicolore,* 7 échantillons). Pour sa part, l'échantillon 11 est constitué d'érable argenté ou rouge (*Acer saccarinum* ou *rubrum*) et est considéré comme une intrusion sans lien avec la structure de l'épave. Enfin, l'essence de l`échantillon K qui est un feuillu à pores diffus n'a pu être identifiée de façon plus précise. Le tableau 1 qui suit présente les résultats de cette première phase d'analyse.

Tableau 2. Identification de l’essence de bois des échantillons

Numéro d'échantillon	Sous-opération	Provenance	Essence	*Nom latin*	Commentaires
01	BhFh-14-3A	22D - Bordé	Pin blanc	*Pinus strobus*	
02	BhFh-14-3A	04 - Renfort transversale	Pin blanc	*Pinus strobus*	
03	BhFh-14-3A	20 – Possible renfort longitudinal	Chêne blanc, à gros fruits ou bicolore	*Quercus alba, macrocarpa, bicolor*	Présence de thylles
04	BhFh-14-3A	06 – Renfort longitudinal	Chêne blanc, à gros fruits ou bicolore	*Quercus alba, macrocarpa, bicolor*	Présence de thylles
05	BhFh-14-3A	02 – Renfort longitudinal	Pin blanc	*Pinus strobus*	
06	BhFh-14-3A	10 - Barrotin de pont	Chêne blanc, à gros fruits ou bicolore	*Quercus alba, macrocarpa, bicolor*	Présence de thylles
07	BhFh-14-3A	12 - Allonge d'écubier (?)	Chêne sp.	*Quercus sp.*	Présence de thylles incertaine
10	BhFh-14-3A	14 - Cloison	Pin blanc	*Pinus strobus*	
11	BhFh-14-3A	08 - Pièce inconnue - possiblement non associée à l'épave	Érable argenté ou rouge	*Acer saccharinum, rubrum*	L'échantillon comporte son cambium. Vu l'essence, peu probable qu'il soit issu de l'épave
15	BhFh-14-3A	18C - Élément de pont inconnu	Pin blanc	*Pinus strobus*	
16	BhFh-14-3A	18B - Élément de pont inconnu	Pin blanc	*Pinus strobus*	
17	BhFh-14-3A	18D - Élément de pont inconnu	Pin blanc	*Pinus strobus*	
18	BhFh-14-3A	18F - Élément de pont inconnu	Pin blanc	*Pinus strobus*	
A	BhFh-14-3A	48 – Barrotin	Pin blanc	*Pinus strobus*	
B	BhFh-14-3B	46 – Cloison	Pin blanc	*Pinus strobus*	
C	BhFh-14-3B	32 – Renfort transversal	Pin blanc	*Pinus strobus*	
D	BhFh-14-3B	36C – Bordé	Pin blanc	*Pinus strobus*	
E	BhFh-14-3B	36I – Bordé	Pin blanc	*Pinus strobus*	
F	BhFh-14-3B	36K – Bordé	Pin blanc	*Pinus strobus*	
G	BhFh-14-3B	30 – Allonge d’écubier (?)	Chêne blanc, à gros fruits ou bicolore	*Quercus alba, macrocarpa, bicolor*	Présence de thylles
H	BhFh-14-3B	40 – Renfort longitudinal	Chêne blanc, à gros fruits ou bicolore	*Quercus alba, macrocarpa, bicolor*	Présence de thylles
J	BhFh-14-3B	34 – Renfort transversal	Pin blanc	*Pinus strobus*	
K	BhFh-14-3B	Pièce inconnue – possiblement non associée à l’épave	Feuillu à pores diffus	-	Échantillon pris dans un noeud: impossible à identifier plus précisément

L	BhFh-14-3B	42 – Renfort longitudinal	Chêne blanc, à gros fruits ou bicolore	*Quercus alba, macrocarpa, bicolor*	Présence de thylles

Les cinq membrures de pruche à dater consistent en des grumes équarries à la hache tout au moins sur deux faces de façon à pouvoir y fixer les planches de borde et de vaigre. Elles sont identifiées par les sigles EFJ1 à EFJ5 selon la nomenclature en usage au GRDH. Toutes présentent un pourtour très dégradé par l'érosion, d'où la perte d'un nombre indéterminé de cernes de croissance. Leur portion résiduelle est constituée toutefois de bois sain et présente une séquence continue de cernes de croissance, ce qui a favorisé leur analyse à des fins de datation. Chaque pièce a fait l'objet du mesurage de deux rayons identifiés par les consommes A et B dont les résultats sont présentés au tableau 2.

Tableau 3. Corpus de données pour l'analyse dendrochronologique

No échantillon		Diamètre (m)	Cœur	Écorce / Cambium	Cernes mesurés	Cernes d'aubier (inclus dans le total)	Cernes non mesurés		Cernes (total)
GRDH	IRHMAS						Interne	Externe	
EFJ1A	BhFh14B-M005	0,25	Oui	Non	240	Nil	0	1	241
EFJ1B					238		0	1	239
EFJ2A	BhFh14B-M009	0,15	Oui	Non	140	Nil	0	1	141
EFJ2B					128		0	1	129
EFJ3A	BhFh14B-M011	0,21	Oui	Non	155	Nil	0	1	156
EFJ3B					92		0	1	93
EFJ4A	BhFh14B-M013	0,19	Oui	Non	174	Nil	8	1	183
EFJ4B					172		8	1	181
EFJ5A	BhFh14B-M015	0,23	Oui	Non	96	Nil	0	1	97
EFJ5B					83		0	1	84

L'analyse dendrochronologique

Dans une première étape de datation des échantillons, les deux séries de cernes mesurées sur chaque pièce ont été corrélées entre elles pour permettre la production d'une moyenne spécifique à chacune d'entre elles, lesquelles sont identifiées par les sigles EFJ1M à EFJ5M. Ces cinq moyennes ainsi obtenues ont été par la suite synchronisées entre elles pour permettre la création d'une moyenne unique de site pour la pruche (EFJtscaM1), laquelle demeure flottante, c'est à dire non encore datée à cette étape de l'analyse. La moyenne intègre les cinq pièces analysées et couvre une longueur de 240 ans. Elle présente une puissance de 3 et une corrélation moyenne interne plutôt faible de 0,212. Elle a été indicée (test de Baillie-Pilcher), puis comparée pour fins de datation aux chronologies disponibles pour la pruche du Canada au Québec et dans le nord-est américain, dont le tableau 3 présente la liste et les caractéristiques.

Tableau 4. Liste des référentiels et chronologies de site pour la pruche du Canada retenus pour l'analyse.

Emplacement	Identifiant	Longueur (années)	Puissance	Intervalle	Auteur(s)
Référentiels					
Rivière-du-Moulin, QC	CANA035	459		1524-1982	Cook, E.R., 1982
Adirondack Mountain Reserve, NY	NY001	374		1608-1981	Cook, E.R., 1981
Roaring Brook Keene Valley, NY	NY010	380	26	1599-1978	Cook, E.R., 1978
Spruce Glen update, NY	NY029	422	7	1579-2000	Krusic, P.J. et Cook, E.R., 2012
Gibb's Brook, NH	NH002	473		1509-1981	Cook, E.R., 1981
Chronologies de site					
Chantier naval de Québec, QC	CNQtscaM1	332	2	1408-1739	Gratton, O. et Brien, M.-C. 2017
Maison Gaffney-Kennedy M1, Saint-Colomban, QC	GKEtscaM1	250	3	1604-1853	Lefrançois-Leduc, A., 2023
Northern Hudson Valley historical, NY	NY042	317		1509-1825	Cook, E., 2013
Guilford Center Meeting House historical, VT	VT009	382	1	1453-1834	Baisan, C.H., 2013
West Brattleboro Apartments historical, VT	VT010	300	8	1570-1869	Baisan, C.H., 2013
West Dummerston Covered Bridge historical, VT	VT011	291	3	1557-1847	Baisan, C.H., 2013
Evan's Farm Barn historical, VT	VT012	210	2	1600-1809	Baisan, C.H., 2013
Green River House historical, VT	VT013	267	2	1568-1834	Baisan, C.H., 2013

Chapitre 4. Résultats d'analyse et datation des échantillons

L'intervalle présentant les meilleurs résultats de synchronisation entre la moyenne EFJtscaM1 et les divers référentiels et chronologies de site disponibles pour la pruche du Canada est celui des années 1489-1728. Les séries de référence retenues pour l'analyse documentent des territoires situés tant au Québec que dans les États américains limitrophes du Vermont, de New-York et du New-Hampshire. Toutes ont identifié l'intervalle des années 1489-1728, ceci toujours en première position et avec des taux statistiques dépassant ou tout au moins avoisinant les seuils minimaux requis (tableau 4). Les meilleurs résultats ont été obtenus avec les chronologies de site *Guilford Center Meeting Home historical* du Vermont (TVBP = 6,2; GLK = 62,3; Corr = 0,340) ainsi qu'avec celles du site *West Brattleboro Apartments historical* également du Vermont et celui du *Northern Hudson Valley historical* de l'État de New-York. L'ensemble des résultats obtenus nous incite ainsi à retenir avec grande confiance l'intervalle 1489-1728 pour la datation de la moyenne EFJtscaM1.

Tableau 5. Taux de corrélation de la chronologie EFJtscaM1 avec les référentiels retenus pour l'analyse

Chronologies de références		**TVBP / Inter-valle**	**GLK / Inter-valle**	**Corr. / Inter-valle**
Guilford Center Meeting House historical, VT	VT009	6,2/ 240	62,3/ 240	0,340/ 240
West Brattle Boro Apartments historical, VT	VT010	5,8/ 159	65,5/ 159	0,418/ 159
Northem Hudson Valley historical, NY	NY042	5,6/ 220	63,5/ 220	0,330/ 220
Green River House historical, VT	VT013	5,5/ 161	65.6/ 161	0,377/ 161
Chantier naval de Québec, QC	CNQtscaM	5,3/ 240	65,9/ 240	0,309/ 240
Rivière-du-Moulin, QC	CANA035	5,0/ 205	63,0/ 205	0,354/ 205
Pack Forest, NY	NY008	5,0/ 134	58,6/ 134	0,385/ 134
Evan's Farm Barn historical, VT	VT012	4,9/ 129	64,1/ 129	0,393/ 129
Four Structures East of Lake Ontario, NY	NY045	4,9/ 163	69,8/ 163	0,387/ 163
Gibb's Brook, NH	NH002	4,8/ 220	64,6/ 220	0,288/ 220
Spruce Glen update, NY	NY029	4,8/ 150	62,8/ 150	0,348/ 150
Maison Gaffney-Kennedy, Saint-Colomban, QC	GKEtscaM	4,7/ 125	62,9/ 125	0,406/ 125
Roaring Brook Keene Valley, NY	NY010	4,1/ 130	68,6/ 130	0,359/ 130

Chapitre 5. Interprétation des résultats

Aucune des cinq membrures de l'épave ne comportent d'écorce, de cambium ou bois d'aubier. L'absence de ces éléments ne permet pas ainsi d'établir la date précise d'abattage des arbres qui ont servi à leur confection et par conséquent, celle de la construction du bateau auquel elles sont associées. L'année de fin de l'intervalle de datation mesuré sur chaque pièce constitue ainsi un *terminus post quem*, lequel indique la dernière année mesurée à la suite de laquelle ont pu prendre place ces événements.

Le diagramme à bande qui suit (figure 7) illustre les intervalles de datation de chacune des pièces tandis que le tableau 5 présente les résultats d'analyse détaillés. Les dates de fin de séquence oscillent entre 1685 et 1729 et forment un ensemble plutôt cohérent sur le plan chronologique. Deux d'entre elles, soit les pièces EFJ2 et EFJ3 présentent ainsi la même année de fin de séquence, soit 1709. Pour sa part. la membrure EFJ1 comporte la date la plus récente de fin de séquence, soit 1729, laquelle constitue ainsi le *terminus post quem* le plus significatif pour la construction du bateau à ce state-ci de l'analyse.

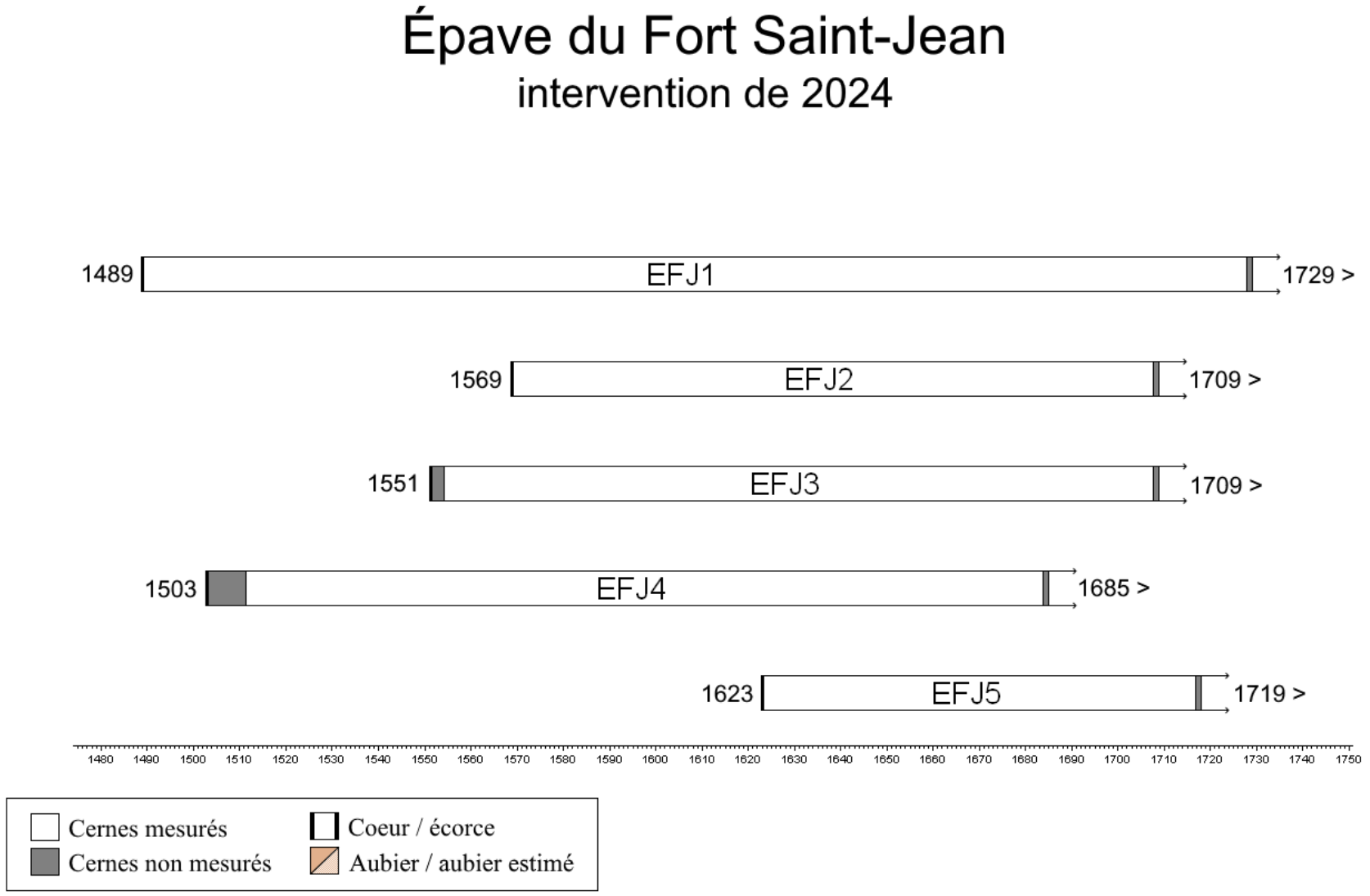

Figure 7. Bande-diagramme illustrant les intervalles de datation de chacune des pièces

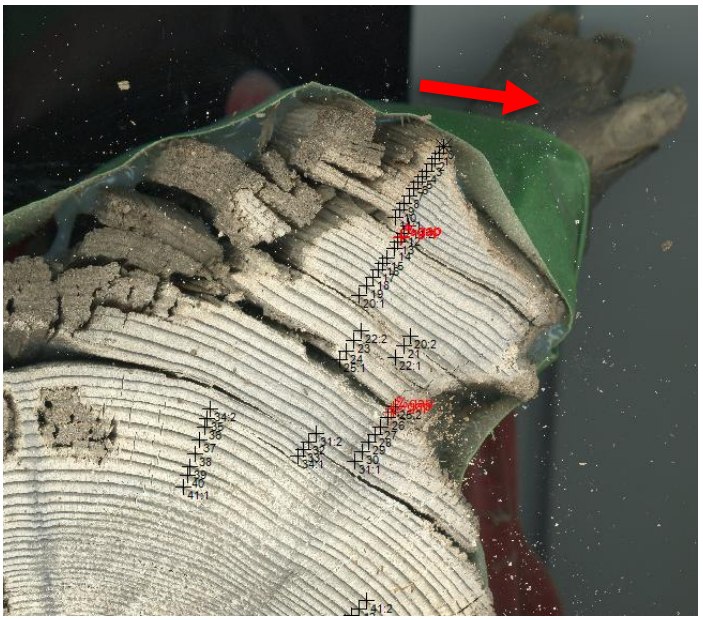

Figure 78. Le rayon mesuré EFJ5A avec le nœud (flèche rouge).

En l'absence de l'aubier, il demeure impossible d'estimer le nombre de cernes manquants sur chacune des membrures. Nous croyons que ce nombre est important, de l'ordre de plusieurs dizaines, ceci en raison de la dégradation importante que présentent les échantillons sur leur pourtour soumis à l'action érosive du débit de la rivière au fil du temps. Le seul indice dont nous disposons à cet égard concerne une portion non équarrie de l'échantillon EFJ5 (figure 3) qui comporte à son extrémité un nœud de branche qui se prolonge au-delà de la face extérieure de la membrure. La portion résiduelle du nœud couvre une longueur d'environ 4,0 centimètres, ce qui correspond à une vingtaine de cernes additionnels manquant sur la séquence mesurée de cernes sur le rayon EFJ5A. Le *terminus post quem* de 1719 de la membrure EFJ5 se voit ainsi repousser d'autant d'années, soit jusqu'à vers l'an 1739. L'extrémité du nœud de branche est ébréchée et sans trace d'équarrissage, ce qui souligne qu'il est incomplet et que d'autres cernes de croissance sont apparemment manquants. Leur nombre demeure impossible à évaluer avec précision mais nous croyons qu'ils sont de faible importance numérique et que la date d'abattage de l'arbre qui a servi à la confection de la membrure EFJ5, et donc à celle de la construction du bateau, se situe probablement peu avant ou vers le milieu du XVIII^{e} siècle.

Soulignons également que les données d'analyse ne permettent pas de déterminer la provenance des arbres qui ont servi à la construction des membrures du bateau. L'absence de séries de référence issues de la vallée du Richelieu ne permet pas d'inférer une origine locale mais rien n'exclut cette dernière hypothèse. Les taux de synchronisation légèrement supérieurs obtenus avec les séries de référence des États du Vermont et de New-York demeurent insuffisants pour attester que les bois proviennent de ces régions situées au sud du lac Champlain. Il en est de même concernant les résultats presque du même ordre de grandeur obtenus avec les quelques autres séries de référence disponibles au nord pour des régions avoisinantes de la vallée du Saint-Laurent. La provenance des arbres demeure ainsi un enjeu de recherche toujours en suspens.

Tableau 6. Résultats d'analyse des membrures de l'épave du Fort Saint-Jean

Échantillon	Identifiant	Essence	Cernes mesurés	Atteinte du cœur	Intervalle de datation	Cernes non mesurés (internes)	Cernes non mesurés (externes)	Cernes (total)	Cernes d'aubier (inclus dans total)	Écorce / Cambium	Début de croissance	Fin de croissance
EFJ1A	Membrure 005	Pruche du Canada	240	Oui	1-240	0	1+	241	0	Non	x	x
EFJ1B			238		1-238	0	1+	239	0		x	
EFJ1M			240		1489-1728	0	1+	241	0		Printemps / été 1489	Après 1729
EFJ2A	Membrure 009	Pruche du Canada	140	Oui	1-140	0	1+	141	0	Non	x	x
EFJ2B			128		1-128	0	1+	129	0		x	
EFJ2M			140		1569-1708	0	1+	141	0		Printemps / été 1569	Après 1709
EFJ3A	Membrure 011	Pruche du Canada	155	Oui	1-155	3	1+	159	0	Non	x	x
EFJ3B			92		1-92	3	1+	96	0		x	
EFJ3M			155		1554-1708	3	1+	159	0		Printemps / été 1551	Après 1709
EFJ4A	Membrure 013	Pruche du Canada	174	Oui	1-174	8	1+	183	0	Non	x	x
EFJ4B			172		1-172	8	1+	181	0		x	
EFJ4M			174		1511-1684	8	1+	183	0		Printemps / été 1503	Après 1685
EFJ5A	Membrure 015	Pruche du Canada	96	Oui	1-95	0	1+	97	0	Non	x	x
EFJ5B			83		1-83	0	1+	84	0		x	
EFJ5M			96		1623-1718	0	1+	97	0		Printemps / été 1623	Après 1719

Conclusion

Le mandat d'analyse confié au GRDH comportait deux volets : d'une part, procéder à l'identification d'essence d'un groupe de 24 échantillons de bois, et de l'autre à la datation de cinq pièces de pruche du Canada dont l'essence avait été identifiée lors d'un mandat précédent. Tous les échantillons ont été prélevés sur le site (BhFh-14) de l'épave d'un bateau gisant sous la rivière du Richelieu, à faible distance de la rive de la propriété du Collège militaire Saint-Jean, dans la municipalité du même nom en Montérégie au Québec.

Les 24 échantillons à identifier sont constitués principalement de deux essences, soit le pin blanc (*Pinus strobus*, 15 échantillons) et le chêne blanc, à gros fruits ou bicolore (*Quercus alba, macrocarpa ou bicolore,* 7 échantillons). Pour sa part, l'échantillon 11 est constitué d'érable argenté ou rouge (*Acer saccarinum* ou *rubrum*) que nous considérons comme une intrusion sans lien avec la structure de l'épave. Enfin, l'échantillon 11 est constitué d'un feuillu à pores diffus dont l'essence précise n'a pu être identifiée.

Pour leur part, les cinq membrures de pruche du Canada à analyser ont pu être datées avec succès à la suite de leur synchronisation et à la production de la moyenne de site EFJtscaM1 et aux tests d'interdatation (1684-1728) auxquelles a été soumises cette dernière avec les diverses chronologies de référence disponibles pour la pruche. Leurs séquences de cernes de croissance ont livré des intervalles de datation prenant fin entre 1684 (pièce EFJ4) et 1728 (pièce EFJ1) et forment ainsi un ensemble plutôt homogène sur le plan chronologique. Les membrures EFJ3 et EFJ4 présentent la même date de fin de séquence, soit 1708, tandis que la membrure EFJ5 a livré la date intermédiaire de 1718. Toutes les pièces sont érodées sur leur pourtour et aucune ne présente une séquence de cernes de croissance complète. Les datations obtenues consistent ainsi en des *terminus post quem* qui précisent seulement la dernière année mesurée précédant l'abattage des arbres. Rappelons également qu'aucune pièce ne comporte des cernes d'aubier visibles dont la présence aurait permis un estimé du nombre de cernes manquants et ainsi l'obtention de datations plus précises pour la fin de croissance de chacun des arbres. La date de 1728 constitue ainsi le *terminus post quem* le plus récent obtenu par le biais de l'analyse chronologique.

Un élément d'information additionnel a permis toutefois de repousser ce *terminus post quem* de quelques années. Il concerne la présence d'un nœud de branche situé à l'extrémité du rayon mesuré de la membrure EFJ5A. La portion résiduelle du nœud couvre une longueur d'environ 4,0 centimètres, ce qui correspond à une vingtaine de cernes à ajouter au rayon mesuré, repoussant ainsi jusqu'en 1738 le *terminus post quem* de la date d'abattage de l'arbre qui a servi à la confection de la membrure EFJ5.

Rappelons enfin que les données d'analyse ne permettent pas de préciser la provenance des arbres qui ont servi à la confection des membrures du bateau. L'absence de séries de référence pour la pruche du Canada dans la vallée du Richelieu ne permet pas d'inférer une origine locale, mais rien n'exclut cette dernière hypothèse. Les taux de synchronisation obtenus avec les séries de référence de régions limitrophes des États américains voisins au sud ou encore avec celles de la vallée du Saint-Laurent au nord ne permettent pas de privilégier l'un ou l'autre des ces territoires comme étant à la source des arbres. La provenance des arbres desquels sont issues ces membrures demeure ainsi un enjeu important de recherche toujours irrésolu.

La poursuite des fouilles sur le site permettra le prélèvement de nouveaux échantillons tant au niveau de la base des membrures que sur d'autres composantes de l'épave dont l'analyse dendrochronologique pourra favoriser ainsi une datation plus précise de la construction du bateau.

Remerciements

Le Groupe de Recherche en Dendrochronologie Historique tient à remercier la firme IRHMAS et Marijo Gauthier-Bérubé archéologue chargée de projet, pour l'octroi de ce mandat ainsi que leur collaboration. Soulignons également la contribution des membres du GRDH pour la révision du rapport et leurs commentaires ainsi que celle des différents chercheurs et organismes cités pour l'usage de leurs chronologies de référence.

Enfin, le GRDH remercie le Département d'anthropologie de l'Université de Montréal pour la mise à disposition du laboratoire, des équipements et des logiciels nécessaires à cette étude.

.

Bibliographie

Baillie, M. G. L., 1982, *Tree-Ring Dating and Archaeology*. Croom Helm, Londres.

Baillie, M.G.L. et Pilcher, J.R., 1973, « A simple cross-dating program for tree-ring research », *Tree-Ring Bulletin*, vol. 33, p. 7-14.

Bonde, Niels, Tyers, Ian, Wazny, Tomasz, 1997, « Where Does The Timber Come From? Dendrochronological Evidence of the Timber Trade in Nothern Europe », *Archaeological Sciences 1995: Proceedings of a conference on the application of scientific techniques to the study of archaeology*, Liverpool, Oxbow Books, p. 201-204.

Bonenfant M., Lizotte, S., 2015, *Glossaire : vocabulaire de l'architecture québécoise*, Direction générale du patrimoine, ministère de la Culture et des Communications (MCC) [En ligne], https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/patrimoine/Glossaire_vocabulaire-architecture-quebecoise.pdf (page consultée le 23 mars 2017)

Dagneau, C., 2001, « Étude dendrochronologique de la maison LeBer-LeMoyne : une méthodologie appliquée à un bâtiment historique », *Archéologiques*, vol. 15, p. 69-83.

Daly, Aoife, 2007, « Timber, Trade and Tree-rings. A dendrochronological analysis of structural oak timber in Northern Europe, c. AD 1000 to c. AD 1650 », Ph. D, Odense, University of Southern Denmark, 288 p.

Douglass, A.E., 1920, « Evidence of climatic effects in the annual rings of trees », *Ecology*, vol. 1, no.1, p. 24-32.

Douglass, A.E., 1929, « The secret of the Southwest solved by talkative tree rings », *National Geographic Magazine*, vol. 56, no. 6, p. 736-770.

Eckstein, D., 1984, « Dendrochronological dating », *Handbook for Archaeologist*, no 2, Hamburg, European Science Foundation.

Farrar, J. L., 1999 (c. 1995), *Les arbres du Canada*, Fides et Service Canadien de Forêts, Ottawa

Fritts, H. C., 1976, *Tree-ring and climat*e, Academic Press, London.

Guibal, F., Pomey, P., 2004, « Dendrochronologie et construction navale antique », *Revue d'archéométrie*, no. 28, p. 35-42.

Haneca, K., Wazny, T., Van Acker, J., Beekman, H., 2005, « Provenancing Baltic timber from art historical objects: succes and limitations », *Journal of Archaeological Science*, vol. 32, p. 261-271.

Hillam, J., Morgan, R.A., Tyers, I., 1987, « Sapwood Estimates and the Dating of Short Ring Sequences », *Applications of Tree-ring Studies*, B.A.R., Oxford, p. 165-185.

Johnston, W.F., 1965 (c.1990), Silvics of North America, Ed. Russel M.Burns et Barbara H.Honkala, U.S Department of Agriculture, Forest Service, Washington D.C, vol. 1 [En ligne], http://www.na.fs.fed.us/pubs/silvics_manual/table_of_contents.shtm (page consultée le 14 novembre 2016).

IRHMAS, 2018. *Inventaire subaquatique devant le LHNC Fort-Saint-Jean. Activités 2017*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

IRHMAS, 2019. *Interventions archéologiques subaquatiques devant le LHNC Fort-Saint-Jean (Été 2018).* Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

IRHMAS 2022. *Inventaire archéologique subaquatique des vestiges du site d'épave BhFh-14*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

IRHMAS 2024. *Fouille archéologique des vestiges du site d'épave BhFh-14*. Activités 2023. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.

Krause, C. et Morin, H., 1997, « The use of Dendrochronological Material from Buildings to get Information About Past Spruce Budworm Outbreaks », *Canadian Journal of Forest* Research, vol. 27, p. 69-75.

Lambert, G., Lavier, C., Perrier, P., Vingenot, S., 1988, « Pratique de la dendrochronologie », *Histoire et Mesure*, vol.3, no. 3, p. 279-308.

Leboeuf, M., 2007, *Arbres et plantes forestières du Québec et des Maritimes*, Éditions Michel Quintin, Collection Guides Nature Quintin, 392 p.

Mullins, E.J., McKnight, T.S., 1981, *Les bois du Canada: leurs propriétés et leurs usages*, Environnement Canada, Service canadien des forêts, Québec, 509 p.

Munaut, André-V. 1988, *Les cernes de croissance des arbres (La dendrochronologie)*, Turnout, Brepols, 51 p.

Poudret-Barré, A., 2007, « Le bois d'œuvre et le port de Montréal, 1830-1870 : une approche dendroarchéologique », mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

Rioux, Justine (GRDH), 2017, Identification microscopique : détermination de l'essence de vingt échantillons provenant des sites BhFh-9, BhFh-13 et BhFh-14, Rivière Saint-Jean, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec). Rapport inédit

Rouleau *et al.*, 1990, *Petite flore du Québec*, Les Publications du Québec, Québec.

Schweingruber, F. H., 1982, *Anatomie microscopique du bois*, Institut Fédéral de Recherche Forestière, Edition Zürger, Zurich.

Schweingruber, F. H., 1988, *Tree rings. Basics and applications of dendrochronology*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Co.

Schweingruber, F.H., 1993, *Trees and Wood in Dendrochronology. Morphological, Anatomical, and Tree-Ring Analytical Characteristics of Trees Frequently Used in Dendrochronology*, Springer Series in Wood Science, Springer, Berlin/Heidelberg.

Annexe 1. Description des essences

Pruche du Canada (*Tsuga canadensis*)
Eastern Hemlock

La pruche du Canada est la seule espèce du genre *Tsuga* présente dans l'Est du Canada. Elle peut atteindre 30 mètres de hauteur et 100 centimètres de diamètre. Elle croit lentement et peut vivre jusqu'à 600 ans. Son bois est plutôt résistant à la pourriture mais possède une faible résistance mécanique : il se fend et se casse facilement. L'écorce de la pruche a été largement utilisée pour son tanin; le bois lui-même peut servir à la construction notamment en charpente, toiture, revêtement divers ou encore comme sous-plancher (Johnston, 1990).

La pruche se retrouve sur la côte est américaine, dans la zone forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent et la zone dite acadienne, comprenant la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Cet arbre pousse sur des sols variés, mais dans un environnement humide le plus souvent. On le retrouve en peuplement pur ou en mélange avec le bouleau jaune, le pin blanc, l'épinette (blanche et noire) et l'érable à sucre et le hêtre (Farrar, 1995 : 120-121; Mullins et McKnight, 1981 : 35-36; Rouleau *et al*., : 1990 : 16-17).

Chêne (*Quercus sp.*)
Oak

Onze essences du genre *Quercus* sont présentes au Canada. Au Québec, on retrouve surtout le chêne rouge (chêne boréal, *Quercus rubra*), le chêne blanc (*Quercus alba*), le chêne à gros fruits (à gros glands, *Quercus macrocarpa*) et, plus rares, le chêne bicolore (chêne bleu, *Quercus bicolor*) et le chêne jaune (Chicapin, *Quercus muehlenbergii*). Les chênes atteignent des hauteurs allant de 15 m (chêne à gros fruit) à 35 m (chêne blanc) et des diamètres proportionnels, soit de 60 à 120 cm. Ils peuvent vivre pendant plusieurs centaines d'années.

Le fût du chêne peut être relativement droit en forêt, mais reste ramifié, avec de grosses branches. Le chêne est un bois dur, lourd et fort, résistant à la carie. Ses qualités sont recherchées en ébénisterie, en marqueterie, en tonnellerie ainsi que dans la construction navale.

Cet arbre pousse dans la zone des feuillus et dans la zone des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Au Québec, le chêne rouge est le plus répandu : il se retrouve jusqu'à Québec et au-delà. Par contre, les aires de répartition des autres espèces de chênes se limitent aux alentours de Montréal, sur les rives de l'Outaouais et de la Richelieu. Ils sont plus abondants près des Grands-Lacs et le Lac Champlain, puis vers le Sud. Le chêne pousse sur des sols variés, généralement mélangé au tilleul, au cerisier tardif, aux caryers, à l'érable à sucre, au frêne blanc, au pin blanc et à la pruche (Farrar, 1995 : 246-247; Mullins et McKnight, 1981 :57-58)

Pin blanc (*Pinus strobus*)
Eastern white pine

Le pin blanc est un bois léger, tendre et facile à travailler. Son tronc est rectiligne et il permet de débiter de belles grandes planches. Il est utilisé pour la construction (incluant la construction navale), les travaux d'ébénisterie, les boiseries intérieures et extérieures, etc. Cet arbre atteint généralement 15 à 30 m de hauteur, jusqu'à 100 cm de diamètre et a une longévité de plus de 200 ans. Il croît rapidement et développe un fût droit avec des branches plus ou moins horizontales. La couleur du bois va de blanc crème à jaune-brun, avec peu de distinction entre le bois initial (été) et le bois final (hiver).

Le pin colonise des sols très divers, comme les tourbières ou les crêtes rocheuses. Cependant, il préfère les sols sableux bien drainés. On le retrouve de Terre-Neuve au sud-est du Manitoba, dans le sud du Québec, dans la région des Grands Lacs et même jusqu'au nord de l'État américain de la Georgie. Il est normalement mélangé à d'autres espèces, comme les autres pins, le bouleau jaune, la pruche, l'érable ou le chêne (Farrar, 1995: 44-45; Mullins et McKnight, 1981 :39; Rouleau *et al.*, 1990: 30-31

Érable (*Acer sp.)*
Maple

On recense plus d'une centaine d'essences d'érable à travers le monde. Six espèces seraient indigènes au Québec. Les plus fréquentes sont l'érable à sucre (érable franc, *Acer saccharum*) et l'érable rouge (plaine rouge, *Acer rubrum*), présentes dans les forêts de feuillus du sud du Québec et de l'Ontario et dans les provinces maritimes. On retrouve également l'érable argenté (plaine blanche, érable blanc, *Acer saccharinum*), dont la distribution est similaire mais moins étendue au nord et à l'est, et l'érable noir (*Acer nigrum*) qui est limité à l'extrême sud de l'Ontario et de la vallée du Saint-Laurent. Finalement, deux essences arbustives se retrouvent fréquemment au Québec, l'érable à épis (plaine bâtarde, érable bâtard, *Acer spicatum*) et l'érable de Pennsylvanie (bois barré, bois d'orignal, érable jaspé, *Acer pensylvanicum*). Ces espèces poussent sous forme de grands arbustes ou de très petits arbres.

Les quatre premières essences ont une importance commerciale et peuvent être divisées en deux groupes, soit les érables durs et les érables tendres. Les premiers sont l'érable à sucre et l'érable noir, deux espèces semblables avec une hauteur qui atteint généralement de 25 à 28 m, pouvant aller jusqu'à 35 m, un diamètre de 90 cm et qui peuvent vivre jusqu'à 200 ans. Ils tolèrent bien l'ombre et l'abroutissement. Leur bois est lourd, dur, fort et résistant, avec un fil généralement droit et des cernes annuels relativement apparents. Le bois est très souvent moucheté et le cœur est parfois brun foncé. L'érable dur est l'une des plus importantes essences commerciales du Canada. Il sert à la fabrication de meubles, de boiseries, de planchers, d'articles de sport, de manches d'outils, de contreplaqués, d'instruments de musique, de pièces de tournage, de bois à pâte, etc. Lorsque traité, il peut aussi être utilisé comme traverses de chemin de fer.

Les espèces dites tendres sont l'érable argenté et l'érable rouge. Les dimensions de l'érable argenté sont similaires à celles de l'érable à sucre, mais sa longévité est inférieure, généralement autour de 100 ans même s'il peut se rendre jusqu'à 200 ans. L'érable rouge est plus petit, atteignant 25 m de hauteur et 60 cm de diamètre, et peut vivre de 100 à 130 ans. Les érables tendres ont une résistance et une rigidité relativement faibles et leurs qualités d'usinage sont inférieures à celles des érables durs. Ils

peuvent être destinés à des usages similaires aux érables durs comme la fabrication de meubles, de boiseries, de boîtes et de caisses, de placages pour contenants et contreplaqués ainsi que comme bois à pâte.

Les érables tolèrent bien ou modérément bien l'ombre. La plupart des espèces d'érables apprécient les sols fertiles et très humides tels que les abords de plans d'eau, les plaines inondables et les terres marécageuses. L'érable à sucre pour sa part préfère les sols humides bien drainés avec une certaine teneur en calcaire. On le retrouve souvent mélangé à d'autres feuillus, au pin blanc et à la pruche du Canada.

Outre ces espèces indigènes, quelques essences originaires d'Europe et d'Asie ont été introduites au Québec, souvent pour l'ornementation, par exemple l'érable négondo (*Acer negundo*). Certaines, comme l'érable de Norvège (*Acer platanoides*), sont maintenant considérées envahissantes. (Caboue, 2007 : 124-125, 138-139, 166-167; Farrar, 1995 : 132-149, 154; Rouleau *et al.*, 1990 : 69-73, 102-103; Mullins et McKnight, 1981 : 54-57; McElhanney, 1940 : 57-59).

.

Annexe 2. Synchronisation entre la chronologie EFJtscaM1 et les chronologies de référence

```
****************************************************************
*** TSAP CROSS-DATING     ***  DATE:  2025.03.25  TIME: 14.14. ***
-> Find match of sample and references:
-> MinOverlap=50
-> Chrono signature conditions: Density>3 / Internal Glk>75
-> Results listed for each sample-reference pair.
-> List 5 best matches.
-> Match acceptance: logical OR - connection of threshold values,
   one of the following threshold values has to be exceeded.
   Threshold conditions:
   Glk%>60  SGlk%>70  SSGlk%>70  TV>3,0  CrC>0,6  CDI>10
----------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): CANA034-i Pot Lake - Northwest Lake TSCA     0 ---  342  1641  1982

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 CANA034-i    -152    87    88  75 ***  77  34  32  30  87   36   3,6   4,3   4,6    15   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 CANA034-i     -65   174   175  57 *    57  33  37  57 172   12   1,6   3,3   3,4    13   1576   1815   0
0
EFJtscaM1 CANA034-i     -42   197   198  52      53  25  26  48 194    5   0,8   2,2   3,2     9   1599   1838   0
0
EFJtscaM1 CANA034-i      53   292   240  60 ***  57  24  20  55 234    1   0,2   1,7   1,8     7   1693   1932   0
0
EFJtscaM1 CANA034-i    -114   125   126  61 **   64  30  34  37 124   12   1,3   2,2   1,3     6   1527   1766   0
0
----------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): CANA035-i Rivière-du-Moulin, Québec TSCA     0 ---  459  1524  1982

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 CANA035-i     -35   204   205  64 ***  81  31  44  62 201   15   2,1   4,5   3,8    21   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 CANA035-i     242   481   218  57 *    56  23  20  49 213   12   1,7   4,7   3,1    14   1765   2004   0
0
EFJtscaM1 CANA035-i      27   266   240  57 *    60  20  23  46 233    0   0,1   2,7   2,8    11   1550   1789   0
0
EFJtscaM1 CANA035-i     -55   184   185  56      49  28  32  51 183    6   0,8   3,4   2,8    11   1469   1708   0
0
```

EFJtscaM1	CANA035-i	4	243	240	59	**	58	21	28	49	234	12	1,9	2,4	2,3	10	1527	1766	0
0																			

Sample (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA 0 --- 240 1489 1728
Reference (=Chrono): GKEtscaM1-i TSCA 0 --- 250 1604 1853

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	#
MCDI																			
EFJtscaM1	GKEtscaM1-i	-115	124	125	63	**	67	37	0	45	123	26	3,0	4,9	4,9	14	1489	1728	0
0																			
EFJtscaM1	GKEtscaM1-i	-6	233	234	59	**	58	25	38	57	230	4	0,6	3,7	2,4	14	1598	1837	0
0																			
EFJtscaM1	GKEtscaM1-i	9	248	240	58	**	59	22	34	52	236	8	1,2	2,5	3,4	13	1612	1851	0
0																			
EFJtscaM1	GKEtscaM1-i	25	264	226	57	*	61	26	42	58	221	0	0,1	2,2	2,7	11	1628	1867	0
0																			
EFJtscaM1	GKEtscaM1-i	42	281	209	53		57	22	35	45	204	2	0,2	2,1	3,0	10	1645	1884	0
0																			

```
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): NH002-i  GIBB'S BROOK, NEW HAMPSHIRE TSCA     0 ---  473  1509  1981

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 NH002-i       -20   219   220  66 ***  66  30  39  66 218   10   1,5   4,0   2,8    16   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 NH002-i       195   434   240  55      56  24  30  55 230    9   1,4   3,7   3,2    14   1703   1942   0
0
EFJtscaM1 NH002-i        19   258   240  59 **   62  24  25  57 235   13   2,1   3,1   3,0    13   1527   1766   0
0
EFJtscaM1 NH002-i       -22   217   218  47      51  20  28  43 216    3   0,5   4,3   2,8    12   1487   1726   0
0
EFJtscaM1 NH002-i       -78   161   162  57 *    54  31  33  50 161    8   1,0   2,8   3,3    11   1431   1670   0
0
-----------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): NY001-i  ADIRONDACK MOUNTAIN RESERVE, NEW YORK TSCA     0 ---  374  1608  1981

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 NY001-i      -119   120   121  69 ***  68  40  34  48 119   23   2,5   4,1   4,1    16   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 NY001-i       145   384   230  59 **   67  24  25  54 227    6   0,9   3,8   3,1    15   1752   1991   0
0
EFJtscaM1 NY001-i       153   392   222  55      57  24  27  52 219    6   0,8   3,2   3,3    13   1760   1999   0
0
EFJtscaM1 NY001-i       -19   220   221  58 *    58  25  32  54 218    6   0,9   3,2   2,7    12   1589   1828   0
0
EFJtscaM1 NY001-i        37   276   240  52      53  19  16  45 236    5   0,8   3,7   2,4    11   1644   1883   0
0
-----------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): NY004-i  MOHONK LAKE                  - STANDARD TSCA     0      338  1636  1973

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 NY004-i       -60   179   180  62 ***   0  29   0  50 173   11   1,5   4,8   4,2     7   1576   1815   0
0
EFJtscaM1 NY004-i       -34   205   206  56 *     0  26   0  51 199    6   0,8   3,3   3,1     5   1602   1841   0
0
EFJtscaM1 NY004-i        13   252   240  53       0  19   0  44 231    3   0,5   3,2   2,2     5   1648   1887   0
0
```

```
EFJtscaM1 NY004-i        20   259   240  49       0  21   0  48 232   -8   1,2   3,0   2,2     5   1655   1894   0
0
EFJtscaM1 NY004-i        43   282   240  43       0  15   0  35 232   -2   0,3   3,3   2,6     4   1678   1917   0
0
---------------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): NY008-i  PACK FOREST                  - STANDARD TSCA     0      382  1595  1976

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 NY008-i        54   293   240  61 ***   0  23   0  53 235    5   0,7   4,3   3,7     8   1648   1887   0
0
EFJtscaM1 NY008-i      -106   133   134  65 ***   0  37   0  49 132   17   1,9   5,1   4,9     6   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 NY008-i         4   243   240  57 *     0  23   0  53 235    3   0,5   3,6   2,9     6   1598   1837   0
0
EFJtscaM1 NY008-i        52   291   240  52       0  20   0  46 235   -6   1,0   3,6   2,2     5   1646   1885   0
0
EFJtscaM1 NY008-i        41   280   240  52       0  19   0  45 235    2   0,4   3,1   2,9     5   1635   1874   0
0
---------------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): NY010-i  ROARING BROOK, KEENE VALLEY  - STANDARD TSCA     0      380  1599  1978

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 NY010-i       154   393   227  60 **    0  24   0  54 222    6   0,9   4,6   3,4     8   1752   1991   0
0
EFJtscaM1 NY010-i      -110   129   130  69 ***   0  38   0  47 125   19   2,1   4,9   4,7     6   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 NY010-i       -10   229   230  56 *     0  21   0  47 222    7   1,0   3,9   3,1     6   1589   1828   0
0
EFJtscaM1 NY010-i        -3   236   237  46       0  17   0  40 229   -4   0,5   3,2   2,7     5   1596   1835   0
0
EFJtscaM1 NY010-i       110   349   240  45       0  20   0  47 233   -7   1,1   3,4   2,1     5   1708   1947   0
0
---------------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): NY029-i  Spruce Glen update TSCA     0 ---  422  1579  2000

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 NY029-i        24   263   240  59 **   57  24  32  56 235   10   1,5   4,2   3,0    16   1602   1841   0
0
```

```
EFJtscaM1 NY029-i        -3   236   237  58 **   63  22  33  52 232    6   1,0   4,2   3,2    16   1576   1815   0
0
EFJtscaM1 NY029-i       -90   149   150  61 **   67  34  33  50 147    9   1,2   4,1   3,1    14   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 NY029-i        20   259   240  56 *    58  20  28  46 235    4   0,6   3,6   2,2    12   1598   1837   0
0
EFJtscaM1 NY029-i         7   246   240  51      57  20  32  47 235   12   1,9   4,4   1,5    12   1585   1824   0
0
-----------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): NY042-i  Northern Hudson Valley historical TSCA     0 ---  317  1509  1825

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 NY042-i       -20   219   220  61 ***  78  30  47  65 215   13   2,0   4,6   4,8    24   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 NY042-i        81   320   237  58 **   58  20  20  46 229    5   0,7   3,2   3,4    13   1589   1828   0
0
EFJtscaM1 NY042-i        28   267   240  54      53  22  25  52 232    6   0,9   4,4   2,5    13   1536   1775   0
0
EFJtscaM1 NY042-i        30   269   240  42      40  17  17  40 232   -7   1,0   4,5   4,3    13   1538   1777   0
0
EFJtscaM1 NY042-i        68   307   240  51      61  18  23  41 232    7   1,0   2,6   2,9    11   1576   1815   0
0
-----------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): NY045-i  Four Structures East of Lake Ontario TSCA     0 ---  267  1566  1832

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 NY045-i       -77   162   163  69 ***  81  41  48  65 160   19   2,4   5,2   5,3    27   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 NY045-i        24   263   240  55      54  20  21  48 235    6   1,0   3,5   3,4    13   1589   1828   0
0
EFJtscaM1 NY045-i        37   276   231  57 *    61  22  22  49 225    6   0,9   3,4   2,6    12   1602   1841   0
0
EFJtscaM1 NY045-i        73   312   195  59 **   62  19  22  36 189    8   1,2   3,0   2,4    10   1638   1877   0
0
EFJtscaM1 NY045-i         7   246   240  53      55  22  26  51 234    6   1,0   2,5   2,8    10   1572   1811   0
0
-----------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): VT009-i                  TSCA     0 ---  382  1453  1834
```

Sample	Ref.	PosL	PosR	OVL	Glk	GSL	_SG	S_G	SSG	SSi	RSi	%CC	TV	TVBP	TVH	CDI	DateL	DateR	# MCDI
EFJtscaM1	VT009-i	37	276	240	59	**	0	25	0	58	233	6	1,0	4,0	3,6	8	1489	1728	0
0																			
EFJtscaM1	VT009-i	137	376	240	58	**	0	24	0	55	234	9	1,5	3,9	2,9	7	1589	1828	0
0																			
EFJtscaM1	VT009-i	86	325	240	47		0	18	0	41	234	-1	0,1	2,9	3,4	5	1538	1777	0
0																			
EFJtscaM1	VT009-i	35	274	240	45		0	18	0	42	233	-2	0,3	3,6	3,0	5	1487	1726	0
0																			
EFJtscaM1	VT009-i	135	374	240	44		0	20	0	46	234	-6	0,9	3,9	2,5	5	1587	1826	0
0																			

```
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): VT010-i  West Brattleboro Apartments historical TSCA     0 ---  300  1570  1869

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 VT010-i       -81   158   159  66 ***  74  40  50  62 156   14   1,8   6,1   5,6    28   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 VT010-i        79   318   222  57 *    63  22  20  49 220    4   0,6   4,4   3,9    16   1648   1887   0
0
EFJtscaM1 VT010-i        69   308   232  61 ***  62  23  23  53 230    6   0,9   3,5   2,3    12   1638   1877   0
0
EFJtscaM1 VT010-i       107   346   194  56 *    64  21  20  40 192    5   0,7   3,3   3,3    12   1676   1915   0
0
EFJtscaM1 VT010-i        20   259   240  55      58  22  29  52 238    7   1,1   2,6   2,2    10   1589   1828   0
0
-----------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): VT011-i                  TSCA     0 ---  291  1557  1847

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 VT011-i       -68   171   172  67 ***  78  38  51  63 168   11   1,5   4,4   2,8    18   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 VT011-i        92   331   200  58 *    63  23  24  44 195    5   0,7   4,3   3,3    14   1648   1887   0
0
EFJtscaM1 VT011-i        33   272   240  60 ***  54  23  23  54 234    6   1,0   3,7   2,9    13   1589   1828   0
0
EFJtscaM1 VT011-i       -72   167   168  57 *    59  34  37  56 165    7   0,9   3,6   3,1    13   1485   1724   0
0
EFJtscaM1 VT011-i        25   264   240  58 **   59  24  25  57 234    8   1,3   4,0   1,5    11   1581   1820   0
0
-----------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): VT012-i                  TSCA     0 ---  210  1600  1809

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 VT012-i      -111   128   129  68 ***   0  39   0  48 123   18   2,1   4,9   4,8     8   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 VT012-i        49   288   162  59 *     0  20   0  31 158    7   0,8   4,8   3,9     6   1648   1887   0
0
EFJtscaM1 VT012-i       -81   158   159  62 **    0  33   0  50 153    6   0,7   3,2   2,4     5   1519   1758   0
0
```

```
EFJtscaM1 VT012-i        51   290   160  50       0  16   0  25 156  -11   1,4   3,7   2,5     3   1650   1889   0
0
EFJtscaM1 VT012-i        47   286   164  49       0  14   0  23 160   -9   1,1   3,9   2,4     3   1646   1885   0
0
---------------------------------------------------------------------
Sample    (=Chrono): EFJtscaM1 Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec TSCA     0 ---  240  1489  1728
Reference (=Chrono): VT013-i                 TSCA     0 ---  267  1568  1834

   Sample        Ref.  PosL  PosR   OVL Glk GSL _SG S_G SSG SSi RSi  %CC    TV  TVBP   TVH   CDI  DateL  DateR   #
MCDI
EFJtscaM1 VT013-i       -79   160   161  67 ***  70  39  54  62 158   12   1,5   4,3   4,9    22   1489   1728   0
0
EFJtscaM1 VT013-i        81   320   187  56 *    60  20  22  37 183    5   0,6   4,3   3,5    13   1648   1887   0
0
EFJtscaM1 VT013-i       109   348   159  57 *    63  19  17  29 155   10   1,3   4,1   4,0    12   1676   1915   0
0
EFJtscaM1 VT013-i        18   257   240  57 *    54  21  26  50 234    7   1,0   3,0   2,0    10   1585   1824   0
0
EFJtscaM1 VT013-i        22   261   240  56 *    55  23  31  53 234    8   1,3   2,8   1,9    10   1589   1828   0
0
---------------------------------------------------------------------

*** DATE:  2025.03.25  TIME: 14.14.  End of cross-date job.    ***
**********************************************************************
```

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Projet de transformation de l'église de Sainte-Sophie-de-Lévrard en centre communautaire

Inventaire et supervision archéologique

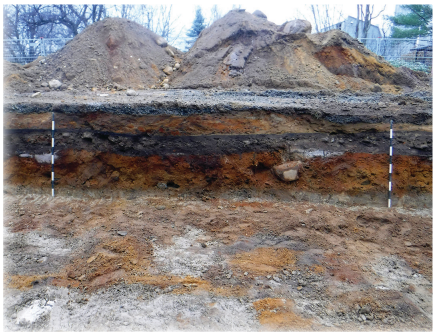

Novembre 2025

PRÉLIMINAIRE

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Projet de transformation de l'église de Sainte-Sophie-de-Lévrard en centre communautaire

Inventaire et supervision archéologique

Arkéos/Réf. : 850-1042-1

Permis : 24-ARKE-34

Images de couverture :

En haut : Sous-opération 2A – Vue générale (SSL24-01-N2-027).
En bas, de gauche à droite : Sous-opération 2B – Coupe stratigraphique C10, paroi nord-est (SSL24-01-N3-070). Première église de Sainte-Sophie-de-Lévrard, date inconnue (photo fournie par la municipalité de Ste-Sophie). Sélection d'objets-témoins issus de la sous-opération 2B.

Citation suggérée :

Arkéos 2025. *Projet de transformation de l'église de Sainte-Sophie-de-Lévrard en centre communautaire — Inventaire et supervision archéologique*. Montréal, Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard.

Tout document graphique inclus dans ce rapport et assujetti à des droits de reproduction spécifiques ne peut être reproduit sans l'autorisation préalable de l'organisme détenteur.

Arkéos
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE EN RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

— LISTE DES PARTICIPANTS —

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-DE-LÉVRARD

Josée Croteau	Directrice générale et greffière-trésorière
Stéphane Lemay	Directeur des travaux publics

ARKÉOS

Marie-Claude Brien	Coordonnatrice, archéologue associée, chargée de terrain pour la supervision archéologique
Stéphanie Lavallée	Archéologue chargée de projet
Justine Rioux	Archéologue-assistante, spécialiste de la culture matérielle, rédaction du rapport
Thomas Garneau-Lelièvre	Archéologue de terrain
Louis-Carl Pouliot	Archéologue de terrain
Mauricio Palacios	Cartographe
Alice Grondin-Lavergne	Technicienne en graphisme
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Céline Gillot	Chargée d'édition

Résumé

Ce rapport rend compte des résultats de l'intervention archéologique menée en novembre 2024 sur le terrain de l'église de Sainte-Sophie-de-Lévrard dans le cadre des travaux de transformation du bâtiment en centre communautaire. Cette intervention visait à vérifier la persistance de ressources archéologiques en lien avec l'ancienne église et le cimetière qui lui était associé, incluant la possibilité que des sépultures n'aient pas été exhumées ou ne l'aient été que partiellement lors de la construction de l'église actuelle au début du XX^{e} siècle.

Un inventaire archéologique a été réalisé dans l'emprise des travaux du côté sud de l'église, combinant l'excavation mécanique des couches supérieures et des tranchées exploratoires à la fouille manuelle de sondages. Le côté nord de l'église a fait l'objet d'une surveillance archéologique des travaux d'excavation mécanique.

L'intervention a permis d'exclure la présence de sépultures, exhumées ou en place, dans l'emprise des travaux prévus. Aucune trace de l'ancien cimetière n'a été relevée, laissant croire que celui-ci se trouvait plus à l'ouest, à l'emplacement du stationnement actuel. La séquence stratigraphique, relativement simple, présentait quelques perturbations et aménagements modernes, dont des canalisations et des surfaces de circulation. La culture matérielle observée est peu abondante et essentiellement liée à l'église actuelle. Aucun témoin d'occupations autochtones anciennes n'a été découvert.

Compte tenu de l'absence de ressources archéologiques dans l'emprise des travaux actuels, aucune recommandation supplémentaire n'a été émise quant à leur poursuite. Des recommandations en lien avec l'ancien cimetière sont toutefois présentées.

Table des matières

Liste des figures vi
Liste des photos vi
Liste des tableaux vii

1 Introduction 9

2 Méthodologie 13
2.1 Approche et stratégie d'intervention 13
2.2 Procédures d'enregistrement 14
2.3 Traitement de la culture matérielle 15

3 Cadre environnemental 17
3.1 Paysage actuel 17
3.2 Géologie et dépôts meubles 17
3.3 Hydrographie 19
3.4 Paléoenvironnement : la déglaciation et l'émersion des terres 19

4 Portrait de l'occupation humaine 21
4.1 Occupations autochtones 21
4.2 Occupation eurocanadienne : du régime seigneurial à aujourd'hui 24

5 Données archéologiques connues **29**

6 Résultats **31**
6.1 Stratégie d'intervention 34
6.2 Séquence stratigraphique 36
6.2.1 Sol naturel 37
6.2.2 Occupations du XX^{e} siècle 38
6.2.3 Aménagements récents 41
6.3 Vestiges 41
6.4 Culture matérielle 43

7 Conclusion et recommandations **47**

Ouvrages consultés 50

Annexe 1 Coupes stratigraphiques **A1-1**
Annexe 2 Inventaire de la culture matérielle **A2-1**

Liste des figures

Figure 1 – Plan de localisation de l'aire d'intervention 11

Figure 2 – Extrait de la carte pédologique de l'IRDA, avec l'église de Sainte-Sophie-de-Lévrard au centre (Source: https://irda.qc.ca/fr/) 18

Figure 3 – Carte du Ndakina, avec ajout de l'emplacement de Sainte-Sophie-de-Lévrard (Source : https://gcnwa.com/bureau-du-ndakina/) 22

Figure 4 – Extrait du plan officiel de la paroisse de St-Pierre-les-Becquets, comté de Nicolet, 1872-1938 (BAnQ : E21,S555,SS3,SSS5,D119) 26

Figure 5 – Première église de Sainte-Sophie-de-Lévrard vers 1877. Le cimetière est visible en bas à droite (Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard) 27

Figure 6 – Les deux églises de Sainte-Sophie-de-Lévrard pendant la cérémonie de bénédiction des cloches en août 1903 (Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard) 27

Figure 7 – Plan de localisation des sous-opérations réalisées en 2024 32

Figure 8 – Vases de mariés dans la revue *Campagne Décoration*, n° 57 44

Figure 9 – Emplacement présumé de l'ancienne église, du premier cimetière et de son agrandissement 48

Liste des photos

Photo 1 – Sous-opération 2A – Vue générale de l'aire d'excavation sud (SSL24-01-N2-004) 34

Photo 2 – Sous-opérations 3G-3H – Sol naturel affleurant (SSL24-01-N1-056) 35

Photo 3 – Sous-opération 2A – Coupe stratigraphique C1, paroi sud-est (SSL24-01-N2-009) 35

Photo 4 – Sous-opération 2B – Vue générale de l'aire d'excavation nord (SSL24-01-N3-062) 36

Photo 5 – Sous-opération 3J – Coupe stratigraphique C15, paroi nord-est, illustrant la séquence du sol naturel (SSL24-01-N1-089) 37

Photo 6 – Sous-opération 2A – Coupe stratigraphique C2, paroi nord-ouest, illustrant une succession de remblais et de surfaces d'occupation au-dessus du sol naturel stérile (SSL24-01-N2-018) 39

Photo 7 – Sous-opération 2B – Coupe stratigraphique C9, paroi nord-ouest, illustrant la tranchée de la canalisation ST-2 (SSL24-01-N3-065) 39

Photo 8 – Sous-opération 2A – Coupe stratigraphique C2, paroi nord-ouest, illustrant la pente des niveaux de sols (SSL-24-N2-015) 40

Photo 9 – Sous-opération 2A – Vue sur la canalisation ST-1 (SSL24-01-N2-006) 42

Photo 10 – Sous-opération 2A – Vue sur la canalisation ST-1 dans la paroi sud-est (SSL24-01-N3-076) 42

Photo 11 – Sous-opération 2B – Détail des assises inférieures de l'église au niveau du chœur avec la tranchée de la canalisation ST-2 (SSL24-01-N3-021) 43

Photo 12 – Fragment de vase en porcelaine issu de la sous-opération 2A 44

Photo 13 – Assemblage d'objets-témoins issus de la sous-opération 2B 45

Photo 14 – Livre liturgique issu de la sous-opération 2B 45

Liste des tableaux

Tableau 1 – Séquence événementielle et corrélation avec les unités stratigraphiques et les lots correcpondants 33

1

Introduction

Le présent rapport fait état des résultats de l'inventaire archéologique réalisé en 2024 sur le terrain de l'église de Sainte-Sophie-de-Lévrard (**figure 1**), sis au 174, rang Saint-Antoine. La municipalité souhaite procéder à la transformation de l'église paroissiale en centre communautaire. Le projet inclut l'ajout de deux corps de bâtiments accolés aux murs nord et sud de l'église actuelle.

Cette dernière a été érigée entre 1901 et 1904, en remplacement d'une église en bois construite en 1874 et qui était située dans l'emprise du stationnement actuel du lieu de culte. La construction de la nouvelle église aurait possiblement empiété sur l'ancien cimetière, nécessitant l'exhumation de plusieurs sépultures. L'examen des photos et des documents anciens suggérant que le cimetière initial couvrait le côté nord et l'arrière de l'ancienne église, l'espace à excaver au sud de l'église actuelle pouvait contenir d'anciennes fosses sépulcrales, exhumées ou non. Dans ce contexte, la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard a mandaté la firme Arkéos afin de réaliser un inventaire archéologique et une surveillance des travaux d'excavation.

L'intervention archéologique s'est déroulée du 25 au 28 novembre 2024 dans l'emprise des lots 6 134 380 et 6 133 116 du cadastre rénové du Québec. Elle a été effectuée suite à l'obtention du permis **24-ARKE-34**, émis le 18 novembre 2024 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Le présent rapport est composé de sept chapitres. Le prochain présente la méthodologie employée sur le terrain et lors du traitement des données issues de l'intervention archéologique. Le chapitre 3 présente un survol de l'évolution de l'environnement physique, suivi, au chapitre 4, d'un bref portrait régional et local de l'occupation humaine du territoire. Le chapitre 5 est consacré aux ressources patrimoniales connues en périphérie de l'aire à l'étude et propose un aperçu des travaux antérieurs et des données archéologiques connues. Le sixième chapitre décrit les résultats de l'inventaire archéologique mené à l'automne 2024. En guise de conclusion, le dernier chapitre dresse un bilan des données récoltées et fait état des recommandations formulées pour la suite des travaux.

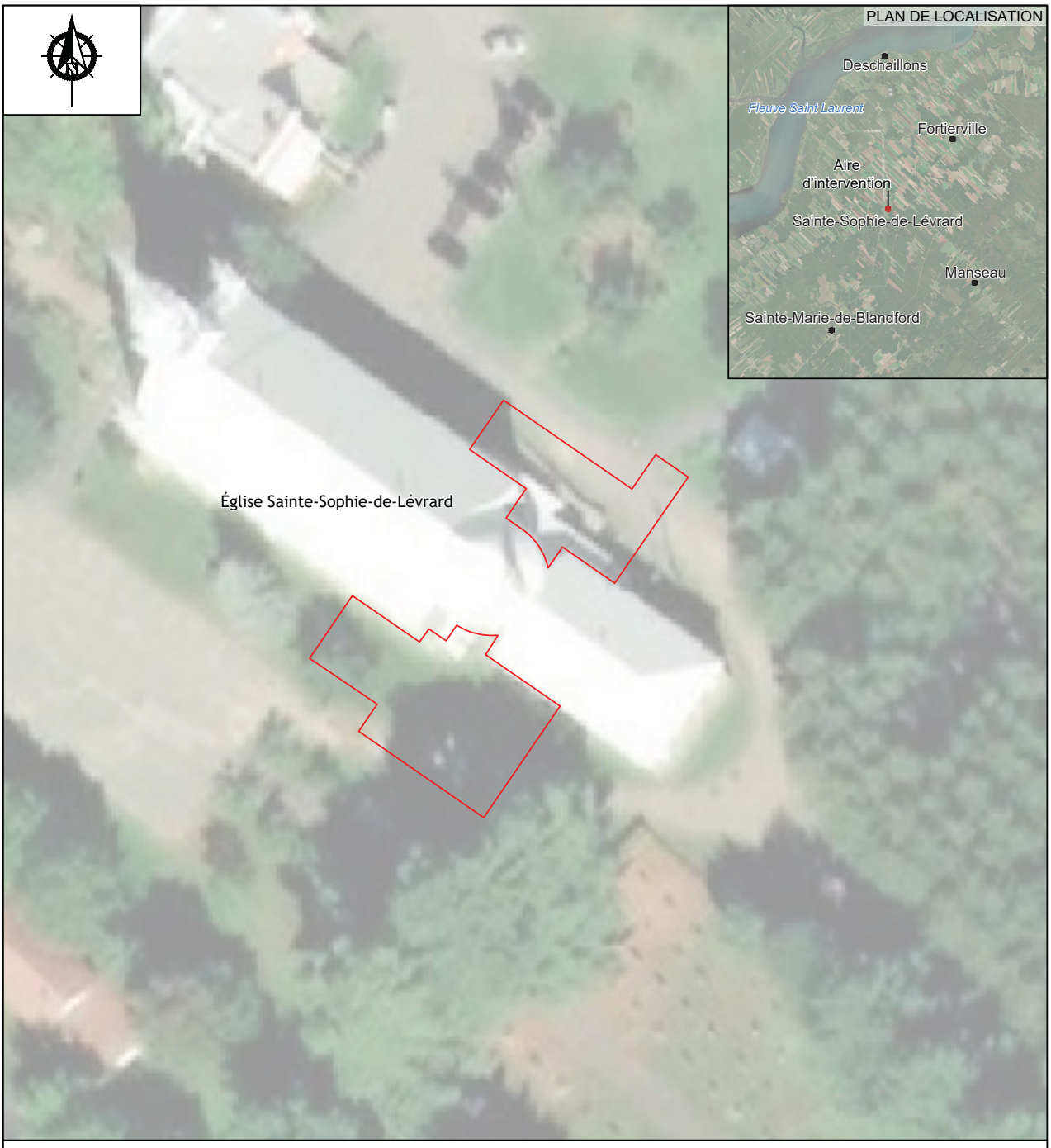

Figure 1 - Plan de localisation de l'aire d'intervention

Source:© 2017 DigitalGlobe

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 600

3 0 6 12 m

Date
Novembre 2025

Numéro de projet 850-1142-1

2

Méthodologie

Ce chapitre aborde la méthodologie appliquée au cours des différentes étapes de cette intervention archéologique.

2.1 Approche et stratégie d'intervention

L'intervention archéologique, qui s'est déroulée du 25 au 28 novembre 2024, a été réalisée par une équipe composée d'une chargée de projet responsable de l'inventaire, d'une chargée de terrain responsable de la supervision archéologique qui se déroulait au même moment, d'une assistante et de deux archéologues de terrain. Le code temporaire SSL24-01 lui a été attribué. En raison des conditions météorologiques, l'intervention a nécessité l'utilisation de deux abris chauffés pour le travail des archéologues, ainsi que de toiles isolantes pour prévenir le gel des sols à fouiller.

Une stratégie d'intervention différente a été déterminée pour chacune des deux zones visées par les travaux, tel que recommandé à la suite de la supervision archéologique de deux sondages exploratoires réalisés à l'automne 2022 (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2023). En raison de la probabilité élevée d'y trouver des sépultures, un inventaire archéologique a été mené du côté sud de l'église. Dans un premier temps, une excavation mécanique (opération 2), menée sous la direction des archéologues, a permis de retirer de grands volumes de remblais récents afin d'atteindre les sols pouvant présenter un intérêt archéologique.

La zone sud correspond à la sous-opération 2A et couvre une superficie d'environ 285 m^2. À la suite de l'excavation mécanique, les sols dégagés ont été nettoyés manuellement et dix sondages manuels de 1 m^2 y ont été implantés (opération 3). Tous ont fait l'objet d'une documentation photographique et d'un relevé stratigraphique d'une paroi.

La zone nord présentait un potentiel plus faible et avait subi plusieurs perturbations importantes, dont l'aménagement de voies de circulation, l'enfouissement d'infrastructures et la construction d'une annexe à l'église. L'intervention du côté nord de l'église correspond à la sous-opération 2B, qui a été excavée entièrement à la pelle mécanique, sous supervision archéologique, sur une superficie d'environ 175 m^2.

2.2 Procédures d'enregistrement

Les enregistrements de terrain ont été effectués selon le système de désignation Tikal, en vigueur pour la plupart des interventions archéologiques au Québec. Il s'agit d'un système alpha-numérique dont la séquence est constituée d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération, attribué à partir du 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités, appelées sous-opérations, reçoivent un identifiant alphabétique, en commençant par la lettre A et selon leur ordre d'ouverture. Les lots constituent l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de manière séquentielle au moyen d'un chiffre, en commençant par le 1. Pour la présente intervention, les tranchées excavées mécaniquement ont reçu les numéros de sous-opérations 2A et 2B, alors que les identifiants 3A à 3K (excluant la lettre I) ont été octroyés aux sous-opérations manuelles.

Une procédure d'enregistrement alphanumérique et séquentielle (lettre suivie d'un chiffre) a également été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé par l'identifiant du site et l'année d'intervention, soit SSL24-01-C(n) pour les relevés stratigraphiques, SSL24-01-P(n) pour les relevés planimétriques, SSL24-01-N(n)-(n) pour les photos et SSL24-01-ST-(n) pour les vestiges architecturaux. Une sélection de coupes stratigraphiques pertinentes a été mise au propre et se trouve à l'**annexe 1**. L'ensemble des coupes et des plans relevés au cours de l'intervention peut être consulté dans le dossier technique.

Les numéros d'identification utilisés lors de l'inventaire de 2024 sur le site SSL24-01 sont :
- Plan : SSL24-01-P1 ;
- Profils stratigraphiques : SSL24-01-C1 à C16 ;
- Photos : SSL24-01-N1-001 à 096, SSL24-01-N2-001 à 029 et SSL24-01-N3-001 à 084 ;
- Vestiges architecturaux : SSL24-01-ST-1 et ST-2.

Les notes de terrain ont été consignées dans des carnets d'arpentage et sont complétées par les plans, les relevés stratigraphiques et les enregistrements photographiques réunis au dossier technique. Les sous-opérations manuelles ont fait l'objet d'un relevé par triangulation permettant la production d'un plan de localisation.

2.3 Traitement de la culture matérielle

Les objets-témoins recueillis sur le terrain ont été acheminés au laboratoire une fois l'intervention achevée. Les artéfacts et écofacts y ont fait l'objet d'un traitement préliminaire (nettoyage, lavage et classement), puis d'une analyse (inventaire et étude de culture matérielle). L'inventaire des objets-témoins a été réalisé selon le système de classification par matériau et fonction, adopté en archéologie et élaboré par Parcs Canada (**annexe 2**). Au total, 123 fragments ont fait l'objet d'une identification sommaire lors de l'inventaire. La collection archéologique sera élaguée après la remise du rapport d'intervention.

3

Cadre environnemental

3.1 Paysage actuel

L'aire d'étude se situe dans la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard, dans la région du Centre-du-Québec, à une dizaine de kilomètres de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. La topographie générale y est plane et régulière, s'élevant à un peu plus de 70 m NMM autour de l'église[1]. L'aire d'intervention se trouve de part et d'autre de l'église actuelle de Sainte-Sophie-de-Lévrard, à l'intersection du rang Saint-Antoine et de la rue Saint-Pierre.

3.2 Géologie et dépôts meubles

Le terrain à l'étude est compris dans un large territoire qui s'étend sur les roches de la Plateforme du Saint-Laurent. Cette province géologique, qui a donné naissance à la région physiographique des basses-terres du Saint-Laurent, est cernée par les Appalaches au sud/sud-est et le Bouclier canadien au nord/nord-ouest. Du Cambrien[2] au Dévonien[3], ce vaste bassin, une ancienne mer, s'est progressivement comblé de couches de sédiments qui ont évolué en différentes roches sédimentaires (grès, shale, dolomie, calcaire, etc.), chacune d'entre elles reflétant des conditions tectoniques et paléoenvironnementales distinctes (températures, précipitations, profondeurs d'eau, etc.). Les dépôts meubles qui constituent la surface du terrain de l'aire à l'étude et de ses alentours sont principalement sableux (figure 2).

1 Les altitudes sont données par rapport au niveau marin moyen (NMM).
2 Période géologique entre 541 et 485 millions d'années (Ma)
3 Période géologique entre 419 et 359 Ma.

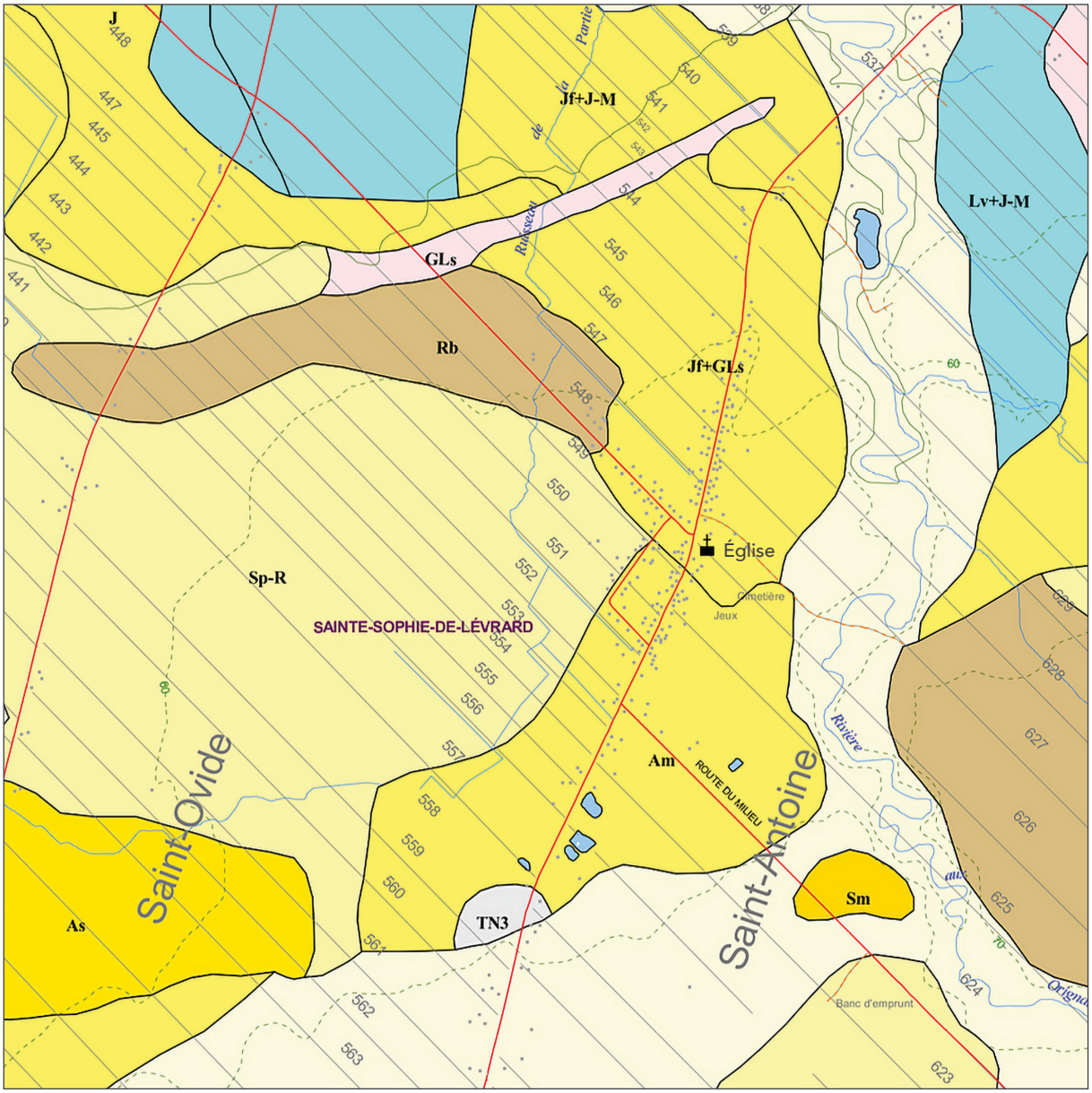

Figure 2 – Extrait de la carte pédologique de l'IRDA, avec l'église de Sainte-Sophie-de-Lévrard au centre. En jaune des sols sableux, en brun des sols issus de dépôts de tills, en rose des sols graveleux et en bleu des sols argileux (Source: https://irda.qc.ca/fr/)

3.3 Hydrographie

Le secteur d'étude s'intègre dans le bassin versant de la rivière aux Orignaux, dans la zone Bécancour. La rivière aux Orignaux prend sa source dans le lac Rose et serpente sur 27 km avant de se jeter dans le fleuve Saint-Laurent, en aval de Gentilly. Son lit sinueux passe à un peu plus de 400 m au sud-est de l'église.

3.4 Paléoenvironnement : la déglaciation et l'émersion des terres

Il y a 21 000 ans avant aujourd'hui (AA), une grande partie du nord de l'Amérique du Nord est recouverte d'une calotte de glace de plusieurs kilomètres d'épaisseur, laquelle ne s'est complètement retirée du centre de la péninsule du Québec-Labrador qu'il y a 5 500 ans AA, à la fin de la dernière période glaciaire (Dalton *et al.*, 2020 ; Dyke, 2004). Le sud du Québec est libéré des glaces il y a environ 13 500 ans AA, avant d'être recouvert pendant quelque 500 ans par un vaste plan d'eau proglaciaire, le lac à *Candona* (Dionne, 1977 ; Parent et Occhietti, 1999 ; Dalton et al., 2020). Vers 13 100 ans AA, la dislocation progressive de l'Inlandsis laurentidien (le glacier) dans l'axe du Saint-Laurent entraîne la vidange du lac à *Candona* vers l'estuaire laurentien. Pendant ce temps, les eaux salées de la mer de Goldthwait, qui recouvrent déjà les côtes basses de l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'à Québec, font le chemin inverse, envahissant les basses-terres du Saint-Laurent au relief déprimé par le récent passage de l'inlandsis. Cette vaste étendue d'eau salée s'insère dans la vallée laurentienne, de Québec jusqu'au lac Ontario : la mer de Champlain est née. Le niveau de l'eau se situait alors à environ 190-175 m sur le versant sud de la vallée du Saint-Laurent (Parent et Occhietti, 1988 : 216).

Libérée du poids du glacier, la croûte terrestre amorce un relèvement isostatique : le niveau des terres remonte rapidement et, par extension, le niveau des eaux s'abaisse. Il y a 11 000 ans AA, alors que l'Inlandsis laurentidien s'est retiré à plusieurs centaines de kilomètres au nord, la mer de Champlain se retire vers l'aval de la vallée laurentienne. Les eaux saumâtres sont définitivement chassées en aval de l'île d'Orléans, laissant place à un vaste plan d'eau douce, le lac à *Lampsilis*. Lors de cette transition, le niveau de l'eau s'abaisse jusqu'à une altitude allant de 90 m dans la région de Montréal (Parent et Occhietti, 1988 : 216) à un peu plus de 65 m au sud de Québec (Occhietti *et al.*, 2001 : 37 et 42). Selon les modèles d'émersion des terres pour la vallée du Saint-Laurent (Parent et Occhietti, 1988 ; Brown MacPherson, 1967 ; Parent *et al.*, 1985 ; Lamarche, 2006 ; Richard, 2018), la phase initiale est caractérisée par une émersion très rapide jusqu'à environ 9 000-8 500 ans AA, alors que le niveau de l'eau est passé d'un maximum de ± 200 m NMM à environ 15 m NMM. L'aire d'étude, à une altitude de 70 m NMM, aurait émergé pendant cette phase et, possiblement, celle dite du paléorivage de Rigaud, vers 9 800 ans AA.

Aujourd'hui encore, la nature des sols et les formes paysagères du territoire à l'étude (argile, terres humides, topographie) témoignent de cet épisode marin, qui s'est étiré sur plus de deux millénaires (Richard et Poirier, 2022 ; Richard, 2018).

4

Portrait de l'occupation humaine

4.1 Occupations autochtones

Les archéologues regroupent traditionnellement les occupations humaines précoloniales du Québec en trois grandes périodes culturelles : le Paléoindien (12 500 à 8 800 ans AA), l'Archaïque (11 350 à 3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000 à environ 450 ans AA). Chacune de ces périodes est subdivisée en sous-périodes, traditions ou phases qui se distinguent les unes des autres par une diversité de traits matériels, comme la présence de types particuliers d'outils, et de pratiques socioéconomiques, notamment les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité. Les changements environnementaux évoqués au chapitre précédent ont également eu un impact sur l'occupation humaine du territoire, particulièrement au cours des premières phases du peuplement.

Le Bureau du Ndakina de la Nation W8banaki (Abénakis) utilise plutôt les expressions « temps anciens » ou « période ancienne » pour parler du passé précolonial du Nord-Est américain et reconnaît trois grandes périodes archéologiques : de 12 000 à 8 000 ans AA, de 8 000 à 3 000 ans AA et de 3 000 ans AA à 1498 de notre ère (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2023). L'aire d'étude se situe dans le Ndakina, le territoire ancestral de la Nation W8banaki, non loin des communautés d'Odanak et de W8linak (**figure 3**). L'occupation du territoire de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard par les W8banakiak ou leurs ancêtres n'est explicitement mentionnée par aucune source historique (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2023), ce qui ne signifie cependant pas qu'ils n'y aient jamais été présents.

Figure 3 – Carte du Ndakina, avec ajout de l'emplacement de Sainte-Sophie-de-Lévrard (Source : https://gcnwa.com/bureau-du-ndakina/)

La première période, dite du Paléoindien, correspond au début des incursions humaines dans les territoires nouvellement libérés des glaces. L'aire à l'étude reste cependant sous les eaux jusque vers 9 800 ans AA et, même lorsque son émersion est complétée, ses terres demeurent peu hospitalières. En général, les sites de la période paléoindienne découverts en périphérie de la vallée laurentienne sont localisés sur des terrasses sablonneuses situées à l'embouchure de rivières importantes se déversant dans les mers de Champlain et de Goldthwait ou dans leurs estuaires, ainsi qu'en marge riveraine d'importants lacs et rivières (notamment près des rapides ou à la confluence de rivières) et de marécages (Arkéos, 2018a : 45). Les quelques terrasses surélevées et bien drainées du piémont des Appalaches forment alors les seules zones propices à l'établissement de campements (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2023). Aucun site archéologique associé à cette période n'est connu dans la région à l'étude.

Le réchauffement du climat pendant l'Archaïque favorise l'installation de nouvelles espèces animales et végétales présentant un intérêt pour les groupes humains et les incitant à se déplacer plus loin encore dans le territoire du nord-est américain. Les cours d'eau qui le sillonnent constituent des voies de transport privilégiées, et leurs abords sont susceptibles de receler des traces d'occupation humaine. Plusieurs sites associés à la période dite de l'Archaïque ont été répertoriés dans les environs de Trois-Rivières et de Bécancour (Marois et Ribes, 1975 ; Taché et Burke, 2011). Plus à l'est, les sites Tousignant (CdEx-1), à Leclerville, et Hamel (CdEx-2), à Lotbinière, pourraient également témoigner d'occupations de la fin de l'Archaïque (Martijn, 1971 ; Chrétien, 1995a, 1995b ; Ribes, 1962), bien qu'ils puissent aussi être associés au Sylvicole.

À partir d'il y a environ 3 000 ans AA, on observe l'émergence de plusieurs phénomènes marquants dans les sociétés autochtones du Nord-Est, dont l'apparition de la poterie et une sédentarisation progressive. De nombreux sites archéologiques attestent de l'occupation et de l'exploitation des rives de plus petits cours d'eau, en plus de celles des grands axes fluviaux. Le site Monique (CcFc-2), découvert en 1973 à Bécancour (Ribes, 1975), a livré un assemblage daté de 890 ± 105 ans de notre ère d'après un charbon de bois, et associé à un campement de populations iroquoiennes (Clermont *et al.*, 1986). Plusieurs autres sites du Sylvicole sont répertoriés sur les territoires des municipalités de Trois-Rivières et Bécancour.

À partir du milieu du XVII^{e} siècle, la succession de conflits entre Français et Anglais, ainsi que la pression exercée sur le territoire par l'arrivée de nouveaux colons entraînent la migration de plusieurs groupes w8banakiak, qui voient leur territoire ancestral se réduire. En effet, vers 1680, des colons du Maine, entre autres, chassent les W8banakiak qui vivaient dans la région, et certains d'entre eux s'installent alors sur l'île Montesson, à l'embouchure de la rivière Bécancour (Gadoury et Lachance, 1995). En 1695, un groupe s'établit aussi à l'embouchure de la rivière Saint-François,

à l'emplacement d'Odanak, où habitaient déjà des Sokokis (Day, 1978 : 148). Notons que les deux endroits étaient fréquentés par les W8banakiak et les Sokokis depuis la fin des années 1660 (Gill, 2003). La bourgade située sur l'île Montesson, considérée comme la première mission à Bécancour, voit également l'établissement de missionnaires jésuites. Les W8banakiak en seront toutefois chassés au début des années 1730. Ils se replient d'abord sur une île située en face du territoire actuel de Wôlinak, mais les inondations et les maladies les obligent à déménager sur la rive ouest de la rivière dès 1735 (Gadoury et Lachance, 1995).

La tradition orale w8banakiak met en lumière un vaste déploiement des populations d'Odanak et de Wôlinak à l'intérieur des terres, et ce, jusqu'au lac Mégantic. La rivière Bécancour constituait alors un corridor naturel pour les déplacements et les activités de subsistance liées à la faune aquatique et terrestre (Barry, 2003 : 93). Au moment de la Conquête britannique, le territoire des W8banakiak du Québec s'étend de la rivière Richelieu, à l'ouest, jusqu'à Montmagny, à l'est (Marchand, S.D.). Au cours du XIX^{e} siècle, la population blanche des Cantons de l'Est augmente sensiblement, ce qui contribue à réduire l'étendue du territoire de chasse des W8banakiak. À Wôlinak, plusieurs spéculateurs fonciers s'approprient des terres de la mission, alors que les guerriers de la nation participent à la guerre de 1812 (Marchand, S.D.). Le territoire de la mission en sera grandement réduit, quoiqu'un accord réalisé avec les Algonquins dans les années 1830 leur permette d'étendre leur territoire de chasse au nord du fleuve Saint-Laurent, dans la région de la rivière Saint-Maurice (Day, 1981 : 152). Aujourd'hui, la communauté de Wôlinak couvre seulement 1,3 % du territoire d'origine, soit 0,79 km^2 (Gill, 2003).

Récemment, des interventions réalisées dans la région par les archéologues du Bureau du Ndakina ont mené à la découverte et à la documentation de quelques sites près de la municipalité de Bécancour et de la communauté de Wôlinak, dont les sites de l'Île Montesson (CcFc-3) et Wôlinak (CbFc-6 et CbFc-7), associés à des occupations de la période de contact et postérieures (W8banaki, 2024). Le site Wajosis (CcFc-11) a également été identifié (W8banaki, 2024), bien que sa datation reste à établir.

4.2 Occupation eurocanadienne : du régime seigneurial à aujourd'hui

Entre 1637 et 1683, 17 seigneuries sont concédées sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, de Yamaska à Lotbinière, formant une propriété seigneuriale continue (Bellavance *et al.*, 2013). L'aire à l'étude est située dans celle de Les Becquets-Lévrard, acquise en 1672 par le notaire Romain Becquet (Courville et Labrecque, 1988). Les premières concessions accordées au tournant du XVIII^{e} siècle sont cependant le fait du colon Gilles Masson, qui s'est octroyé titres et privilèges en l'absence du seigneur de la place (Thibodeau, 1972). À partir de 1708, la seigneurie est

reprise en charge par Louis Lévrard, gendre du premier propriétaire, qui poursuit son développement et lui donne son nom. La croissance de sa population reste toutefois très lente tout au long du siècle.

Dans les seigneuries longeant le fleuve, la première unité linéaire de peuplement est la « côte », reproduite ensuite à l'intérieur des terres sous forme de rangs (Beauregard, 1989). L'installation des colons s'effectue ainsi par vagues progressives, à mesure que de nouvelles concessions sont ouvertes dans les seigneuries. La cinquième concession de Les Becquets-Lévrard est arpentée en 1810, les sixième et septième en 1820. En 1830, un rapport dénombre 90 « feux » dans le premier rang, 80 dans le deuxième, 66 dans le troisième, 46 dans le quatrième et 25 dans le cinquième. La majorité des lots des sixième et septième rangs auraient, pour leur part, déjà été concédés, mais aucun n'est en culture et ils ne commencent à être habités qu'entre 1851 et 1881 (Crochetière, 1986 : 13-18).

Le secteur qui deviendra plus tard Sainte-Sophie-de-Lévrard, soit du cinquième au neuvième rang inclusivement et une partie du quatrième rang, commence par n'être qu'une mission desservie par le curé de Saint-Pierre-les-Becquets (Thibodeau, 1972)[1]. En 1856, les habitants du cinquième rang demandent à former une nouvelle paroisse, mais cette première demande échoue en raison de l'opposition des habitants du quatrième rang. La messe est célébrée dans une maison du cinquième rang de 1856 à 1858, puis dans une chapelle construite dans les environs. En 1869, un site est choisi sur le septième rang pour la construction de l'église de la paroisse de Saint-Placide, nommée ainsi en l'honneur du notable Placide Nault. L'emplacement et le nom vont cependant changer dans les années qui suivent. L'érection canonique de la paroisse de Sainte-Sophie-de-Lévrard a finalement lieu en 1874, lorsque son territoire est détaché de la paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets. La création de la municipalité est annoncée l'année suivante, et son érection civile a lieu en 1876. Le nom retenu est en l'honneur de dame Sophie Young, épouse d'Ovide Tousignant, co-seigneur de la seigneurie de Lévrard (Thibodeau, 1972).

Après l'érection canonique de 1874, la première église, puis le presbytère sont finalement construits dans le sixième rang, sur une terre du cultivateur Zéphirin Lefebvre, le lot 625 (**figure 4**). L'église, en bois, mesurait initialement 71 pieds de longueur par 30 pieds de largeur (**figure 5**). La bénédiction du cimetière, de 48 pieds de long par 36 pieds de large, a lieu en 1875, puis il est agrandi à un demi-arpent carré en 1881. En 1900, l'église est jugée trop petite pour bien desservir la population et une requête est signée par les paroissiens pour demander la construction d'une nouvelle église. Celle-ci sera érigée tout juste en arrière de la première, empiétant sur le cimetière.

1 La majeure partie des informations des trois prochains paragraphes sont tirées d'un recueil de documentation historique de la fabrique de la paroisse de Sainte-Sophie-de-Lévrard, gracieuseté de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard.

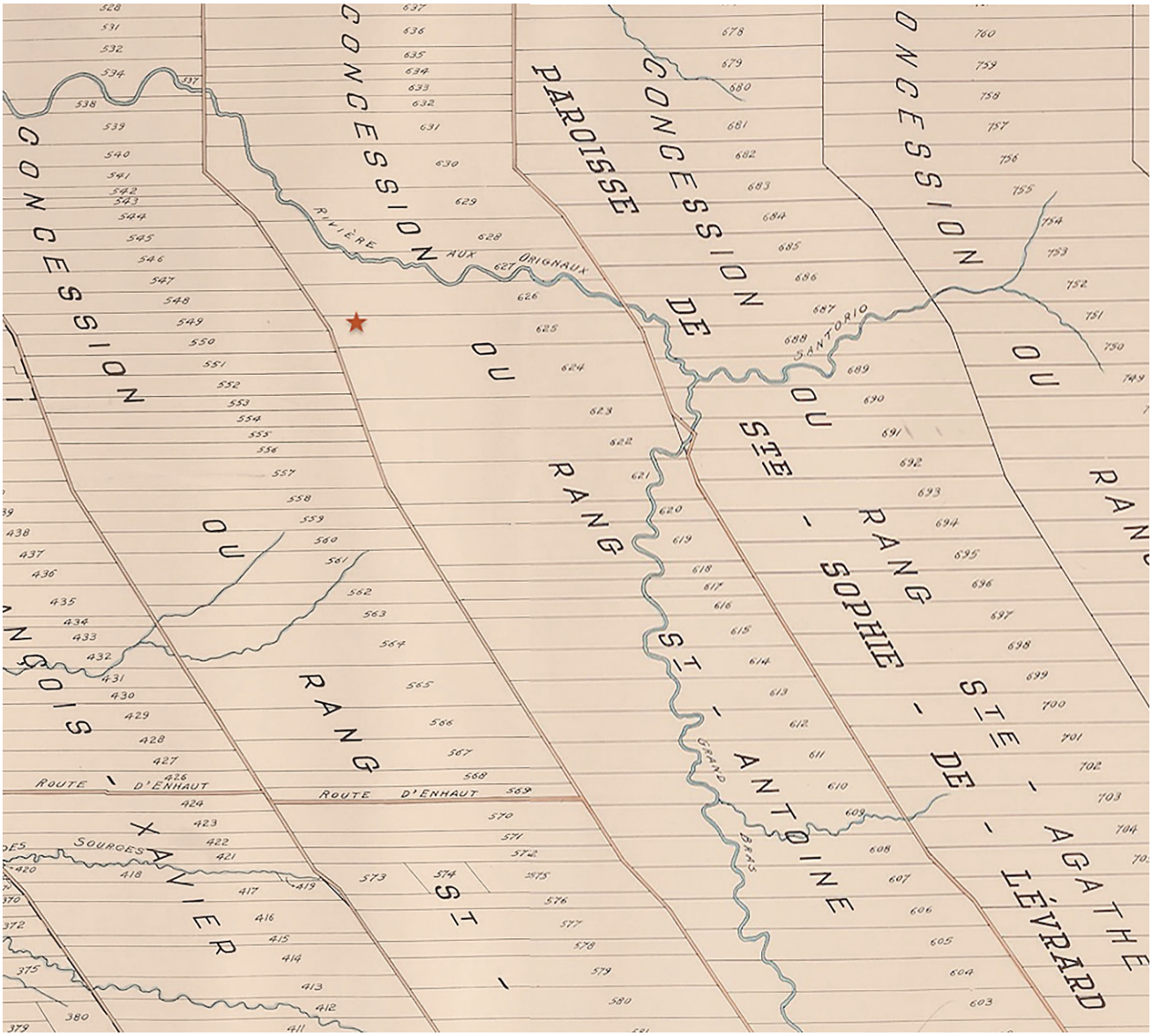

Figure 4 – Extrait du plan officiel de la paroisse de St-Pierre-les-Becquets, comté de Nicolet, 1872, renouvelé en 1938. L'étoile marque l'emplacement de l'aire d'étude (BAnQ : E21,S555,SS3,SSS5,D119)

Ce dernier sera donc « relevé et transporté au coin sud-ouest de la nouvelle sacristie » en mai 1901, à environ un arpent en arrière de l'ancien. Il reçoit sa bénédiction dès le mois de juillet 1901. L'ancienne église, qui a subi de nombreuses transformations au fil des ans, est elle aussi déplacée, et se trouve aujourd'hui quelques dizaines de mètres plus loin, sur la rue Saint-Pierre. Une photographie ancienne permet de voir que les deux églises ont cohabité sur le même terrain au moins jusqu'à la bénédiction des cloches, le 30 août 1903 (**figure 6**). La construction de la nouvelle église est achevée l'année suivante et son inauguration solennelle a lieu le 10 février 1904.

Figure 5 – Première église de Sainte-Sophie-de-Lévrard vers 1877. Le cimetière est visible en bas à droite (Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard)

Figure 6 – Les deux églises de Sainte-Sophie-de-Lévrard pendant la cérémonie de bénédiction des cloches en août 1903 (Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard)

Divers travaux d'aménagement ont lieu entre 1911 et 1927, sous l'administration de l'abbé Joyal. Le cimetière est agrandi et les restes des corps inhumés dans l'ancien cimetière y sont transportés à une date inconnue. L'abbé Joyal fait aussi construire le presbytère actuel et déplacer l'ancien, transformé en résidence privée et en salle paroissiale. Le terrain est nivelé et des arbres sont plantés. Entre 1940 et 1948, sous la direction de l'abbé J.A. Beaudet, on procède au nivellement du terrain en face du presbytère et d'une partie du terrain de l'église, travail qui sera achevé entre 1948 et 1951, pendant l'administration de l'abbé Armand Foucault.

Plus récemment, le côté nord de l'église, où se trouvent deux voies de circulation pavées, une route et un trottoir, a subi de nombreuses perturbations, dont plusieurs excavations liées à l'enfouissement des réseaux d'aqueduc, d'eau potable et d'électricité, en plus de la construction d'une annexe, bien que celle-ci n'ait pas nécessité d'excavation (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2023).

5

Données archéologiques connues

Aucun site archéologique connu n'est recensé dans un rayon de 10 km autour de l'aire d'étude. En 2022, dans le cadre du projet de transformation de l'église en centre communautaire, des archéologues du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ont procédé à la surveillance archéologique de deux sondages exploratoires le long des murs de fondation de l'église (Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2023). Aucun vestige historique ou autochtone ancien n'a été découvert, mais ces travaux ont permis de constater une perturbation plus importante du côté nord de l'église, orientant ainsi l'intervention de 2024.

Il convient également de signaler que divers inventaires archéologiques en lien avec des projets routiers du MTQ ont été réalisés dans un rayon de 10 km autour de l'aire d'étude, dans les limites des municipalités de Fortierville (Subarctique, 2012), Parisville (Artefactuel, 2007), Sainte-Françoise (Pintal, 1996) et sur le rang Sainte-Agathe de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard (Subarctique, 2012). Aucun vestige archéologique n'y a été découvert.

6

Résultats

L'inventaire archéologique réalisé en novembre 2024 visait à documenter la séquence stratigraphique autour de l'église de Sainte-Sophie-de-Lévrard et à vérifier la présence de sépultures, tout en exposant une partie des fondations du bâtiment. L'intervention s'est déroulée sur deux zones, situées de part et d'autre de l'église, et a consisté en l'excavation mécanique de deux sous-opérations et en la fouille de dix sondages manuels.

Les pages qui suivent présentent les résultats de cette intervention en s'appuyant sur un support visuel varié comportant un plan de localisation (**figure 7**), un tableau de corrélation synthétisant la séquence événementielle du terrain à l'étude (**tableau 1**), des photographies de terrain et d'artéfacts, des coupes stratigraphiques (**annexe 1**) et un inventaire de la culture matérielle (**annexe 2**).

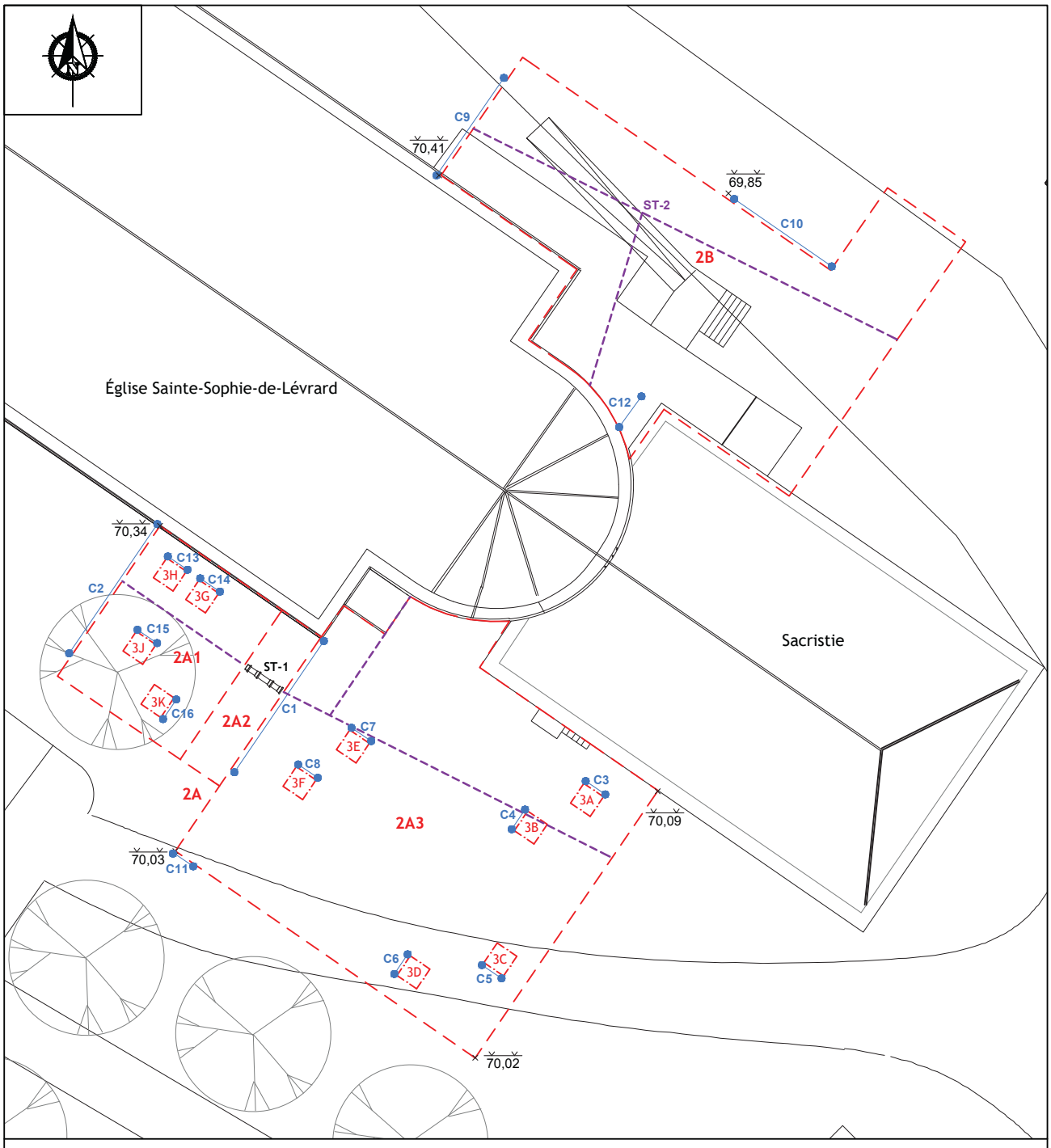

Figure 7 - Localisation des sous-opérations réalisées en 2024

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 250

1,25 0 2,5 5 m

Date
Novembre 2025

Numéro de projet 850-1142-1

Tableau 1 – Séquence événementielle et corrélation avec les unités stratigraphiques et les lots correcpondants

Événement	Identification	Couches	Lots
Sol naturel	Stérile	C1-5 à C1-10, C2-13, C3-4 à C3-6, C5-5 à C5-7, C6-4, C6-5, C7-1 à C7-3, C8-2 à C8-4, C9-10 à C9-12, C10-5 à C10-7, C13-3 à C13-5, C14-2, C14-4, C14-5, C15-2 à C15-4, C16-3 à C16-5	2A1, 2A2, 2B2, 3A7, 3C4, 3C5, 3D4, 3E2, 3E3, 3F3, 3F4, 3G2, 3G3, 3H2, 3H3, 3J3, 3K4, 3K5
	Remanié	C4-6, C12-5, C14-3	2B1, 3B6, 3G2
	Ancien horizon humique	C1-4, C3-3, C5-4, C6-3, C9-9, C10-4 (base), C13-2	2A2, 3A6, 3C3, 3D3, 3H2
Occupation du XX^{e} siècle	Surface d'occupation	C2-12, C12-4	2A1, 2B1
	Creusement indéterminé	C2-11	2A1
	Remblai	C1-3, C2-9, C2-10, C3-1, C3-2, C4-4, C4-5, C5-1 à C5-3, C6-1, C6-2, C8-1, C9-6 à C9-8, C11-5, C12-2, C12-3, C13-1, C14-1, C15-1, C16-1, C16-2	2A1, 2A2, 2A3, 2B1, 3A2, 3A5, 3A6, 3B5, 3C1, 3C2, 3D1, 3D2, 3F1, 3G1, 3H1, 3J1, 3J2, 3K1, 3K2, 3K3
	Comblement de tranchée de canalisation (ST-1, ST-2)	C1-2, C2-8, C4-3, C9-4	2A1, 2A2, 2B2, 3B4
	Remblai	C2-6, C2-7, C4-2, C10-4, C11-4, C12-1	2A1, 2A3, 2B1, 2B2, 3B3, 3B5
	Surface d'occupation	C2-4, C2-5, C4-1, C9-3, C9-5, C10-4 (surface), C11-3	2A1, 2A3, 2B2, 3B1, 3B2
	Remblai de nivellement	C2-2, C2-3, C9-2, C10-2, C10-3, C11-2	2A1, 2A3, 2B2
Aménagements récents	Surface de circulation	C10-1	2B2
	Terreau de surface	C1-1, C2-1, C9-1, C11-1	2A1, 2A2, 2A3, 2B2

6.1 Stratégie d'intervention

La sous-opération 2A correspond à l'ensemble de l'aire excavée mécaniquement et subdivisée en trois lots pour les besoins de l'enregistrement. Les couches supérieures de remblais récents ont été retirées à la pelle mécanique, sur une épaisseur d'environ 0,40 à 0,80 m (**photo 1**).

Photo 1 – Sous-opération 2A – Vue générale de l'aire d'excavation sud (SSL24-01-N2-004)

Une tranchée exploratoire a été réalisée au centre de la zone et a reçu le numéro de lot 2A2. D'une longueur de 6,70 m et d'une largeur de 2,20 m, elle a atteint une profondeur de 1,60 m depuis la surface du terrain et de 0,90 m depuis la surface excavée mécaniquement. Elle a permis d'observer la séquence du sol naturel, de même que de localiser le drain dont la tranchée d'implantation était apparue plus haut. Il s'agit de la canalisation ST-1, qui sera traitée plus loin. La portion nord-ouest de la sous-opération 2A correspond au lot 2A1 et comprend les sondages manuels 3G, 3H, 3J et 3K. Le lot 2A3 correspond, pour sa part, à l'excavation mécanique des remblais récents de la portion sud-est de l'aire. Les sous-opérations manuelles 3A à 3F y ont été implantées. Le nettoyage post-mécanique avant le début des sondages manuels a révélé que le

sol naturel affleurait déjà en plusieurs endroits (**photo 2**), comme le laissait supposer la stratigraphie observée dans la tranchée 2A2 (**photo 3**). Lorsque les sondages manuels ont été complétés, toute la zone a été excavée mécaniquement, confirmant l'absence de traces de sépultures ou de l'ancien cimetière.

Photo 2 – Sous-opérations 3G-3H – Sol naturel affleurant (SSL24-01-N1-056)

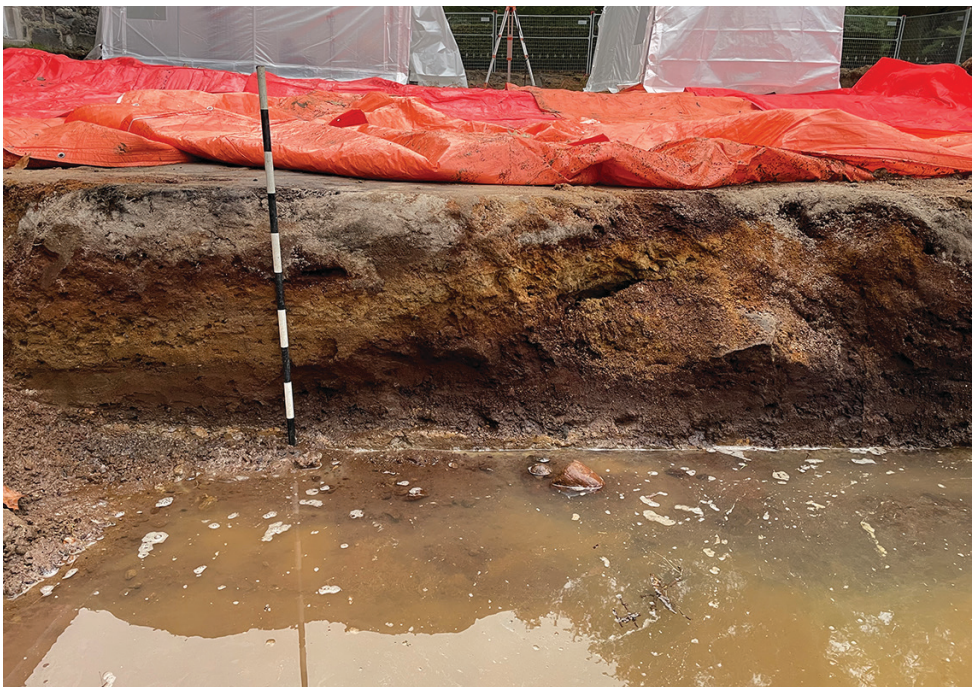

Photo 3 – Sous-opération 2A – Coupe stratigraphique C1, paroi sud-est (SSL24-01-N2-009)

L'excavation mécanique de la zone nord, ou sous-opération 2B, a permis d'exposer les fondations de l'église et de documenter la séquence stratigraphique. Une première tranchée exploratoire, correspondant au lot 2B1, a été creusée à partir des fondations du chœur sur une longueur de 3,35 m, une largeur de 2,10 m et jusqu'à une profondeur de 1,06 m. L'excavation a ensuite été agrandie à l'emprise prévue des travaux (**photo 4**). Cette extension correspond au lot 2B2 et le sol naturel y a été atteint sur l'ensemble de la surface excavée. Aucun aménagement n'a été observé à l'exception de la canalisation ST-2 et de sa tranchée d'implantation.

Photo 4 – Sous-opération 2B – Vue générale de l'aire d'excavation nord (SSL24-01-N3-062)

6.2 Séquence stratigraphique

La séquence stratigraphique du terrain se compose du sol naturel stérile et de son horizon supérieur remanié par endroits, ainsi que d'une succession de surfaces d'occupation et de remblais du XX^{e} siècle, surmontée par quelques aménagements récents.

6.2.1 Sol naturel

Le sol naturel stérile correspond à un podzol humo-ferrique comportant jusqu'à quatre horizons, soit Ah, Ae, B et C (**photo 5**). La surface de ces niveaux était souvent vallonnée, témoignant d'une ancienne zone forestière.

Photo 5 – Sous-opération 3J – Coupe stratigraphique C15, paroi nord-est, illustrant la séquence du sol naturel (SSL24-01-N1-089)

L'horizon inférieur (C) se présente comme un sable fin de couleur beige-jaunâtre, homogène, très meuble et sans inclusions. Il a été observé dans sept sous-opérations manuelles, du côté sud de l'église (couches C5-7, C7-3, C8-4, C13-5, C14-5, C15-4 et C16-5). La transition avec l'horizon B sus-jacent est graduelle (couches C1-6 à C1-9, C3-5, C3-6, C5-6, C6-5, C7-2, C8-3, C9-11, C10-6, C13-4, C14-4, C15-3 et C16-4). Ce dernier est constitué de sable grossier brun-orangé à brun foncé rougeâtre, homogène mais de compacité variable, notamment en raison de sa surface indurée par endroits. Il peut contenir des pierres, des cailloux et des gravillons.

L'horizon Ae correspond à un sable grossier de couleur gris-beige clair, parfois marbré d'orange et de brun (couches C1-5, C3-4, C5-5, C6-4, C7-1, C8-2, C9-10, C10-5, C13-3, C14-2, C15-2, C16-3). Homogène et meuble, il peut comporter quelques pierres et cailloux. Bien que présent dans la plupart des sous-opérations, il était souvent discontinu et d'épaisseur très variable, allant de moins

de 0,01 à 0,20 m. À la base de quelques sous-opérations, une couche d'argile beige pâle à bleuté, elle aussi stérile, a également été observée à des altitudes variant entre 68,50 et 69,12 m NMM (couches C1-10, C2-13, C9-12, C10-7).

L'horizon Ah est un ancien niveau humique constituant l'horizon supérieur du sol naturel (couches C1-4, C3-3, C5-4, C6-3, C9-9 et C13-2). Il a été rencontré à une altitude allant de 69,30 à 69,68 m NMM. Noir, très organique et odorant, il est homogène et dense et se compose principalement de végétaux et de bois décomposé sans autres inclusions, sauf dans la paroi nord-ouest de 2B2 (couche C9-9), où il se présente comme un sable brun-gris foncé, hétérogène et meuble avec des pastilles de sable et de cailloux. L'horizon Ah pourrait avoir été présent dans d'autres sous-opérations, mais ne pas avoir été distingué s'il était trop mince et discontinu. Dans les sous-opérations où il était absent, le sommet du sol naturel était le plus souvent constitué de l'horizon Ae ou d'un sol naturel stérile remanié, à une altitude de 69,28 à 69,62 m NMM.

6.2.2 Occupations du XX^{e} siècle

Toutes les couches anthropisées sont associées à l'occupation du XX^{e} siècle. Parmi celles-ci, au moins deux niveaux de surfaces d'occupation et trois niveaux de remblais ont été observés.

La première surface d'occupation surmonte le sol naturel stérile ou son horizon supérieur remanié (**photo 6**). Du côté sud, elle se situe à une altitude de 69,70 m NMM et correspond à un sable grossier brun grisâtre, plutôt homogène et meuble, d'une épaisseur allant jusqu'à 4 cm (couche C2-12). Elle est tronquée par un creusement indéterminé qui a aussi entamé le sol naturel stérile sous-jacent (couche C2-11). Du côté nord, elle se présente comme un sable brun moyen à brun-orangé, hétérogène et compact, contenant des cailloux (couche C12-4). D'une épaisseur moyenne de 0,10 m, elle apparaît à une altitude de 69,45 m NMM. Ces surfaces sont surmontées de remblais de nature très variable (couches C1-3, C2-9, C2-10, C3-1, C3-2, C4-4, C4-5, C5-1 à C5-3, C6-1, C6-2, C8-1, C9-6 à C9-8, C11-5, C12-2, C12-3, C13-1, C14-1, C15-1, C16-1 et C16-2), dont l'épaisseur peut atteindre 0,60 m près du mur nord de l'église. Dans la plupart des sous-opérations manuelles, les premiers lots correspondent à la base de ce remblai.

Les tranchées d'implantation des canalisations ST-1 et ST-2 ont tronqué ces niveaux de remblai et d'occupation (**photo 7**). Du côté sud, le comblement se compose de sable limoneux brun et orange tacheté de gris pâle, noir, rouille et ocre (couches C1-2, C2-8, C4-3). Très hétérogène et meuble, il contient des gravillons, des cailloux, des radicelles, des lentilles d'argile et de cendres. Son sommet a été observé à une altitude de 69,90 m NMM dans la sous-opération 2A1 et

Photo 6 – Sous-opération 2A – Coupe stratigraphique C2, paroi nord-ouest, illustrant une succession de remblais et de surfaces d'occupation au-dessus du sol naturel stérile (SSL24-01-N2-018)

Photo 7 – Sous-opération 2B – Coupe stratigraphique C9, paroi nord-ouest, illustrant la tranchée de la canalisation ST-2 (SSL24-01-N3-065)

de 69,72 m NMM dans la sous-opération 3B. Du côté nord, le comblement se présente en deux parties, soit un dépôt hétérogène d'argile gris-beige et de sable orangé et noirâtre, plutôt compact et sans inclusions, surmonté d'un sable grossier brun-gris moyen, plutôt homogène et meuble et contenant du charbon de bois, une grosse pierre et des lentilles de sable orangé (couche C9-4).

Ce niveau de comblement est recouvert de remblais (couches C2-6, C2-7, C4-2, C10-4, C11-4 et C12-1), d'une épaisseur de 0,05 à 0,20 m. Ces remblais sont surmontés d'un second niveau d'occupation. Au sud, le niveau d'occupation est constitué de charbon minéral et de résidus de combustion (couches C2-4 et C2-5, voir **photo 6** et **photo 8**). Présentant une pente descendante de l'église vers le sud-ouest, son altitude passe de 70,16 m NMM à 69,86 m NMM. Dans la sous-opération 3B, située dans la portion sud-est de la sous-opération 2A3, le niveau d'occupation — dont l'altimétrie est de 69,86 m NMM — est plutôt composé d'un sable légèrement limoneux brun-noir, homogène et meuble, avec des fragments de brique et de petits cailloux (couche C4-1). Du côté nord de l'église, un niveau d'occupation vraisemblablement contemporain est composé de sable plus ou moins limoneux, de brun-gris à brun-noir, avec peu d'inclusions, soit quelques cailloux et du charbon minéral (couches C9-3, C9-5, C10-4, C11-3). Son épaisseur maximale est de 0,25 m et il se situe à une altitude variant entre 69,62 et 70,20 m NMM. À l'image du côté sud, on observe une pente descendante à mesure que l'on s'éloigne de l'église.

Photo 8 – Sous-opération 2A – Coupe stratigraphique C2, paroi nord-ouest, illustrant la pente des niveaux de sols (SSL-24-N2-015)

Ces surfaces d'occupation sont recouvertes par un dernier niveau de remblais de nivellement, de composition variable et d'une épaisseur moyenne de 0,20 m (couches C2-2, C2-3, C9-2, C10-2, C10-3 et C11-2).

6.2.3 Aménagements récents

Le dernier événement correspond à l'aménagement d'une surface de circulation et à la mise en place du terreau de surface (couches C1-1, C2-1, C9-1 et C11-1). Ce dernier se compose de sable organique brun-gris moyen, homogène et meuble. Généralement sans inclusions, il est mêlé de pierre concassée près de la façade nord de l'église (couche C9-1). Son altitude maximale est de 70,34 m NMM du côté sud et de 70,42 m NMM du côté nord, près de l'église, alors qu'elle est de 70,02 m NMM à la limite sud-est de l'aire 2A. La surface de circulation (couche C10-1) correspond à une couche de concassé 0-3/4" gris verdâtre, homogène et compact. Il s'agit d'un chemin contournant l'église et traversant toute la portion nord-est de la sous-opération 2A. Son altitude moyenne est de 69,86 m NMM.

6.3 Vestiges

Deux vestiges ont été documentés lors de l'intervention et ont reçu les numéros de structure ST-1 et ST-2 (voir **figure 7**). Il s'agit de deux canalisations en grès désaffectées, associées à l'église actuelle mais vraisemblablement postérieures à sa construction. La seule mention trouvée dans la documentation relativement à la mise en place de canalisations est l'installation et le raccordement des égouts à l'été 1970[1]. Nous ne pouvons affirmer qu'il s'agit des mêmes travaux et la datation des structures ST-1 et ST-2 reste par conséquent incertaine.

La canalisation ST-1 est plus ou moins parallèle à l'église et a été observée dans la sous-opération 2A2 (**photo 9**), ainsi que dans la paroi sud-est de 2A3 (**photo 10**). Le segment exposé lors de l'excavation mécanique a été brisé en son centre, révélant la pâte rouge foncé du grès. À cet endroit, son sommet se trouve à une altitude de 68,78 m NMM. Sa tranchée d'implantation a aussi été observée dans les parois nord-ouest de 2A1 (couche C2-8) et nord-est de 2A2 (couche C1-2) et a été fouillée dans la sous-opération 3B (couche C4-3). L'observation des limites de cette tranchée, visibles en surface après l'excavation mécanique, a permis de confirmer que la canalisation rejoint l'église au niveau du chœur, entre la sacristie et le corps principal. La canalisation ST-2 se retrouve, pour sa part, dans la sous-opération 2B. Elle est également plus ou moins parallèle à l'église et comporte, tout comme ST-1, une section plus ou moins perpendiculaire

1 Information tirée d'un recueil de documentation historique de la fabrique de la paroisse de Sainte-Sophie-de-Lévrard, gracieuseté de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard.

Photo 9 – Sous-opération 2A – Vue sur la canalisation ST-1 (SSL24-01-N2-006)

Photo 10 – Sous-opération 2A – Vue sur la canalisation ST-1 dans la paroi sud-est (SSL24-01-N3-076)

qui rejoint l'église au niveau du chœur. Sa tranchée d'implantation est visible à la base des excavations, ainsi que dans la paroi nord-ouest de 2B2 (couche C9-4, voir **photo 7**) et au fond de la tranchée 2B1 (**photo 11**).

Photo 11 – Sous-opération 2B – Détail des assises inférieures de l'église au niveau du chœur avec la tranchée de la canalisation ST-2 dans le coin inférieur droit (SSL24-01-N3-021)

6.4 Culture matérielle

Seulement deux objets-témoins ont été récoltés dans les lots de la sous-opération 2A et ils proviennent de couches de remblais. Il s'agit d'une bouteille de Coca-Cola en verre incolore, fabriquée entre 1928 et 1975, et d'un fragment de vase en porcelaine, provenant tous deux du lot 2A1. Les sous-opérations 3A à 3K n'ont livré que peu de culture matérielle, à savoir soixante-treize fragments. Peu d'objets sont identifiables. La vitre (n=25) et les clous (n=18) sont les éléments les plus abondants. L'assemblage inclut aussi quelques fragments de pot horticole (n=7), une pièce de monnaie de 1966 et un fragment de contenant en verre incolore.

L'objet le plus intéressant est le fragment de vase en porcelaine (**photo 12**). Il s'agit sans doute d'un vase dit « de mariage » ou « de mariés ». Ces vases étaient offerts au couple et se conservaient parfois sous cloche de verre avec un bouquet, exposés ainsi à titre d'objets décoratifs et commémoratifs (**figure 8**). Cette coutume est d'origine française.

Photo 12 – Fragment de vase en porcelaine issu de la sous-opération 2A

Figure 8 – Vases de mariés présentés dans la revue *Campagne Décoration*, n° 57

Quarante-huit objets-témoins ont été récoltés dans la sous-opération 2B. Tous sont issus du lot 2B2, soit l'extension de l'excavation. Presque tous sont associés directement à l'église et à la vie religieuse. Ils comprennent notamment un crucifix en alliage cuivreux pouvant provenir d'un chapelet, une petite chandelle en cire et des livres liturgiques (**photo 13**).

Photo 13 – Assemblage d'objets-témoins issus de la sous-opération 2B

Photo 14 – Livre liturgique issu de la sous-opération 2B

Le papier des livres est fragile et friable, ce qui explique le nombre élevé de fragments, mais le texte est lisible et deux titres ont pu être identifiés. L'un d'eux, dont les 360 premières pages sont conservées, est « *L'Ange conducteur* », un ouvrage du jésuite Jacques Coret, publié initialement en 1683 et réédité près de 740 fois jusqu'au XX^{e} siècle, avec des titres, des formats et des contenus variables. Celui-ci porte le titre de « *L'Ange conducteur dans les exercices de la piété chrétienne. Nouvelle édition* ». L'autre, daté de 1913, s'intitule « *Petit palmier céleste contenant les offices des dimanches et les prières les plus usuelles* » et a partiellement conservé sa page de couverture et une illustration (photo 14).

Les autres artéfacts sont des bouteilles entières en verre incolore (n=1) et en verre coloré transparent vert foncé (n=2), toutes fabriquées mécaniquement après 1905.

7

Conclusion et recommandations

L'intervention menée en novembre 2024 sur le terrain de l'église de Sainte-Sophie-de-Lévrard a consisté en l'excavation mécanique de deux aires et la réalisation de dix sondages manuels. Ces opérations ont permis d'exposer les fondations du bâtiment, en vue de sa transformation en centre communautaire, de documenter la séquence stratigraphique et de vérifier si des fosses de sépultures étaient présentes dans l'emprise des travaux.

La documentation historique indique que la construction de l'église actuelle, achevée en 1904, a empiété sur le premier cimetière, utilisé de 1875 à 1901. Son déplacement aurait été effectué au mois de mai 1901, mais la possibilité d'exhumations partielles ou de corps oubliés ne pouvait être exclue. L'inventaire sur le terrain a permis de confirmer l'absence de sépultures et de fosses dans toute l'aire investiguée, qui correspond à l'emprise des travaux d'excavation liés à la transformation de l'église en centre communautaire. Aucune intervention supplémentaire n'est donc nécessaire dans le cadre de ces travaux.

Dans la foulée de l'analyse des documents d'archives, un plan de l'emplacement présumé de la première église et de son cimetière a été réalisé (**figure 9**). Leur emplacement reste approximatif, mais il indique la zone où le potentiel de découverte de sépultures et de vestiges de la première église est le plus élevé. Il est à noter que la limite réelle de l'ancien cimetière et la profondeur des fosses restent inconnues. Par conséquent, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique si des travaux d'excavation devaient être réalisés sur la portion avant du terrain de l'église, notamment dans le parterre et dans la portion avant du stationnement.

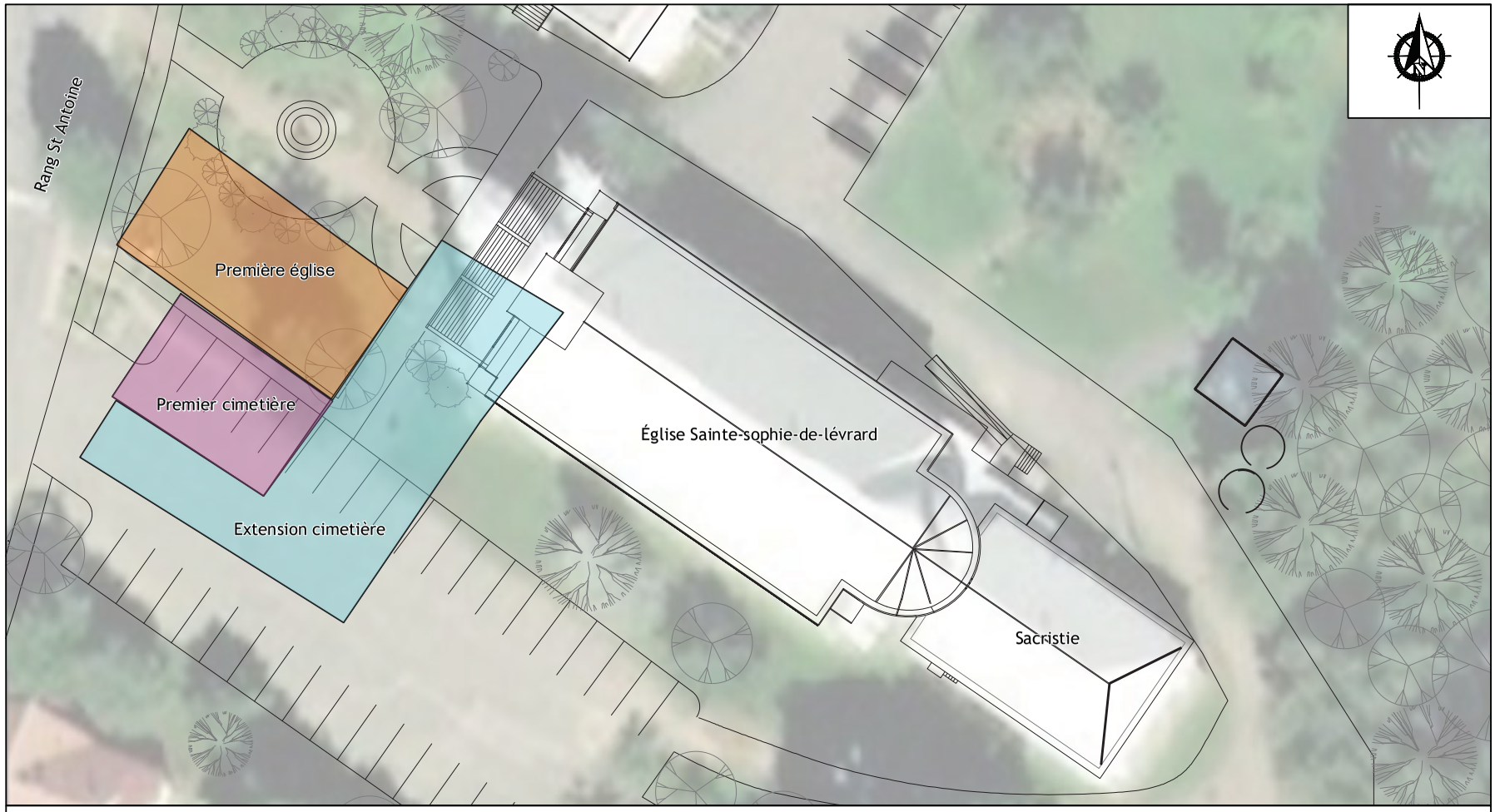

Figure 9 - Emplacement présumé de l'ancienne église, du premier cimetière et de son agrandissement

Source:© 2017 DigitalGlobe

Arkéos

ÉCHELLE = 1 : 500

2,5 0 5 10 m

Date
Novembre 2025

Numéro de projet 850-1142-1

Ouvrages consultés

ARKÉOS (2016)

Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais azoté (urée) dans le parc industriel et portuaire de Bécancour, IFFCO Canada. Inventaire et fouilles archéologiques du site CcFc-5.

ARKÉOS (2018)

Aménagement des Escales Découvertes du mont Royal. Étude de potentiel archéologique. Montréal, Ville de Montréal.

BARRY, G. (2003)

La « piste Bécancour » : Des campements abénaquis dans l'arrière-pays. *Recherche amérindiennes au Québec*, *33*(2), 93–100.

BEAUREGARD, L. (1989)

La trame seigneuriale. *Continuité*, *44*, 19–23.

BELLAVANCE, C., Y. ROUSSEAU & J. ROY (2013)

Histoire du Centre-du-Québec. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

BROWN MCPHERSON, J. (1967)

Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland. *Cahier de Géographie du Québec*, *11*(23), Article 23.

CHRÉTIEN, Y. (1995a)

Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat. Montréal, Université de Montréal.

CHRÉTIEN, Y. (1995b)

Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture Meadowood dans la région de Québec. Dans A.-M. Balac, C. Chapdelaine, N. Clermont, & F. Duguay (éds.), *Archéologies québécoises* (pp. 185–201). Paléo-Québec 23. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N. (1986)

Regard sur la préhistoire trifluvienne : Le site Bourrassa. *Recherche amérindiennes au Québec*, *16*(2–3), 5–55.

COURVILLE, S. & S. LABRECQUE (1988)

Seigneuries et fiefs du Québec : Nomenclature et cartographie. CÉLAT, Université Laval.

CROCHETIÈRE, J. (1986)

La dynamique comparée de deux villages québécois : les cas de Saint-Pierre-les-Becquets (1825-1871) et Manseau (1895-1912). Mémoire de maîtrise. Québec, Univsersité Laval.

DALTON, A. S., M. MARGOLD, C.R. STOKES, *et al.* (2020)
An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex. *Quaternary Science Reviews*, *234*, 106–223.

DAY, G. M. (1981)
Identity of the Saint-Francois Indians. *University of Ottawa Press*, *71*.

DIONNE, J.-C. (1977)
La mer de Goldthwait au Québec. *Géographie physique et Quaternaire*, *31*(1–2), 61–80.

DYKE, A. S. (2004)
An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada. *Quaternary Glaciations-Extent and Chronology*, 2, 373–424.

GADOURY, M. & F. LACHANCE (1995)
Aperçu historique : Bécancour. En ligne : https://patrimoinebecancour.com/uploads/apercu-historique-becancour.pdf (consulté le 31 octobre 2025)

GILL, L. (2003)
La nation abénaquise et la question territoriale. *Recherche amérindiennes au Québec*, *33*(2), 71–74.

GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI (2022)
Inventaire archéologique : Embouchure de la rivière Gentilly. Hydro-Québec.

GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI (2023)
Rapport de surveillance archéologique pour le projet de reconversion de l'église de Sainte-Sophie-de-Lévrard en centre communautaire.

LAMARCHE, L., M. GARNEAU, M. LAMOTHE, *et al.* (2006)
Excursion sur l'histoire de la région de Lanoraie-Lac-St-Pierre. Réunion annuelle de l'AQQUA, UQAN, INRS, Université de Montréal, Jardin Botanique de Montréal.

MARCHAND, M. (S.D.)
Historique. Conseil des Abénakis de Wôlinak. En ligne : https://cawolinak.com/histoire/ (consulté le 31 octobre 2025)

MAROIS, R. & R. RIBES (1975)
Indices de manifestations culturelles de l'Archaïque: La région de Trois-Rivières. Ottawa, Musée national de l'Homme.

MARTIJN, C. A. (1971)
Relevé des sites préhistoriques du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et l'île d'Orléans (côte nord). MAC.

OCCHIETTI, S., M. CHARTIER, C. M., HILLAIRE-MARCEL, *et al.* (2001)
Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 ans BP : le site de Saint-Nicolas. *Géographie Physique et Quaternaire*, *55*(1), 23–46.

PARENT, M., J.-M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE, & G. LAROCQUE (1985)
Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP. *Recherches amérindiennes au Québec*, *15*(1–2), Article 1–2.

PARENT, M. & S. OCCHIETTI, S. (1988)
Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec. *Géographie Physique et Quaternaire*, *42*(3), Article 3.

PARENT, M. & S. OCCHIETTI (1999)
Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Québec. *Géographie Physique et Quaternaire*, *53*(1), Article 1.

PINTAL, J.-Y. (1996)
Contrat no 3000-95-AD01, inventaire archéologique, directions (RA) 01-11-02-09-04, 1995. MTQ, Service inventaires et plans.

RIBES, R. (1962)
Site Tousignant, Leclercville, CdEx-1. MAC.

RIBES, R. (1964)
Cahiers de fouilles 1964, compte rendu de nos activités pendant la campagne 1964. MAC.

RIBES, R. (1975)
Rapport préliminaire des activités de l'été 1974. UQTR, Musée d'archéologie préhistorique.

RICHARD, P. (2018)
Le grand témoin ou la genèse d'un paysage laurentien. Dans A.-M. Balac & F. C. Bélanger (éds.), *Lumières sous la ville : Quand l'archéologie raconte Montréal (version longue)*. Signe des Amériques 15. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, P. & J. POIRIER (2022)
Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal.

SUBARCTIQUE (2012a)
Inventaires archéologiques (2010). Direction de Mauricie - Centre-du-Québec. MTQ.

SUBARCTIQUE (2012b)
Inventaires archéologiques (2011). Direction Mauricie - Centre-du-Québec. Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ.

TACHÉ, K. & A. L. BURKE (2011)
Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. FQRSC/CRSH.

THIBODEAU, P. (1972)
Tricentenaire Seigneurie Lévrard-Becquet, 1672-1972.

TREYVAUD, G. (2019)
Interventions archéologiques sur les sites CaFe-7 (Odanak) et CcFc-3 (Bécancour). Ministère du patrimoine canadien.

TREYVAUD, G. & R. LÉVESQUE (2016)
W8linaktekw : la rivière abénakise. Musée des Abénakis.

W8BANAKI (2024)
Intervention archéologique sur le site Wajosis (CcFc-11) : Fouilles 2023. Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB).

Annexe 1

Coupes stratigraphiques

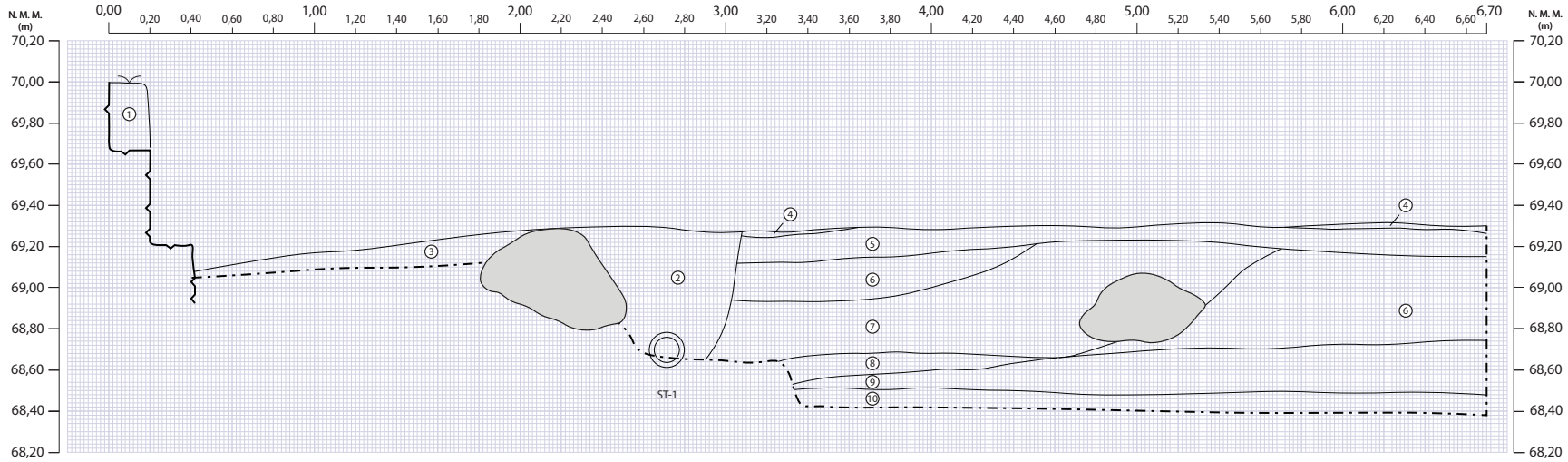
N. M. M. (m)
0,00
0,20
0,40
0,60
0,80
1,00
1,20
1,40
1,60
1,80
2,00
2,20
2,40
2,60
2,80
3,00
3,20
3,40
3,60
3,80
4,00
4,20
4,40
4,60
4,80
5,00
5,20
5,40
5,60
5,80
6,00
6,20
6,40
6,60
6,70
70,20
70,00
69,80
69,60
69,40
69,20
69,00
68,80
68,60
68,40
68,20
ST-1

Échelle 1:20

Coupe C1 - Sous-opération 2A2

1- Sable organique brun-gris moyen, homogène et meuble. Sans inclusions. Terreau de surface.
2- Sable légèrement limoneux brun clair tacheté de gris pâle, noir, rouille et ocre, hétérogène et meuble. Inclusions : gravillons et radicelles. Comblement de la tranchée de la canalisation ST-1.
3- Mélange hétérogène de sable fin et grossier orange marbré de gris, rouge ocre et brun foncé, meuble. Inclusions : gravillons arrondis. Remblai.
4- Sol organique constitué de végétaux et bois décomposé, homogène et dense, sans autre inclusion. Sol naturel stérile (Horizon Ah).
5- Sable grossier gris-beige marbré orangé ou brunâtre par endroits, homogène et meuble. Inclusions : cailloux et pierres ici et là. Sol naturel stérile (Horizon Ae).
6- Sable induré ocre-rouille, homogène et ferme. Inclusions : gravillons. Sol naturel stérile (Horizon B).
7- Sable grossier beige orangé, homogène et friable. Inclusions : quelques gravillons. Sol naturel stérile (Horizon B).
8- Sable grossier brun foncé, homogène et meuble. Sans inclusions. Sol naturel stérile (Horizon B).
9- Sable argileux induré brun rougeâtre foncé, homogène et compact. Inclusions : gravillons. Sol naturel stérile (Horizon B).
10- Argile beige pâle bleuté, homogène et grès compacte. Sans inclusions. Sol naturel stérile.

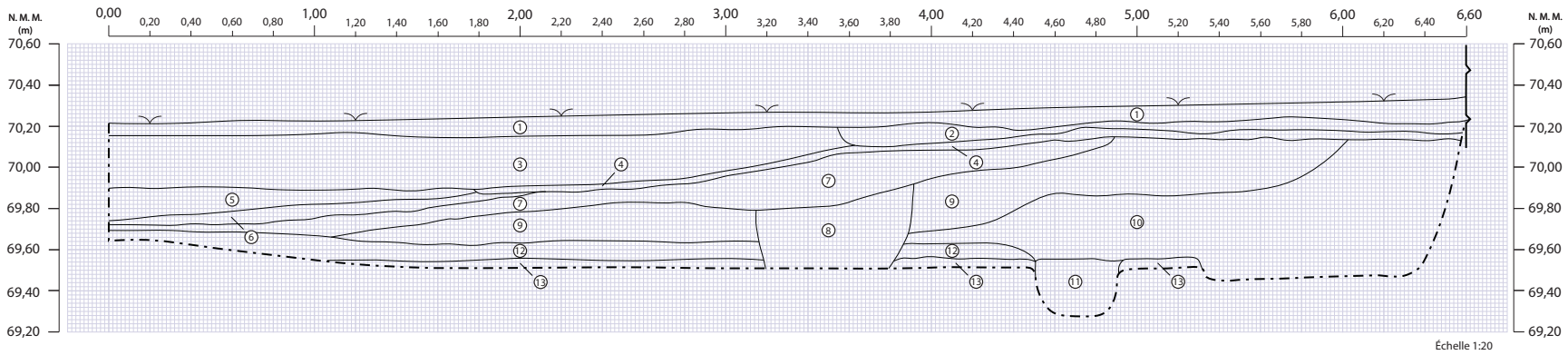
N. M. M. (m)
70,60
70,40
70,20
70,00
69,80
69,60
69,40
69,20
0,00
0,20
0,40
0,60
0,80
1,00
1,20
1,40
1,60
1,80
2,00
2,20
2,40
2,60
2,80
3,00
3,20
3,40
3,60
3,80
4,00
4,20
4,40
4,60
4,80
5,00
5,20
5,40
5,60
5,80
6,00
6,20
6,40
6,60
Échelle 1:20

Coupe C2 - Sous-opération 2A1

1- Sable organique brun-gris moyen, homogène et meuble. Sans inclusions. Terreau de surface.
2- Limon argileux gris pâle bleuté tacheté de brun, plutôt homogène et ferme. Inclusions; gravillons. Remblai de nivellement.
3- Limon légèrement sableux beige jaunâtre tacheté de rouille, plutôt hétérogène et ferme. Inclusions : petits nodules d'argile bleuté, gravillons et nodules de charbon de bois. Remblai de nivellement.
4- Mince couche de charbon minéral en poussière et petits fragments. Surface d'occupation.
5- Résidus de combustion (scories, chaux, mortier et charbon minéral) gris-rose, noir, plutôt homogène et friable. Surface d'occupation.
6- Sable fin jaune rouille, homogène et meuble. Sans inclusions. Remblai.
7- Limon sableux organique noir, hétérogène. Inclusions : un peu de charbon de bois, quelques gravillons, pierres subarrondies à la base. Remblai.
8- Sable légèrement limoneux brun clair tacheté de gris pâle, noir, rouille et ocre, hétérogène et meuble. Inclusions : gravillons et radicelles. Comblement de la tranchée de la canalisation ST-1.
9- Sable limoneux brun-orangé tacheté de noir, rouille et beige pâle, hétérogène et meuble. Inclusions : gravillons, pierres subarrondies, charbon de bois, sable induré. Remblai.
10- Sable limoneux brun rougeâtre foncé, hétérogène et meuble. Inclusions : gravillons, pierres subarrondies, charbon de bois, sable induré. Remblai.
11- Mélange hétérogène de sable fin rouge ocre, blanc, noir et brun, très meuble. Inclusions : quelques gravillons et charbon de bois. Creusement indéterminé.
12- Sable grossier brun grisâtre, plutôt homogène et meuble. Surface d'occupation.
13- Sable fin induré rouge foncé ocre et blanc. Sol naturel stérile.

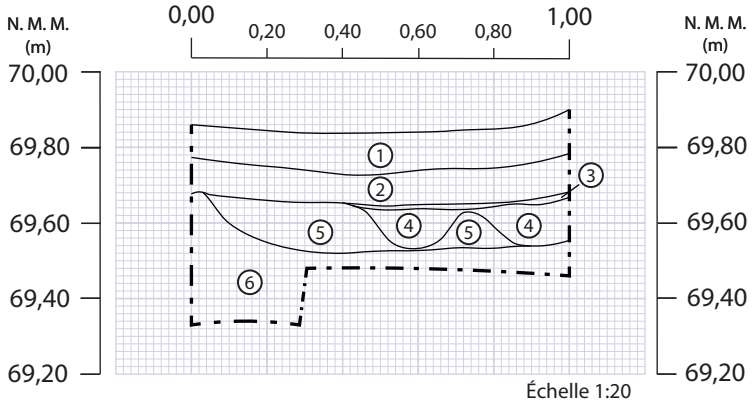

Coupe C3 - Sous-opération 3A

1- Sable légèrement limoneux brun, meuble et homogène. Inclusions : cailloux et pierres jusqu'à 10 cm, un peu de charbon de bois, quelques mottes d'argile sableuse beige. Remblai.
2- Sable limoneux brun foncé, meuble et homogène. Inclusions : petits cailloux, charbon de bois. Remblai.
3- Sol organique constitué de végétaux et bois décomposé, homogène et dense, sans autre inclusion. Sol naturel stérile (Horizon Ah).
4- Sable gris clair fin à moyen, meuble et homogène. Sans inclusions. Sol naturel stérile (Horizon Ae).
5- Sable brun orangé clair à foncé, meuble et hétérogène avec portions un peu plus limoneuses contenant pierres et cailloux. Sol naturel stérile (Horizon B).
6- Sable orangé meuble et homogène. Inclusions : cailloux et pierres dont une de 30 cm, lentilles argileuses grises. Sol naturel stérile (Horizon B).

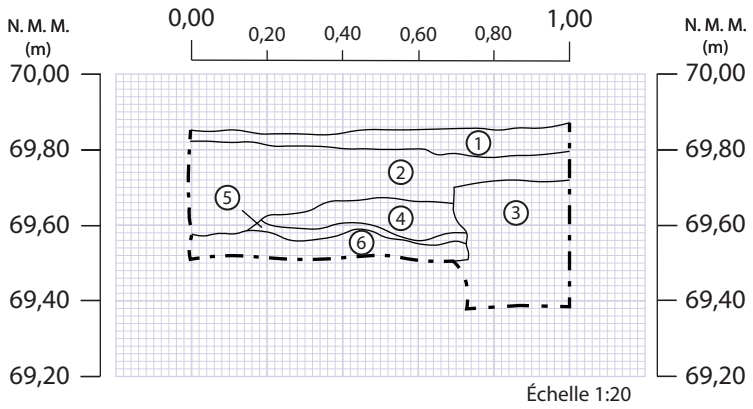

Coupe C4 - Sous-opération 3B

1- Sable légèrement limoneux brun-noir, homogène et meuble. Inclusions : fragments de brique et petits cailloux. Surface d'occupation.
2- Sable limoneux brun orangeâtre très hétérogène et meuble. Inclusions : pierres d'environ 5 cm. Remblai.
3- Sable limoneux brun et orange, très hétérogène et meuble. Inclusions : roches, lentilles de cendre, lentilles d'argile, résidus ferreux et cailloux. Comblement de la tranchée de la canalisation ST-1.
4- Sable limoneux brun foncé, hétérogène et meuble. Inclusions : lentilles de sable orange et gris et de petits cailloux. Remblai.
5- Sable fin limoneux brun foncé à noir, organique, homogène et meuble. Inclusions : nodules de charbon de bois jusqu'à 2 cm, petites lentilles de sable gris, racine en décomposition, petits cailloux. Remblai.
6- Sable fin limoneux brun devenant seulement du sable orange et comportant des lambeaux de sable gris, hétérogène et meuble. Inclusions : charbon de bois, morceau de bois (branche et nœud) et cailloux. Sol naturel stérile remanié.

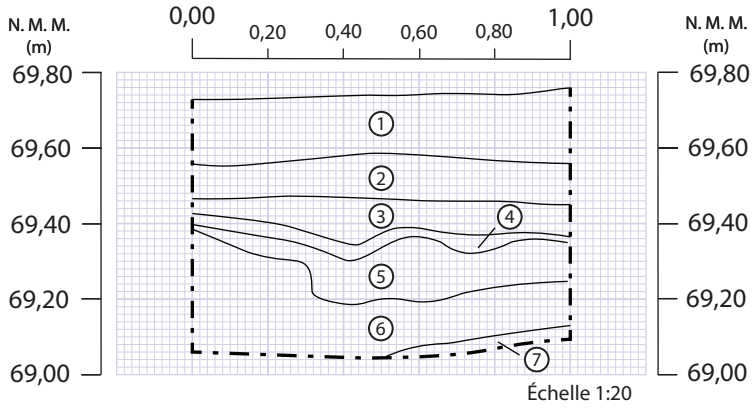

Coupe C5 - Sous-opération 3C

1- Sable brun-gris moyen moucheté d'oxyde et comportant plusieurs petits cailloux dans la masse, plutôt homogène et plutôt compact. Inclusions : fragments de brique, charbon de bois, charbon minéral. Remblai.

2- Dépôt hétérogène constitué de sable grossier brun-gris, orangé, gris-beige et blond, plutôt meuble. Inclusions : quelques cailloux, pastilles de sol organique noir. Remblai.

3- Dépôt hétérogène constitué de sable grossier brun-gris et gris-beige mêlé de pastilles et lentilles de sol organique noir, meuble. Inclusions : quelques rares cailloux. Remblai.

4- Sol organique constitué de végétaux et bois décomposé, homogène et dense, sans autre inclusion. Sol naturel stérile (Horizon Ah).

5- Sable grossier gris-beige marbré orangé ou brunâtre par endroits, homogène et meuble. Inclusions : cailloux et pierres ici et là. Sol naturel stérile (Horizon Ae).

6- Sable grossier brun roux foncé, homogène et meuble. Inclusions : cailloux et pierres. Portion supérieure indurée par endroits. Sol naturel stérile (Horizon B).

7- Sable fin beige jaunâtre, homogène et très meuble. Sans inclusions. Sol naturel stérile (Horizon C).

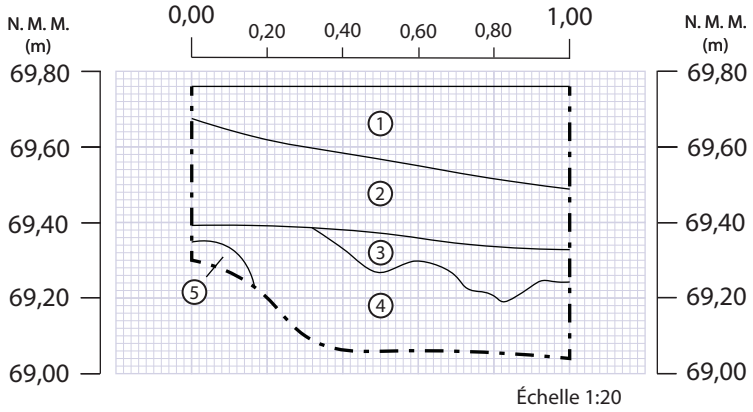

Coupe C6 - Sous-opération 3D

1- Sable brun légèrement limoneux, homogène et meuble. Inclusions : cailloux, un peu de charbon minéral et fragments de brique. Remblai.

2- Sable chamarré noir, gris, brun-orangé et beige, hétérogène et meuble, avec prédominance du sable brun-gris et gris-beige dans la portion inférieure. Inclusions : cailloux et fibre de bois. Remblai.

3- Sol organique constitué de végétaux et bois décomposé, homogène et dense, sans autre inclusion. Sol naturel stérile (Horizon Ah).

4- Sable grossier gris-beige marbré orangé ou brunâtre par endroits, homogène et meuble. Inclusions : cailloux et pierres ici et là. Sol naturel stérile (Horizon Ae).

5- Sable grossier brun roux foncé, homogène et meuble. Sol naturel stérile (Horizon B).

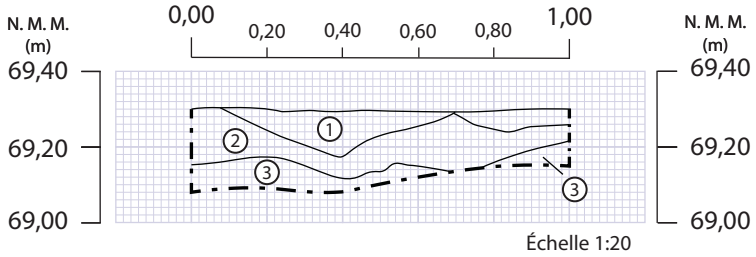

Coupe C7 - Sous-opération 3E

1- Sable grossier gris-beige marbré orangé ou brunâtre par endroits, homogène et meuble. Inclusions : cailloux et pierres ici et là. Sol naturel stérile (Horizon Ae).
2- Sable limoneux brun foncé rougeâtre, hétérogène et meuble à compact. Inclusions : cailloux en quantité moyenne. Sol naturel stérile (Horizon B).
3- Sable fin beige jaunâtre, homogène et très meuble. Sans inclusions. Sol naturel stérile (Horizon C).

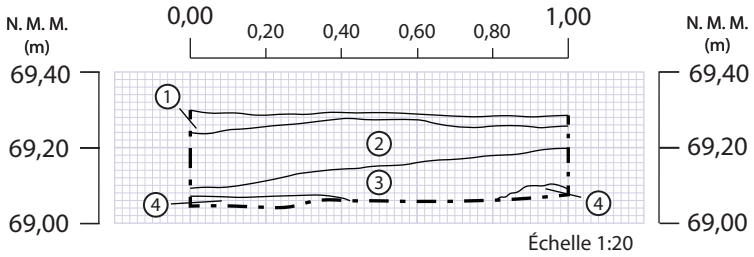

Coupe C8 - Sous-opération 3F

1- Sable limoneux gris-brun chamarré de sable gris, brun et roux, plutôt homogène et meuble. Remblai.

2- Sable grossier gris-beige marbré orangé ou brunâtre par endroits, homogène et meuble. Inclusions : cailloux et pierres ici et là. Sol naturel stérile (Horizon Ae).

3- Sable grossier brun roux foncé, homogène et meuble. Inclusions : cailloux et pierres. Portion supérieure indurée par endroits. Sol naturel stérile (Horizon B).

4- Sable fin beige jaunâtre, homogène et très meuble. Sans inclusions. Sol naturel stérile (Horizon C).

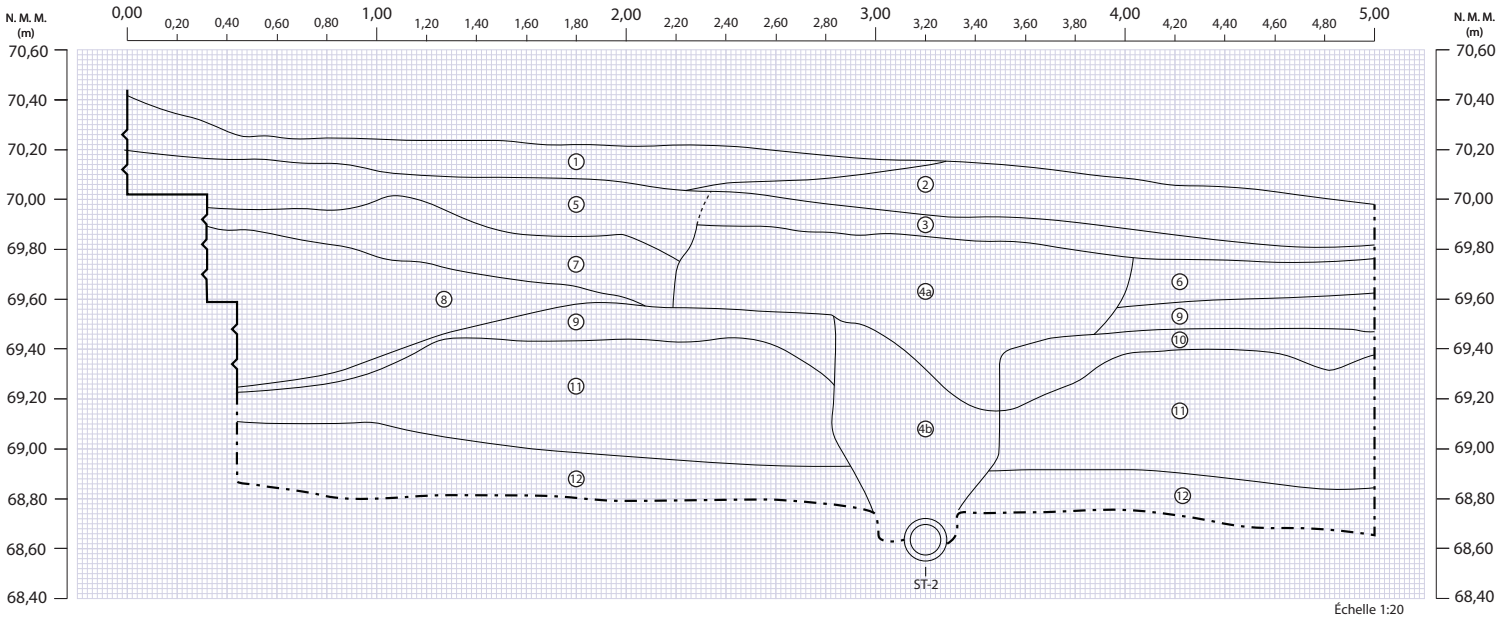
N. M. M. (m)
0,00
0,20
0,40
0,60
0,80
1,00
1,20
1,40
1,60
1,80
2,00
2,20
2,40
2,60
2,80
3,00
3,20
3,40
3,60
3,80
4,00
4,20
4,40
4,60
4,80
5,00
70,60
70,40
70,20
70,00
69,80
69,60
69,40
69,20
69,00
68,80
68,60
68,40
1
2
3
4a
4b
5
6
7
8
9
10
11
12
ST-2
Échelle 1:20

Coupe C9 - Sous-opération 2B2

1- Sable organique brun-gris moyen, homogène et meuble, mêlé de pierre concassée. Terreau de surface.
2- Sable grossier jaune et concassé, hétérogène et meuble. Inclusions : lentilles de sable brun-gris foncé. Remblai de nivellement.
3- Sable grossier brun-gris foncé, homogène et meuble. Surface d'occupation.
4- Constitué de :
    4a. Sable grossier brun-gris moyen, plutôt homogène et meuble. Inclusions : charbon de bois, cailloux, une grosse pierre et lentilles de sable orangé. Comblement de la tranchée de la canalisation ST-2.
    4b. Dépôt hétérogène d'argile gris-beige et de sable orangé et noirâtre, plutôt compact. Sans inclusions. Comblement de la tranchée de la canalisation ST-2.
5- Sable gris à brun-gris moyen, lité de sable beige près du mur, hétérogène et meuble. Inclusions : quelques cailloux. Surface d'occupation.
6- Dépôt hétérogène constitué de sable brun-gris moyen et de sable orangé, meuble. Inclusions : cailloux et charbon de bois. Remblai.
7- Dépôt hétérogène constitué de sable brun-gris moyen, de sable gris foncé et de sable orangé, meuble. Inclusions : lentilles de sable beige et jaune, quelques cailloux. Remblai.
8- Sable brun orangé, plutôt homogène et meuble. Inclusions : cailloux. Remblai.
9- Sable brun-gris foncé, hétérogène et meuble. Inclusions : pastilles de sable noirâtre, beige-blanchâtre et orangé à la base, très rares cailloux. Sol naturel stérile (Horizon Ah).
10- Sable grossier gris-beige marbré orangé ou brunâtre par endroits, homogène et meuble. Inclusions : cailloux et pierres ici et là. Sol naturel stérile (Horizon Ae).
11- Sable grossier brun-orangé, homogène et moyennement compact. Inclusions : présence assez importante de cailloux et pierres, portion supérieure indurée par endroits. Sol naturel stérile (Horizon B).
12- Argile gris-beige, homogène et compacte. Inclusions : présence de quelques pierres. Sol naturel stérile.

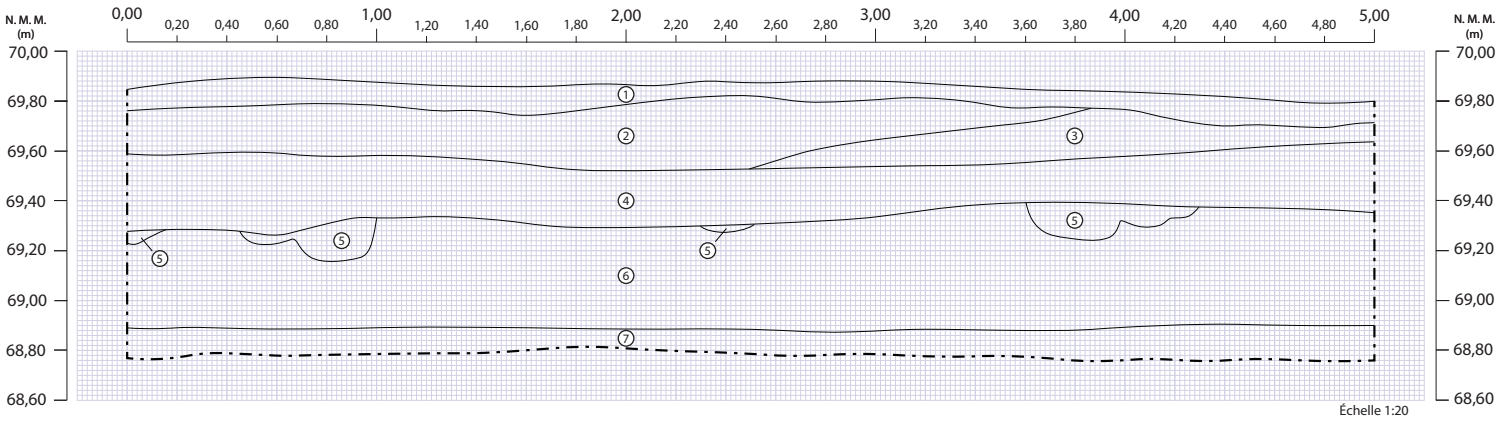
N. M. M. (m)
70,00
69,80
69,60
69,40
69,20
69,00
68,80
68,60
0,00
0,20
0,40
0,60
0,80
1,00
1,20
1,40
1,60
1,80
2,00
2,20
2,40
2,60
2,80
3,00
3,20
3,40
3,60
3,80
4,00
4,20
4,40
4,60
4,80
5,00
1
2
3
4
5
6
7
Échelle 1:20

Coupe C10 - Sous-opération 2B2

1- Concassé 0-3/4» gris verdâtre, homogène et compact. Surface de circulation.
2- Dépôt hétérogène de sable jaune, beige, brun-gris, orangé et noirâtre, meuble. Inclusions : lentilles de sable organique brun-noirâtre, petits cailloux, pierres en décomposition. Remblai de nivellement.
3- Sable grossier beige jaunâtre, homogène et meuble. Inclusions : lentilles de sable brun-gris, rares cailloux. Remblai de nivellement.
4- Dépôt hétérogène constitué de :
    4a. sable grossier brun-gris foncé mêlé de sable beige jaunâtre par endroits, plus noirâtre et limoneux dans la portion nord, homogène et meuble. Surface d'occupation.
    4b. sable limoneux beige-gris à brun-gris, compact. Inclusions : pastilles d'argile beige, beaucoup de cailloux et de pierres, présence de charbon de bois et de fragments de bois. Remblai.
    4c. sable brun-gris foncé, hétérogène et meuble. Inclusions : pastilles de sable gris, beige, noir et orangé à la base, principalement dans la portion nord. Remblai.
5- Sable grossier gris-beige marbré orangé ou brunâtre par endroits, homogène et meuble. Inclusions : cailloux et pierres ici et là, présence de bois en décomposition à la surface. Sol naturel stérile (Horizon Ae).
6- Sable brun-roux orangé à beige, homogène et meuble, surface indurée par endroits. Inclusions : présence de cailloux et de pierres, quelques pastilles de sable gris. Sol naturel stérile (Horizon B).

Annexe 2

Inventaire de la culture matérielle

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Sainte-Sophie-de-Lévrard
Code : SSL24-01
Archéologue : Stéphanie Lavallée
Analyste : Justine Rioux
Date : 25 juin 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A01	1.3.2.21	PF dure européenne	Vase	1	1	5.6	Culte et rituel	Frag	Fragment de vase à paroi évasée, à corps de section ovoïde, à rebord droit à lèvre ondulée, portant un décor moulé, à motif indéterminé, de feuilles et de fleurs formant un arc de cercle débordant de la paroi un peu à la manière d'une anse, vraisemblablement un vase dit de mariage ou de mariés. Ces vases sont offerts au couple et se conservent parfois sous cloche de verre avec un bouquet, exposés à titre d'objets décoratifs et commémoratifs. Il s'agit d'une coutume d'origine française.	1	
2A01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Ent	Bouteille à corps de section circulaire renflé au milieu, à cul légèrement concave, à épaule tombante et à ouverture à capsule, portant un décor à chaud type moulé, à motif de côtes, de type "hobble skirt", réalisée au moule en plusieurs parties, portant les inscriptions moulées "Coca-Cola / TRADE MARK REGISTERED / MIN CONTENTS 6 FL OZS. // Coca-Cola / THE COCA-COLA COMPANY / OF CANADA. LIMITED" dans un bandeau lisse sur la paroi et la maque d'un "D" dans un losange encadré des inscriptions "2C." et "44", Dominion Glass Company, 1928-1975, la marque pouvant indiquer une fabrication de la bouteille en 1944	1	
2B02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à cul légèrement en retrait, à épaule tombante, à ouverture filetée à lèvre droite et bague arrondie, contenant une matière indéterminée blanche, poudreuse et partiellement agglomérée, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, portant une trace de succion de type Owen's, post 1905, portant des traces de concrétions ferreuses sur son goulot, pouvant indiquer la présence d'un bouchon en métal ferreux	1	
2B02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à cul légèrement concave, à épaule tombante et à ouverture à capsule, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, portant une trace de succion de type Owen's, post 1905	1	
2B02	7.99	Matériau composite autre	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Ent	Bouteille en verre coloré transparent vert foncé avec une légère teinte turquoise, à corps de section circulaire légèrement rétréci vers le bas, à cul en retrait, à épaule arrondie et à goulot à lèvre aplatie et bague évasée vers le bas, portant un bouchon en liège de forme cylindrique, ne portant pas de décor, réalisée au moule en plusieurs parties, portant une trace de succion de type Owen's, portant les inscriptions moulées "540 / 26 oz", post 1905	1	
2B02	7.99	Matériau composite autre	Chandelle	1	1	7.2	Multiples	Recon	Chandelle en cire de couleur jaune-beige, à mèche fine en tissu, de forme cylindrique légèrement rétrécie vers le haut, dont la base est marquée par son insertion dans un chandelier	1	
2B02	3.1.2.1	Cuivre ind	Crucifix	1	1	5.6	Culte et rituel	Ent	Pendentif en forme de croix avec oeillet d'attache dont la perforation est décentrée, portant un décor moulé, du Christ en croix, portant au revers l'inscription "ROMA", pouvant être associé à un chapelet	1	
2B02	5.2.3.1	Papier	Livre lithurgique	19	2	5.6	Culte et rituel	Frag	Fragments de 2 petits livres de dévotion imprimés, en papier, comportant respectivement 2 et 3 cahiers conservés, le papier est fragile et friable, mais le texte est lisible	1	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Sainte-Sophie-de-Lévrard **Archéologue :** Stéphanie Lavallée **Date :** 25 juin 2025
Code : SSL24-01 **Analyste :** Justine Rioux **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B02	7.99	Matériau composite autre	Livre lithurgique	8	1	5.6	Culte et rituel	Inc	Petit livre imprimé, en papier relié de fil, dont les 360 premières pages, sont conservées, comportant au moins 1 illustration et dont les couvertures sont manquantes, portant notamment sur la page de titre les inscriptions "L'ANGE / CONDUCTE[UR] / DANS LES EXERCICES / DE LA / PIÉTÉ CHRÉ[TIENNE] / [N]OUVELLE ÉDITION", le papier est fragile et friable, mais le texte est lisible, "L'Ange conducteur" est un ouvrage du jésuite Jacques Coret, publié initialement en 1683 et réédité près de 740 fois jusqu'au XXe siècle avec des titres, formats et contenus variables	1	
2B02	7.99	Matériau composite autre	Livre lithurgique	15	1	5.6	Culte et rituel	Recon	Petit livre imprimé, en papier relié de fil, comportant au moins 1 illustration et ayant partiellement conservé sa page couverture en carton, portant notamment les inscriptions "PETIT / PALMIER CÉLESTE / CONTENANT / LES OFFICES DES DIMANCHES / ET LES PRIÈRES LES PLUS USUELLES / Librairie L'ANGLAIS Limitée / Libraires - Importateurs / QUÉBEC" sur la page de titre, ainsi que "IMPRIMATUR / Tornaci, die 13 Augusti 1913. / V. CANTINEAU, / Can. cens. lib. / PROPRIÉTÉ DES ÉDITEU[RS]", 1913, le papier est fragile et friable, mais le texte est lisible	1	
2B02	7.99	Matériau composite autre	Livre lithurgique	1	1	5.6	Culte et rituel	Inc	Fragment de petit livre imprimé, en papier relié de fil, dont 3 cahiers sont conservés, le papier est fragile et friable, mais le texte est lisible	1	
3A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole	7	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Un fragment de fond, 3 fragments et 3 éclats de paroi, ne portant pas de décor	1	
3A03	1.3.2.21	PF dure européenne	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord épais, en pointe arrondie et fragment pouvant être de la paroi, ne portant pas de décor	1	
3A03	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi (?), ne portant pas de décor	1	
3A03	2.3.2.11	V Coul opaque autre	Indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de paroi (?) en verre coloré rose, ne portant pas de décor	1	
3A03	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
3A03	3.1.2.1	Cuivre ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section circulaire irrégulière, recourbée en C, présentant une altération moyenne (++)	1	
3B02	5.3.1	Plastique	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plastique moulé marbré de rose, violet et gris	1	
3B02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion très importante (++++)	1	
3B02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	8	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque, Présentant une concrétion importante (+++)	1	
3B03	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
3C01	1.3.1.21	PC avec glaçure	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Portant une glaçure brune et présentant des traces de moule, ne portant pas de décor, pouvant être une partie d'isolateur ou d'anse ?	1	
3C01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond et fragments de paroi, de bouteille à corps de section circulaire et à cul légèrement concave, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, donnant un aspect de peau d'orange très fine, portant les inscriptions moulées "9.[...] / 12 FL [...]"	1	
3C01	3.1.2.1	Cuivre ind	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie canadienne de 1 cent présentant sur l'avers le portrait de la reine Elizabeth II et sur le revers 2 feuilles d'érable, portant les inscriptions "1 CENT / 1966 / CANADA" sur le revers, 1966, présentant une altération moyenne (++) rendant l'avers presque entièrement illisible	1	
3C01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	25	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	23 fragments élagués	1	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Sainte-Sophie-de-Lévrard
Code : SSL24-01
Archéologue : Stéphanie Lavallée
Analyste : Justine Rioux
Date : 25 juin 2025
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3C01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion très importante (++++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
3C01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	5	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion très importante (++++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
3D01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
3D01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion très importante (++++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
3K01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
3D01	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion très importante (++++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	

Ville de Saint-Eustache

Inventaire archéologique dans l'emprise du nouveau pont de l'île Yale à Saint-Eustache, BjFl-8 (août 2024)

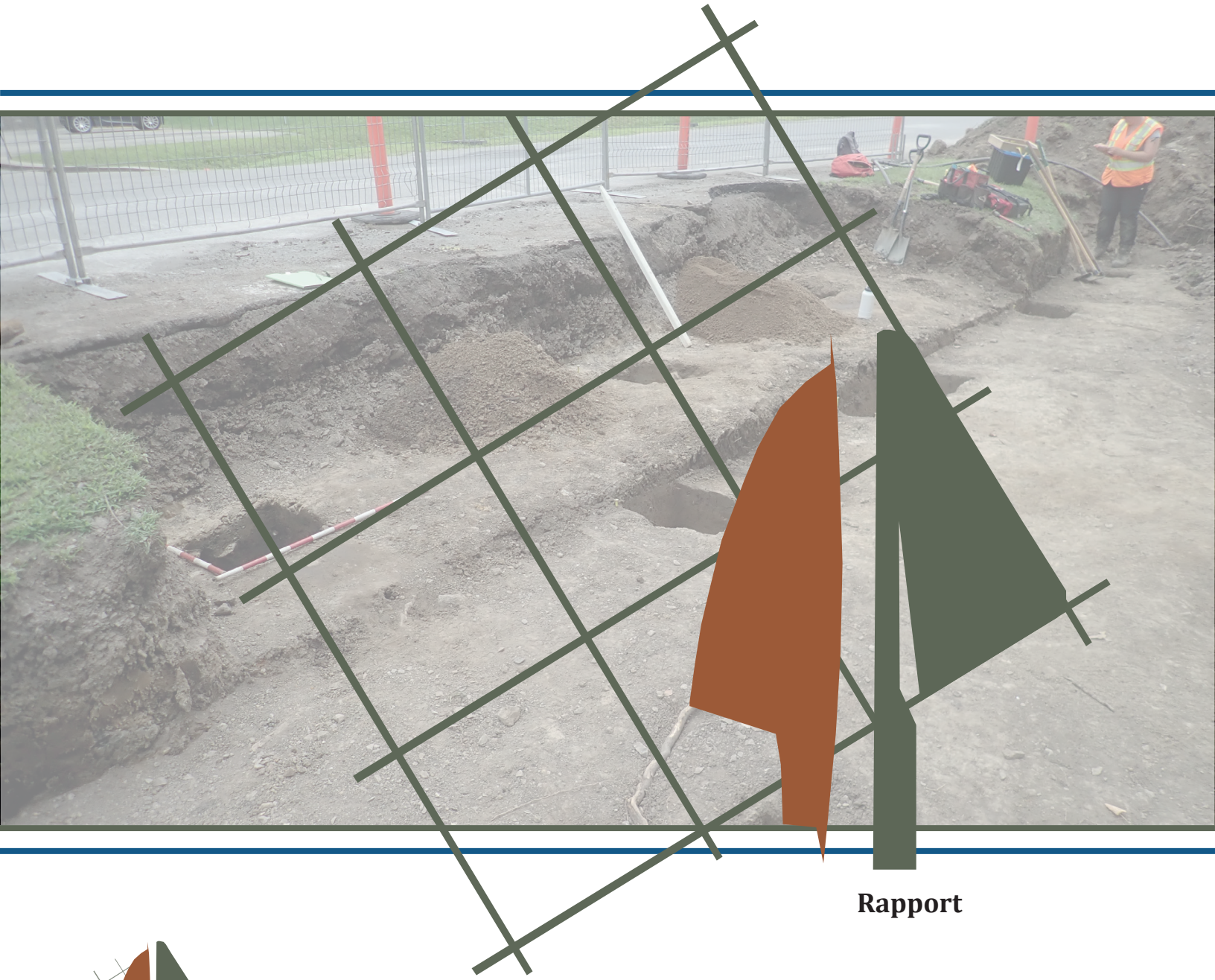

Rapport

PATRIMOINE EXPERTS
Consultants en patrimoine et archéologie

Novembre 2025

Source de la figure en page couverture :

Inventaire Pont Yale - Sondage 1R, localisation vers l'est (PATR24N05-0337).

Inventaire archéologique dans l'emprise du nouveau pont de l'île Yale à Saint-Eustache, BjFl-8 (août 2024)

Dossier ville de Saint-Eustache : FP-7.15.1.1

Permis archéologique : 24-PATR-05

Rapport préparé par :

Mathieu Mercier Gingras

Pour :

Ville de Saint-Eustache

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succ. : 3720, rue Archambault, Québec (Québec), G1P 3R9

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec), J5W 6H5 Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse courriel : j.villeneuve@patex.quebec/info@patex.quebec

Novembre 2025

Équipe de réalisation

Ville de Saint-Eustache

Mario Guérin, ingénieur, Directeur adjoint

Service du Génie, Ville de Saint-Eustache

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

Villeneuve, Josée – Archéologue

Coordonnatrice, révision

Mercier Gingras, Mathieu – Archéologue

Chargé de projet, terrain et rédaction

Geneviève Levesque - Archéologue, analyse des artéfacts autochtones et rédaction

Ferland, Laurence – Archéologue de terrain

Dumont, Charles-Olivier – Archéologue de terrain

Renaud, Myriam – Archéologue de terrain

Girard-Rheault, Marilyn – Archéologue de terrain

Charette, Philippe – Archéologue, terrain et cartographie

Boisard, Solène – Archéologue, cartographie

Forget, Annie – Archéologue, édition

Résumé

Patrimoine Experts a réalisé un inventaire archéologique pour le compte de la ville de Saint-Eustache du 1er au 8 août 2024, dans l'emprise du nouveau pont de l'île Yale, sur le chemin des îles-Yale à Saint-Eustache. Les recherches ont été effectuées en conformité au permis de recherche 24-PATR-05 octroyé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Les travaux d'inventaire archéologique ont été effectués lors de l'excavation des tranchées par l'entrepreneur responsable de la construction du nouveau pont, à l'aide d'une excavatrice.

Les deux secteurs expertisés se situent à l'ouest du pont actuel franchissant la rivière des Mille-Îles et forment le secteur sud sur l'île Yale (opération 1) et le secteur nord situé sur le continent entre le chemin de l'île Yale et l'embouchure de la rivière du Chicot (opérations 2 et 3). Les tranchées ont été excavées jusqu'à une profondeur de 21,33 m du côté nord du pont et de 21,70 m du côté sud sur l'île Yale. Les sols ont été documentés par le biais de sondages manuels et par des relevés stratigraphiques réalisés au long des parois.

Au fond de l'aire d'excavation mécanique 1A, cinq sondages d'inventaire de 50 cm de côté se sont révélés positifs contenant des artéfacts autochtones (1G, 1H, 1L, 1M et 1Q). Au total, ils ont livré 49 fragments de poteries (18 fragments de vase, 1 fragment de pipe, 1 rebut de pâte ou pipe juvénile et 21 fragments indéterminés), des os blanchis et des petits charbons de bois épars et une pierre rubéfiée. Un possible éclat en quartzite a également été découvert dans les remblais du pont existant. Ces découvertes ont mené à la création du site BiFl-8.

Le site BjFl-8 semble représenter une halte temporaire par des autochtones à la période du Sylvicole inférieur ou moyen, sur la berge nord de l'île Yale, en face de l'embouchure de la rivière du Chicot.

Le site a ensuite été remblayé pour être conservé en place. En raison de l'importance archéologique et culturelle du site, nous recommandons qu'une intervention archéologique soit réalisée avant toute future excavation dans le secteur.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....1

1.1 Mandat et contenu du rapport.....1
1.2 Localisation de la zone d'étude.....2

Chapitre 2: Méthodologie.....5

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire.....5
2.2 Méthodologie au terrain.....5
2.3 Méthodologie post-fouille.....6

Chapitre 3: Contextes environnemental et culturel.....7

3.1 Cadre environnemental.....7
3.1.1 Géologie et dépôts de surface.....7
3.1.2 Classification écologique du territoire et hydrologie.....8
3.1.3 Paléoenvironnement.....10
3.1.3.1 Épisode de l'inlandsis Laurentidien et la mer de Champlain. 10
3.1.3.2 Le lac Lampsilis et le Proto-Saint-Laurent. 10
3.2 Contexte préhistorique.....11
3.3 Contexte historique.....13
3.3.1 Colonisation et développement de la seigneurie des Mille-Îles (1683-1718) et des fiefs de Blainville et du Chêne (18e siècle).....13
3.3.2 Période de villégiature (19e siècle et 20e siècle).....14
3.3.3 Le pont de l'île Yale.....15
3.4 États des connaissances en archéologie.....15

Chapitre 4: Résultats de l'intervention archéologique. 19

4.1 Opération 1 (côté sud du pont, île Yale).....19
4.2 Création du site BjFl-8, opération 1.....26

4.2.1 Sous-opération 1A (sondage 1H) 27
4.2.2 Sous-opération 1B (sondage 1L) 32
4.2.3 Sous-opération 1C (sondage 1M) 32
4.2.4 Sous-opération 1D (sondage 1Q) 32
4.2.5 Sous-opération 1E (Sondage 1G) 37
4.3 Opération 2 (secteur nord du pont île Yale) 37
Chapitre 5: Conclusion et recommandations. 51
5.1 Valeurs et importance archéologique de l'opérations 6 et de l'opération 7 52
5.2 Recommandations. 55
Bibliographie. 57
Annexes Voir volume 2 61

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Chronologie et nature de l'occupation paléohistorique. 12

Tableau 3.2 Sites archéologiques situés dans un rayon de 5 km autour du pont de l'île Yale. 17

Tableau 4.1 Synthèse des sous-opérations archéologiques, opération 1 de STE24PIY et site BjFl-8. 21

Tableau 4.2 Synthèse des sous-opérations archéologiques, opération 2 de STE24PIY. 39

Tableau 4.3 Synthèse des sous-opérations archéologiques, opération 3 de STE24PIY. 45

Liste des plans

Plan 1.1 *Localisation du lieu d'intervention, site BjFl-8.. ..... 3*

Plan 1.2 *Localisation des limites du site BjFl-8 sur une carte topographique 1/20 000..... 4*

Plan 3.1 *Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité du lieu d'intervention. 18*

Plan 4.1 *Opération 1, sous-opérations et vestiges architecturaux, site BjFl-8. ..... 22*

Plan 4.2 *Opération 2, sous-opérations et vestiges architecturaux, rive nord, hors site..... 40*

Plan 4.3 *Opération 3 et sous-opérations, rive nord, hors site..... 46*

Liste des figures

Figure 3.1 *Représentation des dépôts de surfaces, la zone d'étude est encerclée (en rouge). 8*

Figure 3.2 *Représentation du réseau hydrographique en périphérie de l'aire d'étude. Tirée et modifié de Cobamil 2011. ..... 9*

Figure 3.3 Représentation des différentes étapes du lac Lampsilis. Tirée de Lamarche 2006..... 10

Figure 3.4 *Lot 5 de la Grande-Côte de la seigneurie de la Riviere-du-Chène en 1745. (Tiré de Grignon 1987:58)..... 13*

Figure 3.5 *Carte postale datant de 1925 sur laquelle il est inscrit « Vue des cottages sur l'île » 14*

Figure 3.6 Bâtiment représenté sur la rive est de la rivière et premier pont construit plus à l'est. (Carte topographique du Canada, Laval, 31-H-12. BAnQ). 15

Figure 4.1 Stratigraphie des sous-opérations 1A, 1B et 1K de la zone STE24PIY, paroi ouest. 23

Figure 4.2 Profil stratigraphique de l'opération 1 (STE24PIY) et site BjFl-8, paroi est. 29

Figure 4.3 Stratigraphie des sous-opérations 1A de la zone STE24PIY et de sondage 1A du site BjFl-8, paroi est..... 31

Figure 4.4 Synthèse des sous-opérations archéologiques, opération 2 de STE24PIY. 41

Figure 4.5 Muret de béton bordant le côté ouest du chemin d'accès à l'île Yale, sur une photo aérienne de 1955. (Beauchamp 2008: 133)..... 42

Figure 4.6 Sous-opération 3A et 3B, schéma stratigraphique de la paroi ouest. Pont de l'Île Yale, Saint-Eustache. 48

Liste des photographies

Photo 4.1 Vue Générale de l'opération 1, avec sondages du site BjFl-8, vue vers le nord (PATR24N05-0358).. 20

Photo 4.2 Profil stratigraphique contre la paroi ouest des sous-opérations 1A, 1B et 1K, avec profil du fossé. Vue vers le nord (PATR24N05-0364).. 24

Photo 4.3 Emplacement du site BjFl-8, avec le sondage double (1A et 1B) formant le centre des sondages positifs. Vue vers l'est (PATR24N05-0338) 27

Photo 4.4 Paroi est du sondage positif 1H, devenu la sous-opération 1A du site BjFl-8 (PATR24N05-0090).. 27

Photo 4.5 Premier artéfact autochtone découvert sur le site (objet 1A1-20) représentant un fragment de vase en céramique (PATR24N05-0368).. 28

Photo 4.6 Sous-opération 1B excavé au côté nord de la sous-opération 1A, vue vers le nord (PATR24N05-0215).. 33

Photo 4.7 L'embout d'une pipe autochtone, découvert dans la sous-opération 1B. (objet 1B1-26) (PATR24N05-0367).. 34

Photo 4.8 Le tesson 1B1-27 avec décor au battoir cordé ressemblant aux poteries de type « Vinette I »(PATR24N05-0365).. 34

Photo 4.9 Sondage 1C, paroi nord-est (PATR24N05-0298) 35

Photo 4.10 Fragment de vase en céramique autochtone (objet 1C2-1) (PATR24N05-0366).. 35

Photo 4.11 Sondage 1C avec tessons de poterie, os blanchis et charbons de bois en place. Vue vers le nord ouest (PATR24N05-0239) 36

Photo 4.12 Pierre rubéfiée, possiblement une pierre d'un foyer dans la sous-opération 1D. Vue vers le nord-est (PATR24N05-0307) 36

Photo 4.13 Tranchée de la sous-opération 2A, excavée au nord du pont. Vue vers le sud-est. (PATR24N05-0086).. 38

Photo 4.14 Vestige 2A201 formé de billots sciés de bois et de pierres. Vue vers le sud-est. (PATR24N05-0191).. 43

Photo 4.15 Profil stratigraphiques de la paroi sud-ouest, dans l'axe du sondage 2E au fond de la tranchée 2A. (PATR24N05-0235).. 43

Photo 4.16 Tranchée de la sous-opération 3A, excavée au nord du pont et de l'opération 2. Vue vers le sud-est. (PATR24N05-0258).. 44

Photo 4.17 Artéfacts récents dont un emballage de plastique « Mr. Freeze » et une boite à plante en styrofoam, provenant du remblai (couche 4). (PATR24N05-0335).. 47

Photo 4.18 Sondages 3B, 3C et 3D au fond de la tranchée 3A, vue vers le sud-est. (PATR24N05-0323).. .. 47

Chapitre 1: Introduction

1.1 Mandat et contenu du rapport

La firme Patrimoine Experts a été mandatée par la ville de Saint-Eustache afin de réaliser un inventaire archéologique dans l'emprise du nouveau pont Yale, qui relie l'île Yale par le chemin des îles Yale vers le chemin de la grande Côte. L'objectif était de vérifier la présence d'éléments archéologiques par l'excavation de sondages et tranchées concentrés dans l'axe des approches du futur pont de l'Île Yale, situé immédiatement à l'ouest du pont actuel et du chemin des Îles Yale à Saint-Eustache. Le pont doit être remplacé et rehaussé pour éviter les crues.

L'intervention archéologique dont fait l'objet ce rapport a été précédé d'un avis archéologique effectué pour le compte de la ville de Saint-Eustache, lors de la préparation des travaux de construction (Patrimoine Experts 2021). L'avis avait alors permis d'identifier un potentiel archéologique historique dans les deux zones de travaux, soit celle située sur la rive de Saint-Eustache (zone 1), en plus de celle située sur l'île Yale (zone 2), toutes deux situées à l'ouest du pont.

- **En ce qui concerne le côté nord du pont, situé sur la rive de Saint-Eustache (qui correspond à la zone 1 de l'avis archéologique),** il était recommandé de réaliser un inventaire par sondage manuel (avec possibilité de retrait des niveaux modernes par tranchée mécanisée) afin de vérifier la présence ou l'absence de traces d'occupation ancienne et de vérifier la présence possible d'un ancien bâtiment du début du 20^{e} siècle dans l'emprise des travaux.

- **En ce qui concerne le côté sud du pont, situé sur l'île Yale (qui correspond à la zone 2 de l'avis archéologique),** il était également recommandé de réaliser un inventaire par sondage manuel (avec possibilité de retrait des niveaux modernes par tranchée mécanisée) afin de vérifier la présence ou l'absence de traces d'occupation ancienne, notamment associées à la présence autochtone.

Le présent rapport d'intervention comporte cinq chapitres. Après le présent chapitre d'introduction, le chapitre 2 du rapport d'intervention archéologique porte sur la méthodologie employée pour la recherche documentaire, les travaux de terrain et les analyses subséquentes. Le chapitre 3 présente le contexte environnemental de l'aire d'étude, le cadre physique ainsi qu'une description sommaire des occupations humaines anciennes connues dans le secteur, séparée entre les contextes paléohistoriques autochtones et historiques euroquébécois. S'ensuit, au chapitre 4, la présentation des résultats de l'intervention archéologique. Enfin, le chapitre 5, porte sur les recommandations faisant suite aux travaux archéologiques.

1.2 Localisation de la zone d'étude

Les terrains étudiés se situent dans l'emprise projetée du nouveau pont à Saint-Eustache, sur les rives de la rivière des Mille-Îles, immédiatement à l'est de l'embouchure de la rivière du Chicot. L'emprise de la zone du pont Yale comporte un premier secteur situé sur la portion nord-ouest de l'île Yale (lot cadastral 5 971 087) séparée par un bras de la rivière des Mille-Îles. Un second secteur formé d'une bande riveraine située du côté de Saint-Eustache, entre la rivière du Chicot et le chemin des îles Yale (lots cadastraux 6 622 866 et 6 622 867) (plans 1.1 et 1.2).

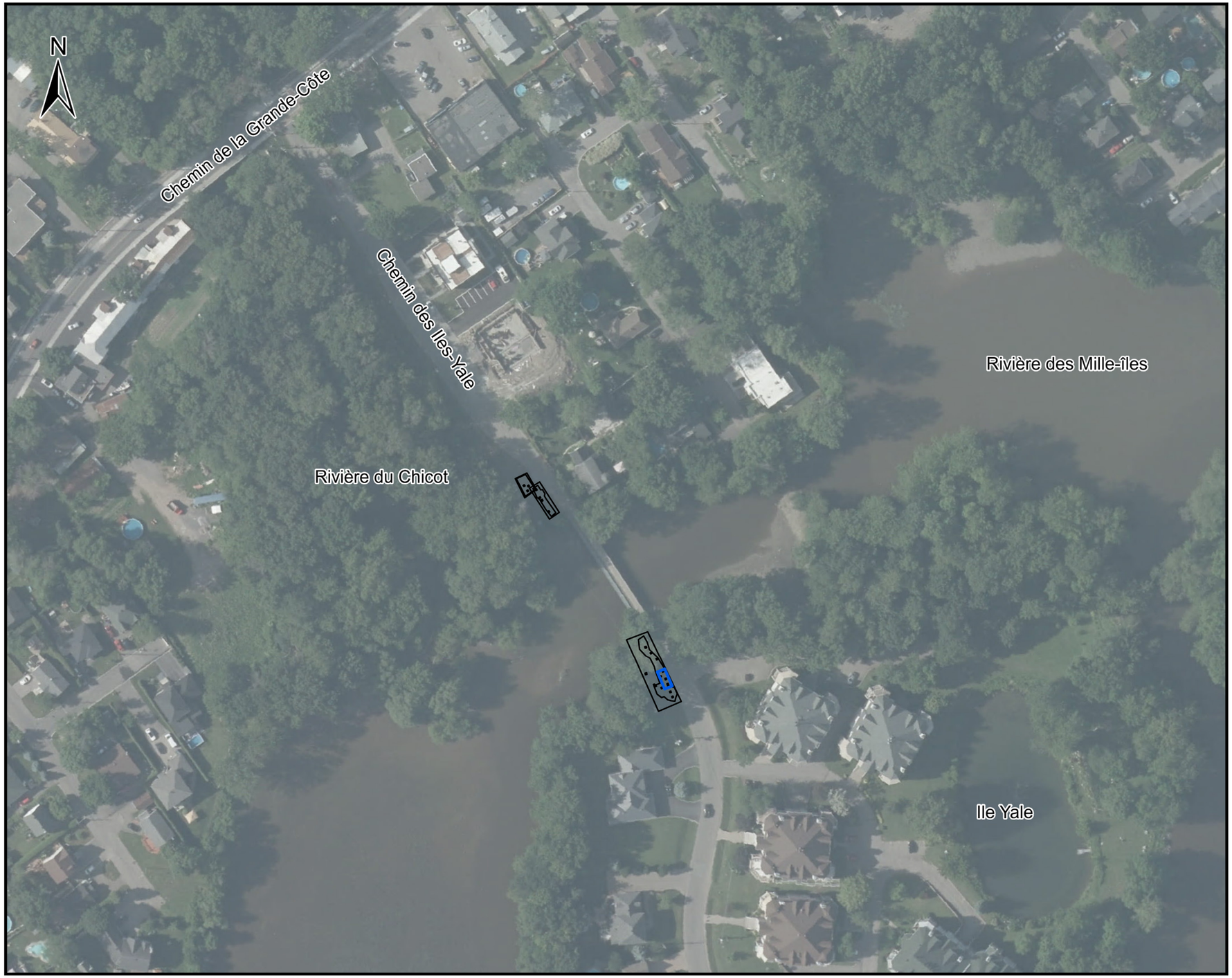

Ville de Saint-Eustache -
Pont de l'Île Yale, BjFl-8

Plan 1.1

Localisation du lieu d'intervention, site BjFl-8.

Légende

- Site archéologique
- Opération | Sous-opération

0 40 80 m

1:1,500

PATRIMOINE EXPERTS

Ville de Saint-Eustache

Sources: Patrimoine Experts, 2024
Ville de Montréal, Données ouvertes, 2017-2021

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\SAINT EUSTACHE\Pont Yale\Pont Yale.aprx

August 14, 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

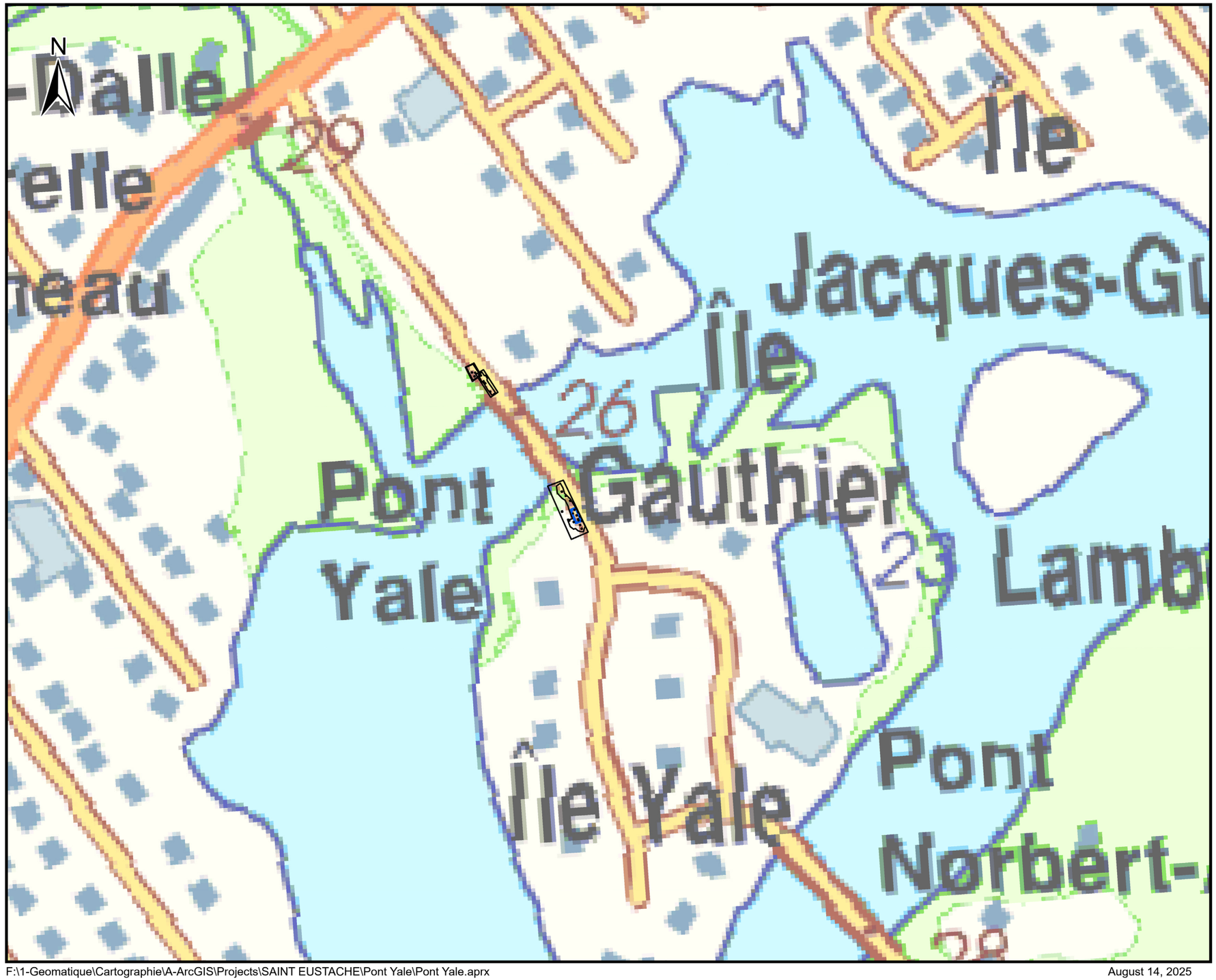

Ville de Saint-Eustache -
Pont de l'Île Yale, BjFl-8

Plan 1.2

Localisation des limites du site BjFl-8 sur une carte topographique 1/20 000

Légende

- Site archéologique
- Opération | Sous-opération

0 50 100 m

1:2,000

PATRIMOINE EXPERTS

Ville de Saint-Eustache

Sources: Patrimoine Experts, 2024
Carte topographique 20k, Données ouvertes Québec, BTTQ, 2019

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\SAINT EUSTACHE\Pont Yale\Pont Yale.aprx

August 14, 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

4 - **Pont de l'Île Yale (BjFl-8), Saint-Eustache.** *Inventaire archéologique 2024.*

Chapitre 2: Méthodologie

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire

La recherche documentaire a débuté avant les travaux de terrain, lors de la préparation de l'avis archéologique. C'est lors de cette étape que le potentiel archéologique a été établi sur la base de l'évaluation des caractéristiques environnementales et culturelles spécifiques, dans le cas du potentiel autochtone, et à partir d'analyse de la documentation historique existante composé de cartes, de plans anciens et photographies aériennes, dans le cas de la période euroquébécoise. Cette recherche a permis de cibler plus précisément les deux zones situées de part et d'autre des rives bordant le pont de l'île Yale, qui ont fait l'objet d'une expertise archéologique.

2.2 Méthodologie au terrain

L'inventaire archéologique au terrain a procédé en débutant par un décapage mécanique dans l'emprise projetée des deux zones de travaux. L'excavation a été effectuée à l'aide d'une excavatrice sous la supervision d'un archéologue. Des sondages manuels ont ensuite été excavés à la base des tranchées mécaniques, afin de vérifier la présence d'éléments archéologiques dans les sols en place. Les couches de sols des deux zones des travaux ont été documentées au long de l'une des parois représentatives de la séquence stratigraphique.

Les données archéologiques ont été consignées dans un carnet d'arpentage. Les travaux ont également fait l'objet d'une couverture photographique. Les données altimétriques ont été transmises par l'entrepreneur. Les limites de l'excavation n'ont pas été arpentées, mais leur position a été approximée à partir du plan des travaux de construction du nouveau pont, qui a été transmis par la ville de Saint-Eustache.

Le système d'enregistrement archéologique est basé sur le système Tikal et l'attribution d'un code temporaire (**STE24PIY**), qui a été utilisé en remplacement du code Borden (en l'absence de site archéologique). Ce code temporaire se compose de trois éléments dont le premier réfère à la ville de Saint-Eustache (**STE**), le second à l'année d'intervention (**2024**) et le dernier à l'aire d'étude, soit le pont de l'Île Yale (**PIY**).

Le système Tikal a été utilisé pour l'enregistrement des données. C'est ainsi qu'un chiffre séquentiel est d'abord utilisé comme numéro d'opération (**1**A1). Cette opération correspond à une subdivision qui se réfère au secteur d'intervention. Une lettre est par la suite attribuée comme sous-opération (1**A**1), qui représente l'aire ouverte (tranchée ou sondage) réalisée à l'intérieur d'une opération. Chaque niveau de sol, qu'il soit dégagé de manière arbitraire ou selon la stratigraphie porte également un numéro (1A**1**).

2.3 Méthodologie post-fouille

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux, dont le traitement et l'analyse des données réalisés après les interventions sur le terrain. Le traitement des données comprend notamment la mise au propre des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques) et du catalogue photo. Les informations qui ont été entrées de façon manuscrite dans les notes ont été classées de manière à produire la description des travaux, leur analyse et à les croiser avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début des travaux.

Chapitre 3: Contextes environnemental et culturel

3.1 Cadre environnemental

Le terrain à l'étude se situe dans la région administrative des Laurentides et plus précisément dans la MRC de Deux-Montagnes. La zone d'étude se trouve dans l'unité de paysage de Montréal, qui englobe la région de Montréal et les plaines environnantes. On définit ce paysage comme étant une plaine de basse altitude accompagnée de quelques collines et montagnes ne dépassant guère les 200 m d'altitude, à savoir les collines d'Oka, la montagne de Rigaud et le Mont-Royal (Robitaille et Saucier, 1998 : 51). La portion de plaine se trouvant en bordure du fleuve Saint-Laurent présente une altitude située entre 10 et 50 m. Les sites étudiés présentent une position au milieu de cet intervalle avec respectivement une moyenne de 25 m d'altitude pour le pont Yale et 24 m pour le pont Joseph-Lacombe.

3.1.1 Géologie et dépôts de surface

La zone d'étude fait partie de la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. Le substrat rocheux régional fait partie de la formation de Beauharnois (groupe de Beekmantown), qui se compose de roches sédimentaires, dont la dolomie, le calcaire, le grès et le shale (Gouvernement du Québec, 2019a). Ces roches datent de l'ère géologique du Paléozoïque et plus précisément de la période de l'Ordovicien moyen, soit il y a environ 438 à 505 millions d'années (Bourque, 2010). Les autres formations géologiques environnantes (Trenton, Black River et Chazy) se composent aussi de pierres calcaires comme le shale, la dolomie et le grès. La formation de Thérésa et le groupe de Postdam, constitués notamment de grès quartzique (Gouvernement du Québec, 2019a), présentent un plus grand intérêt en termes de matière première. Ces éléments géologiques, du fait de leur répartition spatiale épousant le contour des collines d'Oka et se terminant au pied du Bouclier canadien (province de Grenville) au nord, sont accessibles à partir de la rivière des Mille-Îles, via la rivière du Chêne et de la rivière du Chicot.

L'unité de paysage régional de Montréal dont fait partie la zone d'étude est composée à 60 % de dépôts marins et de till (Robitaille et Saucier 1998 : 51). Il est possible d'identifier deux types de dépôts de surface pour le site à l'étude du pont de l'île Yale. La portion riveraine située du côté de Saint-Eustache

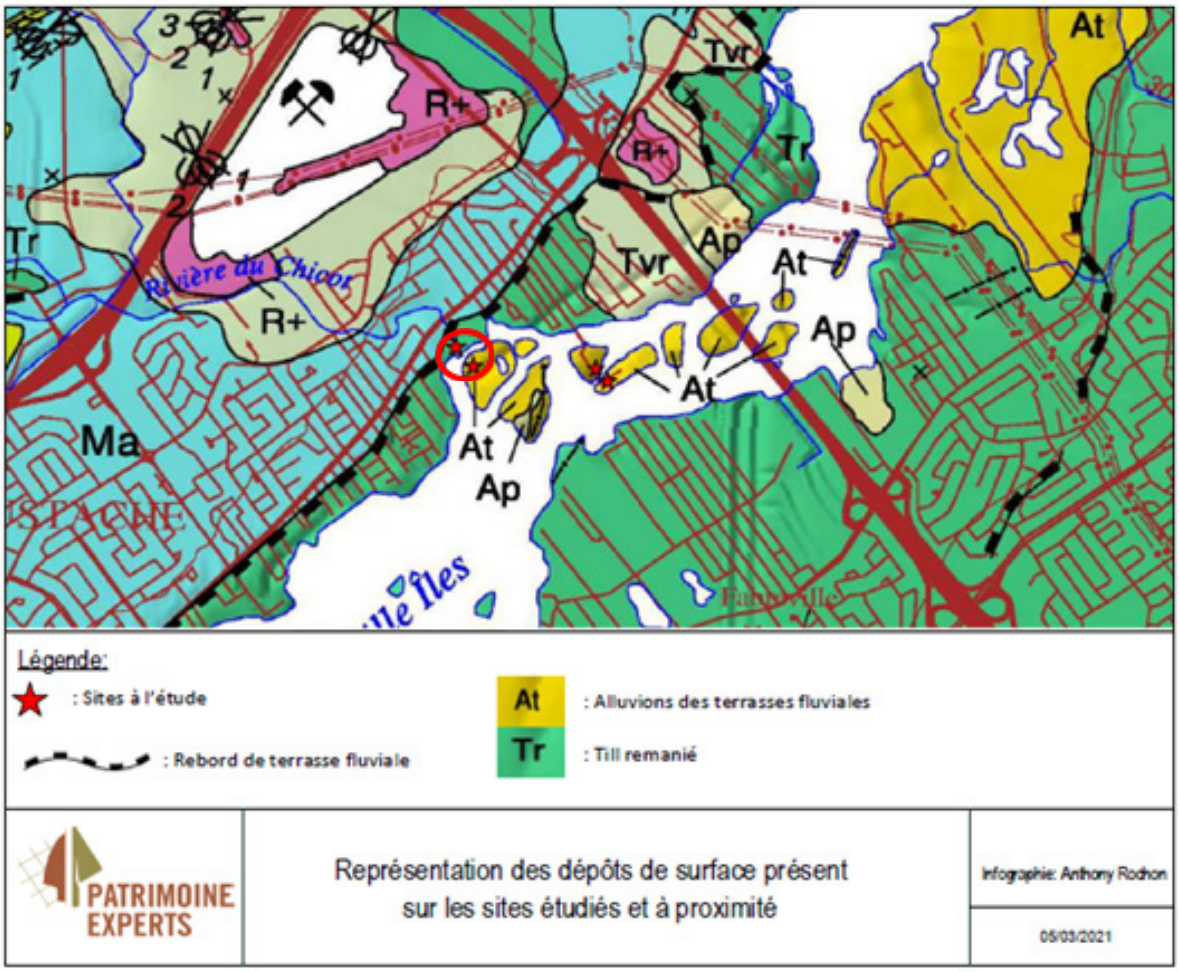

Figure 3.1 *Représentation des dépôts de surfaces, la zone d'étude est encerclée (en rouge).*

repose sur un till à granulométrie variable (diamicton) (figure 1) qui a été remanié par les vagues et les courants de la mer de Champlain et du lac Lampsilis, respectivement lors du Wisconcinien supérieur et de la période quaternaire (Bolduc et Ross, 2001).

3.1.2 Classification écologique du territoire et hydrologie

D'un point de vue régional, la zone d'étude se trouve au sein du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme (Gouvernement du Québec : 2019b), qui se caractérise par un climat de type modéré subhumide, continental, caractérisé par des étés chauds et humides ainsi que des hivers froids (Cardou, 2020 : 36). Les milieux mésiques peuvent potentiellement accueillir l'érablière à caryer ou l'érablière à tilleul tandis que les sommets bien drainés sont potentiellement peuplés d'érablière à tilleul ou par le chêne rouge (Robitaille et Saucier, 1998 : 51). La prucheraie quant à elle occupe les sites mal drainés comme les bas de pente.

À une échelle locale, l'emprise du projet a la particularité de se trouver au sein d'un écosystème de milieu humide formé par la rivière des Mille-Îles. Un milieu humide est défini comme une zone en transition entre les zones sèches terrestres non saturées et les grands fonds aquatiques du paysage (Groupe de travail national sur les terres humides et al., 1997 : 3). Le système de classification des terres humides du Canada (1997 : 57) établit que les rivages de rivières ainsi que ceux des îles font partie de la classe de milieu humide dit d'eau peu profonde (eau lacustre de rivage). Cette présence de milieu humide est attribuable à la position que les sites occupent au sein de la rivière des Mille-Îles, laquelle forme l'un des cinq exutoires du lac des Deux-Montagnes, qui est un élargissement de la rivière des Outaouais (Brouillette, 2007 : 2). On retrouve, en amont de l'axe hydrologique des Mille-Îles, l'embranchement avec la rivière des Prairies, tandis que l'aval a comme exutoire le fleuve Saint-Laurent. Il est à noter que la rivière du Chicot, qui prend sa source dans la région de Mirabel (Cobamil, 2011 : 1) se déverse directement au nord-ouest de l'île Yale, soit à moins de 40 m de la zone d'étude. La rivière du Chêne situé à 3 km en amont du projet ainsi que les rivières Cachée et aux Chiens en aval de l'aire d'étude sont aussi accessibles à partir de la rivière des Mille-Îles (figure 2). Finalement, le chenal des rapides Lalemant relie la rivière des Mille-Îles à celle des Prairies au détour de l'île de Laval et l'île Bizard.

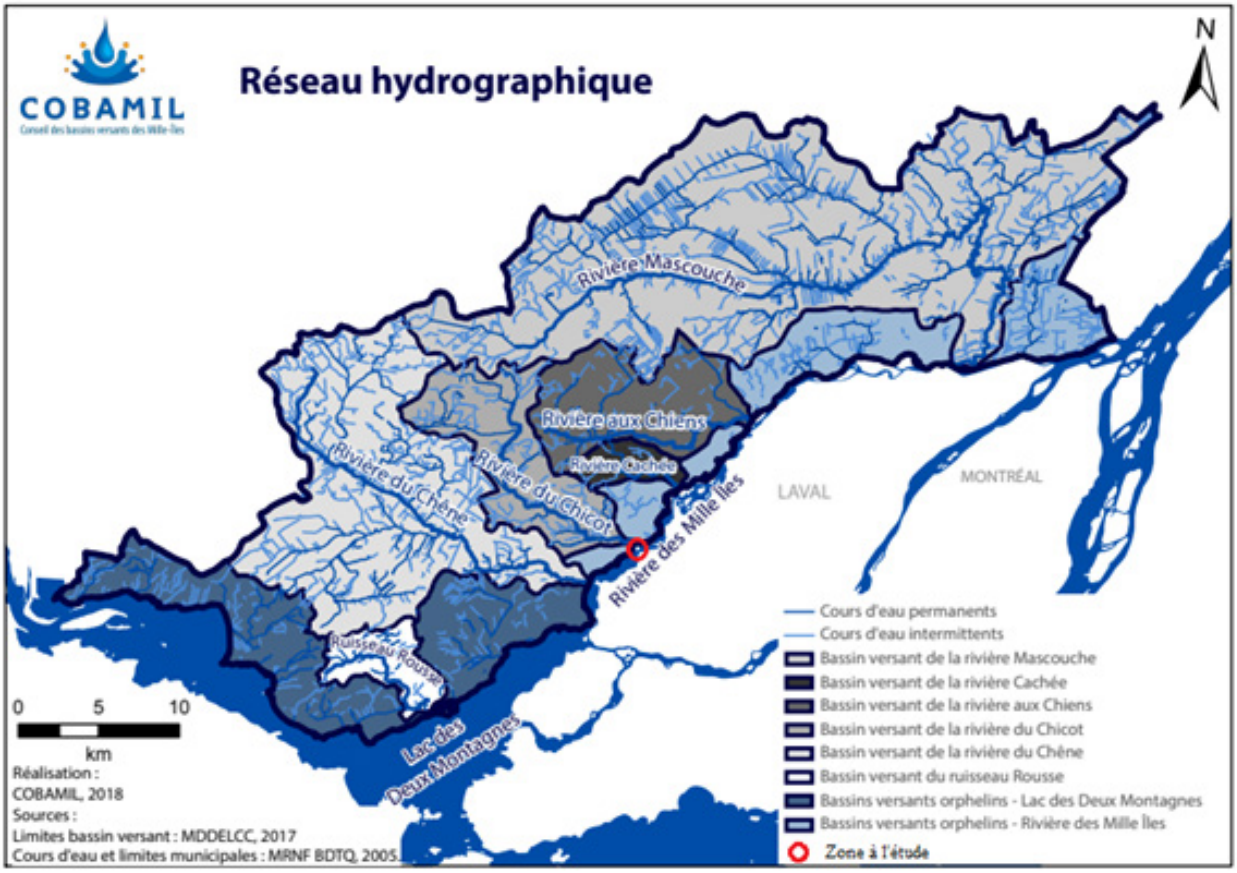

Figure 3.2 *Représentation du réseau hydrographique en périphérie de l'aire d'étude. Tirée et modifié de Cobamil 2011.*

Figure 3.3 Représentation des différentes étapes du lac Lampsilis. Tirée de Lamarche 2006.

3.1.3 Paléoenvironnement

3.1.3.1 Épisode de l'inlandsis Laurentidien et la mer de Champlain

Lors du dernier cycle glaciaire, au Wisconsinien, l'inlandsis Laurentidien s'étend vers le sud-sud-est jusqu'à la latitude de New York, atteinte vers 18 000 ans, et couvre évidemment tout le Québec. La fonte progressive du glacier a engendré la dislocation partielle de l'inlandsis dans l'axe du Saint-Laurent, ce qui a permis aux eaux salées de pénétrer à l'intérieur du territoire et de débuter l'épisode de la mer de Champlain vers 11 200-11 100 en âge 14C (13 150- 13 000 AA) (Parent et Occhietti, 1988). À ce moment, Occhietti et coll. (2001) estiment que le niveau d'eau aurait inondé une partie des terres en bordure des Laurentides avec un niveau fluctuant entre 200 m et 250 m.

Du point de vue des basses terres du Saint-Laurent, la mer de Champlain s'est tranquillement abaissée au fils des échanges d'eau entre l'aval et l'amont grâce aux effets de marée et de courants (Arkéos 2016 : 14). Ces échanges vont perdurer jusqu'à environ 9 800-9 500 AA et auront eu pour effet le dessalement de la mer de Champlain et la création du lac Lampsilis, une étendue d'eau douce (Occhietti et al., 2001).

3.1.3.2 Le lac Lampsilis et le Proto-Saint-Laurent

Le lac Lampsilis prend forme vers 9 750 14C BP (11 600-10 500 AA) en amont de Québec. Le lac va perdurer environ 2000 ans et va commencer à se drainer vers 8000 AA (Lamarche 2006). Ce drainage progressif du lac s'inscrit dans la formation du Proto-Saint-Laurent. En effet, le système hydrologique lacustre va être remplacé de la rivière des Outaouais vers l'aval de Montréal via des systèmes de multiples chenaux répartis au sein des basses terres du Saint-Laurent (Arkéos, 2016 : 14-15). Ce drainage participe à l'émersion des terres sous le lac Lampsilis, dont l'archipel de Montréal.

Par la suite, le drainage du lac va engendrer la fragmentation du plan d'eau, entre des îles et des îlots en formation, au sein duquel des chenaux vont circuler (Arkéos, 2016 : 16). Ce drainage constant ne sera pas sans impact sur le niveau de l'eau qui va fluctuer de 9 800 BP à 1 000 BP lais-

sant sur son passage plusieurs terrasses. On dénombre trois stades de terrasses en fonction du niveau du lac Lampsilis soit, la terrasse de Rigaud (60 m : 9,8 Ka), la terrasse de Montréal (31 m : 8,8 Ka) et la terrasse de Saint-Barthélemy (15-20 m : 8 Ka) (Lamarche, 2006 : 12) (figure 3). Le rebord de terrasse fluviale visible à proximité de la zone d'étude (figure 1) de par son altitude ≈25 m et du fait qu'elle encaisse la rivière des Mille-Îles peut potentiellement être associée à la terrasse de Saint-Barthélemy.

Suivant l'étape de Saint-Barthélemy, le niveau de l'eau, qui est sujet aux cycles de régression-transgression, va diminuer et augmenter au cours des huit millénaires suivants (Arkéos, 2016 : 16). Cette dynamique de fluctuation hydrique s'insère dans l'évolution du Proto-Saint-Laurent. Il faut attendre 1 000 BP avant que le niveau actuel de l'eau soit semblable au niveau actuel dans la région du site d'étude.

Il est important de mentionner que depuis leur immersion, les terres de l'archipel de Montréal ont été sujettes à de nombreux débordements saisonniers. Les données suggèrent que les zones se trouvant sous la barre des 25 m d'altitude, étant donné leurs proximités avec la voie fluviale de la rivière des Mille-Îles, ont possiblement été perturbées par les inondations (Arkéos, 2016 : 16). Les zones d'études se trouvent au-dessus du palier de 25 m d'altitude. Cependant, il est fort probable que les inondations et l'érosion causées par les vagues aient grugé au fil des siècles la superficie des îles Corbeil et Joseph-Lacombe. Il ne faut pas perdre de vue que les milieux fluviaux sont dynamiques et vont changer de forme au fils du temps.

3.2 Contexte préhistorique

La région où se retrouve l'aire d'étude était propice à une occupation humaine durant la période autochtone paléohistorique dès l'Archaïque ancien. Les basses plaines du Saint-Laurent dans la région de Montréal auraient été libérées des glaces vers 10 000 à 8 000 AA, soit durant la période du Paléoindien récent, période suivie de la transition entre la mer de Champlain et le lac Lampsilis, et correspondant approximativement aux premières périodes de l'archaïque (8 000 AA à 6 000 AA) (Ethnoscop, 2004 : 3). Il faut attendre la période de l'archaïque laurentien (6 000 AA et 4 000 AA) pour voir les premiers groupes humains arriver dans la région.

La période archaïque marque plusieurs changements dans l'occupation et l'interaction avec le territoire. En effet, on semble mieux comprendre son environnement ainsi que les différentes ressources qui le composent, et ce pour chaque région. L'exploitation des ressources y semble plus systématique et surtout plus définie. L'acquisition de ressources s'effectue selon un nomadisme saisonnier circonscrit dans des territoires couvrant des superficies de moins en moins importantes comparé à la période du Paléoindien. Les connaissances du territoire de ces groupes leur ont permis d'exploiter un spectre de ressources plus vaste tandis que leur déplacement limité sur le territoire leur a permis de mieux circonscrire l'environnement dans lequel ils évoluent, mais surtout de le rendre plus prévisible. Ce changement de paradigme se perçoit par la diversification des outils, tant dans la méthode de fabrication que dans leurs fonctions. De plus, les matières premières lithiques que ces groupes utilisent révèlent l'ampleur des réseaux d'échanges et de communications entre les différents groupes.

La période de la préhistoire suivant celle de l'Archaïque et qui précède l'arrivée des Européens est nommée le Sylvicole (voir tableau 3.1). Cette période se subdivise principalement en fonction de l'observation de changements technologiques et à partir de l'évolution des styles céramiques. Les groupes se déplacent moins, maximisent les ressources disponibles, en particulier les ressources aquatiques.

Tableau 3.1 *Chronologie et nature de l'occupation paléohistorique.*

Période	Phase	Chronologie AA (avant aujourd'hui)	Mode de subsistance	Schème d'établissement
Paléoindien	Ancien	12 500 – 8 000 ans AA	- Exploitation du gros gibier (principalement caribou).	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers. - Paléorivage de lacs proglaciaires ; hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales.
	Récent	10 000 – 8 000 ans AA	- Exploitation diversifiée d'espèces animales. - Diversification graduelle des ressources exploitées (petit gibier, plantes, ressources marines).	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers. - Hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales.
Archaïque	Ancien	9 500 – 7 000 ans AA	- Exploitation saisonnière des ressources animales et végétales en fonction des disponibilités. - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers. - Petits campements près de cours d'eau majeurs et de bons endroits de pêche. - Camps plus importants près de cours d'eau majeurs et de bons endroits de pêche. - Sites de haltes temporaires.
	Moyen	7 000 – 5 500 ans AA		
	Récent	5 500 – 3 000 ans AA	- Exploitation des ressources animales et végétales, souvent accompagnée d'une emphase pour les ressources halieutiques. - Chasse, pêche et cueillette.	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers. - Grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson (rapides et seuils). - Réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande.
Sylvicole	Inférieur	3 000 – 2 400 ans AA	- Diversité des ressources exploitées, souvent accompagnée d'une emphase pour les ressources halieutiques. - Chasse, pêche et cueillette.	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers. - Sites d'hiver à l'arrière de la plaine laurentienne. - Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants.
	Moyen	2 400 – 1 000 ans AA		- Petits campements saisonniers réutilisés et camps semi-permanents.
	Supérieur	1 000 – 450 ans AA	- Apparition et développement de l'horticulture et de l'agriculture. - Importance de la pêche et de la cueillette. - La chasse devient complémentaire.	- Villages semi-permanents loin des routes fluviales sur des élévations bien drainées. - Camps saisonniers (station de pêche). - Camps temporaires.

3.3 Contexte historique

3.3.1 Colonisation et développement de la seigneurie des Mille-Îles (1683-1718) et des fiefs de Blainville et du Chêne (18e siècle)

Le développement de ce qui allait être éventuellement Saint-Eustache débute sous le nom de seigneurie des Mille-Îles. Cette dernière est concédée en 1683 à Michel Sidrac Dugué, dit sieur de Boisbriand. Étant militaire de formation, il occupe la majeure partie de son temps entre la chasse au castor et la guerre aux Iroquois, ce qui a pour conséquence une faible colonisation et un développement précaire de la seigneurie. Ultimement, le faible développement du territoire seigneurial poussa le rattachement de la seigneurie au domaine royal en 1714 (Bélisle, 2003 : 56 ; Laurin, 1979 : 82). Il faut attendre 1718 pour qu'une scission sépare la seigneurie en deux fiefs, soit celui de Blainville et du Chêne. Ces fiefs sont attribués respectivement à Charles-Gaspar Piot, ainsi qu'à Jean Petit, tous deux gendres de Michel Sidrac Dugué (Laurin, 1979 : 82). La période allant de 1718 à 1749 est marquée une fois de plus par une longue période de faible développement. Une nouvelle concession (1749) permet à Eustache-Louis Lambert Dumont, petit-fils de Jean Petit et Marie-Charlotte Dugué, de débuter véritablement la colonisation du fief de du Chêne (Dumont), qui deviendra éventuellement Saint-Eustache (Laurin, 1979 : 86).

Les lots de la seigneurie sont majoritairement distribués le long des embouchures des rivières Chicot et du Chêne. L'exploitation constante, après 1760, des terres avoisinantes de la rivière du Chêne par Eustache-Louis Lambert, fils du premier Dumont, a permis de coloniser le fief du Chêne et par le fait même de jeter les bases de la formation de la paroisse de Saint-Eustache en 1769 (Laurin, 1979 : 88-108). La rivière du Chicot sera pour sa part plutôt investie suivant 1770. L'indisponibilité des terres le long du rivage de la rivière du Chicot et de la rivière des Mille-Îles se fait déjà sentir dès 1780.

Le terrain à l'étude a été concédé pour la première fois en 1742 à François Dubois. Il s'agissait du lot 5 de la Grande-Côte de Saint-Eustache, une terre d'environ dix arpents de large bordant la rivière du Chicot qui incluait également les îles Yale (figure 3.4). Le droit d'y construire le moulin de la Dalle a été accordé en 1792 à Eustache-Nicolas Lambert-Dumont.

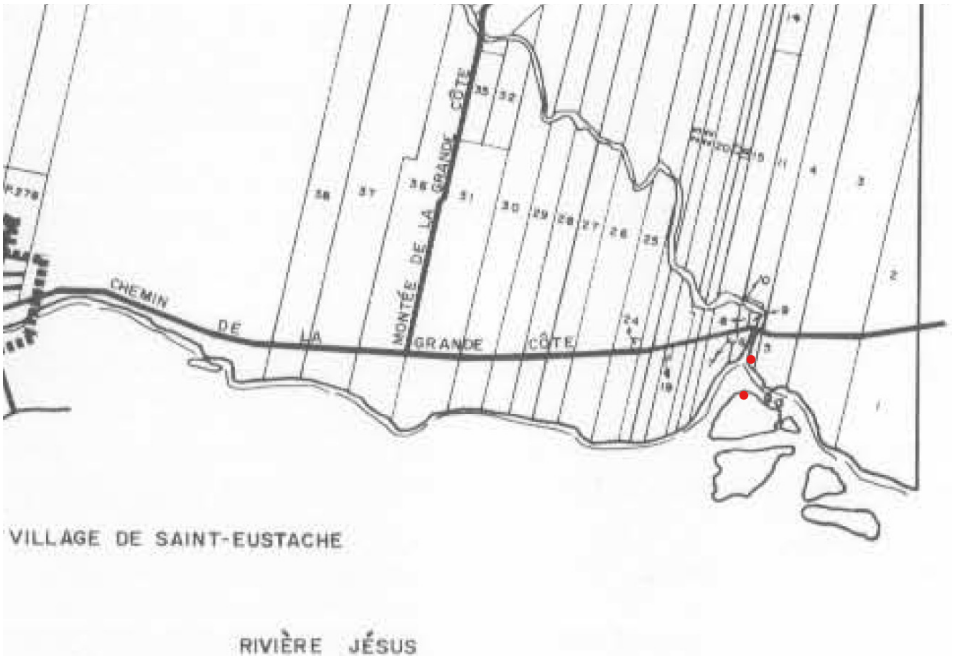

Figure 3.4 *Lot 5 de la Grande-Côte de la seigneurie de la Riviere-du-Chène en 1745. (Tiré de Grignon 1987:58).*

3.3.2 Période de villégiature (19e siècle et 20e siècle)

Le tournant du 19e siècle et le début du 20e siècle voient les premières utilisations du territoire au nord de Montréal à des fins touristiques et de loisir, notamment le long du rivage de la rivière des Mille-Îles. Le paysage riverain est donc peuplé progressivement de centres de villégiatures ainsi que des résidences d'été dans le style de petit cottage (Laurin, 1979 : 353).

On doit le développement de l'île Yale à la famille du même nom, qui au cours du 20e siècle a aménagé un domaine sur les îles. Vers 1905, Arthur Yale devient propriétaire des Îles qui sont ensuite nommées Yale Islands. Il y construit alors un manoir et des bâtiments secondaires. Claire Yale, fille d'Arthur, hérite ensuite du domaine et occupe le manoir jusqu'à la destruction des bâtiments par un incendie en 1955.

Ces bâtiments en bois de bonnes dimensions sont représentés sur une carte postale datant de 1925 (figure 3.5) sur lequel il est inscrit « Vue des cottages sur l'île » (Beauchamp et Paquette, 2008 : 40). Vers 1955, le domaine sur l'île comptait un manoir avec cinq garages et piscine intérieure et une résidence secondaire pouvant accueillir les invités ou les domestiques.

Sur la rive est de l'embouchure de la Chicot, un bâtiment est représenté sur les cartes de 1934 à 1952 (figure 3.6). Par la suite, il est possible que le bâtiment ait été délocalisé ou détruit lors des travaux de construction du pont Yale. Toutefois, une berne de plusieurs mètres semble subsister entre le pont et le rivage de la rivière du Chicot, donc la présence possible de vestiges de ce bâtiment est à considérer.

Figure 3.5 *Carte postale datant de 1925 sur laquelle il est inscrit « Vue des cottages sur l'île »*

Figure 3.6 Bâtiment représenté sur la rive est de la rivière et premier pont construit plus à l'est. (Carte topographique du Canada, Laval, 31-H-12. BAnQ).

3.3.3 Le pont de l'île Yale

La proximité de l'île avec le rivage nord de la rivière des Mille-Îles et du chemin de la Grande-Côte (actuelle route 344) a permis la construction d'un premier pont privé entre 1928 et 1930 pour relier l'île à la terre ferme (Ibid. : 40). Une carte de 1934 produite par le département de la Défense nationale montre que le pont Yale suivait un tracé différent de celui d'aujourd'hui (voir figure 3.6). En effet, le pont de l'île Yale se trouvait autrefois plus à l'est, sur la portion nord-est de ladite île. Le second pont Yale a été construit à l'ouest du premier, à proximité de l'embouchure de la rivière du Chicot, entre 1944 et 1952.

3.4 États des connaissances en archéologie

La consultation auprès du centre de documentation en archéologie du ministère de la Culture et des Communications (ISAQ), ainsi que de la Bibliothèque numérique en archéologie (BNA), montre que cinq sites sont répertoriés dans un rayon de 5 km autour des zones d'étude (plan 3.1, tableau 3.2) : dont le site de l'ancien cimetière de Saint-Eustache (BjFl-4) ; le site de l'atelier potier Tourangeau (BjFl-2) ; le site du moulin Légaré (BjFl-5), ainsi que le site du cimetière de la petite église dans l'ancien Saint-Eustache (BjFl-3).

Le site archéologique autochtone le plus près (BjFk-3) est situé à environ 4 km à l'est de l'île Yale. Découvert dans un champ labouré sur la rive nord de l'île Jésus, face à l'île Lacroix, le site contenait, à une alti-

tude d’environ 22 m, deux tessons de poterie autochtone, une pointe de projectile en chert de type Brewerton à encoches latérales et plusieurs éléments lithiques. Il s’agirait d’éléments associés aux cultures Archaïque laurentiennes et Sylvicole moyen (3000 ans AA à 1000 ans de notre ère) (Archéobec 1996).

16 **- Pont de l'Île Yale (BjFl-8), Saint-Eustache.** *Inventaire archéologique 2024.*

Tableau 3.2 Sites archéologiques situés dans un rayon de 5 km autour du pont de l'île Yale.

Site/ZIA	Localisation informelle	Type d'intervention	Évaluation partie résiduelle	Id. culturelle	Fonction du site	Résultats	Recommandations	Références (#ISAQ*)
BjFk-3	Rivière des Mille Îles, archipel de Sainte-Rose, rive nord de l'île Jésus, face à île Lacroix	Inventaire, sondages et fouilles publiques	Partiellement perturbé	Archaïque laurentien et Sylvicole moyen (3000 ans AA à 1000 ans d.n.è.)	Indéterminé	Le site archéologique BjFk-3 a été découvert sur la rive nord de l'île Jésus, face à l'île Lacroix. Champ labouré qui contenait, sous la surface, à une altitude d'environ 22 m, deux tessons de poterie amérindienne, une pointe de projectile en chert de type Brewerton à encoches latérales et plusieurs éléments lithiques.	Bien que le site ait été partiellement perturbé par les activités agricoles, il avait été recommandé qu'une évaluation archéologique soit faite à court terme	Archéobec, 1996 (no 2546)
BjFl-2	Site potier Tourangeau, 163, rue Saint-Eustache Saint-Eustache	Sondages et fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (19e siècle)	Artisanal	Découverte de vestiges de l'activité technologique des Tourangeau, à Saint-Eustache entre 1799 et 1839		Trahan, 1978
BjFl-3	Cimetière anglican de la petite église de Saint-Eustache	Sondages et fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18e-19e siècles)	Domestique, Cimetière	Site a été localisé derrière le Centre d'art La Petite Église à l'été 1998. Cinq sépultures ont été exhumées dans le cadre de fouilles archéologiques, puis analysées en paléoanthropologie. Dans le cadre de surveillance en 2022-2023, des vestiges de bâtiments ont été découverts, partiellement sous l'église. Ils témoignent de l'occupation domestique antérieure, datant de 1790 environ.	Il avait été recommandé de procéder à l'exhumation et à l'analyse des autres sépultures enfouies, afin de contribuer à l'avancement des connaissances sur l'histoire de la communauté anglophone presbytérienne qui a habité Saint-Eustache depuis la première moitié du 19e siècle	Larocque, 1999 (# 3 330) Patrimoine Experts 2021, Patrimoine Experts 2023
BjFl-4	Bord de la rivière des Mille Îles, église catholique de Saint-Eustache	Sondages et fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18e-19e siècles)	Cimetière, artisanal	Le site archéologique a été découvert aux abords de l'Église catholique à Saint-Eustache en 2003. Les résultats révèlent que les lieux ont été utilisés comme cimetière entre 1768 et 1866. Les fouilles ont permis de mettre au jour 22 sépultures non perturbées. Cette phase d'occupation du terrain affleure à une profondeur moyenne de 90 cm sous la surface de la rue. L'espace recèle encore des centaines, voire quelques milliers de sépultures.	Les limites de ce site correspondent aux limites anciennes du terrain de la fabrique paroissiale, qui dépasse les limites du cimetière historique. Les travaux réalisés à ce jour ne documentent qu'une faible superficie. L'inventaire archéologique méthodique de cet espace est ainsi recommandé pour tous travaux futurs.	Arkéos, 2004 (no 3417)
BjFl-5	Moulin Légaré. Ville de Saint-Eustache, entre la rue Saint-Eustache et le cimetière	Sondage, fouilles publiques, surveillance	Partiellement, perturbé	Euroquébécois (1762-20e siècle)	Moulin à farine, moulins à scie, barrage.	Le parc du Moulin Légaré a été inventorié en juillet 2012 et en 2015. Deux sondages ont livré des artéfacts historiques, mais aucun artéfact préhistorique n'a été mis au jour. On y a également découvert des vestiges en maçonnerie d'un ensemble servant à stabiliser les berges et à ancrer le barrage de la rivière du Chêne construite en 1952. De plus, l'une des tranchées contenait un vestige en pierres appartenant probablement à un moulin à scie visible sur un plan de 1763.	(En 2012) Il avait alors été recommandé de prolonger l'inventaire archéologique le long de la rivière du Chêne, à proximité du marais, et d'assurer une surveillance archéologique lors de quelconque future excavation.	Archéophone, 2013 (# 5588), Patrimoine Experts, 2013 (# 5590), 2016 (# 6020) et 2023.

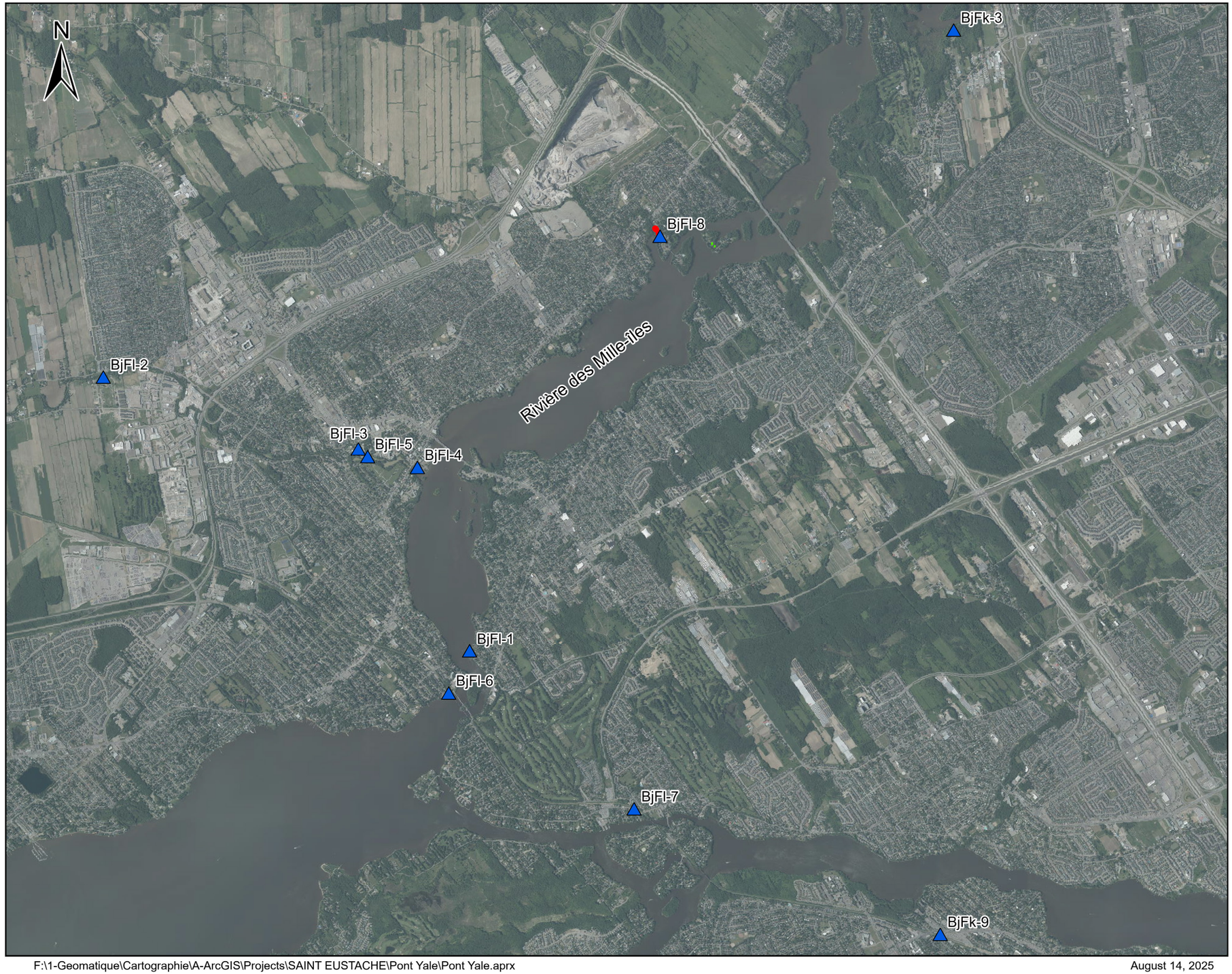

Ville de Saint-Eustache -
Pont de l'Île Yale, BjFl-8

Plan 3.1

Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques situés à proximité du lieu d'intervention

Légende

- Zone d'étude
- Site archéologique

ZIA

- Patrimoine Experts, 2022

0 1,000 2,000 m

1:45,000

PATRIMOINE EXPERTS

Ville de Saint-Eustache

Sources: Patrimoine Experts, 2022-2024
Ville de Montréal, Données ouvertes, 2017-2021

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\SAINT EUSTACHE\Pont Yale\Pont Yale.aprx

August 14, 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

18 - **Pont de l'Île Yale (BjFl-8), Saint-Eustache.** *Inventaire archéologique 2024.*

Chapitre 4: Résultats de l'intervention archéologique

L'inventaire archéologique s'est déroulé du 1er au 8 août, respectivement pour les côtés sud et nord du nouveau pont de l'île Yale. L'opération 1, qui intègre la sous-opération 1A, désigne la tranchée excavée sur l'île Yale du côté sud. Des artéfacts autochtones ont été découverts dans certains sondages réalisés au fond de la tranchée 1 et ont permis de délimiter le nouveau site archéologique BjFl-8. L'opération 2 désigne la tranchée qui a été excavée du côté nord du pont, sur la rive de Saint-Eustache. Par la suite, l'opération 3 a été excavée pour vérifier la présence d'éléments archéologiques au nord de l'opération 2, dans l'emprise de la jonction du futur pont vers le chemin des Îles-Yale.

4.1 Opération 1 (côté sud du pont, île Yale)

L'opération 1 désigne un long secteur couvrant 27,70 m de longueur et plus de 5,0 m de largeur, qui représente la majorité de l'emprise des travaux à venir au sud-ouest du pont Yale. La première excavation réalisée pour l'opération 1 correspond à la tranchée 1A, excavée sur toute cette superficie à l'aide de la pelle mécanique. Cette tranchée et est associé au numéro temporaire STE24PIY et conserve le numéro 1A, hors du site archéologique. L'objectif de cette excavation mécanique était de retirer les niveaux de remblais récents afin de permettre l'excavation de sondages manuels en fond de tranchée, dans les niveaux plus anciens. Au terme de l'excavation, cette tranchée a atteint une profondeur maximale de 1,56 m sous la surface et a dégagé les sols jusqu'à une profondeur de 22,16 m d'altitude (photo 4.1). Aucun vestige architectural archéologique n'a été découvert au moment de l'excavation de la tranchée 1A.

Au fond de l'aire d'excavation mécanique 1A, quinze sondages d'inventaire d'environ 50 cm de côtés ont été excavés, espacés d'un maximum de cinq mètres (tableau 4.1, plan 4.1). De ce nombre, cinq sondages d'inventaire ont été positifs (1G 1H, 1L, 1M et 1Q). Au total, ils ont livré 49 fragments de poterie, dont 19 tessons de poteries, deux cônes d'argile cuite (1L1-26), des os blanchis et des petits charbons de bois épars et une pierre rubéfiée. Ces découvertes ont mené à la création du site BjFl-8 et sont décrites à la section 4.2.

Photo 4.1 Vue Générale de l'opération 1, avec sondages du site BjFl-8, vue vers le nord (PATR24N05-0358).

Concernant la séquence stratigraphique générale de l'opération 1, la tranchée 1A est réalisée dans l'axe d'un fossé de drainage formant l'ancienne limite entre le chemin des îles Yale et les terrains résidentiels privés. Ainsi, les remblais récents ont été excavés pour former le fossé suivant l'axe central de la sous-opération 1A, tandis qu'une partie des sols ont été remaniés le long de la paroi nord-est lors de l'aménagement du pont, de l'installation de l'aqueduc et de l'aménagement de la chaussée du chemin. Bien que la surface ancienne du terrain a été relevée sur presque toute la superficie de la sous-opération, le profil stratigraphique le plus fidèle a été relevé sur la paroi ouest, englobant les sous-opérations 1B et 1K (figure 4.1, photo 4.2).

La séquence observée débute par un dépôt de surface de 15 à 20 cm d'épaisseur, composé de limon sableux, brun foncé, organique et moyennement compact. Il s'agit du niveau d'aménagement paysager du gazon sur le terrain résidentiel.

Le second niveau est un épais remblai de rehaussement d'une épaisseur variant entre 45 cm et 60 cm, composé de limon argileux compact de couleur gris beige. Ce dépôt dont l'interface inférieure est très irrégulière contient des pierres anguleuses de 25 cm et moins, des racines et des radicelles.

Dessous, la troisième couche est composée d'un limon argileux compact de couleur gris foncé noirâtre. Ce sol qui contient des racines et quelques artéfacts, principalement représentés par des clous, semble être un remblai ajouté au 20e siècle, dont l'interface supérieure a possiblement été perturbée par la construction la maison à proximité.

Tableau 4.1 **Synthèse des sous-opérations archéologiques, opération 1 de STE24PIY et site BjFl-8.**

Numéro au terrain	Site ou numéro temporaire	Sous-op.	Localisation	Objectifs	Long. (m)	Larg. (m)	Prof.	Alti. à la base	Vestiges
1A	STE24PIY	1A	Grande tranchée mécanique au sud-ouest du pont Yale	Excavation mécanique pour retrait des remblais récents	27,70	5,00	1,56	22,16	aucun
1B	STE24PIY	1B	à l'ouest de la tranchée mécanique 1A	Sondage manuel pour évaluer la présence d'éléments archéologiques autochtones ou euroquébécois	0,40	0,39	0,27	23,41	aucun
1C	STE24PIY	1C	à l'ouest de la tranchée mécanique 1A	Sondage manuel pour évaluer la présence d'éléments archéologiques autochtones ou euroquébécois	0,53	0,53	0,22	23,46	aucun
1D	STE24PIY	1D	À la base de la tranchée 1A, à l'extrémité nord	Sondage manuel espacé au 5m pour évaluer la présence d'éléments archéologiques autochtones ou euroquébécois	0,48	0,46	0,34	21,70	Sol naturel décapé sous un câble électrique
1E	STE24PIY	1D	À la base de la tranchée 1A, second sondage en partant du nord	Sondage manuel espacé au 5m pour évaluer la présence d'éléments archéologiques autochtones ou euroquébécois	0,44	0,42	0,39	22,03	Clou tréfilé en surface, près de la rupture de pente
1F	STE24PIY	1F	À la base de la tranchée 1A, troisième sondage en partant du nord	Sondage manuel espacé au 5m pour évaluer la présence d'éléments archéologiques autochtones ou euroquébécois	0,52	0,49	0,39	22,10	Perturbé
1G	**BjFl-8**	**1E**	À la base de la tranchée 1A, quatrième sondage en partant du nord	Sondage manuel espacé au 5m pour évaluer la présence d'éléments archéologiques autochtones ou euroquébécois	0,50	0,50	0,59	22,16	Perturbé et présence d'os blanchis
1H	**BjFl-8**	**1A**	À la base de la tranchée 1A, cinquième sondage en partant du nord	Sondage manuel espacé au 5m pour évaluer la présence d'éléments archéologiques autochtones ou euroquébécois	0,51	0,46	0,36	22,32	Positif, artéfacts autochtones
1J	STE24PIY	1J	À la base de la tranchée 1A, à l'extrémité sud	Sondage manuel espacé au 5m pour évaluer la présence d'éléments archéologiques autochtones ou euroquébécois	0,42	0,42	0,39	22,29	aucun
1K	STE24PIY	1K	À la base de la paroi ouest de 1A	Sondage manuel pour sonder les sols à la paroi ouest de 1A.	0,54	0,50	0,34	22,57	aucun
1L	**BjFl-8**	**1B**	Agrandissement vers le nord du sondage positif 1H.	Agrandissement du sondage positif 1H.	0,50	0,50	0,36	22,31	Positif, artéfacts autochtones
1M	**BjFl-8**	**1C**	Implanté à 2,5m au nord du sondage positif 1H.	Sondages manuel pour évaluer la limite nord du site BjFl-8	0,50	0,50	0,38	22,34	Positif, artéfacts autochtones
1N	STE24PIY	1N	Implanté à 2,5m au sud du sondage positif 1H.	Sondages manuel pour évaluer la limite sud du site BjFl-8	0,42	0,40	0,43		Négatif
1P	STE24PIY	1P	Implanté à 2,5m à l'ouest du sondage positif 1H.	Sondages manuel pour évaluer la limite ouest du site BjFl-8	0,50	0,50	0,33	22,30	Négatif
1Q	**BjFl-8**	**1D**	Implanté au nord-ouest du sondage positif 1H.	Sondages manuel pour évaluer la limite nord-ouest du site BjFl-8	0,30	0,30	0,31	22,40	Positif, pierre rubéfiée
1R	STE24PIY	1R	Implanté au nord-est du sondage positif 1H.	Sondages manuel pour évaluer la limite est du site BjFl-8	0,45	0,44	0,50	22,32	Perturbé, asphalte en fond d'excavation
1S	STE24PIY	1S	Implanté à l'est du sondage positif 1H.	Sondages manuel pour évaluer la limite est du site BjFl-8	0,50	0,50	0,53	22,33	Négatif
1T	STE24PIY	1T	Implanté au sud-est du sondage positif 1H.	Sondages manuel pour évaluer la limite est du site BjFl-8	0,50	0,50	0,60	22,32	Négatif

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\SAINT EUSTACHE\Pont Yale\Pont Yale.aprx August 20, 2025

Ville de Saint-Eustache - Pont de l'Île Yale, BjFl-8

Plan 4.1

Opération 1, sous-opérations et vestiges architecturaux, site BjFl-8

Légende

Site archéologique

- BjFl-8

Opération archéologique

- Opération
- Sous-opération
- Sous-opération - positif

0 4 8 m

1:130

PATRIMOINE EXPERTS

Ville de Saint-Eustache

Sources: Patrimoine Experts, 2024

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

22 - **Pont de l'Île Yale (BjFl-8), Saint-Eustache.** *Inventaire archéologique 2024.*

Pont Yale - Stratigraphie des sous-opérations 1A, 1K et 1B, paroi ouest.

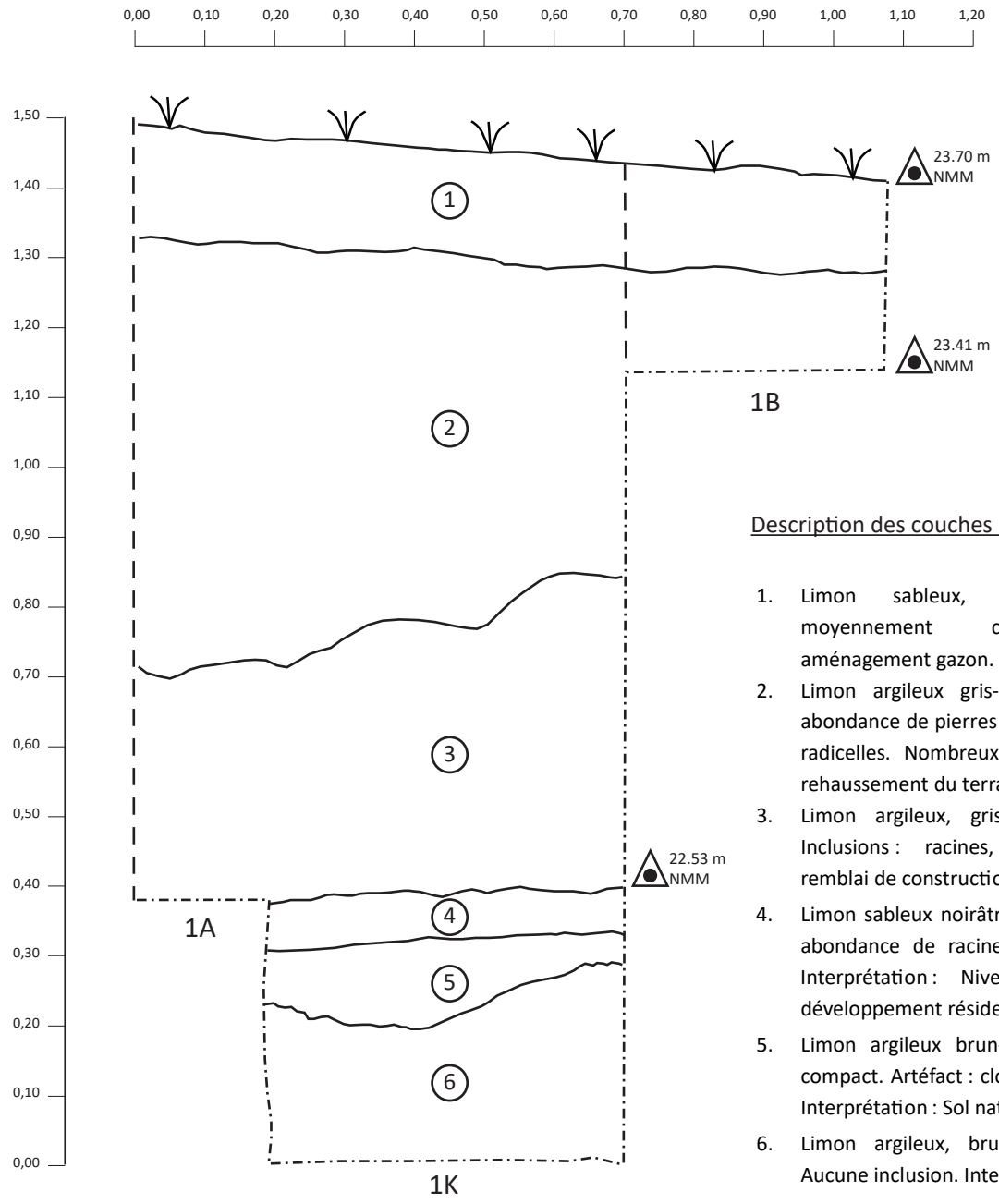

Description des couches :

1. Limon sableux, brun foncé, organique, moyennement compact. Interprétation : aménagement gazon.
2. Limon argileux gris-beige, compact. Inclusions : abondance de pierres anguleuses (25 cm -), racines, radicelles. Nombreux Interprétation : Remblai de rehaussement du terrain.
3. Limon argileux, gris foncé noirâtre, compact. Inclusions : racines, radicelles. Interprétation : remblai de construction/occupation maison.
4. Limon sableux noirâtre, plutôt meuble. Inclusions : abondance de racines et de morceaux de bois. Interprétation : Niveau organique, litière pré développement résidentiel.
5. Limon argileux brun-gris tacheté orangé, plutôt compact. Artéfact : clou dans la portion supérieure. Interprétation : Sol naturel remanié.
6. Limon argileux, brun orangé, plutôt compact. Aucune inclusion. Interprétation : sol naturel.

Figure 4.1

Légende:

- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Surface
- Limite entre parois
- NMM Altitude

PATRIMOINE EXPERTS

Ville de Saint-Eustache

Échelle :

0 0,50 m

1:10

Dessin levé par M.Mercier Gingras, 8 août 2024

Infographie : A. Forget

Photo 4.2 Profil stratigraphique contre la paroi ouest des sous-opérations 1A, 1B et 1K, avec profil du fossé. Vue vers le nord (PATR24N05-0364).

Le quatrième niveau de sol semble représenter l'ancienne surface de l'île avant les aménagements du 20e siècle et semble présenter l'ancien profil topographique de l'île. En effet, ce limon sableux organique plutôt meuble de couleur noirâtre contient une grande quantité de racines et de morceaux de bois. Situé à une altitude moyenne de 22,53 m NMM, il semble s'agir de l'ancienne litière forestière enfouie par les différentes phases de développement de l'île. La plupart des sondages réalisés dans le périmètre de la sous-opération 1A ont été excavés à partir de ce niveau de sol.

Les cinquième et sixième niveaux de sols documentés sont composés d'un limon argileux plutôt compact contentant peu d'inclusions. C'est dans ces sols que des artéfacts autochtones ont été découverts dans les sondages. Le 5e sol est de couleur brun-gris tachetée orangée et quelques clous ont été découverts dans la portion supérieure remaniée. Il semble s'agir du sol naturel remanié. Enfin, la sixième couche de sol est de couleur brun orangé et ne contient pas d'inclusion. Il semble s'agir du sol naturel stérile.

Un remblai supplémentaire de sol a été ajouté auparavant pour combler la berge à proximité de la culée du pont actuel. Un indice supplémentaire de ce remblai est que le sol a partiellement recouvert la base de deux arbres qui poussaient sur la berge. Ce remblai nommé 1A99 contenait de nombreux débris de plastiques et un possible éclat de taille lithique. Cette pierre blanche provisoirement identifiée comme du quartzite du Cheshire qui représente la partie proximale avec un talon.

La sous-opération 1B correspond au deuxième sondage manuel, enregistré sous le numéro temporaire STE24PIY 1B et installé à l'ouest de la tranchée 1A. L'objectif était d'évaluer la présence éventuelle d'éléments archéologiques autochtones ou euroquébécois dans les niveaux sous-jacents. Le sondage a

mesuré 0,40 m de longueur pour 0,39 m de largeur et a atteint une profondeur de 0,27 m, à une altitude de base de 23,41 m. Seuls les sols de rehaussement et d'aménagement du terrain résidentiel ont été rencontrés et aucun vestige n'a été mis au jour au terme de ce sondage.

La sous-opération 1C constitue le troisième sondage manuel, référencé STE24PIY 1C, excavé en bordure du terrain résidentiel à l'ouest de la tranchée 1A. Elle avait également pour but l'évaluation archéologique des niveaux enfouis. L'ouverture réalisée avait 0,53 m de côté, pour une profondeur de 0,22 m, et s'est arrêtée à une altitude de base de 23,46 m. Aucune structure ni artéfact n'a été identifié dans ce sondage négatif.

La sous-opération 1D (STE24PIY 1D) a été le premier sondage manuel réalisé à la base de la tranchée 1A, à son extrémité nord, près de la berge et de la culée du pont existant. Son objectif était de repérer toute trace archéologique dans cette zone. Le sondage présentait une emprise de 0,48 m sur 0,46 m et une profondeur de 0,34 m, atteignant 21,70 m d'altitude. Un câble électrique a été rencontré en surface de sondage, sans autre vestige archéologique. Ce câble pourrait être associé au système de chauffage du tuyau d'aqueduc accroché sous le pont. Seul le sol naturel, composé d'argile limoneuse brune grise a été rencontré dans ce sondage. La surface du sol naturel a été décapée par l'excavation de la tranchée 1A et était visible en paroi à 8 cm plus haut que la surface du sondage. Le sol naturel formait une pente douce vers la rivière.

La sous-opération 1E (STE24PIY) correspond au second sondage manuel en partant du nord, positionné à la base de la tranchée 1A près de la rupture de pente de l'ancienne berge. L'objectif était de détecter des artéfacts autochtones ou euroquébécois. Le sondage mesurait 0,44 m de long, 0,42 m de large et s'enfonçait sur 0,39 m, pour une altitude de base de 22,03 m. Un clou tréfilé a été récupéré à 10 cm sous la surface et puisqu'un ancien hauban a été trouvé à 1,40 m au sud, il semble que les sols aient pu être perturbés par l'installation ancienne d'un poteau électrique. Ce sondage est donc considéré comme négatif.

La sous-opération 1F (STE24PIY 1F) constitue le troisième sondage manuel depuis le nord, implanté à la base de la tranchée 1A. L'emprise était de 0,52 m sur 0,49 m pour 0,39 m de profondeur, à 22,10 m d'altitude. L'interface supérieure du sol naturel documenté semble avoir été perturbée et ce sondage n'a pas livré d'éléments archéologiques.

La sous-opération 1J (STE24PIY 1J) consistait en un sondage manuel à l'extrémité sud de la tranchée 1A. L'objectif était d'explorer les niveaux archéologiques potentiels le long de la paroi sud. Celle-ci couvrait 0,42 m de côté, pour 0,39 m de profondeur à 22,29 m d'altitude. Seules deux graines non carbonisées, pouvant être des éléments naturels, ont été découvertes et aucun vestige n'a été mis en évidence.

La sous-opération 1K, correspond à un sondage manuel le long de la paroi ouest de la tranchée 1A. L'ouverture mesurait 0,54 m de long, 0,50 m de large et s'enfonçait sur 0,34 m, à une altitude de 22,57 m. Aucun vestige n'a été relevé, mais un fragment de céramique de la période historique a été récolté.

La sous-opération 1N, répertoriée STE24PIY 1N, a été implantée à 2,5 m au sud du sondage positif 1H pour délimiter la frontière sud du site BjFl-8. Le sondage manuel mesurait 0,42 m de long, 0,40 m de large et 0,43 m de profondeur. Aucun vestige n'a été observé.

La sous-opération 1P (STE24PIY 1P) consistait en un sondage manuel implanté à 2,5 m à l'ouest du sondage positif 1H, visant à évaluer la limite occidentale du site BjFl-8. L'emprise mesurait 0,50 m de côté pour 0,33 m de profondeur, à 22,30 m d'altitude. Aucun vestige n'a été mis au jour et ce sondage est considéré comme négatif.

La sous-opération 1R, numérotée STE24PIY 1R, était un sondage manuel positionné au nord-est du sondage positif 1H pour vérifier la limite est du site BjFl-8. L'ouverture mesurait 0,45 m de longueur, 0,44 m de largeur et s'enfonçait sur 0,50 m, jusqu'à 22,32 m d'altitude. Les sols du sondage étaient perturbés, présentaient un litage vers la rue et un fragment d'asphalte se trouvait en fond d'excavation. Sans artéfact découvert, ce sondage est considéré comme négatif.

La sous-opération 1S a été implantée à l'est du sondage 1H pour cerner la limite orientale du site BjFl-8. Le sondage manuel mesurait 0,50 m de côté et 0,53 m de profondeur, jusqu'à 22,33 m d'altitude. Aucun vestige n'a été découvert.

La sous-opération 1T (STE24PIY 1T) consistait en un sondage manuel positionné au sud-est du sondage 1H afin d'évaluer la limite orientale du site BjFl-8. L'emprise mesurait 0,50 m de côté pour 0,60 m de profondeur, jusqu'à une altitude de base de 22,32 m. Seules deux graines de merisier non carbonisées (pouvant être des éléments naturels) ont été découvertes et aucun vestige n'a été observé.

4.2 Création du site BjFl-8, opération 1

Des artéfacts associés à la culture autochtone ont été découverts dans une portion de l'opération 1, réalisée au sud-ouest du pont, sur l'île Yale. Un tesson de poterie a d'abord été découvert dans le sondage 1H. Ce sondage a ensuite été élargi par l'ajout du sondage 1L du côté nord. Une pierre rubéfiée ensuite a été découverte dans le sondage 1G. D'autres sondages ont ensuite été ajoutés à proximité et les sondages 1M et 1Q se sont avérés positifs. La découverte d'artéfacts autochtones dans ces cinq sondages a mené à la création du site BjFl-8 et à la renumérotation des sondages en sous-opérations (1A à 1E) pour le périmètre du site. La superficie sur laquelle des artéfacts ont été découverts couvre 24,07 m^2, soit une longueur de 7,08 m (axe nord-sud entre les sondages négatifs 1F et 1N) et une largeur de 3,40 m (entre les sondages négatifs 1S et 1P) (photo 4.3). Un possible éclat en quartzite a également été découvert plus loin au nord, dans les remblais perturbés (1A99) du pont existant.

L'inspection de l'emplacement du site découvert en relation du profil stratigraphique de la grande tranchée mécanique 1A indique que le site se situe au sommet d'une ancienne colline située près de la berge à une altitude de 22,62 m (figure 4.2). Les artéfacts se concentrent autour de cet ancien sommet et ont été découverts de façon éparse au travers d'un sol d'argile limoneuse de couleur brun gris avec transition

Photo 4.3 Emplacement du site BjFl-8, avec le sondage double (1A et 1B) formant le centre des sondages positifs. Vue vers l'est (PATR24N05-0338).

Photo 4.4 Paroi est du sondage positif 1H, devenu la sous-opération 1A du site BjFl-8 (PATR24N05-0090).

vers le brun orangé (généralement la 3e couche de sol sous la surface) (photo 4.4, figure 4.3). Au cours du 20e siècle, le profil du terrain à cet endroit a été modifié par l'ajout d'un remblai de rehaussement puis par l'aménagement de l'approche du pont Yale. Le site se situe en bordure et sous un fossé de drainage récent, mais l'excavation de ce fossé ne semble pas avoir perturbé le site ni traversé l'épaisseur du remblai du 20e siècle. Les paragraphes suivants présentent les contextes de découvertes dans ces cinq sous-opérations. L'analyse des artéfacts autochtones du site BjFl-8 a été confiée à la spécialiste Geneviève Lévesque. Son tableau d'inventaire et son rapport d'analyse complet sont présentés en annexes.

4.2.1 Sous-opération 1A (sondage 1H)

La sous-opération 1A du site BjFl-8 (enregistrée sondage 1H au terrain) a été réalisée par sondage manuel à la base de la tranchée 1A, et représentait le cinquième sondage en partant du nord. Elle visait à repérer d'éventuels vestiges autochtones ou euroquébécois. L'ouverture mesurait 0,51 m sur 0,46 m pour une profondeur de 0,36 m, jusqu'à 22,32 m d'altitude. Ce sondage a été positif et a livré le premier tesson de poterie autochtone, présentant un traitement de surface au battoir cordé (photo 4.5). Cependant, un clou forgé ou découpé a été découvert dans la partie supérieure de cette même couche,

Photo 4.5 Premier artéfact autochtone découvert sur le site (objet 1A1-20) représentant un fragment de vase en céramique (PATR24N05-0368).

Pont Yale, Saint-Eustache

Profil stratigraphique opération 1 (STE24PLY) et site BjFl-8, paroi est

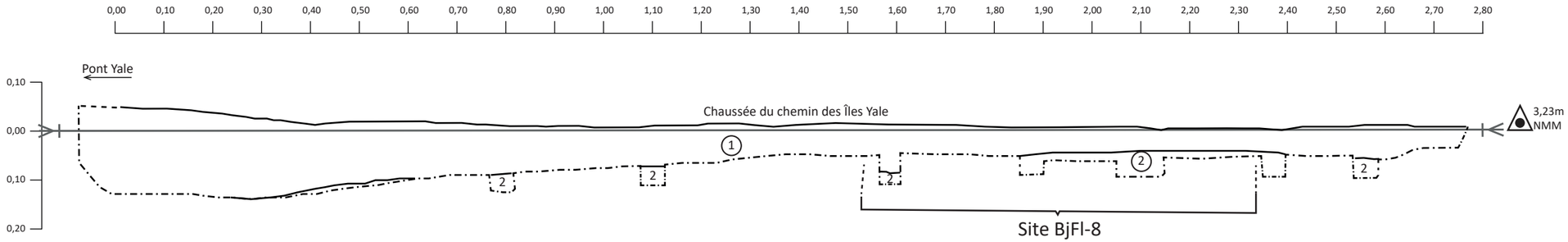

Description des couches :

1. Remblais d'aménagement de l'approche du pont Yale du chemin des îles Yale et du fossé.
2. Sol d'occupation ancien. Argile limoneuse, brune-grise avec transition brun orangé.

Figure 4.2

Légende:

①	Numéro de couche	------	Projection
——	Limite de couche	NMM	Altitude
-·-·-	Limite de fouille		

0 0,50 m

1:10

Dessin levé le 7 août 2024, par : M. Mercier-Gingras et M. Girard-Rhéault

Infographie : Annie Forget

Pont Yale - Stratigraphie de la sous-opération 1A (STE24PIY) et le sondage 1A du site BjFl-8, paroi est.

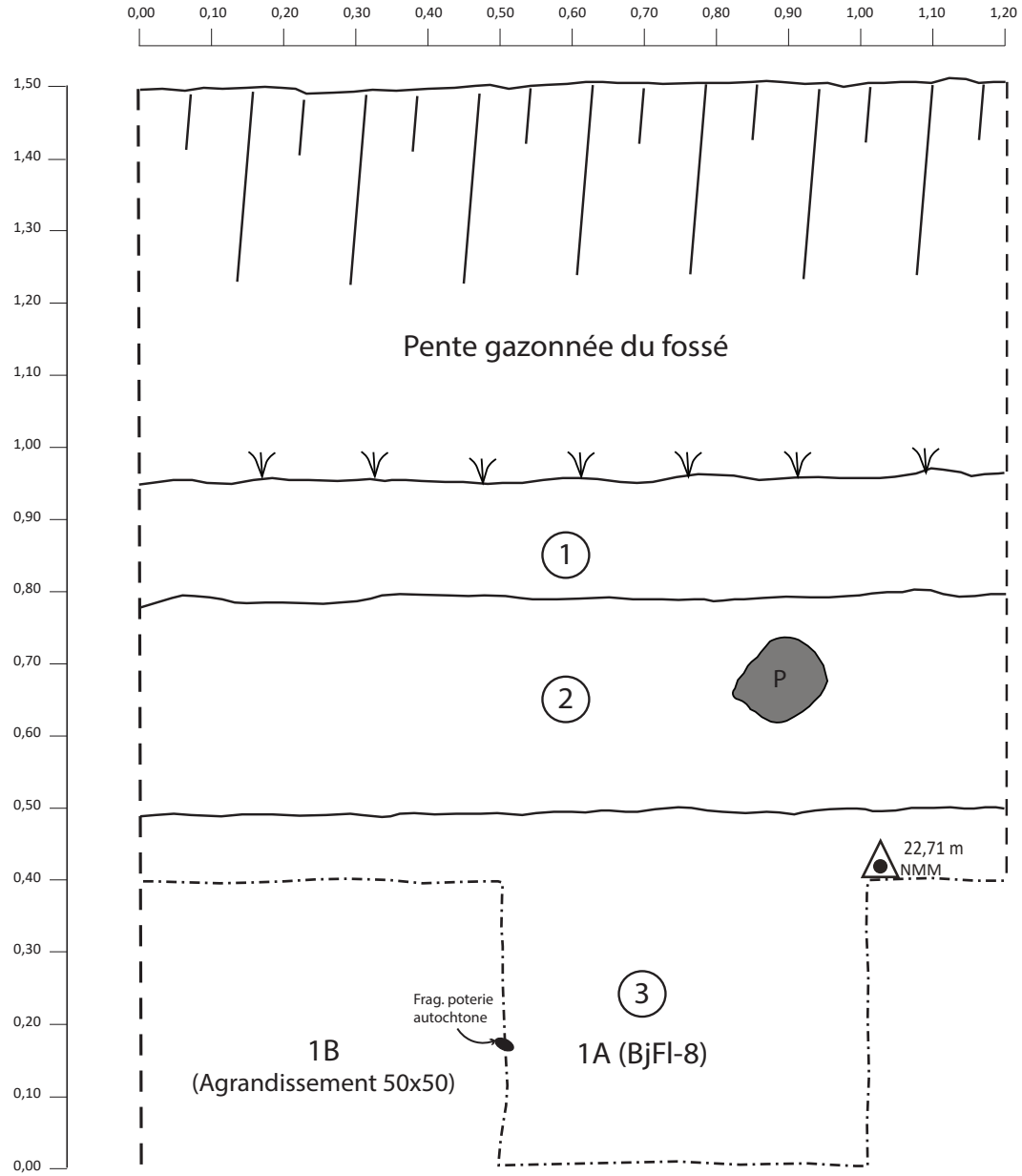

Description des couches :

1. Limon sableux, gris foncé, organique. Inclusions : pierres anguleuses. Interprétation : remblai pour aménagement du fossé.
2. Limon argileux brun grisâtre, moyennement compact. Inclusions : beaucoup de pierres subarrondis. Nombreux artéfacts découverts lot 1A, styromousse à l'interface inférieure. Interprétation : Remblai d'aménagement/infra fin 20^{e} siècle.
3. Argile limoneuse brune-grise en surface avec transition vers le brun orangé. Aucune inclusion. Artéfacts: taphonomie de racines et galerie de verres de terre, fragment de poterie autochtone trouvé à 27cm sous la surface de la couche (paroi nord) et un clou en fer forgé ou découpé dans le même niveau.

Figure 4.3

Légende:

- Numéro de couche
- Limite de couche
- Limite de fouille
- Surface
- Limite entre parois
- P — Pierre
- NMM — Altitude

PATRIMOINE EXPERTS

Ville de Saint-Eustache

Échelle :

0 — 0,50 m

1:10

Dessin levé par M.Mercier Gingras et L. Ferland, 2 août 2024

Infographie : A. Forget

suggérant que ce sol a pu être remanié au cours des derniers siècles. Ce sondage a ensuite été agrandi vers le nord et vers l'ouest par l'excavation de la sous-opération 1L.

4.2.2 Sous-opération 1B (sondage 1L)

La sous-opération 1B du site BjFl-8 (portant le numéro de sondage 1L au terrain) a consisté en l'agrandissement du sondage positif 1H vers le nord (photo 4.6). L'objectif était de confirmer l'étendue des artéfacts autochtones. L'emprise mesurait 50 cm de côté pour 36 cm de profondeur, jusqu'à 22,31 m d'altitude. Des artéfacts autochtones ont été mis au jour, validant la positivité du sondage inaugural.

Six tessons de poterie et deux cônes d'argile cuite ont été découverts lors de l'excavation de ce sondage. Un de ces cônes d'argile est percé et s'avère être l'embout d'une pipe autochtone (photo 4.7). L'autre morceau de céramique pourrait être un rebut de pâte ou un fragment de pipe juvénile. Le tesson 1B1-27 avec décor au battoir cordé pourrait ressembler aux poteries de type « Vinette » (photo 4.8). De plus, un possible morceau de résine ou de braie a été récolté. Ce sondage pourrait représenter le sommet du site, puisque des artéfacts autochtones y ont été découverts à partir de 22,62 m d'altitude.

4.2.3 Sous-opération 1C (sondage 1M)

La sous-opération 1C du site BjFl-8 (sondage 1M) était un sondage manuel implanté à 2,5 m au nord du sondage positif 1H, destiné à définir la limite nord du site BjFl-8. Ce sondage de 50 cm de côté a été excavé sur une profondeur de 38 cm, et sa base a été établie à 22,34 m d'altitude (photo 4.9). Dix-sept tessons de poterie autochtones ont été découverts, dont certains présentent des traitements de surface extérieure cordée ou avec scarification (photo 4.10). De plus, neuf fragments d'os blanchis, un grain non carbonisé et un éclat lithique ont été découverts lors de l'excavation de ce sondage (photo 4.11). La découverte de ces artéfacts indique le prolongement du site dans cette direction. Ces fragments d'os blanchis témoignent de la consommation de viande et de la disposition des os dans un feu. Cependant, aucun foyer n'a été observé dans ce sondage.

4.2.4 Sous-opération 1D (sondage 1Q)

La sous-opération 1D (sondage 1Q) a été implantée au nord-ouest du sondage positif 1H. Elle visait à sonder les niveaux archéologiques potentiels, pour évaluer la limite nord-ouest du site BjFl-8. Ce sondage carré de 30 cm de côté et 31 cm de profondeur a révélé trois clous et un fragment d'emballage en plastique noir dans les 15 cm supérieurs. Ce sondage n'a pas livré de tesson de poterie ou d'os blanchis, mais il est tout de même considéré comme positif puisqu'une pierre rubéfiée a été découverte dans ce sondage (photo 4.12). Il semble s'agir d'une pierre altérée par une source de chaleur, comme les pierres d'un foyer. Elle pourrait attester d'activités humaines à cet emplacement. Cette pierre n'a pas été récoltée et a été laissée en place.

Photo 4.6 Sous-opération 1B excavé au côté nord de la sous-opération 1A, vue vers le nord (PATR24N05-0215).

Photo 4.7 L'embout d'une pipe autochtone, découvert dans la sous-opération 1B. (objet 1B1-26) (PATR24N05-0367).

Photo 4.8 Le tesson 1B1-27 avec décor au battoir cordé ressemblant aux poteries de type « Vinette I »(PATR24N05-0365).

Photo 4.9
Sondage 1C, paroi nord-est (PATR24N05-0298).

Photo 4.10 Fragment de vase en céramique autochtone (objet 1C2-1) (PATR24N05-0366).

Photo 4.11 Sondage 1C avec tessons de poterie, os blanchis et charbons de bois en place. Vue vers le nord ouest (PATR24N05-0239).

Photo 4.12 Pierre rubéfiée, possiblement une pierre d'un foyer dans la sous-opération 1D. Vue vers le nord-est (PATR24N05-0307).

4.2.5 Sous-opération 1E (Sondage 1G)

La sous-opération 1E du site BjFl-8 (ancien sondage 1G), était le quatrième sondage manuel effectué en partant du nord à la base de la tranchée 1A. Elle visait à évaluer la présence d'éléments archéologiques autochtones ou euroquébécois. Le sondage a atteint 0,50 m de côté, avec une profondeur de 0,59 m, pour une altitude de base de 22,16 m. Les sols contenaient des artéfacts récents (clous, morceau d'aluminium, emballage en plastique) et paraissaient perturbés, mais ont tout de même livré un fragment d'os blanchi qui pourrait provenir d'un ancien foyer à proximité. Le sondage 1E peut ainsi contribuer à délimiter le site BjFl-8.

Le site BjFl-8 semble représenter une occupation autochtone du Sylvicole inférieur ou moyen, sur la berge nord de l'île Yale, en face de l'embouchure de la rivière du Chicot. L'endroit a certainement été attrayant pour des chasseurs-cueilleurs nomades et il présente encore aujourd'hui une faune abondante et diversifiée. Le site semble représenter une halte temporaire où un feu a été allumé et de la viande a été cuisinée et consommée.

Les os blanchis et les charbons de bois n'ont pas été découverts en concentration, comme on peut s'attendre dans le cas des restes d'un feu de camp. Leur découverte éparse au travers du sol de limon argileux semble suggérer que le site a pu être perturbé par des processus taphonomiques peu de temps après sa formation, peut être par des crues saisonnières ou des inondations de la rivière des Mille-Îles. De plus, l'interface supérieure de ce sol semble avoir été remaniée depuis le début du 20^{e} siècle. Les artéfacts autochtones découverts semblent tout de même se concentrer autour d'un ancien sommet du terrain situé à la sous-opération 1B (sondage 1L).

4.3 Opération 2 (secteur nord du pont île Yale)

L'objectif de l'opération 2, excavée au nord-ouest du pont Yale, était de vérifier la présence d'éléments archéologiques, notamment les vestiges d'un bâtiment représenté à cet endroit sur les cartes entre 1934 et 1952, en plus de vérifier la présence d'éléments autochtones. La première excavation de l'opération 2 correspond à la tranchée 2A, excavée à l'aide de la pelle mécanique afin de retirer les niveaux de remblais récents et de permettre l'excavation de sondages manuels dans les niveaux plus anciens en fond de tranchée. Au terme de l'excavation, la tranchée a atteint 12,35 m de longueur et 1,42 m de largeur, pour une profondeur maximale de 1,52 m sous la surface(photo 4.13). Le fond de la tranchée se situe à une altitude de 22,11 m (tableau 4.2, plan 4.2).

Le remblai supérieur (couche 1) est composé d'argile limoneuse moyennement compacte, de couleur brun foncé tâcheté orangé, contenant de nombreuses pierres, des racines et des morceaux de béton (figure 4.4). Ces nombreux fragments de béton de grande dimension (1,40 m sur 1,30 et 32 cm d'épaisseur) seraient les restes d'un mur en béton qui bordait auparavant le côté ouest du chemin afin de protéger la rue des inondations, selon le témoignage d'un résidant. Une photo aérienne de 1955 illustre en effet un muret du long du côté ouest de la rue (figure 4.5). En fond d'excavation, un aménagement en pierres et rondins de bois a été mis au jour et a été identifié sous le numéro de vestige 2A201.

Photo 4.13 Tranchée de la sous-opération 2A, excavée au nord du pont. Vue vers le sud-est. (PATR24N05-0086).

Le sondage manuel 2B a été réalisé à l'extrémité sud de la tranchée 2A, à la base de celle-ci. L'objectif était d'évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones dans les niveaux sous-jacents. Le sondage mesurait 0,45 m de longueur et 0,40 m de largeur, pour une profondeur maximale de 0,53 m. Le sol excavé dans ce sondage (couche 2) est composé de limon argilosableux gris bleuté contenant de nombreux débris de bois (bûches, branches, billots sciés), un rouleau de métal et des morceaux de membranes en plastique. En fond d'excavation à une altitude de 21,58 m, une souche oblique sciée suggère qu'il s'agit de l'ancien niveau de berge et que les sols excavés représentent des remblais associés à l'aménagement de la rue ou du pont au 20e siècle.

Le sondage manuel 2C a été implanté à la base de la tranchée 2A, contre le parement sud du vestige 2A201. Ce sondage visait à évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones en lien avec ce vestige. Le sondage mesurait 0,60 m de longueur et 0,54 m de largeur, pour une profondeur maximale de 0,48 m. Le fond du sondage se situe à une altitude de 21,93 m. Ce sondage a permis de dégager un billot et quelques branches de bois sciées associées au vestige 2A201 et ce remblai a livré des inclusions récentes (membranes de plastique et rouleau de métal).

Le sondage manuel 2D a été réalisé à la base de la tranchée 2A, contre le parement nord du vestige 2A201. L'objectif était de sonder le côté nord du vestige afin d'évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones. Le sondage mesurait 0,50 m de longueur et 0,46 m de largeur, pour une profondeur maximale de 0,50 m. Le fond du sondage se situe à une altitude de 21,95 m. Seule une branche a été dégagée et aucun vestige archéologique supplémentaire n'a été observé.

Tableau 4.2 **Synthèse des sous-opérations archéologiques, opération 2 de STE24PIY.**

Numéro au terrain	Site ou numéro temporaire	Sous-op.	Localisation	Objectifs	Long. (m)	Larg. (m)	Prof.	Alti. à la base	Vestiges
2A	STE24PIY	2A	Grande tranchée mécanique au nord-ouest du pont Yale	Excavation mécanique pour retrait des remblais récents	12,35	1,42	1,52	22,11	2A201
2B	STE24PIY	2B	À la base de la tranchée 2A, à l'extrémité sud	Sondage manuel pour évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones	0,45	0,40	0,53	21,58	
2C	STE24PIY	2C	À la base de la tranchée 2A, contre le parement sud de 2A201	Sondage manuel pour évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones. Sonder le côté sud du vestige 2A201.	0,60	0,53	0,48	21,93	
2D	STE24PIY	2D	À la base de la tranchée 2A, contre le parement nord de 2A201	Sondage manuel pour évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones. Sonder le côté nord du vestige 2A201.	0,50	0,46	0,50	21,95	
2E	STE24PIY	2E	À la base de la tranchée 2A, à l'extrémité nord	Sondage manuel pour évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones	0,46	0,40	0,33	22,31	

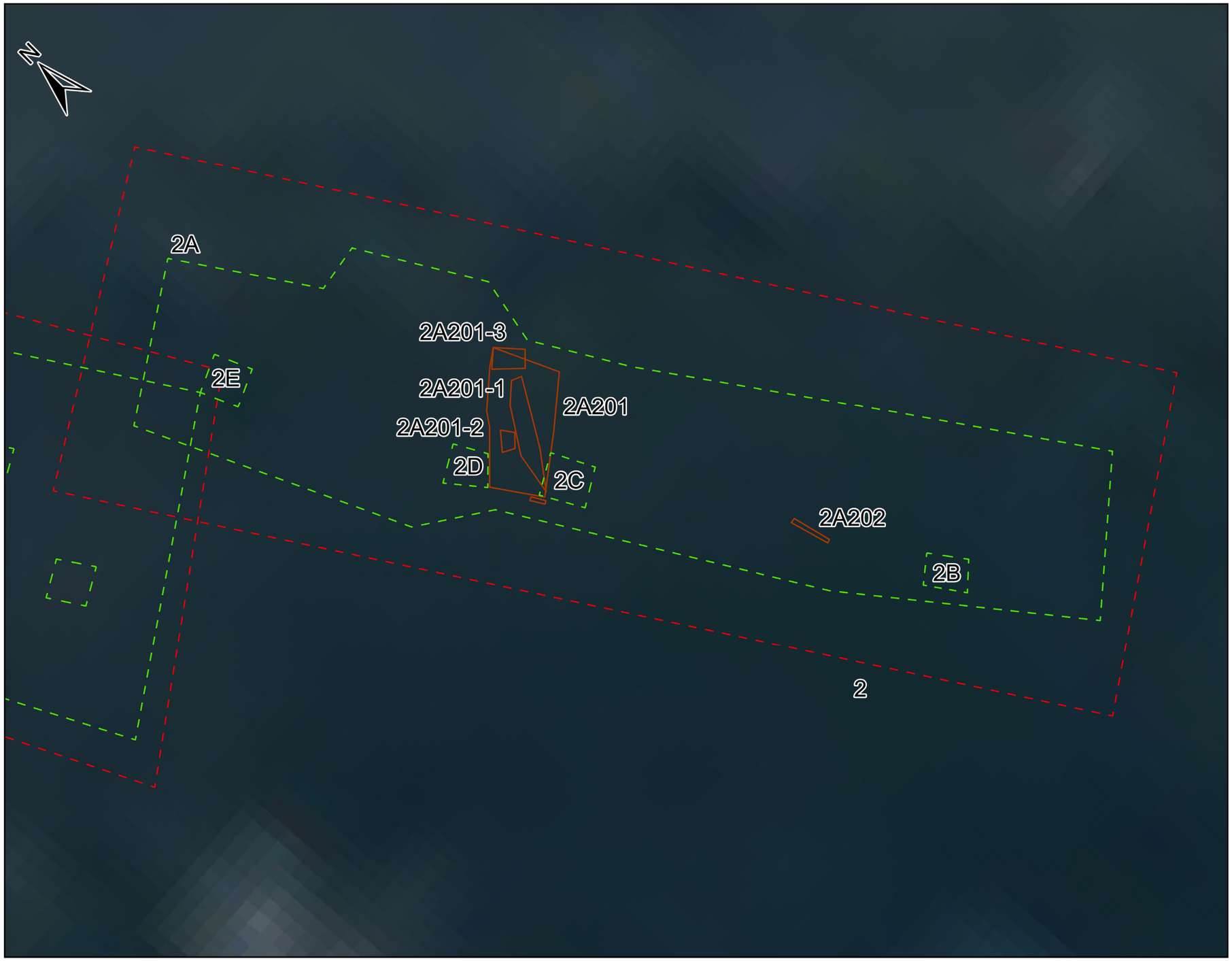

Ville de Saint-Eustache -
Pont de l'Île Yale, BjFl-8

Plan 4.2

Opération 2, sous-opérations et vestiges architecturaux, rive nord, hors site

Légende

- Site archéologique

Opération archéologique

- Opération
- Sous-opération
- Vestiges archéologiques

0 1 2 m

1:50

PATRIMOINE EXPERTS

Ville de Saint-Eustache

Sources: Patrimoine Experts, 2024

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\SAINT EUSTACHE\Pont Yale\Pont Yale.aprx

1 juillet 2025

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Figure 4.4 - Pont Yale, St-Eustache
Stratigraphie des sous-opérations 2A et 2E, STE24PIY, paroi ouest.

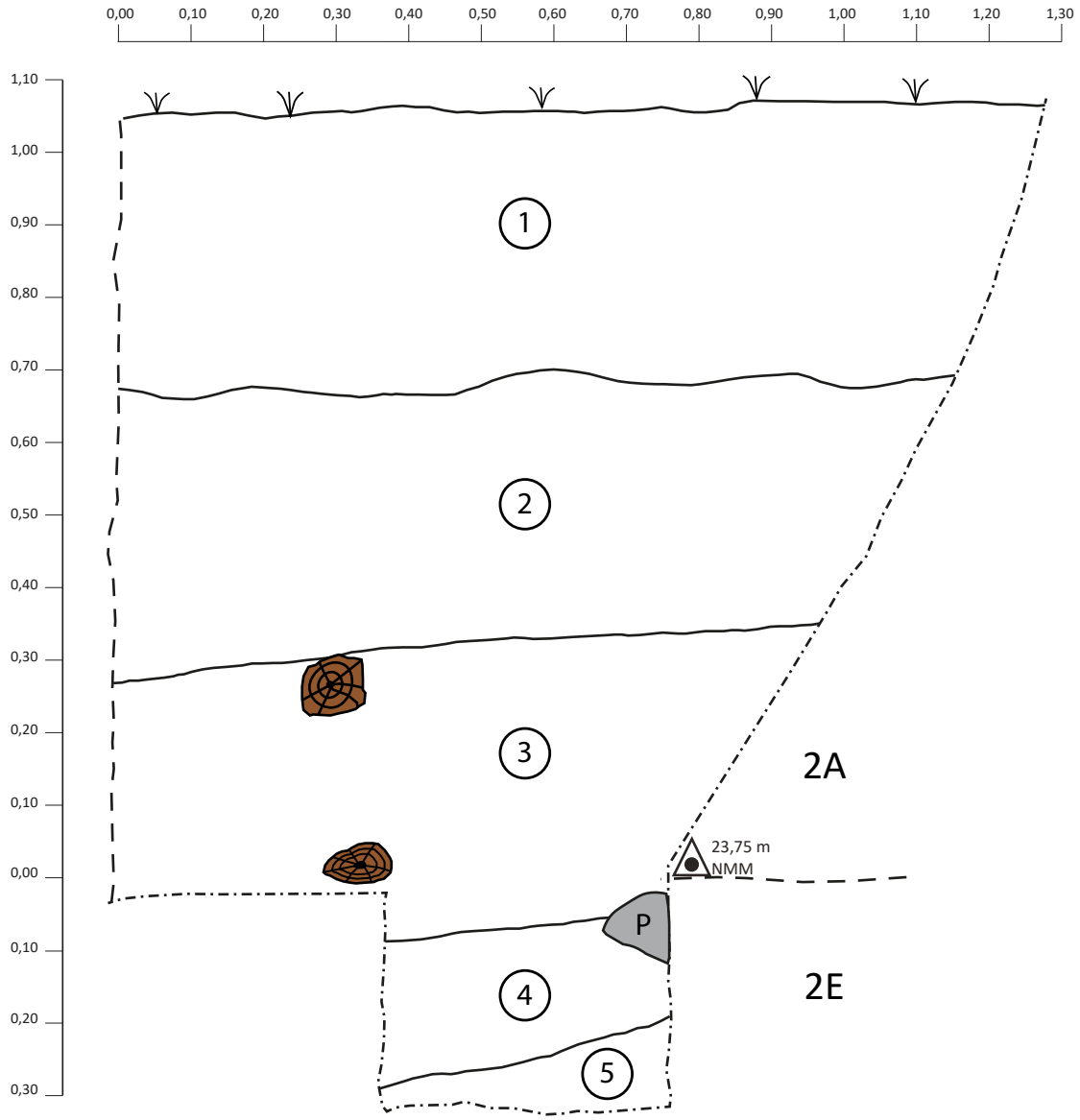

Description des couches:

1. Limon sableux, gris pâle, compact. Inclusions : abondance de pierres, gravier anguleux et fragments d'asphalte. Interprétation : assainissement du terrain à l'ouest du pont.
2. Limon sablo-argileux brun tacheté orangé et gris, plutôt compact. Inclusions : copeaux de bois et quelques pierres. Interprétation : Remblai de nivellement.
3. Limon brun foncé, organique, plutôt meuble. Inclusions : abondance de débris de bois, quelques pierres grises et beiges arénacées. Niveau qui englobe 2A201. Interprétation : Remblai associé au défrichage (aménagement du terrain).
4. Argile limoneuse grise tacheté bleuté, moyennement compact. Inclusions : quelques racines et pierres granitiques, copeaux de bois. Interprétation : Till remanié.
5. Argile limoneuse grise tacheté orangé, moyennement compact. Inclusions : quelques racines et pierres granitiques, copeaux de bois. Interprétation : Till remanié.

Légende:

- (1) Numéro de couche
- Limite de couche
- Projection
- Limite de fouille
- Limite entre parois
- Bois
- Pierre

Échelle : 0 — 0.50 m

1:10

Dessin levé par M. Mercier Gingras, le 5 août 2024

Infographie : A.Forget

Figure 4.5 Muret de béton bordant le côté ouest du chemin d'accès à l'île Yale, sur une photo aérienne de 1955. (Beauchamp 2008: 133).

Le « vestige » 2A201 situé entre les sondages 2C et 2D représente une concentration de pierres et de trois billots de bois sciés (photo 4.14). Le principal billot scié a été dégagé sur une longueur de 1,56 m et mesurait 29 cm de diamètre. Il était disposé horizontalement, orienté parallèle à la berge dans un axe sud-ouest-nord-est. Derrière du côté nord se trouve deux autres billots sciés de 25 à 33 cm de diamètre, disposés verticalement. Autour se trouve un amoncellement de branches, de racines et de pierres de 46 cm et moins. Le vestige 2A201 pourrait représenter un muret de soutènement de la berge aménagé au 20^{e} siècle, ou un simple amoncellement de débris de défrichage associés à l'aménagement de la rue ou du pont au 20^{e} siècle.

Le sondage manuel 2E a été effectué à l'extrémité nord de la tranchée 2A, à sa base. L'objectif était d'évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones dans cette zone. Le sondage mesurait 0,46 m de longueur et 0,40 m de largeur, pour une profondeur maximale de 0,33 m (photo 4.15). Le fond du sondage se situe à une altitude de 22,31 m. Le sol excavé composé d'argile limoneuse grise moyennement compacte contenant quelques pierres et quelques copeaux de bois semble être un sol naturel remanié. Aucun vestige archéologique n'a été découvert.

Photo 4.14
Vestige 2A201 formé de billots sciés de bois et de pierres. Vue vers le sud-est. (PATR24N05-0191).

Photo 4.15 Profil stratigraphiques de la paroi sud-ouest, dans l'axe du sondage 2E au fond de la tranchée 2A. (PATR24N05-0235).

4.4 Opération 3 (secteur nord du Pont de l'île Yale)

L'opération 3 s'est déroulée au nord-ouest du pont Yale, dans une zone située immédiatement au nord de l'opération 2 (photo 4.16). Elle visait à poursuivre l'évaluation archéologique du secteur en lien avec les travaux d'aménagement projetés. L'intervention a débuté par l'excavation mécanique de la tranchée 3A, enregistrée sous le numéro temporaire STE24PIY 3A. Cette tranchée avait pour objectif principal de retirer les remblais récents afin de permettre la réalisation de sondages manuels dans les niveaux plus anciens (tableau 4.3, plan 4.3).

La tranchée 3A a atteint une longueur de 7,00 m, une largeur de 4,30 m et une profondeur maximale de 1,89 m, pour une altitude de base de 21,66 m. Aucun vestige architectural n'a été mis au jour lors de cette excavation. Les quatre niveaux de remblais excavés dans cette tranchée contenaient des déchets récents, dont un emballage de plastique « Mr. Freeze » et une boite à plante en styrofoam (photo 4.17). De plus, un niveau organique odorant contenant une grande quantité de branches, de racines et de bûches sciées suggérait que la surface du terrain de la fin du 20^{e} siècle se trouve maintenant enfouie sous environ 1,60 m de remblai (21,96 m d'altitude) (figure 4.6).

À la base de cette tranchée, trois sondages manuels ont été réalisés (3B à 3D), répartis aux extrémités nord-ouest et sud-ouest ainsi qu'au centre contre le parement est (photo 4.18). Ces sondages avaient pour objectif d'évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones dans les niveaux naturels sous-jacents. Les sols documentés dans les sondages étaient composés d'argile compacte grise bleutée (couche 5), homogène contenant uniquement des racines. Dessous, le dernier niveau

Photo 4.16 Tranchée de la sous-opération 3A, excavée au nord du pont et de l'opération 2. Vue vers le sud-est. (PATR24N05-0258).

Tableau 4.3 **Synthèse des sous-opérations archéologiques, opération 3 de STE24PIY.**

Numéro au terrain	Site ou numéro temporaire	Sous-op.	Localisation	Objectifs	Long. (m)	Larg. (m)	Prof.	Alti. à la base	Vestiges
3A	STE24PIY	3A	Grande tranchée mécanique au nord-ouest du pont Yale, au nord-ouest de l'opération 2	Excavation mécanique pour retrait des remblais récents	7,00	4,30	1,89	21,66	Négatif, 4 niveaux de remblais récents
3B	STE24PIY	3B	À la base de la tranchée 3A, à l'extrémité sud-ouest	Sondage manuel pour évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones.	0,40	0,40	0,39	21,54	Négatif
3C	STE24PIY	3C	À la base de la tranchée 3A, contre le parement est au centre	Sondage manuel pour évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones.	0,46	0,45	0,33	21,60	Négatif
3D	STE24PIY	3D	À la base de la tranchée 3A, à l'extrémité nord-ouest	Sondage manuel pour évaluer la présence d'éléments archéologiques euroquébécois ou autochtones.	0,50	0,40	0,48	21,33	Négatif

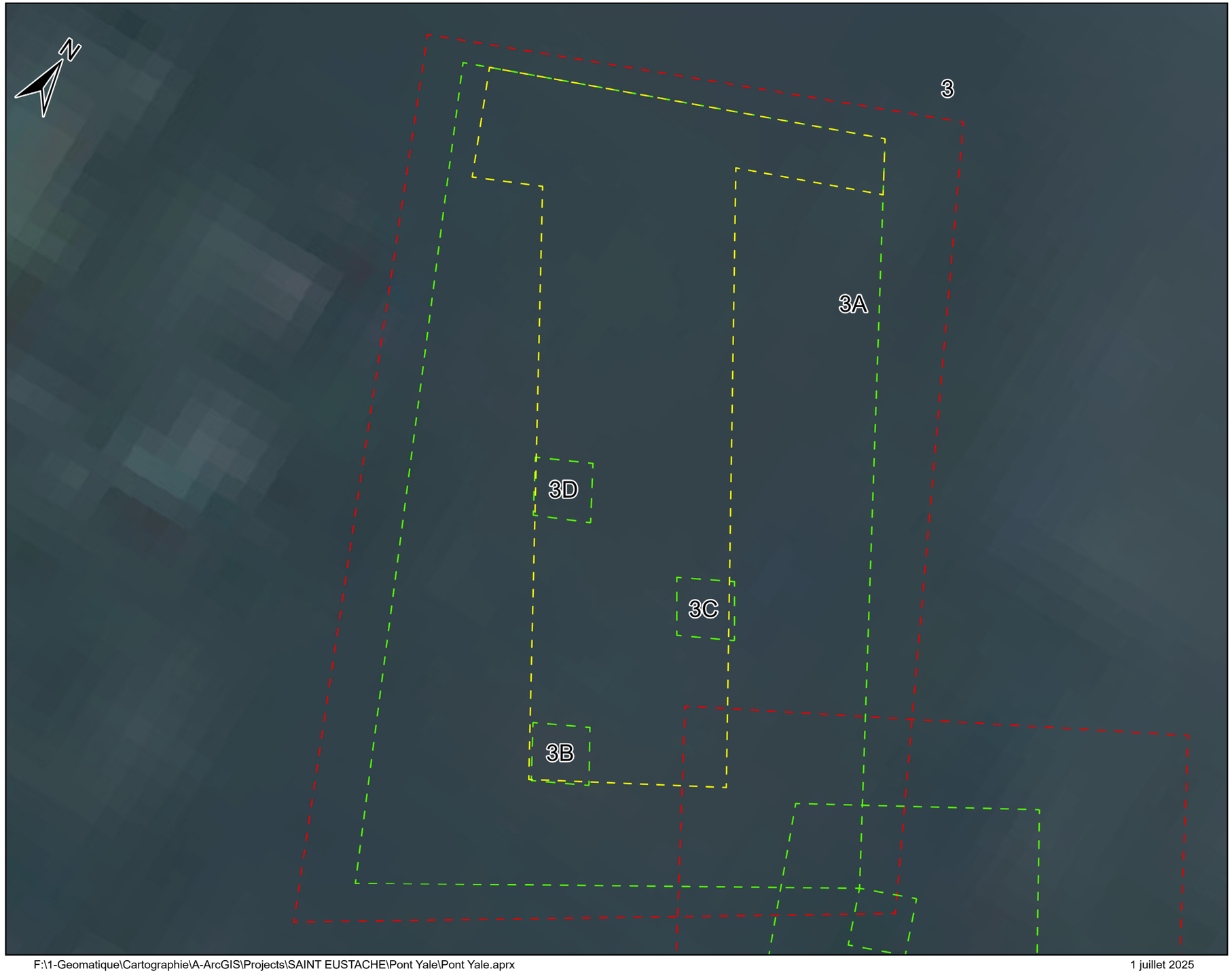

F:\1-Geomatique\Cartographie\A-ArcGIS\Projects\SAINT EUSTACHE\Pont Yale\Pont Yale.aprx

1 juillet 2025

Ville de Saint-Eustache - Pont de l'Île Yale, BjFl-8

Plan 4.3

Opération 3 et sous-opérations, rive nord, hors site

Légende

Opération archéologique

- Opération
- Sous-opération
- Palier

0 1 2 m

1:35

PATRIMOINE EXPERTS

Ville de Saint-Eustache

Sources: Patrimoine Experts, 2024

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

46 - **Pont de l'Île Yale (BjFl-8), Saint-Eustache.** *Inventaire archéologique 2024.*

Photo 4.17 Artéfacts récents dont un emballage de plastique « Mr. Freeze » et une boite à plante en styrofoam, provenant du remblai (couche 4). (PATR24N05-0335).

Photo 4.18 Sondages 3B, 3C et 3D au fond de la tranchée 3A, vue vers le sud-est. (PATR24N05-0323).

Figure 4.6 - Pont Yale, St-Eustache
Stratigraphie des sous-opérations 3A et 3B, STE24PIY, paroi ouest.

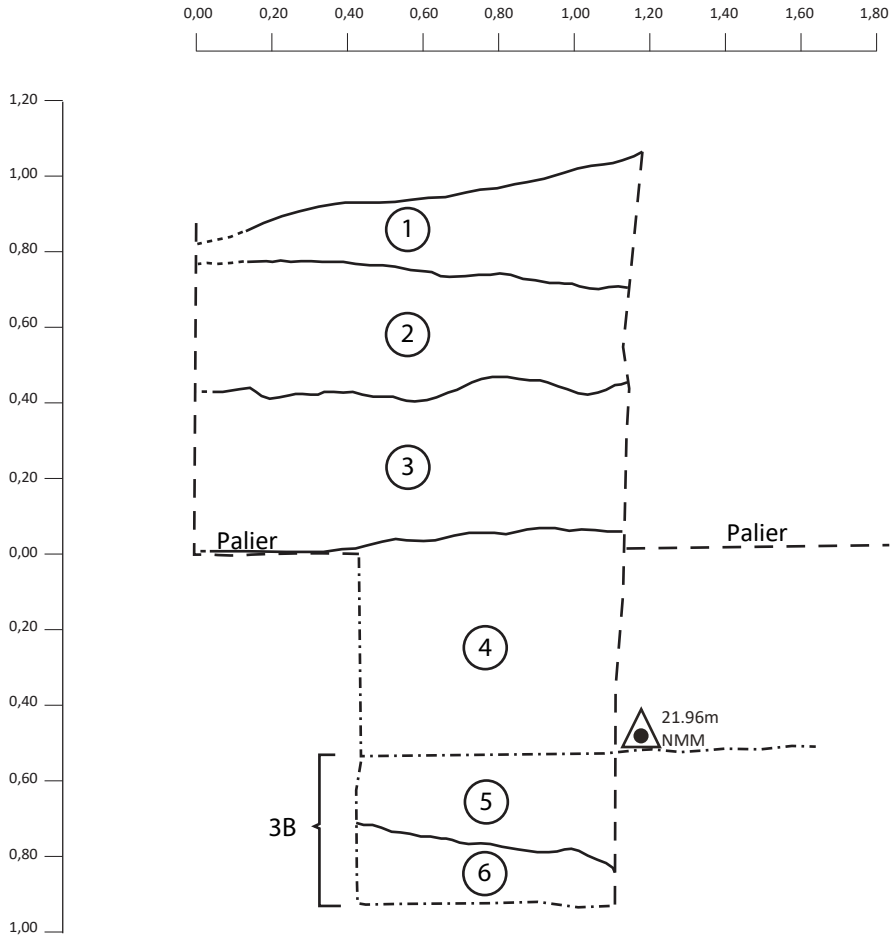

Description des couches:

1. Limon sableux gris pâle, moyennement compact. Inclusions : abondance de gravier calcaire anguleux, quelques pierres arrondis. Zone réduite de gravier. Interprétation : possible voyage de gravier pour aménagement des poteaux électriques ou municipaux.
2. Limon brun foncé organique avec nodules de sable gris orangé plutôt compact. Inclusions : abondance de branches, racines, quelques pierres subanguleuses. Interprétation : Reprise végétale, remblai de surface.
3. Sable limoneux, brun orangé avec lentilles de limon beige, plutôt compact. Inclusions : pierres (30 cm et -) et racines. Interprétation : Remblai de rehaussement.
4. Limon argileux gris foncé bleuté, moyennement compact, odorant. Inclusions : abondance de branches, racines, bûches sciées et quelques pierres. Artéfacts : boite rectangulaire en foam (plantes) et emballage plastique à Mr Freeze découvert à la base de la couche. Interprétation : Ancien niveau végétal / surface de circulation (fin 20e siècle ?).
5. Argile gris bleuté, homogène, plutôt compacte. Inclusions : racines.
6. Argile gris orangé, homogène, plutôt compacte. Aucune inclusion. Interprétation : sol stérile.

Légende:

(1) Numéro de couche
Limite de couche
Limite de fouille
Limite entre parois
Projection

Échelle :
0 1 m
1:20

de sol (couche 6) était composé de la même matrice, mais de couleur gris orangé. Tous les sondages se sont révélés négatifs, ne livrant aucun artéfact ni structure archéologique.

Le sondage 3B a été réalisé manuellement à la base de la tranchée 3A, à son extrémité sud-ouest. Il visait à évaluer la présence d'éléments archéologiques autochtones dans les niveaux naturels sous-jacents. Le sondage mesurait 0,46 m de longueur, 0,45 m de largeur et atteignait une profondeur de 0,33 m. Le fond du sondage se situait à une altitude de 21,60 m. Aucun artéfact ni structure archéologique n'a été observé.

Le sondage 3C a été implanté manuellement contre le parement est, au centre de la tranchée 3A. Il avait pour objectif d'évaluer la présence d'éléments archéologiques dans les niveaux naturels. Le sondage mesurait 0,40 m de longueur, 0,40 m de largeur et atteignait une profondeur de 0,39 m. L'altitude à la base était de 21,54 m. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Le sondage manuel 3D a été réalisé à la base de la tranchée 3A, à son extrémité nord-ouest. Il visait à détecter d'éventuels vestiges archéologiques euroquébécois ou autochtones dans les niveaux naturels. Le sondage mesurait 0,50 m de longueur, 0,40 m de largeur et atteignait une profondeur de 0,48 m. Le fond du sondage se situait à une altitude de 21,33 m. Aucun élément archéologique n'a été observé.

L'opération 3 a ainsi permis de confirmer l'absence de vestiges archéologiques dans ce secteur, tout en prolongeant la couverture stratigraphique débutée dans l'opération 2 à l'extrémité sud.

Chapitre 5: Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé par Patrimoine Experts dans l'emprise du nouveau pont de l'île Yale pour le compte de la ville de Saint-Eustache, en août 2024, a mené à la documentation de trois opérations et à la découverte d'un nouveau site archéologique, nommé BjFl-8.

Les travaux d'inventaire archéologique ont été effectués lors de l'excavation des tranchées par l'entrepreneur responsable de la construction du nouveau pont et ont été débutés à l'aide d'une pelle-excavatrice.

Les deux secteurs expertisés se situent à l'est du pont actuel franchissant la rivière des Mille-Îles et forment le secteur sud sur l'île Yale (opération 1) et le secteur nord situé sur le continent entre le chemin de l'île Yale et l'embouchure de la rivière du Chicot (opérations 2 et 3). Les tranchées ont été excavées jusqu'à une profondeur de 21,33 m du côté nord du pont et de 21,70 m du côté sud sur l'île Yale. Les sols ont été documentés par le biais de sondages manuels et par des relevés stratigraphiques réalisés au long des parois.

Du côté nord du pont, sur la rive de Saint-Eustache, les sols des opérations 2 et 3 ont révélé d'épais remblais avec des débris de béton. Un alignement de pierres et de billots de bois sciés plus ou moins ordonné a été observé au long de la berge. Identifié avec le numéro de vestige 2A201, il pourrait s'agir d'un empierrement artificiel servant à éviter l'érosion. Cet aménagement ne présentait toutefois pas d'intérêt sur le plan archéologique. Par conséquent, aucune restriction n'a été formulée du point de vue de l'archéologie.

L'opération 1 excavée au sud du pont sur l'île Yale a révélé cinq sondages positifs, contenant des artéfacts autochtones (1G, 1H, 1L, 1M et 1Q). Au total, ils ont livré 49 fragments de poteries (18 fragments de vase, 1 fragment de pipe, 1 rebut de pâte ou pipe juvénile et 21 fragments indéterminés), des os blanchis et des petits charbons de bois épars et une pierre rubéfiée. Un possible éclat en quartzite a également été découvert dans les remblais du pont existant. Ces découvertes ont mené à la création du site BiFl-8.

Le site BjFl-8 semble représenter une halte temporaire par des autochtones à la période du Sylvicole inférieur ou moyen, sur la berge nord de l'île Yale, en face de l'embouchure de la rivière du Chicot.

5.1 Valeurs et importance archéologique de l'opérations 6 et de l'opération 7

Le ministère de la Culture et des Communications recommande l'évaluation de sites archéologiques à l'aide de valeurs préconisées par le Règlement sur la recherche archéologique dans une perspective de gestion du patrimoine culturel par la notion des valeurs. Afin de favoriser une meilleure protection du patrimoine archéologique dans un contexte de développement, cette évaluation permet d'identifier des valeurs patrimoniales et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être préservé ou mis en valeur. À des fins de gestion, sept valeurs ont été ciblées comme les plus pertinentes en matière d'archéologie (MCC, 2015). Le cadre de référence *L'appréciation par valeurs préconisée par le règlement sur la recherche archéologique* (MCC, 2015) a été employé pour la présente évaluation. L'attribution de valeurs tient compte des connaissances acquises sur le site archéologique lors de l'actuelle intervention et du potentiel de recherches additionnelles qu'il recèle.

Valeur de recherche sur le terrain

« *Le site présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ? »*

La valeur « recherche sur le terrain » concerne le potentiel d'acquisition de connaissances sur le terrain. Elle sert à évaluer si le site présente suffisamment d'intérêt pour recommander la poursuite des recherches. L'intérêt peut être évalué en fonction de l'intégrité et la qualité des contextes archéologiques.

Les opérations 2 et 3 de l'inventaire réalisé en 2024 sur la berge de Saint-Eustache à l'est de la rivière du Chicot semblent représenter peu d'intérêt pour la poursuite des recherches. En effet, d'épais remblais ont été ajoutés au 20^{e} siècle pour rehausser la berge ancienne qui se trouvait à faible altitude à cet endroit.

Cependant, le site BjFl-8 découvert au centre de la tranchée 1 sur l'île Yale présente des contextes archéologiques autochtones qui présentent un intérêt pour la poursuite des recherches sur le site. Le sol d'intérêt archéologique forme une petite colline culminant à une altitude de 22,47 m dans la sous-opération 1B (sondage 1L). Bien que les os blanchis et les charbons de bois épars semblent suggérer que le site a pu être perturbé par des processus taphonomiques peu de temps après sa formation et que l'interface supérieure semble avoir été remaniée depuis le début du 20^{e} siècle, les artéfacts autochtones découverts se concentrent autour de cet ancien sommet.

Le site a été remblayé pour être conservé en place et la ville de Saint-Eustache a spécifié que les travaux d'aménagement du nouveau pont rehaussé n'affecteraient pas le site ou les sols sous 23,50 m d'altitude. Nous sommes d'avis que le site présente suffisamment d'intérêt pour recommander la poursuite des recherches dans le cadre d'une fouille archéologique avant toute future excavation dans le secteur.

Valeur de connaissance post-terrain

« *La recherche sur le site [post-terrain] apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologique, historique, archivistique, etc.) ou est-elle susceptible de le faire ? »*

La valeur « connaissance post-terrain » concerne un potentiel d'acquisition de connaissances contributives à l'histoire. Elle permet d'évaluer si le site peut encore livrer des connaissances à partir des données et des collections recueillies. Elle permet d'identifier des pistes de recherches et d'analyses complémentaires.

De futures recherches sur le corpus recueilli sur le site BjFl-8 pourraient être réalisées pour apporter de nouvelles connaissances quant à la datation de l'occupation du site. Les objets trouvés sur le site BjFl-8 pourraient témoigner d'une présence qui se serait produite soit pendant le Sylvicole inférieur ou pendant le Sylvicole moyen. Les objets ne sont malheureusement pas suffisamment diagnostiques pour préciser cette association avec l'une ou l'autre de ces deux sous-périodes du Sylvicole. La découverte de nouveaux éléments portant des caractéristiques typiques d'une ou de plusieurs de ces sous-périodes ou encore la réalisation de datation radiocarbone sur du matériel trouvé in situ pourrait venir préciser cette datation.

Valeur scientifique

« *Le site archéologique peut-il apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique ? »*

La valeur « scientifique » concerne les développements scientifiques ou les recherches interdisciplinaires qui ont été réalisées sur le site ou qui pourraient l'être. Elle permet d'évaluer si le site se prête à des études scientifiques par des domaines connexes, par exemple la bioarchéologie, la géologie, la géomorphologie, les restes organiques, etc.

Le site BjFl-8 pourrait se prêter à des études scientifiques des domaines connexes. Les résultats de l'intervention de 2024 ont révélé que le site contient des os blanchis et une étude en zooarchéologie permettant d'identifier quel gibier a été chassé et consommé pourrait être réalisée si les fragments d'os sont de tailles suffisantes.

Valeur d'exception

« *Le site archéologique présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui méritent d'être protégées ?* »

La valeur « d'exception » concerne l'unicité, la rareté du site ou la diversité de ses composantes. Elle permet d'évaluer si le site est associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale.

La valeur « d'exception » peut être attribuée au site BjFl-8 puisque peu de sites archéologiques autochtones ont été découverts jusqu'à présent à Saint-Eustache et le long des berges de la rivière des Mille-Îles. Ce site mérite d'être protégé pour une poursuite des recherches et de sa documentation.

Valeur de représentativité

« *Le site est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ?* »

La valeur « de représentativité » concerne une période ou une manifestation culturelle particulière. Elle permet d'évaluer si le site est représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec.

La valeur de représentativité peut être attribuée au site BjFl-8. Les artéfacts autochtones semblent caractéristiques d'une occupation autochtone du Sylvicole inférieur ou moyen, sur la berge nord de l'île Yale, en face de l'embouchure de la rivière du Chicot le long de la rivière des Mille-Îles. Le site semble représentatif d'une halte temporaire associée au mode de vie de chasseurs-cueilleurs nomades.

Valeur d'appropriation collective

« *S'agit-il d'un site pour lequel les communautés environnantes ont développé ou entretenu un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance ? Présente-t-il un potentiel comme ressources de développement durable et de qualité de vie ?* »

La valeur « d'appropriation collective » concerne l'importance ou la signification particulière qui est accordée au site archéologique par une communauté actuelle. L'attachement au site peut se manifester sur la base de motifs identitaires, d'une dimension sacrée ou spirituelle, à un événement marquant de leur histoire ou à une économie déterminante pour leur région. La communauté concernée peut être une collectivité territoriale, une communauté culturelle ou encore un regroupement d'intérêt (société locale, association professionnelle, etc.).

Nous avons été témoins de plusieurs manifestations d'attachement et d'appropriation collective envers le site et son histoire. Au moment de l'inventaire archéologique, de nombreux visiteurs ont démontré un intérêt et un sentiment d'appartenance envers le site. Plusieurs voisins et résidents du secteur ont partagé leurs connaissances et ont démontré un intérêt marqué envers le site et les découvertes archéologiques réalisées. De plus, deux représentantes de la communauté mohawk de Kahnawà:ke ont visité le site et ont manifesté un intérêt envers les découvertes de ce site autochtone. Elles ont proposé de récupérer la collection d'artéfacts autochtones et la ville de Saint-Eustache accepte de leur remettre la collection pour qu'elle soit conservée au Kanien'kehá : ka Onkwawén :na Raotitióhkwa Language and Cultural Center Museum (KORLCC Museum).

Valeur d'association

« *Le site archéologique mériterait-il d'être regroupé avec d'autres sites connus sur le territoire immédiat et qui, une fois réunis, pourraient contribuer aux autres valeurs ?* »

La valeur « d'association » permet d'évaluer si le site peut être un maillon important d'un ensemble cohérent de sites archéologiques semblables sur un territoire donné, partageant des affinités culturelles et chronologiques communes. Cette association peut mener à une compréhension globale de l'occupation du territoire ou d'un phénomène plus large.

Le site BjFl-8 mérite d'être regroupé avec les autres sites archéologiques autochtones de la région, dont le site BjFk-3 découvert sur la rive nord de l'île Jésus, témoignant de l'occupation des berges de la rivière des Mille-Îles par les autochtones depuis plus de 3000 ans.

5.2 Recommandations

L'inventaire archéologique fructueux réalisé en 2024, préalablement aux travaux d'aménagement du nouveau pont de l'île Yale, a permis de découvrir un site archéologique autochtone sur la berge de l'île Yale. La découverte a été signalée au ministère de la Culture et des Communications du Québec et le code Borden BjFl-8 a été attribué au site. Ce site témoigne du peuplement de Saint-Eustache depuis plus de 3000 ans.

Les observations effectuées au cours de ce mandat confirment la présence de ressources archéologiques en place et faiblement perturbées près de l'extrémité sud du pont de l'île Yale. En fonction des découvertes archéologiques réalisées dans les sondages archéologiques de 2024 et du bon état de conservation du site, il demeure possible que d'autres vestiges associés soient découverts.

Le site a été remblayé pour être conservé en place et la ville de Saint-Eustache a spécifié que les travaux n'affecteraient pas le site ou les sols sous 23,50 m d'altitude. Les travaux liés à l'aménagement du nouveau pont de l'Île Yale peuvent être effectués, en évitant de perturber le site découvert. En cas de découvertes de vestiges archéologiques pendant les travaux, selon l'article 74 de la loi sur le patrimoine culturel, l'entrepreneur est tenu de signaler sans délai la découverte au ministère de la Culture et des Communications.

Considérant la densité des éléments archéologiques découverts, et que les sols archéologiques se situent à faible profondeur, il est recommandé que tous travaux impliquant une excavation dans le périmètre du site BjFl-8 (lots cadastraux 5 971 087 et potentiellement 2 524 236) devraient faire l'objet d'une expertise archéologique préalable. Ainsi, le site BjFl-8 présente toujours un potentiel de recherche supplémentaire sur le terrain. En raison de l'importance archéologique et culturelle du site, nous recommandons qu'une fouille archéologique soit réalisée avant toute future excavation dans le secteur.

Bibliographie

Documents imprimés

Beauchamp, G. et Paquette, M. (2008). *Saint-Eustache une âme patriote* (Les éditions GID).

Laurin, S. (1979). *Histoire des Laurentides*. Institut québécois de recherche sur la culture.

Documents électroniques et sites internet

Archéobec (1996). *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille Îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose*. Ville de Laval.

Archéophone (2013). Inventaire archéologique, Parc du moulin Légaré (BjFl-5), Saint-Eustache, 2012. *La corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache*.

Arkéos Inc. (2017). *Réseau électrique métropolitain (REM) — Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport. Étude de potentiel archéologique des antennes ouest de Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport* (p. 178). CIMA+.

(2004). *Inventaire archéologique sur le site de l'ancien cimetière de Saint-Eustache (BjFl-4). Projet de réaménagement des infrastructures urbaines et d'aménagement paysager près de l'église*. Ville de Saint-Eustache.

Bélisle, J. (2003). Le moulin Légaré, Saint-Eustache (Québec). *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada*, *28*(1-2), 49-62.

Bolduc, A. M. et Ross, M. (2001). *Géologie des formations superficielles Laval, Québec*. Commission de géologie du Canada.

Bourque, P.-A. (2010). *Le calendrier géologique*. http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/s4/calendrier.geol.html

Brouillette, D. (2007). *Qualité de l'eau de la rivière des Mille Îles 2000-2005* (p. 62). Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement.

Cardou, F. (2020, janvier). *Développement d'un indicateur d'intégrité écologique en milieux anthropisés : application de l'approche par traits fonctionnels*. Université de Sherbrooke.

Commission de toponymie du Québec. (2012). *Pont Joseph-Lacombe*. https://toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no_seq=268665

Conseil du bassin versant des Mille-Îles. (2011). *Portrait du bassin versant de la rivière du Chicot COBAMIL, 2011* (p. 27).

Ethnoscop Inc. (2004). *Étude de potentiel archéologique, reconstruction du pont Préfontaine - Prévost, route 125* (p. 74). Transport Québec, Direction de Laval - Milles-îles, Direction de Montréal et de l'ouest.

Étude de potentiel archéologique des antennes ouest de Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport. (s. d.), 178.

Forêt ouverte. (2019). https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/

Groupe de travail national sur les terres humides, Warner, B. G. et Rubec, C. D. A. (1997). *Système de classification des terres humides du Canada* (p. 76). Centre de recherche sur les terres humides.

Larocque, R. (1996). *Le cimetière de la petite église dans le Vieux Saint-Eustache (BjFl-3). Fouilles archéologiques et analyses des restes humains.* Ville de Saint-Eustache/MCC, rapport inédit, 56 p.

Lamarche, L. (2006). *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène*. Histoire Holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, excursion du 8 juin 2006, Montréal (p. 65).

Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles du Québec. (2019a). *SIGÉOM | Système d'information géominière | Carte interactive*. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

Occhietti, S., Chartier H, M., Hillaire-Marcel, C., Cournoyer, M., Cumbaa, S. L. et Harington, R. (2001). Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 bp : le site de Saint-Nicolas. *Géographie physique et Quaternaire*, *55*(1), 23-46. https://doi.org/10.7202/005660ar

Parent, M. et Occhietti, S. (1988). Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec. *Géographie Physique et Quaternaire*, *42*(3), 215-246. https://doi.org/10.7202/032734ar

Patrimoine Experts (2021). *Avis archéologique et évaluation du potentiel archéologique des ponts de l'Île Yale et Joseph-Lacombe (Saint Eustache)*. Ville de Saint-Eustache.

Patrimoine Experts (2016). *Rapport de surveillance et d'inventaire archéologiques à la digue-barrage du moulin Légaré à Saint-Eustache*., Ville de Saint-Eustache

(2013). *Fouille archéologique avec le public. Parc du moulin Légaré (BjFl-5). Saint-Eustache, août 2012*. La corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache

ANNEXES
VOIR VOLUME 2